Holy Cross College
Library

THIS BOOK IS NO LONGER THE
PROPERTY OF THE HOLY CROSS LIBRARY
Date Signed
Worcester,
Massachusetts

THIS BOOK IS NO LONGER THE
PROPERTY OF THE HOLY CROSS LIBRARY
Date Signed

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

BOURDALOUE.

BAR-LE-DUC

Imprimerie de Contant-Laguerre et Cie, Éditeurs

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

BOURDALOUE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

NOUVELLE ÉDITION

REVUE PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES

TOME TROISIÈME

Dominicale (2e partie) — Exhortations (1re partie)

Analyse

Domus Societatis Jesu
in Civitate Providence R. I.
1891.

ALMA COLLEGE
252
LIBRARY
B666
Alma, California

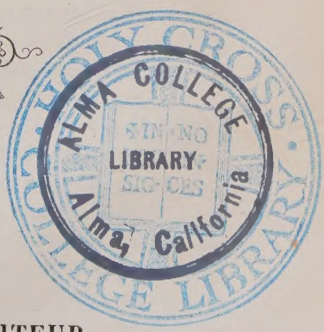

PARIS

P. LETHIELLEUX, ÉDITEUR

23, rue Cassette

1865

9151

Brown University
Rhode Island
1891.

HOLY CROSS COLLEGE LIBRARY

OEUVRES COMPLÈTES

DE

BOURDALOUE.

SERMON POUR LE Vme DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la vraie et la fausse Piété.

Amen dico vobis : Nisi abundaverit justitia vestra plusquàm Scribarum et Pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum.

Je vous dis en vérité : si votre justice n'est au-dessus de celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. (S. Luc, ch. 3.)

C'est la haute idée que Jésus-Christ nous donne de la loi évangélique et de la perfection qu'elle renferme. Vous savez, mes chers auditeurs, ce qu'étaient les Pharisiens parmi les Juifs : des hommes solitaires et retirés, éloignés de la multitude et séparés du commerce du peuple; des hommes regardés comme des saints, également respectés des petits et des grands, et dont la vie exemplaire faisait tout ensemble et l'admiration, et l'édification publique. Mais qui l'eût cru? malgré toute leur sainteté, le Fils de Dieu, nous déclare aujourd'hui dans son Evangile, et nous l'assure même avec serment : *Amen dico vobis*, que si notre piété ne surpasse encore celle de ces dévots de la synagogue, nous ne serons jamais reçus dans le royaume céleste; que la plus éminente vertu où ils paraissaient élevés, ne suffit pas pour le premier degré de la perfection d'un chrétien, et que de s'en tenir là, ce ne serait, ni satisfaire à nos devoirs, ni remplir notre vocation. Parole du Fils de Dieu, qui devrait, ce semble, nous jeter dans le découragement, et nous inspirer un secret désespoir. Mais ce n'est point, mes frères, le dessein que s'est proposé le Sauveur du monde. S'il prononce des arrêts, c'est pour nous instruire, et non pour nous perdre; s'il parle, c'est en maître, non en juge; et s'il nous met devant les yeux l'exemple des Pharisiens, c'est seulement pour nous faire connaître quels désordres peuvent corrompre la plus apparente dévotion, et pour nous apprendre à les éviter. Sujet d'une conséquence infinie; et de tous ceux que j'ai traités dans cette chaire, ou

16 JUIN 27

31040

que j'y dois traiter, voilà peut-être le plus moral et le plus utile. Nous ne sommes tous sur la terre que pour servir Dieu. C'est au service de Dieu que notre salut est attaché; c'est de là que dépend notre éternité bienheureuse ou malheureuse. Mais dans ce service de Dieu, il y a des écueils à craindre; et combien donc nous est-il important d'en avoir une pleine connaissance afin de nous en préserver? Demandons les lumières du Saint-Esprit, et pour les obtenir, adressons-nous à Marie : *Ave.*

L'or le plus brillant n'est pas toujours le plus pur, et la piété la plus éclatante n'est pas toujours la plus solide ni la plus parfaite. En pouvons-nous souhaiter un témoignage plus authentique et plus sensible que celui des Pharisiens et des Docteurs de la loi? Leurs œuvres les plus saintes en apparence, ne leur étaient pas seulement inutiles devant Dieu; mais c'étaient des œuvres expressément réprouvées de Dieu : pourquoi cela? par trois grands désordres que nous y pouvons remarquer, et que j'entreprends de combattre dans les trois parties de ce discours. En effet, qu'était-ce que cette piété pharisienne? une piété hypocrite, une piété fausse et vicieuse, premièrement dans son sujet, secondement dans sa fin, troisièmement dans sa forme. Prenez garde, s'il vous plaît : vicieuse dans son sujet, parce qu'elle affectait une régularité scrupuleuse sur les moindres observances, tandis qu'elle négligeait les devoirs les plus essentiels. Vicieuse dans sa fin, parce qu'elle n'agissait qu'en vue de ses propres avantages, et que pour des intérêts tout humains. Enfin, vicieuse dans sa forme, parce qu'elle était toute extérieure, et qu'elle ne consistait qu'en certains dehors. Voilà pourquoi le Fils de Dieu l'a si hautement attaquée, et pourquoi il l'a si souvent frappée de ses anathèmes. Mais voulons-nous, mes frères, par une piété sincère et véritable, assurer auprès de Dieu notre salut, et nous rendre agréables à ses yeux? appliquons-nous à corriger dans nous-mêmes ces trois défauts. C'est-à-dire, que notre piété soit entière, qu'elle soit désintéressée, et qu'elle soit intérieure. Entière, pour embrasser tout ce qui concerne le service de Dieu, soit grandes ou petites choses, et surtout pour ne pas préférer le conseil au précepte. Désintéressée, pour ne chercher que Dieu et le royaume de Dieu, sans égard à tout ce que nous en pourrions d'ailleurs espérer par rapport au monde et aux affaires du monde. Intérieure, pour résider dans le cœur et pour partir du cœur. Si par ces trois caractères nous ne nous élevons au-dessus des Pharisiens, si nous ne donnons à notre piété plus d'étendue, si nous ne lui proposons une fin plus noble, si elle n'a son principe dans le secret et le fond de l'âme, ne nous flattons pas qu'elle nous fasse jamais trouver grâce devant Dieu : *Nisi abundaverit justitia vestra plusquàm Scribarum et Pharisæorum non intrabitis in regnum cœlorum.* C'est de quoi je vais vous convaincre par ordre, et ce que je vous prie d'écouter avec attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'il y ait une piété, chrétiens, dont le défaut consiste à se licencier dans les petites choses, tandis qu'elle tient ferme dans les grandes, je ne m'en étonne pas : c'est l'effet de notre fragilité; et cette fragilité est si naturelle, qu'elle paraît en quelque sorte pardonnable. Mais qu'il se trouve une prétendue piété dont le caractère soit d'être exacte jusqu'au scrupule dans les plus légères pratiques, et de négliger du reste les points de la loi les plus importants, c'est la plus grossière de toutes les illusions, et un désordre que nous pouvons traiter de folie et de renversement d'esprit. Car, de quel usage peut être ce zèle pour l'observation des simples conseils, lorsqu'en même temps on abandonne et qu'on viole les plus exprès commandements? En m'attachant au précepte sans aller jusqu'au conseil, je ne laisse pas de marquer à Dieu une fidélité dont il me tiendra compte, puisqu'après tout je fais ce qu'il exige de moi, et j'obéis à ce qu'il m'ordonne. Mais en m'assujettissant au conseil sans prendre soin de satisfaire au précepte, je me consume d'un vain travail, et je me rends même coupable aux yeux de Dieu, puisque sous ombre de perfection imaginaire, je transgresse ses adorables volontés, et je n'accomplis pas mes plus étroites obligations.

Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, un des déréglements les plus ordinaires dans le monde, je dis dans le monde chrétien, et c'est l'abus visible et insoutenable que le Fils de Dieu condamnait dans les Pharisiens, et qui règne encore parmi nous. Concevez-le bien dans la personne de ces sages du judaïsme, afin de le corriger dans votre propre conduite. Car malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, leur disait le Sauveur des hommes : *Væ vobis, Scribæ et Pharisæi hypocritæ* (Matth. 23)! pourquoi? parce que toute votre piété se réduit à certaines cérémonies, à certaines coutumes; à payer certaines dîmes, dont la loi ne fait point mention, et dont vous pourriez absolument vous dispenser; et que cependant vous oubliez les devoirs capitaux de la justice, de la charité, de la miséricorde : *Quia decimatis mentham et anethum; et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium, misericordiam et fidem* (*Ibid.*). La loi vous ordonne d'être équitables dans vos jugements, et tous les jours vous y commettez les plus criantes injustices. La loi vous recommande d'être fidèles dans la société et le commerce de la vie, et vous êtes remplis d'artifices et de déguisements. La loi veut que vous soyez charitables envers le prochain, doux et patients; et par une rigueur outrée, vous éclatez sur les plus faibles sujets, sans savoir compatir aux infirmités humaines. Guides aveugles! vous craignez d'avaler un moucheron, et vous dévorez sans peine un chameau : *Duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes* (Matth. 23). Ainsi, dis-je, leur parlait le Fils de Dieu, et ce fut là en effet toujours le vice des Pharisiens. S'agissait-il du jour du sabbat? ils le gardaient avec superstition; mais à ce même jour du

sabbat, ils formaient des intrigues contre Jésus-Christ, et prenaient des mesures pour le perdre. Était-il question de laver ses mains avant le repas? ils faisaient un crime aux Apôtres d'y manquer; mais en même temps, ils ne comptaient pour rien le droit de la nature le plus inviolable et le plus sacré, qui est d'honorer ses parents; ils apprenaient aux enfants à les mépriser, à leur être ingrats et à leur refuser les secours nécessaires. Fallait-il paraître dans le prétoire de Pilate, où un Homme-Dieu, le libérateur d'Israël et le Saint des saints contre qui ils s'étaient déclarés, devait être interrogé et jugé? ils refusaient d'y entrer, parce que c'était la veille de Pâques, et un jour où les Juifs ne pouvaient approcher d'un païen sans contracter une espèce d'impureté qui les mettait hors d'état de manger l'agneau pascal : *Et non introierunt in prætorium, ut non contaminarentur* (Joan. 18). Mais voilà sans doute, dit saint Augustin, des consciences bien timorées. Ils craignaient que la maison de Pilate ne les infectât, et ils ne craignaient point d'être souillés du plus sacrilége et du plus noir attentat. Ils n'osaient se faire voir chez un juge étranger; mais ils avaient assez d'assurance pour persécuter l'innocent et pour l'opprimer, pour susciter contre lui de faux témoins, pour verser son sang et le faire mourir sur une croix : *Alienigenæ judicis prætorio contaminari metuebant, et fratris innocentis sanguinem fundere non timebant.*

Or, n'est-ce pas là, chrétiens, une image bien ressemblante de la piété de notre siècle? Car, ne regardons point cette dévotion pharisienne comme un fantôme que la loi de Jésus-Christ a dissipé. Elle subsiste encore, et elle subsiste jusqu'au milieu du christianisme, jusque dans le sein de l'Eglise. En voulez-vous être persuadés? Il ne faut qu'un peu d'attention à ce qui se passe tous les jours autour de vous. Un homme a ses heures et ses temps marqués pour la prière, pour la lecture des bons livres, pour la fréquentation des sacrements. C'est un ordre de vie qu'il s'est tracé, ou qu'il a reçu d'un directeur. Il y est attaché, et toutes les affaires du monde ne lui feraient pas omettre un point de ce qu'on lui a prescrit, ou de ce qu'il s'est prescrit lui-même. Mais du reste, entendez-le parler dans une conversation : il tiendra les discours les plus satiriques et les plus médisants; d'un ton pieux et dévot, il condamnera l'un, il révélera ce qu'il y a de plus secret dans la conduite de l'autre, il n'épargnera personne; et comme s'il était envoyé du ciel pour la réformation générale des mœurs, il fera impunément le procès à tout le genre humain. Mais voyez-le agir dans un différend où il se croit offensé; il n'y aura point de satisfaction qu'il ne demande, ni peut-être même point de réparation qui le puisse contenter. Il regardera sa propre cause comme la cause de Dieu, ou du moins, jamais ne lui mettrez-vous dans l'esprit qu'il ait quelque tort, et que toute la justice ne soit pas pour lui. Principe spécieux, dont il s'autorisera pour nourrir dans son cœur les plus vifs ressentiments, et pour justifier dans la pratique les plus injustes et les plus malignes vengeances. Une femme est la pre-

mière à toutes les saintes assemblées; elle a l'usage de la méditation, et elle aspire à l'oraison la plus relevée; elle ne se pardonnerait pas de s'être dérangée seulement une fois d'une certaine méthode qu'elle suit, et dont elle s'est fait une règle invariable. Mais venez à la contrarier dans une rencontre, vous la trouverez fière, hautaine, impatiente et aigre, se prévalant de sa vie régulière et de son exacte vertu, pour vouloir être d'ailleurs en liberté de faire tout ce qui lui plait, et selon qu'il lui plait. Mais tâchez à pénétrer dans l'intérieur de son ménage, et sachez comment elle s'y comporte : elle n'a ni complaisance pour un mari, ni affection pour des enfants, ni vigilance sur des domestiques. Il faut que chacun souffre de ses caprices et tour à tour essuie ses chagrins. Pourvu qu'elle ait passé devant les autels une partie de la journée, qu'elle ait assisté à certaines cérémonies, tout serait renversé dans une maison, qu'à peine elle y prendrait garde et y donnerait quelque soin. Que n'aurais-je point à dire de tous les autres états, si je voulais pousser plus loin ce détail? En est-il un qui ne me fournit des exemples sensibles et fréquents de ces piétés frivoles et mal entendues? Les ministres mêmes du Seigneur qui, néanmoins, doivent servir de modèles aux peuples et les conduire dans les voies de Dieu, ne tombent-ils jamais dans un égarement si funeste? et combien en a-t-on vu témoigner le zèle le plus ardent pour maintenir ou pour rétablir la discipline de l'Eglise, et cependant diviser en quelque sorte l'Eglise même, la troubler, la scandaliser, y entretenir les factions et les révoltes? Sur cela, mes chers auditeurs, que puis-je faire autre chose que de reprendre l'anathème lancé par Jésus-Christ, et se redire après lui : *Væ vobis,* Malheur à vous, non plus seulement à vous, Scribes et Pharisiens; mais à vous, chrétiens, indignes du nom que vous portez et de la religion que vous professez. Malheur, non point seulement à vous qui vivez dans un libertinage déclaré, et vous abandonnez ouvertement à la corruption du monde; mais à vous, qui, faisant état d'être à Dieu, et de vous avancer dans le service de Dieu, voulez porter votre vol aux plus hauts degrés de la sainteté, tandis que vous en négligez les fondements!

Car, quels sont les fondements de la sainteté chrétienne, telle que Jésus-Christ lui-même nous l'a proposée? L'exemple de ce jeune homme de l'Evangile nous le fait évidemment connaître. Il se sentait touché de Dieu, il voulait travailler à sa sanctification et à son salut; et sur cela, il vint consulter ce divin Maître, à qui, de toutes parts, l'on s'adressait pour entendre de sa bouche les vérités éternelles. Or, que lui dit d'abord le Fils de Dieu? Lui parla-t-il d'un renoncement absolu à tous les biens qu'il possédait? lui expliqua-t-il les mystiques opérations de sa grâce? l'entretint-il des dons sublimes et particuliers d'une oraison extraordinaire? non, mes chers auditeurs : mais, gardez les commandements, lui répondit cet Homme-Dieu : *Serva mandata* (Matth. 19). Voilà préférablement à tout le reste, ce que vous avez à faire; et si vous ne bâtissez là-dessus, tout l'édifice de

votre perfection n'étant appuyé que sur le sable, il se détruira de lui-même et vous accablera sous ses ruines.

Je puis donc appliquer ici ce que disait le grand Apôtre : Quand je parlerais toutes les langues du monde, et le langage même des anges; quand j'aurais le don de prophétie, que je serais instruit de tous les mystères de Dieu, et que rien n'échapperait à mes connaissances; quand je ferais des miracles jusqu'à transporter les montagnes, que j'épuiserais tous mes fonds pour le soulagement et la subsistance des pauvres, que je me présenterais au martyre et que je livrerais mon corps aux plus cruels tourments : si je n'ai pas la charité de Dieu (or, comment l'aurais-je en n'observant pas ce que m'impose, sous de grièves peines, la loi de Dieu?) si, dis-je, je n'ai pas cette charité divine, je ne suis rien, ou je ne suis tout au plus qu'un airain sonnant et qu'une cymbale retentissante. Ce n'est pas assez; mais comme le même docteur des nations, parmi les caractères de la charité, dont il relève si haut l'excellence, nous marque en termes formels et en détail, qu'elle est patiente, qu'elle est douce et bienfaisante; qu'elle n'est sujette, ni aux jalousies, ni aux emportements et aux colères; qu'elle ne pense point mal du prochain; qu'elle n'aime point l'injustice, et qu'elle ne s'en réjouit point; enfin, qu'elle endure tout, qu'elle supporte tout : il s'ensuit de là que si je ne sais pas me modérer dans les rencontres, et, selon l'expression de l'Evangile, posséder mon âme dans la patience; que si je n'ai pas toute la douceur qu'il faut pour entretenir la paix dans une famille et avec des proches; que si, bien loin d'être porté à obliger et à contenter tout le monde, je conçois de secrètes envies contre l'un, je me laisse aller à des éclats contre l'autre; que si je me préviens aisément de faux soupçons et de préjugés désavantageux aux personnes avec qui j'ai à vivre, ou qui sont sous mon obéissance; que si, prenant pour équité tout ce qu'un zèle aveugle m'inspire, je travaille sourdement à chagriner le prochain, à le traverser et à l'humilier, et que sa peine à laquelle je devrais être sensible, soit au contraire un sujet de triomphe pour moi : avec cela, j'ai beau d'ailleurs multiplier exercices sur exercices et prières sur prières, toute ma piété s'évanouit comme une fumée, et ne peut être devant Dieu de nul poids.

De là même, que n'aurions-nous point lieu de penser et de dire, mes chers auditeurs, de ces femmes pieuses, ou se flattant de l'être, mais qui, sans égard à l'engagement d'un légitime mariage et au sacré lien dont elles sont attachées, demeurent tranquillement dans des divorces qu'elles tâchent de justifier par de spécieux prétextes, et que le public équitable et droit est forcé de condamner? Que ne pourrions-nous point penser et dire de tant d'autres sur divers sujets que je passe, qui ne sont que trop connus? qu'en pense-t-on en effet, et qu'en dit-on? On demande comment telle ou telle chose, dont elles n'ont aucun remords de conscience, peut s'accorder avec la dévotion. On ne le comprend pas, et il est aussi très-difficile et même impossible de le comprendre. Cependant elles s'en tiennent à leurs

pratiques ordinaires, elles y appliquent toutes leurs pensées, elles y donnent tous leurs soins; et si elles s'accusent au saint tribunal, si elles croient avoir des reproches à se faire, ce n'est que de quelques négligences là-dessus, et de quelques fragilités qu'elles se représentent comme de grièves transgressions.

Mais quoi! ces pratiques ne sont-elles pas bonnes, et doit-on les négliger? Ah! chrétiens, voilà notre aveuglement, d'aller toujours aux extrémités qui sont vicieuses, et de ne prendre jamais le milieu où consiste la vertu. De borner sa piété à certains points de surérogation et de pure dévotion, qui ne sont que le complément de la loi, tandis qu'on en laisse le fond; c'est un excès dont la seule exposition que je viens de faire vous découvre assez le désordre; mais aussi, de se renfermer tellement dans le fond et l'obligation de la loi, qu'on ne se porte jamais au delà, et qu'on abandonne toutes les pratiques d'une ferveur chrétienne, c'est un autre excès injurieux à Dieu et à sa grâce, pernicieux pour nous-mêmes et très-dangereux dans ses suites. Injurieux à Dieu, qui se montre si libéral envers nous, et avec qui l'on use de réserve; injurieux à la grâce de Dieu qu'on retient captive, et dont on mesure les mouvements, quoique dans son action elle soit essentiellement libre; pernicieux pour nous-mêmes, puisque par là nous nous privons d'un nombre infini de mérites et de trésors célestes que nous pourrions amasser en cette vie, et que nous retrouverions dans l'éternité; enfin, très-dangereux dans ses suites, puisque de la négligence à l'égard des plus petites choses, l'on va promptement à la négligence dans les grandes. Quelle est donc la perfection, et par conséquent la vraie piété? c'est l'assemblage des unes et des autres; c'est cette plénitude de fidélité qui réunit tout et qui embrasse tout, le précepte et le conseil : le précepte par devoir, et le conseil par amour; le précepte, parce que c'est l'ordre de Dieu, et le conseil, parce que c'est le gré de Dieu. Car, voilà l'exemple que Jésus-Christ même, notre Sauveur et notre modèle, nous a donné, lorsque se présentant au baptême de Jean, il dit à ce divin précurseur, qui, dans la surprise où le jetait l'humilité de son maître, refusait de le baptiser : Ne vous opposez point à ce que je fais; il faut que j'accomplisse ainsi toute justice : *Sic enim decet nos implere omnem justitiam* (Matth. 3). Voilà ce que le même Fils de Dieu nous a encore proposé dans sa personne pour notre instruction et comme le sujet de notre imitation, lorsqu'il disait aux Juifs, qu'il n'était pas venu pour abolir la loi, mais pour la remplir; et qu'expliquant ensuite ce que c'est que de remplir la loi, il ajoutait qu'il n'en passerait pas un point ni une lettre : *Iota unum aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant* (Matth. 5). Voilà l'excellente règle qu'il nous a prescrite en deux paroles qui, dans leur brièveté, sont comme le précis de toute la conduite d'un chrétien : Faites ceci, et n'omettez pas cela. Faites ceci, on vous le commande; et n'omettez pas cela, on vous y exhorte. Puisqu'on vous commande l'un, vous le devez faire avant toutes choses, et c'est par où il faut commencer;

et puisqu'on vous exhorte à l'autre, vous ne devez pas l'omettre, mais un saint zèle de plaire à Dieu et de vous avancer dans les voies de Dieu, doit vous y engager : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere* (Math. 23). De là, mes frères, s'il y avait à choisir entre l'un et l'autre, le premier demanderait incontestablement la préférence. Mais l'un peut s'accorder parfaitement avec l'autre, et la vraie piété fait cette merveilleuse union. Piété entière dans son sujet; de plus, piété désintéressée dans sa fin : nouvel avantage qui la distingue de la piété des Pharisiens, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Entre les passions, il n'en est point de plus commune ni de plus répandue dans les cœurs des hommes que l'intérêt; et je puis même ajouter que l'intérêt est une passion universelle qui entre dans toutes les autres, et qui leur donne pour agir le mouvement et l'impression. En effet, l'intérêt, tel que je l'entends, n'est autre chose que l'amour de soi-même ; et qui ne sait pas jusqu'où s'étend cet amour-propre, et quelle est son adresse à s'insinuer partout et à se trouver en tout? Que prétend le vindicatif en poursuivant avec chaleur son ennemi, et cherchant à le détruire? il veut contenter son ressentiment, et cette satisfaction qu'il se procure, c'est ce que j'appelle son intérêt. Il en est de même du libertin, du voluptueux et des autres. Mais, chrétiens, ce que nous ne pouvons assez déplorer, c'est que la piété n'ait pas été elle-même à couvert des atteintes de l'intérêt, et qu'il corrompe encore tous les jours ce qu'il y a de plus pur et de plus saint dans le christianisme.

Telle fut la passion prédominante des Pharisiens; et selon le rapport que nous en font les évangélistes, deux fins principales étaient tout le motif de leur religion et des bonnes œuvres qu'ils pratiquaient. Ils voulaient être honorés, et malgré l'austérité qu'ils affectaient au dehors, ils voulaient être abondamment pourvus de tout ce qui peut contribuer aux commodités et aux douceurs de la vie. Le spécieux et l'utile, un état aisé et une domination absolue sur les esprits, voilà où ils aspiraient. Et que faisaient-ils pour cela? tout ce que les saints ont coutume de faire par le principe d'une vraie piété. Ils se tenaient dans la retraite; ils passaient les journées entières et même les nuits dans le temple; ils employaient presque tout le temps, ou à chanter les louanges du Seigneur en présence de son autel, ou à s'entretenir avec lui en de longues oraisons; ils ne respiraient, ce semble, que pénitence et que mortification, ils ne parlaient que d'abstinences et de jeûnes, ils condamnaient tout ce qu'ils voyaient, et gémissaient sans cesse sur la dépravation des mœurs et la corruption de leur siècle. De là qu'arrivait-il? ce qui n'est encore que trop de fois arrivé dans les âges suivants. Les peuples crédules et faciles à séduire par les apparences, concevaient pour eux de la vénération. Grand nombre

de femmes, pieuses de cœur et conduites par une bonne intention, mais du reste, selon la faiblesse ordinaire de leur sexe, jugeant de la dévotion par je ne sais quelle sévérité, et se formant là-dessus des préjugés aussi difficiles à déraciner d'une âme simple que prompts à s'y établir, se déclaraient en leur faveur, prenaient leur parti et se rangeaient sous leur direction, leur abandonnaient avec le soin de leur salut l'administration de leurs biens, les enrichissaient de leurs fonds, s'épuisaient pour les entretenir, et pensaient faire un sacrifice à Dieu en lui conservant, par de larges et d'amples contributions, des hommes si élevés, si saints, si parfaits : car voilà ce qui est exprimé dans l'Evangile. Mais ce n'est pas tout : de cette prévention générale et si favorable, suivait encore un autre effet non moins avantageux ni moins conforme aux vues ambitieuses de ces dévots remplis d'orgueil. C'est que par là ils acquéraient un crédit qui les rendait maîtres de tout : qu'ils gouvernaient les familles, qu'ils ordonnaient dans les maisons, qu'ils décidaient dans les entretiens ; que dans les synagogues, dans les cérémonies, dans les places publiques, on leur rendait de profonds respects et on leur faisait toutes sortes d'honneurs. C'est ce qui les flattait, et de quoi ils étaient jaloux. Mais qui leur attirait tout cela? l'idée qu'on avait de leur piété. Voilà, leur disait le Fils de Dieu, le fruit de vos prières, de ces prières vénales que vous recommencez si souvent, et que vous faites durer si longtemps : *Orationes longas orantes* (Matth. 23).Voilà, dit saint Marc, par où ils devenaient si puissants et si opulents : *Sub obtentu prolixæ orationis* (Marc. 12).

Or, de toutes les fausses piétés, je prétends qu'il n'en est point de plus indigne, que cette piété mercenaire et intéressée. Elle est également criminelle devant Dieu, qui pénètre jusque dans les plus secrets replis du cœur ; et odieuse devant les hommes, lorsqu'ils viennent à la connaître, et qu'ils peuvent percer au travers du voile qui la couvre. Ecoutez ceci, s'il vous plait. Je dis fausse piété la plus criminelle et la plus abominable devant Dieu. Car, quelle profanation, remarque saint Chrysostome, et quel sacrilége, que d'abuser ainsi, non plus seulement des choses saintes, mais de la sainteté même! Si nous avions enlevé les vases de l'autel, comme fit autrefois ce roi de Babylone, et que nous les eussions souillés et profanés, ce serait un attentat digne des plus rigoureux châtiments : pourquoi? parce que ces vases sont sacrés. Mais qu'est-ce après tout que la sainteté de ces vases, en comparaison de la sainteté qui est en nous, ou qui y doit être? Ces vases ne sont pas proprement saints, ou ils n'ont, pour m'exprimer de la sorte, qu'une sainteté métaphorique, qu'une sainteté d'analogie et de rapport : mais celle qui réside dans nos personnes, est la forme même qui sanctifie, est l'onction même de la grâce divine, est la source de toute autre sainteté. De là donc, reprend saint Chrysostome, jugez quel est votre crime aux yeux de Dieu, quand vous corrompez cette sainteté par des intérêts tout humains ; quand vous la faites servir, ou à votre avarice, ou à votre am-

bition; quand, par la plus monstrueuse alliance, vous voulez joindre ensemble dans un même sujet la piété et la cupidité : la piété, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus précieux et de plus pur; et la cupidité, qui, d'elle-même, est toute matérielle et toute terrestre.

Aussi Salvien ne comprenait-il point de mépris de Dieu plus formel que celui-là, et c'est ainsi qu'il s'en est expressément déclaré. Servir le monde pour Dieu, disait ce grand évêque, c'est une vertu; servir le monde pour le monde, c'est un désordre : mais qu'est-ce que de servir Dieu pour le monde? n'est-ce pas l'injure la plus signalée que puisse recevoir de nous ce souverain Etre? Or, tel est l'outrage que lui fait une piété intéressée. Car notre intérêt devient alors notre fin, et nous n'envisageons plus Dieu que comme un moyen pour y parvenir. Et parce que ce n'est pas la fin qui sert au moyen, mais le moyen qui sert à la fin, bien loin que nous servions Dieu dans cette disposition, nous voulons que Dieu nous serve; qu'il serve à notre convoitise, qu'il serve à notre délicatesse, qu'il serve à notre vanité et à notre orgueil, selon la juste plainte qu'il en faisait par son prophète : *Servire me fecisti in peccatis tuis* (Isaï. 43).

De là encore fausse piété, non-seulement criminelle devant Dieu, mais odieuse aux hommes. On la hait dès qu'on l'aperçoit, et partout où on l'aperçoit; et je ne m'en étonne pas, puisqu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus à craindre que l'intérêt mêlé dans la dévotion gouvernée par l'intérêt. Un dévot de ce caractère, permettez-moi, cette expression, un dévot intéressé est capable de tout. Prenez garde, capable de tout : premièrement, parce qu'il donne à tout, et quelquefois aux plus grandes iniquités, une apparence de piété qui le trompe lui-même, et dont il n'aimerait pas qu'on entreprît de le détromper. Mais en second lieu, capable de tout, parce que quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir. Veut-il pousser une vengeance? rien ne lui résiste. Veut-il supplanter un adversaire? il est tout-puissant. Veut-il flétrir la réputation du prochain et le décrier? son seul témoignage ferait le procès à l'innocence même. Et n'est-ce pas (je ne ferai point ici difficulté de le dire, non pour décréditer la piété, à Dieu ne plaise, mais pour condamner hautement les abus qui s'y peuvent glisser, et qui s'y sont glissés de tout temps), n'est-ce pas par la voie d'une fausse piété, qu'on a vu les plus faibles sujets s'élever aux plus hauts rangs; les hommes les moins dignes de considération et de recommandation, être néanmoins les plus recommandés et les plus considérés; et sans d'autres titres ni d'autre mérite qu'un certain air de réforme, emporter sur quiconque la préférence et s'emparer des premières places? Or, je vous demande s'il est rien qui, selon les sentiments naturels, doive plus attirer notre aversion et notre indignation?

Oui, mes frères, ne le dissimulons point, c'est cet intérêt qui, dans tous les siècles, a été le grand scandale de la dévotion, et qui l'a, si j'ose user de ce terme, avilie dans le monde. Voilà ce qui fait parler

les hérétiques, et ce qui les a rendus si éloquents contre nous. Cet abus qu'ils ont remarqué dans la plus saine partie des fidèles, de ne se consacrer à l'Eglise que par intérêt, que pour se procurer un établissement honorable, que pour être revêtu d'une dignité éclatante et pour y paraître dans la splendeur, que pour posséder, comme dit le prophète, le sanctuaire de Dieu par héritage; de ne s'y engager qu'autant qu'il est du bien d'une famille, et de n'en estimer les charges et les bénéfices, qu'à proportion de leurs revenus et de leurs profits; cette avidité qu'ils ont trouvée en quelques ecclésiastiques, cette ardeur à moissonner le temporel où ils avaient semé le spirituel, ne s'ingérant dans les ministères sacrés, et n'y donnant leurs soins que selon la mesure des émoluments qu'ils en pouvaient retirer; ce zèle si vif et si inquiet qu'ils ont observé en d'autres, à faire valoir leurs droits, s'érigeant en souverains et cherchant à se repaître eux-mêmes de certains honneurs, sous prétexte de repaître les âmes; cette émulation dont ils se sont aperçus entre sociétés et sociétés, pour accréditer certaines dévotions qui leur étaient utiles, et pour y attirer les peuples : tout cela, chrétiens, ce sont les sujets ordinaires sur lesquels les ennemis de l'Eglise ont exercé leur censure, sur lesquels ils ont triomphé. Et même encore aujourd'hui, quelle idée ont de la piété les gens du monde, qu'en pensent-ils, et comment en parlent-ils ? Prévenus des préjugés que tant d'épreuves ont établis dans le monde, comme des principes incontestables contre le parti de la dévotion, ils se persuadent que toutes les personnes dévotes tendent à leurs fins; que l'un veut s'insinuer dans l'esprit d'un grand, que l'autre ménage un appui dont il a besoin, que celui-là s'est mis en tête de se faire un tribunal et de diriger, que celui-ci a d'autres attaches encore plus criminelles. C'est ainsi qu'on s'en explique, et vous savez avec quel mépris. Jusque-là, que ce qui devrait être un éloge, est devenu, par la plus triste décadence, un reproche; et que le terme d'homme dévot, de femme dévote, qui, dans sa propre signification, exprime ce qu'il y a dans le christianisme de plus respectable, porte présentement avec soi comme une tache qui en obscurcit tout l'éclat et le ternit.

Voilà pourquoi le Fils de Dieu, envoyant les Apôtres prêcher son Evangile, voulait qu'ils s'y employassent avec le plus parfait désintéressement; en sorte qu'il ne leur permettait pas d'avoir plus d'une robe pour se couvrir, et qu'il leur défendait de ménager aucun fonds pour leur subsistance. Voilà pourquoi il leur recommandait si fortement de ne chercher ni honneurs, ni dignités, ni préséances, même dans son royaume qui est son Eglise; leur faisant entendre que leur véritable élévation consisterait dans leurs plus profonds abaissements, et que le plus grand d'entre eux devait être le plus petit : *Qui major est in vobis fiat sicut minor* (Luc. 22). Voilà pourquoi les Apôtres, suivant les divines instructions de cet adorable Maître, prenaient tant de soin dans l'exercice de leur ministère, d'éloigner de leurs personnes tout soupçon d'intérêt : convaincus qu'ils ne pouvaient sans cela profiter aux âmes,

et que du moment qu'on viendrait à découvrir dans leurs fonctions apostoliques quelque intérêt, on perdrait pour eux toute créance, et l'on refuserait de les écouter. Voilà pourquoi saint Paul en particulier, instruisant les Corinthiens, leur faisait tant remarquer ce caractère de désintéressement qui le dégageait de toute vue humaine dans les travaux de son apostolat. Hé! mes frères, leur disait-il, considérez notre conduite, voyez notre état, et jugez si c'est une vaine gloire, ou l'espérance d'une fortune temporelle qui nous touche. Nous vous annonçons la foi, et selon la foi, nous sommes vos pères en Jésus-Christ; mais selon le monde nous sommes les derniers des hommes. Tout chrétiens que vous êtes, vous ne laissez pas d'occuper des places et d'avoir des rangs qui vous distinguent; mais nous, nous ne sommes rien. Vous êtes puissants, et nous sommes faibles : *Nos infirmi, vos autem fortes* (I. Cor. 4). Votre noblesse vous fait honorer, et l'on nous confond parmi la plus vile populace : *Vos nobiles, nos autem ignobiles* (*Ibid.*). Qu'avons-nous reçu jusqu'à présent, et par rapport à cette vie, quel profit avons-nous retiré de toutes nos fatigues? Vous le savez et vous en êtes témoins. Nous souffrons la faim, la soif, la nudité, toutes sortes de misères : *Usque in hanc horam, et esurimus, et sitimus et nudi sumus* (*Ibid.*). On nous accable d'opprobres et de coups, on nous chasse, on nous bannit, et nous sommes partout errants comme des vagabonds : *Et colaphis cædimur, et instabiles sumus* (*Ibid.*). Enfin, on nous regarde et on nous traite comme le rebut des hommes: *Tanquàm purgamenta hujus mundi facti sumus* (*Ibid.*). Au reste, conclut le saint Apôtre, si je vous dis toutes ces choses, ce n'est point pour vous les reprocher, ni pour vous en donner de la confusion; mais afin de vous faire voir qu'en travaillant auprès de vous, nous ne travaillons que pour vous, et que nous ne cherchons que vous-mêmes.

Ainsi parlait ce docteur des Gentils, et qui peut dire quelle impression faisait sur les esprits ce parfait détachement? Ayons-le nous-mêmes dans notre piété, chrétiens : c'est à quoi le monde la connaîtra, et ce qu'il respectera, ce qu'il canonisera; mais sans égard aux jugements du monde, c'est devant Dieu ce qui nous sanctifiera. Nos prières alors monteront à son trône comme un agréable parfum. Il recevra notre encens, parce qu'il n'y aura nul mélange qui le corrompe. Heureuse donc une âme qui, dans les choses de Dieu, cherche Dieu, et n'y cherche rien avec Dieu. Remarquez, s'il vous plaît, ces deux paroles : qui cherche Dieu, qui ne cherche rien avec Dieu. Tel est, si je puis user de cette expression, le double sceau d'une vraie piété. Ne pas chercher Dieu, c'est un oubli qui l'outrage; et comment accepterait-il ce qui ne lui est pas offert? Chercher quelque chose avec Dieu, c'est un partage qui l'offense; car on vous l'a dit cent fois, et il est vrai : le Dieu que nous servons, ou que nous devons servir, est un Dieu jaloux; et d'un cœur tel que le nôtre, c'est-à-dire, d'un cœur qu'il a formé tout entier, il ne veut pas que rien lui échappe. Il s'en est expliqué dans l'une et dans l'autre loi. Il nous a dit par ses prophètes qu'il était trop grand, et notre cœur trop étroit pour y

pouvoir placer quelqu'autre avec lui; et par la bouche de son Fils, notre Sauveur, il nous a marqué expressément qu'on ne pouvait être tout ensemble à deux maîtres; surtout qu'il fallait, ou le renoncer lui-même, ou renoncer à l'intérêt : *Non potestis Deo servire et mammonæ* (Matth. 6). Et à quel autre intérêt, Seigneur, pouvons-nous être en effet sensibles, qu'au bonheur de vous trouver et de vous posséder? Or, en vous cherchant, et ne cherchant que vous, on vous trouve infailliblement, et l'on se met en état de vous posséder éternellement. N'êtes-vous pas assez pour nous, et qu'aurions-nous à souhaiter au delà? Nous le dirons donc comme votre prophète, Seigneur, et dans le même sentiment que lui : *Quid mihi est in cœlo, et à te quid volui super terram* (Psal. 72). Que peuvent me présenter, et le ciel, et la terre, qui me soit plus cher que mon Dieu, qui me soit aussi cher que mon Dieu, et même qui me soit cher en quelque manière après mon Dieu, s'il ne l'est en mon Dieu? *A te quid volui?* Oui, Seigneur, vous serez seul désormais tout mon trésor et toute ma gloire. Alors, chrétiens, il ne nous restera qu'à rendre encore notre piété intérieure, au lieu que celle des Pharisiens ne fut qu'une piété apparente : c'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une question que les Pères de l'Eglise se sont proposée, savoir : pourquoi Dieu ayant déjà jugé en particulier tous les hommes à la mort, les jugera encore à la fin du monde. Ils en apportent différentes raisons; mais la plus solide est, à ce qu'il me semble, celle de saint Grégoire de Nazianze. Dieu, dit-il, en usera de la sorte, afin de faire connaître à tout l'univers dans ce jugement général, l'état de la vie et de la conscience de chacun des hommes. Maintenant, la plupart des hommes paraissent ce qu'ils ne sont pas, et ne paraissent pas ce qu'ils sont. Les justes par humilité prennent souvent la figure des pécheurs, et les pécheurs par hypocrisie contrefont la piété des justes. De là les pécheurs justifiés et autorisés. Or, il est du devoir de la Providence de faire cesser ce désordre, et c'est pour cela que Dieu a établi un jugement universel, où tous les secrets des cœurs seront révélés, et où nous pourrons avoir une pleine connaissance du vice et de la vertu. *Fili hominis*, disait le Seigneur parlant à Ezéchiel, *putas-ne vides quid isti faciunt* (Ezéch. 8)? Prophète, penses-tu être assez éclairé pour voir ce que fait mon peuple? penses-tu en être bien instruit? Non, tu ne le connais pas : pourquoi? parce que tu n'en vois que les apparences et que les dehors : *Fode parietem, ingredere, et videbis abominationes pessimas* (*Ibid.*); Approche, entre plus avant, perce cette muraille, et tu verras toutes les abominations qu'elles couvrent. Tu crois que ce peuple m'honore, parce qu'il se tient devant mes autels dans une posture humble et suppliante, et qu'il m'offre des sacrifices : et moi je te dis que je rejette tous ces

sacrifices. — Mais, Seigneur, c'est vous qui les avez ordonnés. — Tu te trompes, j'ai ordonné des sacrifices d'esprit, des sacrifices véritables et qui procèdent d'une sincère religion. Or, en tout ce que fait mon peuple, il n'y a qu'un certain extérieur qui frappe les yeux. On dirait qu'il a du zèle pour moi, mais ce n'est qu'une idole et qu'une vaine montre de zèle : *Et ecce idolum zeli* (Ezéch. 8).

Voilà, mes chers auditeurs, le dernier trait sous lequel le Fils de Dieu lui-même nous a représenté la fausse piété des Pharisiens : piété toute superficielle, toute sur les lèvres, toute sur le visage, et rien dans le cœur. Aussi, à quoi le Sauveur du monde les comparaît-il? à des sépulcres blanchis. N'en considérez que les dehors, tout est brillant; mais ouvrez-les, et pénétrez jusque dans le fond, vous n'y trouverez qu'infection et que pourriture : *Væ vobis, quia similes estis sepulchris dealbatis* (Matth. 23). Mais encore, demande saint Chrysostome, pourquoi cette comparaison? Elle est très-naturelle et très-propre, répond ce Père, parce que n'être saint qu'à l'extérieur, c'est n'être, pour ainsi dire, qu'un cadavre de piété, et que comme un corps sans âme, qui n'est bon qu'à renfermer dans un tombeau. En effet, qu'est-ce que Dieu attend de l'homme, et que cherche-t-il dans l'homme? le cœur; et sans le cœur, qu'y a-t-il dans l'homme qui soit digne de Dieu? C'est donc dans le cœur que consiste la vie de l'homme juste, puisque c'est par le cœur qu'il plaît à Dieu, par le cœur qu'il aime Dieu, et qu'il mérite d'être aimé de Dieu. Otez-lui cette vie du cœur, tout le reste est mort dans l'ordre de la grâce, comme tout le reste meurt dans l'ordre de la nature, dès que le cœur cesse de vivre.

De là vient que Dieu, par la bouche de ses prophètes, se plaignant de l'infidélité des Juifs, réduit tous les reproches qu'il leur fait, à ces termes si ordinaires ou à d'autres semblables : que leurs cœurs sont loin de lui, qu'ils ont détourné de lui leurs cœurs, que leurs cœurs se sont endurcis contre lui : *Audite me, duro corde* (Isaï. 46). De là vient que David, faisant le portrait de l'homme de bien et du pécheur, nous marque particulièrement entre l'un et l'autre, cette différence essentielle, savoir, que le juste a le cœur droit, qu'il sert Dieu de cœur, qu'il porte la loi de Dieu dans son cœur : *Lex Dei ejus in corde ipsius* (Psalm. 36); mais que le pécheur, au contraire, a un cœur vain, un cœur corrompu; que dans son cœur il s'est révolté contre Dieu; qu'il a dit au fond de son cœur : Il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* (Psalm. 13). De là vient que le même prophète royal, dans ces prières si fréquentes et si ardentes qu'il adressait à Dieu, tantôt lui disait : Eprouvez-moi, Seigneur, éprouvez mon cœur et connaissez-le; tantôt le suppliait de former en lui un cœur nouveau, et un cœur pur; tantôt s'animait à le louer et à le bénir de toute l'étendue de son cœur; tantôt, en deux mots qui exprimaient toute la disposition de son âme et tous ses sentiments, l'appelait le Dieu de son cœur : *Deus cordis mei* (Psalm. 72). Il faudrait presque rapporter ici toutes les saintes Ecritures, si je voulais ne

rien omettre de tout ce que nous y lisons à l'avantage de cette piété intérieure du cœur.

Mais, chrétiens, si c'était un des caractères de la vraie piété dans l'ancienne loi, que cette affection et cette dévotion du cœur, combien plus l'est-elle dans la loi évangélique, puisque Jésus-Christ est surtout venu sur la terre pour y former des adorateurs en esprit? Prenez garde : il n'appelle vrais adorateurs que ceux-là : *Venit hora et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu* (Joan. 4). D'où il s'ensuit que tous les autres ne sont que de faux adorateurs; et que tout culte, quel qu'il soit, qui n'est pas joint avec ce culte de l'esprit, qui ne part pas de ce culte de l'esprit, qui n'est pas relevé par ce culte de l'esprit, n'est qu'un faux culte. Je ne dis pas que ce culte extérieur soit par lui-même criminel; je ne dis pas que ce soit un culte absolument inutile, ni qu'on le doive ou qu'on le puisse négliger. Je sais qu'il y a dans la religion des prières, des cérémonies, des pratiques instituées pour glorifier Dieu, par où en effet il veut être glorifié et par où nous le glorifions. Mais je prétends que Dieu ne se tient honoré de tout cela qu'autant que l'esprit y a de part. Je prétends que sans cette vue intérieure de Dieu, sans ce retour de l'esprit vers Dieu, il n'accepte rien de tout cela, parce qu'il n'y a rien en tout cela qui soit proportionné à son être et à sa grandeur. Car, selon l'excellente raison que le Sauveur même des hommes en a donnée, Dieu est esprit et pur esprit : *Spiritus est Deus* (Joan. 4). Par conséquent, le véritable culte qui lui convient est un culte spirituel : *Et eos qui adorant eum, oportet adorare in spiritu* (*Ibid.*). Et par une autre conséquence non moins incontestable, ne lui pas rendre ce culte spirituel, quoi qu'on puisse faire du reste, ce n'est plus l'honorer en vérité, mais seulement en figure. Or, Dieu ne peut se contenter de ce culte apparent, et comme il est vraiment Dieu, il veut que ce soit réellement et en vérité qu'on l'adore : *Et eos qui adorant eum, oportet adorare in spiritu et veritate.*

Cela supposé, mes chers auditeurs, que devons-nous juger de bien des œuvres que nous pratiquons dans le christianisme, ou que nous y voyons pratiquer, et quel fruit pouvons-nous nous en promettre? de quel mérite et de quel prix peuvent-elles être devant Dieu? Je ne parle plus de ces œuvres faites par ostentation ou par intérêt : il est évident que s'il y a quelque récompense à en espérer, ce ne peut être de la part de Dieu qui les réprouve comme des œuvres criminelles. Mais je parle de ces œuvres faites sans attention, faites sans recueillement et sans réflexion, faites par coutume, par bienséance, par engagement d'état et sans esprit de Dieu. Désordre plus commun et presque universel jusque dans les plus saintes professions. Ecoutez ceci, je vous prie. On récite de longs offices, et ces offices tout divins sont composés et remplis des plus beaux sentiments de foi, d'espérance, de charité et d'amour de Dieu, de confiance en Dieu, de soumission aux ordres de Dieu : mais après y avoir employé les heures entières, peut-être n'a-t-on pas fait un acte de foi, pas un

acte d'espérance, pas un acte d'amour, de confiance et de soumission : pourquoi? parce que, de tout ce que la bouche a prononcé, le cœur ne disait rien, ni ne sentait rien. On paraît devant l'autel du Seigneur, on y fléchit les genoux, on y demeure prosterné et humilié; et peut-être, en tout ce que l'on y a passé de temps, n'a-t-on pas rendu à Dieu un seul hommage; peut-être ne s'est-on pas une fois acquitté envers ce souverain Maître du devoir de la religion en l'adorant : pourquoi? parce que la religion ne consiste, ni dans les inclinations du corps, ni dans la modestie des yeux, mais dans l'humiliation de l'esprit, et que l'esprit n'a pas un moment accompagné toutes ces démonstrations de respect et d'adoration. On entre dans les hôpitaux, on visite des prisons, on console des affligés, on soulage des malades, on assiste des pauvres, et tel peut-être qui fait voir sur cela plus d'assiduité et plus de zèle, est celui qui exerce moins la miséricorde chrétienne : pourquoi? parce que c'est ou une certaine activité naturelle qui l'emporte, ou une compassion toute humaine qui le touche, ou l'habitude qui le conduit, ou tout autre objet que Dieu qui l'attire, et dont il suit l'impression.

Grande et importante leçon pour nous, ministres de Jésus-Christ : souffrez que j'en fasse ici la remarque, et que je le dise encore plus à ma confusion que pour votre instruction. Appelés au sacré ministère, et spécialement dévoués au culte et au service de Dieu, combien de religieuses pratiques et d'actions pieuses chaque jour nous occupent? Toute notre vie n'est qu'un cercle de saintes fonctions qui se succèdent presque sans intervalle; nous chantons les louanges divines, les uns en public, et les autres en particulier; nous offrons sur les autels le sacrifice de l'Agneau sans tache, nous annonçons dans les chaires l'Evangile, et nous l'expliquons aux fidèles; nous réconcilions les pécheurs dans le tribunal de la pénitence, et nous servons de pasteurs aux âmes et de guides dans le chemin du salut; nous sommes par état les interprètes de Dieu, les agents de Dieu, les lieutenants et les hommes de Dieu. Quel honneur, et surtout quelle sainteté dans une telle vocation et une telle administration! Mais voici bien de quoi nous humilier, mes frères, et nous faire trembler. Car, il n'est que trop à craindre que cette sainteté ne soit que dans le ministère, sans être dans les ministres. A force de se familiariser, pour ainsi dire, avec les choses saintes, on s'y accoutume, et souvent de telle sorte, qu'on en perd tout le goût et tout l'esprit. Le cœur ne s'y affectionne plus, et tandis que le simple peuple est touché de nos adorables mystères, on les traite avec autant d'indifférence et autant de froid, que si c'étaient des affaires toutes profanes.

Leçon non moins nécessaire pour tant d'âmes dévotes, ou du moins en ayant la réputation et le nom. Elles fréquentent les sacrements, et en cela elles sont louables; mais si elles n'y apportent une extrême vigilance, l'usage de la confession, de la communion, leur devient si ordinaire, qu'il se change pour elles en coutume, et que la coutume amortit peu à peu cette première ardeur, et ra-

lentit ces secrets et saints mouvements dont elles étaient animées.

Cependant qu'arrive-t-il? c'est qu'on tombe par là dans deux espèces d'hypocrisies. Je dis dans deux espèces : car ce ne sont pas, si vous le voulez, des hypocrisies formelles et d'une pleine délibération : mais ce sont toujours des erreurs très-pernicieuses. Hypocrisie par rapport au public, et hypocrisie par rapport à nous-mêmes. C'est-à-dire, que sans même le prétendre expressément, on trompe le public, et qu'on se trompe soi-même. L'un et l'autre est aisé à comprendre : on trompe le public, et comment? parce que toute cette dévotion extérieure dont on se pare, n'est en soi, et à le bien prendre, qu'un signe de la dévotion intérieure du cœur. Ce sont des branches, des feuilles, des fleurs qui poussent au dehors, mais qui supposent une racine cachée dans le sein de la terre. Si donc vous n'avez que ces fleurs, que ces branches et ces feuilles; si vous n'avez que ce signe qui se montre aux yeux, et que le fond manque, c'est un signe trompeur qui marque ce qui n'est pas, et qui ne marque pas ce qui est. Un homme passe pour un saint; on en juge selon ce qu'on voit, et l'on canonise hautement celui-là; on regarde celle-ci comme un modèle de vertu : mais qu'est-ce que cette vertu, qu'une fausse lueur ou qu'un fantôme spécieux qui n'a rien de solide ni rien de réel. Hé! mon frère, dit saint Chrysostome, soyez ce que vous paraissez; ou ce que vous n'êtes pas, cessez de le paraître.

Mais ce qu'il y a de plus déplorable et de plus funeste, c'est qu'on se trompe soi-même. On croit mener une vie toute chrétienne, comme en effet elle semble l'être; on compte pour autant de mérites devant Dieu tout ce qu'on fait, ou tout ce que l'on pense faire de bonnes œuvres, et l'on ne prend pas garde que ce ne sont plus de bonnes œuvres, dès qu'elles ne partent pas du principe qui les doit produire, et qui seul peut les sanctifier. On écoute volontiers certains éloges, on les reçoit avec complaisance, et l'on n'a pas de peine à se persuader qu'ils sont bien fondés. On se laisse aller à des réflexions, à des retours sur sa conduite qui entretiennent l'illusion où l'on est. On dit aussi bien que cet évêque de l'Apocalypse : Je suis riche, ou du moins je travaille à m'enrichir pour le ciel, et à grossir tous les jours mon trésor. Aveugle que vous êtes! au lieu de cette abondance dont vous vous flattez, vous ne voyez pas votre pauvreté et votre misère. Vous vous figurez avoir les mains pleines, mais comme un homme endormi, qui, dans un songe agréable, s'imagine puiser d'immenses richesses, et se trouve à son réveil dénué de tout : *Et nihil invenerunt in manibus suis* (Psalm. 75). Si Dieu lui-même s'y trompait, et que ses yeux ne pussent pénétrer au travers de cette surface et de cet éclat qui vous éblouit, vous seriez moins à plaindre : mais ce que vous ne voyez pas, il le voit. Ah! chrétiens, quand il faudra comparaître devant le tribunal de ce souverain juge, et lui rendre compte, non-seulement de nos crimes et de nos habitudes vicieuses, mais de nos vertus, que fera-t-il alors? S'arrêtera-t-il, pour décider de notre sort éternel, au corps de nos actions, et ne nous a-

t-il pas menacé par ses prophètes et par ses apôtres, qu'il porterait les rayons de sa lumière jusque dans l'âme : *Scrutabor Jerusalem* (Soph. 1); qu'il mettrait au jour les pensées, les désirs, les vues, les desseins : *Manifestabit consilia cordium* (1. Cor. 4); qu'il pèserait tout cela dans la balance du sanctuaire, et que tout ce qui ne se trouverait pas de poids, il le réprouverait : *Appensus es in staterâ, et inventus es minùs habens* (Dan. 5)? Combien de faux prophètes se présenteront pour lui demander, et pour recevoir la couronne de gloire, à qui il répondra : Je ne vous connais point, et je ne vous ai jamais connus? *Et tunc confitebor illis, quia numquam novi vos* (Matth. 7)? Ils auront prédit l'avenir, ils auront fait des miracles, ils se seront attiré l'estime, l'admiration, la confiance des peuples par de magnifiques discours, par de beaux ouvrages de piété, par de nouvelles institutions, et des établissements de charité. On en aura parlé dans le monde, on les aura vantés, et les provinces entières, les royaumes auront retenti de leur nom. Mais ils seront méconnus de Dieu, parce qu'il n'y aura eu là qu'une splendeur aussi vaine qu'éclatante, et que le jour du Seigneur la fera tout à coup disparaître, sans qu'il en reste le moindre vestige sur quoi il daigne attacher ses regards.

Prenons donc, mes frères, des idées plus justes, et suivons l'avis de l'Apôtre : *Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi* (Colos. 4). Ne disons rien, n'entreprenons rien, n'exécutons rien qu'au nom de Jésus-Christ, et dans la vue de Dieu. L'arche du Seigneur était toute d'or, et en dedans et en dehors : voilà ce que nous devons être. Si nous nous contentons, comme les Pharisiens, de purifier extérieurement le vase, et que nous négligions le reste, nous nous exposons à être frappés de la même malédiction. Faisons le sacrifice d'Abel, et non point celui de Caïn. Abel offrit ce qu'il y avait de meilleur dans son troupeau, et Caïn, ce qu'il y avait dans le sien de moins précieux. Vous savez comment Dieu agréa les victimes de l'un, et eut en horreur celles de l'autre. Ainsi, pour nous dévouer solidement à Dieu, donnons-lui avant toutes choses ce qu'il y a dans nous de plus excellent et de plus noble, qui est l'esprit. Commençons par là, poursuivons par là, finissons par là : car c'est de l'esprit que tout dépend; et tout ce que l'esprit anime devient digne de Dieu et de ses récompenses éternelles, que je vous souhaite, etc.

POUR LE VI^me^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la Tempérance chrétienne.

Et accipiens septem panes, gratias agens fregit et dabat discipulis suis ut apponerent, et apposuerunt turbæ.

Alors Jésus prit les sept pains qui lui avaient été présentés ; et rendant des actions de grâces, il les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. (S. Marc. ch. 8.)

Si nous étions, comme les anges, de purs esprits, toutes nos vertus devraient se ressentir de la condition et de l'excellence de cet état ; mais parce que nos âmes sont attachées à des corps, et que ces corps font une partie de nous-mêmes, Dieu veut que nos vertus aient un caractère particulier, pour sanctifier nos corps aussi bien que nos âmes ; et que nos corps de même que nos âmes, reçoivent de nos vertus le fonds de sainteté et de perfection qui leur est propre. En effet, il n'y a point de vertu dans l'homme, soit morale, soit chrétienne, qui ne puisse contribuer à l'un et à l'autre ; mais entre les vertus, il y en a toutefois une qui sert spécialement à tous les deux par une différence essentielle : c'est-à-dire, une vertu qui ne réside dans l'âme que pour sanctifier le corps, et dont la fonction principale est de gouverner le corps, est de régler les appétits du corps, est de pourvoir à l'entretien du corps, est d'assujettir le corps à l'esprit, pour assujettir ensuite plus aisément l'esprit à Dieu. Or, cette vertu, c'est la tempérance. Les philosophes l'ont mise au nombre des vertus morales ; mais les Pères de l'Eglise et les théologiens nous l'ont proposée comme une vertu surnaturelle dans le christianisme, et l'Evangile nous en fait un devoir absolument indispensable et un moyen de salut. Il est donc important, mes chers auditeurs, de vous la faire connaître, et je n'en puis trouver, ce semble, une occasion plus favorable que celle-ci. Le Sauveur du monde, suivi d'une nombreuse multitude jusqu'au milieu d'un désert sec et aride, après avoir nourri leurs cœurs d'une pâture toute céleste, pense au soulagement de leurs corps pressés de la faim ; et vous savez par quel miracle il multiplia les pains, et fournit à la subsistance d'un si grand peuple. C'est de ce miracle même que je veux tirer aujourd'hui d'excellentes leçons pour vous apprendre à vous comporter chrétiennement et saintement dans l'une des actions de la vie les plus ordinaires, qui est le repas et la nourriture du corps. Ce sujet, me direz-vous, ne convient guère à la dignité de la chaire ; et moi, je vous réponds : Ne convenait-il pas à saint Paul ? cet apôtre le croyait-il au-dessous de son ministère, et n'en a-t-il pas plus d'une fois entretenu les fidèles, lorsqu'il leur écrivait : Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu : *Sive manducatis, sive bibitis, omnia in gloriam Dei*

facile (I. Cor. 10)? C'est une matière, il est vrai, que les prédicateurs traitent rarement, et peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler; mais c'est pour cela même que je ne la dois pas omettre, afin que vous ne manquiez pas d'instruction sur un point où tous les jours on se laisse aller à tant de désordres. J'aurai néanmoins dans toute la suite de ce discours des écueils à éviter et des précautions à prendre. Implorons le secours du ciel, et demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Deux choses, selon saint Thomas, et selon tous les maîtres de la morale, sont nécessaires pour l'accomplissement d'une action vertueuse : premièrement, d'en corriger les abus; et secondement, de la revêtir de toute la perfection dont elle est capable. Je puis dire, chrétiens, et l'expérience ne nous en convainc que trop sensiblement, qu'il n'y a point d'action sujette à de plus grands désordres que ces repas où la nature cherche à réparer ses forces affaiblies, mais où la passion, au lieu de se contenir dans les bornes du besoin, s'abandonne aux plus honteuses et aux plus scandaleuses débauches. Comme cette action, toute naturelle par elle-même, procède immédiatement de l'appétit que nous nommons concupiscible, on ne doit point être surpris qu'elle en contracte les qualités. Or, cette convoitise est la source de tous les vices; et n'ayant rien en soi que de matériel, il faut que la grâce fasse des efforts extraordinaires pour la purifier et la rendre digne de Dieu. Voici donc en deux mots tout mon dessein renfermé dans l'Evangile de ce jour. Je veux vous montrer comment le Fils de Dieu, dans le miracle de la multiplication des pains, et dans le soin qu'il prend de ces saintes troupes qui l'avaient si longtemps accompagné sans soutien et sans nourriture, nous enseigne à retrancher de la réfection du corps, ce qu'il y a de défectueux et de déréglé : ce sera la première partie. Et nous verrons encore de quelle sainteté il nous a fait connaître que cette réfection du corps est susceptible, et comment il nous apprend à la perfectionner : ce sera la seconde partie. Ce Sauveur des hommes répand sur tout un peuple des effets de sa charité; et dans cette charité qu'il exerce, je trouve tout ensemble, et une réforme générale de tous les déréglements de l'appétit sensuel, et le plus parfait modèle d'un usage sobre et chrétien des dons de la Providence qui servent d'aliments à nos corps. Ne négligez pas, je vous prie, ces leçons Pour peu que vous y donniez d'attention, elles vous paraîtront, comme à moi, bien solides et bien nécessaires. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Grégoire pape, parlant des devoirs de la tempérance chrétienne, remarque surtout trois désordres qu'elle doit retrancher, en ce qui regarde la subsistance et la nourriture du corps. Premièrement, dit-il, elle nous en doit ôter l'affection, c'est-à-dire, un certain

attachement servile qui rend l'homme, en quelque manière, esclave de son corps; secondement, elle en doit modérer l'excès, qui souvent nous en fait user hors du besoin et de la nécessité; troisièmement, elle en doit bannir la délicatesse, si contraire à l'obligation que le christianisme nous impose, de crucifier notre chair avec ses passions et ses désirs corrompus : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (Galat. 5). Or, c'est d'abord ce que je trouve marqué de point en point dans notre Evangile, et de quoi Jésus-Christ, dans le grand miracle qu'il opère, nous donne un exemple éclatant. Observez-y, s'il vous plaît, trois circonstances. Il nourrit une multitude innombrable de peuple qu'il traîne à sa suite; mais avant toutes choses, il les dégage d'une attention trop grande au soulagement de leur corps et à son entretien, en les attirant dans un lieu solitaire, inculte, dénué de tout; et voilà le premier désordre corrigé. De plus, il ne donne à ce peuple la nourriture corporelle que dans l'extrémité, et lorsqu'il est à craindre qu'ils ne tombent dans une entière défaillance; et voilà le second désordre retranché. Enfin, quoiqu'il fasse un miracle de sa providence en faveur de ce peuple, il ne leur fournit après tout qu'un aliment commun et peu propre à flatter le goût, quelques petits poissons et du pain; et c'est ainsi qu'il remédie au troisième désordre. Ecoutez-moi, chrétiens, et développons chaque article pour nous l'appliquer à nous-mêmes et pour en profiter.

Est-il rien de plus touchant que de voir des milliers d'hommes courir après notre divin Maître, et marcher dans une affreuse solitude, sans secours, sans provisions, déterminés à souffrir la faim, la soif, toutes les misères, pour contenter une sainte ardeur de l'entendre et pour se repaître de sa doctrine? Ce miracle, à le bien considérer, n'est-il pas en quelque sorte plus étonnant et plus glorieux à Jésus-Christ, que celui même des pains multipliés? Quelle différence entre ce peuple qui suit avec tant de résolution et tant de constance le Fils de Dieu, et ces anciens Juifs qui suivirent autrefois Moïse dans les déserts de la Palestine! A peine ceux-ci eurent-ils ouvert les yeux pour reconnaître la route où les avait engagés leur législateur et leur conducteur, qu'ils éclatèrent contre lui en plaintes et en reproches. Une défiance criminelle s'empara de leurs cœurs : les viandes de l'Egypte leur revinrent sans cesse dans l'esprit; et Moïse en vain, pour les rassurer, fit tant de prodiges; en vain lui virent-ils fendre les flots de la mer et en adoucir l'amertume; en vain, par le seul attouchement de sa baguette, tira-t-il du sein des rochers des fontaines d'eau vive; en vain chaque jour leur parlait-il de la part du Dieu vivant, leur annonçait-il sa loi, leur faisait-il entendre ses sacrés oracles : ces hommes charnels ne pouvaient être contents qu'ils ne fussent rassasiés : *Si non fuerint saturati, et murmurabunt* (Psal. 58); et toujours occupés de leurs corps : Plût au ciel, s'écriaient-ils, que nous fussions restés jusqu'à la mort dans le lieu de notre exil, où nous avions du pain en abondance! *Utinam mortui essemus in terrâ*

Ægypti, quandò comedebamus panem in saturitate (Exod. 16)! Telle était l'avidité de cette nation toute sensuelle. Mais voici un spectacle et des sentiments bien opposés dans un peuple fidèle qui se rend docile aux divines instructions de son Sauveur; qui, pour l'écouter, soutient toutes les fatigues d'une longue marche, et ne se laisse rebuter ni de la difficulté des chemins, ni de la stérilité d'une terre déserte. Mais d'où vient cela? Ah! mes frères, répond saint Chrysostome, n'en soyons point surpris! C'est que Jésus-Christ, ce nouveau législateur, a bien une autre vertu que Moïse. L'un n'avait qu'une conduite extérieure sur les Israélites; mais l'autre agit intérieurement dans les âmes : et par l'efficace de sa grâce, il a le pouvoir d'en arracher toutes les passions terrestres et animales, et d'y en substituer d'autres toutes spirituelles et toutes pures. Comprenez donc cette première leçon qu'il nous fait, de réprimer et de dompter les insatiables appétits de notre chair, pour être en état de suivre Dieu et de goûter sa sainte parole. C'est par là que nous devons commencer, et voilà l'ennemi qui doit être défait avant tous les autres, parce que les autres reçoivent de celui-là toute leur force.

Ennemi qui, dès la naissance de l'Eglise, a infecté de son poison le monde même chrétien, et qui maintenant le répand aussi loin que jamais. C'est ce que déplorait saint Paul écrivant aux Philippiens. Oui, mes frères, leur disait ce maître des Gentils, il y en a plusieurs parmi vous dont je vous ai déjà parlé, et dont je vous parle encore avec douleur, qui vivent en vrais apostats de la croix de Jésus-Christ. Hommes livrés à leurs sens, plongés dans leurs sens, idolâtres de leurs sens, et qui ne doivent pas attendre d'autre fin qu'une damnation éternelle : pourquoi? parce qu'ils se font une divinité de leur corps : *Quorum Deus venter est* (Philip. 3), et que toute leur attention est à satisfaire cette chair mortelle et corruptible. Or, ce que cet apôtre remontrait en des termes si forts aux premiers chrétiens, n'ai-je pas droit de vous le dire à vous-mêmes, et ne puis-je pas vous adresser les mêmes paroles? Car ne savons-nous pas qu'il n'y en a que trop de ce caractère dans le siècle où nous sommes, qui ne semblent vivre que pour nourrir et engraisser leur corps; qui n'ont d'autre pensée, d'autre vue, d'autre occupation que celle-là; qui, pour une partie de plaisir et de bonne chère, abandonnent, aux plus saints jours, tous les exercices de piété; et bien loin de se priver du nécessaire, comme ces troupes de notre Evangile, pour venir entendre Jésus-Christ dans la personne de ses ministres, laissent les prédications les plus importantes et les plus salutaires enseignements, pour ne manquer pas une occasion de satisfaire leur cupidité? Je veux croire, mes chers auditeurs, que vous n'êtes pas de ce nombre, mais je dois toujours condamner ici ce scandale pour vous en préserver. Je dois vous faire souvenir que c'est par cette porte que le péché est entré dans le monde; que de toutes les armes qu'avait en main l'ennemi de notre salut, il n'en trouva pas de plus assurées, comme dit saint Basile, et de plus puissantes que cette tentation, pour terrasser le premier

homme, qu'il osa même attaquer par là le Saint des saints et un Homme-Dieu. Or, nous ne sommes pas plus à l'épreuve des traits de cet esprit tentateur que ne l'étaient nos premiers parents, et nous sommes bien éloignés de la sainteté de Jésus-Christ. C'est donc à nous de juger si ce démon, tout impur et tout vil qu'il est, n'est pas à craindre pour nous, et s'il n'est pas juste que nous nous tenions toujours en défense contre lui.

Je suis surpris, chrétiens, quand je considère les règles de morale et de discipline qu'observaient sur cela ces saints religieux, dont Cassien nous rapporte la vie pénitente. C'étaient des hommes parfaits, des hommes séparés du monde, des hommes étroitement unis à Dieu, et dans un commerce perpétuel avec Dieu; mais en même temps toujours adonnés aux plus rigoureux exercices de la mortification, toujours dans les abstinences et dans les jeûnes : pourquoi? pour éteindre toujours de plus en plus cette concupiscence de la chair que nous portons dans nous-mêmes, et dont il est si difficile de se garantir. Car c'est pour cela, mes frères, disait Cassien, que nous avons embrassé une vie si austère. Il faut nous rendre maîtres de nous-mêmes, et réduire nos corps à un tel point, que la nourriture, et les aliments ne leur soient plus un plaisir, mais une peine : *Eò usque emendanda caro jejuniis, ut et refectionem sibi non tam jucunditati concessam, quàm oneri sibi impositam cognoscat.* Sans cela, ajoutait-il, nous ne sommes pas propres pour la milice chrétienne, et sans cela nous n'avons pas la première disposition pour être à Dieu. Or, si ces grands hommes parlaient de la sorte, et s'ils le pensaient ainsi qu'ils le disaient; si tout éloignés qu'ils étaient des enchantements et des délices du siècle, ils ne laissaient pas de combattre sans cesse l'intempérance comme un des plus dangereux ennemis qu'ils eussent à vaincre, que devez-vous faire, vous qui n'avez ni les mêmes avantages de la retraite et de la profession religieuse, ni la même sainteté?

Je ne suis pas dans un moindre étonnement, quand j'apprends de saint Augustin lui-même, de ce grand génie, de cet esprit si sublime et si élevé, de ce docteur de l'Église rempli des plus hautes connaissances, quand, dis-je, j'apprends de sa propre confession, le soin qu'il apportait à s'étudier sur ce point, à s'examiner, ou plutôt à se juger dans la dernière rigueur et à se condamner. Savez-vous, disait-il, ce qui fait maintenant ma peine dans l'état même de ma pénitence, et depuis l'heureux moment où je me suis converti à mon Dieu? Ce n'est plus la curiosité et la présomption de mon esprit; je l'ai soumis à la foi : ce n'est plus l'ambition et le désir des honneurs mondains; j'y ai renoncé : ce n'est plus la faiblesse de mon cœur, ni mes engagements criminels; je suis libre enfin, et avec le secours de la grâce, j'ai rompu mes liens. Toute la difficulté qui me reste est à l'égard de l'entretien du corps; et ce qui me coûte le plus, c'est une sobriété raisonnable. D'une part, Dieu m'ordonne de soutenir mon corps; et de l'autre, il me défend de m'y attacher. Il me commande d'en avoir soin, afin qu'il serve aux opérations de mon âme; et il

me défend de m'y attacher, afin qu'il ne les trouble pas. De là, je me vois engagé dans une guerre continuelle : et contre qui? contre la concupiscence qui règne encore dans moi malgré moi, et qui me doit être d'autant plus suspecte, qu'elle me paraît moins criminelle, parce qu'elle se couvre du prétexte de la nécessité : *His ergo tentationibus liber, certo adhuc adversùs concupiscentiam manducandi et bibendi.* Et où est l'homme, Seigneur, poursuivait ce saint pénitent, où est celui que cette concupiscence n'emporte quelquefois? *Et quis est?* S'il y en a quelqu'un qui l'ait entièrement détruite, il est vraiment grand, et c'est à lui qu'il appartient de louer et d'exalter votre nom : *Quisquis est ille, magnus est; magnificet nomen tuum.* Mais moi, mon Dieu, je n'en suis pas encore là, parce que j'ai encore dans moi les restes du péché : *Ego autem non sum, quia homo peccator sum.* Or si saint Augustin, je dis saint Augustin revenu de ses égarements et sanctifié par une grâce particulière du ciel, se sentait néanmoins dans une telle disposition; quelle doit être la vôtre, chrétiens, dans la dissipation et le libertinage d'une vie mondaine? Enfin, ce que j'admire par-dessus tout, c'est d'entendre le Fils de Dieu, qui nous recommande si expressément de prendre bien garde et de veiller exactement sur nous-mêmes, de peur que nos cœurs ne viennent à s'appesantir par un amour désordonné de nos corps, et par une attache immodérée à les nourrir : c'est, dis-je, de lire dans l'Evangile cet avertissement si formel et si salutaire, et de voir toutefois combien peu il est pratiqué; *Attendite vobis, ne fortè graventur corda vestra* (Luc. 21).

De là, mes chers auditeurs, de cet attachement suit un autre désordre que j'ai marqué, c'est l'excès. Désordre non moins ordinaire, mais encore plus pernicieux; désordre contre lequel je ne puis m'expliquer avec trop de force, et qui demande toute l'ardeur de mon zèle. La nature se contente du nécessaire, et s'en tient précisément à ce qui lui suffit. Mais la convoitise de l'homme ne sait point ainsi se renfermer dans le besoin; vouloir l'arrêter là, c'est lui opposer une barrière qu'elle franchit bientôt, et lui imposer une loi dont elle tâche par toute sorte de moyens à s'affranchir. Quand est-ce que le Fils de Dieu pourvoit à la subsistance de ces quatre mille hommes dont il se trouvait chargé, et que sa providence, dans une pareille conjoncture, ne pouvait abandonner? Apprenez-le de lui-même. J'ai compassion, dit-il, de ce peuple : pourquoi? parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils souffrent pour demeurer avec moi, et qu'ils sont dépourvus de toutes choses : *Quia jam triduo sustinent me, nec habent quod manducent* (Marc. 8). Si je les renvoie sans leur faire prendre quelque nourriture, ils tomberont dans une défaillance entière : *Et si dimisero eos jejunos, deficient in viâ* (*Ibid.*). Voyez-vous, chrétiens, la nécessité? Mais le Sauveur du monde ne pouvait-il pas prévenir ce besoin, et dès qu'ils entrèrent avec lui dans le désert, leur fournir des vivres en abondance? Il le pouvait sans doute, lui qui fait d'une parole tout ce qu'il lui plaît. Mais s'il n'en use pas de la sorte, c'est,

selon la belle réflexion de saint Basile, pour nous donner à connaître que la seule nécessité doit être notre règle dès qu'il s'agit de la nourriture et des aliments du corps; que ce n'est point un aveugle appétit, puisqu'on ne le peut presque jamais satisfaire dès qu'on l'écoute; que ce n'est point la coutume, puisque souvent elle est vicieuse; que ce n'est point la complaisance, puisque ce serait une complaisance vaine, et qu'elle devient même quelquefois un sujet de raillerie pour le monde; enfin, que ce n'est pas toujours la raison si elle n'est bien épurée, puisqu'en mille rencontres, sous une fausse apparence de nécessité, elle autorise la volupté : *Sub obtentu necessitatis, patrocinium agit voluptatis.* Non pas, après tout, continue le même saint docteur, que la raison, qui est notre première loi, ne pût d'elle-même nous diriger là-dessus et nous conduire, mais parce que le péché l'a affaiblie, elle se laisse aisément tromper par l'habitude du vice, et alors, toute raison qu'elle est, elle ne peut plus être pour nous un guide fidèle et sûr, puisqu'elle ne suit plus ses propres lumières; c'est-à-dire, qu'alors, bien loin d'agir en chrétiens, nous n'agissons pas même en hommes.

Je dis en hommes; et ne pourrais-je pas employer ici la figure du Saint-Esprit, et faire la même comparaison? *Homo cùm in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis* (Psalm. 48); L'homme, cet homme, l'image de Dieu, cet homme marqué du sceau de Dieu, cet homme au-dessus de la bête par le don d'intelligence et par le rayon de la lumière de Dieu qui lui a été communiqué, oubliant le caractère de sa grandeur, s'est honteusement dégradé lui-même; il s'est réduit au rang des brutes insensées : et comment? par un honteux asservissement à sa chair : de sorte qu'il ne lui refuse rien, autant qu'il lui est possible, de tout ce qui la peut remplir? Car c'est ainsi que nous devons entendre cette parole de l'Ecclésiaste, qui a semblé si difficile à quelques interprètes, et dont nos libertins ont prétendu se prévaloir. Concevez-en bien le sens. Salomon, au troisième chapitre de l'Ecclésiaste, dit qu'il a formé une pensée dans son cœur; qu'il s'est imaginé une chose dont il a été comme persuadé, savoir, que l'homme était semblable aux bêtes, et de même condition que les bêtes; qu'il respirait comme les bêtes, qu'il vivait et qu'il mourait comme les bêtes, en un mot, qu'il n'y avait entre lui et les bêtes nulle différence : *Dixi in corde meo : Nihil habet homo jumento amplius.* De là les athées, déterminés à faire valoir tout ce qui favorise leur impiété, ont conclu que l'âme n'est pas plus immortelle que le corps, et ils n'ont pas vu, ou plutôt ils n'ont pas voulu voir ce qui précède immédiatement dans le texte sacré, et qui condamne formellement leur erreur. Car c'est là même que Salomon déclare qu'il a été encore convaincu de cette autre vérité, qu'un jour viendrait où Dieu jugerait le juste et l'impie, et que ce serait dans ce jugement dernier que chaque chose aurait son temps : *Et dixi in corde meo : Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit.* Or, il est évident que ces paroles ne peuvent

s'expliquer de la vie présente, puisque dans la vie présente les justes sont communément plus maltraités que les impies, et les impies plus favorisés que les justes. D'où il s'ensuit qu'il y a donc une autre vie que celle-ci, où les justes et les impies recevront de Dieu chacun ce qui leur sera dû; et par conséquent, que les âmes survivront au corps pour lui être réunies à la fin des siècles. C'est l'invincible raisonnement de Guillaume de Paris. Mais cela étant, pourquoi donc Salomon a-t-il dit que les bêtes sont égales aux hommes, et que les hommes n'ont aucun avantage sur les bêtes? *Et nihil habet homo jumento amplius, et æqua utriusque conditio.* Le voici, selon l'interprétation de saint Jérôme et de plusieurs après lui; c'est-à-dire, répond ce saint docteur, qu'à l'égard des actions sensuelles et animales, comme est celle de manger et de se repaître d'aliments naturels, l'homme ressemble à la bête, et la bête ressemble à l'homme : avec cette différence néanmoins, que l'homme pourrait relever ces actions basses d'elles-mêmes, et tout animales qu'elles sont, les faire d'une manière en quelque sorte spirituelle par les vues qu'il s'y proposerait, et par la règle qu'il y mettrait. Mais quand il n'y garde nul ménagement, qu'il ne veut pas se restreindre à la juste mesure d'une discrétion prudente et sage, dès-là il n'a plus rien au-dessus de la bête : *Et nihil habet homo jumento amplius.* Je dis plus, chrétiens, et je prétends que les bêtes alors commencent à avoir l'avantage sur l'homme. Car enfin, les bêtes ne tombent point dans ces excès infâmes où l'homme se laisse entraîner. Si elles n'ont pas la tempérance par raison et par vertu, du moins l'ont-elles par un instinct de la nature : au lieu que l'homme n'étant pas conduit par cet instinct, et ne se gouvernant pas d'ailleurs selon la droite raison ni selon la foi, il ne l'a ni de l'une, ni de l'autre manière. Quand une fois il s'est abandonné au libertinage de ses sens, à quoi ne se porte-t-il point, dans quelles débauches ne se plonge-t-il point, en quel état ne se réduit-il point? jusqu'à ruiner son corps, ce qui est monstrueux, et ce que nous ne voyons point dans les bêtes; jusqu'à se consumer et à se détruire lui-même.

Quel opprobre pour nous, mes chers auditeurs, et pour nous tous; et en particulier (car je ne puis ici passer sous silence un des plus grands scandales de notre siècle; je dis de notre siècle où nous l'avons vu naître, et où nous le voyons croître tous les jours), quel opprobre en particulier pour les personnes du sexe! Que le sexe soit vain, qu'il soit jaloux d'un agrément périssable, qu'il mette sa gloire à paraître et à briller, ou par la richesse des ornements dont il se pare, ou par l'éclat de la beauté que la nature lui a donnée en partage, c'est une mondanité qu'on lui a reprochée dans tous les temps. Mais que, par une corruption toute nouvelle, il en soit venu à des intempérances qui lui étaient autrefois inconnues; qu'il affecte sur cela une prétendue force, et qu'il s'en glorifie, c'est un abus que l'iniquité de ces derniers âges a introduit parmi nous, et plaise au ciel qu'il n'achève pas de bannir du christianisme toute vertu! Encore

ose-t-on quelquefois demander si ce sont là toujours devant Dieu des excès criminels. Mais je demande, moi, si l'on peut former là-dessus le moindre doute. Faut-il recourir à la morale chrétienne pour résoudre une telle question; et les païens ne s'élèveraient-ils pas contre nous au jugement de Dieu, si nous ne condamnions ces désordres, non-seulement comme des crimes, mais comme des abominations?

Le remède, mes chers auditeurs, je l'ai dit et je le répète, c'est de se resserrer dans ce nécessaire qui suffit à la fragilité humaine; et parce que les excès se commettent plus ordinairement en certaines assemblées, le moyen de se maintenir dans une vie sobre et tempérante, c'est de les éviter, autant que le permettent la charité du prochain et votre état. C'est de méditer souvent ces paroles que saint Augustin confesse avoir été le principe de sa conversion : *Non in comessationibus et ebrietatibus; sed induimini Dominum Jesum Christum* (Rom 13); L'esprit de Dieu n'est point dans ces fréquents repas, ni dans ces fausses joies du monde : mais pour se revêtir de Jésus-Christ, il faut se résoudre à vivre frugalement : *Sobriè vivamus in hoc seculo* (Tit 2). C'est de faire divorce avec ces faux amis et ces compagnons de débauche, qui sont les vrais ennemis de la piété et autant de corrupteurs. C'est de fuir ces maisons publiques où l'intempérance semble être dans un plein règne; de considérer que si l'Eglise en a défendu l'entrée à ses ministres sur les plus grièves peines, si les Pères généralement en ont donné horreur aux chrétiens, c'est parce qu'ils ont cru que si l'excès n'y était pas toujours, au moins l'occasion prochaine de l'excès en était moralement inséparable. Car voilà comme ils en ont jugé, et ce que nous en devons juger nous-mêmes. Après cela que nous restera-t-il? de corriger le troisième désordre, qui est la délicatesse et la sensualité.

Tels sont, en effet, chrétiens, les progrès de l'amour-propre : on ne s'accorde d'abord que le nécessaire; mais du nécessaire on passe ensuite au commode, du commode au superflu, du superflu au délicat, et du délicat enfin au délicieux et au sensuel : or, vous n'ignorez pas combien tout cela est opposé à l'esprit et aux maximes de Jésus-Christ; et, sans en chercher ailleurs les preuves, je m'arrête à celle que me présente l'évangile de ce jour. Hé quoi! Seigneur, dit l'abbé Rupert, en s'adressant à cet Homme-Dieu, les pains que vous faites distribuer à ce peuple épuisé de force et fatigué d'une si longue marche, sont-ce là toutes les douceurs que vous pouviez lui donner? n'aviez-vous rien autre chose dans les trésors de votre providence, et toute la libéralité d'un Dieu devait-elle se borner là? Autrefois, dans le désert, vous nourrissiez les Israélites des mets les plus exquis; vous faisiez tomber autour d'eux les oiseaux du ciel : *Et pluit super eos volatilia pennata* (Psal 77), vous étaient-ils plus chers que ces troupes si zélées pour vous et pour votre divine loi? ceux-là n'étaient que des incrédules, et ceux-ci sont des fidèles; ceux-là se révoltaient contre vous, et ceux-ci veulent vous reconnaître pour leur roi,

ceux-là irritaient votre colère, et ceux-ci excitent votre compassion et votre miséricorde : d'où vient donc, Seigneur, que vous les traitez si différemment des autres? Ah! reprend ce saint abbé, en se répondant à lui-même, nous nous trompons, et nous l'entendons mal; nous ne comprenons pas les desseins de Dieu; mais c'est en cela même que Dieu a fait le discernement de ces deux peuples. Quand il nourrissait si bien les Israélites, ce n'était point par un effet de sa libéralité, mais, au contraire, par un châtiment de sa justice : il condescendait à leurs désirs, mais c'était pour les punir; et dans l'instant même qu'ils goûtaient les viandes qu'ils avaient demandées, l'ire de Dieu et ses vengeances éclataient sur eux : *Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos* (Psalm. 77). Comment cela? parce qu'il n'y a rien de plus pernicieux à l'homme, ni de plus dangereux pour le salut de son âme, que ce qui sert aux délices de son corps : ainsi nous l'apprend l'Esprit de Dieu, ainsi l'ont estimé tous les saints, ainsi l'expérience et la raison nous l'enseignent aussi bien que le christianisme.

Car, où est-ce que se trouve la sagesse, et en quel lieu du monde habite-t-elle : *Sapientia ubi invenitur, et quis est locus intelligentiæ* (Job. 28)? Ce n'est pas, dit le Saint-Esprit, parmi ceux qui vivent dans le plaisir et les délices, on n'y voit que luxe et qu'impureté : *Nec invenitur in terrâ suaviter viventium* (*Ibid.*); et comment pourrait-on réputer sage celui qui entretient délicatement un esclave, et lui donne des forces pour se révolter et pour secouer le joug? or, cet esclave, c'est le corps; et si vous ne le traitez en esclave, si vous le ménagez, si vous lui accordez tout ce qu'il veut, c'est un rebelle que vous nourrissez; il s'élèvera contre les ordres de Dieu, il prendra l'ascendant sur l'esprit, il se rendra le maître et vous perdra. Aussi les saints se sont-ils toujours armés de la pénitence pour le réduire et le tenir dans la servitude. Jean-Baptiste était le précurseur de Jésus-Christ; il avait été sanctifié dans le sein de sa mère; Dieu l'avait prévenu de ses grâces les plus puissantes : de tous les hommes en fut-il un qui dût, ce semble, moins craindre les révoltes de la chair? et cependant quelle vie menait-il dans son désert? fut-il jamais une abstinence plus rigoureuse, et le Fils de Dieu n'a-t-il pas dit de lui : *Venit Joannes, neque manducans neque bibens* (Matth. 11)? Sans cela, prétendre que le corps soit souple à la raison; se promettre d'être exempt de tentations impures, tandis qu'on allume sans cesse le feu de l'impureté, c'est un secret que nous n'avons point encore appris dans la religion, et qui, certes, n'est pas plus connu dans le monde.

Et pourquoi pensez-vous qu'il y ait tant de corruption parmi les grands du monde, et dans les cours des princes? n'en cherchons point d'autre source que celle même que nous a marquée Jésus-Christ : *Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt* (*Idid.*); c'est qu'on y vit mollement, c'est qu'on s'y nourrit délicieusement, c'est que le corps y a toutes ses commodités et toutes ses aises abondamment. Je sais qu'il n'y a point d'état que le vice ne puisse cor-

rompre ; mais après tout il faut convenir que ces conditions médiocres et laborieuses, où les facultés ne permettent pas d'accorder si libéralement à la chair ce qu'elle demande, sont plus à couvert de la contagion, et qu'elle y fait moins de ravages ; au lieu que ce serait une espèce de miracle, si dans ces palais des rois et dans ces maisons des puissants et des opulents du siècle, où la sensualité est sans cesse écoutée et flattée, la vertu ne succombait pas aux atteintes des plus vicieuses passions, et si la parole de l'Ecriture ne s'y accomplissait pas : *Incrassatus, impinguatus, dilatatus* (Deut. 32) ; Ce peuple ne s'est rien refusé, rien épargné, et au milieu d'une affluence somptueuse, il s'est mis dans un embonpoint qui lui fait plaisir et qu'il a bien soin de conserver ; mais que s'ensuit-il de là ? c'est qu'il ne connaît plus le Dieu qui l'a créé, et qu'il l'a renoncé pour se livrer tout entier à lui-même, et ne s'occuper que de lui-même : *Dereliquit Deum factorem suum* (*Ibid.*). Ah ! Seigneur, n'est-ce pas ainsi que ceux à qui vous avez dispensé vos dons avec moins de réserve, les tournent contre vous, et ne vous en font point d'autre hommage que de s'ensevelir, non-seulement dans la vie la plus oisive, mais, par une conséquence immanquable, dans la vie la plus lascive et la plus dissolue ? Cependant, chrétiens, avançons, et, après avoir corrigé dans la réfection du corps les désordres qui s'y peuvent glisser, voyons de quelle perfection elle est capable, et comment nous la devons sanctifier ; c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Chaque chose a sa perfection qui lui est propre ; et quoique le soin de nourrir le corps soit une des actions de la vie les plus grossières et les plus humiliantes pour l'homme, elle ne laisse pas de pouvoir devenir toute sainte, toute divine, dès qu'elle est faite dans la vue de Dieu, et selon la forme que nous en prescrit aujourd'hui le Sauveur du monde. Car voici, chrétiens, comment il élève cette action, tout humaine qu'elle est, à l'ordre surnaturel ; et c'est le modèle que j'ai à vous proposer, et sur lequel vous devez vous régler. Il la sanctifie en trois manières : premièrement, par la bénédiction des viandes et par l'action de grâces qu'il rend à son Père : *Et accipiens septem panes benedixit, et cùm gratias egisset, distribuit* (Marc. 8) ; secondement, par sa présence adorable, voulant que ces troupes répandues dans la plaine pour prendre la nourriture qu'il leur fait distribuer, l'aient pour témoin, pour juge, pour modérateur : *Et præcepit turbæ discumbere super terram* (*Ibid.*) ; enfin, par l'ordre qu'il donne à ses apôtres de recueillir les restes des pains, afin d'en faire part aux pauvres, et de les employer aux œuvres de la charité : *Colligite quæ superaverunt fragmenta ; et sustulerunt quod superaverat de fragmentis septem sportas* (*Ibid.*). Tel est, mes chers auditeurs, le divin exemplaire que nous avons devant les yeux, et auquel nous devons nous

conformer : considérons-le, s'il vous plait, ensemble, et appliquez-vous à me suivre.

Les viandes, dit saint Paul, sont sanctifiées par la parole de Dieu : *Sanctificatur enim cibus per verbum Dei* (1. Tim. 4); et cette parole, selon l'explication des Pères, n'est rien autre chose que l'action de grâces et la bénédiction. Ainsi, concluent-ils, voulez-vous agir en serviteurs de Dieu, en justes, en vrais imitateurs de Jésus-Christ, dans ces repas où vous usez des biens que la Providence vous a fournis? ce que vous avez d'abord à faire, et ce qui doit en premier lieu vous occuper, c'est de lever, à l'exemple même du Fils de Dieu, les yeux et les mains au ciel, pour honorer le souverain Créateur qui vous a formés et qui daigne encore pourvoir à votre conservation. N'est-il pas étrange que vous jouissiez de ses grâces temporelles sans les reconnaître, et peut-il moins exiger de vous qu'une simple vue de l'esprit, et que ce retour de votre cœur? Mais pourquoi bénir les viandes, demande saint Chrysostome? est-ce qu'elles sont impures d'elles-mêmes? non, mes frères, répond ce saint docteur; mais c'est que nous-mêmes, qui les prenons, nous sommes impurs. Ce que je crains, Seigneur, disait dans le même sens saint Augustin, ce n'est pas l'impureté des viandes, parce que je sais qu'elles viennent de vous; mais je crains ma propre impureté, et c'est pour cela que je commence toujours par la prière : *Non ego immunditiam obsonii vereor, sed immunditiam cupiditatis timeo;* car je reconnais par la prière que ce sont des dons de votre main, que vous en êtes l'auteur, et que je les tiens de vous : or, les recevant de la sorte, je les reçois avec respect, avec gratitude, avec amour, et par là même je purifie mon âme. Voilà comment parlait à Dieu ce grand saint, et voilà ce que pratiquaient comme lui et avant lui les premiers chrétiens, suivant le rapport de Philon le juif. Ils ne se faisaient pas seulement connaître en qualité de fidèles dans la célébration des divins mystères, dans la participation du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'attention à sa sainte parole; mais dans ces assemblées mêmes et ces repas où ils se réunissaient. Leur table était sanctifiée aussi bien que leur sacrifice, et l'on y louait Dieu, on l'y glorifiait avec la même religion et la même piété que dans le temple.

Sur quoi saint Ambroise fait cette belle réflexion que je vous prie de remarquer. Ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs, le reconnurent dans la fraction du pain : *Cognoverunt eum in fractione panis* (Luc. 24); comment cela? parce que cet Homme-Dieu, selon sa coutume, et par une cérémonie qui lui était particulière, bénit le pain avant que de le manger. Or, c'est à ce signe, reprend saint Ambroise, qu'il a aussi toujours reconnu, et qu'il reconnaît encore ses vrais disciples : *Ita et discipulos cognoscit.* Disons plutôt, mes chers auditeurs, que c'est à ce signe qu'il devrait et qu'il voudrait nous reconnaître pour ses disciples et pour chrétiens, mais qu'il ne nous reconnaît plus : car, ce saint usage n'est-il pas presque aboli dans le monde? du moins, où n'est-il pas négli-

gé? où n'est-il pas traité de menue pratique et de léger exercice? combien même de ces auditeurs mondains à qui j'en parle, de ces esprits forts ou prétendus forts, m'accusent peut-être présentement de descendre à un détail frivole et puéril? Hé quoi! l'homme vivra des bienfaits de Dieu sans penser à Dieu, et je ne pourrai pas lui rappeler le souvenir de son bienfaiteur qu'il oublie! et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est à ces tables où tout abonde, tandis qu'ailleurs on mange à peine, selon l'expression de l'Ecriture, un pain étroit et mesuré; à ces tables où tout est servi avec tant de propreté, avec tant d'assaisonnements et tant d'apprêts, avec tant de pompe et tant de magnificence, lorsqu'autre part on ne mange qu'un pain de douleur, qu'un pain détrempé dans les larmes et dans les sueurs : c'est dis-je, à ces tables si bien dressées et si bien couvertes, qu'on refusera impunément au souverain Seigneur, de qui seul on tient tout cela, et à qui seul on est redevable de tout cela, les justes hommages qui lui sont dus! Vous en penserez, mes frères, et vous en direz tout ce qu'il vous plaira : pour moi, quoi que le monde en puisse penser, et quoi qu'il en puisse dire, je ne craindrai point de me faire entendre là-dessus, et, pour éviter la censure du monde, je ne me tairai point sur un devoir si légitime et si raisonnable.

Mais on n'est pas là, me répondrez-vous, pour prier; on y est pour se réjouir. Oui, chrétiens, pour se réjouir, je le veux, et je le dis comme l'Apôtre, afin de condescendre en quelque sorte à votre infirmité : *Propter infirmitatem dico* (Rom. 6); encore une fois donc, pour se réjouir, j'y consens; mais pour se réjouir selon les règles prescrites par le même docteur des nations; mais pour se réjouir dans un esprit tout chrétien, avec une modestie et une retenue toute chrétienne : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus* (Philip. 4); mais pour se réjouir dans le Seigneur, selon le Seigneur, comme étant en la présence du Seigneur : *Gaudete in Domino semper, Dominus enim propè est* (*Ibid.*). Prenez garde, s'il vous plaît, comme étant en la présence du Seigneur, et c'est le second degré de perfection que j'ai marqué. Car, ne vous y trompez pas, mes chers auditeurs, vous êtes alors devant Dieu, et vous y êtes, si je l'ose dire, plus que jamais; il est là présent, et plus présent en quelque sorte qu'ailleurs. Ce Père commun se comporte à votre égard comme vous-mêmes vous vous comportez à l'égard de vos enfants; vous les observez en tout temps; mais s'il y a une occasion où ils soient plus en danger de se licencier et où ils aient plus coutume de le faire, c'est alors que vous redoublez votre vigilance, et que vous les éclairez de plus près : telle est l'attention avec laquelle Dieu vous considère et vous examine; il vous suit partout, partout il a les yeux attachés sur vous; mais parce que dans ces réjouissances mondaines, il vous est plus ordinaire de vous échapper; parce que c'est là que vous donnez une plus libre carrière à votre esprit pour se dissiper, à votre langue pour parler, à vos sens pour se contenter, c'est pour cela même aussi qu'il ne vous perd point de vue, et qu'il vous regarde, qu'il vous écoute avec plus

de réflexion : or, le moyen de ne se pas contenir dans une modération sage, lorsqu'on est actuellement frappé de cette pensée : Dieu me voit; et je ne dis pas une parole qu'il n'entende, je ne conçois pas un sentiment qu'il ne lise dans mon cœur, je ne fais rien dont il ne soit témoin ?

C'est une observation bien capable de nous confondre, que celle d'Arnobe. Il nous apprend que les païens consacraient leurs tables aux dieux, afin de s'imposer par là une obligation particulière et une nécessité de n'en approcher jamais, qu'avec circonspection : persuadés que toute action trop libre où ils se laisseraient aller, serait alors une espèce de sacrilége. Voilà pourquoi, dit-il, ils exposaient leurs idoles à la vue des conviés, et ce n'était pas en vain. Car quiconque jetait les yeux sur ces fausses divinités, en devenait plus réservé et plus attentif sur lui-même. Quelle leçon pour nous, chrétiens ! Des dieux imaginaires et en figure, inspiraient aux plus libertins une crainte respectueuse; et à la face du vrai Dieu, on ne garderait nulle règle, nulle mesure, nulle bienséance ! Des infidèles étaient touchés de la présence extérieure d'une idole; et nous, avec les lumières de la foi, nous n'aurions nul égard à la présence intérieure du Seigneur ! De là cet important avis que nous donne saint Chrysostome : *Epulis vestris Christus adsit.* Mes frères, disait ce saint docteur, que Jésus-Christ assiste à tous vos repas; qu'il soit un des conviés, qu'il y tienne la première place, qu'il y reçoive tous les honneurs : c'est-à-dire, portez-y le souvenir de Dieu, n'y perdez jamais le souvenir de Dieu, ayez-y toujours dans l'esprit le souvenir de Dieu. Si cela est, on n'entendra plus à vos tables de ces discours dissolus dont elles ont été jusqu'à présent tant de fois profanées, et qui en faisaient le plus commun entretien, ou plutôt le plus mortel agrément. On n'y débitera plus de ces maximes corrompues, et même si abominables, sur l'usage de la vie, comme si nous ne l'avions reçue que pour jouir de ses plaisirs; sur l'emploi du temps, comme s'il n'était donné que pour se divertir, et que la brièveté de ses années dût être un motif pour les rendre plus voluptueuses et pour les passer avec plus de licence : *Comedamus et bibamus ; cras enim moriemur* (Isaï. 22). On n'y célébrera plus, et l'on n'y exaltera plus tant ces divinités fabuleuses dont les noms portent avec eux les plus sensuelles idées, et expriment les plus grossières et les plus sales passions. On n'y déchirera plus personne, ou par de piquantes railleries, ou par de cruelles médisances : pourquoi ? parce qu'on y respectera la présence de Dieu.

En effet, chrétiens, on respectait bien la seule présence de saint Augustin, jusqu'à n'oser à sa table prononcer une parole qui pût offenser le prochain. Car c'est un point que l'auteur de sa vie a remarqué, et qui sans doute méritait de l'être. Or, si la vue d'un homme était un frein si puissant et faisait une telle impression, que doit faire la vue de Dieu même ? Mais parce que tout présent qu'il est, on l'oublie, et qu'on veut l'oublier; parce que, bien loin de s'en retracer l'image, on l'efface autant qu'il est possible, et l'on cherche à

l'éloigner, qu'arrive-t-il ? nous en avons une peinture bien naturelle, et un exemple bien célèbre, mais bien terrible tout ensemble dans l'Ecriture. Vous savez ce qui est dit de Balthasar. Ce roi de Babylone fit un magnifique repas, où toute sa cour était invitée : *Balthasar rex fecit grande convivium optimatibus suis* (Dan. 5). Jusque-là ce prince n'avait point encore profané les vases sacrés que Nabuchodonosor son père avait enlevés du temple de Jérusalem. Jusque-là il n'avait point fait cet outrage au Dieu d'Israël. Peut-être le craignait-il ; peut-être au fond de son cœur l'honorait-il : mais dans l'ardeur de la débauche, il n'y a plus de considération qui l'arrête ; et dans l'aveuglement où il est plongé, il veut qu'on apporte ces saints vases et qu'ils soient employés aux plus vils ministères. Son exemple entraîne toute l'assemblée. On boit tour à tour dans ces mêmes vases, qui jamais n'avaient été destinés à un pareil usage, et qui ne devaient servir qu'au culte du vrai Dieu. On ne se souvient plus que de ces dieux d'or et d'argent, de ces dieux d'airain et de fer, de ces dieux même de bois et de pierre, à qui la superstition des peuples avait dressé des autels : *Bibebant, et laudabant deos suos aureos et argenteos, æreos et ferreos, ligneosque et lapideos* (Dan. 5). Cependant le Seigneur voyait toutes ces impiétés. Il était invisible pour ces profanateurs ; mais ils ne l'étaient pas pour lui. Balthasar l'éprouva bientôt ; et de quel effroi fut-il saisi, quand tout à coup il aperçut cette main qui, sur la muraille, écrivait son arrêt ? *In eâdem horâ apparuerunt digiti, quasi manus hominis scribentis* (*Ibid.*) ? Ah ! chrétiens, si notre Dieu ne tire pas ainsi le voile pour se montrer à vous dans ces repas et à ces tables où le plaisir vous rassemble, ses regards n'en sont pas moins appliqués sur vous, ni sa main n'en est pas moins prête à tracer, en des caractères de mort, la sentence de votre condamnation. D'où vous devez conclure avec moi, de quelle conséquence est donc pour vous cette règle du prophète royal : *Justi epulentur et exultent in conspectu Dei* (Ps. 67) ; Que les justes aient leurs relâches et leurs récréations, mais en sorte que le Seigneur y ait toujours part et qu'il y préside.

Enfin, mes frères, que vos tables, sanctifiées par une bénédiction toute céleste, sanctifiées par la présence divine, le soient encore par la miséricorde et par votre charité envers les pauvres. Troisième devoir, et dernier degré de perfection. C'est par où le Fils de Dieu finit les saintes instructions qu'il nous donne dans notre Évangile. Car, pourquoi cet ordre que reçurent de lui les Apôtres, de recueillir les restes, et de ne les pas laisser perdre : *Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant* (Marc. 8) ? N'est-ce pas pour vous faire comprendre, que les pauvres doivent être nourris et entretenus du superflu de vos tables, et que vous devez les compter parmi les personnes dont Dieu vous a chargés ? Jamais cet Homme-Dieu ni fit rien d'inutile, ni qui fût absolument superflu. D'où vient donc qu'il multiplia tellement les pains, que de ce qui resta l'on put encore remplir jusqu'à sept paniers ? Ne suffisait-il pas qu'il y en eût assez pour rassasier le peuple ? Non, mes frères, répond saint Chrysostome ; mais voici justement le

mystère de l'aumône. Il fallait qu'il y eût des restes pour les pauvres qui pouvaient survenir, et ces restes alors n'étaient point superflus, puisqu'on les destinait à un si saint usage. C'est pour cela que le Sauveur du monde prend soin de les faire ramasser; et c'est ainsi, riches du siècle, que vous devez pourvoir, selon l'étendue de vos facultés, à ce qu'il y ait dans vos maisons de ces restes, réservés pour les besoins des misérables. Je l'ai dit, et il est vrai : pour vous-mêmes, vous pouvez et vous devez vous tenir au nécessaire; mais en faveur de tant d'indigents qui ne l'ont pas, ce nécessaire, il faut aller au delà, pour être en état de suppléer à ce qui leur manque. Ce que vous faites pour des domestiques, et avec justice, combien est-il encore plus juste de le faire pour ceux qui vous représentent la personne de Jésus-Christ? Ce que vous ne voudriez pas présenter à des domestiques, combien est-il indigne que vous le donniez pour partage à vos frères en Jésus-Christ? Et si des domestiques se ressentent de la somptuosité et de l'abondance de votre table, pourquoi les membres de Jésus-Christ n'en profiteront-ils pas? Car voilà quels doivent être ces restes que Jésus-Christ vous demande par la bouche des pauvres, et qu'il reçoit par leurs mains : *Colligite fragmenta.*

Je pourrais vous proposer ici l'exemple d'un saint Louis, qui, tous les jours, nourrissait dans son palais un certain nombre de ces malheureux que le monde traite avec tant d'indifférence et tant de mépris; qui les faisait asseoir à ses côtés, qui, lui-même, les servait, et qui, bien loin de leur refuser les restes de sa table, souvent par respect mangeait des viandes qu'on leur avait préparées, et n'en voulait user qu'après eux. Mais vous me diriez que c'est porter les choses trop loin. Ce saint roi néanmoins ne croyait rien faire en cela qui fût au-dessous de sa dignité; et si Dieu vous avait une fois touchés des mêmes grâces que lui, j'ose vous répondre, non-seulement que vous feriez tout cela sans peine, mais que vous y trouveriez une onction intérieure, et que vous y goûteriez des consolations que toutes mes paroles ne peuvent exprimer. Quoi qu'il en soit, il n'est point ici question de tout cela, et ce n'est point ce que j'exige de vous. Tout cela était héroïque dans saint Louis, et peut-être serait pour vous un sujet de complaisance et de vaine gloire. Ce que je vous demande, mes chers auditeurs, c'est qu'au lieu de nourrir les pauvres dans vos maisons et à vos tables, comme saint Louis, vous les nourrissiez dans les hôpitaux, où ils sont malades; vous les nourrissiez dans les prisons, où ils sont captifs; vous les nourrissiez dans leurs familles et dans ces tristes demeures où la honte les retient; vous les nourrissiez dans ces communautés religieuses, où ils attendent votre secours, après s'être volontairement dépouillés eux-mêmes de ce qu'ils pouvaient posséder comme vous. Voilà à quoi doivent au moins servir vos superfluités, que vous faites étaler avec tant de faste devant vos yeux, et que vous laissez quelquefois dissiper avec si peu d'ordre et si peu de fruit : *Colligite fragmenta, ne pereant.* Si tout ce superflu périt par votre négligence, par votre insensibilité pour tant d'infirmes, pour

tant d'affligés, pour tant de fidèles à qui vous ne pensez point, et que la misère réduit aux dernières extrémités; si, faute de ce superflu et de l'assistance qu'ils en pourraient tirer, ils périssent eux-mêmes, prenez garde de périr avec eux. Ils périront pour le temps, et vous périrez pour l'éternité; ils perdront une vie mortelle, et vous perdrez une couronne immortelle. En perdant cette vie mortelle, ils pourront être souverainement heureux comme le pauvre Lazare; et en perdant cette couronne immortelle, vous ne pourrez être que souverainement malheureux, comme le riche réprouvé.

Exemple bien touchant, et bien convenable à mon sujet. Je vous renvoie avec cette pensée. Vous savez le sort de ce mauvais riche, dont il est parlé dans l'évangile de saint Luc. Vous savez comment, enlevé de ce monde par une mort imprévue, il fut tout à coup enseveli dans l'enfer. Qu'avait-il fait? est-il dit qu'il se fût enrichi comme tant d'autres, ou par fraude, ou par violence? est-il dit que ce fût un libertin sans religion, ou un homme engagé dans de criminelles habitudes? Non, chrétiens; mais c'était un riche amateur de son corps et vivant dans la bonne chère : voilà son premier crime : *Epulabatur quotidiè splendidè* (Luc. 16). C'était un riche aussi impitoyable pour les pauvres, qu'indulgent pour lui-même. Lazare, couvert d'ulcères et pressé de la faim, languissait à sa porte, et ne voulait que les miettes qui tombaient de sa table, sans qu'il prît soin de lui faire donner un soulagement si léger : voilà le second de ses crimes : *Et erat quidam mendicus nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, cupiens saturari de micis quæ cadebant de mensâ divitis, et nemo illi dabat* (*Ibid.*). Pour cela il est condamné, pour cela il est rejeté de Dieu, pour cela il est précipité dans les flammes éternelles. Daigne le ciel vous préserver d'une si affreuse destinée, et puissiez-vous, ni par l'un ni par l'autre, ne vous y exposer jamais vous-mêmes. Je suis trop grand pour m'asservir à mon corps, disait un païen éclairé de la seule raison naturelle; et moi, doit dire un chrétien éclairé de la foi, je suis appelé à une fin trop noble, et j'ai de trop hautes espérances dans une autre vie que celle-ci, pour les sacrifier aux appétits déréglés de ma chair. Quelle indignité, que cette chair aveugle et périssable occupe toute l'attention d'une âme faite pour Dieu et pour être heureuse de la possession même de Dieu! et quelle honte d'entendre des chrétiens tenir sans cesse ce langage si expressément défendu par Jésus-Christ : Que mangerons-nous, et comment nous traiterons-nous? *Nolite solliciti esse dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus* (Matth. 6)? Car, le christianisme est plein de ces âmes charnelles qui rapportent là toutes leurs pensées, et qui font rouler là-dessus tous leurs entretiens. Mais surtout quelle dureté de ne se rien épargner à soi-même, et de retrancher tout à nos frères qui sont les pauvres; comme si tous les biens n'étaient que pour nous, et qu'ils n'y dussent avoir nulle part; comme si nous devions seuls vivre sur la terre, et qu'ils n'eussent point eux-mêmes de vie à soutenir; comme si Dieu avait eu plus de soin des oiseaux du ciel, que de ces

hommes formés à son image. Ne les oublions pas, mes chers auditeurs; mais, selon le conseil et même le précepte du Fils de Dieu, faisons-nous-en des protecteurs, des patrons, des amis, qui nous reçoivent un jour au banquet céleste, où nous conduise, etc.

POUR LE VIIme DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'Hypocrisie.

Dixit Jesus discipulis suis : Attendite à falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecùs autem sunt lupi rapaces.

Jésus dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravissants.

(S. Matth., ch. 7.)

C'est de tout temps qu'il y a eu de faux prophètes et des hypocrites dans l'Eglise de Jésus-Christ; et c'est à nous, mes chers auditeurs, aussi bien qu'aux premiers disciples, que s'adressent ces paroles de notre adorable Maître. Il n'est rien de plus saint que la piété, rien de plus excellent et de plus divin; mais ne puis-je pas dire avec douleur qu'il n'est rien aussi de plus exposé aux profanations et aux abus, ni rien de plus dangereux que ces âmes artificieuses, qui, sous le voile d'une dévotion apparente, cachent, ou le venin d'une doctrine corrompue ou le dérèglement d'une conduite criminelle? Ceci, chrétiens, m'engagerait à parler aujourd'hui contre l'hypocrisie, si Dieu ne m'avait inspiré un autre dessein, qui, quoique différent de celui-là, ne laisse pas de s'y rapporter, et dont je me promets encore plus de fruit pour la réformation de vos mœurs. L'hypocrisie, dit ingénieusement saint Augustin, est cette ivraie de l'Evangile, que l'on ne peut arracher sans déraciner en même temps le bon grain. Laissons-la croître jusqu'à la moisson, selon le conseil du père de famille, pour ne nous point mettre en danger de confondre avec elle les fruits de la grâce, et les saintes semences d'une piété sincère et véritable. Au lieu donc d'employer mon zèle à combattre l'hypocrisie, j'entreprends de combattre ceux qui, raisonnant mal sur le sujet de l'hypocrisie, ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de funestes impressions, ou s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété. Je veux considérer l'hypocrisie, non pas en elle-même, mais hors d'elle-même; non pas dans son principe, mais dans ses suites; non pas dans la personne des hypocrites, mais dans ceux qui ne le sont pas. En un mot, je veux, autant qu'il m'est possible, vous préserver des tristes effets que produit communément en nous l'hypocrisie d'autrui. Esprit-Saint, vous qui êtes souverai-

nement et par excellence l'esprit de vérité, éclairez-nous et conduisez-nous par votre grâce, afin que nous marchions en assurance dans le chemin du salut, et que nous ne recevions nul dommage de l'imposture et du mensonge. C'est ce que je vous demande par l'intercession de la Vierge à qui vous communiquâtes vos plus pures lumières, et que je salue en lui disant : *Ave.*

Vous avez trop de pénétration, chrétiens, pour n'avoir pas compris d'abord le dessein et le plan de ce discours. Je distingue dans le christianisme trois sortes de personnes, qui, sans être hypocrites ni le vouloir être, se font de l'hypocrisie d'autrui un obstacle essentiel à leur salut. Remarquez-en bien les divers caractères. Les premiers, ce sont les mondains et les libertins du siècle, qui, déclarés contre Dieu et contre son culte, se prévalent ou veulent se prévaloir de l'hypocrisie d'autrui pour autoriser leur libertinage et s'élever contre la vaie piété. Les seconds, ce sont les chrétiens lâches à qui l'hypocrisie d'autrui est une occasion de scandale et de trouble, jusqu'à les dégoûter et à les rebuter de la vraie piété. Et les derniers, ce sont les ignorants et les simples, qui, ne consultant ni leur foi, ni leur raison, se laissent séduire par l'hypocrisie d'autrui, et la prennent pour la vraie piété. Ainsi les impies pensent trouver dans l'hypocrisie d'autrui la justification de leur impiété; les lâches, le prétexte de leur lâcheté; les simples, l'excuse de leur imprudence et de leur témérité. Mais je prétends leur montrer à tous combien leur conduite est insoutenable et leur raisonnement frivole. Je prétends, dis-je, faire voir au libertin combien il est mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, ce sera la première partie. Au lâche, combien il est faible, et coupable dans sa faiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu; ce sera la seconde partie. A l'ignorant et au simple, combien il est inexcusable devant Dieu, lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui; ce sera la troisième partie. Trois points d'une extrême importance, que je traiterai selon que le temps me le permettra. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est l'injustice et la malignité du libertin de prétendre tirer avantage de l'hypocrisie et de la fausse dévotion; et si vous voulez savoir en quoi consiste cet avantage, et quel est là-dessus le secret de sa politique, il me suffit, pour vous en instruire pleinement, de développer ici la remarque de saint Chrysostome, dans un excellent discours qu'il nous a laissé sur cette matière, où il ramasse en peu de mots tout ce qu'on en peut dire de plus sensé et de plus solide; car voici comment il raisonne. Le libertin, dit ce grand docteur, ne manque jamais de se prévaloir de la fausse piété, pour se persuader à lui-même qu'il n'y en a point de vraie, ou du moins qu'il n'y en a point

qui ne soit suspecte, et pour affaiblir par là le reproche qu'elle semble lui faire continuellement de son libertinage. Double prétexte, l'un et l'autre très-dangereux, que lui suggère l'esprit du monde, et qui sont en lui autant d'oppositions formelles à l'Esprit de Dieu. Prenez garde, s'il vous plaît : il veut s'autoriser dans sa vie libertine et déréglée; et parce qu'il voit des gens de bien qui vivent autrement que lui, et dont les exemples le condamnent, que fait-il? il en appelle de cette condamnation à son jugement propre; et s'érigeant de plein droit en censeur du prochain, il prononce sans hésister, que toute cette piété qui paraît dans les autres, n'est qu'hypocrisie et qu'un spécieux fantôme; ou s'il ne va pas jusqu'à porter un arrêt si décisif et si absolu, du moins il tient toute piété qui se montre à ses yeux, pour douteuse, comme s'il n'y en avait aucune sur quoi l'on pût sûrement compter. Damnables principes auxquels il s'attache d'autant plus volontiers, qu'ils sont plus favorables à sa passion, et plus capables de le confirmer dans ses déréglements. Donnons jour encore à ces deux pensées, et tâchez à les bien comprendre.

Comme l'impie est déterminé à être impie, et que la passion à laquelle il s'abandonne l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudrait qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât; et quoiqu'il se reconnaisse pécheur et qu'il fasse profession de l'être, sa joie serait de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plutôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre, et néanmoins très-naturel. Quoi qu'il en soit, de ce sentiment bizarre, il se forme une opinion et se convainc peu à peu que la chose est en effet de la manière qu'il se le figure et qu'il souhaiterait qu'elle fût ; et parce que l'exemple des hypocrites et des faux dévots appuie son erreur et lui donne quelque couleur de vraisemblance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires. Parce qu'il y a des dévots hypocrites, il conclut d'abord que tous le peuvent être : et de là passant plus loin, il s'assure que la plupart et même communément tous le sont. Il s'obstine dans ses désordres par cette vaine persuasion, que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus régulière et avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui ; que la différence qu'il y a entre lui et eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés et plus adroits à se cacher, mais qu'ils ont du reste leurs engagements comme il a les siens. Que pour certains vices grossiers que le seul respect humain leur fait éviter, ils en ont d'autres plus spirituels à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu. Que s'ils ne sont pas débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambitieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés. D'où vient que malgré leur régularité et son libertinage, il a même l'assurance, je devrais dire l'extravagance, de se croire, dans un sens, moins coupable qu'eux, parce qu'il est au moins de bonne foi, et qu'il n'affecte point de paraître ce qu'il n'est pas. Voilà les préjugés d'un libertin, qui vont à effacer, autant qu'il

est possible, de son esprit, toute idée de la véritable piété, et à lui faire juger que tout ce qui s'appelle ainsi n'est qu'une chimère, qu'un nom dont les hommes se font honneur, mais qui ne subsiste que dans leur imagination, qui, dans sa signification propre et rigoureuse, surpasserait la nature, quelque secours qu'elle reçût de la grâce, et qui par conséquent ne se trouve nulle part dans le monde. Voilà, dis-je, de quoi il se prévient, et sur quoi il ne veut rien entendre qui le puisse détromper.

Que s'il est, après tout, forcé de convenir que toute piété n'est pas fausse, du moins prétend-il qu'elle est suspecte, et qu'il y a toujours lieu de s'en défier : or, cela lui suffit; car il n'y a point de piété qu'il ne rende par là méprisable en la rendant douteuse, et tandis qu'on la méprisera, qu'on la soupçonnera, elle sera faible et impuissante contre lui. C'est ce qu'il croit gagner en faisant de ses entretiens et de ses discours autant de satires de l'hypocrisie et de la fausse dévotion. Car, comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie; comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes; comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables, il est non-seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là, à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte et bien intentionnée; ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété, par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel; et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule : la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposaient fortement attaquées; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses infamies; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais dans le fond, la plus mercenaire et la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en

faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage triomphaient. Car, ce sont là, chrétiens, les stratagèmes et les ruses dont le démon s'est prévalu; et tout cela fondé sur le prétexte de l'hypocrisie. Le monde est plein de ces hypocrites, disait le libertin; ils sont au milieu de nous, et nous sommes parmi eux, mais nous ne les connaissons pas, et il n'y a que Dieu qui sonde les cœurs, lequel puisse les distinguer. Que savons-nous si toutes ces vertus qu'on élève si haut, et qu'on nous propose pour modèles, ne sont point de ces hypocrisies colorées qui n'ont qu'une belle face et qu'un certain brillant? Ainsi, dis-je, raisonnait l'impie, et ainsi raisonne-t-il encore tous les jours; par où, comme je viens de le remarquer, il prétend se défendre du témoignage que la piété rend contre lui, et pense avoir droit de la récuser, puisque du moment qu'elle est suspecte, elle perd toute autorité et n'est plus recevable dans ses jugements. Or, je soutiens moi, qu'en cela et en tout le reste, le libertin raisonne mal; et pour renverser son raisonnement, j'en attaque tout à la fois et la conséquence, et les principes. Redoublez, je vous prie, votre attention : car je veux bien d'abord convenir avec le libertin des principes qu'il établit, tout injurieux qu'ils sont à la piété. Je veux bien qu'il n'y ait point de vraie piété dans le monde, ou qu'il n'y ait qu'une piété douteuse : peut-il conclure de là ce qu'il conclut, qu'il n'a donc qu'à demeurer dans sa vie mondaine et déréglée, et que la conduite des autres est une justification de la sienne? Fausse et pernicieuse conséquence. Que toute piété soit bannie du christianisme, ou que toute piété qui paraît dans le christianisme soit sujette à de légitimes soupçons, il y a toujours un Dieu qui doit être adoré en esprit et en vérité; et quand tous les hommes lui refuseraient les justes hommages qui lui sont dus, ils ne lui seraient pas moins dus par chacun des hommes, et chacun des hommes ne serait pas moins criminel en les lui refusant. Il y a toujours une loi qui doit être observée dans tous ses points; et quand tous les hommes la violeraient, chacun des hommes ne serait pas moins obligé de l'accomplir, ni moins coupable en la transgressant. Dieu, en se faisant connaître à nous, ne nous a pas dit : Vous m'honorerez à proportion que le reste des hommes m'honorera, et parce qu'il m'honorera; mais : Vous m'honorerez parce que je mérite de l'être, parce que je suis le Seigneur, parce que je suis votre Dieu : *Ego Dominus, et non alius extra me.* En nous imposant sa loi, il ne nous a pas dit : Vous ferez cela et vous vous abstiendrez de ceci, selon que vous verrez les autres le faire ou s'en abstenir; mais vous le ferez parce que je vous l'ordonne; vous vous en abstiendrez parce que je le défends, et parce que j'ai pouvoir d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parce que j'ai raison d'ordonner l'un et de défendre l'autre; parce qu'il est juste que vous fassiez l'un et que vous vous absteniez de l'autre : *Mandatum quod præcipio tibi* (Deut. 8). Or, indépendamment de la conduite que tiennent et que peuvent tenir tous les hommes, Dieu est toujours Dieu, et par conséquent toujours maître, toujours adorable, toujours digne

de notre culte et de notre obéissance. La Loi est toujours loi, l'Evangile toujours évangile, la raison toujours raison, la justice toujours justice, le bien toujours bien, et le péché toujours péché. D'où il s'ensuit que vous devez toujours l'observer, cette loi, que vous devez toujours le suivre, cet Evangile, que vous devez toujours l'écouter, cette raison, que vous devez toujours la garder, cette justice, que vous devez toujours pratiquer ce bien, et toujours vous préserver de ce péché.

Voici donc ce que devrait se dire à lui-même le libertin, pour raisonner juste : Qu'ai-je affaire de prendre garde à ce que font tels et tels, et que m'importe de savoir si cette piété qu'ils professent est sincère ou affectée? Leur vie n'est pas ma règle. Si ce sont de faux dévots, leur fausse dévotion n'est pas à mon égard un titre pour être mauvais chrétien, pour me livrer impunément à mon ambition, pour m'abandonner aux mouvements de ma passion, pour négliger tous les devoirs de ma religion. Chacun répondra pour soi. Laissons-les vivre comme ils le voudront; mais nous, vivons comme nous le devons. En effet, mes chers auditeurs, si Dieu, dans son dernier jugement, produit contre nous certains exemples, ce ne sera pas le sujet fondamental de notre condamnation, mais ce n'en sera qu'une circonstance. Ce qui décidera de notre éternité bienheureuse ou malheureuse, ce seront nos œuvres; et c'est ce que David avait admirablement compris, et ce qui le soutenait contre la corruption générale de son siècle. En quel état le voyait-il? dans un déréglement universel. Tous se sont égarés, s'écriait-il dans l'amertume de son cœur; tous sont sortis des voies de Dieu : *Omnes declinaverunt* (Psal. 13). Ce n'est partout que licence, qu'impiété, qu'abomination : *Corrupti sunt et abominabiles facti sunt* (Psal. 13). Sous le voile même de la vertu, le vice s'insinue, et de tous ceux qui paraissent les plus adonnés au bien, il n'y en a pas proprement un qui le cherche, ni qui le pratique : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* (*Ibid.*). Cependant quelle conclusion tirait-il de là? en devenait-il moins fidèle à Dieu? en était-il moins zélé pour la loi de Dieu? disait-il : Suivons le torrent; et puisqu'il n'y a plus de piété sur la terre, renonçons-y nous-mêmes et quittons-en tous les exercices? Ah! Seigneur, reprenait ce saint roi, que tout le monde se tourne contre vous et profane vos divins commandements, je m'y attacherai toujours, et je n'oublierai jamais la plus essentielle de mes obligations, qui est de vous servir : *Ego autem non dereliqui mandata tua* (Psal. 118). Ainsi en usa Tobie au milieu de tout un peuple idolâtre et superstitieux. On courait de toutes parts à des veaux d'or pour leur présenter un encens sacrilége, et par une fausse religion on se prosternait devant ces idoles; mais lui, se séparant de la multitude, il allait à Jérusalem reconnaître le vrai Dieu et lui offrir ses vœux : *Hic solus fugiebat consortia omnium, sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini, et ibi adorabat Dominum Deum Israel* (Tob. 1).

Voilà donc la conséquence du libertin détruite. Mais si je remonte

jusqu'aux principes sur lesquels il s'appuie, je ne le trouve pas mieux établi dans son injuste prétention. Car quoique je sois le premier à déplorer la triste décadence du christianisme, et quoique je déclame si souvent et si hautement contre les désordres qui y règnent, et qui se sont glissés jusque dans la pratique de la piété, je n'ai garde néanmoins de confondre le bon grain avec l'ivraie; et convenant avec vous qu'il y a des hypocrites, je n'en suis pas moins persuadé qu'il y a des âmes solidement et vraiment vertueuses. Non, mes frères, Dieu n'a point tellement abandonné son Eglise, qu'il ne se soit réservé de parfaits adorateurs, comme autrefois il s'en réserva parmi les Juifs, lorsque cette aveugle nation tomba dans l'infidélité. Nous voyons encore des hommes tels que la religion les demande, dont la vie exemplaire nous peut servir de modèle. Nous voyons des femmes, des vierges, dont la ferveur nous édifie et dont la dévotion ardente, charitable, humble, désintéressée, a tous les caractères de la sainteté évangélique. Outre ceux ou celles que la Providence, par une vocation particulière, a renfermés dans les solitudes et dans les cloîtres, il y en a dans tous les états : il y en a jusqu'à la Cour; et si le libertin les méconnaît, ils ne feront pas moins devant Dieu sa condamnation, parce qu'il affecte de les méconnaître; parce qu'il ferme volontairement les yeux pour ne pas apercevoir ces lumières, dont l'éclat l'importune en lui découvrant sa misère; parce qu'il ne tâche à les éteindre, du moins à les obscurcir, qu'afin de se dérober à lui-même la connaissance de son iniquité, et de s'épargner les remords que cette vue excite malgré lui dans son cœur. S'il était de meilleure foi, il rendrait gloire à Dieu et justice à la vertu; il s'humilierait, il se confondrait, et peu à peu cette confusion salutaire le convertirait. Mais comme il ne veut, ni se confondre et s'humilier, ni changer et se convertir, il conteste ce qu'il y a de plus évident; il l'interprète, non selon la vérité ni selon les apparences, mais selon son gré et son intérêt. Si le public se déclare, il tient seul contre ce jugement public, et il imagine des raisons de soupçonner où personne ne forme le moindre doute. Mais grâces immortelles vous en soient rendues, Seigneur! vous êtes encore connu en Israël, et votre saint nom est encore révéré sur la terre. En vain le pécheur et le mondain s'inscrit en faux contre tout ce qu'on lui rapporte et tout ce qu'il voit : ce qui reste de piété dans le monde, ne porte pas moins témoignage contre son péché; et de ne vouloir pas céder à la force et à l'évidence de ce témoignage, bien loin de l'excuser, c'est ce qui redouble son crime. Mais que sais-je, dit-il, ce qui se passe dans l'âme, et si l'intérieur répond à ces beaux dehors qui frappent les yeux? Et moi je lui dis : Pourquoi, mon cher auditeur, de deux partis, prenez-vous le moins favorable; et sur un soupçon vague et sans nulle preuve particulière, pourquoi voulez-vous que ces dehors trompent toujours, parce qu'ils trompent quelquefois? Mais ces exemples, ajoute-t-il, de vertus véritables et incontestables sont bien rares. Il est vrai; mais quoique rares, ce seront toujours des titres convaincants pour justifier l'arrêt

que Dieu prononcera contre vous : car il est en votre pouvoir de les imiter; et d'ailleurs le Fils de Dieu vous a fait expressément entendre que le nombre de ses élus est très-petit, et qu'il faut se conformer à ce petit nombre, qu'il faut marcher avec ce petit nombre, qu'on ne peut être sauvé que dans ce petit nombre. Heureux si désormais vous le suivez, et si vous cessez d'en être l'injuste censeur, pour en devenir le fidèle imitateur. Heureux qui le suivra comme vous. Mais parlons présentement au chrétien lâche, et montrons-lui combien il est faible et coupable dans sa faiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner si l'hypocrisie dont les libertins profitent pour se confirmer dans leur libertinage, est aux chrétiens faibles et tièdes un sujet de trouble, et une tentation dangereuse pour les détourner de la vraie piété. Le démon, qui est le père du mensonge, étant par la même raison le père de l'hypocrisie; et Dieu, comme nous l'apprenons de l'Evangile, lui permettant de se servir de l'hypocrisie pour perdre même, s'il était possible, les élus, on peut dire qu'il n'y a rien en cela qui ne soit très-naturel. Il s'agit seulement de bien établir en quoi consiste cette tentation, afin de la pouvoir détruire, et de bien connaître le mal qu'elle cause, pour y apporter le remède; et c'est ce que vous attendez maintenant de moi. Or, je trouve que cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens faibles. Car premièrement, elle leur imprime une crainte servile de passer dans le monde pour hypocrites et pour faux dévots; et cette crainte leur est un obstacle à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion. Secondement, elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, disent-ils, sur ce que la piété, quoique solide en elle-même et estimable devant Dieu, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes et à la malignité de leur jugement. Enfin, ils tombent par là dans un abattement de cœur, qui va souvent jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plutôt que de s'engager à soutenir la persécution, c'est-à-dire, à essuyer la raillerie, qu'ils se persuadent que ce reproche odieux, ou même que le simple soupçon d'hypocrisie leur attirerait. De savoir, mes chers auditeurs, si en tout cela ils sont excusables, c'est ce que nous allons examiner; mais auparavant comprenez quel est leur état, ou pour mieux dire, leur désordre : le voici.

Ils voudraient s'attacher à Dieu et faire profession de le servir; mais ils craignent de passer pour hypocrites, et cette crainte les arrête. Car voilà ce que nous voyons tous les jours, nous, ministres de Jésus-Christ, secrets confidents des âmes et dépositaires de leurs sentiments; voilà ce qui fait perdre à nos exhortations les plus pathétiques toute leur vertu, et ce qui rend notre ministère inutile auprès de tant de chrétiens lâches. Ils ont du penchant pour la piété; ils

connaissent là-dessus leurs obligations, et ils seraient très-disposés à y satisfaire. Nous tâchons à les y porter, nous leur en représentons l'importance et la nécessité. Ils nous écoutent, ils goûtent tout ce que nous leur disons, ils en paraissent édifiés, et il semble qu'ils soient déterminés à le mettre en pratique. Mais dès qu'il faut faire le premier pas, une malheureuse réflexion survient, et c'est assez pour les retenir : Que pensera-t-on de moi, et à quels raisonnements vais-je m'exposer? croira-t-on que c'est la piété qui me fait agir? on se figurera que j'ai mes vues, et que je tends à mes fins ; on empoisonnera mes plus saintes actions; on donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, et l'on en rira. N'est-ce pas ainsi qu'on demeure dans un état de vie d'où l'on souhaiterait de sortir, et que pour éviter une hypocrisie, du moins pour en éviter la réputation et le nom, on tombe, pour ainsi dire, dans une autre? Car si c'est une hypocrisie d'avoir les dehors de la piété, sans en avoir le fond, n'en est-ce pas une d'avoir dans le cœur l'estime de la piété, le désir de la piété, les sentiments de la piété, et d'affecter des dehors tout opposés; de condamner en apparence ce qu'intérieurement on approuve, et d'approuver ce qu'intérieurement on condamne, de se déclarer pour le monde et d'en suivre les voies corrompues, lorsqu'on en connaît la corruption, qu'on en a même une secrète horreur, et qu'on gémit de s'y voir engagé ; de s'éloigner de Dieu et de quitter ses voies, lorsqu'on juge que ce sont les plus droites et les plus sûres, et qu'une heureuse inclination, soutenue de la grâce, nous y attire; en un mot, de se montrer tout autre qu'on n'est en effet? Quoi qu'il en soit, voilà où en sont réduits une multitude infinie de chrétiens; voilà l'esclavage où leur lâcheté les tient asservis. Au lieu de prendre l'esprit de saint Paul, cet esprit généreux et saintement libre, cet esprit supérieur au monde, et à tous ses discours, cet esprit élevé et indépendant; au lieu de dire, comme cet apôtre : *Mihi autem pro minimo est ut à vobis judicer, aut ab humano die* (I. Cor. 4). Pour moi je suis peu en peine de quelle manière vous parlerez, ou quelque homme que ce soit, quand il s'agit de ce que je dois à mon Dieu. Accusez-moi tant qu'il vous plaira, de déguisement et d'hypocrisie; pourvu que j'en sois innocent devant celui qui est mon juge, je me consolerai, et de votre jugement j'en appellerai au sien : *Qui autem judicat me, Dominus est* (*Ibid.*). Au lieu d'entrer dans cette disposition vraiment chrétienne, ils se laissent prévenir des fausses idées d'une prudence toute charnelle, et vivent dans une servitude plus honteuse mille fois que tous les mépris dont ils se font de si vains fantômes.

Ce n'est pas tout. De cette crainte, dont les serviteurs mêmes de Dieu ne sont pas exempts, suit le dégoût de la piété, et la raison en est évidente. Car, comme a remarqué saint Chrysostome, n'y ayant rien dans le monde de plus méprisable, ni de plus méprisé que l'hypocrisie; et un certain amour-propre, qui subsiste en nous jusque dans les plus saints états, se trouvant blessé du seul soupçon de ce vice, nous devons aisément et naturellement nous dégoûter de ce qui

nous expose à ce soupçon. Or, à moins d'une grâce forte qui nous élève au-dessus de nous-mêmes, et qui guérisse sur ce point notre faiblesse, nous nous imaginons, et nous croyons même en avoir l'expérience, que c'est là le sort de la piété, et qu'il est presque impossible de l'embrasser et de la pratiquer, sans avoir tous les jours cette peine à soutenir, c'est-à-dire, sans être tous les jours, sinon condamné, au moins soupçonné d'hypocrisie. Et parce qu'un tel soupçon est en lui-même très-humiliant, et que la délicatesse de notre orgueil ne le peut souffrir, de là vient qu'ébranlés, ou, si vous voulez, que fatigués de cette tentation, nous perdons peu à peu la joie intérieure, qui est un des plus beaux fruits de la piété; que nous nous rebutons de ses pratiques; que nous devenons tièdes, languissants, pusillanimes sur tout ce qui regarde le culte de Dieu; que nous n'accomplissons plus les obligations du christianisme qu'avec cet esprit de chagrin, qui, selon saint Paul, en corrompt toute la perfection et tout le mérite.

Mais si la persécution du monde se joint à cela, je veux dire, si ce dégoût de la piété vient encore à être excité par les paroles piquantes et par les insultes, on succombe enfin, on se relâche, on se dément. Cette persécution de la piété, sous le nom d'hypocrisie, se présentant à l'esprit, on s'en fait un monstre et un ennemi terrible. En se consultant soi-même, on n'y croit pas pouvoir résister, on désespère de ses forces, on se défie même de celles de la grâce, on quitte entièrement le parti de Dieu; et plutôt que d'être traité d'hypocrite, on devient impie et libertin. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les trois déplorables effets de cette tentation dont je voudrais vous préserver. Or, je prétends que ce scandale est très-déraisonnable, et qu'à l'égard d'un homme chrétien, il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs. Suivez ceci, s'il vous plait.

Je soutiens qu'un chrétien n'a jamais de sujet légitime pour craindre qu'on le mette au rang des hypocrites et des faux dévots : pourquoi? parce qu'il lui est aisé, pour peu qu'il fasse de réflexion sur sa conduite, de se garantir de cette tache; parce qu'il sait fort bien comment il peut servir Dieu de telle sorte, que le monde même soit convaincu de sa droiture; parce qu'il ne tient qu'à lui d'allier, quand il voudra, l'exercice d'une piété solide devant Dieu, et la réputation d'une parfaite sincérité devant les hommes. Car, quoiqu'en matière de religion il y ait eu en tout temps de l'artifice; quoiqu'il soit vrai que les apparences sont trompeuses; quoique le discernement en soit quelquefois difficile, et que les hommes s'y laissent assez souvent tromper, il faut après tout convenir que la vraie vertu a certains traits éclatants par où elle se fait bientôt connaître. C'est une lumière, dit saint Augustin, qui, en découvrant toutes choses, se découvre encore mieux elle-même; c'est un or pur qui se sépare sans peine de tous les autres métaux; c'est un modèle qui ne peut être si bien contrefait qu'il ne se distingue toujours de ses copies. J'avoue que la sainteté a des caractères équivoques capables de séduire; mais aussi en a-t-elle d'infail-

libles, qui, lui étant uniquement propres, ne peuvent être suspects. Une humilité sans affectation, une charité sans exception et sans réserve, un esprit de douceur pour autrui et de sévérité pour soi-même, un désintéressement réel et parfait, une égalité uniforme dans la pratique du bien, une soumission paisible dans la souffrance : tout cela est au-dessus des jugements mauvais, et l'on ne s'avise point de donner à tout cela le nom d'hypocrisie. Nous avons donc tort de prétexter, pour excuse de nos relâchements dans la voie de Dieu, cette malignité du siècle qui, en fait de dévotion, confond le vrai avec le faux. La malignité du siècle ne va point jusque-là. Soyons humbles, renonçons à nous-mêmes, marchons simplement et de bonne foi, et le monde, tout injuste qu'il est, nous fera justice. Tenons-nous dans le rang où Dieu nous a mis, par un saint attachement à ses ordres, et on ne nous confondra point avec ceux qui falsifient, ou qui altèrent son culte. Faisons luire, selon la règle de l'Evangile, cette lumière de notre foi, par l'édification de nos œuvres; et les hommes, glorifiant Dieu dans nous, seront les premiers à nous en rendre le témoignage. Que jamais donc une crainte vaine d'être pris pour ce que nous ne sommes pas, j'entends pour hypocrites, ne nous empêche d'être constamment ce que nous devons être, je veux dire, chrétiens.

Il en est de même des deux autres effets du scandale que je combats. Vous dites que le malheur de la piété, d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie, est ce qui vous en fait naître le dégoût; et moi je vous réponds avec saint Jérôme, que c'est ce qui vous en doit inspirer le zèle; et que s'il y a une raison qui vous oblige indispensablement de prendre à cœur ses intérêts, c'est cette même iniquité des hommes dans la liberté qu'ils se donnent de soupçonner et de juger ceux qui la professent : pourquoi cela? parce que c'est à vous de vous opposer à cette iniquité, de détruire ces soupçons, de réfuter ces jugements, et de montrer par votre vie que, quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs. C'est à vous, dis-je, d'en être une preuve, et d'en convaincre le libertinage. Car, qui le fera, si ce n'est vous, qui connaissez Dieu, et qui, par l'expérience des dons de sa grâce, savez combien il est honorable et avantageux d'être à lui? Mais comment le ferez-vous, si vous vous dégoutez de son service, si par votre délicatesse, ou plutôt par votre lâcheté, vous vous éloignez de la piété, par la raison même qui vous engage à être encore plus zélé pour elle et à vous y attacher avec plus d'ardeur? Ainsi, ce que vous alléguez pour justifier ce dégoût, est justement ce qui le rend criminel. En effet, chrétiens, il est hors de doute que dans les temps où l'hypocrisie règne le plus, c'est alors que les véritables fidèles ont une obligation plus étroite de s'intéresser pour Dieu, et pour la pureté de son culte; et comme nous pouvons dire, à notre honte, que le siècle où nous vivons est un de ces siècles malheureux, puisqu'il est certain que jamais l'abus de la dévotion apparente et déguisée n'a été plus grand qu'il est aujourd'hui, de là je conclus que jamais Dieu n'a

exigé de nous plus de ferveur ; et que ce qu'il y a parmi nous de vrais chrétiens, bien loin de s'affliger, de se refroidir dans cette vue, doivent s'enflammer d'un feu tout nouveau pour la loi de Dieu, s'en déclarant tout haut, comme ce brave Machabée, et y attirer les autres par leur exemple : *Omnis qui habet zelum legis, exeat post me.* (I. Machab. 2).

Mais pour cela, direz-vous, il faut se résoudre à être persécuté du monde. Hé bien ! mon cher auditeur, quelle conséquence tirez-vous de là? Quand il s'agirait d'être persécuté, devriez-vous renoncer au parti de Dieu? Faudrait-il abandonner la piété, parce que le monde lui est contraire? Ces persécutions que le libertinage vous susciterait, auraient-elles quelque chose de honteux pour vous? En pourriez-vous souhaiter de plus glorieuses? La seule consolation de les endurer pour une si digne cause ne devrait-elle pas, non-seulement vous remplir de force, mais de joie? Ah ! chrétiens, quels sentiments doivent produire en nous ces paroles du Sauveur : *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cùm venerit in majestate suâ* (Luc. 9) ! Si quelqu'un rougit de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père. Une telle déclaration, qui a inspiré tant de hardiesse et tant de courage aux confesseurs de la foi, ne suffit-elle pas pour détruire au moins dans votre esprit le scandale de votre propre faiblesse ; et si vous y succombiez, que pourriez-vous répondre à Jésus-Christ, je ne dis pas dans le jugement exact et rigoureux que vous aurez un jour à subir, mais dès à présent, et dans le secret de votre conscience? Seriez-vous bien reçus, ou bien recevables à dire que vous n'avez pu consentir qu'on vous traitât d'hypocrites, et que cela seul a ralenti votre zèle, et vous a empêchés de rien entreprendre, ni de rien exécuter pour Dieu ? Et qu'auriez-vous donc fait, mon cher auditeur, si vous aviez été aussi rudement attaqué que les martyrs? Comment auriez-vous soutenu les affreuses épreuves par où ils ont passé ? Comment auriez-vous résisté jusqu'à l'effusion de votre sang, si vous ne tenez pas contre une légère contradiction? Voilà ce que je pourrais vous répondre. Mais je n'ai pas même besoin de tout cela pour vous faire voir combien ce prétendu scandale que vous cause l'hypocrisie, est mal fondé. La seule erreur où vous êtes, que le monde, sous le nom d'hypocrisie, persécute la vraie piété, est ce qui vous a fait prendre jusqu'ici de si fausses mesures. Vous vous trompez, chrétiens; le monde, tout impie qu'il est, ne persécute point absolument la vraie piété. Autant qu'il a de peine à en convenir et à la reconnaître pour vraie, autant, dès qu'il la connaît telle, est-il déterminé à l'honorer. C'est un hommage qu'il lui rend, et dont il ne se peut défendre. Et quoiqu'en la respectant il se condamne lui-même, aux dépens de lui-même, il la respecte jusqu'à sa propre condamnation. Pratiquez la piété avec toutes les conditions que je vous ai marquées, le monde que vous craignez vous donnera les justes éloges qui vous seront dus. Ainsi, vous n'aurez nul prétexte de vous scandaliser par faiblesse de

l'hypocrisie d'autrui; et il ne vous restera plus qu'à ne vous y laisser pas surprendre par simplicité. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une remarque de saint Chrysostome, que s'il n'y avait point dans le monde de simplicité, il n'y aurait point de dissimulation ni d'hypocrisie; et la preuve qu'il en donne est convaincante : parce que l'hypocrisie, dit-il, ne subsiste que sur le fondement et la présomption de la simplicité des hommes et qu'il est évident que l'hypocrite renoncerait à ce qu'il est, s'il ne s'assurait qu'il y aura toujours des esprits faciles à tromper, et capables d'être surpris par ses artifices. En effet, chrétiens, on s'y laisse surprendre tous les jours; et ce qui est bien terrible, quand on l'examine selon les règles de la conscience et du salut, on s'y laisse surprendre jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Deux désordres, sources d'un million d'autres, et qui, pour l'importance de leurs suites, demanderaient un discours entier, si l'heure ne me pressait de finir.

On quitte le chemin de la vérité, et on s'égare dans des erreurs pernicieuses, parce qu'on se laisse éblouir par l'éclat d'une spécieuse hypocrisie; et c'est par là, comme l'observe le chancelier Gerson, et comme je vous l'ai donné moi-même plus d'une fois à connaître, c'est par là que presque toutes les hérésies ont fait des progrès si surprenants, et qu'elles ont corrompu la foi de tant de chrétiens. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui arrivait, et ce que Dieu permettait par un secret impénétrable de sa providence. On voyait des hommes qui, pour donner du crédit à leurs nouveautés, et pour autoriser leurs sectes, prenaient tout l'extérieur de la piété la plus scrupuleuse et la plus rigide, et qui, s'introduisant par cette voie, répandaient leur venin dans les parties les plus saines de l'Eglise. Ils n'avaient qu'à paraître, revêtus, comme parle l'Évangile, de cette peau de brebis qui les couvrait, pour attirer les peuples à leur suite. Au seul nom de réforme, qu'ils faisaient partout retentir, chacun applaudissait; les ignorants étaient prévenus, les gens de bien gagnés, les dévots charmés. Tout cela dans la plupart n'était que l'effet d'une simplicité populaire, je l'avoue ; mais cette simplicité, séduite par l'hypocrisie, ne laissait pas de faire des approbateurs, des fauteurs, des sectateurs de l'hérésie, c'est-à-dire, des prévaricateurs de leur foi, et des déserteurs de la vraie religion. S'ils avaient su que ces hérésiarques travestis en brebis étaient au fond des loups ravissants, ils auraient été bien éloignés de s'attacher à eux ; mais, parce qu'ils étaient simples sans être prudents, ils les suivaient en aveugles, et tombaient avec eux dans le précipice.

Voilà ce qui touche l'intérêt de la vérité : en est-il de même de l'équité et de la justice, dans le commerce et la société des hommes? Oui, mes frères, répond saint Bernard, traitant ce même sujet.

Comme, par l'illusion et par la surprise de l'hypocrisie on s'engage dans l'erreur au préjudice de la vérité, aussi, par la même surprise, s'engage-t-on souvent à soutenir l'injustice contre le bon droit, le crime contre l'innocence, la passion contre la raison, l'incapacité contre le mérite, et cet abus est encore plus commun que l'autre. Vous savez, chrétiens, ce qui se pratique, et l'expérience du monde vous l'aura fait connaître bien mieux qu'à moi. Qu'un homme artificieux ait une mauvaise cause, et qu'il se serve avec adresse du voile de la dévotion, dès-là il trouve des solliciteurs zélés, des juges favorables, des patrons puissants, qui, sans autre discussion, portent ses intérêts, quoiqu'injustes, et qui, sans considérer le tort qu'en souffriront de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection et en l'appuyant. Que, sous ce déguisement de piété, un homme ambitieux et vain prétende à un rang dont il est indigne, et qui ne lui est pas dû, dès-là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, et qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habilité : pourquoi? parce qu'ils sont, pour ainsi dire, fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin, qu'un homme violent et passionné, mais en même temps hypocrite, exerce des vexations, suscite des querelles, trouble par ses entreprises le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, et qu'en tout cela il fasse le personnage de dévot, dès-là il est sûr d'avoir des âmes dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qu'il opprime, et qui, ne jugeant des choses que par cette première vue d'une probité fausse et apparente, justifieront les passions les plus visibles, et condamneront la vertu même : car c'est ainsi que l'hypocrisie, en imposant à la simplicité, lui fait commettre sans scrupule les plus grossières injustices, et je serais infini si j'en voulais produire toutes les espèces.

On demande donc si ceux qui se laissent surprendre de la sorte, sont excusables devant Dieu. Ecoutez, chrétiens, une dernière vérité d'autant plus nécessaire pour vous, que peut-être n'en avez-vous jamais été instruits; on demande, dis-je, si les égarements dans la foi, et si les défauts de conduite qui blessent la charité et la justice envers le prochain, seront censés pardonnables au tribunal du souverain juge, parce qu'on prétendra avoir été trompé et séduit par l'hypocrisie. Et moi je réponds que cette excuse sera l'une des plus frivoles dont un chrétien se puisse servir : pourquoi cela? par deux raisons tirées des paroles mêmes de Jésus-Christ, et qui ne souffrent point de réplique. Parce que Jésus-Christ, prévoyant les maux que devait produire cet éclat de la fausse piété, ne nous a rien tant recommandé dans l'Evangile, que de nous en donner de garde; que d'y apporter tout le soin d'une sainte circonspection et d'une exacte vigilance; que de ne pas croire d'abord à toutes sortes d'esprits, que de nous défier particulièrement de ceux qui se transforment en anges de lumière; en un mot, que de nous précautionner contre ce levain dangereux des Pharisiens, qui est l'hypocrisie : *Attendite à fermento*

Pharisæorum, quod est hypocrisis (Luc 12); faites-y attention, défendez-vous-en : *Attendite.* Or, c'est à quoi nous ne pensons jamais, vivant sur cela dans une négligence, ou, pour mieux dire, dans une indifférence extrême, donnant à tout, ne discernant rien, nous comportant comme si nous étions peu en peine d'y être surpris, et même comme si nous voulions l'être. Et ne le voulons-nous pas en effet, surtout quand cette illusion satisfait notre vanité ou notre curiosité? d'où je conclus que, s'il en arrive des désordres, c'est-à-dire, si notre foi ou notre charité viennent à en être altérées, bien loin de mériter grâce, nous sommes doublement coupables auprès de Dieu, et du désordre causé par notre erreur, et de notre erreur même, parce que l'un et l'autre vient de notre désobéissance, en n'observant pas ce précepte du Sauveur : *Attendite à fermento Pharisæorum.*

Car enfin, mes frères, disait saint Bernard, si l'on avertissait un voyageur qu'il y a un précipice dans son chemin dont il doit se préserver, et que, négligeant cet avis salutaire, et marchant au hasard, il s'y jetât par son imprudence, ne serait-il pas inexcusable dans son malheur? or, voilà justement notre état. Jésus-Christ nous a dit, en termes exprès : Prenez bien garde, parce qu'il s'élèvera de faux prophètes qui viendront sous mon nom, qui auront l'apparence de la sainteté, qui feront même des prodiges, et qui, par ce moyen, en pervertiront plusieurs; et je vous le prédis afin qu'ils ne vous séduisent pas : *Videte ne quis vos seducat* (Matth. 24). C'est ainsi qu'il nous a parlé, et cette leçon, encore une fois, est celle de tout l'Evangile que ce divin Maître semble avoir eu plus à cœur de nous faire comprendre : cependant c'est celle que nous voulons comprendre le moins. Notre unique règle est de nous abandonner sur ce point à notre caprice; et il n'y a rien où nous affections davantage d'agir par la préoccupation de nos idées, sans vouloir écouter notre raison, ni notre foi, pour peu que notre foi et notre raison s'opposent à notre goût, et contredisent les sentiments de notre cœur. Après cela, si nous faisons de fausses démarches, et si nous nous égarons dans les voies du salut, pouvons-nous prétendre que notre simplicité soit un sujet légitime de justification pour nous? Mais, quelque précaution que l'on y apporte, il est difficile de n'être pas trompé par l'hypocrisie. Vous le dites, et moi je soutiens qu'après les règles admirables que Jésus-Christ nous a données, il n'est rien de plus aisé que d'éviter cette surprise dans les choses dont nous parlons, qui sont celles de la conscience et du salut éternel : car, en matière de religion, par exemple, cet Homme-Dieu nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité était la soumission à son Eglise; que hors de là toutes les vertus qui se pratiquaient n'étaient qu'hypocrisie et que mensonge, et que quiconque n'écoutait pas son Eglise, fût-il un ange descendu du ciel, il devait être regardé comme un païen et comme un publicain. S'il arrive donc que, sans avoir égard à une instruction si positive et si importante, nous nous attachions à un parti où cet esprit de soumission ne se trouve pas, dès-là, quoique séduits par l'hypocrisie,

nous sommes criminels, et notre erreur est une infidélité ; et voilà ce qui confondra, dans le jugement de Dieu, tant d'âmes réprouvées, qui, par une simplicité pleine d'indiscrétion, ont adhéré aux sectes et aux hérésies, sous ombre d'une réforme imaginaire. Car, de quelque bonne foi qu'aient été, à ce qu'il semble, ceux qui se sont engagés dans le schisme de Luther, ou dans celui de Calvin, s'ils avaient suivi la règle du Fils de Dieu, et s'ils en avaient fait la juste application qu'ils en pouvaient et qu'ils en devaient faire, ils auraient aisément découvert le piége qu'on leur dressait et l'écueil où ils se laissaient conduire. Et il ne faut point me répondre qu'ils allaient où ils croyaient voir le plus grand bien ; car c'est par là que tant d'âmes chrétiennes, quittant la voie simple de la piété pour marcher dans des voies plus hautes, mais détournées, se sont perdues et se perdent tous les jours. Malheur que sainte Thérèse déplorait autrefois, et pour lequel Dieu la suscita, afin de nous donner dans sa personne l'idée d'une conduite prudente et droite. C'est, dis-je, par là, que le démon, non-seulement du bien, mais du plus grand bien, les fait tomber dans l'abîme : démon que Marie, toute remplie de grâce qu'elle était, appréhenda, quand elle se troubla à la vue d'un ange, se défiant d'autant plus de ce qu'il lui proposait, que c'étaient des mystères plus sublimes ; démon dont saint Paul, tout ravi qu'il avait été au troisième ciel, craignait les ruses et les artifices, quand il disait : Nous n'ignorons pas ses desseins, et nous ne savons que trop que cet esprit de ténèbres se montre souvent sous la forme d'un esprit de lumière ; démon que les Apôtres eux-mêmes redoutaient, lorsque, voyant Jésus-Christ ressuscité, ils s'écriaient que c'était un fantôme, ne se fiant pas à leurs propres yeux, ni à la présence de cet Homme-Dieu ; démon, dit saint Bernard, qui, de quatre persécutions dont l'Eglise a été affligée, y entretient la plus dangereuse. La première a été celle des tyrans, qui, par la cruauté des supplices, ont voulu arrêter l'établissement de la foi ; la seconde, celle des hérésiarques, qui, par la nouveauté de leurs dogmes, ont corrompu la pureté de la doctrine ; la troisième, celle des catholiques libertins, qui, par leurs relâchements, ont perverti la discipline des mœurs ; mais la dernière et la plus pernicieuse est celle des hypocrites, qui, pour s'insinuer et pour se faire croire, contrefont la piété, et la plus parfaite piété. Il est donc de notre devoir, et d'une nécessité indispensable, d'user de toute notre vigilance pour nous tenir en garde contre eux : sans cela, Dieu nous menace de nous comprendre dans l'anathème qu'il lancera sur leur tête : *Et partem ponet cum hypocritis* (Matth. 24) ; et parce que le Sauveur des hommes nous avertit de joindre toujours la prière à la vigilance, c'est encore une obligation pour nous d'avoir recours à Dieu, et de lui dire souvent avec son prophète : *Notam fac mihi viam in quâ ambulem, quia ad te levavi animam meam* (Ps. 142) ; Montrez-moi, Seigneur, la route où je dois marcher ; ne permettez pas qu'une trompeuse illusion m'aveugle. Le monde est rempli de faux guides, d'autant plus à craindre qu'ils sont plus adroits à se cacher, et que leurs in-

trigues sont plus secrètes : c'est pour cela que je m'adresse à vous, ô mon Dieu ! afin que vous m'aidiez des lumières de votre grâce, et qu'à la faveur de cette clarté divine, je puisse heureusement parvenir au terme de la gloire, où nous conduise, etc.

POUR LE VIIIME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'Aumône.

Et ego dico vobis : Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis, ut cum defeceritis recipiant vos in æterna tabernacula.

Et moi je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses, afin que quand vous serez réduits à l'extrêmité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.

(S. Luc, ch. 16.)

C'est la conclusion que tire aujourd'hui le Fils de Dieu de la parabole de l'Evangile, et c'est, de tous les conseils de Jésus-Christ, ou plutôt de tous les préceptes de la sainte loi que ce Sauveur de nos âmes est venu nous enseigner, un des plus salutaires et des plus indispensables. Est-il rien de plus avantageux et de plus à souhaiter pour nous, que d'avoir de fidèles amis et de puissants intercesseurs, qui prennent en main nos intérêts, qui défendent auprès de Dieu notre cause, qui fléchisent en notre faveur ce souverain Juge, et par l'efficace de leur médiation, nous ouvrent ce royaume céleste où nous aspirons, et nous fassent entrer avec eux dans la gloire? Mais, afin de parvenir à cet heureux terme, et de nous en assurer la possession, est-il rien en même temps de plus nécessaire et d'une obligation plus étroite, que de nous enrichir de mérites et de trésors spirituels, de nous purifier devant Dieu, d'acquiter nos dettes, et d'avoir même de quoi acheter cette terre promise qui doit être le centre de notre repos et notre éternelle béatitude? Or c'est à cela, mes chers auditeurs, que vous peuvent servir ces biens temporels dont vous jouissez dans la vie : voilà l'emploi que vous en devez faire. Ce sont des richesses d'iniquité, selon la parole de mon texte, c'est-à-dire, des richesses qui nous rendent communément injustes : *Mammona iniquitatis*; mais ces richesses d'iniquité et de damnation deviendront, par l'exercice de la charité chrétienne, des richesses de justice, si je puis parler de la sorte, des richesses de salut et de prédestination. Je viens donc, mes frères, vous entretenir de l'aumône : matière, dit saint Chrysostome, qu'un ministre évangélique ne peut omettre, sans manquer à l'un des devoirs les plus essentiels de son ministère; et il est bien remarquable que de tant de prédications et d'exhortations que fit à son peuple ce saint évêque, il

n'y en a presque pas une où l'aumône ne soit expressément recommandée; comme si toute la morale du christianisme se réduisait là, et que c'en fût le point capital. Je n'ai ni la pénétration, ni l'éloquence de cet incomparable prédicateur; mais votre grâce, Seigneur, me soutiendra, et je la demande par l'intercession de Marie : *Ave.*

C'est une question dont tout homme chrétien peut être édifié, et qui parut autrefois à saint Chrysostome assez importante pour en faire le sujet d'une de ses homélies : savoir qui des deux est le plus redevable à la providence de Dieu, de la conduite qu'elle a tenue en établissant le précepte de l'aumône, ou le riche qui est dans l'obligation de la donner, ou le pauvre qui est dans la nécessité de la recevoir. A en juger par les apparences, on croirait d'abord, dit ce saint docteur, que cette loi de l'aumône est bien plus favorable au pauvre qu'au riche, puisqu'elle a pour fin de soulager la misère du pauvre, et qu'au contraire elle impose au riche un devoir onéreux dont il ne peut se dispenser. Mais d'ailleurs, le riche tire de l'accomplissement même de cette loi de tels avantages, qu'il y a raison de douter, s'il n'est pas encore plus de son intérêt que de celui du pauvre, qu'elle subsiste. Décidons cette question, chrétiens, et pour y observer quelque ordre, distinguons deux choses dans la matière que nous traitons, je veux dire, le précepte de l'aumône, et l'efficace de l'aumône. Le précepte de l'aumône peu connu, et l'efficace de l'aumône souvent très-mal entendue; le précepte que l'on néglige, l'efficace dont on ne profite pas. Car de là, mes chers auditeurs, dépend l'éclaircissement de la question que je me suis proposée, et le voici. Je dis que dans l'établissement de l'aumône, la providence de notre Dieu s'est trouvée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu par une loi particulière au soulagement de sa pauvreté; ce sera la première partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité; ce sera la seconde partie. Erigeant l'aumône en précepte, Dieu a considéré le pauvre; et en attribuant à l'aumône une vertu aussi souveraine qu'elle l'a, Dieu a eu égard au riche : deux points d'instruction que je vais développer selon les principes de la plus exacte théologie. Dans le premier, vous pourrez reconnaître à quoi le devoir de l'aumône engage un riche chrétien; et dans le second, je vous ferai voir de quelle ressource et de quelle consolation la pratique de l'aumône est pour un riche pécheur. L'une et l'autre méritent une attention toute particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

A considérer en elle-même, et selon les vues du monde, la condition du pauvre, nous y trouvons trois désavantages bien remarquables, et trois grandes disgrâces. La première est cette inégalité de

biens qui le distingue du riche ; en sorte que l'un, dans l'opulence et dans la fortune, se voit abondamment pourvu de toutes choses, tandis que l'autre, sans revenus et sans héritages, a les mains vides et ne possède rien, ni ne peut disposer de rien. La seconde est la nécessité où le pauvre languit, et les besoins qu'il souffre, en conséquence de cette même inégalité qui se rencontre entre lui et le riche ; tellement qu'il endure toutes les misères de l'indigence, pendant que le riche goûte toutes les douceurs d'une vie aisée et commode. Enfin la troisième est l'état de dépendance où la disette réduit le pauvre, et les mépris qu'il est souvent obligé d'essuyer dans le rang inférieur où le met sa pauvreté ; au lieu que tous les honneurs et toutes les grandeurs du siècle sont pour le riche. Or, voilà, mes chers auditeurs, à quoi la providence de notre Dieu a suppléé par la loi de la charité, et en particulier par le précepte de l'aumône ; et c'est ce qui me la fait regarder dans ce divin commandement comme une providence miséricordieuse et bienfaisante à l'égard des pauvres. J'en donne des preuves, et vous en allez être pleinement convaincus.

Je l'ai dit, et vous le voyez, le malheur du pauvre, j'entends son malheur temporel, c'est d'abord ce partage si inégal de facultés et de biens qui le dépouille de tout, et qui comble au contraire le riche de trésors. Selon la première loi de la nature, remarque saint Ambroise, tous les biens devaient être communs. Comme tous les hommes sont également hommes, l'un, par lui-même et de son fond, n'a pas des droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus. Ainsi il paraissait naturel que Dieu les ayant créés, et voulant après le bienfait de la création, leur fournir à tous, par celui de la conservation, l'entretien et la subsistance nécessaire, leur abandonnât les biens de la terre, pour en recueillir les fruits, chacun selon ses nécessités présentes, et selon que les différentes conjonctures le demanderaient. Mais cette communauté de biens si conforme d'une part à la nature et à la droite raison, ne pouvait d'ailleurs, par la corruption du cœur de l'homme, longtemps subsister. Chacun emporté par sa convoitise, et maître de s'attribuer telle portion qu'il lui eût plu, n'eût pensé qu'à se remplir aux dépens des autres, et de là les divisions et les guerres. Nul qui volontairement et de gré se fût assujetti à certains ministères pénibles et humiliants. Nul qui eût voulu obéir, qui eût voulu servir, qui eût voulu travailler et agir, parce que nul n'y eût été forcé par le besoin. D'où vous jugez assez quel renversement eût suivi dans le monde, livré par là, si j'ose ainsi m'exprimer, à un pillage universel, et à tous les maux que la licence ne manque point de traîner après soi.

Il fallait donc qu'il y eût une diversité de conditions, et surtout il fallait qu'il y eût des pauvres, afin qu'il y eût dans la société humaine de la subordination et de l'ordre. C'est une infortune, il est vrai, pour les pauvres, que cette variété d'états où ils se trouvent si mal partagés, et qui les prive des avantages accordés aux riches. Mais, Providence de mon Dieu, que vous êtes aimable et bienfaisante, lors

même que vous semblez plus rigoureuse et plus sévère! et que vous savez bien rendre par vos soins paternels, ce que vous ôtez selon les conseils de votre adorable sagesse! En effet, chrétiens, qu'a fait Dieu en faveur du pauvre? il a établi le précepte de l'aumône. Il a dit au riche ce que saint Paul, son interprète et son apôtre, disait aux premiers fidèles : Vous ferez part de vos biens à vos frères; car, dès que ce sont vos frères, vous devez vous intéresser pour eux, et je vous l'ordonne. Non pas que je vous oblige à leur donner tout, ou la meilleure partie de ce que vous avez reçu de moi. Je n'entends pas que vous alliez jusqu'à vous appauvrir vous-mêmes pour les enrichir, ni qu'ils soient par vos largesses dans l'abondance, et vous dans la peine : *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio* (II. Cor. 8). Mais vous mesurerez les choses de telle manière, qu'il y ait entre eux et vous une espèce d'égalité : *Sed ex æqualitate* (*Ibid.*). Comme riche, vous avez non-seulement ce qu'il vous faut, mais au delà de ce qu'il vous faut, et le pauvre n'a pas même le nécessaire. Or, pour le pourvoir de ce nécessaire qu'il n'a pas, vous emploierez ce superflu que vous avez; si bien que l'un soit le supplément de l'autre : *Vestra abundantia illorum inopiam suppleat* (*Ibid.*). Par cette compensation, tout sera égal. Le riche, quoique riche, ne vivra point dans une somptuosité et une mollesse aussi pernicieuse pour lui-même, que dommageable au pauvre; et le pauvre, quoique pauvre, ne périra point dans un triste abandon. Chacun aura ce qui lui convient : *Ut fiat æqualitas; sicut scriptum est : Qui multùm, non abundavit; et qui modicum, non minoravit* (*Ibid.*).

Voilà, dis-je, riches du monde, la règle inviolable que Dieu vous a prescrite dans le commandement de l'aumône. Ce père commun s'est souvenu qu'il avait d'autres enfants que vous, dont sa providence était chargée. Si, pour de solides considérations, il ne les a pas traités aussi favorablement que vous, ce n'est pas qu'il ait prétendu les délaisser; et si vous avez eu le partage des aînés, si vous êtes les dépositaires de ses trésors, c'est pour les répandre et les dispenser avec équité, et non pour les retenir et vous les réserver par une avare cupidité. Comme ils sont à lui, puisque tout lui appartient, il les donne à qui il lui plait, et de la manière qu'il lui plait. Or, c'est ainsi qu'il lui a plu de les donner aux pauvres, et qu'il les leur a destinés. De là, conclut saint Chrysostome, quand le riche fait l'aumône, qu'il ne se flatte point en cela de libéralité : car cette aumône, c'est une dette dont il s'acquitte; c'est la légitime du pauvre, qu'il ne lui peut refuser sans injustice. Je le veux, il honore Dieu par son aumône; mais il l'honore comme un vassal qui reconnaît le domaine de son souverain, et lui rend l'obéissance qui lui est due. Il l'honore comme un fidèle économe, qui administre sagement les biens qu'on lui a confiés, et les distribue, non point en son nom, mais au nom du maître : *Fidelis dispensator et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram* (Luc. 12). Prenez garde à ces paroles, dont vous n'avez pout-être jamais pénétré tout le sens. C'est

un dispensateur ; mais Dieu est le Seigneur : *Fidelis servus.* Il a l'intendance sur toute la maison, il la conduit et il la gouverne; mais c'est le Seigneur qui l'a constitué pour cela : *Quem constituit Dominus super familiam suam.* Les pauvres font partie de cette maison de Dieu; et il y a assez de biens pour tous les membres qui la composent : il doit donc, dans une juste compensation, les leur communiquer à tous: *Ut det illis.* Mais du reste tous les besoins n'étant pas les mêmes, il est de sa prudence d'y faire attention, et d'examiner l'état de chacun, afin de lui donner une mesure proportionnée : *Ut det illis tritici mensuram.* Et parce qu'il y a des temps où les uns sont plus pressés et les autres moins, c'est encore un devoir pour lui d'y avoir égard et d'y veiller, augmentant ou diminuant les secours selon les divers changements qui arrivent et dont il est instruit : *Ut det illis in tempore tritici mensuram.* Voilà le secret de cette égalité que Dieu, dans la loi qu'il a portée pour le soulagement des pauvres, a eu en vue de remettre parmi les hommes; voilà ce qui justifie sa providence. Car, quand les biens, selon l'intention et l'ordre de Dieu, seront ainsi appliqués, il n'y aura plus proprement ni riches, ni pauvres, mais toutes les conditions deviendront à peu près semblables. Le pauvre qui n'a rien, aura néanmoins de quoi subsister, parce que le riche le lui fournira : *Tanquàm nihil habentes et omnia possidentes* (II. Cor. 6); et le riche qui a tout, n'aura pourtant rien au delà du pauvre, parce qu'il lui sera tributaire de tout ce qu'il se trouvera avoir de trop, et qu'en effet il s'en privera : *Ut et qui habent, tanquàm non habentes sint.* (I. Cor. 7).

Mais allons plus avant, et admirons toujours les charitables desseins de cette providence dont je parle, et le soin qu'elle a pris des pauvres dans le précepte de l'aumône. Un malheur attire un autre malheur; et du premier désavantage du pauvre, qui est l'inégalité des biens, laquelle le rabaisse au-dessous du riche, s'ensuit conséquemment un second, je veux dire, l'état de souffrances et les désolantes extrémités où expose la pauvreté. Vous en êtes témoins, mes chers auditeurs, et je puis bien là-dessus en appeler à vos propres connaissances. Vous savez ce que souffrent tant de misérables qui se présentent tous les jours à vos yeux : et si vous vouliez l'ignorer, leurs seules figures malgré vous vous l'apprendraient; leurs visages exténués, leurs corps décharnés vous le donneraient à connaître; leurs plaintes, leurs cris, leurs gémissements, et souvent leurs désespoirs, vous le feraient assez entendre. Et, que serait-ce, si je pouvais, outre ce que vous voyez, vous découvrir encore tant de calamités secrètes qui vous sont cachées? Que serait-ce si tant de prisonniers sans consolation, si tant de familles obérées, ruinées sans ressource et tombées dans la dernière mendicité, dont elles ressentent toutes les suites, et quelles suites! si, dis-je, tous, et tout à coup ils venaient s'offrir à votre vue, et vous tracer l'affreuse peinture des maux dont ils sont accablés?

N'est-ce pas là, mon Dieu, à en juger selon les premières idées que fait naître dans l'esprit un si pitoyable et si douloureux spectacle,

n'est-ce pas le scandale le plus apparent de votre providence? Hé, Seigneur, les avez-vous donc formés, ces hommes sortis de votre sein, et leur avez-vous donné l'être pour les abandonner à leur infortune, et pour les laisser périr de faim, de soif, de froid, d'infirmités, de chagrin? Qu'ont-ils fait, et par où se sont-ils rendus devant vous assez coupables, pour mériter une telle destinée? Je sais, mon Dieu, que vous ne leur devez rien; mais après tout je sais que vous êtes père, et que, comme vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez créé, surtout entre les créatures raisonnables, vous n'avez rien aussi créé pour le perdre, même temporellement. Non, sans doute, répond à cette difficulté saint Chrysostome, la providence d'un Dieu si sage et si bon, n'a point prétendu manquer à tant d'hommes qui tiennent de lui la vie; et si nos pauvres périssent dans la nécessité et le besoin, ce n'est point à lui qu'il s'en faut prendre, mais à ceux qu'il a mis en pouvoir de les assister, et à qui il a commandé, sous des peines si grièves, d'en être par leurs charités, après lui, les conservateurs. Parce qu'en conséquence de l'inégalité de qualités et de fortune qu'il a autorisée pour le réglement du monde, il était infaillible que plusieurs, dans leurs conditions, se trouveraient destitués de tous moyens pour se sustenter et pour subsister, il a bien su, en le prévoyant, y pourvoir? par où? par son précepte; et quiconque comprendra toute la force et toute l'étendue de ce commandement, sera forcé de rendre gloire à la miséricorde et à la vigilance du maître qui l'a porté.

Car, pour en venir à un détail qui contient de si importantes leçons pour vous, mes chers auditeurs, faisons, s'il vous plait, ensemble quelques réflexions sur ce commandement si peu connu de la plupart des chrétiens, et de là si mal pratiqué. Prenez garde : Dieu, touché de zèle pour le pauvre, en qui il voit sa ressemblance et qu'il aime comme l'ouvrage de ses mains, ne conseille pas seulement au riche de l'entretenir et de le nourrir, ne l'y exhorte pas seulement, mais le lui enjoint et lui en fait un devoir rigoureux. Il use pour cela de toute son autorité, et afin de donner encore plus de poids à sa loi, il transporte au pauvre tous ses droits sur les biens du riche; il le choisit, si j'ose le dire, pour être comme son trésorier, et c'est à lui qu'il assigne toutes les contributions qu'il peut exiger légitimement, et que le riche est indispensablement tenu de lui payer. Ce n'est pas assez; mais joignant à l'ordre la menace, et la plus terrible menace, il annonce au riche qu'il y va de son âme, de sa damnation, de son salut; que celui qui, dans le temps, n'aura point exercé la miséricorde, n'a point de miséricorde à espérer dans l'éternité; qu'il sera le vengeur du pauvre, le vengeur de la veuve et de l'orphelin, s'ils ont été négligés, et qu'il n'emploiera point d'autre titre pour condamner tant de riches, et pour les frapper de toute sa malédiction. Cela même encore ne lui suffit pas, pour assurer aux pauvres le soutien qu'il leur a ménagé; mais voulant prévenir les fausses interprétations qui pourraient servir de prétexte et de retranchement à l'avarice, et ne bornant point l'obli-

gation de son précepte à certaines nécessités extrêmes et rares, il l'étend aux besoins communs, aux besoins présents : tant il est sensible aux intérêts de ses pauvres, et tant il paraît avoir à cœur qu'ils soient aidés et secourus.

C'est donc ici qu'usant des paroles du Saint-Esprit, je dois m'écrier : *Tua, Pater, providentia gubernat* (Sap. 14). Oui, Seigneur, quelque sévère que semble d'ailleurs votre conduite envers le pauvre, il est évident qu'il y a dans le ciel une providence qui pense à lui, qui veille sur lui, qui travaille pour lui ; et si les soins de cette providence demeurent inutiles et sans effet, ah ! mes frères, c'est ce qui doit vous faire trembler, parce que c'est votre crime, et que ce sera le sujet de votre réprobation. Car, dit saint Ambroise, si c'est incontestablement un crime digne de la haine de Dieu et de ses vengeances éternelles, que d'enlever au riche ce qu'il possède, ce n'est pas une moindre injustice devant Dieu, de refuser au pauvre ce qu'il attend de vous et ce que vous pouvez lui procurer.

Quoi qu'il en soit de cette comparaison, et sans examiner le plus ou le moins, ce que j'avance avec une certitude entière, et ce que vous ne devez jamais oublier, c'est qu'au jugement de Dieu vous rendrez compte de l'un aussi bien que de l'autre. Et qu'aurez-vous à répondre, mon cher auditeur, quand Dieu, vous montrant cette foule de misérables dont sa providence vous avait chargés, et dont les voix plaintives retentissaient à vos oreilles sans pénétrer jusqu'à votre cœur, il vous reprochera cette inflexible dureté que rien n'a pu amollir, et qu'il vous en demandera raison ? Quand il vous dira : Je voulais que celui-là fût vêtu, et vous avez, sans humanité et sans compassion, retenu la robe qui le devait couvrir : je voulais que celui-ci fût nourri, et vous avez détourné le pain qui devait être son aliment : je voulais que ce débiteur insolvable par le désordre de ses affaires, et languissant dans une obscure prison, fût encouragé, fût consolé, fût délivré ; et vous n'avez ni fait un pas pour le visiter, ni ouvert une fois la main pour le racheter : je voulais leur adoucir à tous leur état, et vous leur en avez laissé ressentir toutes les disgrâces et tous les malheurs. Or, est-ce là ce que je vous avais prescrit ? est-ce ainsi que je l'avais arrêté dans mes décrets, et que je l'avais marqué dans ma loi ? mais surtout, est-ce ainsi que je vous avais traité vous-même ? et puisque vous jouissiez si abondamment de mes dons, et que j'avais été si libéral pour vous, comment étiez-vous si resserré et si insensible pour vos frères ? *Nonne oportuit et te misereri conservi tui* (Matth. 18) ? Je le répète, chrétiens, et je vous le demande, que répondrez-vous à ces reproches ? qu'alléguerez-vous pour votre excuse ? et qui vous mettra à couvert de ce foudroyant arrêt : Retirez-vous de moi, maudits : *Discedite à me, maledicti* (Matth. 25) ?

Ce n'est pas là, néanmoins encore, tout le bienfait du Seigneur, et je prétends que par le précepte de l'aumône il a pleinement remédié à une dernière disgrâce du pauvre, qui sont les rebuts et les mépris

où l'expose ordinairement sa condition, vile par elle-même et abjecte. C'est l'injustice du monde, de n'estimer les hommes que par un certain extérieur qui brille, que par le faste et la splendeur, que par l'équipage et le train, que par la richesse des ornements et la magnificence des édifices, que par les trésors et les dépenses. Tout cela répand sur les opulents et les grands de la terre je ne sais quel éclat dont le vulgaire est ébloui, et dont ils ne se laissent que trop éblouir eux-mêmes. De là qu'arrive-t-il? accoutumés à ces honneurs qu'ils reçoivent partout, et à cette pompe qui les environne, quand ils voient les pauvres dans l'abaissement et l'humiliation, de quel œil les regardent-ils, ou pour mieux dire, les daignent-ils même regarder? Il semble que ce ne soient pas des hommes comme eux; et si quelquefois ils les gratifient d'une légère et courte aumône, il faut que ce secours leur soit porté par des mains étrangères; parce qu'il n'est pas permis au pauvre de les approcher, parce que la personne du pauvre leur inspirerait du dégoût, parce qu'ils se feraient ou une peine, ou une confusion de traiter avec le pauvre et de converser avec lui. Divin Maître que nous adorons, Sauveur des hommes, vous êtes né pauvre, vous avez vécu pauvre, vous êtes mort pauvre; et voilà parmi des chrétiens, c'est-à-dire, parmi vos disciples, où en est réduite cette pauvreté que vous avez consacrée!

Mais sans recourir à l'exemple de cet Homme-Dieu, sa loi doit aujourd'hui me suffire pour confondre tous les jugements humains sur le sujet des pauvres, et pour nous apprendre à les respecter. Car, puisque c'est par l'estime de Dieu que nous devons régler la nôtre, des hommes si chers à Dieu, des hommes qu'il a estimés jusqu'à faire dépendre d'eux et de leur soulagement le salut du riche, jusqu'à récompenser d'un royaume éternel la moindre assistance qu'ils auront reçue de nous, comment et avec quels sentiments, la foi que nous professons, et qui nous les représente sous de si hautes idées, nous oblige-t-elle de les envisager? Le mondain orgueilleux et aveuglé par son orgueil, rougirait de leur appartenir; mais le Fils même de Dieu ne rougit point, en nous les recommandant, de les appeler ses frères, et de les reconnaître pour les membres de son corps mystique. Il ne rougit point d'être spécialement à eux et dans eux, d'y être par l'étroite liaison qui les unit à lui comme à leur chef; d'y être comme dans ses images vivantes, qui le retracent à nos yeux avec ses caractères les plus marqués. Il ne rougira point, à la face de l'univers, d'en faire la déclaration publique, et de se substituer en leur place, quand il dira aux réprouvés : J'ai eu faim : *Esurivi* (Matth. 25); j'étais pressé de la soif : *Sitivi*; j'étais sans demeure, exposé aux injures de l'air, nu, infirme et souffrant : *Hospes eram, nudus, infirmus* (*Ibid.*). Mais, Seigneur, en quel temps et où vous avons-nous vu dans tous ces états? Vous m'y avez vu lorsque vous y avez vu ce pauvre, parce que, tout pauvre qu'il était, je le regardais comme une portion de moi-même, ou plutôt comme un autre moi-même : *Quandiù non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis* (*Ibid.*).

Or, voilà tout ce qui est exprimé dans le précepte de Jésus-Christ, et l'un des plus solides fondements dans le christianisme sur quoi il est appuyé.

Après cela, chrétiens, je ne suis plus surpris que l'esprit de l'Evangile nous fasse considérer les pauvres avec tant de vénération. Je ne m'étonne plus de la règle que nous donne saint Chrysostome, d'écouter la voix des pauvres comme la voix de Jésus-Christ même, de les honorer comme Jésus-Christ, de les recevoir comme Jésus-Christ. Je n'ai plus de peine à comprendre une autre parole de ce saint docteur, savoir : que les mains des pauvres sont aussi respectables et en quelque sorte plus respectables pour nous que les autels, parce que sur les autels on sacrifie Jésus-Christ, et que dans les mains des pauvres on soulage Jésus-Christ. J'entre aisément dans les vues toutes saintes de la religion, lorsqu'elle a tant de fois humilié et qu'elle humilie encore aux pieds des pauvres les monarques et les potentats. Nous en voyons renouveler chaque année la pieuse cérémonie. Toute la grandeur du siècle rend hommage dans leurs personnes à Jésus-Christ; je dis à Jésus-Christ pauvre, et non point à Jésus-Christ glorieux et triomphant. Les têtes couronnées s'inclinent profondément en leur présence, et des mains royales sont employées à les servir. Enfin je conçois comment les saints ont toujours témoigné tant de zèle pour les pauvres, les prévenant, les recherchant, les appelant auprès d'eux, et les accueillant avec une dictinction digne du Maître dont ils portent le sacré sceau et les plus précieuses livrées. En tout cela, dis-je, je ne trouve rien que de convenable, rien que de juste et qui ne leur soit légitimement dû.

C'est donc ainsi, pauvres, que votre condition est relevée; et s'il a plu à la providence de votre Dieu de vous faire naître dans les derniers rangs, c'est ainsi qu'il a su, par son précepte et par les termes dans lesquels il l'a énoncé, vous dédommager de cette bassesse apparente. Qui vous méprise, le méprise; et par l'affinité qu'il y a entre lui et vous, tous les outrages qui vous sont faits lui deviennent personnels. Ils ne demeureront pas impunis, mais le temps viendra où vous aurez une satisfaction pleine et authentique. Quel est-il ce temps? vous n'y pouvez faire, mes chers auditeurs, une trop sérieuse réflexion. C'est ce grand jour où le riche et le pauvre seront cités devant le tribunal de Dieu; ce jour où tant de riches présomptueux, et si fiers à l'égard des pauvres qu'ils éloignaient, qu'ils rejetaient avec dédain, à qui même quelquefois ils insultaient, seront à leur tour, et par la plus affreuse révolution, couverts eux-mêmes d'ignominie et d'opprobre. Que penseront-ils, et que diront-ils, lorsque placés à la gauche, vils restes de la nature et sujet d'horreur, ils verront à la droite et sur leurs têtes, ces pauvres qu'ils laissaient ramper dans la poussière, ces pauvres autrefois si petits, mais alors comblés de gloire et si hautement exaltés? *Hi sunt quos habuimus aliquandò in derisum et in similitudinem improperii* (Sap. 5). Sont-ce là ces hommes à qui nous faisions si peu d'attention, pour qui

nous avions si peu de ménagements, qui nous semblaient si fort au-dessous de nous, envers qui nous étions si indifférents, si impérieux, si absolus? Quel retour et quel changement! les voilà parmi les enfants de Dieu, parmi les élus de Dieu, héritiers du royaume de Dieu, pendant qu'il nous fait sentir toute son indignation, et qu'il nous frappe des plus rudes coups de sa justice : *Ecce quomodò computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est* (Sap. 5). C'est à vous, chrétiens, d'y prendre garde, de concevoir d'autres sentiments pour les pauvres, de seconder les vues de la Providence sur eux, de faire ainsi pour vous-mêmes, du préceptes de l'aumône, un moyen de sanctification et de salut; car la même Providence qui, dans l'établissement de ce précepte, s'est montrée si bienfaisante envers le pauvre, ne l'est pas moins envers le riche, comme vous le verrez dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De quelque manière qu'en juge le monde, et quelque adroit que soit l'amour-propre à séduire le cœur de l'homme, en lui donnant de fausses idées de tout ce qui flatte ses désirs; pour peu qu'un riche chrétien ait de religion, trois choses, dit saint Chrysostome, doivent réprimer en lui l'orgueil secret que la possession des richesses a coutume d'inspirer aux âmes mondaines. Cette opposition qui se rencontre entre l'état des riches et celui de Jésus-Christ pauvre; ce choix que Jésus-Christ a fait pour soi-même de la pauvreté préférablement aux richesses; ce caractère de malédiction qu'il semble avoir attaché aux richesses, en béatifiant et en canonisant la pauvreté, c'est la première. Cette espèce de nécessité qui engage presque inévitablement les riches en toutes sortes de péchés; cette facilité qu'ils trouvent à satisfaire leurs passions les plus déréglées; ce pouvoir de faire le mal, c'est la seconde. Enfin cette affreuse difficulté, ou, pour me servir du terme de l'Evangile, cette impossibilité morale où sont les riches de se sauver, c'est la troisième. Car, malgré les préventions du monde, et malgré les avantages que peut procurer aux hommes la jouissance des biens temporels, s'ils veulent raisonner suivant les principes du christianisme, il n'est pas possible qu'un état si différent de l'état du Dieu-Homme qui les a sauvés, et qu'ils regardent comme le modèle de leur prédestination; qu'un état exposé, et comme livré à tout ce qu'il y a sur la terre de plus contagieux et de plus contraire au salut; qu'un état qui, de lui-même, conduit à une éternelle damnation : il n'est pas, dis-je, possible qu'un tel état, bien loin de les enfler d'une vaine complaisance, ne les saisisse de frayeur, ne les trouble, ne les désole, et du moins ne les oblige à prendre toutes les précautions nécessaires pour marcher sûrement dans la voie de Dieu.

Il était, ajoute saint Chrysostome, de la providence et de la bonté de Dieu, de donner aux riches du siècle quelque consolation dans cet état; et c'est ce qu'il a prétendu, lorsque, par une conduite bienfai-

sante, il les a mis en pouvoir de pratiquer la miséricorde chrétienne par le soulagement des pauvres, et qu'il leur a imposé le précepte de l'aumône. Car si le riche peut dans sa condition, non-seulement diminuer, mais entièrement corriger l'opposition de son état avec celui de la pauvreté de Jésus-Christ; si le riche peut réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'état du monde, surtout l'usage des biens du monde; et si le riche par conséquent peut se promettre quelque sûreté pour le salut et contre une malheureuse réprobation : tout cela doit être le fruit de la charité, et c'est le seul fondement solide qui reste à son espérance.

La première vérité est évidente : car du moment, chrétiens, que vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, dès-là vos biens, sanctifiés par ce partage, n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisque cet Homme-Dieu entre par là comme en société de biens avec vous : et voilà l'admirable secret, ou plutôt l'artifice innocent dont le riche miséricordieux se sert pour mettre Jésus-Christ dans ses intérêts, et pour en faire, d'un juge redoutable, un protecteur; voilà par où il se garantit de ces anathèmes fulminés dans l'Evangile contre les riches. En effet, remarque saint Chrysostome, Jésus-Christ est trop fidèle pour donner sa malédiction à des richesses dont il reçoit lui-même sa subsistance, et qui contribuent à le nourrir, en nourrissant ceux qui le représentent en ce monde. Cette seule considération ne devrait-elle pas nous suffire, et que faudrait-il davantage pour nous remplir d'une sainte ardeur dans l'accomplissement du précepte de l'aumône?

Mais la seconde n'est pas moins touchante; et c'est que Dieu par le moyen de l'aumône, a pourvu les riches d'un remède général et souverain contre tous les péchés où les expose leur condition, et dont il est si rare qu'ils se préservent. Car, n'est-ce pas une chose bien surprenante, poursuit toujours l'éloquent avocat des pauvres, dont j'emprunte si souvent dans ce discours les pensées et les paroles, n'est-il pas bien étonnant de voir en quels termes l'Ecriture s'exprime, quand elle parle du pouvoir de l'aumône et de sa vertu pour effacer le péché? Jamais elle n'a rien dit de plus fort, ni de l'efficace des sacrements de la loi nouvelle, ni du sang même du Rédempteur, qui en est la source; et nous ne lisons rien de plus décisif en faveur du baptême, que ce qui est écrit au chapitre onzième de saint Luc à l'avantage de l'aumône : *Date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis* (Luc. 11); Faites l'aumône, et tout, sans exception, vous est remis. D'inférer de là que l'aumône autorise donc la liberté de pécher, et que de satisfaire à ce seul devoir, est une espèce d'impunité à l'égard de tout le reste, c'est la maligne conséquence que voudraient tirer quelques mondains peu instruits de leur religion. Mais non, mes frères, répond là-dessus saint Augustin dans le livre de la *Cité de Dieu*, il n'en est pas ainsi, et cette doctrine que toutes les Ecritures nous prêchent, ne favorise en nulle manière la licence des mœurs : pourquoi? parce que si l'aumône remet le péché, ce n'est qu'en dis-

posant Dieu à écouter vos prières, qu'il aurait autrement rejetées ; à accepter vos sacrifices, dont il n'eût tenu nul compte et qu'il aurait rebutés ; à être touché de vos larmes, qui ne l'auraient point fléchi. Ce n'est qu'en vous attirant les grâces de la pénitence et d'une véritable conversion, que vous n'auriez sans cela jamais obtenues. Ce n'est qu'en satisfaisant à la justice divine, qui se fût endurcie contre vous, et rendue inexorable : *Propter hoc ergò eleemosynæ faciendæ, ut de præteritis compungamur, non ut in eis perseverantes, malè vivendi licentiam comparemus.* C'est pour cela et par là que l'aumône est toute-puissante, et que le pécheur peut sans témérité faire fond sur elle ; parce que c'est par elle qu'il trouve grâce devant Dieu, pour mériter le pardon de son péché, pour le pleurer, pour l'expier, et non pas pour avoir droit d'y persévérer.

Or, supposé cette vertu de l'aumône dans le sens que je viens de l'expliquer, admirez avec moi, chrétiens, la douceur de la Providence envers le riche, et reconnaissez-la en trois points dont je me contente de vous donner une simple idée. Premièrement, quelle providence du Seigneur, et combien est-elle aimable d'avoir établi pour les riches pécheurs un moyen de justification si conforme à leur état, si proportionné à leur faiblesse, si aisé par rapport à eux dans la pratique, et néanmoins si infaillible ? Car voilà sans doute un des plus beaux traits, non-seulement de la miséricorde, mais de la sagesse de Dieu. Comme chaque condition a ses péchés qui lui sont propres, aussi Dieu a-t-il voulu que chaque condition eût ses ressources particulières pour la pénitence. Le pauvre satisfait Dieu par ses souffrances, et le riche par ses charités. La satisfaction du riche paraît plus douce que celle du pauvre : ainsi a-t-il plu au Seigneur, qui d'ailleurs dans l'ordre de la grâce, avait assez privilégié le pauvre au-dessus du riche. A peine aurait-on pu espérer du riche, qu'il se fût soumis aux autres remèdes plus violents ordonnés contre le péché. Hé bien ! lui dit Dieu, en voici un que j'ai choisi pour vous. Vous n'aurez nul prétexte pour vous en défendre, car il dépendra toujours de vous. Ni la délicatesse de votre complexion, ni vos infirmités, ne vous en dispenseront jamais. Car il ne consistera point en des exercices pénibles et incommodes ; il ne vous exposera point à la censure du monde, puisque le monde, tout perverti qu'il est, ne pourra vous refuser ses éloges, quand il vous le verra mettre en œuvre. Il vous coûtera peu ; mais avec ce peu il n'y aura rien que vous ne gagniez : *Divina res eleemosyna*, s'écrie saint Cyprien, *res posita in potestate facientis, res grandis et facilis sine periculo persecutionis.*

Pourquoi pensez-vous que Daniel, suivant l'inspiration qu'il avait reçue d'en-haut, et déclarant au roi de Babylone que le ciel était irrité contre lui, et qu'il était temps qu'il pensât à l'apaiser, ne lui proposa point d'abord de prendre le sac et le cilice, de se couvrir de cendres, de jeûner, et de macérer son corps, mais seulement de racheter ses crimes par l'aumône ? *Quamobrem, rex, consilium meum placeat tibi, et peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis*

pauperum (Dan. 4). Ah ! chrétiens, il en usa de la sorte par une prudence qui ne fut ni humaine, ni lâche, et qui ne ressentit point le courtisan, mais le prophète. Car il ne voulut plaire à son prince, qu'autant qu'il le pouvait sans blesser les intérêts de son Dieu; et il ne voulut faciliter la satisfaction qui était due à son Dieu, qu'autant que le permettait la fidélité qu'il devait à son prince. Il jugea donc, et avec raison, que l'aumône était, de toutes les œuvres satisfactoires, celle qui serait plus au goût de ce prince déjà touché, mais non encore converti; et il savait que celle-là serait suivie de toutes les autres, et de sa conversion même. D'où vient qu'il se contente de lui dire : Agréez, seigneur, le conseil que je vous donne, et rachetez vos péchés par vos largesses envers les pauvres. Sur quoi saint Ambroise fait une observation aussi vraie qu'elle est ingénieuse, quand il dit que cette facilité qu'a le riche d'expier ainsi les désordres de sa vie, nous est excellemment figurée par le miracle qu'opéra le Fils de Dieu dans la personne d'un malade dont parle saint Luc. Il était paralytique d'une main, et Jésus-Christ ne fit autre chose que de lui commander d'étendre cette main, qui, dans le moment même, se trouva saine : *Extende manum tuam, et restituta est* (Matth. 12). Le remède était aisé ; mais ce qui fut alors un effet visible de la puissance du Sauveur, est ce qui se passe tous les jours spirituellement et intérieurement dans la personne du riche. Car Dieu lui dit : *Extende manum tuam.* Etendez par un effet de charité, cette main si longtemps resserrée par une criminelle avarice; et vous sentirez la vertu de Dieu qui agira en vous. Etendez-la, et cette seule action sera le principe de la guérison de votre âme : *Benè dicitur : Extende*, ce sont les paroles de saint Ambroise, *quia nihil ad curandum plus proficit, quàm eleemosynæ largitas.*

Autre trait de la Providence, j'entends toujours d'une providence favorable au riche dans l'établissement de l'aumône. Les richesses qui avaient été l'instrument du péché, deviennent la matière de la réparation du péché même : pour nous faire comprendre ce que dit saint Paul, que tout contribue au bien de ceux qui cherchent Dieu, ou qui retournent à Dieu. Nous voyons des plantes dont le suc est pour l'homme un poison mortel ; mais nous admirons au même temps l'auteur de la nature, en ce qu'elles ne croissent jamais qu'accompagnées d'une autre plante, qui leur sert de contre-poison. L'aumône fait quelque chose de plus; car elle trouve le remède du mal dans la cause même du mal. Ce sont vos richesses qui vous ont perdu, continue saint Ambroise parlant à un riche avare, et ce sont vos richesses qui vous sauveront : *Pecuniâ tuâ venumdatus es, redime te pecuniâ tuâ.*

Ajoutons encore un nouveau trait de cette conduite de Dieu si bienfaisante à l'égard du riche : le voici. Qu'est-ce que le riche dans l'état du péché? C'est un sujet disgracié de Dieu, qui ne peut point par lui-même avoir d'accès auprès de Dieu, dont les actions les plus louables ne sont de nul mérite devant Dieu, à qui la porte de la misé-

ricorde de Dieu semble être fermée, et qui, livré à sa justice rigoureuse, n'aurait plus d'autre parti à prendre que celui du désespoir. Mais que fait Dieu? En lui donnant de quoi être charitable, il lui donne de quoi se ménager de puissants intercesseurs, qui par reconnaissance, qui par devoir, qui par intérêt, soient obligés à solliciter, et à demander grâce pour lui; et ces intercesseurs, ce sont les pauvres : ces pauvres, amis de Jésus-Christ, et selon l'Evangile, devenus les siens : *Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis* (Luc. 16); ces pauvres dont les vœux s'élèvent jusqu'au trône de Dieu, et que Dieu exauce : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* (Psalm. 33); ces pauvres, circonstance bien remarquable, ces pauvres, dont le crédit auprès de Dieu ne dépend ni de leur mérite, ni de leur innocence; car ils intercèdent pour ceux qui les soulagent, sans parler, sans agir, sans y penser, et même sans le vouloir. C'est assez qu'ils paraissent revêtus de vos aumônes, afin que Dieu les entende, et qu'en leur considération il s'adoucisse pour vous. Pourquoi cela? la raison en est belle, et c'est la réflexion de saint Augustin : parce que, dans le langage de l'Ecriture, ce n'est pas proprement le pauvre, mais l'aumône faite au pauvre, qui intercède pour le riche : *Conclude eleemosynam in corde pauperis; et hæc pro te exorabit* (Eccli. 29); Mettez votre aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous. Le Saint-Esprit ne dit pas : *Et ipse exorabit pro te*; comme si c'était ce pauvre que vous avez secouru, qui fût devant Dieu votre patron : il dit que l'aumône, indépendamment de lui, parle en votre faveur, plaide votre cause, mais d'une voix si éloquente et si forte, que Dieu, quoiqu'indigné et courroucé, ne peut néanmoins lui résister : *Et hæc pro te exorabit.*

Voilà ce que la foi nous apprend; et de là s'ensuit cette dernière et consolante vérité, que si le riche peut avoir quelque assurance de sa prédestination éternelle, et quelque préservatif contre cette malheureuse réprobation dont il est menacé, c'est par l'aumône. Ah! mes chers auditeurs, combien de riches sont heureusement parvenus au port du salut, après avoir marché bien des années dans les voies corrompues du monde! A voir les égarements où ils se laissaient emporter en certain temps de leur vie, qui jamais eût espéré pour eux une telle fin? Qu'ont-ils dit à Dieu, lorsqu'ils sont entrés dans sa gloire; et conservant le souvenir de leurs désordres passés, combien ont-ils béni, et béniront-ils éternellement ce Père des miséricordes, qui les a éclairés, qui les a touchés, qui les a ramenés, qui les a sanctifiés, qui les a couronnés? mais que leur a-t-il répondu, et que leur répondra-t-il pendant toute l'éternité, où ils auront sans cesse devant les yeux ce mystère de grâce? *Eleemosynæ tuæ ascenderunt in conspectu Dei.* Il est vrai, vous méritiez mes châtiments les plus sévères, et ma justice en mille rencontres devait éclater contre vous. Mais vous lui avez opposé une barrière qui l'a arrêtée : ce sont vos aumônes. Au milieu de vos déréglements, vous aviez toujours un cœur libéral et compatissant pour les pauvres, et c'est ce qui m'a désarmé. Tout

le bien que vous avez fait à vos frères, j'étais engagé à vous le rendre : je l'avais promis, et je l'ai exécuté. Ma providence a eu pour cela de secrets ressorts qu'elle a fait agir, et qui vous ont fait agir vous-mêmes, afin que ma parole s'accomplît : Donnez, et on vous donnera : *Date, et dabitur vobis* (Luc. 6).

Mais du reste, chrétiens, ne vous y trompez pas, et ne pensez pas compter sur vos aumônes, si elles n'ont toute l'étendue et toute la mesure nécessaire. Et quelle est pour vous cette mesure? observez ceci, et imprimez-le fortement dans vos esprits. Quand un riche du siècle serait exempt devant Dieu de tout péché et de toute satisfaction, le superflu de ses biens, ainsi que je l'ai dit, devrait toujours être employé pour les pauvres comme leur patrimoine et leur partage : or, de là concluez quelle est donc l'obligation d'un riche pécheur, d'un riche criminel. Je prétends qu'alors le nécessaire même de l'état, ou du moins qu'une partie de ce nécessaire n'y doit pas être épargnée. Et je me fonde sur l'autorité des Pères, qui tant de fois ont obligé les riches pénitents à diminuer la dépense de leur maison, à se vêtir avec plus de modestie, à vivre avec plus de frugalité, à rabattre non-seulement de leur luxe immodéré, mais de l'éclat honnête et raisonnable où, selon leur condition, ils auraient pu d'ailleurs paraître, et à convertir en aumônes, pour l'acquit de leurs dettes auprès de Dieu et pour l'expiation de leurs péchés, ce qu'ils retranchaient à leurs aises et à leurs commodités. Aussi il est juste qu'il en coûte davantage à celui qui se trouve plus redevable; et c'est un renversement bien étrange dans le christianisme, que ce soient les plus innocents et les plus saints, qui fassent les aumônes les plus abondantes, et au contraire, les plus grands pécheurs, qui se dispensent plus aisément d'un devoir si essentiel, ou qui l'accomplissent plus imparfaitement. Profitez, mes frères, du talent que vous avez dans les mains. C'est votre rançon; et si vous ne vous en servez pas, à quoi vous exposez-vous? vous vivrez dans l'esclavage du péché, et vous y mourrez, pour en ressentir éternellement le regret et la peine. Comme pécheurs, vous êtes ennemis de Dieu, et il faut vous réconcilier avec lui. Ce n'est pas une petite affaire à traiter entre lui et vous, que cette réconciliation. Mais, toute importante qu'elle est, vous pouvez la terminer en peu de temps et à peu de frais. Présentez à Dieu le sacrifice de vos aumônes, et il fera descendre sur vous les trésors de sa grâce. Hâtez-vous, et ne différez pas : car le Seigneur n'est pas loin, et son bras peut-être va bientôt s'appesantir sur vous. Il le tient encore suspendu; mais, s'il vient enfin à frapper, le coup sera sans remède. Plaise au ciel que cet avertissement vous soit salutaire, et que par la charité du prochain, vous fassiez revivre dans vos cœurs la charité de Dieu, afin de le retrouver dans cette vie, et de le posséder dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

POUR LE IX^ME^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur les Remords de la Conscience.

Cùm appropinquaret Jesus Jerusalem, videns civitatem, flevit super illam, dicens: Quia si cognovisses et tu, et quidem in hâc die tuâ, quæ ad pacem tibi!

Lorsque Jésus fut proche de Jérusalem, voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, et il dit : Oh ! si du moins en ce jour qui est pour toi, tu avais connu ce qui pouvait te donner la paix ! (S. Luc, ch. 19.

Ce jour où le Fils de Dieu, accompagné de ses disciples, entra dans Jérusalem avec tant de solennité et au milieu des acclamations publiques; ce jour de la visite du Seigneur, c'était, mes frères, selon l'expression de Jésus-Christ même, le jour de cette ville incrédule, parce que c'était en ce jour de grâce que le Sauveur des hommes venait répandre sur elle un nouveau rayon de sa lumière, et faire un dernier effort pour l'éclairer et la convertir. Il prévoyait de quels malheurs l'infidélité de ce peuple serait suivie, le profond aveuglement où il tomberait, les désolantes extrémités où l'ennemi le réduirait, le ravage affreux qui le ruinerait de fond en comble et le détruirait, la haine de toutes les nations qu'il encourrait. Tristes, mais immanquables effets de son opiniâtre résistance à la voix du ciel, et aux pressantes recherches de la divine miséricorde. Voilà, dis-je, ce qu'il avait en vue, ce Rédempteur d'Israël, et ce qu'il eût voulu prévenir en amollissant la dureté de ces cœurs, jusque-là toujours rebelles, et les touchant par sa présence. Belle figure, chrétiens, de la conduite de Dieu à l'égard de tant de pécheurs. Car le pécheur, tout pécheur qu'il est, a néanmoins encore, aussi bien que Jérusalem, dans l'état même de son péché, des jours de salut, où Dieu le prévient, où Dieu lui parle, où il le rappelle. Il voudrait, ce pasteur si vigilant et si compatissant, sauver cette brebis égarée qui va se précipiter dans l'abîme : il voudrait fléchir cette âme endurcie, et la ramener dans ses voies, pour la préserver de ses vengeances. C'est pour cela qu'il s'adresse à elle, qu'il la poursuit et qu'il la sollicite : comment? non pas toujours d'une manière sensible, ni par la voix de ses ministres, mais secrètement et par lui-même : je veux dire, par certaines réflexions qu'il lui inspire et qui la frappent, par certains reproches intérieurs qui la piquent et qui la troublent. Ah ! mon cher auditeur, que ne connaissez-vous alors le don de Dieu, et que ne profitez-vous de ce trouble salutaire qui n'a point d'autre fin que de vous conduire à la paix ! *Si cognovisses et tu, et quidem in hâc die tuâ, quæ ad pacem tibi.* Il est donc d'une conséquence infinie de vous faire voir tout le fruit que vous en pouvez tirer, et de vous exhorter fortement à ne le pas perdre. C'est aussi ce que je me propose dans ce discours, où

je viens vous entretenir des remords de la conscience, après que nous aurons invoqué le Saint-Esprit, qui en est le principe, et que nous aurons fait à Marie la prière ordinaire, en la saluant avec les paroles de l'ange. *Ave.*

Intimider le pécheur par d'effrayantes menaces, et lui donner après son péché de continuelles alarmes; lui retracer sans cesse l'image de son désordre, et lui en représenter toute la difformité; ne lui accorder aucun repos, et sans relâche l'inquiéter, l'agiter, le tourmenter : n'est-ce pas là, chrétiens, selon les apparences, le traiter en ennemi, et le vouloir perdre? Mais, par une règle toute contraire, je prétends, moi, et je vais vous en convaincre, que Dieu, quoiqu'offensé et irrité, ne peut donner à l'homme criminel un plus solide témoignage de son amour, qu'en excitant au fond de son cœur ces remords secrets. D'où je veux en même temps conclure que l'homme aussi de sa part ne se rend jamais plus coupable, ni plus malheureux, que lorsqu'il résiste à Dieu dans cette sainte guerre que Dieu lui fait, et qu'il ne se laisse pas vaincre par l'infinie bonté du Maître, qui ne le blesse que pour le guérir, et qui ne l'abat que pour le relever. En deux mots, mes chers auditeurs, voici tout mon dessein. Je dis que le remords du péché est une des grâces de Dieu les plus efficaces et les plus précieuses; et j'infère de là que de ne pas écouter ce remords, et de ne le pas suivre, c'est dans l'homme pécheur un des plus grands désordres et un des plus justes sujets de sa réprobation. Jamais Dieu n'agit plus favorablement à l'égard du pécheur, que lorsqu'il le presse par les reproches de sa conscience; et jamais le pécheur n'outrage plus sensiblement Dieu, que lorsqu'il ferme l'oreille à ces reproches, et qu'il refuse de les entendre. La miséricorde de Dieu, en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché; ce sera la première partie : la malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grâce, pour persévérer dans le péché; ce sera la seconde partie : deux points qui demandent toute votre attention. Si dans cet auditoire, comme je n'ai que trop lieu de le penser, il y a de ces pécheurs actuellement combattus par leur propre conscience, et combattant eux-mêmes contre elle, c'est à eux aujourd'hui que je parle; et par tout l'intérêt que je prends, et qu'ils doivent prendre encore plus que moi, au salut de leur âme, je les conjure de s'appliquer à une matière qui les regarde spécialement, et à laquelle il a plu peut-être à Dieu d'attacher leur conversion et leur bonheur éternel.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire bien entendre ma pensée, et pour vous donner une pleine connaissance du premier point que j'entreprends d'établir, voici, chrétiens, quelques propositions auxquelles je les réduis, et que je vous prie de suivre exactement, et sans en perdre une seule. Car elles ont entre elles une liaison absolument nécessaire.

Je dis que le remords de conscience que nous sentons après le péché, est une grâce intérieure; que c'est la première grâce que Dieu donne au pécheur dans l'ordre de sa conversion ; que cette grâce est une des plus miraculeuses, si nous considérons la manière dont elle est produite dans l'homme; que de toutes les grâces, c'est la plus digne de la grandeur et de la majesté de Dieu ; qu'il n'y a point de grâce plus constante, ni moins sujette à se retirer de nous ; que c'est la grâce la plus générale et la plus universelle que Dieu emploie pour notre salut; qu'entre les autres grâces, elle a ceci de particulier, d'être certaine, assurée, exempte de toute sorte d'illusion ; que cette grâce seule fait agir toutes les autres grâces sur notre cœur ; que c'est une grâce de lumière plus convaincante que toute autre pour réduire l'esprit; enfin, qu'elle est la plus absolue et la plus impérieuse pour fléchir notre volonté, et pour la soumettre à Dieu. Auriez-vous cru, mes chers auditeurs, que dans ce reproche de la conscience il y eût tant d'avantages et tant de trésors renfermés? C'est néanmoins ce que je vais vous montrer, et vous verrez que ce sujet, tout stérile qu'il paraît d'abord, est un des plus étendus et des plus vastes. J'en tirerai les preuves de la théologie ; mais cette théologie n'aura rien de fatigant pour vous, et elle me donnera lieu d'entrer dans les morales les plus édifiantes. Reprenons, et appliquez-vous.

Au moment que nous péchons, nous sentons dans nous-mêmes un remords de la conscience, qui est le reproche qu'elle nous fait de notre péché. Je dis que ce remords est une grâce, et voilà le fondement de toutes les vérités que j'ai à développer. Car, qu'est-ce qu'une grâce, et combien l'ignorent, quoiqu'ils en reçoivent tous les jours? La grâce, disent les théologiens, est un secours que Dieu donne à l'homme, afin qu'il puisse agir et mériter pour le ciel, et, s'il est pécheur, afin qu'il puisse travailler à sa conversion. Voilà comme en parle l'Ecole. Or, tout cela convient parfaitement à cette syndérèse, c'est-à-dire, à ce remords de conscience qui naît dans nous après le péché. Car, il est certain que Dieu en est l'auteur, que c'est par amour qu'il l'excite en nous, et qu'il s'en sert pour nous convertir : d'où je conclus que ce remords a toutes les qualités d'une véritable grâce. Que Dieu en soit le principe, rien de plus constant, puisque l'Ecriture nous l'apprend en mille endroits. Oui, c'est moi-même, dit Dieu parlant à un pécheur, c'est moi qui te reprocherai le désordre de ton crime. Quand, après l'avoir commis, ta conscience sera troublée, ne t'en prends point à d'autres qu'à moi, et ne cherche point ailleurs d'où vient ce trouble. Cent fois, après avoir succombé à la tentation, tu voulais te dissimuler à toi-même ta lâcheté ; tu détournais les yeux pour ne pas voir ton péché, et tu croyais que j'en userais de même, et que je serais d'intelligence avec toi : *Existimasti iniquè, quòd ero tui similis* (Psalm. 49). Mais tu te trompes : car étant ton Seigneur et ton Dieu, je me déclarerai toujours ton accusateur, et jamais tu ne m'offenseras, que je ne te représente aussitôt malgré toi ton iniquité et toute son horreur : *Arguam te, et statuam contra*

faciem tuam (Psalm. 49). Voyez-vous, chrétiens, comment Dieu est le principal auteur du remords de conscience? Mais par quel motif l'opère-t-il en nous? je l'ai dit : par amour, par un effet de sa bonté, par une effusion de sa miséricorde. Ne s'en explique-t-il pas ainsi lui-même à son bien-aimé disciple dans le chapitre troisième de l'Apocalypse : *Ego quos amo arguo* (Apoc. 3); ceux que j'aime, je les reprends, et c'est en les reprenant que je les aime? Mais en faut-il d'autre témoignage que la parole du Fils de Dieu, lorsqu'il annonçait à ses Apôtres la venue du Saint-Esprit : *Cùm venerit ille, arguet mundum de peccato* (Joan. 16)? Le monde, leur disait cet adorable Sauveur, sera repris des péchés qui le rendent criminel : et par qui sera-t-il repris? par l'Esprit de vérité que j'enverrai pour cela. Que veut-il dire par cet Esprit de vérité? c'est-à-dire, par l'amour substantiel du Père et du Fils, par cette personne divine, qui est la charité même. Prenez garde, mes chers auditeurs : c'est l'amour de Dieu qui nous reprend lorsque nous sommes pécheurs : *Arguet mundum de peccato*. Y a-t-il lieu de douter après cela que le remords de notre conscience ne soit une grâce?

Grâce non extérieure, mais grâce intérieure, puisque c'est au milieu de nous-mêmes, et dans le fond de nos âmes, que ce ver ou ce remords est formé. Car voilà pourquoi, dit saint Paul, l'Esprit de Dieu est descendu dans nos cœurs, afin d'y crier sans cesse contre nos désordres : *Misit Deus Spiritum Filii sui, in corda vestra clamantem* (Galat. 4). Il crie, ce divin Esprit, non point, remarque saint Augustin, comme un prédicateur qui nous parle et qui nous reproche les déréglements de notre vie : car tous les prédicateurs du monde n'ont pas assez de vertu pour pénétrer dans une conscience; et quand leur parole frappe l'oreille, elle est souvent si éloignée du cœur, qu'elle ne peut y arriver. Mais l'Esprit de Dieu est placé comme dans le centre de nous-mêmes, afin d'y être mieux entendu : et de là, dit saint Augustin, il pousse incessamment une voix qui contredit nos passions, qui censure nos plaisirs, qui condamne notre péché : *Clamat in nobis spiritus contradictor libidinis.* Ah! chrétiens, serions-nous ingrats et endurcis jusqu'à ce point, de prendre cette contradiction du Saint-Esprit pour une rigueur importune, et de ne pas reconnaître que c'est un don de sa grâce, une miséricorde envers le pécheur, une aide pour son salut, un moyen favorable pour le rappeler à Dieu? Serions-nous assez aveugles pour considérer comme une peine insoutenable l'aiguillon qui nous pique, et pour vouloir nous en délivrer? Non, Seigneur, nous n'en jugerons point ainsi; et puisque nous savons que c'est votre Esprit, et votre Esprit consolateur, qui suscite dans nous ces remords, nous les recevrons toujours comme des bienfaits de votre main; et bien loin de nous en plaindre, nous ne penserons, par notre fidélité, qu'à vous en marquer notre reconnaissance.

Mais voici quelque chose de plus. J'ajoute que le remords de la conscience est la première de toutes les grâces que Dieu donne à un

pécheur pour commencer l'ouvrage de sa conversion. Je m'explique. Imaginez-vous, chrétiens, que par le péché l'homme retombe dans une espèce de néant d'où Dieu l'avait tiré par la grâce du baptême et de la justification. Je veux dire, que dans l'instant que l'âme est souillée de péché, elle est dénuée de tous mérites, dépouillée de tous droits à la gloire, destituée de toutes vertus et de tous les dons du Saint-Esprit, digne d'être privée de tous les secours de la grâce, et comme réduite enfin au néant dans l'ordre surnaturel; de sorte qu'elle ne peut faire d'elle-même une seule démarche pour retourner à Dieu. Il faut donc, afin qu'elle se convertisse, que Dieu la prévienne, et que, se relâchant de ses propres intérêts, il fasse toutes les avances pour se réconcilier avec le pécheur, qui est son ennemi. Or, voilà ce qui s'accomplit par les grâces prévenantes, dont la première est le remords du péché. Voilà le premier coup que Dieu frappe pour disposer un cœur à la pénitence, et par où, dit excellemment l'abbé Guerri, le Saint-Esprit trouve le secret d'anticiper lui-même son entrée dans nos âmes : *Stimulus cordis, quo et adventum jàm ipse suum Spiritus antevenit.* En voulez-vous un illustre exemple? le voici. David tombe, il devient adultère, il y ajoute l'homicide. Que fait Dieu? Il pouvait le réprouver aussi bien que Saül; mais il ne le veut pas. Au contraire, il se dispose à exercer sur lui sa miséricorde. Mais par où commence-t-il? vous le savez, par un remords de conscience qui touche ce prince. A la voix du prophète, David s'écrie : *Peccavi* (II. Reg. 12); J'ai péché, et je suis coupable d'une double injustice; la chair m'a vaincu, et j'ai versé le sang du juste. *Peccavi* : c'était là proprement ce retour de la conscience qui s'élève contre elle-même; et ce fut le premier mouvement qui porta ce roi criminel à une entière pénitence. Jusque-là, nous ne lisons point dans l'Ecriture qu'il eût donné quelque marque de repentir; il n'avait point encore répandu de larmes, il ne s'était point encore revêtu du cilice, il n'avait point encore mortifié son corps par le jeûne. Pourquoi cela? parce que, dans l'ordre des grâces, tout cela devait être précédé du remords de son péché, et c'est ce qui me fait dire que ce remords est, à l'égard d'un pécheur, la première grâce du salut, la première vocation de Dieu qui l'invite à se rapprocher de lui, la première lueur qui nous éclaire dans l'ombre de la mort où le péché nous tient ensevelis.

Et n'est-ce pas aussi ce que Dieu faisait entendre à Caïn, lorsqu'après lui avoir reproché l'indignité de ses sacrifices, et voulant néanmoins, par une bonté toute paternelle, le préserver du désespoir où ce malheureux était sur le point de tomber, il lui disait : Pourquoi te découragues-tu? Ne sais-tu pas qu'autant de fois que tu feras mal, ton péché sera à la porte pour t'assaillir et pour te troubler par ses remords : *Nonne si malè egeris, statim in foribus peccatum aderit* (Genes. 4)? C'est ce remords qui t'abat l'esprit, et c'est ce qui devrait t'animer et te remplir de confiance; parce que ce remords est un sentiment de grâce que je t'inspire, et qui montre que je ne t'ai pas

encore délaissé. Ainsi saint Ambroise interprète-t-il les paroles que je viens de rapporter, et cette interprétation est tout-à-fait conforme aux termes de l'Ecriture : car il est certain que Dieu parlait alors à Caïn pour le consoler. Mais avez-vous bien observé ces deux mots qui contiennent toute ma proposition? *Statim in foribus peccatum aderit*; Le péché, ou, comme l'expliquent les Pères, le remords du péché se trouvera dès l'heure même à l'entrée de ton cœur. Ce qui nous donne à connaître que ce remords est à la tête de toutes les grâces, et que c'est par là d'abord que Dieu attaque une âme rebelle : *Statim in foribus peccatum aderit.* Ah! chrétiens, cela seul ne devrait-il pas nous rendre cette grâce infiniment chère? Quoi! ce reproche intérieur que je sens de mon crime, est la première recherche que Dieu fait de moi, c'est le principe de toutes les grâces que je dois espérer de lui, c'est le commencement de mon bonheur : et combien donc dois-je l'estimer? Mais allons plus avant.

J'ai fait une quatrième proposition, savoir : que le remords de conscience était entre toutes les autres grâces la plus miraculeuse dans la manière dont elle est produite. Or, en quoi consiste ce miracle? apprenez-le. C'est que le péché de l'homme, si opposé de lui-même et par sa nature aux grâces de Dieu, est pourtant ce qui donne naissance à celle-ci. Car, si vous le remarquez bien, le remords du péché est engendré par le péché même; et il est d'ailleurs indubitable, ainsi que vous l'avez vu; que ce remords est une grâce : donc il est certain que cette grâce est extraite du néant du péché comme de son fonds et de son origine. Sur quoi saint Jean Chrysostome, adorant la providence de Dieu, s'écrie : Que votre miséricorde, ô mon Dieu, est admirable dans ses conseils, qu'elle est puissante dans ses opérations, qu'elle est ingénieuse dans toute l'économie de la conversion des hommes! Nous ne nous en apercevons pas; et cependant, Seigneur, vous faites dans nous des miracles de grâce pour nous sauver, au moment même où nos offenses devraient vous engager à faire des miracles de justice pour nous punir. Car vous prenez le péché que nous venons de commettre pour en exprimer la grâce qui nous reproche de l'avoir commis : vous vous servez, pour nous justifier, de ce qui nous a fait coupables, et pour nous rendre la vie, de ce qui nous avait causé la mort.

Peut-être me direz-vous, chrétiens, qu'il est indigne de la majesté de Dieu, après l'injure qu'il a reçue de l'homme, de s'abaisser encore jusqu'à le rechercher, jusqu'à le prévenir de ses grâces, jusqu'à vouloir l'attirer à lui; que de se comporter de la sorte envers une créature, et une créature rebelle, c'est déroger à sa grandeur. Mais vous vous trompez, et votre erreur vient de ce que vous ne connaissez ni la nature des grâces, ni leur qualité. Car en tout cela Dieu garde parfaitement son caractère et son rang. Il rappelle l'homme pécheur, mais c'est sans rien rabattre de sa suprême autorité. Il fait les premiers pas, mais il les fait en monarque, en souverain, en Dieu : comment? par les remords mêmes de la conscience. Car ne croyez

pas que ce remords soit une de ces grâces par où Dieu semble nous solliciter en forme de suppliant, de ces grâces par où il nous convie amoureusement, de ces grâces accompagnées d'une douceur et d'une onction céleste. Mais comprenez ce que fait Dieu par la grâce de ce remords. Il s'élève contre nous avec une indignation également sévère st majestueuse, disant à notre cœur : Tu as trahi ton Dieu. Il nous force de confesser nous-mêmes que nous sommes criminels; et faisant dire à notre conscience : *J'ai péché*, il y répand avec empire la terreur de ses jugements. Enfin, si la manière dont il nous prévient est une grâce, cette grâce a toutes les apparences d'un châtiment. Et c'est ce que saint Chrysostome nous a si bien représenté dans la personne d'Achab. Considérez, mes frères, dit ce saint docteur, ce que fit dans ce prince le remords de son injustice envers Naboth. Achab était roi, et un roi très-absolu. Il ne voulait être contredit de personne, et il prétendait que tout se réglât selon ses volontés. Cependant, dès qu'il a écouté la voix de sa conscience qui lui reproche la violence de son procédé contre un de ses sujets, le voilà triste, abattu, confus, couché par terre, sans lever les yeux, ni regarder le ciel. Jamais il ne parut si humble, ni plus petit devant Dieu. Qui opérait en lui ce changement? les remords de son péché : ce remords était donc une grâce? Oui, reprend saint Chrysostome; mais c'était une grâce impérieuse par où Dieu traitait Achab en esclave et non en roi; avec la sévérité d'un juge, et non avec les caresses d'un père; et c'est ainsi que cette grâce se trouve pleinement conforme à l'idée que nous avons de notre Dieu comme du plus puissant et du plus grand de tous les maîtres.

Ce remords a encore un avantage bien estimable. C'est que de toutes les grâces, il n'en est point de si constante, ni qui soit moins sujette à se retirer de nous. Car il y a des grâces, chrétiens, que saint Augustin appelle *grâces délicates*, parce qu'on les perd aisément, et que Dieu nous en prive quelquefois pour les plus légères infidélités. Mais le remords du péché est une grâce stable, fixe, permanente, qui ne nous quitte presque jamais, qui nous suit dans tous les lieux du monde, dont Dieu nous favorise malgré nous, et dont nous ne pouvons même nous défaire. Car, en quelque lieu du monde que nous allions, nous nous trouvons nous-mêmes; et nous trouvant nous-mêmes, nous trouvons notre péché : or le péché est toujours suivi du remords, et par conséquent de la grâce divine. Comme si Dieu disait au pécheur : C'est en vain que tu veux m'échapper; ma miséricorde est résolue de ne point se séparer de toi, et de te poursuivre partout; j'ai une grâce à l'épreuve de toutes les contradictions, qui est le remords de ta conscience. Fais tout ce qu'il te plaira; elle ira te chercher jusque dans la confusion et le tumulte des plus nombreuses assemblées, jusque dans les plus secrets et les plus sombres réduits, jusque dans tes débauches les plus infâmes. C'est là même qu'elle agira plus fortement, et qu'elle sera plus assidue à te présenter sans cesse la double image, et de ton crime, et de ton devoir. Telle est en

effet cette grâce, que plus l'homme s'en rend indigne, plus elle s'attache à lui. Elle naît avec le péché, elle croît avec le péché, et jamais elle n'abandonne la conscience, que la conscience n'abandonne le péché. N'est-ce pas une prérogative bien singulière? Grâce toujours présente pour nous secourir dans l'état le plus désespéré, et plus ferme pour s'opposer à notre malice, que notre malice n'est obstinée à la combattre.

Ce n'est pas tout. Comme cette grâce du remords de conscience est la plus constante dans sa durée, aussi, est-ce la plus universelle dans son étendue. Car on ne peut pas dire d'elle ce que disait autrefois le prophète royal des grâces particulières que Dieu faisait à son peuple, qu'elles n'étaient pas pour les nations païennes et barbares, et que Dieu les réservait pour une étroite portion de la terre, c'est-à-dire, pour la Judée : *Non fecit taliter omni nationi* (Psalm. 147). Celle-ci est commune indifféremment à tous les hommes. Ce ne sont pas seulement les justes comme David, qui, après un péché de faiblesse, ressentent les remords de leur conscience; mais les traîtres comme Judas, mais les fratricides comme Caïn, mais les réprouvés comme Esaü : tous sans exception, puisque tous, dit saint Paul, sont exposés à ses atteintes secrètes et à cette tribulation salutaire dont Dieu les afflige : *Tribulatio et angustia in omnem animam operantis malum* (Rom. 2). Ne semble-t-il pas même, ajoute saint Augustin, que ce remords, qui s'élève dans la conscience, soit la grâce propre des pécheurs; et n'est-ce pas à eux que Dieu la communique plus souvent, plus abondamment, plus efficacement? Ah! chrétiens, quelle consolation pour un homme engagé dans le crime, de pouvoir dire : Tout pécheur que je suis, il m'est encore permis d'espérer; Dieu a encore des grâces pour moi, aussi bien que pour les saints : il a des grâces d'amis auxquelles je n'ai pas droit de prétendre; mais il a, pour ainsi parler, des grâces d'ennemis, desquelles je puis encore profiter, et qui sont les remords de ma conscience. Quand il n'y aurait que cela, ne serait-ce pas assez pour conclure qu'il n'y a point de pécheur dans la vie qui soit entièrement destitué du bénéfice de la grâce; et Dieu n'a-t-il pas raison après cela de faire aux plus impies mêmes le commandement indispensable de se convertir, puisqu'il n'y en a pas un qui n'ait du moins le secours de cette grâce, je veux dire, le reproche de son péché? Car, pour le remarquer en passant, il est certain qu'il n'y a point de pécheur sur la terre exempt de l'obligation de satisfaire à Dieu, et à qui Dieu ne dise : Je veux que tu reviennes à moi par la pénitence; cela est sans contredit : donc il n'y a point de pécheur à qui ce précepte ne soit possible, et par conséquent, qui n'ait toujours quelque grâce de pénitence quand il est actuellement obligé de la faire. Nous avons là-dessus des preuves qui ne nous permettent pas d'en douter; mais quand nous ne les aurions pas, en voulez vous une plus sensible que celle-ci, et ne suffit-il pas qu'il n'y ait point de pécheur à couvert des retours et des pointes de sa conscience?

Cependant admirez une autre propriété de la grâce dont je relève le prix : c'est la plus assurée pour l'homme pécheur et la moins sujette à l'illusion. Dans les autres grâces, le pécheur court risque d'être trompé, et souvent l'ange de ténèbres se transforme en ange de lumière. De là l'on prend pour des grâces et des inspirations divines de véritables tentations : par exemple, dit saint Ambroise, une présomption secrète pour un mouvement d'espérance, une tendresse naturelle pour un sentiment d'amour de Dieu. Mais le remords du péché est une grâce certaine, sous laquelle cet ennemi des hommes ne saurait se déguiser. Car il ne s'avisera jamais, poursuit le même Père, de représenter à un pécheur le désordre de son crime : au contraire, il fait tous ses efforts pour lui en cacher la honte, pour lui en diminuer la malice, pour en effacer de son esprit le souvenir. Quand donc il arrive, chrétiens, qu'après le péché, votre conscience est troublée de remords, dites avec assurance : C'est Dieu qui me parle, voilà sa voix ; ce reproche ne peut partir que de sa grâce : je ne dois rien craindre en le suivant, parce qu'il ne m'inspirera que l'horreur et le regret de ma vie corrompue. Or, de tels effets ne viennent point de l'esprit de mensonge, qui est un esprit de corruption. C'est, mon cher auditeur, ce que vous devez dire, et vous direz vrai, et cette confiance sera un puissant motif pour vous porter à Dieu.

Car, outre les autres avantages du remords de la conscience, observez-en un des plus insignes. C'est que, sans cette grâce, tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, qu'avec elle ils sont tous efficaces, parce que c'est elle qui les fait agir pour notre conversion et notre sanctification. En effet, chrétiens, quand nous sommes dans l'état du péché, en vain Dieu nous imprime-t-il la crainte de sa justice, en vain veut-il allumer dans nos cœurs le feu de son amour : si notre conscience ne forme ce remords : *Peccavi*, J'ai péché, tout le reste est inutile ; et dès que ce remords est une fois conçu, il communique à tout le reste une vertu particulière et sanctifiante. Comme si vous disiez : J'ai péché, donc il faut craindre Dieu, qui est mon juge ; j'ai péché, donc je vais recourir à la miséricorde de Dieu pour le toucher en ma faveur ; j'ai péché, et par mon péché je me suis éloigné de Dieu, donc je dois me rapprocher de lui et m'y réunir par un saint amour. Sans ce remords, je ne raisonnerais pas de la sorte, et je ne me convertirais pas : pourquoi ? Zénon de Vérone en apporte la raison : parce que la conversion du pécheur doit se faire par forme de jugement, et d'un jugement tout nouveau, dit ce savant évêque. Si le coupable se justifie, on le condamne ; et s'il s'accuse lui-même, il est absous : *Novum judicium, in quo si reus excusaverit crimen, damnatur ; absolvitur, si fatetur.* Comme il est donc vrai que, dans la justice humaine, toutes les autres procédures sont nulles en matière de crime, si elles ne sont fondées sur l'action de l'accusateur et des témoins ; de même, pour la justification du pécheur, toutes les autres grâces n'ont point de force, à moins qu'elles ne soient sou-

tenues par le remords du pécheur et par le témoignage qu'il porte contre lui- même.

Achevons, chrétiens; disons enfin que cette grâce seule du remords de la conscience est plus convaincante que toute autre pour disposer l'esprit de l'homme à la pénitence. Car qu'y a-t-il de plus fort pour cela que d'obliger un pécheur à s'accuser soi-même : *Oui, j'ai péché?* que de produire contre lui un témoin qui ne peut être récusé, et qui est sa propre conscience : *Il est vrai, tu as péché?* que de le réduire à prononcer lui-même l'arrêt de sa condamnation : *Je suis pécheur, et j'ai mérité l'enfer ?* Or, tout cela est renfermé dans le reproche que fait la conscience à une âme criminelle. Et c'est, dit saint Grégoire pape, ce qui rend ce remords insoutenable, et par conséquent, cette grâce invincible. Car, au lieu que, dans les jugements des hommes, les témoins peuvent être subornés, les accusateurs passionnés, que souvent le témoignage de l'un n'est pas conforme à celui de l'autre, ce qui est cause que la conviction n'en est presque jamais certaine : au contraire, dans une conscience troublée des remords de son péché, il ne peut y avoir ni supposition, ni passion, ni préoccupation, parce qu'elle agit contre elle-même; et comme elle fait d'ailleurs tout ensemble ces trois fonctions, d'accuser, de juger et de condamner, il faut, par nécessité, que le pécheur lui cède, parce que son témoignage est une démonstration plus évidente que tous les raisonnements du monde.

De là même il s'ensuit que cette grâce est aussi la plus puissante sur le cœur de l'homme, pour le soumettre aux ordres de Dieu. Et quel est en effet le pécheur assez endurci pour ne pas sentir les traits de sa conscience? et s'il les sent, le moyen qu'il les puisse supporter sans faire tous ses efforts pour sortir de cet état de peine, en quittant le péché? Nous nous étonnons quelquefois que les Pères de l'Eglise, faisant le portrait d'une conscience déréglée, nous la dépeignent comme un bourreau domestique qui tourmente le pécheur. Que veulent-ils nous marquer par cette figure? c'est que le remords de conscience, quoiqu'il procède de l'esprit d'amour et qu'il soit une grâce, a néanmoins la force et comme la cruauté d'un bourreau pour contraindre les cœurs rebelles de s'assujettir à Dieu. Ah! chrétiens, c'est cette grâce qui, de tout temps, dans le christianisme, a opéré les plus grandes conversions; c'est celle qui, tous les jours, au milieu du monde, opère des changements si merveilleux. Quand vous voyez dans une ville, dans un quartier, un homme réformer ses mœurs et tenir une conduite toute contraire à ses désordres passés, dites : C'est la conscience qui a fait cela, ou c'est Dieu qui, pour le faire, s'est servi de la conscience. Oui, c'est la conscience qui brise les rochers, et qui fend les pierres pour en former des enfants d'Abraham. C'est elle qui va détacher un mondain de l'amour du siècle, pour l'attirer à la vie religieuse; c'est elle qui ouvre les tombeaux, selon l'expression de saint Jérôme, c'est-à-dire, qui ouvre les âmes pour en tirer par de saintes confessions le venin qui y demeurait caché; enfin, c'est cette

grâce qui a donné un saint Augustin à l'Eglise. Non, chrétiens, cet homme incomparable ne renonça au péché que lorsqu'il y fut réduit par le remords de sa conscience : voilà la grâce victorieuse qui emporta son cœur. Dieu l'arma contre lui-même et lui livra une espèce de combat dont jamais il ne se put défendre. Jusque-là saint Augustin avait résisté à toutes les autres grâces ; mais il succomba à cette grâce du remords, et il en fut heureusement vaincu. Que de trésors, ô mon Dieu ! dans une seule grâce, et qu'un pécheur est donc redevable à votre miséricorde de le ramener ainsi à son devoir ! J'entends, chez le prophète Jérémie, des hommes dominés par leurs passions et plongés dans le vice, qui se glorifient d'avoir la paix de la conscience, quoiqu'ils n'aient rien moins qu'une véritable paix : *Dicentes* : *Pax, et non erat pax* (Jerem. 6). Mais c'est en cela même que je reconnais qu'ils sont abandonnés à l'iniquité, et que vous les traitez, Seigneur, selon toute la sévérité de vos jugements, parce qu'il n'y a rien de plus dangereux ni de plus formidable que la paix dans le péché ; et l'on peut dire que c'est la plus terrible de vos vengeances, et qu'une âme commence dès-lors à être réprouvée. Je vois, dans le même Jérémie, d'autres pécheurs ; ce sont les habitants de Jérusalem qui se reconnaissent, qui embrassent la pénitence, et protestent que c'est le remords de leur péché et le trouble de leur âme, qui les y a comme forcés. Seigneur, disent-ils, vous nous avez favorablement trompés quand nous étions dans votre disgrâce et dans nos criminelles habitudes. Nous attendions la paix, et nous ne l'avons jamais trouvée : *Expectavimus pacem, et ecce formido* (Jerem. 8). Nous cherchions le remède à notre mal, et vous nous avez envoyé le trouble : *Tempus curationis, et ecce turbatio* (Jerem. 14). C'est par là, Seigneur, que nous avons connu nos impiétés, et que nous les avons détestées : *Cognovimus, Domine, impietates nostras, quia peccavimus tibi* (*Ibid.*). Car, dans ce trouble de nos consciences, vous nous avez fait éprouver que le péché était notre plus grand ennemi, et que vous étiez seul notre souverain bien et toute notre félicité. Il est donc vrai, mes chers auditeurs, que le remords de conscience a toutes les qualités de la grâce la plus complète. Mais cela étant, que faisons-nous, lorsque dans l'état du péché nous méprisons la voix de notre conscience ? c'est de quoi il me reste à vous entretenir en peu de paroles. La miséricorde de Dieu, en accordant à l'homme la grâce qui forme dans nous le remords du péché, ç'a été la première partie. La malice de l'homme qui résiste à cette grâce pour persévérer dans le péché, c'est la seconde. Encore un moment d'attention.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour bien connaître la malice et tout ensemble le malheur de l'homme qui s'obstine contre le remords de sa conscience, il n'y a point de plus juste méthode à suivre que de reprendre toutes les qualités de la grâce dont je viens de développer les avantages, et que de

leur opposer les divers degrés de résistance qui se rencontrent dans l'obstination du pécheur. Ceci m'offre une nouvelle et ample matière, mais que j'aurai soin d'abréger. Ecoutez comment je raisonne.

Quand je suis dans l'état du péché, le reproche que m'en fait ma conscience est une grâce. Donc je résiste à la grâce, si je néglige ce reproche et que je tâche même à l'étouffer dans mon cœur. Ce n'est point un mouvement naturel que je supprime, c'est une inspiration qui vient d'en-haut, et que je rends inutile à mon salut. Le Saint-Esprit est l'auteur de cette grâce, et c'est lui qui me reprend de mon péché. D'où il s'ensuit qu'en résistant à cette grâce, c'est au Saint-Esprit que je résiste, et qu'alors je suis de ces cœurs incirconcis à qui parlait saint Etienne, quand il disait aux Juifs : *Durâ cervice et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui Sancto resistitis* (Act. 7) ; Esprits rebelles, cœurs durs et inflexibles, vous ne cessez point de résister à l'Esprit de Dieu. Comment lui résistaient-ils, demande saint Chrysostome? en refusant d'entendre le remords de leur conscience, qui leur reprochait de n'avoir pas reçu Jésus-Christ comme leur Messie. Vous l'avez livré à la mort ; et non contents de cela, au lieu de reconnaître l'horreur de ce déicide qui se présente toute entière aux yeux de votre âme pour l'engager à un saint repentir, vous persistez dans votre crime. Voilà pourquoi je dis que vous êtes des cœurs indomptables, et que vous vous endurcissez contre l'Esprit de votre Dieu : *Vos semper Spiritui Sancto resistitis*. Or, n'est-ce pas justement ce que fait un pécheur dans le feu et l'emportement de la passion qui le possède? La conscience lui dit : Cela t'est défendu ; c'est une injustice, c'est une vengeance, c'est une perfidie, c'est un attentat contre la loi de ton Dieu. Mais il n'importe, répond-il, je me satisferai, et rien là-dessus ne sera capable de m'arrêter. Concevez-vous une résistance plus formelle et un mépris plus exprès et plus outrageant? *Vos semper Spiritui Sancto resistitis*.

Le mal va plus loin ; et que les suites en sont terribles! Car, puisque le remords de la conscience est la première grâce du salut et le premier moyen de conversion pour un pécheur, que fait-il encore en y résistant? il tarit pour lui toutes les sources de la divine miséricorde, et, si j'ose m'exprimer ainsi, il met Dieu dans une espèce d'impuissance de le sauver. En effet, que pouvez-vous après cela, mon cher auditeur, attendre de Dieu, pour vous retirer de la voie de perdition où vous demeurez malgré lui? Comptez-vous qu'il vous donnera d'autres grâces? mais il ne le peut, selon les règles ordinaires de sa providence : et pourquoi? parce que, dans le conseil de cette providence éternelle, il est arrêté que le remords du péché précédera toutes les grâces, ou que ce sera l'entrée à toutes les autres grâces. Vous flattez-vous que, par une conduite toute particulière, Dieu changera en votre faveur l'ordre de votre prédestination? Mais il ne le veut pas ; et il prétend avec raison que, ce changement n'étant point nécessaire, c'est à vous de vous conformer à ses lois, et non point à lui de recevoir les vôtres. Par conséquent, perdre cette grâce

du remords, c'est manquer l'occasion favorable du retour, c'est ruiner le fondement de votre justification, c'est couper la racine de tous les fruits de pénitence que vous auriez été en état de produire. Quand Holopherne voulut se rendre maître de Béthulie qu'il assiégeait, ce ne fut point par la force des armes qu'il la réduisit aux dernières extrémités, mais en détournant le cours des eaux qui y coulaient. Or, voilà comment vous en usez contre vous-mêmes, et voilà ce qui damne communément les libertins du siècle. S'ils étaient attentifs aux avertissements de leur conscience, s'ils se servaient utilement de ce secours ordinaire et de cette première grâce, Dieu entrerait par là ; il irait bientôt plus avant, il ferait naître dans leur cœur un dégoût secret du vice, et l'amour de la vertu ; il se communiquerait à eux en mille manières. Mais, tandis qu'ils le laissent frapper à la porte sans lui ouvrir, et qu'ils lui ferment toutes les voies, en lui fermant celle de ces remords intérieurs par où il pourrait s'insinuer, quel accès lui reste-t-il, et n'est-il pas naturel qu'il les abandonne à eux-mêmes? Voilà, dis-je, ce qui les entretient jusqu'au dernier soupir de leur vie dans un désordre continuel, et ce qui les conduit presque immanquablement à l'impénitence finale.

Et quel désordre en effet, chrétiens, de commettre le péché, et de se charger devant Dieu de tout ce qu'il y a de plus abominable et de plus odieux dans le péché, sans tirer nul avantage du seul bien que le péché puisse produire, qui est le remords de la conscience? Je vous ai dit que ce remords était une grâce toute miraculeuse, en ce qu'elle naît du péché même ; mais n'est-il pas vrai que plus elle est miraculeuse dans sa naissance, plus nous sommes condamnables dans la résistance que nous y apportons? Dieu fait pour vous, mon cher auditeur, un miracle de sa miséricorde, en vous faisant trouver dans votre péché la grâce qui doit le détruire, et qui peut réparer tout le dommage qu'il vous a causé. Mais vous, par une espèce de miracle tout contraire, je dis par un miracle de malice, par un miracle d'infidélité et d'opiniâtreté, vous rendez cette grâce infructueuse, et vous en arrêtez toute la vertu ; comme si vous aviez entrepris de combatre contre la toute-puissance de Dieu, et que par la malignité de votre cœur, vous voulussiez surpasser l'excès de son amour et toute sa bonté.

De là qu'est-ce que je conclus? c'est que rien, ainsi que je vous l'ai fait entendre, n'étant plus digne de la majesté de Dieu, ni plus conforme à sa grandeur souveraine, que la grâce dont je parle, rien aussi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, qui s'élève contre elle et emploie tous ses efforts à la repousser : car, plus Dieu agit en Dieu, plus suis-je coupable de ne me pas soumettre et de ne lui pas obéir : or, par le remords de ma conscience, Dieu me traite parfaitement en maître, puisqu'il m'humilie, qu'il me trouble, qu'il m'épouvante, qu'il se venge de moi, qu'il me fait voir ce que je suis, et sentir toute mon indignité. Mais moi, en méprisant ces remords, j'agis parfaitement en sujet

rebelle; je ne veux pas seulement prêter l'oreille aux remontrances de mon Dieu; je trouve mauvais qu'il me reprenne; je ne tiens nul compte de ses menaces, sans me mettre en peine si je suis pécheur ou non, si je lui plais ou si je lui déplais, si je mérite ses châtiments ou ses récompenses; j'écarte de mon esprit toutes ces pensées, et je n'en ai point d'autre que de me contenter : telle est l'audace du pécheur, et contre qui? contre l'auteur même de son être et le suprême arbitre de son sort éternel.

Ce n'est pas là néanmoins que se termine toute sa malice, et voici ce qui l'augmente. Le remords du péché est, de toutes les grâces, la plus constante et la plus durable; donc, une pleine résistance à ce remords suppose la malice la plus invétérée et la plus insurmontable. Un des hérétiques de ces derniers siècles se glorifiait, après bien des assauts qu'il avait eus à soutenir, d'être enfin venu à bout de sa conscience, et de s'être tellement affermi contre elle, qu'il s'était délivré de ses reproches intérieurs, qui le fatiguaient. Il le disait, et c'était plutôt une vanité diabolique qu'une vérité. Que dis-je, une vanité diabolique? n'était-ce pas quelque chose de plus? car, jusque dans l'enfer, les démons sont perpétuellement et impitoyablement bourrelés des remords de leur conscience; et si ce n'est pas pour eux une grâce, n'est-ce pas un de leurs plus cruels supplices? Le Sauveur du monde nous l'a lui-même appris, lorsqu'il nous a dit que le ver qui les ronge ne meurt point, comme le feu qui les brûle ne s'éteindra jamais : *Vermis eorum non moritur, et ignis eorum non extinguitur* (Marc. 9). Au lieu que Luther, cet ennemi de l'Eglise le plus emporté et le moins traitable, prétendait avoir secoué le joug et s'être mis au-dessus de cette censure importune. Que la chose fût ainsi ou ne fût pas, ce n'est point ce que j'examine; mais de là je vous laisse à juger par quels efforts de malice et par combien de résistances il s'était établi, ou il croyait s'être établi dans cette damnable disposition. Vous me demandez si réellement un pécheur peut parvenir là : je n'en sais rien et j'ai de la peine à me le persuader; mais si cela se peut, je dis que c'est le comble de l'impiété; mais, si cela se peut, je dis que c'est l'abîme du péché dont parlait Salomon au livre de ses Proverbes; et que le pécheur n'est jamais dans un état plus irrémédiable et plus perdu que quand il vient à n'avoir plus que du mépris pour tout ce qui concerne la conscience et pour Dieu même : *Impius cùm in profundum peccatorum venerit, contemnit* (Prov. 18). Encore une fois, je ne décide point si cela se peut, ni si cela se fait: mais, quoi qu'il en soit, je prétends que cela ne se peut faire qu'en déclarant à Dieu une guerre éternelle; qu'en disant à Dieu : Vous êtes résolu de m'attaquer partout, et moi partout je vous résisterai; vous êtes déterminé à ne me point accorder de relâche, et moi je ne cesserai point de me défendre; vous me presserez vivement, et moi je ferai si bien, qu'à force de tenir contre vous, je réussirai à vous éloigner absolument de mon cœur dont vous voulez prendre possession. On le dit, chrétiens, non pas expressément ni en paroles,

car on frémirait en le prononçant, et l'on aurait horreur de soi-même; mais on le dit en pratique, on agit selon ces détestables principes : ce ne peut être là sans doute que l'état des âmes vendues au péché, et pour qui il ne paraît plus qu'il y ait de ressource.

Ce qui doit nous convaincre, c'est ce que j'ai marqué pour sixième caractère de la grâce attachée au remords de la conscience : grâce universelle, et la plus commune dans toutes les conditions et tous les états. Sur quoi je fais cette réflexion; elle est solide : Hé! mon cher frère, vous renoncez volontairement à la grâce la plus commune, à la grâce la plus étendue, à une grâce qui n'est pas même refusée au plus méchant homme et au plus impie; vous vous privez de cette dernière espérance; que vous restera-t-il donc, et n'êtes-vous pas comme dans un enfer? car un des plus grands malheurs du réprouvé dans l'enfer, ce n'est pas d'être déchiré des remords de sa conscience, mais de ne pouvoir plus se servir de ces remords, de n'y trouver plus nul secours, de n'en avoir plus que le sentiment et que la peine. Or, je conviens avec vous que vous pouvez encore utilement vous servir du remords qui vous pique, et qu'en cela votre situation est différente. Mais au fond et quant à l'effet, qu'importe que vous puissiez vous en servir, si vous ne ne vous en servez pas? qu'importe que vous en puissiez tirer quelque secours, si vous ne le tirez pas? qu'importe que ce soit une grâce pour vous, si vous n'en faites nul usage, et si vous n'en profitez pas?

D'autant plus criminel dans votre malice et dans votre aveugle résistance, que cette grâce est, entre toutes les autres, la plus certaine pour un pécheur, et la moins exposée aux prestiges et aux artifices de l'esprit de mensonge. Saint Jean, dans sa première épître, écrivait à ses disciples : Mes chers enfants, si votre cœur ne vous reprend d'aucune chose, ayez une confiance entière : *Carissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus* (1. Joan. 3); mais, sans contredire la pensée de cet apôtre, je vous dis : Tenez-vous assurés du côté de Dieu, quand votre conscience vous fera des reproches, parce que c'est une preuve infaillible que Dieu pense à vous, et qu'il jette sur vous un regard de salut : *Carissimi, si cor nostrum reprehenderit nos, fiduciam habemus.* Ces deux propositions, toutes contradictoires qu'elles paraissent, ne se combattent point : car le saint apôtre parlait de la confiance des justes, qui suppose la grâce d'innocence, et je parle de la grâce de pénitence, qui n'est jamais moins douteuse que lorsqu'elle commence dans une âme par le remords du péché. C'est donc pour vous, pécheurs, le seul fonds sur lequel vous puissiez compter avec une pleine certitude. Mais pourquoi le dissipez-vous? pourquoi vous l'enlevez-vous à vous-mêmes, et que ne vous souvenez-vous de la parole de saint Bernard, que comme ce remords est la plus sûre de toutes les grâces, aussi la résistance à ce remords est la plus prochaine disposition au désespoir?

Affreux désespoir, que redoublera au jugement de Dieu cette même

conscience dont vous aurez tant de fois éludé les poursuites salutaires : cette conscience à qui vous aurez si souvent imposé un silence mortel, lorsqu'elle s'expliquait contre votre gré, contre vos inclinations vicieuses, contre vos passions, mais pour vous ressusciter et vous rendre une vie toute divine ; cette conscience pour qui vous aurez conçu la même haine que témoigna le roi Achab contre le prophète Michée, parce que ce zélé ministre du Seigneur, usant de la liberté qui lui convenait comme à l'homme de Dieu, annonçait à ce prince des malheurs qui l'effrayaient, mais dont la connaissance lui pouvait être avantageuse pour les éviter : *Odi eum, non enim prophetat mihi bonum sed malum* (III. Reg. 22); cette conscience dont le remords est dès à présent contre vous le témoignage le plus irréprochable et le plus convaincant; mais qui, dans l'assemblée du monde entier, parlant plus haut que jamais, et produisant au jour ce remords qu'elle avait jusque-là tenu secret, formera, à votre honte et pour votre ruine, la conviction la plus accablante. C'est saint Paul qui nous en avertit dans son épître aux Romains, où, faisant la description du jugement dernier, il nous représente tous les hommes devant le tribunal de Jésus-Christ, lequel n'aura besoin contre eux, ni d'autres témoins que leurs consciences, ni d'autres accusations que leurs propres remords : *Testimonium reddente conscientiâ ipsorum, et cogitationibus invicem accusantibus, aut etiam defendentibus* (Rom. 2); comme si Dieu devait dire alors aux réprouvés : Jugez-vous vous-mêmes : voilà votre conscience qui vous accuse, c'est elle qui dépose contre vous, et je n'ai point pris d'ailleurs que d'elle-même les titres qui vous condamnent; dès la vie, elle vous a fait cent fois reconnaître que vous étiez pécheurs et dignes de mes plus sévères arrêts. Je voulais par là vous rappeler de vos égarements; mais c'était un aveu stérile et sans fruit qu'elle vous arrachait; elle vous l'arrache encore après la mort, non plus pour votre conversion, mais pour votre éternelle réprobation : le moyen que je vous sauve, après que vous avez porté vous-mêmes votre sentence? C'est ainsi que Dieu leur fermera la bouche, et qu'en même temps il se justifiera. Car voilà, Seigneur, disait le prophète royal, voilà pourquoi vous faites paraître en témoignage la conscience des hommes; voilà pourquoi vous leur faites avouer à eux-mêmes qu'ils ont péché, et qu'ils sont inexcusables dans leur péché : *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci* (Psalm. 50); c'est, mon Dieu, afin de mettre votre justice à couvert de tout blâme, et que, quelque rigoureux que soient vos jugements contre le pécheur, il n'ait rien à vous opposer : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cùm judicaris* (*Ibid.*).

La conclusion, mes frères, c'est donc d'être fidèles à la grâce, lorsque vous le pouvez encore, et de lui céder sans une plus longue résistance. J'entends toujours cette grâce du remords de votre conscience, qui, par une dernière prérogative, n'est pas seulement la plus puissante pour convaincre l'esprit, mais une des plus fortes pour fléchir la volonté. Que dit Jésus-Christ à saint Paul, quand, sur le chemin de Damas, il fit briller à ses yeux cet éclair qui l'éblouit, et retentir à

ses oreilles ce coup de tonnerre qui l'atterra? *Durum est tibi contra stimulum calcitrare* (Act. 9). Saul, Saul, lui dit cet Homme-Dieu, où vas-tu, et de quelle commission as-tu voulu te charger, en te déclarant le persécuteur de mon Eglise? c'est trop longtemps faire violence à ma grâce qui te recherche, et il est trop pénible pour toi de résister davantage à ses traits. Je vous adresse, mon cher auditeur, les mêmes paroles : il y a peut-être déjà tant d'années que Dieu vous invite à rentrer dans la sainte liberté de ses enfants, et qu'il veut vous faire sortir de l'esclavage où vous êtes malheureusement engagé; vous avez un penchant au mal qui vous entraîne; mais vous avez aussi un frein bien capable de vous retenir, c'est votre conscience; votre cœur s'est laissé prendre à un objet corrupteur et périssable, et vos liens sont difficiles à rompre; mais combien de coups la conscience a-t-elle frappés pour cela, et n'en serait-elle pas venue à bout, si vous l'aviez secondée? Les sens et la chair vous dominent; mais le remords qui vous perce l'âme vous apprend assez que les brutales voluptés des sens et de la chair ne vous satisferont jamais, et que vous y trouverez toujours plus d'amertume que de plaisir. Si vous voulez être de bonne foi, vous en conviendrez; oui, vous conviendrez que, depuis le moment fatal où votre passion vous a séduit, et où elle vous a soumis à son empire tyrannique, vous n'avez pas eu un jour tranquille; que si, à quelque temps, elle vous a enivré de ses fausses douceurs, vous les avez ensuite payées bien cher, par les regrets qui les ont suivies, par la douleur que vous en avez conçue, par les reproches que vous vous êtes faits, par la crainte des vengeances divines qui vous a saisi, par tous les sentiments de votre foi qui se sont réveillés; vous conviendrez que ce combat domestique dont vous êtes le triste sujet, et qui s'élève presque à toutes les heures entre la passion et la conscience; que cette incertitude où vous vivez, sans savoir à quoi vous résoudre, ni à quoi vous voulez renoncer, si c'est à votre conscience, si c'est à votre passion; que ces vicissitudes éternelles, ces tours et retours de votre cœur, se démentant mille fois lui-même, et mille fois se contredisant, tantôt voulant l'un, tantôt choisissant l'autre, ne se déterminant, ou du moins ne se tenant à rien de fixe, fuyant ce qu'il souhaite, cherchant ce qu'il déteste (car voilà où en sont tant de pécheurs), vous conviendrez, dis-je, que tout cela est l'état le plus désolant, et qu'il vous en coûterait incomparablement moins de suivre enfin la voix de la conscience qui vous presse, et d'exécuter aux dépens de tout le reste la sainte résolution qu'elle vous inspire : *Durum est tibi contra stimulum calcitrare.* Encore, si vous en étiez quitte pour la peine que vous ressentez; mais ce qu'il y a de plus funeste et de plus à craindre, c'est que, par la force de l'habitude, qui jette tous les jours dans votre âme de nouvelles et de plus profondes racines, la conscience ne vienne, non pas, si vous voulez, à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que faiblement, de sorte que ces remords ne fassent plus qu'une légère impression, et qu'ils perdent presque toute leur vertu; car, je l'ai dit, et je le répète, c'est ce qui arrive, et ce

que Dieu permet : terrible punition dont il menaçait autrefois son peuple par le prophète Ezéchiel. Nation infidèle, leur disait le Seigneur, je te trouve toujours en défense contre moi, et toujours en garde contre ma grâce pour la repousser; mais, sais-tu ce que je te ferai, et quel châtiment je te prépare? je ne t'enverrai point des afflictions temporelles, ni pertes de biens, ni maladies : je corrige ainsi mes prédestinés et mes amis, et tu ne mérites pas un traitement si salutaire; mais dans le trésor de mes vengeances j'en ai une plus conforme à ton indignité, et d'autant plus mortelle, qu'elle sera plus selon tes désirs : c'est que je laisserai ma colère se reposer pour toi et dans toi : *Requiescet indignatio mea in te* (Ezech. 16). Comment se reposera-t-elle? parce qu'elle ne te reprochera plus rien, ou qu'elle ne le fera plus, ni avec la même assiduité, ni avec les mêmes instances. Quand elle tonnait, qu'elle t'effrayait, qu'elle te consternait, c'était une colère de pardon; mais quand elle semblera se calmer et t'épargner, ce sera une colère de damnation. Ah! Seigneur, nous sommes pécheurs, et comme pécheurs nous sommes dignes des plus rudes coups de votre justice; mais si vous avez à vous venger et à nous châtier, que ce ne soit point par ce silence, plus à redouter pour nous que tous vos tonnerres, ni par ce repos, plus dangereux que tous les troubles. La grande grâce que nous vous demandons, ô mon Dieu! c'est de ne nous faire point maintenant de grâce; vous ne nous ménagerez jamais davantage en cette vie, que lorsque vous voudrez moins nous ménager; remuez, Seigneur, remuez nos consciences, et ne souffrez pas qu'elles tombent dans un assoupissement dont elles ne reviendraient plus. Votre prophète vous suppliait de ne le point reprendre dans votre fureur, et de ne le punir point dans votre courroux : cela est bon pour un autre monde que celui-ci, et nous vous faisons la même prière; mais présentement les touches les plus pénétrantes et les plus sensibles, les plus vives répréhensions seront pour nous les plus signalées faveurs; la nature en murmurera, elle en sera peinée, mortifiée, attristée; mais cette heureuse tristesse, que l'Apôtre préférait à tous les plaisirs du siècle, nous fera passer du péché à la pénitence, et de la pénitence à la joie du Seigneur, et à la souveraine félicité, où nous conduise, etc.

POUR LE X^me^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'état de vie et le soin de s'y perfectionner.

Pharisæus stans, hæc apud se orabat : Deus, gratias tibi ago, quia non sum sicut cæteri hominum.

Le Pharisien se tenant debout, faisait intérieurement cette prière : Seigneur, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes.
(S. Luc, ch. 18.)

Jamais l'orgueil et l'esprit ambitieux se fit-il mieux connaître que dans l'exemple de ce pharisien? Toute sa prière consiste à s'élever lui-même, et à rendre grâces au ciel d'un avantage imaginaire qu'il prétend avoir, et qu'il n'a point en effet reçu. Car, bien loin d'être, ainsi qu'il le pense, au-dessus du reste des hommes, sa seule présomption suffit pour le rabaisser devant Dieu aux derniers rangs, et pour le mettre infiniment au-dessous de cet humble publicain qu'il méprise. Encore, remarque saint Augustin, s'il se contentait de dire : Je ne suis pas comme quelques-uns des hommes; mais en disant sans exception, comme les autres hommes, il se préfère à tous les hommes en général, et pour se glorifier, il les condamne : *Non sum sicut cæteri hominum.* Aussi quelle place prend-il dans le temple, et en quelle posture s'y fait-il voir? Au lieu que le publicain demeure à la porte, et ne se croit pas digne de pénétrer plus avant, le pharisien approche du sanctuaire, et va jusqu'au pied de l'autel. Au lieu que l'un baisse les yeux par respect, et se prosterne par terre, l'autre se tient debout, et lève la tête : *Pharisæus autem stans.* Voilà, mes chers auditeurs, le caractère de l'ambition; elle veut toujours monter, toujours s'avancer. Elle ne rougit de rien; et sans égard à la faiblesse du sujet qu'elle possède, et à qui elle inspire de se pousser, ou dans l'Eglise, ou dans le monde, il n'y a point de projets si téméraires qu'elle ne lui fasse concevoir, ni de si hautes espérances dont elle ne le flatte. Damnable et audacieuse passion, dont je voudrais réprimer les attentats criminels. Mais avant que de vous proposer mon dessein, adressons-nous à cette Vierge qui, par son humilité, a, pour ainsi dire, commencé la rédemption du monde, et saluons-la avec les paroles de l'ange : *Ave.*

C'est le plus sage et le plus adorable de tous les conseils, que Dieu créant le monde, et y voulant établir une société d'hommes vivant ensemble, et destinés à converser les uns avec les autres, y a distingué divers états, et leur a assigné leurs fonctions et leurs devoirs. Suivant cette Providence, il y a des conditions supérieures, et il y en a de subordonnées; il y en a d'éclatantes, et il y en a d'obscures : toutes réglées par la Sagesse divine, et nécessaires pour maintenir la paix sur la terre et le bon ordre. Car, sans cette diversité, qui met

l'un en pouvoir de commander, et qui tient l'autre dans la dépendance; qui fait paraître celui-là dans la splendeur, et qui réduit celui-ci à demeurer dans les ténèbres, quel renversement verrait-on dans le monde, et que serait-ce que la société humaine? Mais cette disposition générale de la Providence ne suffisait pas, et il en fallait encore une plus particulière. Je veux dire, qu'entre ces différentes conditions, il fallait que Dieu, selon ses desseins et ses vues de prédestination, marquât à chacun des hommes et lui déterminât l'état particulier où il l'appelait. Or, c'est ce que Dieu a fait : tellement qu'il n'y a point d'homme qui n'ait une vocation propre, qu'il doit tâcher de bien connaître, et qu'il est indispensablement obligé de suivre. Cependant, chrétiens, voici le désordre de l'ambition. Elle nous tire de cette route où Dieu voulait nous conduire; et elle nous fait prendre une voie plus conforme aux désirs de notre cœur, et à l'orgueil dont il se laisse enfler : elle nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de notre état, et elle nous entretient dans une négligence entière des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre et nous perfectionner. En deux mots, qui vont faire le partage de ce discours, on veut être ce qu'on n'est pas, c'est de quoi j'ai à vous parler dans la première partie; et l'on ne veut pas être ce qu'on est, c'est sur quoi je vous instruirai dans la seconde partie. Ne point chercher à être ce qu'on n'est pas, et travailler à être parfaitement ce qu'on est, voilà le fonds de l'humilité chrétienne, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est le péché originel de l'homme, de vouloir être plus qu'il n'est, et l'Ecriture nous apprend que le premier homme n'est déchu de ce bienheureux état de grâce où Dieu l'avait créé, que parce qu'il ne se contenta pas d'être ce qu'il était, et qu'il affecta d'être ce qu'il n'était pas. Si j'avais à parler ici en philosophe, je tirerais de la morale des païens de grandes lumières pour vous instruire sur ce point, et pour vous persuader. Car, je vous dirais tout ce qu'ont dit ces sages du monde en faveur de la modestie, et je vous ferais voir tout ce qu'ils ont pratiqué, selon l'esprit et les règles de cette vertu. Je citerais leurs maximes, et je produirais leurs exemples, également opposés à cette malheureuse ambition de vouloir toujours croître et s'élever; et après vous avoir mis tout cela devant les yeux, je conclurais par ces belles paroles de saint Augustin dans le livre de la *Cité de Dieu*, où il nous dit : Voilà, mes frères, les semences et les principes d'humilité qui se sont conservés jusque dans la corruption du paganisme; et je vous les propose, afin que vous rougissiez, si dans le christianisme vous êtes moins modestes que ces infidèles, et d'ailleurs que vous ne vous flattiez pas d'une haute perfection, si vous l'êtes comme eux, et autant qu'eux : *Et hæc dico, ut si virtutes quas isti utcumque coluerunt, non tenuerimus, pudore pungamur; si tenuerimus, superbiâ non extol-*

lamur. C'est ainsi, dis-je, que je raisonnerais. Mais quand je traite avec des chrétiens, je ne dois point avoir recours à la sagesse païenne pour la conviction d'une vérité si bien établie dans l'Evangile, et qui même n'a rien de solide que dans notre religion. Arrêtons-nous donc à ce que la foi nous en dit, et ne fondons point sur d'autres principes les leçons importantes que j'ai à vous faire dans ce discours.

Oui, chrétiens, c'est la foi que nous devons écouter. Or, elle nous apprend par tous les oracles de l'Écriture, et par tous les témoignages des Pères, qu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus funeste pour le salut éternel, que cette ardeur empressée de vouloir être plus que l'on n'est; et quelles raisons en apporte-t-elle? des raisons, mes chers auditeurs, si évidentes par elles-mêmes, que la seule proposition vous en fera sentir d'abord toute la force. Car, nous dit-elle, rien de plus fatal pour le salut, que le désir de sa propre élévation : pourquoi? parce qu'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde et de ne pas oublier Dieu, ni s'oublier soi-même; parce qu'en s'élevant, on s'attire, par une suite nécessaire, des obligations infinies de conscience auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement; parce que, pour être dans un rang élevé, il faut avoir des qualités et des vertus acquises qu'on a fort rarement, et dont alors le défaut est criminel; parce que, bien même qu'on les eût, dès-là qu'on affecte un rang supérieur et qu'on l'ambitionne, on en devient positivement indigne devant Dieu; parce qu'il y a une indécence particulière à un chrétien de vouloir s'agrandir, et parce que ce désir enfin est une source de désordres, qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes. Voilà les raisons que la foi nous fournit sur cet excellent point de morale, et dont chacune nous doit tenir lieu de démonstration. Suivez-moi.

S'élever sans perdre la vue de Dieu et la connaissance de soi-même, vous savez, mes frères, combien la chose est difficile, et vous savez de plus en quelle impuissance de se sauver est un homme qui ne se souvient plus de lui-même et qui ne connaît plus Dieu. C'est ce qui a fait trembler les saints, quand ils se sont vus engagés dans les honneurs du monde, quoique par une disposition de la Providence. C'est ce qui donnait à saint Bernard des sentiments si éloignés de la politique du siècle, lorsqu'au lieu de féliciter un de ses disciples qui venait d'être placé sur le premier trône de l'Eglise, il lui en témoignait sa douleur. Car voici en quels termes il lui écrivait : « Il est vrai, saint Père, j'ai participé extérieurement à la joie publique de votre exaltation; mais j'en ai gémi, et je m'en suis affligé pour vous dans le secret de mon cœur. Car, je ne puis considérer le rang que vous tenez, que je n'en appréhende la chute. Plus votre dignité est éminente, plus le précipice me paraît affreux. Je regarde ce que vous êtes, et je mesure par là ce que vous avez à craindre, parce qu'il est écrit que l'homme étant dans l'honneur s'est méconnu : *Homo cùm in honore esset, non intellexit* (Psalm. 48). Bien loin donc de

vous enfler de votre état, humiliez-vous, de peur que vous ne soyez un jour obligé, mais trop tard, de dire avec David : Ah! Seigneur, c'est par un effet de votre colère que vous m'avez élevé, et qu'en m'élevant vous m'avez brisé comme un vase fragile : *Ne fortè contingat tibi miserabilem illam emittere vocem : à facie iræ indignationis tuæ elevans allisisti me.* Car, vous êtes maintenant dans la place la plus honorable, mais non pas la plus sûre. » Ainsi parlait saint Bernard, ainsi faisait-il sa cour aux grands de la terre. Or, s'il y a tant de péril à être grand, jugez ce que c'est de le vouloir être et d'ambitionner de l'être. Car être grand, n'est pas une chose en soi blâmable ni criminelle, comme de vouloir être grand. Etre grand, c'est l'ouvrage de Dieu; mais vouloir être grand, c'est l'effet de notre orgueil. Si donc d'être grand, même par l'ordre de Dieu, est une occasion si dangereuse d'oublier Dieu, que sera-ce de la grandeur qui n'a pour fondement que l'ambition et le déréglement de l'homme? Or, telle est, chrétiens, celle que les enfants du siècle recherchent, quand ils travaillent avec tant d'empressement à se pousser dans le monde et à s'y établir.

Ajoutez à cela le poids des obligations dont un chrétien se charge devant Dieu, quand il se procure un degré plus haut, et qu'il se fait plus grand qu'il n'était. Car voici la règle dont la Providence n'a jamais dispensé, et dont elle ne dispensera jamais. Il n'y a point de grandeur dans le monde qui n'ait ses engagements, j'entends des engagements de conscience. Dans cette vie, disait Cassiodore, le devoir et le pouvoir sont deux choses inséparables; et la mesure de ce que nous devons est toujours ce que nous sommes et ce que nous pouvons. Etre donc plus que je n'étais, c'est devoir plus que je ne devais : à qui? à Dieu premièrement, et aux hommes ensuite. Aux hommes, dis-je, sur qui je domine, et qui ont droit d'attendre de moi ce qu'auparavant ils n'auraient pu exiger. A Dieu, qui est le protecteur de ce droit, et qui me jugera selon que j'y aurai satisfait ou non. Par conséquent, être plus que je n'étais, c'est avoir un compte à rendre que je n'avais pas; c'est être responsable de mille choses qui ne me regardaient pas; c'est porter un fardeau que je ne portais pas. Et quiconque le pense autrement, péche dans le principe, et trouve dans sa propre grandeur la ruine de son salut. Or, par là, chrétiens, formez-vous l'idée juste de ces conditions qui font les rangs d'honneur dans le monde, et dont les hommes du monde sont si passionnés. Pesez dans la balance, non pas de l'intérêt et de l'amour-propre, mais dans celle du sanctuaire, ce que c'est qu'un prélat dans l'Eglise, un gouverneur dans une province, un commandant dans une armée, un magistrat dans une ville. De quoi n'est-il pas chargé? à quoi n'est-il pas obligé? quelle vigilance et quelle attention ne doit-il pas à son ministère? quel zèle à la religion? quelle protection à l'innocence et à la justice? quel exemple à ceux qui dépendent de lui? combien de scandales ne doit-il pas retrancher? combien d'abus ne doit-il pas corriger? et s'il y manque, quel trésor de colère, selon

l'expression de saint Paul, n'amasse-t-il pas pour le jugement de Dieu? Si vous, mes chers auditeurs, qui vous trouvez ainsi élevés, étiez bien persuadés de tout cela, comme il vous est aisé de l'être, compteriez-vous parmi les avantages de votre état, votre grandeur? et si vous aviez eu tout cela devant les yeux lorsqu'il a été question de vous avancer, y auriez-vous travaillé avec tant d'empressement et tant d'ardeur? Après cela, faut-il s'étonner si les vrais serviteurs de Dieu, remplis de son esprit, par une humble défiance d'eux-mêmes, ont fui ces dignités éclatantes dont la vue nous éblouit? Faut-il s'étonner si quelques-uns ont porté là-dessus leur résistance jusqu'à une sainte opiniâtreté; s'ils ont employé pour s'en défendre tant d'artifices innocents; s'il ont contrefait une sage folie; s'il se sont cachés dans les grottes et dans les sépulcres, comme nous l'apprenons de leur histoire, et s'ils ont mieux aimé s'exposer à manquer de tout, que d'accepter ces titres d'honneur avec des obligations si rigoureuses? Non, non, chrétiens, cela ne me surprend pas; mais ce qui m'étonne, c'est de voir des hommes bien moins capables qu'eux de satisfaire à ces obligations et de les soutenir, s'y ingérer avec autant d'ardeur que ceux-là s'efforçaient de les éviter; des hommes, pour me servir des termes de saint Bernard, qui n'ont point de plus grand soin que de s'attirer des soins, comme s'ils devaient trouver le repos quand ils seront parvenus à ce qui est incompatible avec le repos, et à ce qui rend le repos même criminel : *Tanquam sine curis victuri sint, cùm ad curas pervenerint.* Ce qui m'étonne, c'est de voir souvent ces hommes aveuglés et infatués des erreurs du monde, courir après un emploi, sans savoir même s'il y a des obligations de conscience qui y soient attachées, ou s'il n'y en a pas; sans y avoir seulement pensé; sans se mettre en peine de s'en instruire, ou s'ils le savent, n'hésitant pas sur cela; s'offrant à tout, pourvu qu'ils arrivent à leur fin, et se promettant tout d'eux-mêmes, sans être en état de rien tenir. Ce qui m'étonne encore plus, c'est de les voir accumuler sans crainte ces obligations, les entasser avec joie les unes sur les autres, et en prendre jusqu'à s'accabler; ou plutôt ne prendre aucune de ces obligations, en prenant les titres qui les imposent, et dont il n'est pas permis de les séparer. En un mot, ce qui m'étonne, c'est de voir la plupart des hommes qui sont quelque chose par leur condition, être jaloux à l'excès d'en retirer les émoluments, d'en maintenir les droits sans en rien rabattre; mais quant aux obligations, n'en vouloir pas entendre parler, n'écouter qu'avec chagrin et avec dégoût ceux qui les leur font connaître, en retrancher tout ce qu'ils peuvent, et négliger ce qu'ils ne peuvent pas en retrancher. Et tout cela par une conduite que la prudence de la chair approuve, mais odieuse et abominable devant Dieu. Voilà ce qui m'étonne, chrétiens, et ce qui me donne de la compassion pour les ambitieux de la terre. Mais ce n'est pas tout.

Pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités et des vertus proportionnées au degré où l'on aspire : cela est de l'ordre naturel;

et il faut tellement avoir ces qualités, qu'on les ait toutes sans exception d'une seule, puisqu'il est certain que le défaut d'une seule rend aussi bien un homme incapable d'être ce qu'il prétend, et par conséquent peut aussi bien le perdre devant Dieu, s'il vient à bout de ses desseins, que s'il était dépourvu de toutes. En effet, presque tous ceux qui se damnent dans le monde pour s'y pousser trop, ont d'excellentes qualités, même selon Dieu; mais parce qu'il leur en manque une qui devait faire la perfection de toutes les autres, quoique peut-être la moins importante, toutes les autres sans celle-là leur deviennent inutiles; et l'on peut bien leur appliquer la parole de saint Jacques : *Offendat autem in uno, factus est omnium reus* (Jacob. 2). Il faut des vertus déjà acquises, et non pas la simple capacité ou volonté de les acquérir; car il n'est pas juste que nous fassions des expériences aux dépens d'autrui, et aux dépens de nos emplois mêmes, et qu'à l'exemple des vierges folles, nous commencions à chercher de l'huile pour remplir les lampes, quand elles doivent être prêtes et allumées. Il faut des hommes déjà formés et non pas à former, des hommes déjà éprouvés, et non pas à éprouver : *Viros probatos et non probandos*, dit saint Bernard. Mais les emplois, dit-on, font les hommes. Erreur, chrétiens, les emplois doivent perfectionner les hommes, et non pas les préparer. Il faut qu'ils soient déjà disposés, et c'est le mérite acquis personnellement qui doit avoir fait cette préparation. Sans cela, toutes les démarches d'un homme dans le monde sont autant de crimes aux yeux de Dieu. Or, en vérité, de ces partisans de la fortune et de l'ambition dont je parle ici, quel est celui qui, sur le point de faire le premier pas pour une entreprise où il s'agit de son avancement, rentre en lui-même afin de supputer en repos et à loisir s'il a tous les talents nécessaires pour la fin qu'il se propose? et quel est celui qui, ne les ayant pas, veuille bien le reconnaître et se rendre à soi-même cette justice : Non, je n'ai pas ce qu'il faut pour occuper telle place? Et quand il aurait plus de lumière et assez d'équité pour prononcer ainsi contre lui-même, quel est celui qui, possédé de cette malheureuse passion de croître et de monter toujours, ait la force d'en réprimer les saillies, et de se tenir dans les bornes que lui prescrit la vue de son indignité? Ne voyons-nous pas que les plus imparfaits et les plus vicieux sont les plus ardents à se pourvoir, ceux qui ont sur cela plus d'activité, ceux qui veulent être tout, qui se destinent à tout, et qui ne croient rien au-dessus d'eux ni trop grand pour eux; tandis que les autres, mieux fondés en qualités et en mérite, gardent une modération honnête dans leurs désirs? S'il ne s'agissait, chrétiens, que d'essuyer la censure du monde, et que l'on en fût quitte pour cela, ce serait peu. On sait fort bien que la hardiesse accompagnée de quelque bonheur, peut prendre impunément l'ascendant partout. Mais il est question de justifier cela devant Dieu, qui ne peut souffrir ces téméraires attentats de l'ambition humaine, et qui en cela, comme dans la chose la plus sainte de notre religion, veut que nous accomplissions le précepte de

l'Apôtre : *Probet autem seipsum homo* (I. Cor. 11); c'est-à-dire, qu'avant que de nous élever, nous nous éprouvions nous-mêmes, prêts à nous condamner pour jamais à n'être rien, si, par les lumières de la grâce, nous découvrons que nous n'avons pas le fonds de suffisance requis pour être quelque chose, comme nous y condamnerions un autre, si nous en savions autant de lui. Car il veut que la droiture de notre âme aille jusque-là; et si nous nous flattons, c'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il a établi un jugement, afin de nous humilier autant que nous nous serons injustement exaltés, et de nous faire descendre aussi bas que nous aurons voulu monter trop haut. Or je prétends que si nous agissions dans les vues de Dieu et de notre raison, ce serait là le grand contrepoids de notre vanité.

Mais je veux, chrétiens, que vous ayez tout autre mérite nécessaire pour être élevés; dès-là que vous recherchez cette élévation, je soutiens que vous ne la méritez plus, et qu'il y a de la contradiction à ambitionner cet honneur, et à se trouver pourvu de toutes les qualités qu'il faut pour le posséder : pourquoi? parce que l'une de ces qualités est que vous soyez humbles, et par conséquent que vous ne vous l'attiriez pas. En effet, dit saint Grégoire pape, quand il arriverait qu'un emploi spécieux et honorable tombât en bonne main, et qu'il fut bien administré, il y a une indécence positive à le désirer : *Locus porrò superior, et si rectè administratur, tamen indecenter appetitur*. Et cela est si vrai, chrétiens, que ceux-mêmes qui travaillent le plus pour se faire grands dans le monde, et qui, à force de le vouloir être, le deviennent enfin, affectent encore de faire croire qu'ils n'y ont en rien contribué, et de persuader, s'ils pouvaient, qu'on leur a fait violence; confessant, ajoute saint Grégoire, ce qui devrait être par ce qu'ils veulent paraître. Et quoique le monde ne se trompe pas à ces apparences de modestie (car on entend bien le langage des hommes), ces apparences subsistent toujours, et nous les conservons: comme si Dieu, par cette hypocrisie même inutile qu'il permet en nous, voulait empêcher l'ambition de prescrire contre l'humilité.

Mais quoi, me direz-vous, ne sera-t-il donc jamais permis à un homme du monde de désirer d'être plus grand qu'il n'est? non, mon cher auditeur; il ne vous sera jamais permis de le désirer. Il vous sera permis de l'être quand Dieu le voudra, quand votre roi et votre prince vous y destinera, quand la voix publique vous y appellera; car la voix publique et celle de votre prince, c'est pour vous la voix de Dieu. Mais de prévenir cette voix de Dieu par vos désirs, par vos sollicitations, par vos intrigues, je dis que c'est une présomption insoutenable, et qui va jusqu'à renverser l'ordre de votre prédestination. Et pourquoi est-ce, chrétiens, que nous nous attribuerions ce que Jésus-Christ lui-même ne s'est pas attribué? Jésus-Christ, tout saint qu'il était, n'a pas voulu entreprendre de se faire grand; il a attendu que son Père le fît, et c'est une des louanges que saint Paul lui a données. Quoiqu'en qualité de Fils de Dieu il eût un droit essentiel à toute la gloire qu'il a reçue, et qu'il eût pu la prendre sans usurpation, il

a voulu qu'elle lui vînt d'ailleurs que de lui-même, pour autoriser par son exemple cette grande loi : *Nec quisquam sumit sibi honorem* (Hebr. 5). Et nous qui sommes pécheurs, et qui, en cette qualité ne méritons que la confusion et le mépris, nous allons au devant des honneurs du monde; et sans attendre que notre Dieu nous y appelle, par une témérité pleine d'orgueil, nous nous y ingérons les premiers! Cela est-il tolérable? cependant cela se fait ; et ce qui est intolérable en soi, cesse de l'être en se rendant commun parmi les hommes. On cherche l'honneur ouvertement, on s'en déclare et on s'en explique : on emploie pour cela son crédit, et souvent quelque chose de plus; on se fait une gloire d'en venir à bout; celui qui en prend mieux le chemin, passe pour le plus habile et pour le plus entendu ; et parce que tout cela est ordinaire, on se figure qu'il est honnête, et que Dieu ne le défend pas. L'aveuglement du péché peut-il nous conduire plus loin?

Car enfin, quand tout cela n'aurait pas été condamné dans le paganisme; quand cette passion de s'élever serait d'elle-même innocente (ce que la seule raison nous enseigne ne pouvoir pas être) comment pourrait-on la justifier dans un chrétien? Quel monstre qu'un chrétien ambitieux, qui fait profession d'adorer un Dieu humilié et anéanti, ou plutôt qui adore dans la personne de son Dieu les humiliations et l'anéantissement, et qui, dans sa propre personne, est idolâtre des honneurs du monde ; qui sait que son Dieu l'a sauvé en se faisant petit, et qui prétend se sauver en se faisant grand ; qui remercie son Dieu de s'être abaissé pour lui, et qui n'a point d'autre pensée que de s'élever soi-même? Et comment, mon cher auditeur, pouvez-vous approcher de votre Dieu dans cette disposition? comment pouvez-vous le prier? comment pouvez-vous vous confier en lui? comment pouvez-vous même l'aimer, le voyant si contraire à vous, ou vous voyant si contraire à lui? Toute votre dévotion en cet état n'est-elle pas une illusion ; et quand vous feriez des miracles, ne devrais-je pas m'en défier et les avoir pour suspects?

Mais il n'est pas besoin d'aller jusque-là pour reconnaître combien cette passion que je combats est ennemie de Dieu. Les seuls désordres qu'elle cause dans la société des hommes en sont des preuves trop sensibles. Vous le savez, chrétiens, et ce serait en vain que je vous en ferais le dénombrement. Quand cette passion s'est une fois emparée d'un esprit, vous savez l'empire qu'elle y exerce, et jusqu'où on se porte pour la satisfaire. Il n'y a point de ressort que l'on ne remue, point d'artifice qu'on ne mette en œuvre, point de personnage que l'on ne fasse. On y fait même servir Dieu et la religion. N'ayant rien d'ailleurs par où se distinguer, on tâche au moins de se distinguer par là ; par là on s'introduit et on s'insinue, par là on se transfigure aux yeux des hommes ; de rien qu'on était, on devient quelque chose ; et la piété qui, pour chercher Dieu, doit renoncer à tout, par un renversement déplorable, se trouve utile à tout, hors à chercher Dieu et à le trouver. C'est cette passion qui viole tous les

jours les plus saints devoirs de la justice et de la charité. Cette concurrence d'ambition dans la poursuite des mêmes honneurs, voilà ce qui divise les esprits, et qui entretient les partis et les cabales, ce qui suscite les querelles, ce qui produit des vengeances, ce qui est le levain des plus violentes inimitiés. Voilà pourquoi on se décrie et on se déchire les uns les autres. Voilà d'où naissent tant de fourberies et tant de calomnies qu'invente le désir de l'emporter sur autrui et de le supplanter. Qui pourrait dire combien cette passion a fait de plaies mortelles à la charité, et qui pourrait dire combien elle fera de réprouvés au jugement de Dieu?

Toutefois c'est la grande maladie de notre siècle : on veut être tout ce que l'on peut être, et plus que l'on ne peut être. C'est ce que saint Bernard déplorait avec des expressions que le seul esprit de Dieu pouvait lui suggérer. Comme il avait encore plus de zèle pour l'Eglise que pour le monde, c'était particulièrement au sujet de l'Eglise qu'il s'en expliquait. On a honte, disait-il, de n'avoir point dans l'Eglise d'autre caractère que celui d'être consacré aux autels : *Nunc esse clericum erubescitur in Ecclesiâ.* On ne s'engage à servir l'Eglise que dans l'espérance d'y dominer; et si l'on n'espérait pas y dominer un jour, on ne se réduirait jamais à la servir. Mais ce qu'il disait de l'Eglise n'est pas moins vrai des autres états : il n'y en a pas un où l'ambition ne règne; elle y passe même pour une vertu, pour une noblesse de sentiment, pour une grandeur d'âme. C'est ce que l'on inspire aux enfants dès le berceau, et c'est de quoi on leur fait des leçons dès leur jeunesse. O humilité de mon Dieu! que vous êtes peu imitée, quoique vous soyez notre modèle! C'est cette humilité qui fait toute notre perfection; et le monde, tout perverti qu'il est, ne peut se défendre de lui rendre ce témoignage. Car il n'est rien de si aimé dans le monde que l'humilité, rien de si estimé dans le monde que l'humilité; mais en même temps que nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer dans les autres, nous n'en voulons point pour nous-mêmes. Nous voulons être plus que nous ne sommes; et par un second désordre, nous ne voulons pas être ce que nous sommes. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité, chrétiens, fondée sur les lois éternelles de la Providence, que tous les états de la vie sont capables d'une certaine perfection, et que, selon la différence des conditions qui partagent le monde, il y a des perfections différentes à acquérir. Quand Dieu eut créé toutes choses, l'Ecriture dit qu'il en fit comme une revue générale, et qu'après les avoir bien considérées, il n'y en eut pas une à laquelle il ne donnât son approbation. Elles lui parurent toutes, non-seulement bonnes, mais très-bonnes, c'est-à-dire, parfaites, parce qu'elles lui parurent toutes être ce qu'elles devaient être, et conformes à l'idée qu'il en avait conçue : *Viditque Deus cuncta quæ fecerat, et*

erant valdè bona (Genes. 1). Or il n'est pas croyable que les états et les conditions des hommes, qui sont encore bien plus noblement les ouvrages de Dieu, aient eu en cela moins d'avantage, ou, pour mieux dire, moins de part à sa sagesse et à sa bonté. Dieu leur donna donc, aussi bien qu'à tout le reste des créatures, le caractère de perfection qui leur était propre; et si ces états nous paraissent maintenant défectueux, déréglés, et corrompus comme ils le sont, ce n'est point par ce que Dieu y a mis, mais par ce que nous y avons ajouté. Car si nous les considérons en eux-mêmes, il n'y en a aucun qui n'ait sa perfection dans l'idée de Dieu, et qui ne doive l'avoir dans nous. Or je dis, chrétiens, et voici l'excellente maxime que Dieu m'a inspiré de vous proposer pour la conduite de votre vie; je dis que toute la prudence de l'homme, même en matière de salut, se réduit à deux chefs : à s'avancer dans la perfection de son état, et à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Etant aussi éclairés que vous l'êtes dans les choses du monde, vous devez être déjà plus convaincus que moi de l'importance de ces deux règles.

Il faut s'avancer dans la perfection de son état : pourquoi? parce que c'est ce que Dieu veut de nous : parce que c'est uniquement pour cela qu'il nous a préparé des grâces, parce que c'est en cela seul que consiste notre sainteté, à quoi par conséquent notre prédestination est attachée. Pouvons-nous avoir de plus puissants motifs pour persuader notre esprit et pour toucher notre cœur? Dieu veut cela de nous, et ne veut point toute autre chose : si nous étions soumis à ses ordres, n'en faudrait-il pas demeurer là? Quand saint Paul instruisait les premiers fidèles des devoirs du christianisme, une des grandes leçons qu'il leur faisait, était celle-ci, d'examiner soigneusement et de tâcher de bien reconnaître, non pas simplement ce que Dieu voulait, mais ce qu'il voulait le plus, c'est-à-dire, ce qui était meilleur et le plus agréable à ses yeux : *Ut probetis quæ sit voluntas Dei bona et beneplacens et perfecta* (Rom. 12). Mais pour moi, chrétiens, et pour la plupart de vous qui m'écoutez, il me semble que nous n'avons point à faire là-dessus de longues recherches. Car, quelque parfaite que puisse être la volonté de Dieu sur moi, je suis sûr que je la connais déjà, et que sans passer pour téméraire, je puis me glorifier d'être déjà instruit de ses desseins, puisqu'il m'est évident que Dieu ne demande de moi qu'une seule chose, qui est que je sois ce que je fais profession d'être, et ce que moi-même j'ai voulu être. Vérité si constante (écoutez ceci, qui peut être de quelque soulagement pour les consciences), vérité si constante, que, quand par malheur j'aurais embrassé une condition sans y être appelé de Dieu, dès-là que j'y suis engagé par nécessité d'état, et qu'il ne m'est plus libre d'en sortir, la volonté de Dieu est que je m'y perfectionne et que je répare le désordre de ce choix aveugle et peu chrétien que j'ai fait. Hors de là, quoi que je fasse, ce n'est plus la volonté de Dieu. C'est, si vous voulez, ce qui éclate le plus aux yeux

des hommes, c'est ce que les hommes estiment, c'est ce qui fait du bruit dans le monde, c'est peut-être même ce qui paraît le plus louable en soi; mais après tout, c'est ce que je veux, et non pas ce que Dieu veut : pourquoi ? parce que c'est quelque chose hors de mon état. Quelle est donc dans Dieu cette volonté que saint Paul appelle bon plaisir et volonté de perfection? *Voluntas Dei beneplacens et perfecta?* je vous l'ai dit, chrétiens, cette volonté est que chacun soit dans le monde parfaitement ce qu'il est; qu'un roi y soit parfaitement roi, qu'un père y fasse parfaitement l'office de père, un juge, la fonction de juge; qu'un évêque y exerce parfaitement le ministère d'un prélat; que tous marchent dans la voie qui leur est marquée, qu'ils ne se confondent point, et que les uns ne s'ingèrent point en ce qui est du ressort des autres. Car si cela était, et que chacun voulût se réduire à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde serait parfait.

Mais parce qu'on vit tout autrement, et qu'à l'exemple de ce philosophe dont parle Minutius Félix, on veut régler la vertu et le devoir même par le caprice de l'inclination et de l'humeur, c'est à-dire, parce que l'on ne se met pas en peine d'être dignement ce que l'on est, et qu'on travaille éternellement à être ce que l'on n'est pas, de là vient cette confusion et ce mélange qui trouble, non-seulement la conduite entière du monde, mais les vues mêmes de Dieu sur nous : ce que nous devons souverainement craindre. Et c'est de quoi saint Bernard représentait si bien la conséquence en certaines personnes, qui, dans une profession sainte et dévouée à Dieu, s'adonnaient à des choses purement profanes et menaient une vie toute séculière. Car, que faites-vous, leur disait-il, et à quoi vous exposez-vous, en passant ainsi les bornes que Dieu vous a prescrites? L'apôtre vous dit que chacun ressuscitera dans son rang : mais comment se pourra-t-il faire que vous ressuscitiez dans le vôtre, puisque vous ne gardez aucun rang, et que peut-on espérer de vous, sinon qu'ayant vécu dans le désordre, vous ressuscitiez un jour dans le désordre? Belle idée, mes chers auditeurs, de je ne sais combien de chrétiens qui vivent aujourd'hui, et qui ne sont ni du monde, ni de l'Eglise, parce qu'ils ne s'attachent parfaitement ni à l'un, ni à l'autre; qui pensent faire quelque chose, et qui ne font proprement rien, parce qu'ils ne font pas ce qui leur est ordonné de Dieu.

Cependant, chrétiens, c'est pour cela seul que Dieu nous a préparé des grâces : et si nous avons des secours à nous promettre de sa miséricorde, c'est uniquement pour la perfection de notre état. Car la plus grossière de toutes les erreurs serait de croire que toutes sortes de grâces soient données à tous. Comme Dieu est aussi sage qu'il est bon, et que dans la distribution de ses trésors, il sait observer le poids, le nombre et la mesure avec lesquels l'Ecriture nous apprend qu'il a tout fait, il ne nous destine point d'autres grâces que celles qui sont conformes et proportionnées à notre condition. C'est la théologie expresse de saint Paul en mille endroits de ses épîtres. Il y

a diversité de grâces, dit ce grand apôtre; et selon la diversité de grâces, il y a diversité d'opérations surnaturelles, quoique toujours par l'influence du même esprit qui opère tout en tous. Et comme l'œil n'a pas la vertu d'entendre, ni l'oreille la faculté de voir, et que la nature ne fournit des forces à ces deux organes que pour l'action qui leur est propre; aussi Dieu, qui a fait de son Eglise un corps mystique, ne dispense ses grâces aux hommes, qui en sont les membres, que par rapport à la fonction où chacun est destiné. Il donne la grâce de commander à celui qui doit commander, et la grâce d'obéir à celui qui doit obéir; la grâce de direction est pour les prêtres et pour les pasteurs des âmes, et la grâce de soumission pour les peuples qui ont recours à leur conduite : ainsi du reste. Or, il est de la foi que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grâce, et que tout ce que nous entreprendrons hors de l'étendue et des limites de cette grâce, quelque apparence qu'il ait de bien, nous sera inutile. Si donc celui qui a la grâce d'être conduit, veut se mêler de conduire et de diriger, comme il n'arrive que trop, dès-là, outre qu'il ne fait rien de ce qu'il pense, parce qu'il n'a point de grâce pour cela, il tombe, sans y prendre garde, dans le péché de présomption, et il tente Dieu, ou en lui demandant une grâce qu'il n'a point droit de lui demander, ou en présumant de faire sans grâce ce qui est essentiellement l'ouvrage de la grâce. Il corrompt cet ouvrage de la grâce; et cet ouvrage de la grâce ainsi corrompu, bien loin de le perfectionner, a un effet tout contraire : car nous voyons que les bonnes œuvres faites hors de l'état, ne servent qu'à inspirer l'orgueil, l'attachement au sens propre, et mille autres imperfections : pourquoi? parce qu'elles ne procèdent pas du principe de la grâce, mais de nous-mêmes; au lieu qu'étant pratiquées dans l'état d'un chacun, elles portent avec elles une bénédiction particulière, et de sainteté pour celui que les fait, et d'exemple pour les autres.

Car n'espérons pas, chrétiens, trouver jamais la sainteté ailleurs que dans la perfection de notre état. C'est en cela qu'elle consiste, et les plus grands saints n'ont point eu d'autre secret que celui-là pour y parvenir. Ils ne se sont point sanctifiés parce qu'ils ont fait des choses extraordinaires que l'on n'attendait pas d'eux; ils sont devenus saints, parce qu'ils ont bien fait ce qu'ils avaient à faire et ce que Dieu leur prescrivait dans leur condition. Jésus-Christ lui-même, qui est le Saint des saints, n'a point voulu suivre d'autre règle. Quoiqu'il fût au-dessus de tous les états, il a borné, sinon sa sainteté, du moins l'exercice de sa sainteté aux devoirs de son état; et la qualité de Dieu qu'il portait, ne l'a point empêché de s'accommoder en tout à l'état de l'homme. Il était fils, il a voulu obéir en fils; il était juif, il n'a manqué en rien à la loi des Juifs; et parce que la loi des Juifs défendait d'enseigner avant l'âge de trente ans, tout envoyé qu'il était de Dieu pour prêcher le royaume de Dieu, il s'est tenu jusqu'à l'âge de trente ans dans l'obscurité d'une vie cachée, arrêtant toutes les ardeurs de

son zèle, plutôt que de le produire d'une manière qui ne fût pas réglée selon son état. Car c'est la seule raison que nous donnent les Pères de la longue retraite de cet Homme-Dieu. Voilà pourquoi saint Paul, dont je ne fais ici qu'extraire les pensées, exhortant les chrétiens à la sainteté, en revenait toujours à cette maxime : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est* (1. Cor. 7) ; Que chacun de nous, mes frères, se sanctifie dans l'état où il a été appelé de Dieu. Voilà pourquoi ce grand maître de la perfection chrétienne, et qui avait été instruit par Jésus-Christ même, recommandait si fortement aux Corinthiens de n'affecter point cet excès de sagesse qui s'égare de la vraie sagesse, et de n'être sages qu'avec sobriété : *Non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (Rom. 12). Non pas qu'il voulût mettre des bornes à la perfection et à la sainteté de ces premiers fidèles : il en était bien éloigné; mais parce qu'il craignait que ces premiers fidèles n'allassent chercher la sainteté et la perfection où elle n'était pas, je veux dire, hors de leur état. Car c'est proprement ce que signifie cette intempérance de sagesse dont parle saint Paul. Intempérance, dis-je, non point en ce qui est de notre état, puisqu'il est certain que nous ne pouvons jamais être trop parfaits dans notre état, mais intempérance en ce qui est au delà de l'état où Dieu nous a mis, parce que vouloir être parfaits de la sorte, c'est le vouloir trop, et cesser tout à fait de l'être.

Or, le moyen de corriger dans nous cette intempérance? Le voici renfermé en trois paroles par où je finis, et qui contiennent un fonds inépuisable de moralités. C'est de nous défaire de certains faux zèles de perfection qui nous préoccupent et qui nous empêchent d'avoir le solide et le véritable. Je m'explique. C'est de retrancher le zèle d'une perfection chimérique et imaginaire que Dieu n'attend pas de nous et qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous; de modérer ce zèle inquiet de la perfection d'autrui qui nous fait négliger la nôtre, et que nous entretenons assez souvent au préjudice de la nôtre. Mais par-dessus tout, de réformer ce zèle tout païen que nous avons d'être parfaits et irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme et selon Dieu. Prenez garde; je dis de retrancher le zèle d'une perfection chimérique : car j'appelle perfection chimérique celle que nous nous figurons en certains états où nous ne serons jamais, et dont la pensée ne sert qu'à nourrir le dégoût de celui où nous sommes. Si j'étais ceci ou cela, je servirais Dieu avec joie, je ne penserais qu'à lui, je vaquerais sérieusement à mon salut. Abus, chrétiens ; si nous étions ceci ou cela, nous ferions encore pis que nous ne faisons, car nous n'aurions pas les grâces que nous avons. Or, ce sont les grâces qui peuvent tout, et qui doivent tout faire en nous et avec nous. Dieu donne des grâces à la Cour, qu'il ne donnerait pas hors de la Cour, et des grâces dans la magistrature, qu'il vous refuserait partout ailleurs. J'appelle perfection chimérique celle qui nous porte à faire le bien que nous ne sommes pas obligés de faire, et à omettre celui que nous devons faire. Car vous verrez

des chrétiens pratiquer des dévotions singulières pour eux, et se dispenser des obligations communes ; faire des aumônes par une certaine compassion naturelle, plus que par charité, et ne pas payer leurs dettes, à quoi la justice et la conscience les engage. Voilà le zèle qu'il faut retrancher, et voici celui qu'il faut modérer : c'est un zèle inquiet de la perfection d'autrui, tandis qu'on néglige la sienne propre. On voudrait réformer toute l'Eglise, et l'on ne se réforme pas soi-même. On parle comme si tout était perdu dans le monde, et qu'il n'y eût que nous de parfait. Hé! mes chers auditeurs, appliquons-nous d'abord à nous-mêmes. Un défaut corrigé dans nous vaudra mieux pour nous que de grands excès corrigés dans le prochain.

Mais ce que nous avons surtout à régler et à redresser, est ce faux zèle qui nous rend si attentifs à notre propre perfection selon le monde, tandis que nous abandonnons tout le soin de notre perfection selon Dieu : comme si l'honnête homme et le chrétien devaient être distingués dans nous ; comme si toutes les qualités que nous avons ne devaient pas être sanctifiées par le christianisme ; comme s'il ne nous était pas mille fois plus important de nous avancer auprès de Dieu et de lui plaire, que de plaire aux hommes. Ah! chrétiens, pratiquons la grande leçon de saint Paul, qui est de nous rendre parfaits en Jésus-Christ ; car nous ne le serons jamais qu'en lui et que par lui. Toutes les sectes des philosophes ont fait des hommes vains, des hommes orgueilleux, des hommes remplis d'eux-mêmes, des hommes hypocrites. Mais un homme parfait, c'est le chef-d'œuvre de la religion ; comme il n'y a qu'elle aussi qui puisse nous conduire à une félicité parfaite et à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

POUR LE XI^ME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la Médisance.

Et adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum, ut imponat illi manum.
On lui amena un homme qui était sourd et muet, et on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir. (S. Marc, ch. 7.)

Voici, chrétiens, une chose bien étrange que nous représente notre évangile. Dans un moment le Fils de Dieu, par une vertu toute miraculeuse, délie la langue d'un muet, et lui donne l'usage de la parole : *Solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur rectè* (Matth. 7) ; mais en vain ce même Sauveur des hommes veut-il imposer silence à une nombreuse multitude qui l'environne, et leur fermer la bouche ; malgré le commandement qu'il leur fait, et plusieurs ordres réitérés

de sa part, ils élèvent la voix, et ne cessent point de se faire entendre : *Quantò autem eis præcipiebat, tantò magis plus prædicabant* (*Ibid.*). C'est, dit saint Grégoire, qu'il est beaucoup plus difficile de se taire que de parler; l'un procède d'une discrétion sage, d'une retenue modeste et humble, d'une charité compatissante aux faiblesses d'autrui, et d'un empire absolu sur soi-même; au lieu que l'autre, en mille rencontres, n'est l'effet que d'une impétuosité naturelle, et souvent d'une passion maligne et d'une envie secrète de censurer. Si l'on parlait au moins comme cette troupe zélée qui rend gloire à Jésus-Christ, et qui publie le miracle qu'il venait d'opérer à leurs yeux! mais on parle pour décrier le prochain et le couvrir de confusion; on parle pour en railler, pour le condamner, pour relever ses défauts, pour noircir sa réputation, pour le perdre enfin dans l'estime publique. Il y a longtemps, mes chers auditeurs, que je me suis proposé de vous entretenir de la médisance, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Injurieuse et criminelle liberté qui ne respecte personne, qui s'attaque sans distinction et aux grands, et aux petits, qui n'épargne, ni le profane, ni le sacré, et qu'il est d'une importance extrême, pour le bon ordre du monde et le salut des âmes, de réprimer. Demandons les lumières du Saint-Esprit, et adressons-nous à sa sainte épouse, qui est Marie. *Ave.*

Si nous connaissions parfaitement nos maux, et si nous avions soin d'en étudier la nature et les qualités, souvent il ne faudrait rien davantage pour nous en guérir, et cette réflexion seule en pourrait être le remède infaillible et souverain. Ce qui fait que nous les entretenons, c'est que nous n'en voyons pas la malignité, et que, par une négligence très-dangereuse, nous n'examinons presque jamais, ni de quelle source ils procèdent, ni quels effets ils causent dans nous. Or, je parle aujourd'hui, chrétiens, d'un mal d'autant plus déplorable, qu'il est volontaire, et d'autant plus pernicieux qu'il est habituel: savoir, du péché de médisance, ou plutôt de la passion qui est en nous le principe de ce péché. Mon étonnement est que cette passion, étant d'une part la plus lâche et la plus odieuse, et de l'autre ayant pour la conscience les plus étroits et les plus terribles engagements, ce soit toutefois celle que nous craignons le moins, et qui nous devient ainsi plus ordinaire. Car enfin, pour peu que nous soyons sensibles à l'honneur, sans grâce même et sans christianisme, nous fuyons naturellement ce qui porte avec soi un caractère de lâcheté, et ce qui peut nous attirer la haine des hommes; et pour peu d'ailleurs que nous ayons de religion, et que nous soyons touchés de zèle sur l'affaire du salut, nous devons conséquemment éviter ce qui nous le rend plus difficile, et ce qui l'expose à un péril plus certain; mais, par une conduite toute opposée, la médisance est, de tous les péchés, celui dont nous nous préservons avec moins de précaution, et voilà, encore une fois, ce qui me surprend. En deux mots, qui comprennent tout mon dessein : point de péché plus universel que la

médisance, et c'est ce qui m'étonne, par deux raisons; en premier lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point de plus lâche, ni de plus odieux; vous le verrez dans la première partie : en second lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses; je vous le montrerai dans la seconde partie. Appliquez-vous à l'une et à l'autre, et commençons

PREMIÈRE PARTIE.

Quand je dis que la médisance est un des vices les plus lâches et les plus odieux, ne pensez pas, chrétiens, que ce soit une morale détachée des règles et des maximes de la foi : c'est la morale du Saint-Esprit même, qui, dans le livre de l'Ecclésiastique, et dans les Proverbes, s'est particulièrement servi de ces deux motifs pour nous inspirer l'horreur de ce péché. Comme nous sommes sensibles à l'honneur, il nous a pris par cet intérêt, en nous faisant voir que la médisance, qui est le péché dont nous nous préservons le moins, et que nous voudrions le plus autoriser, de quelque manière que nous la considérions, porte un caractère de lâcheté dont on ne peut effacer l'opprobre. Et c'est ce que saint Chrysostome prouve admirablement dans l'une de ses homélies, par cette excellente démonstration qu'il en donne, et qui va sans doute vous convaincre.

Car, pour commencer par la personne qui sert d'objet à la médisance, voici le raisonnement de ce Père. Ou celui de qui vous parlez est votre ennemi, ou c'est votre ami, ou c'est un homme indifférent à votre égard. S'il est votre ennemi, dès-là c'est haine ou envie qui vous engage à en mal parler, et cela même, parmi les hommes, a toujours été traité de bassesse et l'est encore. Quoi que vous puissiez alléguer, on est en droit de ne vous pas croire, et de dire que vous êtes piqué, que c'est la passion qui vous fait tenir ce langage; que si cet homme était dans vos intérêts, vous ne le décrieriez pas de la sorte, et que vous approuveriez dans lui ce que vous censurez maintenant avec tant de malignité. En effet, c'est ce qui se dit, et les sages qui vous écoutent, témoins de votre emportement, bien loin d'en avoir moins d'estime pour votre ennemi, n'en conçoivent que du mépris pour vous, et de la compassion pour votre faiblesse. Au contraire, si c'est votre ami, (car, à qui la médisance ne s'attaque-t-elle pas?) quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié; de vous élever contre celui même dont vous devez être le défenseur; de l'exposer à la risée dans une conversation, tandis que vous l'entretenez ailleurs de belles paroles; de le flatter d'une part et de l'outrager de l'autre! Or, il y en a, vous le savez, en qui l'intempérance de la langue va jusqu'à ce point d'infidélité, et qui n'épargneraient pas leur propre sang, leur propre père, quand il est question de railler et de médire. Mais je veux, conclut saint Chrysostome, que cet homme vous soit indifférent, n'est-ce pas une autre espèce de lâcheté de lui

porter des coups si sensibles? puisque vous le regardez comme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous? n'en ayant reçu nul mauvais office, pourquoi êtes-vous le premier à lui en rendre? qu'a-t-il fait pour s'attirer le venin de votre médisance? vous n'avez rien, dites-vous, contre lui, et cependant vous l'offensez et vous le blessez : je vous demande s'il est rien de plus lâche qu'un tel procédé?

Mais, reconnaissons-le encore plus clairement pour la seconde circonstance. Quiconque médit, attaque l'honneur d'autrui : c'est en quoi consiste l'essence de ce péché; mais de quelles armes se sert-il pour l'attaquer? d'une sorte d'armes qui, de tout temps, ont passé pour avoir quelque chose de honteux ; je veux dire, des armes de la langue, selon l'expression même du Saint-Esprit : car, dans les termes de l'Ecriture, c'est la langue qui fournit au médisant les flèches aiguës, ou les paroles envenimées qu'il lance contre ceux qu'il a dessein de perdre : *Filii hominum, dentes eorum arma et sagittæ* (Psal. 56); c'est la langue qui lui tient lieu d'épée à deux tranchants, dont il frappe sans égard et sans pitié : *Lingua eorum gladius acutus* (*Ibid.*). Et qui est-ce qui fut l'inventeur de cette espèce d'armes, et qui les fabriqua? le démon, répond saint Augustin, lorsque, voulant combattre le premier homme dans le paradis terrestre, il s'arma d'une langue de serpent ; ce qui ne lui réussit que trop bien. D'où vient que le Fils de Dieu, dans l'Evangile, parlant de cet ennemi du genre humain, dit que, dès le commencement du monde, il fut homicide : *Ille homicida erat ab initio* (Joan. 8); or, il est évident que le démon ne commit pas cet homicide avec le fer, mais avec la langue : *Non ferro armatus, sed linguâ, ad hominem venit.*

Voilà la source et l'origine de la médisance. Aussi Jérémie ne croyait-il pas pouvoir mieux exprimer la malice de ces ennemis, et l'indignité de leur conduite, qu'en rapportant les discours qu'ils tenaient de lui et contre lui : *Venite, et percutiamus eum linguâ* (Jerem. 18). Allons, disaient ces hommes de sang, s'excitant les uns les autres contre Jérémie, ou plutôt contre Jésus-Christ, dont ce prophète était la figure, allons, et déclarons-lui une guerre ouverte; jetons-nous sur lui comme sur une proie qui nous est préparée ; déchirons-le et le mettons en pièces. Tout cela, comment? par les traits et les coups de la langue, qui sera l'instrument général de tout ce que nous avons formé de desseins et d'entreprises contre sa personne : *Venite, percutiamus eum linguâ.* Car voilà, chrétiens, de quelle manière en usent encore tous les jours ce qu'on appelle gens de parti, gens de faction et de cabale; ils parlent, ils déclament, ils invectivent, ils calomnient, et je vous laisse à juger si c'est là le caractère des âmes généreuses et des cœurs droits.

Mais de plus, quel temps choisit presque toujours le médisant pour frapper son coup? celui où l'on est moins en état de se défendre. Car, ne croyez pas qu'il attaque son ennemi de front; il est trop circonspect dans son iniquité pour n'y pas apporter plus de précaution : tandis qu'il vous verra, il ne lui échappera pas une parole; qu'il

aperçoive seulement un ami disposé à soutenir vos intérêts, il n'en faut pas davantage pour lui fermer la bouche, mais éloignez-vous, et qu'il se croie en sûreté, c'est alors qu'il donnera un cours libre à sa médisance, qu'il en fera couler le fiel le plus amer, qu'il se déchaînera, qu'il éclatera. Or, quelle lâcheté d'insulter un homme, parce qu'il n'est pas en pouvoir de répondre! c'est néanmoins ce que font tous les médisants, et voilà sur quoi particulièrement est établie l'obligation de ne les pas écouter. On vous a dit cent fois que cette obligation est essentielle au précepte de la charité, et qu'il est de la foi que quiconque prête l'oreille à la médisance, dès-là en devient complice; que, dans la pensée de saint Bernard, il n'y a souvent pas moins de désordre à entendre la médisance, qu'à la faire, et que, selon saint Grégoire pape, il y aura peut-être un jour plus de chrétiens condamnés de Dieu pour avoir ouï parler, que pour avoir parlé contre le prochain. On vous a dit tout cela; mais vous demandez sur quoi l'obligation de tout cela peut être fondée, et moi je dis quelle est particulièrement fondée sur la lâcheté du médisant; car, comme c'est toujours des absents qu'il médit, il a été de la Providence que les absents fussent prémunis contre un mal si dangereux. Or, c'est à quoi Dieu a sagement pourvu par cette loi de la charité qui nous oblige de ne point adhérer à la médisance; c'est-à-dire, ou de la condamner par notre silence, ou de la réfuter par nos paroles, ou de la réprimer par notre autorité, de sorte que, si l'on s'échappe en ma présence à blesser l'honneur du prochain, je dois me regarder comme un homme député de Dieu pour le défendre, et comme le tuteur de la réputation de mon frère : telle est l'importante commission dont Dieu nous a chargés, et qu'il nous a signifiée dans l'Ecclésiastique : *Mandavit illis unicuique de proximo suo* (Eccli. 17). Le médisant est lâche; il faut que vous ayez une fermeté chrétienne, et que la charité trouve en vous autant de protecteurs; sans cela vous êtes responsables de tout le tort que votre prochain en souffrira.

Rien de plus formidable à la médisance, dit saint Ambroise, qu'un homme zélé pour la charité. Mais savez-vous, chrétiens, comment la médisance a coutume de s'en défendre? par trois autres lâchetés encore plus insignes qu'elle commet. Premièrement, sur certains faits plus diffamants, elle ne parle presque jamais qu'en secret: secondement, elle affecte de plaire et de se rendre agréable: et en troisième lieu, elle tâche à se couvrir de mille prétextes qui semblent la justifier. Je m'explique : si la médisance était réduite à ne se produire qu'en public et devant des témoins, à peine y aurait-il des médisants dans le monde : pourquoi? parce qu'il y aurait fort peu de gens qui pussent, ou qui voulussent essuyer la tache que la médisance imprime à celui qui la fait. Mais aujourd'hui l'on en est quitte pour un peu de prudence, et pour une discrétion apparente; avec cela, on médit librement et impunément; d'où il arrive que les plus lâches y deviennent les plus hardis. Peut-on mieux les dépeindre que le Saint-Esprit dans la Sagesse, quand il les compare à des serpents

qui piquent sans faire de bruit : *Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet, qui occultè detrahit* (Eccl. 10)? Ils demandent le secret à tout le monde, et ils ne voient pas, dit Saint Chrysostome, que cela même les rend méprisables : car, demander à celui que j'ai fait le confident de ma médisance, qu'il garde le secret, c'est proprement lui confesser mon injustice; c'est lui dire : Soyez plus sage et plus charitable que moi; je suis un médisant, ne le soyez pas; en vous parlant de telle personne, je blesse la charité; ne suivez pas mon exemple. Aussi David, qui fut un prince si éclairé, n'avait point tant d'horreur, à ce qu'il paraît, de la médisance, que du secret de la médisance. J'avais pitié, disait-il, de ceux que la chaleur et l'emportement faisaient éclater en des médisances, quoiqu'outrageantes et atroces, mais si j'en voyais quelqu'un qui inspirât secrètement le poison de sa malignité, je me sentais animé de zèle et d'indignation, et il me semblait qu'il était de mon devoir de le persécuter et de le confondre : *Detrahentem secretò proximo suo, hunc persequebar* (Psal. 100). Ce n'est pas tout : d'où vient qu'aujourd'hui la médisance s'est rendue si agréable dans les entretiens et dans les conversations du monde? pourquoi emploie-t-elle tant d'artifices et cherche-t-elle tant de tours? ces manières de s'insinuer, cet air enjoué qu'elle prend, ces bons mots qu'elle étudie, ces termes dont elle s'enveloppe, ces équivoques dont elle s'applaudit, ces louanges suivies de certaines restrictions et de certaines réserves, ces réflexions pleines d'une compassion cruelle, ces œillades qui parlent sans parler, et qui disent bien plus que les paroles mêmes : pourquoi tout cela? le prophète nous l'apprend : *Os tuum abundavit malitiâ, et lingua tua concinnabat dolos* (Psal. 49); Votre bouche était remplie de malice, mais votre langue savait parfaitement l'art de déguiser cette malice et de l'embellir : car, quand vous aviez des médisances à faire, c'était avec tant d'agrément, que l'on se sentait charmé de les entendre : *Et lingua tua concinnabat dolos;* quoique ce fussent communément des mensonges, ces mensonges, à force d'être parés et ornés, ne laissaient pas de plaire, et, par une funeste conséquence, de produire leurs pernicieux effets : *Et lingua tua concinnabat dolos.* Or, en quelle vue le médisant agit-il ainsi? Ah! mes frères, répond Saint Chrysostome, parce qu'autrement la médisance n'aurait pas le front de se montrer ni de paraître; étant d'elle-même aussi lâche qu'elle est, on n'aurait pour elle que du mépris si elle se faisait voir dans son naturel; et voilà pourquoi elle se farde aux yeux des hommes, mais d'une manière qui la rend encore plus méprisable et plus criminelle aux yeux de Dieu.

Allons encore plus loin. Ce qui met le comble à la lâcheté de ce vice, c'est que, non content de vouloir plaire et de s'ériger en censeur agréable, il veut même passer pour honnête, pour charitable, pour bien intentionné : car voilà l'un des abus les plus ordinaires. Permettez-moi de vous le faire observer, et d'entrer avec vous dans le détail de vos mœurs, puisqu'il est vrai de ce péché, ce que saint Augustin

disait des hérésies, qu'on ne les combat jamais mieux qu'en les faisant connaître. Voilà, dis-je, l'un des abus de notre siècle. On a trouvé le moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus, qui est le zèle de la gloire de Dieu. C'est-à-dire, qu'on a trouvé le moyen de déchirer et de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colère, mais par une maxime de piété, et pour l'intérêt de Dieu. Il faut humilier ces gens là, dit-on, et il est du bien de l'Eglise de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit. Cela s'établit comme un principe : là-dessus on se fait une conscience, et il n'y a rien que l'on ne se croie permis par un si beau motif. On invente, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi, on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables, on débite cent faussetés, on confond le général avec le particulier; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous, et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne : et tout cela, encore une fois, pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. Elle ne suffirait pas pour rectifier une équivoque; mais elle est plus que suffisante pour rectifier la calomnie, quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu.

Ah ! chrétiens, si Dieu, au moment que je parle, révélait ici toutes nos pensées comme il les révélera dans son jugement universel, et qu'il découvrît toutes les intentions que nous avons eues, en rabaissant celui-ci et celui-là, quelle honte n'aurions-nous pas de nous-mêmes? Ou si nous-mêmes, dans l'esprit d'une sincère pénitence, nous voulions reconnaître la perversité de notre cœur, quelle confession n'en ferions-nous pas à Dieu? Non, Seigneur, lui dirions-nous, ce n'est rien moins que le motif de votre gloire qui me conduisait, et je suis un prévaricateur d'avoir voulu faire servir cette gloire divine à l'iniquité et au désordre de ma passion. Si je ne m'étais proposé que votre gloire, je n'aurais pas eu dans mon zèle tant d'aigreur; je n'aurais pas eu un plaisir si sensible à révéler les imperfections de mon prochain; je ne me serais pas fait de son humiliation un avantage au préjudice de la charité : car la charité est inséparable de votre gloire. Si c'était l'intérêt de votre gloire qui m'eût touché, je n'aurais pas tant exagéré les choses, je n'y aurais rien ajouté de moi-même, je n'aurais pas publié mes conjectures et mes soupçons pour des faits certains et indubitables : car le zèle de votre gloire suppose la vérité. Trouvant de quoi reprendre dans la conduite des autres; ou je vous en aurais laissé le jugement, ou, selon l'ordre de l'Evangile, je m'en serais éclairci entre eux et moi. Je n'en aurais point fait de confidences indiscrètes; je ne l'aurais point déclaré à des personnes incapables d'y remédier, et capables de s'en scandaliser; je n'en aurais point rafraîchi inutilement la mémoire en mille occasions, et je ne serais pas tombé par ma médisance dans un mal plus grand et plus inexcusable que celui que je condamnais. Il faut donc l'avouer, ô mon Dieu ! et l'avouer à ma confusion, ce qui m'a mis dans la bouche tant d'amertume, ce sont de lâches passions dont mon cœur

s'est laissé préoccuper; c'est une antipathie naturelle que je ne me suis pas efforcé de vaincre; c'est une envie secrète que j'ai eue de voir les autres mieux réussir que moi; c'est un intérêt particulier que j'ai recherché dans l'abaissement de celui-ci; c'est une vengeance que je me suis procurée aux dépens de celle-là; c'est une aveugle prévention contre le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre. Telle a été, Seigneur, la source de mes médisances, et j'en veux bien faire l'aveu devant vous, parce que j'y veux apporter le remède. Si nous étions de bonne foi avec Dieu, voilà comment nous parlerions; et de tout ceci, je conclus toujours qu'entre les vices, la médisance est évidemment un des plus lâches.

J'ai dit encore que c'était un des plus odieux; et à qui? à Dieu et aux hommes. A Dieu, qui est essentiellement amour et charité, et qui par là même doit avoir une opposition spéciale à la médisance, puisque la médisance est l'ennemi le plus mortel de la charité : *Detractores, Deo odibiles* (Rom. 1, v. 30). Aux hommes, dont le médisant, selon l'oracle du Saint-Esprit, est l'abomination : *Abominatio hominum detractor* (Prov. 24). Et je ne m'en étonne pas. Car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme à la censure de qui chacun se trouve exposé; dont il n'y a personne, de quelque condition qu'il soit, qui se puisse dire exempt, et de qui les puissances mêmes ne peuvent éviter les traits? Quoi de plus odieux qu'un tribunal érigé d'une autorité particulière, où l'on décide souverainement du mérite des hommes; où l'un est déclaré tel que l'on veut qu'il soit; où l'autre quelquefois est noté pour jamais, et flétri d'une manière à ne s'en pouvoir laver; où tous reçoivent leur arrêt, qui leur est prononcé sans distinction et sans compassion?

C'est pour cela que l'Ecriture, dans le portrait du médisant, nous le représente comme un homme terrible et redoutable : *Terribilis in civitate homo linguosus* (Eccles. 9). En effet, il est redoutable dans une ville, redoutable dans une communauté, redoutable dans les maisons particulières, redoutable chez les grands, redoutable parmi les petits. Dans une ville, parce qu'il y suscite des factions et des partis; dans une communauté, parce qu'il en trouble la paix et l'union; dans une maison particulière, parce qu'il y entretient des inimitiés et des froideurs; chez les grands, parce qu'il abuse de la créance qu'ils ont en lui pour détruire auprès d'eux qui il lui plait; parmi les petits, parce qu'il les anime les uns contre les autres : *Terribilis homo linguosus.* Combien de familles divisées par une seule médisance? combien d'amitiés rompues par une raillerie? combien de cœurs aigris et envenimés par des rapports indiscrets? Qu'est-ce qui forme tous les jours tant de querelles ouvertes et déclarées? n'est-ce pas un terme offensant dont on veut avoir raison? Qu'est-ce qui engage à ces combats singuliers, si sagement défendus par les lois divines et humaines? est-ce autre chose souvent qu'une parole piquante, qu'on ne croit pas, selon le faux honneur du monde, pouvoir laisser impunie? Ne serions-nous pas surpris si, dans la suite de l'histoire, on nous faisait voir

des guerres sanglantes, qui n'ont point eu d'autre principe que celui-là? On armait de toutes parts, on versait le sang des hommes, on désolait des provinces : et de quoi s'agissait-il? d'un mot, peut-être, qui, comme une étincelle, excitait le plus violent et le plus affreux embrasement. Que ne fait point la médisance, lorsque, pour se répandre, et même, autant qu'il lui est possible, pour se perpétuer et s'éterniser, elle se produit dans des libelles, dans des ouvrages satiriques, dans des poésies scandaleuses? les siècles entiers suffiraient-ils pour fermer ces plaies? après mille réconciliations, mille satisfactions, mille désaveux, la cicatrice n'en reste-t-elle pas toujours? Or, Dieu, qui est le protecteur de la charité, peut-il voir tout cela sans avoir en horreur le médisant? Vous-mêmes à qui je parle, chrétiens, rendez ici témoignage (car vous le pouvez) de tous les désordres où vous avez eu part, et que la médisance a causés, soit celle que vous avez faite, soit celle qu'on a faite de vous : je veux dire de tous les chagrins que vous avez donnés aux autres par vos médisances, et de tous les chagrins que la médisance des autres vous a donnés à vous-mêmes. Avez-vous pu supporter ce qu'on a dit de vous? Quels ressentiments n'en avez-vous pas fait paraître, et dans quels transports de colère cela ne vous a-t-il pas quelquefois jetés? Or, ce que vous avez dit des autres a dû produire dans les autres les mêmes effets. Voyez combien de disgrâces on vous aurait épargnées, si l'on n'avait jamais mal parlé de vous; et combien de déplaisirs vous vous seriez épargnés vous-mêmes, si vous n'aviez jamais parlé mal d'autrui? Car enfin, tous les mauvais pas de votre vie, toutes les rencontres fâcheuses, tous les embarras d'affaires que vous avez eus, sont peut-être arrivés d'avoir mal gouverné votre langue Voilà ce qui vous a attiré des ennemis, voilà ce qui vous a fait perdre vos amis, voilà ce qui les a éloignés de votre personne, voilà ce qui vous a fait passer dans le monde pour un esprit dangereux. Tant il est vrai que la médisance est un vice odieux de sa nature.

Mais on se plaît à l'entendre, et quoi qu'il en soit, il n'y a rien dans la conversation de plus agréable et de plus divertissant. Ah! chrétiens, c'est ici le prodige que je vous prie de remarquer; car saint Chrysostome ajoute fort bien, que tout est monstrueux dans ce vice, et qu'il n'y a rien de naturel. On l'aime et on l'abhorre tout à la fois. Il plaît en même temps qu'il se fait haïr; et vous, mon cher auditeur, qui vous en réjouissez, vous êtes le premier à le détester : pourquoi? parce que, si vous êtes sage, vous devez juger que le médisant ne vous ménagera pas dans l'occasion, qu'il ne vous fera pas plus de grâce qu'aux autres, et qu'après vous avoir diverti à leurs dépens, il saura vous faire servir vous-même à leur divertissement. Car pourquoi vous excepterait-il? avez-vous quelque qualité qui vous rende invulnérable aux traits de la médisance? êtes-vous homme parfait? s'il n'a pas respecté un tel, aura-t-il plus d'égard pour vous? avez-vous fait un pacte avec lui? et quand vous l'auriez fait, espéreriez-vous qu'il l'observât? le moyen qu'il vous garantisse une langue dont

il n'est pas le maître, et comment pourrait-il vous en assurer, puisqu'il ne peut pas s'en assurer lui-même? Cependant, mes frères, reprend saint Chrysostome, voilà notre indignité, et l'indignité de ce vice. Nous aimons la médisance, tandis qu'elle s'attaque aux autres; mais du moment qu'elle vient à nous, nous en avons horreur. Que notre prochain en soit déchiré, nous le souffrons et nous l'agréons; que nous en ressentions la moindre atteinte, nous nous emportons.

Voilà donc les deux qualités de cette habitude criminelle : elle est lâche, elle est odieuse. Après cela, n'est-il pas étrange que ce soit néanmoins aujourd'hui le vice le plus commun et le plus universel? mais je me trompe : ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que ce vice règne dans le monde, puisqu'il y règne dès le temps même de David, et que quand ce prophète voulait exprimer la corruption générale de toute la terre, c'était singulièrement ce désordre qu'il marquait : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* (Psal. 13). Tous les hommes, disait-il, se sont égarés des voies de Dieu, et en même temps ils sont devenus des sujets inutiles : car, à quoi peut être utile une créature qui n'est plus à Dieu, et qui ne cherche plus Dieu? Il n'y en a pas un qui fasse le bien, pas un sans exception : *Non est usque ad unum.* Mais dites-nous, grand roi, demande saint Augustin, quelle est donc cette contagion qui a infecté tout le monde, et en quoi est-ce que tous les hommes se sont éloignés si généralement des voies de Dieu? Est-ce dans les excès de la débauche? est-ce dans les déréglements de l'ambition? est-ce dans les convoitises de l'avarice? non. En quoi donc? dans les libertés de la médisance : *Sepulcrum patens est guttur eorum, linguis suis dolosè agebant; venenum aspidum sub labiis eorum* (Psal. 13). Oui, voilà en quoi l'on peut dire que tous les hommes se sont pervertis : c'est que leurs bouches sont comme des sépulcres ouverts dont il ne sort rien que de corrompu; c'est qu'ils ne se servent de leurs langues que pour tromper, que pour railler, que pour offenser, que pour calomnier; c'est qu'ils ont sur les lèvres un venin pire que celui de l'aspic, dont l'innocence et la vertu même ne peuvent se préserver. Encore une fois, disait ce prophète, voilà ce qui les a perdus, voilà la lèpre dont ils sont tous couverts, et je vois si peu de personnes dans le monde qui en soient exemptes, que j'aime mieux dire absolument : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.*

En effet, chrétiens, quoique les autres vices se répandent présentement plus que jamais, encore y a-t-il certains états et certaines conditions qui s'en défendent, soit par grâce de vocation, soit par effort de vertu, soit par éloignement des occasions, soit par une espèce de nécessité. L'avarice ne trouve guère d'entrée dans le cœur d'un religieux; à peine l'ambition s'attache-t-elle à certaines professions basses et obscures; il y a des vierges dans le christianisme qui triomphent presque sans peine du démon de la chair; mais pour la médisance, elle exerce également son empire sur tous les hommes : c'est le vice des grands comme des petits, des souverains

comme des peuples, des savants commes des ignorants; le vice de la cour, de la ville, de l'homme de robe et de l'homme d'épée, des jeunes et des plus avancés en âge. Le dirai-je, et ne s'en formalisera-t-on point? non, mes frères, car je le dirai avec tout le respect et toute la circonspection convenable : c'est le vice des prêtres aussi bien que des laïques, des religieux aussi bien que des séculiers, des spirituels et des dévots aussi bien et peut-être même plus que des libertins et des impies. Prenez garde; je ne dis pas que c'est le vice de la dévotion, à Dieu ne plaise! La dévotion est toute pure, toute sainte, exempte de tout vice; et lui en attribuer un seul, ce serait faire outrage à Dieu même, et décréditer son culte. Mais ceux qui professent la dévotion ont leur péché propre comme les autres; et vous savez si le plus ordinaire n'est pas la médisance. Péché qui s'attache aux âmes d'ailleurs les plus pieuses; péché qui souvent fait mourir en elle tous les fruits de grâce et de justice; péché qui corrompt leurs esprits, pendant que leurs corps demeurent chastes; péché qui leur fait faire un triste naufrage après qu'elles ont évité tous les écueils des plus criminelles et des plus dangereuses passions; enfin, péché qui perd bien des dévots, et qui déshonore la dévotion.

Ah! mes frères, concluait saint Bernard instruisant ses religieux sur la matière que je traite : écoutons-le, mes chers auditeurs; vous qui faites une profession particulière de piété, vous qui êtes engagés dans l'état ecclésiastique, vous qui êtes revêtus de l'habit de religieux, moi-même qui suis chargé tout à la fois de toutes ces obligations, c'est à vous et à moi que j'adresse les paroles de ce grand saint : Ah! mes frères, s'écriait-il, si cela est, c'est-à-dire, si nous devions être sujets, comme les hommes du siècle, à ce péché de médisance, pourquoi tant d'exercices pénibles et mortifiants que nous pratiquons tous les jours, et à quoi nous servent-ils? *Si ita est, fratres, ut quid sine causâ mortificamur totâ die?* Pourquoi ces retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continuelles prières, si nous ne laissons pas avec cela de nous damner en ne retenant pas notre langue? Fallait-il nous donner tant de peine pour nous perdre avec les autres? Ne pouvions-nous pas trouver une voie plus commode et plus supportable pour descendre dans l'enfer? *Siccine ergo non inveniebatur nobis via tolerabilior ad infernum?* Que ne marchions-nous dans le chemin large des plaisirs du monde, afin d'avoir au moins cette espèce de consolation, de passer de la joie à la souffrance, et non pas de la souffrance à une autre souffrance : *Cur non saltem illam quæ ducit ad mortem, latam viam elegimus; quatenus de gaudio ad luctum, non de luctu ad luctum transiremus?* Qu'importe que ce soit par les vices de la chair ou par ceux de l'esprit que nous tombions dans l'abîme, que ce soit par l'impureté ou par la médisance, puisque la médisance est seule capable de nous y précipiter? Ainsi parlait saint Bernard; et de là je prends occasion de vous expliquer le second sujet de mon étonnement; savoir, que la médisance étant de tous les péchés celui qui nous impose devant Dieu des engagements plus rigoureux et plus étroits, on

s'y porte néanmoins avec tant de facilité et si peu de précaution. Donnez, s'il vous plait, à cette seconde partie, une attention toute nouvelle.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit, parlant du péché d'Injustice, lui a donné pour compagne inséparable, l'Amertume et la Douleur, et qu'il a voulu que le Remords, le Trouble, le Ver de conscience fussent les productions malheureuses de ce qu'il appelle Iniquité : *Ecce parturiit injustitiam, concepit dolorem, et peperit iniquitatem* (Psal. 7). En effet, dit saint Augustin, tout péché est à l'égard de Dieu un funeste engagement de la conscience du pécheur; mais l'injustice ajoute à celui-ci d'être encore un engagement à l'égard de l'homme; et quoique l'engagement à l'égard de l'homme paraisse léger en comparaison de celui qui regarde Dieu, il est néanmoins vrai qu'il a quelque chose pour la conscience de plus inquiétant, de plus douloureux, et d'une suite plus fâcheuse. Pourquoi cela, parce qu'à remonter au principe, le droit de Dieu peut être violé sans celui de l'homme; mais que le droit de l'homme ne le peut jamais être sans celui de Dieu. Quand je péche contre Dieu, si je puis parler de la sorte, je n'ai affaire qu'à Dieu même; mais quand je fais tort à l'homme, je suis responsable et à Dieu, et à l'homme; et ces deux intérêts sont si étroitement unis, que jamais Dieu ne relâchera du sien, si celui de l'homme n'est entièrement réparé. Or, il est bien plus aisé de satisfaire à Dieu seul, que de satisfaire tout à la fois à l'homme et à Dieu. Car pour Dieu seul, la contrition du cœur suffit; mais pour l'homme et pour Dieu tout ensemble, ou plutôt pour Dieu prenant la cause de l'homme, outre ce sacrifice du cœur, ce qu'il faut au delà est ce que le pécheur a coutume de craindre davantage, et ce qui forme en lui l'obstacle le plus difficile à vaincre pour sa conversion. Appliquez-vous, chrétiens, à cette vérité, et comprenez le plus essentiel de vos devoirs.

Toute injustice envers le prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut; mais de toutes les espèces d'injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus terrible devant Dieu, que celui de la médisance. Premièrement, parce qu'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur. Secondement, parce que c'est celui dont l'obligation souffre moins d'excuses et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre. Enfin, parce qu'il s'étend communément à des suites infinies dont il n'y a point de conscience, quelque libertine qu'elle puisse être, qui ne doive trembler. Trois caractères qui méritent toutes vos réflexions, et que vous n'avez peut-être jamais bien considérés.

Il faut réparer l'honneur, c'est le premier. Ah! chrétiens, l'étrange nécessité! vous avez ravi celui de votre frère, et il s'agit de le rétablir. Si vous reteniez son bien, vous vous condamneriez à le rendre;

et vous avouez que sans cela il n'y aurait nulle espérance de salut pour vous. Or, ce bien dont vous lui seriez redevable, est de beaucoup au-dessous de son honneur. Il serait donc surprenant qu'ayant de l'équité pour l'un, vous en manquassiez pour l'autre; et qu'étant religieux pour le vol, vous ne le fussiez pas pour la médisance. De savoir comment elle se répare, c'est ce que je n'entreprends pas de vous expliquer en détail; et je pourrais vous prescrire sur cela des règles contre lesquelles votre faiblesse se révolterait. Consultez ceux que Dieu a établis dans son Eglise pour être les pasteurs de vos âmes; mais souvenez-vous que tout pasteurs qu'ils sont de vos âmes, Dieu ne leur donne nul pouvoir pour vous dispenser de cette réparation, Ils ont les clefs du ciel entre les mains, et l'Eglise, en certains temps plus solennels, leur communique sans réserve toute sa juridiction. Mais ni la juridiction de l'Eglise, ni les clefs du ciel ne vont point jusque-là; et cet homme, quoique ministre et lieutenant de Jésus-Christ, n'est pas plus capable de vous réconcilier avec Dieu, sans la condition dont je parle, que de vous rendre maître de l'honneur d'autrui, et de vous attribuer le domaine de ce qui ne vous appartient pas. Je vous le dis, chrétiens, parce que dans le tribunal même de la pénitence, il peut arriver quelquefois, ou que vous dissimuliez avec lui, ou qu'il dissimule avec vous; que vous lui déguisiez les choses, ou qu'il vous déguise vos obligations : abus qui, bien loin de vous justifier, ne servirait qu'à augmenter la rigueur de votre jugement.

Il me suffit donc en général de vous déclarer qu'un honneur que la médisance a flétri, ne peut être lavé de cette tache qu'aux dépens d'un autre honneur, comme un intérêt ne peut être compensé que par un autre intérêt. Vous avez blessé la réputation de cet homme, il est juste qu'il vous en coûte à proportion de la vôtre, dans la satisfaction que vous lui ferez. Cette satisfaction vous humiliera; mais en cela même consiste le paiement de la dette que vous avez contractée. Car, payer en matière d'honneur, c'est s'humilier; et il est autant impossible de réparer la médisance sans subir l'humiliation, que le larcin, sans se dessaisir et se dépouiller de la possession. Vous essuierez par là un peu de honte : combien vos discours libres et piquants ont-ils causé de confusion à la personne que vous avez décriée? On rabattra de l'estime qu'on faisait de votre probité : cette estime de probité ne vous est plus due, mais vous la devez à ceux que vous avez offensés; et l'ordre de Dieu est que vous leur en fassiez comme un sacrifice, en vous exposant, s'il est nécessaire, aux mépris des hommes. Vous avancez une calomnie, il faudra expressément vous rétracter; vous excédez dans un récit, il faudra reconnaître, sans équivoque, que vous avez exagéré; vous empoisonnez par un air malin ce qui ne vous plait pas, il faudra là-dessus, et sur tout le reste, rendre justice et faire connaître la vérité. En mille conjonctures cela est affligeant, j'en conviens : mais au moins, dit Guillaume de Paris, le pécheur y trouve-t-il un avantage plein de conso-

lation pour lui; savoir, que ce qui lui paraît affligeant, s'il a le courage de s'y résoudre, est aussi la marque la plus évidente qu'il puisse avoir dans cette vie, et de l'efficace de sa contrition, et de la validité de sa pénitence. Vous ne l'avez pas voulu, ô mon Dieu! que ce secret nous fût infailliblement connu; et pour nous tenir dans une dépendance plus étroite, l'ordre de votre providence a été que, dans cet exil où nous vivons, nous ne puissions être certains si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Mais quand je vois un chrétien touché de repentir, et non content de détester son crime, en faire une sérieuse réparation, en détruire les impressions les plus légères, et pour cela ne se point flatter soi-même; dire non-seulement : J'ai péché contre la charité, mais contre la justice, mais même contre la droiture naturelle et la sincérité, en interprétant selon ma passion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai : quand j'entends sortir de sa bouche un tel aveu, ah! Seigneur, quelque impénétrable que soit le mystère de votre grâce, je ne puis m'empêcher alors de croire que c'est un pécheur contrit, sanctifié, parfaitement réconcilié avec vous. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, sans cela point de pénitence solide, et par conséquent point de miséricorde ni de pardon de la part de Dieu.

Ajoutez que l'obligation de réparer l'honneur est de toutes la plus absolue, et comme j'ai dit, la moins exposée aux prétextes de l'amour-propre qui pourraient l'affaiblir. Car en vain l'amour-propre nous suggère-t-il des raisons et des excuses pour nous décharger d'un devoir aussi pressant que celui-là; ces excuses et ces raisons sont autant d'impostures de l'esprit du monde, qui se détruisent d'elles-mêmes, pour peu que nous voulions les examiner. En effet, quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous nous en défendons par le prétexte de l'impossibilité. Souvent cette impossibilité est chimérique, quelquefois elle est réelle; Dieu, qui ne peut se tromper, en sera le juge. Mais quand il s'agit de l'honneur de nos frères, qu'avons-nous à alléguer? Nous nous flattons (car il en faut venir à l'induction, et ne pas craindre que cette morale dégénère de la dignité de la chaire, puisqu'en réfutant nos erreurs, elle nous développera la loi de Dieu), nous nous flattons de n'être point obligés à réparer une médisance, parce que nous n'en sommes pas, disons-nous, les premiers auteurs, et que nous n'avons parlé que sur le rapport d'autrui : mais dans un sujet où la charité était blessée, le rapport d'autrui était-il pour nous une caution sûre? fallait-il déférer à ce rapport? voudrions-nous que sur la foi des autres, on crût de nous indifféremment tout ce qui se dit? Un péché peut-il jamais servir d'excuse à un autre péché; et le jugement téméraire, qui de lui-même est un désordre, dispenserait-il de la réparation d'un second désordre, qui est la médisance?

Nous prétendons que le bruit commun avait rendu la chose publique. Mais n'est-ce pas, disait Tertullien, ce bruit commun, qui publie tous les jours les plus noirs mensonges, et qui les répand dans

le monde avec le même succès que les plus constantes vérités ? N'est-ce pas le caractère de ce bruit commun, de ne subsister que pendant qu'il impose, et de s'évanouir, du moment qu'il n'impose plus ? *Nonne hæc est famæ conditio, ut nonnisi cùm mentitur, perseveret ?* Cependant, poursuivait-il, c'est ce bruit commun que l'on nous objecte continuellement, et dont on s'autorise, pour ne nous rendre aucune justice : *Hæc tamen profertur in nos sola testis.* Or, il serait bien étrange qu'une chose si frivole pût anéantir une obligation si sainte.

Je vais plus avant. Nous nous figurons en être quittes devant Dieu, parce que nous n'avons rien dit que de vrai. Mais pour être vrai, nous est-il permis de le révéler ? N'est-ce pas assez qu'il fût secret, pour devoir être respecté de nous ? avons-nous droit sur toutes les vérités ? consentirions-nous que tout ce qui est vrai de nos personnes, fût découvert et manifesté ? ne compterions-nous pas cette entreprise pour une injure atroce dont il n'y a point de satisfaction que nous ne dussions attendre ? Et pourquoi, raisonnant ainsi pour nous-mêmes, ne suivons-nous pas les mêmes principes en faveur des autres ? Nous nous persuadons que la médisance qui nous est échappée, n'a que légèrement intéressé le prochain. Mais en sommes-nous juges compétents ? avons-nous bien pesé jusqu'où peut aller cet intérêt du prochain ? le devons-nous mesurer selon les vues d'une raison telle qu'est la nôtre, toujours disposée à prendre le parti qui la favorise ? Si c'était notre intérêt propre, en formerions-nous le même jugement ? Ce n'a été, dit-on, qu'une raillerie : mais en faut-il souvent davantage pour causer un tort infini, et ne sont-ce pas les railleries qui font les plaies les plus vives, les plus cruelles et les plus sanglantes ? Nous l'avons dit innocemment : mais quand on en conviendrait, en serions-nous plus à couvert ? un honneur détruit, quoiqu'innocemment, en est-il moins détruit ? Et la loi naturelle ne veut-elle pas que nous guérissions les maux dont nous sommes même la cause innocente, comme elle nous oblige à restituer les biens que nous aurions innocemment usurpés ?

Achevons, chrétiens, de renverser les vains fondements sur quoi notre iniquité s'appuie. Ce que j'ai dit au désavantage de celui-ci, n'est qu'une confidence d'ami que j'ai cru pouvoir faire à celui-là. Voilà, mes frères, reprend saint Ambroise, l'écueil de la charité ; c'est une confidence que j'ai faite, et je ne m'en suis ouvert qu'à mon ami ; comme s'il vous était libre de me ruiner de crédit et d'honneur auprès de votre ami : comme si pour être votre ami, ce m'était un moindre outrage d'être diffamé dans son esprit ; comme si cet homme que vous traitez d'ami, n'avait pas lui-même d'autres amis à qui confier le même secret ; comme si le secret d'une médisance, bien loin d'en diminuer la malignité, ne l'augmentait pas dans un sens, puisque c'est ce secret même qui m'ôte le moyen de me justifier devant cet ami. Tout cela est de saint Ambroise ; et ce qu'il enseignait, chrétiens, il le pratiquait. Car, ayant un frère d'une prudence consommée, et qui lui était, comme l'on sait, uniquement cher, il ne laissait pas d'avoir fait ce pacte avec lui, qu'ils ne se communi-

queraient jamais l'un à l'autre aucun secret préjudiciable à l'honneur du prochain. Condition que ce frère si sage et si droit accepta sans peine ; et saint Ambroise, pour notre instruction, a bien voulu en faire un point de son éloge funèbre : *Erant omnia communia, individuus spiritus, individuus affectus ; unum hoc non erat commune, secretum ;* Entre lui et moi tout était commun, inclinations, pensées, intérêts ; notre seule réserve était sur ce qui touchait la réputation d'autrui : ce que nous observions, dit-il, non pas par un principe de défiance, mais pour le respect de la charité : *Non quò confitendi periculum veneremur, sed ut divinæ charitatis tueremur fidem.* La règle donc inviolable pour lui, était sur cet article, de ne pas découvrir à son frère ce qu'il aurait célé à un étranger : *Et hoc erat fidei indicium, quod non esset extraneo proditum, id non fuisse cum fratre collatum.* En effet, ce sont ces criminelles confidences qui rendent le péché que je combats, non-seulement pernicieux, mais contagieux. Car, on a dans le monde un ami que l'on fait le dépositaire et le complice de sa médisance ; celui-ci en a un autre duquel il a éprouvé la fidélité ; cet autre en a un troisième, dont il ne se tient pas moins sûr. Ainsi, sous ombre de confidence, un homme est décrié dans toute une ville : et vous, qui êtes la première source de ce désordre, n'en devenez-vous pas solidairement responsable à Dieu ?

Car voici, mes chers auditeurs, le dernier caractère de ce péché. C'est qu'outre l'honneur qu'il attaque, et qu'il blesse directement, il a mille autres suites déplorables, qui sont, dans la doctrine des théologiens, autant de charges pesantes pour la conscience. L'ignorez-vous, et mille épreuves ne doivent-elles pas vous l'avoir appris, quels dommages, dans la société humaine, la médisance peut causer, et de quels maux elle est suivie? Il était d'une importance extrême, pour l'établissement de cette jeune personne, que sa vertu fût hors de tout soupçon ; mais vous ne vous êtes pas contenté d'en donner certains soupçons, vous avez fait connaître toute sa faiblesse, et la chute malheureuse où l'a conduite une fatale occasion. Elle l'avait pleurée devant Dieu, elle s'en était préservée avec sagesse en bien d'autres rencontres, elle marchait dans un bon chemin, et gardait toutes les bienséances de son sexe; mais parce que vous avez parlé, la voilà honteusement délaissée, et pour jamais hors d'état de prétendre à rien dans le monde. Il n'était pas d'une moindre conséquence pour cet homme de se maintenir dans un crédit qui faisait valoir son négoce, et qui contribuait à l'avancement de ses affaires ; mais parce que vous n'avez pas caché, selon les règles de la charité chrétienne, quelques fautes qui lui sont échappées, et qu'il avait peut-être pris soin de réparer, vous déconcertez toutes ses mesures, et vous l'exposez à une ruine entière. Ce mari et cette femme vivaient bien ensemble, et par l'union des cœurs entretenaient dans leur famille la paix et l'ordre : mais un discours que vous avez tenu mal à propos, a fait naître dans l'esprit de l'un de fâcheuses idées contre l'autre ; et de là le refroidissement, le trouble, une guerre intestine qui les a

divisés, et qui va bientôt les porter à un divorce scandaleux. Je serais infini, si j'entreprenais de produire ici tous les exemples que l'usage de la vie nous fournit. Que fera ce domestique dont vous avez rendu la fidélité douteuse, et où trouvera-t-il à se placer? De quel poids, pour réprimer la licence, et pour administrer la justice, sera l'autorité de ce juge, après les bruits qui ont couru de lui, et que vous avez partout semés? Quelle créance aura-t-on en cet ecclésiastique, et avec quel fruit exercera-t-il son ministère, depuis les sinistres impressions qu'on en a prises sur une parole qu'on a entendue de vous, et qui ne servait qu'à en inspirer du mépris? Un homme est perdu sans ressource pour un mot dit par un grand, dit à un grand, dit devant un grand. Car, il est vrai, grands du monde, que si la médisance est à craindre partout, elle n'a jamais de plus funestes effets que lorsqu'elle vient de vous, que lorsqu'elle s'adresse à vous. Par rapport aux grands, soit qu'ils parlent, soit qu'ils écoutent, il n'y a point de médisances simples : elles sont toutes compliquées; c'est-à-dire, qu'on ne médit guère en présence des grands, et qu'ils ne médisent point eux-mêmes, sans ruiner, sans désoler, sans diviser, sans troubler et renverser. Parmi le peuple et dans les conditions médiocres, il y a bien des médisances qui tombent, et qui, toutes grièves qu'elles paraissent, sont presque sans conséquence; mais, de la part des grands, et à l'égard des grands, rien qui ne porte coup, rien qui ne fasse de profondes blessures, et qui ne soit capable de donner la mort. Or, voilà ce qu'il faut réparer. Les grands ne sont pas plus dispensés de cette obligation que les autres : tout élevés qu'ils sont au-dessus de leurs sujets, ils leur doivent la justice; et s'ils n'en rendent pas compte aux hommes, ils en rendront compte à Dieu.

N'ai-je donc pas toujours raison de m'étonner que la médisance étant si préjudiciable aux hommes, on soit néanmoins si peu vigilant et si peu circonspect pour s'en abstenir? Mais savez-vous, chrétiens, ce qui m'étonne encore plus? c'est que dans un siècle tel que le nôtre, je veux dire, dans un siècle où nous n'entendons parler que de réforme et de morale étroite, on voit des gens pleins de zèle, à ce qu'il semble, pour la discipline de l'Eglise, et pour la sévérité de l'Evangile, suivre toutefois les principes les plus larges sur un des devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne, qui est la restitution de l'honneur, et sa réparation. Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non-seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières. Il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux et calomnieux; et comme si ce n'était pas assez de les avoir débités de vive voix, et d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres animés de son esprit, il se sera servi de la plume, pour les tracer sur le papier, et pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs. Cependant cet homme meurt, et sur tout cela l'on ne voit de sa part nulle satisfaction. On ne pense pas même à entrer pour lui là-dessus en quelque scrupule; et sans hésiter, on dit : C'était un homme de bien, c'était un grand serviteur de Dieu, il est mort dans des sen-

timents de piété qui pénétraient les cœurs et qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes frères, et je ne rabattrai rien de l'opinion de sa bonne vie. Mais après tout, trois choses me font de la peine : l'une, qu'il est incontestablement chargé d'une multitude infinie de médisances, et de médisances atroces ; l'autre, que toute médisance qui n'est pas réparée autant qu'elle pouvait et qu'elle devait l'être, devient dès-lors, au jugement de Dieu, et selon la doctrine la plus relâchée, un titre certain de condamnation ; et la troisième enfin, qu'il ne paraît rien qui donne à connaître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ses médisances passées, et qu'il ait pris quelques mesures pour les effacer. Voilà ce que je vous laisse concilier avec la sainteté de la vie, et la sainteté de la mort. C'est un mystère pour moi incompréhensible, et un secret que j'ignore.

Ah ! chrétiens, faisons mieux, et sans juger personne, jugeons-nous nous-mêmes. Apprenons à nous taire, quand la réputation du prochain y peut être intéressée ; et apprenons à parler, quand il est du même intérêt que nous lui rendions ce que notre médisance lui a ravi. Tout ce que j'ai dit est si conforme à la raison et à l'équité naturelle, que les païens mêmes s'en édifieraient, et en profiteraient. Nous, éclairés des lumières de la foi ; nous, inspirés de l'esprit de la charité, qui s'est répandu dans l'Eglise, et qui doit régner dans nos cœurs ; nous, les disciples de Jésus-Christ, qui s'est déclaré le maître et le Dieu de la charité, qui nous a laissé pour héritage la charité, qui en a fait son précepte, et comme le précis de toute sa loi, serions-nous moins charitables que des idolâtres, et moins équitables envers nos frères ? Vous vous scandalisez tant quelquefois, mon cher auditeur, de voir le monde si corrompu ; et malgré tout votre zèle, le monde ne se scandalise pas moins de vous voir si médisant. Vous vous plaignez tant et si hautement qu'il n'y a plus parmi les hommes ni innocence, ni piété ; et l'on se plaint avec plus de sujet encore que, dans vos paroles et vos entretiens, vous n'épargnez ni la piété, ni l'innocence. Retranchez ce vice, et faites-en devant Dieu la résolution. Voilà, de tous les propos que vous pouvez former et que vous devez exécuter, un des plus nécessaires. Car, entre les dangers du salut, dit saint Grégoire, il n'y en a point de plus universel et de plus fréquent que la médisance : *Hoc maximè vitio periclitatur genus humanum.* Heureux qui s'en préserve, et qui le prévient, en gouvernant sa langue, et ne lui permettant jamais de s'échapper. Heureux qui porte toujours la charité sur ses lèvres. Il conservera la grâce dans son cœur, et il possédera la gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite.

POUR LE XII^ME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la Charité du Prochain.

Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum, et videns eum, misericordiâ motus est : et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum, et duxit in stabulum, et curam ejus egit.

Un Samaritain faisant voyage, se rencontra auprès de lui, et le voyant, il en fut touché de compassion. Il alla à lui, et banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin. Ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, et prit soin de lui. (S. Luc, ch. 10.

Tel est, chrétiens, le caractère de la charité, et tels sont les sentiments qu'elle inspire. Elle s'attendrit sur la misère du prochain; et, sans se borner à une stérile compassion, elle y joint de salutaires effets, et ne refuse aucun des secours qu'elle peut procurer. Ce charitable voyageur de notre évangile rencontre sur sa route un malheureux blessé mortellement et couché par terre. A ce spectacle, toute sa piété s'émeut; et suivant le premier mouvement de son cœur qui l'emporte, il court à ce misérable, lave ses plaies, le conduit lui-même dans une maison, y passe tout un jour auprès de lui, et ne le quitte qu'après avoir fourni à toute la dépense nécessaire pour son soulagement. Charité, sans doute, qui mérite les plus grands éloges, et que nous ne pouvons assez élever. Mais savez-vous encore, mes chers auditeurs, ce qui en rehausse le prix, et ce qui en fait tout ensemble le sujet de notre admiration et de notre indignation? C'est un samaritain qui s'intéresse de la sorte pour un juif, après que ce juif s'est vu impitoyablement abandonné par un autre juif, et même par un lévite. C'est, dis-je, un samaritain séparé des Juifs, et de mœurs, et de religion : voilà ce que nous devons admirer. Et d'ailleurs, qu'un juif, qu'un lévite aient été insensibles au malheur et au triste état de cet homme, uni si étroitement à eux par la même créance et la même loi, qui peut y penser et n'en être pas justement indigné? Rentrons en nous-mêmes, mes frères, et dites-moi si ce n'est pas là ce que nous voyons tous les jours dans le christianisme, où, malgré le même baptême, la même confession, la même foi qui nous lie tous d'un nœud si intime et si saint, tant de chrétiens manquent de charité pour d'autres chrétiens? N'est-il pas vrai que souvent il y aurait à attendre de la part des idolâtres et des païens plus de condescendance dans nos peines, et plus d'assistance dans nos besoins? Quoi qu'il en soit, je viens aujourd'hui vous entretenir de la charité du prochain; de cette charité que la nature nous commande, que Dieu nous ordonne, et qui, dans la loi évangélique, est encore un devoir plus particulier pour nous et plus indispensable. Adressons-nous à cette Mère de miséricorde, dont la charité s'est répandue et se répand sans cesse

sur les hommes, et demandons par son entremise la grâce et les lumières du Saint-Esprit. *Ave.*

Pour traiter solidement une matière aussi utile et aussi importante que celle que je me suis proposée, et pour vous donner d'abord une juste idée de cette charité qui fait la plénitude de la loi, et que Jésus-Christ nous recommande aujourd'hui si expressément dans l'Évangile, voici, chrétiens, en deux mots tout mon dessein. Je le réduis à deux vérités que j'entreprends d'établir, et dont j'aurais droit de me promettre des fruits admirables pour la réformation de votre vie, si vous en étiez une fois bien persuadés; concevez-les, je vous prie : elles vont faire le partage de ce discours. Il y a, dit saint Chrysostome, deux sortes d'intérêts qui ont rapport à la charité, et qui doivent servir à régler toute la pratique de cette vertu : savoir, l'intérêt propre et l'intérêt d'autrui. L'intérêt propre, qui est le sujet ordinaire de nos plus ardentes passions; et l'intérêt d'autrui, dont nous sommes communément peu touchés. L'intérêt propre que nous conservons avec tout le soin possible, et l'intérêt d'autrui que nous négligeons et que nous ne craignons guère de blesser. L'un, je veux dire l'intérêt propre, qui est l'obstacle de la charité; et l'autre, j'entends l'intérêt d'autrui, qui en est l'objet. Or, suivant ces deux intérêts tout différents, j'avance deux propositions. La première, qu'il n'y a point d'intérêt propre, si grand qu'il puisse être, hors celui de notre âme, que nous ne devions être prêts de sacrifier pour la charité chrétienne. Et la seconde, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui si léger, que nous ne devions respecter et ménager pour l'entretien de la charité chrétienne. En effet, qu'est-ce qui trouble l'ordre de la charité parmi les hommes? deux choses : l'amour du propre intérêt, et le peu d'égard à l'intérêt du prochain. Il est question de remédier à l'un et à l'autre ; mais comment? en vous apprenant à faire céder au bien de la charité tout intérêt propre, ce sera la première partie ; et à respecter, pour le bien de la charité, tout intérêt du prochain, ce sera la seconde. Puissiez-vous profiter de ces leçons, et n'oublier jamais ces deux devoirs.

PREMIÈRE PARTIE.

Etre attaché d'esprit et de cœur à ses intérêts, et avoir pour le prochain cette charité universelle que la loi de Dieu commande, ce sont choses, chrétiens, non-seulement difficiles à accorder, mais contradictoires dans la doctrine de saint Paul. Voulez-vous savoir, mes frères, dit ce grand apôtre, quelle est la véritable charité ? c'est celle qui ne cherche point ses intérêts propres : *Charitas non quærit quæ sua sunt* (1. Cor. 13) ; voilà l'une des marques les plus essentielles à quoi il veut que nous la reconnaissions. D'où je conclus, que si nous ne sommes dans cette préparation d'esprit que la grâce doit opérer en nous, et que j'appelle renoncement au propre intérêt, il est impossible

que nous aimions notre prochain selon les règles et selon l'ordre de la charité. Cette conséquence est évidente dans tous les principes de la raison et de la foi. Mais permettez-moi de vous la développer et d'en faire avec vous la discussion, pour en tirer tout le fruit et toute l'édification qu'elle renferme. Je la trouve fondée sur quatre preuves qui vous paraîtront également solides : la première est prise de la nature même de la charité en général; la seconde, des qualités particulières de la charité chrétienne; la troisième, des préceptes et des obligations rigoureuses qu'impose la charité, selon les différents états et les diverses conditions des hommes; et la dernière, des désordres qui, dans le commerce de la vie, détruisent tous les jours et anéantissent la charité. Quatre raisons de l'impossibilité absolue d'allier l'esprit de charité avec l'esprit d'intérêt : ne perdez rien, s'il vous plait, de cette matière.

Qu'est-ce que la charité considérée en elle-même? Voici la première preuve : c'est une union des cœurs et des volontés. *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una* (Act. 4), dit l'Ecriture en parlant des premiers fidèles; ils n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme, pour exprimer qu'ils avaient une charité sincère. Or, cela supposé, qui doute que l'ennemi le plus mortel de la charité ne soit la passion de l'intérêt propre? En effet, comme a remarqué saint Augustin, le moyen qu'un homme soit uni de cœur au prochain, tandis qu'il se resserre en lui-même, qu'il ne sort point hors de lui-même, qu'il ne vit que pour lui-même, qu'il se cherche partout, qu'il se trouve en tout, qu'il n'envisage les autres qu'autant qu'ils lui sont bons et utiles, toujours prêt à les abandonner, pour ne pas dire à leur manquer de foi et à les trahir, dès qu'il s'en promet le moindre avantage? Car, qui dit un homme intéressé, dit tout cela Vous-mêmes, chrétiens, qui possédez la science du monde, et qui n'avez peut-être éprouvé que trop le naturel de ces âmes mercenaires, faites-en la réflexion : n'est-il pas vrai que leur véritable charité est de n'aimer personne sincèrement; et par un retour qui est infaillible, de n'être aimés sincèrement de personne? Pourquoi un homme esclave de son intérêt n'aime-t-il personne avec sincérité? parce qu'il a un cœur incapable d'être uni avec un autre cœur. Je m'explique. Le cœur de l'homme suit naturellement l'intérêt; et selon que notre intérêt se trouve placé, il est comme nécessaire que notre cœur le soit de même : *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum* (Matth. 6), disait le Sauveur dans l'Evangile : Là où est votre trésor, votre cœur y est. Si donc je me fais un intérêt absolument propre, et tout à fait séparé de celui de mon prochain, dès-là je sépare mon cœur d'avec le sien; et par cette séparation, je détruis la charité que je dois avoir pour lui. Car la charité réside dans le cœur; et le centre du cœur, c'est l'intérêt. Il n'y a rien de commun entre mon prochain et moi, quand il s'agit de l'intérêt : nous sommes donc divisés de ce côté-là, et comme il est indubitable que l'intérêt emporte les cœurs, nos intérêts étant divisés, nos cœurs le sont aussi, et par conséquent nous

n'avons plus cette union qui fait la charité. Et il ne faut qu'un intérêt seul, observez ceci, j'entends un intérêt recherché et poursuivi avec attache, pour rompre cette union. J'ai donc droit de dire qu'il n'y a aucun intérêt au monde, dont le renoncement et le sacrifice ne soit en quelque sorte de l'essence de la charité; et c'est ainsi qu'un philosophe, même suivant les vues humaines, pourrait raisonner.

Vous me demandez pourquoi donc j'en fais ici un raisonnement de religion. Ah! mes chers auditeurs, je le fais selon la maxime du grand saint Augustin, pour me confondre avec vous de ce que des vérités comme celle-ci, dont la nature a pris soin par elle-même de nous instruire et de nous convaincre, ont encore, avec le secours de la foi, tant de peine à entrer dans nos esprits, et de ce que toutes les révélations divines ne font pas dans nous ce que la seule philosophie y devrait faire. Je le fais pour renverser une erreur pratique qui règne aujourd'hui parmi les hommes, un fantôme de charité dont on s'éblouit, un amour imaginaire du prochain dont on se forme une conscience. On dit : J'aime cette personne, parce que Dieu me le commande; mais du reste, je ne veux avoir avec elle ni habitude, ni société; je ne lui demande rien, je ne lui veux point de mal, je ne prends aucune part dans ses affaires; qu'elle se tienne de son côté, et moi du mien : voilà pour elle et pour moi le secret unique de maintenir la charité et de vivre en paix. Le secret, mon frère, reprend saint Chrysostome, de maintenir la charité! Est-il bien possible que votre aveuglement aille jusque-là? Et moi, je vous dis que c'est le secret d'entretenir toutes les discordes, de nourrir toutes les aversions, de fomenter toutes les haines, d'autoriser toutes les vengeances, et de faire mourir dans votre cœur jusqu'à la racine de la charité. Et à quoi pensons-nous, ajoute ce Père, quand nous parlons de la sorte? Nous réduisons toute la substance de la charité à des termes purement négatifs, à ne pas faire tout le mal que nous pouvons, à ne point conserver de ressentiment, à n'avoir nul dessein de nuire. Mais on vous répond que quand tout cela serait ainsi, ce qui n'arrive pourtant guère dans la conjoncture de cette désunion dont je parle, tout cela précisément n'est point charité; que la charité est quelque chose de positif, et qu'il est insoutenable de vouloir la faire consister dans une indifférence de cœur, qui en est une des plaies les plus dangereuses; que pour aimer son prochain, il faut lui vouloir du bien; que pour lui vouloir du bien, il faut entrer dans ses intérêts, et qu'on n'y peut entrer tandis qu'on est rempli des siens propres. Voilà, encore une fois, ce que la loi de Dieu nous dicte; et si l'on nous fait entendre le contraire, on nous séduit et on nous perd; et si nous nous faisons des consciences au préjudice de cette doctrine, ce sont des consciences criminelles; et si nous y joignons, comme il arrive ordinairement, la présomption d'une vaine science, nous flattant encore sur ce point d'être bien instruits, et de savoir bien jusqu'où s'étendent les bornes de la charité, c'est une science réprouvée de Dieu, une science que nous condamnons

dans les autres, quand ils en usent envers nous, tandis que nous la justifions dans nous, et que nous nous permettons d'en user à l'égard des autres. C'est le reproche que faisait l'Apôtre à certains prétendus zélés, grands prédicateurs de la charité pour autrui, quoiqu'ils en fussent eux-mêmes fort mauvais disciples : *Qui ergo alium doces, teipsum non doces* (Rom. 2).

Revenons, chrétiens : à quoi Dieu nous engage-t-il donc, quand il nous commande d'aimer nos frères? Après ce que je viens de dire, rien de plus aisé que de résoudre cette question. Il nous engage à nous dépouiller, en faveur de nos frères, de certains intérêts propres qui nous dominent, et qui altèrent ou qui corrompent tout à fait dans nous l'esprit de charité. Car c'est proprement ce qu'il nous ordonne par son prophète, quand il nous dit : Faites-vous un même cœur de plusieurs cœurs; et c'est ce qu'il promet de nous donner, par un autre prophète, lorsqu'il ajoute : Je leur donnerai à tous un même cœur. Que signifie ceci, demande saint Augustin? Dieu nous promet à tous un cœur, et cependant il veut que nous nous fassions nous-mêmes ce cœur. S'il nous le donne, pourquoi nous commande-t-il de nous le faire? et si nous-mêmes nous devons nous le faire, pourquoi dit-il que c'est lui qui nous le donnera? *Quare jubet, si ipse daturus est; et quare dat, si homo facturus est?* Mais ces paroles, répond ce Père, se concilient admirablement. Car tout le mystère est que cette union des cœurs où consiste la charité, est tellement l'ouvrage de Dieu, qu'elle ne peut s'accomplir en nous sans nous-mêmes. Il faut que la grâce la commence, mais il faut que nous l'achevions, ou, pour parler plus exactement, que nous y coopérions. Or, Dieu nous promet cette grâce, quand il dit : Je leur donnerai un même cœur, et il nous oblige à cette coopération, quand il ajoute : Faites-vous un même cœur. Et quelle est cette coopération? Je vous l'ai dit: vider nos cœurs de l'intérêt propre et de l'amour-propre qui les possède, pour les rendre susceptibles le l'intérêt d'autrui, et de cette affection commune qui fait l'étendue de la charité. Car tandis que nos cœurs sont intéressés, c'est-à-dire, préoccupés de ce qui nous touche, de ce qui nous appartient en rigueur, de ce que nous prétendons nous être dû, ce sont autant de cœurs partagés, et qui n'ont nulle disposition à faire un même cœur, parce que chacun de nous se fait le sien propre; et ainsi nous ne regardons plus cette loi du Saint-Esprit : Faites-vous un même cœur. Vous me direz que si cela est, il y a donc bien peu de charité parmi les hommes : peut-être, chrétiens, y en a-t-il encore moins que nous ne pensons. Si nous en voulions juger par l'opposition de ces deux oracles de saint Paul, dont l'un nous assure que tous les hommes sont déterminés à chercher leur intérêt : *Omnes quæ sua sunt quærunt;* et l'autre, que la charité fait une profession constante de ne le rechercher point : *Charitas non quærit quæ sua sunt;* peut-être conclurions-nous que cette vertu est donc l'une des plus rares; et je ne doute point qu'une conclusion aussi terrible que celle-là, ne nous fît trembler dans la

vue des jugements de Dieu. Car enfin, Seigneur, dirions-nous à Dieu, pénétrés du sentiment de cette vérité, si ce déréglement d'amour-propre, et si cet attachement excessif à mes intérêts ne devait point m'attirer d'autre disgrâce que celle de mettre un obstacle à toute sorte d'amitié honnête, que de me priver des avantages et des douceurs de la société, que de me faire passer pour un esprit bas, que de me rendre même odieux dans le monde; quoique ces considérations d'ailleurs me touchassent, à peine auraient-elles assez de force pour me détacher de moi-même. Mais quand je me représente que, si cette passion d'intérêt prend une fois l'ascendant sur moi, je n'ai plus de charité pour mon prochain; que n'en ayant plus pour mon prochain, je n'en puis plus avoir pour vous qui êtes mon Dieu; et que n'en ayant plus pour vous, qui êtes mon Dieu, par une suite funeste, mais nécessaire, je ne dois point espérer que vous en ayez pour moi, qui suis votre créature. Ah! Seigneur, qu'y a-t-il de si grand en matière d'intérêt à quoi je ne sois prêt de renoncer, et que je ne déteste et je n'abhorre, pour éviter ce malheur! C'est ainsi, dis-je, que nous raisonnerions avec Dieu et avec nous-mêmes.

Or, si cela est vrai généralement de la charité (seconde preuve), que devons-nous dire de la charité particulière que le Fils de Dieu nous a recommandée, et qui est comme le capital du christianisme que nous professons? Car, comme toute sorte d'amour pour le prochain n'est pas charité, aussi toute sorte de charité n'est pas charité chrétienne; et si nous n'avons la charité chrétienne, eussions-nous d'ailleurs toutes les vertus des anges, nous ne sommes rien devant Dieu : *Si charitatem non habuero, nihil sum* (1. Cor. 13). Nous aimer en sages selon le monde, nous aimer en frères selon la chair, nous aimer même selon Dieu en hommes fidèles, associés dans un même corps de religion, tout cela ne suffit pas. Il faut nous aimer en disciples de Jésus-Christ, parce que sans cela nous n'avons pas cette plénitude de justice au-dessus des Pharisiens, que l'Evangile nous dit être nécessaire pour entrer dans le royaume du ciel. Et la raison, chrétiens, est que le Sauveur du monde, notre souverain législateur, nous a fait un commandement de charité bien différent de celui que la loi naturelle et divine imposait à tous les hommes. C'est pour cela qu'il l'a appelé son commandement : *Hoc est præceptum meum* (Joan. 15). C'est pour cela qu'il a dit que c'était un commandement nouveau : *Mandatum novum do vobis* (Joan. 13). C'est pour cela qu'il l'a établi, pour servir comme de symbole aux sectateurs de sa doctrine et de sa loi, déclarant aux apôtres que c'était uniquement par là qu'ils seraient reconnus dans le monde pour ses disciples : *In hoc cognoscent omnes quòd discipuli mei estis* (*Ibid.*). Que ce ne serait ni par la grâce des miracles, ni par la science des Ecritures, ni par l'éclat même d'une vie austère et mortifiée, parce que tout cela pourrait convenir à d'autres aussi bien qu'à eux : *Hæc enim habere poterunt discipuli etiam non mei*, lui fait dire saint Augustin; mais qu'ils seraient les seuls qui pratiqueraient cette charité parfaite à laquelle ils les obligeait. Et il

pouvait bien, reprend saint Bernard, leur en parler ainsi, puisqu'il leur ordonnait de s'aimer les uns les autres, comme il les avait aimés lui même : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.* Car si jamais charité a été nouvelle, singulière, d'un caractère à se distinguer et à se faire remarquer, il est évident que c'est celle que Jésus-Christ a eue pour nous. Et quel a été ce caractère distinctif? Ah! chrétiens, peut-on l'ignorer, et avoir la moindre idée de Jésus-Christ? Ce caractère a été le désintéressement. Ce divin Maître nous a aimés jusqu'à sacrifier pour nous tous ses intérêts en qualité d'Homme-Dieu. Il nous a aimés jusqu'à se faire pauvre, de riche qu'il était, voilà l'intérêt de son domaine et de ses biens; jusqu'à s'anéantir par les excès d'une humilité sans bornes et sans mesure, voilà l'intérêt de sa gloire; jusqu'à prendre la forme de serviteur, voilà l'intérêt de sa liberté; jusqu'à devenir un homme de douleurs, voilà l'intérêt de sa béatitude; jusqu'à mourir comme un criminel, voilà l'intérêt de sa réputation et de sa vie; le dirai-je? jusqu'à paraître devant Dieu comme un anathème, et à être traité comme un sujet de malédiction, voilà l'intérêt de sa sainteté et de son innocence.

Tout cela lui était libre, et il pouvait sans tout cela satisfaire pleinement à son amour pour nous; mais il a voulu que ce qui lui était libre nous devînt nécessaire; et de ce qui a fait le mérite de sa charité, il a fait l'obligation de la nôtre. Car, de prétendre ensuite aimer nos frères, sans qu'il nous en coûte rien, sans renoncer à rien, sans nous captiver en rien; de croire avoir pour eux la charité chrétienne, et d'être aussi entiers dans nos prétentions, aussi jaloux de nos droits, aussi délicats sur notre honneur, aussi amateurs de nos personnes, que l'esprit du siècle, par un faux prétexte de charité et de justice envers nous-mêmes, nous l'inspire : erreur. Ah! mes chers auditeurs, il ne fallait point pour cela que Jésus-Christ vînt nous servir de modèle; nous n'avions sans lui que trop d'exemples de cette charité; sa grâce même nous y était inutile, puisque nous en trouvions suffisamment le principe en nous. Il ne fallait point que ce Dieu fait homme nous fît pour cela un commandement nouveau, puisque de tout temps les hommes s'étaient aimés de la sorte, et que cette charité était aussi ancienne que le monde. C'était en vain qu'il nous en recommandait l'exercice, comme la seule chose qui devait discerner ses disciples, puisque les païens et les infidèles ont toujours été en possession du même avantage, et que nous ne répondrons jamais au reproche qu'il nous en a fait par ces paroles de l'Evangile : *Nonne et ethnici hæc faciunt* (Matth. 5)? Cependant, mes frères, dit saint Chrysostome, voilà notre honte, et la matière de notre scandale. Autrefois on distinguait les chrétiens par la charité, parce que la charité des chrétiens était victorieuse de tous les intérêts de la terre; et maintenant on pourrait bien nous distinguer par le désordre de la cupidité, puisque toute notre charité n'est qu'amour-propre et intérêt. Disons mieux : autrefois les ennemis mêmes de Jésus-Christ, surpris du généreux détachement qu'ils remarquaient

dans les fidèles, leur rendaient avec admiration ce témoignage en forme d'éloges : *Videte quomodò se diligant* (Tertull.)! Voyez comment ils s'entr'aiment! mais aujourd'hui, par un renversement bien étrange, surpris de la manière dont les fidèles s'acquittent mutuellement des devoirs de la charité, ils pourraient dans les mêmes termes, mais par la plus sanglante et la plus juste de toutes les ironies, leur rendre un témoignage tout contraire : *Videte quomodò se diligant!* Voyez comment ils s'aiment les uns les autres, et comment, sous ce beau nom de charité, ils entretiennent le plus subtil et le plus pur amour d'eux-mêmes. Voyez comment cette charité dont ils se piquent, et qu'ils vantent comme la reine de toutes les vertus, est l'esclave de toutes les passions. Voyez comment elle est ménagée par une avarice artificieuse, comment elle est conduite par les ressorts d'une ambition profane, comment elle est corrompue par les sentiments d'une affection impure : *Videte quomodò se diligant !* car les choses en sont venues jusqu'à ce point. Ce que les païens, parlant de bonne foi, appellent engagement de passion, liaison d'intérêt, attachement à la fortune, nous, par un abus de termes qui ne peut être que monstrueux, nous l'appelons charité et devoir de religion. Qu'un idolâtre aimât ainsi un idolâtre, pour peu qu'il se consultât soi-même, il reconnaîtrait qu'il ne l'aime pas d'un amour raisonnable et vertueux; et nous, par une morale plus raffinée, nous nous en faisons un amour chrétien. Cet infidèle, à en juger par ses propres vues, ne pourrait accorder une telle charité avec la corruption de sa loi, et nous trouvons moyen de l'accorder avec la perfection de la nôtre; de sorte, et c'est le prodige, que ce qui ne serait pas charité pour lui, l'est pour nous.

Quand donc je vois un homme du monde, et si vous voulez même, un homme séparé du monde (car en ceci nulle différence de conditions, et Dieu veuille que les plus spirituels ne soient pas les plus exposés et les plus sujets au désordre que je condamne!); quand je vois un chrétien n'avoir pour les autres que cette charité intéressée, c'est-à-dire, n'aimer d'une charité officieuse et obligeante que ceux dont il se tient obligé, que ceux qui lui plaisent, que ceux qui lui sont utiles ou nécessaires; et pour tout le reste, n'avoir qu'une charité indifférente, stérile, sans mouvement et sans action, qu'une charité à ne rien céder et à ne rien relâcher; qu'une charité sensible à l'injure, impatiente à supporter les défauts; qu'une charité bizarre, défiante, facile à aigrir, et, lorsqu'elle est une fois émue, fière, dédaigneuse, ne revenant jamais d'elle-même, voulant toujours être prévenue, oubliant le bien, et conservant un souvenir éternel du mal; se faisant de cela même un point de conduite, de science du monde, de force d'esprit; et pour comble d'erreur, se flattant encore d'être non-seulement ce qui s'appelle charité, mais ce que saint Paul entend par cette charité éminente qui est en Jésus-Christ, et que nous devons tous avoir : quand je trouve, dis-je, un chrétien ainsi disposé, ah! mon frère, puis-je lui dire avec saint Augustin, que

votre état est déplorable, et que les voies où vous marchez et où vous vous égarez, sont éloignées de celles de Jésus-Christ! Si ce Dieu Sauveur n'avait point eu pour nous d'autre charité que celle-là, où en seriez-vous réduit? s'il n'avait aimé que des sujets aimables, et qui l'eussent glorifié, que seriez-vous devenu? A quoi lui pouviez-vous servir? Qu'aviez-vous qui fût digne de lui? Que voyait-il dans votre personne qui fût capable de l'attirer? S'il eût attendu que vous eussiez fait les avances pour rentrer dans sa grâce, quelle ressource y avait-il pour votre salut? N'a-t-il pas fallu qu'il s'abaissât, et que, par une condescendance toute divine de son amour, il vous recherchât le premier? Est-il juste que vous teniez plus à votre intérêt que lui au sien? N'est-il pas indigne que vous traitiez vos frères avec plus de dureté qu'il ne vous a traité vous-même? que vous exigiez des autres plus de déférence qu'il n'en a exigé de vous? que vous vous rebutiez de mille choses dans votre prochain, dont il ne s'est pas rebuté? que vous ne puissiez souffrir ce qu'il a souffert, que vous ne puissiez aimer ce qu'il a aimé : comme si votre charité devait avoir des délicatesses que la sienne n'a pas eues, et que la vôtre eût droit de se restreindre et de s'épargner, après que la sienne s'est prodiguée? Il est néanmoins de la foi, chrétiens, que la charité de cet Homme-Dieu doit être la règle de la nôtre, et il est de la foi que c'est sur son amour envers les hommes, que votre amour envers le prochain sera mesuré au tribunal de Dieu. On ne se contentera pas que vous ayez eu une charité commune; on vous demandera celle de Jésus-Christ, et qui est en Jésus-Christ : *Charitatem quæ est in Christo Jesu;* et afin que vous ne puissiez pas vous défendre, on vous produira les termes mêmes de la loi : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.* Voilà mon précepte : vous aimer mutuellement du même amour que je vous ai aimés. Ce n'est point un conseil dont j'ai laissé l'accomplissement à votre liberté, ce n'est point une œuvre de surérogation que je vous ai proposée, c'est un commandement que je vous ai fait, et dont il faut maintenant que vous me rendiez compte : *Hoc est præceptum.* Qu'aurons-nous là-dessus à répondre?

Mais après tout, est-il du précepte de la charité de renoncer positivement à toutes sortes d'intérêts? Oui, chrétiens; et ma troisième preuve est qu'il n'y a point d'intérêt propre, de quelque nature qu'il puisse être, hors celui du salut, dont le renoncement actuel en mille occasions ne soit un précepte rigoureux de la charité que nous devons à notre prochain. Parlons exactement, et montrons que les décisions de la théologie n'ont rien qui puisse affaiblir la morale chrétienne. L'induction en sera aisée, et vous apprendrez ce que c'est d'aimer le prochain : le voici.

Renoncer à sa propre vie, c'est ce qui paraîtrait d'abord plus incroyable; et cependant il y a une étroite obligation de le faire pour la charité. C'est en cela, dit saint Jean, que nous avons reconnu l'amour de notre Dieu, en ce qu'il a donné sa vie pour nous; et c'est pour cela que nous devons aussi être prêts de donner notre vie pour nos

frères. Telle est la résolution du Saint-Esprit même, où il n'y a ni équivoque, ni obscurité. Il ne dit pas que nous le pouvons, il dit que nous le devons : *Et nos debemus* (1. Joan. 5). Et certes, en mille rencontres, l'obligation y est formelle. Ainsi saint Cyprien remontrait-il aux habitants de Carthage, que cette contagion et cette peste dont leur ville avait été affligée, n'était qu'une épreuve générale que Dieu avait voulu faire de leur charité; qu'il avait voulu leur apprendre ce que les sains devaient aux malades, ce que les enfants devaient à leurs pères, ce que les pères devaient à leurs enfants, les maîtres à leurs domestiques; qu'il les avait mis pour cela dans la nécessité de s'exposer les uns pour les autres, et de sacrifier leur propre vie pour se rendre les uns aux autres l'assistance nécessaire : *Quare illud est, dilectissimi, quod pestis illa grassatur? explorat justitiam singulorum.* Or, ce que saint Cyprien disait alors, c'est ce que je puis appliquer à cent autres sujets; c'est ce qui rend dans le même exemple un prélat coupable, lorsqu'il abandonne son troupeau; c'est ce qui fait le crime d'un magistrat qui, par une attache excessive à son repos et à sa santé, ne s'acquitte pas de ce qu'il doit au public. Car, si je suis obligé de donner ma vie pour mes frères, pourquoi ne le serai-je pas de perdre pour eux mon repos, et de ruiner, quand il le faut, ma santé? *Et nos debemus pro fratribus animas ponere.*

Renoncer à l'honneur et à sa réputation : je dis à cet honneur du siècle, qui, tout chimérique et tout vain qu'il est, ne laisse pas de nous être plus précieux que la vie. Autrefois cet honneur du monde inspirait aux hommes des fureurs qui les portaient jusqu'aux dernières extrémités, jusqu'à se provoquer, et à s'égorger les uns les autres; et la loi de Dieu commandait alors de consentir plutôt à se voir déshonorer, que d'en venir à de pareils attentats : maintenant que les lois humaines ont réprimé cette licence, ce même honneur, dont la passion n'est pas éteinte, n'osant résister à l'autorité des hommes, résiste encore à celle de Dieu; et au lieu de ces sanglants combats qui lui sont interdits, inspire des haines, des colères, des vengeances, qui peut-être devant Dieu ne sont pas moins criminelles : et si l'on ne renonce à cet honneur, il est impossible de se défendre de tous ces désordres expressément condamnés par la loi de la charité.

Renoncer à son bien et à ses droits : devoir encore plus clairement exprimé dans l'Évangile, et en des termes plus décisifs. Car, que pouvait nous dire sur cela de plus fort le Fils de Dieu, que ce que nous lisons au chapitre sixième de saint Luc, quand il nous ordonne de ne pas redemander notre bien à celui qui nous l'enlève par violence : *Ei autem qui aufert quæ tua sunt, ne repetas* (Luc. 6). Mais ne m'est-il pas permis de le redemander en justice? et sans entreprendre de m'en faire raison moi-même, ne puis-je pas user des voies ordinaires pour soutenir et poursuivre mon droit? Ecoutez-moi, chrétiens, sur un des points de conscience les plus importants que l'on vous ait peut-être jamais expliqués dans cette chaire. Ne m'est-il pas permis de poursuivre mon droit en justice? Oui, mes chers auditeurs, quand cette

justice peut s'accorder avec la charité. Car, du moment que la charité se trouve blessée par cette justice, ce que vous appelez justice, devient pour vous la plus grande de toutes les injustices, puisqu'en vous procurant une ombre de bien, elle vous fait perdre le vrai et le solide bien. Or, en mille conjonctures, cette prétendue justice et la charité sont incompatibles. Comprenez ma pensée; car je parle dans la rigueur exacte de l'école. Incompatibles, et du côté de votre frère, et de votre part. Incompatibles du côté de votre frère, quand vous savez que, sans déguisement ni mauvaise foi, il n'a pas de quoi vous satisfaire, et que la justice que vous poursuivez contre lui n'aura point d'autre effet que de le ruiner, que de l'opprimer, que de le consumer en frais inutiles, que de le jeter dans le désespoir. Car, cette justice devient cruauté, et le renoncement à ce droit est pour vous un précepte de miséricorde. Incompatibles de votre part, quand, par l'expérience que vous avez de vous-même, c'est-à-dire, de votre esprit et de vos dispositions naturelles, vous ne pouvez raisonnablement vous promettre de poursuivre cette justice, sans que l'animosité et la passion non-seulement s'y mêlent, mais se rendent maîtresses de votre cœur. Car, alors il faut renoncer à ce bien : pourquoi? Parce que la charité que vous perdrez vous doit être plus précieuse, et vous est beaucoup plus nécessaire. Et voilà, chrétiens, le sens de cette doctrine en Jésus-Christ si surprenante, que la prudence des hommes du siècle a voulu condamner, et qui est néanmoins juste et pleine de raison, quand il vous dit au chapitre cinquième de saint Matthieu, que si quelqu'un injustement vous prend votre robe, vous lui devez laisser encore emporter votre manteau : *Dimitte ei et pallium* (Matth. 5). Car, il ne s'ensuit pas de là que l'usage des procédures de la justice soit absolument défendu de Dieu, et qu'il ne soit jamais libre d'y avoir recours. Parler ainsi, et condamner généralement sans distinction le procès en soi, c'est être ignorant et téméraire; comme de l'autoriser généralement et sans distinction, ce serait, surtout dans un ministre de la parole de Dieu, être prévaricateur. Mais il s'ensuit de là que le procès est l'une de ces choses indifférentes dont l'usage devient infiniment dangereux, ou plutôt, de ces choses qui, quoique indifférentes de leur nature, sont presque toujours mauvaises dans leurs circonstances. En effet, quiconque après s'être éprouvé, a reconnu devant Dieu qu'il ne peut pas plaider sans se mettre dans l'occasion prochaine de pécher, c'est-à-dire, de tromper, de haïr, de médire, dès-là, sans passer outre, doit compter le procès pour un crime, et se persuader que, quelque droit qu'il ait devant les hommes, il commet, selon Dieu, une injustice, du moment qu'il entreprend ce procès; et que c'est à lui que s'adressent ces paroles de saint Paul : Hé! mon frère, pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort et qu'on vous fraude? *Quare non magis injuriam accipitis? Quare non magis fraudem patimini* (1. Cor. 6)? Or, le monde est rempli de ces gens-là, je veux dire, de ces chrétiens ardents et avides, qui sont incapables, dans la suite d'un procès, de garder la modération de la

justice, beaucoup moins la douceur de la charité; et voilà pourquoi je dis que la plupart des procès, quoique légitimes dans le fond, sont criminels dans la pratique, parce que ce sont, pour la plupart des hommes, des occasions de violer la charité. Cette morale n'est point outrée, puisqu'elle a Jésus-Christ et son apôtre pour auteurs et pour garants. Vous me direz qu'elle peut troubler les consciences; et moi je vous réponds qu'étant bien prise et bien suivie, au lieu de les troubler, elle les calmera et les édifiera : pourquoi? parce qu'elle rendra les hommes plus circonspects dans une chose aussi délicate que celle-là; parce qu'elle les mettra en état de s'y bien conduire, parce qu'avant que de s'y engager, elle leur fera faire de sérieuses réflexions et de généreux efforts de charité. Si nous étions tels que saint Paul a voulu nous former, nous n'attendrions pas là-dessus un commandement précis, et nous sacrifierions sans peine nos prétentions à la charité : mais parce que nous sommes durs et intéressés, nous nous tenons dans les bornes de la loi; et c'est encore beaucoup si elle peut nous arrêter.

Mais enfin cela m'est dû dans la rigueur. Je le veux, mon cher frère; et que concluez-vous de là? est-ce une maxime, je ne dis pas chrétienne, mais honnête, que d'exiger dans la rigueur tout ce qui vous est dû? En rigueur même de justice, n'est-elle pas souvent une injustice? Si l'on y procédait toujours ainsi, quelle charité y aurait-il parmi les hommes, quelle union, quelle société? Il faut donc raisonner tout au contraire, et dire : Cela m'est dû dans la rigueur; mais je veux libéralement le remettre : pourquoi? parce que je puis là-dessus me tromper, et que chacun croit toujours avoir droit, lors même qu'il ne l'a pas. Parce que, quand je l'aurais, je me mettrais en danger de le poursuivre avec trop de chaleur, et d'une bonne cause en faire une mauvaise; parce que, si je suis sûr de moi, je ne le suis pas de mon prochain, lequel, ou n'est pas persuadé de mon droit, ou piqué de ce que je le traite dans la rigueur du droit, en aura du ressentiment, et ne me le pardonnera peut-être jamais. Voilà ce que je dois me dire à moi-même; et sans ce détachement de l'intérêt propre, quels désordres ruinent tous les jours dans le monde la charité? C'est la quatrième et dernière preuve.

Otez le propre intérêt, ou plutôt la passion du propre intérêt, je vous répondrai de la charité des hommes : il n'y aura plus de discordes parmi eux, plus de querelles entre les particuliers, plus de divisions dans les familles, plus de factions dans les Etats, plus de schismes dans l'Eglise, parce que tous ces désordres viennent originairement de l'intérêt; vous le savez, et vous le voyez sans cesse dans la vie. Pourquoi se hait-on les uns les autres? pour l'intérêt. Pourquoi se déchire-t-on les uns les autres? pour l'intérêt. Pourquoi travaille-t-on à se détruire les uns les autres, et se détruit-on en effet? pour l'intérêt. Quel a été dans le christianisme le principe de tant d'hérésies et de tant de sectes? quel en a été le soutien? l'intérêt. Si donc j'ai du zèle pour la conservation de la charité, je dois, autant

qu'il m'est possible, combattre dans moi l'esprit d'intérêt. Dans le ciel, dit saint Chrysostome, il n'y a point de guerres, point de jalousies, point de passions qui troublent la paix. Mais d'où vient cette union si étroite et si constante entre les saints? est-ce parce qu'ils voient Dieu, parce qu'ils l'aiment, parce qu'ils sont en état de grâce, parce qu'ils jouissent de la lumière de gloire? Tout cela sans doute contribue à l'entretien de la charité. Mais en voici une raison plus immédiate : c'est que parmi ces bienheureux on n'entend point ces termes de mien et de tien; c'est qu'on n'y dit point : Cela est à moi; cela ne vous appartient pas; vous n'avez pas droit sur cela : *Ubi non est meum ac tuum, frigidum illud verbum.* Il n'y a qu'un même intérêt pour tous, qui est de posséder Dieu; et comme Dieu seul suffit à tous sans se partager, ils demeurent tous réunis dans son sein sans se diviser. Nous, chrétiens, nous sommes bien éloignés de la perfection de cet état. Le mien et le tien sont les termes les plus communs sur la terre, et nous ne pouvons guère nous en passer; mais c'est cela même qui nous condamne, si nous n'usons de toute la vigilance nécessaire pour ne point rompre le lien de la charité. Car, si nous étions exempts de tous les intérêts propres, comme les saints qui sont dans le ciel, et que Dieu nous commandât la charité, il ne serait pas difficile de la garder; ou si Dieu, nous voyant sujets sur la terre à ces intérêts, ne nous faisait pas de la charité un précepte rigoureux, nous n'aurions rien à appréhender. Mais ayant des intérêts particuliers comme nous en avons, et nous trouvant d'ailleurs indispensablement obligés d'accomplir tous les devoirs de la charité, voilà, mes frères, reprend saint Chrysostome, ce qui doit nous tenir dans une crainte et une attention continuelle, de peur que la passion de l'intérêt ne s'allume dans notre cœur, et que la charité ne s'y refroidisse. Ce n'est pas néanmoins encore tout; car la même charité qui nous doit faire ainsi renoncer à notre intérêt propre, doit nous faire en même temps respecter et ménager l'intérêt du prochain, comme je vais vous l'apprendre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

N'est-ce point un paradoxe dans notre religion, de dire que nous soyons obligés à respecter l'intérêt d'autrui, en même temps que Dieu nous ordonne de sacrifier notre intérêt propre; et que la charité nous fasse une loi d'avoir des égards pour tout ce qui touche le prochain, après nous avoir fait une autre loi de renoncer d'esprit et de cœur à ce qui nous touche nous-mêmes? Non, chrétiens, ce n'est point une vérité douteuse, ni qui puisse être contestée. C'est un principe de morale généralement reconnu, et il ne faut pas même avoir recours au christianisme pour en être persuadé : le monde lui-même en convient; et quoique cette obligation soit une de celles qu'il viole plus impunément et plus hautement dans la pratique, il ne laisse pas, en spéculation et en idée, de s'en faire un devoir et une vertu. En

effet, remarque saint Chrysostome, tout homme à qui l'intérêt d'autrui est confié, par le seul motif de l'honneur, se croit engagé à le ménager plus fidèlement que le sien; et le reproche qu'on lui ferait, d'avoir trahi cet intérêt, lui serait plus injurieux que s'il était accusé d'avoir négligé ses intérêts personnels. Or, si le monde, dans le déréglement et la corruption où l'amour-propre l'a réduit, a encore des sentiments si droits, quels doivent être les nôtres dans la profession que nous faisons d'être chrétiens; et à quoi ne devons-nous pas être préparés, pour remplir en cette matière, comme en toute autre, la mesure de perfection que l'Evangile exige de nous?

Il était juste, dit saint Ambroise, et cette réflexion est solide, il était juste que Dieu établît cet ordre parmi les hommes; c'est-à-dire, qu'il nous ordonnât d'avoir du zèle pour les intérêts de notre prochain, pendant qu'il nous oblige à un détachement sincère de tout intérêt propre : pourquoi? parce qu'il savait, ajoute ce saint docteur, que quelque détachés que nous fussions de nos propres intérêts, il ne nous resterait toujours que trop d'attention et trop d'ardeur à les maintenir, et qu'au contraire quelque zèle que nous eussions pour les intérêts d'autrui, à peine en aurions-nous jamais autant que la loi exacte d'une entière justice le demanderait. De là vient, poursuit le même Père, que parmi les préceptes de la charité exprimés dans le Décalogue, Dieu ne fit aucune mention de l'amour de nous-mêmes, quoique absolument un amour de nous-mêmes, honnête et réglé, soit un précepte, non-seulement indispensable, mais de droit naturel et de droit divin. Dieu dit à son peuple, par le législateur Moïse : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu; voilà le premier commandement, auquel il joignit le second : Et ton prochain, que tu regarderas comme ton frère. Mais il en demeura là, et il n'ajouta point : Tu t'aimeras aussi toi-même de cet amour juste et légitime que la nature t'inspire; car il aurait été inutile, reprend saint Ambroise, que Dieu, par une loi particulière, eût pourvu à l'observation de ce devoir. Il était sûr que l'homme ne s'oublierait pas; et dans cette vue, bien loin de nous exciter à avoir de l'amour pour nous-mêmes, il pensait dès lors à nous faire dans la loi de grâce ce grand commandement, de nous haïr et de nous renoncer nous-mêmes.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, rien de plus constant que la proposition qne j'ai avancée; qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui, quelque léger qu'on le suppose, qui ne doive être respecté, et en voici les raisons. Premièrement, parce que tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en moi; or, en cette qualité, il me doit être non-seulement cher, mais, si j'ose ainsi dire, vénérable. Secondement, parce que cet intérêt d'autrui qui me paraît petit en lui-même, par rapport à la charité, est presque toujours important dans ses conséquences; or, c'est par ces conséquences que je dois l'envisager, pour bien juger des obligations qu'il m'impose selon Dieu. Troisièmement, parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui dont le mépris ou le peu de soin, par la seule faiblesse des hommes, ne

puisse être pernicieux à la charité : or, dès-là je suis inexcusable si je viens à le mépriser, et si, dans le commerce de la vie, je n'y apporte pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne. Trois raisons qui, pour être dignement traitées, demanderaient autant de discours, mais que je ne fais que vous proposer en peu de paroles, pour ne pas abuser de votre patience.

Oui, mes chers auditeurs, ce que nous appelons intérêt d'autrui est l'objet essentiel de la charité qui doit être en nous, et par conséquent la chose du monde pour laquelle, selon la loi de Dieu, nous devons avoir plus de ménagement et plus de zèle. Si c'était dans les vues de l'amitié qu'on regardât cet intérêt, avec quelle exactitude, disons mieux, avec quelle religiosité ne s'y comporterait-on pas? de quelle fidélité ne se piquerait-on pas, pour témoigner combien l'intérêt d'un ami nous est précieux? jusqu'à quel point de raffinement ne porterait-on pas ce respect et ce zèle? Or voilà, dit saint Augustin, le désordre que nous avons à nous reprocher. Nous nous faisons de l'amitié une espèce de religion; et de la charité, qui est la plus sainte des vertus, un sujet de profanation. L'amitié nous rend circonspects, modérés, prévenants, généreux, fidèles; et la charité n'opère en nous rien de semblable. Cependant la foi nous apprend que si la charité n'est en nous plus forte et plus efficace que l'amitié, nous sommes non-seulement des hommes vains, mais réprouvés de Dieu. Que faut-il conclure de là? Mais revenons. Ce n'est donc point, à proprement parler, l'intérêt seul de l'homme que je respecte, quand je crains, par exemple, de blesser d'honneur, d'attenter sur les droits, de contredire et de choquer les sentiments d'autrui, mais j'ai un objet plus noble devant les yeux. Ces sentiments, ce droit, cet honneur d'autrui se représentent à moi revêtus du caractère de la charité chrétienne, et cela me suffit pour n'y donner jamais la moindre atteinte. Ce caractère de charité répandu sur toutes les choses où le prochain a quelque intérêt, me paraît comme une sauve-garde que Dieu y a mise; et cette sauve-garde, si j'agis par l'esprit de la foi, est bien plus sûre et plus propre à me contenir que tout autre motif humain. Or, c'est en cela que consiste l'exercice de la charité; car la charité, encore une fois, n'est une vertu ni oisive ni abstraite. Elle a un sujet qui l'occupe et auquel elle s'attache, et ce sujet est l'intérêt d'autrui dont nous parlons. Notre amour-propre forme des desseins contraires à cet interêt : la charité s'y oppose. Cet intérêt est combattu par notre ambition ou par notre jalousie : la charité le défend. Nous blessons cet intérêt par notre imprudence : la charité y remédie. Nous détruisons cet intérêt par notre injustice : la charité le répare et le rétablit. Voilà quelle doit être en nous son action; car aimer le prochain et n'avoir pour lui ni déférence, ni condescendance, ni retenue, ni précaution, ni soin de l'épargner, ni crainte de lui nuire et de lui déplaire, c'est une charité que saint Paul n'a point connue, et qui passera toujours pour chimérique, quand on voudra la comparer avec celle dont ce grand apôtre nous a fait

l'excellente peinture. Il n'importe; c'est encore cette charité chimérique et fausse que l'erreur et l'aveuglement du siècle voudrait soutenir. Comme on se figure une charité qui n'exclut point l'intérêt propre, et avec laquelle on prétend pouvoir accorder toute la corruption de l'intérêt propre; aussi en suppose-t-on une avec laquelle le mépris de l'intérêt d'autrui n'a rien qui ne soit compatible. J'entends une charité qui sait parfaitement se mettre au-dessus de l'intérêt du prochain, et qui, bien loin de s'en rendre esclave, croit être en droit de s'en faire, comme il lui plaît, un divertissement et un jeu. On a même trouvé le secret d'aimer ses frères dans le christianisme, et de leur donner tous les chagrins qu'on leur donnerait s'ils étaient nos ennemis les plus déclarés; et cela se fait d'autant plus dangereusement, que l'on proteste alors plus hautement ne les point haïr. Car on les raille, on les choque, on les mortifie, on censure leurs actions, on traverse leurs desseins, on rabaisse leurs succès; et cependant on assure et on se flatte qu'on les aime, comme si tout cela était indifférent à la charité, et qu'elle n'y dût prendre aucune part. Or, je vous demande s'il y a une plus grossière et plus déplorable illusion ?

Mais ces intérêts d'autrui, me direz-vous, sont souvent trop peu de chose pour imposer à la charité une obligation si sévère. Et moi (seconde raison) je soutiens qu'en matière de charité, mais encore plus de charité chrétienne, il n'y a rien de léger, et que, par rapport à cette vertu, si nous raisonnons bien, tout doit être censé important. Pourquoi cela? non-seulement pour obvier au désordre de la prévention de notre esprit, qui fait que lorsqu'il s'agit de l'intérêt des autres, en étant aussi peu touchés que nous le sommes, nous n'en portons presque jamais un jugement équitable; et qu'autant que l'amour-propre est ingénieux à grossir dans notre idée les moindres offenses qui nous regardent, autant a-t-il de subtilité et d'artifice pour diminuer dans notre estime les offenses les plus grièves qui s'adressent au prochain. Vérité que l'expérience nous rend sensible, et qui se rapporte à ce que le Sage appelait abomination devant Dieu, quand il disait que nous avons deux poids et deux mesures : l'une pour nos propres injures, qui consiste à exagérer, à amplifier, à relever tout; et l'autre pour celles d'autrui, qui consiste à traiter de bagatelle et compter tout pour rien : *Pondus et pondus abominatio est apud Deum* (Prov. 20). Non-seulement, dis-je, par cette raison, qui est générale, mais par une autre plus essentielle, dont on ne peut disconvenir : parce qu'en effet, dit saint Chrysostome, ce qui est petit en soi est presque toujours, par rapport à la charité, important dans ses conséquences, et qu'il ne doit plus être mesuré selon les bornes étroites de l'injustice particulière qu'il renferme, mais selon l'étendue des maux presque infinis qu'il peut produire.

Ainsi, par exemple, mon cher auditeur, cette raillerie que vous avez faite, qui a paru fine et spirituelle, mais aux dépens de votre prochain, et qui peut-être a été applaudie de ceux qui n'y prenaient

nul intérêt, du moment qu'elle reviendra à la personne dont vous avez parlé, quels mouvements de dépit et d'indignation n'excitera-t-elle pas dans son cœur? Cette obstination, souvent bizarre et capricieuse, que vous avez à contredire l'humeur de votre frère; cette parole brusque et hautaine qui vous est échappée traitant avec lui; ce défaut de complaisance dans une occasion où vous en deviez avoir, ce refus peu honnête et désobligeant d'un service qu'il attendait de vous, ne sont-ce pas là les principes de l'aversion qu'il vous témoigne en toutes rencontres? Si vous aviez respecté la charité, si vous aviez été, à l'égard de cet homme, aussi réservé et aussi prudent que vous voulez qu'on soit pour vous, la paix, qui est le fruit de la charité, serait encore parfaite entre vous et lui; on n'aurait pas vu ces dissensions, ces emportements, ces vengeances qui ont éclaté. Cet incendie n'est venu que d'une étincelle, je l'avoue; mais c'est pour cela même que vous deviez l'éteindre dès sa naissance, et que vous êtes coupable de l'embrasement que cette étincelle a causé dans son progrès. En effet, nous voyons tous les jours que les plus grands troubles, que les inimitiés les plus violentes, que les plus scandaleux divorces, n'ont point eu d'autre origine que quelques petits intérêts du prochain, blessés d'abord par indiscrétion, mais qui, dans la suite, ont porté à tous les excès de la passion et de l'animosité : or, qui peut douter que la charité ne soit responsable de ces suites? et pourquoi ne le serait-elle pas, chrétiens, ou plutôt pourquoi n'en serions-nous pas responsables pour elle? Puisque ces suites sont aussi funestes que nous l'éprouvons, pourquoi ne serions-nous pas obligés de les prévoir, et en les prévoyant, de les éviter? ne connaissons-nous pas assez le monde pour être instruits de tout cela, et montrons-nous, dans le reste de notre conduite, que nous l'ignorons? Quand il est question de cultiver les bonnes grâces et la faveur d'un grand, négligeons-nous les plus petites choses? persuadés que notre fortune dépend de lui, ne craignons-nous point de l'attrister, de le rebuter, de le contrarier? ne nous faisons-nous pas une loi de lui plaire en tout, et de nous conformer à toutes ses inclinations? Or, est-ce trop exiger de nous, quand on veut que nous fassions, pour l'intérêt de la charité, ce que nous croyons nous-mêmes devoir faire pour un intérêt temporel?

On se tient bien justifié, lorsqu'on dit : Je n'ai point attaqué l'honneur et la réputation de ceux qui se plaignent de moi, je n'ai point touché des articles essentiels; mais on ne prend pas garde que c'est là une des plus vaines excuses dont la malignité du monde se couvre : car, ce qui détruit la charité parmi les hommes, ce n'est pas seulement, ni même toujours, ce que les hommes appellent choses essentielles en fait de réputation et d'honneur; et tel ne s'offensera pas moins d'être raillé sur son ignorance et la grossièreté de son esprit, que d'être accusé de manquer de cœur et de probité. Dites d'une femme mondaine qu'elle est ridicule dans ses manières et pitoyable dans sa figure, vous la piquerez plus vivement que si vous lui

reprochiez un commerce de galanterie. Ce qui détruit parmi les hommes la charité, c'est, par rapport à chacun d'eux, ce qui les aigrit, ce qui les envenime, ce qui les remplit d'amertume; et quand je me donne la licence de les entreprendre sur l'un de ces points, quel qu'il soit, je me charge devant Dieu de tout ce qui en peut arriver.

Enfin, mes frères, conclut saint Bernard, et c'est la dernière raison, nous devons bien nous convaincre que la charité étant la chose du monde la plus délicate, elle veut, pour ainsi parler, être choyée, et qu'une partie du respect qui lui est dû, consiste dans les égards que sa faiblesse même demande de nous. Car il ne faut pas, dit ce Père, que nous considérions cette vertu dans la pure abstraction de son être, ni telle qu'elle serait dans les créatures d'une autre espèce que celles qu'il a plu à Dieu de produire, ni même telle qu'il serait à désirer qu'elle fût absolument dans le prochain; mais telle en effet qu'elle y est et qu'elle y sera toujours : or, il est certain que la charité, quoique forte et robuste en elle-même, n'est point communément de cette trempe dans ceux avec qui nous vivons. Au contraire, nous devons faire état qu'elle est faible dans leurs personnes, qu'elle est susceptible de toutes les impressions, aisée à choquer, et que les moindres injures sont pour elle autant de plaies dangereuses et difficiles à guérir; d'où s'ensuit pour nous un devoir de conscience de nous étudier nous-mêmes, et d'agir toujours avec beaucoup de retenue et de douceur. Mais cette délicatesse de la charité ne vient que de l'imperfection des hommes. Hé bien! mon frère, répond saint Bernard, quelle conséquence pensez-vous pouvoir tirer de là? Les hommes sont nés imparfaits : donc il vous sera permis d'en user avec eux comme s'ils ne l'étaient pas; ils ont pour eux-mêmes et pour ce qui les concerne, une extrême sensibilité : donc vous pourrez impunément les irriter et les aigrir; la charité dans leur cœur est bien fragile : donc vous n'aurez nul égard à sa fragilité. Et quoi! poursuit ce saint docteur, est-ce ainsi que raisonnait saint Paul? sont-ce là les règles de christianisme qu'il donnait aux fidèles, lorsqu'il leur recommandait de respecter jusqu'à la faiblesse de leurs frères; de se garder avec soin de les scandaliser dans les choses même innocentes et d'ailleurs permises; de craindre surtout que, par leur conduite peu discrète, une âme faible pour laquelle Jésus-Christ est mort, ne vînt à périr? *Et peribit infirmus in tuâ scientiâ, frater, pro quo Christus mortuus est* (1. Cor. 8)? Non, non, direz-vous, mon cher auditeur, si vous en jugez selon les maximes de notre religion, ce n'est point à moi de guérir la faiblesse des hommes, ni de corriger la délicatesse de leurs esprits et de leurs humeurs. C'est à moi de m'y accommoder, et, comme chrétien, de les supporter; et puisque les hommes sont sensibles à une parole et à une raillerie, jusqu'à rompre la charité, cette raillerie, cette parole doit être pour moi quelque chose de grand. De tout temps les hommes ont été faibles et délicats : voilà ce que je dois présupposer comme le fondement de tous mes devoirs en matière

de charité ; car si, pour avoir de la charité, j'attendais que les hommes n'eussent plus d'imperfections ni de faiblesses, comme il est certain qu'ils en auront toujours, je renoncerais pour toujours à cette vertu. Dieu me commande de les aimer, faibles comme ils sont et imparfaits comme ils sont : or, cela ne se peut, si je ne respecte en eux jusqu'aux moindres de leurs intérêts, et si je ne suis circonspect jusque dans les sujets les plus légers, dont ils ont coutume, quoique sans raison, de s'offenser. J'aurai bien plus tôt fait de condescendre là-dessus à leur faiblesse, que de prétendre qu'ils réforment leurs idées ; et il me sera bien plus avantageux d'être à leur égard humble et patient, que de m'opiniâtrer à vouloir les rendre raisonnables.

Voilà, chrétiens, les sentiments avec lesquels je vous laisse, et je finis par la belle et salutaire leçon que faisait saint Pierre aux premiers fidèles : *Deponentes igitur omnem malitiam et omnem dolum, et simulationes, et invidias, et omnes detractiones, sicut modò geniti infantes, rationabile sine dolo lac concupiscite* (I. Petr. 2). Défaites-vous donc, mes frères, défaites-vous de cette malignité, de cette animosité et de ces haines qui infectent votre cœur ; n'usez plus de ces ruses et de ces artifices dont vous vous êtes servis pour vous surprendre les uns les autres ; quittez ces fausses apparences, n'ayez plus de ces dissimulations qui, sous un visage froid et serein, cachent les plus vifs ressentiments et les passions les plus animées ; étouffez ces envies secrètes et ces jalousies qui, du succès de vos frères, vous font un supplice ; ne vous laissez plus aller à ces médisances qui éteignent dans vos âmes la grâce et la charité, et qui souvent changent la société la plus sainte en un enfer. Si quelque affaire vous a divisés, rapprochez-vous au plus tôt, et unissez-vous plus que jamais ; ôtez toutes ces formalités qui arrêtent tant de réconciliations ; mais, selon l'avis de saint Paul, prévenez-vous de part et d'autre : *Honore invicem prævenientes* (Rom. 12) ; soyez en cela comme des enfants, et souvenez-vous que la simplicité d'un enfant vaut mieux, en mille conjonctures, pour un chrétien, que toute la sagesse du monde ; souvenez-vous qu'il est impossible d'être à Jésus-Christ, si l'on n'a l'esprit de Jésus-Christ, et que l'esprit de Jésus-Christ est un esprit de charité. Venez, divin Esprit, venez dans nos cœurs pour y rétablir cette précieuse vertu ; si vous la faites revivre parmi nous, et si vous faites cesser tout ce qui l'altère, c'est bien alors que, par une espèce de création, vous aurez renouvelé la face de la terre : *Et creabuntur, et renovabis faciem terræ* (Offic. Eccles.). Opérez ce miracle, Seigneur, opérez-le pour toute l'Eglise votre épouse, mais, en particulier, pour cet auditoire qui m'écoute afin que tous ceux qui le composent, unis dès maintenant par une sincère charité, le soient éternellement par une même félicité, que je leur souhaite, etc.

POUR LE XIII^me^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la Confession.

Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus.
Dès qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez, faites-vous voir aux prêtres.
(S. Luc, ch. 17).

C'est l'ordre que donne le Sauveur du monde à dix lépreux qui viennent implorer son secours pour être délivrés de cette honteuse et mortelle contagion qui les infectait; et c'est le puissant remède que l'Eglise, au nom de Jésus-Christ, nous présente pour être purifiés d'une lèpre mille fois encore plus dangereuse, qui est le péché. Elle nous envoie aux prêtres comme aux médecins de nos âmes, et elle nous ordonne de leur faire connaître notre état et nos maladies spirituelles : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.* Dans l'ancienne loi, remarque saint Chrysostome, les prêtres n'avaient pas le pouvoir de guérir la lèpre, mais ils l'examinaient seulement, et jugeaient si elle était en effet guérie. Il n'y a que la loi nouvelle, et que le sacrement de pénitence, où les ministres du Seigneur, successeurs des apôtres, soient revêtus de l'autorité de Dieu même pour délier le pécheur, pour le réconcilier, pour l'absoudre, et lui remettre par une parole tous ses péchés. Cependant, chrétiens, voici ce qui nous doit paraître bien étrange, et ce que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme : c'est que tant de pécheurs sachent si peu profiter du don de Dieu et du sacrement le plus salutaire; c'est qu'au lieu de se rendre aux pressantes invitations de Jésus-Christ, qui, dans leur malheur, leur a préparé cette ressource, et leur tend les bras pour répandre sur eux ses bénédictions, ils s'obstinent à se tenir éloignés de lui, et refusent d'approcher de son sacré tribunal; c'est que, pouvant trouver dans une humble confession de leurs péchés la plus prompte et la plus parfaite guérison, comme des malades agités d'un violent transport et insensibles à leurs maux, ils fuient le remède avec autant d'horreur qu'ils devraient marquer et avoir d'ardeur pour le rechercher. J'entreprends aujourd'hui de corriger ce désordre, et de vous représenter pour cela les avantages de la confession. On prêche assez aux chrétiens l'affreux danger et le crime d'une confession sacrilége; mais peut-être ne leur fait-on point assez voir combien d'ailleurs une bonne confession leur peut être utile, pour la réformation de leur vie, et pour leur avancement dans les voies de Dieu. On leur parle assez des dispositions nécessaires qu'ils y doivent apporter; mais peut-être leur parle-t-on trop peu des fruits précieux et des biens inestimables qu'ils en doivent espérer. Je prétends donc, mes chers auditeurs, pour vous engager à un fréquent usage du sacrement de pénitence, vous en

montrer dans ce discours l'excellence et la vertu. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave.*

Ce n'est pas mon dessein d'établir par de longues preuves l'obligation indispensable et la nécessité de la confession. Dès que nous sommes enfants de l'Eglise, nous sommes soumis à ses décisions, et nous ne pouvons ignorer un de ses préceptes les plus authentiques et les plus formels. Précepte fondé sur la parole de Jésus-Christ même. Précepte autorisé par la tradition, confirmé par les conciles, reçu dans tous les siècles, observé de tout le peuple fidèle. Je sais néanmoins comment l'ont regardé nos hérétiques; qu'il leur a paru un joug insupportable, et qu'ils l'ont rejeté comme une loi trop dure et trop pesante. Mais sans vouloir m'engager dans une controverse peu convenable et au temps et au lieu où je parle, j'avance, mes chers auditeurs, et je vais vous en convaincre, que de toutes les pratiques chrétiennes, une des plus avantageuses pour nous, et où Dieu a eu plus d'égard à nos véritables intérêts, c'est la confession. Pour en être persuadés, nous pouvons nous considérer en deux états différents : ou dans l'état du péché, ou dans l'état de la grâce. Dans l'état du péché, nous avons besoin de remède pour nous guérir; et dans l'état de la grâce, nous avons besoin de force pour nous soutenir. Or cela posé, écoutez deux propositions qui vont faire tout le sujet de votre attention. Je dis que la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni, pour effacer le péché : ce sera la première partie. J'ajoute que la confession est encore le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché : ce sera la seconde partie. De l'une et de l'autre, vous apprendrez de quelle conséquence il est donc pour nous d'avoir souvent recours au sacrement de pénitence, et ce sera la conclusion. Ecoutez-moi, s'il vous plaît.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une doctrine communément reçue dans la théologie, que quelque moyen que nous puissions employer pour l'expiation de nos crimes, quand nous les avons une fois commis, il n'est point de lui-même capable de les effacer, si Dieu ne l'accepte pour cela, et s'il n'y ajoute sa grâce, qui est la grâce de la rémission. Mais la même théologie reconnaît aussi que les moyens que Dieu veut bien accepter sont, dans les règles ordinaires, des moyens proportionnés, et qui, de leur nature, ont déjà quelque vertu pour contribuer à un effet si noble et si relevé. Voilà, chrétiens, les deux principes sur lesquels j'établis la proposition que j'ai avancée, quand j'ai dit que la confession était un des remèdes les plus efficaces pour abolir le péché. Car si vous me demandez d'où elle tire cette vertu, je prétends que c'est premièrement de la volonté et du don de Dieu; secondement d'elle-même et de son propre fonds. De la volonté de Dieu, parce que Dieu l'a spéciale-

ment choisie et agréée pour cette fin; de son propre fonds, parce qu'elle a tout ce qu'il faut pour faire entrer un pécheur, avec le secours de la grâce, dans l'esprit d'une parfaite pénitence. De la volonté de Dieu, parce que Dieu semble lui avoir remis absolument le pardon du péché; de son propre fonds, parce qu'elle a des qualités merveilleuses pour convertir le pécheur et le ramener dans les voies de la justice : deux considérations auxquelles je réduis tout ce que j'ai à vous dire dans cette première partie. Donnons à l'une et à l'autre tout l'éclaircissement qu'elles demandent.

Oui, chrétiens, Dieu a voulu que la rémission du péché fût attachée à la confession du péché; et la loi qu'il en a faite, quoique d'abord elle paraisse une loi de justice, est tellement une loi de miséricorde, qu'elle n'a pu venir que de la miséricorde même. Car, quel excès et quel prodige de bonté, que pour être absous d'un crime qui m'exposait à une damnation éternelle et qui la méritait, ce soit assez de m'en accuser moi-même; que Dieu se contente d'une telle déclaration, et qu'il me suffise, comme parle saint Augustin, de confesser ce que je suis, pour devenir ce que je ne suis pas. Ah! mes frères, s'écrie là-dessus Zénon de Vérone, voici un jugement bien extraordinaire et bien nouveau. Si le criminel s'excuse, il est condamné; et s'il se reconnaît coupable, il est justifié : *Novum judicii genus, in quo reus, si excusaverit crimen, damnatur; absolvitur, si fatetur.* Dans la justice des hommes, la procédure est bien différente; ils ne punissent que ce que l'on découvre. Mais dans la justice divine, il n'y a de châtiment et de punition que pour ce que l'on cache. Si vous révélez votre péché, en le révélant vous le faites disparaître à mes yeux; et si vous vous rendez votre accusateur, je cesse d'être votre juge. Ce sont les belles paroles que Pierre de Blois attribue à Dieu, et qu'il lui met dans la bouche pour inviter un pécheur à cet exercice si salutaire de la confession. De là vient, reprenait le grand évêque de Vérone dont j'ai déjà cité le témoignage, que notre confession, c'est-à-dire, celle que nous faisons selon les lois du christianisme et au tribunal de la pénitence, n'est point une confession forcée ni arrachée par la crainte ou par la violence des tourments; mais une confession libre, volontaire, où nous nous expliquons de nous-mêmes et d'un plein gré, avec repentir, avec amour : pourquoi? parce que nous savons, dit-il, qu'elle ne nous peut être qu'avantageuse; et que si notre Dieu l'exige de nous, ce n'est point pour s'en prévaloir contre nous à notre perte, mais pour avoir lieu de nous combler de ses faveurs les plus abondantes et plus précieuses. De là vient, ajoute saint Chrysostome, que nous confessons jusqu'à nos péchés les plus secrets. Prenez garde, chrétiens, à ce passage : il est important contre nos hérétiques, et je le tire de l'homélie quinzième sur la seconde épître aux Corinthiens. Les juges de la terre, dit ce saint docteur, ne prononcent que sur les faits dont il y a conviction, et qui sont devenus publics; mais pour nous, qui suivons d'autres maximes et qui faisons profession d'une discipline toute sainte, nous soumettons au tribunal

de l'Eglise jusqu'à nos pensées. Et voici la raison qu'il en apporte : c'est que notre foi nous apprend que cette confession de nos propres pensées et de nos sentiments les plus intérieurs et les plus cachés, bien loin de nous attirer de la part de Dieu un arrêt de condamnation, prévient au contraire tous les arrêts que nous aurions à craindre de sa justice, et nous en préserve.

Mystère, mes chers auditeurs, que David avait si bien compris, lorsqu'après avoir demandé à Dieu, dans les termes les plus affectueux, qu'il lui fît grâce, qu'il versât sur lui ses miséricordes et ses plus grandes miséricordes, qu'il le purifiât de toutes les taches du péché : *Ampliùs lava me ab iniquitate meâ, et à peccato meo munda me* (Psal. 50), ce roi pénitent ne se servait point d'autre motif pour l'y engager et pour le toucher en sa faveur, que de lui dire : Vous voyez, Seigneur, que je reconnais mon iniquité : *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco.* Quelle conséquence ! elle est très-juste, répond saint Chrysostome ; et David, parlant de la sorte, était parfaitement instruit des intentions de Dieu et de ses vues toutes miséricordieuses. Car c'est comme s'il lui eût dit : Il est vrai, Seigneur, cet aveu que je fais de l'offense que j'ai commise, est une réparation très-légère ; mais, puisque vous voulez bien l'agréer et vous en contenter, j'ose vous l'offrir, et j'espère par là me réconcilier avec vous. Vous me pardonnerez, mon Dieu, parce que je confesse mon péché : *Et à peccato meo munda me ; quoniam iniquitatem meam ego cognosco* (*Ibid.*).

Voilà comment Dieu veut qu'on traite avec lui ; et cela, chrétiens, fondé sur deux de ses divins attributs : l'un est sa grandeur, et l'autre sa bonté. Sa grandeur, parce que c'est là qu'il fait paraître ce qu'il est et ce qu'il peut, remettant le péché en souverain, et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Sur quoi je me rappelle un bon mot de saint Ambroise dans le panégyrique du grand Théodose. Il dit que ce prince prenait quelquefois plaisir à juger lui-même les criminels d'Etat, et qu'après les avoir convaincus et forcés d'avouer leur crime, au moment qu'ils attendaient une sentence de mort, et qu'ils redoutaient son juste courroux, il changeait tout à coup de visage pour leur faire entendre qu'il leur rendait la vie, et que de sa pleine volonté il les renvoyait sans châtiment. Or il en usait ainsi, poursuit le même Père, parce qu'il ne voulait pas perdre ces malheureux, et qu'il se faisait une gloire de vaincre leur malice par sa clémence vraiment royale : *Vincere enim volebat, non perdere.* Telle est, mes chers auditeurs, la conduite de Dieu envers nous. Outre qu'il y va de sa grandeur, sa bonté s'y trouve encore intéressée. Parce qu'il nous aime, il ne veut pas nous faire périr, mais il veut seulement avoir sur nous gain de cause. Or il l'a par notre confession ; car c'est notre confession qui donne à sa justice tout l'avantage qu'elle peut avoir pour nous punir, et à sa miséricorde, toute la gloire de nous pardonner.

C'est pourquoi le prophète royal disait encore à Dieu : *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci, ut justificeris in sermonibus tuis, et*

vincas cùm judicaris (Psalm. 50). J'ai péché, mon Dieu, et je le confesse : pourquoi? afin que vous soyez glorifié dans ma personne, et que dans le pardon que vous m'accorderez, on connaisse que votre miséricorde est au-dessus de toute la malignité de mon cœur, et qu'elle en a triomphé. Aussi est-ce toujours cette miséricorde victorieuse que le Saint-Esprit nous représente, quand il nous invite à la confession; et c'est en ce sens que saint Augustin explique ces paroles du psaume cent dix-septième : *Confitemini Domino, quoniam bonus.* Hé! mon frère, dit-il, en s'adressant à un pécheur, que craignez-vous de confesser votre péché à un Dieu si bon pour ceux qui le confessent sincèrement et sans déguisement? Ne vaut-il pas mieux, en le déclarant, vous rendre votre Dieu propice, que de l'irriter en demeurant dans un silence criminel? *Quid times confiteri Domino, qui confitenti bonus est? fac confitendo propitium, quem negando facis infensum.*

Mais, dites-vous, ce n'est point seulement en la présence de Dieu que je dois reconnaître mon péché; c'est encore à un homme qu'il m'est enjoint de le déclarer. J'en conviens, mon cher auditeur; c'est à un homme, mais à un homme autorisé de Dieu, tenant la place de Dieu, le ministre des miséricordes de Dieu. Et quelle peine un chrétien peut-il avoir de confesser son péché à cet homme, qui lui sert de médiateur auprès de Dieu? Tout honteux que je l'imagine, ce péché, ou qu'il est en effet, quand il le faudrait confesser devant toute la terre et dans l'assemblée de tous les justes, selon l'expression du prophète : *In concilio justorum et congregatione* (Psalm. 110); votre grâce, ô mon Dieu! dépendant de là, et m'étant promise à ce prix, devrais-je hésiter un moment? devrais-je compter pour quelque chose une condition à laquelle il vous a plu d'attacher pour moi un si grand bien? ne devrais-je pas être prêt à faire, au moins par une obligation rigoureuse et pour l'assurance de mon salut, ce que faisaient les premiers fidèles par une abondance et une ferveur de christianisme? Craignaient-ils de confesser hautement leurs péchés? craignaient-ils de les révéler à la face de toute l'Eglise? Pourquoi n'aurais-je pas dans la confession secrète, la même soumission, la même résolution, le même zèle qu'ils avaient dans la pénitence et la confession publique? Pourquoi ne ferais-je pas, pour racheter mon âme, cette âme immortelle, ce que font tous les jours les criminels pour racheter une vie passagère et périssable? Qu'un criminel ait obtenu du prince des lettres de grâce, refuse-t-il de se présenter aux juges commis pour les examiner et les vérifier? il s'y porte de lui-même, il y court. C'est néanmoins, par une déclaration authentique, souscrire à tous les chefs d'accusation formés contre lui; c'est, dans un jugement juridique et solennel, se reconnaître coupable et digne de mort. Il n'importe; l'avantage de l'absolution lui fait oublier, ou lui fait soutenir toute confusion. Or, la grâce de mon Dieu que j'ai perdue, et qui m'est offerte dans le saint tribunal, est-ce un avantage moins estimable et qui me doive moins coûter? Ai-je un degré de foi, si je ne vais pas

encore avec plus d'ardeur me montrer aux prêtres : *Ostendite vos sacerdotibus ;* si je ne m'empresse pas de leur faire voir mon état, de leur découvrir mes misères, d'implorer leur médiation, et de recevoir de leur bouche une prompte et pleine rémission? Suivons donc, mes frères, suivons le conseil de l'Apôtre, qui nous avertit d'approcher avec confiance de ce trône de grâce que Dieu a établi dans son Église, et où sont assis ses ministres pour répandre selon son gré ses bénédictions : *Adeamus ergò cum fiduciâ ad thronum gratiæ, ut veniam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno* (Hebr. 4). C'est en leurs mains qu'il a déposé toute son autorité, et c'est en votre faveur qu'il leur a ordonné de l'employer. C'est à eux qu'il a dit : Tout ce que vous délierez sur la terre, je veux qu'il soit délié dans le ciel ; et tout ce que vous remettrez, je veux qu'il soit remis. Ses promesses là-dessus sont les plus précises et les plus formelles, ses volontés les plus expresses ; et ne sommes-nous pas bien ennemis de nous-mêmes, si nous ne prenons pas soin d'en profiter?

Cependant, chrétiens, ne nous étonnons pas que Dieu ait, s'il m'est permis de parler ainsi, une telle déférence pour la confession du péché. Ce n'est pas sans fondement, puisque la confession du péché a d'elle-même tout ce qui peut gagner le cœur de Dieu, et mettre l'homme dans l'ordre d'une pénitence parfaite. Autre principe d'où je prétends que lui vient cette vertu si salutaire pour nous et si puissante. Car, que fait la confession du péché? trois choses : elle humilie le pécheur dans la vue de son péché; elle lui inspire la douleur et le repentir de son péché ; elle lui tient lieu d'une satisfaction présente et actuelle de son péché. Or, par là elle détruit absolument en lui le péché. Prenez garde, s'il vous plaît. En humiliant le pécheur, elle lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil ; en inspirant au pécheur le repentir et la contrition, elle efface la tache du péché, qui est ce que les théologiens appellent la coulpe ; et en lui tenant lieu de satisfaction, elle expie même, ou du moins commence à expier ce qu'attire après soi le péché qui est la peine : de sorte qu'il n'y a rien dans le péché qui ne cède à son action et à son pouvoir. Tout ceci est remarquable, et mérite une réflexion particulière.

Je dis que la confession du péché humilie le pécheur : voilà son premier effet; et en cela, non-seulement elle met le pécheur dans l'ordre de la pénitence, mais elle fait en lui la principale et la plus essentielle fonction de la pénitence Car, dans la pensée des Pères, qu'est-ce que la pénitence? Tertullien en donne une excellente idée, savoir, que la pénitence est comme un art, ou une science dont Dieu se sert pour humilier l'homme ; et par où l'homme a lui-même appris de Dieu à s'humilier : *Disciplina humilificandi hominis.* Or, de toutes les leçons renfermées dans l'étendue de cette divine science, il n'y en a pas une qui soit comparable à celle de confesser son péché : pourquoi? parce qu'il est certain que rien n'humilie tant l'homme que la confession du péché. Je ne dis pas cette confession vague et indéterminée par où nous protestons en général que nous

sommes pécheurs, sans spécifier en quoi ni sur quoi nous le sommes. Je ne dis pas cette confession mentale et toute intérieure qui se fait à Dieu du fond de l'âme, et qui ne consiste qu'à reconnaître devant lui ce qu'il sait assez, et ce que nous ne pouvons lui déguiser. Car, bien loin qu'il faille pour cela de grands sentiments et de grands efforts d'humilité, on s'en fait même honneur, et c'est une marque de piété. Mais je dis cette confession instituée par Jésus-Christ, et dont nous avons l'usage dans l'Eglise : c'est-à-dire, cette confession où nous descendons au détail des choses, où nous ne nous contentons pas de dire : *J'ai péché;* mais où nous rendons contre nous-mêmes des témoignages particuliers de tel et tel péché; où nous disons : Voilà ce que j'ai pensé et ce que j'ai fait; voilà la passion qui m'a emporté; voilà le motif, l'intérêt qui m'a fait agir; voilà l'oppropre de ma vie, et c'est en ceci et en cela que j'ai trahi la cause de mon Dieu. Enfin, cette confession où nous faisons, dans le tribunal de la pénitence, ce que Dieu fera dans le jugement dernier, lorsqu'il ouvrira toutes les consciences des hommes, et qu'avec un rayon de sa lumière, il ira fouiller et pénétrer dans tous les replis de notre âme. Car, c'est justement le modèle que notre confession se propose à imiter, comme c'est aussi dans cette vue distincte de nous-mêmes que notre esprit trouve son humiliation : *Disciplina humilificandi hominis.* Je dis cette confession que nous ne faisons pas seulement à Dieu, mais à un homme que nous regardons comme l'envoyé de Dieu; à un homme qui de lui-même ne nous peut connaître, mais à qui nous exposons toutes nos faiblesses, toutes nos lâchetés, toutes nos hypocrisies, tout ce qu'il y a de gâté et de corrompu dans notre cœur : nous soumettant à écouter tout ce que le zèle lui dictera, à subir toutes les peines qu'il nous imposera, à observer toutes les règles de vie qu'il nous prescrira. Car, qu'est-ce que tout cela, sinon un exercice héroïque de cette discipline humiliante dont parle Tertullien : *Disciplina humilificandi hominis?*

Et c'est ici, mes chers auditeurs, que vous pouvez remarquer avec moi la différence qui s'est rencontrée et qui se rencontre encore tous les jours, entre l'esprit de l'erreur et l'esprit de la vraie religion. Car, l'esprit d'erreur, qui est celui de l'hérésie, étant un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir de confession et de pénitence, qui l'humiliât. Qu'a-t-il donc fait? il a secoué le joug de cette confession sacramentelle qui oblige à déclarer le péché, et qui assujettit le pécheur aux ministres de l'Eglise, et n'a retenu qu'une ombre de confession, qui n'a rien de difficile ni d'humiliant pour lui. Et quelle humilité en effet de s'appeler simplement *pécheur*, puisque les plus grands saints ont eux-mêmes tenu ce langage? Quelle humilité de se confesser à Dieu, à vous, Seigneur, dit saint Augustin, qui ne pouvez rien ignorer de tout ce que je suis, et aux yeux de qui vouloir me dérober, ce serait une folie extrême; puisque si j'osais l'entreprendre, je mériterais que vous vous tinssiez éternellement caché pour moi, sans que je pusse jamais me cacher à vous : *Nam et si confiteri tibi noluerim, te mihi abscondam, non me tibi.* Mais par un

esprit tout contraire, l'Eglise de Jésus-Christ s'est maintenue dans la pratique de cette confession, dont son divin Epoux lui a fait comme un sacrement d'humilité; et plus cette confession lui a paru humiliante pour les pécheurs, plus elle s'y est attachée, parce qu'elle lui a semblé d'autant plus propre à la fin pour laquelle elle ordonne que nous en usions; l'humilité et la pénitence se suivant toujours, et la vraie pénitence ne pouvant être ailleurs que là où se trouve l'humilité la plus parfaite.

Voilà, mes chers auditeurs, la grande maxime du christianisme; et par cette maxime, vous devez voir quel est l'égarement de ceux qui fuient la confession, et qui s'en éloignent pour la honte qu'ils trouvent à confesser leurs péchés. Raisonner ainsi, et agir par ce principe, c'est bien se tromper soi-même. Vous fuyez la confession et vous vous en dispensez, parce qu'elle porte avec soi une certaine honte; et c'est justement pour cela qu'il faudrait l'aimer. Car, cette honte qu'elle vous cause vous humilie devant Dieu; et ce qui vous humilie devant Dieu, c'est ce que vous devez chercher dans la pénitence. Ce qui vous a perdu, mon frère, dit saint Chrysostome, ce qui a été la source de votre malheur, c'est de n'avoir pas eu assez de honte. Vous vous êtes fait un front de prostituée, comme parle l'Ecriture, pour commettre le péché. Il faut donc que ce soit la honte qui commence maintenant votre conversion; et que, pour retourner à Dieu, vous repreniez cette honte du péché que vous aviez perdue. Or, vous ne la trouverez jamais mieux que dans la confession du péché même. Quand j'entends les prédicateurs de l'Evangile faire des discours entiers pour adoucir aux pécheurs, ou même pour leur ôter absolument la honte qu'ils peuvent avoir de s'accuser, je l'avoue, chrétienne compagnie, quoique j'approuve leur zèle, j'ai peine à ne les pas contredire. Car pourquoi, dis-je, ôter aux pécheurs ce qu'il faudrait plutôt leur donner, s'ils ne l'avaient pas? Un des grands abus de la confession, est de voir s'y présenter certaines âmes sans nulle honte de leurs crimes, et de leurs crimes néanmoins les plus honteux. Comme elles les ont hardiment commis, elles les déclarent avec la même assurance; et vous diriez, à les entendre, qu'elles ont droit de n'en pas rougir, parce qu'elles sont d'une qualité et d'un état dans le monde, où l'on ne doit point attendre autre chose d'elles. Les ministres de la pénitence savent combien cet abus est aujourd'hui commun. Or cet abus, qui va directement à exclure la honte du péché, bien loin de faciliter la pénitence, est une impénitence manifeste, ou du moins en est un signe visible. C'est donc aux prédicateurs et aux confesseurs à y remédier; comment cela? en inspirant eux-mêmes cette sainte honte à ceux qui ne l'ont pas; et en apprenant à ceux qui paraissent l'avoir, à en bien user : en leur faisant concevoir à tous, que c'est l'une des grâces les plus précieuses qu'ils aient à ménager dans ce sacrement. Je sais que cette honte peut quelquefois aller trop loin; mais je consens qu'on la modère alors, et non pas qu'on la détruise. Je sais qu'elle peut fermer la

bouche à un pécheur, et lui faire céler son péché; mais pour le garantir d'une extrémité, il ne faut pas le faire tomber dans une autre : car, si c'est un excès de cacher son crime par confusion, c'en est un autre encore plus dangereux peut-être, de le déclarer sans humilité.

J'ai dit de plus que la confession a cela de propre, qu'elle excite en nous la douleur et la contrition du péché. La raison en est très-naturelle. Car la contrition, disent les théologiens, se forme dans nos âmes par une appréhension vive et une vue actuelle de la grièveté du péché et de sa malice. Or, il est certain que nous ne comprenons jamais plus vivement cette malice du péché, que quand nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. C'est alors que le péché se montre à nous dans toute sa difformité. C'est alors que notre esprit en est frappé, que notre cœur en est ému, et que nous pouvons dire avec le prophète royal : *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum* (Psalm. 37). Hors de là, nous n'y pensons qu'à demi; et quoique ce péché soit un poids qui nous accable, les idées que nous en avons sont si légères, qu'elles ne nous en laissent presque aucun sentiment. Mais quand nous approchons du ministre qui nous doit juger, et aux pieds duquel nous venons nous accuser, vous le savez, mes chers auditeurs, et l'expérience vous l'aura fait connaître, ces idées si faibles auparavant, se réveillent tout à coup, se fortifient, deviennent sensibles, remuent le fond de nos passions, nous attendrissent pour Dieu, nous donnent une sainte horreur de nous-mêmes, nous tirent quelquefois les larmes des yeux. Or ces larmes, selon saint Augustin, ces sentiments tendres, ces mouvements d'horreur contre le péché, sont les dispositions les plus efficaces et les grâces prochaines de la contrition.

Et voilà l'innocent et le divin secret qu'avait trouvé le saint roi Ezéchias pour renouveler dans son cœur l'esprit de pénitence. Que faisait-il ? il parcourait toutes les années de sa vie, et il confessait à Dieu toutes ses infidélités : *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ* (Isaï. 38). Quoique la confession ne fût pas encore érigée en sacrement, comme elle l'est dans la loi de grâce, elle ne laissait pas d'opérer en lui et de le toucher. Cette revue exacte de tout le passé était suivie de l'amertume de son âme; et cette amertume était la véritable douleur qu'il cherchait : *Recogitabo tibi in amaritudine.* N'est-ce pas ce qui arrive encore tous les jours à tant de pécheurs ? Leurs cœurs, qui semblaient être endurcis, commencent à s'amollir, dès que leur langue commence à parler. Jusque-là on eût dit que ces cœurs étaient fermés, et impénétrables à tous les traits de la grâce; mais à peine se sont-ils ouverts par une déclaration fidèle et entière, qu'après s'être présentés à la pénitence comme une terre sèche et aride, ils s'en retournent tout pénétrés de la rosée du ciel; pourquoi ? parce qu'ils ont ressenti l'efficace et la vertu de la confession. Tel est l'effet de cette parole si énergique et dont les Pères de l'Eglise nous font tant d'éloges : *Peccavi*, J'ai péché; de cette parole qui fut la

confession, et le principe de la justification d'un des plus parfaits et des plus illustres pénitents. Voyez, mes frères, dit saint Ambroise, combien trois syllabes sont puissantes : *Quantùm tres syllabæ valent!* Cette parole seule changea le cœur de Dieu, parce que d'un Dieu courroucé, elle en fit un Dieu propice; et le cœur de David, parce que d'un adultère et d'un homicide, elle en fit un saint. Or, si elle a fait un saint de David, que peut-elle faire, et que doit-elle faire de nous? Car cette courte parole : *Peccavi*, est maintenant bien plus efficace encore qu'elle ne l'était alors. Etant devenue une des parties les plus essentielles d'un sacrement auquel Jésus-Christ a attaché tous ses mérites, elle a une vertu toute divine qu'elle n'avait pas. D'où il s'ensuit qu'elle doit donc avoir dans la bouche d'un chrétien toute une autre force que dans celle de David. Je ne parle pas, au reste, selon le langage et l'expression des libertins, dont je ne ferai point ici de difficulté de me servir, je ne parle pas ici de ce *Peccavi* présomptueux qu'ils se promettent dans l'avenir, et sur quoi ils fondent l'espérance d'une conversion imaginaire qu'ils n'accompliront jamais. Je ne parle pas de ce *Peccavi* superficiel, qui n'est que sur le bord des lèvres, et qui ne part point du cœur. Je ne parle pas de ce *Peccavi* contraint et forcé, que la nécessité arrache à un moribond : car tout cela est réprouvé de Dieu. Mais je parle de ce *Peccavi* sincère et douloureux, qui est le symbole de la confession des justes; et pour celui-là, je soutiens qu'il a un don particulier d'exciter en nous la contrition, et par conséquent d'effacer le péché.

Je vais encore plus avant, et je prétends enfin qu'il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déjà à expier la peine du péché et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car, puisque la confession du péché nous est pénible, puisque nous y ressentons une répugnance qui coûte à surmonter, puisque nous la regardons comme un des exercices du christianisme les plus laborieux, pourquoi ne nous en ferions-nous pas un mérite auprès de Dieu; et pourquoi ne pourrait-on pas dire de nous, ce que saint Grégoire a dit de ce serviteur de l'Evangile, qui, se confessant insolvable aux pieds de son maître, obtint une remise entière de toute sa dette? *In confessione debiti, invenit debiti solutionem.*

C'est en ce sens que nous devons prendre ce que dit saint Ambroise, que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines que Dieu a ordonnées contre le péché : *Omnium pœnarum compendium.* Il semble d'abord que ce soit une exagération; mais c'est une vérité fondée sur les plus solides principes de la théologie. Comprenez-la : car il est certain que jamais la justice de Dieu ne perd rien de ses droits, et que de quelque façon que ce soit, ou dans l'autre vie, ou en celle-ci, elle tire la satisfaction et la vengeance qui lui est due pour le péché. Or il est de la foi que le péché mérite dans l'autre vie des peines éternelles; et il est encore de la foi que ces peines éternelles sont acquittées en celle-ci par la confession. Il faut donc que la confession ait quelque chose en soi qui égale dans l'estime de Dieu cette

éternité de peines, et que toutes ces peines de l'enfer soient, pour ainsi dire, abrégées dans la douleur intérieure d'une âme qui confesse son péché : *Omnium pœnarum compendium.* Après cela, si nous n'avons pas perdu tout le zèle que nous devons avoir pour l'importante affaire de notre salut, pouvons-nous ne pas aimer une pratique où nous trouvons de tels avantages?

Concluons-donc avec le prophète, ou plutôt avec saint Augustin interprétant les paroles du prophète, et les appliquant au même sujet que moi : *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus* (Psalm. 94). Prenez garde, dit saint Augustin : ces deux choses ne se séparent point devant Dieu, la confession du péché et la beauté de l'âme : *Confessio et pulchritudo.* Et c'est dans ces paroles, mon frère, poursuit le même saint docteur, que vous apprenez tout à la fois, et à qui vous pouvez plaire, et par où vous lui pouvez plaire. A qui vous pouvez plaire, c'est à votre Dieu; par où vous lui pouvez plaire, c'est par la confession de votre péché : *Audis cui placeas, et quomodò placeas.* Par conséquent, si vous aimez votre âme, si vous voulez la rendre pure et agréable aux yeux de Dieu, faites-vous de la confession un exercice fréquent et ordinaire : *Ama confessionem, si affectas decorem.*

Ah! chrétiens, si vous aviez autant de passion pour plaire à Dieu, que vous en avez pour plaire à de faibles créatures; et vous, femmes du monde, si vous faisiez autant d'état de cette grâce intérieure qui doit être le plus bel ornement de vos âmes, que vous en faites de cette grâce extérieure du corps, dont vous êtes si idolâtres, et qui devient le scandale du prochain, avec quelle assiduité et quelle ferveur vous verrait-on fréquenter le tribunal de la pénitence? faudrait-il employer tant de sollicitations pour vous y attirer? Dès que vous vous sentez coupables devant Dieu, pourriez-vous demeurer un jour dans cette disposition criminelle? surtout y pourriez-vous demeurer, comme il n'arrive que trop, des années entières? n'iriez-vous pas chercher le remède pour vous guérir de cette lèpre qui vous défigure? n'iriez-vous pas à la sainte piscine, vous laver et vous purifier? Quoi qu'il en soit, nous avons vu comment, par rapport au passé, la confession efface le péché commis; et nous allons voir comment, par rapport à l'avenir, elle nous préserve des rechutes dans le péché. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quoique, dans la doctrine des Pères, la justification d'un pécheur soit le plus grand de tous les ouvrages de Dieu, et que cet ouvrage coûte plus à Dieu que la résurrection des morts et la création de tout un monde, on peut dire néanmoins, et il est vrai, que ce serait peu pour un pécheur d'être justifié par la grâce de la pénitence, s'il n'avait pas de quoi se maintenir dans cette grâce, et s'il manquait des moyens nécessaires pour se garantir des rechutes dans le péché. Car, comme dit saint Jérôme, être guéri pour retomber dans une plus

grièvе maladie, et ressusciter pour mourir d'une mort encore plus funeste, c'est plutôt une punition et un malheur, qu'une grâce et un bienfait. De là je juge, et vous devez juger avec moi, quelle est l'excellence de la confession, et quels avantages nous en retirons, puisqu'en même temps qu'elle nous réconcilie avec Dieu, elle nous fixe, autant qu'il est possible et que notre faiblesse le permet, dans ce bienheureux état de réconciliation, nous tenant lieu du plus puissant préservatif que la religion nous fournisse contre le péché. En voici la preuve. Je considère la confession, ou pour mieux dire, le sacrement de pénitence, selon trois rapports qu'il a, et qui lui sont essentiels. Le premier à Dieu, ou plutôt à Jésus-Christ, qui en est l'auteur ; le second au prêtre, qui en est le ministre; et le troisième à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. Or, dans ces trois rapports, je trouve ma seconde proposition si bien établie, qu'il m'est évident qu'un chrétien oublie tout le soin de son âme, quand il néglige l'usage de ce sacrement.

Car, qu'est-ce que la confession, selon le premier rapport qu'elle a avec Jésus-Christ? c'est une de ces sources divines, dont parle le prophète, que le Sauveur, en mourant, fit couler de son sacré côté, et où les fidèles peuvent puiser à toute heure les eaux de sa grâce, c'est-à-dire, certains secours particuliers que chacune de ces sources leur communique abondamment, lorsqu'ils se mettent en disposition de les recevoir. Ainsi doit s'entendre la prédiction d'Isaïe, même dans le sens littéral : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* (Isaï. 12).

Mais quelle différence y a-t-il entre ces grâces de la confession sacramentelle et celles des autres sacrements? La voici : c'est que les grâces de la confession sacramentelle sont spécialement des grâces de défense, des grâces de soutien, des grâces que Dieu nous donne pour combattre le péché, pour tenir ferme dans la tentation, pour ne plus succomber sous le poids de la fragilité humaine, en un mot, pour persévérer dans les résolutions que la pénitence nous a inspirées. Telle est la fin principale de ce sacrement. Or, vous savez que les grâces d'un sacrement ont une subordination et une liaison nécessaire avec sa fin. Quiconque vient au saint tribunal, et y apporte les dispositions convenables, a-t-il droit à ces sortes de grâces? Oui, chrétiens, et ce droit est fondé sur le pacte que le Fils de Dieu en a fait avec son Père : c'est ce que toute la théologie nous enseigne. Tellement qu'un pécheur, après avoir confessé son péché, peut sans présomption exiger de Dieu, non-seulement des grâces communes et générales pour ne le plus commettre, mais des grâces de réserve et de choix, qui sont les grâces propres du sacrement; et Dieu ne pourrait, sans injustice, les lui refuser. Je dis sans injustice envers son Fils, qui les a méritées, et non envers l'homme qui les reçoit. Hors de la confession, Dieu donne-t-il ces sortes de grâces, et Jésus-Christ nous les a-t-il promises ailleurs que dans ce sacrement? Non, mes frères; il veut que nous les allions puiser dans la source publique : *Haurietis de fontibus Salvatoris.* Et en cela il ne nous fait nul tort; car c'est à nous d'accepter ces

grâces de la manière qu'il lui plait de les dispenser, et c'est à nous de les prendre où il les a mises. Or, il a renfermé celles-ci, qui nous fortifient contre les rechutes, dans le sacrement de pénitence. C'est donc à ce sacrement et à la confession que nous devons avoir recours pour les obtenir.

De là, quelles conséquences? Ah! mes chers auditeurs, il est aisé de les tirer, et encore plus important de les méditer. Il s'ensuit de là, qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession renonce aux grâces du salut les plus essentielles, qui sont les grâces de précaution contre le péché; et que quand ensuite il se laisse emporter au torrent du siècle, aux désirs de la chair, aux désordres d'une vie libertine et déréglée, il est doublement coupable devant Dieu : pourquoi? parce que Dieu lui peut faire ce double reproche : Tu as commis tout cela; et, par un surcroît de crime et d'infidélité, tu n'as pas voulu te servir du moyen que je te présentais pour te préserver de tout cela, qui était de purifier souvent ton âme par la fréquente confession. Il s'ensuit de là, que dans l'ordre que Jésus-Christ a établi pour le partage des grâces qu'il distribue à son Eglise, en qualité de chef et de souverain pontife, plus l'homme chrétien s'éloigne de la confession, plus il devient faible pour vaincre le péché; et qu'au contraire, plus il en approche, plus il devient fort, parce qu'il reçoit plus ou moins de ces secours que Jésus-Christ y a attachés, et que le moyen le plus infaillible pour se soutenir au milieu du monde et contre ses attaques, est d'aller de temps en temps à cette source salutaire, d'où se fait encore aujourd'hui sur nous une effusion si abondante du sang du Sauveur et de ses mérites infinis : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* Voilà ce qui s'ensuit; mais que fait l'ennemi de notre salut? toujours attentif à notre perte, et voyant que cette source de la confession est si féconde en grâces pour nous, il tâche, permettez-moi d'user de ces expressions figurées, il tâche de l'empoisonner, ou de la dessécher. De l'empoisonner, par le mauvais usage qu'il nous en fait faire; ou de la dessécher, en nous persuadant de n'en faire nul usage et de l'abandonner. Il se comporte à notre égard comme Holopherne se comporta au siége de Béthulie. Car, de même que ce fier conquérant, pour réduire les habitants de Béthulie à l'extrémité, coupa tous les canaux par où l'eau y était conduite, ainsi l'esprit séducteur, qui nous assiége de toutes parts, s'efforce de rompre ce sacré canal de la confession, par où le sang du Fils de Dieu découle sur nous. C'est-à-dire, qu'il nous donne du dégoût pour le sacrement de pénitence; qu'il nous exagère la difficulté de le fréquenter; qu'il fait naître sans cesse des occasions qui nous en détournent; qu'il se transforme en ange de lumière, pour nous faire entendre qu'il est à craindre qu'on ne profane ce sacrement; qu'il vaut mieux s'en retirer que de s'exposer aux suites malheureuses d'une confession sacrilége; qu'il y faut une longue préparation, et que sans cela on y trouve la mort, au lieu d'y reprendre une nouvelle vie et de nouvelles forces. Ah! chrétiens, combien y en a-t-il qui se laissent surprendre à cet

artifice, et qui tombent dans ce piége? Pour nous tenir là-dessus en garde, ayons toujours devant les yeux les avantages de la confession, et considérons-la non-seulement par rapport à Jésus-Christ, l'auteur du sacrement de pénitence, mais par rapport au prêtre, qui en est le ministre.

Il n'est rien, j'ose le dire, et plût à Dieu que je pusse bien aujourd'hui vous faire comprendre cette maxime! il n'est rien de si efficace ni de si engageant pour nous maintenir dans le devoir d'une vie réglée, que l'assujettissement volontaire de nos consciences et de nous-mêmes à un homme revêtu du pouvoir de Dieu, et établi de Dieu pour nous gouverner. En effet, chrétiens, que ne peut point un directeur prudent et zélé pour la sanctification des âmes, quand une fois elles sont résolues de se confier en lui et d'écouter ses remontrances? Si ce sont des âmes mondaines, quels commerces ne leur fait-il pas rompre, à quoi ne les oblige-t-il pas de renoncer, et de quels engagements ne les détache-t-il pas, par la seule raison de la sainte déférence qu'elles lui ont vouée? Si ce sont des âmes passionnées, combien de haines leur arrache-t-il du cœur? combien leur fait-il oublier d'injures? à combien de réconciliations les porte-t-il, auxquelles on n'avait pu les déterminer, et que tout autre que lui aurait tentées inutilement? N'est-ce pas par son zèle, ou plutôt, n'est-ce pas par la confiance que l'on a en son zèle, que les âmes intéressées réparent l'injustice, abandonnent leurs trafics usuraires, et consentent à des restitutions dont elles s'étaient défendues depuis de longues années avec une obstination presque invincible? Qui fait cela, chrétiens? cette grâce de direction que Dieu a donnée à ses ministres pour la conduite des fidèles. Car, le même caractère qui les constitue nos juges dans le tribunal de la pénitence, pour prononcer sur le passé, les constitue nos pasteurs, nos guides, nos médecins, pour l'avenir. Je dis nos médecins, pour nous tracer le régime d'une sainte vie; nos guides, pour nous montrer le chemin où nous devons marcher; nos pasteurs, pour nous éclairer dans nos doutes, pour nous redresser dans nos égarements, pour nous ranimer dans nos défaillances, pour nous donner une pâture toute céleste qui nous soutienne. Comme, en vertu de leur ministère ils sont tout cela, ils ont grâce pour tout cela; et cette grâce, qui n'est que gratuite pour eux-mêmes, mais sanctifiante pour nous, est justement celle qui agit en nous quand nous nous soumettons à eux avec toute la docilité convenable. Tel est l'ordre de Dieu, mes chers auditeurs. C'est ainsi qu'il a gouverné les plus grands hommes et les plus éminents en sainteté. Il pouvait les sanctifier inmédiatement par lui-même, mais il ne l'a pas voulu. Il les a assujettis à d'autres hommes, et souvent même à d'autres hommes moins élevés et moins parfaits. Il s'est servi des faibles lumières de ceux-ci, pour perfectionner les hautes lumières de ceux-là. Voilà comment en a toujours usé sa providence. Or, il n'est pas croyable que cette loi ayant été faite pour tous les saints, Dieu en doive faire une nouvelle pour nous.

Sur quoi je ne puis assez déplorer l'aveuglement des gens du siècle, qui, par une erreur bien pernicieuse, ou pour mieux dire, par une mortelle indifférence à l'égard de leur salut, au lieu de prendre cette règle de direction qui leur est si nécessaire, osent la traiter de simplicité et de faiblesse d'esprit. Demandez-leur, selon le langage de saint Pierre, quel est le pasteur de leur âme (je ne dis pas le pasteur en titre, car ils ne peuvent se dispenser d'en avoir un établi par Jésus-Christ pour le gouvernement de chaque église ; mais le pasteur particulier qui les dirige et qui les conduit dans les voies de Dieu); ils tourneront ce discours en raillerie, et ils en feront un jeu. D'où il arrive que, dans les choses du ciel et de la conscience, qui sont si importantes et si délicates, dont ils ont tant de fausses idées, et sur lesquelles ces prétendus esprits forts auraient souvent besoin d'être instruits comme des enfants, toute leur conduite se termine à n'en avoir que d'eux-mêmes, ou à n'en avoir point du tout. Ils ne craignent rien tant que cette direction, qui leur paraît importune, parce qu'elle les mènerait plus loin qu'ils ne souhaitent. Ils veulent, disent-ils, des confesseurs, et non des directeurs ; comme si l'un pouvait être séparé de l'autre, et que le confesseur, pour s'acquitter de son devoir, et pour assurer l'ouvrage de la grâce, ne fût pas obligé d'entrer dans le même détail que le directeur. Tout cela veut dire qu'ils veulent des confesseurs qui ne les connaissent pas, qui ne les examinent pas, qui ne les gênent pas; des confesseurs dont ils ne reçoivent nuls avis, dont ils n'entendent nulles remontrances, à qui ils ne rendent nul compte : parce qu'ils savent bien que s'ils se mettaient entre les mains de quelque ministre zélé, ils n'auraient pas la force de lui résister en mille rencontres et sur mille sujets, où ses décisions ne s'accorderaient pas avec leurs inclinations vicieuses et leurs passions ; parce qu'ils ne sont pas bien résolus de changer de vie, ou de persévérer dans celle qu'ils ont embrassée ; parce qu'ils sentent bien, et qu'ils ne peuvent ignorer quel serait l'effet d'une direction ferme et sage, soit pour les confirmer dans ce qu'ils ont entrepris, soit pour faire de nouveaux progrès dans le service de Dieu.

Enfin, à considérer la confession par rapport à nous-mêmes, l'expérience nous l'apprend, et nous n'en pouvons disconvenir, que c'est un frein merveilleux pour arrêter notre cœur et pour réprimer ses désirs criminels. Cette seule pensée : *Il faudra déclarer ce péché*, a je ne sais quoi de plus convaincant et de plus fort, que les plus solides raisonnements et que les plus pathétiques exhortations. Surtout si la confession est fréquente, et que par là elle ne soit jamais éloignée. Car la pensée d'une confession prochaine fait alors la même impression sur nous, que la pensée de la mort et du jugement de Dieu. Oui, mon cher auditeur, se dire à soi-même : Je dois demain, je dois dans quelques jours comparaître au tribunal de la pénitence, et m'accuser sur tel ou tel article, c'est une réflexion presque aussi efficace et aussi touchante, que de se dire : Je dois peut-être demain, peut-être dans quelques jours comparaître devant le tribunal de Dieu,

et y être jugé. Combien cette vue a-t-elle retiré d'âmes du précipice où le penchant les entraînait, et combien y en a-t-il encore dont elle soutient tous les jours la fragilité naturelle et l'infirmité, contre les plus violentes tentations?

Mais, par une règle toute contraire, quand une fois nous avons secoué le joug de la confession que Jésus-Christ nous a imposé, il n'y a plus rien qui nous retienne; et livrés à nous-mêmes, en quels abîmes n'allons-nous pas nous jeter? Comme la vue de la mort ne nous effraie point lorsque nous la croyons bien éloignée, la vue d'une confession remise jusqu'à la fin d'une année, ne nous inquiète guère. On dit : Il ne m'en coûtera pas plus d'en dire beaucoup que d'en dire peu; ce péché passera bien encore avec les autres : plus ou moins dans la même espèce, c'est à peu près la même chose. On le dit, et cependant on accumule dettes sur dettes, on ajoute offenses à offenses, on grossit ce trésor de colère qui retombera sur nous au dernier jour pour nous accabler. De là vient que les hérésies qui se sont attaquées à la confession, ont été suivies d'une si grande corruption de mœurs : ce qui ne parut que trop dès la naissance du luthéranisme. Partout où l'usage de la confession s'abolissait, le libertinage et la licence s'introduisaient. Cette décadence frappait tellement les yeux, et devenait tous les jours si sensible, que les hérétiques eux-mêmes en étaient surpris. Jusque-là (vous le savez, et qui oserait m'en démentir), jusque-là que des villes entières, quoique attachées au parti de l'erreur et infectées de son venin, s'adressèrent au prince qui les gouvernait pour rétablir l'ancienne discipline de la confession : reconnaissant qu'il n'y avait plus chez elles ni bonne foi, ni probité, ni innocence, depuis que les peuples étaient déchargés de ce joug qui les retenait. De là vient que l'hérésie de Calvin fit d'abord de si grands progrès, et trouva tant de sectateurs, parce qu'en les affranchissant de la confession, elle leur donnait une libre carrière pour se plonger impunément dans tous les excès, et pour vivre au gré de leurs cœurs corrompus. De là vient qu'à mesure que l'iniquité croît dans le monde, la pratique de la confession diminue, et que l'on commence à la quitter dès que l'on commence à se dérégler.

Vous me direz qu'il se glisse bien des abus dans la confession. Je le veux; et de quoi dans le christianisme ne peut-on pas abuser, et n'abuse-t-on pas en effet? Mais tous les abus qu'on peut faire d'un exercice chrétien, ne lui ôtent rien de son excellence et de ses avantages, puisque ce n'est pas de l'exercice même que viennent les abus, mais de nous qui le profanons. Ainsi, malgré les fautes qui se commettent dans la confession, ou qui peuvent s'y commettre, trois vérités sont toujours incontestables. La première, que d'elle-même et de son fond, c'est pour le pécheur un moyen de conversion et de persévérance dans sa conversion; la seconde, que c'est encore pour le juste un moyen de perfection et de sanctification; et la troisième, que la conséquence qui suit naturellement de là, c'est de retenir l'usage de la confession, et cependant d'en corriger les abus. Grâces immortelles

vous soient rendues, Seigneur, Dieu de toute consolation et Père des miséricordes! Vous pouviez, après notre péché, nous abandonner et, par un prompt châtiment, punir notre ingratitude, et réparer ainsi votre gloire : votre justice le demandait; mais votre bonté s'y est opposée, et vous a inspiré des sentiments plus favorables. Elle nous a ouvert une voie sûre, une voie courte et facile pour retourner à vous. C'est par là que vous venez vous-même nous chercher. Heureux, si nous écoutons votre voix, si nous la suivons, si nous rentrons comme la brebis égarée, dans votre troupeau, pour entrer un jour dans votre royaume, où nous conduise, etc.

POUR LE XIV^ME^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'éloignement et la fuite du Monde.

Dixit Jesus discipulis suis : Nemo potest duobus dominis servire ; aut enim unum odio habebit, et alterum diliget, aut unum sustinebit, et alterum contemnet.

Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres; car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre; ou il s'attachera à celui-là, et méprisera celui-ci.

(S. Matth., ch. 6.)

C'est l'oracle de la vérité éternelle; et sans recourir à la foi, la raison seule nous fait assez comprendre qu'il n'est pas possible d'allier ensemble le service de deux maîtres ennemis l'un de l'autre, et qui n'ont pas seulement des intérêts différents, mais des intérêts et des sentiments tout opposés. Car, comme disait l'Apôtre aux Corinthiens, qu'y a-t-il de commun entre la justice et l'iniquité? quel rapport de la lumière avec les ténèbres? enfin, quelle société peut unir et concilier Jésus-Christ et Bélial? C'est aussi de là que les serviteurs de Dieu ont conclu qu'ils devaient renoncer au monde, et que plusieurs en effet se sont confinés dans les déserts, et ont passé toute leur vie dans un éloignement entier du monde. Ce n'est pas que le monde n'eût de quoi les flatter et de quoi les attacher. Combien d'entre eux, avant leur retraite, occupaient dans le monde les premières places, ou se trouvaient en état d'y parvenir? Combien vivaient dans l'abondance et jouissaient de toutes les douceurs d'une opulente fortune? Mais déterminés à servir Dieu, et voyant qu'ils ne pouvaient en même temps servir le monde, ils ont généreusement sacrifié tous les intérêts, tous les plaisirs, toutes les grandeurs du monde, et se sont dévoués au culte de Dieu dans le silence et l'obscurité de la solitude. Ce qui les y a portés encore plus fortement, c'est qu'en regardant le monde comme l'ennemi de leur Dieu, ils l'ont regardé comme leur propre ennemi, parce qu'ils savaient qu'en les détachant de Dieu et leur faisant perdre la grâce de Dieu, il les exposait

à toutes les vengeances divines, et mettait un obstacle invincible à leur salut. Or ce sont, mes chers auditeurs, ces mêmes motifs qui doivent nous engager à la fuite du monde; et ce point est d'une telle conséquence pour la sanctification de notre vie, que j'en veux faire aujourd'hui tout le sujet de cet entretien. Esprit-Saint, vous qui, tant de fois, par les lumières et la force de votre grâce, avez triomphé du monde, opérez dans nos cœurs les mêmes miracles, et faites-nous remporter par votre secours les mêmes victoires. Nous employons, pour l'obtenir, la médiation de cette Vierge que nous honorons comme votre épouse, et nous lui disons : *Ave.*

Prêcher la fuite du monde aux religieux et aux solitaires, c'est-à-dire, à ceux qui, par l'engagement de leur état, sont déjà séparés du monde, c'est un sujet, chrétiens, qui, par rapport à leur profession, pourrait n'être pas inutile, mais dont le fruit, comparé à celui que je me propose, n'aurait rien que de médiocre et de borné. C'est aux hommes du siècle, dit saint Ambroise, qu'il faut adresser cette morale, parce qu'elle est pour eux d'une utilité infinie, ou plutôt d'une souveraine nécessité. C'est, dis-je, à ceux qui, par l'ordre de la Providence divine, sont appelés à vivre dans le monde. C'est à ceux qui, contre les desseins de Dieu, s'engagent d'eux-mêmes trop avant dans le monde. Aux premiers, parce que la même grâce de vocation qui semble les attacher au monde, est celle qui les oblige de temps en temps à s'en éloigner; aux seconds, parce qu'étant de la manière que je dis dans le monde, il n'y a point pour eux d'autre grâce que celle qui les en éloigne, ou, s'il m'est permis d'user de ce terme, que celle qui a la force et la vertu de les en arracher; aux uns et aux autres, parce qu'à proportion qu'ils sont du monde, c'est cet esprit de retraite et de séparation du monde qui les doit sauver. Et voilà, mes chers auditeurs, tout le plan du discours que j'ai à vous faire. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à deux propositions que j'avance, et qui, sans rien confondre dans les devoirs de l'homme du monde et de l'homme chrétien, vont établir deux vérités importantes pour vous. Le monde, au milieu duquel vous vivez, a deux pernicieux effets : il nous dissipe et il nous corrompt. Il nous dissipe par la multitude et la superfluité des soins qu'il nous attire; et il nous corrompt par les occasions et les engagements du péché où il nous jette. Nous devons donc prendre, pour nous garantir de ces deux désordres, le plus excellent moyen, qui est une sainte retraite pratiquée et fidèlement observée dans chaque condition selon les règles de la prudence chrétienne; parce que c'est ainsi que nous éviterons et la dissipation du monde, et la corruption du monde : la dissipation du monde qui nous empêche de vaquer à Dieu, et la corruption du monde qui nous fait perdre l'esprit de Dieu. Quel remède plus efficace contre l'un et l'autre, que de se retirer du monde et de le fuir? Je dis de s'en retirer à certains temps, et autant qu'il est nécessaire pour nous recueillir et pour s'adonner aux exercices du salut; et je dis même de le fuir

absolument, et de n'y plus retourner dès qu'il nous devient un sujet de scandale et qu'il nous égare de la voie du salut. De s'en retirer à certains temps comme chrétiens, et de le fuir absolument comme pécheurs : de s'en retirer à certains temps comme chrétiens, afin qu'il ne nous fasse pas négliger les pratiques du christianisme en nous dissipant; et de le fuir absolument comme pécheurs, afin qu'il ne nous conduise pas à la perdition en nous corrompant. Mais que faisons-nous? à deux obligations si essentielles, nous opposons, pour les éluder, deux prétextes, l'un fondé sur les soins temporels, et l'autre sur les engagements du péché, que nous prétendons être inséparables de notre condition. Je m'explique. Parce qu'on vit dans une condition occupée des affaires du monde, et continuellement exposée aux tentations du monde, on se figure cette retraite et cette fuite du monde, à quoi je viens vous exhorter, comme une chose impraticable, gémissant d'une part sous le joug du monde qui nous domine, et ne faisant d'ailleurs nul effort pour s'en délivrer. Or, je soutiens que ces deux prétextes n'ont nul fondement solide; et dans la première partie, je veux vous montrer que les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Dans la seconde, je vous ferai voir que tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui, même absolument, le monde qui le pervertissait, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. La matière demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut être chrétien; et dans la condition de chrétien, il faut travailler à l'affaire essentielle et capitale, qui est celle du salut éternel. Il est donc juste, et même d'une absolue nécessité, de vivre, quoiqu'au milieu du monde, non-seulement dans l'esprit, mais à certains temps réglés dans l'usage d'une séparation convenable et d'un saint éloignement du monde. C'est la conséquence que je vais établir d'abord, et à laquelle je vous ferai voir ensuite que la prudence du siècle, toute présomptueuse qu'elle est, ne peut rien opposer que de vain et de frivole.

Je fonde cette conséquence sur le premier devoir chrétien qui a le salut pour objet. Car pour parvenir à ce bienheureux terme du salut, et pour ne rien omettre dans l'exécution de tout ce qui s'y rapporte, qui me donnera des ailes, disait David, comme celles de la colombe, afin que je prenne mon vol et que je puisse trouver du repos : *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam* (Psal. 54)? Ah! Seigneur, ajoutait-il, voici le secret que vous m'avez appris pour cela. Je me suis éloigné du monde (c'est un roi qui parle, chrétiens), je me suis éloigné du monde, qui est la Cour; je me suis fait une soli-

tude où je me suis enfermé : *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine* (*Ibid.*). En effet, c'est dans la retraite et la séparation du monde qu'on trouve ce repos, où l'on apprend à connaître Dieu, où l'on étudie les voies de Dieu, où l'on se remplit de la crainte des jugements de Dieu. C'est là, qu'en présence de la majesté de Dieu, on examine le passé, on règle le présent, on prévoit l'avenir, on approfondit ses obligations, on découvre ses erreurs, on déplore ses misères, on se confond de ses lâchetés, on se reproche ses infidélités. Et comment peut-on espérer de faire tout cela dans le tumulte et l'embarras du monde? Quel moyen, dit saint Bernard, de pénétrer avec un juste discernement, et les choses qui sont au-dessus de nous, c'est-à-dire, un premier principe, une fin dernière, un souverain bien, qui est Dieu, pour nous y élever par les exercices d'une pure et solide religion; et les choses qui sont au-dessous de nous, c'est-à-dire, les besoins des hommes que la Providence nous a soumis comme inférieurs, pour y descendre par la pratique d'un vrai et charitable zèle; et les choses qui sont autour de nous, c'est-à-dire les devoirs infinis qui nous lient comme égaux à notre prochain, pour y satisfaire et pour en remplir la mesure dans l'étendue d'une exacte justice? quel moyen d'accomplir toutes ces obligations, tandis que le monde nous obsède et que nous sommes occupés, ou plutôt possédés du monde? Quel moyen, poursuit le saint docteur, de goûter les fruits de la prière, de se sanctifier par les œuvres de la pénitence, d'être attentif aux mystères du redoutable sacrifice, de participer en esprit et en vérité à la grâce des sacrements, de répandre son âme devant Dieu par l'humilité de la confession, de s'unir spirituellement à Jésus-Christ par la communion, en un mot, de travailler à ce grand ouvrage de la réformation de nos mœurs, et de se préparer à la mort, si l'on ne prend soin de se retirer quelquefois comme Moïse sur la montagne, ou, selon le précepte de l'Evangile, si l'on ne rentre souvent dans l'intérieur de son âme; et là, les portes des sens fermées : *Clauso ostio* (Matth. 6), sans autre témoin que le Père céleste, si l'on ne traite avec lui et avec soi-même de tout cela? Il faut donc pour tout cela s'éloigner du monde, et à l'exemple des Israélites, qui n'ont été pour nous qu'une figure de ce que nous devions pratiquer, il faut sortir de l'Egypte pour aller sacrifier au Seigneur dans le désert. Parlons plus simplement : Il faut, sans quitter le monde, éviter la dissipation du monde, parce qu'il n'y a personne de nous, qui, par proportion, ne doive dire aussi bien que Jésus-Christ : *Quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse* (Luc. 2); comme chrétien, il faut que je m'applique par-dessus tout au service de mon Dieu et à l'importante affaire de mon salut.

Voilà la maxime dont tous les sages, je dis les sages chrétiens, sont convenus, et dont notre expérience propre a dû nous convaincre. Or, à cela, encore une fois, la prudence humaine, qui est celle des enfants du siècle, croit avoir droit d'alléguer pour obstacles les soins temporels, prétendant qu'il est impossible d'accorder les devoirs du

monde avec cet esprit de recueillement et de séparation du monde que le soin du salut exige; et c'est ici que j'ai besoin, non pas de l'attention de vos esprits, que ce sujet par lui-même soutient assez, mais de toute la ferveur de votre foi, dont dépend tout l'effet que je m'en promets.

Car, pour commencer à détruire une erreur aussi pernicieuse, et néanmoins aussi commune et aussi répandue que celle-là, je demande, et c'est la première raison : Le soin de l'inutile et du superflu peut-il jamais excuser la négligence du nécessaire? l'application à ce qui n'est que l'accessoire peut-elle servir de prétexte à l'oubli du principal, et l'empressement pour les moyens peut-il justifier l'abandon de la fin? Voilà cependant l'abus grossier et visible où nous tombons, autant de fois que nous nous opposons à nous-mêmes les soins du monde pour autoriser nos dissipations, qui sont extrêmes par rapport au salut. Car, reconnaissons-le de bonne foi, puisque c'est un principe incontestable : Dieu ne nous a pas appelés (je parle au commun des hommes, et à ceux de mes auditeurs dont la vie se réduit à une condition particulière); Dieu ne nous a pas appelés au gouvernement des royaumes et des empires, il a eu d'autres desseins sur nous. Mais quand nous serions chargés de toutes les affaires d'un Etat, que nous aurions à répondre de tout ce qu'il peut y avoir de plus important et de plus grand dans ce ministère, ayant la foi, nous sommes trop éclairés pour ignorer que ces soins d'un Etat, comparés au salut éternel, sont choses accidentelles, choses indifférentes, choses vaines, et même choses de néant. Les réduisant, comme je fais, à cette comparaison, je ne crois pas en dire trop; et nous ne pouvons, au contraire, disconvenir que le salut est proprement cette substance des biens que nous attendons, ainsi que parle saint Paul : *Sperandarum substantia rerum* (Hebr. 11); que c'est en ce seul point où, selon la pensée du Sage, consiste tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo* (Eccl. 12); que c'est cette chose unique pour laquelle David croyait aussi devoir s'intéresser uniquement, quand il disait à Dieu : *Erue à framea, Deus, animam meam, et de manu canis unicam meam* (Ps. 21). Nous savons, dis-je, que tout ce qui s'appelle affaire de monde, et si vous voulez même, affaire d'Etat, quelque idée que nous nous en formions, ne sont tout au plus que des moyens pour arriver à la fin où Dieu nous destine, et que le salut est cette fin, qui doit couronner tout le reste, mais hors de laquelle tout le reste, sans en excepter l'homme même, n'est traité par le Saint-Esprit que de vanité et de vanité universelle : *Verumtamen universa vanitas, omnis homo vivens* (Psal. 38). N'est-il donc pas bien étrange que de cette vanité nous osions nous faire une raison pour nous maintenir dans le plus essentiel de tous les désordres, et que nous prétendions nous prévaloir de cette vanité, c'est-à-dire, des affaires du monde, pour justifier nos tiédeurs, nos froideurs, nos langueurs, disons mieux, nos assoupissements, nos relâchements, nos insensibilités et nos endurcissements à l'égard du salut?

Ah ! chrétiens, le bon sens même condamne cette conduite, et c'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe par ces courtes paroles, mais si touchantes : *Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima* (Luc. 10); Vous vous empressez, lui dit-il, Marthe, et vous vous troublez de beaucoup de soins; mais dans ces prétendus soins, et dans le service que vous pensez me rendre, il y a de la confusion et de l'erreur. Pour une seule chose nécessaire, vous vous en figurez plusieurs : en cela consiste votre erreur; et pour ces plusieurs superflues, vous abandonnez la seule nécessaire, c'est ce qui vous jette dans la confusion et dans le trouble. Au lieu de vous appliquer à moi, vous vous embarrassez pour moi. Je suis ici pour vous faire goûter le don du ciel, et vous vous inquiétez inutilement pour me préparer des viandes périssables et matérielles : à force de vouloir être officieuse, vous m'oubliez et vous vous oubliez vous-même. Ainsi vous renversez l'ordre, et vous perdez, sans y penser, le mérite et le fruit de votre action, par le déréglement et par l'imprudence de votre distraction. C'est la paraphrase que font les Pères de ce passage : *Sollicita es, et turbaris erga plurima.* Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse et bien capable de nous édifier. Car, prenez garde, dit ce saint docteur : lorsque Jésus-Christ faisait ce reproche à Marthe, à quoi Marthe était-elle occupée ? à l'action la plus sainte en apparence, à un devoir d'hospitalité que la charité et la religion semblaient consacrer également, puisqu'il était immédiatement rendu à la personne d'un Dieu. Que peut-on dire de plus ? cependant tout cela ne put la sauver du blâme d'une dissipation extérieure dont elle parut coupable au Sauveur du monde, ni empêcher que ce divin Sauveur ne la condamnât. Que sera-ce donc, mes frères, reprend saint Augustin, que sera-ce de vous dont les occupations n'ont rien communément que de profane et de mondain? Pensez-vous que les fonctions d'une charge, que les inquiétudes d'un procès, que les mouvements d'une intrigue, que vos divertissements ou vos chagrins, que mille autres sujets soient en votre faveur de plus solides raisons devant Dieu, que le zèle de cette servante de Jésus-Christ ? et puisque la ferveur même de sa piété ne fut pas pour elle une excuse légitime, pouvez-vous croire que Dieu recevra les vôtres, fondées sur votre ambition ou sur votre cupidité ?

Or, c'est ici que l'aveuglement des hommes, si j'ose parler de la sorte, me paraît monstrueux : pourquoi ? (ne perdez pas cette pensée : elle est de saint Ambroise, et digne de lui) parce que, si nous suivons seulement la première impression que la foi nous donne, dans la concurrence de l'une et de l'autre, la difficulté ne devrait pas être pour nous de conserver, même au milieu du monde, ce recueillement et cette application d'esprit nécessaire pour vaquer au salut; mais notre grande peine, supposé l'idée que nous avons du salut, serait au milieu des ferveurs que nous inspirerait le christianisme, et qui ne s'éteindrait jamais, de faire quelque attention à certains devoirs extérieurs où nous engage le monde. Cependant qu'arrive-t-il? tout le

contraire. Car, au lieu que l'attachement au salut devrait nous mettre souvent en danger de manquer à ces devoirs extérieurs du monde, par un effet bien opposé, ce sont ces devoirs extérieurs du monde qui nous détournent des exercices du salut; et au lieu que dans la conjoncture d'une incompatibilité véritable entre ces devoirs extérieurs du monde et le soin du salut, nous devrions dire à Dieu : Seigneur, ne me faites pas un crime de telles et telles négligences, par rapport à ce que je devais aux hommes; j'étais trop occupé de vous pour penser à eux; nous sommes réduits à la nécessité honteuse de confesser notre misère, en disant : Seigneur pardonnez-moi le malheur, ou plutôt le crime où j'ai vécu; j'étais trop occupé du monde et de ses affaires pour penser à vous, et, à force de traiter avec les hommes, j'ai perdu le souvenir de ce que je vous devais et de ce que je me dois à moi-même. D'où vient cela, demande saint Ambroise? d'un manque de foi et d'un raisonnement pratique, mais déplorable, sur lequel nous faisons rouler, si nous n'y prenons garde, toute notre vie. Je le répète, parce qu'au lieu de poser pour fondement : Je chercherai le royaume de Dieu, et puis je satisferai, s'il m'est possible, aux obligations que m'impose le monde; nous renversons la proposition, et nous disons : Je satisferai aux obligations que m'impose le monde, aux bienséances, aux lois, aux coutumes que me prescrit le monde, j'entretiendrai les commerces que j'ai dans le monde, je ferai la figure et le personnage d'un homme du monde; et puis je chercherai, s'il se peut, le royaume de Dieu. Il est vrai qu'on ne le dit pas si grossièrement, parce que notre raison même en serait choquée; mais il y a un langage d'action qui le dit pour nous. Car que signifient, d'une part, cette assiduité, cette activité, cette chaleur et cette âpreté avec laquelle nous entrons dans tout ce qui est des intérêts du monde; et de l'autre, la pesanteur, le dégoût et la lâcheté que nous faisons paraître quand il est question de travailler pour le salut? que veut dire cela, sinon ce que je viens de marquer, que nous péchons dans le principe, et que l'affaire du salut ne tient rien moins dans notre estime que le rang qu'elle doit y tenir ?

Mais venons au détail, et passons à la seconde raison. Je parle à un homme du siècle, et, le prenant pour juge dans sa propre cause, je lui montre combien il est déraisonnable de prétendre justifier son éloignement de Dieu et sa négligence dans l'affaire du salut, par la vie extérieure et dissipée qu'il se plaint d'être obligé de mener dans le monde. Car voici le raisonnement que je lui fais. Vous dites, chrétien, que les soins du monde vous accablent, et que c'est ce qui vous empêche de ménager ces moments précieux de considération et de retraite que demande le salut. Et moi je vous réponds, que ce que vous apportez pour excuse, est d'abord ce qui vous condamne : pourquoi ? parce qu'il n'y a point de soins temporels, pour pressants et pour légitimes que vous les conceviez, dont Dieu ne vous défende de vous laisser accabler; et parce qu'il est certain que cet accablement que vous alléguez est justement le premier de tous les désordres. Or, d'ex-

cuser un désordre par un autre désordre, est-ce bien se justifier auprès de Dieu? En effet, s'il n'était question que de parler ici en philosophe, et d'établir cette vérité sur les principes de la morale, je vous dirais que l'un des caractères les moins soutenables, même selon le monde, est de paraître, ou d'être accablé des soins du monde, puisqu'il ne peut avoir pour cause que l'un ou l'autre de ces deux faibles, ou de s'embarrasser de peu, ou de se charger de trop. Que de s'embarrasser de peu, c'est petitesse d'esprit, et que de se charger de trop, c'est indiscrétion et folie : voilà ce que j'aurais à vous remontrer. Mais parce que vous attendez de moi quelque chose de plus touchant, et que mon ministère doit m'élever au-dessus de la morale des païens, en consultant les oracles des Pères de l'Eglise, écoutez, chrétiens, les belles maximes que saint Bernard donnait là-dessus à un souverain pontife.

C'était un pape, autrefois son disciple et son religieux, mais qui, tiré du cloître et de la solitude, avait été choisi pour remplir le siége de saint Pierre. Par une malheureuse fatalité, ce changement de condition semblait lui avoir changé l'esprit et le cœur; car il s'était d'abord jeté si avant dans les occupations qui accompagnent cette dignité suprême, qu'il semblait avoir renoncé à l'exercice de la méditation des choses de Dieu, et à l'étude de soi-même. Et parce que saint Bernard, qui le remarquait et qui s'en affligeait, avait toujours conconservé pour lui un zèle affectueux que sa prudenec savait fort bien accorder avec le respect dû à un souverain pontife, voici en quels termes il lui en témoignait son ressentiment : comprenez-le, mes chers auditeurs, et que chacun, à proportion, s'en fasse une règle pour la conduite de sa vie. Ah! saint Père, lui disait-il, souffrez ma liberté, puisque c'est pour vous-même que Dieu me l'inspire. Vous travaillez beaucoup, je le sais; mais, s'il m'est permis de vous donner l'avis salutaire que Jethro donna à Moïse, vous vous épuisez dans un travail aussi stérile et aussi vain qu'il vous paraît spécieux et important : *Sed, si licet alterum me tibi exhibere Jethro, stulto labore consumeris.* Et quelle sagesse, continuait-il, est celle-là, de vivre éternellement dans le tumulte et le bruit des affaires; d'être continuellement assiégé d'hommes intéressés, d'hommes dissimulés, d'hommes passionnés; de passer les jours et les années à négocier, à délibérer, à décider des intérêts d'autrui, à recevoir des plaintes, à donner des ordres, à tenir des audiences et des conseils, sans examiner devant Dieu si l'on s'acquitte de tout cela selon la droiture et l'exactitude de sa loi? Je conviens que vous êtes le premier à déplorer cet abus; mais en vain le déplorez-vous, si vous ne vous mettez en peine de le corriger : *Scio te hoc ipsum deplorare, sed frustrà, ni et emendare studueris.* J'avoue que cet abus, tout abus qu'il est, fatigue même votre patience; mais à Dieu ne plaise que j'approuve en ceci votre patience, car il est quelquefois bien plus louable d'être moins patient : *Interdùm enim, et impatientem esse laudabilius est*; et c'est une illusion de penser qu'en se livrant aveuglément au monde et oubliant le soin de

son âme, on ait le mérite de la patience, qui est l'œuvre parfaite de l'homme juste.

Quel est donc, me direz-vous, le remède à ce mal? le voici. C'est, poursuivait saint Bernard, que vous fassiez, s'il est besoin, les derniers efforts pour vous affranchir de cette servitude. C'est que dans la place où Dieu vous a mis, au lieu d'être esclave des affaires, par une supériorité de vertu, vous vous en rendiez le maître. C'est qu'avant de vous répandre au dehors par cette multitude de soins, vous vous recueilliez au dedans de vous-même par la considération de ce que vous êtes, et de la fin pour laquelle vous l'êtes. C'est que pour agir sûrement et parfaitement, vous cessiez quelquefois d'agir. C'est que vous vous partagiez, pour ainsi dire, entre le Dieu que vous servez, et les hommes que vous gouvernez; entre le commerce du monde et la retraite; entre la prière et l'action. C'est que vous preniez dans celle-là des forces pour celle-ci. C'est qu'à l'exemple de ces animaux mystérieux dont a parlé le prophète, vous ayez des ailes pour vous élever dans le ciel, aussi bien que des pieds pour vous soutenir et pour marcher sur la terre. C'est que vous comptiez votre salut parmi les occupations, et les occupations pressantes de votre état. C'est que vous commenciez par vous-même à être charitable et bienfaisant. Si vous voulez être tout à tous, comme saint Paul, à la bonne heure : je loue votre zèle; mais, pour être un zèle de Dieu, il doit être plein et entier. Or comment le sera-t-il, si vous-même en êtes exclu? *Quomodò autem plenus, te excluso* (Bern.)? N'êtes-vous pas du nombre des hommes? il est donc juste que votre charité pour tous les hommes s'étende également sur vous; ou plutôt il est juste que naissant dans vous, elle vous sanctifie par préférence à tous les autres hommes. Car pourquoi seriez-vous le seul qui ne jouiriez pas de vous-même : *Cur solus fraudaris munere tui?* Et pourquoi demeureriez-vous à sec, tandis qu'on vient à vous de tous côtés comme à la source publique? Il faut, concluait-il, saint Père, il faut une fois modérer cet empressement qui vous est un obstacle à tant de biens; et au milieu de cette cour qui vous environne, il faut vous édifier une solitude qui soit comme le sanctuaire de votre âme, où vous teniez avec Dieu des conseils secrets, et où rentrant chaque jour, même au plus fort des agitations du monde, vous conserviez une paix solide. Voilà comment parlait ce saint, et comment il parlait à un pape, c'est-à-dire à un homme dont les soins devaient être infinis, et qui pouvait dire aussi bien que l'Apôtre : *Instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium Ecclesiarum* (II. Cor. 11). Cependant saint Bernard ne voulait pas qu'il lui fût permis d'être accablé d'affaires, et il lui faisait un reproche de cet accablement; et il exigeait de lui comme une obligation indispensable, que parmi cette foule d'affaires, il eût toujours l'esprit assez libre et dégagé pour penser à son salut éternel. Croirions-nous, chrétiens, que les soins qui nous occupent soient des prétextes plus légitimes pour nous divertir de la pensée du nôtre?

Mais, dites-nous, il était bien aisé à un solitaire comme saint

Bernard, de tenir ce langage; et on aurait pu lui répondre, qu'étant par sa profession séparé du monde, il ne lui appartenait pas de condamner ceux que la Providence avait engagés dans les emplois du monde. Vous vous trompez, mes chers auditeurs; il lui appartenait de les condamner, et cette censure lui convenait admirablement. C'était un solitaire, il est vrai, mais un solitaire qui avait lui-même au dehors plus d'occupations que la plupart de nous n'en auront jamais. Il était consulté de toute la terre; il se trouvait chargé d'une infinité de négociations importantes; il pacifiait les Etats, il apaisait les schismes de l'Eglise, il entrait dans les conciles, il portait des paroles aux rois, il instruisait les évêques, il gouvernait un Ordre entier, il était le prédicateur et l'oracle de son temps. Que faisons-nous qui soit comparable à tout cela? Or, c'est ce qui nous doit confondre, de voir que ce grand homme, appliqué à tant de choses, vécût néanmoins dans une profonde paix, et que nous, faisant si peu, nous soyons sans cesse dans le trouble; que sa solitude intérieure le suivît partout, et que l'embarras du monde ne nous quitte jamais; qu'il fût toujours en état de s'élever à Dieu, et que lorsqu'il faut approcher de Dieu nous nous trouvions sans cesse hors de nous-mêmes, n'accomplissant qu'avec un esprit distrait et dissipé les plus saints devoirs du christianisme. Voilà, dis-je, ce qui fait notre condamnation.

Mais enfin tel est l'assujettissement de ma condition, qui, malgré moi-même, me détourne de Dieu et m'ôte l'attention à mon salut. Car voilà le dernier retranchement de l'esprit lâche et libertin des hommes du siècle : à quoi je réponds deux choses. Premièrement, que cela même présupposé, vous raisonnez mal; car quand je conviendrais avec vous de ce que vous dites, ce serait toujours être insensé de ne pas faire du salut le plus essentiel de vos soins. Je ne le puis dans la multitude des distractions que ma condition m'attire. Hé bien! faudrait-il conclure, je renoncerai donc plutôt à cette condition; car qui m'oblige d'y demeurer, si elle est aussi opposée à mon capital intérêt que je la conçois? Il est nécessaire que je sois chrétien; mais il n'est point nécessaire que je sois dans un tel emploi. D'autres le rempliront pour moi, mais personne ne travaillera pour moi à sauver mon âme. Cet emploi me tiendra lieu d'un établissement selon le monde; mais il serait en même temps ma ruine selon Dieu; et puisque l'expérience m'a appris qu'il est par rapport à moi d'une dissipation incompatible avec le christianisme que je professe, je ne dois pas même hésiter à suivre un autre parti. Voilà la conséquence qu'il faudrait tirer, si votre condition était telle que vous vous la figurez. Mais je dis quelque chose de plus : pour vous détromper de l'erreur où vous êtes, je soutiens qu'il n'est point de condition dont les soins ne puissent s'accorder avec ce recueillement d'esprit et même cet exercice de retraite, nécessaire pour marcher dans la voie du ciel. Et la preuve en est évidente. Autrement, dit saint Chrysostome, Dieu aurait manqué de sagesse, et de bonté; de sagesse si, établissant cette condition, il ne l'avait pas pourvue d'un moyen sans lequel il

est impossible qu'elle soit ni sainte, ni réglée; de bonté, si l'en ayant pourvue, il y avait appelé des hommes incapables par leur faiblesse d'user de ce moyen. Or, l'un et l'autre lui est injurieux, puisqu'il est vrai que Dieu étant, comme il l'est, l'auteur de toutes les conditions, il n'y en a aucune qu'il ait réprouvée de la sorte, et qu'au contraire il est de la foi, que plus une condition semble avoir d'obstacles qui lui rendent le salut difficile, plus elle a de secours pour les surmonter.

En effet, ajoute saint Chrysostome, n'est-il pas admirable de voir que les conditions du monde les plus exposées à cet accablement prétendu de soins, sont celles où Dieu, ce semble, a pris plaisir de faire paraître des hommes plus occupés de leur salut, et plus attachés à son culte? David était roi, et un roi guerrier; quel exemple n'avons-nous pas dans sa personne? Négligeait-il de vaquer à Dieu pour penser à son état, et négligeait-il son état pour ne vaquer qu'à Dieu? Il conciliait l'un et l'autre parfaitement. Dans le fort des affaires publiques, il trouvait des moments pour se retirer, et pour prier sept fois le jour : *Septies in die laudem dixi tibi* (Psalm. 118), et au milieu de la nuit, il sortait de sa couche royale pour méditer la loi du Seigneur : *Mediâ nocte surgebam ad confitendum tibi* (*Ibid.*). Cependant il s'acquittait dignement des devoirs de roi; il soutenait des guerres, il mettait des armées sur pied, il rendait la justice à son peuple, il prenait connaissance de tout, et jamais la Judée ne fut sous un règne plus heureux ni plus parfait que le sien. Sans chercher des exemples étrangers, jamais monarque eut-il de plus grandes entreprises à conduire que l'incomparable saint Louis, et néanmoins jamais homme fut-il plus appliqué et plus fidèle aux exercices de la religion? Pour avoir été, comme nous le savons, le conquérant de son siècle, l'arbitre de tous les différends des princes, et le prince, lui-même, en toutes manières, le plus chargé du fardeau de la royauté, en était-il moins homme d'oraison, moins recueilli, moins fervent, moins adonné aux choses de Dieu? Après cela, oserons-nous nous plaindre de notre condition, et en alléguer les soins pour justifier nos dissipations criminelles au regard du salut?

Mais dites-moi, reprend encore saint Chrysostome, ces soins que vous faites tant valoir vous empêchent-ils de ménager des temps de retraite quand on vous les ordonne pour votre santé, quand il y va de votre intérêt, quand il faut satisfaire une passion, quand il s'agit même de vos divertissements? Vous trouvez-vous alors accablés de vos emplois et de vos charges? et quelque pressants qu'en soient les devoirs, ne savez-vous pas bien vous réserver certaines heures privilégiées? Est-il possible que vous puissiez, pour tout le reste, vous séparer du monde quand il vous plait, et qu'il n'y ait que le salut pour quoi vous ne le puissiez pas? Cela me paraît sans réplique. Que si quelqu'un voulait remonter jusqu'à la source de ce désordre, en deux mots, chrétiens, le même saint Chrysostome nous la découvre par cette excellente remarque : C'est qu'il faut bien distinguer, mes frères, poursuit ce saint docteur, deux sortes de soins dans nos con-

ditions; les uns que Dieu y a attachés, et les autres que nous y ajoutons nous-mêmes; les uns qui en sont les suites naturelles, et les autres qui en sont le trouble et l'embarras; les uns auxquels la Providence nous engage, et les autres où nous nous ingérons. Si nous n'étions occupés que des premiers, Dieu les ayant réglés par sa sagesse, ils ne déconcerteraient point l'ordre de notre vie, et nous laisseraient la liberté de quitter de temps en temps le commerce des hommes, pour aller en secret traiter avec Dieu. Mais les seconds étant sans règle, et par conséquent infinis, il n'est pas étrange que nous y puissions à peine suffire. Des premiers soins, notre condition, pour ainsi parler, en est responsable, parce qu'ils lui sont propres; mais elle ne l'est point des seconds, parce qu'ils sont de nous. Quand donc il arrive que ces soins excessifs et superflus nous font oublier Dieu, nous sommes injustes de nous en prendre à notre état, puisqu'en effet ces soins sont nos soins, et non point ceux de notre état, et qu'alors la parole de saint Augustin se vérifie pleinement en nous : *Et ista hominum, non rerum, peccata dicenda sunt.*

Ainsi, chrétiens, confessons notre injustice; et dans l'impuissance où nous sommes de la soutenir contre tant de raisons, tirons-en du moins le fruit d'une confusion salutaire. Disons à Dieu avec le saint homme Job : *Verè scio quod non justificetur homo compositus Deo* (Job. 9). Oui, Seigneur, je le sais, et je viens d'en être convaincu, qu'un homme aussi dissipé que je le suis sur tout ce qui regarde l'affaire du salut, ne peut jamais trouver d'excuse auprès de vous. Je sais que pour un faux prétexte qu'il peut avoir de cette dissipation, vous lui opposez mille arguments invincibles qui lui ferment la bouche : *Si voluerit contendere cum eo, non poterit ei respondere unum pro mille* (Job. 9). C'est ce que j'ai compris, ô mon Dieu! et désormais je ne me flatterai plus sur cela, en imputant à mes affaires ce que je ne dois attribuer qu'à moi-même. Si ce sont des affaires inutiles, je les retrancherai; si elles sont nécessaires, je les réglerai; si, pour les accommoder à mes devoirs, il est besoin que je me captive, je me captiverai; si, dans la concurrence d'une obligation plus sainte, il faut que je les abandonne, je les abandonnerai; si, pour m'assujettir à une vie plus exacte et plus retirée, il ne s'agit que de renoncer à mille amusements, qui font la société et le commerce du monde, j'y renoncerai; si ce renoncement me paraît triste, j'en supporterai l'ennui, et je vous l'offrirai. Quoi qu'il en soit, je me ferai une loi de m'éloigner du monde à certains moments, à certains jours, et d'avoir des temps destinés au repos, à la solitude, pour les employer à la perfection de mon âme, et à mon salut. Plus je serai embarrassé de soins et d'affaires, plus je me croirai dans l'obligation de pratiquer cette loi. Plus je serai du monde, plus je comprendrai que je dois m'attacher à ce saint exercice de la retraite et de la séparation du monde. Bien loin que les distractions du monde m'en détournent, c'est ce qui m'y portera, puisque c'est ce qui m'en fera voir la nécessité. Et s'il faut enfin sortir tout à fait du monde, et le fuir absolument,

non plus pour en éviter seulement la dissipation, mais la corruption, je lui dirai un éternel adieu, et j'en sortirai. C'est, chrétiens, un autre devoir qui nous regarde comme pécheurs, et dont j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le monde est contagieux, et nous sommes faibles : il faut donc absolument fuir le commerce du monde, et y renoncer pour jamais, dès que nous voyons qu'il nous pervertit, et que nous sentons les premières atteintes de sa corruption. Voilà, chrétiens, la grande règle de conduite que l'Esprit de Dieu a de tout temps prescrite aux hommes pécheurs, c'est-à-dire, à ceux qui sentent particulièrement leur faiblesse, et qui en font au milieu du monde de plus fréquentes épreuves. Ainsi nous l'a fait entendre saint Grégoire pape, dans ces belles paroles, dont l'expérience ne justifie que trop la vérité : *De mundano pulvere necesse est etiam religiosa corda sordescere:* C'est une triste fatalité, mes frères, disait-il, que les cœurs mêmes les plus religieux et les plus purs soient immanquablement souillés de la poussière, ou plutôt de l'iniquité et de la malignité des conversations du siècle. A combien plus forte raison les cœurs vains, les cœurs fragiles, doivent-ils craindre d'en être non-seulement souillés, mais tout à fait corrompus?

D'employer là-dessus de longues preuves, et de m'engager dans une longue énumération des dangers du monde, ce serait un discours inutile, et perdre le temps à vous dire ce que vous savez aussi bien que moi, et ce que vous dites vous-mêmes encore plus souvent et plus hautement que moi. Car ne sont-ce pas les plus mondains que nous voyons les plus éloquents à déclamer contre le monde, et à ne pas seulement parler de tant de périls où il expose leur innocence, et par conséquent leur salut, mais à les exagérer : faussement persuadés que plus le monde est dangereux, plus ils sont excusables de donner malheureusement dans ses piéges, et de s'y laisser surprendre. De là ce langage si ordinaire, qu'il faudrait être de la nature des anges pour se maintenir dans le monde, pour se sauver de sa contagion. Qu'il faudrait être sans yeux pour ne rien voir, et sans oreilles pour ne rien entendre. Qu'il faudrait n'avoir ni un cœur sensible aux passions humaines, ni un corps susceptible des impressions de la chair. Que tout est danger, ou que tout porte avec soi son danger. Et le moyen, en effet, dit-on, de résister aux charmes de tant d'objets qui nous frappent sans cesse la vue; d'avoir sans cesse devant nous tant d'exemples qui nous entraînent, et de n'en pas suivre l'attrait; de vivre sans cesse parmi des gens qui n'ont dans l'esprit que telles et telles maximes, qui ne débitent dans les entretiens que telles et telles maximes, qui, dans la pratique, n'agissent que selon telles et telles maximes, et de ne pas penser comme eux, de ne pas parler comme eux, de ne pas agir comme eux? J'en conviens, mon cher auditeur,

cela n'est pas naturellement possible. Mais vous en demeurez là, et je vais plus loin. Car ce danger supposé, et reconnu par vous-même, je me sers de votre propre témoignage pour vous convaincre : de quoi? je l'ai dit, et je le répète : que vous devez donc vous éloigner du feu, pour n'être pas atteint de la flamme ; c'est-à-dire, que vous devez donc vous éloigner du monde, et, par une fuite sage et chrétienne, vous mettre à couvert de ses traits empoisonnés.

Ainsi Dieu lui-même le concluait-il, lorsqu'il défendait si expressément à son peuple de se mêler parmi les nations étrangères, et de ne faire jamais aucune alliance avec ces idolâtres, parce que c'étaient des infidèles, et que les Israélites n'étaient déjà que trop portés d'eux-mêmes à la superstition. Le Dieu d'Israël prévoyait que tant que ce peuple aveugle et grossier serait en société de vie avec les étrangers, il ne manquerait pas de prendre leurs sentiments, et d'embrasser le même culte. Et voilà pourquoi il leur était si formellement ordonné, et sous de si grièves peines, de s'en tenir séparés. Ainsi le même Seigneur se comporta-t-il à l'égard de Loth, quand il le voulut garantir de l'incendie de Sodome. Il lui envoya un ange, pour le faire sortir de cette ville criminelle, et pour le conduire sur la montagne. Prenez garde, s'il vous plait : Dieu pouvait au milieu même des nations les plus infidèles, conserver la foi dans le cœur des Juifs, et les affermir dans la vraie religion. Dieu pouvait, dans l'embrasement de Sodome, rendre Loth inaccessible aux atteintes du feu, et en amortir toute l'activité par rapport à lui. Dieu, dis-je, pouvait l'un et l'autre. Mais pour l'un, il eût fallu un miracle dans l'ordre de la grâce; et pour l'autre, un miracle dans l'ordre de la nature. Je veux dire, que pour préserver le peuple de Dieu des superstitions de l'idolâtrie parmi des idolâtres, il eût fallu un secours de la grâce tout extraordinaire, qui eût été un miracle, ou une espèce de miracle dans l'ordre surnaturel; et que pour détourner les flammes de Loth, ou pour empêcher qu'il n'en fût consumé, quoique de toutes parts il s'en trouvât investi, il eût pareillement et incontestablement fallu un autre miracle, et un des plus grands miracles, dans l'ordre naturel. Or, Dieu ne fait point ainsi des miracles sans nécessité; et comme il y avait une voie plus commune, qui était l'éloignement et la fuite, pour mettre Loth et les Juifs à couvert du danger et des malheurs dont ils étaient menacés, c'est pour cela que Dieu voulait qu'ils eussent recours à ce moyen plus conforme aux lois de sa providence.

Mais reprenons ; et pour en revenir à nous-mêmes, la conséquence qu'il y a donc à tirer de la corruption du monde, et de la connaissance que nous avons des dangers inévitables où nous engage le commerce du monde, c'est celle que j'ai marquée : de renoncer au monde, d'abandonner le monde, de ne le laisser point approcher de nous, et de ne nous point approcher de lui, afin qu'il ne puisse nous communiquer son poison. Voilà le préservatif nécessaire dont nous devons user. Je dis nécessaire*: car, tandis que nous avons ce moyen, et que nous le négligeons, de compter que Dieu y supplée par un

autre hors des voies ordinaires de sa sagesse, de nous promettre qu'il nous favorisera d'une protection particulière et toute-puissante, c'est faire fond sur un miracle; et c'est se rendre indigne d'un miracle, que de l'attendre, lorsque, sans ce miracle, nous avons une ressource plus commune, et qu'il ne tient qu'à nous d'éprouver. Dieu veut bien vous aider dans le divorce que vous avez à faire avec le monde; il veut bien pour cela vous prévenir, vous seconder, vous fortifier; mais du reste, après avoir là-dessus satisfait à tout ce que lui dictent sa providence et sa miséricorde, il vous confie, pour ainsi parler, vous-même à vous-même, il vous charge de votre propre salut, il vous dit comme l'ange dit à Loth, lorsqu'il l'eut mené jusqu'au pied de la montagne qui lui devait servir d'asile : *Salva animam tuam* (Genes. 19); Sauvez-vous maintenant, et retirez-vous. Vous voyez le péril, voici par où vous pourrez échapper; prenez cette route qui vous est ouverte : il n'y en a point d'autre pour vous.

Dieu vous le dit, chrétiens, et moi-même je vous l'annonce de sa part; mais parce que, tout contagieux qu'est le monde, vous l'aimez, et que souvent même ce qui en fait la plus mortelle contagion, c'est ce qui vous flatte et ce qui vous plait davantage, au lieu de le fuir, comme vous reconnaissez qu'il le faudrait, vous vous prévalez, pour y demeurer, de certains engagements qui vous y retiennent, à ce que vous prétendez, malgré vous. Vous dites assez qu'il serait à souhaiter pour vous de vivre hors du monde, que vous enviez le sort des solitaires et des religieux; mais vous ne manquez pas en même temps d'ajouter que vous n'êtes pas maîtres de vous, et que vous êtes attachés par des liens qu'il n'est guère en votre pouvoir de rompre. Or, c'est ce prétexte que j'ai maintenant à combattre; et pour le détruire, je ne veux que quelques réflexions, où je vous prie d'entrer avec moi : elles me paraissent convaincantes.

Car, de quelque nature que puissent être les engagements qui vous arrêtent, il y a, et c'est la première réflexion, il y a un engagement supérieur qui doit l'emporter sur tous les autres. Quel est-il? je l'ai déjà dit : l'intérêt de votre âme, et votre salut éternel. Dès que ce salut éternel, que cet intérêt de votre âme est en compromis avec toute autre chose, ce qui était engagement pour vous cesse de l'être, ou, de tous les engagements humains, il n'y en a aucun qui ne doive être sacrifié. Par conséquent, dire, comme vous le dites : Je ne puis faire mon salut dans le monde, j'y suis trop exposé, et, du tempérament dont je me connais, avec les dispositions que je sens dans mon cœur, il ne m'est presque pas possible de me maintenir dans un état d'innocence : parler de la sorte, c'est dire en même temps, quoique tacitement : Je suis donc obligé de quitter le monde, et il n'y a point de liaison si étroite avec le monde que je ne doive rompre : pourquoi? parce que de garder mon innocence, de mettre en sûreté mon âme, de pourvoir à mon salut, c'est ma première affaire, et que ce qu'il y a de premier en tout, doit avoir sur tout le reste la préférence. Ainsi, parce qu'entre les biens naturels la vie est le premier bien, dès

qu'elle est en péril, à quelles extrémités, pour la sauver, n'en vient on pas? à quoi ne renonce-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas? Que le négociant le plus intéressé, après avoir cherché au delà des mers des trésors qui lui ont coûté mille fatigues, se trouve dans son retour assailli de la tempête, il fera jeter toutes ses richesses, et les abandonnera à la merci des flots, pour décharger le vaisseau qui le porte, et pour éviter par là le naufrage. Que le mondain le plus sensuel ne puisse autrement se garantir d'une mort prochaine, que par la plus rigoureuse opération, ou par le régime le plus ennuyeux et le plus gênant, non-seulement il s'y condamnera lui-même, mais il se tiendra encore heureux de pouvoir ainsi prolonger ses jours. A combien plus forte raison un chrétien doit-il donc, pour une vie mille fois plus précieuse, qui est la vie de l'âme, pratiquer cette grande maxime du Fils de Dieu : Si votre œil vous scandalise, arrachez-le : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum* (Matth. 2); si votre bras est pour vous un sujet de chute, coupez-le : *Si manus tua scandalizat te, abscide eam* (*Ibid.*). Mais un bras, un œil, sont bien chers, parce qu'ils sont bien nécessaires. Il n'importe : dès qu'un autre, bien plus nécessaire encore, et souverainement nécessaire, demande que vous vous passiez de ce bras et de cet œil, vous ne devez pas hésiter un moment. Car, comme je vous l'ai déjà fait observer, ce souverain bien est la fin dernière; et quand il est question de la fin dernière, on ne délibère point, ou l'on ne doit point délibérer.

Pourquoi, écrivait saint Jérôme, voulez-vous rester dans un lieu où tous les jours vous êtes dans la nécessité de vaincre ou de périr? *Quid necesse habes in eâ versari pomo, ubi quotidiè necesse sit aut vincere, aut perire?* Ainsi parlait ce Père; et moi, si j'ose enchérir sur sa pensée, je vous dis : Pourquoi voulez-vous rester dans un lieu où vous ne vaincrez pas, et où il est presque infaillible que vous périrez? Mais je suis résolu d'y vaincre : vous le croyez; et je soutiens, moi, que ce n'est là qu'une fausse résolution, ou du moins, que ce ne sera qu'une résolution inefficace. Fausse résolution qui vous trompe; car si, de bonne foi, vous vouliez vaincre le monde, et si, après avoir compris de quelle importance il vous est de ne vous y pas laisser corrompre, vous vous étiez bien déterminé à vous défendre contre ses attaques, vous ne balanceriez pas tant à le fuir, puisque vous ne pouvez ignorer que la fuite est au moins le plus sûr et le plus fort rempart que vous ayez à lui opposer. Résolution inefficace, qui se démentira dans l'occasion : le passé suffit pour vous l'apprendre. En combien de rencontres l'occasion a-t-elle fait évanouir toutes les résolutions que vous aviez formées? Le monde sera toujours aussi engageant pour vous qu'il l'a été, vous serez toujours aussi faible pour lui résister, et Dieu ne vous donnera pas plus de secours dans le péril où vous vous serez vous-même précipité. C'est de quoi vous êtes dans le fond assez instruit, quoique vous tâchiez de vous persuader du contraire; et si vous vouliez sans déguisement traiter avec vous-même, et bien rentrer en vous-même, vous verriez

que cette résolution imaginaire de combattre et de vaincre, n'est qu'un prétexte et une illusion. Car en voici le mystère : vous aimez le monde, et parce que vous y êtes attaché et que vous l'aimez, vous ne pouvez vous résoudre à le quitter : cependant, avec un reste de religion et de crainte de Dieu que vous n'avez pas perdu, vous découvrez toute la malignité du monde, et votre conscience, malgré vous, vous dicte intérieurement que le bon parti serait de s'en éloigner; mais ce parti ne vous plait pas, et vous en prenez un autre. Afin de ne vous pas séparer de ce que vous aimez, vous voulez toujours avoir les mêmes habitudes dans le monde. Mais aussi, pour calmer votre conscience qui voit le péril, et qui s'en alarme, vous comptez sur une résolution chimérique de tenir ferme désormais, en quelque rencontre que ce soit, et de demeurer inébranlable. C'est-à-dire, que vous vous jouez vous-même, et que vous prenez plaisir à vous perdre, sans vouloir le remarquer. De là, vous vous obstinez toujours à vous présenter au combat, lorsqu'on vous dit qu'il faudrait l'éviter, lorsque Dieu vous ordonne de l'éviter, lorsque mille épreuves funestes vous ont fait connaître qu'il est pour vous d'une conséquence infinie de l'éviter.

D'autant plus coupable, et c'est la seconde réflexion, d'autant plus coupable dans cet entêtement opiniâtre qui vous fait toujours revenir au monde, et aux sociétés du monde, que ces engagements dont vous pensez pouvoir vous autoriser, ne sont point communément tels que vous vous les représentez. Car il est vrai, après tout, qu'il y en a d'une telle espèce, qu'on ne peut presque les rompre, et qu'il n'est pas même à propos de les rompre sans une évidente et une extrême nécessité. Aussi n'est-ce pas de ceux-là que je parle, et je sais qu'alors on peut se confier en la providence et la grâce de Dieu, lequel ne manque jamais à une âme qui n'agit que selon sa vocation et par son ordre, et qui du reste n'omet de sa part aucune des précautions qu'elle peut apporter : il ferait plutôt des miracles pour la soutenir. Mais, à bien examiner ce qu'on appelle, dans l'usage le plus ordinaire, engagement du monde, on trouvera que ce ne sont point des engagements nécessaires ; que ce sont des engagements de passion, des engagements d'ambition, des engagements de curiosité, des engagements de sensualité et de mondanité. Car voilà comment je regarde ces visites si assidues que vous rendez surtout à telles personnes et en telles maisons; ces assemblées où vous vous trouvez si régulièrement, où vous employez presque tout votre temps; ces parties de plaisir et de jeu dont vous vous faites une des plus grandes occupations de votre vie; ces conversations inutiles, où vous écoutez, aux dépens du prochain, tous les bruits du monde, où vous apprenez des autres ce que vous devriez ignorer, et où ils apprennent de vous ce qu'ils devraient eux-mêmes ne pas savoir; ces spectacles où vous n'allez, dites-vous, que par compagnie, mais enfin où vous allez, où vous assistez, et dont le poison s'insinue d'autant plus dangereusement dans votre esprit et dans votre cœur, que vous l'apercevez moins. Voilà comment

je regarde ces modes dans les parures, dans les habillements, dans les ornements de la tête, dans les agréments du visage, que la vanité du sexe a introduites et dont elle a fait de si damnables coutumes et de si fausses lois. Voilà comment je regarde tant de liaisons que vous entretenez, tant d'intrigues où vous vous engagez, tant de projets que vous formez. Avouez-le, mon cher auditeur, et ne cherchez point à vous tromper vous-même : ne pourriez-vous pas vous passer de tout cela, modérer tout cela, beaucoup retrancher de tout cela? Mais mon état le demande. Votre état! et quel état? est-ce votre état de chrétien, ou de chrétienne? bien loin de le demander, il le condamne, il le défend. Est-ce votre état de mondain, ou de mondaine? mais qu'est-il nécessaire que dans votre état vous soyez un mondain, ou une mondaine? qu'est-il nécessaire que dans cet état vous vous conduisiez selon l'esprit du monde, et non selon l'esprit de Dieu? Or, l'esprit de Dieu ne connaît point pour de véritables engagements toutes ces manières et tous ces usages du monde, qui ne sont fondés que sur les principes et sur les sentiments de la nature corrompue.

Vous me direz que le monde sera surpris du divorce que vous ferez avec lui, qu'on en parlera, qu'on en raisonnera, qu'on en raillera. Hé bien! vous laisserez parler le monde; vous le laisserez raisonner tant qu'il lui plaira, et vous aurez, malgré tous les discours du monde, la consolation intérieure de voir que vous suivez le bon chemin, que vous vous mettez hors de danger, et que vous vous sauvez. Sera-ce le monde qui viendra vous tirer de l'abîme éternel, quand vous y serez une fois tombé? Sur mille sujets qui se présentent dans la vie, êtes-vous fort en peine de l'opinion du monde, et en faites-vous la règle de vos entreprises et de vos démarches? Si le monde m'approuve, dites-vous, j'en aurai de la joie; mais s'il ne m'approuve pas, je sais ce qui m'est utile et avantageux, et je ne prétends point me rendre l'esclave du monde, ni abandonner de solides intérêts, pour m'asservir à ses vaines idées. Ah! mon cher auditeur, n'aurez-vous donc des mesures à garder avec le monde, ou ne croirez-vous en avoir que sur ce qui concerne votre âme et votre éternité? Mais je dis plus, et je suis persuadé que le monde lui-même vous rendra tôt ou tard la justice qui vous sera due, et qu'il s'édifiera de votre absence et de votre fuite, quand il vous la verra soutenir chrétiennement et sagement.

Quoi qu'il en soit, j'en viens toujours à ma proposition; et c'est par où je finis : fuyons le monde, sortons de cette Babylone : *Egredimini de Babylone* (Isaï. 48); retirons-nous, autant qu'il est possible, de cette terre maudite, où règne le trouble et la confusion : *Fugite de medio Babylonis* (Jerem. 51). Nous y sommes chacun intéressés, puisqu'il y va de notre âme pour chacun de nous. Ne la livrons pas à un ennemi si dangereux. Il ne cherche qu'à la perdre; tirons-la, et s'il le faut, arrachons-la par violence de ses mains. Quelque effort qu'il y ait à faire, quelque victoire et quelque sacrifice qu'il en coûte, nous serons bien payés de nos peines, si nous pouvons nous assurer un si

riche trésor : *Et salvet unusquisque animam suam* (*Ibid.*). Vous, surtout, femmes mondaines (car il est certain, et nous le voyons, que ce sont communément les personnes du sexe qui s'entêtent davantage du monde, et qui y demeurent attachées avec plus d'obstination), vous, dis-je, femmes du siècle, ayez devant Dieu et devant le monde même, le mérite d'avoir quitté le monde, avant qu'il vous ait quittées. L'accès favorable que vous y avez, l'encens que vous y recevez, l'empire que vous semblez y exercer : tout cela n'a qu'un temps, et qu'un temps bien court. Ce temps est suivi d'un autre où le monde s'éloigne; où il n'a plus que de l'indifférence pour ce qu'il idolâtrait, et même que du mépris, lorsqu'il voit que, malgré toute son indifférence, on s'opiniâtre à le rechercher. Faites par devoir ce qu'il faudra bientôt faire par nécessité. Et vous au moins que le cours des années a en effet réduites dans cette nécessité qui vous est si dure, n'en ayez pas la peine sans en recueillir le fruit. D'involontaire qu'elle est par elle-même, changez-la, par une sainte résolution, dans un moyen salutaire de retourner à Dieu, et de vous remettre dans la voie du salut. Tout contribuera à seconder ce dessein, tout le favorisera. Dieu par sa grâce vous y aidera, et le monde y ajoutera son suffrage. Car, si vous avez à craindre les railleries du monde, ce n'est plus désormais quand vous vivrez séparées de lui, mais au contraire quand vous voudrez toujours entretenir les mêmes liaisons avec lui. Autrefois il eût demandé pourquoi l'on ne vous voyait point ici ni là; mais peut-être commence-t-il maintenant à demander pourquoi l'on vous y trouve, et ce qui vous y attire. Heureuses que votre Dieu soit encore disposé à vous recevoir, quoique vous n'ayez que les restes, et, si j'ose le dire, que le rebut du monde à lui offrir!

Ce n'est pas toutefois, chrétiens, pour ne rien exagérer, qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente, et avec qui vous pouvez converser. Dieu s'est réservé partout des serviteurs, et, au milieu des eaux qui inondèrent la terre, il y avait une arche qui renfermait une famille sainte et une assemblée de justes. Ainsi, jusque dans le siècle, il y a un monde fidèle, un monde réglé, un monde, si je puis m'exprimer de la sorte, qui n'est point monde. Dès que vous vous en tiendrez là, et que, du reste, vous garderez toute la modération nécessaire, c'est-à-dire, que vous ne passerez point les bornes d'une bienséance raisonnable, d'une amitié honnête, et, si vous voulez, d'une réjouissance modeste et chrétienne, j'y consentirai. Encore vous dirai-je alors que vous devez veiller sur vous-mêmes, et que vous devez vous défier de vous-mêmes; que vous devez bien mesurer les temps que vous y donnez; que vous devez bien examiner les impressions que vous en rapportez; et que, pour ne vous y pas tromper, vous ne devez jamais oublier l'importante pratique que je vous ai d'abord proposée, d'avoir vos heures de recueillement et d'une solitude entière, où vous vous demandiez compte à vous-mêmes de vous-mêmes, et où vous vous prépariez à le rendre à Dieu, et à recevoir de lui la récompense éternelle, que je vous souhaite, etc.

POUR LE XV^me^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la Crainte de la Mort.

Cum appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ, et hæc vidua erat ; et turba civitatis multa cum illâ. Quam cùm vidisset Dominus, misericordiâ motus super eam, dixit illi : Noli flere.

Lorsque Jésus-Christ était près de la ville, on portait en terre un mort, fils unique d'une femme veuve, et cette femme était accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus l'ayant vue, il en fut touché, et lui dit : Ne pleurez point. (S. Luc, ch. 7)

Entre bien des sujets qui touchèrent le Sauveur des hommes à la vue de ce funèbre appareil qu'il aperçoit devant ses yeux, savez-vous, chrétiens, à quoi son cœur est plus sensible, et ce qui lui paraît plus digne de sa compassion ? Ce sont les imperfections et les faiblesses qu'il remarque dans cette mère qui pleure la perte de son fils, que la mort vient de lui ravir. Il a pitié de son attachement excessif à la personne de ce fils unique ; il a pitié du peu de soumission qu'elle témoignait aux ordres de la Providence ; il a pitié de son infidélité, qui lui fait envisager la mort avec des sentiments tout naturels et tout humains ; il a pitié non-seulement d'elle, mais de nous tous, qui ne vivons pas dans cette disposition parfaite où doit être une âme fidèle au regard de la mort, et qui, par une lâche timidité, nous en faisons un objet d'horreur, lorsque nous en pourrions faire la matière de nos plus grandes vertus et le couronnement de notre vie. Voilà ce que Jésus-Christ déplore : *Misericordiâ motus super eam.* Or, c'est à cette compassion du Fils de Dieu que je m'arrête aujourd'hui. J'entreprends de la justifier, et de vous montrer que rien en effet n'est plus déplorable que la préparation d'esprit et de cœur où se trouvent la plupart des chrétiens à l'égard de la mort. Nous sommes faibles en tout, et notre misère en tout se découvre ; mais on peut dire qu'elle est extrême sur ce point. La seule image de la mort nous contriste et nous effraie. Nous n'y pensons presque jamais sans douleur, nous n'en pouvons entendre parler sans peine. Au moindre danger qui nous menace, aux premières attaques d'une maladie qui peut nous conduire à ce terme, nous nous alarmons, nous nous troublons, nous nous désolons ; et moi je veux, mes frères, vous rassurer contre ces alarmes, je veux vous prémunir contre ces troubles et ces désolations : comment ? en vous faisant concevoir de la mort des idées plus conformes au christianisme que vous professez ; en vous la représentant sous une figure beaucoup moins odieuse que vous ne l'avez jusqu'à présent considérée ; en combattant, ou du moins en réglant cette crainte sans bornes et sans mesure, qui vous porte quelquefois à de si pitoyables extrémités. Vierge sainte, c'est vous que Dieu a éta-

blie notre protectrice au moment de la mort, et c'est en cette qualité que l'Eglise tous les jours vous salue. Obtenez-nous dès maintenant, par votre puissante médiation, les mêmes secours que nous attendons à cette dernière heure; et recevez l'hommage que nous vous présentons, en vous disant : *Ave, Maria.*

Pour vous proposer d'abord mon dessein, je distingue trois sortes de personnes qui craignent la mort. Les premiers la craignent par un esprit d'infidélité, et ce sont les libertins et les athées; les seconds la craignent par une trop grande passion pour les biens de la vie présente, et ce sont les mondains, ou ambitieux, ou intéressés, ou voluptueux; les troisièmes la craignent par un sentiment de la nature, et ce sont généralement tous les hommes, sans en excepter même les sages, ni les chrétiens. Trois principes tout différents : l'infidélité, l'attachement au monde, le sentiment de la nature; mais principes qui tous agissant sur les âmes faibles, y produisent les mêmes effets, et y font naître, quoiqu'en diverses manières et par divers motifs, les mêmes frayeurs de la mort. Ceux qui la craignent par infidélité ou par une trop grande passion pour les biens de la vie, sont les plus criminels; ceux qui la craignent par une aversion naturelle, sont les plus excusables. Mais les uns et les autres sont toujours à plaindre dans leur condition, et ont de quoi exciter la compassion de Jésus-Christ et la nôtre. Les libertins et les athées craignent la mort, parce que, ne reconnaissant point d'autre vie que celle-ci, ils se persuadent que tout mourra pour eux du moment qu'ils mourront eux-mêmes, et c'est une infidélité qu'il faut détester. Les mondains craignent la mort, parce qu'ils aiment le monde, et qu'ils savent que la mort les en séparera, et c'est une passion pour le monde dont il faut se détacher. Tous les hommes en général craignent la mort, parce que la nature, d'elle-même, répugne à cette violente division de l'âme et du corps, et c'est un sentiment humain que la religion doit corriger. Or, écoutez trois propositions qui vont partager ce discours. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité : c'est la première partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde : c'est la seconde partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort, parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion : c'est la troisième partie. De là, j'aurai lieu de parler, en concluant, à ceux mêmes qui craignent la mort par une trop vive appréhension des jugements de Dieu, et je leur apprendrai à régler sur cela leur foi. Je n'oublierai rien pour vous instruire sur tous ces points, et il ne tiendra qu'à vous d'en profiter.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien parlant des impies, que l'Ecriture appelle *insensés*, parce que, malgré leur raison même, ils disent dans leur cœur qu'il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* (Psalm. 13); ce grand homme, dis-je, fait une remarque bien judicieuse, et que l'expérience du siècle vérifie parfaitement, savoir, que personne n'est jamais tombé dans cette erreur, de croire qu'il n'y eût point de premier Etre, ni de divinité, sinon ceux à qui il serait expédient qu'il n'y en eût point en effet, et qui trouveraient leur avantage dans le système de cet athéisme : *Nemo Deum non esse credit, nisi cui non esse expedit* (Tertull.). Je dis de même de ceux qui, ne jugeant des choses que par les sens, et prévenus des fausses maximes du libertinage, ou ne croient pas une vie future, ou ne la croient qu'à demi : car je soutiens que personne n'en a jamais douté, que celui qui avait intérêt et à qui il était avantageux d'en douter, c'est-à-dire, que celui dont la vie déréglée et corrompue lui devait faire souhaiter qu'il n'y en eût jamais d'autre que celle-ci, et que toutes nos espérances se terminassent à la mort. Mais après tout, chrétiens, ce genre d'infidélité, quelque endurcissement de cœur ou quelque force d'esprit prétendue qui l'accompagne, ne délivre point les hommes de la crainte de mourir, puisqu'au contraire ils craignent de mourir, parce qu'ils ne reconnaissent point d'autre vie que la vie présente, et qu'ils le craignent d'autant plus que leur infidélité, en leur faisant rejeter la créance de l'autre vie, n'exclut point de leur esprit cette cruelle incertitude qui leur reste, s'il y a une autre vie ou s'il n'y en a pas.

Or, dans l'un et l'autre état, je prétends qu'ils sont dignes de compassion, mais d'une compassion, dit saint Jérôme, mêlée d'indignation, n'y ayant rien de plus déplorable que la crainte de la mort fondée sur une pareille incrédulité. Supposons-les tels qu'il nous plaira; du moment qu'ils n'ont plus la foi d'une autre vie, il est impossible qu'ils ne regardent la mort avec horreur : pourquoi ? parce qu'ils ne trouvent plus rien qui leur puisse servir de ressource, et qu'ils ne l'envisagent plus comme un passage au royaume de Dieu et à la bienheureuse immortalité; mais comme une destruction entière d'eux-mêmes, comme un anéantissement total, soit de l'âme, soit du corps, et par conséquent comme la privation de tous les biens, et le souverain de tous les maux.

Et c'est ce que l'Ecriture nous fait entendre au chapitre troisième du livre de la Sagesse, où elle parle de la mort des justes et des amis de Dieu; car voici en quels termes elle s'exprime : Les justes ont semblé mourir aux yeux des impies : *Visi sunt oculis insipientium mori* (Sap. 3). Prenez garde, s'il vous plait, à cette expression : *Visi sunt*, ils ont semblé, car ils ne sont pas en effet morts de la manière que se le figurent les libertins et les infidèles. Et quelle est

sur cela l'idée des infidèles et des libertins? c'est qu'ils se persuadent, ajoute le Saint-Esprit, que la mort, qui n'est qu'une sortie hors de ce monde, et qu'un voyage qui conduit les justes à leur éternelle félicité, est le comble de la désolation et la ruine de tout l'homme : *Et æstimata est afflictio exitus illorum, et quod à nobis est iter, exterminium* (Sap. 3). Voyez-vous, chrétiens, le caractère de l'incrédule ? il conçoit la mort, qui est, pour ainsi dire, le retour de nous-mêmes à cette sainte patrie que nous cherchons, comme un retour dans notre néant : *Et quod à nobis iter, exterminium.* D'où il s'ensuit qu'il l'envisage comme l'objet le plus effrayant et comme le dernier malheur. Or, encore une fois, il est évident qu'il n'y a point de condition plus misérable que celle-là, et les libertins eux-mêmes sont obligés d'en convenir.

Car, quelle douleur, ou plutôt quel supplice pour un homme de se pouvoir dire continuellement : Bientôt je cesserai d'être tout à fait, ou je commencerai pour jamais à être malheureux, et il m'est incertain si ce sera l'un ou l'autre; dans peu de temps je ne serai plus rien de ce que je suis, ou je serai ce que je voudrais éternellement, mais inutilement, n'être pas; toute ma destinée sur la terre est réduite à un petit nombre de jours qui s'écoulent malgré moi, et après lesquels, ou il n'y aura plus rien pour moi, ou il n'y aura qu'un mal infini et inévitable? Peut-on rien imaginer de plus affligeant? Or, il n'y a que l'homme, je dis que l'homme impie et sans religion, qui se trouve dans cette misère. Les anges (excellente remarque de saint Ambroise, et qui mérite votre attention), les anges, qui ont un entendement pour se connaître, savent qu'ils sont naturellement incorruptibles, et ainsi ils n'ont point de vue ni d'inquiétude de la mort. Les bêtes sont sujettes à la mort; mais elles ne se connaissent pas elles-mêmes, et, ne faisant nulle réflexion, elles n'ont nulle appréhension de mourir. Les justes, qui, selon le corps, doivent mourir comme les bêtes, et qui se connaissent comme les anges, se soutiennent dans l'attente d'une vie immortelle. Mais le libertin n'a aucun de ces avantages : il doit mourir, et il ne l'ignore pas; il a une âme immortelle, et il ne le croit pas; la connaissance qu'il a de sa mort l'afflige, et l'ignorance de son immortalité lui ôte le remède qui pourrait le consoler dans son affliction ; il n'a une raison que pour se troubler ou pour se désespérer, et il ne se connaît soi-même que pour se rendre malheureux. Car voilà l'état où l'aveuglement de l'impiété conduit enfin les hommes; et cela par un juste châtiment de Dieu, afin que leur libertinage même leur tienne lieu de tourment, et qu'ils n'en retirent point d'autre fruit que de vivre dans une confusion de pensées qui leur représentent déjà et qui leur avancent les plus douloureuses peines de l'enfer.

Mais, dites-vous, l'impie dont l'iniquité est consommée et qui, selon la parole de Salomon, est descendu dans le fond de l'abîme, ne doit plus craindre la mort, puisqu'il ne croit plus rien après la mort. Et moi je réponds : Peut-être jouirait-il de cette paix, quoique

fausse et criminelle, s'il pouvait trouver un point fixe dans son erreur, et si la même impiété qui le fait douter de tout, pouvait le rendre sûr de quelque chose; encore même, dit saint Augustin, ne laisserait-il pas de craindre alors la mort pour l'intérêt de la vie qu'il aime, et dont il se verrait toujours à la veille d'être privé, sans rien apercevoir dans le futur, ni du côté de Dieu, ni du côté de la créature, qui le dédommageât de cette perte. Mais le malheur de sa condition va bien encore plus avant : car, ne pouvant même s'assurer de ce néant chimérique et imaginaire qu'il se promet après la mort, et n'en ayant tout au plus qu'une faible opinion, combattue de mille doutes et de mille préjugés contraires; vivant dans le hasard du oui ou du non, et, malgré son infidélité, courant tout le risque d'une éternité affreuse, il faut nécessairement qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas. Concevez bien cette pensée, qui est du chancelier Gerson, il faut, dis-je, qu'il ne craigne même ce qu'il ne croit pas, et cette crainte, dans un sens, est encore plus terrible pour lui que celle qui lui viendrait de la certitude des jugements de Dieu.

Mais son libertinage, répliquerez-vous, peut le rendre insensible à tout cela. Je veux, chrétiens, que son libertinage puisse aller jusqu'à ce point d'insensibilité, c'est-à-dire, jusqu'à l'état des bêtes, dont il envie peut être le sort, et auxquelles il ambitionne d'être semblable : *Homo cùm in honore esset, non intellexit. Comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis* (Psalm. 48). Mais il faudrait examiner si ce serait là un avantage pour lui, et si le parti de l'insensibilité, dans un danger d'une telle conséquence, le rendrait moins digne de compassion que les alarmes d'une juste crainte qu'il aurait à soutenir. Je dis dans un danger que lui-même il reconnaît tout au moins être danger, et auquel il avoue que son insensibilité ne remédie pas. Mais, quoi qu'il en soit, il est toujours vrai que, tandis qu'il aura quelque sentiment, bien qu'il ne croie pas les suites de la mort, il les craindra : or, je prétends que ce sentiment ne s'éteindra jamais en lui, non plus que sa raison, et que, dans les plus grands emportements, ou, pour mieux dire, dans la plus grande corruption de son esprit, il portera toujours au dedans de soi un ver, une pensée fâcheuse et importune, qui lui représentera intérieurement : Mais si tu te trompes, mais si cette mort sensible et passagère qui détruit le corps est suivie d'une autre mort qui fasse la réprobation de l'âme; mais si ce qu'en ont cru tous les saints et tous les sages du christianisme se trouvait véritable; mais si la passion à laquelle tu t'en rapportes t'aveuglait et te séduisait, où en serais-tu? pensée qui le troublera pendant la vie, mais qui fera encore sur lui des impressions bien plus vives aux approches de la mort. Car c'est alors que l'impiété la plus fière et la plus résolue commence à s'ébranler et à se démentir : c'est alors que nous voyons ces braves, ces intrépides, ces hommes qui ne tenaient nul compte, ni de la mort, ni de l'enfer, et qui, dans la vigueur d'une santé parfaite, s'estimaient assez forts pour ne pas s'inquiéter de Dieu et de ses jugements;

c'est alors que nous les voyons marquer des faiblesses pitoyables, être saisis de frayeur, tomber dans le désespoir, détester le passé, s'alarmer du présent, avoir horreur de l'avenir, mais une horreur, dit saint Chrysostome, pareille à celle des démons et des réprouvés, qui ne sert qu'à augmenter leur peine, et qui fait même une partie de leur damnation.

Ah ! mes frères, écrivait saint Paul aux Thessaloniciens, souvenez-vous d'une importante maxime, et qu'elle demeure éternellement gravée dans vos cœurs. Car nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant l'état de ceux qui meurent, ou plutôt qui dorment du sommeil de la mort, afin que vous ne vous en attristiez pas comme tous ceux qui n'ont point la même espérance que nous : *Nolumus vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini, sicut et cæteri qui spem non habent* (I. Thess. 4). C'est à vous, mes chers auditeurs, que j'adresse aujourd'hui ces belles paroles. Observez, s'il vous plait, le sens de l'Apôtre : il ne nous défend pas de craindre la mort, ni d'être touchés de la mort de nos amis et de nos proches; mais il nous défend de nous affliger et de craindre, comme ceux qui, vivant sans religion, vivent sans espérance des biens éternels : *Sicut et cæteri qui spem non habent*: pourquoi? parce que, cette crainte et cette tristesse procédant alors d'un principe d'infidélité, ce n'est pas un moindre crime devant Dieu que l'infidélité même. En effet, il m'est permis de craindre la mort, mais il ne m'est pas permis de la craindre par toutes sortes de motifs, et je suis prévaricateur si je la crains d'une manière qui soit opposée à la pureté de ma foi. Cependant, chrétiens, c'est un des désordres qui règnent parmi nous : on voit des hommes dans le christianisme qui craignent la mort, non pas en fidèles, mais en païens; des chrétiens de profession, mais qui, n'en ayant que le nom et que l'apparence, raisonnent sur l'autre vie comme des épicuriens : car vous diriez qu'il y a encore parmi nous des partisans de cette secte, et Dieu veuille que la réflexion que je fais ne convienne à personne de ceux qui m'écoutent.

Vous me demandez le moyen de se préserver d'une si damnable et si malheureuse disposition d'esprit et de cœur. Le voici, tiré d'un des plus illustres exemples que nous fournisse l'Ecriture : c'est de faire, dans la vue de la mort, ce que faisait le patriarche Job au milieu de ses souffrances, lorsque accablé de calamités il se voyait languir et mourir; c'est de renouveler comme lui cette confession de foi qui soutenait sa patience et sa persévérance, quand il disait : *Scio quòd Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terrâ surrecturus sum, et in carne meâ videbo Deum salvatorem meum. Reposita est hæc spes in sinu meo* (Job. 19). Je sais que j'ai un Rédempteur vivant dans le ciel, et que je ressusciterai du sein de la terre; je sais que je verrai dans ma propre chair et de mes yeux ce Dieu mon Sauveur; je sais que la mort n'est pour moi qu'un changement d'état, qu'un passage pour mon âme, qu'un sommeil pour mon corps;

qu'elle ne me va dépouiller que pour me revêtir, et qu'en m'ôtant une vie fragile et périssable, elle doit me mettre en possession d'une vie qui ne finira jamais. Oui, je le sais, et cette espérance, que Dieu me laisse comme un précieux dépôt, est ce qui me console dans mes misères, ce qui me fortifie dans mes défaillances, ce qui m'attache à mes devoirs, ce qui me rend invincible dans mes tentations, ce qui m'empêche de succomber à la violence des persécutions. Sans cette espérance, toute ma force m'abandonnerait en mille rencontres, et je céderais aux révoltes de la nature; mais cette espérance est mon support, et voilà pourquoi je la conserve dans mon cœur : *Reposita est hæc spes in sinu meo.*

Ah! Seigneur, s'écriait David (autre sentiment bien capable d'affermir en nous la grâce de la foi), il est vrai, Seigneur, vous nous avez humiliés dans ce séjour d'affliction et de larmes, en nous rendant sujets à la mort; mais la mort à laquelle vous nous avez condamnés n'est point une véritable mort, ce n'est qu'une ombre de la mort, dont vous nous avez couverts pour nous faire porter les marques de votre justice, et pour nous faire sentir en même temps les effets de votre miséricorde : *Humiliasti nos in loco afflictionis, et cooperuit nos umbra mortis* (Psalm. 43). Non, dit saint Ambroise, expliquant ce passage du psaume, la mort du corps n'est qu'une ombre et une représentation de la mort : *Mors carnis, umbra mortis;* et c'est la pensée dont se doivent armer et munir, non-seulement les pécheurs qui, par l'excès de leurs crimes, auraient en quelque sorte perdu le don de la foi, mais les justes mêmes et les amis de Dieu, dont la foi, par une conduite particulière de la Providence, ne laisse pas souvent d'être ébranlée sur le sujet de la mort. Car, combien d'âmes saintes et prédestinées ont souffert là-dessus les mêmes attaques que les impies les plus déclarés? A combien de rudes épreuves Dieu n'a-t-il pas pris plaisir, pour faire triompher sa grâce, d'exposer leur religion? et combien de fois un chrétien, au milieu même de ses ferveurs, n'a-t-il pas pu dire, aussi bien que David : *Mei autem penè moti sunt pedes, penè effusi sunt gressus mei* (Psalm. 72)? A la vue de cet affreux chaos de l'éternité que j'attends, j'ai presque détourné mes pas de la voie où je marchais, et mes pieds ont été sur le point de glisser : car la foi, qui devait être mon unique appui, est devenue comme chancelante dans mon cœur. Combien dis-je, ne trouverait-on pas d'âmes élues qui tiennent ce langage? Il est donc nécessaire qu'elles se mettent en garde contre cet esprit d'infidélité qui serait pour elles une pierre de scandale et un écueil où elles iraient échouer. Mais avançons, et voyons maintenant l'état du mondain qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde : autre espèce de crainte dont nous avons à nous préserver; c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le Saint-Esprit l'a dit, chrétiens, et nous n'en sommes que trop convaincus par l'expérience sensible que nous avons de notre misère et de celle des autres, que rien n'est plus fâcheux ni plus amer que le souvenir de la mort pour un homme du monde, qui fait consister son repos et son bonheur dans la jouissance des biens temporels : *O mors, quàm amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis* (Eccli. 41)! Prenez garde, mes frères, nous fait ingénieusement remarquer saint Augustin, aux deux termes dont se sert l'Ecriture. Elle ne dit pas que la pensée de la mort est triste et affligeante à celui qui possède les biens temporels, mais à celui qui a établi sa paix et sa félicité dans la possession des biens temporels : *Homini pacem habenti.* De plus, pour exprimer ces sortes de biens, elle ne les appelle pas simplement biens, mais elle leur donne le nom de substance, et veut par là signifier la fausse idée que nous en avons : *In substantiis suis.* Car, les justes qui ont l'Esprit de Dieu ne considèrent ces biens que comme de faibles accidents, dont ils peuvent aisément se passer; qu'ils ont aujourd'hui et qu'ils n'auront pas demain; dont la perte pourra leur causer quelque légère altération, mais sans préjudice de cette consistance ferme et immobile que la grâce leur donne : au lieu que les mondains, attachés à ces biens terrestres, en font leur principal et leur capital, rapportant tout à ces biens, ne se mesurant que par ces biens, ne s'appuyant et ne faisant fond que sur ces biens, comme si eux-mêmes ils étaient faits pour ces biens, et que ces biens ne fussent pas plutôt faits pour eux : *Homini pacem habenti in substantiis suis.* Or, c'est aux hommes de ce caractère, non point absolument aux grands ni aux riches, que le souvenir de la mort fait horreur; c'est pour eux qu'il est plein d'amertume : *Quàm amara est memoria tua!* Car, comme dit saint Chrysostome, raisonnant sur les mêmes paroles de l'Ecriture, on a vu des grands dans le christianisme, et des riches, par un effet de la grâce toute-puissante de Dieu, méditer la mort avec plaisir, en entendre parler avec joie, en recevoir la nouvelle sans trouble : pourquoi? parce que tout riches, tout grands qu'ils étaient, leurs désirs ne se portaient ni aux grandeurs humaines, ni aux richesses. Ils les possédaient sans attache, et ils les perdaient sans regret. Mais on n'a jamais vu de grands ni de riches, attachés à ce qu'ils étaient et à ce qu'ils possédaient; ni jamais, si vous voulez, on a vu de petits et de pauvres attachés à ce qu'ils n'étaient pas et à ce qu'ils ne possédaient pas, qui ne fussent effrayés de la mort. En effet, chrétiens, l'étrange et douloureuse pensée pour un homme du siècle qui vit à son aise, qui se voit bien établi dans le monde, qui se trouve revêtu d'une charge, d'une dignité honorable, qui ne manque de rien pour se maintenir dans la splendeur et dans l'éclat, qui, dans l'opulence, dans la réputation, dans le crédit où il est, peut tout et est au-dessus de tout; quelle pensée

pour lui au milieu de tout cela, que cette réflexion : Il faut mourir! Ne parlons point de ces fortunes si hautes ni si complètes qui font les heureux de la terre. Comme elles sont aujourd'hui plus rares, cette moralité ne s'étendrait pas bien loin. Parlons de celles qui sont moins éclatantes et plus ordinaires. Quelle pensée pour un homme, même du commun, qui voit sa famille honnêtement pourvue, qui a des biens suffisamment, qui en jouit et s'en fait honneur, qui n'a ni embarras, ni soins, et dont la santé, les forces et l'âge, répondent à tout le reste, car c'est ainsi que le texte sacré nous le dépeint dans les paroles suivantes : *Viro quieto, et cujus viæ directæ sunt in omnibus, et adhuc valenti accipere cibum* (Eccles. 41); quel souvenir, dis-je, pour ce mondain, que cette sombre et désolante considération : Il faut mourir!

Or, c'est en cela qu'il me paraît digne de compassion : non point seulement de ce qu'étant attaché d'esprit et de cœur aux biens de cette vie, il appréhende la mort; mais de ce qu'envisageant la mort, il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui passent si vîte, et de ce que la nécessité de mourir ne l'en détache pas. Voilà sur quoi je déplore son aveuglement. En effet, si la vie présente devait toujours durer, je ne m'étonnerais pas qu'il y eût des ambitieux et des avares sujets aux passions déréglées qui les dominent. Quelque vaines et frivoles que soient ces passions, je comprends qu'elles deviendraient alors sérieuses et prudentes; et que, dégagés du souvenir de la mort, nous pourrions nous faire un point de sagesse de suivre et de contenter nos désirs : pourquoi? parce que nous aurions droit de compter pour réel tout ce que le monde a de spécieux et d'apparent, et que notre raison même commencerait à être d'intelligence avec la cupidité et l'ambition qui nous dominerait. Je dis encore plus : Si nous devions seulement vivre autant que ces premiers patriarches, fondateurs du monde, à qui des siècles entiers, selon le témoignage de l'Ecriture, n'étaient que la fleur de l'âge, et qui, sans vieillesse ni caducité, voyaient une longue et nombreuse suite de générations, peut-être consentirais-je que nous eussions pour les biens temporels quelque empressement et quelque ardeur. L'éloignement du terme semblerait en quelque manière nous justifier, quoiqu'alors même nous devrions toujours modérer nos inquiétudes et réprimer notre convoitise par la vue de la mort, qui, quelque éloignée qu'elle fût, étant néanmoins certaine et assurée, nous les ravirait enfin; et c'est la belle observation de saint Jérôme que je vous prie de faire après lui. Il dit que c'est pour cela que Moïse, dans la Genèse, faisant la supputation des années que chacun de ces premiers hommes avait vécu, ajoutait toujours cette conclusion générale : *Et mortuus est;* et il mourut. Noé vécut neuf cents ans, et il mourut; Seth tant d'années, et il mourut : ainsi des autres. Pourquoi cette addition : Et il mourut? Ne l'entendait-on pas assez, et n'était-ce pas assez de marquer l'espace de temps que leur vie avait duré? Ah! répond saint Jérôme, c'est pour nous apprendre que quand nous aurions à vivre des mil-

liers de siècles, nous aurions toujours tort de nous passionner pour les biens présents, puisqu'il serait encore vrai de dire de nous : Et il mourra. Or, cela seul devrait corriger l'excès de nos affections et rompre tous nos attachements. J'en conviens, mes chers auditeurs, et à Dieu ne plaise que je veuille contredire le sentiment de ce saint docteur. Mais après tout, il faut avouer que dans cette supposition d'une vie de plusieurs siècles, nos attachements auraient quelque prétexte et quelque apparence d'excuse. Mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, et nous attachant à cette vie courte et passagère, comme nous nous y attachons, et à ses biens, en vérité, mes frères, sommes-nous sages et avons-nous de quoi nous justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais je dis même devant nous et à notre propre tribunal ? N'y a-t-il pas en ceci de l'enchantement, et pour parler avec le Saint-Esprit, de l'ensorcellement : *Fascinatio nugacitatis* (Sap. 4)? Ah ! insensé que vous êtes, dès cette nuit même on va vous redemander votre âme : vous mourrez; et pour qui sera tout ce que vous avez amassé? Ainsi est-il dit dans l'Evangile à ce riche, qui prétendait goûter tranquillement et longtemps le fruit de ses peines : *Stulte, hâc nocte animam tuam repetent à te; quæ autem parasti cujus erunt* (Luc. 12)? Voyez-vous, reprend saint Bernard, la qualité que donne l'Esprit de Dieu à celui qui met son cœur dans les biens de la terre? Il ne lui reproche pas expressément sa faiblesse, sa témérité, son peu de religion et de foi, mais sa folie : *Stulte;* parce que cette parole comprend tous les autres reproches, et enchérit même au-dessus. Devoir mourir et s'entêter des biens de la vie jusqu'à en faire l'unique objet de ses désirs, c'est perdre le sens.

Vous ne devez donc pas, mon cher auditeur, être surpris, ni trouver mauvais, si je vous traite aujourd'hui comme cet homme de l'Evangile, et si je vous dis, tout sage d'ailleurs et tout prudent que vous pouvez être selon le monde : *Stulte!* Insensé, pourquoi ce soin extrême de votre corps, qui sera bientôt la pâture des vers? pourquoi ces vastes desseins que la mort dans peu va renverser et faire évanouir? pourquoi tant chercher à vous agrandir et à vous étendre, puisqu'au bout de quelques jours six pieds de terre vous suffiront? Quand la concupiscence s'allumera dans votre âme, disait saint Paul, et que, maîtresse de votre raison, elle vous enivrera des choses visibles, savez-vous, mes frères, comment vous pourrez l'éteindre et en arrêter les emportements ? ce sera par cette pensée : Hé ! nous n'avons point ici de demeure permanente; mais tandis que nous vivons dans ce corps mortel, nous sommes hors de notre patrie, et nous ne devons nous regarder que comme des voyageurs. Or, si l'on voyait un voyageur s'intéresser à tout ce qui se passe sur sa route, prendre feu sur cela, en être agité, affligé, désolé, quelle idée s'en formerait-on ? Voilà néanmoins ce que nous faisons; voilà ce qui nous inspire de si vives craintes de la mort, et ce qui nous rend dans nos craintes et nos frayeurs si dignes de pitié. Car de se laisser surprendre à des biens faux et apparents, et de s'attirer par là, en vue de la mort, des

frayeurs et des peines réelles et effectives, c'est une illusion qui, dans l'ordre de la Providence, peut bien même être regardée comme une punition. Pendant que l'Apôtre était dans cette terre d'exil, il souhaitait sans cesse de se voir au bout de sa carrière, parce qu'il ne tenait à rien, et qu'il avait le cœur libre et dégagé de tous les objets matériels et mortels : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus* (Rom. 7)? Mais si nous ne sommes pas dans la même disposition, ou plutôt, si nous sommes dans une disposition toute contraire, ce qu'ajoute ce docteur des nations, ne nous convient que trop : *Ingemiscimus gravati, eò quòd nolumus expoliari* (II. Cor. 5). Nous gémissons à l'aspect de la mort : les infirmités, les maux qui en sont les avant-coureurs et qui nous avertissent qu'elle approche, nous remplissent l'esprit de sombres images, et nous font pousser de profonds soupirs, parce que nous ne voulons point être dépouillés de ces biens que nous avons, et qu'il faut quitter en mourant.

Quel spectacle, mes chers auditeurs, qu'un riche mondain aux prises avec la mort, et qui, jusqu'à la dernière extrémité, se défend contre elle! La mort le presse de sortir, et il voudrait toujours habiter ces agréables et superbes appartements qui sont l'ouvrage de ses mains, disons mieux, de sa vanité et de son luxe. Il a encore dans le cœur une inclination qui faisait toute la douceur de sa vie, et la mort l'en sépare, ou l'en arrache impitoyablement. Il avait encore des vues pour l'accroissement de sa fortune, il avait des projets qu'il était sur le point d'exécuter, et la mort dans un moment déconcerte tout. De quoi est-il touché? de cette sortie du monde, de cette séparation, de ce renversement, de ce débris subit et si général. Hé! mon cher frère, voilà ce qui m'effraie pour vous : c'est, dis-je, de voir que ce qui excite alors vos regrets, ce sont ces mêmes passions qui ont fait vos crimes et vos désordres durant tout le cours de vos années. Si vous craigniez la mort par mille autres endroits qui peuvent la faire craindre aux pécheurs, je m'en consolerais, et je me mettrais en devoir de vous apprendre à profiter de cette crainte. Si, dans l'appréhension de la mort, vous travailliez à étouffer ces passions et à rompre volontairement ces habitudes qui vous attachent à la vie, je vous en féliciterais et j'en bénirais Dieu. Mais que vous ne soyez sensible qu'à ce qui vous a perdu jusqu'à présent, et qu'à ce qui doit achever de vous perdre, voilà, encore une fois, par où votre état me paraît déplorable et bien terrible.

Que faut-il donc faire, et de tout ceci quelle conclusion? c'est de mourir dès maintenant et de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet. C'est de fermer les yeux à cette figure du monde qui nous éblouit et qui passe, afin de n'avoir plus tant de peine à la laisser passer, et de n'entrer plus sur cela en de si violentes agitations; c'est d'éloigner notre cœur, de le dégager et de le déprendre de tout ce qu'il faudra un jour quitter. Mais, me direz-vous, nous craindrons toujours la mort par un sentiment naturel. Voilà à quoi je vais répondre, en parlant de ceux qui craignent la

mort par un sentiment de la nature, et qui ne font, pour se fortifier contre cette crainte, nul usage de leur religion : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Je le sais, chrétiens, et je n'en puis disconvenir ; c'est un sentiment que la nature a de tout temps imprimé dans le cœur des hommes, sans en excepter même les sages ni les chrétiens, de craindre la mort et de la regarder avec frayeur. Mais je sais aussi que de tout temps les sages ont trouvé moyen de corriger sur ce point la nature par la nature même, et qu'ils se sont rassurés par leur propre raison contre toutes les raisons qui formaient en eux ces craintes involontaires dont ils voulaient se délivrer. Or, ne sommes-nous pas bien dignes de compassion, si nous ne faisons pas, avec les secours de la grâce et les lumières du christianisme, ce que les philosophes ont fait par la seule lumière naturelle; et si nous avons moins de force dans la vraie religion, qu'ils n'en ont témoigné dans l'idolâtrie et la superstition?

Car je suis surpris, et vous devez l'être comme moi, en considérant ce que ces païens ont pensé et ce qu'ils ont pratiqué sur le sujet de la mort; les excellentes idées qu'ils en ont conçues et les généreux efforts de magnanimité et de constance par où il les ont soutenues. Tantôt ils prétendaient que c'était pour nous une crainte ridicule que celle de la mort, étant déjà morts tant de fois, et mourant tous les jours : *Nos mortem ridiculè timemus*, *toties jam mortui et morientes* (Senec). Qu'est-ce à dire, morts tant de fois? c'est qu'autant d'années que nous avons vécu et qui ne reviendront jamais, ce sont autant de portions retranchées de notre vie, et comme autant de morts par où nous avons passé. Et qu'est-ce à dire, mourant tous les jours? c'est que chaque moment qui nous échappe sans retour, est une épreuve continuelle de la mort : *Toties jam mortui et morientes.* Tantôt ils s'étonnaient comment on pouvait craindre si longtemps ce qui devait durer si peu, et comment ce point de la mort, qui est presque imperceptible, pouvait altérer et troubler toute la paix de notre âme : *Quomodò quod tam citò fit*, *timetur diù?* Tantôt ils posaient pour principe que la mort, rendant justice à tout le monde et faisant raison à un chacun des injures qu'il prétend avoir souffertes, on avait tort de se plaindre d'elle : *Quid mortem quereris? mors sola jus æquum generis humani.* En effet, ces inégalités si odieuses de la fortune, ces discernements si aveugles de la faveur, ces rabaissements du mérite et de la vertu, ces élévations des plus vils sujets, enfin, ces iniquités du siècle qui nous irritent et qui excitent notre indignation : tout cela doit cesser à la mort, et c'est uniquement de la mort que nous devons espérer de voir la fin de tout cela. Or, cette espérance est une des plus douces consolations dans les disgrâces de la vie : *Mors sola jus æquum generis humani.* Tantôt ils démontraient que la mort, qui est le terme commun où tendent tous les hommes, servait de remède à

plusieurs, était le souhait de quelques-uns, faisait le bonheur et la félicité des autres; et qu'au reste, elle ne devait jamais être mieux reçue que quand elle venait avant qu'on fût réduit à la nécessité de la désirer : *Mors omnibus finis, multis remedium, quibusdam votum, de nullis meliùs emerita, quàm de his ad quos venit antequàm invocetur.*

Et ils avaient raison : car qui fera bien attention à toutes les misères dont la mort nous dégage, et à toutes les peines qui accompagnent la caducité d'une longue vie, conclura aisément que la brièveté de nos jours est une des grâces dont nous sommes redevables à la Providence. Que dirai-je encore? Tantôt ils concevaient la mort comme un heureux élargissement après une triste captivité, tantôt comme le retour d'un fâcheux exil, tantôt comme l'affranchissement d'une milice laborieuse, tantôt comme une prompte et parfaite guérison : car c'est ainsi qu'ils se la représentaient, et qu'ils nous en ont fait la peinture. Mais tout cela, me répondrez-vous, ce n'étaient que des spéculations et de pompeuses paroles qui n'empêchaient pas ces sages de la gentilité d'avoir la mort en horreur et de la fuir. Vous vous trompez, chrétiens : ce n'étaient ni de vaines paroles, ni de sèches spéculations; c'étaient pour eux des raisons efficaces qui les persuadaient, et qui même les persuadaient souvent jusqu'à l'excès, puisqu'ils en sont bien des fois venus jusqu'à se rendre homicides d'eux-mêmes, et à s'en faire un honneur, un plaisir, une vertu. C'était une erreur du paganisme; mais notre confusion est, que ces païens ayant eu assez de grandeur d'âme et de fermeté pour aimer la mort et pour la rechercher, nous qui sommes chrétiens, nous en ayons trop peu pour ne la pas craindre.

Je dis qu'en cela consiste et paraît notre faiblesse : pourquoi? parce que la religion que nous professons nous fournit des motifs bien plus puissants pour nous adoucir la mort, et pour nous la faire considérer d'un œil tranquille et assuré. Car prenez garde, s'il vous plaît : tout ce qu'en ont dit ces infidèles et tout ce que je viens de tirer de leur morale, n'étaient que des productions de l'esprit humain, que des raisonnements et que des sophismes dont leur orgueil se flattait.

Mais dans le christianisme nous avons les raisons les plus solides, les raisons les plus essentielles, les raisons les plus capables de pénétrer nos esprits et de répandre dans nos cœurs une onction de grâce en faveur de la mort et à l'avantage de la mort. Vous me les demandez; et les voici telles que la foi nous les propose, et que nous devons nous les proposer à nous-mêmes : la vue de Jésus-Christ mourant, l'attente du royaume de Dieu, l'exemple des saints et de tant de justes, les trésors infinis de grâce dont la mort peut être enrichie. A quoi serons-nous sensibles, si rien de tout cela ne fait impression sur nous? Reprenons.

La vue de Jésus-Christ mourant, de ce Dieu qui, immortel de sa nature, ne s'est revêtu de notre chair, selon la théologie de saint Paul, et selon son expression, que pour goûter la mort, et en la goûtant, lui ôter toute son amertume : *Ut gratia Dei, pro omnibus gustaret*

mortem (Hebr. 2). Cependant, chrétien faible et lâche, cette mort vous paraît encore amère. Jésus-Christ l'a goûtée pour vous, et il vous semble dur de la goûter pour lui et après lui. Quelque soin qu'il ait pris d'y répandre une douceur divine, vous la rejetez comme un calice plein de fiel et d'absynthe. L'apôtre a beau se féliciter de ce que la mort a été comme absorbée et dépouillée par le triomphe de cet Homme-Dieu sur elle : *Absorpta est mors in victoriâ* (1. Cor. 15); il a beau la défier, et par une espèce d'insulte qui n'a rien de présomptueux, lui demander : O mort, où est ta victoire? où est ton aiguillon? *Ubi est, mors, victoria tua? ubi est, mors, stimulus tuus* (*Ibid.*)? Tout cela ne nous touche point : la mort est toujours victorieuse de notre faiblesse; elle a toujours à notre égard la même force, toujours le même aiguillon, et l'on dirait que la vertu de la croix et de la mort du Rédempteur, est en quelque sorte anéantie. Le privilége des chrétiens unis à Jésus-Christ, est de mourir et de ne pas sentir le tourment ni l'affliction de la mort : *Et non tanget illos tormentum mortis* (Sap. 3) Mais nous renonçons à ce privilége; et, par une pusillanimité indigne de notre foi, nous sentons non-seulement ce tourment de la mort, mais nous l'anticipons, mais nous l'augmentons.

Ce n'est pas assez : l'attente du royaume de Dieu, de ce royaume du ciel où nous savons que nous ne pouvons entrer qu'après la mort, puisque Dieu lui-même nous l'a déclaré : *Nemo videbit me, et vivet.* N'est-il pas étonnant que, parmi les demandes que nous faisons à Dieu, une des premières et des plus importantes soit que son règne arrive pour nous : *Adveniat regnum tuum* (Matth. 6); et qu'en même temps, par une visible contradiction, nous souhaitions avec tant d'ardeur de retarder le plus qu'il nous est possible l'avénement de ce règne? N'est-il pas étrange, que ce règne de Dieu devant être notre souverain bien, nous en redoutions les approches comme notre souverain mal? Quand le patriarche Jacob, dans une extrême vieillesse, vit Joseph son fils comblé d'honneur et de gloire, et dominant sur toute l'Egypte, l'Ecriture nous apprend qu'il fut transporté d'un mouvement de joie, et qu'il s'écria : Ah! mon fils, c'est désormais que je mourrai content puisque je vous revois : *Jam lætus moriar, quia vidi faciem tuam* (Genes. 46). Hé quoi! mes frères, dit saint Bernard, la mort paraissait douce à ce père, parce qu'il voyait pour un moment le visage de son fils bien-aimé; et nous, à qui la mort doit procurer le bonheur éternel de contempler Dieu même; nous à qui elle doit révéler la gloire de Dieu; nous à qui elle doit découvrir cet objet de béatitude que l'œil n'a point vu, et que le cœur de l'homme n'a jamais compris; nous qui, dans cette espérance, devrions dire : Ah! Seigneur, je mourrai sans peine, et je mourrai même avec joie, puisque c'est par là que je dois jouir de votre divine présence : *Jam lætus moriar, quia visurus sum faciem tuam :* au lieu de parler de la sorte et de le penser, nous sommes consternés à la seule idée de la mort, et nous frémissons au moindre péril qui nous en approche, ou qui l'approche de nous.

Ce n'est pas tout encore : l'exemple des saints et de tant de justes. N'avons-nous pas les mêmes secours pour nous affermir contre la mort, et d'où vient donc que nous tenons à toute heure un langage si différent et même si contraire à celui des serviteurs de Dieu ? Ecoutez David dans l'ancienne loi : *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est* (Psal. 119) ! Hélas ! que mon exil est long, et quand finira-t-il ? *Multùm incola fuit anima mea* ; je languis d'ennui sur la terre, parce que c'est une terre étrangère pour moi. *Quando veniam, et apparebo ante faciem Dei mei !* Heureux moment, où je paraîtrai devant mon Dieu ! Je l'attends, je le désire, je le demande. Ainsi ce prophète et ce saint roi s'en expliquait-il ; et combien d'autres dans la loi nouvelle ont eu les mêmes sentiments, et se sont servis, pour les exprimer, des mêmes paroles ? Mais nous, bien autrement disposés, nous trouvons que notre exil dure trop peu ; nous voudrions demeurer éternellement en ce monde, et en faire notre patrie ; nous gémissons d'être forcés d'en partir ; et ce départ qui nous désole, nous formons, pour le différer, les vœux les plus vifs et les plus ardents.

Enfin les trésors de mérites dont la mort peut être enrichie. Car quelles vertus la mort ne nous donne-t-elle pas occasion de pratiquer ? C'est en vue de la mort que nous faisons à Dieu le sacrifice le plus héroïque, qui est celui de notre vie, et que nous devenons en quelque manière semblables aux martyrs. C'est par une libre acceptation de la mort que nous témoignons à Dieu la soumission la plus généreuse, et que nous lui rendons le devoir de l'obéissance la plus parfaite, puisqu'elle va jusqu'à la destruction de nous-mêmes. C'est au milieu des douleurs de la mort que nous commençons à nous acquitter auprès de la justice de Dieu, recevant l'arrêt de notre mort en esprit de pénitence ; lui offrant notre mort, non-seulement comme une satisfaction générale et commune du péché de nos premiers parents, mais comme une satisfaction particulière et personnelle de nos propres péchés ; consentant, pour la réparation de notre avare cupidité, à être dénués de tout dans le sein de la terre ; pour la réparation de nos vanités et de notre orgueil, à être ensevelis dans les ombres et dans la poussière du tombeau ; pour la réparation de nos sensualités et de nos plaisirs criminels, à devenir la pâture des vers. C'est par une sainte union de notre mort avec la mort de Jésus-Christ, que nous entrons en participation des grâces surabondantes que ce Dieu Sauveur a renfermées dans sa croix comme dans une source inépuisable : et qui peut dire de quelles richesses spirituelles un mourant se sent quelquefois comblé ? ou, sans attendre l'heure de sa mort, qui peut dire de quelles impressions secrètes un chrétien est pénétré, de quels mouvements intérieurs il est animé, lorsque, anticipant son dernier jour, il se met à certains jours et en esprit au lit de la mort, et qu'il se présente à Dieu comme une victime qui lui est destinée, et qui lui doit être immolée ? Or, ce qui nous est si salutaire, si méritoire auprès de Dieu, quand nous en savons bien user, par quel renversement devient-il le sujet de notre aversion ? Il n'y a qu'une chose qui semble

pouvoir, par la religion même et par les vues de la foi, justifier cette crainte excessive de la mort, savoir, la crainte des jugements de Dieu : mais là-dessus je vais vous satisfaire, et j'en fais la courte conclusion de ce discours.

Je dois donc en convenir, chrétiens auditeurs, puisque la mort est suivie d'une éternité bienheureuse ou malheureuse; puisque c'est la mort qui décide pour jamais notre destinée dans cette éternité; puisqu'au moment de la mort nous devons être présentés devant le souverain Juge, pour lui rendre un compte exact de toute notre vie, et pour en recevoir par un dernier arrêt, ou la récompense, ou le châtiment : toutes ces pensées, qui sont comme les points fondamentaux de notre foi, vivement retracées dans nos esprits, et bien méditées, ont de quoi nous faire trembler, et nous saisir d'une juste frayeur. Mais après tout, ma proposition ne laisse pas de subsister; et je prétends toujours que si cette crainte de la mort prédomine en nous; que si c'est une crainte toute pure, sans mélange de consolation et qui n'ait pas ce tempérament de grâce que lui doit donner l'espérance chrétienne, même dans la personne des pécheurs, quelque sainte qu'elle paraisse, nous sommes encore dignes de compassion. Pourquoi cela? parce qu'étant chrétiens, la foi nous fait trouver dans la mort même de quoi nous tenir lieu de ressource, si j'ose m'exprimer ainsi, contre ces jugements de Dieu si formidables. Or, ce qu'il y a de pitoyable en nous, c'est que tout cela se trouvant dans la mort, nous ne l'y trouvions néanmoins jamais, et que nous n'écoutions la foi qu'à demi, sur un sujet où nous pouvons la faire servir de correctif à elle-même, en opposant aux vérités effrayantes qu'elle nous enseigne, d'autres vérités consolantes qu'elle y ajoute. Expliquons-nous.

C'est une belle réflexion de saint Augustin, lorsqu'il nous dit que nous devons avoir par proportion les mêmes sentiments et les mêmes affections pour la mort que nous avons pour Dieu. Dieu, remarque ce saint docteur, est tout ensemble et aimable et terrible. Il est aimable, parce que c'est un Dieu de miséricorde et de bonté; et il est terrible, parce que c'est un Dieu de justice, et, selon l'expression de l'Ecriture, le Dieu des vengeances. Comme terrible, il veut être craint; et comme aimable, il veut être aimé. De même, reprend ce Père, la mort a deux visages tout différents. Elle est redoutable d'une part, et désirable de l'autre. Redoutable, parce qu'elle peut être pour nous le commencement d'un malheur éternel; mais désirable, parce que, selon les vues de Dieu, elle nous doit mettre en possession de l'immortalité et de la gloire. Il faut donc que nous la craignions, et que nous l'aimions tout à la fois, c'est-à-dire, que nous la craignions d'une crainte mêlée d'amour, et que nous l'aimions d'un amour accompagné de crainte. Il y a plus, ajoute saint Augustin. Car comme Dieu, qui est aimable et terrible, veut, absolument parlant, être plus aimé des hommes que redouté, aussi devons-nous plus aimer la mort que la craindre; et comme Dieu ne se tiendrait pas honoré de nous, autant

qu'il le veut être, si nous le craignions plus que nous l'aimons, ainsi peut-on dire que nous ne sommes pas dans une disposition parfaitement chrétienne, si nous craignons plus la mort que nous ne l'espérons, parce que notre crainte et notre amour par rapport à elle, doivent suivre la mesure de notre amour et de notre crainte à l'égard de Dieu. Il faut donc craindre la mort par esprit de foi; mais il faut encore plus l'espérer, et la désirer en esprit de foi. Tel est le raisonnement de saint Augustin.

Ce n'est pas que les saints n'aient craint la mort, ou plutôt les suites de la mort. Car le même saint Paul, qui témoignait tant d'empressement de voir la prison de son corps détruite, reconnaissait néanmoins que c'était une chose terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* (Hebr. 10). Et le même David, qui demandait si instamment de voir Dieu, ne laissait pas de chercher un asile où il pût se mettre à couvert de sa colère : *Quò à facie tuâ fugiam* (Ps. 138)? Cependant, quelque partagés qu'ils parussent entre ces divers mouvements d'amour et de crainte, le désir l'emportait, et ils ne pouvaient se défendre de souhaiter la mort, en considérant que c'était la voie pour aller à Dieu. De là vient que saint Jérôme, qui fut peut-être de tous les saints le plus touché des jugements de Dieu, fut néanmoins un de ceux qui soupirèrent davantage après la fin de cette vie mortelle. C'est une chose admirable de voir comment il la demandait, et en quels termes il l'appelait. Nous le lisons encore dans une épître d'Eusèbe au pape Damase, que nous conservons comme un des plus beaux monuments de l'antiquité : *Veni amica mea, soror mea, sponsa mea* (Hieron.). Venez, disait ce grand saint, parlant à la mort, venez, vous que je chéris comme ma bien-aimée, comme ma sœur, comme mon épouse. *Indica mihi quem diligit anima mea* (*Ibid.*). Conduisez-moi à l'unique trésor de mon âme; car il n'y a que vous qui puissiez me rendre ce bon office et me montrer le lieu où il repose : *Ostende mihi ubi cubat Christus meus* (*Ibid.*). Vous êtes toute environnée de ténèbres, poursuivait ce même Père; mais ces ténèbres me découvriront la lumière éternelle, et c'est ce qui vous donne pour moi tant de charmes : *Nigra es, sed formosa* (*Ibid.*). Vous êtes terrible aux rois de la terre et à ces mondains qui bornent toutes leurs espérances à cette vie : *Terribilis apud reges terræ;* mais vous me devenez d'autant plus agréable, que j'ai moins de prétentions en ce monde et pour ce monde. Ainsi s'expliquait saint Jérôme, ainsi craignait-il la mort, et pour peu que nous ayons de foi, ainsi devons-nous la craindre, ou plutôt ainsi devons-nous la désirer.

Mais vous me dites que vous craignez la mort, parce que vous êtes pécheur; que vous la craignez, parce que vous êtes actuellement dans le désordre du péché et dans l'inimitié de Dieu; que vous la craignez, parce qu'étant fragile, vous pouvez perdre à tout moment la grâce; que vous la craignez, parce que vous êtes exposé à des occasions dangereuses et à toute la corruption du monde; que vous la crai-

gnez, parce que, quelque bien que vous puissiez faire, vous êtes toujours incertain de votre état devant Dieu, et que vous ne savez si vous êtes digne de haine ou d'amour : car voilà toutes les dispositions où la crainte de la mort pourrait être, avec plus de prétexte, autorisée par la foi. Et moi je réponds, qu'en toutes ces dispositions, à quiconque veut consulter la foi et agir selon la foi, la vue de la mort doit encore être aimable, et que nous y découvrons toujours des sources fécondes d'espérance et de confiance, pour modérer l'excès de nos craintes. En effet, je suis pécheur, me dis-je d'abord à moi-même, et voilà justement pourquoi la vue de la mort me doit être douce, parce que la vue de la mort est le plus sûr moyen de me préserver du péché et de résister aux tentations du péché. Je dois donc la regarder, non-seulement comme une grâce, mais comme une des grâces les plus efficaces, comme un effet de la bonté toute miséricordieuse de Dieu envers moi, comme un remède puissant et presque infaillible dont il a bien voulu me pourvoir. Ah! Seigneur, que deviendrais-je, si cette vue touchante de la mort, qui me règle et qui me gouverne, venait jamais à m'abandonner? En quels déréglements irais-je me précipiter, et où me porterait ma passion? Je suis dans le désordre du péché, et c'est pour cela même que je dois envisager souvent la mort. Quelle conséquence! elle est très-naturelle. Parce que s'il y a quelque chose qui soit propre à me convertir et à me faire sortir de l'affreux état où je suis tombé, c'est la mort bien envisagée et bien considérée. Car c'est le souvenir de la mort, ou pour mieux dire, la grâce attachée à ce souvenir de la mort, qui a opéré de tout temps dans le christianisme les plus grandes conversions. C'est la mort fortement représentée dans l'esprit, qui a humilié l'orgueil des âmes les plus fières, qui a fait des cœurs les plus inflexibles et les plus durs des cœurs contrits, qui a soumis au joug de la pénitence les pécheurs les plus indociles. Par où un pécheur de ce caractère a-t-il coutume d'être ébranlé? par la vue de la mort; et si je dois jamais revenir de mes égarements et me rapprocher de Dieu, n'est-ce pas par là même? Pourquoi donc ne m'occuperais-je pas volontiers de cette vue de la mort, et pourquoi n'en ferais-je pas ma plus solide consolation? Je suis fragile, et je puis perdre à chaque moment la grâce; mais que s'ensuit-il de là? que je dois donc m'entretenir sans cesse de la vue de la mort, puisque ce sera le soutien de ma fragilité; et que portant ce précieux trésor de la grâce dans un vase de terre, il n'y a que la vue de la mort qui puisse affermir mes pas, et me mettre en quelque sûreté. C'est donc être bien ennemi de moi-même et de mon salut, si je fuis cette vue et si je la crains comme un sujet de tristesse et d'abattement. Je suis exposé à mille dangers, et les scandales du monde qui m'environnent de toutes parts, sont autant d'écueils que je ne saurais éviter. Erreur, si je le crois ainsi. Je les éviterai, ces écueils, par la vue de la mort : cette vue salutaire me sauvera de ce déluge d'iniquité qui inonde aujourd'hui le siècle. Soit donc que j'aie égard à l'intérêt de Dieu, soit que

je sois sensible au mien, la mort me doit être, sous l'un et l'autre rapport, un avantage. Pour l'intérêt de Dieu, parce qu'elle nous fait entrer dans un état où nous ne sommes plus capables de l'offenser; pour le mien, parce que, dans cet état, le monde n'est plus capable de nous corrompre. Et pourquoi Salomon nous apprend-il que le juste a été souvent enlevé du monde dès ses premières années, si ce n'est afin que la malice du siècle perverti ne l'infectât pas de son venin, et qu'il ne fût pas séduit par l'éclat trompeur de la vanité? *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius* (Sap. 4). Mais après tout, nous ne savons si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Vous l'avez voulu de la sorte, ô mon Dieu! pour nous tenir dans une plus grande dépendance de votre grâce; mais du reste, au milieu de cette incertitude, la vue de la mort nous fait trouver tout le repos que nous pouvons avoir en cette vie, puisqu'elle nous fait prendre toutes les mesures nécessaires pour nous maintenir dans l'amour de Dieu. En deux mots, ou nous sommes pécheurs, ou nous sommes justes. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous ramène dans les voies de Dieu; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous confirme dans les voies de Dieu. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous excite à la pénitence; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous assure le don de la persévérance. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous fait devenir justes; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous empêche de devenir pécheurs. Ainsi nous marcherons sûrement et tranquillement. Nous craindrons la mort sans faiblesse, et nous la désirerons sans présomption. Nous trouverons de quoi bénir Dieu jusque dans les effets de sa justice, et nous en ferons un moyen de sanctification en ce monde, pour obtenir en l'autre la félicité éternelle, où nous conduise, etc.

POUR LE XVIME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'Ambition.

Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodò primos accubitus eligerent.

Il adressa ensuite aux conviés une parabole, prenant garde comment ils choisissaient les premières places. (S. Luc, ch. 14.)

C'est ainsi que le Sauveur du monde profitait de toute occasion, et ne négligeait rien de tout ce qui s'offrait à ses yeux, pour en tirer de salutaires enseignements, et pour expliquer sa divine morale. Dans un repas où il avait été convié, et où se trouvait avec lui une nombreuse assemblée de Pharisiens, il est témoin de leur orgueil, et re-

marque leur affectation à s'attribuer tous les honneurs et à se placer eux-mêmes aux premiers rangs. Car ce fut toujours l'esprit de ces faux docteurs de la loi, de vouloir partout se distinguer, partout dominer, et d'être souverainement jaloux d'une vaine supériorité dont ils se flattaient, et dont se repaissait leur ambition. Mais, pour rabattre ces hautes idées et cette enflure de cœur, que fait le Fils de Dieu ? Dans un exemple particulier, il leur trace une leçon générale; et dans la parabole de ce festin de noces où il veut qu'une modestie humble et retenue leur fasse chercher les dernières places, il comprend tous les états, tous les temps, toutes les conjonctures de la vie, où l'humilité doit réprimer nos désirs ambitieux, et nous inspirer une réserve sage et chrétienne : *Cùm invitatus fueris ad nuptias, recumbe in novissimo loco.* Maxime qui ne dut guère être du goût de ces hommes superbes et orgueilleux, que Jésus-Christ se proposait d'instruire; et maxime qui, de nos jours, n'est guère mieux suivie dans le christianisme ni mieux pratiquée. Depuis les grands jusqu'aux petits, et depuis le trône jusqu'à la plus vile condition, il n'y a personne ou presque personne, qui plus ou moins, selon son état, n'ait en vue de s'élever, et qui ne dise comme cet ange qui s'évanouit dans ses pensées : Je monterai : *Ascendam.* Or, qui pourrait exprimer de quels désordres cette damnable passion a été jusqu'à présent le principe, et quels maux elle produit encore tous les jours dans la société humaine ? C'est donc ce qui m'engage à la combattre, et c'est pour la déraciner de vos cœurs et la détruire, que je dois employer toute la force de la parole de Dieu. Vierge sainte, vous qui, par votre humilité, conçûtes dans vos chastes flancs le Verbe même de Dieu, vous m'accorderez votre secours, et j'obtiendrai par votre puissante médiation les grâces qui me sont nécessaires, et que je demande, en vous disant : *Ave, Maria.*

Pour bien connaître la passion que j'attaque, et pour en concevoir la juste horreur qui lui est due, il en faut considérer les caractères, que je réduis à trois : savoir, l'aveuglement, la présomption, l'envie qu'elle excite ou la haine publique qu'elle nous attire. Trois choses que je trouve marquées dans l'évangile de ce jour, et dont je vais faire d'abord le partage de ce discours. Car cet homme qui, dans un festin de noces, sans examiner si quelque autre plus digne et d'un ordre supérieur y a été convié, va se mettre à la première place, nous représente tout à la fois l'aveuglement et la présomption de l'ambitieux : et l'affront qu'il reçoit du maître qui le fait retirer, est une image naturelle de l'indignation avec laquelle nous regardons communément l'ambitieux, et de la jalousie dont nous nous sentons intérieurement piqués contre lui. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, et à parler de l'ambition en général, j'y découvre trois grands désordres, selon trois rapports sous lesquels je l'envisage. Elle est aveugle dans ses recherches, elle est présomptueuse dans ses sentiments, et elle est odieuse dans ses suites. Mais à cela quel remède? point d'autre que cette sainte humilité qui nous est aujourd'hui si fortement recom-

mandée, et qui seule est le correctif des pernicieux effets d'un désir déréglé de paraître et de s'agrandir. Car si l'ambition, par un premier caractère, est aveugle dans ses recherches, c'est l'humilité qui en doit rectifier les vues fausses et trompeuses. Si l'ambition, par un second caractère, est présomptueuse dans ses sentiments, c'est l'humilité qui doit rabaisser cette haute estime de nous-mêmes et de nos prétendues qualités. Enfin, si l'ambition, par un dernier caractère, est odieuse dans ses suites, c'est l'humilité qui les doit prévenir, et c'est elle, à quelque état que nous soyons élevés, qui nous tiendra toujours unis de cœur avec le prochain. Voilà en trois mots tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a point de passion qui n'aveugle l'homme, et qui ne lui fasse voir les choses dans un faux jour, où elles lui paraissent tout ce qu'elles ne sont pas, et ne lui paraissent rien de ce qu'elles sont. Mais on peut dire, chrétiens, et il est vrai, que ce caractère convient particulièrement à l'ambition. Comme la science du bien et du mal fut le premier fruit que l'homme rechercha, et qu'il osa se promettre, quand il se laissa emporter à la vanité de ses désirs; aussi l'ignorance et l'erreur est la première peine qu'il éprouva, et à quoi Dieu le condamna, pour punir son orgueil et pour le confondre. Il voulut, en s'élevant au-dessus de lui-même, connaître les choses comme Dieu : *Eritis sicut Dii, scientes bonum et malum* (Genes. 3), et Dieu l'humilia en lui ôtant même les connaissances salutaires qu'il avait comme homme. Livré à son ambition, il devint dans sa prétendue sagesse moins sage qu'un enfant, dépourvu de sens et de conduite; et il sembla que toutes les lumières de sa raison s'étaient éclipsées, dès qu'il conçut le dessein de monter à un degré plus haut que celui où Dieu l'avait placé. Voilà, mes chers auditeurs, le point de morale que notre religion nous propose comme un point de foi, et qui est si incontestable, que les philosophes païens l'ont reconnu. Quelque ambitieux qu'aient été ces sages du monde, ils ont confessé qu'en cela même ils étaient aveugles; et jamais ils n'ont paru ni plus judicieux, ni plus éloquents, que quand ils se sont appliqués, ainsi que nous le voyons dans leurs ouvrages, à développer les ténèbres sensibles que l'ambition a coutume de répandre dans un esprit. C'était le sujet ordinaire où ils triomphaient.

En effet, à considérer la chose en elle-même, et sans examiner ce qu'en a pensé la philosophie humaine, quel aveuglement pour un homme qui, dans son origine, est la bassesse même, de vouloir à toute force se faire grand; ou dans le désespoir de l'être, de le vouloir au moins paraître et d'en affecter les dehors et la figure? Quel aveuglement, de désirer toujours ce qu'il n'a pas et de ne se contenter jamais de ce qu'il a; de faire consister sa félicité à être ce qu'il n'est pas encore, et souvent ce qu'il ne sera jamais, et de vivre dans

un perpétuel dégoût pour ce qu'il est; de chercher toute sa vie ce qu'il ne trouve point et ce qu'il est incapable de trouver, savoir, le repos et la paix du cœur, puisqu'autant qu'il est essentiel à un ambitieux d'aspirer à être content, autant est-il certain que jamais il n'y parviendra; de prendre plaisir à se charger de soins, de peines, de fatigues, et à s'en charger jusqu'à s'accabler, s'il pouvait, et à se faire une gloire de cet accablement : ce qui est la grande folie où aboutit l'ambition, et le terme où elle vise ! Ce n'est pas assez. Quel aveuglement, et même quelle espèce d'enchantement, de s'engager en tant de misères, pour un fantôme d'honneur qui n'a rien de solide, qui ne donne point le mérite, ni communément ne le suppose point, qui plutôt contribue à le faire perdre, qui ne subsiste que dans l'idée de quelques hommes trompés, qui devient le jouet du caprice et de l'inconstance, et qui tout au plus ne peut s'étendre qu'à une vie courte pour disparaître bientôt à la mort, et pour s'évanouir comme une fumée ?

C'est ainsi qu'en a parlé Salomon, le plus éclairé de tous les rois, et c'est ainsi qu'il l'avait connu par son expérience propre. Voilà ce qu'il nous a si bien représenté, et ce qu'il a compris en deux paroles, lorsque déplorant ses erreurs passées : J'ai voulu, dit-il, me satisfaire et je n'y ai rien épargné. J'ai bâti de superbes palais, j'ai entassé trésors sur trésors, j'ai fait éclater la puissance et la magnificence de mon règne, j'ai tout employé à relever ma grandeur; mais sous de si belles apparences, je n'ai trouvé qu'affliction d'esprit et que vanité : *Et ecce universa vanitas et afflictio spiritûs* (Eccles. 1). Prenez garde, chrétiens : affliction d'esprit et vanité, c'est à quoi se réduisent toutes les recherches de l'ambition, et ce qui en fait le double aveuglement. Car, pour reprendre plus en détail ce que je vous ai seulement marqué d'abord en général, et pour vous en donner une intelligence plus parfaite, je dis que l'ambition est doublement aveugle dans ses recherches, et voici comment. En premier lieu, parce qu'elle s'y propose un prétendu bonheur, et qu'elle n'y trouve que des chagrins, des croix, tout ce que nous appelons affliction d'esprit : *Afflictio spiritûs*. En second lieu, parce qu'elle s'y propose une véritable grandeur, et qu'elle n'y trouve qu'une grandeur vaine, et souvent même que sa honte et son humiliation : *Universa vanitas*. Or, n'est-ce pas le dernier aveuglement, d'agir par des principes si chimériques, et d'être conduit par des idées si contraires à la vérité ? Ecoutez-moi, et détrompez-vous.

C'était pour saint Bernard un sujet d'étonnement dont il avait peine à revenir, lorsque repassant d'une part en lui-même, et considérant tout ce que l'ambition attire d'inquiétudes, d'alarmes, de troubles, d'agitations, de douleurs intérieures et de désespoirs, il voyait néanmoins d'ailleurs tant d'ambitieux, et le monde rempli de gens possédés d'une passion si cruelle à ceux mêmes qui l'entretiennent et qui la nourrissent dans leur sein. O ambition ! s'écriait ce Père, par quel charme arrive-t-il qu'étant le supplice d'un cœur où tu as pris nais-

sance, et où tu exerces ton empire, il n'y a personne toutefois à qui tu ne plaises, et qui ne se laisse surprendre à l'attrait flatteur que tu lui présentes? *O ambitio, quomodò, omnes torquens, omnibus places?* N'en cherchons point d'autre cause que l'aveuglement où elle jette l'ambitieux. Elle lui montre pour terme de ses poursuites un état florissant où il n'aura plus rien à désirer, parce que ses vœux seront accomplis; où il goûtera le plaisir le plus doux pour lui, et dont il est le plus sensiblement touché, savoir, de dominer, d'ordonner, d'être l'arbitre des affaires et le dispensateur des grâces; de briller dans un ministère, dans une dignité éclatante, d'y recevoir l'encens du public et ses soumissions, de s'y faire craindre, honorer, respecter. Tout cela, rassemblé dans un point de vue, lui trace l'idée la plus agréable, et peint à son imagination l'objet le plus conforme aux vœux de son cœur. Mais dans le fond ce n'est qu'une peinture, ce n'est qu'une idée, et voici ce qu'il y a de réel. C'est que pour atteindre jusque-là, il y a une route à tenir pleine d'épines et de difficultés : mais de quelles épines et de quelles difficultés? comprenez-le.

C'est que pour parvenir à cet état où l'ambition se figure tant d'agréments, il faut prendre mille mesures toutes également gênantes, et toutes contraires à ses inclinations; qu'il faut se miner de réflexions et d'étude; rouler pensées sur pensées, desseins sur desseins, compter toutes ses paroles, composer toutes ses démarches, avoir une attention perpétuelle et sans relâche, soit sur soi-même, soit sur les autres. C'est que pour contenter une seule passion, qui est de s'élever à cet état, il faut s'exposer à devenir la proie de toutes les passions : car y en a-t-il une en nous que l'ambition ne suscite contre nous; et n'est-ce pas elle qui, selon les différentes conjonctures et les divers sentiments dont elle est émue, tantôt nous aigrit des dépits les plus amers, tantôt nous envenime des plus mortelles inimitiés, tantôt nous enflamme des plus violentes colères, tantôt nous accable des plus profondes tristesses, tantôt nous dessèche des mélancolies les plus noires, tantôt nous dévore des plus cruelles jalousies; qui fait souffrir à une âme comme une espèce d'enfer, et qui la déchire par mille bourreaux intérieurs et domestiques? C'est que pour se pousser à cet état, et pour se faire jour au travers de tous les obstacles qui nous en ferment les avenues, il faut entrer en guerre avec des compétiteurs, qui y prétendent aussi bien que nous, qui nous éclairent dans nos intrigues, qui nous dérangent dans nos projets, qui nous arrêtent dans nos voies; qu'il faut opposer crédit à crédit, patron à patron, et pour cela s'assujettir aux plus ennuyeuses assiduités, essuyer mille rebuts, digérer mille dégoûts, se donner mille mouvements, n'être plus à soi, et vivre dans le tumulte et la confusion. C'est que, dans l'attente de cet état où l'on n'arrive pas tout d'un coup, il faut supporter des retardements capables, non-seulement d'exercer, mais d'épuiser toute la patience; que durant de longues années il faut languir dans l'incertitude du succès, toujours flottant entre l'espérance et la crainte; et souvent, après des délais presque infinis, ayant encore l'affreux

déboire de voir toutes ses prétentions échouer, et ne remportant pour récompense de tant de pas malheureusement perdus, que la rage dans le cœur et la honte devant les hommes. Je dis plus : c'est que cet état, si l'on est enfin assez heureux pour s'y ingérer, bien loin de mettre des bornes à l'ambition et d'en éteindre le feu, ne sert au contraire qu'à la piquer davantage et qu'à l'allumer, que d'un degré on tend bientôt à un autre : tellement qu'il n'y a rien où l'on ne se porte, ni rien où l'on se fixe; rien que l'on ne veuille avoir, ni rien dont on jouisse : que ce n'est qu'une perpétuelle succession de vues, de désirs, d'entreprises, et par une suite nécessaire, qu'un perpétuel tourment. C'est que, pour troubler toute la douceur de cet état, il ne faut souvent que la moindre circonstance et le sujet le plus léger, qu'un esprit ambitieux grossit et dont il se fait un monstre. Car tel est le caractère de l'ambition, de rendre un homme sensible à l'excès, délicat sur tout, et se défiant de tout. Voyez Aman : que lui manquait-il? c'était le favori du prince, c'était de toute la cour d'Assuérus, le plus opulent et le plus puissant : mais Mardochée à la porte du palais ne le salue pas; et par le ressentiment qu'il en conçoit, il devient malheureux au milieu de tout ce qui peut faire la félicité humaine. C'est qu'autant qu'il en coûte pour s'établir dans cet état, autant en doit-il coûter pour s'y maintenir. Combien de piéges à éviter? combien d'artifices, de trahisons, de mauvais coups à prévenir? combien de revers à craindre? Je vais encore plus loin, et j'ajoute, c'est que cet état, au lieu d'être par lui-même un état de repos, est un engagement au travail, est une charge, est un fardeau, et un fardeau très-pesant si l'on en veut remplir les devoirs, qui sont d'autant plus étendus et plus onéreux que l'état est plus honorable; un fardeau auquel on ne peut quelquefois suffire, et sous lequel on succombe : d'où vient tant de plaintes qu'on a à soutenir, tant de murmures, de reproches, de mépris. Voilà, dis-je, en cet état où l'ambitieux croyait trouver un bonheur imaginaire, ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de certain, ce qu'il y a d'inévitable.

Or, c'est ce que son ambition lui cache, ou à quoi elle l'empêche de penser. Du moins s'il y pense, c'est ce que son ambition lui déguise, comme si tout cela n'était rien en comparaison du bien où il aspire : *Que je meure*, disait cette mère ambitieuse (Agrippine), à qui l'on annonçait que son fils posséderait l'empire, mais que, placé sur le trône, il se tournerait contre elle et lui donnerait la mort : *Que je meure, pourvu qu'il règne.* Parce qu'on ne regarde encore les choses que de loin et sans en être venu à l'épreuve, on n'est touché que de ce qu'il y a de spécieux et de brillant dans ce rang d'honneur et dans cette prééminence. Mais la pratique et l'usage ne découvrent que trop évidemment l'erreur : et n'est-ce pas de quoi tant de mondains sont forcés de convenir? Ne sont-ils pas les premiers à déplorer leur folie, lorsqu'ils se sont laissé infatuer d'un fantôme qui les trompait? *Nos insensati* (Sap. 5). Ne sont-ils pas les premiers à se plaindre qu'ils ont marché par des voies bien difficiles, pour arriver à un terme qui

ne les a pas mis dans une situation moins laborieuse ni plus tranquille? *Ambulavimus vias difficiles* (*Ibid.*). Ne les entendons-nous pas regretter le calme et la paix d'une condition médiocre et privée, où l'on a tout ce que l'on souhaite, parce qu'on sait se contenter de ce que l'on a, et que l'on ne souhaite rien davantage? En quelles amertumes les voyons-nous plongés! et si l'on était témoin de tout ce qui se passe dans le secret de leur vie et de tout ce qu'ils ressentent dans le fond de leur cœur, quelle que soit leur fortune, qui la demanderait à ce prix, et qui la voudrait acheter?

Surtout si l'on y ajoute une seconde considération, et que l'on vienne à bien comprendre un autre aveuglement de l'ambitieux. C'est qu'il se propose pour fruit de ses recherches une véritable grandeur, et que toute cette grandeur n'est que vanité : *Universa vanitas.* Comment cela? appliquez-vous toujours. Vanité par elle-même et en elle-même. Car, qu'est-ce que cette grandeur dont on est idolâtre, et en quoi la fait-on consister? Du moins si c'était dans un mérite réel, si c'était dans une vigilance plus éclairée, dans un travail plus constant, dans l'accomplissement de toutes ses obligations, peut-être y aurait-il là quelque chose de solide. Mais on est grand par la prédilection du prince et la faveur où l'on se trouve auprès de lui, par les respects et les honneurs qu'on reçoit du public, par l'autorité qu'on exerce et dont on abuse, par les priviléges et la supériorité du poste qu'on occupe et qu'on ne remplit pas, par l'étendue de ses domaines, par la profusion de ses dépenses, par un faste immodéré et un luxe sans mesure; c'est-à-dire, qu'on est grand par tout ce qui ne vient pas de nous et qui est hors de nous, et qu'on ne l'est ni dans sa personne, ni par sa personne. Vanité dans les moyens qu'on est obligé d'employer à ce faux agrandissement, soit pour y réussir d'abord, soit ensuite pour s'y affermir. Examinons bien sur quels fondements sont appuyées les plus hautes fortunes, et nous verrons qu'elles n'ont point eu d'autres principes, et qu'elles n'ont point encore d'autre soutien que les flatteries les plus basses, que les complaisances les plus serviles, que l'esclavage et la dépendance. Tellement qu'un homme n'est jamais plus petit, que lorsqu'il paraît plus grand, et qu'il a, par exemple, dans une cour, autant de maîtres dont il dépend, qu'il y a de gens de toutes conditions dont il espère d'être secondé, ou dont il craint d'être desservi. Vanité dans la durée de cette grandeur mortelle et passagère. Il a fallu bien des années et presque des siècles pour bâtir ce superbe édifice; mais pour le détruire de fond en comble, que faut-il? un moment, et rien de plus. Moment inévitable, puisque c'est celui de la mort, à quoi toute la grandeur ne peut parer. Moment d'autant plus prochain, qu'il s'est plus écoulé de temps avant qu'on ait pu venir à bout de ses desseins ambitieux. Moment qui bientôt efface, non-seulement tout l'éclat de la grandeur, mais jusqu'à la mémoire du grand, et l'ensevelit dans un éternel oubli. Enfin, vanité par les changements et les tristes révolutions où, dès la vie même, et sans attendre la mort, cette grandeur est sujette.

Combien de grands ont survécu et survivent en quelque sorte à eux-mêmes en survivant à leur grandeur? Combien ont entendu cette parole de notre évangile, si désolante pour une âme ambitieuse : *Da huic locum* (Luc. 14); Donnez la place à cet autre, et retirez-vous. De quel œil alors ont-ils regardé toute la fortune du siècle? et combien de fois devenus sages, mais trop tard et à leurs propres dépens, se sont-ils écriés : *Et ecce universa vanitas?* Il est vrai que ces décadences ne sont pas universelles. Mais elles ont été assez fréquentes et assez surprenantes, pour ne pouvoir être là-dessus en assurance : et qu'est-ce que de vivre dans une pareille incertitude, toujours exposé aux caprices de l'un ou aux intrigues de l'autre, et toujours sur le penchant d'une ruine affreuse?

Or, l'aveuglement de l'ambitieux est encore de ne faire à tout cela nulle attention, ou de n'en tenir nul compte, pourvu qu'il espère fournir la carrière qu'il s'est tracée et aller jusqu'au but qu'il a en vue. En vain le monde lui offre-t-il mille exemples de ce que je dis; en vain lui vient-il à l'esprit mille réflexions sur ce qui se passe devant lui et autour de lui; en vain entend-il parler et raisonner les plus sensés. Il n'écoute que son ambition, qui l'étourdit à force de lui crier sans cesse, mais dans un autre sens que celui de l'évangile : *Ascende superiùs* (*Ibid.*); Fais ton chemin et ne demeure pas. Telle place est-elle vacante par un accident qui devrait l'instruire et le refroidir? c'est ce qui l'aveugle plus que jamais, et ce qui l'anime d'une ardeur toute nouvelle. L'expérience de celui-ci, ni le malheur de celui-là, ne sont point une règle pour lui. Il semble qu'il ait des gages certains de sa destinée, et qu'il doive être privilégié. Du moins il en veut faire l'épreuve, et il n'y a rien qu'il ne soit en disposition de tenter. Laissons-le donc à son gré courir dans la route où il s'engage, et s'y égarer. Pour nous, mes chers auditeurs, suivant les lumières de la raison, et plus encore de la religion, profitons du divin enseignement que nous donne notre adorable Maître : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde* (Matth. 11). Voilà ce que nous devons apprendre de lui, à être humbles, et humbles de cœur. L'humilité rectifiera toutes nos idées. Elle nous fera chercher le repos où il est, je veux dire, dans le mépris de tous les honneurs du siècle et dans une sainte retraite : *Et invenietis requiem animabus vestris* (*Ibid.*). Elle nous établira dans une grandeur solide, en nous élevant, par un renoncement chrétien, au-dessus de toute grandeur périssable. Ainsi elle corrigera l'aveuglement de notre esprit, et nous préservera encore d'un autre désordre de l'ambition, qui est d'être présomptueuse dans ses sentiments. Renouvelez votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je trouve la réflexion de saint Ambroise très-solide et pleine d'un grand sens, quand il dit qu'un homme ambitieux et qui agit par le

mouvement de cette passion dont il est dominé, doit être nécessairement, ou bien injuste, ou bien présomptueux. Bien injuste, s'il recherche des honneurs et des emplois dont il se reconnaît lui-même indigne ; ou bien présomptueux, s'il se les procure dans la persuasion qu'il en est digne. Or, il arrive très-peu, ajoute ce saint docteur, que nous nous rendions sincèrement à nous-mêmes cette justice, d'être persuadés et de convenir avec nous-mêmes de notre propre indignité. D'où il conclut que le grand principe sur lequel roule l'ambition de la plupart des hommes, est communément la présomption ou l'idée secrète qu'ils se forment de leur capacité : et de là, chrétiens, je tire la preuve de la seconde proposition que j'ai avancée. Car remarquez, s'il vous plaît, toutes les conséquences qui s'ensuivent de ce raisonnement, et que je vais développer. L'ambitieux aspire à tout et prétend à tout : donc il se croit capable de tout. Il ne met point de bornes à sa fortune et à ses désirs : il n'en met donc point à l'opinion qu'il a de son mérite et de sa personne. Je m'explique. Qu'est-ce qu'un ambitieux? c'est un homme, répond saint Chrysostome, rempli de lui-même, qui se flatte de pouvoir soutenir tout ce qu'il croit le pouvoir élever; qui, selon les différents états où il est engagé, présume avoir assez de forces pour se charger des soins les plus importants, assez de lumières pour conduire les affaires les plus délicates, assez d'intégrité pour juger des intérêts publics, assez de zèle et de perfection pour gouverner l'Eglise, assez de génie et de politique, pour entrer, s'il y était appelé, dans le conseil des rois; qui ne voit point de fonctions au-dessus de lui, point de récompense qui ne lui soit due, point de faveur qu'il ne méritât; en un mot, qui ne renonce à rien, ni ne s'exclut de rien.

Demandez- lui si dans cette charge dont l'éclat l'éblouit, il pourra s'acquitter de tous les devoirs qui y sont attachés; s'il aura toute la pénétration d'esprit, toute la droiture de cœur, toute l'assiduité nécessaire : c'est-à-dire, s'il sera assez éclairé pour faire le juste discernement du bon droit et de l'innocence, s'il sera assez inflexible pour ne rien accorder au crédit contre l'équité et la justice; s'il sera assez laborieux pour fournir à tous les soins et à toutes les affaires qui se présenteront, s'il aura l'âme assez grande pour s'élever au-dessus du respect humain, au-dessus de la flatterie, au-dessus de la louange et de la censure : faisant ce qu'il verra devoir être blâmé, et ne faisant pas ce qu'il verra devoir être approuvé, quand sa conscience lui dictera d'en user de la sorte; si après s'être défendu des autres, il pourra se défendre de soi-même, n'ayant point d'égard à ses avantages particuliers, ne profanant point sa dignité par des intérêts sordides et mercenaires; n'employant point l'autorité comme un bien dont il est le maître, mais la ménageant comme un dépôt dont il est responsable, et n'envisageant ce qu'il peut que pour satisfaire à ce qu'il doit. Proposez-lui tout cela ; et après lui en avoir fait comprendre la difficulté extrême, interrogez-le pour savoir s'il pourra tout cela, et s'il le voudra : comme il se promet tout de lui-même,

il vous répondra sans hésiter, ainsi que ces deux enfants de Zébédée dont il est parlé dans l'évangile de saint Matthieu : *Possumus* (Matth. 20); Oui, je le puis, et je le ferai. Mais moi, chrétiens, je conclus de là même, qu'il ne le fera pas : pourquoi? parce que la seule présomption est un obstacle à le faire, et encore plus à le bien faire. En effet, nous voyons ces hommes si sûrs de leur devoir hors de l'occasion, être les premiers à se laisser corrompre quand ils sont exposés à la tentation. A qui faut-il se confier, demande saint Augustin? à celui qui se défie de soi-même : car la défiance qu'il a de soi-même est ce qui m'assure de lui. Or, cette défiance est essentiellement opposée à la conduite et aux sentiments d'une âme ambitieuse.

Ajoutez à cela que les sujets du monde les plus incapables, sont ordinairement ceux en qui cet esprit de présomption abonde le plus, et par une suite naturelle, ceux qui deviennent les plus ardents à se pousser et à s'élever . Car à peine entendez-vous jamais un homme sensé et d'un mérite solide se rendre à soi-même ce témoignage avantageux : Je puis ceci, j'ai droit à cela, cet emploi n'excède point mes forces; j'ai les qualités qu'il faut pour remplir cette place. Ce langage ne convient qu'à un esprit léger et frivole. De là vient que la modestie, qui, comme l'a fort bien remarqué le philosophe, devrait être naturellement la vertu des imparfaits, est au contraire celle des parfaits, et que les plus présomptueux selon Dieu et selon le monde, ont toujours été ceux qui devaient moins l'être. Et parce que l'avancement des hommes dans les conditions et dans les rangs d'honneur, dépend, au moins en partie, de ce que chacun y contribue pour soi, et des démarches qu'on fait pour s'insinuer et pour s'établir, de là vient encore, par un funeste renversement, que les premiers postes sont souvent occupés par les plus indignes, par les plus ignorants, par les plus vicieux; pendant que les sages, que les intelligents, que les gens de bien demeurent dans l'obscurité et dans l'oubli. Car il n'est rien de plus hardi que l'ignorance et que le vice, pour prendre avec impunité l'ascendant partout. C'est ce qui faisait autrefois gémir saint Bernard, et ce scandale serait encore maintenant plus universel, s'il n'y avait un certain jugement public et incorruptible, qui s'oppose aux entreprises de ces esprits vains, jusqu'à ce que le jugement de Dieu en punissent les excès, dont il n'est pas possible que sa Providence ne soit offensée.

De plus, n'est-il pas étrange qu'un ambitieux se croie capable des plus grandes choses sans être auparavant éprouvé, et sans avoir fait aucun essai de son esprit, de ses talents, de son naturel? Or il n'est rien de plus commun que ce désordre. Car, où trouver aujourd'hui de ces prétendants aux honneurs du siècle, qui, avant que de faire les recherches où les engage leur ambition, aient soin de rentrer en eux-mêmes pour se connaître, et qui, dans la vue de leur condition future, se forment de bonne heure à ce qu'ils doivent être un jour, ou à ce qu'ils veulent devenir? C'est assez qu'on ait de quoi acheter cette

charge, pour croire qu'on est en état de la posséder et de l'exercer. C'est assez qu'il soit de l'intérêt d'une famille de tenir un tel rang, pour ne pas douter que l'on y soit propre. Cet intérêt de famille, ce bien, tiennent lieu de toutes les qualités imaginables, et suffisent pour autoriser toutes les poursuites. Si les lois prescrivent quelque chose de plus, c'est-à-dire, si elles exigent quelques épreuves pour la connaissance des sujets, on subit ces épreuves par cérémonie; et par la comparaison que l'on fait de soi-même avec tant d'autres qui y ont passé, on s'estime encore trop fort pour en sortir avec honneur. Si ceux à qui il appartient de corriger ces abus, font des ordonnances pour les régler, on regarde ces ordonnances comme des vexations. On peut tout sans s'être jamais disposé à rien : sauf à faire ensuite des expériences aux dépens d'autrui et aux dépens de son emploi même, et à s'instruire des choses par les ignorances et les fautes infinies qu'on y commettra. Saint Paul ne voulait pas qu'un néophyte fût tout d'un coup élevé à certaines distinctions, et jugeait qu'il y avait des degrés par où l'humilité devait conduire les mérites les plus solides et les plus éclatants. Mais ces règles de saint Paul ne sont pas faites pour l'ambitieux. Du plus bas rang, si l'on s'en rapporte à lui, et selon ce qu'il croit valoir, il peut monter au plus haut, et sans passer par aucun milieu il a de quoi parvenir au faîte. L'ordre de la Providence est que les dignités soient partagées, et il y en a même qui sont formellement incompatibles : mais l'ambitieux est au-dessus de cet ordre; et ce qui est incompatible pour les autres, ne l'est pas pour lui. Ce que ne feraient pas plusieurs autres plus habiles que lui, il le fera seul. Il peut tout, et tout à la fois; et parce que, pour tant de fonctions réunies, il faudrait être au même temps en divers lieux, par un miracle dont il est redevable à son ambition, il peut être tout ensemble ici et là; ou, sans sortir d'une place, faire ici ce qui ne se doit faire que là.

Le croiriez-vous, chrétiens, si je ne vous le faisais remarquer, et si à force de le voir, vous n'étiez pas accoutumés à ne vous en étonner plus : le croiriez-vous, que l'ambition des hommes eût dû les porter jusqu'à chercher des honneurs pour lesquels, selon le témoignage du Saint-Esprit même, la première condition requise est d'être irrépréhensible? voilà néanmoins ce qu'a produit l'esprit du monde dans le christianisme et dans l'Eglise de Dieu. Il faut donc, conclut saint Grégoire pape, ou que l'ambitieux se juge en effet irrépréhensible, ou qu'il ne se mette pas en peine de contredire visiblement au Saint-Esprit. Or, tant s'en faut qu'il considère son procédé comme un péché contre le Saint-Esprit, qu'il ne s'en fait pas même un scrupule; marque évidente que c'est donc la présomption qui le fait agir, et que, dans l'opinion qu'il a de lui-même, il ne craint pas de se compter parmi les irrépréhensibles et les parfaits. Car la témérité des ambitieux du siècle va jusque-là, quand elle n'est pas réprimée par la conscience, ni gouvernée par la religion.

Mais enfin, disent-ils, et cela, et tout le reste, nous le pouvons

aussi bien que d'autres. Et je leur réponds avec saint Bernard : Quelle conséquence tirez-vous de là? si mille autres sans mérite et sans les conditions convenables se sont élevés à tel ministère, en êtes-vous plus capables parce qu'ils n'en sont pas plus dignes que vous? Le pouvoir soutenir comme d'autres qui ne l'ont pas pu, n'est-ce pas même la conviction de votre insuffisance? Mais si chacun se jugeait dans cette sévérité, qui remplirait donc les charges et les emplois? Ah! chrétiens, ne nous inquiétons point de ce qui arriverait. Pensons à nous-mêmes, et laissons à Dieu le soin de conduire le monde. Le monde, pour le gouverner, ne manquera jamais de sujets, que Dieu par sa providence y a destinés. Si l'on se jugeait dans cette rigueur, dès-là plusieurs qui ne sont pas dignes des places qu'ils occupent, commenceraient à le devenir. Et si plusieurs qui en sont indignes, se faisaient la justice de s'en éloigner, dès-là le mérite y aurait un libre et facile accès, et quelque rare qu'il soit, on en trouverait toujours assez pour ce qu'il y aurait d'emplois et d'honneurs vacants.

Or, ces principes supposés, quel parti y aurait-il donc à prendre pour un chrétien; je dis pour un chrétien engagé à vivre dans le monde par profession et par état. Quel parti, mes chers auditeurs? point d'autre que celui où la prudence chrétienne, qui est l'unique et véritable sagesse, le réduira toujours, savoir, de présumer peu de soi, ou plutôt de n'en point présumer du tout; de n'être point si persuadé, ni si aisé à persuader des qualités avantageuses de sa personne; de tenir sur cela bien des témoignages pour suspects, et presque toutes les louanges des hommes pour vaines; d'en rabattre toujours beaucoup, et de faire état qu'on s'en attribuera encore trop; de ne point désirer l'honneur, et de ne se le point attirer; d'attendre pour cela la vocation du ciel sans la prévenir; de la suivre avec crainte et tremblement, quand elle est évidente; et pour peu qu'elle soit douteuse, de s'en défier; de n'accepter point les emplois honorables pour lesquels on aurait reçu de Dieu quelques talents, que l'on ne voie de bonne foi qu'on y est contraint; et si l'on est convaincu de son incapacité, de ne céder pas même à cette contrainte. Car c'est ainsi que s'en explique saint Grégoire pape : *Ut virtutibus pollens, invitus ad regimen veniat; virtutibus vacuus, ne coactus quidem accedat.* Et ce grand homme avait droit sans doute de parler de la sorte, après les efforts héroïques que son humilité avait faits pour refuser la première dignité de l'Eglise. Je sais que tout cela est bien opposé aux idées et à la pratique du monde; mais je ne suis pas ici, chrétiens, pour vous instruire selon les idées et la pratique du monde. J'y suis pour vous proposer les idées de l'Evangile, et pour vous convaincre au moins de leur solidité et de leur nécessité. Si le monde se conduisait selon ces maximes évangéliques, l'ambition en serait bannie, et l'humilité y régnerait. Avec cette humilité on deviendrait raisonnable, on se sanctifierait devant Dieu, et souvent même on réussirait mieux auprès des hommes, parce qu'on en aurait l'estime et la confiance. Mais sans cette humilité, outre que l'ambition est aveugle dans ses

recherches, et présomptueuse dans ses desseins, elle est encore odieuse dans ses suites; et c'est ce qui va faire le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Comme il y a deux sortes de grandeurs, les unes que Dieu a établies dans le monde, et les autres qui s'y érigent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, celles-là qui sont les ouvrages de la Providence, et celles-ci qui sont comme les productions de l'ambition humaine, il ne faut pas s'étonner, chrétiens, qu'elles causent des effets si contraires, non-seulement dans ceux qui les possèdent, mais dans ceux mêmes qui n'y ont aucune part, et qui les envisagent avec un œil désintéressé et exempt de passion. Une grandeur légitime et naturelle qui est de l'ordre de Dieu, porte en elle-même un certain caractère qui, outre le respect et la vénération, lui attire encore la bienveillance et le cœur des peuples. C'est par ce principe que nous aimons nos rois. Bien loin que leur élévation ait rien qui nous choque, nous la regardons avec un sentiment de joie, que l'inclination nous inspire aussi bien que le devoir; nous avons du zèle pour le maintenir; nous nous en faisons un intérêt : pourquoi? parce qu'elle vient de Dieu, et qu'elle doit contribuer au bien commun. Au contraire, ces grandeurs irrégulières, qui n'ont d'autre fondement que l'ambition et la cupidité des hommes; ces grandeurs où l'on ne parvient que par artifice, que par ruse, que par intrigue, et dont les politiques du siècle s'applaudissent dans l'Ecriture, en disant : *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia* (Deut. 32); C'est notre crédit, c'est notre industrie et non le Seigneur qui nous a faits ce que nous sommes : ces grandeurs que Dieu n'autorise pas, parce qu'il n'en est pas l'auteur, quelque éclatantes qu'elles soient à nos yeux, ont je ne sais quoi qui nous pique et qui nous révolte, parce qu'elles nous paraissent comme autant d'usurpations et autant d'excès qui vont au renversement de cette équité publique pour laquelle naturellement nous sommes zélés. Or, ce caractère d'injustice qui leur est essentiel, est ce qui nous les rend odieuses. Ainsi, quand Pierre fut élevé à la plus haute dignité dont un homme soit capable, qui est celle de chef de l'Eglise, les Apôtres ne s'en plaignirent point, ni n'en conçurent nulle peine. Mais lorsque Jacques et Jean vinrent demander au Fils de Dieu les premières places de son royaume, tous les assistants en furent scandalisés, et témoignèrent de l'indignation contre ces deux frères : *Et audientes decem indignati sunt de duobus discipulis* (Matth. 20). Pourquoi cette différence? Ah! dit saint Chrysostome, il est bien aisé d'en apporter la raison. La prééminence de Pierre ne les choqua point, parce qu'ils savaient bien que Pierre ne l'avait pas recherchée, et qu'elle venait immédiatement de Jésus-Christ. Mais ils ne purent voir sans murmurer, celle des deux enfants de Zébédée, parce qu'il paraissait évidemment que c'étaient eux-mêmes qui l'affectaient et qui

l'ambitionnaient. Or, il n'y a rien de plus odieux que ces ambitieuses prétentions, et ce seul exemple pourrait suffire pour justifier ma dernière proposition.

Mais il est important, chrétiens, de lui donner quelque étendue, et d'en reconnaître la vérité dans le détail, pour en être encore plus fortement persuadés. Je considère donc l'ambition dans les deux états où elle a coutume de dérégler et de pervertir l'esprit de l'homme : je veux dire dans la poursuite de la grandeur, lorsqu'elle n'y est pas encore parvenue, et dans le terme de la grandeur même, quand elle y est enfin arrivée. Or, dans l'un et l'autre état, je dis qu'elle n'a rien en soi qui n'excite l'envie, qui ne soit un objet d'aversion, et qui, par les autres passions qu'elle fait naître, par les divisions et les partialités qu'elle entretient, par les querelles qu'elle suscite, n'aille à la destruction et à la ruine de la charité. Ne consultez que votre expérience, bien plus capable ici de vous instruire et de vous convaincre, que toutes les raisons. Quelle idée vous formez-vous d'un ambitieux préoccupé du désir de se faire grand? Si je vous disais que c'est un homme ennemi par profession de tous les autres hommes, j'entends de tous ceux avec qui il peut avoir quelque rapport d'intérêt; un homme à qui la prospérité d'autrui est un supplice, qui ne peut voir le mérite en quelque sujet qu'il se rencontre, sans le haïr et sans le combattre; qui n'a ni foi, ni sincérité; toujours prêt dans la concurrence à trahir l'un, à supplanter l'autre, à décrier celui-ci, à perdre celui-là, pour peu qu'il espère d'en profiter; qui, de sa grandeur prétendue et de sa fortune, se fait une divinité à laquelle il n'y a ni amitié, ni reconnaissance, ni considération, ni devoir qu'il ne sacrifie, ne manquant pas de tours et de déguisements spécieux pour le faire même honnêtement selon le monde; en un mot, qui n'aime personne et que personne ne peut aimer : si je vous le figurais de la sorte, ne diriez-vous pas que c'est un monstre dans la société, dont je vous aurais fait la peinture? et cependant, pour peu que vous fassiez de réflexion sur ce qui se passe tous les jours au milieu de vous, n'avouerez-vous pas que ce sont là les véritables traits de l'ambition tandis qu'elle est encore aspirante, et dans la poursuite d'une fin qu'elle se propose?

Ah! mes frères, disait saint Augustin, et remarquez, chrétiens, ce sentiment, quand l'ambition serait aussi modérée, aussi équitable envers le prochain qu'elle est injuste et emportée, la jalousie seule qu'elle produirait encore infailliblement par la simple recherche d'une élévation qu'elle se procurerait elle-même, devrait en détacher votre cœur. Et puisque cette jalousie est une faiblesse dont les âmes les plus fortes, et souvent même les plus vertueuses, ont peine à se défendre, et qui néanmoins ne laisse pas d'altérer la charité chrétienne; si nous avions à cœur cette charité pour laquelle Dieu nous ordonne de renoncer à tout le reste, nous n'aurions garde de lui faire une plaie si dangereuse dans le cœur des autres, en témoignant une ardeur si vive de nous élever. Cela seul nous tiendrait dans les bornes

d'une prudente modestie, et il n'en faudrait pas davantage pour réprimer dans nous la passion de nous agrandir. Mais quand nous y ajoutons cent autres désordres, qui n'en sont, il est vrai, que les accidents, mais les accidents presque inséparables et pires que la substance de la chose; c'est-à-dire, quand, pour soutenir cette passion, ou plutôt pour la satisfaire, nous y joignons la malignité, l'iniquité, l'infidélité; que par une avidité de tout avoir et de l'emporter sur tout le monde, nous ne pouvons souffrir que l'on rende justice à personne; que de nos proches mêmes et de nos amis nous nous faisons des rivaux et ensuite des ennemis secrets; que par des perfidies cachées nous traversons leurs desseins pour faire réussir les nôtres; que nous usurpons, par des violences autorisées du seul crédit, ce qui leur serait dû légitimement; que nous envisageons la disgrâce et la ruine d'autrui comme un avantage pour nous, et que, par de mauvais offices, nous y travaillons en effet; que pour cela nous remuons tous les ressorts d'une malheureuse politique, dissimulant ce qui est, supposant ce qui n'est pas, exagérant le mal, diminuant le bien; et au défaut de tout le reste, ayant recours au mensonge et à la calomnie pour anéantir, s'il est possible, ceux qui, sans même le vouloir, sont des obstacles à notre ambition, parce qu'ils ont un mérite dont ils ne peuvent se défaire, et qui est l'unique sujet qui nous irrite; qu'en même temps que nous en usons ainsi à l'égard des autres pour empêcher qu'ils ne s'élèvent au-dessus de nous, il nous paraît insupportable que les autres aient seulement la moindre pensée de s'opposer aux vues que nous avons de prendre l'ascendant sur eux; que pour peu qu'ils le fassent, nous concevons contre eux des ressentiments mortels et des haines irréconciliables (car tout cela arrive, chrétiens, et il me faudrait des discours entiers pour vous représenter tout ce que fait l'ambition, et tous les stratagèmes dont elle se sert au préjudice de la charité et de l'union fraternelle, pour parvenir à ses fins; voilà ce que l'esprit du monde lui inspire); quand, dis-je, nous y procédons de la sorte, ah! mes chers auditeurs, n'est-ce pas une conséquence nécessaire, qu'en suivant des maximes aussi détestables que celles-là, nous devenions l'objet de l'indignation de Dieu et des hommes?

Mais que serait-ce si maintenant je voulais m'étendre sur l'autre point que je me suis proposé, et si je venais à vous mettre devant les yeux les excès de l'ambition quand une fois elle est parvenue au terme de ses espérances, et qu'elle se trouve en possession de ce qu'elle prétendait? Quel usage alors, ou plutôt quel abus et quelle profanation de la grandeur! vous le voyez : quelle arrogance et quelle fierté de l'ambitieux, qui se prévaut de la fortune pour ne plus garder de ménagements avec personne, pour traiter avec mépris quiconque est au-dessous de lui, pour en attendre des respects et des adorations, pour vouloir que tout plie sous son pouvoir, et seul décider de tout et régler tout, pour affecter des airs d'autorité et d'indépendance? Quelle dureté à faire valoir ses droits, à exiger impérieusement ce qu'il se croit dû, à emporter de hauteur ce qui ne lui appartient pas, à pour-

suivre ses vengeances, à opprimer les petits, à humilier les grands et à leur insulter? Quelle ingratitude envers ceux mêmes qui lui ont rendu les services les plus essentiels, et à qui peut-être il doit tout ce qu'il est, dédaignant de s'abaisser désormais jusqu'à eux, et les oubliant! Une heure de prospérité fera méconnaître à un favori une amitié de trente années. Quel faste et quelle splendeur pour éblouir le public, pour en attirer sur soi les regards, pour répandre sur son origine un éclat qui en relève la bassesse et qui en efface l'obscurité!

Et c'est ici, chrétiens, que je dois encore vous faire observer la différence de ces deux espèces de grandeurs que j'ai déjà distinguées, et dont je vous ai parlé à l'entrée de cette troisième partie; je veux dire de la grandeur naturelle et légitime, qui est établie de Dieu, et de cette grandeur, si j'ose ainsi m'exprimer, artificielle, qui n'a pour appui que l'industrie et l'ambition des hommes. Car la première, qui est celle des princes et de tous ceux qui tirent de leur naissance et de leur sang leur supériorité; cette grandeur, dis-je, est communément civile, affable, douce, indulgente et bienfaisante, parce qu'elle tient de la nature même de celle de Dieu. Comme elle est sûre d'elle-même et qu'elle n'a point à craindre d'être contestée, elle ne cherche point tant à se faire sentir; elle n'est point si jalouse d'une domination qui lui est toute acquise; et bien loin de s'enfler et de grossir ses avantages, elle les oublie en quelque manière, parce qu'elle sait assez qu'on ne les oubliera jamais. Mais l'autre au contraire est une grandeur farouche, une grandeur rebutante et inaccessible, délicate sur ses priviléges, aigre, brusque, méprisante. Ne pouvant se cacher à elle-même la source d'où elle est sortie, et craignant que le monde n'en perde point assez le souvenir, elle tâche à y suppléer par une pompe orgueilleuse, par un empire tyrannique, par une inflexible sévérité sur ses prérogatives, et de là, faut-il être surpris qu'elle soit exposée aux envies, aux murmures, aux inimitiés? On l'honore en apparence, mais dans le fond on la hait; on lui rend certains hommages parce qu'on la redoute, mais ce ne sont que des hommages forcés; on voudrait qu'elle fût anéantie, et au moindre échec qu'elle reçoit, on s'en fait une joie et comme un triomphe. Si l'on ne peut l'attaquer ouvertement, on la déchire en secret; et si l'occasion se présente d'éclater enfin et de l'abattre, y a-t-il extrémités où l'on ne se porte, et quels exemples tragiques en a-t-on vus?

Bienheureux les humbles qui, contents de leur condition, savent s'y contenir et y borner leurs désirs! Ils possèdent tout à la fois et le cœur de Dieu, et le cœur des hommes. Ce n'est pas qu'ils ne puissent monter aux plus hauts rangs : car l'humilité ne demeure pas toujours dans les ténèbres, et Jésus-Christ aujourd'hui nous fait entendre, que souvent dès cette vie même elle sera exaltée : *Qui se humiliat, exaltabitur* (Luc. 14). Mais parce que ce n'est point elle qui cherche à s'avancer et à paraître, parce que de son choix et suivant le conseil du Fils de Dieu, elle ne demande ni ne prend que la dernière place, *Recumbe in novissimo loco* (*Ibid.*); parce que pour la résoudre à en

occuper une autre, il faut l'appeler, il faut la presser, il faut lui faire une espèce de violence : *Amice, ascende superiùs* (*Ibid.*); parce qu'en changeant d'état elle ne change ni de sentiments, ni de conduite; que pour être élevée, elle n'en est ni moins soumise à Dieu, ni moins charitable envers le prochain, ni moins détachée d'elle-même; que les honneurs, bien loin de la flatter, lui sont à charge, et qu'au lieu d'en tirer une fausse gloire, elle les tourne à sa confusion; qu'elle n'emploie jamais plus volontiers le pouvoir dont elle est revêtue, que lorsqu'il s'agit d'obliger, de soulager, de faire du bien : fût-elle au comble de la grandeur, non-seulement on l'y voit sans peine, mais il n'est personne qui ne lui applaudisse, qui ne lui donne son suffrage, qui ne la révère et ne la canonise. Ce serait peu néanmoins pour elle que ces éloges du monde, et que cette voix des peuples en sa faveur, si Dieu n'y ajoutait ses récompenses éternelles : mais comme il résiste aux ambitieux et aux superbes, c'est aux humbles qu'il communique sa grâce sur la terre, et qu'il prépare une couronne immortelle dans le ciel, où nous conduise, etc.

POUR LE XVII^me DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur le Caractère du Chrétien.

Congregatis autem Pharisæis, interrogavit eos Jesus dicens : Quid vobis videtur de Christo ?

Les Pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette question : Que pensez-vous du Christ ? {S. Matth., ch. 22.}

Si la passion n'eût point aveuglé ces faux docteurs de la loi, ils auraient aisément pu répondre à la demande que leur fit le Fils de Dieu, et découvrir dans sa personne tous les traits de ce Christ ou de ce Messie qu'ils attendaient depuis si longtemps, et qu'ils avaient actuellement devant les yeux. Témoins de tant de miracles qu'il opérait, commandant aux flots de la mer, chassant les démons, guérissant les malades, ressuscitant les morts, ne devaient-ils pas, sans hésiter, le reconnaître et lui dire : Le Christ dont vous nous parlez, c'est vous-même. Pour nous, mes chers auditeurs, nous n'en reconnaissons point d'autre; mais du reste, quelque important et quelque nécessaire que vous puisse être la connaissance de cet Homme-Dieu, c'est un sujet, dit saint Chrysostome, que les ministres de l'Evangile ne doivent guère, dans leurs prédications, entreprendre d'approfondir, parce qu'il est impénétrable et infiniment au-dessus de toutes nos pensées et de toutes nos expressions. Cependant, mes frères, il

nous est assez connu pour nous servir de modèle, et même, selon Saint Jérôme et Saint Augustin, il y a entre Jésus-Christ et le chrétien un tel rapport, qu'il faut en quelque manière les confondre ensemble, et qu'on ne peut bien définir l'un que par l'autre. De sorte que si Jésus-Christ n'est pas substantiellement dans le chrétien, il y est par ressemblance; et que si le chrétien n'est pas réellement et dans le fond de son être un autre Jésus-Christ, il l'est au moins par une conformité aussi parfaite qu'il peut l'avoir avec cet excellent et divin exemplaire. Suivant ce principe, sans examiner aujourd'hui ce que c'est que le Christ, examinons ce que c'est que le chrétien, qui en doit être le fidèle imitateur : *Quid vobis videtur?* Cette matière sera beaucoup plus morale, plus utile et plus sensible. Vous y apprendrez ce que vous êtes, ou plutôt ce que vous devez être et ce que vous n'êtes pas. Pour en profiter, implorons le secours du ciel, et adressons-nous à Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

De quelque manière que l'ait entendu saint Jérôme, je trouve la proposition bien judicieuse et bien juste, quand il dit que ce qu'il y a de grand dans la profession du christianisme, n'est pas de paraître chrétien, mais de l'être : *Esse christianum magnum est, non videri.* Et l'une des raisons qu'il en apporte, c'est, dit-il, que le christianisme étant une profession d'humilité, et l'humilité ne cherchant point à se montrer ni à briller, il s'ensuit que la vraie grandeur du chrétien est d'être ce qu'il est, et non point de le paraître, puisqu'une partie de sa perfection consiste souvent à ne le paraître pas. C'est par cette pensée que j'entre dans mon dessein; et pour vous donner l'idée d'un véritable chrétien, je la tire de son principe et de son modèle, qui est Jésus-Christ même. J'entends Jésus-Christ selon deux caractères particuliers qu'il s'est lui-même attribués, lorsque parlant aux Juifs pour se faire connaître à eux, il leur disait : *Ego non sum de hoc mundo* (Joan. 8); Je ne suis point de ce monde; et qu'il ajoutait : *Ego de supernis sum* (*Ibid.*); je suis venu du ciel, et je demeure immuablement attaché à Dieu mon Père. Divins caractères que j'ai à vous représenter dans le chrétien, et qui vous en traceront l'image la plus complète. Qu'est-ce qu'un chrétien? *Quid vobis videtur?* un homme par état séparé du monde, c'est sa première qualité, et un homme par état consacré à Dieu, c'est la seconde. L'une et l'autre pleines de gloire et de vertu en elles-mêmes, quoique de nul éclat aux yeux du monde. Car qu'y a-t-il de moins éclatant dans le monde que d'être séparé du monde, et qu'y a-t-il de plus intérieur et de plus caché que d'être consacré à Dieu? Mais ce mystère caché est ce que j'entreprends de vous développer. Séparation du monde, qui élève le chrétien au-dessus du monde, ce sera la première partie; consécration à Dieu, qui élève le chrétien jusqu'à Dieu même, ce sera la seconde partie : et voilà tout le plan et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire entendre d'abord ma pensée et pour raisonner dans les principes de la théologie, sur le sujet que je me suis proposé, deux choses, selon saint Thomas, sont essentiellement requises pour faire un chrétien : la grâce ou la vocation du côté de Dieu, et une fidèle correspondance à cette vocation ou à cette grâce du côté de l'homme. Or, l'une et l'autre bien considérées, n'ont point de caractère qui leur soit plus propre que celui de la séparation du monde. D'où je conclus, qu'être véritablement séparé du monde, c'est être véritablement chrétien. Voilà tout le fond de cette première partie.

Qu'est-ce que la grâce, je dis la première de toutes les grâces, qui est la vocation au christianisme ? Les théologiens et les Pères se sont efforcés de nous en donner de hautes idées; mais je n'en trouve point de plus exacte ni de plus solide que celle de saint Augustin, quand il dit en un mot, que c'est une grâce de séparation : *Qui autem congruenter sunt vocati, hi electi, et Dei altiore judicio gratiæ prædestinatione discreti.* Voulez-vous savoir, mes frères, dit ce saint docteur, qui sont ces élus appelés comme l'Apôtre, selon le décret, mais le décret favorable de Dieu? ce sont ceux dont Dieu a fait le discernement, qu'il a tirés de la masse corrompue du monde, et qu'il en a séparés en vertu de la grâce de leur vocation. C'est donc en effet dans la séparation du monde que consiste l'attrait, le mouvement et l'impression particulière de cette grâce. De là vient que saint Paul, pour exprimer le don de grâce qu'il avait reçu dans cette vocation miraculeuse et pleine de prodiges dont sa conversion fut suivie, ne se servait point d'autre terme que de celui-ci : *Qui me segregavit ex utero, et vocavit per gratiam suam* (Galat. 1); Tout ce que je suis, je le suis par la miséricorde de mon Dieu, qui m'a appelé. Et comment m'a-t-il appelé? en me séparant dès le ventre de ma mère; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Ambroise, en me choisissant pour vivre séparé de la corruption du monde. De là vient que quand l'esprit de Dieu répandait sur les premiers disciples ces grâces visibles et abondantes qui les élevaient aux plus saints ministères, ainsi qu'il est rapporté au livre des Actes, c'était toujours en ordonnant que ceux qu'il avait choisis pour cela, fussent séparés du reste même des fidèles : *Segregate mihi Saulum et Barnabam* (Act. 13); Séparez-moi Saul et Barnabé, pour l'œuvre importante à laquelle je les ai appelés : comme si cette séparation, ajoute saint Chrysostome, eût été une espèce de sacrement par lequel la grâce de la vocation divine leur dût être communiquée. De là vient que le Sauveur du monde, pour signifier qu'il était venu appeler les hommes à la perfection évangélique, disait hautement qu'il était venu séparer le père d'avec son fils, et la fille d'avec sa mère : *Veni separare hominem adversùs patrem suum, et filiam adversùs matrem suam* (Matth. 10); réduisant toute la grâce

de cette perfection à cet esprit de séparation. De là vient que le grand Apôtre voulant nous faire comprendre la grâce suréminente et infinie de la sainteté de Jésus-Christ, en a renfermé tout le mystère dans ce seul mot : *Segregatus à peccatoribus* (Hebr. 7); c'est un pontife qui nous a été donné de Dieu, mais un pontife qui, par l'onction céleste dont il était rempli, a été parfaitement séparé des pécheurs. Or, vous savez que la sainteté de Jésus-Christ est l'exemplaire de la nôtre; et que la nôtre, pour être agréée de Dieu, doit être conforme à la sienne. Puisqu'il est donc vrai que cet Homme-Dieu a été sanctifié par une grâce qui l'a pleinement séparé du monde, il faut par proportion que la grâce qui nous sanctifie produise en nous un semblable effet, et qu'en conséquence de cette grâce, Dieu nous puisse dire ce qu'il disait aux Israélites : Vous êtes mon peuple, et c'est en cette qualité que je vous regarde; mais pourquoi et comment l'êtes-vous? parce que je vous ai séparés de tous les autres peuples de la terre qui vivent dans l'idolâtrie et dans les ténèbres de l'infidélité. Voilà, encore une fois, le caractère essentiel de la vocation ou de la grâce du christianisme.

Or, c'est de là que je tire la preuve de ma première proposition, et que mesurant, selon la règle de saint Bernard, par l'action de Dieu en nous, notre obligation envers Dieu, j'entre dans la plus édifiante moralité que ce sujet me puisse fournir. Car voici comment je raisonne. La vocation chrétienne, en tant qu'elle procède et qu'elle est inspirée de Dieu, est une grâce de séparation ; donc la correspondance qui lui est due, et qui fait proprement le devoir du chrétien, doit être une correspondance de séparation du côté de l'homme. Pourquoi cela? Ah! mes chers auditeurs, le voici : parce que la correspondance à la grâce doit nécessairement se rapporter à la fin et au terme de la grâce même. Car comme il y a diversité de grâces et d'inspirations : *Divisiones gratiarum sunt* (1. Cor. 12); aussi faut-il reconnaître qu'il y a diversité d'opérations dans l'homme et de devoirs : *Et divisiones operationum sunt* (*Ibid.*). C'est-à-dire, que toutes sortes de devoirs ne répondent pas à toutes sortes de grâces. Je m'explique. Dieu me donne une grâce de résistance et de défense contre la passion qui me porte au péché; je ne puis correspondre à cette grâce qu'en résistant à ma passion et en la combattant. Au contraire, Dieu me donne une grâce d'éloignement et de fuite dans l'occasion du péché; je ne puis être fidèle à cette grâce qu'en fuyant et en m'éloignant : et ainsi des autres, parce que c'est à nous, dit saint Prosper, de suivre le mouvement de la grâce, et non pas à la grâce de suivre le mien. Comme il est donc vrai que la grâce par laquelle Dieu m'appelle au christianisme ou à la perfection du christianisme, est une grâce de séparation du monde, quoi que je fasse, je n'accomplirai jamais le devoir du christianisme, si je ne me sépare du monde et si je ne fais avec Dieu ce que Dieu fait le premier dans moi.

Car en vain Dieu me sépare-t-il du monde, en me prédestinant pour être chrétien, si je ne m'en sépare moi-même en exécutant ce

décret et en coopérant à cette grâce qui me fait chrétien. Il faut, s'il m'est permis de parler de la sorte, que ces deux séparations concourent ensemble, et que la mienne seconde celle de Dieu, de même que celle de Dieu est le principe de la mienne. Concevez-vous cette vérité? Voilà en substance toute la théologie nécessaire au chrétien, et sur laquelle un chrétien doit faire fond; car de là s'ensuivent quelques conséquences que chacun de nous peut et doit aujourd'hui s'appliquer comme autant de règles pour se connaître devant Dieu et pour se juger soi-même. Ne perdez rien de ceci, s'il vous plait.

Première conséquence : il suffit précisément d'être chrétien pour être obligé de vivre dans cet esprit de séparation du monde. Qu'est-ce à dire du monde? c'est-à-dire, des faux plaisirs du monde, des joies profanes du monde, des vaines intrigues du monde, du luxe du monde, des amusements, des folies, des coutumes, ou plutôt des abus du monde; en un mot, de tout ce qui entretient la corruption et la dissolution du monde; c'est-à-dire, de tout ce qu'entendait le disciple bien-aimé, quand il nous défendait de nous attacher au monde et à tout ce qui est dans le monde : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt* (1. Joan. 2); c'est-à-dire, de ce qu'il prenait soin lui-même de nous expliquer en détail, quand il ajoutait que tout ce qu'il y a dans le monde, est, ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ* (*Ibid.*); c'est-à-dire, de ce qu'il nous ordonnait de détester et de fuir, lorsqu'il concluait que le monde n'est que désordre et qu'iniquité : *Mundus totus in maligno positus est* (1. Joan. 5). Il suffit, dis-je, pour être obligé par profession et par état de s'en séparer, d'être chrétien, et il n'est point nécessaire pour cela d'être quelque chose de plus que chrétien : pourquoi? parce que la grâce seule du christianisme nous sépare de tout cela, et parce qu'au moment que nous avons été régénérés par cette grâce, nous nous en sommes séparés nous-mêmes. Vous le savez, mes chers auditeurs, et à moins de désavouer ce que l'Eglise a fait solennellement en votre nom, et ce que vous avez mille fois ratifié depuis, vous n'en pouvez disconvenir. Et en effet, quand les Pères voulaient autrefois détourner les fidèles de certains divertissements, qui ont été de tout temps la passion du monde, et par lesquels les hommes du monde se sont de tout temps distingués, ils ne leur en apportaient point d'autre raison, sinon qu'ils étaient chrétiens et séparés du monde; et cette raison seule les persuadait : *A theatro separamur, quod est quasi consistorium impudicitiæ* (Tertul.), disait l'un d'entre eux : Le théâtre, qui est comme une scène ouverte à l'impureté, fait une séparation entre les païens et nous : car, les païens y courent, et nous l'abhorrons; et cette différence n'est qu'une suite de leur religion et de la nôtre. De même, quand Tertullien recommandait aux dames chrétiennes la modestie et la simplicité dans l'extérieur de leurs personnes, ce que l'on peut dire être à leur égard un commencement de séparation du monde, comment

est-ce qu'il leur parlait? Vous êtes chrétiennes, leur disait-il, et par conséquent séparées de toutes les choses où cette vanité pourrait avoir lieu : vous avez renoncé aux spectacles; vous n'êtes plus de ces assemblées où l'on ne va que pour voir et pour être vu; ces cercles où l'orgueil, où le faste, où la licence, où l'incontinence entretient tant de commerces criminels, ne sont plus pour vous; en qualité de chrétiennes, vous ne paraissez plus dans le monde que pour les exercices de la charité ou de la piété, que pour visiter les pauvres qui sont vos frères, pour assister au sacrifice de votre Dieu, pour venir entendre sa parole : or, tout cela est directement opposé à cette mondanité qui est le charme de votre amour-propre. Devez-vous traiter avec les femmes infidèles? à la bonne heure : mais, pour cela même, vous êtes indignes du nom que vous portez, si, leur donnant par votre exemple l'idée de ce que vous êtes, vous n'avez encore plus de soin de paraître toujours revêtues des véritables ornements de votre sexe, qui sont la retenue et la pudeur. Voilà le raisonnement dont se servait Tertullien, fondé sur la profession simple du christianisme : raisonnement qui convainquait les fidèles de ce temps-là ; et malheur à nous si nous n'en sommes pas convaincus comme eux.

C'est donc une erreur, non-seulement grossière, mais pernicieuse, de dire : Je suis du monde, et je ne puis me dispenser de vivre selon le monde, ni de me conformer au monde ; car c'est ce qui vous perd, et ce qui est la source de tous vos égarements. Or, vous me permettrez bien de vous dire que de parler ainsi, c'est une espèce de blasphème : car le Fils de Dieu vous a déclaré expressément dans l'Evangile que vous n'êtes plus du monde, et vous supposez que vous en êtes encore; et, ce qui est bien plus étrange, vous prétendez en être encore, dans le même sens qu'il a voulu vous faire entendre que vous n'en étiez plus. Il faut donc renverser la proposition, et dire : Je ne suis plus du monde, parce que je suis chrétienne; donc il ne m'est plus permis de vivre selon le monde, ni de me conformer aux lois du monde : alors vous parlerez selon l'esprit et selon la grâce de votre vocation.

Mais cela est trop général. Seconde conséquence : plus un homme, dans le christianisme, a soin de se séparer du monde, plus il est chrétien; et plus il a d'engagement et de liaison avec le monde, je dis de liaison hors de son devoir, et d'engagement hors de la nécessité et de sa condition, moins il est chrétien : pourquoi? parce que, selon la mesure de ces deux états, il participe plus ou moins à cette grâce de séparation qui fait le chrétien. Chose si avérée, c'est la remarque du saint évêque de Genève, François de Sales, que, quand la grâce du christianisme a paru agir sur les hommes dans toute sa plénitude, elle les a portés à des séparations, qui, de l'aveu du monde même, ont été jusqu'à l'héroïsme. Ainsi un Arsène est en crédit, dans la cour des empereurs; cette grâce l'en arrache pour le transporter au désert. Une Mélanie vit dans la pompe et dans l'affluence des délices de Rome; cette grâce l'en détache pour lui faire chercher d'autres dé-

lices dans la retraite de Bethléem. Jamais tant d'illustres solitaires, c'est-à-dire, tant d'illustres séparés, que dans les premiers siècles de l'Eglise, parce qu'il n'y eut jamais tant de parfaits chrétiens. Et pourquoi pensons-nous que les monastères aient été de tout temps regardés comme des asiles de sainteté, sinon parce qu'on y est dans une entière séparation du monde? Qu'est-ce qu'une religion fervente et réglée? écoutez saint Bernard, et souffrez que je rende ce témoignage à la vérité connue : qu'est-ce qu'une religion fervente et réglée, telle que nous en voyons encore aujourd'hui? c'est une idée subsistante du christianisme. C'est un christianisme particulier, dit saint Bernard, qui, dans les débris du christianisme universel, s'est sauvé, pour ainsi dire, du naufrage, et que la Providence a conservé, comme un commencement de ce premier christianisme révéré par les païens mêmes : car voilà, mes chers auditeurs, ce qui me rend la religion vénérable. Au contraire, l'expérience m'apprend que, plus un chrétien s'ingère dans le commerce et les intrigues du monde, moins il est chrétien; et qu'autant qu'il fait de pas et de démarches pour y entrer, autant l'esprit chrétien s'altère-t-il ou se corrompt-il dans lui. Jusque-là que, quand les Pères de l'Eglise ont parlé, ou de ces recherches empressées du monde, ou de ces vanités et de ces plaisirs qui marquent l'attachement au monde, ils n'ont point fait difficulté de dire qu'il y avait en tout cela une apostasie secrète : pourquoi? parce que, la grâce de la foi étant un principe de séparation à l'égard de toutes ces choses, ne pas renoncer à ces choses, c'était renoncer en quelque manière à la grâce de la foi.

Mais je vais plus loin. Troisième conséquence : il est impossible à une âme chrétienne de se convertir et de retourner véritablement à Dieu, à moins qu'elle ne soit résolue de faire un certain divorce avec le monde qu'elle n'a pas encore fait; et il y a de la contradiction à vouloir être autant du monde, et aussi engagé dans le monde qu'auparavant, et néanmoins à prétendre marcher dans la voie d'une pénitence sincère qui produise le salut : car, le moyen, mon cher auditeur, de concilier ces deux choses? Vous avouez vous-même que c'est le monde qui vous a fait perdre l'esprit de votre religion et l'esprit de Dieu; il faut donc que, pour retrouver cet esprit, vous vous sépariez du monde, et qu'au lieu de persister à vous figurer en vain cet esprit où il n'est pas, vous l'alliez chercher où il est. Or, il est évident que l'Esprit de Dieu n'est point dans cette espèce de monde dont nous parlons, puisque, bien loin d'y être pour vous, c'est là que vous l'avez perdu; et c'est ici où je ne puis m'empêcher d'être touché de la plus tendre compassion, en voyant certaines âmes dont on peut dire que le monde est plein, et qui, pour ne se pas résoudre une bonne fois à cette séparation du monde, délibèrent éternellement sur leur conversion et ne se convertissent jamais. Dieu les presse, la grâce agit en elles, elles conçoivent mille désirs ardents de leur salut; vous diriez qu'elles sont toutes changées, et que le charme est levé; mais quand il en faut venir à ce point de rompre avec le monde et de se

séparer du monde, ah! chrétiens, c'est une conclusion qui leur paraît plus affligeante que la mort et qu'elles éloignent toujours. Voilà pourquoi elles sont si ingénieuses à trouver des raisons et des prétextes pour faire valoir les engagements qui les retiennent dans le monde; voilà pourquoi elles sont si éloquentes dans les apologies qu'elles font du monde. Hé quoi! disent-elles, ne peut-on pas être du monde et se sauver? Dieu n'est-il pas l'auteur de ces conditions que l'on réprouve sous le nom de *monde*, et n'y a-t-il pas une perfection pour les gens du monde comme pour les religieux? Mais quand on leur répond qu'il n'est pas question du monde en général; qu'il s'agit d'un certain monde particulier qui n'est point l'ouvrage de Dieu; d'un monde qui les pervertit et qui les pervertira toujours, parce que c'est un monde où règne le péché, parce que c'est un monde où le libertinage passe pour agréable et pour honnête, parce que c'est un monde dont la médisance fait tous les entretiens, parce que c'est un monde où toutes les passions se trouvent comme dans leur centre et leur élément, parce que c'est un monde où l'on ne peut éviter mille écueils auxquels la conscience ne manque pas d'échouer; que c'est ce monde là dont il faut qu'elles se séparent si elles veulent être à Dieu; qu'il n'y a point sur cela de tempérament à prendre, ni de ménagement à observer; que leur conversion est attachée à ce divorce : quand on leur parle ainsi, c'est, encore une fois, l'obstacle éternel que la grâce trouve à surmonter dans ces âmes mondaines, et qu'elle ne surmonte presque jamais; parce que, les séparer d'un tel monde, c'est les séparer d'elles-mêmes; ce qu'elles ne veulent jamais tout de bon, quoiqu'elles le veuillent toujours imparfaitement.

Est-il possible, dit-on, que je puisse vivre sans voir le monde? que ferai-je quand je me serai déclaré n'être plus du monde? quelle ressource aurai-je contre l'ennui qui m'accablera dans cette séparation du monde? quel jugement fera-t-on de moi dans le monde? car voilà les difficultés que l'esprit du monde a coutume de former dans une âme qui traite avec Dieu de sa conversion. Et moi je dis, âmes chrétiennes, que si vous aviez tant soit peu de foi, ou plutôt, si vous écoutiez tant soit peu votre foi, vous rougiriez de ces sentiments. Non, non, Seigneur, diriez-vous à Dieu, ce n'est point de là que doit dépendre ma résolution, et je raisonne en infidèle lorsque je parle de la sorte. Que cette séparation du monde me soit difficile ou aisée, qu'elle me cause de la tristesse ou de la joie, que le monde l'approuve ou qu'il la condamne, puisqu'elle m'est nécessaire, c'est assez pour m'y soumettre. S'il m'est pénible d'être séparé du monde, j'accepterai cette peine comme une satisfaction de tous les attachements criminels que j'ai eus au monde. Et combien de fois, ô mon Dieu! le monde même m'a-t-il causé de mortels ennuis? est-ce un grand effort que je ferai, quand je serai prêt à en souffrir autant pour vous? Le monde me condamnera : et que m'importe d'être loué ou condamné du monde, puisque je veux sincèrement m'en séparer? Je cherche

quelles seront alors mes occupations, et n'en aurai-je pas trop, pourvu que je m'attache aux devoirs de ma religion et aux devoirs de mon état? ces occupations ne sont-elles pas plus dignes de moi que celles que je me faisais dans le monde, qui dissipaient mon esprit sans le remplir, et qui corrompaient mon cœur sans le satisfaire?

Cependant, chrétiens, vous me demandez quelle doit être cette séparation du monde, et c'est le grand point de pratique qui me reste à vous expliquer. Je ne parle point des qualités vicieuses et mauvaises que cette séparation peut avoir : c'est une matière qui me fournirait mille réflexions très-solides, mais qui ne seraient peut-être pas universellement goûtées. Or, mon dessein est de tâcher à entrer dans vos cœurs pour les gagner à Dieu. Il y a des séparations du monde fausses, et il y en a de vraies. Je suppose que celle que nous embrasserons sera telle qu'elle doit être; qu'elle sera sincère, désintéressée, et qu'elle aura Dieu pour motif. Mais cela posé, je dis, et voici les règles qui nous regardent, je dis qu'il y a deux sortes de séparations du monde; l'une corporelle et extérieure, l'autre de cœur et d'esprit. Je dis que, pour vivre en véritable chrétien, toutes deux sont nécessaires, parce que la séparation extérieure du monde n'est qu'un fantôme, si elle n'est soutenue et animée de celle de l'esprit ; et que celle de l'esprit ne peut se soutenir ni subsister si elle n'est aidée de l'extérieure. C'est la maxime de saint Bernard et de tous les Pères. Il faut une séparation du cœur et de l'esprit : car en vain suis-je séparé du monde, d'habit, d'état, de demeure, de fonction et de conversation, si mon esprit et mon cœur y sont attachés. C'est par le cœur qu'il faut que je commence à m'en séparer. Or, vous qui m'écoutez, chrétiens, au milieu des embarras de la vie du siècle, vous pouvez avoir cette séparation de cœur, et vous pouvez l'avoir, si vous le voulez, aussi parfaitement que les solitaires et les religieux mêmes, parce que votre cœur est entre vos mains, et que vous en pouvez disposer.

Mais ce n'est pas tout. Il faut que la séparation du cœur soit accompagnée, ou, pour mieux dire, soutenue de la séparation extérieure et corporelle : par quelle raison? Parce que, dit saint Grégoire pape, la contagion du siècle est telle, que les hommes les plus purs, les plus saints et les plus dégagés de l'amour du monde, ne laissent pas d'en ressentir les atteintes. Il faut donc de temps en temps les affaiblir et en diminuer l'impression, en se retirant et se séparant extérieurement du monde, et faire comme ces consuls et ces princes de la terre dont Job a parlé, qui jusque dans leurs palais se bâtissent des solitudes, où ils sont au milieu du monde comme s'ils n'y étaient pas : *Cum regibus et consulibus terræ, qui ædificant sibi solitudines.* C'est de là qu'est venu l'usage de ces saintes retraites qui se pratiquent aujourd'hui dans le christianisme, et qui produisent des effets de grâce si merveilleux. Que fait-on dans ces retraites? on écoute Dieu parler, on converse familièrement et paisiblement avec lui, on reçoit ses communications les plus intimes, et on y répond. Ah ! mes frères, les jours que vous passerez dans ces pieux et salutaires exer-

cices seront proprement vos jours, et l'on peut dire que, sans ceux-là, presque tous les autres sont perdus pour vous. Ce qu'il y a de bien déplorable, c'est que nous ne les voyons pratiquer ordinairement qu'à ceux qui en ont moins de besoin. Car, à qui est-ce que ces retraites sont plus nécessaires? Ce n'est pas à cet ecclésiastique ni à ce religieux, qui mènent une vie réglée dans leur profession : c'est à cet homme d'affaires, dont la conscience est chargée de mille injustices, qu'il ne verra jamais bien que dans une retraite; c'est à cet homme de cour qui ne pensera jamais sérieusement à son salut, si une retraite ne l'y fait penser; c'est à cette femme du monde, laquelle se trouve dans un abîme de corruption, dont il n'y a qu'une retraite qui soit capable de la tirer. C'est à ces personnes qu'il faut des retraites. Aux autres, elles sont de conseil, mais à ceux-ci, elles peuvent être et sont très-souvent d'obligation, parce que, dans l'ordre naturel des grâces et dans la voie commune de la Providence, elles leur deviennent un moyen unique pour se sauver.

Voilà, mes chers auditeurs, la première idée du christianisme. Séparons-nous du monde, avant que le monde se sépare de nous. Car, il faut de deux choses l'une, ou que nous nous en séparions nous-mêmes par choix et par vertu, ou que nous en soyons séparés par force et par nécessité. Or, ne vaut-il pas bien mieux que cette séparation se fasse en nous par l'attrait de la grâce, que d'attendre qu'elle se fasse malgré nous par la violence de la mort? Séparons-nous du monde, tandis que nous pouvons devant Dieu nous rendre le témoignage que nous nous en séparons pour lui. Car, quel honneur faisons-nous à Dieu, quand nous nous convertissons à lui, parce que nous ne sommes plus en état de goûter le monde, ou plutôt, parce que le monde commence à ne nous plus goûter? Quelle obligation Dieu, pour ainsi parler, nous peut-il avoir, quand nous lui donnons le reste du monde? Quelle gloire tire-t-il de nous, quand nous nous mettons dans l'ordre, non pas par un effort que nous faisons en quittant la créature, mais par un secret désespoir de ce que la créature nous a quittés? Séparons-nous du monde de la manière dont nous en voulons être séparés dans le jugement de Dieu, et puisque, selon saint Augustin, le jugement de Dieu à l'égard du juste ne sera point une punition, mais une séparation : *Non punitio, sed discretio*, anticipons dès cette vie l'effet de ce jugement; faisons dès maintenant ce que Dieu fera alors; paraissons sur la terre dans le même rang où il faudra que nous paraissions, c'est-à-dire, séparés des impies et des réprouvés; et sans différer jusqu'à la venue de Jésus-Christ, faisons en sorte que, trouvant en nous cette séparation déjà faite, il n'ait qu'à la ratifier quand il viendra pour nous juger. Séparons-nous du monde, afin que, dans ce jour terrible, Dieu ne nous sépare pas de ses élus. Car comme il y a, selon l'Ecriture, une séparation de miséricorde et de grâce, aussi il y en a-t-il une de rigueur et de justice; et la plus forte imprécation que faisait David contre ses ennemis, qui furent toujours les ennemis de Dieu, était de

dire à Dieu : *Domine, à paucis divide eos* (Ps. 16); Séparez-les, Seigneur, de ce petit nombre d'élus que vous avez choisis. Surtout, chrétiens, n'appréhendez point la séparation du monde comme un état triste et affreux. Quand elle serait telle, vous étant d'ailleurs aussi salutaire et aussi nécessaire qu'elle l'est, vous devriez l'aimer. Mais j'ose bien dire que si vous y êtes fidèles à Dieu, Dieu vous y fera trouver des douceurs préférables à toutes les joies et à tous les plaisirs des sens. En effet, il n'y en a point de plus heureux dans le monde que ceux qui sont parfaitement séparés du monde : c'est ce que nous avouons tous les jours, et il est bien étrange que, reconnaissant dans les autres ce qui doit faire notre bonheur, nous le craignions pour nous-mêmes. Cependant, mes chers auditeurs, tel est l'enchantement de nos esprits et le désordre où nous vivons, toujours persuadés du néant du monde et toujours possédés de l'amour du monde, nous dégoûtant sans cesse du monde et ne nous en détachant jamais. Quoi qu'il en soit, mes frères, voilà le premier caractère de l'homme chrétien, d'être séparé du monde. Mais il n'en faut pas demeurer là, et le second est d'être consacré à Dieu, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est de la sainteté de Dieu d'être servi par des saints, comme il est de la grandeur des rois d'être servis par des grands ; et la même raison qui fait que ceux-ci, en qualité de souverains et de monarques, veulent avoir des princes pour officiers de leur maison, est celle pourquoi Dieu, en qualité de Saint des saints, se fait un honneur de recevoir le culte qui lui est dû par des hommes sanctifiés et qui portent dans eux un caractère de consécration. Tous les hommes, dit saint Grégoire pape, sont essentiellement sujets à l'empire de Dieu ; mais tous les hommes ne sont pas pour cela consacrés à Dieu. Cette consécration est l'effet d'une grâce spéciale; et je dis que c'est la grâce propre du christianisme. Pour approfondir cette vérité, concevez bien, s'il vous plaît, trois choses dignes de toute votre réflexion, et capables de remplir vos cœurs des plus nobles sentiments de la foi. Premièrement, l'excellence de ce que j'appelle la consécration du chrétien. En second lieu, l'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose à l'homme chrétien. Et enfin la tache particulière, qui, par une malheureuse nécessité et en conséquence de cette consécration, se répand sur tous les péchés du chrétien. Si je vous fais bien comprendre ces trois articles, il n'y a rien, mes chers auditeurs, que je ne doive espérer de vous.

Qu'est-ce que l'onction du baptême, en vertu de laquelle nous sommes chrétiens ? C'est, dit saint Cyprien, une consécration solennelle qui se fait de nos personnes ; mais une consécration dans laquelle il semble que Dieu a pris plaisir de rassembler toutes les richesses de sa grâce, pour nous la rendre plus précieuse. Car le baptême, ajoute

ce Père, nous consacre en je ne sais combien de manières, qui doivent toutes nous inspirer un certain respect pour nous-mêmes. Il nous consacre comme rois, il nous consacre comme prêtres, il nous consacre comme temples de Dieu, il nous consacre comme enfants de Dieu, il nous consacre comme membres de Dieu. Ah! mes chers auditeurs, apprenons aujourd'hui ce que nous sommes, et confondons-nous, si nous ne sommes pas ce que tant de motifs nous excitent à devenir.

Je dis que le baptême nous consacre comme rois, et comme prêtres : ainsi l'apôtre saint Pierre le déclare-t-il, lorsque, parlant aux chrétiens dans sa première épître canonique, il leur donne tout à la fois ces deux qualités, en les appelant sacerdoce royal : *Regale sacerdotium* (I. Petr. 2). Et ainsi le disciple bien-aimé, dans l'Apocalypse, fait-il consister en partie le bienfait de la rédemption, en ce que Jésus-Christ, qui est le souverain Rédempteur, nous a établis rois et prêtres de Dieu son Père : *Et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes* (Apoc. 6). En effet, comme chrétiens, nous ne sommes destinés à rien de moins qu'à régner ; et ce n'est point une exagération ni une figure de dire que, dans le baptême, nous sommes sacrés pour posséder un royaume, qui est le ciel ; que nous y recevons l'investiture d'une couronne, qui est la couronne du ciel ; et qu'en même temps que la grâce de ce sacrement nous est conférée, nous avons un droit légitime de prétendre à l'un des trônes que le Fils de Dieu nous a préparés dans le ciel. Comme chrétiens, nous sommes encore consacrés prêtres du Dieu vivant : comment cela? parce que l'onction baptismale, non-seulement donne pouvoir au chrétien, mais lui impose l'obligation d'offrir à Dieu des sacrifices continuels : le sacrifice de son esprit par la foi, le sacrifice de son corps par la pénitence, le sacrifice de ses biens par l'aumône, le sacrifice de sa vengeance par la charité, le sacrifice de son ambition par l'humilité : toutes hosties, dit saint Paul, par lesquelles on se rend Dieu favorable, et sans lesquelles le christianisme n'est qu'une ombre de religion : *Talibus enim hostiis promeretur Deus* (Hebr. 13). Je dis plus : parce qu'en qualité de chrétiens, nous pouvons offrir tous les jours le plus grand de tous les sacrifices, qui est celui du corps et du sang de Jésus-Christ. Car tout laïques, mes frères, que vous êtes, vous offrez réellement et conjointement avec le ministre du Seigneur, ce divin sacrifice; et de là saint Léon conclut que vous devez donc vous regarder comme les associés des prêtres : *Agnoscant se et regii generis, et officii sacerdotalis esse consortes.* Or, vous ne pouvez offrir ce sacrifice avec les prêtres, sans être dans un sens prêtres vous-mêmes. D'où il s'ensuit que le caractère de chrétien répand sur vous une partie de l'onction sacerdotale.

J'ajoute qu'en vertu de ce même caractère, vous êtes consacrés à Dieu comme ses temples. Rien de plus commun dans la doctrine de saint Paul. Non, mes frères, disait ce grand Apôtre, ce n'est point dans des temples bâtis par les hommes que notre Dieu fait sa de-

meure, mais dans ceux qu'il a bâtis lui-même, c'est-à-dire, dans nous-mêmes; car vous êtes vous-mêmes les temples du Dieu tout-puissant. Or prenez garde, mes chers auditeurs, cette qualité que nous possédons, de temples de Dieu, est, à parler dans la rigueur, uniquement attachée à la grâce du baptême, et toute autre grâce que celle du baptême, fût-elle aussi éminente que celle des anges, ne nous communique point cette qualité. Ecoutez la raison qu'en donne Guillaume de Paris. C'est qu'à parler dans la rigueur, nous ne sommes proprement les temples de Dieu, qu'en tant que nous sommes capables de recevoir le Fils de Dieu par la participation de son corps adorable, lorsque ce Dieu de bonté et de majesté vient habiter dans nous, et fait de nos cœurs autant de sanctuaires et de tabernacles où il réside. Or, par où sommes-nous capables de le recevoir ainsi, cet Homme-Dieu? par le baptême. Car quand j'aurais toute la sainteté des esprits bienheureux, si je n'avais le caractère du baptême, je ne pourrais me présenter à la table de Jésus-Christ, ni participer à son sacrement. C'est donc le baptême qui fait en nous comme la première consécration du temple de Dieu; ou plutôt, c'est par le baptême et par le caractère de chrétien que le baptême nous confère, que nous devenons les temples de Dieu.

Mais qu'est-ce que toutes ces qualités en comparaison des titres glorieux d'enfants de Dieu et de membres de Dieu? Car ce sont-là les termes formels et les expressions de l'Ecriture. C'est de nous que saint Jean a dit, que tous ceux qui ont été unis à Jésus-Christ dans le baptême et par le baptême; que tous ceux qui ont cru en lui et en son saint nom, ont dès-lors acquis un droit incontestable d'être appelés enfants de Dieu, comme en effet il le sont devenus : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus* (Joan. 1). C'est aux chrétiens que saint Paul disait : Vous êtes le corps de Jésus-Christ; vous êtes ses membres : *Vos estis corpus Christi, et membra de membro* (1. Cor. 12). De vouloir relever ici l'excellence de tous ces dons descendus du Père céleste et communiqués à l'âme chrétienne, ce serait, mes chers auditeurs, une matière infinie, et des discours entiers n'y pourraient suffire. Passons à l'obligation de sainteté que nous imposent de si saintes qualités, et tirons de là le juste sujet de notre confusion, pour le faire en même temps servir à notre édification.

Voilà, dis-je encore une fois, mes frères, ce que nous sommes, et voilà les augustes caractères que la grâce, à proportion de vos états, imprime dans vous. Mais aussi quelles conséquences suivent de ces principes? Voyez quelle ferveur de charité, la charité d'un Dieu pour nous doit allumer dans nos cœurs. Voyez à quel retour de zèle elle nous engage; par quelle intégrité de mœurs nous devons soutenir ce degré de gloire, où la grâce nous a fait monter. Est-ce trop exiger de nous que de nous obliger à être parfaits, pour remplir, non pas l'étendue, mais en quelque sorte l'immensité de ce devoir? Enfin, tout ce que la loi chrétienne nous commande, quelque héroïque qu'il puisse être, est-

il trop relevé pour des enfants de Dieu? Ah! Seigneur, s'écriait saint Ambroise, méritons-nous de porter ce beau nom, si, par une lâche conduite, nous venons à dégénérer et à déchoir des hauts sentiments de l'esprit chrétien, dans les bassesses infinies de l'esprit du monde : et ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, si nous prétendions nous borner à des vertus médiocres? C'est ainsi, mes chers auditeurs, que le concevaient les Pères de l'Eglise, et c'est le fonds de moralité sur lequel saint Paul établissait les plus fortes remontrances qu'il faisait aux chrétiens. Il ne les appelait point autrement que du nom de *saints;* et quand il écrivait aux Eglises dont le soin lui était commis, son épître portait pour inscription : Aux saints de l'Eglise de Corinthe; aux saints qui sont à Ephèse : *Ecclesiæ Dei quæ est Corinthi, vocatis sanctis* (1. Cor. 2). Pourquoi? parce qu'il supposait que l'on ne pouvait être l'un sans l'autre, et que, l'essence du chrétien étant d'être consacré à Dieu, être chrétien par profession, c'était être saint. De là vient qu'il n'employait guère d'autre motif que celui-là pour porter les chrétiens à cette inviolable pureté du corps et de l'esprit, par où il voulait qu'ils fussent distingués dans le monde. Ne savez-vous pas, mes frères, leur disait-il, que par le baptême vous êtes devenus le temple de Dieu : *Nescitis quia templum Dei estis* (1. Cor. 3)? Or, le temple de Dieu doit être saint, et quiconque profane ce temple, Dieu le perdra.

Sur quoi Zénon de Vérone fait une remarque aussi solide qu'ingénieuse. Si ce temple de Dieu, dit-il, était dans nous parfait et achevé, comme il l'est dans les bienheureux qui sont au ciel, nous n'aurions plus besoin de travailler à notre sanctification; mais la structure de ce temple, pendant que nous vivons sur la terre, devant toujours croître et ne se terminant jamais, c'est à nous, pour répondre aux vues de Dieu, qui en est le premier architecte, de l'édifier continuellement. Vérité que saint Paul a si bien exprimée par ces paroles : *In quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino* (Ephes. 2). Car il ne dit pas que Jésus-Christ est le fondement sur lequel nous sommes bâtis et édifiés, mais sur lequel nous bâtissons et nous édifions, pour être un temple consacré au Seigneur. Or ce temple, encore une fois, ne peut être édifié dans nous que par la sainteté de notre vie : d'où vient qu'une vie sainte est communément appelée vie édifiante. Et la merveille en ceci, reprend Zénon de Vérone, est de voir qu'en effet, si nous sommes justes, le temple de Dieu se bâtit à tous moments et se consacre dans nos personnes : *O res miranda! quotidiè ædificatur in nobis et consecratur domus Dei.* Il est vrai, ajoutait ailleurs le grand Apôtre, comme chrétiens, vous participez au sacerdoce de Jésus-Christ et au ministère des prêtres; mais c'est pour cela même que je vous conjure de présenter à Dieu vos corps comme autant d'hosties saintes, vivantes et agréables à ses yeux. Car, si les prêtres de l'ancienne loi devaient être saints, parce qu'ils étaient députés pour offrir des pains et de l'encens, vous qui,

en vertu de votre vocation, offrez à Dieu des victimes incomparablement plus nobles; vous qui lui offrez tous les jours l'Agneau sans tache dans le sacrifice de l'autel; vous qui lui devez offrir des cœurs, des volontés et des esprits, que devez-vous être si le raisonnement de l'Ecriture est juste? *Incensum et panes offerunt, et ideò sancti erunt Deo suo.* A quoi, par rapport à vous, ce raisonnement ne s'étend-il pas, et quelle nécessité ne vous impose-t-il pas de mener une vie pure et dégagée de la corruption du siècle?

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui doit aujourd'hui vous animer; et si vous n'êtes pas touchés de ce que je dis, voilà ce qui doit vous faire trembler : car un troisième et dernier article par où je finis, c'est que les péchés des chrétiens contractent une malice particulière, qui est celle même du sacrilége, et qui les rend plus abominables devant Dieu. En effet, qu'est-ce que le sacrilége? c'est, disent les théologiens, l'abus, la profanation d'une chose consacrée à Dieu. Or, tout ce qu'il y a dans moi est consacré à Dieu par le baptême; et tous les péchés que je commets sont autant d'abus criminels que je fais de moi-même. Par conséquent, tous mes péchés renferment une espèce de sacrilége dont je suis coupable. Mais encore de quelle nature est ce sacrilége? ce n'est pas seulement la profanation d'une chose consacrée à Dieu, mais unie à Dieu, mais incorporée avec Dieu, ainsi que l'est un chrétien en conséquence du baptême et selon les principes de notre foi. Ah! mes frères, écrivait saint Paul aux Corinthiens, justement indigné d'un pareil abus, serait-il possible que j'en vinsse à cette extrémité? Quoi! j'arracherais les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée! ce sont les propres expressions de l'Apôtre : *Tollens ergò membra Christi, faciam membra meretricis* (1. Cor. 6)? Quoi! je corromprais un cœur qui doit être la demeure de mon Dieu, je l'infecterais du poison le plus mortel, je le souillerais de toutes les iniquités!

C'est cependant, mes chers auditeurs, ce que nous faisons en nous abandonnant au péché : jusque-là que quelques théologiens, portant trop loin le sens et la force des paroles de l'Apôtre, ont douté si l'on ne pouvait pas dire que Jésus-Christ, tout impeccable qu'il est en lui-même, devenait pécheur dans les chrétiens, et cela autant de fois qu'ils commettaient de péchés. Je sais que l'Eglise a rejeté cette manière de parler si injurieuse à la sainteté d'un Homme-Dieu, et qu'elle l'a même traitée d'hérésie; mais cette hérésie et cette manière de parler ne laisse pas d'être fondée sur une vérité certaine, savoir : que toutes les fois que nous péchons, ce sont les frères et les membres de Jésus-Christ qui pèchent : *Tollens ergò membra Christi, faciam membra meretricis?*

Ce ne sont point là des exagérations de la chaire, ni ce n'en est point une d'ajouter, en déplorant la triste décadence du christianisme, que rien néanmoins n'y est plus ordinaire que le péché. Quand Dieu, dans les premiers âges du monde, vit la corruption générale où toute la terre était tombée, il se repentit, selon le lan-

gage de l'Ecriture, d'avoir créé l'homme : *Pœnitet me fecisse eos* (Genes. 5). La vue de tant de désordres qu'il découvrit, lui fit regarder avec horreur son propre ouvrage, et l'excita à le détruire : *Delebo hominem quem creavi* (*Ibid.*); car il ne put souffrir qu'une créature formée à sa ressemblance, et enrichie de ses dons, défigurât ainsi son image par de honteux excès et par ses débordements : *Omnis quippe caro corruperat viam suam* (*Ibid.*). Hé! mes frères, ces premiers hommes étaient-ils plus vicieux que nous, et dans leurs vices étaient-ils aussi criminels? Prenez garde : étaient-ils engagés en de plus mortelles habitudes, étaient-ils dominés par de plus sensuelles passions, étaient-ils sujets à de plus grossières et de plus sales voluptés? Voyait-on parmi eux plus d'injustices, plus d'inimitiés, plus de vengeances, plus de perfidies, plus de déréglements et plus de débauches? Mais, en tout cela et en toute autre chose, étaient-ils d'ailleurs aussi criminels que nous? avaient-ils avec Jésus-Christ la même liaison? s'était-il montré à leurs yeux sous la même chair? avait-il contracté avec eux la même union, par la même grâce et les mêmes sacrements? En un mot, étaient-ce des chrétiens comme nous, et n'est-ce pas une conclusion bien solide et bien vraie que celle de Tertullien, et de tous les Pères après lui, que, dans la loi nouvelle, dans cette loi qui nous lie si étroitement à Dieu, qui nous dévoue si spécialement à Dieu, qui nous donne avec Dieu une communication si intime, et nous fait en quelque sorte participer à la nature même de Dieu, si nous sommes pécheurs, notre péché nous rend beaucoup plus condamnables au tribunal de Dieu, et plus redevables à sa justice?

Qu'avons-nous donc à craindre? Plaise au ciel de détourner l'effet d'une si terrible menace, et puissions-nous le prévenir! c'est que Dieu, selon les mêmes termes de l'Ecriture, ne vienne à se repentir de ce qu'il a fait pour nous en nous honorant d'un si saint et si glorieux caractère : *Pœnitet me fecisse*; c'est qu'il ne détruise enfin cette Eglise qu'il a rachetée de son sang et animée de son esprit : *Delebo de terrâ*. Que dis-je? mes chers auditeurs; il ne la détruira jamais, et cette Eglise subsistera toujours, parce qu'elle est bâtie sur la pierre ferme. Mais Dieu, content de se réserver quelques âmes fidèles, détruira tant d'indignes sujets qui la désolent au lieu de l'édifier. Il les retranchera de son royaume comme autant de scandales, et il le transportera à des nations étrangères. Il conservera le christianisme, mais il réprouvera des millions de chrétiens. Il permettra que le flambeau de la foi s'éteigne parmi nous : hélas! n'a-t-il pas déjà commencé à le permettre, et tandis que la lumière de l'Evangile se répand sur des peuples ensevelis dans les ombres de la mort, ne voyons-nous pas tous les jours des esprits s'obscurcir et tomber peu à peu dans les plus épaisses ténèbres de l'incrédulité? Car voilà l'affreux châtiment qu'ils s'attirent de la part de Dieu; et le moyen qu'une foi toute sainte et toute sanctifiante pût se maintenir dans la licence du siècle, et compatir avec des mœurs toutes per-

verties ? *Omnis quippè caro corruperat viam suam.* Que nous reste-t-il autre chose, ô mon Dieu ! que d'avoir recours à votre infinie miséricorde, et de vous fléchir par un retour prompt et sincère dans les voies d'une foi pure et agissante ? Tout coupables que nous sommes, ce sont toujours vos enfants qui vous réclament comme leur père ; ce sont toujours les membres de votre Fils adorable, puisque ce sont toujours des chrétiens. Si nous n'avons plus qu'une faible lueur pour guider nos pas, elle peut croître avec l'assistance de votre grâce et se fortifier. Ne souffrez pas, Seigneur, que cette dernière ressource nous soit enlevée. Toute autre vengeance qu'il vous plaira d'exercer sur nous, nous l'avons méritée et nous l'acceptons. Mais, mon Dieu, soutenez notre foi, augmentez notre foi, vivifiez notre foi pour la couronner dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

POUR LE XVIIIME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la Rechute dans le Péché.

Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico : Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua.
Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, prenez confiance, vos péchés vous sont remis. (S. Matth., ch. 9.)

Il n'est point de mal plus pernicieux à l'homme que le péché ; et si ce fut une grâce que le Sauveur du monde fit à ce malade de notre évangile, de lui donner la santé du corps et de le guérir de sa paralysie, ce fut encore une faveur tout autrement précieuse et mille fois plus estimable, de lui donner la santé de l'âme et de lui accorder la rémission de ses péchés. Tel est, mes chers auditeurs, l'avantage que nous recevons nous-mêmes dans le sacrement de la pénitence, et que nous ne pouvons conserver avec trop de soin. En vain le paralytique, perclus de tous ses membres, se fût-il trouvé tout-à-coup, par un miracle de la vertu divine, en état d'agir ; en vain eût-il entendu de la bouche de Jésus-Christ cette parole toute-puissante : *Surge et ambula* (Matt. 9) ; Levez-vous, et marchez, si, par une rechute aussi prompte que l'avait été la guérison, il eût perdu tout de nouveau le mouvement, et qu'il fût retombé dans sa première infirmité. Disons mieux, chrétiens, et ne sortons point de notre sujet. En vain ses péchés lui eussent-ils été pardonnés, si la passion, reprenant bientôt un nouvel empire sur son cœur, l'eût rengagé dans ses mêmes habitudes ; et en vain eût-il été réconcilié dans un moment avec Dieu, s'il fût, au bout de quelques jours, rentré dans ses voies criminelles, et qu'il se fût rendu plus que jamais ennemi de Dieu.

C'est pour cela que le Sauveur, après avoir guéri auprès de la piscine cet autre paralytique dont il est parlé dans l'évangile de saint Jean, l'avertit expressément de ne pécher plus, et de ne pas retourner à ses désordres passés, de peur qu'il ne s'attirât de la part du ciel un châtiment encore plus rigoureux que celui qu'il avait déjà ressenti : *Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat* (Joan. 5). Souffrez donc, mes chers auditeurs, que je vous fasse aujourd'hui la même leçon; et comme le concile de Trente, parmi les caractères de la vraie pénitence par où nous obtenons le pardon de nos péchés, nous marque la fermeté et la persévérance du pécheur pénitent, permettez-moi de vous entretenir d'une matière que je n'ai point encore traitée jusqu'à présent dans cette chaire, et qui demande tout mon zèle et toute votre attention : c'est la rechute dans le péché. Je veux vous faire voir ce qu'on doit penser de ces conversions suivies de rechutes ordinaires et habituelles. Le sujet est terrible; et s'il est vrai, dans le sentiment de saint Augustin, qu'on ne doit pas se réjouir, ni même entendre parler des grâces que Dieu nous fait, sans avoir au même temps le cœur rempli d'une crainte salutaire, selon le mot du prophète : *Exultate ei cum tremore* (Ps. 2); à combien plus forte raison devons-nous trembler au récit des tristes malheurs que j'ai à vous représenter dans ce discours, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Les théologiens distinguent divers états de péché et de grâce; mais de tous ces états, il n'y en a que deux plus communs en cette vie présente où nous sommes : l'un est de se relever de la chute du péché par la grâce de la pénitence, et l'autre de déchoir de la grâce de la pénitence par la rechute dans le péché. Or le premier état, dit saint Grégoire, fait sur la terre notre véritable bonheur, et nous donne quelque communication de tous les autres états de sainteté. Car la pénitence nous remet absolument dans l'état de la grâce pour pouvoir ne plus pécher; elle nous rétablit dans les plus beaux droits de la grâce, comme si nous n'avions jamais péché; elle nous tient lieu, tant qu'elle subsiste en nous, d'une grâce confirmée, pour nous préserver du péché ; et elle nous fait mériter l'état de la gloire, où nous ne pourrons plus pécher. De là il s'ensuit, par un raisonnement tout contraire, que le second état, qui est celui de la rechute dans le péché, doit être pour l'homme le plus grand de tous les malheurs, puisqu'il détruit tous ces avantages de la pénitence, que nous pouvons encore réduire surtout à deux, savoir : par rapport au passé, d'effacer les péchés commis ; et par rapport à l'avenir, de nous fortifier pour ne les plus commettre. Car remarquez bien, s'il vous plait, deux propositions que j'avance. Je dis que la rechute ordinaire et habituelle dans le péché rend la pénitence passée infiniment suspecte; et j'ajoute que la même rechute dans le péché, rend la pénitence à venir, non-seulement difficile, mais, selon le langage

de l'Ecriture et des Pères de l'Eglise, moralement impossible. Que fait donc le pécheur de rechute? deux choses. Il nous donne lieu de douter si sa pénitence passée a été sincère et véritable, c'est la première partie ; et il se jette dans une extrême difficulté, pour ne pas dire dans une espèce d'impossibilité, de retourner jamais à Dieu par une nouvelle et solide pénitence, c'est la seconde partie. De sorte qu'il ne peut raisonnablement, ni s'assurer du passé, ni compter sur l'avenir. En deux mots, rechutes dans le péché, marques d'une fausse pénitence à l'égard du passé, obstacle à la vraie pénitence dans l'avenir : voilà de quoi je vais vous convaincre, si vous voulez m'écouter avec attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque rigoureuse que nous paraisse l'exactitude de la loi, quand il s'agit du renoncement au péché, que demande la véritable pénitence, je n'ai garde, chrétiens, de condamner absolument ni universellement la pénitence, quoique douteuse, d'un pécheur qui se rend à soi-même le témoignage de la faire ou de l'avoir faite de bonne foi. C'est à Dieu seul qu'il appartient d'en porter un semblable jugement. Comme il n'est pas, dit saint Augustin, au pouvoir des ministres de Jésus-Christ de donner aux pécheurs qu'ils réconcilient et dont ils délient les consciences, une entière sûreté (car c'est ainsi que parlait ce saint docteur : *Pœnitentiam damus, securitatem dare non possumus*), aussi ne peuvent-ils ôter aux pécheurs réconciliés et absous par leur ministère, la confiance qu'ils ont, bien ou mal fondée, que leurs péchés leur sont remis, et que leur pénitence a trouvé grâce devant Dieu. Car le prêtre, quoique lieutenant de Dieu et dispensateur du sacrement de la pénitence, ne peut répondre avec certitude, ni de sa validité, ni de sa nullité. Il n'y a que Dieu qui sache infailliblement si notre pénitence a eu la juste mesure qu'elle a dû avoir pour être légitime et recevable ; comme après Dieu, il n'y a que nous-mêmes qui puissions être sûrs qu'elle ne l'a pas eue. Et la raison de cette différence est, que pour savoir si la pénitence a été parfaite et solide, il en faut juger par les deux principes dont elle dépend, qui sont la grâce et la volonté de l'homme. Or, l'un et l'autre ensemble n'est connu que de Dieu. Au lieu que pour connaître si elle a été vaine et défectueuse, il suffit que le pécheur soit convaincu de sa propre indisposition et de son infidélité. Or, il en peut être convaincu aussi bien que Dieu. Mais hors Dieu et le pécheur même, nul n'a droit de conclure positivement que la pénitence faite par un homme du monde, quelque indigne qu'elle ait été en apparence, le soit en effet : pourquoi? parce que nul n'en peut avoir des preuves évidentes et incontestables. Il est vrai, chrétiens, mais au défaut de l'évidence, du moins on peut en avoir des conjectures ; ces conjectures peuvent être si fortes, qu'elles donnent lieu à une raisonnable présomption; et cette présomption peut aller jusqu'à autoriser le jugement que le

prêtre, ministre de Dieu, porte de la pénitence de certains pécheurs, la tenant pour suspecte et la rejetant comme telle, quand il est obligé par son ministère d'en faire le discernement. Car c'est ce qui se pratique tous les jours selon l'esprit et selon les lois de la discipline de l'Eglise. Or, entre toutes les conjectures qui peuvent et qui doivent faire douter de la pénitence d'un pécheur, celle qui paraît la moins équivoque et à laquelle je m'arrête comme étant la plus convaincante et en même temps la plus sensible, c'est la prompte rechute dans le péché, dont la pénitence de certains hommes du siècle a coutume d'être suivie : et voici, mes chers auditeurs, la démonstration que je vous en donne, raisonnant ainsi avec vous-mêmes.

Vous vous êtes acquitté, dites-vous — je parle à un pécheur de ce caractère dont le concevait l'apôtre saint Jacques, lequel, ayant le cœur partagé entre Dieu et le monde, devient inconstant dans ses voies, c'est-à-dire, inconstant dans sa pénitence et sa conversion : *Vir duplex animo inconstans est in viis suis* (Jacob. 1), — vous vous êtes acquitté du devoir de votre religion, et le ministre du Seigneur, comptant sur vos dispositions intérieures, vous a dit comme Jésus-Christ dit à Madeleine : « Vos péchés vous sont pardonnés, allez en paix. » Voilà sur quoi vous avez fondé le prétendu repos de votre conscience, et à Dieu ne plaise qu'indiscrètement aujourd'hui j'entreprenne de le troubler. Mais prenez garde, s'il vous plaît, à ce qui en doit être l'épreuve, et par où vous devez vous en assurer. Si votre pénitence est telle que vous la supposez, deux choses se sont passées entre Dieu et vous, je dis deux choses inséparables du sacrement de pénitence : l'une de votre part, et c'est que vous vous êtes engagé à Dieu par une protestation sincère de ne plus retomber dans le péché qui vous avait attiré sa disgrâce ; l'autre de la part de Dieu, qui s'est engagé à vous réciproquement, et vous a promis des secours de grâce pour vous fortifier contre la rechute dans le péché. Ainsi le concile de Trente le déclare-t-il. Car c'est une vérité même de la foi, que tout sacrement qui opère sans obstacle, outre la vertu qu'il a de sanctifier les âmes, leur communique encore des grâces spéciales pour la fin qui lui est propre. Or, le sacrement de la pénitence n'a point de fin qui lui soit plus propre que celle de préserver l'homme de la rechute dans le péché. Il est donc question de savoir, si lorsqu'un chrétien, sans faire paraître aucun amendement de vie, retombe aisément, promptement et communément dans les mêmes désordres, on peut croire avec raison qu'il ait reçu ces grâces particulières, et qu'il ait eu cette volonté sincère et efficace de renoncer à son péché. Or, je prétends que ni l'un ni l'autre n'est vraisemblable. Et parce que de ces deux choses, l'une est néanmoins la partie la plus essentielle du sacrement de pénitence, savoir, le propos de persévérer et de ne plus retomber; et que l'autre en est le fruit principal, savoir, l'augmentation de certains secours auxquels l'âme justifiée acquiert même une espèce de droit : n'en voyant aucune marque dans un pécheur sujet à ces promptes re-

chutes, j'ai lieu d'entrer en doute que sa pénitence ait eu les qualités requises pour le justifier devant Dieu, ou plutôt, j'ai lieu de craindre que sa pénitence n'ait été fausse et réprouvée de Dieu. Voilà le fondement et la preuve de ma première proposition. Permettez-moi de vous la développer; et pour cela, sans parler de ces grâces auxiliaires que Dieu, en conséquence du sacrement, ne manquerait pas d'accorder à l'homme, si l'homme véritablement converti se mettait en état de les recevoir (la conviction du point que j'établis en serait encore plus forte, mais peut-être serait-elle pour vous moins sensible et moins capable de vous toucher), arrêtons-nous à la seule volonté du pécheur, que tous les théologiens conviennent être la substance même et le fond de la pénitence. En vérité, mes chers auditeurs, est-il croyable qu'un homme ait eu une volonté déterminée et absolue de renoncer à son péché; et qu'immédiatement après, lâchement et sans résistance, le péché se représentant à lui, il y succombe tout de nouveau? Ah! disait saint Bernard, il n'est rien de plus fort que notre volonté, dès qu'elle est bien d'accord avec elle-même. Tout lui cède et tout lui obéit. Il n'y a point de difficulté qu'elle n'aplanisse, ni d'opposition qu'elle ne surmonte; et ce qui paraîtrait d'ailleurs impossible, lui devient aisé quand elle l'entreprend de bonne foi. Or cela est vrai particulièrement au regard du péché; car, quelque corruption qu'il y ait en nous, après tout, nous ne péchons que parce que nous le voulons : et si nous ne le voulons pas, il est constant et indubitable que nous ne péchons pas. De sorte que notre volonté conserve encore à cet égard une espèce de souveraineté sur elle-même, et participe en quelque façon à la toute-puissance de Dieu, puisqu'en matière de péché, elle ne fait absolument que ce qu'elle veut faire, et qu'elle n'a qu'à ne le vouloir pas faire pour pouvoir ne le pas faire. J'ai donc tout sujet de penser qu'en effet elle n'a pas voulu résister au péché et y renoncer, quand je vois dans la suite qu'elle n'y résiste nullement et n'y renonce point du tout. C'est le raisonnement de saint Bernard, bien éloigné du pélagianisme, puisqu'il suppose toujours la grâce de Jésus-Christ, et très-facile à concilier avec ce que saint Paul disait de lui-même, quand il se plaignait de faire souvent le mal qu'il ne voulait pas : *Sed quod nolo malum, hoc ago* (Rom. 7); parce que saint Paul entendait par là les mouvements involontaires du cœur, au lieu que saint Bernard parle des consentements libres donnés au péché.

De même, remarque Tertullien, où il s'agit d'exécuter les choses promises à Dieu en se convertissant à lui, c'est un abus de dire : Je le voulais, mais je ne l'ai pas fait : *Vaniloquium est dicere : Volui, nec tamen feci.* Car, ou vous ne l'avez voulu qu'à demi, répond ce grand homme, et cette demi-volonté ne suffisait pas pour la pénitence; ou vous l'avez voulu pleinement et efficacement, et alors il était naturel que vous en vinssiez à l'exécution : *Alioquin aut perficere debebas quod voluisti, aut non velle quod non perfecisti.* En effet, mon frère, ajoutait-il, s'il était vrai que vous l'eussiez bien voulu, pourquoi cette

volonté si agissante en toute autre chose n'aurait-elle rien produit dans un sujet si important? pourquoi, en vue d'une rechute aussi mortelle que l'était celle que vous aviez à craindre, n'auriez-vous fait aucun effort, ni remporté aucune victoire? pourquoi n'auriez-vous pas fui le danger? pourquoi ne vous seriez-vous pas interdit cette société, cet entretien, ces divertissements que vous saviez devoir être pour vous des occasions prochaines? Vous n'avez rien fait de tout cela, et dès le premier piége que le démon vous a tendu, après quelques légers remords que votre conscience a étouffés, vous avez suivi l'attrait et les charmes de la tentation; et vous voulez que je croie que vous avez eu ce propos sincère et véritable de la pénitence? Mais moi, j'aime mieux, pour l'honneur de la pénitence et pour l'intérêt de Dieu et de sa grâce, présumer que vous vous trompez, et que vous ne vous êtes pas bien connu vous-même. C'est la conclusion de Tertullien qui me paraît très-juste et très-solide.

A cela, chrétiens, on peut opposer trois choses auxquelles il est important que je réponde, parce qu'en vous détrompant d'autant d'erreurs, elles serviront à vous confirmer dans la vérité que je vous prêche. Car on me dira : Ne peut-il pas arriver que, sans avoir menti au Saint-Esprit, j'aie été inconstant et fragile, et que ma volonté ayant eu, dans le moment qu'elle a suivi l'impression de la grâce, tout ce qui était nécessaire pour une parfaite conversion, par un retour malheureux, elle se soit ensuite pervertie jusqu'à commettre le péché qu'elle venait sincèrement de détester? Oui, j'avoue, avec saint Thomas, que ce changement est possible et qu'il peut arriver. Mais en même temps, je dis que quand les rechutes dans le péché sont subites et fréquentes, il n'y a nulle vraisemblance que ce changement arrive en effet : pourquoi? en voici la raison, qui est sans réplique : parce que dans tout le reste de votre conduite, quelque faible que vous vous supposiez, on ne voit point de ces légèretés ni de ces inconstances si surprenantes. Au contraire, lorsqu'en d'autres matières que celle-ci, vous formez des résolutions, pour peu qu'il y entre de votre intérêt, vous les soutenez avec fermeté, et vous les poursuivez avec ardeur. Si c'est une entreprise où votre honneur soit engagé et dont dépende votre fortune, vous ne savez ce que c'est que d'en désister, et l'on ne s'aperçoit point de cette pitoyable facilité à vous relâcher, dans l'accomplissement de ce qui a une fois piqué votre ambition et votre convoitise. Or, pourquoi voudriez-vous que dans le seul point qui touche la pénitence, on vous crût léger et changeant, et que l'on vous fît ce tort à vous-même, de s'imaginer qu'ayant pour tous les autres intérêts du monde une conduite égale et uniforme, vous n'eussiez ces inégalités d'esprit que quand il s'agit d'être fidèle à Dieu? N'est-il pas bien plus court de dire que ce n'est point inégalité, et qu'il n'y a point eu de changement dans vous, c'est-à-dire, que votre volonté a toujours été la même, toujours inefficace pour le bien, toujours secrètement attachée au mal, et par conséquent toujours vaine et inutile pour la pénitence. Voilà le sentiment que j'en ai; et,

si vous vous faites justice, il est difficile que ce ne soit pas le vôtre. Et ce qui me le persuade encore davantage, c'est que bien souvent vous retombez dans votre péché, sans qu'aucun prétexte nouveau puisse au moins colorer votre rechute; je veux dire, sans que les occasions aient été plus dangereuses, et les tentations plus violentes. Or, il n'est pas naturel que la situation de la volonté change, tandis que l'état des choses ne change point : surtout quand il s'agit d'une volonté sérieuse, prudente, éclairée, telle qu'aurait dû être la vôtre, si votre pénitence eût été du caractère que Dieu l'exige pour la rémission du péché et la justification du pécheur.

Autre difficulté. Nous sommes faibles, et cette volonté, quoique sincère, de la vraie pénitence, est combattue dans nous par de puissants ennemis, qui sont nos passions. Je le sais, chrétiens, et si vous voulez, je conviens même de toute la violence du combat. Mais je sais aussi que l'un des artifices de notre amour-propre est de nous figurer ces ennemis bien plus puissants qu'ils ne le sont, pour avoir droit de s'en laisser vaincre avec moins de honte. Ou plutôt, je sais que l'un des effets de la corruption de notre volonté est d'être elle-même d'intelligence avec ces prétendus ennemis, parce que dans le fond nous ne les regardons pas comme ennemis, et que nous voulons bien en être vaincus. Car voilà notre désordre, mes frères, disait saint Jérôme. Bien loin de nous confondre de notre faiblesse, nous en tirons avantage contre Dieu même : c'est-à-dire que bien loin de nous en humilier, nous la faisons servir de voile aux vaines et frivoles excuses que nous cherchons dans nos péchés; et ce qui est en nous lâcheté, malice, infidélité, nous l'imputons à une fausse et chimérique nécessité : *Omnes vitiis nostris favemus, et quod propriâ fecimus voluntate, hoc ad naturæ referimus necessitatem.* Reproche que Tertullien se faisait encore à soi-même. Nous avons, disait-il, une chair terrestre et animale qui nous porte au péché; mais nous avons en récompense une âme toute spirituelle et toute céleste qui nous élève à Dieu. Pourquoi donc nous excuser toujours par ce qu'il y a dans nous de fragile, sans considérer jamais les forces de la nature et de la grâce, de la raison et de la loi, de la conscience et de la religion, dont nous avons été pourvus? *Cur ergò ad excusationem proniores, quæ in nobis infirma sunt, opponimus; et quæ fortia sunt, non memoramus?* Mais je veux que ces passions dont nous avons à soutenir les attaques, soient pour nous d'aussi véritables et d'aussi formidables ennemis que nous le pensons : ce que je sais de plus, c'est que si la promesse que nous avons faite à Dieu de persévérer dans l'obéissance de sa loi, était sincère, elle a dû être plus forte que ces prétendus ennemis; que sa plus essentielle propriété a été de les pouvoir surmonter; et que si d'elle-même elle n'a pas eu cette vertu, dès-là ce n'était pas une vraie pénitence que la nôtre. Or, comment me persuadera-t-on qu'elle a eu cette vertu, tandis qu'il ne m'en paraît rien, et que je vois un pécheur après sa pénitence, aussi esclave de sa passion, aussi déréglé dans sa vie, aussi licencieux dans

ses paroles, aussi emporté dans ses actions qu'il l'était auparavant? C'est ce que j'aurai toujours peine à comprendre. Car, pour vous en expliquer tout le mystère, ce que j'appelle le propos de la pénitence, n'est point de ces simples désirs dont parle l'Ecriture, que l'âme conçoit, mais qu'elle n'a pas la force de mettre au jour. C'est une volonté surnaturelle, mais d'un ordre si supérieur à toutes celles dont l'homme est capable, qu'il n'y en a aucune avec laquelle elle puisse être mise en comparaison; une volonté qui doit avoir Dieu pour objet; qui nous doit faire haïr le péché souverainement, et dont le moindre des motifs, dans les principes de la théologie, est la crainte de cette justice éternelle si terrible pour les ennemis de Dieu. Voilà ses qualités, sans lesquelles la foi nous apprend que la pénitence est non-seulement imparfaite, mais absolument nulle. Or, peut-on juger que ce propos ait eu dans nous toutes ces qualités, lorsqu'au préjudice du pacte que nous avons fait avec Dieu en retournant à lui, et nous obligeant à demeurer fermes dans l'état de la grâce, nous venons tout à coup à l'abandonner, et que la vue de la créature nous fait oublier nos plus fortes résolutions et nos plus indispensables devoirs?

Permettez-moi de juger de vous par vous-mêmes; et pour vous faire toucher au doigt la plus décisive de toutes les vérités, voyons de quelle manière vous en usez tous les jours dans des sujets bien moindres que celui-ci, mais où l'on ne peut douter que vous ne vouliez efficacement les choses. Vous sortez d'une maladie, et vous craignez une rechute; que ne faites-vous point pour la prévenir? à quoi ne vous réduisez-vous point? de quoi ne vous abstenez-vous point? quelle obéissance ne rendez-vous point à un homme qui vous traite? quel assujettissement au régime qu'il lui plait de vous prescrire? cela passe l'exactitude, et va jusqu'à la superstition. Vous jeûnez, vous vous mortifiez, vous gardez le silence et la retraite, vous vous retranchez ce qu'il y a pour vous de plus agréable et de plus délicieux dans la vie. Les compagnies, les jeux, les spectacles, tout cela ne vous est plus rien : pourquoi? parce que votre santé qu'il faut rétablir, vous est plus chère que tout cela, et qu'à quelque prix que ce soit, vous avez résolu de la conserver. De vous dire qu'il est indigne que vous en fassiez moins pour éviter la rechute dans un péché qui cause la mort à votre âme, c'est ce que l'on vous a dit cent fois. Mais je vous dis aujourd'hui quelque chose de plus : et quoi? admirable principe de religion! c'est que si le propos que vous avez fait d'éviter la rechute dans votre péché, n'est encore plus efficace que ce désir naturel de conserver votre santé (je ne dis pas plus vif ni plus sensible, mais plus solide et plus fort), il est de la foi que votre pénitence n'est de nul prix : et pourquoi? Ah! mes chers auditeurs, appliquez-vous à ceci : parce qu'il est de la foi que le propos de la pénitence doit l'emporter sur tous les désirs et toutes les craintes dont la volonté peut être naturellement touchée; et que s'il y avait dans notre cœur une seule crainte et un seul désir qui égalât ou qui

surpassât ce propos, ce ne serait plus le propos de cette pénitence salutaire qui doit sauver le pécheur. Voilà une grande vérité; et la raison qu'en donnent les Pères, est que la pénitence qui nous justifie doit nous faire haïr le péché aussi parfaitement que nous aimons Dieu et que nous le craignons. Or, pour satisfaire en rigueur à l'obligation de la loi, il ne suffit pas d'aimer Dieu et de le craindre : il faut l'aimer et le craindre souverainement, c'est-à-dire, par-dessus toutes choses. De même, pour remplir la mesure de la contrition, il ne suffit pas de haïr et de détester le péché : il faut le haïr et le détester par-dessus tous les maux du monde; et si la haine que nous en concevons ne va jusque-là, en vain prétendons-nous que Dieu l'agrée et qu'il s'en tienne satisfait. Or, suivant cette règle, vous, chrétiens, dont la pénitence n'est suivie que d'inconstance et d'infidélité, oseriez-vous dire que dans ce moment où vous avez confessé à Dieu votre péché, vous étiez plus résolus de ne le plus commettre, que vous ne le seriez aujourd'hui de vous préserver d'une maladie qui vous conduirait à la mort? et si, par la connaissance que vous avez de vous-mêmes, vous n'oseriez vous rendre ce témoignage, puis-je espérer que votre pénitence ait trouvé grâce devant Dieu? Voilà ce qui me fait trembler pour vous. Vous dites que la passion qui vous domine et qui vous entraîne dans le péché est une passion bien plus violente que toutes celles qui s'opposeraient au désir naturel de la conservation de votre vie. Abus, chrétiens : nous nous flattons encore sur cela. Car, pour vous montrer que ce n'est point là le principe de vos rechutes, c'est qu'avec des motifs purement humains, et par conséquent bien inférieurs à celui de la pénitence, il m'est évident que vous renonceriez à cette passion, et que vous en seriez le maître. En effet, supposez de tous les péchés celui dont l'habitude vous paraît plus insurmontable, et je vous fournirai cent raisons d'intérêt, d'honneur, pour lesquelles vous la surmonterez. Par exemple, mon cher auditeur, si vous étiez sûr que la rechute dans ce péché sera la ruine de votre fortune, qu'il vous en coûtera la disgrâce de votre prince, et qu'il n'y aura plus de ressource pour vous ni de retour : si vous, femme mondaine, étiez convaincue que le désordre de votre conduite deviendra public; que vous en essuierez toute la honte, que celui auquel vous affectez tant de le cacher, le connaîtra, et que vous serez exposée aux fureurs de sa jalousie et aux emportements de sa vengeance : quelque fragile que vous soyez, il n'en faudrait pas davantage pour vous tenir dans le devoir. Ce motif suffirait donc pour arrêter le cours de votre passion ; et vous dites que malgré le motif de la pénitence, le torrent de cette passion vous emporte! Que dois-je inférer de là? Dois-je conclure que le motif de la pénitence est de soi moins puissant que celui d'un respect humain? non ; car ce serait une erreur injurieuse à Dieu. Ce que je dois conclure, c'est que vraisemblablement vous n'avez point senti la vertu du motif de la pénitence, et qu'il n'a point agi sur votre cœur; je veux dire, que vous n'avez point détesté le péché dans la vue d'un Dieu, ou souverainement aimable, ou souverai-

nement redoutable, et par une suite nécessaire, que votre pénitence a été du nombre de celles que Dieu rejette. Voilà ce que je conclus, et cette conséquence est conforme aux maximes les plus incontestables de la religion.

Troisième et dernière objection que j'ai à résoudre. Ces pécheurs sujets aux rechutes ne laissent pas de s'humilier devant Dieu, d'être touchés du sentiment de leur misère, d'en former des regrets et des repentirs, de gémir et de verser des larmes. Or, qu'est-ce que tout cela, sinon autant d'actes de pénitence? Faux principe, répond le chancelier Gerson, traitant cette matière. Tout cela n'est point nécessairement ce que nous appelons actes de pénitence. Et quoi donc? des grâces de pénitence, et si vous voulez, des désirs, mais rarement des fruits et des actes. Car, il faut bien distinguer ici quatre choses : les grâces de la pénitence, les désirs de la pénitence, les actes de la pénitence, et les fruits de la pénitence. Les grâces de la pénitence sont les dispositions saintes par où Dieu nous sollicite de renoncer au péché. Les désirs de la pénitence sont comme les premiers essais que fait notre cœur pour se dégager du péché. Les actes de la pénitence sont le renoncement effectif et actuel au péché. Et les fruits de la pénitence sont les satisfactions que nous offrons à Dieu pour le péché. Un pécheur de rechute peut bien avoir eu les grâces et les désirs de la pénitence; mais il n'est guère croyable qu'il ait eu les fruits et les actes de la pénitence, tandis qu'il persévère dans ses déréglements. Je m'explique. Il a eu les grâces de la pénitence, quand il a versé des larmes de douleur. Car, cette douleur était une grâce intérieure que Dieu produisait en lui; mais qui, pour cela, ne détruisait pas encore dans son âme la volonté du péché : pourquoi? parce que, comme dit saint Grégoire pape, souvent les pécheurs sont inutilement touchés de l'amour du bien, de même que les justes sont innocemment émus des tentations du mal : *Quia sic plerumquè mali inutiliter compunguntur ad justitiam, sicut innocenter justi tentantur ad culpam.* Et comme la simple tentation ne rend pas la volonté du juste criminelle, aussi la seule grâce de la pénitence ne sanctifie-t-elle pas la volonté du pécheur. Mais que fait le pécheur? Voici ce qui le séduit. Il confond les grâces de la pénitence avec les effets de la pénitence, et il s'attribue ce que Dieu fait pour lui, comme si c'était lui-même qui le fît pour Dieu. Aveuglement le plus pernicieux, dit saint Bernard, lorsque, par une espèce d'usurpation, ce qui est de Dieu dans nous, nous nous l'imputons à nous-mêmes, prenant ses lumières pour nos pensées et ses opérations divines pour nos coopérations : *Quandò quod Dei est in nobis, damus nobis, putantes illius visitationem esse nostram cogitationem.* Or, c'est ce que font ordinairement les pécheurs esclaves de la concupiscence et du démon; et quelle preuve en ai-je? point d'autre que celle que j'ai apportée de saint Grégoire. Car si je vois, dit ce grand pape, un chrétien agité de tentations fâcheuses, ne commettre jamais le mal auquel il se sent porté, je puis présumer en sa faveur qu'il n'en a eu que les premiers sentiments, sans y donner nul

consentement. Et par la même règle, quand je vois un pécheur, quoiqu'en apparence pénétré de componction, n'en être pas moins fragile dans ses rechutes, je me crois bien autorisé à dire, qu'il n'a eu de la pénitence que les simples affections et non les résolutions. Ou s'il les a eues, ce sont, chrétiens, de ces résolutions imparfaites, de ces bons désirs dont l'enfer est plein, de ces demi-volontés, telles que les ont les démons mêmes, qui, tout démons qu'ils sont, abhorrent le péché comme la source de leur malheur, quoiqu'ils ne le quittent jamais, par un effet de leur endurcissement. Ce sont de ces repentirs semblables à ceux des Israélites, qui, du culte de Dieu passant aussi légèrement à l'idolâtrie, que de l'idolâtrie au culte de Dieu, ne faisaient, dit l'Ecriture, qu'aigrir davantage le Seigneur et que l'irriter. Ce sont de ces protestations d'Antiochus, dont la justice divine n'est point fléchie, et qui ne pénètrent pas jusqu'au trône de la miséricorde. Ce sont de ces larmes d'Esaü, qui, quoiqu'accompagnées de cris et de rugissements, ne sont point bénies du ciel. J'accorderai, dis-je, tout cela à un pécheur dont les rechutes sont habituelles, parce que tout cela ne répugne point à l'idée que je me forme d'une pénitence suspecte. Au contraire, si elle est suspecte, c'est parce qu'elle fait l'alliage de tout cela, joignant les apparences de la contrition du péché avec les rechutes dans le péché, et l'infidélité d'action avec la confession de bouche. Mais que je fasse jamais aucun fond solide sur la pénitence d'un chrétien, tandis qu'il est dans la disposition de retomber de la manière que je viens de vous le faire entendre, c'est ce que je ne puis sans contrevenir à toutes les règles de la religion.

Ainsi Jésus-Christ même en jugeait-il, et son exemple, quand il s'agit du discernement des cœurs, comme de tout le reste, peut bien être notre modèle. En effet, dit saint Jean au chapitre second de son évangile, plusieurs d'entre les Juifs croyaient en Jésus-Christ, voyant les miracles qu'il faisait; mais Jésus-Christ ne se fiait pas à eux, parce qu'il les connaissait tous : *Multi crediderunt in eum; ipse autem non credebat semetipsum eis, eò quòd ipse nosset omnes* (Joan.2). Ces paroles sont dignes de remarque. Ils croyaient en lui, surpris du changement de l'eau en vin qu'il avait fait aux noces de Cana, et dont ils avaient été témoins; mais il ne se fiait pas à eux, parce qu'il ne découvrait en eux qu'une foi superficielle, excitée par la vue de ce prodige, qui devait être bientôt effacé de leur esprit par les malignes impressions de leur incrédulité : *Ipse autem non credebat semetipsum eis.* Voilà, chrétiens, comment Dieu se comporte à notre égard, quand nous nous approchons du tribunal de la pénitence, pour reprendre immédiatement après notre même vie. Nous lui faisons dans ce moment là, ou plutôt nous croyons lui faire une ouverture entière de nos âmes : nous nous assurons de lui, et nous lui répondons de nous; et, par ces ferveurs apparentes, nous en imposons même souvent à ses ministres. Car il est aisé de les tromper, dit Tertullien; et si la grâce de la rémission du péché était aussi absolument en leur pouvoir que les paroles qui la signifient, elle serait tous les jours exposée

aux artifices et aux surprises de la fausse pénitence. Mais que fait Dieu alors? nous voyant si mal d'accord avec nous-mêmes, parce que nous voulons tout à la fois et ne voulons pas renoncer à notre péché; connaissant par les lumières de son adorable prescience, qu'après un prétendu retour vers lui, nous allons dans peu, par des liens plus forts et plus étroits, nous attacher tout de nouveau au monde, il pourvoit lui-même à son trésor, qui est la grâce de son sacrement, et ne souffre pas que des sujets indignes comme nous, par une pénitence subreptice, aient l'avantage de la recevoir : *Thesauro suo providet, nec sinit accipere indignos.*

Ah! chrétiens, que cette première vérité est terrible pour un homme du siècle emporté par le libertinage de sa passion, mais qui néanmoins a encore de la religion, de dire que la pénitence, qui est pour les autres, après le péché commis, un sujet de confiance, lui devienne en conséquence de ses rechutes un sujet de crainte et d'effroi! Ce qui devrait être la source de son repos, est la cause de ses plus mortelles inquiétudes; et non-seulement il doit être troublé du péché passé, mais même de la contrition et de la pénitence passée. Voilà, mes chers auditeurs, ce que le Saint-Esprit nous veut faire comprendre, quand il nous avertit dans l'Ecclésiastique de trembler même pour les péchés pardonnés : *De propitiato peccato noli esse sine metu* (Eccli. 5). Nous n'entendions pas le mystère de cette parole, et elle nous paraissait renfermer une espèce de contradiction. Car si le péché est pardonné, disions-nous, pourquoi en avoir encore de la crainte; et s'il est encore un sujet de crainte, pourquoi le réputer comme pardonné? mais je conçois maintenant, ô mon Dieu! ce que vous avez voulu par là nous marquer. C'est pour m'apprendre que toute sorte de pénitence n'est pas une caution sûre auprès de vous, et que très-souvent ce que je compte pour pardonné, est ce qui me rend plus que jamais enfant de colère; que tout péché me peut perdre, mais qu'il y a une pénitence plus capable de me damner que mon péché même, parce qu'elle l'entretient sous ombre de le guérir. Or il m'est évident que s'il y en a quelqu'une de ce caractère, c'est celle qui ne paraît suivie d'aucune réformation de mœurs, et qui ne me garantit point de mes malheureuses rechutes. Mais où mettrai-je donc, Seigneur, ma confiance et ma sûreté, si vous me défendez de la mettre dans ma pénitence? M'avez-vous enseigné une autre voie que celle-là, et vos Ecritures, qui me tiennent lieu d'oracles, m'ont-elles jamais parlé d'un autre asile? Encore une fois, chrétiens, telle est la déplorable destinée du pécheur abandonné à l'instabilité de ses désirs, et dont la vie n'est qu'une alternative continuelle de pénitence et de rechute dans le péché. Je sais que cette morale peut causer du trouble à quelques consciences; mais plût à Dieu que je fusse aujourd'hui assez heureux pour produire un effet si salutaire! Car je parle à ces consciences criminelles que de fréquentes rechutes ont confirmées dans l'iniquité. Or, l'unique ressource pour elles est qu'elles soient troublées par la parole de Dieu. Ce qui les perd, c'est cette paix trom-

peuse que le démon leur fait quelquefois trouver dans le péché, et il n'y a que le trouble qui les puisse faire sortir de la léthargie et de l'assoupissement funeste où elles sont. Ainsi, bien loin de craindre de les troubler, mon unique crainte serait de ne les troubler pas, ou de ne les troubler qu'à demi. Et comme autrefois saint Paul se réjouissait d'avoir attristé les Corinthiens, parce que leur tristesse les avait portés à la pénitence : *Gaudeo, non quia contristati estis, sed quia contristati estis ad pœnitentiam* (I. Cor. 7); aussi bénirais-je Dieu d'avoir troublé tant de pécheurs, parce qu'en les troublant, au lieu de l'ombre et du fantôme de la pénitence, je les aurais réduits à en avoir la pratique solide. Mais cela les pourrait désespérer. Hé bien! quel mal de les désespérer pour un temps, afin de rétablir en eux l'espérance pour jamais? Quel danger de les désespérer du côté d'eux-mêmes, pour leur apprendre à bien espérer du côté de Dieu? C'est après saint Grégoire que je parle, et c'est dans le même sens que ce Père. Il savait mieux que nous le juste tempérament de l'espérance et de la crainte chrétienne. Or, une de ses maximes était celle-ci, de désespérer quelquefois ceux qui, par la continuation de leurs rechutes, s'endurcissaient dans le crime : *Plerumquè sine desperatione desperandi sunt, et sine dedignatione dedignandi.* Non, non, mon cher auditeur, n'appréhendez point de tomber dans un semblable désespoir : il ne vous peut être, selon ma pensée, qu'avantageux et utile. Désespérez de tant de fausses pénitences que vous avez faites ; et espérez dans la véritable pénitence à laquelle je vous exhorte. Depuis que vous êtes dans l'habitude de ce péché, peut-être y avez-vous ajouté cent confessions indignes et sacriléges : désespérez de tout cela; car tout cela, bien loin d'appuyer votre espérance auprès de Dieu, est ce qui l'anéantit et qui la ruine. Mais que faut-il donc faire? Ah? chrétiens, est-il rien de plus raisonnable que ce qu'on exige de vous? On veut que vous agissiez avec Dieu de bonne foi, comme vous voudriez qu'on agît avec vous-mêmes. Si l'on vous avait manqué plus d'une fois de parole, vous vous feriez une sagesse de rejeter toutes les assurances qu'on vous donnerait d'un nouvel engagement; pourquoi voulez-vous que Dieu ait plus d'égard aux vôtres? faut-il que vous soyez moins religieux envers lui, que vous ne l'êtes envers les hommes? Vous vous piquez d'être fidèles en traitant avec les hommes, et vous auriez honte de ne l'être pas : n'y aura-t-il que Dieu avec qui vous ne garderez nulle règle de fidélité? Faisons donc, mes chers auditeurs, faisons enfin saintement et utilement ce que peut-être nous avons fait tant de fois sans fruit et à notre condamnation. Imitons ces saints pénitents de l'Eglise, qui toute leur vie se sont tenus inviolablement attachés à Dieu, après être rentrés dans sa grâce. Demeurons fermes dans nos résolutions, et, par une persévérance inébranlable, mettons le sceau à notre pénitence. Autrement nous avons tout sujet de craindre, non-seulement pour les pénitences passées, mais pour les pénitences à venir. Car comme la rechute dans le péché rend la pénitence passée très-suspecte, elle rend la

pénitence à venir très-difficile et presque impossible. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quand je considère les termes dont s'est servi l'Ecriture, en parlant de la pénitence qui suit la rechute dans le péché, je ne m'étonne pas, chrétiens, qu'il y ait eu autrefois des hérétiques, qui sur ce point se soient portés à une rigueur extrême, et n'aient gardé nulle mesure dans la sévérité de leur morale. Peut-être n'y eut-il jamais d'erreur mieux fondée en apparence, je dis en apparence, sur l'autorité de la parole de Dieu, que celle des Novatiens, qui, après le baptême, excluaient absolument et généralement tous les pécheurs de la grâce de la pénitence. Et quand Tertullien, raisonnant selon ses préjugés, n'accordait cette grâce de la pénitence que pour une fois seulement, et sans espérance de retour, il prétendait parler si conformément aux divins oracles, qu'il ne comprenait pas qu'il y eût des fidèles dans un sentiment contraire. En effet, que peut-on dire, ce semble, de plus exprès, que ce qu'a dit saint Paul, dans l'épître aux Hébreux? Il est impossible, mes frères (ce sont ses paroles que vous avez cent fois entendues, mais dont j'entreprends aujourd'hui de vous donner une intelligence exacte), il est impossible disait ce grand Apôtre, que ceux qui ont goûté le don de Dieu, qui ont eu la participation du Saint-Esprit, qui ce sont nourris des vérités célestes et de l'espérance des grandeurs du siècle futur, et qui sont après cela tombés, se renouvellent par la pénitence; parce qu'autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie. C'est ainsi, dis-je, que s'expliquait saint Paul : *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati, et prolapsi sunt, renovari ad pœnitentiam : rursùm crucifigentes Filium Dei, et ostentui habentes* (Hebr. 6). En fallait-il davantage pour servir de prétexte à ces hérétiques, dans le dessein qu'ils avaient d'abolir l'exercice et le ministère de la pénitence? L'Eglise les a condamnés, et nous les condamnons avec elle. Saint Jérôme et saint Augustin ont interprété ce passage, de l'impossibilité de revenir jamais à la grâce baptismale, quand on en est une fois déchu, parce que le baptême, que l'on nommait alors la première pénitence, est un sacrement qui ne se peut réitérer : et cette explication, que j'estime la plus littérale, corrige, si j'ose parler ainsi, toute la dureté de l'expression de l'Apôtre. Saint Thomas et Hugues de Saint-Victor l'ont pris plus simplement, et l'ont entendu de la pénitence ordinaire que nous appelons le sacrement de réconciliation; tâchant d'ailleurs d'accorder la possibilité de la conversion pour les pécheurs même relaps, avec cette parole redoutable : *Impossibile est renovari ad pœnitentiam.*

Quoi qu'il en soit, chrétiens, notre grande règle est de nous contenir sur cela dans les bornes que l'Eglise s'est prescrites, en réprouvant le pernicieux dogme de Novatus. Or, par la censure qu'elle en a

faite, nous savons et il est de la foi, qu'après la rechute dans le péché, Dieu veut encore la vie du pécheur et non pas sa mort; qu'il l'invite encore à la pénitence, ou plutôt qu'il la lui commande et l'y oblige; et par conséquent, que malgré toutes les rechutes, la pénitence est encore possible, et la grâce encore prête pour l'accomplir. Voilà ce que l'Eglise a décidé; mais elle en est demeurée là, ayant laissé du reste aux paroles de saint Paul toute l'étendue et toute la force qu'elles peuvent avoir. Et parce que ce terme d'impossible, dans le langage commun des hommes, convient même aux choses qui se peuvent absolument, mais dont l'exécution est difficile et accompagnée de grands obstacles, de là vient qu'elle a toujours autorisé la pensée des Pères, qui, surtout en certains pécheurs sujets à des rechutes plus criminelles, ainsi que je vous ferai voir, reconnaissent une espèce d'impossibilité morale, c'est-à-dire, une difficulté extrême de renoncer à leur péché et de se convertir à Dieu. Si nous raisonnions en chrétiens, cette vérité toute seule ne devrait-elle pas nous suffire pour marcher avec crainte et tremblement dans les voies du salut éternel?

Mais attachons-nous à la bien pénétrer; et pour en tirer tout le fruit qu'elle est capable de produire, que chacun de nous s'en fasse l'application particulière. Vous me demandez pourquoi la rechute dans le péché nous rend la pénitence si difficile : et moi je vous réponds avec saint Bernard, que c'est parce qu'elle éloigne Dieu de nous, parce qu'elle fortifie l'inclination que nous avons au mal, parce qu'elle affaiblit en nous toute la vertu de la grâce, et parce qu'elle a de sa nature une essentielle opposition à celle qui nous réconcilie avec Dieu. Quatre articles dont chacun séparément peut nous tenir lieu de démonstration. Oui, mes chers auditeurs, le premier malheur que nous attire la rechute, c'est d'éloigner Dieu de nous, et d'épuiser en quelque sorte sa miséricorde, qui, tout infinie qu'elle est en elle-même, ne laisse pas d'être bornée par rapport à nous et à la distribution qu'elle fait de ces grâces spéciales, et de ces secours extraordinaires dont notre conversion dépend. *Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor non convertam eum* (Amos. 1). Pour les trois premiers crimes de Damas, disait Dieu par un de ses prophètes, je les ai soufferts, et j'ai bien voulu les oublier; mais pour le quatrième, je laisserai agir ma justice et ma colère : comment cela? en m'éloignant de ces impies qui m'ont irrité par leurs infidélités. Or, du moment, chrétiens, que Dieu s'éloigne de nous, il ne faut plus s'étonner si la pénitence devient difficile, et si cette difficulté croît à proportion de cet éloignement : pourquoi? parce qu'il n'y a que Dieu, remplissant notre cœur de sa présence, et y répandant l'onction de son Esprit, qui puisse nous faciliter la pénitence et nous la faire aimer. En pouvons-nous voir une plus belle figure que dans cet homme si fameux de l'Ancien Testament, l'invincible Samson? Une passion l'avait aveuglé; mais l'aveuglement où il était tombé n'était pas allé d'abord jusqu'à lui ôter les forces dont Dieu l'avait singulièrement

et miraculeusement pourvu. L'étrangère à qui il s'était attaché, par une perfidie insigne, l'avait déjà lié plusieurs fois pour le livrer aux Philistins, ses plus déclarés ennemis; mais il avait toujours trouvé moyen de rompre ses liens et de se mettre en liberté. De là il se flattait que quoi qu'elle fît dans la suite, il saurait toujours bien se dégager, et il se disait lui-même : *Egrediar sicut antè* (Judic.16). Enfin cette femme artificieuse emploie si adroitement ses ruses, qu'elle le séduit, qu'elle le dompte, qu'elle lui coupe cette chevelure fatale, où, par un secret mystère, sa vertu était renfermée. La nouvelle en est bientôt portée aux Philistins. Ils le surprennent, ils se jettent en foule sur lui : il veut se relever comme autrefois; mais il ne savait pas, ajoute le texte sacré, que Dieu s'était retiré de lui : *Nesciens quòd recessisset ab eo Dominus* (*Ibid.*). Voilà, mon cher auditeur, le tableau de votre âme dans l'état malheureux où je la conçois, qui est celui de la rechute dans le péché. Vous dites, en vous réveillant quelquefois du profond sommeil où vous êtes endormi, et faisant sur votre misère quelque réflexion : Je sortirai de cet état, comme j'en suis déjà sorti : *Egrediar sicut antè*. Je briserai mes fers, je ferai un effort sur moi-même, je me délivrerai de cette passion qui me tient captif : *Egrediar et excutiam*. Mais vous ne considérez pas que Dieu s'éloigne; qu'à mesure qu'il vous quitte, vous êtes privé de son secours; que la pénitence vous devient dès-là un fardeau pesant et un joug insupportable, et qu'au lieu que vous y trouviez auparavant des consolations, vous ne l'envisagez plus qu'avec horreur, parce que vos fréquentes rechutes vous ont séparé de Dieu, et ont mis entre Dieu et vous comme un chaos presque insurmontable : *Nesciens quòd recessisset ab eo Dominus*. Combien de fois, chrétiens, avez-vous éprouvé ce que je dis?

Cependant la volonté se pervertit toujours, et la même rechute qui l'affaiblit pour le bien, lui donne de nouvelles forces pour le mal. Vous en savez le progrès, et en vain m'arrêterais-je à vous le décrire, puisque c'est par vous et par les tristes épreuves que vous en faites, que j'en suis instruit. Après le premier péché commence l'habitude; l'habitude venant à se former, elle jette peu à peu dans l'aveuglement et dans l'endurcissement. De là, le vice s'enracine et passe comme dans une seconde nature. Cette seconde nature est ce que saint Augustin appelle nécessité, et cette nécessité suit le désespoir, et le désespoir cause l'impossibilité morale de la pénitence. Car voilà l'idée que nous en donne saint Paul : *Desperantes, semetipsos tradiderun impudicitix* (Ephes. 4); et il s'est servi de l'exemple du péché de la chair et de l'amour impur, parce que c'est celui où la rechute opère plus infailliblement et plus ordinairement ces détestables effets. D'abord, l'âme chrétienne abhorrait comme un monstre le péché, parce que sa raison n'était pas encore aveuglée, ni sa volonté corrompue. Mais à force de rechutes, ce péché, par ordre et par degrés, prend un entier ascendant : on s'y accoutume, on se familiarise avec lui, on le commet sans scrupule, on s'y porte avec passion, on en devient esclave, on désespère de le pouvoir vaincre, on s'y abandonne abso-

lument : *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiæ.* Mais encore, reprend saint Chrysostome, de qui désespère-t-on? est-ce de Dieu? est-ce de soi-même? De Dieu et de soi-même, reprend ce saint docteur. De Dieu, parce que c'est un Dieu de sainteté qui ne peut approuver le mal; et de soi-même, parce qu'on est un sujet d'iniquité qui ne peut plus aimer le bien. De Dieu, parce qu'on a si souvent abusé de sa miséricorde et de sa patience; et de soi-même, parce qu'on a fait tant d'épreuves de son inconstance et de son infidélité. De Dieu et de soi-même tout ensemble, parce qu'on voit entre Dieu et soi des oppositions infinies : car voilà la source de ces désespoirs. Ces désespoirs sont-ils raisonnables? non, chrétiens, puisque, bien loin de l'être, ce sont de nouveaux crimes devant Dieu, n'étant jamais permis à un pécheur, tandis qu'il est en cette vie, de désespérer de Dieu et de sa bonté qui est sans mesure. Mais ces désespoirs, tout déraisonnables qu'ils sont, ne laissent pas d'être les premiers effets de la rechute dans le péché : pourquoi? parce que l'espérance, qui est le fondement essentiel de la pénitence, se trouvant ébranlée par là, il faut que, contre l'intention de Dieu même, tout l'édifice de la pénitence le soit aussi, et que cette vertu qui devrait être la ressource de l'homme pécheur, par un défaut de confiance et de foi, lui devienne une pierre de scandale contre laquelle son désespoir le fait heurter : *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiæ.*

Ajoutez à cela, mes chers auditeurs, que, par de fréquentes rechutes, nous nous rendons inutiles les remèdes les plus puissants et les plus efficaces, et que la parole de saint Paul semble parfaitement s'accomplir en nous, quand il dit que, lorsque nous péchons volontairement, après avoir reçu la connaissance de la vérité, remarquez bien cette circonstance, il n'y a plus désormais d'hostie pour l'expiation de notre péché, et qu'il ne nous reste plus autre chose qu'une affreuse attente du jugement et de la vengeance de Dieu : *Voluntariè peccantibus jam non relinquitur pro peccatis hostia; terribilis autem quædam expectatio judicii* (Hebr. 10). En effet, chrétiens, que direz-vous à un homme de ce caractère, qui, cent fois, s'est lavé dans les eaux de la pénitence, et cent fois s'est replongé dans ses premières abominations; que lui direz-vous, et avec toute l'ardeur du zèle dont vous vous sentirez pressé pour lui, par où le toucherez-vous? Il n'y a rien qu'on ne lui ait représenté, point de vérité qu'il n'ait considérée, point d'exemple qu'on ne lui ait mis devant les yeux; il a été persuadé de tout, il a entendu toutes les remontrances qu'on pouvait lui faire, il a presque épuisé toute la vertu des sacrements, et, par ses continuelles rechutes, il s'est non-seulement accoutumé, mais endurci à tout cela, si bien que Dieu lui peut dire ce qu'il disait à son peuple : *Insanabilis fractura tua, pessima plaga tua, curationum utilitas non est tibi* (Jer. 30). Ah! pécheur, qu'as-tu fait, et à quelle extrémité t'es-tu réduit? à force d'ouvrir tes plaies, tu les as rendues incurables, et les remèdes de ma grâce, qui font des miracles pour la conversion des autres, n'ont plus de quoi te guérir.

Mais allons à la source, et disons, chrétiens, que cette difficulté extrême de la pénitence, après la rechute dans le péché, vient de la nature même de la rechute, qui, d'elle-même, est singulièrement opposée à la grâce de notre conversion. Car la rechute ajoute à la malice du péché l'ingratitude et le mépris : l'ingratitude du bienfait ou du premier pardon déjà obtenu, et le mépris de la majesté de Dieu offensée : deux obstacles à une seconde réconciliation. Ingratitude du bienfait, qui consiste, dit Tertullien, non-seulement en ce que nous oublions les miséricordes de Dieu passées, mais en ce que nous les tournons contre lui-même, jusqu'à nous en servir pour pécher plus hardiment et plus impunément. Et en effet, si nous étions sûrs que la rémission de ce péché qui vient de nous être accordée, est la dernière de toutes les grâces que nous avons à espérer, et qu'après cela la porte de la miséricorde nous sera fermée pour jamais; si nous le savions, quelque emportés que nous soyons, ce serait assez pour nous retenir et pour nous préserver de la rechute. Nous nous faisons donc du remède même de la pénitence un attrait à notre libertinage; et, comme parle Tertullien, l'excès de la clémence d'un Dieu sert à fomenter et à entretenir la témérité de l'homme : *Et abundantia clementiæ cœlestis libidinem facit humanæ temeritatis*; c'est-à-dire, que nous sommes méchants parce que Dieu est bon; et qu'au préjudice de tous ses intérêts, le moyen unique qu'il nous a laissé pour retourner à lui, et pour rentrer dans la voie du ciel, nous est comme une ouverture aux égarements de nos passions et à la corruption de nos mœurs : *Quasi pateret via ad delinquendum, quia patet ad pœnitendum.* Or Dieu, chrétiens, étant ce qu'il est, peut-il, pour l'honneur même de sa grâce et pour la justification de sa providence, n'avoir pas une opposition spéciale à se réconcilier avec nous dans cet état? Mépris de la majesté et de la souveraineté de Dieu : car, pour suivre toujours la pensée de Tertullien, qu'avait fait le pécheur, en se convertissant la première fois et en embrassant la pénitence? il avait détruit l'empire du démon dans son cœur, pour y faire régner Dieu; et que fait-il en retombant dans son désordre? il bannit Dieu de son cœur, pour rétablir l'empire du démon. L'homme, dans cette alternative de pénitence et de rechute, semble vouloir faire comparaison de l'un et de l'autre, et après avoir essayé de l'un et de l'autre, il conclut contre Dieu, en s'attachant à son ennemi et le choisissant par préférence à Dieu. De sorte, tout ceci est encore de Tertullien, de sorte que, comme, par la pénitence, son intention avait été de satisfaire à Dieu, maintenant, par une pénitence toute contraire, et qui est en quelque manière la pénitence de sa pénitence même, aux dépens de Dieu, il apaise le démon et lui satisfait. Or, si quelque chose peut nous rendre irréconciliables, n'est-ce pas un tel outrage? Toute rechute peut nous engager dans ce malheur; mais particulièrement celle qui va jusqu'à quitter absolument Dieu, jusqu'à nous dégager de son service, jusqu'à secouer le joug de sa loi : je veux dire celle par où nous ne

retombons pas seulement dans le péché, mais dans l'attachement au péché. Car une semblable rechute est une espèce d'apostasie dont le savant Estius, après plusieurs Pères, a prétendu expliquer le passage de saint Paul : *Impossibile est renovari ad pœnitentiam :* ne voulant pas que cette impossibilité, même morale, de revenir à la pénitence, fût l'effet des simples rechutes qui arrivent par surprise, par faiblesse, par fragilité; mais soutenant, et avec raison, que, dans le sentiment de l'Apôtre, c'était la suite de ces rechutes éclatantes, de ces rechutes méditées et délibérées, de ces rechutes qui portent conséquence pour l'état de la vie, et qui, après des conversions édifiantes et publiques, déshonorent le culte de Dieu et scandalisent la piété. Vous le savez, chrétiens, et fasse le ciel que votre expérience ne vous ait jamais fait sentir combien ces circonstances criminelles rendent difficile et comme impossible le retour à Dieu.

Finissons, et de tout ce discours tirons une double conclusion. L'une regarde ceux qui, depuis leur pénitence, se sont maintenus heureusement et constamment dans l'état de la grâce; et l'autre s'adresse à ces pécheurs qui, par de funestes rechutes, se sont engagés dans les voies de l'iniquité d'où la pénitence les avait retirés. Donnons aux premiers l'important avis que le Docteur des Gentils donnait aux chrétiens de Corinthe : *Qui se existimat stare, videat ne cadat* (1. Cor. 10). Prenez garde, mes frères, et que le malheur de tant d'âmes que la rechute a perdues et qu'elles perd tous les jours, vous serve de leçon et de motif pour exciter votre vigilance. Mais en quoi cette vigilance doit-elle consister? à vous bien connaître, et à bien connaître les dangers qui vous environnent; à vous bien connaître vous-mêmes, vos faiblesses, vos inclinations, vos passions, afin de ne point compter sur vos forces et de vous en défier : car c'est une salutaire défiance de vous-mêmes qui doit faire votre assurance; à bien connaître les dangers qui vous environnent, afin de les éviter, de fuir l'occasion, de vous éloigner de telle compagnie : car ce qui peut mieux vous garantir, avec la grâce divine, c'est la fuite. Relevons l'espérance des seconds, et, après les avoir justement intimidés, ne les renvoyons pas dans le découragement. C'est pour cela que je les exhorte à faire de plus grands efforts que jamais : leur conversion est difficile, mais elle n'est pas encore absolument impossible; ou, si elle est impossible à l'homme, elle ne l'est pas à Dieu ni à sa grâce. Parce qu'elle n'est pas impossible et qu'elle est d'ailleurs nécessaire, il faut l'entreprendre; et parce qu'elle est difficile, il faut l'entreprendre avec une résolution forte et généreuse. Ce que je leur conseille surtout aux uns et aux autres, c'est de chercher un guide fidèle, un directeur éclairé et désintéressé; de lui exposer leur état et de prendre ses conseils; de ne point craindre qu'il les connaisse, mais de craindre plutôt qu'il ne les connaisse pas assez. Ainsi ils se maintiendront dans les voies de la pénitence s'ils y sont rentrés, ou ils y rentreront s'ils ne s'y sont pas maintenus : la pénitence les conduira dans le chemin du salut et les fera enfin arriver au port de la béatitude éternelle, que je vous souhaite, etc.

POUR LE XIX^ME^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'Éternité malheureuse.

Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores. Ibi erit fletus et stridor dentium.

Alors le roi dit à ses officiers : Jetez-le dans les ténèbres, pieds et mains liés. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. (S. Mat., ch. 22.)

C'est l'arrêt que prononce un roi de la terre contre un indigne sujet dont il se tient offensé, et c'est ainsi qu'il punit la témérité de cet homme, qui, sans égard à la majesté du prince et au respect qui lui est dû, s'est présenté à son festin, et n'y a pas apporté la robe de noces. Mais, chrétiens, ce roi de la terre, tout rigoureux qu'il paraît, n'est qu'une image bien imparfaite de ce Roi du ciel qui doit un jour nous appeler à son tribunal pour y être jugés, et pour y entendre le formidable arrêt de notre réprobation, si nous avons eu le malheur d'encourir sa disgrâce et de tomber dans les mains de sa justice. Les plus puissants rois de la terre, dans la plus grande sévérité de leurs châtiments, n'ont, après tout, de pouvoir, et n'exercent leur rigueur que sur les corps, sur ces corps déjà périssables par eux-mêmes et mortels : *Ligatis manibus et pedibus ;* mais d'étendre ses vengeances jusques à l'âme, de faire sentir à l'âme tout le poids de sa colère, de la réprouver et de la perdre, et, par le même anathème, de l'envelopper avec le corps dans la même damnation : c'est l'essentielle et terrible différence qui distingue ce juge redoutable, dont le bras vengeur s'appesantit si rudement sur ses ennemis, et les poursuit dans les ombres de la mort et les profonds abîmes de l'enfer. Le dirai-je néanmoins, mes chers auditeurs ? ce n'est point précisément par là, ce n'est point par la peine actuelle et présente qu'il fait ressentir au pécheur réprouvé, que ce souverain Maître me semble plus à craindre : c'est par la durée infinie de cette peine, c'est par son éternité. Si ce n'était pas une peine éternelle, il y aurait une fin à espérer; et cette espérance, dans l'extrémité même de la douleur, serait un soulagement et un soutien. Mais une peine sans fin, sans espoir, sans remède, voilà ce que je viens vous proposer comme le comble de la misère et l'état le plus accablant; voilà la source de ces larmes intarissables, et la cause de ces grincements de dents dont il est parlé dans notre évangile : *Ibi erit fletus et stridor dentium.* Vous voyez, chrétiens, l'importante matière que j'entreprends aujourd'hui de traiter : je veux vous entretenir de l'éternité malheureuse; et parce que c'est une de ces vérités capitales qui se soutiennent par elles-mêmes, je veux, sans art et sans étude, vous en donner les idées les plus communes. Il ne me faut que le secours de votre grâce, ô

mon Dieu ? et je vous le demande par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave.*

C'est dans tous les siècles, depuis l'établissement de l'Eglise, qu'on a raisonné sur l'éternité malheureuse; et qu'outre les impies et les libertins déclarés, qui ont refusé de souscrire à cet article fondamental, il s'est trouvé, comme il s'en trouve tous les jours au milieu même du christianisme, des chrétiens faibles et chancelants, qui se sont laissé troubler de certains doutes au sujet de cette éternité, et que leur trouble, par une conséquence naturelle, a refroidis dans tous les exercices de la religion : car, dès que ce point de foi commence à s'ébranler dans une âme, c'est une suite immanquable, que, perdant la crainte des jugements de Dieu, elle se relâche à proportion dans la pratique de ses devoirs, et qu'elle vienne enfin à les abandonner. Il est donc, mes chers auditeurs, d'une nécessité absolue de vous affermir contre des incertitudes et des doutes qui peuvent, quoique souvent involontaires, avoir des effets si pernicieux : et il me suffira, pour les détruire, de leur opposer les principes mêmes de la foi que nous professons. Mais afin de donner à mon sujet plus d'étendue, je prétends aussi, dans ce discours, attaquer un autre désordre, non moins ordinaire ni moins condamnable : c'est de croire une éternité malheureuse, ou de se flatter au moins de la croire d'une foi ferme, d'une foi parfaite quant à la soumission de l'esprit, et cependant de n'en tirer nulle résolution ; je dis nulle résolution efficace pour le réglement de sa vie, et pour s'appliquer avec plus de fidélité et plus de zèle aux œuvres chrétiennes : car, n'est-ce pas là une des contradictions les plus insoutenables? Ainsi, mes frères, pour vous proposer en deux mots tout mon dessein, je vais vous faire voir comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse : ce sera la première partie; et comment la créance de l'éternité malheureuse, par le plus juste retour, doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi : ce sera la seconde partie. L'une et l'autre méritent une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Oui, chrétiens, l'éternité des peines que souffrent les réprouvés dans l'enfer, est un mystère dont la créance semble avoir de grandes difficultés; mais j'ajoute que la foi sur la vérité de cet article doit corriger nos erreurs et perfectionner nos lumières. Or, elle fait l'un et l'autre, et je vous prie de bien comprendre ma pensée. Dieu propose aux hommes une révélation aussi pleine de terreur que digne de respect; savoir, que tout péché mortel, de sa nature, mérite d'être puni par un supplice éternel. Dieu, dis-je, nous propose ce point de créance avec tout le poids de son autorité et par la bouche des prophètes : car *leur feu*, dit Isaïe, *ne s'éteindra jamais ;* et par la bouche des Apôtres : *Ceux qui résistent à l'Evangile en souffriront*, selon le

témoignage de saint Paul, *éternellement la peine ;* et par les oracles de la Sagesse incarnée : *Allez, maudits, au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges ;* et par le consentement unanime de toute l'Eglise, laquelle a toujours interprété l'Ecriture en ce sens; et par les décisions des conciles qui nous l'ont expressément déclaré; et par la tradition des deux lois, l'Ancienne et la Nouvelle, qui, sur ce dogme important, ont toujours tenu le même langage : enfin, par toutes les maximes de la foi qui nous annonce une peine éternelle dans sa durée, comme due à un seul péché, et même à un péché d'un moment, quand il va jusqu'à nous séparer de Dieu, et à rompre le sacré nœud qui nous doit unir à lui. Est-il donc une vérité plus solidement établie? Mais sur cette vérité néanmoins, sur cette révélation si authentiquement proposée, l'esprit de l'homme a souvent formé des difficultés, c'est-à-dire, des erreurs; et lorsqu'il s'y est soumis, il a voulu chercher des raisons pour se justifier à soi-même cette étonnante proportion d'une éternité de peine avec un moment de péché. Or, à quoi nous sert la foi, ou à quoi nous doit-elle servir? Je l'ai dit, et je le répète; à corriger ces erreurs, comme étant opposées à la vérité primitive et infaillible, et à fortifier, à perfectionner les lumières qui nous donnent quelque idée de ce mystère si éloigné de nos vues humaines et de nos connaissances. Voilà le plan de cette première partie, qui renferme sur les jugements de Dieu les plus grandes instructions. Ecoutez-moi.

Ne parlons point de l'athéisme, qui, niant un Dieu, nie conséquemment l'auteur d'une peine éternelle. Ne nous arrêtons point non plus à l'impiété d'Epicure, qui, faisant mourir l'âme avec le corps, détruit le sujet capable de souffrir une peine éternelle. Voici trois erreurs moins grossières et plus raisonnables en apparence, qui ont attaqué l'éternité des peines dans la proportion qu'elle a avec le péché : car les uns ont prétendu que cette éternité de supplice pour un péché, quelque énorme qu'il puisse être, répugnait à la bonté de Dieu; les autres ont cru de plus qu'elle blessait les lois de la justice de Dieu; et les derniers, enchérissant encore, ont pensé qu'elle était même au-dessus de la toute-puissance de Dieu. Dieu est trop bon pour affliger éternellement une âme pécheresse; Dieu est trop juste pour venger dans des siècles infinis ce qui s'est passé dans un instant; Dieu n'est pas assez puissant pour faire que la créature subsiste une éternité entière dans les souffrances et dans la douleur. Voilà leurs raisonnements; mais moi, mes frères, je soutiens que notre foi, dans ses principes, a de quoi nous affermir contre toutes ces erreurs ; et comment est-ce qu'elle y procède? apprenez-le.

Non, répond-elle aux premiers, une peine éternelle pour un péché, n'est point incompatible avec la bonté divine; et ce qui vous trompe, c'est la fausse opinion que vous avez conçue de cette bonté souveraine d'un Dieu. Car, vous voulez qu'elle consiste dans une molle indulgence à tolérer le mal et à l'autoriser; mais c'est cela même qui la détruirait, puisqu'elle ne serait plus ce qu'elle est, dès qu'elle cesse-

rait de haïr le péché autant qu'elle le déteste et qu'elle le hait. Pourquoi disons-nous que Dieu est souverainement bon (c'est la belle remarque de Tertullien), sinon parce qu'il a souverainement le mal en horreur? Et qu'est-ce à l'égard de Dieu, que d'avoir une souveraine horreur pour le mal, si ce n'est de le poursuivre sans relâche et d'en être l'implacable vengeur? *Quis enim boni auctor, nisi qui inimicus mali; et quis inimicus mali, nisi qui expugnator; quis autem expugnator, nisi qui et punitor?* Ainsi raisonnait-il contre Marcion. Comprenez donc, ô homme (c'est toujours le même Tertullien qui parle), comprenez ce que c'est qu'un Dieu bon. C'est un Dieu opposé essentiellement au péché, un Dieu toujours ennemi du péché, et par une suite nécessaire, un Dieu persécuteur éternel du péché. Tellement qu'il ne serait plus Dieu s'il y avait un instant où il n'agît pas contre le péché pour le condamner et pour le punir, parce que ce ne serait plus un Dieu bon de la manière qu'il l'est et qu'il le doit être. Mais que voudrait le pécheur? En se faisant des idées de bonté selon les intérêts de sa passion, il voudrait un Dieu sous lequel les crimes pussent être quelque jour en paix : *Deum malles sub quo delicta aliquandò gauderent;* et il jugerait ce Dieu bon, qui rendrait l'homme méchant par l'assurance d'une rémission future : *Et illum bonum judicares, qui hominem malum faceret securitate delicti.* De là, poursuit encore Tertullien, vous ne voulez point reconnaître cette bonté, dont l'essence est de ne pouvoir jamais convenir avec le mal, et d'avoir pour lui une haine sans retour. Mais si vous ne la reconnaissez pas, tous les saints et tout ce qu'il y a eu de vrais fidèles versés dans la science de Dieu l'ont reconnue; ils l'ont hautement confessée, ils l'ont publiée et glorifiée, parce qu'éclairés d'une sagesse supérieure à la vôtre, et toute céleste, ils ont vu que Dieu devait être bon de la sorte, et que, selon les règles de sa sainteté, il ne le pouvait être autrement.

Pour remonter à la source de l'erreur que je combats, Origène fut le premier qui voulut faire Dieu plus miséricordieux qu'il n'est en lui-même, ou plutôt, comme dit saint Augustin, qui voulut paraître lui-même plus miséricordieux que Dieu, lorsqu'il avança qu'après un certain temps les peines des âmes réprouvées finiraient. Hérésie dont il se fit le chef, et pour laquelle l'Eglise le frappa de ses anathèmes. Aussi, chrétiens, observez, je vous prie, le prodigieux égarement de l'esprit de l'homme, quand il n'est pas conduit par la foi. Cet Origène qui, par un sentiment présomptueux de la bonté de Dieu, ne voulait pas que la peine des damnés fût éternelle, par une autre erreur toute contraire, mettant des bornes à la miséricorde de Dieu, s'emporta jusqu'à soutenir que la gloire des bienheureux aurait elle-même son terme, et que comme les réprouvés passeraient de l'état des souffrances à celui du repos, ainsi les saints qui règnent avec Dieu, changeraient de temps en temps, par une triste et monstrueuse vicissitude, leur état de repos dans un état de souffrance, pour se purifier toujours davantage, et s'acquitter pleinement des anciennes

dettes qu'ils auront contractées dans la vie. Voilà, reprend saint Augustin, comment cet homme si déclaré, d'une part, en faveur de la divine miséricorde, l'outrageait de l'autre, et perdait l'avantage dont il se prévalait, d'en être le plus zélé partisan; puisque, s'il donnait aux âmes réprouvées une fausse espérance de la béatitude, il ôtait aux âmes prédestinées la solide assurance de l'éternité de leur bonheur. Mais après tout, pouvait dire Origène, pourquoi donc tant exalter la bonté de notre Dieu, créateur de l'univers, si de longs siècles de satisfaction et de peine ne suffisent pas pour expier à ses yeux un seul crime, et pour éteindre le feu de sa colère? Ah! s'écrie saint Grégoire, l'homme est toujours subtil à tirer des conséquences de la bonté de Dieu contre Dieu même! Et moi je réponds : Pourquoi donc l'Ecriture nous fait-elle entendre tant de menaces et tant d'arrêts foudroyants qui condamnent le pécheur à cette affreuse éternité de supplices, s'il y a lieu de penser qu'il ne doive pas toujours souffrir? Chose étrange! ajoute ce grand pape, nous nous mettons en peine de garantir la bonté de Dieu, et nous ne craignons pas de le faire auteur du mensonge pour sauver sa miséricorde, comme s'il était moins véritable dans ses paroles, que favorable dans ses jugements : *Deum satagunt perhibere misericordem, et non verentur prædicare fallacem* (Greg.).

En effet, la même Ecriture qui m'apprend que Dieu a des entrailles de miséricorde pour les hommes, me déclare en même temps, et dans les termes les plus formels, qu'il y a des flammes éternelles allumées pour le tourment des pécheurs. Il ne m'est pas plus permis de douter de l'un que de l'autre; mais je dois par l'un rectifier les faux préjugés dont je pourrais me laisser prévenir à l'égard de l'autre. Car au lieu de dire : Dieu est la source de toute bonté, donc il ne punira pas éternellement le péché; je dois dire : Dieu punira éternellement le péché, quoiqu'il soit la source de toute bonté et la bonté même, puisque la foi me l'enseigne de la sorte, et que c'est une vérité fondamentale dans la religion. Ainsi la bonté de Dieu n'exclut point l'éternité des peines, ni l'éternité des peines n'est point contraire à la bonté de Dieu. Mais comment et par où se concilient dans le même Dieu cette bonté suprême et cette extrême sévérité? c'est ce qu'il ne m'appartient pas de pénétrer, mais c'est ce que je suis obligé de croire. Il me suffit de savoir l'un et l'autre, et de le savoir comme je le sais, avec une entière certitude, dès que l'un et l'autre m'est révélé par l'Esprit de Dieu : je me tiens là, et je ne vais pas plus avant. Ce n'est pas que sans diminuer d'un seul moment la durée des peines de l'enfer, je ne pusse absolument concevoir tout ce que je sais et tout ce que je crois de la bonté de Dieu; ce n'est pas qu'il me fût si difficile de comprendre qu'une bonté assez ennemie du péché, pour avoir fait descendre un Dieu sur la terre afin de le détruire; pour l'avoir porté à se revêtir de notre chair, à prendre sur soi toutes nos misères, à mourir sur une croix, l'est encore assez pour le déterminer, ce même Dieu si saint et si bon, a

ne faire jamais grâce au péché. Mais la voie est plus courte et plus sûre tout ensemble, de respecter ce mystère sans l'examiner, et de me contenter du témoignage de ma foi que je ne puis démentir. Elle est infaillible dans ses connaissances, et ses connaissances sont au-dessus de toutes mes vues. Quand donc, en me faisant reconnaître dans Dieu une suprême bonté, elle m'annonce toutefois une éternité malheureuse, ou quand, en m'annonçant cette malheureuse éternité, elle ne m'en fait pas moins reconnaître dans Dieu une bonté suprême, en voilà plus qu'il ne faut pour résoudre tous mes doutes; et c'est ainsi, chrétiens, que la foi corrige la première erreur touchant la peine éternelle du pécheur impénitent et réprouvé. Passons à la seconde.

C'est qu'une peine éternelle ne peut s'accorder avec la justice de Dieu : pourquoi? parce que le propre de la justice est de conformer le châtiment à l'offense; en sorte que ni l'offense, par sa gravité, ne soit point au-dessus de la peine, ni la peine, par sa rigueur, au-dessus de l'offense. Or, où est cette égalité et cette proportion entre une éternité de peine et un péché de quelques jours, de quelques heures, et même d'un seul moment? Si j'avais, mes chers auditeurs, à justifier cet article de notre foi autrement que par la foi même, je pourrais vous répondre que s'il n'y a pas entre cette éternité et ce péché une proportion de durée, il peut y avoir, et qu'il y a en effet une proportion de malice d'une part, et d'autre part, de satisfaction et de punition : de malice dans le péché, et de satisfaction dans le châtiment. Je m'explique : car ce qui nous trompe, c'est de vouloir mesurer la durée de la satisfaction que la justice de Dieu ordonne, par la durée de l'action criminelle dont le pécheur s'est rendu coupable. Faux principe, dit saint Augustin : et pour en voir sensiblement l'illusion, il n'y a qu'à considérer ce qui se passe tous les jours dans la justice même des hommes. Qu'est-ce que l'ignominie d'un supplice infâme, et que la tache qu'il imprime, laquelle ne s'effacera jamais? qu'est-ce qu'un état de servitude et qu'un esclavage perpétuel? qu'est-ce que l'ennui d'un bannissement, d'un exil, d'une captivité aussi longue que la vie? Tout cela n'est-ce pas, autant qu'il le peut être, une espèce d'éternité? Or nous voyons néanmoins que la justice humaine emploie tout cela contre un attentat presque aussitôt commis et achevé, qu'entrepris et commencé. Et quand, pour venger cet attentat si peu médité quelquefois, et si promptement exécuté, elle fait servir tout cela, nous ne trouvons rien dans la peine qui excède le crime. Elle va plus loin; et qu'est-ce que la mort? demande encore saint Augustin; cette mort, de toutes les choses terribles, selon la nature, la plus terrible; cette mort qui, de tous les biens temporels, enlève à l'homme, en le détruisant, le plus précieux qui est la vie; cette mort dont le coup est irrémédiable, et dont les suites, par là même, sont comme éternelles. Toutefois, que ce soit le châtiment de certains crimes, quelque subits d'ailleurs et quelque passagers qu'ils aient été, c'est ce que nous approuvons; c'est en quoi

nous admirons et la sagesse, et l'équité des lois du monde. Il est vrai, continue le même Père, et cette observation convient parfaitement à mon sujet, il est vrai que le sentiment de cette mort passe, mais l'effet ne passe point, et c'est surtout ce que se propose la loi.

Car prenez garde, s'il vous plait, que la première et la plus directe intention de la loi n'est pas de tourmenter pour quelque temps le criminel sur qui elle lance son arrêt ; mais que, par cet arrêt irrévocable, elle pénètre jusque dans l'avenir, et que sa vue principale est de le retrancher pour jamais du commerce et de la société des vivants, dont elle l'a jugé indigne : *Qui verò morte mulctatur, numquid moram quâ occiditur, quæ brevis est, ejus supplicium leges æstimant; an non potiùs quòd in sempiternum eum auferant de societate viventium?* Ce sont les paroles du saint docteur; d'où il s'ensuit que, pour mesurer la proportion de la peine et de l'offense, ce n'est donc pas une règle toujours à prendre que la durée de l'un ou de l'autre, et que dans un supplice qui ne finit jamais, pour un péché qui finit si vîte et dont le plaisir est si court, la justice divine peut être à couvert de tout reproche.

Voilà, encore une fois, chrétiens, la réponse que j'aurais à vous faire, et qui serait pour vous, sinon une preuve convainquante, du moins une des plus fortes et des plus sensibles conjectures. Mais ce n'est point là ce que je me suis prescrit ; et sans quitter mon dessein, j'en reviens à la foi.

Que me dit-elle ? deux choses : que Dieu est juste, et que ses vengeances sont éternelles. Elle ne me peut tromper sur aucune de ces deux vérités, puisque ce sont autant d'oracles émanés de la première vérité. Par conséquent, ce sont pour moi deux vérités incontestables; par conséquent, ces deux vérités ne se combattent point l'une l'autre, et concourent parfaitement ensemble; par conséquent, la peine des damnés subsistant dans toute son éternité, la justice de Dieu subsiste dans toute son intégrité : que dis-je ? c'est dans cette éternité même qu'éclate la justice divine, puisque la peine des damnés n'est éternelle que parce que Dieu est juste, et qu'autant qu'il est juste; par conséquent, lorsqu'on me représente cette peine éternelle, je ne dois pas conclure que Dieu est injuste : car rien d'injuste, dit saint Augustin, quand c'est le Juste par excellence qui l'a résolu : *Nihil injustum esse potest, quod placet Justo.* Mais la couclusion que je dois tirer, est celle de saint Ambroise : qu'il faut donc que le péché soit le plus grand de tous les maux, puisqu'un Dieu si juste le punit par la plus grande de toutes les peines; qu'il faut donc que le péché renferme un fonds de malice inépuisable, puisqu'au jugement même de la souveraine justice, il demande pour réparation une éternité toute entière; qu'il faut donc que le monde soit bien aveugle, lorsqu'il regarde avec tant d'indifférence le péché, et qu'il en témoigne si peu de crainte, puisqu'un seul péché le conduit dans le plus profond abîme de la misère pour n'en sortir jamais. Tout cela fondé sur les principes indubitables et inébranlables de la religion.

Que lui reste-t-il, à cette foi si droite et si éclairée? de corriger la

troisième erreur, qui refuse à Dieu le pouvoir d'exercer sur le même sujet une vengeance éternelle, et de lui faire toujours également sentir les cruelles atteintes et les vives impressions du feu qui le brûle. Erreur entre toutes les autres la plus frivole et la plus vaine, pour quiconque a quelque notion d'un Dieu tout-puissant. Comme si Dieu ne pouvait pas donner au feu qu'il a choisi, pour être l'instrument de sa colère, des qualités propres, et au-dessus de l'ordre naturel. Comme si Dieu, qui de rien a tout créé, et qui d'un seul acte de sa volonté soutient tout, ainsi que la foi nous le fait connaître, manquait de force et de vertu pour soutenir toute l'activité de ce feu, sans aliment et sans matière. Comme s'il était difficile à Dieu, après avoir formé et le corps et l'âme, de rendre l'un incorruptible aussi bien que l'autre, sans le rendre, non plus que l'autre, impassible; et de les conserver dans les flammes, pour en éprouver les plus violentes ardeurs, sans en recevoir la plus légère altération. Comme si c'étaient là de plus grands miracles pour Dieu, que tant de prodiges éclatants que la foi nous met devant les yeux, et où elle nous donne à entendre qu'il n'a même fallu que le doigt du Seigneur : *Digitus Dei est hic* (Exod. 8). Qu'est-ce donc quand il déploie tout son bras, et qu'il l'appesantit sur de rebelles créatures frappées de sa haine? Qui le peut savoir, et quelle horreur de l'apprendre par soi-même? *Brachium Domini cui revelatum est* (Isaï. 53)? Ah! mes chers auditeurs, ne cherchons point, par d'inutiles questions et des recherches dangereuses, à diminuer les salutaires frayeurs qu'excite en nous l'esprit chrétien. Croyons, et dans un saint tremblement, rendons à la bonté de notre Dieu, à la justice de notre Dieu, à la puissance de notre Dieu, tous les hommages qui leur sont dus. N'écoutons point notre cœur, qui se trompe et qui voudrait nous tromper. Parce que la vue d'un tourment éternel le trouble, et que ce trouble intérieur l'importune et le gêne dans ses passions déréglées, il tâche par toute sorte de moyens à rompre ce frein, et devient ingénieux à inventer mille subtilités contre les vérités les plus essentielles. Ne discourons point tant, mais agissons. Ce ne sera ni notre philosophie, ni tous nos discours qui nous garantiront de ce jugement de Dieu si formidable : mais ce qui nous en préservera, c'est la docilité de notre foi avec la sainteté de nos œuvres; et voilà sans contredit, de tous les partis, le plus sage, puisque c'est évidemment le plus sûr.

Je ne prétends pas néanmoins que la raison ne puisse être ici consultée, selon qu'elle est soumise à la foi et qu'elle compatit avec la foi. Je ne craindrai point même de la faire ici parler, et de recueillir tout ce qu'elle a découvert, pour justifier la conduite de Dieu et cet arrêt irrévocable, qui, réprouvant le pécheur, le condamne à une peine éternelle. Car c'est là, chrétiens, le terrible mystère, qui, de tout temps, a exercé les premiers hommes de l'Eglise et les plus versés dans les choses divines. Et quoique les jugements du Seigneur n'aient pas besoin de la justification des hommes, puisqu'ils se justifient assez par eux-mêmes, comme dit le prophète : *Judicia Domini vera*,

justificata in semetipsa (Ps. 18); toutefois, ces saints docteurs ont pensé que, sur l'éternité malheureuse des réprouvés, il était bon de voir toutes les convenances qui s'y rencontrent, et pour cela même, d'user de toutes les lumières et de toutes les raisons que l'esprit humain, tout borné qu'il est, nous fournit. Peut-être les avez-vous déjà plus d'une fois entendues, ces raisons que j'ai à produire ; mais peut-être aussi vais-je vous les proposer tout autrement qu'on ne vous les a fait concevoir. Car mon dessein, en les produisant, n'est pas tant de vous en faire sentir toute la force, que de vous faire ensuite comprendre comment la foi les perfectionne. C'est à quoi je me suis engagé, et ce qui demande une nouvelle attention.

Or, la première raison est de saint Jérôme et de saint Augustin. Oui, mes frères, dit saint Jérôme, l'homme pécheur doit éternellement satisfaire à Dieu, parce que sa volonté était de résister éternellement à Dieu. Cette pensée est solide et vraie; mais, pour y bien entrer, écoutons saint Augustin, lequel a pris soin de l'éclaircir et de la mettre dans tout son jour. Car, selon la belle remarque de ce saint docteur, dans une volonté perverse et criminelle, ce n'est point précisément l'effet qu'il faut regarder, mais encore plus la volonté, l'affection du cœur; et quoique l'effet manque, parce qu'il ne dépend pas de l'homme, il est juste que la volonté soit punie, et qu'elle le soit d'une peine proportionnée à sa mauvaise disposition : *Meritò malus punitur affectus, etiam cùm non succedit effectus.* Or, j'en appelle au témoignage de la conscience; et n'est-il pas certain que ces amateurs d'eux-mêmes et du monde, que ces esclaves du plaisir et de leurs sensuelles cupidités, que tant de pécheurs vendus au péché, se trouvent devant Dieu, scrutateur des âmes et de leurs plus secrètes intentions, tellement disposés, qu'ils voudraient ne quitter jamais cette vie présente dont ils goûtent les faux biens, qu'ils voudraient éternellement y jouir des mêmes objets de leurs passions, et que volontiers ils renonceraient à toute autre félicité? Si donc l'acte du péché ne dure pas, l'amour du péché et l'attachement au péché est en quelque manière éternel : de sorte que, dans la disposition du pécheur est renfermée une volonté secrète, ou, pour parler avec l'Ecole, une volonté interprétative d'être à jamais pécheur, puisqu'il voudrait toujours posséder ce qui entretient son péché. Aussi, c'est la réflexion de saint Grégoire pape, à bien considérer les impies, et tout ce que nous comprenons sous le nom de pécheurs, ils ne cessent de pécher que parce qu'ils cessent de vivre; et ils souhaiteraient de ne cesser jamais de vivre, pour ne cesser jamais de pécher; et s'ils désirent de vivre, ce n'est point proprement pour la vie, mais pour le péché : car sans le péché, cette vie, qui leur est si chère et si précieuse, leur deviendrait insipide et ennuyeuse. Il y a donc toute la proportion nécessaire entre l'éternité de leur peine et la malignité de leur cœur, et l'on ne doit point tant s'étonner que le châtiment n'a point de fin, après que la volonté de pécher n'a point eu de terme.

Ce n'est pas assez ; mais à cette raison, saint Thomas en ajoute

une seconde. C'est, dit ce docteur angélique, qu'en quelque disposition de volonté que puisse être l'homme quand il péche, il m'est évident que le péché qu'il commet est irréparable de sa nature; qu'étant irréparable, il est en ce sens éternel, et que par là même il mérite un supplice éternel. Appliquez-vous à ceci, chrétiens. Tout péché mortel une fois commis, ne peut être aboli qu'en l'une de ces deux manières : ou de la part du pécheur, par une satisfaction digne d'être acceptée; ou de la part de Dieu, par une cession gratuite et absolue de ses intérêts. Que le pécheur, je dis le pécheur réprouvé, satisfasse dignement à Dieu, c'est de quoi il est incapable, dès qu'il est privé de la grâce. Que Dieu cède ses droits, c'est à quoi rien ne l'oblige, et ce qu'on ne peut exiger de lui. Donc, à s'en tenir aux termes de la justice, ce péché dans toute l'éternité ne se réparera jamais, et paraîtra toujours aux yeux de Dieu comme péché. Or, tandis que le péché demeure sans être effacé par nulle réparation, il doit avoir sa peine, conclut l'Ange de l'école, et la durée de la peine doit répondre à la durée du péché.

Il y a plus, et c'est la troisième raison que les théologiens, après saint Augustin, tirent encore de la nature du péché. Car, qu'est-ce que le péché? c'est un éloignement volontaire de Dieu, c'est un mépris formel de Dieu, c'est un amour de la créature préférablement à Dieu, c'est une injure, et l'injure la plus atroce faite à la majesté de Dieu. Cela posé comme une vérité universellement reconnue, mesurons, dit saint Augustin, la grièveté de cette injure par la grandeur du Maître qu'elle outrage, et nous trouverons qu'elle est infinie dans son objet, puisqu'elle blesse une grandeur infinie. Or, un péché dont la malice est infinie, demande une peine infinie : et comment le sera-t-elle? sera-ce en elle-même et dans son essence? c'est ce qui ne se peut, et ce que nul être créé n'est en état de porter. Reste donc que ce soit une peine infinie autant qu'elle le peut être, je veux dire dans son éternité, et qu'elle s'étende jusque dans l'immensité des siècles à venir. Voilà l'unique voie que Dieu ait de se satisfaire soi-même. Sans cette éternité, il y aurait toujours une distance infinie entre l'offense et la peine, mais par cette éternité, quoique Dieu ne soit jamais pleinement satisfait, parce que la peine étant éternelle, n'est jamais entièrement remplie, il y a néanmoins entre le châtiment et le crime toute l'égalité possible.

Telles ont été, dis-je, mes chers auditeurs, sur le grand sujet de l'éternité malheureuse, les productions de l'esprit de l'homme. Voilà où sont parvenus ces esprits sublimes que Dieu avait remplis de sa sagesse et du don d'intelligence. Voilà les découvertes qu'ils ont faites, et les lumières qu'ils ont suivies. Respectons leurs sentiments : ils sont solidement établis. Prenons bien leurs vues, et elles nous paraîtraient justes et toutes saintes. Mais avouons-le, après tout : il faut que la foi vienne au secours pour les perfectionner et les confirmer. Vous voulez savoir par où elle les confirme et les perfectionne : ah! chrétiens, c'est un de ces secrets qui ne sont connus

qu'aux âmes humbles et aux vrais fidèles. Car, si la foi donne à toutes ces connaissances une perfection et une force particulière, ce n'est point en élevant nos esprits, mais plutôt en les abaissant; ce n'est point en leur laissant une liberté présomptueuse d'examiner et de raisonner, mais en les soumettant à l'autorité et à la mystérieuse obscurité de la parole de Dieu; ce n'est point en tirant le voile qu'elle nous met sur les yeux et en nous présentant la vérité dans un plein jour, mais en nous réduisant, contre toutes les difficultés et tous les embarras, à cette réponse de saint Paul, qui, dans un mot, résout tous les doutes et fixe toutes nos incertitudes : *O altitudo* (Rom. 11) ! O jugement de mon Dieu ! ô trésors inépuisables et cachés, non-seulement de sa sagesse et de sa miséricorde, mais de sa justice! Je puis bien en entrevoir quelques apparences, mais m'appartient-il d'en pénétrer le fond? *Quàm incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus* (*Ibid.*)! Et qui de nous, en effet, peut lire dans le sein de Dieu tout ce qu'il veut, et pourquoi il le veut? Qui de nous a-t-il appelé à ses conseils? *Quis novit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit* (*Ibid.*)? Quand donc j'aurai fait mille efforts pour sonder cet abîme, si je ne veux pas m'égarer et me perdre, je dois toujours en revenir au principe fondamental, et m'écrier en m'humiliant : *O altitudo* !

Chose admirable! chrétiens : dès que la foi nous a mis en cette préparation de cœur et dans cette soumission intérieure, c'est alors que, disposés à faire le sacrifice de tous nos raisonnements et à y renoncer, nous pouvons mieux raisonner que jamais; et en voici l'évidente démonstration : parce que, n'ayant plus ni préjugés, ni vues propres à quoi nous demeurions opiniâtrément attachés, nous voyons d'un œil plus épuré, et nous jugeons d'un sens beaucoup plus rassis. Ces hautes idées que la foi nous donne de la majesté de Dieu, de la bonté de Dieu, de sa justice et de sa sainteté; par conséquent, de l'audace de l'homme qui s'élève par le péché contre cette majesté infinie, de l'ingratitude de l'homme qui se tourne par le péché contre cette bonté souveraine, de la malignité et de la corruption du cœur de l'homme qui offense par le péché cette justice inflexible et cette sainteté éternelle et nécessairement ennemie de tout désordre : ces grands objets n'étant plus affaiblis, ou par de fausses préventions d'un esprit indocile, ou par les aveugles cupidités d'un cœur passionné, se présentent dans toute leur force, et font sans obstacle toute leur impression. On les comprend avec moins de peine; et même à certains moments, il semble qu'on en ait une connaissance distincte, et je ne sais quel sentiment actuel qui remplit l'âme et qui la saisit. Il semble qu'on ait devant les yeux l'éternité toute entière, et qu'on en parcoure l'immense étendue. On la voit, autant qu'il est possible à la faiblesse de nos esprits, dans toute son horreur; et au lieu de s'arrêter à de vaines discussions, on ne pense qu'à s'humilier sous la main toute-puissante de Dieu, et à prévenir ses redoutables arrêts. On dit comme le saint homme Job : *Verè scio quòd ita sit*

(Job. 9); Oui, il en est ainsi : car c'est ainsi que la parole même de mon Dieu me l'assure; et le plus sage parti pour moi n'est pas d'entrer en de sèches disputes et d'opiniâtres contestations sur la vérité de cette divine parole, mais de prendre de solides mesures pour éviter l'affreux malheur qu'elle m'annonce. Tout ce que j'ai donc à faire, est de me prosterner aux pieds de mon juge, est de me tenir devant lui dans un saint tremblement, et de le fléchir par l'humilité et par la ferveur de ma prière. Serais-je le plus juste des hommes, voilà la disposition où je dois être et où je dois demeurer jusqu'au dernier soupir de ma vie : *Etiam si habuero quippiam justum, non respondebo, sed judicem meum deprecabor* (*Ibid.*). C'est là, encore une fois, ce qu'on dit, et c'est là qu'on porte toutes ses réflexions. Effet salutaire de la foi : d'une foi prudente, mais du reste docile, et, dans sa pieuse docilité, mille fois plus éclairée que toute la science et toute la sagesse du monde; d'une foi soumise que Dieu soutient par certaines touches secrètes, qu'il élève par certaines lumières de sa grâce, et à qui il découvre ses plus impénétrables mystères. Telle a été la foi des saints. Etait-ce dans eux petitesse d'esprit? était-ce superstition? mais ne savons-nous pas d'ailleurs quels étaient ces rares génies, et ce que toute l'antiquité a pensé de ces grands hommes qu'elle a révérés comme ses maîtres, et que nous nous proposons encore comme nos guides et nos modèles? Ce qu'ils ont cru, ne pouvons-nous pas bien le croire? et serons-nous bien justifiés au tribunal de Dieu, quand nous lui dirons : Seigneur, je n'ai tenu nul compte de cette éternité, je l'ai négligée parce que je ne la croyais pas? Non, vous ne la croyiez pas : mais pourquoi? parce que vous ne vouliez pas la croire, parce que vous affectiez de ne la pas croire, afin de n'en être point troublé dans vos désordres. Car, voilà le principe ordinaire de l'incrédulité. Cependant, mon cher auditeur, que vous l'ayez crue, ou que vous ne l'ayez pas crue, elle n'en est pas moins réelle; les preuves qui pouvaient vous en convaincre n'en sont pas moins solides, et ce sera votre condamnation. N'en demeurons pas là. Nous avons vu comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse; et nous allons voir comment la créance de l'éternité malheureuse doit nous engager à la pratique des œuvres de la foi et à toute la sainteté de vie qu'elle exige de nous. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE

De toutes les conséquences, il n'en est point de plus juste que celle qui va servir de fond à cette seconde partie, où j'ai à vous montrer comment la créance d'une éternité malheureuse doit exciter toute notre ferveur dans la pratique des œuvres chrétiennes, et nous engager à une réformation entière de nos mœurs. Car ce feu éternel, ce feu de l'enfer, ou, si vous voulez, ce feu de l'autre vie, doit éteindre en celle-ci un feu qui nous dévore et qui nous perd, c'est le feu

de nos passions déréglées; et en allumer un autre, qui est celui d'une charité agissante et d'un saint zèle pour le réglement et le bon ordre de toute notre conduite. Conséquence fondée sur deux principes. L'un est l'amour de nous-mêmes; je dis cet amour raisonnable, cet amour chrétien, que Dieu même nous commande et qui nous oblige à nous préserver, autant qu'il nous est possible, et par les moyens que nous en avons, du plus grand de tous les malheurs. L'autre est, selon les maximes de notre foi, l'indispensable nécessité d'une vie sainte, c'est-à-dire, d'une vie innocente ou pénitente, pour se garantir de ce souverain mal et pour ne pas tomber dans l'état de cette affreuse damnation.

En effet, pour peu que nous nous aimions nous-mêmes, comme il nous est ordonné de nous aimer, que devons-nous craindre davantage et que devons-nous éviter avec plus de soin que la perte entière de nous-mêmes, et une perte irréparable? Voyons ce que nous faisons tous les jours pour la vie naturelle de nos corps. Parce que nous y sommes attachés, à cette vie mortelle et fragile, est-il rien qui nous coûte pour la conserver? Y a-t-il danger qui ne nous alarme, y a-t-il remède auquel nous n'ayons recours, est-il précaution que nous ne prenions, est-il dépense que nous ménagions, est-il état où nous ne nous réduisions, est-il plaisir à quoi nous ne renoncions? Quelle attention, quelle vigilance, quelle détermination à tout entreprendre et à tout souffrir! pourquoi? pour ne pas perdre une vie d'ailleurs passagère, et pour retarder une mort du reste inévitable, et dont la peine ne se fait sentir que quelques moments. D'où il est aisé de juger quelle impression doit faire, avec plus de sujet, sur nos cœurs, la crainte d'une mort éternelle et d'une réprobation où l'homme rejeté de Dieu sans ressource et abandonné à tous les fléaux de la plus rigoureuse justice, ne subsistera durant des siècles infinis et ne vivra que pour son tourment. Si l'aveuglement de notre esprit n'est pas encore allé jusqu'à nous oublier absolument nous-mêmes, à quoi devons-nous nous employer avec plus d'ardeur, qu'à mettre notre âme à couvert d'une si fatale destinée et à la sauver de cette ruine totale? Or, il n'y a, vous le savez, point d'autre voie pour cela que la fuite du péché, que le renoncement au monde, que le service de Dieu, que l'observation de la loi de Dieu, que tous ces exercices du christianisme qui nous sanctifient devant Dieu et qui nous entretiennent dans la grâce de Dieu. Voilà donc ma proposition vérifiée, que de croire une éternité de peine, c'est le motif le plus puissant pour nous remettre dans la règle ou nous y maintenir, et pour nous porter à vivre en chrétiens. Donnez-moi le pécheur le plus obstiné : je le défie, si la foi n'est pas tout à fait morte dans son cœur, de rien répliquer à ce raisonnement.

Mais pour mieux développer ce point qu'il nous est si utile de méditer, et dont l'extrême importance demande toutes nos réflexions, je prétends que dans la foi de l'éternité malheureuse, nous avons, pour corriger tous les désordres de notre vie et pour ne rien omettre

de tout ce qui peut, selon l'Evangile, nous affermir et nous avancer dans les voies de Dieu, le motif tout ensemble et le plus universel, et le plus sensible. Appliquez-vous à ces deux pensées. Je ne dis pas le motif le plus parfait, mais je dis seulement d'abord le motif le plus universel. Car entre les motifs dont une âme chrétienne peut être mue, et qui peuvent la conduire et la faire agir, je conviens que celui-ci, quoique saint et surnaturel, suivant l'expresse définition du concile de Trente, est après tout le moins relevé. Mais sans être dans le même degré d'excellence que les autres, je soutiens aussi qu'il a sur les autres cet avantage, d'être le plus propre de tous les états, et d'étendre plus loin sa vertu. Je m'explique.

Il est vrai, se retirer du vice, et, après de longs égarements, revenir à Dieu par un pur amour de Dieu; s'adonner à la pratique de ses devoirs et les observer en vue de la récompense qui y est promise, et qui n'est autre que Dieu même : ce sont des motifs supérieurs et beaucoup plus dignes de l'esprit chrétien. Il est à souhaiter que toutes les âmes se portent là, et l'on doit, autant qu'on le peut, les y élever. Mais il n'est pas moins vrai que tous ne sont pas également disposés à prendre ces sentiments, ni à se laisser toucher de ces vues toutes pures et toutes divines. Il y a des justes, des fervents, des parfaits, qui, comme des enfants dans la maison du Père céleste, cherchent à lui plaire, à le posséder pour le posséder et l'aimer, et qui, par là même, sans cesse excités et animés, s'attachent inviolablement à ses divins préceptes, et se font une loi étroite de ses moindres volontés : ils le servent par une affection toute filiale. Mais aussi il y a des lâches, des mondains, des pécheurs, de ces hommes terrestres et tout matériels dont a parlé saint Paul, qui ne sont guère susceptibles d'autre impression que la crainte des jugements et des vengeances de Dieu. Parlez-leur des grandeurs de Dieu, des perfections de Dieu, des bienfaits de Dieu, des récompenses même de Dieu, à peine vous écouteront-ils; et s'ils vous donnent quelque attention, tout ce que vous leur ferez entendre leur frappera l'oreille sans descendre jusque dans leur cœur : pourquoi? parce que leur cœur obscurci des épaisses ténèbres que les passions y ont répandues, et rempli des idées les plus grossières, est devenu tout animal, selon l'expression de l'Apôtre. Or l'homme animal, ajoute ce même docteur des Gentils, ne comprend point les mystères de Dieu, ou ne les comprend qu'autant qu'ils ont de rapport à ses sens. *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritûs Dei* (I. Cor. 2). Voulez-vous donc les remuer, les exciter, les réveiller de ce sommeil léthargique où ils demeurent profondément assoupis? faites retentir autour d'eux les tonnerres de la colère divine, et ce foudroyant arrêt qui les doit condamner à des flammes éternelles : *Discedite à me, maledicti, in ignem æternum* (Matth. 25). Faites-leur considérer attentivement, et représentez-leur avec toute la force de la grâce, les sujets et l'horreur de cette parole : *Æternum*. Demandez-leur, avec le prophète, comment ils pourront, dans l'éternité toute entière, souffrir toujours, brûler

toujours, être toujours tourmentés sans jamais, non-seulement parvenir à la fin de leur supplice, mais y recevoir quelque soulagement et y avoir quelque relâche : *Quis poterit habitare cum igne devorante, cum ardoribus sempiternis* (Isaï. 33)? Peignez-leur la douleur, le regret, la désolation, que dis-je? la fureur, le désespoir de tant de malheureux sur qui Dieu a lancé ce redoutable anathème dont vous les menacez et dont ils ressentiront éternellement toute la rigueur. Engagez-les à faire quelque retour sur eux-mêmes, et montrez-leur que ces réprouvés dont la condition leur paraît si déplorable, et pour qui il n'y a plus désormais d'espérance, n'ont point été dans la vie plus criminels qu'eux, et que plusieurs mêmes ne l'ont pas été autant qu'eux ; qu'ils suivent la même route, et qu'ils marchent dans le même chemin, et par conséquent, qu'ils vont à la même perdition, et qu'ils doivent s'attendre à tomber dans le même abîme d'où rien ne les pourra retirer. Donnez-leur à juger ce que feraient ces damnés pour se racheter, s'il leur restait encore là-dessus quelque ressource ; ce qu'ils entreprendraient pour cela, ce qu'ils endureraient pour cela, ce qu'ils sacrifieraient pour cela, à quelles habitudes ils renonceraient, à quelles pénitences ils se condamneraient, à quelles extrémités ils en viendraient; et annoncez-leur que tout l'avantage qu'ils ont présentement, est de pouvoir ce que ces réprouvés ne peuvent plus ; mais que bientôt, s'ils n'y prennent bien garde, ce qu'ils peuvent maintenant, ils ne le pourront plus eux-mêmes. Enfin, conjurez-les d'avoir pitié de leur âme : *Miserere animæ tuæ* (Eccli. 30). Quand vous leur tiendrez ce langage, vous vous en ferez plus aisément écouter. Comme un malade, plongé dans une mortelle léthargie, commence à donner quelque marque de sentiment et à ouvrir les yeux lorsqu'on lui applique le fer et le feu, ce pécheur, à moins qu'il ne soit tombé dans le dernier endurcissement, aura peine à tenir contre ces réflexions effrayantes. Elles le frapperont, elles le consterneront; la conscience les lui retracera mille fois dans l'esprit, et surtout en certaines rencontres plus favorables; la grâce peu à peu, et peut-être tout à coup, fera germer ces semences de conversion; cet homme enfin reviendra à lui, se reconnaîtra, et la parole du Saint-Esprit s'accomplira dans sa personne, que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse : *Initium sapientiæ timor Domini* (Ps.110).

C'est ainsi que tant de mondains et de libertins ont été retirés de leurs voies corrompues, et qu'ils sont rentrés dans la voie du salut. Il n'y a qu'à consulter l'histoire de tous les siècles, et l'on verra combien cette pensée de l'éternité malheureuse a eu d'efficace dans tous les temps, et quels fruits de pénitence et de sanctification elle a produits; que c'est elle qui a conduit sur le sommet des montagnes et dans les plus ténébreuses cavernes tant de voluptueux, amateurs du monde et encore plus amateurs d'eux-mêmes et de leur chair; que c'est elle qui leur a fait rompre les nœuds les plus étroits et les plus forts engagements; qui, de la plus molle sensualité, les a fait passer à tous les exercices de la plus dure mortification ; qui les a réduits aux jeûnes,

aux veilles, aux larmes continuelles et aux plus sanglantes macérations; que c'est elle qui a rempli les cloîtres et les monastères de religieux, d'hommes, de filles, de femmes pénitentes; qui les a tous assujettis au joug de la plus austère et de la plus pesante régularité; qui les a portés à s'immoler comme des victimes, sans épargner ni biens, ni fortune, ni plaisirs, ni liberté, ni santé, ni vie.

Et il ne faut pas penser que cette vue d'un malheur éternel ne convienne qu'aux âmes engagées dans le crime, ou à ces âmes faibles et encore toutes couvertes, si j'ose ainsi m'exprimer, de la poussière du monde et des impuretés de leurs inclinations vicieuses. Je l'ai dit, et je le répète, c'est une vue convenable à tous les degrés de perfection; et quand je pourrais, avec quelque apparence, me flatter d'être au premier rang des élus de Dieu, alors même ne cesserais-je point, pour me soutenir, pour me fortifier, pour m'élever, de me remettre dans l'esprit et de méditer les vengeances infinies de Dieu : car je regarderais comme une présomption de croire, ainsi que se le persuadent quelques âmes chrétiennes, que ce serait en quelque manière dégénérer de l'état parfait, en m'arrêtant à de pareilles considérations. Ah! mes chers auditeurs, nous ne sommes pas plus parfaits que l'était David, qui, selon qu'il le témoigne lui-même, s'entretenait de l'éternité dans ses plus profondes réflexions, et en mesurait, autant qu'il lui était permis, l'immense étendue : *Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui;* nous ne sommes pas plus saints que l'était saint Jérôme, qui, dans le souvenir de l'éternité, se frappait sans cesse la poitrine, pour attirer sur lui les miséricordes du Seigneur, et pour détourner les coups redoutables de sa colère; nous ne sommes pas dans un degré plus élevé que tant de solitaires et d'anachorètes, qui, des plus sublimes contemplations où Dieu semblait les transporter jusqu'au troisième ciel, descendaient si souvent en esprit dans le fond des enfers, et se perdaient dans ce vaste abîme de l'éternité. Bienheureux Arsène! voilà ce qui vous occupait et la nuit et le jour, ce qui vous faisait verser tant de pleurs, ce qui vous faisait adresser au ciel tant de vœux, ce qui vous faisait pratiquer tant de jeûnes et tant d'austérités. Bienheureux nous-mêmes si nous y pensions comme vous! on en verrait bientôt les mêmes fruits.

Car, si ce motif est le plus universel, je puis ajouter que c'est encore le plus sensible. Ce qui se fait sentir à nous sur la terre plus vivement, et ce qui nous touche davantage, c'est la peine, et l'idée que nous nous en formons. Le plaisir perd de sa pointe à proportion de sa durée, jusque-là même que, tout plaisir qu'il est, il nous devient insipide, il nous devient incommode et fatigant par une trop longue continuité. Mais la peine, au contraire, fût-ce la plus légère en elle-même, bien loin de diminuer par le temps, croît toujours et se rend enfin insupportable. De là viennent ces frayeurs que nous cause la seule vue d'un mal dont nous pouvons être atteints comme les autres, et dont nous avons à nous préserver : il suffit que l'esprit

en soit frappé, pour en imprimer presque par avance dans les sens toute la douleur. Or, si cela est vrai, à l'égard d'un mal passager, combien plus l'est-il à l'égard d'un mal éternel? Si donc je veux arrêter les mortelles atteintes d'une passion impure qui naît dans mon cœur et qui commence à le corrompre; si je veux réprimer le penchant malheureux qui m'entraîne vers le monde et vers certains objets du monde, que je ne puis éviter avec trop de soin, et dont je ne connais que trop la contagion; s'il s'agit de renoncer à un attachement criminel, à une habitude qui me tyrannise, et que je veuille résister aux violentes attaques où je me trouve sans cesse exposé; s'il faut me relever d'une langueur paresseuse et lâche qui me fait négliger mes devoirs, et qui pourrait peu à peu m'emporter et me conduire aux plus grands désordres; s'il est question de régler ma vie et de la rendre plus exacte, plus fervente, plus laborieuse et plus mortifiée, malgré les révoltes de la nature qui s'y oppose, et tous les combats qu'elle me livre, que fais-je? je recueille toute mon attention pour contempler l'éternité, et cette éternité de peine et de malheur. Dans l'horreur d'une si triste destinée, j'applique toutes les puissances de mon esprit à cette éternité, je l'envisage par tous les endroits, et j'en prends, pour ainsi dire, toutes les dimensions. Pour me tracer encore une plus vive image de cette éternité, et me la représenter d'une manière plus conforme aux sens et à l'intelligence humaine, je me sers des mêmes comparaisons que les Pères, et je fais, si j'ose ainsi m'exprimer, les mêmes supputations. Je me figure toutes les étoiles qui brillent dans le firmament; à cette multitude innombrable, j'ajoute toutes les gouttes d'eau rassemblées dans le sein de la mer; et si ce n'est pas assez, je compte, ou je tâche à compter tous les grains de sable qu'elle étale sur ses rivages. De là, je m'interroge moi-même, je raisonne avec moi-même, et je me demande : Quand sur ces brasiers ardents que le souffle du Seigneur et sa colère ont allumés pour ses vengeances éternelles, j'aurais souffert autant de siècles et mille fois au delà, l'éternité serait-elle finie pour moi? non : et pourquoi? parce que c'est l'éternité, et que l'éternité n'a point de fin. On peut absolument savoir le nombre des étoiles du ciel, des gouttes d'eau dont la mer est composée, des grains de sable qu'elle jette sur ses bords, mais de mesurer dans l'éternité le nombre des jours, des années, des siècles, c'est à quoi l'on ne peut atteindre, parce que ce sont des jours, des années, des siècles sans nombre, disons mieux; parce que, dans l'éternité, il n'y a proprement ni jours, ni années, ni siècles, et que c'est seulement une durée infinie.

Voilà, encore une fois, à quoi je m'attache, et sur quoi je fixe mes regards : car je m'imagine que je vois cette éternité, que je marche dans cette éternité, et que je n'en découvre jamais le bout. Je m'imagine que j'en suis enveloppé et investi de toutes parts; que si je m'élève, si je descends, de quelque côté que je me tourne, je trouve toujours cette éternité; qu'après mille efforts pour m'y avancer, je

n'y ai pas fait le moindre progrès, et que c'est toujours l'éternité. Je m'imagine qu'après les plus longues révolutions des temps, je vois toujours au milieu de cette éternité une âme réprouvée dans le même état, dans la même désolation, dans les mêmes transports; et, me substituant moi-même en esprit à la place de cette âme, je m'imagine que, dans ce supplice éternel, je me sens toujours dévoré de ce feu que rien n'éteint, que je répands toujours ces pleurs que rien ne tarit, que je suis toujours rongé de ce ver qui ne meurt point, que j'exprime toujours mon désespoir par ces grincements de dents et ces cris lamentables qui ne peuvent fléchir le cœur de Dieu. Cette idée de moi-même, cette peinture me saisit et m'épouvante; mon corps même en frémit, et j'éprouve tout ce qu'éprouvait le prophète royal, lorsqu'il disait à Dieu : Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte, et de la crainte de vos jugements : *Confige timore tuo carnes meas; à judiciis enim tuis timui* (Ps. 118). Heureuse disposition contre tous les assauts des plus dangereuses tentations et tous les charmes des plaisirs les plus engageants. Dans le saisissement où je suis, quoi que le christianisme puisse exiger de moi, il n'y a rien à quoi je ne sois déterminé et que je n'entreprenne de pratiquer; car j'en conçois la nécessité, et je la conçois par la vue de l'éternité. De sorte que la foi, par cette vue de l'éternité et par la grâce qui l'accompagne, exerce sur moi comme un empire absolu; elle me réduit aux devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne; elle m'encourage à vaincre toutes les difficultés qui s'y rencontrent, et à me faire pour cela de salutaires violences; elle tient en bride toutes mes passions; elle m'instruit, elle me gouverne, elle m'assujettit pleinement à Dieu.

Mais l'éternité est incompréhensible, et le moyen de craindre ce que l'on ne comprend pas? Et moi, mon cher auditeur, je réponds : Le moyen de ne le pas craindre? Elle est incompréhensible, cette éternité malheureuse : il est vrai; mais c'est par là qu'elle est plus terrible; si je la comprenais, je la craindrais moins, parce qu'elle serait bornée, puisque je ne puis rien comprendre que de borné; si je la comprenais, elle aurait un terme dans sa durée aussi bien que dans mon esprit, et dès-là j'en devrais être moins effrayé, parce que je pourrais espérer de parvenir à ce terme, et que, dans l'état de damnation, il me resterait encore une ressource; mais un mal si grand qu'il en est inconcevable, c'est ce qui jette dans toutes les facultés de mon âme une terreur dont je ne puis revenir. En effet, dès que c'est un mal que je ne conçois pas, il est donc au-dessus de tous les maux que je conçois; et quand je les verrais tous réunis dans un même sujet pour le tourmenter, les comprenant tous, je conclurais qu'ils sont donc tous, quoique rassemblés, infiniment au-dessous de ce mal que je ne puis comprendre. D'où je tirerais encore cette conclusion, qui en est la suite nécessaire, que, quand il faudrait souffrir tous les autres maux, je devrais, sans hésiter et même avec joie, y consentir, pour me délivrer d'un mal que tous les maux ensemble ne peuvent égaler. Or, à combien plus forte raison dois-je donc me sou-

mettre à une légère pénitence, dois-je donc me résoudre à quelques efforts et à quelques sacrifices qu'on me demande, dois-je donc me captiver à quelques exercices très-soutenables et très-praticables, pour rendre ma conduite plus régulière selon Dieu, et pour vivre en chrétien.

Voilà comment doit raisonner tout homme sage et qui conserve encore dans son cœur quelque semence de religion; voilà comment il raisonnera et ce qu'il conclura immanquablement lorsqu'il fera sur l'avenir une sérieuse réflexion, et qu'il suivra de bonne foi les premiers sentiments qu'inspire la vue d'une éternité de malheur. Mais on ne conclut rien et l'on ne se porte à rien, parce qu'on n'y pense point, ou qu'on n'en a de temps en temps qu'une réminiscence vague et superficielle. On pense assez, et l'on ne pense même que trop, à tout ce qui pourra arriver dans le cours des années que l'on se promet de passer sur la terre; on n'est que trop attentif aux revers, aux contre-temps, aux disgrâces, aux pertes qui peuvent déranger les affaires et renverser la fortune; on n'examine que trop ce que l'on deviendra dans la suite de l'âge; l'on ne prend sur cela que trop de précautions et trop de mesures; à force même de s'en occuper et de s'en remplir l'esprit, on se forme mille chimères dont on se laisse vainement agiter, et l'on se charge de mille soins réels et pénibles, pour prévenir des maux imaginaires qu'une timide prévoyance fait envisager. Cependant, on vit dans le plus profond oubli de son sort éternel; on y demeure tranquille et sans inquiétude; la vie coule, l'éternité s'approche; et comme ces victimes qui allaient les yeux bandés à l'autel où elles devaient être immolées, on va se jeter en aveugle dans le précipice. Hé! mes frères, sommes-nous chrétiens? sommes-nous hommes? Sommes-nous chrétiens et où est notre foi? sommes-nous hommes et où est notre raison? Quand donc penserez-vous à cette éternité, si vous n'y pensez maintenant? sera-ce dans l'éternité même? oui, vous y penserez alors, vous y penserez durant toute l'éternité; mais sera-t-il temps d'y penser? mais comment y penserez-vous? mais quel tourment sera pour vous cette pensée, et de quels regrets serez-vous déchirés, quels reproches vous ferez-vous à vous-mêmes de n'y avoir pas plus tôt pensé? C'est pour cela que nous vous en rappelons si souvent le souvenir; et que ne puis je, pour la réformation du monde et pour son salut, faire à chaque heure du jour retentir dans toutes les contrées de l'univers cette seule et courte parole: Eternité! Ce serait assez pour y opérer les plus grands miracles de conversion.

Non-seulement on ne pense point à l'éternité malheureuse; mais je sais où en est venu, par un excès d'aveuglement, et où en vient encore tous les jours le libertinage du siècle : jusqu'à se jouer d'une si utile pensée, jusqu'à regarder avec mépris un homme qui en paraît touché et qui en veut profiter, jusqu'à dire de lui, par la plus scandaleuse dérision : Il craint l'enfer : car tel est le langage des mondains. Ah! mes chers auditeurs, vous raillerez tant qu'il vous plaira, je ne

l'en craindrai pas moins, cet enfer. Je le crains, et que ne suis-je assez heureux pour vous faire part de ma crainte ! je le crains souverainement, je le craindrai constamment, et plaise au ciel que je le craigne efficacement ! je le crains souverainement, parce que ma crainte doit être proportionnée à son sujet; et puisque cet enfer que je crains est le souverain malheur, je ne le craindrais pas autant que je dois, si ce n'était pas une crainte souveraine. Je le craindrai constamment; et pour ne perdre jamais cette crainte, je la renouvellerai sans cesse par la méditation et par une vue fréquente des jugements de Dieu. Tant que je vivrai en ce monde, quelques vertus que j'aie pratiquées, je ne saurai jamais avec assurance si devant Dieu je suis digne d'amour ou de haine, si je mérite ses récompenses éternelles ou ses vengeances; quand même j'aurais lieu d'être en repos, et sur le passé, et sur le présent, au milieu de tant de piéges qui m'environnent, et après des chutes si étonnantes dont on a été plus d'une fois témoin, je ne pourrai jamais me répondre de l'avenir; et dans cette double incertitude, ma plus sûre sauvegarde sera la vigilance et la crainte. Enfin, l'une des plus grandes grâces que je puisse obtenir du ciel, c'est que ma crainte soit efficace : car il y a une crainte de l'enfer stérile et infructueuse, comme il y a un désir inutile du salut. On craint et on désire, ou l'on croit désirer et craindre; mais on veut en même temps que ce désir ni cette crainte ne coûtent rien. Crainte réprouvée ! En craignant, je dois agir, je dois me corriger, je dois m'avancer, je dois me perfectionner, je ne dois rien omettre de tout ce qui peut me garantir du malheur où je crains de tomber.

Tels sont mes sentiments, et puissent-ils ne s'effacer jamais de mon esprit ! Si l'impie les traite de faiblesse et de timidité superstitieuse, je préférerai ma faiblesse à toute sa prétendue force; il rira de ma simplicité, et moi j'aurai pitié de sa folie, lorsqu'il ne craint point ce qu'ont craint tant d'hommes mille fois plus sages et mieux instruits que lui; de son insensibilité, lorsqu'il prend si peu de part à une affaire qui le touche de si près, et qu'il s'intéresse si peu au plus grand de tous ses intérêts; de sa témérité et de son audace, lorsqu'il s'expose si légèrement et de sang-froid à une éternelle réprobation, et qu'il n'a point de peine à en courir tout le risque. S'il s'endurcit aux avis charitables que je voudrais sur cela lui donner, et si, malgré les plus fortes remontrances, il demeure dans son obstination, à l'exemple de ces anges, qui se retirèrent de Babylone, je l'abandonnerai à son sens réprouvé, et je penserai à moi-même; je lèverai les mains vers Dieu, et je lui ferai la même prière que le prophète : *Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam* (Ps. 25); Ne perdez pas, Seigneur, ne perdez pas mon âme avec les impies; sauvez-la par votre miséricorde; aidez-moi à la sauver moi-même par mes œuvres. C'est une âme immortelle, c'est mon unique : ah ! mon Dieu, dès qu'elle serait une fois perdue, elle le serait pour jamais. Préservons-nous, mes chers auditeurs, d'une telle perte; chacun y est pour soi; et de toutes les affaires, il n'en est point qui nous soit plus propre ni

plus particulière que celle-là : le succès en dépend de Dieu et de nous; Dieu, de sa part, ne nous manquera pas; ne manquons pas à sa grâce, et disposons-nous, par la parfaite observation de ses commandements, à recevoir sa gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

POUR LE XX^ME^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur le Zèle pour l'honneur de la Religion.

Credidit ipse, et domus ejus tota.
Il crut en Jésus-Christ, et toute sa maison crut comme lui. (S. Jean, ch. 4.)

C'est d'un père de famille que l'Evangile nous produit aujourd'hui l'exemple. Touché du miracle que le Sauveur du monde venait d'opérer en sa faveur, et ayant embrassé la loi de cet Homme-Dieu, il la fait encore embrasser à ses domestiques, et ne croit pas pouvoir mieux employer son pouvoir qu'à lui soumettre toute sa maison : *Credidit ipse, et domus ejus tota.* Ce n'est pas qu'il use de violence, ni que d'une autorité absolue il entraîne des esprits rebelles, et arrache d'eux, pour ainsi parler, une foi contrainte et forcée. En matière de religion, tout doit être libre et pleinement volontaire; et Dieu réprouverait un culte où le cœur n'aurait point de part. Si donc cette heureuse famille s'attache désormais à Jésus-Christ et en suit fidèlement la doctrine, c'est qu'elle y est engagée par l'exemple de son chef, c'est qu'elle y est animée par ses sages remontrances, c'est que le témoignage de ce nouveau chrétien est une instruction pour elle qui l'éclaire, qui la convainc, et que de l'honneur qu'il rend à la foi, elle apprend elle-même à l'honorer. Car ce fut là sans doute, mes chers auditeurs, la grâce prévenante et extérieure dont Dieu se servit, tandis qu'il agissait intérieurement dans les âmes, et qu'il y répandait les rayons de sa lumière. Si ce maître n'eût pas cru, ou si, dissimulant sa foi, il n'eût pas eu l'assurance de s'en déclarer, tant de sujets soumis à son obéissance et témoins de sa conduite, seraient demeurés dans les ténèbres de l'infidélité; mais parce qu'il ne se contenta pas de croire, et qu'il parla selon sa créance, qu'il s'expliqua hautement, qu'il confessa Jésus-Christ de bouche et par œuvres, sa conversion seule fut le principe de toutes les autres conversions : *Credidit ipse, et domus ejus tota.* Or voilà le zèle que je voudrais allumer dans vos cœurs. Voilà, chrétiens, par où je voudrais corriger mille scandales que nous causons à notre religion, et qui la déshо-

norent. Je vais vous faire comprendre ma pensée : mais pour vous la bien développer, j'ai besoin de l'assistance du Saint-Esprit, et je la demande par l'intercession de Marie : disons-lui : *Ave, Maria.*

Nous avons tous une obligation indispensable et naturelle d'honorer notre religion, comme nous en avons une d'honorer notre Dieu. Ces deux obligations sont fondées sur le même principe, et l'une est une suite nécessaire de l'autre. Dieu et la religion, dit saint Thomas, ne se peuvent séparer, car Dieu est la fin dernière que nous cherchons, et la religion est le moyen qui nous lie à cette fin. Comme il est donc impossible d'aimer la fin sans aimer le moyen, aussi est-il impossible d'honorer Dieu, sans honorer la religion. Voilà le plus noble zèle que nous puissions jamais concevoir, et celui de tous auquel nous sommes le plus étroitement engagés. C'est le plus excellent et le plus noble, parce que faire honneur à la religion, c'est le faire à Dieu même. Or, quel avantage pour une créature, qu'elle soit capable de faire honneur à son Dieu! C'est celui auquel nous sommes le plus étroitement engagés, parce que le premier de tous les devoirs, comme les païens mêmes l'ont reconnu, regarde la divinité et la religion. L'amour de la patrie, la foi conjugale, la piété des enfants envers leurs pères, le lien des amitiés les plus intimes : tout cela est fort, et ce sont de grandes obligations; mais tout cela doit céder à l'obligation dont je parle, et plutôt que d'y manquer, il faut être prêt de renoncer à tout le reste.

Qu'est-ce que notre religion? c'est un précieux héritage que nous avons reçu de nos ancêtres, comme ils l'avaient eux-mêmes reçu de Dieu. C'est à nous de le conserver et de le maintenir avec honneur. Moïse, Josué et les autres conducteurs du peuple de Dieu, pouvaient tout sur lui quand ils l'intéressaient par cette considération. Allons, disaient-ils, généreux Israélites, c'est pour le Dieu d'Abraham qu'il faut combattre; c'est le Dieu d'Isaac et de Jacob qui vous commande de marcher; c'est le Dieu de vos pères qui nous envoie pour vous témoigner combien il se tient offensé de vos superstitions. A cette parole du Dieu de leurs pères, ils se sentaient émus, ils obéissaient sans réplique, ils brisaient leurs idoles, les armées entières se mettaient sur pied et se présentaient à l'ennemi. Quoi donc! demande saint Chrysostome, est-ce que Dieu était pour eux quelque chose de plus, parce qu'il avait été le Dieu d'Abraham, ou que leur religion était plus sainte parce qu'elle avait été celle de leurs pères? Non, répond ce saint docteur; mais cependant cette vue du Dieu de leurs pères réveillait en eux les plus purs sentiments de leur foi. Se regardant comme les successeurs d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ils avaient honte d'avoir dégénéré de leur piété; et ce seul motif leur inspirait le zèle de ces grands patriarches, je veux dire, le zèle de la vraie religion.

Je ne suis, chrétiens, ni un Moïse, ni un Josué, pour prétendre la même autorité sur vous; mais j'en ai une autre en vertu de mon ministère, qui ne m'autorise pas moins à vous parler de la part de

Dieu; et c'est par un mouvement particulier de son esprit, que je viens vous solliciter pour les intérêts de votre religion et de la mienne; me promettant au reste bien plus de vous, que jamais Moïse n'eut droit d'attendre du peuple juif. Car c'était un peuple grossier et incrédule, un peuple insensible aux bienfaits de Dieu, un peuple léger et inconstant: et moi j'espère trouver en vous un peuple docile qui sera touché des scandales dont la religion de Jésus-Christ est déshonorée, et qui conspirera avec moi pour les retrancher du royaume de Dieu et de son Eglise : *Et colligent de regno ejus omnia scandala* (Matth. 13). Il ne s'agit ici que des scandales qui attaquent spécialement la religion, et voici le dessein de ce discours. Je suppose deux qualités essentielles dont je vous ai déjà entretenus, et que nous reconnaissons, comme chrétiens, dans notre religion; savoir, la vérité et la sainteté. La vérité de sa doctrine, et la sainteté de sa morale. Or, de là je tire deux conséquences qui vont partager ce discours. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi, c'est la première partie. Notre religion est sainte; donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs, c'est la seconde partie. Voilà où se réduit ce zèle dont j'ai entrepris de vous entretenir, et ce qui me donnera lieu de combattre bien des désordres que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme. Donnez-moi votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une décision de l'Apôtre, que pour acquérir la justice chrétienne et pour parvenir au salut, il faut deux choses : croire dans le cœur, et faire au dehors profession de sa créance. Professer la foi et ne pas l'avoir dans le cœur, ce serait hypocrisie; mais aussi l'avoir dans le cœur et n'oser pas dans les rencontres et dans les sujets où son honneur le demande, la produire au dehors et en faire une déclaration publique, ce serait pour elle un outrage, puisque ce serait la désavouer dans la pratique et en rougir : *Corde creditur ad justitiam; ore autem confessio fit ad salutem* (Rom. 10). Il est donc d'un devoir essentiel, à l'égard de tout chrétien, de joindre, pour honorer sa religion, à la soumission de l'esprit, la confession de la bouche; et tel a été l'hommage que lui ont rendu si hautement et avec tant d'éclat les premiers fidèles. Rien n'a plus contribué à sa gloire que la sainte liberté de ces parfaits chrétiens à la reconnaître et à la publier. Voulez-vous savoir comment, au milieu des plus violentes persécutions, bien loin de déchoir en aucune sorte et de rien perdre de sa splendeur, elle s'est toujours élevée? C'est, répond saint Cyrille, qu'elle recevait alors de grands et d'illustres témoignages. Les empereurs pensaient la détruire en exerçant toute leur sévérité contre ceux qui la professaient, et c'était justement le moyen de l'établir. Ils travaillaient par là, sans le vouloir, à son accroissement, parce qu'ils lui procuraient autant de témoins, qu'ils condamnaient de prétendus criminels. Cha-

que confession lui coûtait un martyr; mais chaque martyr lui attirait une troupe de nouveaux défenseurs.

Ecoutez l'excellente raison qu'en donne Tertullien : C'est, dit-il, que l'inébranlable et admirable constance des fidèles dans la profession de leur foi, était une leçon sensible et convaincante pour les païens : *Illa ipsa, quam exprobratis, obstinatio confitendi magistra est.* En effet, ces idolâtres, tout attachés qu'ils étaient à leurs superstitions, voyant dans le christianisme qu'ils persécutaient une telle fermeté, se sentaient portés à examiner le fond de cette religion prêchée avec tant de zèle, défendue avec tant de force, avouée avec tant d'assurance et au péril même des plus cruels tourments et de la mort : *Quis enim contemplatione ejus non concutitur ad requirendum quid intus in re sit?* Par cette recherche et cet examen qu'ils en faisaient, ils apprenaient à la connaître, et c'était assez qu'ils la connussent pour la révérer et pour l'embrasser : *Quis autem ubi requisivit, non accedit?* Voilà, conclut Tertullien, ce qui augmentait tous les jours le nombre des disciples de Jésus-Christ, et ce qui donnait tant de lustre et tant de crédit à la loi qu'ils professaient. Mais au contraire, qu'un d'eux eût fait une fausse démarche et se fût démenti dans une malheureuse occasion; que la crainte des hommes et leurs menaces l'eussent ébranlé; qu'une espérance humaine l'eût tenté et surmonté; qu'il eût honteusement disparu pour ne pas répondre et ne pas rendre raison de sa foi, ou qu'obligé de paraître il eût, par une lâche dissimulation, caché ce qu'il était, ah! la honte en rejaillissait jusque sur la face de l'Eglise; la peine qu'elle en ressentait lui était plus douloureuse que les roues et que les croix; et comme disait saint Cyprien, la faiblesse des membres faisait languir le corps et lui causait les plus tristes défaillances : *In prostratis fratribus et nos prostravit affectus.*

Or, il est vrai, mes frères, ces temps d'une persécution ouverte et générale ont cessé, et nous ne sommes plus appelés devant les tribunaux ni exposés aux arrêts des tyrans. On ne nous fait plus un crime d'être chrétiens; et même on nous en ferait un de ne l'être pas : mais ne nous flattons point de cette paix; car à le bien prendre, cela veut dire que nous ne sommes plus en pouvoir d'honorer autant notre religion que l'ont honorée ces glorieux athlètes, qui eurent le courage et le bonheur de signer leur foi de leur sang. Cependant, sans être en état de l'honorer comme eux, il y a un témoignage qu'elle attend de nous; et parce que souvent nous lui refusons ce témoignage si juste et si raisonnable, qu'arrive-t-il? C'est qu'au lieu de lui faire tout l'honneur que nous pourrions au moins lui procurer, nous la déshonorons par nos scandales et la décréditons. Si je puis bien vous développer ce mystère d'iniquité, vous en gémirez avec moi, et vous apprendrez à en réparer les suites funestes. Suivez-moi, je vous prie.

Oui, chrétiens, la profession de notre foi et l'honneur qu'en retire la religion, est pour nous d'un devoir tellement rigoureux, que nous

n'y pouvons manquer sans en devenir responsables à Dieu, et à l'Eglise, et à toute la société des fidèles : trois preuves exprimées en trois mots, et fondées sur la doctrine de saint Thomas; expliquons-les. Car quand Dieu a voulu instituer une religion sur la terre, il n'a pas prétendu qu'elle y demeurât obscure et dans les ténèbres; parce qu'elle devait servir à sa gloire, et qu'elle n'était même établie que pour sa gloire, il ne suffisait pas qu'elle fût toute intérieure et renfermée dans le secret des âmes; mais il fallait qu'elle fût visible; il fallait qu'elle parût au jour, et au plus grand jour, afin que par son éclat elle contribuât à relever la grandeur du maître à qui elle nous soumet et qu'elle nous propose comme l'objet de notre culte. Or, elle ne peut ainsi paraître, qu'autant que nous la professons; et de là ces exercices publics qu'elle nous fait pratiquer, de là ces sacrés mystères qu'elle nous fait célébrer, de là ces solennités et ces fêtes qu'elle nous fait observer, de là ces pieuses assemblées où elle nous appelle, et ces augustes cérémonies où elle nous fait assister; de là ces prières communes, ces louanges divines qu'elle nous fait réciter; de là tout cet extérieur de religion que nous devons accompagner de l'esprit, et qui, nous donnant une haute idée du service de Dieu, nous attache plus étroitement à Dieu même, et nous excite à le glorifier. Si donc nous voulons nous borner à une fausse obéissance du cœur, et que nous dépouillons notre religion de ces apparences et de ces dehors; si nous craignons de la faire voir, nous l'obscurcissons, nous la retenons captive dans un honteux silence; toute vraie qu'elle est, nous en altérons, non pas la vérité, qui est toujours la même, mais la foi, qui a divers degrés, et qui peut être plus ou moins vive. La tache se communique, elle s'étend en quelque sorte jusqu'à Dieu, et par là nous lui dérobons une partie de la gloire qu'il avait en vue, et dont nous lui sommes redevables.

Il n'est donc pas surprenant que Dieu, par un commandement exprès, nous oblige de nous faire connaître sur le point de la religion, de parler ouvertement et sans déguisement, d'ajouter aux paroles tout ce qui peut dans la pratique découvrir et mettre en évidence notre foi, d'en rehausser par cette confession les avantages et d'en confirmer la vérité. Mais ce n'est pas tout, poursuit l'Ange de l'école, et cette même confession de la foi que la lumière céleste a gravée dans notre sein, l'Eglise, par un autre précepte, a droit encore de nous la demander, et en effet nous la demande, comme une ratification de la promesse faite pour nous dans notre baptême, et de l'engagement contracté en notre nom. Cette pensée est solide, comprenez-la. Sur les sacrés fonts de baptême nous avons fait à l'Eglise un serment d'obéissance, et nous nous sommes présentés pour être admis parmi ses enfants et au nombre des fidèles. A la face des autels, nous avons solennellement reconnu la vérité de la loi où nous voulions être agrégés pour y vivre et pour y mourir. Nous avons renoncé au démon, au monde, à la chair, pour nous dévouer à Jésus-Christ, pour porter le joug de Jésus-Christ, pour être revêtus de Jésus-Christ.

Tout cela en présence du ministre qui nous a conféré la grâce, en présence des spectateurs, les uns garants, les autres seulement témoins de notre protestation authentique et irrévocable. Voilà comment nous avons reçu la foi dès la naissance : mais après tout, ce n'était point nous proprement alors qui agissions, nous qui parlions, nous qui nous engagions et qui répondions. On répondait pour nous, on parlait pour nous, on agissait pour nous. L'Eglise a bien voulu se contenter de ce premier engagement; elle l'a accepté, mais à une condition; c'est que, dans la suite, il serait ratifié : et par qui? par nous-mêmes; et par où? non point tant par un aveu de l'esprit, quoique nécessaire, que par un aveu de la bouche, par un aveu déclaré, publié, notifié à tout le monde chrétien. Sans cela, sans une telle profession, nous révoquons tacitement ce que nous avons dit par le ministère de ceux qui nous ont prêté leur voix pour nous faire entendre; nous les démentons, et nous nous démentons nous-mêmes; du moins nous rendons notre foi suspecte, et nous faisons cette injure à la religion où l'Eglise nous a associés et incorporés, de ne plus oser prendre son parti ni lui marquer notre attachement, dès que notre raison développée peut en discerner la vérité, et que nous nous trouvons en état de l'honorer par notre propre témoignage.

Le mal va encore plus avant, et nous violons une troisième et dernière obligation; c'est celle de l'exemple que doit chaque fidèle à toute la société chrétienne dont il est le membre. Car, nous ne sommes tous qu'un même corps en Jésus-Christ; et ce qui fortifie ce corps mystique, ce qui lui donne une sainte vigueur, ce qui soutient la foi qui en est l'âme, ce qui la fait fleurir, c'est l'édification commune que l'un reçoit et qu'il rend à l'autre. Ce sont ces dehors de religion qui frappent les yeux et qui font d'autant plus d'impression sur les cœurs, que nous nous sentons naturellement excités à imiter ce que nous voyons. Touché de cet extérieur, on conçoit pour la religion même un profond respect. L'impiété est forcée de se taire, et la vérité triomphe. Mais par une règle toute contraire, que ce culte visible et apparent commence à s'abolir, tout commence à languir. On ne sait presque plus ce que c'est que la religion. Les libertins s'en prévalent; les fidèles en sont troublés : qu'est-ce que la foi, dit-on, et y en a-t-il encore dans le monde? *Filius hominis veniens, putas, fidem inveniet in terrâ* (Luc. 18)?

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les principes évidents et incontestables d'où le Docteur angélique a tiré, comme une conséquence infaillible, l'important devoir que je vous prêche. Devoir général et qui nous regarde tous; mais devoir particulier pour vous, grands de la terre. Un grand par son élévation est plus en état de faire honneur à sa religion; de même aussi que sa grandeur et la distinction de son rang, par un malheur inséparable, le met en pouvoir de nuire davantage à la religion et de lui porter des coups plus mortels. Devoir particulier pour vous, pères et mères : un père et une mère, par l'autorité qu'ils ont dans leur famille, sont plus capables d'y entretenir l'esprit de re-

ligion, et par conséquent en deviennent beaucoup plus criminels s'ils ne prennent pas soin de l'y conserver et que par un abandon total des œuvres religieuses ils le laissent peu à peu se détruire, soit dans eux-mêmes, soit dans ceux que le ciel leur a soumis. Devoir particulier pour vous, à qui la réputation, l'érudition, le génie, donnent sans autre droit, un certain crédit dans le monde : il ne faut souvent qu'une parole d'un homme de ce caractère pour maintenir ou pour affaiblir la foi et la religion dans des esprits prévenus en sa faveur et disposés à l'écouter. C'est ce qu'avait si bien compris le prophète royal, et ce que nous devons nous-mêmes conclure, en disant comme lui : *Credidi, propter quod locutus sum* (Ps. 115); J'ai cru, et je ne m'en suis pas tenu là; je n'ai point cherché à déguiser mes sentiments, ni ma créance; je n'ai point eu peur qu'on en fût instruit et qu'on les connût. Mais dans la persuasion où j'ai été et où je suis encore, que je devais cet hommage à la vérité, et cette reconnaissance au bienfait du Maître qui me l'a révélée, je m'en suis expliqué dans tous mes discours et dans toute ma conduite : *Propter quod locutus sum.* (*Ibid.*)

Telle était la fidélité de ce saint roi : mais par une prévarication contre laquelle les prédicateurs de l'Evangile ne peuvent trop fortement s'élever, et qui doit exciter toute l'ardeur de leur zèle, que faisons-nous? Ah, mes frères, que ne puis-je vous le représenter dans toute son étendue et dans toute son horreur! Au lieu d'honorer notre foi en la professant selon les règles d'une religion pure et sincère, nous la déshonorons par des scandales dont le christianisme, qui est pour nous en cette vie le royaume de Dieu, se trouve rempli. Scandales de toutes les sortes : les uns directs, et ce sont des scandales de libertinage et d'irréligion; les autres indirects, et ce sont des scandales d'indifférence, de lâcheté, de respect humain en matière de religion. J'entre dans un fonds de morale que je n'entreprends pas d'épuiser, puisqu'il est presque inépuisable; mais la simple exposition que je vais faire des désordres du siècle, je dis de ce siècle malheureux où nous vivons, suffira pour vous toucher, et vous convaincre mieux que tous les raisonnements.

Scandales de libertinage et d'irréligion. Je ne prétends point ici parler de ces scandales énormes qui n'éclatent que trop souvent, lorsque dans l'excès et dans la licence d'une débauche, sans ménagement et sans égard, des impies font gloire de traiter avec profanation les choses de Dieu, de parler insolemment de nos mystères, de se jouer des plus horribles sacriléges, et d'employer ce qu'il y a de plus saint et de plus divin à leurs divertissements. Cela s'est vu, chrétiens, et Dieu veuille que ces anathèmes qui ont été au milieu de nous, pour user du terme de l'Écriture, n'aient pas attiré sur nos têtes les malédictions et les fléaux dont nous sommes continuellement affligés. Peut-être en portons-nous la peine sans le savoir. Quoi qu'il en soit, de telles impiétés et leurs auteurs ont plutôt besoin d'être réprimés par la sévérité des lois, que par les salutaires avis des ministres évangéliques : et malheur à ceux qui, revêtus d'une puissance légitime pour

arrêter ces scandales, les laissent impunis; malheur à ceux par qui Dieu en doit être vengé, et par qui il ne l'est pas : car il saura bien se venger lui-même et sur eux-mêmes. C'était à eux d'être les protecteurs et les défenseurs de la cause de Dieu; mais parce qu'une molle connivence, qu'une considération toute humaine les a retenus, c'est à eux que Dieu demandera raison de sa cause abandonnée et de ses intérêts trahis. Cependant le comble du scandale, n'est-ce pas de voir quelquefois des libertins si scandaleux et si diffamés, aspirer encore après cela aux premiers rangs, et peut-être aux premiers rangs de cette même religion qu'ils ont profanée avec tant de mépris et tant d'outrages : voulant porter jusque sur le faîte de la dignité une tache qui ne s'effacera jamais, une flétrissure qui les exposera toujours aux reproches que le libertinage même pourra leur faire et leur fera, et qui par là les rend presque absolument incapables d'être dignement et utilement ce qu'ils travaillent néanmoins à devenir?

Je ne veux point non plus parler de ces abominations de désolations qui paraissent tous les jours dans les lieux saints, c'est-à-dire, de ces irrévérences qui se commettent à la face des autels, à la vue des prêtres du Dieu vivant, aux yeux de tout un peuple assemblé et humilié devant le Seigneur; comme si l'on avait entrepris de venir insulter Dieu même dans sa propre maison; comme si son sanctuaire était destiné aux plus sales entretiens, aux plus criminelles libertés, aux plus indignes adorations. Scandale qui, par une espèce de providence, ne se voit plus que dans l'Église chrétienne et parmi nous : Dieu, dit excellemment saint Augustin, ayant, ce semble, voulu de notre impiété même nous faire une preuve de la vérité de notre religion, puisque c'est la seule dont le démon tâche de corrompre le culte et s'efforce de pervertir les pieuses pratiques. Pourquoi la seule? il n'est pas difficile d'en concevoir la raison. Car de toutes les religions, c'est la seule où le vrai Dieu est servi; et l'intérêt de ce capital ennemi de Dieu, est que tous les autres cultes, quoique faux et superstitieux, soient religieusement observés, parce que ce sont ses ouvrages, et qu'il y est lui-même adoré. Encore une fois, ce n'est point de tout cela que je parle. Ce sont plutôt des monstres que des scandales, et sans que je m'arrête à vous en faire d'affreuses images, il ne faut que le moindre sentiment du christianisme pour les détester.

Je passe donc à d'autres où nous tombons avec moins de peine, que nous évitons avec moins de soin, à quoi peu à peu l'esprit du siècle nous familiarise, que nous nous figurons assez innocents et dont quelquefois nous nous piquons jusqu'à en faire vanité, quoiqu'en effet ce soient des scandales d'irréligion. Examinons la conduite du monde, et nous aurons bientôt appris à les connaître. Scandales d'irréligion, remarquez ceci, s'il vous plaît; scandales d'irréligion : ce sont mille railleries des choses saintes, où l'on s'égaye et dont on s'applaudit. On raille de tout, on raille des personnes de piété, et cela détourne les esprits faibles de la voie de Dieu. On raille des pasteurs des âmes et des vicaires de Jésus-Christ, et cela les empêche de

glorifier Dieu dans leur ministère. On raille des prédications et des prédicateurs, et cela fait que la divine parole est abandonnée et qu'elle n'opère rien. On raille des dévotions de l'Eglise sous ombre de crédulité, de simplicité, d'imagination et de vision dans les peuples qui les pratiquent, et cela tourne au mépris de l'Eglise même qui les autorise. On raille de certaines sociétés, de certaines indulgences sous prétexte des abus qu'on y découvre, ou que l'on croit y découvrir : au lieu d'imiter saint Augustin, qui, tout évêque qu'il était, n'osait souvent s'élever contre un abus, de peur que la substance même de la chose n'en fût altérée : car c'est ainsi qu'il s'en déclare dans une de ses lettres. On raille de la fréquentation des sacrements, et de là vient que ces sources de grâces et ces remèdes salutaires sont négligés.

Scandale d'irréligion : c'est cette malignité dont tant d'esprits aujourd'hui sont préoccupés contre l'Eglise. Car, vous en verrez qui là-dessus ont un fonds de chagrin et d'amertume dont ils ne sauraient se défendre. A peine peuvent-ils souffrir que l'Eglise soit dans l'éclat où elle est maintenant : ses revenus les choquent, sa juridiction leur déplait. Ils voudraient qu'elle fût aussi dépendante des puissances temporelles, aussi pauvre et aussi abjecte dans le monde, qu'elle l'était du temps des premiers Césars; c'est-à-dire, qu'elle fût aussi esclave sous les chrétiens qui sont ses enfants, qu'elle l'était sous ses persécuteurs et ses ennemis. Nouveaux Hérodes, dit saint Bernard, qui laissent Jésus-Christ en paix dans l'obscurité de son berceau, mais qui sont jaloux de le voir puissant et exalté dans les progrès et l'exaltation de son épouse : *Alter Herodes, qui Christum non in cunis habet suspectum, sed in Ecclesiis invidet exaltatum.* Entendez-les parler de l'Eglise, il n'y a rien qu'ils ne défigurent. S'y consacrer pour vaquer à Dieu, c'est paresse; s'y établir, c'est ambition et intérêt. Qu'un ecclésiastique ou un religieux s'oublie en quelque rencontre, vous diriez qu'ils en triomphent. Qu'il y ait eu quelque chose à censurer dans un homme constitué en dignité, dans un souverain pontife, c'est sur quoi ils sont savants et éloquents. Toujours disposés à raisonner sur ce que l'Eglise ordonne, et jamais à le favoriser; n'ayant d'esprit que contre l'Eglise, et jamais pour l'Eglise; n'étant attentifs qu'à borner son autorité, sans être dociles à s'y soumettre.

Scandale d'irréligion : c'est cette témérité si dangereuse et si ordinaire avec laquelle des hommes sans étude, sans lettres, sans nulle teinture des sciences divines, s'énoncent hardiment sur tout ce qu'ils ne goûtent pas dans notre créance, ou qui n'est pas conforme à leur sens dans l'Ecriture, quoique les seules raisons humaines, dit saint Augustin, dussent leur rendre cette créance et cette Ecriture vénérables : et cela, chrétiens, parce qu'ils sont du nombre de ceux que décrivait l'apôtre saint Jude, qui blasphèment tout ce qu'ils ignorent : *Quæcumque ignorant, blasphemant* (Jud. v. 10). Au lieu qu'ils devraient dire : Du moins je porterai ce respect à ma foi et à ma religion, de ne condamner jamais ce que je n'entendrai pas, et d'en accuser

plutôt mon ignorance, que de m'en prendre à celui dont les ténèbres valent mieux pour moi que toutes les lumières de mon esprit. Scandales d'irréligion : ce sont ces livres contagieux et ces ouvrages où la foi est artificieusement corrompue, où la vertu est traduite en ridicule, où la crainte de l'enfer et des jugements de Dieu est représentée comme une faiblesse. Ouvrages reçus avec une estime générale, lus avec une avidité insatiable, récités dans tous les cercles et proposés pour des modèles. En vérité, peut-on dire alors qu'il y ait de la religion dans le monde ? le peut-on penser ? Scandales d'irréligion : ce sont ces liaisons avec des gens connus pour être des incrédules et des athées : liaisons dont les plus vertueux, ou ceux qui passent pour tels, ne font point de scrupule ; liaisons fondées sur cela seul que ce sont des esprits agréables, qu'ils divertissent et qu'ils plaisent, qu'ils brillent dans les conversations et qu'on les écoute volontiers, sans se soucier du péril où l'on expose sa conscience et sa foi ; sans se mettre en peine de l'avantage qui en revient à l'impiété, quand on voit que pour n'avoir point de religion on n'en est pas moins estimé ni moins recherché. Ah ! chrétiens, où est ce zèle du roi-prophète, lorsqu'il protestait si hautement à Dieu qu'il n'aurait jamais de commerce avec les impies, et que jamais il ne leur donnerait le moindre accès auprès de sa personne, parce qu'il craignait de paraître en quelque sorte les approuver et les autoriser : *Odivi ecclesiam malignantium, et cum impiis non sedebo* (Ps. 25) ?

Poursuivons, et ne nous lassons point d'un détail toujours abrégé, quelque étendu d'ailleurs qu'il puisse être. Scandales d'irréligion : ce sont ces entretiens où se débitent mille maximes formellement opposées à la morale de l'Evangile ; par exemple : que rien n'est plus cher que l'honneur, et qu'il ne faut jamais souffrir une injure ; que chacun, par rapport aux biens temporels, doit penser à soi et se pourvoir comme il peut ; qu'on n'est heureux qu'autant qu'on est riche, qu'autant qu'on est puissant et accrédité, qu'on jouit des commodités et des douceurs de la vie ; qu'il y a un âge pour la retraite, et un autre pour le plaisir ; que certaines fautes ne sont point de si grands péchés, qu'il n'est pas à croire que Dieu s'en tienne si grièvement offensé, ni qu'il les punisse si sévèrement. Maximes toutes mondaines, mais dont on se prévient, auxquelles on se conforme, que l'on répand, que l'on suit malgré les anathèmes du Fils de Dieu qui les a tant de fois foudroyées et proscrites. Enfin scandales d'irréligion : ce sont ces nouveautés, ces erreurs qu'on veut introduire aux dépens de la saine doctrine. Erreurs qui n'éclatent pas tout à coup, mais qui se glissent secrètement et par degrés. On les couvre d'un voile de religion et de réforme. On les insinue dans des discours publics, dans des conférences particulières, dans des libelles et des écrits. On leur donne un air de régularité, d'austérité, de pur christianisme, qui impose et qui engage. Elles ont bientôt leurs fauteurs, surtout parmi le sexe, plus facile à séduire et plus sujet à s'entêter. Elles ont bientôt leur parti ; et ce parti croît, s'avance, lève la tête, se soutient par

ses intrigues, ses artifices, ses discours ; désole le champ du père de famille en y semant la zizanie, et cause dans le troupeau de Jésus-Christ les schismes et les divisions. Ce ne sont point là des fantômes ; et plût au ciel que tout ce que j'en pourrais dire ne fût qu'imaginaire et en idée ?

Or, je vous demande, mes chers auditeurs, si tout cela et tout ce que je passe ne sont pas des scandales, et des scandales directement contraires à cette profession simple, soumise, droite et ouverte qui honore la religion ? Et combien d'autres aurais-je encore à vous reprocher ? Scandales indirects, je veux dire, scandales d'indifférence, scandales de négligence, scandales de complaisance, scandales de respect humain et d'une servile dépendance. Quelle matière à de nouvelles réflexions ! Elle est infinie, et je suis obligé de la renfermer en peu de paroles.

J'appelle scandale d'indifférence, une froideur mortelle et une malheureuse neutralité sur ce qui touche les intérêts de la religion. Qu'il s'élève quelques différends sur des questions importantes où la vraie foi est attaquée, des gens demeurent tranquillement à l'écart, et ils ne prennent point, disent-ils, de parti ; ils ne sont ni pour l'un, ni pour l'autre ; se flattant de suivre en cela l'avis du grand Apôtre qui reprenait les chrétiens de Corinthe d'être les uns pour Paul, et les autres pour Apollo ; mais ne faisant pas attention à ce qu'ajoutait le même apôtre, qu'ils devaient être pour Jésus-Christ : et par conséquent, que si Paul soutenait la doctrine de Jésus-Christ, s'il combattait pour l'Eglise de Jésus-Christ, ils devaient nécessairement se tourner du côté de Paul et le seconder. Cependant on se tient en paix ; on entend tout, et l'on ne s'attache à rien. Que la religion soit en danger, que l'Eglise de Jésus-Christ soit humiliée, qu'elle soit méprisée, qu'elle soit insultée, on n'en est nullement ému ; et c'est, à ce qu'il semble, une sagesse, une discrétion, un esprit de dégagement. Comme si dans la cause de Dieu, tout homme, selon le mot de Tertullien, n'était pas né soldat. Comme si jamais il était permis à des enfants de rester neutres entre leur mère et ses ennemis ; à des sujets, entre leur prince légitime et des peuples révoltés ; à des chrétiens, à des catholiques, entre l'Eglise et des rebelles qui lui déchirent le sein. J'appelle scandale de négligence une omission habituelle et presque universelle de tout ce qui est du culte de Dieu : et que peut-on, en effet juger de la religion d'un homme à qui l'on ne voit jamais pratiquer nul exercice de religion ? Point de prière, ni en commun ni en particulier ; point d'abstinences ni de jeûnes, quoique ordonnés par l'Eglise ; point de confessions, de communions, pas même souvent au temps de la pâque. Or vous savez combien cet état est fréquent, et dites-moi quel vestige du christianisme on y peut reconnaître ? J'appelle scandale de complaisance une damnable facilité à prêter l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis d'une foi très-suspecte et peut-être tout à fait perdue. Ce n'est pas qu'on se plaise à ces sortes de conversations ; mais par

une criminelle condescendance, on paraît s'y plaire. On voit assez ce qu'on aurait à répondre, mais on craindrait de se rendre fâcheux et critique. On se persuade pouvoir tout accorder à la liberté et à l'enjouement de l'entretien. On consent à tout, ou l'on semble y consentir, dès qu'on n'y résiste pas; et tout fidèle qu'on peut être, on passe pour impie avec les impies. J'appelle scandales de respect humain et d'une servile dépendance, cette lâche timidité qui nous ferme la bouche en la présence d'un maître, d'un grand à qui l'on a vendu son âme et sa religion ; ces vues de fortune par où l'on se laisse entraîner dans un parti que l'on sait être le parti de l'erreur ; ces ménagements au moins et ces réserves pour ne le pas choquer et ne s'en attirer pas la disgrâce.

Hé ! Seigneur, si dans la naissance de votre Eglise et dans ces premiers temps où elle eut à livrer tant de combats et à essuyer tant de persécutions, elle n'avait point eu d'autres défenseurs, que serait-elle devenue? Si les premiers chrétiens eussent été des indifférents, des négligents, de faux complaisants, des sages et des politiques mondains, auraient-ils sacrifié leurs biens et répandu leur sang pour l'honneur de la religion? En combien d'occasions l'auraient-ils trahie, non pas toujours en se déclarant contre elle, mais en ne se déclarant pas pour elle, mais en dissimulant, mais en se taisant! Car, dit saint Chrysostome, il ne faut pas seulement réputer pour traître à sa religion, celui qui l'abandonne ouvertement en appuyant le mensonge, mais celui qui ne la confesse pas hautement en soutenant la vérité : *Non enim solus ille proditor est veritatis qui mendacium loquitur, sed qui veritatem, cùm oportet, non confitetur.* Soyons de bonne foi, mes frères, et puisque nous sommes chrétiens, soyons-le pleinement, en faisant gloire de l'être. C'est ne l'être qu'à demi, que de ne le vouloir pas paraître. Appliquons-nous à nous-mêmes les justes reproches que faisait aux Juifs le prophète Elie : *Usquequò claudicatis in duas partes* (III. Reg. 18)? Que ne vous déterminez-vous à l'un ou à l'autre? et comment, par un monstrueux assemblage de religion et d'infidélité, prétendez-vous être tout ensemble au Seigneur et à Baal? Si le Seigneur est votre Dieu, que ne le reconnaissez-vous sans déguisement? et s'il ne l'est pas, que ne le désavouez-vous absolument? *Si Dominus est Deus, sequimini eum; si autem Baal, sequimini illum* (*Ibid.*). Telle est, mes chers auditeurs, la disjonctive que l'Eglise vous propose encore aujourd'hui, ou que je vous propose en son nom : choisissez; mais que dis-je? et y a-t-il là-dessus une autre résolution à prendre que de nous dévouer plus fortement que jamais à l'excellente et divine foi où nous avons été élevés, et de lui rendre tous les hommages qu'elle attend de nous? Respectons la religion, et tout ce qui a quelque rapport à la religion : car il n'y a rien pour nous de plus grand ni de plus sacré. Professons-la avec assurance, et ne rougissons jamais d'une si glorieuse confession. Dieu, dit saint Ambroise, ne nous a pas donné la honte et la pudeur pour un tel sujet, et ce serait bien mal l'employer que de la faire servir contre lui-même.

Notre foi est aveugle (c'est la pensée de Zénon de Vérone), elle doit être moins sujette à rougir; et comme elle ne voit pas ce qu'elle croit, elle doit aussi nous fermer les yeux à toutes les considérations du monde, quand il s'agit de repousser les scandales qui l'offensent. Ne nous contentons pas de l'honorer comme vraie, par une profession libre et publique : mais puisqu'elle est sainte, honorons-la par la pureté et la sainteté de nos mœurs. Autre devoir dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Que notre religion soit sainte, et même de toutes les religions la plus sainte, disons mieux, et même de toutes les religions l'unique vraiment et parfaitement sainte, c'est un principe, chrétiens, que j'ai déjà établi dans un discours exprès sur cette matière, et qui, selon mon dessein, ne demande point ici de nouvelles preuves pour vous en convaincre. Elle est sainte dans son auteur, sainte dans ses maximes, sainte dans ses préceptes et ses conseils, sainte dans ses mystères, sainte en tout : car c'est ainsi que le Saint-Esprit nous l'a représentée toute pure et sans tache, et voilà l'idée que je vous en ai donnée moi-même, et que vous en avez dû concevoir. Ceci donc posé, j'ajoute une autre vérité, non moins certaine ni moins indubitable : que de toutes les qualités et de toutes les prérogatives qui relèvent la religion de Jésus-Christ que nous professons, il n'en est point de plus excellente, ni par conséquent de plus glorieuse que sa sainteté; pourquoi? parce que c'est par sa sainteté qu'elle est digne de Dieu; parce que c'est sa sainteté qui la rend agréable à Dieu; parce qu'entre tous les témoignages, nul autre que la sainteté ne montre plus infailliblement, ni même si infailliblement qu'elle est de Dieu. Dans cette religion, Dieu a renfermé tous les dons : le don des miracles, le don des langues, le don de prophétie, le don de science, le don de sagesse, et les autres dont saint Paul nous fait le dénombrement : mais avec ces dons, si ce n'était une religion sainte, dès-là elle serait réprouvée de Dieu; et indépendamment de ces dons, elle serait toujours selon le gré de Dieu, dès qu'elle serait sainte. D'où il s'ensuit que ce qui honore davantage la religion, c'est ce qui fait plus éclater sa sainteté, parce que c'est ce qui la rend plus vénérable.

Or, il est constant que ce qui fait plus paraître la sainteté de notre religion, c'est la sainte vie de ceux qui la professent. Car, pour appliquer ici la figure de l'Evangile, on juge de l'arbre par ses fruits : s'il produit de bons fruits, on connaît que c'est un bon arbre : *Arbor bona facit fructus bonos.* La sainteté des effets marque la sainteté du principe qui les opère; et il faut qu'une religion soit sainte pour avoir la vertu de sanctifier. Ce n'est pas, après tout, qu'elle ne puisse être sainte en elle-même, sans que ceux qui en portent le nom et qui s'en déclarent les sectateurs, acquièrent la même sainteté. Car, bien qu'ils y soient attachés par un engagement de parole et de foi, la perversité

de leur cœur peut les en détacher dans la pratique par une criminelle et volontaire corruption de mœurs. Ils peuvent croire ses vérités, ils peuvent admirer ses maximes, ils peuvent même désirer sa perfection d'un désir inefficace et de pure complaisance, tandis qu'entraînés par le poids de la nature et emportés par l'ardeur des passions auxquelles ils se laissent gouverner, ils vivent tout autrement qu'ils ne croient, et suivent des maximes toutes contraires. Le désordre de leur vie vient de leur volonté qui se dérègle, et non point de leur religion, qui n'en est en soi pas moins parfaite : et voilà la juste et solide réponse à ceux qui voudraient s'en prendre à la religion chrétienne des vices qui règnent parmi les chrétiens. Tout cela est incontestable : mais enfin, il faut toujours avouer que ce qui donne plus de lustre à la sainteté d'une loi, c'est la sainteté de ceux qui l'ont embrassée. Etre saint et paraître saint, ce sont deux choses toutes différentes. D'être sainte, c'est ce que la loi évangélique a de son fonds, ou ce qu'elle a reçu de Dieu : mais de paraître sainte, d'être estimée sainte, d'être révérée comme sainte, c'est ce qu'elle peut recevoir de nous et de notre sainteté : comment? parce que notre sainteté sera le témoignage visible et irréprochable de la sienne.

Si donc, mes chers auditeurs, nous voulons l'honorer sous cette précieuse qualité de sainte, qui lui est si légitimement acquise et qui fait un de ses plus beaux ornements, nous ne le pouvons mieux qu'en travaillant à notre propre sanctification. Et c'est pour cela que saint Paul recommandait tant aux fidèles de se rendre irrépréhensibles dans toute leur conduite, et de faire en sorte que les païens et les idolâtres ne trouvassent rien à censurer en eux; persuadé qu'il était que rien ne relèverait davantage la gloire du christianisme, et ne contribuerait plus à le répandre dans toutes les parties du monde. C'est pour cela qu'il exhortait si expressément ces mêmes fidèles à pratiquer le bien, non-seulement devant Dieu, mais devant les hommes, afin que l'honneur en rejaillît sur la religion qui le leur enseignait, et qu'elle en devînt plus respectable. C'est pour cela que tous les Pères de l'Eglise se sont tant appliqués à entretenir dans ceux qu'ils instruisaient, l'innocence et la pureté de la vie, et à n'y rien souffrir contre l'édification publique; ayant en vue, outre le salut de chaque particulier, l'avantage qu'en tirerait tout le corps de la religion et le crédit où elle s'établirait. C'est pour cela que toutes les nouvelles sectes, toutes les hérésies, ont toujours affecté un air de réforme et un extérieur de régularité, par où elles se sont insinuées dans les esprits, et elles ont fait de si tristes progrès.

Aussi, quand saint Augustin, parlant aux infidèles, voulait exalter la religion chrétienne et leur en donner une haute idée, il leur faisait considérer les chrétiens; et voilà ce qui tant de fois a touché les plus grands ennemis de l'Evangile et ses plus cruels persécuteurs. Quand ils voyaient parmi le troupeau de Jésus-Christ tant d'équité et de droiture, tant de candeur et de bonne foi, tant de piété et de retenue, tant d'union et de charité, tant de force, de patience, de dé-

sintéressement, tant de vertus, ils ne pouvaient refuser, à une religion qui formait de tels hommes, les éloges qui lui étaient dus, et que leur arrachait comme malgré eux la vérité dont ils étaient témoins. Voilà par où tous les saints l'ont honorée, tant de saints ecclésiastiques, tant de saints religieux, tant de saints solitaires, tant de saints de tous les états et de toutes les conditions. Nous avons la même foi, nous en avons reçu les mêmes avantages, nous en attendons les mêmes récompenses : qui peut nous dispenser d'avoir pour elle le même zèle, et de lui procurer le même honneur?

Mais qu'est-il arrivé dans le cours des siècles, et que voyons-nous dans le nôtre plus qu'on ne le vit jamais? C'est que nous avons dégénéré, et que nous dégérérons tous les jours de cette première sainteté, qui faisait autrefois fleurir le christianisme, et dont ses défenseurs se servaient pour en inspirer l'estime et pour l'autoriser. Regardez, disait Tertullien pour sa justification et pour celle de ses frères attaqués de toutes parts, et exposés à toute la violence des tyrans, regardez comment nous vivons, et vous ne mépriserez pas ce que nous croyons. Il n'y a entre nous ni fraude ni injustice; il n'y a ni traîtres ni scélérats. Vous avez dans vos prisons des chrétiens; mais leur seul crime, c'est le nom qu'ils portent et la profession qu'ils en font. Hors de là, que pouvez-vous dire contre eux, et de quoi les pouvez-vous accuser? Nous nous assemblons, mais seulement pour invoquer notre Dieu; et nos prières presque continuelles sont suivies des exercices d'une sainte pénitence. Du reste, quel tort faisons-nous à personne, et quelle charité même n'exerçons-nous pas envers tous? A quels devoirs manquons-nons? Jugez donc, concluait cet ardent apologiste, jugez par notre vie qui nous sommes; et de ce que nous sommes, jugez quelle doit être cette foi par qui nous le sommes. Telle était la règle qu'il donnait pour bien connaître la religion chrétienne, et pour en faire voir l'excellence. Mais à s'en tenir maintenant et précisément à cette règle, au lieu que c'était alors la gloire de la religion, n'en serait-ce pas, dans l'état présent du christianisme, la honte?

Je l'ai dit, et je ne puis trop le répéter, ni trop fortement vous l'imprimer dans l'esprit : il y a, selon la belle remarque de Tertullien et celle d'Arnobe après lui, il y a entre les fausses religions du paganisme et la religion chrétienne, cette différence essentielle, que dans le paganisme ceux qui étaient bons et vertueux ne l'étaient point par religion, puisqu'au contraire les religions païennes ne portaient qu'aux vices, et en donnaient dans leurs prétendues divinités les exemples. De sorte que tous les désordres qui se commettaient parmi les païens, on pouvait les attribuer à leur religion, ou plutôt à leur superstition, sans lui pouvoir rien attribuer de toutes les vertus qui se pratiquaient. Mais par un privilége directement opposé, tout ce qui se fait de bien dans le christianisme doit retourner à l'honneur de la religion chrétienne, puisque c'est elle qui l'ordonne et qui le persuade; et rien de tout ce qui se fait de mal, ne doit tourner à sa

confusion, puisqu'elle est la première et la plus rigoureuse à le défendre et à condamner. C'est ainsi, mes frères, qu'il en devrait être ; mais nous savons néanmoins que, par la malignité des esprits, il en va tout autrement. On a toujours voulu, et l'on veut toujours, quoiqu'injustement, que notre foi soit responsable de notre mauvaise conduite. Et quel avantage en effet pour les libertins, lorsqu'ils voient au milieu du peuple chrétien et parmi nous les trahisons et les perfidies, les inimitiés et les vengeances, les débauches et les impudicités ? Je dis parmi nous; car prenez garde, s'il vous plaît, qui sont ceux qui scandalisent la foi que nous professons et qui la déshonorent par les excès et les déréglements de leur vie. Sont-ce les hérétiques? dès qu'ils se sont séparés de sa communion, elle n'entre plus en rien de tout ce qui vient de leur part, et n'y prend plus d'intérêt. Elle ne se glorifie point, dit Tertullien, de leurs bonnes œuvres et de leurs vertus apparentes; mais aussi, depuis le grand scandale qu'ils lui ont causé en l'abandonnant, de quelque manière qu'ils se comportent, ils ne sont plus capables de lui en causer d'autres : *Nec vitiis inquinatur, nec virtutibus coronatur.* Il n'y a que nous, mes chers auditeurs, qui puissions, dans l'opinion des hommes, la relever ou la rabaisser, la couronner de gloire ou la charger de confusion. Soyons saints comme elle et selon elle, la voilà dans le plus haut point de son crédit. Mais si nous violons toutes ses règles ; mais si nous traitons son culte avec de scandaleuses irrévérences ; mais si nous allions, ou si nous prétendons allier la pureté de sa morale avec la contagion du siècle, avec les excès de la passion, avec les cupidités de la chair, avec le goût du plaisir et des voluptés sensuelles, c'est alors qu'elle tombe dans le mépris, et si j'ose dire, dans l'ignominie.

Or, n'est-ce pas là que nous la réduisons? n'est-ce pas à quoi nous l'exposons, et n'est-il pas à craindre qu'il en soit de l'Eglise de Jésus-Christ, comme il en fut de Jérusalem, lorsque ses ennemis, la trouvant toute dépeuplée et déserte, lui faisaient les plus cruelles insultes? *Hæccine est urbs perfecti decoris* (Thren. 10)? Est-ce là cette Eglise jadis si florissante et si belle? cette Eglise qui remplissait le monde de l'éclat de ses vertus et de l'odeur de sa sainteté ; cette Eglise qui sanctifiait les villes, les provinces, les empires ; cette Eglise qui consacrait les solitudes et les déserts, qui formait les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges : *Hæccine est?* Est-ce là elle, et en quel état l'apercevons-nous? qui l'a ainsi défigurée, et quels traits y pouvons-nous découvrir de son ancienne splendeur ? *Facti sunt filii perditi* (*Ibid.*). Ses enfants, qu'elle avait élevés dans son sein, qu'elle avait instruits à son école, qu'elle avait éclairés de toutes ses lumières et pourvus de ses secours les plus puissants, sont devenus des enfants de perdition. *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus* (*Ibid.*). Elle avait toujours combattu le péché comme son ennemi capital, elle l'avait tant de fois vaincu et banni des cœurs où il s'était établi; mais il a repris sur elle tout l'avantage qu'elle lui avait enlevé. Il a répandu son venin sur tout ce qu'elle avait de plus cher, de plus

sacré, et qu'elle conservait avec plus de soin : il n'a pas même épargné les ministres de ses autels, et la dépravation est générale. Faut-il s'étonner qu'elle en ressente une si vive douleur, et qu'elle soit plongée dans l'amertume? *Et ipsa oppressa amaritudine* (*Ibid.*). Elle adresse sur cela ses plaintes à son Dieu et à son époux; elle lui représente sa peine : Voyez, Seigneur, lui dit-elle, considérez l'affliction où je suis et le décri où m'ont mise ceux-là mêmes que je portais entre mes bras, et à qui j'avais communiqué vos dons les plus précieux pour en profiter : *Vide, Domine, et considera quoniam facta sum vilis* (Thren. 1). Mais tandis qu'elle gémit et qu'elle se plaint, elle est toujours en butte aux railleries et aux sanglants outrages des impies, des athées, des partisans de l'hérésie qui ne l'envisagent qu'avec dédain, et qui se jouent de ses plus pieuses observances : *Viderunt eam et deriserunt sabbata ejus, quoniam viderunt ignominiam ejus.*

Voilà, dis-je, ce que nous attirons à l'Eglise du Dieu vivant, et voilà à quoi nous ne donnons que trop d'occasion. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore des âmes fidèles, dont la piété, dont la vie régulière et sainte peut faire honneur à la religion; et à Dieu ne plaise que je leur refuse les justes éloges qui leur sont dus. Il y en a dans le clergé, il y en a dans le cloître, il y en a même parmi les grands et parmi les petits. Car il a été de la bonté de Dieu de ne pas laisser prendre au vice un empire si universel, que la ruine de son peuple fût entière; et il a été de sa sagesse et de son adorable providence, pour la conviction des uns et pour leur condamnation, de conserver toujours dans le christianisme, et dans tous les ordres, dans tous les rangs du christianisme, certains exemples. C'est la consolation de l'Eglise, et là-dessus nous pouvons lui dire comme le prophète disait à Jérusalem : *Consolamini, consolamini* (Isaï. 4); Sainte Mère, soutenez-vous dans votre affliction, et consolez-vous. Malgré vos pertes, voici encore de dignes enfants qui vous restent et qui peuvent en quelque sorte vous dédommager : *Consolamini.* Mais que dis-je, chrétiens? et qu'est-ce que cette consolation, si nous observons bien deux choses : premièrement, la multitude presque infinie de pécheurs qui déshonorent leur foi, et qui, sans la renoncer peut-être d'esprit et de cœur, la renoncent dans la pratique et par leurs actions criminelles; secondement, l'injustice des hommes, surtout des ennemis de la vraie religion, qui ferment les yeux à tout ce qu'il y a d'édifiant pour n'en être point touchés, parce qu'ils ne le veulent pas être, et qui ne les tiennent ouverts qu'aux scandales dont ils font le sujet de leurs discours injurieux et où ils appliquent toute leur réflexion.

Car ne dois-je pas aujourd'hui reconnaître dans le christianisme ce que le prophète royal avait déjà depuis si longtemps reconnu dans le judaïsme; et faut-il qu'un prédicateur de l'Evangile en soit réduit à faire publiquement cet aveu? *Omnes declinaverunt* (Ps. 13); Tous se sont égarés; ils ont tous quitté les voies de la sainteté qu'on leur avait tracées et où ils étaient appelés, pour s'engager dans leurs voies propres, dans la

voie de leur ambition, dans la voie de leur intérêt, dans la voie de la passion qui les domine. Oui, tous, ils se sont ainsi livrés au péché : *Omnes ;* c'est-à-dire, qu'entre eux le plus grand nombre est celui des pécheurs; c'est-à-dire, que pour un juste qui se sépare de la multitude, nous pouvons compter mille pécheurs ; c'est-à-dire, que partout et quelque part que nous portions la vue, rien presque ne se présente à nous que des pécheurs. Pécheurs de tout âge, de tout sexe, de tout caractère et de toute espèce. Pécheurs superbes et orgueilleux, pécheurs mercenaires et avares, pécheurs dissimulés et vindicatifs, pécheurs violents et emportés, pécheurs malins et médisants ; ainsi des autres : *Omnes declinaverunt.* Encore s'ils savaient, dans leur iniquité, se prescrire de certaines bornes et demeurer dans les limites d'une certaine pudeur; mais y a-t-il rien dans les plus sales passions de si infect et de si honteux où ils ne se laissent entraîner? N'est-ce pas là même, de tous les vices, celui qui leur est devenu le plus commun, celui où ils se plongent plus promptement, celui où ils vivent plus habituellement, celui dont ils reviennent plus rarement, celui dont ils rougissent moins, dont ils se font moins de scrupule et moins de peine, dont ils se glorifient quelquefois plus hautement? *Corrupti sunt* (Ps. 13). Je n'oserais m'expliquer davantage, et je les renvoie au témoignage de leur conscience pour penser en eux-mêmes (si cependant il n'est pas plus à propos qu'ils effacent absolument de leur esprit ces infâmes idées, à moins que ce ne soit un sentiment de pénitence qui leur en retrace un souvenir général), pour penser, dis-je, en eux-mêmes et pour se dire à eux-mêmes, en quels abîmes de corruption et à quelles abominations la sensualité qui les gouverne les a conduits : *Abominabiles facti sunt* (*Ibid.*). Ah! mes frères, Jésus-Christ, notre législateur et notre maître, fut moqué, fut insulté, fut outragé dans sa passion ; mais comme nous la renouvelons par le péché, cette passion si ignominieuse, je puis bien conclure avec l'éloquent Salvien, que nous en renouvelons tous les opprobres, et qu'ils retombent sur la sainte loi que ce divin Sauveur est venu nous enseigner : *In nobis opprobrium patitur Christus.*

Il est vrai, et il en faut toujours convenir, que parmi tant d'ivraie semée dans le champ de l'Eglise, il y a quelque bon grain. Je sais qu'il se trouve encore dans la religion chrétienne quelques chrétiens capables d'en soutenir l'honneur. Mais est-ce sur eux que le libertinage attache ses regards? est-ce au bien qu'ils font, est-ce aux exemples qu'ils donnent et aux vertus qu'ils pratiquent, que le monde se rend attentif? dans une société, dans une compagnie, un homme scandaleux fait plus d'impression sur les esprits que tous les autres ensemble, quelque réglés qu'ils puissent être.

Finissons, mes chers auditeurs, et fasse le ciel que ce discours rallume tout votre zèle pour le soutien de votre foi et pour sa gloire. C'est ainsi que, sans passer les mers et sans porter l'Evangile à des peuples éloignés, vous pouvez participer au ministère des apôtres. Ne détruisons pas dans le sein de l'Eglise ce que d'autres bâtissent au

milieu de l'idolâtrie; et tandis que des ouvriers infatigables vont chercher des nations barbares et leur inspirer le respect de nos saints mystères, ne les avilissons pas dans l'esprit même des fidèles, et ne leur donnons pas lieu d'en être moins touchés. Nous sommes si sensibles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance, si sensibles à l'honneur d'un corps où nous avons été associés comme membres : ne le serons-nous point à l'honneur d'une religion où nous avons été si heureusement régénérés, à qui nous nous sommes si étroitement engagés, par qui nous avons reçu tant de grâces, et dont nous attendons encore une couronne immortelle? Car si nous sommes, selon l'expression de l'Apôtre, par la sainteté de nos mœurs, la joie et la couronne de notre religion : *Gaudium meum et corona mea*, elle sera la nôtre; et autant que nous l'aurons honorée en cette vie, autant serons-nous glorifiés dans l'éternité, que je vous souhaite, etc.

POUR LE XXI^me^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur le Pardon des Injures.

Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me; nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum? Et iratus dominus ejus, tradidit eum tortoribus.

Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en avez prié; ne fallait-il donc pas avoir pitié de votre compagnon, comme j'ai eu pitié de vous? Sur cela, le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice. (S. Matt., ch. 18.)

Jamais reproche ne fut plus convaincant, ni jamais aussi châtiment ne fut plus juste. Pour peu que nous ayons de lumières et de droiture naturelle, il n'y a personne qui ne sente toute la force de l'un, et qui n'approuve toute la rigueur de l'autre. Car que pouvait répondre ce serviteur impitoyable et si dur à se faire payer sans délai une somme de cent deniers, lors même que son maître, touché pour lui de compassion et ayant égard à sa misère, venait de lui remettre jusques à dix mille talents? Si donc, irrité d'une telle conduite, le maître ne diffère pas à punir ce misérable, s'il le traite comme ce malheureux a traité son débiteur, et s'il le fait enfermer dans une obscure prison, c'est un arrêt dont l'équité se présente d'abord à l'esprit, et dont la raison est évidente. Voilà, mes chers auditeurs, la figure; et dès que nous en demeurons là, nous n'y voyons rien qui nous surprenne, ni rien qui ne soit conforme aux lois d'une étroite justice. Mais laissons la figure, et faisons-en l'application. Jésus-Christ l'a faite lui-même dans notre Evangile, et il y a sans doute de quoi nous étonner. Car

c'est ainsi, dit le Fils de Dieu, que votre Père céleste se comportera envers vous : *Sic et Pater vester cœlestis faciet vobis.* Quelle menace ! et à qui parle le Sauveur du monde? à vous, chrétiens, et à moi, si nous ne pratiquons pas à l'égard du prochain la même charité que ce Dieu de miséricorde a tant de fois exercée en notre faveur, et qu'il exerce encore tous les jours; si, dans les offenses que nous recevons du prochain, nous nous livrons à nos ressentiments et à nos vengeances; si nous ne pardonnons pas, si nous ne remettons pas libéralement toute la dette, ou si nous ne la remettons pas sincèrement et de bonne foi : *Sic et Pater vester cœlestis faciet vobis, si non remiseretis unusquisque proximo suo de cordibus vestris.* De là, mes frères, vous jugez de quelle importance il est de vous exhorter fortement au pardon des injures. Or, c'est ce que j'entreprends aujourd'hui. Matière d'une conséquence infinie; matière où je n'aurais pas la confiance de m'engager, si je ne comptais, Seigneur, sur l'onction divine et l'efficace toute-puissante de votre parole. Soutenez-moi, mon Dieu, dans un sujet où votre grâce m'est plus nécessaire que jamais. Je le demande par la médiation de Marie. *Ave, Maria.*

Si je parlais à des païens et en philosophe, je pourrais trouver, dans les principes mêmes de la prudence du siècle, de quoi réprimer les saillies de la vengeance, et de quoi condamner les excès d'une passion aussi aveugle qu'elle est violente et emportée; mais, du reste, mes chers auditeurs, convenons qu'avec toutes les preuves de la philosophie humaine, je discourrais beaucoup et avancerais peu; et que les plus spécieux raisonnements n'aboutiraient tout au plus qu'à satisfaire votre curiosité, et non point à convaincre vos esprits, ni à toucher vos cœurs. Il faut donc prendre la chose de bien plus haut, et c'est à la religion que je dois avoir recours; il faut vous parler, non en sage du monde, mais en prédicateur de Jésus-Christ; il faut, pour vous soumettre, employer l'autorité de Dieu même, et pour vous engager, vous proposer un intérêt éternel. Appliquez-vous, s'il vous plait, à mon dessein, que j'explique en deux mots. Je viens vous entretenir d'un des plus grands commandements de la loi; et afin de vous en persuader solidement la pratique, je viens établir deux propositions qui partageront ce discours. Dieu a droit de nous ordonner, en faveur du prochain, le pardon des injures que nous en avons reçues : c'est la première proposition et la première partie. Si nous refusons au prochain ce pardon, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes : c'est la seconde proposition et la seconde partie. Prenez garde, mon cher auditeur : voulez-vous disputer à Dieu son droit? je vais le justifier; prétendez-vous que Dieu vous pardonnant, après que vous n'avez pas pardonné, se relâche ainsi de son droit? c'est de quoi je vais vous détromper. Il n'est point ici question de belles paroles, ni des agréments de l'éloquence chrétienne; mais il s'agit de vous faire vivement comprendre deux des plus grandes vérités. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'avoue, chrétiens, le pardon des injures est difficile, et il n'y a rien dans le cœur de l'homme qui n'y répugne; c'est ce que le christianisme a de plus sublime, de plus héroïque, de plus parfait. Pardonner sincèrement et de bonne foi, pardonner pleinement et sans réserve : voilà, dis-je, à en juger par les sentiments naturels, la plus rude épreuve de la charité, et l'un des plus grands efforts de la religion; mais, après tout, je soutiens que Dieu a droit de l'exiger de nous, et je dis qu'il l'exige en effet : comment cela? comme maître, comme père, comme modèle, comme juge. Comme maître, par la loi qu'il nous impose; comme père, par les biens dont il nous comble; comme modèle, par les exemples qu'il nous donne, et comme juge, par le pardon qu'il nous promet. Tout ceci est d'une extrême importance : n'en perdez rien.

Pardonner les injures et aimer ses ennemis, c'est un précepte, mes chers auditeurs, fondé sur toutes les lois divines, et aussi ancien que la vraie religion. Dans la loi de nature, dans la loi écrite, dans la loi de grâce, cet amour des ennemis a été d'une obligation indispensable; et quand on disait aux Juifs : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi, ce n'était pas Dieu qui le disait, remarque saint Augustin, mais ceux qui interprétaient mal la loi de Dieu; ce n'était pas une tradition de Moïse, mais une tradition des Pharisiens, qui, corrompant la loi de Moïse, croyaient que le commandement d'aimer le prochain leur laissait la liberté de haïr leurs ennemis. Jésus-Christ n'a donc point établi une loi nouvelle, lorsque usant de toute sa puissance de législateur, il nous a dit : Aimez vos ennemis et pardonnez-leur; mais il a seulement renouvelé cette loi, qui était comme effacée du souvenir des hommes; il a seulement expliqué cette loi, qui était comme obscurcie par l'ignorance et les grossières erreurs des hommes; il a seulement autorisé cette loi, qui était comme abolie par la corruption où vivaient la plupart des hommes. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, poursuivait le Sauveur du monde, que faites-vous en cela plus que les publicains? et si vous n'avez de la charité que pour vos frères, qu'y a-t-il là qui vous relève au-dessus des païens? Toute votre charité alors ne peut être digne de Dieu, ni telle que Dieu la demande, puisque ce n'est point une charité surnaturelle, mais une charité purement humaine. Et voilà pourquoi, concluait le Fils de Dieu, il vous est ordonné d'aimer jusques à vos ennemis, de remettre à vos ennemis les offenses que vous pensez en avoir reçues, de conserver la paix avec vos ennemis, et même de la rechercher : ainsi l'a-t-on dû de tout temps, et ainsi le devez-vous maintenant, en vertu de l'ordre que je vous intime, ou que je réitère et que je vous fais entendre dans les termes le plus formels : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros* (Matth. 5).

Or, supposé ce précepte, je prétends, chrétiens, que Dieu a un

droit incontestable de nous y assujettir, parce qu'il est le maître, et par conséquent que nous sommes indispensablement obligés de nous y soumettre et d'y obéir, pour reconnaître là-dessus, aussi bien que sur tout le reste, notre dépendance, et pour rendre à son souverain pouvoir l'hommage que nous lui devons. Précepte appuyé sur les raisons les plus solides et les plus sensibles; mais, quand il s'agit de l'autorité de Dieu, et de l'absolue soumission qu'il attend de nous en qualité de souverain Etre, ce serait en quelque sorte lui faire outrage que de vouloir traiter avec lui par raison. Il commande, c'est assez; il dit : *Ego autem dico vobis*, il n'en faut pas davantage. Et qui êtes-vous, en effet, ô homme! pour entrer en discussion avec votre Dieu; et vous appartient-il de raisonner sur ses adorables et suprêmes volontés? *O homo, tu quis es, qui respondeas Deo* (Rom.9)?

Quelle est donc d'abord la réponse la plus courte et la plus décisive pour renverser toutes vos excuses, et pour détruire toutes les prétendues justifications dont votre vengeance tâche à se couvrir? la voici, et comprenez-la. C'est que Dieu veut que vous pardonniez, et que vous pardonniez de cœur : c'est-à-dire, que vous ne vous contentiez pas de garder certains dehors, et de ne vous porter à nul éclat; mais que vous bannissiez de votre cœur toute animosité volontaire et tout ressentiment; Dieu le veut, et je vous l'annonce de sa part : *Ego autem dico vobis.* A cela vous ne pouvez plus rien répliquer qui ne tombe de lui-même. Mais ce sacrifice me coûtera bien cher : dès qu'il est nécessaire, il n'y a point à examiner s'il vous coûtera beaucoup, ou s'il vous coûtera peu, puisqu'il n'y a rien, de quelque prix qu'il puisse être, que vous ne deviez sacrifier à Dieu. Mais c'est un effort au-dessus de la nature : aussi n'est-ce pas selon la nature qu'on l'exige de vous, mais selon la grâce, qui ne vous manquera pas, et qui est assez puissante pour vous soutenir. Mais j'y sens une répugnance que je ne puis vaincre, et le moyen que je me fasse une pareille violence? Abus, répond saint Jérôme; quand Dieu vous l'ordonne, la chose dès-là vous est possible, puisque Dieu n'ordonne rien d'impossible. Et qu'y a-t-il, ajoute le même saint docteur, de plus possible pour vous que ce qui dépend de vous et de votre volonté? Il n'y a point ici, comme à l'égard de bien d'autres préceptes, à alléguer, ou la distance des lieux, ou la fortune, ou l'âge, ou la santé, ni le reste. Mais que dira le monde? il dira que vous êtes chrétien, et que vous vous comportez en chrétien; il dira que vous êtes soumis à Dieu, et votre fidélité l'édifiera; ou s'il ne pense, ni ne parle de la sorte, quoi qu'il pense et quoi qu'il dise, vous mépriserez ses jugements et ses discours, et vous vous souviendrez que c'est à l'ordre de Dieu, et non aux idées du monde, que vous devez vous conformer. Mais on me traitera d'esprit faible, et il y va de mon honneur : votre plus grand honneur est de renoncer, en vue de Dieu, à tout honneur mondain, et l'acte le plus héroïque de la vraie force est de triompher ainsi tout à la fois et de vous-même, et du siècle profane. Mais cet homme se prévaudra de mon indulgence, et n'en deviendra que plus hardi à m'attaquer : peut-

être sera-t-il touché de votre religion, ou, s'il ne l'est pas, et qu'il en devienne plus mauvais pour vous, vous en deviendrez meilleur devant Dieu, à qui seul il vous importe de plaire. Ah! chrétiens, que votre amour-propre est fécond en subtilités pour se justifier, et pour se soustraire impunément à la loi de Dieu! Si j'entreprenais de découvrir tous ses artifices, c'est une matière que je ne pourrais épuiser; mais fût-il mille fois plus artificieux et plus subtil, il faudra toujours qu'il plie sous l'empire dominant du maître qui nous interdit toute haine, et qui s'en est déclaré si expressément par ces paroles : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros.*

Mais ce n'est point, après tout, par une obéissance pure et par une soumission forcée, qu'il prétend nous engager à l'observation de sa loi : il veut que la reconnaissance y ait part; et le pardon qu'il sollicite pour le prochain, c'est encore plus comme bienfaiteur et comme père, qu'il s'y intéresse, que comme législateur et comme maître. S'il nous commandait d'aimer nos ennemis et de leur pardonner pour eux-mêmes, son précepte pourrait nous paraître dur et rigoureux. Car il est vrai qu'à considérer précisément la personne d'un ennemi qui s'élève contre nous, nous n'y trouvons rien que de choquant, rien qui ne nous pique et qui ne soit capable d'exciter le fiel le plus amer. Mais que fait Dieu? Il se présente à vous, mon cher auditeur, et, détournant vos yeux d'un objet qui les blesse, il vous ordonne de l'envisager lui-même. Il ne vous dit pas : C'est pour celui-ci, c'est pour celle-là que je vous enjoins de leur pardonner; mais il vous dit : C'est pour moi; il ne vous dit pas : Pardonnez-leur, parce qu'ils le méritent; mais il vous dit : Pardonnez-leur, parce que je l'ai bien mérité moi-même; il ne vous dit pas : Ayez égard à ce que vous leur devez; mais il vous dit : Ayez égard à ce qui m'est dû et à ce que je leur ai cédé. Ce fut ainsi que les enfants de Jacob touchèrent le cœur de Joseph, leur frère, qu'ils avaient si indignement vendu, et qu'ils obtinrent de lui le pardon de l'attentat même le moins pardonnable, où leur envie les avait portés contre sa propre personne. Votre père, lui dirent-ils, et le nôtre, nous a chargés de vous faire une demande en son nom : c'est que vous ne pensiez plus au crime de vos frères, et que vous oubliiez l'énorme injustice qu'ils ont commise envers vous : *Pater tuus præcepit nobis ut hæc tibi verbis illius diceremus : Obsecro ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum, et peccati atque malitiæ quam exercuerunt in te* (Genes. 50). Au souvenir de Jacob, de ce père que Joseph aimait, et dont il avait été si tendrement aimé, ses entrailles s'émurent, les larmes lui coulèrent des yeux, et, bien loin d'éclater en menaces, et de reprocher à ces frères parricides leur barbare inhumanité, il les rassura : *Nolite timere* (*Ibid.*) ; il prit lui-même leur défense, et les excusa en quelque manière : *Vos cogitastis de me malum, sed Deus vertit illud in bonum* (*Ibid.*); il se fit leur soutien et leur protecteur : *Ego pascam vos et parvulos vestros* (*Ibid.*).

Or, chrétiens, ce n'est point au nom d'un père temporel, ni au nom d'un homme comme vous, c'est au nom du Père céleste, au nom d'un

Dieu créateur, d'un Dieu rédempteur que je m'adresse à vous. Combien de fois peut-être, vous retraçant l'idée de ses bienfaits, vous êtes-vous écriés, comme David, dans un renouvellement de piété et de zèle : *Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi* (Ps. 115)? Que vous donnerai-je, ô mon Dieu! pour tout ce que vous m'avez donné, et que ferai-je pour vous, Seigneur, après tout ce que vous avez fait pour moi? Combien de fois avez-vous désiré l'occasion où vous puissiez, par une marque solide, lui témoigner votre amour? N'en cherchez point d'autre que celle-ci; et dès que vous pardonnerez pour Dieu, comptez avec assurance que vous aimez Dieu. Je ne sais si vous concevez bien toute ma pensée; elle est vraie, elle est indubitable, et, pour une âme encore susceptible de quelques sentiments de religion, je ne vois rien de plus engageant ni de plus consolant. Expliquons-nous. La plus grande consolation que je puisse avoir sur la terre, est de pouvoir croire avec toute la certitude possible en cette vie, que j'aime Dieu, et que je l'aime, non d'un amour suspect et apparent, mais d'un amour réel et véritable : car, autant que je suis certain de mon amour pour lui, autant suis-je certain de son amour pour moi et de sa grâce. Or, de tous les témoignages que je puis là-dessus souhaiter, il n'en est point de moins équivoque et de plus sûr, que de pardonner à un ennemi : pourquoi? parce qu'il n'y a que l'amour de Dieu, et le plus pur amour, qui me puisse déterminer à ce pardon. Ce n'est point la nature qui m'y porte, puisqu'il la combat directement; ce n'est point le monde, puisque le monde a des maximes toutes contraires : d'où il s'ensuit que Dieu seul en est le motif, que le seul amour de Dieu en est le principe, et qu'en disant à Dieu : Je vous aime, Seigneur, et pour preuve que je vous aime, je remets de bonne foi telle injure qui m'a été faite, je suis, en parlant de la sorte, à couvert de toute illusion.

Et quelle onction, mes chers auditeurs, n'accompagne point ce témoignage secret qu'on se rend à soi-même : J'ai sujet de penser que j'aime mon Dieu, et que je l'aime vraiment; je fais quelque chose pour mon Dieu, que je ne puis faire que pour lui, et par conséquent que je fais purement pour lui? Quel goût ne trouve-t-on point en cette réflexion? Mais le mal est que, sans regarder jamais Dieu dans l'homme, nous ne regardons que l'homme même, et de là ces longues et vaines déclamations sur l'indignité du traitement qu'on a reçu, sur l'audace de l'un, sur la perfidie de l'autre, sur mille sujets qu'on défigure souvent, qu'on exagère, qu'on représente avec les traits les plus noirs. Hé! chrétiens, qu'il en soit comme vous le dites et comme il vous plait de l'imaginer, j'y consens; mais ne comprendrez-vous jamais que ce n'est point là de quoi il s'agit; que quand nous vous exhortons à pardonner, nous ne prétendons pas justifier à vos yeux le prochain, puisque, s'il était innocent, il n'y aurait point de pardon à lui accorder? Que voulons-nous donc? c'est que vous vous éleviez au-dessus de l'homme; c'est que vous donniez à Dieu ce que vous refuseriez à l'homme; c'est que vous pensiez que Dieu se

tiendra honoré, glorifié, et, si j'ose dire, obligé de ce que vous ferez en faveur de l'homme. Du moment que vous vous serez bien imprimé dans l'esprit cette vérité fondamentale et essentielle, y aura-t-il effort qui vous étonne et qui doive vous étonner et vous arrêter?

Allons plus avant, et si, pour nous exciter encore et nous régler, il nous faut un grand exemple, Dieu lui-même, comme modèle, nous en servira et nous convaincra par la vue de ses miséricordes envers nous, et par la douceur de sa conduite. Car nous avons beau nous plaindre et relever nos droits, il n'y a jamais eu, ni jamais il n'y aura de réplique à l'argument que Dieu nous fait aujourd'hui sous la figure de ce maître de l'Evangile : *Omne debitum dimisi tibi : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui?* J'aime mes ennemis, et je leur pardonne; je vous ai vous-même aimé, et combien de fois vous ai-je pardonné? ne devez-vous donc pas m'imiter en cela et pardonner comme moi? Raison qui nous ferme la bouche et qui nous accable du poids de son autorité. Et pour l'examiner à fond, prenez-la, mon cher auditeur, dans tous les tours qu'il vous plaira. Considérez-y les offenses de part et d'autre, et comparez la personne qui les reçoit, celle qui les fait, le pouvoir et la manière de se venger, l'intérêt qui se trouve à pardonner, la fin que l'on peut, dans l'un ou dans l'autre, se proposer; pesez, dis-je, exactement tout cela, et en tout cela vous verrez comment l'exemple d'un Dieu vous condamne, et que c'est assez de ce seul exemple, si vous ne le suivez pas, pour vous rendre criminel. De là vos vengeances vous paraîtront pleines d'injustice, de faiblesse, de lâcheté, d'aveuglement, d'ingratitude envers Dieu, et d'oubli de vous-même. Toutes ces considérations sont dignes de vous, et demandent une attention particulière.

Car, pour en venir au détail, nous sommes piqués d'une injure, et quelquefois nous nous en prenons à Dieu même : mais combien lui-même en souffre-t-il tous les jours, et en a-t-il souffert? Nous ne pouvons supporter qu'un homme se soit attaqué à nous et qu'il nous ait outragés; mais Dieu nous fait voir des millions d'hommes, ou plutôt tous les hommes ensemble, qui se soulèvent contre lui et qui le déshonorent. Nous avons peine à digérer que tel et tel depuis si longtemps nous rendent de mauvais offices; mais Dieu nous répond que depuis qu'il a créé le monde, le monde n'a pas un moment cessé de l'insulter. Il nous est fâcheux d'avoir un ennemi dans cette famille, dans cette compagnie; mais Dieu en a par toute la terre. A quoi sommes-nous si sensibles, et sur quoi faisons-nous paraître tant de délicatesse? sur une parole souvent mal entendue, sur une raillerie mal prise, sur une contestation dans l'entretien, sur une vivacité qui sera échappée, sur un mépris très-léger, sur un air froid et indifférent, sur une vaine prétention qu'on nous dispute, sur un point d'honneur. Car voilà, vous le savez, voilà ce qui fait naître parmi les hommes les plus grandes inimitiés, et même parmi ces hommes si jaloux de passer dans le monde pour sages et pour esprits forts. Mais, dit saint Chrysostome, à regarder les inimitiés des hommes dans leur

principe, qu'elles sont frivoles! et qu'y a-t-il de comparable à tout ce qui s'est fait et à tout ce qui se fait contre notre Dieu; aux impiétés, aux sacriléges, aux imprécations et aux blasphêmes; aux profanations de ses autels, de son nom, de ses plus sacrés mystères; aux révoltes perpétuelles et les plus formelles contre sa loi? Mais encore qu'est-ce que ce souverain Maître, créateur de l'univers, et qu'est-ce que de faibles créatures qu'il a formées de sa main et tirées du néant? Si donc, vils esclaves, nous nous récrions si hautement en toutes rencontres et sur les moindres blessures, n'a-t-il pas droit de nous confondre par son exemple, et de nous dire : *Omnes debitum dimisi : nonne ergò oportuit et te misereri?* Moi, la grandeur même, moi, digne de tous les hommages, mais exposé à toute l'insolence des pécheurs et à tous les excès de leurs passions les plus brutales, j'oublie en quelque sorte pour eux, et la supériorité de mon être, et l'innombrable multitude, la grièveté, l'énormité de leurs offenses. Moi-même je leur tends les bras pour les rappeler; moi-même je leur ouvre le sein de ma miséricorde pour les y recueillir; moi-même je les préviens de ma grâce et leur communique mes plus riches dons. C'est ainsi que j'en use, tout Dieu que je suis; mais vous, ennemis irréconciliables, vous n'écoutez que la vengeance qui vous anime et la colère qui vous transporte. Mais vous, hommes, vous voulez traiter dans toute la rigueur des hommes comme vous : *Nonne oportuit et te misereri conservi tui?* Mais vous, sans vous souvenir de votre commune origine, qui vous égale tous devant mes yeux, vous prétendez vous prévaloir de je ne sais quelle distinction humaine, pour exagérer tout ce qui se commet à votre égard, et pour le mettre au rang des fautes irrémissibles. Mais vous, mesurant tous vos pas, et craignant de rien relâcher de vos droits plus imaginaires que réels, vous passez des années, et quelquefois toute la vie, dans des divisions scandaleuses, plutôt que de faire une démarche; et pour une occasion, pour un moment où votre frère a manqué, vous demandez des réparations qui ne finissent point. Mais vous, comptant pour beaucoup de ne pas porter les choses à l'extrémité, vous demeurez dans une indifférence qui ne témoigne que trop l'éloignement et l'aliénation de votre cœur. Sont-ce là les règles de la charité que je vous ai recommandée, et dont j'ai voulu être le modèle?

Malheur à nous, mes frères, si nous ne nous conformons pas à ce divin exemplaire. Le péché originel de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu; mais ici Dieu, non-seulement nous permet, mais nous conseille, mais nous exhorte, mais nous ordonne d'être parfaits comme lui. Comment accorder ensemble l'un et l'autre? Rien de plus aisé, répond saint Augustin, expliquant cette apparente contradiction. Le premier péché de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu en ce qui regarde la prééminence de cet Etre suprême, c'est-à-dire, qu'il a souhaité d'être grand comme Dieu, éclairé comme Dieu, indépendant comme Dieu. Or, c'était là un orgueil insupportable et une criminelle présomption. Mais la perfection est de ressembler à

Dieu par l'imitation de sa sainteté et de ses vertus; je veux dire, d'être charitable comme Dieu, miséricordieux comme Dieu, patient comme Dieu : *Estote perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est* (Matth. 5).

Je dis plus, et je soutiens, mon cher auditeur, que cet exemple doit avoir sur vous d'autant plus d'efficace qu'il vous est personnel. Concevez bien ceci. Je ne vous ai parlé qu'en général de tout ce que Dieu reçoit d'outrages de la part des hommes, et de tout ce qu'il leur remet si libéralement et si aisément; mais que serait-ce, si de toutes les personnes qui composent cet auditoire, prenant chacun en particulier, je lui remettais devant les yeux tout ce qu'il a fallu que Dieu, dans le cours de sa vie, lui pardonnât, et tout ce qu'il se flatte en effet que Dieu lui a pardonné? Que serait-ce, si je présentais à ce mondain toutes les abominations d'une habitude vicieuse, où il s'est livré à ses désirs les plus déréglés; où, sans retenue et sans frein, il s'est abandonné aux plus honteux débordements; où, mille fois révolté contre sa propre conscience, il a étouffé la voix de Dieu qui se faisait entendre à lui, il a rejeté la grâce de Dieu qui l'éclairait et qui le pressait, il a foulé aux pieds la loi de Dieu qui l'importunait et qui le gênait, il a raillé des plus saints mystères de Dieu dont la créance le condamnait et dont l'idées le fatiguait et le troublait, il a sacrifié Dieu et tous les intérêts de Dieu à l'objet périssable qui l'enchantait et le possédait? Que serait-ce si, parcourant tous les autres états, j'appliquais cette morale à l'impie, à l'ambitieux, à l'avare (car il n'y a que trop lieu de croire que dans cette assemblée il se trouve de toutes ces sortes de pécheurs); que serait-ce, dis-je, mon cher frère, si je vous retraçais le souvenir de toutes vos iniquités, et que je raisonnasse ainsi avec vous : Voilà ce que Dieu a toléré, voilà sur quoi il a usé à votre égard de toute son indulgence, voilà ce qu'il a cent fois oublié pour vous rapprocher de lui et pour se rapprocher de vous? Par où jamais pourrez-vous vous défendre de suivre un exemple si puissant et si présent? Or, ce que je vous dirais, Dieu vous le dit actuellement dans le fond de l'âme : *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi;* Méchant serviteur, c'est spécialement à vous que j'ai tout remis : *Tibi.* Je pouvais vous perdre, et je me suis employé à vous sauver; je pouvais vous bannir éternellement de ma présence et je vous ai recherché; vous étiez pour moi dans une indocilité, dans une insensibilité, dans une dureté de cœur capable de tarir toutes les sources de ma miséricorde, et rien ne les a pu épuiser. De quel front et par quelle monstrueuse opposition un débiteur à qui l'on a fait grâce, et grâce sur des dettes accumulées et dont il serait accablé, peut-il poursuivre avec une sévérité inexorable l'acquit d'une dette aussi légère que celle qui vous intéresse? *Omne debitum dimisi tibi : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui?*

Mais peut-être, chrétiens, doutez vous de ce pardon de la part de Dieu par rapport à vous : car qui sait s'il est digne d'amour ou de haine, et qui peut être certain de la rémission de ses péchés? Hé

bien ! si vous craignez de ne l'avoir pas encore obtenu, je viens vous enseigner le moyen infaillible de l'obtenir, en vous faisant considérer Dieu comme juge ; et s'il y a une vérité qui doive faire impression sur vos cœurs, n'est-ce pas celle-ci, par où je conclus cette première partie ? Il est vrai, tel est en cette vie notre triste sort, et l'affreuse incertitude où nous nous trouvons ; nous savons que nous avons péché, et nous ne savons si Dieu nous a pardonné. Les plus grands saints ne le savaient pas eux-mêmes ; et des pénitents par état, après avoir passé de longues années dans les plus rigoureux exercices d'une mortification accablante, saisis néanmoins de frayeur, se demandaient les uns aux autres, comme nous l'apprend saint Jean Climaque : Ah ! mon frère, pensez-vous et puis-je penser que mes péchés devant Dieu soient effacés ? Si des saints étaient pénétrés de ce sentiment, quel doit être celui de tant de pécheurs ? Or, dans le sujet que je traite, j'ai de quoi les tirer de cette incertitude qui les trouble, j'ai de quoi leur donner l'assurance la plus solide et la plus ferme, puisqu'elle est fondée sur la parole même de Dieu, sur l'oracle de la vérité éternelle ; car c'est Dieu qui nous l'a dit, et s'il nous ordonne de pardonner, c'est en ajoutant à son précepte cette promesse irrévocable et si engageante : Je vous pardonnerai moi-même : *Dimittite et dimittemini* (Luc. 6). En deux mots, quel fonds d'espérance, et quel motif pour animer notre charité ! Il n'y a là ni ambiguïté, ni équivoque ; il n'y a point de restriction, ni d'exception ; tout y est intelligible, tout y est précis et formel. Remarquez-le bien. Dieu, par la bouche de son Fils, ne nous dit pas : Pardonnez, et je vous pardonnerai certains péchés ; mais, de quelque nature qu'ils puissent être, vos péchés vous seront remis : *Et dimittemini.* Il ne nous dit pas : Pardonnez, et je vous pardonnerai plusieurs péchés ; mais, leur nombre, selon l'expression du prophète, fût-il plus grand que celui des cheveux de votre tête, tous vos péchés en général vous seront remis : *Et dimittemini.* Il ne nous dit pas : Pardonnez, et après un temps marqué pour satisfaire à ma justice, je vous pardonnerai ; mais, du moment que vous aurez pardonné, vos péchés dès-là vous seront remis : *Et dimittemini.* Tellement, chrétiens, que dès que je pardonne et que je pardonne en vue de Dieu et par amour pour Dieu, je puis autant compter sur le pardon de mes péchés, que sur l'infaillibilité de Dieu et sur son inviolable fidélité. Rempli de cette confiance, je vais à l'autel du Seigneur, et sans oublier le respect dû à cette infinie majesté, j'ose lui parler de la sorte : Je suis pécheur, et je le reconnais en votre présence, ô mon Dieu ; mais tout pécheur que je suis, vous me recevez en grâce, parce que, selon vos ordres, j'ai moi-même fait grâce. Dans le sacrifice que je viens vous présenter, je n'ai point d'autre victime à vous offrir que mon cœur et que son ressentiment. Je vous l'immole, Seigneur, et c'est une hostie digne de vous, puisqu'elle est purifiée du feu de la charité. Et si vous rejettiez cette hostie, j'en appellerais à votre parole. Et si vous m'imputiez encore quelque chose après l'avoir racheté par cette hostie, je dirais, Seigneur, et vous me permettriez de le dire,

ou que vous m'avez trompé, ou que vous avez changé. Or, ni l'un ni l'autre ne vous peut convenir.

N'en doutez point, mon cher auditeur, quand vous aurez fait un pareil effort, et que vous adresserez à Dieu une telle prière, il vous écoutera ; il vous répondra dans le secret du cœur, ce qu'il fit entendre à Madeleine en la renvoyant : Allez en paix, vos péchés vous sont pardonnés : *Remittuntur tibi peccata, vade in pace* (Luc. 7). Le ministre de la pénitence, témoin d'une disposition si sainte, et comptant sur toutes les autres qui s'y trouvent renfermées, prononcera, sans hésiter, la sentence de votre absolution, et répandra sur vous toutes les bénédictions du ciel. Vous vous retirerez content de Dieu, et content de vous-même. Or, à toutes ces conditions et par tous ces titres, dites-moi si Dieu n'a pas droit d'exiger de vous le pardon qu'il vous ordonne, et dont il vous a fait une loi? Mais vous, dès que vous ne le voulez pas accorder, ce pardon si légitimement dû et si expressément enjoint, ne donnez-vous pas à Dieu un droit particulier de ne vous pardonner jamais à vous-même? C'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce que nous craignons communément le plus, et ce qui nous serait dans la vie plus fâcheux et moins soutenable, c'est, chrétiens, qu'on nous traitât comme nous traitons les autres, qu'on nous jugeât comme nous jugeons les autres, qu'on nous poursuivît et nous condamnât comme nous poursuivons et condamnons les autres. Notre injustice va jusqu'à ce point, de ne vouloir rien supporter de ceux avec qui nous sommes liés par le nœud de la société humaine, et de prétendre qu'il, nous passent tout, qu'ils nous cèdent tout, qu'en notre faveur ils se démettent de tout. Si, par un retour bien naturel, ils se comportent envers nous selon que nous nous comportons envers eux; s'ils s'élèvent contre nous de même que nous nous élevons contre eux; et s'ils nous font ressentir toute la rigueur qu'ils ressentent de notre part, nous en paraissons outrés et désolés. Mais à combien plus forte raison devons-nous donc craindre encore davantage que Dieu ne se serve pour nous de la même mesure dont nous nous servons pour le prochain ; c'est-à-dire, qu'il ne devienne aussi implacable pour nous que nous le sommes pour nos frères, et que le pardon que nous ne voulons pas leur accorder, il ne nous l'accorde jamais à nous-mêmes? Or, c'est justement à quoi nous nous exposons par notre inflexible dureté et par nos inimitiés. En ne voulant pas nous conformer à sa conduite, nous l'obligeons de se conformer à la nôtre, et nous obstinant à ne rien pardonner, nous lui donnons un droit particulier de ne nous pardonner jamais : comment cela? le voici : parce qu'alors nous nous rendons singulièrement coupables, et coupables en quatre manières. Observez-les. Coupables envers Dieu, coupables envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, coupables envers le prochain substitué en

la place de Dieu, et coupables envers nous-mêmes. Coupables envers Dieu, dont nous violons un des préceptes les plus essentiels ; coupables envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, que nous renonçons en quelque sorte, dès que nous renonçons au caractère le plus distinctif et le plus marqué du christianisme ; coupables envers le prochain, substitué en la place de Dieu, et à qui nous refusons ce qui lui est dû, en conséquence du transport que Dieu lui a fait de ses justes prétentions ; enfin, coupables envers nous-mêmes, soit en nous démentant nous-mêmes et la prière que nous faisons tous les jours à Dieu, soit en prononçant contre nous-mêmes, par cette prière, notre propre condamnation. Quelle ample matière et quel nouveau fonds de morale ! Ecoutez-moi, tandis que je le vais développer.

Car il ne faut point se persuader, chrétiens, qu'il vous soit indifférent de pardonner ou de ne pardonner pas, et que devant Dieu vous en soyez quittes pour lui représenter la justice de vos ressentiments et de vos vengeances, par la grièveté des injures qui vous offensent. Tout offensés que vous pouvez être, Dieu vous défend de suivre les mouvements de votre cœur aigri et envenimé; et quelque violente que soit la passion qui vous anime, il veut que vous l'étouffiez : pourquoi? parce qu'il s'est réservé à lui seul le droit de vous venger et de vous faire justice quand il lui plaira, et selon qu'il lui plaira : *Mihi vindicta, et ego retribuam* (Rom. 12). Il ne prétend pas que sans sujet et sans égard on s'attaque à nous, ni que le tort que vous recevez demeure impuni ; mais, parce que s'il vous permettait d'être vous-mêmes les juges et les exécuteurs de la juste satisfaction que vous pouvez attendre, tout le lien de la société serait bientôt rompu et toute la charité éteinte dans le monde, pour la maintenir, cette société qu'il a établie, et pour conserver entre les hommes cette charité si nécessaire, il vous ordonne de lui abandonner votre cause, de vous en reposer sur lui, et de réprimer jusqu'au moindre sentiment qui vous porterait aux dissensions et à une fatale désunion. Précepte si exprès et d'une obligation si étroite, qu'il entend même que sur le point de lui présenter tout autre sacrifice, vous quitterez l'autel, vous y laisserez la victime, et vous irez avant toute chose vous réconcilier avec votre ennemi. Sans cela, quelque présent que vous apportiez à son sanctuaire, et que vous ayez à lui mettre dans les mains, il le rejette et le réprouve. Que faites-vous donc, mon cher auditeur, quand, par une division scandaleuse ou par une secrète aliénation, vous séparez ce que Dieu avait uni, et vous troublez la paix dont il était le garant et le sacré nœud? Outre l'ennemi visible que vous avez sur la terre et que vous aigrissez encore davantage, vous en suscitez contre vous un autre dans le ciel, mais plus puissant mille fois et plus redoutable, tout invisible qu'il est : c'est Dieu même. Or, se rendre ainsi coupable et condamnable aux yeux de Dieu, n'est-ce pas l'autoriser spécialement à vous punir, et à vous punir sans rémission?

Non, chrétiens, tant que vous serez inflexibles pour vos frères, n'espérez pas que Dieu jamais se laisse fléchir en votre faveur. Vous

vous prosternerez à ses pieds, vous gémirez devant lui, vous vous frapperez la poitrine et vous éclaterez en soupirs pour le toucher; mais la même dureté que vous avez à l'égard d'un homme comme vous, il l'aura envers vous; et malgré vos gémissements et vos soupirs, n'attendez de lui d'autre réponse que ce foudroyant anathème : Point de miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde : *Judicium sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam.* Il est vrai que dans son Eglise, il y a un tribunal de miséricorde pour les pécheurs et pour le pardon de leurs péchés, et qu'il a revêtu ses ministres de son pouvoir pour vous absoudre; mais ce pouvoir, par rapport à vous, est suspendu dès que vous voulez fomenter dans votre âme le mauvais levain qui l'envenime, et le ministre alors doit vous dire en vous renvoyant : *Judicium sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam.* Il est vrai qu'à la mort Dieu commande aux prêtres de redoubler leurs soins pour votre secours, et de vous communiquer abondamment et libéralement toutes les grâces qu'ils ont à dispenser. Mais s'ils ne peuvent vous engager à une réunion sincère et de cœur, et s'ils n'en ont de solides témoignages, il leur défend à ce moment même, à ce formidable moment, de vous faire part des remèdes spirituels dont une telle disposition vous rend indignes, et plutôt que de vous les appliquer en cet état, il veut qu'ils vous laissent mourir sans sacrements et en réprouvés, afin que sa parole s'accomplisse : *Judicium sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam.* Ah! combien de pécheurs sont ainsi passés au jugement de Dieu; et si plusieurs ont consenti dans cette extrémité à de prétendues réconciliations, combien, sous de trompeuses apparences, sont morts aussi ennemis qu'ils l'étaient depuis de longues années? Car, il est certain que de toutes les passions, il n'en est point qui s'imprime plus profondément que la haine, ni qu'il soit plus difficile de déraciner. On a vu des chrétiens, après avoir enduré pour l'Evangile de cruels supplices et triomphé de tous les efforts des tyrans, s'oublier eux-mêmes à la vue d'un ennemi; et sur le point de consommer leur victoire, céder à un ressentiment, et perdre avec la foi la couronne du martyre.

Je ne m'en étonne point, puisque rien n'est plus directement opposé à l'esprit de Jésus-Christ que l'esprit de vengeance et les aversions qui l'entretiennent dans un cœur. Autre sujet de la colère et de l'indignation de Dieu. Car, entre les caractères de la loi évangélique, un des plus propres, et je puis dire le premier, c'est cette charité qui, sans distinction d'amis et d'ennemis, nous lie tous ensemble, et ne fait de tous les cœurs qu'un même cœur, et de toutes les âmes qu'une même âme. Cette charité qui va jusqu'à bénir ceux qui nous chargent de malédictions, jusqu'à prier pour ceux qui nous persécutent et qui forment contre nous les plus injustes entreprises, jusqu'à les embrasser, jusqu'à les secourir dans leurs besoins, jusqu'à les aider de tout notre pouvoir. Cette charité que pratiqua sur la croix le Fils de Dieu, notre Sauveur et notre divin exemplaire, lorsque s'adressant à son Père, il prit la défense des Juifs qui poursuivaient sa mort, des

juges qui l'avaient condamné, et de ses bourreaux mêmes qui l'outrageaient encore après l'avoir crucifié : *Pater, dimitte illis : non enim sciunt quid faciunt* (Luc. 23). Voilà, dis-je, la perfection de la loi de la grâce; voilà le précepte que Jésus-Christ semble avoir eu plus à cœur, le précepte qu'il a spécialement adopté comme son précepte, auquel il s'est particulièrement attaché, sur lequel il a plus fortement insisté; voilà à quoi il veut qu'on nous connaisse en qualité de chrétiens : *In hoc Cognoscent omnes quia discipuli mei estis* (Joan. 13). Quand donc, contre toutes les règles de cette charité si hautement et si expressément recommandée, nous nous éloignons les uns des autres, et que nous vivons dans une guerre, ou déclarée, ou d'autant plus dangereuse et plus mortelle qu'elle est plus couverte; quand, à la première atteinte qui nous blesse, nous nous récrions, nous nous emportons, nous ne pensons qu'à rendre reproche pour reproche, médisance pour médisance, mal pour mal, quel qu'il puisse être; quand, retenus par un respect tout humain et par une modération feinte, nous conservons cependant au fond de notre âme un venin qui l'empoisonne et qui ne manque pas de se répandre dans l'occasion, quoique subtilement et sans bruit; quand nous nous consumons de réflexions, de désirs, d'envies que nous inspire une secrète malignité, et qui ne tendent qu'à la satisfaire; quand nous nous laissons préoccuper des idées communes, que nous nous faisons une gloire d'avoir vengé une injure, que nous regarderions comme un opprobre de n'en avoir pas effacé la tache, que nous aurions honte de n'en avoir pas eu raison par quelque voie que ce soit : n'est-ce pas alors renoncer Jésus-Christ, sinon de bouche, au moins d'effet, puisque c'est renoncer une des maximes fondamentales de la sainte religion qu'il nous a prêchée? n'est-ce pas rougir de Jésus-Christ, puisque c'est rougir de la morale et de l'observation de sa loi? Or, ne nous y trompons pas, et comprenons bien deux choses : premièrement, qu'il n'y a point d'autre médiateur par qui nous puissions obtenir la rémission de nos péchés, que Jésus-Christ; secondement, que quiconque aura renoncé Jésus-Christ, Jésus-Christ le renoncera; et que quiconque aura rougi de Jésus-Christ devant les hommes, Jésus-Christ devant son Père rougira de lui. Par conséquent, que si nous ne pardonnons comme Jésus-Christ et selon la loi de Jésus-Christ, nous ne pouvons compter sur sa médiation, ni espérer par ses mérites l'abolition de nos offenses : mais si ce n'est pas par lui que nous l'avons, par qui l'aurons-nous?

Chose étrange, mes chers auditeurs! nous sommes chrétiens, ou nous prétendons l'être. En vertu de la profession que nous en faisons, nous n'avons pas une fois recours à Dieu pour implorer sa grâce, que ce ne soit au nom de Jésus-Christ, comme frères de Jésus-Christ, comme membres de Jésus-Christ. Et cependant nous prenons des sentiments tout opposés à ceux de Jésus-Christ, nous tenons une conduite toute contraire à la sienne, nous le désavouons et nous le déshonorons, en désavouant son Evangile et déshonorant le christianisme,

où, par une vocation particulière, il nous a spécialement appelés. Autrefois le signe des chrétiens et la gloire du christianisme, c'était l'esprit de paix qui régnait entre eux ; c'était, comme je l'ai dit, ce concours unanime de tant de volontés dans une même volonté, et de tant d'intérêts dans un même intérêt : tellement que de toute une multitude il ne se faisait, pour ainsi dire, qu'un même homme. Les païens le remarquaient, et c'est ce qui les étonnait, ce qui les édifiait, ce qui les charmait. Qu'y a-t-il en effet de plus admirable et de plus grand ? Ils voyaient parmi des gens de tous les pays et de tous les caractères une concorde que rien ne troublait ; ils voyaient des martyrs endurer sans se plaindre, et même avec joie, les fausses accusations, les calomnies atroces, les ignominies publiques, tout ce qu'il y a de plus outrageant et de plus diffamant ; ils voyaient ces généreux soldats de Jésus-Christ et ces fidèles imitateurs de sa charité, pardonner à leurs tyrans toute la fureur qui les animait contre eux, et embrasser ceux qui les tourmentaient, qui les déchiraient, qui les brûlaient. C'était là le triomphe de la religion ; mais en voici le scandale : c'est que parmi les successeurs de ces chrétiens si patients et si charitables, il ne se trouve presque plus de patience dans les injures, ni de charité. On voit des disciples de Jésus-Christ en de perpétuelles contestations et en des discordes éternelles : on emploie toutes les considérations divines et humaines pour les adoucir et pour les accommoder ; mais souvent on y perd ses soins, et l'on n'y peut réussir. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, par la plus funeste de toutes les illusions, ce sont quelquefois les plus chrétiens en apparence, et les plus déclarés pour la piété qui gardent dans le cœur plus d'amertume et plus de fiel. Ils viennent à l'autel de Jésus-Christ, ils participent au sacrement de Jésus-Christ, ils prêchent la plus sévère morale de Jésus-Christ ; et cependant ils roulent dans leur esprit mille projets de la vengeance la plus vive et la plus dure ; et cependant ils forment mille intrigues, mille cabales, non point seulement contre quelques particuliers, mais contre des sociétés, contre des corps entiers, pour les noter, pour les décrier, pour les ruiner ; et cependant ils n'épargnent ni le sacré, ni le profane, ni l'artifice, ni le mensonge, pouvu qu'ils puissent parvenir à la fin qu'ils se proposent : d'humilier, de confondre, de perdre quiconque ose les contredire et ne donne pas aveuglément dans leurs idées, ou plutôt dans leurs erreurs. Encore prétendent-ils agir en cela pour Jésus-Christ, et défendre la cause de Jésus-Christ : comme si cet Homme-Dieu, ce Dieu de charité qui, pour la défense de sa propre personne, ne proféra pas une parole, autorisait dans eux, sous le vain prétexte de sa gloire, les plus aigres sentiments, les plus iniques préjugés, les plus noires médisances et les plus injustes pratiques.

Mais revenons. De ne vouloir pas pardonner, c'est se rendre coupable envers Dieu, coupable envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, et je dis encore coupable envers le prochain substitué en la place de Dieu : troisième raison qui engage Dieu à nous juger nous-mêmes selon

toute la sévérité de sa justice et sans indulgence. Car, quel que puisse être cet homme contre qui vous vous tournez, et pour qui vous vous montrez si intraitable, il est revêtu de tous les droits de Dieu ; et c'est de lui que Dieu vous a dit ce que l'apôtre saint Paul disait à son disciple Philémon au sujet d'Onésime : Recevez-le comme moi-même, et usez-en avec lui comme vous en devez user avec moi-même : *Suscipe illum sicut me* (Philem., v. 17). Il vous a déplu dans une occasion, il s'est échappé à votre égard, et c'est une dette dont vous pourriez lui demander compte. Mais cette dette, je la prends sur moi ; et pour une juste compensation, je lui transporte celles que je pourrais à meilleur titre exiger de vous. Car souvenez-vous que vous vous devez vous-même à moi, et que j'ai sur vous un droit absolu et sans réserve : *Si autem aliquid nocuit tibi, aut debet, hoc mihi imputa : ego reddam, ut non dicam tibi quòd et te ipsum mihi debes* (*Ibid.*, v. 18). C'est ainsi, dis-je, que Dieu s'en est expliqué, et c'est ainsi que votre frère, tout redevable qu'il vous est, a droit d'attendre de votre part un traitement favorable et une remise entière. Mais vous, violant tous ses droits, vous n'êtes occupé que des vôtres. Vous les relevez, vous les exagérez, vous les redemandez avec une hauteur et une exactitude que vous appelez droiture, justice, équité ; mais que j'appelle, moi, inhumanité, que j'appelle cruauté, que quelquefois même je puis appeler férocité. Car qui ne sait pas quels sont les emportements d'une passion de vengeance? On se croit tout permis, et l'on ne garde nulles mesures. Dans la fausse idée que l'on se forme d'une offense que l'imagination grossit, et que notre délicatesse fait croître à l'infini, quoi qu'on entreprenne, quoi qu'on exécute, ce n'est jamais trop. Pour un trait, on en renvoie mille autres ; pour un mot, on en vient à mille discours remplis d'invectives les plus injurieuses, et qui n'ont point de fin ; pour une fois et pour un moment, on passe les années, et souvent toute la vie, à butter sans cesse un homme, à le chagriner, à le traverser, et, s'il est possible, à le désoler, et à l'accabler : pourquoi? parce qu'aveuglés d'un amour-propre qui ne prescrit point de bornes, nous nous infatuons de nos prétendus droits, et nous perdons tout souvenir du droit réel et solide que Dieu a transmis au prochain.

Après cela, mes chers auditeurs, allez à l'autel faire la prière que le Sauveur vous a lui-même tracée. Allez aux pieds de Dieu prononcer contre vous-mêmes l'arrêt le plus foudroyant. Allez à la face de ce Dieu de majesté vous démentir vous-mêmes, vous condamner vous-mêmes, et vous rendre enfin coupables envers vous-mêmes. C'est la dernière preuve par où je finis, et dont vous devez être touchés. Nous disons tous les jours à Dieu : Seigneur, pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés : *Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus* (Matth. 6). Nous le disons ; mais, si nous comprenons le sens de cette prière, et que nous ayons l'âme ulcérée d'un ressentiment qui la pique, et qu'elle n'ait pas encore guéri, cette prière de sanctification devient pour nous une

prière d'abomination ; et je soutiens que nous ne la devons proférer qu'en tremblant, que nous la devons regarder comme une sentence de mort, et comme l'anathème le plus terrible qui puisse tomber sur nos têtes. Et en effet, n'est-ce pas ou nous démentir nous-mêmes, ou nous condamner nous-mêmes? Nous démentir nous-mêmes, si nous pensons d'une façon, et que nous parlions de l'autre; si, ne voulant pas sincèrement et de bonne foi que Dieu mette cette égalité parfaite entre son jugement et le nôtre, nous osons néanmoins lui tenir un langage tout opposé. Nous condamner nous-mêmes, si, consentant à ce que Dieu ne nous pardonne qu'autant que nous pardonnerons, nous ne pardonnons pas; et si, pour rentrer en grâce auprès de lui, nous ne remplissons pas une condition sans laquelle nous semblons conséquemment lui demander qu'il nous réprouve.

Car, qu'est-ce à dire : Pardonnez-nous, mon Dieu, de même que nous pardonnons, lorsque réellement et dans la pratique, nous ne pouvons nous résoudre à pardonner? *Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus.* Faites-y, mon cher frère, toute l'attention nécessaire, et je m'assure que vous en serez saisi de frayeur. C'est dire à Dieu : Seigneur, comme je porte dans mon sein une aversion que rien n'en peut arracher, ayez pour moi la même haine; comme je ne veux jamais voir cet ennemi, ni qu'il me voie, ne souffrez pas que moi-même je vous voie jamais dans votre royaume. Travaillez à ma perte comme je travaille à la sienne; et couvrez-moi dans l'enfer d'une confusion éternelle, comme je voudrais sur la terre le combler d'opprobre : *Sicut et nos.* C'est dire à Dieu : Ne me pardonnez pas mieux, Seigneur, que je ne pardonne; et comme cette réconciliation où l'on m'engage n'est qu'apparente, ne vous réconciliez point autrement avec moi. Je suis toujours son ennemi; soyez toujours le mien. Malgré la parole que j'ai donnée, je n'attends, pour me venger, que l'occasion qui me manque : servez-vous, pour vous venger de moi, de toutes celles qui se présenteront et qui ne vous manqueront pas : *Sicut et nos.* C'est dire à Dieu : De même, Seigneur, qu'il me suffit, ou que je veux qu'il me suffise, en pardonnant, de ne point agir contre la personne, et que du reste, je ne prétends la gratifier en rien, l'aider en rien, abandonnez tous mes intérêts, et ne prenez part à aucune chose qui me concerne. Privez-moi de tous vos dons, et refusez-moi toute faveur, tout secours, tout bien : *Sicut et nos.* Est-ce ainsi, mon cher auditeur, que vous l'entendez? Du moins, c'est ainsi que vous le dites, et c'est ainsi que Dieu dans son jugement l'accomplira. Quelle horreur! ah! pensez-y, chrétiens, quelle conviction et quelle horreur, quand Dieu, en vous rejetant de sa présence, vous dira : *De ore tuo te judico* (Luc. 19); il ne faut point d'autre juge que vous-même. L'arrêt de ma justice qui vous éloigne de moi vous paraît rigoureux : il vous consterne, il vous désespère; mais c'est vous-même qui l'avez dicté, et vous l'avez eu cent fois vous-même dans la bouche. De quoi pouvez-vous vous plaindre? Je suis la règle que vous m'avez marquée : je vous pardonne comme vous avez

pardonné, ou plutôt, parce que vous n'avez jamais pardonné, ne comptez jamais que je vous pardonne. Retirez-vous : *De ore tuo te judico.*

C'est à vous, mes frères, à le bien méditer, ce funeste arrêt, et c'est à vous à prendre sur cela votre parti. Car il n'y a point de tempérament, point de milieu : ou pardon de votre part, ou, de la part de Dieu, affreuse réprobation. Choisissez de l'un ou de l'autre. Mais quoi! voudrais-je donc à ce prix me donner une satisfaction si vaine? M'est-il donc si important de réparer une injure, que je veuille qu'il m'en coûte mon éternité, mon salut, mon âme? En poursuivant un ennemi et en le haïssant, ne serait-ce pas être mille fois encore plus ennemi de moi-même? et en repoussant un mal, ne serait-ce pas m'attirer le plus grand de tous les maux, le souverain mal? Comment en jugerai-je à la mort, et comment en jugent tant d'autres? Oserais-je mourir alors dans l'état d'inimitié où je vis, et ne serait-ce pas un scandale pour le monde même, qui, malgré ses faux principes pour les injures, par la contradiction la plus sensible, et par le témoignage qu'il se trouve forcé de rendre à la vérité, condamnerait lui-même un mourant assez endurci pour emporter avec lui son ressentiment dans le tombeau? Or, pourquoi ne pas faire maintenant et utilement ce qu'il faudra faire nécessairement un jour, et peut-être sans fruit? Car qu'est-ce que ces réconciliations de la mort, et que peut-on se promettre de ce qui n'est souvent qu'une cérémonie et qu'un usage? S'il y a quelques difficultés à surmonter, et quelques victoires à remporter sur moi, j'en serai bien dédommagé par l'onction divine qu'on y goûte. Jamais Joseph ne ressentit plus de consolation que lorsqu'il embrassa ses frères qui l'avaient vendu. Il en pleura, non pas de douleur, mais de la joie la plus douce et la plus solide. Quoi qu'il en soit, chrétiens, nous sommes pécheurs (car voilà toujours où il en faut revenir), et pécheurs en toutes manières. Comme pécheurs, nous avons un besoin infini que Dieu nous pardonne. Pardonnons, et espérons tout de sa miséricorde dans le temps et dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc,

POUR LE XXII^me^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la Restitution.

Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo.
Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.
(S. Matth, ch. 22.)

C'est l'oracle que Jésus-Christ, la sagesse incréée, prononce en notre Evangile pour confondre la prudence humaine dans la personne de ses ennemis. Les Pharisiens, ces prétendus réformateurs, lui firent, de concert avec quelques gens de la cour d'Hérode, une question à laquelle il semblait ne pouvoir répondre, sans se rendre criminel. Ils lui demandèrent s'il était juste et même permis de payer le tribut établi dans la Judée par l'empereur romain : *Licet censum dare Cæsari, an non?* Si, par sa réponse, il eût approuvé cette nouvelle imposition, c'était choquer directement les intérêts des Juifs, à qui les Pharisiens prêchaient sans cesse qu'étant le peuple de Dieu, ils ne pouvaient s'assujettir aux lois des hommes comme les autres nations de la terre. Mais d'ailleurs, s'il eût répondu favorablement pour l'exemption du peuple, c'était s'exposer à être traité de séditieux par les hérodiens, qui, suivant les mouvements de la cour et du sénat de Rome, à l'exemple d'Hérode, leur souverain, s'efforçaient partout de publier que, puisque les Romains par leurs armes maintenaient le repos de la Judée et en étaient les protecteurs, on ne pouvait, sans injustice leur refuser une telle reconnaissance et un tribut si raisonnable. Vous savez, chrétiens, quelle fut la décision du Sauveur du monde, lorsque, prenant la pièce de monnaie qu'on lui avait présentée, et y voyant l'image de Tibère : Allez, hypocrites, dit-il; rendez à César ce que vous confessez vous-mêmes être à César, et rendez à Dieu ce qui est à Dieu. Réponse qui confondit la malice des hommes, sans engager l'innocence du Fils de Dieu; qui donna tout à César, sans rien ôter au peuple, et dont les ennemis mêmes de Jésus-Christ conçurent de l'admiration : *Et audientes mirati sunt;* mais en sorte, remarque saint Jérôme, qu'avec ce sentiment d'admiration qui devait les attacher à cet Homme-Dieu, ils remportèrent néanmoins tout leur endurcissement et toute leur infidélité : *Infidelitatem cum admiratione reportantes.*

Mon dessein est de vous expliquer, mes chers auditeurs, cette divine réponse et cette importante maxime de notre adorable Maître, parce qu'elle contient un des devoirs les plus essentiels de la justice chrétienne. Je ne m'arrêterai point aux mystiques interprétations de quelques Pères et de quelques prédicateurs après eux. Je m'en tiens à

la lettre ; et dans le sens le plus naturel, je viens vous dire avec Jésus-Christ : *Reddite ;* Rendez-vous mutuellement, mes frères, ce que vous vous devez les uns aux autres. Soyez pour le prochain aussi fidèles que vous voulez qu'il le soit pour vous ; et si, par usurpation, vous aviez attenté sur ses droits, que votre premier soin soit de les réparer par une prompte et légitime restitution : *Reddite ergò quæ sunt Cæsaris, Cæsari.* Après cela, vous pourrez rendre à Dieu ce qui lui appartient : *Et quæ sunt Dei, Deo.*

Mais que dis-je, et quel ordre? n'est-ce pas à Dieu que nous devons d'abord penser, et dans la concurrence, ne doit-il pas être satisfait préférablement à tout autre? Les intérêts du prochain peuvent-ils entrer en parallèle avec les siens, et toute réparation due à sa justice ne tient-elle pas le premier rang entre nos obligations? D'où vient donc que Jésus-Christ paraît établir un ordre tout contraire? Ce n'est pas, répond le docteur angélique, saint Thomas, que l'intérêt du prochain doive l'emporter sur l'intérêt de Dieu ; mais c'est que l'intérêt de Dieu est nécessairement renfermé dans l'intérêt du prochain, et qu'il n'est pas possible que nous nous acquittions auprès du prochain, sans nous acquitter par là même auprès de Dieu, qui en est le protecteur et comme le tuteur. Ainsi, chrétiens, souffrez que je me borne précisément à ces paroles : *Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari ;* Rendez à César ce qui appartient à César ; et que je vous parle aujourd'hui de la restitution par rapport aux biens de la fortune. Je me promets beaucoup de cette matière. Elle est morale, elle est instructive, elle est capable de remuer les plus secrets ressorts de vos consciences. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Saint Chrysostome, parlant des injustices qui se commettent contre le prochain, et en particulier des usurpations soit violentes, soit frauduleuses dont la société humaine est continuellement troublée, a fait une réflexion bien solide, quand il a dit que l'injustice était de tous les désordres du monde celui que l'on condamnait, que l'on détestait, que l'on craignait le plus dans les autres ; mais en même temps que l'on négligeait, que l'on tolérait, que l'on fomentait davantage en soi-même. Il est étrange, disait ce saint docteur, de voir le soin avec lequel nous nous précautionnons contre la mauvaise foi des hommes à notre égard, et cependant le peu de défiance que nous avons de notre mauvaise foi envers eux. Nous sommes vigilants et attentifs pour empêcher que ceux qui traitent avec nous ne nous fassent le moindre tort, et à peine pensons-nous jamais au tort que nous leur faisons. Quoique la charité nous oblige à croire que notre prochain est équitable, la prudence nous fait prendre des mesures avec lui, comme s'il n'avait nulle équité ; et parce qu'il peut être injuste, nous nous gardons de lui comme s'il l'était en effet. Au contraire, quoique la connaissance que nous avons de nous-mêmes nous convainque qu'il y a en nous un fonds inépuisable d'iniquité, l'amour-propre qui

nous aveugle, fait que nous ne nous en défions presque jamais; et néanmoins, ajoute saint Chrysostome, il est évident que l'iniquité dont on use envers nous nous est bien moins préjudiciable que celle dont nous usons envers autrui, puisque, dans les maximes du salut, c'est un mal sans comparaison plus grand de tromper que d'être trompé, de faire l'injustice que de la souffrir, de dépouiller le prochain que d'être dépouillé soi-même. Le monde n'en juge pas de la sorte; mais la foi, qui est notre règle, établit ce point de morale comme une vérité infaillible, dont il ne nous est pas permis de douter. Il s'ensuit donc qu'un homme chrétien, qui veut vivre selon les principes de la loi de Dieu, doit avoir plus de délicatesse pour ne pas blesser les intérêts de son frère, que pour conserver les siens propres; et que sa principale étude ne devrait pas être de se préserver de la mauvaise foi de ceux qui l'approchent, mais de préserver ceux qui l'approchent et de se préserver soi-même de la sienne. Cette conséquence passerait même dans le paganisme pour indubitable : jugez si elle peut être contestée dans la religion de Jésus-Christ. Or, voilà, mes chers auditeurs, l'important secret que je dois aujourd'hui vous découvrir, pour vous faire prendre selon Dieu une conduite sûre, et pour vous mettre à couvert de la rigueur de ses jugements : c'est cette exactitude de conscience, cette fidélité inviolable, cette horreur de tout ce qui ressent l'injustice. Et si vous m'en demandez la raison, la voici, avec le précis et l'abrégé de tout ce discours.

C'est que je remarque quatre choses qui doivent nécessairement produire en nous ces saintes dispositions. La facilité de s'approprier injustement le bien d'autrui, c'est la première; et la difficulté infinie de restituer ce bien quand on en est une fois saisi, c'est la seconde. L'impuissance fausse et prétextée dont on se pare communément, lorsqu'il s'agit de cette restitution, c'est la troisième; et la véritable impossibilité de se sauver sans cette restitution, c'est la dernière. Prenez garde, chrétiens, si de ces quatre choses ainsi proposées, vous en ôtiez une seule, c'est-à-dire, s'il était rare et extraordinaire dans le monde de s'emparer, contre les lois de la conscience, du bien du prochain, ou qu'après s'en être emparé, la restitution en fût aisée; si la difficulté de la faire allait jusqu'à l'impossible, ou du moins que l'obligation n'en fût pas absolument indispensable, j'avoue que le péché dont je parle n'aurait pas des suites si pernicieuses ni si funestes pour le salut. Mais quand j'avance tout à la fois ces quatre propositions également constantes : rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injustice, et rien de plus difficile que de la réparer; rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de faire cette réparation, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation : ah! chrétiens, il n'y a point d'homme, pour peu qu'il soit engagé dans le commerce du monde, qui ne doive trembler, et qui ne doive tous les jours se citer soi-même devant le tribunal de Dieu, pour y rendre sur ce sujet un compte exact. Développons ces grandes vérités. Je traiterai les deux

premières dans la première partie, et les deux autres dans la seconde. C'est tout le partage de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque apparence d'équité que le monde se pique, et quelque raffinée d'ailleurs que puisse être la prudence du siècle pour se garantir de l'injustice et de l'usurpation, je le répète, chrétiens, rien n'est plus aisé ni plus commun parmi les hommes, que de se trouver, sans y penser même, chargé du bien d'autrui. Et saint Chrysostome, examinant d'où peut naître cette facilité malheureuse, a fort bien dit qu'elle vient originairement de deux chefs : de la cupidité qui est en nous, et des occasions continuelles qui sont hors de nous. Car, la cupidité qui est en nous nous fait regarder avec jalousie le bien du prochain, et les occasions où nous sommes nous mettent souvent en pouvoir de le lui enlever. Or, ce pouvoir joint à cette jalousie, c'est ce qui entretient dans le monde ce péché d'injustice, et ce qui nous le rend si facile. Ainsi raisonne ce saint docteur ; et en effet, si dans la recherche et dans l'usage des biens de la terre, nous n'agissions, ou que par le mouvement de la grâce, ou que par la lumière de la raison, ou même que par la simple inclination de la nature, ce péché, dont le désordre est si général, ne serait pas à craindre pour nous. Car la nature, qui ne demande que le nécessaire, se contenterait aisément du peu qu'elle a ; la raison, qui fait justice à un chacun, n'aurait garde de prétendre à ce qui ne lui appartient pas ; et la grâce, qui porte même jusqu'à se dépouiller du sien, serait bien éloignée de nous autoriser à prendre ce qui est aux autres. Mais aujourd'hui ce n'est ni la grâce, ni la raison, ni la nature même qui nous gouverne : c'est la passion. C'est cette concupiscence dont parle l'Ecriture, qui infecte tout le corps de nos actions, et, pour user du terme du Saint-Esprit, qui enflamme tout le cercle et tout le cours de notre vie : *Inflammat rotam nativitatis nostræ* (Jacob. 3). Or, la concupiscence ne dit jamais : C'est assez ; au contraire, plus elle a, plus elle veut avoir, se persuadant toujours que tout lui manque, et, par un prodige d'aveuglement que saint Ambroise a remarqué, se faisant une infinité de besoins auxquels elle tâche, à quelque prix que ce soit, de satisfaire. Et parce qu'elle ne trouve pas de quoi remplir tous ces besoins imaginaires dans le peu de bien qui lui est échu selon les ordres de la Providence (Dieu même, tout Dieu qu'il est, dit saint Augustin, ne pouvant contenter un avare), que fait-elle ? ce qu'elle ne trouve pas dans son fonds, elle le cherche dans le fonds d'autrui, et elle considère le bien du prochain comme le supplément de son indigence. Voilà le caractère de cette passion.

Or pour cela, il n'y a point d'artifice qu'elle n'emploie, point de ruse qu'elle n'invente, point de crime qu'elle ne commette, et à qui elle ne donne même une couleur de vertu. De là, c'est elle qui a enseigné aux hommes l'art de pallier les usures ; c'est elle qui leur a

révélé le mystère des confidences et des simonies ; c'est elle qui leur a suggéré l'usage commode des antidates et des faux contrats ; c'est elle qui leur a fait une science des chicanes les plus honteuses et de toutes les supercheries. Oui, chrétiens, c'est la passion du bien qui a mis en crédit tant d'espèces d'usures différentes, dont les noms mêmes étaient inconnus, et que quelques-uns font présentement valoir comme des productions de leur esprit et de leur subtilité, selon le mot de l'Ecriture : *Multi quasi inventionem æstimant fœnus* (Eccl. 29), Ce péché d'usure, qui était condamné dans le paganisme, a trouvé de l'appui chez les chrétiens. La cupidité l'y a introduit ; et pour le justifier, elle l'a fait passer pour un secours de la charité, et pour un soutien nécessaire au commerce public. De peur qu'il n'effrayât les âmes timorées et fidèles, elle a eu soin de le déguiser en mille façons. C'était, si nous l'en voulons croire, une simplicité à nos pères, d'estimer l'argent stérile de sa nature : elle a su le rendre fertile par un miracle bien surprenant ; il a paru entre ses mains la chose du monde la plus fructueuse : *Hæc pecuniam tanquàm humum proponit*, dit Zénon de Vérone ; et voici ; chrétiens, comment les premiers Pères de l'Eglise se sont expliqués sur cette matière, et en quoi ils ont fait consister la malice du péché que je combats. L'avarice regarde son argent comme une terre féconde, le présentant à qui le veut, pour attirer celui d'autrui. Mais les paroles qui suivent, sont encore bien plus expresses et plus remarquables : *Eamque peregrinantem ferali supputatione nutrire non desinit, ut summam quærat, non quam commodatio dedit, sed quam pepererint armati numero dies et anni ;* Pendant qu'elle promène cet argent de main en main, elle ne cesse point de l'augmenter par une funeste supputation d'intérêts, exigeant ceci pour cela, jusqu'à ce qu'elle ait recueilli une somme, non pas égale au prêt qu'elle a fait, mais enflée du surcroît détestable que lui ont produit les années, les mois, les jours, armés, pour ainsi dire, de leur nombre, et devenus terribles par leur multitude : *Armati numero dies et anni.* Pouvait-on dépeindre l'usure sous des traits plus forts et plus marqués ?

Il en est de même de tous les autres désordres du siècle. Car n'est-ce pas cet amour déréglé des biens temporels qui nous a appris ce secret, maintenant si connu, de trafiquer et de vendre jusque dans le sanctuaire, de faire négoce du patrimoine des pauvres et des bénéfices de l'Église, de les exposer comme à l'enchère sous ombre de permutations, d'en tirer des tributs et des pensions sans aucun titre même apparent, d'en compter les revenus parmi les choses dont on se croit maître, d'en chercher la pluralité et de les multiplier autant qu'il est possible ? Abus qui crient au ciel vengeance de tant de profanations et de sacriléges ; et ce qui est encore plus capable de nous toucher, abus sujets aux affreuses conséquences de la restitution. N'est-ce pas, dis-je, la cupidité qui leur a donné naissance ? Saurait-on tant de stratagèmes, et userait-on de tant de détours, de tant de surprises et de tant de fourberies en matière de procès, si l'on n'était possédé de ce

démon? Et tant de contrats simulés qui se font tous les jours au mépris des lois divines et humaines, les uns pour frustrer de ses droits un seigneur, les autres pour exclure un créancier, ceux-ci au préjudice d'un pupille, ceux-là contre l'intérêt du prince et du peuple, ne sont-ce pas autant d'inventions de cette concupiscence, dont le charme commence par les yeux et empoisonne bientôt le cœur? Voilà, mes chers auditeurs, la première cause de l'extrême facilité qu'on trouve à commettre des injustices; disons mieux, voilà d'où vient la difficulté et souvent l'impossibilité morale de n'en commettre pas. Car il n'y a qu'à vivre comme l'on vit, et qu'à suivre le cours ordinaire du monde, pour être infailliblement emporté par ce torrent. Ah! chrétiens, qu'il est donc aisé d'y faire un triste naufrage!

Ajoutez à cela, les occasions presque continuelles qui s'offrent à nous, et qui sont autant de piéges presque inévitables tendus de toutes parts à la convoitise des hommes. Car de croire qu'il n'y ait de violences et de vols que ceux qui se font dans les forêts et dans les lieux écartés, c'est une erreur trop grossière pour vous l'attribuer, et vous êtes trop éclairés pour ne savoir pas que, comme il y a des larcins qui n'osent se produire et qui donnent de la confusion, aussi y en a-t-il dont les hommes ne rougissent point, et qui se commettent dans les conditions les plus éclatantes, suivant cette parole du philosophe : *Multi furto non erubescunt* (Senec.). En effet, poursuit-il, on voit tous les jours les plus petits brigandages punis selon la sévérité des lois, pendant que les plus grands, que les plus scandaleux, que les plus énormes, se soutiennent, non-seulement avec impunité, mais avec honneur, pendant qu'ils marchent en triomphe, et qu'ils insultent en quelque façon aux larmes des misérables : *Nam et minora latrocinia puniuntur, dum magna feruntur in triumphis* (Senec.). Mais ne parlons point de ceux-là, chrétiens, arrêtons-nous à nous-mêmes, et reconnaissons ce qu'il serait important que nous eussions sans cesse devant les yeux, que les occasions d'usurper le bien d'autrui nous sont très-présentes et qu'elles nous assiégent de tous côtés : telle est la nature et telles sont les suites de la société qui est entre les hommes. Un domestique a le bien de son maître entre les mains : s'il manque de religion et de conscience, c'est une tentation pour lui journalière et à laquelle il lui est difficile de résister. Un marchand négocie, il donne et il reçoit : s'il n'est homme de probité et s'il ne craint Dieu, c'est une matière qu'il a toujours prête pour allumer et pour satisfaire son avarice. Qu'est-ce que la plupart des charges et des emplois, sinon autant de spécieux moyens pour prendre commodément et honorablement? qu'est-ce que la profession d'un juge, sinon un perpétuel danger de préjudicier aux intérêts des parties dont il a les différends à terminer? qu'est-ce que la condition d'un officier de guerre, sinon une espèce de nécessité de ruiner ceux mêmes dont on a entrepris la défense? ainsi de tous les états. Il y a plus, dit le chancelier Gerson : tout homme qui doit, quelque légitime que soit l'engagement de la dette qu'il a contractée, est actuellement

saisi du bien de son prochain; et s'il n'acquitte pas cette dette dans le temps prescrit, il commence à retenir injustement ce bien; et tandis qu'il le retient de la sorte, c'est comme s'il l'enlevait à chaque moment; et quoiqu'il le relâche dans la suite par un paiement ou volontaire, ou forcé, le péché de l'avoir retenu n'en est pas moindre devant Dieu. Or, qu'y a-t-il dans le monde de plus commun que tout cela? D'où il faut conclure que les grands, les riches, les hommes constitués en dignité, qui semblent être les plus éloignés de l'usurpation et du larcin, sont néanmoins ceux qui s'y trouvent les plus exposés : car ce riche mondain, au milieu de sa grandeur et de sa magnificence, est chargé du bien d'une infinité de pauvres, du bien d'un domestique qui le sert, du bien d'un artisan qui travaille pour lui, du bien d'un marchand qui le fournit; et ce bien, sans qu'il y prenne garde, est autant le sujet de ses iniquités que de sa honte. Les pauvres peuvent lui nuire d'une façon, et il peut nuire aux pauvres de l'autre : comment? je l'ai dit, par les occasions où l'engage même la Providence.

Devez-vous donc, chrétiens, vous étonner qu'il y ait une facilité si grande à tomber dans le désordre de l'injustice? et faut-il demander après cela pourquoi le Sage, qui était éclairé des lumières de l'Esprit de Dieu, cherchait partout un homme qui eût les mains nettes du bien d'autrui; l'appelant un homme de miracles, disant qu'il voulait faire son éloge, l'élevant jusqu'au ciel et le canonisant dès cette vie : *Quis est hic, et laudabimus eum* (Eccli. 31)? Oui, mes frères, reprend saint Chrysostome, c'est un miracle de la grâce, d'être tous les jours dans l'occasion et dans le pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, et de ne se trouver jamais saisi que du sien propre. Ce qui me surprend et ce que j'ai cent fois déploré, c'est de voir des gens livrés, comme dit saint Paul, à la corruption de leurs désirs, outre ces occasions générales d'attenter sur le bien du prochain, en rechercher de particulières, s'y ingérer d'eux-mêmes, les poursuivre avec ardeur et former mille intrigues pour y parvenir. Vous savez, chrétiens, quelle est leur ambition : c'est d'avoir des deniers à manier, c'est d'entrer dans un traité, c'est d'obtenir une commission : voilà le plus haut point de leur fortune; et vous savez quelle commission est la plus considérable et la plus importante dans leur estime : celle où il y a plus d'affaires, c'est-à-dire, celle où il y a plus de périls, celle où il est plus à craindre de se damner, celle où un homme, s'il veut oublier les lois de la religion et les violer, le peut plus sûrement et plus avantageusement. Car voilà l'idée véritable de ce genre d'emplois, et voilà ce qui les distingue : le pouvoir de faire plus ou moins de mal.

Ah! mon cher auditeur, que ces sentiments sont opposés au vrai christianisme, et qu'ils s'accordent peu avec la conscience! Car je vous dis, moi, que du moment que vous ambitionnez ces emplois, ces emplois sont pernicieux pour vous; et ne les connaissez-vous pas assez, pour savoir qu'en les exerçant vous pouvez vous procurer mille profits injustes, et n'avez-vous pas assez d'expérience de vous-

même, pour voir qu'en même temps que vous le pourrez, vous serez dans le danger prochain de le vouloir? Or, cela étant, s'il arrivait même que vous y fussiez destiné et appelé, ne feriez-vous pas de bonne foi, ou du moins ne devriez-vous pas faire les derniers efforts pour les éviter, bien loin de vous y pousser? Ce sont des emplois, me direz-vous, où il faut quelqu'un, et pourquoi ne serait-ce pas moi aussi bien qu'un autre? mais je vous réponds ce que j'ai déjà répondu plus d'une fois sur une matière à peu près semblable : que, s'il y faut quelqu'un, c'est quelqu'un qui craigne d'y être, quelqu'un qui tremble en y entrant, quelqu'un qui gémisse et qui s'afflige sincèrement d'en porter la charge. Voilà celui qu'il y faut; celui-là s'y pourra sauver, et s'y comportera avec honneur. Mais c'est un emploi avantageux, et où l'on peut s'enrichir en peu de temps. Hé! n'est-ce pas pour cela même que vous devez l'appréhender, puisque c'est un oracle de votre foi que quiconque veut devenir riche en peu de temps, ne peut guère être juste selon Dieu : *Qui festinat ditari, non erit innocens* (Prov. 28). Permettez-moi, mes frères, de faire ici une réflexion : vous en faites souvent de politiques sur les affaires du monde; en voici une chrétienne, que la politique la plus intéressée ne détruira pas. Toutes les règles de la conscience vous apprenaient qu'il n'est rien de plus contraire au salut qu'un emploi où il est aisé de s'enrichir; mais toutes les règles de la conscience n'avaient pas assez de force pour vous le faire fuir dans cette vue. Qu'a fait Dieu? il a permis que les considérations humaines vinssent au secours de votre devoir, et que l'intérêt, même temporel, vous obligeât à ne plus tant désirer ce qui se trouvait sujet à tant de recherches et à de si tristes décadences. Je ne sais si vous profiterez de cette leçon, mais malheur à ceux pour qui ce dernier remède de la miséricorde et de la sagesse divine n'aura d'autre effet que d'exciter leurs murmures et de les jeter dans le désespoir. Vous m'entendez, et il n'est pas nécessaire que je m'explique davantage.

Mais revenons. C'est donc une chose très-ordinaire et très-facile parmi les hommes, que de commettre l'injustice sur ce qui concerne le bien d'autrui. Est-il aussi facile et aussi commun de la réparer après l'avoir commise? Je vous le demande, chétiens, c'est à vous-mêmes que j'en appelle, et à ce long usage du monde que vous avez encore plus que moi. En voyons-nous aujourd'hui beaucoup qui, pour satisfaire au christianisme et à la loi de Dieu, prennent le parti de restituer un bien mal acquis? je ne veux que cette preuve de ma seconde proposition. Où voit-on aujourd'hui des exemples pareils à ceux que rapportait saint Augustin pour l'édification du peuple de Dieu? Je veux, mes frères, disait ce grand homme, dans le livre des cinquante homélies, je veux vous faire part de ce que j'ai vu et de ce qui m'a donné l'idée sensible d'une solide religion; je veux, pour exciter votre piété, lui proposer ce que fit un pauvre de Milan, réduit dans une extrême indigence des biens de la terre, mais parfaitement riche des trésors du ciel. Il avait trouvé deux cents pièces d'or, et cette

somme, en se l'appropriant, pouvait lui tenir lieu d'une ample fortune; mais aussi lui eût-elle été la matière d'un crime. Le voilà donc dans le trouble; plus affligé d'avoir, quoique innocemment, ce qui n'est pas à lui, que celui même à qui la somme appartient, de l'avoir perdue, il s'informe, il cherche, il use de toutes les diligences pour savoir qui a fait cette perte, il le trouve, et, transporté de joie, il lui remet tout entre les mains. Celui-ci, par une juste reconnaissance, lui offre vingt pièces de cette monnaie; mais le pauvre refuse de les accepter : l'autre le presse au moins d'en recevoir dix; mais le pauvre persiste dans son refus : enfin, piqué d'une sainte générosité, le maître lui abandonne la somme entière, protestant qu'il n'y prétend rien. Et moi, reprend le pauvre, j'y prétends encore beaucoup moins, puisque je n'ai en effet nul droit d'y prétendre. Exemple mémorable! et quel combat, mes frères, s'écrie saint Augustin, quelle contestation! Mais où sont maintenant les imitateurs d'une telle fidélité, c'est-à-dire, où sont les âmes délicates jusques à ce point sur l'intérêt d'autrui, qu'une chose trouvée leur soit un fardeau dont elles ont impatience de se décharger? je dis un fardeau, parce qu'il leur impose devant Dieu l'obligation d'une enquête exacte et d'une fidèle restitution. Quoi qu'il en soit, où sont-elles ces âmes pleinement désintéressées? où voit-on, demande le même Père, dans l'excellente lettre qu'il écrivait à Macédonius, où voit-on un homme du barreau, après avoir défendu et gagné une cause injuste, se mettre en devoir de réparer le dommage dont il est l'auteur? où voit-on des juges, touchés d'un remords salutaire, rendre à des parties lésées ce qu'il leur ont enlevé par un jugement inique et de mauvaise foi? où voit-on des ecclésiastiques restituer les fruits des bénéfices qu'ils possèdent sans en accomplir les charges? Avec cette seule figure, j'aurais de quoi convaincre et de quoi confondre tous les états qui composent le monde chrétien.

Mais je laisse ces sortes d'abus; et voyez seulement, mes chers auditeurs, la peine que témoignent certains riches et certains grands du monde, quand il s'agit d'acquitter des dettes légitimement contractées, et la violence qu'ils se font, ou plutôt qu'il leur faut faire, pour arracher d'eux un paiement dont ils conviennent les premiers qu'ils ne peuvent se défendre. Par combien de paroles et de vaines promesses n'éludent-ils pas les poursuites d'un créancier? combien de rebuts ne l'obligent-ils pas à essuyer? de combien de retardements et de remises ne fatiguent-ils pas sa patience; et cela, sans prendre garde aux effets terribles et aux engagements de conscience dont une semblable dureté est nécessairement suivie? Car s'il n'était question que des bienséances et des raisons humaines, quoiqu'il n'y ait rien, même selon le monde, de plus indigne que ce procédé, je n'insisterais pas là-dessus; mais quand il y va du salut éternel, si je ne m'en expliquais avec tout le zèle et toute la force que requiert le sacré ministère que j'exerce, ce serait être prévaricateur : or, il y va du salut, chrétiens; et de quelque prétexte que vous cher-

chiez à vous autoriser, la théologie la plus indulgente et la plus commode ne peut rien rabattre de cette décision. Cependant, vous savez ce qui arrive, surtout parmi les grands du siècle : on traite un homme d'importun et de misérable parce qu'il demande son bien, et ce misérable est contraint de poursuivre une dette comme s'il poursuivait une grâce, parce que c'est à un grand qu'il a affaire; n'en obtenant jamais d'autre réponse, sinon qu'il n'y a rien encore à lui donner, quoiqu'en même temps il y ait tout ce qu'il faut pour cent dépenses superflues, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le luxe, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le jeu, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le crime; et avec cela peut-être ne laisse-t-on pas d'affecter tout l'extérieur de la dévotion, et de se déclarer pour la morale la plus étroite.

Ah! mes chers auditeurs, souffrez que je vous le dise ici avec douleur, voilà l'un des obstacles à la conversion les plus invincibles que les gens du monde aient à surmonter : cette difficulté de rendre au prochain ce qui lui est dû. Voilà ce qui les endurcit, voilà ce qui étouffe dans eux les mouvements de la grâce, voilà ce qui les rend esclaves du démon, et ce qui les tient si opiniâtrément éloignés de Dieu. Ils viennent, disait saint Augustin faisant le portrait et le caractère de ce genre de pécheurs, c'est-à-dire, de ces usurpateurs et possesseurs du bien d'autrui : ils viennent se prosterner devant les autels, les yeux baignés de larmes, le cœur plein d'amertume et de repentir. Ils s'accusent, ils se condamnent, et ils veulent, à ce qui paraît, se réconcilier parfaitement avec Dieu. Mais quand on leur parle de restituer, c'est là qu'ils commencent à se démentir et à changer de langage. Jusque-là ils écoutent le prêtre comme le lieutenant de Dieu, ils se soumettent à lui comme à leur juge, ils lui obéissent comme au pasteur et au médecin de leur âme : quoi qu'il exige d'eux et qu'il leur ordonne, tout leur semble aisé. Mais vient-il à leur prescrire une restitution, dès-là ils le prennent lui-même à partie; et, dans le désespoir de le gagner, ils en cherchent un autre plus traitable, un autre moins embarrassant, un autre qui les trompe et qui se damne avec eux. Vous diriez que le ministre de Jésus-Christ devient en un moment leur ennemi, parce qu'il s'arme d'un zèle d'équité pour l'intérêt du prochain. Cette résistance, poursuit saint Augustin, nous force souvent à employer contre eux toute la rigueur de la discipline de l'Eglise; et quand ils s'opiniâtrent à retenir ce qu'ils possèdent injustement, nous nous faisons une loi de leur refuser ce que Dieu nous a confié, et de leur retrancher l'usage des divins mystères : *Nolentes autem reddere arguimus, increpamus, sancti altaris communione privamus.* Mais, hélas! que ces rémèdes sont communément faibles et impuissants! qu'il y en a peu qui se déterminent à restituer, pour être ensuite rétablis dans la participation du corps de Jésus-Christ, qui est le souverain bien des justes sur la terre! D'où vient cela? c'est qu'il n'y a rien dans le fond qui répugne davantage et qui soit plus contraire au naturel de l'homme, que de se dessaisir

des choses qui flattent sa cupidité. *Ingemiscimus gravati*, disait l'Apôtre, quoiqu'en un autre sens, *eó quòd nolumus expoliari* (II. Cor. 5). Nous gémissons sous le poids de l'iniquité qui nous accable, parce que nous ne pouvons nous résoudre à nous dépouiller de cette possession criminelle contre laquelle il y a si longtemps que notre conscience réclame, et qu'elle ne cessera jamais de troubler par le ver intérieur qu'elle excite en nous. Hé quoi ! dit un mondain délibérant avec soi-même sur une importante restitution, faudra-t-il donc ruiner mes enfants, en leur ôtant ce qu'ils ont toujours envisagé comme l'héritage de leur père; et tout innocents qu'ils sont de mon injustice, auront-ils la disgrâce et le malheur d'en porter la peine? Faudra-t-il déchoir du rang que je tiens dans le monde, et, d'une fortune opulente, me voir réduit dans une vie obscure? Faudra-t-il me faire connaître pour ce que je suis, pour un ravisseur du bien d'autrui; et en le restituant, exécuter contre moi-même un jugement si sévère? Où prendre de quoi réparer toutes les injustices dont je me sens coupable? où trouver ceux qui les ont souffertes et à qui je devrais satisfaire? Toutes ces raisons se présentent à son esprit, le jettent dans la confusion et dans le trouble, le portent à des désespoirs, lui donnent des dégoûts de sa religion, lui en rendent l'exactitude odieuse, le tentent de ne plus rien croire, le mettent au terme de tout risquer et de mourir impénitent : en un mot, lui représentent cette restitution plus fâcheuse que la mort même, et malgré les sollicitations pressantes de l'Esprit de Dieu, lui font conclure : Non, je ne le puis. Vous ne le pouvez, mon cher auditeur? Ah ! plût à Dieu que cette parole fût sincère et véritable; et qu'au lieu de l'extrême difficulté dont je conviens, elle signifiât dans vous une impuissance absolue? Quelque déplorable que fût votre sort, votre salut du moins serait hors de risque; car si vous n'aviez pas de quoi satisfaire les hommes, vous auriez de quoi contenter Dieu. Mais la question est de justifier cette impuissance dont vous vous prévalez; et je vais vous faire voir qu'il n'est rien de plus faux que le prétexte de cette impossibilité allégué par la plupart des hommes en matière de restitution, comme aussi rien n'est plus vrai que l'impossibilité réelle du salut sans la restitution. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je le dis, chrétiens, et il est vrai, que cette impuissance qu'allèguent les hommes du siècle pour se dispenser de restituer le bien d'autrui, est presque toujours chimérique, vaine, mal fondée, et qu'elle ne subsiste que dans les idées de l'amour-propre et du propre intérêt. En voulez-vous être convaincus? appliquez-vous. Car il n'y a pour cela qu'à examiner les prétendues raisons que j'ai déjà marquées, et les excuses que l'esprit du monde ne manque pas de suggérer à ses partisans, pour les entretenir dans une erreur aussi grossière que l'est celle dont j'entreprends de vous détromper. Raisons qui se

détruisent d'elles-mêmes, et qu'il suffit d'exposer dans une simple vue, pour vous en faire d'abord comprendre le peu de solidité.

Car que dit l'un? que s'il restitue, il ruine sa famille : voilà le premier prétexte et le plus apparent. Mais ne vaut-il pas mieux ruiner ses enfants que de les damner? C'est la réponse de saint Chrysostome, qui, dans un mot, devrait fermer la bouche à l'iniquité du siècle. Je vais plus avant, et je soutiens que, bien loin de ruiner ses enfants en restituant un bien mal acquis, on les ruine tout à la fois, et on les damne en ne restituant pas : ce qui revient au même principe. Et en effet, reprend éloquemment saint Chrysostome, cet héritage d'autrui que vous possédez, et qu'une tendresse malheureuse vous fait réserver pour vos enfants, changera-t-il de nature entre leurs mains? Cessera-t-il d'être à autrui, parce que vous les en aurez injustement pourvus? L'obligation de le rendre s'éteindra-t-elle dans votre personne? Ne passera-t-elle pas de vous à eux, et n'en seront-ils pas les héritiers, aussi bien et encore plus que de la chose même que vous leur voulez conserver? De là, jugez lequel des deux doit être leur ruine, de leur ôter ce bien, ou de le leur laisser. Car si vos enfants se trouvent plus consciencieux et plus chrétiens que vous, s'ils ont assez de courage pour faire ce que vous n'avez pas fait, et pour restituer ce que vous vous serez opiniâtré à retenir, que leur laissez-vous? la peine d'une restitution onéreuse, jointe au danger d'une affreuse tentation. Et s'ils sont assez durs et assez aveugles pour vouloir suivre votre exemple, en ne restituant pas ce que votre ambition ou votre avarice a usurpé sur le prochain, que faites-vous? vous les rendez complices de votre péché, et par l'amour le plus cruel, vous les enveloppez avec vous dans le malheur de votre éternelle réprobation. Quoi donc! ajoute saint Chrysostome, espérez-vous que votre mauvaise foi leur servira de caution auprès de Dieu? Voudriez-vous que Dieu, qui est la sainteté et l'équité même, fît prospérer dans vos enfants l'impie qu'il a eu en horreur et qu'il a détesté dans vous? et si, par des ressorts secrets de sa providence, il permettait qu'une succession aussi mal établie que celle-là fût suivie de quelque prospérité, n'est-ce pas cette prospérité même qui devrait vous faire trembler, et vous tenir lieu de la plus funeste de toutes les malédictions? Par conséquent, rien de plus frivole que la crainte d'une prétendue ruine de vos enfants. Ce n'est point proprement les ruiner que de les réduire à l'état où ils doivent être. Mais avançons.

Un autre dit : Je suis obligé de maintenir mon état; et du moins, dans ma condition, puis-je garder ce qui m'est nécessaire pour une honnête médiocrité. Et moi je réponds que le premier devoir d'un chrétien est de restituer, et non pas de maintenir son état; et que si l'état a quelque chose d'incompatible avec la restitution, non-seulement vous n'êtes plus obligé de le maintenir, mais que la loi de Dieu indispensable est que vous y renonciez. Et qu'est-il nécessaire, mon cher auditeur, que vous mainteniez ainsi votre état dans le monde? Il est nécessaire que Dieu soit obéi, et que chacun ait le sien; mais il est

indifférent que vous occupiez telle place, et que vous y soyez plus ou moins élevé. Vous ne pouvez satisfaire à telles dettes en soutenant la dépense de votre maison. Hé bien ! retranchez cette dépense, diminuez ce nombre de domestiques, réglez votre table, soyez plus modeste dans vos habits, passez-vous de cet équipage dont tant de personnes plus qualifiées que vous ont su en effet se passer; vivez dans la simplicité et la retraite, et faites tout cela dans cet esprit de justice qui est l'âme du christianisme. Voilà en quoi consiste la vraie piété, et hors de là, tout ce que vous faites pour Dieu n'est qu'hypocrisie, toutes vos dévotions sont autant d'abus. Il vous est impossible de réparer le tort que vous avez fait, si vous ne prenez la résolution de vous cacher désormais et de vous ensevelir dans les ténèbres. Ce parti vous coûtera, j'en conviens; mais il n'y a point de théologien qui ne vous y condamne; et en vous y condamnant vous-même, vous ne ferez rien de pur conseil ni de surérogation. Descendez d'un rang où le péché vous a fait monter, et bornez-vous à celui où la Providence vous a fait naître. Il n'est rien de plus raisonnable, ni de plus conforme à toutes les règles de la probité naturelle et chrétienne. Je n'en veux que votre propre témoignage, et jugez-en par vous-même. Car, dites-moi quel sentiment vous auriez d'un homme qui, tenant en ses mains votre bien, refuserait de le remettre dans les vôtres, parce qu'il le croirait nécessaire à l'entretien de sa condition? Ne lui diriez-vous pas qu'il a bonne grâce de vouloir s'entretenir dans sa condition à vos dépens; et de quelque manière qu'il pût l'entendre, ne lui représenteriez-vous pas que votre bien est votre bien, et qu'il ne vous a pas été donné pour servir de ressource à sa mauvaise fortune? Or, appliquez-vous cette réponse, et vous reconnaîtrez que le prétexte de votre état n'est donc pas un titre solide que vous puissiez opposer au précepte étroit et rigoureux de restituer le bien d'autrui.

Mais s'il faut que je restitue, je n'aurai pas même le nécessaire à la vie. C'est la difficulté que se propose saint Augustin dans l'explication du psaume cent vingt-huitième. Observez, je vous prie, la décision de ce Père, qui fut par excellence le casuiste, ou, pour mieux dire, l'oracle de son temps, et qui mérite bien d'être encore celui de notre siècle. *Audet aliquis dicere : Non habeo aliud undè vivam;* Quelqu'un me dira : Il ne me reste pour vivre que ce seul secours, et je n'en ai point d'autre. Abus, reprend le saint docteur; car un voleur public et un enchanteur pourraient tenir le même langage, quand on les presse de renoncer à leurs infâmes pratiques, puisque l'un et l'autre est en possession de ne subsister que par le larcin ou par les maléfices : *Hoc et mihi latro, hoc et maleficus diceret.* Mais on leur peut répondre que s'il est vrai qu'ils en soient venus à cette extrémité, il y a une Providence en qui ils sont obligés de se confier; et que ce n'est point dans ces commerces d'iniquité, mais dans la piété des fidèles, qu'ils doivent chercher le soulagement de leur misère. Je dis de même à tout chrétien chargé d'une restitution. Ce n'est point sur le bien d'autrui surpris par artifice et retenu par violence, qu'il doit

compter pour avoir de quoi fournir à ses besoins : mais c'est sur le bon usage des talents de l'esprit qu'il a reçus de Dieu; c'est sur la santé dont il jouit, utilement employée; c'est, au défaut de tous les deux, sur la charité publique, qui ne lui manquera jamais. Qu'il ait recours à ces moyens, j'y consens, et je l'y exhorte. Il peut s'en faire un mérite et une vertu; mais il ne peut sans crime retenir un bien qui n'est point à lui.

L'honneur a quelque chose en cette matière de plus délicat; et il y en a qui se croient dans l'impuissance de restituer, parce qu'ils se persuadent ne le pouvoir faire sans se déshonorer. Combien sont assez préoccupés de l'amour d'eux-mêmes, pour prétendre que le moindre degré de ce qu'ils appellent leur réputation, doit l'emporter alors sur les plus notables et les plus essentiels intérêts du prochain? Or il faut être, ou bien peu éclairé, ou bien mal intentionné, disait le chancelier Gerson, pour entrer dans ce sentiment. Bien peu éclairé, si l'on ignore par combien de voies secrètes on peut faire une restitution sans hasarder sa réputation; bien mal intentionné, si, les connaissant, on n'est pas en disposition de les prendre.

Mais enfin, dit-on, de quelque diligence que je puisse user, où trouverai-je toutes les personnes à qui je suis redevable? et quelque disposé que je sois à restituer, comment satisferai-je tant de particuliers que j'ai trompés? comment dédommagerai-je toute une ville, toute une province dont la dépouille m'a enrichi? Je conviens, mon cher auditeur, que la restitution est plus ou moins difficile, selon les conjonctures et la situation différente des choses. Je conviens qu'il y a des affaires tellement embarrassées, que l'on n'y peut presque rien démêler. De vouloir là-dessus m'engager dans une discussion exacte, c'est un détail qui ne peut être le propre de la chaire, parce qu'il est infini, et qu'il va bien au-delà des bornes d'un discours. Il me suffira de vous retracer quelques règles générales, et il ne tiendra qu'à vous de vous les appliquer. La première est d'exciter en vous et de concevoir un vrai désir de réparer, autant qu'il dépendra de vos soins, tous les dommages que vous avez causés. Dès que vous le voudrez bien, que vous en aurez bien compris la nécessité, et que vous serez dans une ferme résolution de ne rien épargner pour cela, il vous viendra dans l'esprit assez de manières et assez d'expédients que je ne puis vous suggérer, et qu'une bonne volonté vous fera bientôt imaginer. La seconde est de les chercher, ces expédients et ces moyens; de les chercher, dis-je, de bonne foi, et d'y donner toute l'attention que demande l'importance du sujet. Bien des embarras dès-lors et bien des obscurités où vous ne pensiez pas pouvoir pénétrer, commenceront à s'éclaircir, et peut-être verrez-vous s'évanouir tout à coup tous les obstacles qui vous arrêtaient. La troisième est de poser pour principe, et de vous bien convaincre que l'obligation de restituer n'est point indivisible; que ce que vous ne pouvez accomplir dans toute son étendue, il le faut au moins faire en partie et selon les facultés présentes; que ce qui ne se peut dans un temps, se peut dans l'autre, et

qu'il y a plus d'une façon de compenser le tort qu'a reçu le prochain. La quatrième, c'est de s'adresser à un homme intelligent, sage et droit, de lui donner une juste connaissance de votre état, et de lui exposer les faits simplement et fidèlement; de ne point chercher à le prévenir ni à le gagner en votre faveur, mais de lui laisser une liberté entière pour prononcer selon les vues d'une prudence éclairée, et selon les lois de l'équité chrétienne. Avec de telles dispositions et de telles mesures, je prétends que ce qui ne vous semblait pas auparavant pratiquable, vous le deviendra, vous le paraîtra; et que vous jugeant vous-même dans la justice, vous souscrirez sans résistance à l'arrêt de votre condamnation. Mais parce que la cupidité nous domine, et que, malgré les plus belles démonstrations d'un désir véritable de restituer, on ne le veut que de bouche et qu'en apparence, sans le vouloir réellement et de cœur, qu'arrive-t-il? On se contente d'un examen superficiel, et la moindre difficulté qui naît, on la prend pour une impuissance absolue. On étouffe mille retours de la conscience, on écarte mille réflexions qu'elle présente et on les traite de scrupule. Dès qu'on ne peut satisfaire à tout, on conclut de ne satisfaire à rien. On n'en veut croire nul autre que soi-même, ou si l'on veut bien s'en rapporter à quelqu'un, ce n'est que dans la pensée d'en tirer une décision favorable, et que pour se confirmer dans l'idée de cette impossibilité imaginaire dont on se flatte. D'où il s'ensuit que voulant toujours restituer, ou disant toujours qu'on est dans le dessein de le faire aussitôt qu'on le pourra, on ne le fait jamais, parce qu'on ne pense jamais le pouvoir.

Cependant, mon cher auditeur, point de salut sans la restitution, et c'est la dernière vérité par où je finis. Car de toutes les obligations à quoi le salut est attaché, il n'en est pas de plus étroite que celle-ci, ni qui souffre moins d'adoucissement, de tempérament, d'accommodement : obligation rigoureuse, dit l'Ange de l'école, soit à l'égard des hommes ministres de Dieu, soit à l'égard de Dieu même. A l'égard des hommes ministres de Dieu, parce qu'ils n'en peuvent jamais dispenser; à l'égard de Dieu, parce que s'il le peut, il ne le veut pas. Remarquez, s'il vous plait, ce que je dis. Dieu a donné aux hommes qui sont ses ministres sur la terre, une puissance presque sans bornes. Ils peuvent, en vertu de la juridiction qu'ils exercent, considérée dans sa plénitude, dispenser des lois de l'Eglise les plus saintes, absoudre des censures les plus foudroyantes, relever des serments les plus authentiques, faire cesser l'engagement des vœux les plus solennels, effacer les crimes les plus énormes, remettre les peines et les satisfactions les plus légitimement imposées. Ils ont, dis-je, tous ces pouvoirs en mille rencontres. Mais s'agit-il de restituer? chose étonnante, chrétiens! ces hommes que l'Ecriture appelle des dieux, et qu'elle traite de tout-puissants, ne peuvent plus rien. Ces clefs données à saint Pierre n'ont pas la vertu d'ouvrir le ciel à quelque usurpateur que ce soit, tant qu'il se trouve volontairement chargé du bien de son prochain; et l'Eglise, à qui il appartient de

lier et de délier en tout le reste, nous fait entendre que là-dessus elle a les mains liées elle-même. Ce n'est pas assez; mais selon de très-avants théologiens, après le Docteur angélique, Dieu même à notre égard, et à proprement parler, ne peut user sur cela de dispense. Il peut bien, disent-ils, comme Seigneur absolu de toutes choses, transporter la propriété et le domaine de mon bien à celui qui me l'a ravi, parce que je n'ai rien dont Dieu ne soit le maître plus que moi-même. Mais s'il ne fait pas ce transport, et tandis que ce bien est à moi, Dieu, tout Dieu qu'il est, ne peut dégager quiconque me l'a enlevé de l'obligation de me le rendre : pourquoi? parce que cette obligation est nécessairement renfermée dans la loi éternelle et invariable de la souveraine justice. Je sais que d'autres théologiens raisonnent plus simplement, et prétendent que ce pouvoir qui est en Dieu, de transporter le domaine d'un bien mal acquis, est le même en effet que le pouvoir de dispenser en matière de restitution. Quoi qu'il en soit, je soutiens que Dieu, quand il aurait ce double pouvoir, ne veut se servir en notre faveur et au préjudice de l'équité, ni de l'un, ni de l'autre; qu'il ne l'a jamais voulu, et que jamais il ne le voudra; car c'est l'oracle du Saint-Esprit et un arrêt prononcé par le grand Apôtre, que l'injustice n'entrera point dans le royaume céleste : *Neque fures, neque avari, neque rapaces regnum Dei possidebunt* (1. Cor. 6).

Arrêt fondé sur les principes les plus incontestables, et loi tellement nécessaire, que sans cela le monde ne serait plus, selon l'expression de l'Evangile, qu'une retraite de voleurs. Car si l'on pouvait, sans nulle restitution ni nulle volonté d'en faire, après avoir usurpé le bien d'autrui, rentrer en grâce avec Dieu et prétendre à la possession de son royaume, ne serait-ce pas une des plus fortes tentations pour ceux même à qui il reste quelque fonds de religion? Quelle sûreté y aurait-il parmi les hommes; et dans la pensée que chacun pourrait impunément garder ce qu'il aurait, quoique injustement, enlevé, y a-t-il vexations et iniquités où l'on ne se portât? Et certes, si dans le système présent, et dans l'impossibilité actuelle où se trouve tout chrétien de se sauver sans restituer ou sans le vouloir, le christianisme est néanmoins encore rempli de fraudes, de concussions, d'usures, de chicanes; si, malgré ce frein de la restitution et de sa nécessité irrémissible, il y a toutefois tant de négoces criminels, tant de profits illégitimes, tant de conventions simoniaques, tant de jugements vendus, tant de mystères abominables, et de stratagèmes pour s'enrichir aux dépens du prochain, que serait-ce si l'on se voyait affranchi de ce devoir, et qu'on eût, sans y avoir satisfait, quelque espérance d'être favorablement reçu de Dieu et mis au nombre de ses prédestinés?

Je n'ignore pas ce que quelques-uns, moins éclairés, auront à me répondre, qu'indépendamment de toute injure faite à l'homme, la contrition seule, et à plus forte raison jointe avec le sacrement de pénitence, suffit pour se réconcilier pleinement avec Dieu. Oui, mon cher auditeur, c'est assez pour cela d'un cœur contrit. Mais comment

contrit? non point seulement en paroles ni en apparence, mais touché d'une contrition sincère, d'une contrition solide et chrétienne. Or, je prétends, et c'est un point universellement reconnu, qu'une véritable contrition renferme comme une partie essentielle la volonté efficace de restituer, puisqu'elle renferme essentiellement la volonté efficace et le propos de rétablir toutes choses, soit à l'égard de Dieu, soit à l'égard du prochain, dans le même état qu'elles étaient avant le péché. Supposons donc, tant qu'il vous plaira, un homme qui se frappe devant Dieu la poitrine, qui gémisse aux pieds d'un ministre de Jésus-Christ, qui se refuse toutes les douceurs de la vie, et qui châtie son corps par toutes les austérités de la mortification, qui s'expose aux tourments les plus rigoureux et au plus cruel martyre : si cependant, injuste possesseur d'un bien à quoi il n'a nul droit et qu'il sait appartenir à un autre, il n'est pas actuellement et volontairement déterminé à s'en défaire, je dis que sous ces dehors et sous le beau masque de pénitence dont il se couvre, il n'est rien moins que pénitent, ou que ce n'est qu'un faux pénitent. Je dis que dans une telle disposition, s'il approche du sacrement de l'autel, c'est un sacrilége et un profanateur. Je dis que si la mort vient à le surprendre, il meurt en impie, et que c'est un réprouvé.

Voilà, chrétiens, ce que nous enseigne sur cette matière la sainte foi que nous professons, et voilà les pensées avec lesquelles je vous renvoie. S'il y a dans cette assemblée quelque auditeur sur qui ces vérités n'aient point fait encore une assez forte impression, je n'ai plus rien à lui dire que ce que disait saint Grégoire à un homme du monde. Ah ! mon cher frère, lui écrivait ce grand pape, considérez, je vous prie, que ces richesses que vous avez amassées par des voies criminelles, vous abandonneront un jour ; mais que les crimes que vous avez commis en les amassant, ne vous abandonneront jamais. Souvenez-vous que c'est une extrême folie de laisser après vous des biens dont vous n'aurez été maître que quelques moments, et d'emporter avec vous des injustices qui vous tourmenteront éternellement. Ne soyez pas si insensé que de transmettre à des héritiers tout le fruit de votre péché, pour vous charger de toute la peine qui lui est due; et ne vous engagez pas dans l'affreux malheur de brûler vous-même en l'autre vie, pour avoir élevé en celle-ci des étrangers et des ingrats. Ainsi parlait ce saint docteur, et j'ajoute avec saint Augustin : *Redde pecuniam, perde pecuniam, ne perdas animam*. Rendez, mon frère, rendez cet argent qui ne vous appartient pas; perdez même, s'il est nécessaire, celui qui vous appartient : pourquoi? afin de ne pas perdre votre âme qui appartient à Dieu et qui a coûté tout le sang d'un Dieu. Car, il n'y a point de tempérament à prendre ni de milieu. Il faut perdre l'un ou l'autre : votre âme, si vous voulez conserver cet argent; ou cet argent, si vous voulez sauver votre âme. Or, entre l'un et l'autre y a-t-il à balancer, et si vous délibérez un moment, en faudra-t-il davantage pour vous condamner au jugement de Dieu.

C'est ce que l'apôtre saint Jacques nous a représenté dans une belle

et vive image, lorsque s'adressant à ces riches engraissés de la substance du prochain, et les supposant entre les mains de Dieu comme de malheureuses victimes que ce souverain Juge immole à sa justice, il leur fait ces reproches si amers et si désolants : *Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris* (Jacob. 5) ; Allez maintenant, riches avares, pleurez, poussez de hauts cris, et reconnaissez l'affreuse misère où vous êtes tombés par votre insatiable convoitise. Que sont devenus ces trésors dont vous étiez si avides, et qui étaient les fruits de votre iniquité? Vous craigniez tant de les laisser échapper ; et malgré toutes les remontrances qu'on vous faisait, malgré tous les remords de votre conscience qui vous remettait devant les yeux vos injustices, vous ne pouviez vous résoudre à les réparer. Aveugles ! vous ne pensiez pas que la mort vous les enlèverait, ces biens si injustement possédés : mais vous voyez en quelle pauvreté elle vous a réduits : *Divitiæ vestræ putrefactæ sunt ; aurum et argentum vestrum æruginavit* (*Ibid.*). Encore s'il ne vous était point arrivé d'autre malheur que de les perdre. Mais la perte même que vous en avez faite et que vous ne pouviez éviter, puisque c'étaient des biens périssables, et que d'ailleurs vous étiez vous-mêmes mortels, c'est ce qui rend contre vous le plus convaincant et le plus sensible témoignage. Car d'avoir sacrifié votre âme, cette âme immortelle, à des biens passagers et sur quoi il y avait si peu à compter, voilà le dernier degré de l'aveuglement et le plus grand de tous les désordres ; *Et ærugo eorum in testimonium vobis erit* (*Ibid.*). Qu'avez-vous donc fait en accumulant revenus sur revenus, profits sur profits, en prenant de toutes parts et à toutes mains, et ne vous dessaisissant jamais de rien? vous l'éprouvez à présent et vous le sentirez pendant toute l'éternité. *Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus* (*Ibid.*) : Vous vous êtes fait un trésor de colère pour le jour redoutable des vengeances divines. Vous avez suscité contre vous autant d'accusateurs qu'il y a eu de malheureux que vous avez tenus dans l'oppression et dont la ruine vous a enrichis. N'entendez-vous pas leurs cris qui s'élèvent au trône du Seigneur? du moins il les entend, et c'est assez. Oui, il entend les cris de ces domestiques dont vous exigiez si rigoureusement les services, et à qui vous en refusiez si impitoyablement la récompense ; les cris de ces marchands qui vous revêtaient, qui vous nourrissaient, qui vous entretenaient de leur bien, et qui n'en ont jamais touché le juste prix ; les cris de ces ouvriers qui s'épuisaient pour vous de travail, et qui n'ont jamais eu de vous leur salaire ; les cris de ces créanciers que vous avez fatigués par vos délais, arrêtés par votre crédit, privés de leurs plus légitimes prétentions par vos artifices et vos détours ; les cris de ces orphelins, de ces pupiles, de ces familles entières : le Seigneur, encore une fois, le Dieu d'Israël les entend, ces cris ; et qui vous défendra des coups de sa justice irritée, et des foudres dont son bras est armé pour vous accabler ? *Ecce merces operariorum qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est à vobis, clamat ; et clamor eorum in aures Domini Sabaoth introivit* (Jacob. 5).

Il n'y a, mes frères, qu'une restitution prompte et parfaite qui puisse vous préserver de ces foudroyants anathèmes, que Dieu, vengeur des intérêts du prochain, est prêt à lancer sur vos têtes. Je dis une restitution prompte ; car je vous l'ai déjà fait entendre, et je ne puis trop vous le redire : Dès le moment que vous pouvez satisfaire, il ne vous est pas permis de différer ; et c'est, non-seulement un abus, mais un péché, de remettre comme quelques-uns, à la mort, ce qu'on peut accomplir pendant la vie. Je dis une restitution parfaite, sans réduire les gens à des compositions forcées et à des accommodements auxquels ils ne consentent que par contrainte, et parce qu'ils craignent d'être frustrés de toute la dette. Renouvelez, mon Dieu, parmi votre peuple, cet esprit de droiture et d'équité, cet esprit de désintéressement qui est le vrai caractère du christianisme où vous nous avez appelés. Ne souffrez pas que des biens aussi vils et aussi méprisables que le sont tous les biens de la terre, nous fassent oublier les biens de la gloire et de la béatitude céleste que vous nous préparez. Que nous servirait de gagner tout le monde, si nous venions à vous perdre et à nous perdre nous-mêmes ? Mais au contraire, quand nous serions dépouillés de tout en cette vie, ne serait-ce pas toujours la souveraine félicité pour nous de mériter ainsi votre grâce et de vous posséder dans la vie éternelle, où nous conduise, etc.

POUR LE XXIII^me^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur le Désir et le Dégoût de la Communion.

Dicebat enim intra se : Si tetigero tantùm vestimentum ejus, salva ero.

Elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie. (S. Matth., ch. 9.)

C'est le juste raisonnement de cette femme affligée d'une longue infirmité qui l'avait réduite dans une extrême langueur, et dont elle souhaitait d'être guérie. Témoin des miracles qu'opérait le Sauveur du monde, elle conclut qu'il ne serait pas moins puissant pour elle que pour les autres, et qu'elle n'en devait pas moins attendre de secours. Elle porta encore sa confiance plus loin, et ne crut pas même nécessaire d'exposer à cet Homme-Dieu sa peine, de lui adresser sa prière, ni qu'il prononçât en sa faveur une seule parole. Car, dit-elle, le voyant au milieu d'une foule de peuple qui l'environnait de toutes parts, si je puis seulement pénétrer jusqu'à lui, et si j'ai le bonheur de toucher le bord de sa robe, c'est assez ; j'éprouverai bientôt les effets de cette divine vertu, dont il donne tous

les jours de si éclatants témoignages : *Si tetigero tantùm vestimentum ejus, salva ero.* Elle ne se trompa pas, chrétiens : ses espérances furent remplies, le Fils de Dieu répondit à son attente ; et vous savez combien, en lui rendant la santé du corps, il loua hautement et releva le mérite de sa foi : *Confide, filia, fides tua te salvam fecit.* Or, si les seuls vêtements de Jésus-Christ eurent une telle efficace, que ne peut point pour la sanctification de nos âmes, cet adorable sacrement, où nous recevons Jésus-Christ même présent en personne, où sa chair sacrée, son sang précieux, nous servent de nourriture et de breuvage ; où, par l'union la plus réelle et la plus intime, il demeure en nous, et nous communique en quelque manière tout son être et toute sa divinité ? N'est-il donc pas bien surprenant, mes frères, qu'au lieu de le chercher avec plus d'empressement encore et plus d'ardeur que ne le chercha cette malade de notre évangile, nous nous tenions si longtemps éloignés de lui ; qu'étant sujets à tant de faiblesses, et ne pouvant ignorer nos infirmités spirituelles et nos besoins, nous ayons si peu recours au remède le plus prompt et le plus puissant ; que la participation du corps de notre Dieu, qui nous est permise et où nous sommes invités, que l'usage de la communion nous devienne si rare et que nous imaginions autant de prétextes pour nous en retirer que nous devrions marquer de zèle pour en approcher ? C'est l'abus que je voudrais corriger dans le christianisme, et que j'entreprends aujourd'hui de combattre, après que nous aurons demandé les lumières du Saint-Esprit, et que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

Entre les différentes dispositions où nous sommes à l'égard du sacrement de Jésus-Christ et de l'usage que nous en devons faire, il y en a deux auxquelles je m'attache dans ce discours, et dont j'ai dessein de vous entretenir ; l'une est le désir de la communion, et l'autre le dégoût de la communion. Désir de la communion, directement contraire à ce mortel dégoût où tombent tant d'âmes mondaines, et qui leur fait négliger l'aliment le plus salutaire, et ce pain de vie descendu du ciel pour être sur la terre notre soutien dans les voies de Dieu. Dégoût de la communion, non moins formellement opposé à ce saint désir dont les âmes chrétiennes et pieuses sont animées, et qui en fut toujours le vrai caractère. Prenez garde, mes chers auditeurs, ce n'est point précisément de la fréquente communion que je viens vous parler ; je vous en ai déjà fait voir les avantages, et bien d'autres avant moi vous les ont représentés. Mais ce que je viens examiner avec vous, ce sont ces deux principes à quoi nous pouvons communément attribuer, ou la piété des uns, que nous voyons communier souvent, ou la négligence des autres, qui communient si rarement. Parce que ceux-là sont touchés d'un certain goût pour la communion, parce qu'ils s'y sentent portés d'un désir secret qui les y attire, ils ne manquent nulle occasion de se présenter à la table du Seigneur, et se feraient une des plus sensibles peines d'en être privés. Et comme

ceux-ci, ou par la dissipation du monde qui leur dessèche le cœur, ou par une passion particulière qui les possède, ont perdu tout sentiment de piété, et que cette viande céleste dont ils doivent se nourrir leur est devenue insipide, ils passent les années entières sans y prendre part, et voudraient même autoriser leur conduite par des excuses aussi frivoles qu'elles sont apparentes et spécieuses. Or ces deux sortes de chrétiens ont besoin d'instruction : les premiers, sur le désir de la communion qu'ils font paraître, et où l'on ne peut trop les confirmer, ce sera le sujet de la première partie; les seconds, sur le dégoût de la communion où ils vivent, et qui leur fait abandonner cette source de grâces, ce sera le sujet de la seconde partie. Matière qu'on ne vous a peut-être jamais bien développée, et qui n'est guère commune dans la chaire évangélique. Donnez-y, je vous prie, toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Toute âme chrétienne doit désirer la communion, et rien n'est plus utile pour nous ni plus efficace que ce désir, dès qu'il n'excède point la mesure qui lui convient, et que nous savons le contenir dans les justes limites qu'une prudence évangélique lui prescrit. Observez, s'il vous plait, ce que je dis, qui se réduit à ces trois points : le premier, que nous devons tous désirer la communion, et vous en comprendrez aisément les raisons; le second, que ce désir nous est très-salutaire, et vous en verrez les fruits; le troisième, que ce désir néanmoins doit être conduit par la sagesse de l'Evangile, et vous apprendrez à le régler. Ainsi les motifs de ce désir, les avantages de ce désir, les règles de ce désir : voilà sur quoi j'ai d'abord à m'expliquer et à vous donner tout l'éclaircissement nécessaire.

Je prétends donc et j'avance que toute âme chrétienne doit désirer la communion : pourquoi? par ce grand motif où tous les autres sont renfermés, savoir, que toute âme chrétienne doit désirer souverainement et par-dessus toutes choses d'être unie à Jésus-Christ, puisque c'est en Jésus-Christ qu'elle trouve tous les biens. Car c'est en lui qu'elle trouve sa nourriture, sa force, sa consolation, son espérance, toutes les lumières et tous les secours, pour marcher dans le chemin du salut et pour arriver à ce bienheureux terme. D'où il s'ensuit, que par amour, que par intérêt, mais un intérêt solide et tout spirituel, rien n'est plus à souhaiter ni à rechercher pour elle dans la vie, que cette union étroite qui l'attache à son Sauveur, et qui la fait entrer en participation de tous ses trésors. Or, ce qui nous unit réellement, intimement, substantiellement à Jésus-Christ, c'est la communion. Celui qui mange ma chair, demeure en moi, et je demeure en lui : *Qui manducat meam carnem, in me manet, et ego in illo* (Joan. 6). Union si singulière, qu'elle ne peut être suppléée en ce monde par nul autre sacrement; et de là cette maxime universelle des Pères et de tous les maîtres de la vie intérieure et dévote, que par rapport à

ce lieu d'exil où nous sommes, et pendant que nous y sommes, le plus grand mal que nous ayons à craindre, est d'être séparés du corps de notre Dieu, comme notre plus grand bien est de le recevoir.

Tout cela, mes chers auditeurs, est évident; mais vous me demandez si ce désir de la communion peut convenir à un pécheur dans l'état actuel de son péché : car, dans cet état, il est indigne de communier. Il est vrai, dit saint Chrysostome, cette indignité peut bien être une raison pour ne pas approcher de la communion; mais elle ne peut, ni ne doit jamais être une raison pour ne pas désirer la communion. Autre chose est de communier en effet, et autre de le désirer seulement et dans la manière que nous devons l'entendre. De communier en effet, ce serait, pour un pécheur, tant qu'il est encore dans la disgrâce de Dieu et dans l'engagement du péché, un sacrilége et une profanation. Par conséquent la table du Seigneur lui est interdite alors, et il doit s'en exclure lui-même. Mais tout exclu qu'il est de cette sainte table, il peut désirer d'y être appelé, d'y être rétabli, d'y être admis tout de nouveau, non point avec son péché, mais après s'être lavé et purifié de la tache de son péché. Touché de son malheur et de la triste disette où il languit, il peut entrer dans le même sentiment que l'enfant prodigue, et se dire à lui-même : *Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereo* (Luc. 15). Combien d'âmes sur qui Dieu peut-être n'a jamais répandu ses grâces avec autant d'abondance que sur moi, parce qu'elles ont été fidèles et qu'elles ont profité du peu de talents qu'elles avaient reçus, s'avancent, s'entretiennent, et, pour ainsi parler, s'engraissent dans la maison du Père céleste, tandis que je péris de faim! Il peut, en faisant de solides réflexions sur le funeste abandonnement où il vit, et regrettant les dommages infinis que lui cause l'éloignement de la communion, s'écrier avec les paroles de David : *Quandò veniam et apparebo ante faciem Dei* (Ps. 41)? Serai-je donc toujours banni de la présence de mon Dieu et de son sanctuaire? Quand viendra le temps où je pourrai paraître devant lui parmi les conviés, et prendre place comme eux à son festin? A quoi tient-il, et ne ferai-je point pour cela quelque effort? Voilà, dis-je, comment le pécheur peut souhaiter la communion, et comment même il la doit souhaiter. Ainsi, soit que je sois positivement indigne de la communion, ou que je ne le sois pas, il me convient toujours de la désirer. Si je n'en suis pas absolument indigne, ce désir contribuera toujours de plus en plus à m'en rendre digne. Et si mon indignité est expresse et absolue par le péché qui me domine et qui règne en moi, ce désir au moins me préservera d'un endurcissement total, et sera toujours une ressource pour moi.

Il y a plus encore, et fondé sur la maxime que je viens d'établir, je soutiens même que plus un homme est pécheur, plus il doit désirer la communion, et la preuve en est convaincante. Parce que plus il est pécheur plus il est malade, plus il est faible, plus il est éloigné de Dieu : or, plus il est malade, plus il doit désirer ce qui

peut le remettre dans une santé parfaite ; plus il est faible, plus il doit désirer ce qui peut réparer ses forces perdues ; plus il est éloigné de Dieu, plus il doit soupirer après Dieu pour le retrouver et pour se rejoindre à lui. Dès-là donc que la communion est le remède le plus efficace dont nous puissions user, dès que c'est contre nos faiblesses le secours le plus puissant que nous puissions employer, dès que c'est le sceau de notre réunion avec Dieu, plus nos plaies sont profondes et nos maladies dangereuses, plus devons-nous avoir d'ardeur pour approcher du médecin dont nous attendons notre guérison; et plus nous nous trouvons loin de Dieu, plus nous devons aspirer vers l'autel, où il veut bien encore se communiquer à nous et nous réconcilier pleinement avec lui.

Il faut pour cela des dispositions, je le sais : mais voici les avantages de ce désir que je voudrais allumer dans vos cœurs. Car, pour passer maintenant à l'autre article que je me suis proposé, je dis deux choses, que je vous prie de bien comprendre. Premièrement, que le désir est lui-même la première disposition que nous devons apporter à la communion; et secondement, que ce même désir est encore le principe et le mobile de toutes les autres dispositions que demande la communion. Expliquons-nous. C'est la première disposition : je ne dis pas que c'est une disposition suffisante; mais encore une fois, que c'est de toutes les dispositions la plus convenable et la première. En effet, le sacrement que nous recevons dans la communion, en quelle qualité et pourquoi nous est-il donné? comme l'aliment et la nourriture de l'âme. C'est un pain : *Panis quem ego dabo* (Joan. 6); c'est une viande : *caro mea verè est cibus* (*Ibid.*); c'est un breuvage : *sanguis meus verè est potus* (*Ibid.*). Voilà comment Jésus-Christ l'a institué, et comment il nous l'a fait entendre dans les termes les plus formels. Or, une viande ne profite jamais mieux, et n'est même communément utile et saine au corps, que lorsqu'on la prend et qu'on la mange avec appétit. Ainsi en est-il de cette viande divine qui nous est distribuée par les mains des prêtres. Le goût qu'on y trouve, la sainte avidité qui nous la fait rechercher ou du moins désirer, est un signe de la préparation du cœur à en tirer le fruit qu'elle peut produire. Et parce que ce fruit dépend de la grâce de Dieu, j'ajoute que c'est encore pour Dieu une espèce d'engagement à nous accorder cette grâce et à la verser sur nous dans toute son abondance : pourquoi cela? parce que cette faim, que cette soif de la communion, si j'ose m'exprimer de la sorte, est un honneur particulier que nous rendons au sacrement de Jésus-Christ, puisque c'est un témoignage de l'estime que nous en faisons, et de la haute idée que nous en avons conçue. De là cette invitation du Sauveur du monde que je puis bien appliquer à mon sujet : *Si quis sitit, veniat ad me* (Joan. 7); Celui qui se sent pressé de la soif, qu'il vienne à moi. Plus il sera altéré, plus je répandrai sur lui ces eaux vivifiantes dont mon sacrement est la source intarissable. De là cette effusion de tous les dons célestes que fait ce même Sauveur sur l'âme affamée, selon le mot du prophète :

Animam esurientem satiavit bonis (Ps. 106). Il n'épargne rien pour elle ; et plus il voit croître sa faim, plus il prend plaisir à la rassasier. De là aussi ce redoublement, cette vivacité de désir, ce nouveau feu dont une âme quelquefois est embrasée. Une communion, bien loin de l'éteindre, ne sert qu'à l'enflammer davantage, et c'est en cette âme que s'accomplit toute la parole du Saint-Esprit : *Qui edunt me, adhuc esurient* (Eccli. 24).

Mais, chrétiens, je vais trop loin : revenons. Outre que le désir est lui-même la première disposition pour bien communier, c'est encore le principe et comme le mobile de toutes les autres dispositions que demande la communion. Car, quand je désire sincèrement et efficacement une fin, dès-là je suis déterminé à tous les moyens qui sont nécessaires pour y parvenir. Si donc je désire de bonne foi la communion, ce seul désir m'engage à ne rien négliger de tout ce que ma religion exige de moi pour participer dignement au divin mystère. Je sais, par exemple, que de toutes les dispositions, la plus essentielle est la pureté de la conscience, et que je ne puis, avec un cœur, ou corrompu par l'intérêt, ou enflé par l'orgueil, ou amolli par la sensualité, ou aigri par le ressentiment et la vengeance, ou flétri de quelque autre sorte que ce soit, m'unir à Dieu qui est la sainteté même et le Saint des saints ; que sais-je si c'est un vrai désir qui me porte à la communion? Ne voulant pas profaner le sacrement, et ne voulant pas non plus l'abandonner, je conclus que je dois rentrer en moi-même, et purifier mon âme de tout ce qui pourrait blesser l'œil du Seigneur au moment qu'il daignera la visiter : c'est-à-dire, je conclus que je dois me dessaisir de ce bien qui ne m'appartient pas; que je dois réparer ce dommage dont je suis l'auteur, et que j'ai injustement causé ; que je dois rabattre cette hauteur d'esprit qui me rend en mille occasions fier et impérieux, vain et méprisant, colère, violent, emporté ; que je dois réprimer cette ambition, qui, dans le cours de ses entreprises, me fait violer tant de devoirs et commettre tant d'injustices ; que je dois renoncer à cet attachement, pardonner cette injure, me réconcilier avec cet ennemi, surtout me réconcilier avec Dieu, et pour cela avoir recours au tribunal de la pénitence, par une confession exacte et accompagnée de tous les sentiments et de toutes les résolutions qui en font le mérite.

Je sais que pour un fréquent usage de la communion, ce n'est point assez d'une vie exempte de certains vices grossiers, et du reste remplie de mille imperfections, lâche, tiède, négligente ; mais que cette communion fréquente suppose la ferveur de la piété, la fidélité aux moindres devoirs, la pratique des vertus Si donc mon désir, sans se borner à quelques communions éloignées les unes des autres, m'inspire de les réitérer aussi souvent que je le pourrai et que mon état le permettra, quelles sont les saintes conséquences que je tire? Voulant communier souvent et voulant communier utilement, je conclus que je dois sanctifier ma vie et la conformer au nombre de mes communions : c'est-à-dire, je conclus que je dois vivre dans la retraite et la sépa-

ration du monde, parce que la fréquente communion ne peut s'accorder avec une vie mondaine et dissipée; que je dois renouveler sans cesse l'ardeur de ma dévotion et m'adonner sans relâche à tous les exercices du christianisme, parce que la fréquente communion ne peut convenir avec une vie paresseuse et inutile; que je dois, autant qu'il est possible, veiller à la garde de mon cœur, en régler tous les mouvements, en modérer toutes les passions, en déraciner les plus légères habitudes, en bannir tout ce qui n'est pas selon le gré de Dieu et selon la perfection de sa loi, ou du moins le vouloir ainsi et y travailler, parce que la fréquente communion ne peut compatir avec des imperfections où l'on s'entretient volontairement, et dont l'on ne prend ni l'on ne veut prendre nul soin de se défaire; que je dois être humble, charitable, patient, mortifié, assidu à la prière et à toutes les œuvres pieuses, ou du moins que je dois m'appliquer à le devenir, parce que la fréquente communion est le prix de tout cela, de même aussi que tout cela est communément le fruit de la fréquente communion. Voilà encore une fois ce que je conclus, et à quoi le désir de la communion me détermine.

Or, par là, ce désir n'est-il pas pour nous comme un principe de sanctification; et en quelques égarements que nous soyons tombés, tant que nous conserverons ce désir, ne sera-ce pas toujours un fonds d'espérance pour notre retour à Dieu et pour notre conversion? D'où vous jugez, mes chers auditeurs, ou vous devez juger avec moi de quelle conséquence il est de ne laisser pas éteindre ce désir dans le christianisme, mais de le réveiller incessamment dans les cœurs et de l'y faire croître. Voici néanmoins l'abus de notre siècle, qu'il me soit permis de m'en expliquer aujourd'hui, et de le déplorer en votre présence. Au lieu de nourrir dans les âmes ce désir de la communion; au lieu de le rallumer continuellement parmi les fidèles et de le redoubler, on le ralentit, on le refroidit, et l'on vient peu à peu à l'amortir tout à fait et à l'anéantir : comment? en ne représentant jamais la communion au peuple chrétien que sous des idées et des images effrayantes; en ne lui retraçant dans l'esprit et ne lui mettant devant les yeux que l'excellence du sacrement, que l'indignité de l'homme, que le danger d'une mauvaise communion et les suites malheureuses qu'elle traîne après soi; en exagérant les dispositions requises pour communier dignement, et les proposant dans un degré de perfection où il est d'une extrême difficulté et presque impossible d'atteindre. Car n'est-ce pas là que tendent ces maximes outrées d'une morale prétendue sévère? Maximes que l'on débite dans les entretiens particuliers, que l'on fait entrer dans les discours publics, dont on compose d'amples volumes, et que l'on appuie de citations sans nombre et souvent sans fidélité : mais surtout, maximes dont se laissent préoccuper, ou pour mieux dire, infatuer des âmes faibles, d'autant plus aisées à séduire, qu'elles sont moins instruites du fond des choses et moins capables de s'en instruire par elles-mêmes; donnant en aveugles à tout ce qui porte un caractère de rigueur;

suivant sans réflexion et sans modération les premiers sentiments d'une timidité naturelle et mal réglée; ne distinguant ni l'illusion, ni la vérité; n'écoutant rien là-dessus, et ne pouvant presque revenir de leurs préjugés contre la communion.

Cependant, qu'arrive-t-il de là? c'est que la plupart, si je puis rapporter ici cet exemple, raisonnent à l'égard de la communion, comme les disciples de Jésus-Christ raisonnèrent à l'égard de l'état du mariage, lorsque ce divin Maître leur en marqua les engagements : S'il en est de la sorte, lui dirent-ils, il vaut donc mieux demeurer libre et ne se point lier à de telles conditions : *Si ita est, non expedit nubere* (Matth. 19). Voilà justement ce qu'on dit : Puisqu'il y a tant à craindre en communiant, il est donc plus à propos de s'abstenir de la communion, et de n'en pas avoir un usage si fréquent. Puisque la communion demande des dispositions si relevées et si parfaites, quand serai-je parvenu là? et le plus sûr pour moi n'est-ce pas de rendre mes communions plus rares, et d'attendre le temps que je m'y croirai assez préparé? On le dit, et on le fait. Cette crainte de la communion en détruit le désir : on le perd enfin, et n'ayant plus ce désir, on n'a plus l'aiguillon le plus piquant pour nous exciter à la pénitence et à la réformation de nos mœurs, pour nous tenir dans une vigilance perpétuelle sur nous-mêmes, pour nous tirer de nos lâchetés et de nos tiédeurs.

Vous me direz que ce n'est pas là l'intention de ceux qui s'énoncent en des termes si forts sur la communion; qu'ils n'en combattent pas le désir, et qu'au contraire ils l'approuvent et le louent : mais que pour l'honneur de Jésus-Christ et l'avancement des âmes, ils ne se proposent autre chose que d'arrêter et de prévenir les excès où ce désir mal conçu pourrait nous mener. Ah! mes chers auditeurs, n'examinons point ici les intentions : c'est à Dieu à en juger; mais peut-être, si nous voulions là-dessus entrer dans une sérieuse discussion, trouverions-nous que ces intentions si pures en apparence et si saintes ne sont rien moins que ce qu'elles paraissent. On a certains principes touchant la fréquentation du sacrement de nos autels. On voudrait, contre les vues de Jésus-Christ, contre la pratique des premiers fidèles, contre la conduite des plus habiles maîtres dans les voies de Dieu, retrancher le pain aux enfants, selon l'expression de l'Ecriture : c'est-à-dire, qu'on voudrait abolir dans l'Eglise les fréquentes communions; et pour y réussir, il n'y a point de plus sûr moyen que d'inspirer aux âmes l'éloignement de la communion : par où? par ces menaces qu'on leur fait entendre, par ces peintures qu'on leur trace, par ces frayeurs dont on les remplit. Quoi qu'il en soit, et sans pénétrer davantage dans les desseins qu'on peut avoir, je m'en tiens à l'effet, et je n'en puis assez gémir. Car ce qui s'ensuit immanquablement de là, c'est ce que nous voyons : je veux dire qu'on vit dans une indifférence mortelle à l'égard de la communion, et qu'on va jusqu'à se faire devant Dieu un prétendu mérite de cette indifférence, et une vertu.

Ce n'est pas que j'approuve tout désir de la communion; et comme il n'y a rien de si saint en soi qui ne puisse être sujet à l'illusion, dès que nous ne le prenons pas dans les vues ni selon l'esprit du christianisme, je n'ai point de peine à convenir que, dans le désir dont je relève ici les avantages, il y a des égarements à craindre et des écueils à éviter. C'est un désir réglé que je demande. Or, un désir réglé n'est point un désir présomptueux qui nous ôte le sentiment de notre bassesse et qui nous fasse aller à l'autel du Seigneur avec un orgueil de pharisien. Ce n'est point un désir aveugle, qui n'examine rien, et qui ne soit accompagné de nulle réflexion sur nous-mêmes, et de nulle connaissance de nous-mêmes; ce n'est point un désir précipité, dont le premier mouvement nous emporte, sans accorder à une juste et solide épreuve de soi-même le temps nécessaire; ce n'est point un désir volage et capricieux que l'humeur gouverne, et qui soit sujet à de bizarres et perpétuelles vicissitudes; ce n'est point un désir frivole et visionnaire, qui, par la plus chimérique alliance, prétende concilier ensemble la communion et une vie lâche, une vie molle, une vie toute naturelle; ce n'est point un désir opiniâtre et entêté, qui ne se conduise que par ses idées et qui les suive avec obstination, ne prenant conseil de personne et ne voulant dépendre de personne. Car voilà les désordres qu'il y aurait à condamner dans le désir de la communion, et que je condamne en effet moi-même. Mais un désir humble, mais un désir éclairé ou demandant à l'être, mais un désir prudent et sage, mais un désir docile et soumis, en un mot, un désir chrétien, ah! mes frères (je parle à vous, ministres de Jésus-Christ), c'est ce que nous ne pouvons entretenir avec trop de soin parmi le peuple de Dieu et dans son Eglise. Or, vous savez si c'est là toujours le soin qui vous occupe, et si, par une pratique toute contraire, on ne tourne pas aujourd'hui ses soins à ralentir toute l'ardeur que le premier esprit de l'Evangile avait là-dessus excitée dans les âmes.

Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, c'est ici que vous pouvez vous appliquer l'avis de saint Bernard. Si le guide que vous avez choisi, dit ce Père, pour vous diriger dans les sentiers de la justice et dans le chemin de la perfection évangélique, vient à se relâcher envers vous et à vous mener par une voie trop douce, ne perdez rien des sentiments de votre pénitence, et par des exercices volontaires et libres, suppléez à ceux qui ne vous sont pas ordonnés. C'était la maxime de ce saint docteur; et, suivant cette maxime, je vous dis, moi : Quelque spécieuse que puisse être la direction que vous recevez, du moment qu'elle va à refroidir votre zèle pour la communion, tenez-la dès-lors pour suspecte; et si vous ne voulez pas encore l'abandonner, du moins vous-mêmes, avec le secours de la grâce et par toutes les considérations que la religion vous fournit, travaillez chaque jour à renouveler dans votre cœur ce que peut-être on cherche secrètement à y détruire. Quelque leçon qu'on puisse vous faire, et en quelques termes qu'on puisse s'exprimer pour vous

peindre à vous-mêmes comme pécheurs, comme indignes de la table d'un Dieu si saint, dites toujours avec le prophète royal : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus* (Ps. 41). Il est vrai, Seigneur, et je le reconnais devant vous; je ne suis que faiblesse et que misère; mais, dans la connaissance de mes faiblesses et de mes misères, que dois-je souhaiter plus ardemment que de trouver en vous mon soutien et le remède à mes maux? Plus donc je sentirai mes besoins, plus j'aspirerai vers celui qui y peut subvenir; et le cerf pressé de la soif ne court pas aux fontaines d'eau vive avec plus d'ardeur que je soupirerai sans cesse après l'heureux moment où je pourrai recevoir mon Dieu et le placer dans mon sein : *Sitivit anima mea, ad Deum fortem, vivum* (*Ibid.*). C'est le Dieu fort, et sans lui mon âme languit dans une triste défaillance dont il n'y a que lui qui la puisse relever; c'est le Dieu vivant et le principe de la vie, et sans lui mon âme demeure dans un état de mort d'où il n'y a que lui qui la puisse retirer. *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dùm dicitur mihi : Ubi est Deus tuus* (*Ibid.*)? Dès que je me vois éloigné de ce Dieu d'amour, il me semble que mon cœur s'élève contre moi, et qu'il me demande : Où est ton Dieu? où sont ces heureux moments où tu goûtais à sa table les douceurs de cette viande divine qu'il te présentait? et dès que je crois pouvoir encore être admis à cette table sacrée, et qu'on m'annonce que j'y puis aller tout de nouveau, c'est pour moi la plus agréable parole, et je la reçois comme un homme affamé qu'on appelle à un repas délicieux : *In voce exultationis et confessionis : sonus epulantis* (Ps. 41). Puissiez-vous, chrétiens, vous maintenir toujours dans ces sentiments, et vous préserver ainsi de ce dégoût de la communion dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le croirait-on, qu'une âme pût se dégoûter de cette nourriture céleste, qui n'est autre que Dieu même, et pourrait-on jamais se persuader qu'un pain capable de faire les délices des anges, devînt insipide aux hommes et qu'ils eussent de la peine à en user? C'est néanmoins ce que nous ne voyons que trop dans le christianisme, et c'est peut-être le déplorable état de bien des personnes qui m'écoutent : état qui leur doit causer une affliction mortelle, et dont je voudrais aujourd'hui leur représenter assez vivement le malheur, pour les engager à en sortir et à ne rien négliger sur cela de tous les moyens que la sagesse évangélique peut leur fournir. La plus dangereuse marque d'une santé, où déjà altérée, ou qui commence à s'altérer, c'est le dégoût des viandes les plus saines et les plus propres à exciter l'appétit; on se croit dès-lors atteint de quelque maladie secrète; on juge qu'il y a dans le corps quelque mauvais levain, et l'on emploie tous les secours de l'art pour ne le laisser pas invétérer, et pour en prévenir les effets. Or, voilà comment nous devons raison-

ner et comment nous devons agir avec plus de sujet au regard de l'aliment de nos âmes. Perdre le goût de la communion, c'est un des signes les plus à craindre pour nous; et n'être point touché de se voir dans ce dégoût, y vivre avec indifférence et sans inquiétude, c'est le comble de l'endurcissement et le témoignage certain d'une conscience ou absolument déréglée, ou sur le point de tomber dans un dérèglement entier et de se perdre.

Expliquons-nous toutefois, chrétiens, et comprenez d'abord de quelle sorte de dégoût je prétends parler. Il y a un dégoût de la communion qui vient de Dieu, et il y en a un qui vient de nous-mêmes et de notre fond; l'un, qui n'est qu'une épreuve de Dieu, ou qu'un châtiment passager de Dieu; et l'autre, qui procède d'une mauvaise disposition de notre cœur, et d'une indifférence habituelle et volontaire pour les choses de Dieu. Epreuve de Dieu : car c'est ainsi que Dieu, de temps en temps, traite même les âmes fidèles. Afin de leur donner lieu de se faire mieux connaître à lui, et de lui prouver leur fidélité, il leur ôte certains sentiments d'une dévotion tendre, et certains goûts qu'elles trouvaient à la communion : il veut qu'elles ne viennent à lui que pour lui; et parce qu'il serait à craindre que l'abondance des consolations divines ne les accoutumât à se chercher elles-mêmes, dans la fréquentation des saints mystères, autant que Dieu, il les laisse dans un état d'aridité et de sécheresse où il semble que tout le feu de son amour soit amorti, et où elles ont besoin de toute la force chrétienne pour ne se pas troubler et ne pas succomber. Or, dans cette disposition, une âme doit en effet se tenir aussi tranquille qu'elle le peut être; contente de tout ce qui plait à Dieu, toujours également assidue et constante à s'approcher de Dieu, toujours attentive sur elle-même et dans une continuelle vigilance, pour ne manquer à rien de ses devoirs et de toutes ses pratiques envers Dieu; du reste, se confiant en Dieu, et se persuadant bien que si Dieu l'épure de la sorte, ce n'est que pour la rendre plus digne de ses faveurs et pour la mieux disposer à recevoir ses plus intimes communications.

Châtiment de Dieu, mais châtiment passager : je dis châtiment, et c'est une conduite assez ordinaire de Dieu. Il punit les infidélités d'une âme et ses fragilités, par la soustraction de ces grâces particulières et de ces attraits dont elle était vivement touchée; mais j'ajoute : châtiment passager; car ce n'est pas pour abandonner cette âme que Dieu la châtie, mais pour la corriger, mais pour l'engager à se reconnaître, mais pour lui faire prendre, en l'aidant à se relever, une ferveur toute nouvelle. Du moment qu'elle a satisfait, qu'elle a rempli la mesure de sa pénitence, qu'elle s'est retournée vers Dieu, qu'elle le réclame et qu'elle le rappelle, il ne tarde pas à revenir, ou, s'il se fait encore attendre, il revient enfin pour répandre ses dons sur elle avec plus d'effusion que jamais, et pour lui rendre tout ce qu'il lui avait enlevé. Cette épreuve, chrétiens, et ce châtiment ont leurs peines, ils ont leurs dangers, et nous devons même commu-

nément demander à Dieu, que s'il a, ou à nous éprouver, ou à nous punir, ce ne soit point par le dégoût de la communion. Mais outre ce dégoût, que nous pouvons plus attribuer à Dieu qu'à nous-mêmes, il y en a un autre mille fois plus pernicieux et dont la source est dans nous; dégoût si commun dans le monde, et dans le monde chrétien! Voilà celui dont je veux vous entretenir : tâchons à en découvrir le principe, voyons-en les suites funestes, et apprenez enfin quels en sont les remèdes : tout ceci mérite votre attention.

Dans les maladies de l'âme comme dans celles du corps, il est d'une extrême importance de connaître d'abord le principe qui les a formées. Or, il ne faut point chercher d'autre principe de ce dégoût dont il est maintenant question, que le relâchement de la vie. Je sais qu'on l'impute à des causes moins prochaines et plus apparentes : aux soins du monde, aux inquiétudes du monde, aux distractions du monde. Je sais qu'à l'exemple des conviés de l'Evangile, on dit : *Villam emi* (Luc. 14); J'ai un bien à cultiver et à faire valoir : *Uxorem duxi* (*Ibid.*); J'ai un ménage à conduire et une maison à régler : *Juga boum emi quinque* (*Ibid.*); Je suis dans un trafic, dans un cours d'affaires qui m'occupe tout entier; et le moyen avec cela de fréquenter le sacrement de Jésus-Christ et d'y apporter la préparation convenable? Dès que j'y veux penser, l'ennui me saisit, et mon esprit malgré moi me porte ailleurs. J'en conviens, mon cher auditeur; mais comment ces soins temporels, comment ces embarras et ces mouvements du monde vous inspirent-ils le dégoût de la communion, si ce n'est par le relâchement de vie où ils vous font tomber? Dans cette dissipation perpétuelle où l'on vit, on oublie aisément Dieu et tout ce qui a rapport au culte de Dieu. On n'est attentif qu'aux choses du monde, qu'aux vanités du monde, qu'aux divertissements du monde, qu'aux intérêts du monde, qu'à toutes les scènes différentes qui se passent dans le monde et à la part qu'on y peut avoir; on n'est touché que de cela, on en est rempli et possédé : or, comme le cœur livré à un objet devient indifférent pour tous les autres, on perd peu à peu toutes les bonnes dispositions où l'on était à l'égard de la piété; on ne s'affectionne plus aux exercices du christianisme; on n'a plus qu'une foi languissante, qu'une espérance incertaine, qu'une charité lâche et tiède, et c'est alors que l'on conçoit de l'éloignement pour la communion et qu'on s'en fait une peine.

Car voici ce qui arrive. On conserve encore assez de religion pour ne vouloir pas communier indignement, et l'on est toujours assez éclairé pour voir que la communion ne peut s'accorder avec la vie relâchée que l'on mène; cependant on aime cette vie aisée et commode, cette vie sensuelle et délicate, cette vie dissipée et mondaine; et tout ce qui est capable de la troubler, paraît insupportable. Ainsi, la communion n'est plus qu'une gêne, et ne présente plus à l'esprit qu'une idée fâcheuse et rebutante : on dit ce que les Juifs disaient de la manne : *Anima nostra nauseat super cibo isto* (Num. 21). Pourquoi tant de communions? cela est bon pour les personnes retirées et dé-

votes par profession ; mais je n'en suis pas encore là, et je ne me sens point du tout appelé à une si grande retraite, ni à une régularité si scrupuleuse ; on prête volontiers l'oreille à ces discours si ordinaires et si spécieux sur l'extrême facilité avec laquelle des directeurs trop indulgents, ou prétendus tels, permettent l'usage de la sainte table ; on approuve ces maximes étroites et rigoureuses, qui vont à exclure presque tous les fidèles de la communion fréquente ; et, afin de pouvoir vivre du reste avec plus de liberté, on se déclare sur ce point pour le parti de la morale sévère : car, à l'ombre de cette morale sévère, on est en repos; on n'a plus tant à veiller sur soi-même, plus tant à s'étudier soi-même ; on n'a plus tant de reproches à soutenir au fond du cœur, sur l'incompatibilité de la conduite qu'on tient et des communions qu'on fait; on a pris le plus court, qui était de se retrancher la communion, et de s'affranchir par là du joug d'une pratique si incommode et si embarrassante.

Ah ! mon cher auditeur, est-ainsi que vous raisonniez et que vous agissiez à ces temps d'une ferveur chrétienne où vous étiez animé de l'Esprit de Dieu ? parce que vous aviez alors du zèle pour la perfection de votre âme et pour votre avancement dans la voie du salut ; parce que vous étiez appliqué aux devoirs de la religion, et que vous vous faisiez un point capital de les accomplir tous et de n'en négliger aucun, la communion vous consolait, vous attirait, vous fortifiait : c'était un entretien pour vous, et le plus doux entretien, vous y trouviez Dieu et vous l'y goûtiez ; mais, depuis que ce premier feu qui vous brûlait n'a plus eu la même ardeur, et que votre charité s'est ralentie comme celle de cet évêque de l'Apocalypse : *Charitatem primam reliquisti* (Apoc. 2) ; depuis que vous vous êtes émancipé de ces règles de conduite, qui vous attachaient à certains exercices et qui vous retenaient ainsi dans l'ordre, c'est là que vous avez pris d'autres sentiments à l'égard de la communion. Jusque-là vous en approchiez, non-seulement sans peine, mais avec dévotion, mais avec onction ; jusque-là vous étiez persuadé qu'il ne fallait pas se tenir longtemps éloigné de l'autel du Seigneur et de son divin sacrement ; mais, avouez-le de bonne foi, vous avez commencé à vous en dégoûter quand vous avez commencé à vous relâcher dans la prière, quand vous avez commencé à quitter la lecture des bons livres, à n'entendre plus si assidûment la parole de Dieu, à n'assister plus si régulièrement à l'office divin ni aux cérémonies de l'Eglise ; quand vous avez commencé à vous lasser des saintes pratiques et des œuvres de charité qui vous occupaient, et qu'au contraire vous avez pris goût aux bagatelles et aux amusements du siècle, à ses assemblées, à ses conversations, à ses jeux, à ses spectacles.

Et cela est vrai par proportion dans tous les états ; car, si je pouvais étendre ce détail jusqu'à l'état ecclésiastique, jusqu'à l'état religieux, vous verriez que s'il y a dans l'Eglise des prêtres, ou qui se dispensent volontiers d'offrir le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, ou qui ne s'acquittent de cette importante fonction qu'avec

une indévotion et une précipitation scandaleuse, très-disposés à s'en exempter, s'ils n'y étaient engagés par un intérêt tout humain, c'est qu'il n'y a que trop de ces ministres qui n'ont de leur profession que le caractère et l'habit, sans en avoir la sainteté et le zèle; que s'il y a dans les communautés et les monastères des personnes religieuses qui ne communient pas aussi souvent que la règle le leur prescrit et qu'il convient à des âmes séparées du monde et dévouées au service de Dieu, ou qui ne communient qu'avec répugnance et par une espèce de contrainte, ce sont communément ceux ou celles en qui l'esprit de religion s'est plus altéré, en qui l'on voit moins de fidélité à leurs observances, de qui l'on est moins édifié dans une maison, et qui se montrent moins exacts à remplir leurs obligations. Il est donc certain que le principe le plus universel du dégoût de la communion, c'est la tiédeur et le relâchement de la vie. Or, dès que ce dégoût vient d'une telle source, en faut-il davantage pour nous le faire considérer comme un mal et un très-grand mal? et quand le principe est si corrompu, que devons-nous juger de l'effet?

Aussi quelles en sont les suites? Plût au ciel, mes chers auditeurs, que nous n'en eussions pas tant d'expériences, ou plût au ciel que tant d'expériences que nous en avons, servissent à vous instruire, et vous fissent sortir du danger le plus évident et le plus prochain où vous puissiez être d'une ruine entière. Comprenez ma pensée, et suivez-moi. Car il y a entre les maux de l'âme, comme entre les autres, une malheureuse connexion, qui fait que le mal produit par un principe, rend encore son principe plus mauvais, et contribue de sa part à l'augmenter. Ainsi le relâchement de la vie mène au dégoût de la communion, et le dégoût de la communion, par le retour le plus naturel, mais en même temps le plus funeste, porte à un nouveau relâchement de vie : comment cela? il est aisé de l'entendre. C'est que le dégoût de la communion éloigne de la communion. Un malade qui a conçu du dégoût pour la nourriture qu'on lui présente, la rejette, quelque saine d'ailleurs qu'elle puisse être, et quelquefois s'obstine si opiniâtrément à la refuser, qu'il n'est pas possible, malgré tout ce qu'on lui dit et toutes les raisons qu'on lui apporte, de le résoudre à la prendre. Or, voilà ce qui se passe au regard de la communion. Du moment qu'une âme, bien loin de se sentir attirée à la table du Seigneur, se trouve dans une disposition toute contraire, je dis dans une disposition où d'elle-même elle s'est réduite, du moment que la communion est une peine pour elle, est une fatigue, est un sujet de combat, il est immanquable qu'elle évitera de communier le plus qu'elle pourra, qu'elle aura toujours des prétextes pour s'en abstenir, qu'elle remettra toujours d'un temps à un autre temps, et que ce sera beaucoup si elle n'en vient pas jusqu'à se contenter de la communion que l'Eglise nous ordonne une fois chaque année. Je veux croire qu'elle n'ira pas tout d'un coup jusqu'à cette extrémité. On garde d'abord certaines mesures; on retient quelques communions, et l'on en retranche d'autres. Mais enfin, à force d'en omettre et d'en

retrancher, on s'accoutume peu à peu à ne communier presque plus : on perd sur cela tout sentiment; on est déchargé d'un fardeau qui, tous les jours, devenait plus pesant ou le paraissait. On est content de son état, et l'on s'en accommode.

De là que s'ensuit-il? par rapport au corps, l'abstinence des viandes contribue quelquefois à la santé : mais il en va tout autrement à l'égard de l'âme. Moins on communie, moins on a de grâces, moins on a de forces, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour son avancement; et par conséquent, moins on communie, plus on tombe dans le relâchement et dans l'oubli de Dieu. Remarquez bien tout ce que je dis; moins on communie et moins on a de grâces : pourquoi? parce qu'on se tient plus éloigné de Jésus-Christ, qui est la source de toutes les grâces, et qui ne les distribue nulle part ailleurs avec tant d'abondance que dans son sacrement. Il y a des grâces attachées aux sacrements, puisque c'est Jésus-Christ qui les a institués : mais Jésus-Christ n'a pas seulement institué l'adorable sacrement que nous recevons par la communion; il s'y est encore renfermé lui-même, et c'est pour cela que nous le regardons d'une façon plus particulière comme son sacrement. Or quels effets de grâce doit opérer Jésus-Christ même présent en personne, et qu'est-ce que de se priver d'un si riche fonds? Moins on communie, moins on a de forces : pourquoi? parce que le soutien de l'âme, c'est la communion, puisque le sacrement auquel nous participons dans la communion est le pain de l'âme et son aliment. Moins on communie, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour sa perfection et son avancement : pourquoi? parce qu'on n'a plus le frein le plus puissant pour nous arrêter, l'aiguillon le plus piquant pour nous réveiller, le motif le plus pressant pour nous exciter, qui est la vue d'une communion prochaine; parce qu'on n'est plus si fortement engagé à réprimer ses passions, à éclairer ses démarches, à peser ses paroles, à régler toutes ses actions, pour se maintenir dans une préparation continuelle à la communion; parce qu'on n'est plus touché de ces mouvements secrets, de ces reproches intérieurs, de ces lumières divines, de ces communications de Dieu qui sont les fruits de la communion.

Le cœur donc se refroidit d'un jour à un autre, Dieu se retire, le monde prend sa place; et comme dans une terre inculte, les ronces et les épines, les mauvaises herbes, c'est-à-dire, toutes les inclinations vicieuses, croissent et se fortifient; on les suit, on s'y laisse conduire en aveugle, et souvent où n'emportent-elles point une âme? Ah! chrétiens auditeurs, on en a vu des exemples, et l'on en voit encore qui vous feraient trembler, si j'osais ici les produire. On a vu dans les plus saintes sociétés des chutes presque semblables à celle de cet ange, qui, du plus haut des cieux fut précipité au fond de l'enfer. On a vu des sociétés elles-mêmes tout entières se démentir et devenir le scandale de la religion : par où? par ce dégoût et cet éloignement de la communion. Si l'usage de la communion s'y fût conservé tel qu'il

y devait être, c'eût été une ressource contre les abus qui s'y glissaient. Mais entre les abus qui s'y sont introduits, un des plus dangereux a été de négliger la communion, et celui-là seul a fomenté tous les autres, et causé enfin une décadence totale. Car le prophète l'avait ainsi prédit, lorsqu'il disait à Dieu : Tous ceux qui s'éloignent de vous, Seigneur, périront : *Ecce qui elongant se à te, peribunt* (Ps. 72).

Mais à cela quel remède? vous le voulez savoir, mes frères, et je conclus par là ce discours. Le remède, c'est de s'appliquer d'abord à bien comprendre, comme je viens de vous le représenter, le principe ordinaire du dégoût de la communion, et ses suites, de les reconnaître dans soi, et de raisonner de la sorte avec soi-même : Je vois des personnes approcher bien plus souvent que moi de la sainte table, et y aller sans peine, y aller même avec désir, et avec un désir très-ardent. Si de bonne foi je veux leur rendre justice, je suis obligé d'avouer que ce sont aussi des personnes plus réglées et plus chrétiennes que moi. Autrefois moi-même, surtout à certains temps où je pensais plus à Dieu et à mon salut, je fréquentais bien davantage le sacrement de nos autels; et il faut aussi convenir que je vivais alors beaucoup mieux que je ne vis à présent, que j'avais l'esprit plus recueilli et la conscience plus délicate, que mon cœur était plus susceptible de certains sentiments de dévotion. Maintenant que je ne tiens presque plus aucun compte de la communion, et que je me dispense si aisément de ce saint exercice, il semble que je sois insensible à tout ce qui regarde Dieu, et comme endurci. Mais où se terminera cette langueur habituelle? quelle en sera la fin, et quel en est au moins le danger? Ces réflexions, mes chers auditeurs, et d'autres que vous pourrez faire, sont capables de vous imprimer une juste crainte; et cette crainte, en vous faisant sentir l'importance de la communion, sera peut-être assez efficace pour vous engager à mieux user désormais d'un sacrement si salutaire et si nécessaire.

Le remède, c'est de ne point suivre le dégoût où vous êtes, et d'agir même contre ce dégoût pour le surmonter. Voici ce que je veux dire. Un malade qui se sent du dégoût pour les viandes, et qui voit par là son corps défaillir, fait effort et prend sur soi, autant qu'il lui est possible, afin de s'accoutumer tout de nouveau à la nourriture dont il connaît qu'il ne peut se passer Et en effet, à force de se faire violence et de se vaincre, il se remet peu à peu dans son premier appétit, et répare ses forces affaiblies. Voilà comment vous devez vous-même vous comporter. Vous n'avez nul attrait à la communion; vous y avez même une répugnance actuelle. Il n'importe, communiez; car avec toute votre répugnance, vous pouvez après tout vous mettre dans la disposition essentiellement requise pour participer au divin sacrement. Il vous en coûtera, et vous aurez à combattre contre les révoltes de votre cœur ; mais ce ne sera pas en vain. Dieu, témoin du désir que vous lui marquerez de le retrouver, des démarches que vous ferez pour cela et des soins que vous vous donnerez, se laissera fléchir en votre faveur; il fera descendre sur vous la rosée du ciel et

l'onction de sa grâce. Il vous comblera de ces bénédictions de douceur dont il prévient ses élus, selon la parole du prophète : *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis* (Ps. 20); et vous éprouverez ce que mille autres ont éprouvé, et ce qu'il ne tient qu'à vous d'éprouver comme eux, c'est-à-dire, qu'étant venus à la table de Jésus-Christ par le seul mouvement d'une foi pure et d'une religion sincère, mais du reste sans nulle affection sensible et sans goût, vous en sortirez remplis de consolation et plus touchés de Dieu que jamais. Car Dieu ne manque guère à se découvrir de la sorte, dès qu'on le cherche en esprit et en vérité.

Le remède, c'est de vous confier à un ministre de Dieu, à un homme de Dieu, dont la conduite soit exempte de tout reproche et à couvert de tout soupçon; de le consulter et de l'écouter, afin que ses conseils solides et sages vous servent de préservatif contre les égarements et les illusions que vous auriez à craindre, si vous ne preniez pour guide que vous-mêmes et que vos vues particulières. Instruit par vous-mêmes de vos dispositions, il vous réglera prudemment et utilement l'ordre, le nombre, le temps de vos communions, comme un père partage le pain à ses enfants, selon la mesure qu'il sait leur convenir. Et la nouvelle habitude que vous vous ferez, suivant ses avis, de converser avec Dieu, d'approcher de Dieu, de recevoir en vous votre Dieu, vous rendra le goût que vous aviez perdu, et rallumera tout le feu de votre première ferveur.

Enfin le remède, c'est d'avoir recours à Dieu même, de le solliciter par de fréquentes et d'humbles prières, de lui demander qu'il fléchisse votre cœur, qu'il l'attire à lui, et de lui dire avec l'épouse des Cantiques : *Trahe me post te* (Cant. 1). Ah! Seigneur, personne ne peut aller à vous si vous ne l'y attirez vous-même. Vous voyez la dureté de mon cœur, et vous pouvez l'amollir. Vous pouvez, dans un moment, faire fondre toute la glace qui le rend si froid et si indifférent pour vous : il ne faut qu'un rayon de votre grâce. Je sais, mon Dieu, combien je mérite peu d'avoir avec vous ce commerce intime dont vous honorez à votre autel certaines âmes choisies. Ce n'est point encore là que j'aspire; mais du moins favorisez-moi d'un regard. Faites luire à mon esprit quelques étincelles de ces lumières vives et ardentes, qui les pénètrent et qui les ravissent hors d'elles-mêmes. Faites-moi sentir quelques-unes de ces touches secrètes et de ces divines impressions qui les jettent en de si doux transports aux approches de votre aimable sacrement. Serai-je toujours en votre présence comme une terre sèche et aride? Serai-je toujours lent et paresseux, lorsqu'il s'agit de paraître à votre table? *Trahe me post te.* Si je vous demande que vous changiez mon cœur, c'est afin qu'il s'attache pour jamais à vous, afin qu'il ne se tourne plus que vers vous, afin qu'il ne goûte plus de plaisir qu'en vous. Notre bonheur dès cette vie est de vous posséder sous de fragiles espèces, et notre suprême félicité en l'autre sera de vous posséder dans la splendeur de votre gloire, où nous conduise, etc.

POUR LE XXIV^ME^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur le Jugement de Dieu.

Et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cœli cum virtute multâ et majestate.

Ils verront le Fils de l'Homme venir sur les nues avec une grande puissance et dans une grande majesté. (S. Matth , ch. 6.)

Ce n'est pas sans dessein que l'Eglise, dans l'ordre et la distribution de son année évangélique, commence et finit par la peinture du jugement de Dieu. Elle veut nous faire entendre que de toutes les pensées dont nous avons à nous occuper, il n'en est point qui nous doive être plus familière que celle de ce jugement redoutable, parce qu'il n'en est point qui nous soit plus salutaire. C'est par cette grande vue que tant de libertins ont été touchés et convertis à Dieu; que tant de justes ont été affermis et soutenus dans les voies de la piété chrétienne : et c'est par là même, mes chers auditeurs, que je puis me promettre, avec le secours de la grâce, ou de vous retirer de vos égarements, si vous vous êtes laissé malheureusement séduire et entraîner par la passion; ou de vous établir dans une sainte persévérance, et de vous attacher plus fortement que jamais aux devoirs d'une vie pieuse et réglée, si vous avez eu jusqu'à présent le bonheur de l'embrasser et de la suivre. Et il est vrai qu'entre les motifs qui nous détachent du péché et qui nous portent à Dieu, le plus efficace est la crainte des jugements éternels, quoique ce ne soit pas le plus pur et le plus relevé. Car étant aussi dominés que nous le sommes par l'intérêt propre, quelle impression doit faire sur nos cœurs le souvenir d'un juge qui, par son arrêt irrévocable, doit décider de notre destinée bienheureuse ou malheureuse pour l'éternité toute entière? Plût au ciel, chrétiens, que je fusse en état un jour de prendre votre défense auprès de ce juge tout-puissant, et de vous rendre son jugement favorable! Mais puis-je mieux vous disposer à y paraître avec assurance, qu'en vous apprenant à le craindre de bonne heure et utilement? C'est ce que je me propose dans ce discours; et pour cela nous avons besoin de l'assistance du Saint-Esprit. Demandons-la par l'intercession de la Vierge que nous honorons comme l'espérance et le refuge des pécheurs, et disons-lui : *Ave, Maria.*

Comme il n'y a que Dieu qui soit absolument ce qu'il est, et qui, sans prendre d'autres qualités ni d'autres titres, se distingue de tous les êtres, en s'appelant l'Etre par excellence : *Ego sum qui sum;* aussi n'y a-t-il que le jugement de Dieu, je dis ce jugement où tous

les hommes doivent comparaître devant le tribunal de Dieu, qui, dans le langage de l'Ecriture, et même dans la manière commune de nous exprimer, s'appelle singulièrement et à proprement parler, *jugement*. Concevez bien la raison qu'en apporte saint Chrysostome, et qui va faire tout le partage de cet entretien. C'est qu'il n'y a, dit ce Père, que le jugement de Dieu qui soit parfait. Tous les autres jugements sont des jugements défectueux, c'est-à-dire, ou faux, ou incertains, ou lâches et capables d'être affaiblis par la passion : ce qui faisait dire à saint Paul, qu'il lui importait peu d'être jugé par les hommes : *Mihi autem pro minimo est ut à vobis judicer* (I. Cor. 4); ajoutant que quelque soin qu'il eût d'examiner toute sa vie, il n'osait pas se juger soi-même : *Sed neque meipsum judico* (*Ibid.*), parce que les jugements qu'il pouvait faire de soi, ou que les hommes en faisaient, n'étaient que des jugements trompeurs, et qu'être jugé de la sorte, c'était ne pas l'être. C'est donc Dieu seul qui juge, poursuivait ce grand Apôtre : *Qui autem judicat me, Dominus est* (*Ibid.*); parce qu'il n'y a que Dieu dont le jugement soit accompagné de ces deux qualités qui font les jugements certains et irréprochables, savoir : d'une vérité infaillible, et d'une équité inflexible. D'une vérité infaillible, en sorte que Dieu, comme souverain juge, ne peut être trompé; et d'une équité inflexible, qui, dans l'exercice de cette fonction de juge, le rend incapable d'être gagné. Or voilà, chrétiens, ce qui nous doit inspirer une sainte horreur du jugement de Dieu. Tout le reste en comparaison, quelqu'affreux d'ailleurs qu'il puisse être, n'est rien : mais d'avoir à soutenir le jugement d'un Dieu essentiellement véritable et inviolablement équitable, ou plutôt d'un Dieu qui est la vérité et l'équité même, c'est ce que je ne puis jamais assez craindre, parce que je ne puis jamais assez le comprendre. Telle est néanmoins l'idée que j'entreprends aujourd'hui d'imprimer fortement dans vos esprits; et parce qu'un contraire ne paraît jamais mieux que lorsqu'il est opposé à son contraire, je veux, pour l'édification de vos âmes, vous représenter le jugement que Dieu fera de nous, par opposition à celui que nous faisons maintenant de nous-mêmes, ou que nous donnons sujet aux autres d'en faire. Ainsi, la vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies, ce sera la première partie. L'équité inflexible du jugement de Dieu oposée à nos sentiments et à nos relâchements, ce sera la seconde partie. La conséquence infinie de l'une et de l'autre demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est de la Providence, chrétiens, que nous paraissions un jour ce que nous sommes, et que nous cessions enfin de paraître ce que nous ne sommes pas; et j'ose dire que Dieu manquerait au premier de tous les devoirs dont il se tient comme responsable à soi-même, s'il souffrait que la vérité demeurât éternellement obscurcie, cachée, déguisée. Il faut qu'il lui rende une fois justice, et qu'après s'être lassé,

pour ainsi dire, de la voir dans les ténèbres de l'aveuglement et du mensonge où les hommes la retiennent, il l'en fasse sortir avec éclat, suivant cette admirable parole de Tertullien : *Exurge, veritas, et quasi de patientiâ erumpe.* Or, c'est pour cela que le jugement de Dieu est établi. Nous l'outrageons, cette vérité, et s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, nous lui faisons violence en deux manières. Car, au lieu d'user avec fidélité des lumières qu'elle nous présente, nous la corrompons au dedans de nous par des erreurs criminelles, et nous la falsifions au dehors par des hypocrisies affectées; c'est-à-dire, que nous ne voulons, ni nous connaître, ni être connus; qu'un de nos soins est de nous tromper, et l'autre de tromper le public. Voilà l'état de notre désordre; et Dieu, par une conduite toute opposée et par le zèle de la vérité, entreprendra de nous détromper de nos erreurs, et de lever pour jamais le masque à nos hypocrisies; d'effacer les fausses idées que nous aurons données aux autres de nous, et de détruire dans nous celles que nous aurons conçues de nous-mêmes; de dissiper malgré nous ces nuages par où la passion nous aura ôté la vue salutaire de ce que nous étions, et de répandre dans tous les esprits une évidence plus que sensible de ce que nous aurons été. Voilà ce que Dieu se proposera, et ce qui nous rendra son jugement souverainement redoutable. Ne perdez rien, s'il vous plait, d'une matière si importante.

Nous nous aimons, chrétiens, jusqu'à être idolâtres de nos vices; mais ce qui est bien étrange, et ce qui paraîtrait d'abord incroyable, si l'expérience ne le vérifiait, par le même principe que nous nous aimons, nous craignons mortellement et nous évitons de nous connaître : pourquoi? en voici la belle raison que donne saint Augustin : parce que nous savons qu'en nous connaissant, nous serions obligés de nous haïr, et que si nous venions à pénétrer le fond de notre misère, nous ne pourrions plus soutenir l'amour-propre qui nous possède et qui règne dans notre cœur. De là vient que, par un instinct secret de cet amour, nous nous éloignons de cette connaissance de nous-mêmes, et que dans la vie il n'est rien pour l'homme de plus fâcheux ni de plus importun que de rentrer en soi-même, de faire réflexion sur soi-même, de s'étudier et de se juger soi-même; parce que tout cela ne peut aboutir qu'à l'humilier, et par conséquent qu'à troubler la possession où il est de se flatter et de se complaire en lui-même. Tout cela néanmoins est de l'ordre; et c'est une chose monstrueuse, dit saint Chrysostome, qu'une créature intelligente ne se connaisse jamais, et un déréglement énorme que ne se connaissant jamais, elle s'aime toujours injustement.

Qu'arrivera-t-il donc? appliquez-vous, mes chers auditeurs, à comprendre le mystère de la vérité de Dieu. Le premier effet de son jugement sera de nous rappeler à cette connaissance odieuse et mortifiante de nous-mêmes, et de nous forcer enfin à convenir avec nous de ce que nous sommes, pour s'autoriser ensuite à agir contre nous dans toute l'étendue de ce qu'il est. Dans le cours d'une prospérité

humaine, dira-t-il à ce mondain, dans le tumulte et le bruit du monde où mille objets t'éblouissaient, te charmaient et occupaient toute ton attention, tu ne te voyais pas; et parce que tu ne te voyais pas, tu n'avais pour toi-même que de vaines complaisances. Mais parce que, pour ne te pas voir, tu te plaisais à toi-même et tu nourrissais dans ton cœur une secrète estime de toi-même, je déchirerai le bandeau qui t'aveuglait, et il est de ma justice que je te confonde par toi-même, en te représentant à toi-même. Tu verras ton crime, non plus pour y remédier, mais pour te le reprocher; non plus pour l'expier par la pénitence, mais pour le ressentir par le désespoir; non plus pour en faire le sujet de ta contrition, mais de ta confusion. *Videbis factum tuum, non ut corrigas, sed ut erubescas.*

Or cette vue, chrétiens, est ce qu'il y aura de plus insupportable à l'homme pécheur : c'est ce qui l'accablera, et ce qui le consternera. Et voilà pourquoi les réprouvés s'adressant, ainsi que le marque expressément saint Matthieu, aux collines et aux montagnes pour implorer leur secours, ne leur diront point, selon l'observation de saint Chrysostome, aussi solide qu'ingénieuse : Montagnes, cachez-nous le visage de ce Dieu de gloire, qui nous doit juger; collines, empêchez-nous d'apercevoir ces esprits qui doivent nous tourmenter; mais seulement : Montagnes, tombez sur nous, couvrez-nous, servez-nous d'un rempart éternel contre nous-mêmes. Car c'est de nous-mêmes que nous avons aujourd'hui à nous défendre, et qu'il est de notre intérêt d'éviter l'aspect : *Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos; et collibus : Operite nos.* Et en effet, si dans ce jugement nous pouvions être à couvert de nous-mêmes, ni la présence de Jésus-Christ quoique majestueuse, ni celle des démons quoiqu'effrayante, ne seraient plus capables de nous troubler.

Mais venons au détail; et pour tirer de cette première partie tout le fruit que j'en espère, entrons dans la discussion des choses. Nous avons, chrétiens, deux sortes d'erreurs en ce qui regarde Dieu et le salut : des erreurs de fait, et des erreurs de droit. Des erreurs de fait, qui nous ôtent la connaissance de notre propre action; et des erreurs de droit, qui nous font même ignorer notre obligation. C'est à quoi se réduisent tous les désordres d'une conscience erronée. Or, à ces deux genres d'erreurs, Dieu, qui est la vérité éternelle, et qui, par un privilége de son être, n'est pas moins infaillible pour le fait que pour le droit, opposera cette double infaillibité de son jugement. Infaillibilité dans les faits, pour nous confondre sur mille péchés auxquels peut-être nous n'avons jamais bien pensé. Infaillibilité dans le droit, pour nous condamner sur mille points de précepte et d'obligation dont nous sommes obstinés à ne vouloir jamais convenir. Ah! chrétiens, que n'ai-je le zèle et l'éloquence des prophètes, pour vous proposer ici l'un et l'autre dans toute sa force!

Nous entassons tous les jours péchés sur péchés; mais avec cela nous vivons tranquilles, nous accusant à peine devant Dieu, et ne nous avouant presque jamais coupables devant les hommes. Pourquoi?

parce que nous ne cherchons qu'à nous aveugler sur tout le mal que nous commettons, parce que nous ne nous le reprochons que très-rarement, parce que nous ne l'envisageons que très-superficiellement, parce que nous ne l'approfondissons jamais, et que nous en perdons très-volontiers et très-aisément le souvenir. Que fera Dieu? Parlez, mon Dieu, pour vous-même, et faites-nous connaître, par les oracles que vous avez prononcés, quel doit être le procédé de votre justice, afin que nous le prévenions, ou que nous soyons inexcusables. Car ce ne sont pas mes raisonnements, mais vos révélations toutes divines, qui en doivent instruire cet auditoire chrétien. Dieu, mes chers auditeurs, suppléera là-dessus à votre défaut; il recherchera ce que vous aurez négligé, il approfondira ce que vous n'aurez fait qu'effleurer; ce qui manquera au compte que vous vous en serez rendu, il l'ajoutera; ce qui était demeuré comme enveloppé dans l'embarras de vos consciences, il le débrouillera. Ainsi nous l'a-t-il formellement déclaré dans ses saintes Ecritures, et en des termes dont l'infidélité la plus endurcie ne peut désavouer qu'elle ne soit émue

Oui, mes frères, ce jugement de Dieu succédera au nôtre, et réformera le nôtre : sur quoi? je le répète, sur tant de péchés que notre légèreté, que notre vivacité, que notre dissipation continuelle, que notre précipitation dans l'examen de nous-mêmes, que notre ignorance volontaire fait disparaître à notre vue. Car rien de plus commun que ces péchés inconnus : je dis inconnus même au pécheur qui les a commis, et qui s'en trouve chargé devant Dieu. Je n'en voudrais point de preuve plus sensible que ce qui se passe au tribunal de la pénitence, s'il m'était permis de le révéler. Nous y voyons venir des mondains et des mondaines après avoir été des années entières sans en approcher. Ils s'accusent au ministre de Jésus-Christ, et toute cette accusation se termine à quelques faits dont le récit est presque aussitôt achevé que commencé. Est-que ces pécheurs sont moins criminels que des âmes timorées (je ne dis pas scrupuleuses), mais que des âmes sagement et solidement chrétiennes, qui, dans des confessions de quelques semaines et même de quelques jours, s'expliquent avec toute une autre étendue, et demandent de notre part beaucoup plus de temps pour les entendre? Il y aurait lieu d'être surpris de cette différence, si l'on n'en découvrait pas d'abord le principe. C'est que ces hommes, que ces femmes du siècle, peu en peine de se connaître, ne font presque nul retour sur eux-mêmes, et laissent échapper sans réflexion les points quelquefois les plus essentiels. Combien de pensées, de soupçons, de jugements, de sentiments, de paroles, d'actions, qui ne leur reviennent point dans l'esprit, parce qu'ils ne se donnent ni le loisir, ni le soin de les rappeler? Combien de consentements au mal, qu'ils prennent pour de simples tentations? Combien de désirs formés qu'ils ne distinguent point des simples idées? Combien de haines invétérées et depuis longtemps entretenues, qu'ils traitent d'antipathies naturelles et involontaires? Combien de discours libertins qu'ils ne regardent que comme des

traits d'esprit et de belle humeur? Combien de tours et de détours, de chicanes et d'artifices, de dissimulations et de supercheries, de violences et de concussions, pour profiter, pour gagner, pour s'avancer, pour s'assurer un héritage, pour s'ingérer dans un emploi? Combien, dis-je, de toutes ces injustices, et combien d'autres, dont ils se savent bon gré, dont ils s'applaudissent, bien loin de les réputer pour des crimes, et qui ne sont dans leur opinion qu'adresse, qu'habileté, que science du monde? Voilà ce qu'ils ne font jamais entrer dans la recherche de leur vie; et quand, selon le devoir de notre ministère, nous voulons être éclaircis là-dessus et qu'ils nous en rendent compte, comment nous répondent-ils, et pour qui passons-nous auprès d'eux?

Mais si, malgré nos soins, nous ne pouvons parvenir à développer ce chaos, et si nous sommes enfin obligés, après avoir pris les mesures convenables, de nous en rapporter à leur propre témoignage; ils ont un juge supérieur, qui, de leur témoignage, en appellera au sien, ou plutôt qui, par son témoignage, les rendra témoins eux-mêmes de toutes leurs iniquités. C'est lorsque, répandant sur eux un rayon de sa vérité, il les éclairera de toutes parts, et qu'il ne laissera rien de si obscur et de si secret qu'il ne produise à la lumière. Vois, pécheur, vois (c'est ainsi qu'il leur parlera à chacun en particulier), suis par ordre tout le cours de tes années : en voilà devant toi toutes les heures et tous les moments. Voilà, sans y rien ajouter et sans y rien omettre, tout ce que tu as pensé, tout ce que tu as dit, tout ce que tu as fait : voilà cette passion qui t'a dominé et tous les excès où elle t'a porté; voilà cet intérêt qui t'a corrompu, et toutes les usures, toutes les fourberies qu'il t'a inspirées et que tu as exécutées; voilà cette envie, ce ressentiment qui te dévorait, et que tu as mille fois satisfait aux dépens de la bonne foi, de l'équité, de toute la compassion naturelle. En un mot, te voilà toi-même, et il ne tient qu'à toi de te considérer et de te contempler toi-même. Mais non, il ne tient plus proprement à toi; car malgré toi je te forcerai éternellement à te considérer de la sorte et à te contempler toi-même : pourquoi? afin que tu te haïsses et que tu te détestes éternellement toi-même. Ainsi, dis-je, parlera le Seigneur; et dites-moi, mes frères, si vous le pouvez, quelle sera la surprise de ce pécheur et son effroi, quand d'une première vue il viendra tout à coup à découvrir cette affreuse multitude de péchés oubliés, de péchés ignorés, de péchés éloignés par la distance des temps, de péchés comptés pour rien et à peine remarqués, de péchés jusque-là ensevelis dans une confusion de faits presque impénétrable, mais alors tellement étalés devant lui et tellement rapprochés de lui, que pas un ne sera soustrait à sa vue, et que tous se montreront à ses yeux dans tout leur nombre et toute leur difformité?

Ce n'est pas que dès cette vie plusieurs ne les connaissent; mais appliquez-vous à cet autre article, qui s'étend encore plus loin. Nous connaissons nos désordres; mais par un défaut d'attention qui ne

nous est que trop ordinaire, nous n'en considérons ni les circonstances, ni les dépendances, ni les conséquences, ni les effets, et de là nous ne nous accusons qu'à demi. Or c'est surtout en cela que le jugement de Dieu doit être le supplément du nôtre, et c'est ce que le Psalmiste comprenait admirablement, lorsqu'il disait à Dieu : *Appone iniquitatem super iniquitaten eorum* (Ps. 68). Ajoutez, Seigneur, ce que vous savez qui a manqué à la confession qu'ils ont faite de leurs iniquités, et tirez du fonds infini de votre sagesse, laquelle voit tout, ce qui doit rendre selon vous leur jugement complet : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* Car voilà, remarque le chancelier Gerson, l'un des aveuglements les plus pernicieux dans la pratique et dans l'usage de la vie chrétienne. On se juge et on se condamne ; mais par un malheureux secret d'abréger les choses, de dix péchés qui ont été, pour ainsi dire, compliqués et d'un enchaînement nécessaire entre eux, on n'en avoue qu'un, et cela parce qu'on n'envisage que la substance du péché dénuée de tout ce qui l'accompagne et de tout ce la suit.

On dit : J'ai trop d'amour et trop de complaisance pour ma personne ; mais on ne dit pas que cet amour de sa propre personne a été suivi d'un désir désordonné de plaire ; mais on ne dit pas que pour plaire on a méprisé toutes les lois de la modestie, n'omettant rien de ce que le luxe et la vanité ont pu y contribuer ; mais on ne dit pas que ce luxe et ce désir de plaire ont fait naître dans autrui des passions criminelles, passions dont on s'est bien aperçu, que l'on a excitées et qu'on a pris plaisir à faire croître, bien loin d'en rompre le cours ; mais on ne dit pas que par là on a été la ruine des âmes que l'on a fait périr, et à qui l'on a servi de tentateur : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* On dit : J'ai eu une attache qui m'a engagé dans des conversations trop libres ; mais on ne dit pas que cette attache a refroidi peu à peu et même entièrement éteint un amour légitime et de devoir ; mais on ne dit pas que cette liberté de la conversation a suscité des querelles et des jalousies dont la paix d'une famille a été troublée ; mais on ne dit pas que cet engagement a éclaté et scandalisé le public : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* On dit : J'ai trop aimé le jeu ; mais on ne dit pas que ce jeu, outre le crime d'une vie oisive qui n'en a pu être séparé, a fait abandonner les soins les plus essentiels, a détourné des exercices de piété et de religion, a donné un mauvais exemple à des enfants, a autorisé des domestiques dans leur libertinage, a empêché de payer ses dettes, a causé des emportements et des dépits contre Dieu même : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* J'ai parlé, dit-on, peu charitablement de mon prochain, mais on ne dit pas qu'en parlant de la sorte on a perdu ce prochain d'honneur et de crédit ; mais on ne dit pas que cette médisance a été un obstacle à sa fortune ; mais on ne dit pas qu'on a parlé pour se venger d'une injure qu'on prétendait avoir reçue : on ne le dit pas, et peut-être ne se l'est-on jamais dit à soi-même. Mais Dieu vous le dira, et c'est ainsi que dans son jugement

il mettra iniquité sur iniquité ; c'est-à-dire, qu'outre celles que nous avons connues, il nous présentera celles ou que nous n'avons jamais observées, ou que nous avons oubliées : *Appone iniquitatem super iniquitatem.*

Je dis que nous avons oubliées, car nous en perdons facilement la mémoire. Mais Dieu, qui se trouvera intéressé à réveiller ce souvenir et à le perpétuer, le rendra fixe et immuable : comment cela? en nous appliquant la lumière de son entendement divin, par où ces mêmes crimes lui sont toujours présents, et en nous l'appliquant avec des traits si marqués, qu'il ne sera jamais en notre pouvoir de les effacer. Lumière divine, prenez garde, s'il vous plaît, qui, pour cela, est comparée par le Saint-Esprit, non pas à la parole, mais à l'écriture : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis* (Ps. 44); Ma langue, disait le prophète, lorsqu'elle exprime les pensées de Dieu, est semblable à la plume d'un écrivain. Que voulait-il dire? Similitude admirable, répond saint Jérôme! Parce que de même qu'un écrivain forme des caractères qui demeurent, qui se conservent des siècles entiers, et qui représentent toujours à l'œil ce que d'abord ils lui ont fait voir, au lieu que la langue ne forme que des paroles passagères qui cessent d'être à l'instant qu'elles sont prononcées : aussi la lumière de Dieu a-t-elle un être permanent; de sorte que, lorsqu'une fois elle sera imprimée dans nos esprits comme Dieu l'y imprimera, nous ne pourrons plus perdre l'idée des sujets de notre condamnation, et nous les verrons éternellement écrits dans Dieu même : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis.* Et voilà, mes frères, dit saint Bernard, ce que Dieu voulait nous déclarer dans ce passage du Deutéronome, quand, après avoir fait le dénombrement des péchés de son peuple, il concluait ainsi : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis* (Deut. 32)? Tout cela n'est-il pas comme en réserve chez moi, et tout cela n'est-il pas comme scellé dans les trésors de ma justice? Voyez-vous, chrétiens, la conduite de Dieu à notre égard? Si, par un esprit de pénitence, nous conservions maintenant le souvenir de nos désordres, les ayant toujours devant les yeux, et les repassant dans l'amertume de nos âmes, tout désordres qu'ils auraient été, nous nous en ferions devant Dieu un trésor de miséricorde : mais parce que nous les laissons volontairement échapper, Dieu les ramasse, et nous en fait un autre trésor, qui est ce trésor de colère dont a parlé l'Apôtre. Trésor qu'il nous ouvrira dans le grand jour de la manifestation; trésor où il mettra le sceau, afin que jamais ni la négligence, ni l'oubli, même involontaire, n'y puissent donner la moindre atteinte, et que, malgré nous, notre esprit se trouve, pour ainsi dire, toujours saisi de la connaissance de nos propres actions : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis?*

Voilà ce qui concerne les erreurs de fait : mais il en est d'autres que j'appelle erreurs de droit. En effet, l'extrémité de notre misère est que nous errons même dans les principes; et que, par un renversement qui se fait en nous aussi bien de l'homme raisonnable que

de l'homme chrétien, nous nous formons des consciences que notre raison, pour peu épurée et pour peu exacte qu'elle soit, ne peut s'empêcher de contredire : réglant nos devoirs par nos intérêts; opinant et décidant sur nos obligations selon le mouvement de nos passions; nous en rapportant à notre sens particulier au préjudice des saintes lumières que la religion nous fournit; qualifiant les choses comme il nous plait; traitant de bagatelles et de riens ce qui est essentiel au salut; ne jugeant de ce qui est criminel que par rapport aux idées du monde, c'est-à-dire, ne comptant pour criminel, selon Dieu, que ce qui l'est selon le monde; nous figurant honnête et permis tout ce qui est autorisé par l'usage du monde; au lieu de combattre le monde par notre foi, accordant notre foi avec le monde, et par là même l'anéantissant et la détruisant. Mais Dieu, chrétiens, viendra par son jugement rectifier tous ces faux principes, dissiper toutes ces illusions, réformer toutes ces consciences, et ce sera, dit-il, lorsqu'après nous avoir laissé prendre notre temps, il prendra le sien : *Cùm accepero tempus* (Ps. 74). Ces consciences, dont nous nous étions assurés et sur lesquelles nous nous reposions, il nous les fera paraître pleines d'injustice, de préoccupation, de mauvaise foi, et comme telles il les réprouvera. Dès cette vie, il nous avait suffisamment pourvus de règles pour nous obliger à les réprouver nous-mêmes. Car nous n'avions qu'à les confronter avec la pureté de sa loi ; nous n'avions qu'à les soumettre aux jugements de ceux qu'il avait établis dans son Église pour nous conduire ; nous n'avions qu'à les comparer avec les premiers jugements que nous faisions autrefois du bien et du mal, avant que notre raison fût pervertie et obscurcie par le péché : mais parce que nous n'avons rien fait de tout cela, et qu'emportés par l'esprit du monde, nous avons toujours voulu suivre ces consciences erronées, Dieu, pour nous confondre, leur opposera la sainteté, l'intégrité, l'incorruptibilité de son jugement. Et qu'aurons-nous autre chose, mes frères, à lui répondre, que de faire en sa présence le même aveu que Job, et de le faire encore avec plus de sujet que ce saint homme : *Verè scio quòd ita sit, et quòd non justificetur homo compositus Deo* (Job. 9). Ah! on nous le disait, et nous l'éprouvons, Seigneur, que vos vues sont bien différentes des nôtres et bien au-dessus des nôtres. Nous pouvions nous justifier à nos yeux, mais nous ne l'étions pas pour cela devant vous ; et c'est même pour nous être tant justifiés à nos yeux, que nous devenons devant vous plus criminels. Ou plutôt, mes chers auditeurs, sans rien répliquer et sans rien dire, qu'aurons-nous à faire autre chose, que de demeurer dans un triste et morne silence, confus, interdits, effrayés, apercevant partout les titres d'une juste et affreuse réprobation, et ne pouvant les déguiser, ne pouvant les éluder, ne pouvant les détruire ni les réfuter, parce que nous ne pourrons éteindre cette lumière éternelle de la vérité qui nous percera de toutes parts, et nous retracera incessamment l'odieuse peinture de nous-mêmes.

Je serais infini, si, pour l'accomplissement de mon dessein et pour

la conclusion de cette première partie, je voulais maintenant, dans une nouvelle image, vous exposer comment Dieu, vérité toujours infaillible, non content de nous faire connaître à nous-mêmes, pour nous détromper de nos erreurs, nous fera encore connaître aux autres pour confondre nos hypocrisies. Hypocrisie, caractère de notre siècle, ou, pour mieux dire, caractère de tous les siècles où le libertinage a régné, puisque le libertinage, quelque déterminé qu'il puisse être, ne se soutiendrait jamais s'il ne se couvrait du voile de la religion ; hypocrisie, compagne inséparable de l'hérésie, et qui as fomenté toutes les sectes, puisqu'il n'y en a pas une qui ait osé se produire sans être revêtue des apparences d'une spécieuse réforme; hypocrisie qui, sous prétexte de perfection, vas à la destruction, et qui, sous ombre de ne vouloir rien de médiocre dans le culte de Dieu, anéantis visiblement, quoique insensiblement, le culte de Dieu ; hypocrisie qui, sous l'austérité des paroles, caches les actions les plus basses et les plus honteuses, et qui, sous le masque d'une fausse régularité, insultes à la véritable et solide piété; hypocrisie qui, par un raffinement d'orgueil déguisé sous le nom de zèle, condamnes tout le genre humain, fais de la médisance une vertu, n'épargnes pas les puissances établies de Dieu et n'as de charité pour personne; hypocrisie qui, pour parvenir à tes fins, remues toutes sortes de ressorts, formes toutes sortes d'intrigues, emploies toutes sortes de moyens, ne trouvant rien d'injuste dès qu'il te peut être utile, rien qui ne soit permis dès qu'il sert à ton avancement et à ton progrès : c'est là, c'est à ce tribunal que tu comparaîtras, et que Dieu, pour l'honneur de la vérité, révélera toute ta honte. Lui-même il nous le dit, mais avec des expressions dont j'aurais peine à user, si elles n'étaient consacrées : *Ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam* (Nahum. 3). Oui, je découvrirai à toute la terre ton opprobre, c'est-à-dire, tes artifices, tes fraudes, tes impostures, tes cabales, tes abominations d'autant plus ignominieuses pour toi, qu'elles auront été plus secrètes pour le monde : *Ostendam ;* tout cela sera connu, et par là non-seulement je me satisferai, mais je satisferai tout l'univers. Tu séduisais les peuples, tu leur en imposais, tu te les attachais par une vaine montre de probité, de simplicité, de sévérité, tu recevais leur encens, et tu te repaissais de leurs éloges. Or, je produirai au grand jour tous ces mystères d'iniquité et toute cette turpitude. On la verra, et tu auras à soutenir les regards de tous ceux que tu as trompés : *Ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam.* Voilà, chrétiens, la menace, et jugez de l'effet. Que dis-je, et qui peut l'imaginer et le concevoir? Je vous le demande : qui peut concevoir de quelle confusion seront couverts tout-à-coup et accablés, tel peut-être et telle qui sont ici présents; qui, portant au fond de leur cœur de quoi les diffamer, lèvent la tête néanmoins avec plus de confiance et plus d'orgueil ; qui, dans un moment, se tiendraient perdus sans ressource, si ce qu'ils cachent avec tant de soin et sous de si beaux dehors, venait à être su, non pas du public, mais seulement de cette

personne en particulier ou de cette autre ; qui ne trouveraient point alors d'assez épaisses ténèbres ni de retraite assez profonde où se précipiter et s'abîmer ? Ah ! je le répète, et qui peut penser quelle sera pour eux l'ignominie de cette révélation authentique et solennelle où ils se verront comme donnés en spectacle à toutes les créatures intelligentes ; où tout ce qu'il y aura eu de plus lâche, de plus indigne, de plus malin, de plus sale et de plus corrompu dans leurs sentiments, dans leurs déguisements, dans leurs menées et leurs fourberies, dans leurs plaisirs et leurs brutales voluptés, sera tiré des ombres qui l'enveloppaient et mis sous les yeux de tous les hommes ; où, devenus les objets du mépris le plus général, ils seront surtout témoins de la surprise et de l'indignation de ceux qu'ils auront trompés, de ceux qui les croyaient tels qu'ils paraissaient et qu'ils s'étudiaient de paraître, droits, sincères, désintéressés, réglés, vertueux, honnêtes ; mais qui commenceront à les connaître tels qu'ils étaient, sans foi, sans retenue, sans pudeur, sans charité, sans équité, sans religion ? Je ne puis vous donner d'idée parfaite de cette infamie, et rien de tout ce qui se passe dans le monde n'en peut approcher. Un homme est décrié sur la terre et noté : mais il disparaît ; mais il n'en est flétri que dans une société, que dans un quartier, que dans une certaine contrée ; mais la tache enfin s'efface avec le temps : au lieu que l'hypocrite démasqué à ce jugement redoutable, sera forcé malgré lui de demeurer en vue, que l'image de son hypocrisie sera gravée dans tous les esprits, et qu'éternellement cette image et sa honte subsistera.

Le remède, mes frères, et le plus assuré préservatif que nous ayons et dont nous puissions présentement nous servir, c'est d'être de bonne foi avec nous-mêmes pour travailler à nous bien connaître, et de l'être avec les autres pour pouvoir aussi sincèrement nous faire bien connaître à qui nous le devons, je veux dire, aux ministres de la pénitence. Connaissons-nous nous-mêmes, afin de nous remplir d'une sainte haine de nous-mêmes, et de nous exciter à la réformation de nous-mêmes. Et faisons-nous bien connaître aux médecins spirituels de nos âmes, afin qu'ils puissent mieux nous traiter, et qu'ils s'appliquent avec plus de fruit à la guérison de nos infirmités. Essuyons à leurs pieds et avec toute l'humilité chrétienne une confusion particulière et salutaire. Demandons à Dieu qu'il répande sur eux et sur nous sa vérité, et souhaitons que ce soit cette souveraine vérité qui nous conduise par leur ministère. Sans cela, nous avons tout à craindre de cette vérité infaillible que rien ne trompera, et de cette équité inflexible que rien ne corrompra, comme il me reste à vous faire voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE

Il y a une loi rigoureuse de justice, et nous ne pouvons douter que cette loi ne soit dans Dieu, pour corriger un jour les relâchements et les abus infinis de notre amour-propre. Quelque lumière que nous

ayons, chrétiens, pour faire le discernement intérieur de nos consciences dont je viens de vous parler, rarement avons-nous le courage qui serait nécessaire pour procéder contre nous-mêmes, pour nous traiter aussi sévèrement que nous nous sommes sincèrement et véritablement connus. Nous nous condamnons (prenez garde, s'il vous plait, à ces trois pensées auxquelles je réduis toute cette seconde partie), nous nous condamnons, mais en même temps nous nous faisons grâce, et nous voulons qu'on nous ménage jusque dans le tribunal le plus saint où nous nous soumettons à être jugés, qui est celui de la pénitence. Nous nous reconnaissons pécheurs devant Dieu, mais en même temps nous considérons ce que nous sommes selon le monde, et nous prétendons qu'on y doit avoir égard, tirant un avantage secret de la qualité de nos personnes et de la différence de nos conditions. Nous nous avouons coupables et punissables, mais en même temps nous nous alléguons à nous-mêmes notre faiblesse, ou plutôt notre délicatesse que nous croyons devoir épargner, et pour laquelle nous exigeons des autres qu'ils aient de la condescendance et de la douceur. Trois effets de l'amour de nous-mêmes; trois désordres qui entretiennent l'impénitence des hommes du siècle dans le cours de la vie; trois relâchements de l'esprit chrétien, à quoi il faut que l'équité inflexible du jugement de Dieu serve de correctif, et voici comment. Car Dieu, mes chers auditeurs, nous jugera sans nous faire grâce; il nous jugera, non-seulement sans distinguer nos qualités, mais les employant contre nous-mêmes; il nous jugera sans consulter notre délicatesse, et il fera même de notre délicatesse le sujet principal de la rigueur de son jugement. Encore un moment de réflexion.

Nous nous faisons grâce en nous jugeant, et Dieu ne nous fera nulle grâce. Voilà, de tous les points de la religion, celui qui nous paraît le plus terrible, et qui néanmoins est le mieux établi. Car, c'est ainsi que le Saint-Esprit a défini en propres termes le jugement de Dieu : *Judicium sine misericordiâ* (Jacob.2); Un jugement sans miséricorde : pourquoi? pour l'opposer à notre miséricorde pernicieuse dont nous aurons usé dans les jugements que nous faisons de nos personnes. Telle est en effet, chrétiens, la fausse maxime qui nous préoccupe : parce qu'il s'agit de nous-mêmes, nous croyons avoir un droit naturel de nous juger favorablement; et c'est au contraire pour cela que nous ne saurions y apporter un zèle trop rigide. S'il était question de juger les autres, ce serait par ce principe de bénignité qu'il s'y faudrait prendre, et à peine y aurait-il quelque danger de la porter trop loin et d'en abuser. Mais dès que nous sommes nous-mêmes nos juges, le grand écueil à éviter, c'est cet esprit de douceur et de modération que l'amour-propre nous inspire, et qu'il ne manque jamais d'autoriser de mille prétextes spécieux. Voilà cependant où nous allons toujours. Nous voulons que les prêtres, qui sont les lieutenants de Dieu et qui président de sa part à ce jugement secret de nos âmes dans le sacrement de la pénitence, deviennent en

cela les complices de notre lâcheté. A force d'être indulgents comme nous le sommes envers nous-mêmes, nous les obligeons en quelque sorte à le devenir, c'est-à-dire, à nous accorder ce qui nous est commode et à nous dispenser de ce qui nous mortifie : et il arrive tous les jours, par une prévarication indigne, mais qui est celle de notre siècle, que lors même que nous nous scandalisons en général de la trop grande facilité des ministres de l'Eglise, nous l'entretenons en particulier par cent manières artificieuses dont nous nous servons pour les faire entrer dans nos pensées et dans nos intérêts; et que ne trouvant point pour autrui de confesseurs assez sévères, nous en formons pour nous-mêmes de plus indulgents et de plus accommodants. Car de là vient l'espèce de nécessité où nous les mettons de garder avec nous tant de mesures, d'imaginer tant d'adoucissements, de chercher tant de tempéraments, et cela au préjudice de la sainte fonction qui leur est confiée, et qu'ils n'ont pas la force de soutenir, parce que nous en avons trop pour arrêter leur zèle et pour l'énerver.

Mais Dieu, chrétiens, qui est le premier juge, et au tribunal duquel, non-seulement nos crimes, mais les jugements de nos crimes doivent être rapportés, confondra tout cela par ce jugement suprême dont le caractère est d'être sans miséricorde : *Judicium sine misericordiâ.* La raison est, dit saint Augustin, que ce sera la seule justice alors qui agira. Elle agit dès à présent, mais elle n'agit pas toute seule, ou plutôt c'est la miséricorde qui agit par elle et dans elle : car cette justice même, que Dieu exerce contre nous dans la vie, est souvent une de ses miséricordes les plus spéciales; puisqu'il est certain que Dieu ne nous punit point en ce monde précisément pour nous punir, mais qu'il ne nous punit que pour nous convertir, que pour nous sanctifier, que pour nous instruire, et qu'ainsi ses châtiments, dans les principes de la foi, sont des bienfaits et des faveurs. Mais dans son jugement il n'écoutera que sa justice, il ne suivra que sa justice, il n'aura égard qu'aux droits de sa justice, parce que nous aurons négligé les dons de sa miséricorde, et que nous en aurons épuisé toutes les sources. Je dis plus, sa miséricorde négligée, méprisée, outragée, ne servira qu'à aigrir sa justice; et par où? par le témoignage qu'elle rendra contre nous, bien loin de s'intéresser pour nous : *Judicium sine misericordiâ.*

Ah! chrétiens, que nous serviront alors ces grâces prétendues que nous aurons comme extorquées des vicaires de Jésus-Christ; ces condescendances qu'ils auront eues pour nous, de quel usage nous seront-elles? Dieu les ratifiera-t-il? conformera-t-il son jugement au leur? ce qu'ils auront délié sur la terre, le déliera-t-il dans le ciel? le pouvoir des clefs qu'il leur a donné va-t-il jusque-là? Non, non, mes chers auditeurs, cela ne peut être. Dieu veut bien qu'ils soient des ministres de miséricorde, mais d'une miséricorde sage et ferme, et non point d'une miséricorde aveugle et molle; mais d'une miséricorde qui retranche les vices et les habitudes criminelles, et non point d'une miséricorde qui les flatte et qui les fomente; mais d'une miséri-

corde qui mette à couvert sa cause et l'honneur de son nom, et non point d'une miséricorde qui l'outrage et le déshonore : car une telle miséricorde, une miséricorde faible, timide, disposée à tout accorder, ne sauvera pas le pécheur et perdra le ministre; tellement que l'un et l'autre ne doit s'attendre de la part de Dieu qu'à un jugement sans miséricorde : *Judiciun sine misericordiâ.*

Autre abus qui résulte de celui-ci. Nous tirons avantage de nos qualités; et parce que nous nous voyons dans des rangs de naissance et de fortune que le monde respecte, nous voudrions que Dieu nous respectât aussi; et nous le prétendons si bien, que quand les substituts de sa justice, qui sont les prêtres de la loi de grâce, entreprennent de nous juger selon les règles communes et générales du christianisme que nous professons, nous le trouvons mauvais; exigeant de leur discrétion qu'ils ne nous confondent pas avec les âmes vulgaires, et mesurant leur prudence par la distinction qu'ils font de ce que nous sommes : n'est-ce pas ainsi que les choses se passent entre les ministres de la pénitence et nous ? Mais voyons comment elles se passeront devant Dieu . Si je vous disais que l'un des titres dont Dieu se glorifie davantage dans l'Ecriture, est d'être un Dieu sans égard aux conditions des hommes; que c'était la louange particulière que les Pharisiens mêmes attribuaient à Jésus-Christ, confessant en sa présence que dans les jugements qu'il portait, il ne considérait point les personnes : *Non enim respicis personam hominum* (Matth. 22); et qu'en effet, jusqu'au sujet de sa mère, c'est-à-dire, de la plus auguste de toutes les créatures, cet Homme-Dieu s'est hautement déclaré tel, ne l'ayant jamais élevée dans le monde, et pour lui donner place dans sa gloire, ne l'ayant jamais partagée selon sa dignité, mais selon ses mérites et ses œuvres : *Laudent eam opera ejus* (Prov. 31). Si je vous le disais, je ne vous dirais que ce que vous avez cent fois entendu, et cela seul devrait renverser toutes vos prétentions imaginaires, fondées sur la différence de vos états; mais je vous dis aujourd'hui quelque chose de plus fort : et quoi ? c'est que la différence de vos conditions et de vos états, bien loin de vous être avantageuse, est justement ce qui rendra Dieu plus sévère et plus inflexible contre vous. Qui nous l'apprend? lui-même, par ces paroles de la Sagesse, que vous devriez écouter comme autant de tonnerres, et qui ont fait la conversion de tant de grands du monde : *Audite ergò, vos qui continetis multitudines, et placetis vobis in turbis nationum : quia horrendè et citò apparebit vobis : quoniam judicium durissimum his qui præsunt* (Sap. 6). Sachez donc, vous qui commandez aux nations et qui vous plaisez dans la foule des peuples où vous êtes honorés, sachez que ce Dieu de majesté se montrera bientôt à vous, mais d'une manière qui vous doit saisir de frayeur : car, pour ceux qui sont dans l'élévation, il ne peut y avoir qu'un jugement inexorable et rigoureux : *Quoniam judicium durissimum his qui præsunt.* De vous en marquer les raisons, ce serait un soin superflu, puisque votre expérience vous les fait assez voir : ce mépris de Dieu dans lequel vivent les grands de la terre, cet

oubli de leur dépendance, cette ostentation de leur pouvoir, et, sans parler du reste, cette dureté de cœur envers ceux qui leur sont soumis, ne justifie que trop la Providence sur la sévérité avec laquelle Dieu les jugera.

Quoi qu'il en soit, voilà l'arrêt que la Sagesse éternelle a prononcé. *Exiguo conceditur misericordia; potentes autem potenter tormenta patientur* (Sap. 6) : S'il doit y avoir de la douceur dans le jugement de Dieu, c'est pour les faibles et pour les petits; mais les grands et les puissants du siècle, à proportion de leur grandeur, y doivent être plus rudement frappés. Je me suis donc trompé, quand j'ai dit que Dieu ne distinguerait point nos qualités. Ah! mes chers auditeurs, vous paraîtrez encore dans son jugement tout ce que vous êtes, et vous y porterez toutes les marques de ces dignités éclatantes dont vous aurez été revêtus; mais c'est ce qui allumera la colère de Dieu, et ce qui lui fera lancer sur vos têtes de plus terribles anathèmes. Votre souhait, alors, sera que Dieu voulût bien ne vous point distinguer, et qu'il vous jugeât comme les derniers des hommes; mais c'est ce que la loi inviolable de son équité ne lui permettra pas. Il faudra, malgré vous, que vous soyez jugés en grands, parce qu'il faudra que vous soyez punis de même : ainsi l'ont été les Pharaon, les Balthazar, les Antiochus; ils étaient princes, et voilà pourquoi Dieu, dans l'Ecriture, a fulminé contre eux des arrêts qui nous font encore frémir : or, vous devez compter que leur destinée sera la vôtre, et que, vivant comme eux, ce qui s'est accompli dans eux s'accomplira infailliblement en vous : pourquoi? parce que la loi est sans exception : *Quoniam judicium durissimum his qui præsunt.*

Troisième et dernier abus : nous nous supposons délicats; et parce qu'il nous plaît de l'être, nous nous faisons un droit et même une obligation de nous épargner, et ce qui est selon Dieu lâcheté et impénitence, nous l'érigeons en devoir. Non-seulement nous nous ménageons sans scrupule, mais nous nous ferions volontiers un scrupule de ne nous ménager pas; et quoi que l'Ecriture nous dise de cette nécessité indispensable de crucifier sa chair et ses sens, nous nous prévalons de la plus légère incommodité et du moindre besoin que nous sentons ou que nous croyons sentir. Encore si cette délicatesse ne s'étendait qu'à certaines pratiques volontaires de la pénitence chrétienne, et à certains exercices de notre choix et moins expressément ordonnés; mais ce qu'il y a de bien déplorable, c'est qu'on s'en sert comme d'une dispense universelle à l'égard des observances même les plus étroites et des préceptes les plus communs et les plus formels. Abstinences et jeûnes, ce sont des commandements qu'on tient impraticables; et si les ministres de l'Eglise, dépositaires de ses lois et chargés de les faire observer, veulent entrer là-dessus dans une sérieuse discussion, et ne s'en rapportent pas d'abord à nous, on les regarde comme des gens indiscrets et peu versés dans l'usage ordinaire de la vie. De quoi ils ont encore plus lieu de gémir, c'est que ce sont les riches et les opulents du siècle qui font plus valoir leur

prétendue délicatesse, comme si l'abondance où ils vivent altérait leurs forces, et qu'au milieu de tout ce qui peut flatter le corps et l'entretenir, ils fussent absolument hors d'état de supporter ce que d'autres, dans des conditions laborieuses, soutiennent avec constance et avec fidélité.

De là, nul soin de satisfaire à Dieu; mais Dieu néanmoins doit être satisfait, et veut être satisfait. Que fera-t-il donc? parce que notre délicatesse nous aura empêchés de le satisfaire, il se satisfera lui-même par l'équité incorruptible de son jugement. Mais dans un jugement si équitable, cette délicatesse que nous alléguons ne sera-t-elle pas une excuse légitime? Chose étrange, mes chers auditeurs, que l'homme veuille se justifier devant Dieu, par cela même pour quoi Dieu se prépare à le condamner, et que sa témérité aille jusquà ce point, de se couvrir de son propre désordre pour se dérober au juste châtiment qui lui est dû! car nous nous fondons sur notre délicatesse pour nous rassurer contre le jugement de Dieu, et c'est sur notre délicatesse même que Dieu nous jugera : comment? en nous reprochant, ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, et en nous faisant voir que cétait une délicatesse affectée, que c'était une délicatesse outrée, par conséquent que c'était une délicatesse criminelle, et que bien loin de modérer l'arrêt de notre condamnation, elle en doit d'autant plus augmenter la rigueur, qu'elle aura été la source de plus de péchés, et qu'en même temps elle nous aura servi de prétexte pour nous décharger de toute peine et de toute réparation.

Aussi, chrétiens, écoutez le formidable arrêt que le Seigneur a prononcé dans l'Ecriture, et qu'il prononcera encore plus hautement et avec plus d'éclat : *Quantùm in deliciis fuit, tantùm date illi tormentum* (Apoc. 18); Que l'oisiveté, la paresse, les aises et les plaisirs de la vie, soient la règle et la mesure de la damnation et du tourment : car c'est ainsi qu'il exterminera comme autrefois, et bien plus même qu'autrefois, tous les efféminés d'Israël; c'est ainsi qu'il se tournera contre eux, et qu'il se dédommagera avec usure de la satisfaction volontaire qu'il attendait de leur part, et qu'ils lui auront refusée : *Abstulit effeminatos de terrâ* (3. Reg. 15).

Sur cela, mes chers auditeurs, je finis par un avis important que j'ai à vous donner, mais qui pourrait être pour vous un scandale, si vous et moi nous ne le prenions dans le vrai sens où il doit être entendu. Car je vous dis : Aimez-vous vous-mêmes, mes frères, et, si vous voulez, aimez votre chair, j'y consens, ce n'est point précisément l'amour de vous-mêmes, ni l'amour de votre corps que Dieu condamne, puisque personne, selon la parole du Saint-Esprit, ne hait proprement sa chair : *Nemo carnem suam odio habuit* (Ephes. 2). Aimez-la donc, encore une fois, cette chair, mais aimez-la d'un amour solide et chrétien, et non d'un amour terrestre et déréglé; c'est-à-dire, aimez-la pour l'autre vie et non pour celle-ci : de tous les maux, épargnez-lui le plus grand, qui est le supplice éternel dont elle est menacée, et où votre mollesse la conduit. Or vous ne l'aimerez-jamais de

cet amour sage et véritable qu'en la haïssant dans ce monde : je veux dire, qu'en l'affligeant, qu'en la renonçant, qu'en la soumettant, qu'en arrêtant ses révoltes, qu'en réprimant ses appétits, qu'en l'immolant et la sacrifiant. Ce langage lui semble dur et elle y répugne; je le sais et je ne m'en étonne pas, puisqu'il s'agit de la dompter et de la crucifier avec tous ses désirs sensuels. Mais combien mille fois lui sera plus dure cette sentence que Dieu prononcera contre elle : Allez au feu, et au feu éternel : *Discedite in ignem æternum* (Matth. 25). Hé quoi ! mondain voluptueux, femme idolâtre de votre chair, vous l'aimez, cette chair, et vous l'exposez au coup le plus sensible et le plus accablant dont elle puisse être frappée ! vous l'aimez et vous l'exposez à des flammes allumées du souffle même de Dieu ! vous l'aimez et vous l'exposez à une éternité de souffrances, et de quelles souffrances! Voilà ce que j'appelle l'amour, non-seulement le plus aveugle, mais le plus insensé; voilà ce qui me touche pour vous d'une compassion d'autant plus vive, que je vous vois plus amateurs de vous-mêmes, et plus susceptibles des moindres impressions de la douleur. Traitons-nous maintenant, mes chers auditeurs, traitons-nous avec toute la sévérité évangélique, si nous voulons que Dieu, dans son jugement, nous traite avec toute sa bonté paternelle; ne nous faisons grâce sur rien, afin qu'il nous fasse grâce sur tout; armons-nous contre nous-mêmes d'une inflexible équité, afin qu'il ne prenne à notre égard que des sentiments de miséricorde; préservons-nous de son jugement par le nôtre; et parce qu'il faut nécessairement paraître au jugement de Dieu, tâchons, par la rigueur du nôtre, de mériter ce jugement de faveur qui mettra les élus de Dieu dans la possession d'une félicité éternelle, que je vous souhaite, etc.

EXHORTATIONS.

AVERTISSEMENT.

Quoique ce ne soient ici que des exhortations et quelques instructions chrétiennes, on y reconnaîtra tout le caractère du P. Bourdaloue, et l'on n'y verra rien qui dégénère de la force et de la solidité de ses sermons. Non pas qu'il faille s'attendre de trouver des discours aussi étendus et aussi remplis, que des sermons communément le doivent être : l'habileté du prédicateur est de se proportionner aux lieux, aux occasions, aux sujets: et voilà ce que le P. Bourdaloue savait parfaitement

En quelque degré d'excellence qu'il ait possédé le talent de la prédication, il ne comptait, ni sur son génie naturel, ni sur la facilité qu'un fréquent exercice pouvait lui avoir acquise : mais n'eût-il à parler que dans une campagne, dans un hôpital, ou dans une prison, il se préparait avec soin, et croyait devoir ce respect à la parole de Dieu dont il était l'interprète

Comme il se fait dans Paris diverses assemblées de charité en faveur des pauvres, et qu'elles commencent ordinairement par une exhortation, on s'adressait pour cela souvent au P. Bourdaloue. Outre sa réputation qui le faisait désirer partout, on avait d'autant plus volontiers recours à lui, qu'il accordait plus aisément ce qu'on lui demandait là-dessus, et surtout ce qui lui donnait quelque matière d'exercer son zèle. Car il n'était pas de ceux qui ne veulent paraître qu'au grand jour, et que dans les actions d'éclat : tout lui convenait, dès qu'il s'agissait de la gloire de Dieu et de l'utilité du prochain. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait composé jusqu'à sept exhortations pour ces sortes d'assemblées : savoir, deux sur la charité à l'égard des pauvres en général, et cinq sur la charité envers les prisonniers, envers les orphelins, envers les nouveaux catholiques, et envers des séminaires qu'on travaillait à établir.

On ne souhaitait pas moins de l'entendre dans les maisons religieuses ; mais il y a moins fait d'exhortations particulières, parce qu'il ne pouvait fournir à tout, et que d'ailleurs il y prêchait plusieurs fois chaque année dans des cérémonies de vêtures et de professions. J'ai joint aux exhortations pour les communautés religieuses, celle qui regarde les prêtres. C'est un discours que fit le P. Bourdaloue dans une assemblée d'ecclésiastiques. Il y relève la dignité du sacerdoce, et personne peut-être, n'en eut de plus hautes idées que lui. On sait quelle était son exactitude, et, si on l'ose dire, sa délicatesse sur toutes les choses qui avait rapport au service

divin et au sacré ministère des autels. Mais c'est cela même qui l'excitait à représenter plus fortement aux ministres du Seigneur les obligations de leur état, les scandales qui pouvaient le déshonorer et l'avilir. Il garde néanmoins dans cette exhortation toutes les mesures convenables, et ne s'écarte point des sentiments d'estime et de vénération que méritent un grand nombre de dignes ecclésiastiques, assidus à leurs fonctions, exemplaires dans leur vie, et orthodoxes dans leur doctrine.

Ce qui l'engagea aux dix exhortations sur la passion de Notre Seigneur, c'est la coutume qui s'observait chez les Jésuites, de faire en chaque maison, tous les mercredis et tous les vendredis, depuis le premier dimanche du Carême jusqu'au dimanche des Rameaux, une exhortation publique sur les souffrances de Jésus-Christ. Le P. Bourdaloue satisfit comme les autres, à ce devoir, pendant les quatre années qu'il fut employé à prêcher en province les Dominicales; et les personnes de piété qui cherchent à s'entretenir de bonnes lectures, durant le Carême, n'en peuvent guère choisir de plus solides que ces exhortations, ni de plus édifiantes.

On pourra également profiter des instructions chrétiennes qui suivent les exhortations. Ce sont des avis spirituels et des règles de conduite qu'a donnés le P. Bourdaloue à différentes personnes qui le consultaient et dont il gouvernait la conscience. J'en ai supprimé plusieurs que j'avais pris soin de ramasser, et qu'on avait bien voulu me confier. J'ai jugé qu'il était inutile d'en grossir ce recueil, parce que ce ne sont que de simples abrégés des sermons qu'il a faits sur les mêmes matières. Les douze instructions que j'ai retenues, suffisent pour faire voir avec quel esprit de religion et quelle sagesse cet habile directeur conduisait les âmes dans le chemin du salut.

Après les quatorze volumes de la première édition des ouvrages du P. Bourdaloue, ou les quinze de la seconde, je ne crois pas qu'on attende quelque chose au delà, ni qu'on m'accuse de ne lui avoir pas rendu tout ce qui lui appartenait. Si je puis néanmoins encore prendre le temps de parcourir ses papiers, et qu'il s'y rencontre des pensées détachées et des remarques qu'il n'ait mises nulle part en œuvre, je n'en priverai pas le public. Il n'y a rien à perdre d'un homme si juste dans ses réflexions, et si chrétien dans toute sa morale.

EXHORTATIONS

POUR DES ASSEMBLÉES DE CHARITÉ.

EXHORTATION

SUR LA CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES.

Date eleemosynam : et omnia mundu sunt vobis.
Donnez l'aumône, et vous serez entièrement purifiés. (S. Luc, ch 11)

Voilà, Mesdames, une grande promesse; et pour la bien entendre, il est nécessaire de savoir en quoi consiste cette corruption du siècle que vous avez à craindre, et contre laquelle l'aumône vous servira de préservatif. Il faut examiner les causes les plus ordinaires d'où elle procède; il faut voir les pernicieux effets dont elle est elle-même la source, et rechercher enfin les remèdes que vous y pouvez opposer. Or, je ne puis mieux vous faire comprendre tout cela, qu'en supposant un principe de saint Bernard, qui, dans la morale évangélique, est incontestable, et que je tire d'un de ses sermons. Il y a trois choses, dit ce Père, infiniment exposées dans le monde, et qu'il est d'une extrême difficulté d'y conserver : l'humilité, la chasteté, la piété; l'humilité, au milieu des richesses du monde; la chasteté au milieu des délices du monde, et la piété dans l'embarras des affaires du monde : *Periclitatur humilitas in divitiis, castitas in deliciis, pietas in negotiis.* C'est-à-dire, qu'il n'est presque pas possible d'avoir du bien et d'être humble; de vivre à son aise, et d'être chaste, de vaquer aux affaires temporelles, et de ne pas oublier Dieu. Mais voici, Mesdames, l'excellent moyen que je viens vous enseigner pour vous garantir de ces trois écueils : c'est la pratique des œuvres de charité. Vous êtes dans des conditions opulentes, dans des conditions commodes, dans des conditions agissantes au dehors et chargées de soins : or, je prétends qu'il n'est rien de plus efficace que les œuvres de la charité chrétienne, pour défendre votre humilité de l'orgueil des richesses, pour défendre votre pureté des attraits d'une vie sensuelle, et pour défendre votre piété de la dissipation des affaires humaines : trois points qui feront le partage de cet entretien et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une vérité, Mesdames, qui n'est que trop connue, et dont nous n'avons que trop d'exemples dans l'usage du monde : les richesses inspirent l'orgueil, et rien n'est plus rare qu'un homme humble dans l'opulence et modeste dans la fortune. Cet éclat qui environne un riche du siècle, cette pompe et cette magnificence qu'il étale aux yeux du public, ce crédit où il se voit, ce pouvoir de tout entreprendre et de tout faire, ces honneurs que lui rend le commun des autres hommes, ces respects, ces soumissions, et si je l'ose dire ces adorations, tout cela l'éblouit de telle sorte, qu'il ne se connaît plus lui-même, et qu'il s'évanouit dans ses vaines idées, se faisant un prétendu mérite de son abondance, se persuadant que tout lui est dû, ne voulant dépendre de personne, et voulant qu'on dépende de lui; affectant une grandeur d'autant plus onéreuse à ceux que la nécessité y asservit, qu'elle n'est souvent bâtie que sur l'injustice, et que c'est le fruit de ses concussions et de ses usures. N'est-ce pas là ce que nous voyons tous les jours, et quoiqu'on en murmure et qu'on en conçoive de l'indignation, tant de riches mondains au-dessus de tous les discours, et à couvert de tous les traits de l'envie, en sont-ils moins fiers, moins présomptueux, moins remplis d'eux-mêmes? Or, je soutiens qu'un des correctifs les plus propres à réprimer ces sentiments et à rabattre cet orgueil, c'est l'obligation de l'aumône et des œuvres de charité, mûrement considérée et fidèlement accomplie. Ecoutez-en la preuve.

Car en vertu de ce devoir indispensable, voici, pour l'instruction du riche et pour son humiliation, comment il doit raisonner : J'ai du bien; mais dans le fond ce bien ne m'appartient pas, ou s'il m'appartient, ce n'est qu'à des conditions que je ne me suis pas imposées moi-même, mais qui m'ont été imposées et ordonnées indépendamment de moi : marque évidente de ma sujétion. J'ai du bien, mais Dieu en est le premier maître, le premier propriétaire, et je n'en suis proprement que l'économe et le dispensateur; tellement que si j'en dispose, ce ne doit point être selon mon gré ni comme il me plaît, mais selon le gré de Dieu, et par les ordres de Dieu. J'ai du bien, mais j'en dois rendre compte, et un compte très-rigoureux; le jour viendra où je serai appelé devant le tribunal de Dieu, et où il me dira ce qui fut dit à ce fermier de l'Evangile : *Redde rationem, villicationis tuæ* (Luc. 16); Faites voir quelle a été votre administration et comment vous vous en êtes acquitté : compte dont je ne pourrai me défendre, et qu'il faudra nécessairement subir. Enfin, j'ai du bien, mais tout ceci m'apprend que ce bien ne vient point de moi. Je n'ai rien que je n'aie reçu; or si je l'ai reçu, pourquoi tant me glorifier comme si je le tenais de moi-même, et que tout ce que je suis, je le fusse par moi-même? *Quid habes, quod non accepisti? si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis* (1. Cor. 14)? Ainsi, dis-je,

doit raisonner un riche; et ainsi peut-il trouver dans ses richesses de quoi s'humilier.

Mais encore ce bien qui n'est pas à lui, ou qui n'est à lui que sous certaines conditions; ce bien qu'il n'a dans les mains que pour le dispenser et pour le partager; ce bien dont il est comptable, et dont il aura à répondre; ce bien qu'il a reçu, pour qui l'a-t-il reçu, et à quoi doit-il l'employer? C'est pour les pauvres que ce bien lui est confié, et c'est à la subsistance des pauvres que Dieu l'a destiné; d'où il s'ensuit que le riche n'est pas riche pour lui-même, mais pour les pauvres; c'est-à-dire, qu'il n'est pas riche pour satisfaire son ambition, pour contenter sa cupidité, pour entretenir son luxe, pour s'élever, pour dominer; mais qu'il l'est pour subvenir aux besoins des pauvres, pour soulager les misères des pauvres, pour fournir le pain aux pauvres, pour les nourrir. Voilà le dessein que la Providence s'est proposé; voilà les vues qu'elle a eues sur lui; et par conséquent le bien qu'il possède, il ne le doit pas seulement regarder comme son bien, mais comme le bien du pauvre, puisqu'il en est redevable au pauvre. Oui, dit saint Ambroise parlant aux riches du siècle, et leur remontrant leur plus essentielle obligation en qualité de riches, surtout de riches chrétiens, ce que vous retenez hors votre nécessaire, c'est l'aliment du pauvre, c'est le vêtement du pauvre, c'est son fonds : *Famelici panis est quem tu detines, nudi tunica.* Il ne faut donc point tant faire parade de ces trésors d'iniquité que vous vous appropriez, de ces brillants équipages, de ces superbes édifices, de ces somptueux repas, de tout ce faste où vous vous montrez avec des airs si dédaigneux et si hautains. Car sous cette vaine splendeur et sous cette apparence trompeuse, savez-vous ce que vous êtes, et comment vous devez être considéré? comme un tuteur qui, pour sa propre élévation et pour s'agrandir dans le monde, enlèverait le bien de son pupille, et laisserait cet innocent périr sans secours et sans appui; comme un usurpateur qui, par violence et par voie de fait, se rendrait maître d'un héritage, et priverait le légitime héritier de toutes ses espérances et de ses justes prétentions. Pensées bien humiliantes, Mesdames, pour une multitude infinie de riches, mais pensées solides et vraies. Il n'y a rien dans ces comparaisons, quelque odieuses qu'elles paraissent, ni à diminuer ni à corriger.

De là même, par une nouvelle conséquence que je tire toujours des mêmes principes, et que je vous applique spécialement, Mesdames, je conclus que dans l'état opulent où Dieu vous a placées, vous êtes, à le bien prendre, les servantes des pauvres, puisque vous êtes destinées par l'ordre de Dieu à les assister dans leurs nécessités, à les secourir dans leurs infirmités, à les chercher pour cela et à les prévenir. Ames chrétiennes, vous ne vous offenserez point de cette qualité de servantes, et vous pardonnerez cette expression à mon zèle, dès que vous en comprendrez tout le sens. Etre servantes des pauvres, c'est être servantes de Jésus-Christ. Si Jésus-Christ en personne,

sortant de son tabernacle, et rompant le voile qui le couvre, se présentait sensiblement à votre vue, quelle est celle qui ne tiendrait à honneur de le servir, qui n'aurait là-dessus les mêmes soins, les mêmes empressements que Marthe, qui ne s'emploierait avec joie aux mêmes offices, qui refuserait rien, et qui trouverait rien indigne d'elle et de son ministère ? Or il est de la foi, Mesdames, et Jésus-Christ lui-même vous l'a déclaré, que tout ce que vous faites aux pauvres, c'est à lui que vous le faites : *Quamdiù fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* (Matth. 25). Ce sont entre les hommes les plus petits selon le monde : *Ex minimis* : mais tout petits, tout vils et tout méprisables qu'ils sont dans l'estime du monde, Jésus-Christ se les est associés, ou s'est associé à eux. Il les a établis auprès de vous comme ses substituts : *Ex his fratibus meis minimis;* et par ma bouche il vous fait encore annoncer aujourd'hui, qu'il compte tous les services que vous leur rendez, et qu'il les met au nombre de ceux qui lui sont rendus ; *Quamdiù uni fecistis, mihi fecistis.* Vérité indubitable dans la religion ; vérité qui s'étend jusqu'à nos souverains mêmes et à nos rois : et ne les voyons-nous pas dans cet esprit, abaisser devant les pauvres cette majesté redoutable sous qui tremblent tant de peuples, et qui fait plier les plus fières nations ? Ne les voyons-nous pas laver eux-mêmes les pieds des pauvres ; oubliant alors que ce sont des sujets, et les derniers de leurs sujets, pour reconnaître que ce sont les images vivantes du premier de tous les maîtres ? *Quamdiù fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.*

C'est ainsi, Mesdames, que vous ne rougirez point d'être appelées servantes des pauvres : c'est ainsi que vous en ferez gloire ; mais du reste, dans cette gloire même qui vous en reviendra selon Dieu et devant Dieu, vous trouverez un remède bien efficace contre ces enflures du cœur si ordinaires dans les conditions opulentes, et un contre-poids bien puissant contre ces hauteurs que la possession des richesses ne manque guère d'inspirer. Eussiez-vous tous les trésors de la terre, vous serez humbles : pourquoi ? parce que les regardant avec les yeux de la foi, et voulant en faire un usage tel que la Providence l'a réglé, vous vous souviendrez que ces trésors sont pour vous des engagements à vous intéresser en faveur des pauvres, à les connaître et à communiquer avec eux ; à vous charger de leur entretien, de leurs dettes, de leurs affaires ; à leur ménager des fonds, à leur procurer du travail, à leur tenir lieu de tutrices et de mères ; disons mieux, et ne craignons point de reprendre un terme qui relève votre charité bien loin de la dégrader ; à leur tenir lieu de servantes en Jésus-Christ. Sous ces dehors rebutants qui les exposent, parmi le monde profane, à de si injustes mépris, vous les respecterez et vous les honorerez. Autant de services qu'ils recevront de vous, seront autant d'exercices d'une humilité toute religieuse, autant de traits d'une sainte ressemblance avec Jésus-Christ anéanti, autant de degrés que vous acquerrez d'une des vertus fondamentales du christianisme, et autant d'exemples que vous en donnerez.

Voilà quelle fut dans toute la grandeur royale l'humilité d'un saint Louis ; quelle fut l'humilité des deux Elisabeth, l'une reine de Hongrie, l'autre reine de Portugal ; quelle fut l'humilité de tant d'illustres princesses, de tant de pieuses veuves, de tant de vierges dévouées à la miséricorde. Elles ont été dans des rangs distingués, et dans ces hauts rangs elles ont eu de grands domaines, de grands héritages, de grands biens : mais jamais les vit-on s'en prévaloir ? Au milieu de cette affluence, vous savez, Seigneur, de quoi elles s'estimaient heureuses, de quoi elles s'applaudissaient dans le secret de leur âme, de quoi elles vous bénissaient; c'est, mon Dieu, d'avoir été choisies comme les ministres de votre providence pour le soulagement des pauvres.

Vous savez de quels bas sentiments d'elles-mêmes elles étaient pénétrées; lorsque entrant dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les cachots les plus obscurs, elles vous adoraient en esprit, et embrassaient les genoux de ces malheureux vers qui il vous avait plu de les envoyer. Quoi qu'il en soit, Mesdames, un des plus assurés préservatifs pour sauver l'humilité chrétienne des atteintes de l'orgueil parmi les richesses temporelles, ce sont les œuvres de charité : *Periclitatur humilitas in divitiis* ; et je vais de plus vous montrer que c'est un des plus sûrs moyens pour sauver l'innocence et la pureté du cœur des amorces d'une vie sensuelle : *Castitas in deliciis.* C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est certain, Mesdames, et la foi, la raison ne nous permettent pas d'en douter, que l'innocence et la pureté du cœur n'a point de plus grand ennemi dans le monde, que ce qui s'appelle une vie molle et voluptueuse. Sans parler de ces voluptés grossières et criminelles, qui d'elles-mêmes sont condamnées par la loi de Dieu, je dis que celles qui passent même pour indifférentes, et que notre amour-propre prétend avoir droit de rechercher comme honnêtes et permises, ne laissent pas d'avoir une opposition spéciale avec cette pureté de corps et d'esprit dont le christianisme fait profession. C'est pour cela que saint Paul, qui jugeait des choses dans l'exactitude des maximes évangéliques, parlant des veuves chrétiennes, disait sans hésiter, que celle qui veut vivre à son aise et dans les délices, quoiqu'elle ait l'extérieur et les apparences d'une personne vivante, est déjà morte selon l'âme, et doit être réputée telle : *Nam quæ in deliciis est, vivens mortua est* (I. Tim. 5). Pourquoi ? parce qu'il n'est pas moralement possible, répond saint Chrysostome, qu'aimant son corps jusqu'à la délicatesse, elle maintienne son esprit dans cette disposition de sévérité qui est le rempart et le soutien nécessaire de la continence. Car qu'est-ce que la continence, sinon ce pouvoir absolu, cet empire qu'une sainte sévérité nous fait prendre sur nos sens pour les gouverner, pour les réprimer, pour arrêter toutes leurs révoltes, et pour les soumettre à la loi de Dieu en les soumettant à la raison ?

Etrange misère de l'homme affaibli par le péché! Avant son péché, il pouvait mener une vie délicieuse; il pouvait sans péril goûter les fruits de la terre, et en accorder à ses sens toutes les douceurs; mais, depuis le péché, il n'y a plus que la pénitence, et qu'une pénitence austère qui lui convienne, parce qu'il n'y a plus que cette austérité qui puisse le contenir dans le devoir, et l'empêcher de se corrompre. Cependant, Mesdames, vous n'ignorez pas à quoi nous porte l'esprit du monde : à flatter nos corps, à leur donner tout ce qu'ils demandent, à leur procurer toutes les commodités, à ne les gêner et à ne les mortifier en rien, à les entretenir dans un embonpoint qui dégénère en sensualité, et communément en impureté. Vie des sens, vie épicurienne, vie que les sages mêmes du paganisme ont réprouvée : jugez si jamais elle peut se concilier avec une religion pure et sans tache comme la nôtre. Faut-il donc s'étonner que le déréglement des mœurs soit si général, que la contagion gagne si vîte, et qu'elle se répande si loin? Ce qui m'étonnerait plus mille fois, et ce que je traiterais de prodige, c'est qu'une chair ainsi nourrie, ainsi ménagée, ainsi idolâtrée, pût demeurer chaste, et qu'elle fût insensible aux pointes de la passion.

Or, quel est, Mesdames, le moyen que la Providence vous fournit pour vous préserver d'un danger si ordinaire et presque inévitable au milieu du monde, surtout au milieu de ce monde perverti, de ce grand monde où vous vivez? c'est la pratique des œuvres de charité et de miséricorde. C'est, dis-je, de vous employer pour les pauvres, de les appeler auprès de vous, ou d'aller vous-mêmes à eux, d'entrer dans la connaissance et dans le détail de toutes les extrémités où ils sont réduits, de les interroger là-dessus, de leur donner tout le temps de s'expliquer, et de les écouter avec attention; de ne vous contenter pas de ce qu'ils vous disent, ou de ce qu'on vous en dit, mais de vous transporter sur les lieux, et de vous rendre témoins des choses; de voir comme ils sont logés, comme ils sont couchés, comme ils sont vêtus, de quel pain ils usent, et à quelle disette ils sont continuellement exposés. Je prétends, et vous l'éprouverez, que rien n'est plus capable de vous détacher de vous-mêmes, de vous inspirer l'esprit de mortification, de vous accoutumer aux exercices d'une vie pénitente, de vous faire négliger tous ces ajustements, toutes ces propretés, toutes ces superfluités, dont vous avez peut-être trop de fois cherché, ou à parer votre corps, ou à satisfaire ses appétits. Par conséquent, que rien ne doit plus vous garantir de cet aiguillon de la chair que saint Paul ressentait lui-même, et qui lui faisait former tant de vœux, verser tant de pleurs, pousser tant de soupirs, pratiquer tant de jeûnes, captiver ses sens, et châtier son corps avec tant de rigueur, craignant que cet ennemi domestique n'eût l'avantage sur lui, et qu'il ne le précipitât dans l'abîme : *Datus est mihi stimulus carnis meæ qui me colaphizet; propter quod ter Dominum rogari* (II. Cor. 12)..... *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo, ne, cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar* (I. Cor. 9).

Reprenons tout ceci, et comprenez-en la vérité par la simple exposition que j'en vais faire.

De là, en effet, Mesdames, de cette vue que vous aurez de tant d'objets de douleur et de compassion, vous apprendrez à vous occuper moins de vos personnes, et à rechercher moins les plaisirs du siècle. Il est impossible d'avoir devant les yeux de tels spectacles, et de ne penser alors qu'à se bien traiter, qu'à se divertir et à se réjouir. Il faudrait avoir pour cela éteint dans son cœur tout sentiment de religion, et même tout sentiment d'humanité. La triste image que forment dans l'esprit toutes ces misères y demeure profondément imprimée : on la remporte avec soi ; et par un effet très-naturel, on ne trouve presque plus de goût à rien. Heureuse préparation à la grâce, qui survient dans une âme et qui souvent achève ainsi de la déprendre absolument des vains attraits du monde, et de tous les attachements sensuels qui servaient à l'amollir!

De là vous apprendrez à retrancher ces excès dans les ornements précieux, dans les repas somptueux, dans les mets exquis et délicieux, qui contribuaient à exciter le feu de la cupidité, et qui l'entretenaient. Vous aurez honte de vous voir si abondamment pourvues de tout, tandis que les pauvres n'ont pas le nécessaire. Urie, mari de Bethsabée ne voulut point entrer dans sa maison, ni reposer autrement que sur la terre : parce, dit-il, que l'arche de Dieu, que toute l'armée d'Israël, que mon général et tous mes compagnons n'habitent présentement que sous des tentes. Voilà ce que vous vous direz à vous-mêmes : Quelle différence y a-t-il donc entre ces pauvres et moi? ne sont-ce pas les enfants de Dieu comme moi? ne sont-ce pas ses créatures? Cette réflexion vous touchera : elle en a touché bien d'autres, et leur a fait faire des sacrifices, qui maintenant vous paraîtraient au-dessus de vos forces, si je vous les proposais ; mais qui, tout généreux qu'ils sont, vous deviendraient faciles, si vous aviez considéré de près la déplorable situation de cette multitude d'hommes, de femmes, de filles que la faim dévore, et dont la vie est moins une vie qu'une mort lente et accablante.

De là vous apprendrez à souffrir; je dis, Mesdames, à souffrir, en mille occasions que vous n'éviterez jamais quoi que vous fassiez, et où il vous serait si important de savoir sanctifier vos peines, et en profiter. Car prenez telles mesures qu'il vous plaira, c'est un arrêt du ciel, et un arrêt irrévocable, que nous devons tous avoir en ce monde nos afflictions et nos adversités; si ce n'est pas l'une, ce sera l'autre. Il n'est donc point question de vouloir s'en exempter, puisque nous n'y pouvons réussir. Il faudrait seulement se les rendre utiles et salutaires ; il faudrait, en les acceptant, se conformer aux desseins de Dieu, qui veut que ces amertumes de la vie nous servent de préservatif contre le penchant et les inclinations vicieuses de la nature corrompue. Mais c'est à quoi nous ne pouvons consentir. On se soulève, on résiste, on repousse autant que l'on peut la main du Seigneur ; et si l'on est trop faible pour en arrêter les coups, du

moins on s'aigrit, comme Pharaon, on s'emporte, on se plaint. Or rien ne fera plus tôt cesser toutes vos aigreurs et toutes vos plaintes, que les souffrances des pauvres. Dès que vous en rappellerez le souvenir, par la comparaison de leurs maux et des vôtres, vous verrez que Dieu vous épargne bien encore; vous vous reprocherez votre sensibilité extrême, vous vous encouragerez, vous vous fortifierez, et peu à peu vous vous élèverez au-dessus de cette mollesse qui vous abattait, et dont les suites sont si dangereuses et si funestes.

De là même vous apprendrez enfin à soutenir les pratiques de la pénitence. On n'en a que trop d'horreur, et l'on ne se livre que trop là-dessus à ses répugnances naturelles; mais pour les surmonter, ce sera assez d'un regard sur ces pauvres, vers qui votre charité vous conduira. Vous vous demanderez à vous-mêmes en quoi ils ont plus péché que vous, ce qu'ils ont fait, et par où ils se sont attiré tous les fléaux dont le ciel les a affligés. Après avoir opposé de la sorte péché à péché, vous opposerez pénitence à pénitence. Vous rassemblerez tout ce que l'Eglise vous ordonne de plus rigoureux, tout ce qu'un confesseur prudent et ferme vous prescrit de plus pénible, tout ce qu'intérieurement l'Esprit de Dieu vous inspire de plus sévère et plus mortifiant. Vous mettrez tout cela dans la balance du sanctuaire, et vous examinerez ce qu'il peut y avoir en tout cela qui égale les misères que vous avez vues, et que vous voyez tous les jours. Ah! Mesdames, quel sujet de confusion pour vous! quelle instruction! et quand il s'agira d'une abstinence, d'un jeûne, d'une retraite, de quelque exercice que ce puisse être, si votre délicatesse en est blessée, si vos sens en sont troublés, si l'amour-propre vous suggère des prétextes qui semblent vous en dispenser, faudra-t-il à toutes les excuses et à tous les prétextes d'autre réponse que celle-ci : Sont-ce là les abstinences des pauvres, sont-ce là leurs jeûnes? est-ce là leur solitude? n'ont-ils rien de plus rude à porter, et est-ce là que se réduit leur pénitence? Vous connaîtrez ainsi combien celle qu'on vous demande est légère, et combien vous seriez inexcusables de ne vouloir pas vous y assujettir. Vous vous y soumettrez plus aisément, et vous ne chercherez point tant à la diminuer, ni à l'adoucir. Vous l'embrasserez avec confiance : et parce que de prendre soin des pauvres, d'essuyer leurs chagrins, leurs mauvaises humeurs, leurs grossièretés; de vaincre les dégoûts et les soulèvements de cœur que peut causer l'accès de ces demeures infectées par la pauvreté et par tout ce qui l'accompagne, c'est déjà une des œuvres de la pénitence les plus laborieuses, vous n'en deviendrez que plus zélées pour ces devoirs de miséricorde, et que plus fidèles à les accomplir. Tellement que la charité sera tout ensemble, et le motif pour animer votre pénitence, et la matière pour l'exercer. Remède infaillible contre les passions et les désirs déréglés de la chair.

Travaillez, Mesdames, travaillez par toutes les voies qu'on vous présente, à vous maintenir dans cette pureté que l'Apôtre recommandait si fortement aux premiers fidèles. Tout prévenu que je suis de

l'estime la plus sincère pour les personnes qui m'écoutent, j'ai cru ne devoir pas omettre dans cette assemblée un point de morale sur quoi le maître des nations s'est tant de fois expliqué, parlant à des saints, et dans la plus grande ferveur du christianisme. Que celui qui est pur devant Dieu se purifie toujours davantage; car ce Dieu de pureté ne se communique qu'aux âmes pures. Les anges mêmes à ses yeux ne sont pas exempts de toute tâche; que sera-ce de nous, fragiles mortels? et sans une attention continuelle et de violents efforts, comment serons-nous en sûreté au milieu de tant de piéges qui nous environnent et où nous pouvons nous perdre? Concluons par un troisième avantage des œuvres de la charité chrétienne, qui est de conserver l'esprit de piété parmi les soins du monde : *Pietas in negotiis.* C'est par où je finis.

TROISIÈME PARTIE.

Il est difficile d'allier ensemble l'esprit de piété et l'embarras des affaires du monde. Car la piété consiste dans les sentiments intérieurs d'une âme retirée en elle-même et occupée de Dieu; mais les soins et les affaires du monde l'obligent à sortir de cette retraite, et par mille mouvements inquiets et empressés qui la dissipent, lui font insensiblement oublier Dieu, et tourner toutes ses pensées vers la terre. C'est pourquoi saint Paul déclare que tout homme qui veut s'engager dans la milice de Dieu, c'est-à-dire, se donner à Dieu, être à Dieu, goûter les choses de Dieu, ne doit point s'ingérer dans les intrigues et les intérêts du siècle : *Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus* (II. Tim. 2). C'est pourquoi le saint auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui dut être un des hommes les plus versés et les plus consommés dans les mystères de la vie spirituelle et dévote, nous avertit sans cesse de n'entrer point trop dans les affaires humaines; et que, se proposant lui-même pour exemple, il reconnaît que jamais il ne s'est trouvé parmi le monde, qu'il n'en soit revenu plus imparfait qu'il n'était : *Quoties inter homines fui, minor homo redii.* C'est pourquoi les prêtres du Seigneur, les ministres de l'Eglise, les religieux vivent dans l'éloignement et la séparation du monde, ou du moins y doivent vivre, autant que leur état le comporte et qu'il le demande, parce qu'ils sont consacrés par une vocation particulière au culte de Dieu, et appelés à un plus haut point de piété et de perfection.

Je ne veux pas néanmoins par là, Mesdames, vous porter à un renoncement entier, et ce n'est pas ma pensée qu'il soit de votre piété d'abandonner toutes les affaires attachées par la Providence à votre condition. Bien loin que ce fût une vraie piété, ce serait aller directement contre les vues du ciel; et à parler en général, la piété est encore moins exposée dans une vie agissante, dans une vie de travail et d'affaires, quoique temporelles et toutes profanes, que dans une vie oisive, que dans la vie de la plupart des femmes du siècle, dont les journées se passent à ne rien faire. Car j'appelle ne rien

faire, n'être occupé que de sa personne, n'être occupé que de ses parures, n'être occupé que de son jeu, n'être occupé que de visites inutiles, que de vaines conversations, que de lectures agréables : frivoles amusements, qui n'arrêtent point assez l'esprit pour le détourner de mille idées dangereuses; au lieu que les affaires et l'attention qu'on leur donne, ferment du moins la porte à tous ces objets, et à tous les sentiments, à tous les désirs criminels qu'ils ne manquent point d'inspirer.

Mais du reste, Mesdames, si l'un est encore plus à craindre que l'autre; si l'esprit de piété peut encore moins se soutenir dans l'inutilité de vie et l'oisiveté que dans les affaires, il est toujours vrai qu'au milieu du bruit et du tumulte des affaires, il se relâche, il se ralentit, et souvent s'éteint tout à fait et s'amortit. Or, par où l'entretiendrez-vous, et par où le réveillerez-vous? point de meilleur moyen que ces bonnes œuvres dont je parle, que les œuvres de charité et de miséricorde. Prenez garde : je ne viens pas dans une morale outrée, condamner les soins ordinaires du monde, le soin d'une famille qu'il faut régler, le soin d'un bien qu'il faut administrer, le soin d'un héritage qu'il faut cultiver, le soin même d'un procès où l'on se trouve impliqué et où il faut nécessairement s'employer; cent autres de cette nature, dont on est chargé et dont on ne peut raisonnablement se dispenser. Je m'en suis déjà expliqué, et je le répète, ce n'est point là ce que je reprends, ni ce que je dois reprendre. Je dis plus, et j'avoue qu'il y a tels engagements, telles conjonctures, telles affaires, où ce serait plutôt un péché de négliger ces soins, que d'y vaquer. Mais cela posé, je vais plus avant, et ce que je voudrais aussi vous faire comprendre, c'est que vous ne pouvez mieux sanctifier tous les soins où votre état vous applique, qu'en y joignant le soin des pauvres. Vous me répondrez que c'est ajouter affaires sur affaires, et par conséquent que c'est se livrer à de nouvelles distractions, en se chargeant de nouvelles occupations. Ah! Mesdames, j'en conviens, c'est une nouvelle occupation, mais une occupation sainte et sanctifiante, seule capable de communiquer à toutes les autres ce caractère de sainteté qui lui est propre, et de réparer dans vos âmes les dommages que toutes les autres ont coutume d'y causer. Concevez ma pensée.

Quoique les affaires du monde puissent être rapportées à Dieu, il y a néanmoins bien d'autres vues que la vue de Dieu, qui peuvent nous y attacher, et qui n'y attachent en effet que trop tout ce que nous entendons sous le terme d'hommes mondains ou de femmes mondaines : vues de fortune, vues d'honneur et de distinction, vues d'élévation et de grandeur, vues d'intérêt, d'une passion démesurée d'avoir et de posséder, vues d'établissement, de commodité, de plaisir; et parce que toutes ces vues sont conformes à celle de la nature, ou plutôt parce que ce sont les vues mêmes de la nature, et que le poids de la nature nous entraîne presque malgré nous, il n'est pas surprenant que ces vues terrestres et naturelles prévalent aux vues surnaturelles et

divines, qu'elles remplissent l'étroite sphère de notre cœur, qu'elles nous fassent perdre l'idée cette dernière fin, où tout doit être référé, et d'où vient à nos actions toute leur sainteté. Mais par une règle contraire, voici, Mesdames, quelle bénédiction particulière les œuvres de charité portent avec elles : ce n'est pas qu'elles occupent moins, mais c'est qu'elles occupent saintement. Et en effet, comme ce sont des œuvres où les sentiments humains ne peuvent guère avoir de part; comme ce sont des œuvres par elles-mêmes mortifiantes, souvent très-obscures et très-humiliantes, il n'y a communément que Dieu qui nous y engage, que Dieu qui nous y attire, que Dieu qu'on s'y propose et qu'on y cherche. On les entreprend pour lui, on les pratique pour lui, on les soutient pour lui. Or, est-il rien de plus propre à nourrir la piété, que cette intention droite et toute divine?

Jugez-en par vous-mêmes, Mesdames, c'est à vous-mêmes que j'en puis appeler; et que dis-je dont plusieurs d'entre vous n'aient une connaissance personnelle plus convaincante que tous les discours? Qu'avez-vous senti dans le secret de l'âme, et qu'y sentez-vous, toutes les fois que la charité adresse vos pas vers les pauvres pour les visiter et les assister? Etes-vous jamais entrées dans un hôpital, dans une prison, que votre cœur ne se soit auparavant élevé à Dieu? Quelles réflexions vous y ont occupées, et quelles réflexions en avez-vous remportées? Quand donc votre piété commence à se refroidir, c'est là immanquablement que vous la rallumez; quand votre foi commence à s'affaiblir et à languir, c'est là immanquablement que vous la réveillez et que vous la fortifiez. Mais quel est l'aveuglement de je ne sais combien de femmes du monde? quoiqu'elles soient du monde, et tout abîmées dans les soins du monde, elles sont néanmoins encore chrétiennes. Elles n'ont pas perdu certains principes qu'elles ont reçus de l'éducation; elles ont de temps en temps des retours intérieurs, qui pourraient les remettre dans les voies d'une solide piété, s'ils étaient soutenus. Elles y voudraient marcher; elles voudraient être plus recueillies et plus dévotes : car c'est ainsi qu'elles le disent elles-mêmes dans les rencontres, et qu'elles le font entendre. C'est quelquefois un pur langage, je le sais; mais je dois aussi convenir qu'il y en a plusieurs, qui là-dessus sont de bonne foi, et qui pensent en effet comme elles parlent. Elles gémissent du peu de goût qu'elles ont aux pratiques de la religion; elles se plaignent de la sécheresse où elles se trouvent dans la prière; elles souhaiteraient d'avoir plus de zèle pour leur salut, plus d'attention à cette grande affaire, et de se laisser moins distraire par les autres, qu'elles avouent n'être auprès de celle-là que des amusements et des bagatelles. Telles sont leurs dispositions; mais parce qu'elles ne les secondent pas, ce sont des dispositions inutiles, et qui ne servent même qu'à leur condamnation. Car elles devraient donc prendre les moyens qu'on leur propose pour parvenir à ce qu'elles désirent. Or, un de ces moyens, ce sont incontestablement les œuvres de la charité. Avec cela, elles se mettraient en état de goûter Dieu

davantage. Une visite des pauvres, un office qu'elles leur rendraient, serait une suspension salutaire des inquiétudes et des soins du monde ; et Dieu prendrait ces moments pour leur parler au cœur, pour les rappeler à elles-mêmes, pour leur retracer dans l'esprit les vérités éternelles, et pour leur en imprimer tellement le souvenir, que toutes les autres idées ne pussent l'effacer. Leur dévotion se renouvellerait, leur religion se ranimerait, leur espérance deviendrait plus vive, et leur amour pour Dieu plus affectueux et plus ardent. Mais elles prétendent que tous ces changements se fassent dans elles, sans qu'il leur en coûte une seule démarche ; et jamais, à les en croire, elles n'ont assez de loisir pour satisfaire à ce que demandent les pauvres, en s'acquittant de ce qu'elles doivent au monde. Vain prétexte dont elles découvriront aisément l'illusion, dès qu'elles voudront bien se consulter et ne se point flatter. Il ne faut pour le détruire qu'elles-mêmes ; il ne faut que la connaissance qu'elles ont du plan de leur vie, qui pourrait être autrement réglé et mieux ordonné.

Vous, Mesdames, plus fidèles aux ordres de Dieu, et plus attentives aux nécessités des pauvres, vous savez vous partager entre eux et le monde. En accordant à l'un tout ce qu'il peut exiger de vous, vous trouvez encore de quoi donner aux autres ce qu'ils attendent de votre charité ; et c'est pour vous confirmer dans cette sainte dispensation et dans ce juste partage, que je conclus par ces paroles de l'Apôtre : *Unusquisque prout destinavit in corde suo* (II. Cor. 9). Que chacune suive les heureux sentiments dont elle se sent prévenue en faveur des pauvres ; qu'elle reconnaisse comme une grâce de Dieu, et une de ses grâces les plus précieuses, l'inclination qui la porte à les secourir. Vos affaires temporelles n'en souffriront point ; Dieu en prendra soin lui-même, lorsque vous prendrez soin de ses enfants, et il est assez riche pour vous rendre au centuple ce qu'il aura reçu de vous par leurs mains : *Potens est autem Deus omnem gratiam abundare facere in vobis* (*Ibid.*). Vous serez surprises en mille rencontres de voir les choses réussir au delà de vos espérances, et ce sera autant de bénédictions que Dieu répandra sur vous sans vous le faire connaître. Plus vous donnerez, plus vous aurez de quoi donner : *Ut abundetis in omne opus bonum* (*Ibid.*). Mais ce qu'il y a de plus essentiel, c'est que vous mettrez par là votre piété à couvert de ces relâchements si ordinaires dans la vie tumultueuse du monde. Ce sera une piété constante, parce que ce sera une piété entretenue, et sans cesse excitée par la charité. Tellement que la promesse du prophète s'accomplira dans vous : *Sicut scriptum est : Dispersit dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi* (II. Cor. 9). En répandant vos aumônes, vous recueillerez des fruits de justice, et vous amasserez des trésors de sainteté : mais de quelle sainteté et de quelle justice ? d'une justice inaltérable et invariable, d'une justice indépendante des occasions, et au-dessus de tous les événements, d'une justice qui vivra avec vous dans les siècles des siècles, et dont la récompense sera éternelle. Ainsi soit-il.

AUTRE EXHORTATION

SUR LA CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES.

Semen est verbum Dei.
Le bon grain, c'est la parole de Dieu. (S. Luc, ch. 8.)

Dans l'engagement où je suis de contribuer par mon ministère à ce qui doit toujours être la fin de cette assemblée, je veux dire au soulagement des pauvres, j'ai cru, Mesdames, ne pouvoir rien faire de mieux que de m'attacher à l'évangile de cette semaine; j'y trouve un fonds d'instruction dont j'espère que vous serez édifiées, et qui m'a paru très-naturel, pour vous inspirer le zèle de la charité envers ceux que vous devez considérer comme vos frères et comme les domestiques de la foi.

C'est la parabole du bon grain, dont Jésus-Christ s'est servi, pour expliquer au peuple qui l'écoutait un des plus excellents mystères du royaume de Dieu, et une des vérités les plus solides de notre religion. Celui qui sème, disait ce Sauveur adorable, est sorti pour aller semer son grain; et une partie de cette semence est tombée le long du chemin, où les passants l'ont foulée aux pieds, et où les oiseaux du ciel l'ont enlevée. Une autre partie est tombée sur des pierres, où, manquant de suc et d'humidité, elle s'est tout à coup desséchée; une autre, au milieu des épines, et les épines l'ont empêchée de croître; la dernière, dans une bonne terre : elle y a pris racine, elle y a germé, elle y a produit une ample moisson et rapporté au centuple. Or, Jésus-Christ parlant de la sorte, criait à haute voix : Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre : *Qui habet aures audiendi, audiat.* Expression dont usait communément ce divin Maître, venant de déclarer quelqu'une de ces maximes importantes qui demandaient un cœur docile et un esprit attentif pour les comprendre et pour en profiter.

Ouvrons donc, Mesdames, ouvrons nos cœurs, et recueillons toute l'attention de nos esprits, pour bien entrer dans le sens de cette figure, et pour nous appliquer les salutaires enseignements qui y sont renfermés. Qu'est-ce que ce bon grain? vous savez que, selon l'interprétation même de Jésus-Christ, c'est la parole de Dieu : *Semen est verbum Dei.* Et en effet, la parole de Dieu est une précieuse et divine semence, dont la vertu n'a point de bornes si nous ne l'arrêtons, et dont la fécondité est infinie lorsqu'elle trouve des âmes préparées à la recevoir et à la laisser agir dans toute sa force. Mais cette semence, toute divine et toute précieuse qu'elle est, devient tous les jours dans le christianisme la plus infructueuse et la plus stérile : pourquoi?

parce qu'il y a bien peu de chrétiens où elle rencontre les dispositions nécessaires, pour y opérer ces fruits merveilleux de grâce qui lui sont propres, et qui ont autrefois enrichi le champ de l'Eglise. Juste sujet des plaintes et de la douleur des ministres évangéliques; désordre qu'ils ne cessent point de déplorer, et que nous pouvons regarder comme le principe de la corruption des mœurs du siècle. Je ne m'en tiens pas là néanmoins, Mesdames: cette morale est trop commune et trop vague; mais voici le point particulier qui vous concerne et dont j'ai à vous entretenir. C'est un usage saintement établi, que chaque mois on emploie la parole de Dieu à exciter votre charité pour les pauvres. Vous assistez à nos exhortations, et cependant nous ne voyons pas que les aumônes augmentent, ni que les pauvres en soient plus secourus. D'où vient celà? d'où vient, dis-je, que cette parole de charité qui vous est si souvent annoncée, n'a pas dans la pratique toute l'efficace qu'elle peut avoir et qu'elle doit avoir? c'est ce que je veux examiner avec vous : je suivrai par ordre mon évangile. Dans les différentes qualités de la bonne et de la mauvaise terre où le grain est jeté, je vous représenterai les divers caractères des personnes qui s'assemblent ici avec une assiduité dont nous pourrions tout attendre, si l'expérience ne nous avait appris que les effets n'y répondent pas. De là vous connaîtrez quelle est la source du mal, c'est-à-dire, pourquoi les pauvres retirent si peu d'avantage de tant de discours qu'on vous fait en leur faveur; et par une bénédiction toute nouvelle que Dieu donnera à sa parole, j'ose espérer que vous travaillerez avec plus d'ardeur que jamais, à soulager les misères publiques. Voilà, sans autre partage, tout mon dessein.

I. Le laboureur alla semer son grain. C'était de bon grain, c'était une semence capable de fournir au père de famille une abondante récolte, et de remplir ses greniers; mais d'abord une partie de cette semence tomba près du chemin, les passants la foulèrent aux pieds, et les oiseaux du ciel la mangèrent. Qu'est-ce, Mesdames, que ce chemin ouvert à tout le monde? vous le voyez : ce sont ces âmes volages et dissipées, qui donnent à tout sans réflexion, et apportent à ces assemblées un esprit distrait et sans arrêt. Soit que cette dissipation leur soit naturelle, et qu'elles soient nées avec ce caractère de légèreté; soit qu'il faille l'attribuer à une disposition et à une mauvaise habitude qu'elles aient contractées; quoi que ce puisse être, elles ne s'intéressent guère aux bonnes œuvres dont on leur prêche l'obligation et l'indispensable nécessité. Je m'explique.

Elles viennent aux assemblées de charité; elles entendent ce qu'on leur dit des besoins extrêmes des pauvres, elles en sont même touchées, ou elles le paraissent. Mais ces impressions passagères s'effacent bientôt. Dans un moment elles les ont reçues, et dans un moment elles les perdent. Le démon, ce lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour nous surprendre, leur enlève du cœur la sainte parole qu'elles devaient remporter avec elles, et dont elles devaient faire la

matière de leurs méditations : *Venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant.* Car il ne prévoit que trop, ce dangereux ennemi des âmes, qu'elles pourraient être pour leur salut les suites heureuses et les conséquences de cette parole bien repassée, bien considérée, bien appliquée. Il ne sait que trop qu'elle pourrait devenir ainsi le principe de leur conversion et de leur sanctification : *Ne credentes salvi fiant.*

En effet, si lorsqu'elles ont entendu le ministre de l'Eglise, elles sortaient bien persuadées que c'est Dieu même qui leur a parlé, et qu'il ne leur reste plus que de mettre en pratique ce qu'on a pris soin de leur enseigner et de leur remontrer; si, comprenant un de leurs devoirs les plus essentiels, elles pensaient sérieusement à procurer aux pauvres toute l'assistance qu'elles sont en état de leur donner; si, respectant et envisageant Jésus-Christ dans la personne de ces pauvres, elles s'affectionnaient à les prévenir, à les chercher, à les visiter; si, non contentes d'une vue superficielle et d'une connaissance générale, elles entraient dans le détail de ce qu'ils ont à souffrir, et qu'elles se fissent une dévotion d'y remédier autant qu'il leur est possible, et de n'y rien épargner de tout ce que leurs facultés leur permettent : ah ! Mesdames, ce serait-là le commencement d'un retour sincère et parfait à Dieu. Chaque pas qu'elles feraient pour les pauvres, serait compté par le père et le tuteur des pauvres. Dieu, mille fois plus libéral qu'elles ne peuvent l'être, répandrait sur elles ses grâces, à mesure qu'elles répandraient sur les membres de Jésus-Christ leurs largesses; et avec ces grâces, de quels égarements ne reviendraient-elles pas? quelles difficultés ne surmonteraient-elles pas ? J'oserais alors répondre d'une réformation entière de leur vie; et j'en aurais pour garants tant de promesses si expresses, si solennelles et si souvent réitérées dans l'Ecriture. J'en aurais pour garants tant de pécheurs qui n'ont point eu d'autre ressource, et qui, du plus profond abîme où ils étaient plongés, sont parvenus, avec le secours de l'aumône et par les pratiques d'une solide pénitence, à la plus sublime perfection. Or, voilà à quoi elles ne font nulle attention, parce que l'esprit séducteur, cet esprit de ténèbres, les aveugle, et qu'il leur ôte toutes ces pensées si utiles pour elles, mais si contraires à ses entreprises : *Et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant.*

Je dis plus, Mesdames, et sans que le démon s'en mêle (car combien de choses lui imputons-nous que nous ne devons imputer qu'à nous-mêmes?) sans, dis-je, que le démon y ait part, le monde, par tous les objets qu'il leur présente et où elles se portent, les détourne des saints exercices de la charité chrétienne. Comme leur cœur est dans un perpétuel épanchement, et qu'il s'attache à tout ce qui leur frappe les yeux, ce qu'on leur a dit du triste état où sont réduits les pauvres, des maux qu'ils endurent et qu'ils auront encore à endurer, des soulagements qu'ils attendent, et qu'elles ne peuvent, sans crime, leur refuser; tout cela s'échappe en un moment pour faire place à d'autres idées, à d'autres entretiens, à de vaines occu-

pations et aux plus frivoles amusements. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, par l'habitude qu'elles se sont faite de ne rentrer jamais en elles-mêmes, et de mener une vie toute extérieure, elles n'en ont pas le moindre scrupule, et qu'elles ne se reprochent pas une fois devant Dieu cette dissipation. S'en accusent-elles au saint tribunal ? Mettent-elles au nombre de leurs péchés, d'avoir par là rendu inutiles tant d'instructions, et par là même d'avoir si longtemps vécu dans l'indifférence à l'égard des pauvres? elles seraient étonnées qu'un confesseur leur fît sur cela quelque peine, et elles ne s'accommoderaient pas d'une morale qui leur paraîtrait si étroite, et peut-être si peu sensée.

Voilà, Mesdames, le premier abus que vous avez à corriger. Abus dont les pauvres se ressentent par le délaissement où ils se trouvent. Car, après bien des assemblées, après bien des conférences et des exhortations, après que les prédicateurs ont mis en œuvre tout leur zèle et tout ce qu'ils ont de talents, la charité demeure toujours également languissante, et chaque jour même elle se refroidit davantage. Si donc la Providence a conduit ici de ces femmes mondaines dont je viens de vous faire la peinture, je m'adresse à elles en concluant cet article, et voici ce que j'ai à leur dire. C'est d'opposer au désordre de leur dissipation le remède d'une sérieuse réflexion; c'est de se persuader que cette assemblée n'est point une pure cérémonie, ni cette exhortation un simple discours, mais une instruction nécessaire, mais une instruction dont Dieu leur demandera compte, et sur laquelle il les jugera; c'est de s'examiner elles-mêmes là-dessus, et de s'examiner solidement, de voir comment elles ont jusqu'à présent satisfait au précepte de la charité envers les pauvres, de reconnaître leurs négligences passées, et de s'en confondre; c'est de faire surtout cette recherche et cet examen dans le temps qu'elles consacrent à la prière : car, toutes dissipées qu'elles sont, elles ne laissent pas d'avoir des temps de prière; et par un assemblage assez étrange, plusieurs ont trouvé, ou cru trouver le secret d'accorder ensemble Dieu et le monde. Mais en général, concevez bien, Mesdames, que ce que j'appelle ici dissipation, est la cause la plus universelle et la plus commune des déréglements du siècle. Pourquoi voyons-nous tant de corruption dans le christianisme? pourquoi, dans les états même les plus chrétiens en apparence, est-on si peu chrétien? et pourquoi, parmi les personnes dévotes de profession, y a-t-il si peu de vraie dévotion? Le prophète nous l'apprend : *Desolatione desolata est terra, quia nullus est qui recogitet corde* (Jerem. 12). Toute la terre est dans une affreuse désolation; tout est défiguré dans l'Eglise de Jésus-Christ, quoiqu'elle subsiste toujours, et qu'elle soit toujours sainte et sans tache; tout y est renversé, parce qu'il n'y a plus de recueillement ni de retour du cœur sur soi-même. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore certains dehors de piété; mais sous ces dehors, il n'y a plus ou presque plus d'esprit intérieur. Ce sont des dehors spécieux; on prononce des paroles, on récite des offices, on lit de bons livres, on fait même

l'oraison ou l'on se flatte de la faire, on en sait toutes les méthodes; mais dans le fond, il n'y a rien là qui parte du cœur. C'est un cœur évaporé qui ne peut se renfermer un moment en lui-même; un cœur qui se répand continuellement, et qui laisse évanouir tout ce que Dieu, ou ceux qui lui tiennent la place de Dieu lui communiquent. Ainsi, Mesdames, voulez-vous être chrétiennes? Ne sortez jamais hors de vous-mêmes. C'est là que vous trouverez Dieu; car c'est dans le cœur que Dieu habite, et qu'il veut habiter. L'action est louable, elle nous est même ordonnée; mais il faut que la méditation la précède, qu'elle l'accompagne, qu'elle l'anime. Sans la méditation, elle ne peut longtemps se soutenir. Mais reprenons notre parabole, et poursuivons la comparaison que j'ai commencée.

II. Une autre partie du grain tomba sur des pierres. Quelle image, Mesdames, et quel caractère! des âmes dures comme des pierres, des âmes insensibles, et que rien ne peut émouvoir, des âmes sans pitié, sans humanité. Que ne leur dit-on pas pour les toucher de compassion? On leur dit qu'il y a des pauvres accablés de maladies qui ne peuvent s'aider eux-mêmes, parce que la faiblesse les tient misérablement étendus sur la paille, et qui périssent dans leur infirmité, parce qu'ils n'ont pas de quoi reprendre leurs forces, ni le travail dont ils tiraient leur subsistance. On leur dit qu'il y a de pauvres pères et de pauvres mères chargés d'enfants, qu'ils voient presque mourir de faim entre leurs bras, et qu'ils sont contraints d'abandonner nus à toute la rigueur du froid pour leur ménager un peu de pain. On leur dit qu'il y a de pauvres artisans sans emploi, de pauvres ouvriers sans ouvrage, et par conséquent, sans nourriture et sans soutien. On leur dit qu'il y a de pauvres filles exposées aux derniers malheurs, et dont elles pourraient sauver la vertu, en leur fournissant de quoi conserver leur vie. On leur dit tout cela, et bien d'autres choses, mais elles écoutent tout tranquillement, et il semble que ce soit des fictions, des contes qu'on leur débite pour les amuser.

Que dis-je? et est-il donc possible qu'il y ait des âmes de cette trempe? oui, Mesdames, il y en a; et malgré la sainteté de la foi chrétienne, on en voit dans le sein même de la religion, qui, sur ce point, sont plus infidèles que les païens mêmes. Qu'il soit question de leurs personnes, que de soins! que de ménagements! que de précautions! elles sont délicates jusqu'à la mollesse. Mais qu'il s'agisse des pauvres, (oserai-je parler de la sorte?) elles vont jusqu'à une espèce de barbarie et de cruauté.

Que leur demande-t-on? ce qui leur coûterait peu, ce qui souvent ne leur coûterait rien, ce qui ne leur est nullement nécessaire, ce qui quelquefois leur est nuisible, et toujours absolument inutile. Car il ne faudrait rien de plus pour subvenir à tant de calamités dont nous sommes témoins. Avec cela les pauvres vivraient, ou plutôt, il n'y aurait plus de pauvres. Mais elles aiment mieux qu'il y en ait, et qu'il y en ait une si nombreuse multitude; elles aiment mieux que

tant de familles tombent en ruine et demeurent sans ressources; elles aiment mieux les laisser languir, pâtir, se tourmenter et se désespérer dans leur indigence, que de se dessaisir de quoi que ce soit, quelque vil et quelque superflu qu'il puisse être. Voilà ce que j'appelle dureté.

Combien une femme idolâtre de son corps, et toute occupée de ses ajustements et de ses parures, pourrait-elle vêtir de pauvres qui font horreur sous l'affreuse figure où ils sont forcés de se montrer, si du moins elle voulait consacrer à cette œuvre de miséricorde, non pas tout ce qu'elle donne, mais quelque chose de ce qu'elle donne à sa vanité? Combien de pauvres nourrirait-on de l'excès de certaines tables, je dis de l'excès énorme et d'une prodigalité aussi scandaleuse qu'elle est visible? Combien y aurait-il à retrancher de telles et telles dépenses pour un jeu, pour des spectacles, pour un train, pour un équipage, pour des ameublements, pour de pures curiosités, et combien ce retranchement profiterait-il aux pauvres, et leur épargnerait-il de chagrins et de douleurs. Vous le pouvez mieux savoir que moi, Mesdames, et en vain descendrais-je à des particularités dont vous êtes mieux instruites que je ne le suis, et que je ne veux l'être. Soyez vous-mêmes vos juges; mais des juges équitables, mais des juges sévères pour vous, compatissants pour le prochain : vous connaîtrez aisément ce qu'il y a à faire, et si vous ne le faites pas, que répondrez-vous au témoignage de votre conscience, et comment vous défendrez-vous du juste reproche d'une dureté également condamnable, et devant Dieu, et devant les hommes?

Caractère de dureté dont nous avons un exemple bien mémorable et bien terrible dans le mauvais riche. Il y avait à sa porte un pauvre, c'était Lazare. Ce pauvre était tout couvert d'ulcères; et non-seulement n'avait pas de quoi guérir ses plaies, mais de quoi manger. Il ne demandait que les miettes qui tombaient de la table du riche; et qui croirait qu'un si faible secours lui pût être refusé? L'Evangile néanmoins nous marque qu'il ne put même obtenir cette grâce, et qu'il mourut enfin de misère. Ah! Mesdames, au seul récit d'une pareille dureté, je m'imagine que vos cœurs se soulèvent; et quand ensuite on vous représente ce riche impitoyable au milieu des flammes, brûlé d'une soif ardente, et priant en vain qu'on lui accorde une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue, vous ne voyez rien dans son supplice qu'il n'ait mérité et qui excède la grièveté de son crime; mais en souscrivant à son arrêt, n'est-ce pas souscrire à celui d'une infinité de riches dont le monde est rempli? n'est-ce pas peut-être souscrire à celui de bien des personnes qui m'écoutent? Car, il faut l'avouer, on trouve partout, mais spécialement dans les conditions riches et opulentes du siècle, de ces âmes de bronze que rien n'amollit. Les cris des pauvres frappent leurs oreilles; mais ils ne peuvent pénétrer dans leurs cœurs. On ne le comprend pas, on ne se le persuaderait pas si l'on n'en était témoin : on en est indigné, et l'on ne peut s'en taire; on en parle hautement, mais ce sont des paroles qu'elles laissent

passer. Ce qui met le comble à leur dureté, c'est que ces misérables dont elles tiennent si peu de compte, ne sont quelquefois devenus pauvres que pour elles, que dans leurs maisons et à leurs service. Ce sont de pauvres domestiques, ce sont de pauvres manœuvres, ce sont de pauvres marchands à qui elles doivent, et qu'elles n'ont jamais payés qu'en promesses : différant toujours, éludant toujours les instances qu'on leur fait, et se rendant tout à la fois coupables d'un double attentat, l'un contre la charité, et l'autre contre la plus étroite justice. Or, si la naissance, si le rang, si l'autorité les met présentement à couvert de tout, qui pourra les garantir de la formidable menace du Saint-Esprit? L'avez-vous jamais entendue, Mesdames? c'est une grande matière à vos réflexions : *Cor durum habebit malè in novissimo* (Eccli. 3). La mort viendra, et c'est alors que les cœurs durs porteront la peine qui leur est due. Autant qu'ils se seront endurcis au malheur des pauvres, autant Dieu les laissera-t-il s'endurcir à leur propre malheur. Car voilà souvent ce qui leur arrive par une malédiction particulière du ciel. Nul sentiment de piété, à cette heure où toute la piété de l'âme chrétienne doit se réveiller. On dirait que c'est un abandonnement entier de Dieu, qui, dès cette vie, les réprouve. Mais sans qu'il les réprouve dès cette vie, à quelle réprobation les destine-t-il dans l'autre? Je vais trop loin, Mesdames, et il semble que dans une assemblée comme celle-ci, je ne devrais promettre que des récompenses. Mais entre les âmes charitables qui la composent, et dont je ne puis assez louer le zèle, il peut s'en trouver à qui la menace que je vous fais entendre soit nécessaire. Dieu le sait, et il les connaît. Puissent-elles se bien connaître elles-mêmes! Cependant, aux deux caractères que je vous ai tracés, ajoutons-en un troisième.

III. Il y eut encore du grain qui tomba au milieu des épines. Ne cherchons point, Mesdames, d'autre explication que celle même du Sauveur du monde : ces épines, ce sont les passions du siècle; passions aveugles et turbulentes, qui troublent une âme, qui l'agitent de telle sorte, qu'elles étouffent toute la divine semence, et qu'elles émoussent tous les traits de la parole de Dieu. Or, selon la pensée de Jésus-Christ, ces passions se réduisent surtout à trois espèces : l'inquiétude des soins temporels, la cupidité ou le désir empressé d'amasser les biens de la terre, et l'attachement aux plaisirs de la vie; trois obstacles qui énervent toute la force de la parole de Dieu, trois sortes d'épines qui éteignent la charité dans les cœurs. C'est ce que l'expérience nous fait voir sensiblement; c'est ce que vous avez reconnu vous-mêmes en mille occasions, ou ce qu'il ne tenait qu'à vous de reconnaître.

Car, comment vient-on à ces assemblées de charité, et qu'y apporte-t-on ? On y vient avec un esprit tout rempli des affaires du monde, dont on est uniquement occupé, et dont on se plaint même d'être accablé; on les apporte toutes avec soi, et l'on s'en laisse

tellement obséder, qu'on est incapable d'aucune autre réflexion. Nous parlons pour l'intérêt des pauvres, nous exposons leurs pressantes nécessités, nous élevons la voix, nous conjurons, nous exhortons; mais s'attache-t-on à nous suivre? Au lieu de prendre avec nous des mesures pour les pauvres, on en prend intérieurement avec soi-même : et pour qui? pour soi-même. Dans un silence profond, il paraît qu'on s'applique à nos instructions; mais l'esprit est bien loin de nous : il s'entretient d'un projet qu'on a formé, d'une entreprise où l'on s'est engagé, d'un ménage qu'on a à conduire, de toutes les choses humaines qui touchent personnellement, et sur quoi l'on doit veiller. Encore si l'on se bornait à ses affaires propres qui sont de l'ordre de Dieu; mais, par je ne sais quelle démangeaison de se mêler de tout, on s'ingère en mille intérêts et en mille intrigues qui regardent celui-ci ou celle-là, sans que de soi-même on ait rien à y voir, ni rien à y prétendre. Encore si l'on s'en tenait aux devoirs de son état; mais, par une envie démesurée de décider, de dominer, de se rendre important et nécessaire, on se livre à tout ce qui se présente, souvent même à ce qui ne se présente pas, et où l'on n'est point appelé. Après cela, l'on s'excuse du soin des pauvres, et l'on n'a pas, dit-on, le loisir d'y vaquer. On ne l'a pas, j'en conviens; mais pourquoi ne l'a-t-on pas? parce qu'on ne veut pas l'avoir; parce qu'on se surcharge volontairement d'occupations inutiles; parce qu'on dérobe aux pauvres le temps qu'on leur doit, pour le prodiguer ailleurs où on ne le doit pas, et pour en faire un usage criminel, dès qu'il leur est si préjudiciable. Voilà ce qu'on n'a jamais bien compris et ce que jamais on ne comprendra, tant qu'on ne nous écoutera point d'un sens plus rassis, et avec plus de tranquillité.

Car, comment vient-on à ces assemblées de charité, et qu'y apporte-t-on? On y vient avec un cœur possédé de l'amour des biens périssables, et l'on y apporte une insatiable convoitise; ce ne sont que désirs ardents et sans règle, que vues secrètes de gagner, d'accumuler, de s'enrichir. De là, l'on n'entend guère volontiers parler de l'aumône, et l'on n'est guère disposé à seconder les bonnes intentions du prédicateur sur cette matière. Si des personnes zélées, sages et fidèles, après avoir parcouru dans un quartier tout ce qu'il y a de pauvres maisons, disons mieux, de pauvres cabanes et de tristes réduits où l'indigence demeure cachée, rapportent exactement ce qu'elles ont vu, et témoignent sur cela leurs sentiments, on se figure qu'elles exagèrent, et l'on se met en garde contre leurs sollicitations; on voudrait pouvoir s'absenter de toutes ces conférences, et telle y assiste par respect humain, et parce qu'elle y est invitée, qui souhaiterait d'avoir des prétextes pour n'y paraître jamais : pourquoi? c'est qu'elle n'aime pas à donner, et qu'elle ne peut néanmoins honnêtement s'en défendre; c'est qu'elle regrette tout ce qui sort de ses mains, et qu'elle serait charmée de l'y retenir et d'en grossir ses épargnes; c'est qu'elle regarde ce qu'on lui demande comme une contribution onéreuse, comme un impôt, comme une taxe; c'est que,

prenant ici place parmi les autres, elle a beaucoup moins en vue d'y répandre les dons de sa charité, que de garder certaines bienséances, et de sauver du reste tout ce que l'honneur lui permettra de ménager.

Enfin, comment vient-on à ces assemblées de charité, et qu'y apporte-t-on ? on y vient avec une âme toute sensuelle, et l'on y apporte toutes les dispositions d'une mondanité voluptueuse : je ne dis pas voluptueuse jusqu'aux excès grossiers; mais voluptueuse dans l'attachement aux aises et aux commodités de la vie, aux plaisirs du siècle et à ses divertissements; mais voluptueuse dans la recherche de ce qui peut causer de la joie, de ce qui peut faire passer le temps sans ennui et avec agrément; mais voluptueuse dans la bonne chère, dans les visites, dans les conversations, dans les promenades. Accoutumé à n'avoir dans l'esprit que des idées qui réjouissent, à n'entendre que des entretiens qui plaisent, on se dégoûte d'abord de ces discours où il n'est question que de pauvreté, que d'adversités, que de souffrances : ce sont des sujets trop sérieux, ce sont des images qui attristent; on en craint les impressions, et l'on ne cherche qu'à les effacer promptement de son souvenir.

Or, sur tout cela, Mesdames, voici trois avis que je vous prie de n'oublier jamais. Sont-ce les soins temporels qui vous inquiètent et qui vous détournent? Je prétends qu'il n'y en a point de plus indispensable pour vous que celui de satisfaire à l'un des commandements de Dieu les plus formels et les plus exprès, qui est de fournir à Jésus-Christ même dans ses frères, dans ses membres, dans son corps mystique, ce qui lui manque. D'où je tire, et vous devez tirer avec moi cette première règle, que si le soin des pauvres ne peut compatir avec les autres soins, il faut qu'une femme chrétienne retranche des autres soins tout ce qu'il y a d'excessif, tout ce qu'il y a de moins nécessaire et de moins utile, tout ce qu'il y a d'étranger à sa condition et d'accessoire, afin de ne pas abandonner le soin des pauvres. Prenez cette mesure, et, selon ce principe, arrangez toutes les occupations de votre vie, vous trouverez pour les pauvres tout le temps qui leur convient. Sont-ce les biens de la terre et des vues d'intérêt qui vous resserrent à l'égard des pauvres? Là-dessus je vous dis deux choses, fondées l'une et l'autre sur la parole du Saint-Esprit. Premièrement, qu'il y a dans le ciel des trésors infinis et mille fois plus précieux, promis aux âmes secourables comme leur récompense éternelle; et qu'en ce sens, donner aux pauvres, c'est acquérir, c'est s'assurer un profit immense et un fonds inépuisable de richesses. Secondement, que rien, même par rapport aux affaires présentes et à leur succès, n'attire plus de bénédiction que l'aumône, et que souvent Dieu, dès ce monde, rend au double ce qu'il a reçu par le ministère des pauvres. Sont-ce les plaisirs du siècle qui vous touchent et qui vous attachent? Hé! Mesdames, est-il pour des âmes bien nées un plaisir plus doux que de consoler des affligés, que d'essuyer leurs larmes, que de leur rendre le calme, la paix, la santé, la vie; que d'être, après Dieu, leur espérance, leur refuge, leur bonheur?

Servez ici de témoins, vous qui l'avez goûté, ce plaisir si pur, ce plaisir si digne d'un cœur chrétien; dites-nous ce que vous avez senti, lorsqu'entrant dans de pauvres retraites, et y paraissant l'aumône à la main, vous avez vu la sérénité se répandre sur tous les visages; que vous avez vu pères, mères, enfants, rassemblés autour de vous, vous accueillir comme des anges envoyés du ciel; que vous avez vu des malades reprendre leurs forces et revoir le jour qu'ils semblaient avoir déjà perdu. En arrêtant le cours de tant de pleurs qu'arrachaient la tristesse et les douleurs les plus amères, avez-vous pu retenir les vôtres, qu'une onction toute sainte et toute divine faisait couler? C'est à vous à nous l'apprendre; et qui ne vous en croira pas, n'a, pour se convaincre, qu'à se mettre en état d'en faire la même épreuve que vous. Achevons.

IV. Tout le grain ne demeura pas sans fruit. Il y eut une bonne terre où il tomba, où il leva, où il profita; et il y a des âmes où la parole de Dieu, favorablement écoutée et soigneusement conservée, produit des œuvres de charité dont l'Eglise tire autant d'édification, que les pauvres d'assistance et de consolation. Oui, Mesdames, il y en a dans cette assemblée, et à Dieu ne plaise que je leur refuse les justes éloges que je leur dois comme ministre du Seigneur, et comme prédicateur de la miséricorde. Mais entre ces âmes même éclairées de la foi, et en qui la foi opère par la charité, nous pouvons encore distinguer différents degrés : car, pour ne rien omettre de toutes les leçons contenues dans la parabole de notre évangile, prenez garde que le grain ne rapporta pas également dans toute la bonne terre où il fut jeté. Là, dit notre adorable Maître, il ne rendit que trente pour un : *Aliud trigesimum;* ailleurs il donna soixante pour un : *Aliud sexagesimum;* mais en quelques endroits la récolte alla jusqu'à cent pour un : *Aliud verò centesimum :* tout ceci est mystérieux, et trois mots en vont développer tout le mystère.

Une âme touchée de l'exhortation qu'elle est venue entendre, et persuadée du précepte de l'aumône, veut l'accomplir à la lettre, parce qu'elle comprend que, sans la charité, il n'y a point de salut; mais du reste, contente d'observer la loi, elle se borne précisément à l'obligation, elle examine ses forces, et elle y proportionne ses charités. En cela, que fait-elle? elle ne produit que trente pour un; *Aliud trigesimum :* c'est toujours beaucoup, mais ce n'est point assez; et, plus libérale encore, une âme ajoute à ses aumônes d'obligation des aumônes de surérogation. Soit qu'elle craigne de se tromper en se tenant à l'étroite mesure du précepte, et de n'en pas remplir toute l'étendue, soit que le feu de sa charité lui dilate le cœur, et la porte à donner plus que moins, parce que le plus qu'elle donnera ne répondra jamais à la charité de Jésus-Christ pour elle : quoi que ce soit, elle ne compte, ni avec Dieu, ni avec les pauvres; elle répand ses dons abondamment, elle les multiplie, et en cela que fait-elle? elle rend soixante pour un : *Aliud sexagesimum.* N'est-ce pas tout?

non, Mesdames, et la charité, quand une fois elle est bien allumée, et qu'elle se laisse emporter à l'ardeur qui l'anime, ne connaît plus, pour ainsi dire, de règle, et n'en suit plus. Autant que la cupidité est avide pour attirer tout à soi, et pour ne rien relâcher, autant cette charité évangélique, cette charité vive et enflammée est-elle toujours prête à se défaire de tout et à tout quitter. Une âme ne possède rien, ou ne pense pas posséder rien en propre, elle n'a rien qui n'appartienne aux pauvres, ou qu'elle ne croie leur appartenir. Parlez-lui de précaution, de prévoyance pour elle-même, c'est un langage qu'elle ne conçoit pas; mais proposez-lui quelque pratique de charité, c'est là qu'elle vole et qu'elle devient saintement prodigue. Or, en cela, que fait-elle? elle rapporte jusqu'à cent pour un : *Aliud verò centesimum*. On en a vu de ce caractère, Mesdames, et si ce sont des exemples rares, ce ne sont point des exemples imaginaires ni supposés; on a vu de ces filles, de ces femmes de miséricorde, suivant l'expression de la Sagesse, dont les charités, ou plutôt, dont les saintes prodigalités, n'ont jamais manqué : dans une fortune médiocre, et bien au-dessous de leur naissance, elles ont toujours trouvé des misères à soulager; et, par un miracle du ciel, avec un pouvoir en lui-même très-limité, elles pouvaient tout, elles ont tout entrepris et tout exécuté, leur mémoire encore récente est en vénération parmi nous, et leurs noms, consacrés par l'aumône, seront éternellement écrits dans le livre de vie.

Voilà, Mesdames, de grands modèles pour vous; mais sans qu'il soit absolument nécessaire d'atteindre à cette souveraine perfection de la charité, du moins devez-vous voir de quel nombre vous êtes, et ce qui peut vous convenir dans toute cette application de la parabole du bon grain; du moins devez-vous, en vous examinant devant Dieu, dans l'esprit d'une véritable et solide religion, rentrer en vous-mêmes, et tâcher de découvrir vos dispositions intérieures, soit pour les corriger, soit pour les perfectionner. Il ne dépend pas du laboureur qui sème le grain, que la terre soit bonne ou mauvaise; toute son habileté est à rechercher la bonne, dont il peut lui revenir du profit, et à laisser la mauvaise, dont il n'aurait rien à espérer. Mais il n'en est pas ainsi de nous : dans l'obligation où nous sommes de porter des fruits tels que Dieu les demande, c'est à nous, dit saint Grégoire, d'y préparer nos cœurs, afin que nos cœurs soient des sujets propres à recevoir la précieuse semence de la parole de Dieu; c'est à nous, avec le secours de la grâce, à les disposer et à les former. Si donc, Mesdames, si vous étiez, ou de ces âmes dissipées, ou de ces âmes dures, ou de ces âmes volontairement esclaves de la cupidité et de la volupté, c'est à vous d'en répondre à Dieu; c'est à vous que Dieu s'en prendra, et par conséquent c'est à vous de vous réformer là-dessus, et d'y apporter le remède : car, de toutes les excuses que vous pourriez alléguer, pour vous justifier devant Dieu du peu de fruit que sa parole aurait produit en vous, surtout au regard des pauvres, il n'est est point de plus frivole que de lui dire : Seigneur,

je n'y faisais pas assez de réflexion, et je n'y pensais pas; Seigneur, je n'étais pas naturellement tendre ni compatissante; Seigneur, j'avais d'autres soins, d'autres affaires dans le monde; j'aimais mon plaisir et il m'entraînait. C'est en cela même, vous répliquerait-il, qu'a consisté votre désordre, en ce que vous ne vous êtes jamais fait nulle violence pour fixer la légèreté de votre esprit, et pour en arrêter les continuelles évagations; en ce que vous n'avez jamais combattu la dureté de votre cœur, ni fait nul effort pour le fléchir; en ce que vous vous êtes chargées de mille soins qui ne vous regardaient pas, et abîmées dans des affaires que vous pouviez prendre avec plus de modération; en ce que votre plaisir vous a dominées, et que vous ne vous êtes point mises en peine des maux d'autrui, pouvu que vous n'eussiez rien à souffrir vous-mêmes, et que vous pussiez toujours vivre commodément; c'est là, encore une fois, votre crime : or, prétendez-vous qu'un désordre soit la justification d'un autre désordre?

Ce serait une erreur, Mesdames, et une erreur d'autant plus pernicieuse, qu'en vous trompant elle ne vous garantirait pas des jugements de Dieu. Mais ce qui vous en préservera, c'est un renouvellement de ferveur, qui vous applique encore avec plus de vigilance et plus de constance à vos charitables exercices. Ainsi, la parole de Dieu que je vous ai annoncée, cette exhortation vous sera également utile, et aux pauvres. Les pauvres en profiteront pour cette vie passagère et mortelle, et vous en profiterez pour une vie durable et immortelle; elle sera salutaire aux pauvres, selon le corps, et elle vous sera salutaire selon l'âme; les pauvres en retireront quelque soutien dans le temps, et elle vous fera acquérir une gloire infinie dans l'éternité, où nous conduise, etc.

EXHORTATION

SUR LA CHARITÉ ENVERS LES PRISONNIERS.

Spiritus Domini super me : propter quod evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem.

L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi : c'est pour cela qu'il m'a envoyé prêcher l'Evangile aux pauvres, consoler ceux qui sont dans l'affliction, et annoncer aux captifs leur délivrance. (S. Luc, ch. 4.)

Ce sont, Mesdames, les paroles du prophète Isaïe, et celles de toute l'Ecriture, qui me semblent convenir plus naturellement au sujet que je dois aujourd'hui traiter devant vous. Paroles qui, dans le sens lit-

téral, regardent la sacrée personne de Jésus-Christ, sur qui le Saint-Esprit s'est reposé avec toute la plénitude de ses dons. Aussi Jésus-Christ lui-même se les est-il appliquées, et nous a-t-il déclaré que c'était en lui qu'elles avaient eu leur accomplissement. Mais paroles qui, par proportion, peuvent s'entendre des prédicateurs de l'Evangile, puisqu'en vertu de la mission qu'ils reçoivent de l'Eglise, l'Esprit de Dieu leur est communiqué; et puisque la foi même nous enseigne que c'est ce divin Esprit qui parle dans eux et par eux : *Non estis vos qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis* (Matth. 10). Je puis donc, en cette qualité, vous dire que l'Esprit du Seigneur m'a conduit ici pour prêcher l'Evangile aux riches en faveur des pauvres; que j'y viens pour la consolation de tant d'affligés, qui ont le cœur rempli d'amertume, et qui passent leurs jours dans la douleur; que je suis chargé d'apprendre aux captifs et aux prisonniers l'heureuse nouvelle que leurs peines vont être soulagées, non-seulement par votre charité, et par les secours temporels que vous leur apportez, mais par les grâces abondantes que Dieu leur accordera, si, touchés de l'esprit de pénitence, ils veulent, avant toutes choses, se convertir et rompre les liens qui les attachent au péché : *Spiritus Domini super me; evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem.* Quoi qu'il en soit, Mesdames, de ces prisonniers et de leur conversion à Dieu, votre devoir est de les assister, et c'est à quoi vous engagent trois puissants motifs : l'un tiré de l'exemple de Jésus-Christ; l'autre, du précepte de Jésus-Christ, et le dernier, des avantages qui y sont attachés. Assister les prisonniers, et leur porter dans leur infortune l'aide nécessaire, c'est un des plus excellents actes de la charité chrétienne : comment cela? parce que c'est Jésus-Christ qui nous en a donné l'exemple, parce que c'est Jésus-Christ qui nous en a fait le commandement, et parce qu'en soi c'est un des moyens les plus efficaces de sanctification et de salut. Voilà en trois points tout le partage de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

C'a toujours été la maxime de Jésus-Christ, de pratiquer et de faire, avant que d'enseigner et d'instruire : et pour appliquer cette règle générale au point particulier que j'ai présentement à établir, je dis que le soin d'assister les prisonniers, et de contribuer au soulagement de leurs peines, est un des plus sensibles exemples que cet Homme-Dieu nous ait donnés; je dis que, pour nous exciter fortement à cette charité, il a voulu la consacrer dans sa personne; je dis que tous les mystères de sa vie nous prêchent cette charité, et qu'il n'y en a pas un qui n'ait une grâce singulière pour nous l'inspirer.

Oui, Mesdames, tous les mystères de la vie de Jésus-Christ, non-seulement de sa vie souffrante, mais de sa vie glorieuse, c'est-à-dire, son incarnation, sa prédication, sa passion, sa résurrection, son

ascension : tout cela, si nous voulons consulter notre foi, et en tirer les conséquences pratiques qui se présentent d'elles-mêmes, sont autant de raisons fortes et pressantes, pour ne pas délaisser ceux de vos frères que vous savez être détenus, et languir dans une triste captivité. Vous m'en demandez la preuve, et la voici dans une courte induction de tous les états où l'Evangile vous fait considérer ce Dieu Sauveur. Son incarnation : car, qu'est-ce que cette incarnation divine, sinon le mystère d'un Dieu descendu sur la terre pour sauver des esclaves ; d'un Dieu sensible à nos misères, et revêtu de notre chair pour briser nos fers et nous procurer la plus heureuse liberté? Voilà pourquoi il est sorti du sein de son Père. Si nous n'eussions pas été captifs, il n'eût pas été nécessaire qu'il se réduisît lui-même dans la dépendance et dans l'esclavage pour nous délivrer. Sa prédication : qu'est-il venu annoncer au monde? l'Evangile ; et qu'est-ce que l'Evangile? cette bonne nouvelle qu'il nous a apportée de notre prochaine délivrance. C'est pour cela qu'il a été envoyé, et tel est le salut où il nous a appelés. Sa passion : n'est-ce pas pour nous racheter qu'il a sacrifié sa vie et qu'il est mort? De là vient que cette douloureuse passion est par excellence le mystère de notre rédemption : car c'est lui, dit saint Paul, c'est par sa croix et par les mérites de son sang qu'il nous a arrachés de la puissance des ténèbres : *Qui nos eripuit de potestate tenebrarum* (Colos. 1). Sa résurrection : une des circonstances les plus remarquables de cette résurrection toute miraculeuse, ce fut sa descente aux enfers, lorsqu'il alla visiter cette multitude innombrable de saintes âmes qui l'attendaient comme leur libérateur. Car, c'est ainsi qu'en parle l'apôtre des Gentils, quand il dit que la première démarche de ce Dieu vainqueur de la mort, fut d'entrer, couvert de gloire, dans cette obscure prison où tant de prédestinés soupiraient après lui, parce que c'était lui qui devait les retirer de ce lieu d'exil, et les mettre en possession de leur éternelle béatitude. Enfin, sa triomphante ascension : je dis triomphante, puisque ce retour au ciel fut un vrai triomphe ; mais bien différent de ces vains triomphes dont l'antiquité honorait les conquérants. Ceux-ci traînaient après eux des nations ruinées, désolées, soumises au joug : et dans son triomphe, de qui ce Rédempteur, ce divin Conquérant, était-il suivi? de ces troupes d'élus qu'il avait comblés de joie par sa présence, qu'il avait dégagés et comme élargis par un effort de sa toute-puissance, à qui il avait ouvert les portes de leur céleste patrie, et qu'il conduisait à ce bienheureux terme, pour y jouir d'une pleine félicité. Après avoir sauvé les hommes, il avait droit, ce semble, de ne plus penser qu'à se glorifier lui-même : après être mort pour nous, il avait droit de ne plus vivre que pour lui ; mais sa charité ne put consentir à ce partage. Il ne voulut pas que le souverain pouvoir qu'il avait reçu de son Père ne servît désormais qu'à son propre bonheur et à sa propre élévation ; mais il l'employa, et le mit tout entier en œuvre pour ces âmes souffrantes : *Ascendens in altum, captivam duxit captivitatem* (Ephes. 4).

Or, je le répète, Mesdames, tous ces mystères sont pour vous autant d'exemples, et tous ces exemples autant de leçons. C'est là-dessus, comme sur tout le reste, et même encore plus que sur mille autres choses où souvent vous bornez votre dévotion, que notre adorable Maître vous prescrit la même règle qu'il prescrivait à ses Apôtres. C'est là-dessus qu'il vous dit : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, et vos faciatis* (Joan. 13); Faites ce que j'ai fait, et que votre charité, selon qu'il est possible, réponde à ma miséricorde. Voyez donc, Mesdames, quelle application vous en devez faire à votre conduite envers les prisonniers, et reprenons par ordre tout ce que je viens de vous retracer devant les yeux, comme le modèle le plus parfait que je puisse vous proposer. Suivez-moi.

Pour délivrer les captifs, ce Sauveur des hommes s'est fait homme. Il n'a pas attendu qu'ils le prévinssent, ni qu'ils l'appelassent à leur secours : il a connu leur malheur, et il est venu à eux, il a demeuré parmi eux, il a pris sur lui toutes leurs misères, et les a partagées avec eux. Pouvez-vous ignorer combien de malheureux gémissent dans les prisons, et y sont étroitement resserrés? Il ne leur est pas libre d'aller vous représenter leur état; mais vous croyez-vous dispensées d'aller vous-mêmes vous en instruire? Si vous en aviez une fois été témoins, j'ose répondre qu'il n'y a point de cœur si insensible qui n'en fût ému. On vous en parle, il est vrai; on emploie à vous en donner une idée juste et capable de toucher vos âmes, toute la force de la divine parole et tous les traits de l'éloquence chrétienne : mais autre chose est d'entendre, et autre chose de voir. Comme Jésus-Christ est descendu pour nous dans cette vallée de larmes où le péché nous avait réduits sous la plus dure servitude, descendez, Mesdames, descendez dans ces antres profonds où la justice des hommes exerce toute sa rigueur. Tâchez de percer les ombres de ces noires demeures. Ouvrez les yeux, et démêlez, si vous le pouvez, au travers de ces affreuses ténèbres, un misérable accablé sous le poids de ses fers, et vous présentant dans toute sa figure l'image de la mort. Un regard fera plus d'impression que tous les discours; et dès que vous aurez vu, permettez-moi de m'exprimer ainsi, vous serez vaincues.

Pour sauver les captifs, et pour leur faire accepter la grâce qu'il leur annonçait, ce Dieu-Homme, leur législateur et leur réparateur, a parcouru les campagnes, les solitudes, les bourgades, les villes. Tel était le sujet de sa mission, et c'est pour ce glorieux ministère qu'il avait été spécialement consacré par l'onction du Saint-Esprit. Sans autre caractère que celui de chrétiennes, vous avez toutes une mission, non pour enseigner, ni pour prêcher, mais pour assister et pour soulager. Comme chrétiennes, Dieu vous a choisies; et si vous êtes fidèles à votre vocation, vous avez des talents dont les prisonniers peuvent profiter : le talent de les fortifier dans leurs ennuis, dans leurs frayeurs, dans leurs désespoirs; le talent de leur ménager certaines douceurs, et de leur rendre au moins leurs maux plus supportables; le talent même de leur inspirer des sentiments de religion,

de soumission, de patience : talents ordinaires et communs, mais talents quelquefois singuliers dans des personnes qui pourraient en faire un meilleur usage, et qui ne les ont pas reçus de l'Auteur de la nature pour les laisser inutiles et sans fruit. C'est sur quoi elles se trouveront peut-être plus criminelles qu'elles ne pensent au jugement de Dieu.

Pour racheter des captifs, un Dieu s'est livré lui-même, il a versé son sang et donné sa vie. De là, que conclut saint Jean? je pourrais le conclure avec lui, Mesdames, et cette conséquence, qui sans doute vous surprendra, n'a rien néanmoins qui dût vous étonner, si vous étiez bien remplies et bien animées de l'esprit de votre foi. Car, nous avons connu la charité de notre Dieu, dit ce bien-aimé disciple, en ce qu'il s'est immolé jusqu'à perdre la vie pour nous : *In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit* (Joan. 3). Et que s'ensuit-il de ce principe, ajoute le même apôtre? c'est que nous devons être prêts nous-mêmes à mourir pour nos frères, et à les aider aux dépens de notre vie : *Et nos debemus pro fratribus animas ponere* (*Ibid.*) Or, est-ce là ce qu'on vous demande? et si je vous parle d'exercer la miséricorde dans des prisons et dans des cachots, veux-je vous dire d'y porter tous vos biens et de vous en dépouiller? s'agit-il d'y employer tout votre temps et d'y consumer vos jours? Quand je le prétendrais de la sorte, serait-ce plus exiger de vous qu'il n'est marqué dans les paroles du saint disciple? serait-ce plus que n'ont fait tant de saintes dames, qui semblaient n'avoir sur la terre d'autre retraite que ces sombres demeures, ni d'autre occupation que les œuvres de charité qu'elles y pratiquaient? Serait-ce plus que ne font encore de nos jours des hommes de Dieu, des hommes capables, ou par leur naissance, ou par leur mérite personnel, de se distinguer et de paraître ailleurs avec honneur; mais que nous savons, depuis les vingt et les trente années, se rendre en quelque manière, par leur assiduité, plus prisonniers que les prisonniers mêmes; vivant au milieu d'eux, traitant sans cesse avec eux, ne quittant les uns que pour se transporter auprès des autres, leur tenant lieu à tous de pères, de tuteurs, de patrons, d'amis, de confidents, d'agents, surtout d'apôtres et de maîtres en Jésus-Christ. Ah! Mesdames, vous voyez assez qu'il n'est point ici question de tout cela, et que tout cela est bien au-dessus de ce qu'on vous propose. Car, qu'est- ce qu'on attend de vous, et qu'est-ce que je voudrais obtenir en faveur de ces infortunés dont je prends aujourd'hui les intérêts et pour qui je fais auprès de vous la fonction d'avocat et de prédicateur? A quoi viens-je vous exhorter? à ce qui vous est très-facile, à ce qui vous coûtera très peu, à ce qui ne vous retranchera de votre état que certaines inutilités, que certaines superfluités, que certains excès; à ce qui n'altèrera ni vos forces, ni votre santé; à ce qui ne vous sera, dans le système de votre vie, de nulle incommodité, ou que d'une très-légère incommodité; à quelques aumônes, à quelques dépenses, à quelques contributions que vous tirerez, non de votre nécessaire, mais de votre jeu, mais de votre

luxe et de vos mondanités. Y a-t-il rien là que vous puissiez refuser à votre Dieu, qui vous le demande pour les pauvres, après qu'il vous a fait le plein sacrifice de lui-même sur une croix?

Pour consoler les captifs, il les est allé trouver dans les abîmes de la terre. Il y a employé les premiers moments de sa vie glorieuse, et vous y devez employer tout le cours de votre vie pénitente. Comprenez ceci. Ou vous êtes déjà ressuscitées par la grâce de la pénitence, ou vous êtes encore dans l'état du péché. Etes-vous encore criminelles et pécheresses? par là vous vous disposerez à cette résurrection spirituelle qui vous réconciliera avec Dieu, et vous fera vivre en Dieu de la vie des justes; par là vous engagerez Dieu à vous accorder des grâces de conversion, et des grâces fortes et victorieuses; car les œuvres de la miséricorde chrétienne sont la plus sûre et la plus infaillible ressource des pécheurs. Etes-vous heureusement et saintement ressuscitées? vous avez à réparer le passé, et par là vous satisferez à la justice divine ; vous avez à vous conserver et à persévérer, et par là vous vous maintiendrez, et vous vous préserverez des rechutes; vous avez des progrès à faire, et par là vous vous enrichirez devant Dieu, vous acquerrez des mérites, vous vous élèverez, vous vous conformerez au sacré modèle de votre perfection, qui est Jésus-Christ dans l'état de sa gloire.

Enfin, pour glorifier des captifs et pour remplir leurs vœux, il les a conduits avec lui dans son royaume. L'éclat de son triomphe ne lui a point fait oublier des âmes qui l'avaient si longtemps désiré. Il a voulu qu'elles fussent placées auprès de lui, et qu'elles y goûtassent dans le séjour de la félicité le même repos, la même joie, le même bonheur : *Intra in gaudium Domini tui* (Matth. 25). On ne vous envie point, Mesdames, votre opulence, vos prospérités, vos grandeurs : jouissez-en, puisqu'il a plu au ciel de vous en gratifier. Il a ses vues dans cette diversité de conditions, et pourvu que vous ne vous écartiez point de ses vues, vous pouvez du reste, avec toute la modération convenable, user de ses faveurs et vous servir de ses dons. Mais au milieu de vos prospérités, serez-vous seules heureuses en ce monde? aurez-vous seules toutes vos commodités et toutes vos aises; et ce que le prophète disait aux riches de Jérusalem, ne puis-je pas vous le dire à vous-mêmes : *Numquid habitabitis vos soli in medio terræ* (Isaï. 5)? N'y aura-t-il sur la terre de maisons habitables que pour vous? Les campagnes ne rapporteront-elles que pour vous? ne fera-t-on la moisson et ne recueillera-t-on les fruits que pour vous? Contentes d'avoir tout en abondance et d'être à couvert de toutes les calamités temporelles, ne jetterez-vous point un regard de pitié sur ceux que l'indigence réduit aux dernières nécessités? Croyez-vous que Dieu les ait tellement abandonnés au caprice du sort et à leur destinée malheureuse, qu'il n'en ait commis le soin à personne? Mais ne vous y trompez pas : il y a une Providence qui veille sur eux, et en leur manquant dans leurs besoins, c'est à cette Providence que vous manquez. Doublement coupables alors, et de ne pas suivre l'exemple

de Jésus-Christ, et de violer encore le précepte de Jésus-Christ, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a, Mesdames, dans le christianisme, des pratiques, lesquelles, quoique saintes, ne sont néanmoins que de l'institution des hommes. Nous les devons louer, parce qu'elles sont saintes; et bien qu'elles ne soient que de l'institution des hommes, nous devons croire qu'elles leur ont été inspirées de Dieu, puisqu'il n'y a que l'Esprit de Dieu qui puisse suggérer à l'homme les exercices d'une vraie et solide piété. Il y a des pratiques que l'Eglise approuve, qu'elle autorise, qu'elle établit; et dès qu'elles ont été établies par l'Eglise, nous les devons respecter, puisqu'il n'y a que l'esprit d'erreur, de schisme, d'hérésie, qui puisse censurer, mépriser et rejeter ce que l'Eglise permet, beaucoup plus ce qu'elle appuie de son autorité et ce qu'elle observe dans tout le monde chrétien. Mais ces pratiques de l'Eglise nous sont venues, après tout, par le ministère des hommes; nous les avons reçues des hommes, et nous en reconnaissons les hommes pour auteurs. Il n'en est pas de même de la charité à l'égard des prisonniers. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'a expressément recommandée; c'est lui qui l'a consacrée dans son Evangile, et qui en a fait un point de sa loi.

Je dis un point de sa loi, un point particulier, un point non-seulement de perfection, mais d'obligation; et c'est à quoi ne pensent guère la plupart des personnes même les plus régulières et les plus vertueuses. Si l'on est négligent sur cet article, on n'en a point le moindre remords de conscience, parce qu'on ne le regarde pas comme un devoir. Si l'on y satisfait, on se flatte que c'est par une surabondance de zèle et de ferveur, parce que qu'on ne le considère que comme une œuvre de surérogation. Or, c'est toutefois une obligation que vous ne pouvez, ou du moins que vous ne devez pas ignorer, après que le Fils de Dieu nous l'a marquée en des termes si précis et si formels. Dire donc, ainsi que nous l'entendons dire tous les jours : Chacun a sa dévotion, mais la mienne n'est pas pour les prisonniers; c'est un sentiment peu chrétien, ou plutôt, c'est un sentiment directement opposé à l'esprit du christianisme. Car il ne vous est pas libre d'avoir cette dévotion, ou de ne l'avoir pas. Il faut l'avoir, si vous voulez être chrétiennes. Ce n'est pas une dévotion qui soit à votre choix, ni d'une simple volonté; elle est de nécessité, et elle vous doit être en ce sens d'autant plus vénérable, qu'elle est du choix de Jésus-Christ. En d'autres sujets, vous pouvez suivre l'attrait que vous sentez; mais entre les dévotions qui sont de l'ordre de Dieu, il ne dépend pas de vous de choisir celles qui se trouvent plus conformes à votre inclination, celles qui vous plaisent davantage, celles dont vous êtes plus sensiblement touchées. L'obligation est égale pour toutes : et quand vous y êtes fidèles, vous n'avez pas droit de vous glorifier comme ayant fait quelque

chose au delà du précepte; mais vous devez vous traiter de servantes inutiles, comme n'ayant fait que ce que vous avez dû faire.

Devoir, prenez garde, s'il vous plait, devoir si indispensable, que c'est un des préceptes dont Jésus-Christ a fait dépendre le salut ou la damnation, la prédestination éternelle ou la réprobation des hommes. Leur prédestination; car il dira aux élus : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, parce que j'étais en prison, et que vous m'avez visité. Leur réprobation; car s'élevant contre les impies, il leur dira : Retirez-vous, maudits, et allez au feu éternel, parce que je souffrais dans la captivité, et que vous m'y avez laissé sans secours et sans consolation. Or, comme remarque saint Chrysostome, quand le Fils de Dieu nous a avertis qu'il en userait de la sorte envers les uns et les autres, n'était-ce pas pour nous faire connaître que le soin des prisonniers n'est pas une œuvre de pure piété, mais que c'est un commandement? Quoi donc, demande saint Augustin, est-il vrai que le bonheur éternel d'un chrétien soit attaché à ce seul devoir? Et ne peut-il pas arriver qu'un chrétien, après avoir accompli ce devoir, vienne encore à être du nombre des réprouvés? C'est une objection que se fait ce docteur, et dont il ne sera pas inutile que je vous donne ici l'éclaircissement, le jugeant même nécessaire pour votre instruction. Je conviens que la prédestination ne dépendra pas uniquement des œuvres de miséricorde à l'égard des prisonniers; je conviens qu'il y en faut bien ajouter d'autres; je confesse même et je reconnais qu'absolument un chrétien, avec toutes ces œuvres de charité, peut mourir dans la disgrâce de Dieu. D'où vient donc que Dieu, dans l'arrêt favorable qu'il prononcera aux prédestinés et aux élus, se contentera de leur dire : Venez, parce que j'étais pauvre, que j'étais en prison, et que vous m'avez assisté? Ah! mes frères, répond saint Augustin, c'est que, selon le cours ordinaire de la Providence, les chrétiens charitables ne tombent jamais dans cet affreux malheur d'une mort criminelle et impénitente; c'est que Dieu ne permet pas qu'ils soient surpris dans leur péché, ni enlevés avant que de s'être mis en état d'éprouver ses miséricordes et de recevoir ses récompenses. Il a ses voies pour cela; il a ses ressorts qu'il fait agir. Au lieu qu'il abandonne ces âmes impitoyables, que la misère du prochain n'a pu fléchir, et qui ne se sont jamais attendries que pour elles-mêmes.

Quoi qu'il en soit, l'obligation de secourir les prisonniers est incontestable, puisque c'est un des points essentiels sur quoi nous serons jugés de Dieu. Je sais, Mesdames, que ce précepte est enfermé dans celui de l'aumône; mais je prétends que de tous les préceptes particuliers compris dans le précepte général de l'aumône, celui-ci est d'un devoir plus rigoureux, plus pressant, plus absolu. Concevez-en bien la raison; c'est que le précepte de la charité envers les pauvres est fondé sur leurs besoins et leur misère. Par conséquent, où il y a plus de besoins, et où la misère est plus grande, la charité doit plus s'exercer, et l'obligation en est plus expresse et plus étroite. Or, y a-t-il une misère pareille à celle de ces prisonniers? Ce sont les plus

malheureux des hommes, puisqu'ils ont perdu le premier de tous les biens, qui est la liberté. Vous me direz qu'ils ont mérité de la perdre; et moi, je vous dis, avec saint Chrysostome, que cela même supposé, c'est ce qui redoublerait encore le malheur d'avoir perdu le plus précieux de tous les biens, et de l'avoir perdu par leur faute. Mais je dis plus, et j'ajoute qu'il n'est pas vrai qu'ils l'aient tous perdu par leur faute, ce bien dont on est si jaloux dans toutes les conditions, et dont on fait en cette vie le souverain bonheur. Car, combien y en a-t-il parmi eux, qui n'en sont privés que par un pur revers de fortune? combien y en a-t-il dont les dettes et la ruine n'ont été nullement l'effet, ni de leur mauvaise conduite, ni de leur mauvaise foi, mais d'un événement et d'une occasion qu'ils n'ont pu éviter? Sans y avoir en rien contribué, ils en portent toute la peine. Or, que peut-on imaginer de plus déplorable et de plus digne de compassion? Figurez-vous qu'un accident imprévu vous a réduites dans la même disgrâce : que penseriez-vous de ceux qui, se trouvant en pouvoir de vous relever, ou du moins d'adoucir vos chagrins et de les diminuer, vous en laisseraient porter tout le poids et ressentir toute l'amertume? Quelles plaintes en feriez-vous? De quelle dureté les accuseriez-vous? quelle justice en demanderiez-vous au ciel? et dans vos transports, de quelles malédictions peut-être les frapperiez-vous? Ce n'est pas assez : combien même parmi ces malheureux sont arrêtés pour des crimes qu'on leur impute, mais qu'ils n'ont pas commis, et attendent que leur innocence soit reconnue? Cependant que ne souffrent-ils point? Ils se voient traités comme des criminels, méprisés, déshonorés, resserrés dans une prison, qui seule leur tient lieu de supplice. Que comprenez-vous de plus désolant? et si vous pouviez les distinguer et les connaître, que leur refuseriez-vous? Or, il vous doit suffire de savoir qu'il y en a de tels, comme en effet il y en a presque toujours. Mais je veux enfin qu'ils soient coupables; et j'en reviens à la pensée de saint Chrysostome, que s'ils sont indignes de la liberté, ils n'en sont, par cette indignité même, que plus misérables. Les innocents ont le témoignage de leur conscience pour les soutenir; mais ceux-ci dans leur propre cœur ont un bourreau domestique qui ne cesse point de les tourmenter. Dans l'attente d'un jugement dont ils ne peuvent se défendre, et dont ils prévoient toute la rigueur; durant ces journées et ces nuits où, séparés de toute société et de tout commerce, ils n'ont, dans l'horreur des ténèbres, qu'eux-mêmes de qui prendre conseil, quelles réflexions les agitent? quelles vues de la mort et d'une mort ignominieuse, d'une mort violente et douloureuse? que d'idées lugubres! que d'images effrayantes et désespérantes! Ajoutez à ces tourments de l'esprit, les souffrances du corps : un cachot infect pour demeure, un pain grossier et mesuré pour nourriture; la paille pour lit. Ah! Mesdames, y a-t-il de l'humanité à ne leur pas donner dans ces extrémités les faibles soulagements dont ils sont encore capables? Pour être criminels, ne sont-ce pas toujours des hommes? Chez les païens mêmes et chez les nations les

plus féroces, on ne les abandonnerait pas; et n'est-il pas honteux que la charité chrétienne trouve en nous des cœurs moins compatissants et moins tendres, qu'elle n'en a trouvé dans les infidèles?

Outre ces prisonniers, il y a d'autres pauvres, mais ces pauvres, ou retirés dans des maisons publiques et dans des hôpitaux, ont des personnes auprès d'eux, dont toute la profession et tout l'emploi est de les servir; ou maîtres d'eux-mêmes et de leur liberté, peuvent travailler, peuvent mendier, peuvent chercher leur vie, peuvent à vos portes, en vous représentant leurs misères, forcer, pour ainsi dire, malgré vous, votre miséricorde. Il n'y a que les prisonniers qui manquent de toutes ces ressources. Il semble que ce soient comme les morts du siècle : *Inter mortuos sæculi* (Psal 142); il semble que ce soient des excommuniés, qui ne peuvent paraître en aucun lieu, et dont tout le monde doit s'éloigner : *Posuerunt me abominationem sibi* (Psal. 87). Or, en cet état, Mesdames, je soutiens que vous êtes d'autant plus obligées de les aider, qu'ils sont plus dépourvus des moyens ordinaires pour s'aider eux-mêmes, et je reprends mon raisonnement. Car la loi de Jésus-Christ vous oblige à prendre soin des pauvres; et plus ces affligés sont affligés, plus cette obligation croît, et plus elle devient particulière. Point de pauvres plus pauvres que ceux dont je vous recommande les intérêts, et point d'affligés plus affligés. Tirez vous-mêmes la conséquence, et instruisez-vous. Je puis dire, Mesdames, que dans la prison vous trouverez toutes les sortes de misère dont le Fils de Dieu fera le dénombrement au jour de ses vengeances éternelles. Venez et voyez : dans ce triste séjour vous trouverez, non-seulement la captivité et l'esclavage, mais la faim, mais la soif, mais la nudité, mais la maladie et l'infirmité, mais toutes les calamités de la vie. Tellement que de négliger ces misérables et de les délaisser, ce serait vous exposer à entendre contre vous, de la bouche de Jésus-Christ, tous les reproches qu'il doit faire aux réprouvés. Il ne vous dirait pas seulement : J'étais prisonnier, et vous ne vous êtes pas mis en peine de me visiter; mais il vous dirait : J'étais dévoré de la faim, et vous ne m'avez pas donné à manger : *Esurivi, et non dedistis mihi manducare* (Matth. 25); mais il vous dirait : J'étais pressé de la soif, et vous ne m'avez pas donné à boire : *Sitivi, et non dedistis mihi potum* (*Ibid.*); mais il vous dirait : J'étais nu, et vous ne m'avez pas donné de quoi me vêtir : *Nudus, et non cooperuistis me* (*Ibid.*); mais il vous dirait : J'étais malade et infirme, et vous ne m'êtes pas venu voir : *Infirmus, et non visitastis me* (*Ibid.*). Il vous le dirait, Mesdames, et qu'auriez-vous à répondre? Je conçois que d'autres pourraient s'excuser sur le mauvais ordre de leurs affaires, ayant à peine ce qui leur est nécessaire dans leur condition. Mais en vérité, cette excuse serait-elle recevable de votre part? Jugez-vous de bonne foi vous-mêmes, et sans qu'il soit besoin que j'entre avec vous en des discussions et en des questions où vous aurez toujours des prétextes pour vous justifier devant les hommes, quand vous en voudrez avoir, ne vous flattez point, et faites-vous justice devant Dieu. N'avez-vous pas des biens, n'avez-vous pas du crédit,

n'avez-vous pas du loisir plus qu'il ne faut, pour vous employer utilement à cet exercice de charité que je vous propose, et dont vous ne pouvez ignorer l'importance? Il ne sera pas seulement profitable à ceux que vous soulagerez : mais il me reste à vous montrer combien il vous peut être salutaire à vous-mêmes par les avantages qui y sont attachés : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quand je dis, Mesdames, que la miséricorde envers les prisonniers, que le soin de les assister et de les visiter, peut être pour vous une des pratiques les plus salutaires, je ne parle point précisément du mérite que l'aumône renferme, ni des bénédictions que Dieu s'est engagé à répandre sur vous avec plus ou moins d'abondance, selon que vous seriez plus ou moins libérales à répandre vos dons et à faire sentir aux pauvres les effets de votre charité. Ce sont des avantages inestimables, mais si connus, si hautement, si souvent promis dans l'Ecriture, qu'il n'y a personne qui n'en soit instruit, et qu'il serait assez inutile de vous redire là-dessus ce que les prédicateurs vous ont déjà fait tant de fois entendre. Sans donc m'arrêter à une instruction si vague et si générale, voici quelque chose de plus particulier, et qui peut infiniment contribuer à l'édification de vos mœurs; car pour peu que vous fassiez de réflexions en visitant les prisons, c'est là que vous apprendrez à craindre Dieu, à redouter sa justice et ses jugements, à expier le péché qui en est le sujet, et à vous en préserver. Entrez, s'il vous plait, dans ma pensée, qui vous paraîtra également solide et sensible.

David souhaitait que les hommes, dès cette vie, pussent descendre dans les enfers, pour y être eux-mêmes témoins des affreux jugements que Dieu y exerce : *Descendant in infernum viventes* (Psal. 54). C'était le souhait du prophète; mais du reste un souhait impossible dans l'exécution, et selon les voies communes de la Providence. Car comment l'homme, sans un miracle, pourrait-il pénétrer dans ces abîmes de feu, et comment y subsisterait-il assez de temps pour examiner ce qui s'y passe, et pour en revenir touché de tout ce qui lui aurait frappé la vue? Mais voulez-vous savoir, Mesdames, ce qui peut être en quelque manière pour vous le supplément de ce spectacle d'horreur, et vous en tracer une idée capable de faire sur vos cœurs les plus fortes impressions pour vous ramener à Dieu, pour vous tenir toujours soumises à la loi de Dieu? ce sont ces prisons où la justice humaine rassemble tout ce qu'elle découvre de criminels, pour lancer sur eux ses arrêts, et pour les livrer à toute la sévérité de ses châtiments. Et qu'est-ce en effet qu'une prison? me sera-t-il permis de parler de la sorte? Mais il me semble que je n'exagérerai point si je dis que c'est la plus vive image de l'enfer. Dans l'enfer, c'est la justice de Dieu qui se satisfait et dans la prison c'est la justice des hommes. Je sais combien d'une part il y a peu de proportion entre

l'une et l'autre, je sais que Dieu punit en Dieu, et que les hommes ne punissent qu'en hommes; mais c'est de là même que vous pouvez d'ailleurs tirer le fond d'une méditation, la plus touchante et la plus propre à vous imprimer dans l'âme une sainte et utile frayeur de ces jugements formidables que Dieu réserve aux pécheurs, et qui feront leur réprobation éternelle.

Car, à la vue de ces criminels que vous visiterez dans les prisons; au milieu de tant d'objets dont vos cœurs seront émus, et qui vous rempliront d'une terreur secrète; à l'entrée de ces cachots où se présenteront à vous des malheureux enchaînés, défigurés, interdits et désespérés, si vous voulez vous recueillir en vous-mêmes, et vous rendre dociles aux mouvements de la grâce, il est difficile que vous ne soyez pas frappées des considérations suivantes; ne les perdez pas. Qu'il est bien terrible de tomber dans les mains de Dieu, puisqu'il est si terrible de tomber dans les mains des hommes; que si les hommes ne croient pas excéder en condamnant à la mort, et aux derniers supplices, les transgresseurs des lois qu'ils ont imposées, Dieu, à plus forte raison, ne peut porter trop loin ses vengeances contre les transgresseurs de ses commandements; que nous sommes plus coupables devant Dieu que ces prisonniers ne le sont devant les hommes, parce qu'ils n'ont commis la plupart qu'un seul crime devant les hommes, au lieu que nous sommes responsables à la justice divine de mille désordres; que si maintenant cette divine et redoutable justice suspend ses coups, et paraît même comme endormie, elle aura son temps où elle s'éveillera, où elle éclatera, où elle nous appellera à son tribunal, où elle prononcera contre nous ses anathèmes; que la justice des hommes, quelque éclairée qu'elle soit, a besoin de longues procédures pour parvenir à la connaissance des crimes, et pour convaincre les criminels, mais que tous nos péchés, que tous nos crimes sont connus de Dieu dans le moment même que nous les commettons, parce qu'il en est témoin; qu'on peut fléchir la justice des hommes, mais que durant l'éternité toute entière la justice de Dieu sera toujours également inexorable; que dans ces prisons bâties par les mains des hommes, et par les ordres de la justice des hommes, cette justice humaine n'empêche pas qu'on ne procure aux criminels qu'elle poursuit quelque adoucissement, mais que dans cette prison éternelle, bâtie de la main de Dieu, que dans ce feu allumé du souffle de Dieu, il n'y aura jamais ni consolation, ni soulagement à espérer; que ce feu dévorant ne s'éteindra jamais, et que le ver rongeur qu'on y ressent ne mourra jamais: *Vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur* (Marc. 9). De tout cela, Mesdames, et de tant d'autres réflexions que je retranche, mais qui ne manqueront pas de naître, que conclurez-vous? Saisies d'une crainte toute chrétienne, vous vous humilierez en la présence de Dieu, vous aurez recours à sa miséricorde, vous prendrez des mesures pour prévenir sa justice et pour vous en garantir; vous concevrez une sainte haine du péché, vous le détruirez dans vous, autant qu'il vous sera possible,

et par tous les moyens que la religion vous fournit, vous vous mettrez en garde contre ses atteintes les plus légères, et vous le fuirez comme votre plus mortel ennemi : car voilà les fruits que peuvent produire les visites des prisons, et qu'il ne tiendra qu'à vous d'en retirer. Hé ! Mesdames, vous faites tant d'autres visites dans le monde, et c'est la plus commune occupation de votre vie. Qu'y apprenez-vous, et qu'en rapportez-vous? Vous y perdez le temps, vous y offensez le prochain, vous y oubliez Dieu, vous vous y dissipez ; vous y prenez tout l'esprit du siècle, toutes les maximes du siècle, tous les sentiments et toutes les manières du siècle; vous y entretenez votre vanité, votre oisiveté, et plaise au ciel que vous ne cherchiez pas quelquefois à y entretenir de plus funestes passions! Plaise au ciel que ces visites si assidues et si fréquentes; que ces visites si souvent rendues et reçues sous le spécieux prétexte de bienséance, d'honnêteté, de civilité de société, ne dégénèrent pas en des visites d'inclination et de sensualité ! Mais les visites que je vous demande, ou plutôt que Dieu vous demande, vous édifieront et vous sanctifieront.

Cependant nous avons la douleur de voir cette œuvre de charité tomber peu à peu ; et si votre zèle ne se renouvelle, nous la verrons tomber tout à fait. Dans les commencements elle s'est soutenue, parce que la ferveur y était; et d'où venait cette ferveur? de la nouveauté. L'entreprise paraissait la mieux conçue et la plus louable : chacun y donnait ; mais qu'est-il arrivé? par un effet de l'iniquité du siècle qui croît tous les jours, la charité s'est refroidie, et chacun s'est relâché : *Et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum* (Matth. 24). L'inconstance qui nous est si naturelle, et qui ne devrait jamais avoir de part dans les œuvres de Dieu, se mêle en celle-ci. On se lasse, on se dégoûte, on se persuade qu'il y a des charités plus nécessaires. Sur cela, Mesdames, écoutez saint Augustin : c'est par où je finis. Ce Père parle de saint Laurent, et relève l'usage qu'avait fait ce charitable lévite des trésors de l'Eglise, en les distribuant aux pauvres. De se les approprier, poursuit le saint docteur, et d'en user pour soi-même, ce serait un crime; mais de s'en servir pour les pauvres, mais surtout de s'en servir en faveur des captifs et des prisonniers, c'est une miséricorde : *Sin vero pauperibus erogat, captivum redimit, misericordia est.* Et en effet, qui peut trouver étrange que les pauvres vivent? et qui peut se plaindre que des prisonniers, que des captifs soient rachetés ou du moins soulagés? *Nemo potest dicere, cur pauper vivit? nemo potest queri, quia captivi redempti sunt.* Enfin, reprend saint Augustin, c'est une œuvre si agréable à Dieu, et si importante, que pour s'acquitter de ce devoir il ne faut point craindre de rompre même les vases sacrés, et de les vendre : *In his vasa Ecclesiæ confringere, vendere licet.* Dites après cela, Mesdames, que vous avez à faire un meilleur emploi de vos aumônes. Je ne prétends pas que les autres exercices de la charité chrétienne soient abandonnés : tous sont bons, tous sont méritoires devant Dieu; mais entre tous, je le répète, et j'ai tâché de vous en

convaincre dans ce discours, il n'en est point de plus conforme à l'esprit et aux exemples de Jésus-Christ, que la charité envers les prisonniers; il n'en est point de plus marqué, ni de plus formellement ordonné dans la loi de Jésus-Christ, et il n'en est point de plus efficace pour vous conduire au terme du salut où nous appelle Jésus-Christ, et qui est l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

EXHORTATION

SUR LA CHARITÉ ENVERS LES ORPHELINS.

Religio munda et immaculata apud Deum et Patrem hæc est, visitare pupillos in tribulatione eorum.

La religion pure et sans tache aux yeux de Dieu, notre père, est de visiter les orphelins dans leur affliction. (S. Jacques, ch. 1.)

Voilà, Mesdames, la plus haute idée que vous puissiez concevoir et que je puisse vous donner du devoir de charité pour lequel vous êtes assemblées. Ce n'est pas moi qui vous la propose, c'est le Saint-Esprit, et jamais l'Ecriture n'a rien décidé en des termes plus exprès, que ce que vous venez d'entendre. Aussi dans toute l'Ecriture ne pouvais-je choisir un texte plus propre que celui-ci pour satisfaire à ce que vous attendez de moi, et à l'engagement où je suis d'exciter votre compassion envers les orphelins. L'Ecriture ne dit pas qu'une partie de la religion consiste à les visiter et à les secourir; elle dit absolument qu'en cela consiste la religion, et la religion pure et sans tache, la religion parfaite : *Religio munda et immaculata.* Or, on ne peut douter que ce passage ne convienne particulièrement à ceux dont je dois vous entretenir, puisqu'il est évident que dans le monde chrétien il n'y a point d'orphelins, si j'ose ainsi dire, plus orphelins, ni par conséquent plus dignes de votre zèle. Il fallait toute l'autorité de la parole de Dieu pour vous persuader de cette importante vérité, que la religion est particulièrement attachée au soin de ces enfants qui réclament votre assistance : mais je puis vous assurer, Mesdames, que si vous comprenez bien le sens de l'Apôtre, cette vérité vous paraîtra non-seulement très-raisonnable, mais très-naturelle, très-conforme à tous les principes du christianisme : et c'est de quoi j'entreprends ici de vous convaincre. Le lieu où je parle est spécialement destiné, disons mieux, spécialement consacré à la subsistance et à l'éducation de ces orphelins, qui, par l'iniquité des hommes, se trouvent tous les jours exposés au danger de périr et de se perdre, si la Providence et la charité publique ne venaient à leur secours

Œuvre de Dieu dont vous ne pouvez ignorer l'utilité et la nécessité; œuvre de Dieu dont on me charge de vous représenter l'état, en vous faisant en même temps connaître l'obligation que vous avez d'y contribuer et le mérite que vous aurez d'y participer. Pour cela, Mesdames, tout mon dessein est de vous développer, dans une exposition simple et suivie, les paroles de mon texte. Il ne m'en échappera pas une, parce qu'il n'y en a pas une qui ne demande une réflexion particulière. Appliquez-vous, s'il vous plait, et commençons.

I. On conçoit assez que le zèle d'assister les pauvres, surtout les orphelins, qui de tous les pauvres sont les plus abandonnés, est une partie essentielle de la religion, puisque c'est un des devoirs que la religion nous recommande plus expressément, et qu'elle nous en fait un point capital: *Religio;* car il semble que de là dépende toute la prédestination des hommes, et que le jugement de Dieu doive uniquement rouler sur ce précepte. Venez, dira le Sauveur du monde à ses élus, venez, vous qui êtes bénis de mon Père, parce que j'ai eu faim, et que vous m'avez donné à manger, parce que j'étais nu, et que vous avez pris soin de me vêtir, parce que je manquais de tout, et que vous avez pourvu à mes besoins. On conçoit encore que l'aumône faite au pauvre et à l'orphelin, est non-seulement une dépendance et une suite du culte de Dieu, mais un exercice actuel du culte de Dieu, puisque dans la personne de l'orphelin et du pauvre on rend hommage à Dieu même. Honorez, dit le Sage, au livre des Proverbes (Prov. 3), honorez le Seigneur de vos biens. On convient même, pour la consolation de ceux qui contribuent à cette sainte œuvre dont il s'agit ici, et à laquelle je vous exhorte, on convient que la charité qui se pratique envers les orphelins, est une espèce de sacrifice, ou un vrai sacrifice que l'on offre à Dieu; d'où il s'ensuit que c'est donc un des premiers et des plus excellents actes de la religion. N'oubliez pas la charité, disait saint Paul aux Hébreux (Hébr. 13), et faites part de ce que vous avez, parce que c'est par de telles hosties qu'on se rend Dieu favorable.

Tout cela est certain; mais pourquoi saint Jacques nous marque-t-il si absolument que la religion est d'assister les orphelins, et de les visiter; et pourquoi paraît-il la réduire à ce seul point? voici, selon saint Augustin, sur quoi est fondée sa proposition. C'est qu'en effet toute la religion se réduit à la charité, se rapporte à la charité; qu'elle a la charité pour principe, la charité pour fin, la charité pour objet. Ce qui faisait conclure au maître des Gentils, que la charité est la plénitude de la loi: *Plenitudo ergo legis est dilectio* (Rom. 13), entendant par ce terme *dilectio*, l'amour du prochain. Car, voilà pourquoi il ajoutait: *Qui diligit proximum, legem implevit* (*Ibid.*); Celui qui aime son prochain, accomplit toute la loi. Or, quiconque a le zèle d'assister les orphelins, et de les visiter, doit conséquemment avoir dans le cœur cet amour du prochain: je dis cet amour surnaturel, cet amour chrétien, amour pur, qui, dégagé de tous les intérêts du monde,

regarde le prochain dans Dieu, et le soulage pour Dieu. Quel autre motif nous y porterait, et qui pourrait sans cela nous faire penser à des misérables dont l'unique titre, pour s'attirer cet amour, est d'être les créatures de Dieu ? Je puis donc dire, et il est vrai, que celui qui s'affectionne à ces malheureux, et qui, connaissant leurs nécessités, s'empresse de leur procurer tous les soulagements qu'il est en état de leur fournir, a dans l'âme, non-seulement de la religion, mais le fond de la religion, mais l'abrégé de toute la religion : c'est-à-dire, qu'il est dès-là préparé et déterminé à remplir sans réserve tous les autres devoirs de religion ; et comme devant Dieu la préparation du cœur, quand elle est sincère, est réputée pour l'effet même, par ce seul acte de religion il a déjà en quelque manière tout le mérite de la religion ; il en a déjà tout l'esprit : *Religio, hæc est.* Quel avantage, Mesdames, et quel bonheur pour une âme chrétienne, de pouvoir avec vérité et toujours avec humilité, se rendre à soi-même ce témoignage de sa religion ? On dit tous les jours qu'il n'y a plus de foi dans le monde ; c'est une plainte ordinaire, et une plainte qui, dans un sens, ne se vérifie que trop : mais en quelque sens qu'on puisse l'entendre, il y aura de la foi parmi nous, tant qu'il y aura des âmes charitables, puisqu'elles ne peuvent être vraiment et solidement charitables que par la foi, et que le degré de leur foi répond à l'abondance et à la mesure de leur charité : *Religio, hæc est.*

II. De là, Mesdames, par une règle toute contraire, se flatter d'avoir de la religion, et n'avoir pas ce zèle de compassion, de tendresse, de miséricorde, pour des sujets aussi délaissés que le sont ceux en faveur de qui je vous sollicite, c'est une religion chimérique et imaginaire, une religion vaine et apparente, une religion dont Dieu n'est point honoré, et dont les hommes ne sont nullement édifiés. Voilà néanmoins la religion de notre siècle, et Dieu veuille que ce ne soit pas la vôtre. On voit des femmes qui se piquent d'être chrétiennes et de pratiquer la dévotion, mais qui, toutes pieuses et toutes dévotes qu'elles paraissent, n'ont que de l'indifférence pour les pauvres, sont insensibles à leurs misères, les laissent souffrir, sans être touchées de leurs maux ni se mettre en peine de les adoucir. Elles ont, si vous voulez, de la piété, mais une piété stérile, une piété dont les pauvres ne profitent point, une piété qui dès-lors ne peut être cette piété pure et sans tache que l'Apôtre nous recommande : *Religio munda et immaculata.*

Il faut que la piété, pour être pure et sans tache, glorifie Dieu. Or est-ce le glorifier que de violer un de ses préceptes les plus étroits, qui est celui de la charité ? Est-ce le glorifier que de renverser l'ordre de sa providence, qui n'a point donné d'autre fonds aux pauvres que ce qu'ils peuvent et ce qu'ils doivent recevoir de la charité ? Est-ce le glorifier, que d'oublier ses images vivantes, ses substituts, ses enfants qu'il a commis aux soins des fidèles et à leur charité ? Il faut que la piété, pour être pure et sans tache, soit édifiante, soit exemplaire, soit

exempte devant les hommes de tout reproche, et à l'épreuve de toute censure; et le reproche le plus honteux qu'on puisse faire à une chrétienne qui fait profession de vertu, n'est-ce pas de ne s'occuper que d'elle-même, et de n'avoir nulle pitié des pauvres? Moins de prières pourrait-on lui dire, moins de pratiques et d'exercices d'oraison, et un peu plus de bonnes œuvres; moins de confessions et de communions, et un peu plus d'attention et de vigilance pour vos frères et les membres de Jésus-Christ; ou plutôt, sans rien retrancher de vos prières, ni diminuer le nombre de vos communions, montrez-en l'utilité et le fruit, par le zèle qu'elles vous inspireront pour des chrétiens comme vous, et pour subvenir à leur indigence. Autrement, ou vous n'avez que les dehors de la religion, ou la religion que vous professez, et dont vous prétendez vous prévaloir, n'est pas la religion sans tache que je vous prêche : *Religio munda et immaculata.*

III. Religion pure et sans tache aux yeux de Dieu notre père : *Apud Deum et Patrem.* Car Dieu est le père des pauvres, et en particulier le père des orphelins; par conséquent la vraie religion doit porter toute âme chrétienne à aimer singulièrement les orphelins, et à leur en donner des marques solides : pourquoi? parce que la vraie religion, répond saint Augustin, est d'entrer dans les vues de Dieu, et dans les inclinations de Dieu : or, Dieu se plaît à être le père des orphelins, il s'en fait honneur; et quand il se glorifie de cette qualité, il veut être en cela notre modèle : *Tibi derelictus est pauper; orphano tu eris adjutor* (Psal. 9); Oui, Seigneur, c'est à vos soins paternels que le pauvre est confié, et c'est vous qui êtes le protecteur de l'orphelin. Que faites-vous donc, Mesdames, quand vous vous appliquez à faire subsister ces pauvres enfants qui sont aujourd'hui l'objet de votre charité? je ne vous dis pas que vous déchargez Dieu du soin de pourvoir à leur subsistance : il est trop bon pour cesser jamais de penser à eux; mais je dis que vous êtes par là les ministres de sa miséricorde, que vous en êtes les coopératrices et les coadjutrices; je dis que vous acquittez en quelque sorte sa providence à l'égard de ses enfants, afin qu'ils n'aient jamais lieu de se plaindre qu'il leur ait manqué. Il est leur père, et quand vous entrez dans leurs besoins par une charité bienfaisante, vous leur tenez lieu de mères en Jésus-Christ. Je dis plus encore : c'est ainsi que vous devenez, dans un sens aussi véritable qu'il est honorable, comme les mères de Jésus même. Ne croyez pas qu'il y ait là de l'exagération, puisque c'est le Sauveur lui-même, ce divin Sauveur, qui vous le témoigne : car, dans son évangile, il a déclaré que sa vraie mère selon l'esprit, c'était quiconque fait la volonté de son Père céleste : *Quicumque fecerit voluntatem Patris mei, ipse meus frater et mater est* (Matth. 12). Or, pouvez-vous mieux accomplir la volonté du Père céleste, qu'en vous employant auprès de ceux dont il vous a particulièrement chargées, qui sont les orphelins? *Religio munda et immaculata apud Deum et Patrem hæc est.*

IV. Mais pourquoi les orphelins? *Visitare pupillos.* Ne le voyez-vous pas, Mesdames? parce que l'orphelin est, de tous les pauvres, le plus destitué de secours et de moyens; parce que c'est à l'orphelin que la protection de Dieu est plus nécessaire; parce que c'est l'orphelin qui a plus droit de recourir à Dieu comme à son unique refuge, et de dire, comme David : Mon père et ma mère m'ont quitté; ils sont perdus pour moi; mais le Seigneur m'a pris en sa garde : *Quoniam pater meus et mater mea dereliquerunt me : Dominus autem assumpsit me* (Ps. 26). Ce n'est pas assez : mais j'ajoute qu'entre les orphelins il n'y en a point à qui ces paroles conviennent si naturellement qu'à ceux que la charité a retirés dans cette maison où vous venez les visiter; les autres, quoique orphelins, au défaut de leurs pères et de leurs mères, peuvent encore avoir des appuis; ils trouvent dans leurs familles des parents, des proches, qui les reconnaissent et les élèvent; ils ont des tuteurs qui ménagent leur bien et qui font valoir leurs deniers. Ceux-ci n'ont ni tuteurs, ni parents, dont ils puissent implorer l'assistance; désavoués de tout le monde, ils n'ont personne dans tout le monde à qui s'adresser. Les autres, quoique sans père et sans mère, sont souvent dans un âge où ils peuvent s'aider eux-mêmes : ceux-ci, dès le moment de leur naissance, sont exposés au danger prochain de périr, et périraient en effet, si le Créateur qui les a formés ne leur avait ménagé une ressource dans la providence des hommes. Il est donc incontestable que ce sont là les orphelins les plus abandonnés de leurs pères et de leurs mères; que ce sont ceux sur qui Dieu est engagé à veiller, ceux dans qui la religion pure et sans tache se pratique plus à la lettre : *Visitare pupillos.* C'est entre les bras de Dieu seul que ces pauvres enfants sont déposés; et c'est dans vos mains, Mesdames, qu'il les remet, pour les retirer de la mort, et leur conserver une vie dont vous aurez à lui répondre.

Quel soin, dans l'ancienne loi, quel zèle Dieu n'a-t-il pas fait paraître pour les orphelins? ceci mérite votre attention, et vous apprendra votre religion. Qu'était-ce, dans l'ancienne loi, que les orphelins? des personnes privilégiées, des personnes spécialement protégées de Dieu, et comme telles respectées. Rien de plus authentique ni de plus formel que ce que nous lisons sur cela dans le Deutéronome. Dieu voulait que les orphelins fussent considérés des Israélites comme leurs frères; que chaque famille en adoptât un, et que cet orphelin ainsi adopté mangeât à la table, eût part à tous les biens, fût traité comme les autres enfants de la maison; il voulait que dans chaque famille il y eût une partie des dîmes affectée aux orphelins, et que lorsqu'on faisait la récolte des fruits de la terre, on en réservât une portion pour l'orphelin, afin qu'il eût de quoi vivre; il voulait que les juges établis pour administrer la justice, la rendissent à l'orphelin, préférablement à tout autre : voilà ce que Dieu avait ordonné dès la loi de Moïse. Dans la loi nouvelle, qui est une loi d'amour et de miséricorde, au lieu de tout cela, Dieu s'en repose sur votre charité; il ne vous oblige, ni à recueillir ces orphelins dans vos maisons, ni à les faire manger à

vos tables; mais il se contente que votre charité pourvoie d'une manière efficace à leur établissement. Sans exiger de vous d'autres dîmes, il veut que votre charité soit pour eux la dîme assurée de vos biens, et qu'ainsi vous soyez, à leur égard, encore plus secourables par le principe de la charité, que ne l'étaient les Israélites par l'obligation de la loi.

Vous y êtes d'autant plus indispensablement engagées, Mesdames, que ces orphelins se trouvent ici dans un état plus déplorable : *In tribulatione eorum.* Leur affliction est extrême : je veux dire que leur indigence est aussi grande que vous pouvez l'imaginer, et j'ai bien sujet de m'écrier avec saint Paul : *Os nostrum patet ad vos* (II. Cor. 6); je suis député pour vous parler et pour vous parler fortement : *Cor nostrum dilatatum est* (*Ibid.*); je sens mon cœur qui se dilate, qui s'étend par le zèle de la charité, et même de la religion, qui est là-dessus inséparable de la charité : *Non angustiamini in nobis* (*Ibid.*); mes entrailles ne sont point resserrées pour vous et pour votre sanctification : *Angustiamini autem in visceribus vestris* (*Ibid.*); mais que je crains que vos âmes ne se tiennent fermées, ou qu'elles ne s'ouvrent pas autant qu'elles devraient et qu'il est à souhaiter! Voilà des enfants dont Dieu nous charge aujourd'hui, vous et moi; il m'ordonne de vous représenter leurs besoins, de plaider auprès de vous leur cause; et d'y faire servir tout ce qu'il m'a donné de connaissance et de force : c'est là mon ministère, et je tâche à m'en acquitter; mais, quel est le vôtre? de contribuer à l'éducation de ces enfants et à leur salut; de répandre sur eux libéralement et saintement vos dons : libéralement, afin qu'ils en reçoivent une solide assistance; saintement, afin que vous en ayez devant Dieu le mérite, et que vous en obteniez la récompense : ce sera la même pour nous. Or, puisque vous aspirez à la même gloire que moi, que vos cœurs s'élargissent comme le mien : *Eamdem autem habentes remunerationem, dilatamini et vos* (*Ibid.*).

A Dieu ne plaise que je veuille exagérer les misères de cette maison! Je suis le prédicateur de la vérité, et je ne voudrais pas m'en départir une fois, ni d'un seul point, pour exciter votre charité. On vous a dit qu'un grand nombre de ces enfants sont morts, faute de nourriture et des choses les plus nécessaires : je n'examine point si peut-être on vous en a trop dit; vous avez pu vous en instruire, et même vous l'avez dû : car votre ignorance en cela ne serait pas une légitime excuse. On vous a dit que la multitude de ces enfants croît tous les jours, et que vos charités devraient croître à proportion. Quoi qu'il en soit, Mesdames, je sais que ces enfants sont dans la souffrance, qu'ils sont dans l'extrémité de l'indigence, et ce ne sera point amplifier si je conclus, qu'ils sont donc dans l'état où la religion vous oblige à faire des efforts extraordinaires pour les soutenir : *Visitare pupillos in tribulatione eorum.*

Si vous y manquiez, le sang de ces innocents demanderait à Dieu justice. Car leur sang, aussi bien que celui d'Abel, a une voix qui se

fait entendre de Dieu, et qui crie de la terre jusqu'au ciel. Il est pour vous, Mesdames, du dernier intérêt que la voix de ce sang ne crie jamais contre vous. Il est pour vous d'une conséquence infinie que vous écoutiez cette voix, et que sur le témoignage que je vous rends, vous preniez de justes mesures, et vous régliez vos aumônes. Sans cela, qui pourrait vous préserver de la malédiction dont Dieu menaçait les Israélites par ces paroles du psaume : *Turbabuntur à facie ejus, Patris orphanorum, et judicis viduarum* (Psal. 67); Ils seront troublés et saisis de frayeur à son aspect, parce qu'il est le père des orphelins, et qu'il sera un jour leur juge; c'est-à-dire, qu'il leur rendra justice aux dépens de ceux et de celles qui les auront négligés, et qui, témoins de leur extrême disette, ne se seront pas mis en devoir de les soulager.

Mais que dis-je, Mesdames? j'aime mieux vous exhorter à ce saint exercice par l'espérance des bénédictions éternelles que Dieu vous promet. C'est l'amour, je dis l'amour de votre Dieu, qui vous doit animer, plutôt que la crainte de ses châtiments. Il s'agit de seconder une entreprise des plus importantes à sa gloire. Il s'agit de sauver des âmes que Jésus-Christ a rachetées, et qui n'ayant dans le monde nul asile, s'y perdraient immanquablement, si votre zèle n'y remédiait. Il s'agit de dresser des enfants, qui, sans vous, n'ayant nulle instruction, par une conséquence inévitable, n'auraient nulle religion. Il s'agit de les retirer, non-seulement de la pauvreté, mais du vice, mais du libertinage, où la fainéantise, par une triste fatalité, les entraînerait avec tant d'autres. Il s'agit de former dans leurs personnes de bons sujets pour être employés partout où la Providence les destinera.

C'est votre ouvrage, Mesdames, et vous y êtes intéressées : car vous êtes comme les fondatrices de cet hôpital. C'est à vous que Dieu en a premièrement inspiré le dessein, et c'est vous qui avez eu le courage de l'entreprendre. Quand je dis vous, j'entends ces illustres dames dont toutes les assemblées des saints publient et publieront sans cesse les charités. Vous les avez connues, et je ne vous en rappelle le souvenir que pour vous porter à les imiter. Vous leur avez succédé, et cet établissement qu'elles ont commencé ne peut être ni maintenu, ni conduit à sa perfection que par vous. Une grande princesse dont je respecte la présence, et dont l'humble modestie m'oblige à me taire sur ses éminentes qualités, n'a pas cru pouvoir mieux honorer Dieu, ni mieux reconnaître tout ce qu'elle en a reçu, qu'en se mettant à la tête de cette œuvre de piété. Sa foi l'y a engagée, et son exemple doit vous y attirer. Faites-vous un devoir et un mérite de vous conformer à ses pieuses intentions. Et vous, troupe infortunée, enfants que le crime a fait naître, sans vous rendre criminels, bénissez dans votre malheur même le Dieu souverain, le Père des miséricordes : *Laudate, pueri, Dominum* (Ps 112). Si vous êtes le rebut du monde, il y a dans le ciel un Créateur qui s'intéresse à votre conservation, et à qui vous êtes aussi chers que le reste des hommes. Il est au plus haut point de la gloire; mais de ce haut point de gloire, il ne dédaigne pas d'abaisser ses regards sur votre misère : *Qui in altis habitat, et humilia*

respicit (Ps. 112). C'est lui qui apprend aux grands du siècle et aux plus grands à descendre eux-mêmes jusqu'à vous; lui qui les fait sortir de leurs palais, de leurs riches et magnifiques appartements pour se ranger auprès de vous : *Suscitans de terrâ inopem, ut sedeat cum principibus, cum principibus populi sui* (*Ibid.*). Levez vers lui vos voix pour lui payer le juste tribut de vos louanges. C'est la louange des enfants, et des enfants à la mamelle, qui lui plait par-dessus toutes les autres : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem* (Ps. 8). Levez avec vos voix vos mains encore pures, et servez à toute cette assemblée d'intercesseurs. Vous n'en pouvez avoir de plus puissants, Mesdames, pour vous ouvrir le trésor des grâces divines, et pour vous obtenir l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

EXHORTATION

SUR LA CHARITÉ ENVERS LES NOUVEAUX CATHOLIQUES.

Pax fratribus, et charitas cum fide.
Que la paix soit sur nos frères, avec la charité et la foi. (Ephés., ch. 6.)

Voici, Mesdames, une nouvelle charge pour vous : mais ce serait, j'ose le dire, vous rendre indignes du nom de chrétiennes que vous portez, si vous la regardiez comme une charge, et si vous ne bénissiez mille fois le ciel de vous avoir ainsi réduites à l'heureuse nécessité de redoubler vos soins et vos aumônes. Vous comprenez qu'il s'agit de nouveaux catholiques, ou de ceux qui sont dans la disposition de le devenir, et qui n'attendent peut-être plus pour cela que votre secours. Ils sont répandus dans toute la France, répandus dans tous les quartiers de cette ville capitale : mais par une providence particulière, nulle autre paroisse n'en est plus abondamment pourvue que celle-ci, et ne doit plus s'employer à leur soulagement. Encore une fois, Mesdames, ne vous en plaignez point; et bien loin de vous en plaindre, remerciez Dieu de ce qu'il vous donne, contre toute espérance, ces nouveaux sujets d'exercer votre zèle. Confiez-vous en lui, et ne doutez point qu'il ne vous donne en même temps de nouveaux moyens pour subvenir à tout, et pour remplir dans toute son étendue l'obligation qu'il vous impose. Soyez-lui fidèles, en faisant des efforts extraordinaires pour répondre aux desseins de sa miséricorde : et il vous sera fidèle, en vous faisant trouver les fonds nécessaires, et en secondant les pieuses intentions de votre charité. Telle est la préparation d'esprit où vous devez être, et que je vous demande en faveur de nos frères que le malheur de la naissance et de l'éducation a tenus

si longtemps séparés de nous. Que la paix soit sur eux avec la foi, et cela par la charité que vous pratiquerez envers eux : *Pax fratribus, et charitas cum fide.* En deux mots qui vont partager cet entretien, il faut pourvoir tout à la fois, et à leurs besoins temporels, et à leur salut éternel ; à leurs besoins temporels, en les assistant dans leur pressante nécessité ; à leur salut éternel, en les confirmant dans la foi, et en achevant leur conversion qui n'est encore qu'imparfaite et qu'ébauchée. La charité fera l'un et l'autre, et c'est aussi à l'un et à l'autre que je viens vous exhorter.

PREMIÈRE PARTIE.

N'en doutez point, Mesdames, la nécessité de ces pauvres nouvellement convertis, est très-pressante ; et si l'on ne pourvoit à leurs besoins, il est évident qu'ils doivent bientôt tomber dans l'extrême misère : pourquoi? En voici la preuve sensible ; c'est qu'ils n'ont plus les secours qui les faisaient autrefois subsister. Dès-là donc que vous ne suppléerez pas à ce qu'ils ont perdu, ou, pour mieux dire, à ce qu'ils ont volontairement quitté en se réunissant à l'Eglise, quelle sera leur ressource et qui les soutiendra? Je m'explique, et faites, s'il vous plait, à ceci une sérieuse réflexion.

Car tant que leur religion a été tolérée, et qu'ils ont vécu dans l'Eglise protestante, ils y étaient assistés, et bien assistés. On ne les voyait point alors s'adresser à nous ; ils ne venaient point nous exposer leur pauvreté ; ils ne nous faisaient point entendre leurs gémissements et leurs plaintes : marque infaillible qu'ils ne souffraient pas, et qu'ils trouvaient même sans peine, parmi leurs frères, ce qui suffisait à leur condition et à leur état. En effet, la pauvreté, parmi nos hérétiques, n'était ni négligée, ni délaissée. Il y avait entre eux, non-seulement de la charité, mais de la police et de la règle dans la pratique de la charité. C'était pour eux un devoir de secourir les pauvres dans leurs maladies, de les retirer de la mendicité : de procurer des places à ceux qui pouvaient servir, de l'ouvrage à ceux qui pouvaient travailler, des aumônes à ceux qui ne pouvaient s'aider eux-mêmes, ni s'appliquer ; de n'oublier personne, et de veiller sans exception sur tout le troupeau. Soyons de bonne foi, et ne leur refusons point la justice qui leur est due. Rendons-leur là-dessus le témoignage qu'ils ont mérité, et qu'on leur a souvent rendu. Reconnaissons que sur ce point nous n'avons rien à leur reprocher, et souhaitons que sur cela même ils n'aient de leur part nul reproche à nous faire.

Voilà, dis-je, comment leurs pauvres étaient traités. Mais depuis que ces pauvres, renonçant à l'erreur qui les séduisait, se sont soustraits à la conduite des faux pasteurs qui les égaraient ; depuis qu'ils sont sortis de leurs mains pour se jeter dans les nôtres, et que du sein de l'hérésie ils ont passé dans le sein de la vraie Eglise, de quel œil désormais les regarde tout le parti qu'ils ont abandonné? On les dénonce aux assemblées comme des déserteurs, on les efface

du nombre des frères, et on ne les compte plus dans le consistoire que pour des apostats et des excommuniés : on ne leur donne plus de part aux distributions, et on leur retranche tout ce qu'ils recevaient. Bien loin de s'intéresser pour eux et de leur continuer les mêmes gratifications, peut-être au fond de l'âme se réjouit-on de les voir dans la souffrance et dans la disette, et peut-être en triomphe-t-on. Ainsi donc, de ce côté-là, restent-ils sans espoir; et ces sources, auparavant si abondantes, se sont tout à coup desséchées, et ont tellement tari à leur égard, qu'ils n'y peuvent plus rien puiser. D'autant plus dignes de notre pitié et de notre zèle, que c'est par esprit de religion et pour se joindre à nous qu'ils se sont privés de ce soutien, et qu'ils ont fermé les yeux à toutes les considérations humaines qui les pouvaient retenir.

Mais du reste, Mesdames, en faisant ce sacrifice, à quoi se sont-ils attendus, et à quoi ont-ils dû s'attendre? ils ont cru que votre charité les dédommagerait de leur perte. Ils se sont persuadés que dans le parti de la vérité qu'ils embrassaient, il y aurait des âmes aussi tendres et aussi secourables que dans celui de l'erreur dont ils se détachaient. Ils se sont promis que, devenant par une étroite alliance nos amis, nos frères, les membres du même corps, nous ne leur refuserions pas les devoirs de l'amitié, de l'hospitalité, de la proximité, d'une sainte fraternité. Que priant devant les mêmes autels que nous, participant aux mêmes mystères que nous, mangeant avec nous le même pain céleste, et usant du même aliment spirituel à la même table, qui est la table de Jésus-Christ, on ne les laisserait pas d'ailleurs manquer de la nourriture ordinaire, ni languir dans un triste abandonnement. Que Dieu penserait à eux, et que cette Eglise catholique dont on leur disait tant de merveilles : *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei* (Psalm. 86); que cette Eglise, à qui ils recouraient comme à leur mère, et qui les admettait parmi ses enfants, ne serait pas insensible à leur indigence, et ne les verrait pas périr sans prendre de justes mesures pour la conservation de leur vie Telle a été leur attente; et dans cette confiance, ils ont franchi le pas; ils ont rompu les liens les plus forts, qui depuis de longues années les arrêtaient; ils n'ont écouté ni les sentiments de la nature, en s'éloignant de leurs proches, ni la voix de leurs ministres, dont ils ont également méprisé et les menaces et les promesses, et les invectives et les offres. Ils nous ont tendu les bras, et nous les avons reçus. Dans un premier mouvement, nous leur avons témoigné la même joie que le bon pasteur marqua à tous ses voisins lorsqu'il eut ramené sa brebis : *Congratulamini mihi, quia inveni ovem quæ perierat* (Luc. 15).

Mais en quel deuil doit se tourner pour eux cette courte joie, si de notre part ils demeurent sans assistance? N'ayant plus rien de ce qu'ils avaient, et ne trouvant rien chez nous de ce qu'ils espéraient, ne seront-ils pas dans un délaissement absolu? Quand les Israélites se virent engagés sous la conduite de Moïse et d'Aaron, dans une terre aride et déserte, et qu'ils se sentirent pressés de la faim, il s'éleva

parmi cette innombrable multitude d'hommes, de femmes, d'enfants, un murmure général contre leurs conducteurs et contre le Dieu même d'Israël. Où sommes-nous, s'écrièrent-ils, et en quel pays nous a-t-on fait venir? Du moins en Egypte nous avions du pain en abondance: *Comedebamus panem in saturitate* (Exod. 16). Je sais, Mesdames, que ce murmure des Israélites était injuste et trop précipité. C'est pour cela qu'ils en furent punis, et que Dieu en tira une si prompte et si rigoureuse vengeance. Mais lorsque tant de nouveaux fidèles resteront parmi nous dans l'oubli, et qu'ils y seront dépourvus de toutes choses, n'auront-ils pas droit de se plaindre? et que leur répondrons-nous quand ils nous diront: *Comedebamus panem in saturitate;* Rien ne nous manquait où nous étions : on nous recherchait, on nous entretenait. Vous nous avez appelés, vous nous avez invités à vous suivre; vos prédicateurs, vos pasteurs, toutes les puissances ecclésiastiques et séculières nous ont pressés là-dessus, et fait des instances auxquelles nous n'avons pu résister. Nous nous sommes rendus, nous sommes venus, nous voici, et chacun semble nous méconnaître, chacun se retire de nous! Que sera-ce quand ils le diront à Dieu : *Comedebamus panem in saturitate*; Hé! Seigneur, nous avons éprouvé les effets de votre providence, tandis que nous marchions hors de vos voies. Nous y avez-vous attirés pour nous donner la mort?

Non, Mesdames, ce n'est point ainsi que Dieu l'a prétendu. Ce serait une honte, et pour son service, et pour son Eglise. L'honneur de l'un et de l'autre demande qu'on n'y trouve pas moins d'avantage, pas moins de douceur, pas moins de charité, que dans de fausses religions et dans des sectes formées contre lui. Si donc il est touché des murmures qu'il entendra, et si ces murmures excitent sa colère, ce ne sera pas tant à l'égard de ceux qui les feront, que de ceux qui les causeront. Il pardonnera aisément à des malheureux trompés dans leurs espérances, accablés de leurs peines, incertains de leur sort, également troublés et de la vue du passé, et du sentiment des misères présentes, et de la crainte des maux à venir. Mais sur qui il exercera sa justice avec plus de sévérité, c'est sur vous-mêmes : pourquoi? parce que c'est vous qui les aurez réduits en ces tristesses profondes et en ces désolations, vous qui aurez été le sujet et l'occasion de ces plaintes amères et de ces révoltes, vous qui aurez renversé les desseins de la Providence, qui aurez déshonoré l'Eglise de Jésus-Christ, et donné à l'hérésie une espèce de supériorité et d'ascendant.

Car quelles seront les railleries et les insultes des hérétiques opiniâtres et endurcis, lorsqu'ils verront le déplorable état de ces troupes de catholiques tout récemment entrés dans l'Eglise, après s'être séparés d'eux? N'auront-ils pas lieu en apparence de leur dire ce que Moïse disait avec vérité aux Juifs incrédules et rebelles : *Ubi sunt dii, in quibus habebant fiduciam* (Deut. 32)? Où sont donc vos appuis? où sont ces bénédictions du ciel, dont on vous répondait avec tant d'assurance, et sur quoi vous faisiez tant de fond? où sont

ces âmes charitables, ces protecteurs puissants et vigilants, ces patrons qui devaient vous secourir en tout et ne vous renvoyer jamais les mains vides? qu'ils paraissent, et qu'ils vous soulagent au moins en de si fâcheuses extrémités : *Surgant, et opitulentur vobis, et in necessitate vos protegant* (Deut. 32). Or, ces outrages, Mesdames, ne retomberont-ils pas sur toute l'Eglise, et n'en serez-vous pas responsables à Dieu?

Mais le nombre de ces convertis est trop grand. Trop grand, Mesdames, ah! le peut-il être trop? le pouvez-vous penser? le devez-vous? Et qu'y a-t-il à souhaiter davantage, que de le voir croître sans cesse et d'être tous rassemblés, selon le désir du Fils de Dieu, dans une même bergerie et sous un même pasteur? *Et fiet unum ovile et unus pastor* (Joan. 10). Le nombre de ces pauvres est grand : c'est pour cela que vous devez augmenter vos soins; c'est pour cela que vous ne devez pas vous contenter de vos aumônes ordinaires; c'est pour cela que vous ne devez pas seulement y employer tout le superflu de votre état, mais quelque chose du nécessaire. Disons la vérité : le nombre ne serait pas trop grand, si chacune faisait son devoir, et donnait à proportion de ses forces. Il n'est donc trop grand, que parce que plusieurs ne veulent rien contribuer, ou ne veulent pas assez contribuer.

Mais les temps sont difficiles : j'en conviens; mais après tout, Mesdames, ne m'obligez pas à réfuter cette objection, toute spécieuse qu'elle est, par des preuves qui vous convaincraient et qui vous confondraient. Car ce sont des arguments pris de vous-mêmes, de votre propre exemple, de vos dépenses les plus communes dont nous sommes témoins, et dont nous gémissons. Quoi qu'il en soit, et quoi qu'il y ait à prendre sur vous, vous n'en ferez jamais tant pour bien accueillir ces généreux prosélytes, qu'ils en ont fait pour parvenir jusqu'à nous et pour vaincre tous les obstacles qui s'opposaient à leur réunion. Combien se sont arrachés par une sainte violence d'entre les bras de leurs parents qui les baignaient de leurs larmes et qui leur perçaient le cœur des cris les plus douloureux? combien ont abandonné leurs héritages et ont mieux aimé se mettre au hasard d'une ruine entière, que de s'obstiner contre la lumière qui les éclairait et contre la grâce qui les pressait? Que leur courage vous anime; que leur désintéressement vous instruise : mais surtout ayez égard à leur salut éternel; et souvenez-vous qu'en les assistant dans leurs besoins, vous les confirmerez par votre charité dans la foi, et vous achèverez leur conversion, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Toute conversion, même sincère, n'est pas, Mesdames, dans le sens que je l'entends, une conversion parfaite; et je n'appelle conversion parfaite, que celle où l'âme demeure bien affermie, sans être sujette à ces incertitudes qui rendent sa foi chancelante, ni à ces retours

qui l'entraînent dans ses premiers égarements, et détruisent en elle l'œuvre de Dieu. Suivant ce principe, nous pouvons dire : que s'il y a beaucoup de catholiques nouvellement convertis, il y en a peu qui le soient pleinement et parfaitement, parce qu'il y en a peu en qui la foi ne soit encore bien faible, et dont on ne doive craindre de scandaleuses rechutes. Il est donc d'une extrême conséquence de les fortifier et de nous les attacher si étroitement, que rien ne puisse les rengager dans leurs anciennes erreurs, ni les détourner du droit chemin où la miséricorde du Seigneur les a conduits. Que faut-il pour cela? gagner leur esprit et leur cœur : leur esprit, en leur persuadant toujours de plus en plus la vérité de notre religion ; leur cœur, en les affectionnant à cette même religion et la leur faisant aimer. Or, l'un et l'autre, Mesdames, dépend de vous, et sera le fruit de votre zèle pour eux et pour tout ce qui les concerne. Voici comment : écoutez-le, s'il vous plait.

Car, je soutiens d'abord que vous ne leur ferez jamais mieux connaître la vérité de notre religion que par la charité qui s'y pratique, puisque la charité est la marque la plus certaine de la sainteté, et que la sainteté est un des plus favorables préjugés de la vérité. Je ne prétends pas néanmoins que ce soit là le seul motif de leur créance. On sait assez que toutes les hérésies ont affecté l'éclat des bonnes œuvres et d'une charité fastueuse. On sait que saint Augustin, pour cela, voulait qu'on jugeât des personnes par la foi, et non de la foi par les personnes. Mais quand, aux autres motifs, la charité se joint, une charité bienfaisante, une charité prévenante, une charité toujours vigilante et constante, c'est ce qui achève de déterminer les esprits et de les fixer. Aussi est-ce cette charité envers les pauvres, qui si longtemps a donné du crédit à la religion prétendue réformée. Ce n'était pas une preuve suffisante pour elle, parce que ce n'était pas une preuve entière et complète ; mais enfin cette preuve, quoique suspecte de sa part, ne laissait pas de faire impression et de lui attirer une infinité de sectateurs. C'était un faux métal, mais qui frappait les yeux ; et ces pauvres dont vous êtes présentement chargés, n'étaient la plupart retenus que par là, et n'avaient point de plus puissante raison qui les convainquît.

Ainsi, Mesdames, pour se conformer à leurs dispositions, il faut maintenant que vous les détrompiez de la fausse opinion où l'on s'étudiait à les élever : que de toutes les religions, il n'y avait que la protestante qui s'intéressât pour les pauvres. Il faut que vous leur fassiez voir, qu'entre les autres prérogatives de la religion catholique, elle a encore celle-ci, d'être la plus compatissante et la plus miséricordieuse. On prépare des missions pour leur instruction, et je ne puis assez louer un dessein si digne du zèle apostolique. Mais du reste, il faut, avant toutes choses, que vous soyez vous-mêmes leurs missionnaires : par où ? par vos libéralités. Car, pour appliquer ici la parole de saint Paul : *Priùs quod animale, deinde quod spiritale* (1. Cor. 15) ; Le temporel ouvre la voie au spirituel, et c'est un des préparatifs les plus

efficaces. Voilà ce qui conciliera aux ministres du Seigneur l'attention de ces nouveaux disciples; voilà ce qui donnera de la force à leurs paroles et ce qui appuiera leurs prédications. Quand ces pauvres que l'Eglise a recueillis dans son sein, verront des dames de qualité les rechercher elles-mêmes, les visiter, les encourager, les aider, c'est ce qui les touchera. Ils concluront qu'une religion qui inspire une charité si pure, n'est point aussi affreuse que leurs ministres la leur dépeignaient. Ils reviendront des fausses idées qu'ils en avaient conçues, et ils en prendront de plus justes et de plus vraies. Sans cela, les prédicateurs auront beau parler, toutes nos exhortations seront inutiles, et tout ce que nous dirons ne produira rien. Car, comment recevront nos discours des gens à qui nous refusons le pain et la vie, et qui, comparant ce qu'ils sont avec ce qu'ils étaient, se trouveront parmi nous assaillis de toutes sortes de calamités et sans espérance d'aucun soutien? Ne croiront-ils pas que leur misère est une punition du ciel; que Dieu condamne leur changement et qu'il les en châtie? ne penseront-ils pas à retourner en arrière et à rompre l'engagement qu'ils avaient contracté avec nous? Dangereuse tentation contre laquelle il ne tient qu'à vous, Mesdames, de les prémunir, et illusion subtile dont vos charités les détromperont.

Il y a plus : en persuadant leurs esprits, vous gagnerez leurs cœurs. Car, rien ne gagne plus le cœur que l'affection qu'on nous témoigne et que le bien qu'on nous fait. Ils trouveront de la douceur dans la foi catholique, et par là ils la goûteront; elle leur deviendra chère et aimable. Tel est le moyen dont se servait le Sauveur même du monde : pour sauver les âmes, il guérissait les corps, et à peine a-t-il opéré l'un de ces miracles sans l'autre. Cela paraît intéressé; mais Dieu, dont la providence est adorable, emploie tout à la vocation et au salut de ses élus. Les riches et les pauvres se gagnent différemment : ceux-là d'une certaine manière, et ceux-ci par les dons. Mais qu'importe, pourvu qu'en effet on les gagne tous, et qu'à l'exemple de notre divin maître nous profitions des besoins des pauvres pour les acquérir à l'Eglise, et nous nous prévalions de leur indigence pour la gloire et les intérêts de Dieu? Moyen le plus proportionné à leur faiblesse : convertis ou non convertis, ce sont les membres de Jésus-Christ, mais les membres souffrants et languissants qu'il faut, par conséquent, ménager et mettre en état de bien digérer la sainte nourriture qu'on leur destine. Comme pauvres, ils doivent être évangélisés : *Pauperes evangelizantur* (Matth. 11); mais il est nécessaire à leur égard que l'Evangile soit accompagné d'amples largesses et d'utiles secours. Moyen que vous avez entre les mains, vous, Mesdames, que Dieu a pourvues des biens de ce monde, et qui aurez là-dessus plus de comptes à lui rendre. D'où s'ensuit une décision qui vous étonnera peut-être, et qui pourra troubler vos consciences; mais dont vous serez obligées de convenir, pour peu que vous y fassiez d'attention, et que vous compreniez les principes les plus communs et les plus indubitables de la morale chrétienne. C'est par là que je finis, et c'est dans cette conclusion que je

renferme tout ce qui me reste à vous représenter sur un sujet si important.

Voici donc comment je raisonne. Il est certain que les œuvres de miséricorde ne sont pas seulement de conseil, mais de précepte, dans le christianisme, puisque c'est particulièrement sur ces œuvres de miséricorde que nous devons être jugés un jour, et récompensés ou réprouvés éternellement. Il est certain que ces œuvres de miséricorde ordonnées sous de si grièves peines, ne regardent pas seulement les besoins du corps, mais les besoins de l'âme; et même les besoins de l'âme encore plus que ceux du corps, puisque l'âme est bien plus noble que le corps. De là je conclus, que ce qui suffirait pour être coupable d'un péché mortel par rapport aux besoins du corps, suffit à plus forte raison pour être également criminel par rapport aux besoins de l'âme. Si donc, comme il est évident et comme vous le reconnaissez toutes, ce serait un péché digne de la damnation, d'abandonner le pauvre dans le danger prochain de perdre la vie du corps, faute d'un secours qu'on peut lui fournir, c'est une conséquence incontestable, que ce ne sera pas un moindre crime (je devrais dire que ce sera un crime mille fois plus grand) de l'abandonner dans le prochain danger de perdre la vie de l'âme et de se pervertir, lorsqu'on peut, par une assistance salutaire, le mettre à couvert de ce malheur et l'en préserver. Or, ne savez-vous pas, Mesdames, que c'est là le péril où se trouvent une infinité de pauvres à demi convertis? Je dis à demi convertis, car, malgré toutes les démonstrations extérieures et toutes les paroles qu'ils ont données, nous ne devons pas supposer qu'à leur égard tout soit déjà fait, et nous devons plutôt supposer que tout est encore à faire. En effet, les uns, ainsi que je vous l'ai d'abord marqué, quoique convertis de bonne foi, ne sont pas néanmoins bien établis dans la grâce de leur conversion. D'autres sont dans le trouble et dans l'agitation qu'a dû leur causer un changement qui les éloigne de tout ce qu'ils avaient de plus cher, et qui les engage à une créance et à des pratiques où ils n'ont point été élevés. Quelques-uns demeurent dans une indifférence et une froideur qui ne les attache à rien, et plusieurs ne se sont enfin soumis que par force, et catholiques au dehors, ne le sont guère dans le cœur. Jugez ce qu'il doit arriver de tous ces gens-là, si votre charité n'y remédie. Jugez si l'on peut raisonnablement espérer qu'ils aient assez de persévérance pour tenir ferme dans l'affliction et dans la disette. Ce sont des arbres transplantés : s'il n'y a point de suc dans la terre pour les nourrir, si c'est pour eux une terre sèche, y prendront-ils racine, et dès le premier orage ne seront-ils pas renversés?

Reprenons, Mesdames : il est donc vrai que cette nombreuse multitude de nouveaux catholiques est exposée à retomber dans l'hérésie, à renoncer la foi et à se damner. Il n'est pas moins vrai que vous pouvez les arrêter sur le bord du précipice et les sauver en les cultivant, en les consolant, en les soulageant, en subvenant à leur infortune. Si vous ne le faites pas, vous en croirez-vous quittes devant Dieu?

Hé! Mesdames, qu'on vînt actuellement vous dire qu'à la porte de cette maison un pauvre est sur le point d'expirer par la faim qui le consume, y en a-t-il une de vous qui ne courût à l'aide et qui s'en tînt dispensée? Or, je vous avertis, moi, et vous ne pouvez l'ignorer, que des milliers de pauvres sont prêts à périr spirituellement, parce que vous les laissez périr temporellement; et sur cela, vous vivrez tranquilles et sans scrupule? vous penserez n'en être point comptables à Dieu? vous ne craindrez point cette formidable menace qu'il vous fait dans l'Ecriture, aussi bien qu'à ces prêtres qu'il avait choisis pour la conduite de son peuple : *Sanguinem autem ejus de manu tuâ requiram* (Ezech. 3); Voilà des âmes dont le salut dépendait de vous. Elles m'étaient bien précieuses, puisque je les avais rachetées de mon sang : mais les voilà perdues par votre faute. Je vous les redemande; et si vous ne pouvez me les rendre, il faut que la vôtre m'en réponde : *Sanguinem autem ejus de manu tuâ requiram.* Oui, Mesdames, la vôtre en répondra, mais ce qui doit être aussi pour vous d'une consolation infinie, c'est qu'autant d'âmes que vous conserverez à Dieu, autant mettrez-vous le salut de la vôtre en sûreté, autant Dieu la comblera-t-il de grâces en cette vie, et de gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

EXHORTATION

SUR LA CHARITÉ ENVERS UN SÉMINAIRE.

Maria ergo accepit libram unguenti nardi pistici pretiosi, et unxit pedes Jesu.

Marie-Madeleine prit une livre d'huile de senteur d'un nard excellent et de grand prix, et elle en arrosa les pieds de Jésus. (S. Jean, ch. 12)

C'est le témoignage que Madeleine, l'une des plus illustres pénitentes de l'Eglise de Dieu, et, si j'ose user de cette expression, l'une des plus saintes amantes de Jésus-Christ, donne à ce divin Maître des sentiments de son cœur, et de l'attachement le plus pur et le plus sacré. Le parfum le plus précieux ne l'est point encore assez pour satisfaire son zèle, et il n'y a rien qu'elle voulût épargner, dès qu'il s'agit de ce Sauveur adorable dont elle a embrassé la loi, et à qui elle s'est dévouée sans réserve. Beau modèle que vous propose, Mesdames, l'évangile de ce jour, et qui m'a paru convenir admirablement à ce que vous venez faire dans cette assemblée. C'est la charité qui vous y amène, et une charité d'autant plus relevée et plus parfaite, qu'elle regarde les prêtres du Seigneur et ses ministres. Je puis donc la comparer avec l'amour de Madeleine et avec tout ce

qu'il lui inspire aujourd'hui, pour honorer le Fils de Dieu et pour lui marquer son inviolable fidélité. Je dis plus, et je prétends même que votre charité a des avantages qui la distinguent, et voici dans une comparaison suivie tout le fonds et tout le partage de cet entretien. Jésus-Christ témoigna que l'action de Madeleine lui était agréable : *Sinite illam* (Joan. 12); mais votre charité doit être encore devant lui d'un plus grand mérite : c'est la première partie. Judas et la plupart des apôtres traitèrent de prodigalité l'action de Madeleine, et en murmurèrent : *Ut quid perditio hæc* (Matth. 26)? mais votre charité doit être d'une utilité si évidente, qu'il ne peut y avoir d'esprit assez critique pour ne la pas approuver : c'est la seconde partie. Enfin, toute la maison fut remplie de l'odeur du parfum que Madeleine versa sur les pieds du Sauveur du monde : *Et domus impleta est ex odore unguenti* (Joan. 12); et le fruit de votre charité se répandra dans toute l'Eglise : c'est la dernière partie. Donnez-moi, s'il vous plait, votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une témérité de vouloir faire comparaison des mérites des saints, et saint Jérôme traite d'indiscrets et d'esprits peu sensés ceux qui entreprendraient d'examiner si, de deux saints, l'un est plus grand devant Dieu que l'autre, et s'il le surpasse dans l'état de gloire : *Qui sanctorum merita stultè comparant.* Mais on peut, sans imprudence, et même avec sagesse, faire comparaison des bonnes œuvres et des actions des saints, en jugeant les unes plus méritoires, plus louables, plus agréables à Dieu que les autres, parce que Dieu nous a donné dans l'Ecriture des règles pour les discerner de la sorte, et les connaître. Il ne nous a pas révélé lequel des bienheureux dans le ciel est plus élevé et plus glorieux; mais il nous a révélé, par exemple, que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice, et qu'il faut quitter l'autel pour aller se réconcilier avec son frère. Il m'est donc ici permis de comparer la charité que vous exercez envers les prêtres de Jésus-Christ, avec l'action que fait Madeleine, en répandant un parfum précieux sur les pieds du même Sauveur; et je ne crois point manquer au respect dû à cette sainte pénitente, ni diminuer sa gloire, quand je dis, que de contribuer par vos aumônes à la subsistance des ministres de l'Eglise, c'est quelque chose encore de plus excellent dans l'estime de Dieu, et dont il se tient infiniment plus honoré. Jésus-Christ disait bien, en parlant de sa propre personne, que celui qui croirait en lui ferait de plus grands miracles que lui-même : *Qui credit in me, opera quæ ego facio et ipse faciet, et majora horum faciet* (Joan. 14). Pourquoi ne pourrions-nous pas dire, sans rien perdre de l'humilité chrétienne, qu'avec la grâce de Dieu, et par la grâce de Dieu, nous sommes capables d'être employés à une œuvre plus importante en elle-même, et plus relevée que celle de Madeleine convertie? Non, Mesdames, ni Jésus-Christ, ni Madeleine n'en seront point

offensés, pourvu que cette comparaison serve à exciter votre zèle pour la charité la plus parfaite que vous puissiez pratiquer. Or, c'est là que je rapporte tout le parallèle que je vais faire de Madeleine et de vous, ou plutôt de l'action de Madeleine et de la vôtre : appliquez-vous. Jésus-Christ était dans la maison de Marthe, et Madeleine prenant un vase plein de parfum, le vint répandre sur les pieds de son adorable Maître; elle les baigna de ses larmes et les essuya de ses cheveux. Tout cela, disent les Pères, était la figure de l'aumône, qui, selon toutes les Ecritures, est le précieux parfum que la charité répand sur le corps mystique de Jésus Christ, et sur ses membres, qui sont les pauvres. Ces cheveux, dont les pieds du Fils de Dieu furent essuyés, nous représentent, dans la pensée de saint Augustin, les biens superflus qui servent ou qui doivent servir à l'entretien des pauvres. Si donc ce qui n'était encore que l'ombre, que la figure, fut néanmoins d'un tel mérite auprès du Sauveur des hommes, combien plus est-il glorifié de la vérité même et de l'effet.

Je vais plus avant, et j'ajoute que Jésus-Christ n'agréa l'action de Madeleine, que parce que c'était la figure de l'aumône et de la charité chrétienne. Car dans le fond, cette action n'avait rien par elle-même qui dût lui plaire, ni qui répondît aux inclinations de son cœur. Il put être sensible à la piété de Madeleine, et au zèle qu'elle eut de lui en donner quelque marque; mais cette marque de répandre sur lui des parfums, ne convenait nullement à la morale et à l'esprit de ce divin Législateur, puisqu'il était venu prêcher le renoncement aux délices de la vie, et enseigner, soit par sa doctrine, soit par son exemple, l'austérité et la mortification. Pourquoi donc loua-t-il non-seulement l'intention, mais l'action de Madeleine? parce que l'action de Madeleine devait être pour nous, non-seulement la figure, mais l'exemplaire et le modèle d'une des plus essentielles vertus du christianisme. Or, jugez par là de quel œil et avec quels sentiments cet Homme-Dieu vous voit accomplir aujourd'hui dans un exercice réel et véritable, ce qui, de la part de Madeleine, n'était qu'une image et qu'une disposition. Jugez si vous devez envier le service qu'elle eut le bonheur de rendre à Jésus-Christ. Que dis-je? jugez si vous n'avez pas de quoi vous féliciter devant Dieu, de quoi le bénir et le remercier, de quoi lui témoigner la plus vive reconnaissance, lorsqu'il vous met en pouvoir, et qu'il vous fournit les moyens et l'occasion d'agir plus selon ses affections et son gré, que cette femme si vantée toutefois dans l'Evangile, et dont l'amour fut si promptement et si abondamment récompensé par l'entière rémission de ses péchés.

Prenez garde, je vous prie : Madeleine ne se contenta pas de répandre ce parfum sur les pieds de Jésus-Christ, elle le répandit encore sur la tête de ce divin Sauveur : *Et super caput ipsius recumbentis* (Matth. 26). Circonstance que l'évangéliste a remarquée, circonstance qui ne fut pas sans un mystère particulier, et bien propre à redoubler votre ardeur pour l'œuvre sainte à laquelle je ne puis trop fortement

vous exhorter; car entre les pauvres, qui sont les membres de Jésus-Christ, et qui composent son corps mystique, il y en a de différents ordres. Les uns, dit saint Augustin, en sont comme les pieds, et les autres comme la tête. Ceux-là, ce sont les pauvres ordinaires, qui, quoique chers à Jésus-Christ, ne tiennent après tout dans son Eglise que le dernier rang. Mais ceux-ci, ce sont les ministres du Seigneur, ses prêtres, par qui l'Eglise est gouvernée, est conduite, est dirigée, et dont la pauvreté n'avilit ni le caractère ni la dignité. Que fit donc Madeleine quand elle versa ce parfum sur la tête du Fils de Dieu? elle vous donna la première idée du devoir de charité dont vous venez vous acquitter; elle vous traça le premier plan de cet établissement que nous voyons enfin commencer, et qui ne peut être achevé que par votre secours et par vos soins; elle vous apprit à honorer et à soulager, non-seulement les pieds, mais la tête de ce grand et sacré corps, où nous sommes tous attachés en qualité de chrétiens.

Ainsi j'ai droit de vous dire, en vous la montrant : *Inspice, et fac secundùm exemplar* (Exod. 25). Considérez, Mesdames, examinez, et formez-vous sur ce que l'Evangile vous met devant les yeux. Voilà votre règle, voilà votre instruction, voilà le sujet de votre imitation, et le digne sujet. Ce parfum que Madeleine répand sur les pieds de Jésus-Christ, vous fait connaître à quel usage vous devez destiner tous ces agréments de la vanité humaine, dont le sexe est si curieux et dont le prix, quelquefois excessif, serait bien mieux employé en faveur des pauvres. Ces larmes que Madeleine verse sur les pieds de Jésus-Christ, vous apprennent à compatir aux maux du prochain, et de quels sentiments vous devez être touchées en voyant les misères des pauvres. Ces cheveux avec lesquels Madeleine essuie les pieds de Jésus-Christ, vous donnent à entendre où doit aller tout le superflu de vos biens, et qu'au lieu de se dissiper en d'inutiles dépenses, il ne doit sortir de vos mains que pour passer dans celles des pauvres.

Leçons générales; mais en voici une particulière : *Inspice, et fac secundùm exemplar.* Madeleine ne s'en tient pas aux pieds de Jésus-Christ; et parmi les pauvres il y en a qui sont comme les chefs du peuple de Dieu. Ce sont des pauvres, mais des pauvres respectables par leur ministère, mais des pauvres tout apostoliques, mais des pauvres spécialement chéris de Dieu, qui les a établis pour être les gardiens des âmes et les pasteurs de son troupeau. C'est de ceux-là qu'il disait par le prophète Zacharie : Quiconque s'attaque à vous et vous blesse, s'attaque à moi-même et me blesse dans la prunelle de l'œil : *Qui tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei* (Zach. 2). Expression qui nous marque qu'après les avoir honorés de son sacerdoce, il les honore d'une protection toute singulière; que sa providence veille particulièrement sur eux, et que c'est surtout pour eux et pour leur subsistance qu'il vous ordonne de vous intéresser.

Ne doutez donc point, Mesdames, que votre charité envers ces oints du Seigneur, pour parler le langage de l'Ecriture : *Christos meos* (Psal. 104), ne doutez point, dis-je, que votre empressement à les se-

courir et à les seconder, ne soit une des œuvres les plus glorieuses à Jésus-Christ, et que Jésus-Christ ne vous en tienne un compte exact. C'est répandre, non plus sur ses pieds, mais sur sa tête, le parfum le plus exquis; car s'il a dit à ses prêtres : Celui qui vous méprise, me méprise : *Qui vos spernit, me spernit* (Luc. 10), n'était-ce pas aussi leur dire conséquemment : Celui qui vous respecte, celui qui prend soin de vous, prend soin de moi; et tout ce que vous en recevez d'assistance, je le reçois comme si j'en profitais moi-même? Ainsi, pour ne plus parler en figure, et pour vous faire comprendre plus simplement vos obligations, ainsi en usèrent ces saintes femmes, qui, dans le cours de ses voyages, lui fournissaient et à ses apôtres les choses nécessaires, et y consacraient leurs revenus : *Quæ ministrabant ei de facultatibus suis* (Luc. 8). Madeleine était de ce nombre, et cette troupe dévote suivait pour cela ce divin Maître. Maintenant qu'il est monté au ciel, et qu'il n'est plus visible sur la terre, c'est dans la personne de ses ministres que vous pouvez et que vous devez lui rendre les mêmes devoirs. Il n'est pas besoin de les suivre et de les accompagner dans leurs travaux évangéliques : il ne faut point les chercher loin de vous, puisqu'ils sont au milieu de vous et auprès de vous. Quand vous contribuerez, non pas à les entretenir dans une abondance sensuelle, mais à leur procurer une nourriture frugale et mesurée; non pas à leur bâtir de superbes et de vastes édifices, mais à les loger modestement et dans une demeure convenable à leurs fonctions; non pas à les vêtir, à les meubler en ecclésiastiques mondains (car il y en a de mondains et de très-mondains), mais en ecclésiastiques sages, humbles, retenus, ennemis d'une propreté affectée, et ne voulant que la pure décence de leur état; quand vous leur assurerez, non pas d'amples héritages plus propres à les relâcher qu'à les aider dans les exercices de leur ministère, mais assez de fonds pour n'être pas détournés par les inquiétudes et les embarras de la vie : alors vous imiterez ces âmes pieuses dont saint Luc a fait l'éloge, et vous aurez le même mérite de servir chacune Jésus-Christ selon l'étendue vos facultés : *Ministrabant ei de facultatibus suis.*

Ah! Mesdames, on a quelquefois du zèle pour l'ornement des autels; on met sa piété à embellir et à parer les tabernacles où repose le corps de Jésus-Christ, on n'y épargne rien de tout ce que l'art peut imaginer de plus riche et de plus grand. Veux-je condamner une dévotion si solide, si ancienne, et si digne de l'esprit chrétien? à Dieu ne plaise! dès qu'il est question du temple de Dieu, du sanctuaire de Dieu, de la demeure de Dieu, rien ne doit coûter à des hommes formés de sa main et comblés de ses dons, rien ne doit coûter à des enfants de Dieu. Mais ces tabernacles, après tout, ces autels ne sont que des autels, que des tabernacles inanimés; et pouvez-vous ignorer que les prêtres, sont les tabernacles et les autels vivants de ce Dieu de gloire; que c'est dans leurs mains qu'il s'incarne tout de nouveau, dans leurs mains qu'il s'immole et se sacrifie tout de nouveau; que c'est dans leur sein qu'il habite réellement, corporellement, substan-

tiellement, et dans leur cœur qu'il a posé son trône? O excellence du sacerdoce! s'écrie là-dessus saint Augustin, dans un sentiment d'admiration : *O veneranda sacerdotum dignitas!* Quelle honte serait-ce donc, quelle indignité, que des ministres revêtus de ce sacerdoce si vénérable fussent négligés et abandonnés? Avançons : tout agréable qu'était à Jésus-Christ l'action de Madeleine, les apôtres en murmurèrent et la traitèrent de profusion ; et l'œuvre sainte que je viens vous recommander est d'une utilité si évidente, qu'il n'y a personne qui puisse lui refuser son suffrage et se défendre de l'approuver. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est par la fin et par la convenance ou le rapport des moyens qu'on emploie pour y parvenir, qu'il faut juger de l'utilité d'une entreprise. Car de travailler pour une fin peu importante, ou de n'user pas des moyens qui y sont propres, c'est un zèle mal entendu, et que la charité même ne peut justifier. Or, suivant ce principe, je prétends que de toutes les œuvres qui se pratiquent dans le christianisme, une des plus utiles et des plus nécessaires est celle dont j'ai présentement à vous faire connaître les avantages. Quelle en est la fin, et quels en sont les moyens? voilà ce qui demande une attention toute nouvelle.

La fin, Mesdames, c'est la sanctification de l'Eglise, et cette sanctification de l'Eglise consiste à en arrêter les désordres, à en retrancher les scandales, à en réformer les mœurs, à en faire observer les lois, à en rétablir la discipline. La fin est de remédier à la perte d'une infinité d'âmes, qui périssent tous les jours, soit par l'ignorance des vérités de la foi et l'oubli de leurs devoirs, soit par la contagion des vices qui se répandent avec plus d'impunité que jamais, et portent partout avec eux la licence et la corruption. Dommage infini, et perte inestimable. O abîme des conseils et des jugements de Dieu! pouvons-nous être témoins de tant de chutes et de tant de malheurs, et n'en pas sécher de douleur comme le prophète? *Tabescere me fecit zelus meus* (Ps. 118). La fin est de faire cesser la profanation des choses saintes, l'abus des sacrements, les relâchements de la pénitence, les sacriléges dans l'usage de la communion. La fin est de relever le culte du Seigneur, d'inspirer aux peuples du respect pour nos redoutables mystères, de les rendre plus assidus à nos prédications, à nos instructions, à nos offices, à nos cérémonies; de rallumer l'ardeur de leur dévotion presque entièrement éteinte, et de renouveler ainsi tout le troupeau de Jésus-Christ. En un mot, Mesdames, imaginez-vous tout ce qu'il y a dans le ministère apostolique de plus parfait et de plus divin, c'est ce qu'ont eu en vue des hommes de Dieu, de fervents zélateurs de sa gloire, et de dignes ministres de sa parole.

C'eût été peu néanmoins qu'une fin si noble, s'ils n'eussent sagement pensé aux moyens. Ils ont donc cru que le moyen le plus court,

le moyen le plus efficace, le plus infaillible, était de former de bons prêtres, qui, comme le sel de la terre, selon la figure de Jésus-Christ, et comme la lumière du monde, éclairassent l'Eglise et en conservassent la pureté. Ils ont considéré que ce sel de la terre étant une fois corrompu, et cette lumière du monde obscurcie, c'était une conséquence immanquable, que les esprits devaient tomber dans les plus épaisses ténèbres, et les cœurs se pervertir; que la désolation du christianisme était venue dans tous les temps, beaucoup moins des peuples que de ceux qui les devaient conduire; et que, pour aller à la source du mal, il fallait avoir des prêtres savants, des prêtres vigilants, des prêtres laborieux et appliqués, des prêtres d'une vie régulière et sans reproche, d'habiles prédicateurs, de sages confesseurs, de fidèles et de zélés pasteurs. Qu'il était pour cela nécessaire qu'il y eût des maisons où ils fussent élevés et perfectionnés; des maisons qui servissent aux ecclésiastiques de noviciat, comme il y en a pour les religieux; et que, de même que les ordres religieux ne se sont maintenus dans l'esprit de leur institut que parce qu'ils ont eu de ces maisons d'épreuve, où l'on instruisait et l'on disposait des sujets en leur faisant pratiquer toutes les observances de leur état, aussi l'on ne pouvait se promettre que jamais le clergé fût florissant, je dis florissant en vertu, si de bonne heure, dans des séminaires, l'on ne préparait à la vie cléricale ceux qui se proposaient de l'embrasser, et qui s'y sentaient appelés de Dieu; que ces séminaires, au reste, devaient bien être d'une autre conséquence par rapport aux ecclésiastiques qu'aux simples religieux, parce que les simples religieux, en se relâchant, ne nuisent qu'à eux-mêmes, au lieu que le déréglement des ecclésiastiques et des prêtres est préjudiciable à tout le monde chrétien, dont ils doivent être les guides et les conducteurs; que l'on n'eût pas vu si souvent le clergé réduit dans la plus déplorable décadence, s'il y avait eu de ces séminaires, et si l'on n'eût pas admis aux fonctions les plus sacrées des hommes sans capacité, sans régularité, et même sans piété; des hommes qui ne connaissaient ni la sainteté de leur vocation, ni la grandeur de leurs obligations; qui ne savaient ni ce que Dieu demandait d'eux, ni comment ils le devaient accomplir; des hommes qui prenaient aveuglément des fardeaux qu'ils ne pouvaient porter, et sous lesquels ils étaient obligés de succomber; des hommes qui, sans nulle préparation et nul examen, commençaient parce qu'il y a de plus difficile et de plus terrible; des hommes que la nécessité, que la cupidité, que l'ambition, que des vues tout humaines et toutes profanes faisaient entrer dans l'Eglise contre les desseins de Dieu, et pour de sordides intérêts. Qu'afin de tirer plus d'avantage de ces séminaires, il convenait d'y recevoir les pauvres gratuitement, et de ne rien exiger d'eux, parce qu'autrement les meilleurs sujets se trouveraient exclus, parce que les pauvres ont communément plus d'application et plus de talent, parce qu'il n'était pas juste que de là dépendit un aussi grand bien que celui qu'on attendait de leur éducation. Voilà, dis-je, Mesdames, les réflexions qu'ils ont faites, et le

plan qu'ils se sont tracé. Mais peuvent-ils l'exécuter, si vous n'y coopérez? Or c'est pourquoi ils ont recours à vous. C'est par ma bouche qu'ils vous parlent et qu'ils vous exposent leurs saintes intentions et leurs pressants besoins. C'est en leur nom et de leur part que je vous dis, selon les règles et les belles maximes du grand Apôtre, que votre abondance doit suppléer à leur indigence : *Vestra abundantia illorum inopiam suppleat* (II. Cor. 8); que travaillant à vous communiquer les biens spirituels, il est raisonnable qu'ils recueillent quelque chose de vos biens temporels : *Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus* (I. Cor. 9)?

Mais que fais-je, et pourquoi vous citer l'Apôtre, lorsque le Maître s'est expliqué? Car il s'agit d'obéir à l'ordre de Dieu, qui vous dit aujourd'hui ce que le Sauveur du monde disait autrefois à ses disciples : *Messis quidem multa, operarii autem pauci* (Luc. 10); Levez les yeux, et voyez : la moisson est abondante, mais il y a peu d'ouvriers pour faire la récolte. Adressez-vous donc au maître de la moisson; priez-le d'appeler des ouvriers, et d'en envoyer : *Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios* (*Ibid.*). Il y est déjà disposé; mais c'est de vous qu'il veut se servir pour les envoyer. Vous me direz que jamais il n'y eut tant de ministres de l'Eglise qu'il n'y en a présentement; et moi je vous réponds deux choses : premièrement, que plus il y en a, plus il faut de fonds pour les entretenir; secondement, que s'il y a plus d'ouvriers que jamais, c'est ce qui vous montre évidemment l'importance et l'utilité des séminaires. Car voilà ce qu'ils ont produit. Avant qu'ils fussent érigés, il n'y avait qu'un petit nombre de prêtres, la plupart ignorants et méprisés du public : l'hérésie en triomphait, le libertinage s'en prévalait. Mais dans la suite, la face des choses a bien changé, et cela par les séminaires. Si l'on voit encore quelques prêtres scandaleux qui déshonorent leur caractère, du moins y en a-t-il d'autres qui les confondent par leur conduite, et qui nous édifient par leurs exemples.

Cependant, Mesdames, nous en pouvons toujours revenir à la parole de Jésus-Christ : *Messis multa, operarii pauci*, Grande moisson, et peu d'ouvriers : ou si vous voulez, beaucoup d'ouvriers, mais peu par rapport à l'ouvrage et aux soins qu'il demande. Beaucoup d'ouvriers, mais peu qui réunissent dans leurs personnes toutes les qualités requises : la doctrine, la piété, le zèle, la discrétion, la patience, l'amour du travail. Beaucoup d'ouvriers, mais peu qui, pourvus de tous les dons nécessaires, veuillent soutenir les fatigues du sacerdoce, y consumer leur vie, s'y dévouer et s'y sacrifier. Beaucoup d'ouvriers pour remplir certaines places, pour posséder certaines dignités, pour en avoir l'honneur, les priviléges, les revenus; mais peu pour en porter la charge et le fardeau. Beaucoup d'ouvriers pour les ministères éclatants, mais peu pour les emplois obscurs; beaucoup pour les villes, mais peu pour les campagnes; beaucoup pour Paris, mais peu pour les provinces. Et je ne m'en étonne pas; car pour se confiner dans les provinces, surtout pour travailler dans les campagnes,

il faut se résoudre à tout ce qu'il y a de plus pénible, de plus mortifiant, de plus ennuyeux et de plus rebutant. Il faut être préparé à la plus triste solitude, vivre avec des hommes qui n'ont presque de l'homme que la figure, se familiariser avec eux, s'accommoder à leurs manières barbares, essuyer leurs grossièretés, leur répéter cent fois les mêmes instructions pour les leur faire comprendre, et s'épuiser de voix et de force pour leur donner quelque teinture de la religion.

Or, l'établissement de ce séminaire regarde aussi bien les campagnes que les villes, aussi bien les provinces que Paris, aussi bien les emplois obscurs que les ministères les plus éclatants. On n'y envisage que la gloire de Dieu et le salut du prochain. Partout où l'un et l'autre peut se rencontrer, on est résolu de l'y chercher sans distinction de lieux et d'états. Tels sont les sentiments qu'on inspire à de jeunes ecclésiastiques, et qu'ils remportent de cette maison après s'y être quelque temps exercés. A quoi leur zèle ne les porte-t-il point? je l'ai vu, Mesdames, et j'en puis rendre témoignage. Honoré des ordres de notre incomparable monarque, et envoyé pour annoncer l'Evangile à des peuples éloignés, j'ai vu sur ma route de ces missionnaires et de ces dignes pasteurs du troupeau de Jésus-Christ. Mais avec quelle consolation les ai-je vus! avec quelle admiration! J'en ai encore le souvenir vivement imprimé dans la mémoire, et je ne le perdrai jamais. J'ai vu des hommes toujours prêts dès qu'il s'agissait de l'avancement des âmes; des hommes occupés sans relâche à cultiver des terres sèches et arides, je veux dire à ramener des esprits égarés, à détromper des esprits prévenus, à gagner des esprits opiniâtres, à éclairer des esprits plongés dans le plus profond aveuglement, à se les concilier, pour les réconcilier avec l'Eglise. Je les ai vus, et j'ai béni mille fois la maison d'où ils sont sortis, comme les Apôtres sortirent du cénacle : c'est celle-ci. J'ai souhaité mille fois qu'ils pussent assez se multiplier, pour faire part de leurs travaux à toute notre France. Quelle réforme suivrait de là, et dans le clergé, et dans tout le corps des fidèles! Si donc, Mesdames, vous n'êtes pas tout à fait insensibles à l'honneur de Dieu et au bien spirituel de vos frères; si vous n'êtes pas insensibles à vos propres intérêts, et si vous voulez pleinement et solidement réparer tous les scandales que peut-être vous avez donnés, les uns avec connaissance, et les autres sans le remarquer ni le savoir, est-il rien que vous deviez ménager, et rien que vous puissiez refuser pour maintenir un séminaire où se forment de tels ministres? Combien d'âmes gagnerez-vous à Jésus-Christ par vos aumônes, en leur procurant de si habiles maîtres et de si zélés prédicateurs? Toute la maison où était Madeleine fut remplie de la bonne odeur du parfum qu'elle versa sur les pieds de Jésus-Christ; et pour achever le parallèle que j'ai commencé, le fruit de votre charité se répandra dans toute l'Eglise. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quelque grâce qu'eût reçue saint Paul pour reprendre, pour menacer, pour presser et pour exhorter; pour reprendre les pécheurs, pour menacer les endurcis, pour presser les lâches, pour exhorter les tièdes et les négligents : *Argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina* (II. Tim. 4), il ne laissait pas de mêler parmi ses menaces et ses réprimandes, des consolations et même des louanges, pour encourager les fidèles. Après leur avoir fortement représenté leurs devoirs, il les félicitait quelquefois de leurs bonnes œuvres, il s'en réjouissait avec eux, il en rendait grâces au ciel, étant persuadé que cela servait beaucoup à exciter leur zèle, et que rien n'était plus capable d'augmenter la ferveur de leur charité, que de leur mettre devant les yeux les fruits qu'elle produisait actuellement dans l'Eglise de Dieu.

Ainsi, Mesdames, écrivant aux chrétiens de Thessalonique, leur témoignait-il sa joie de ce que par leur moyen la parole divine s'était fait écouter et respecter, non-seulement dans la Macédoine et dans l'Achaïe, mais dans tous les lieux du monde où la foi était devenue célèbre : *A vobis diffamatus est sermo* (I. Thessal. 1.). Sur quoi je vous prie d'observer que cette foi des Thessaloniciens ne s'était pas moins étendue dans toute l'Asie par les effets d'une charité bienfaisante, que par l'édification et le bon exemple. Car tel était leur esprit, tel était leur caractère. Une église particulière faisait ressentir à toutes les autres le zèle qui l'animait, et n'aspirait qu'à leur communiquer les dons célestes et les grâces dont elle avait été favorisée.

Ainsi le même apôtre, sans prétendre enfler les Corinthiens d'un vain orgueil, leur inspirait-il une sainte confiance, fondée d'un côté sur le succès, et de l'autre sur l'ardeur du zèle dont ils étaient remplis. Je ne puis assez louer Dieu, mes frères, leur disait-il, ni assez le remercier de ce qu'il répand par vous, en tous lieux, l'odeur et la gloire de son nom : *Deo autem gratias, qui odorem notitiæ suæ manifestat per nos in omni loco* (II. Cor. 2). Car nous sommes, leur ajoutait-il, la bonne odeur de Jésus-Christ, soit à l'égard de ceux qui se sauvent, soit à l'égard de ceux qui se perdent : à l'égard de ceux qui se sauvent, parce que c'est nous qui, par nos soins, leur procurons les secours du salut; à l'égard de ceux qui se perdent, parce que s'ils abusent de ces moyens et de ce secours, nous servirons un jour de témoins contre eux, et nous justifierons la Providence dont ils ne pourront se plaindre : *Quia Christi bonus odor sumus Deo, in iis qui salvi fiunt, et in iis qui pereunt* (*Ibid.*). C'est ainsi, dis-je, que ce docteur des nations consolait les fidèles, et que, piqués d'une émulation toute chrétienne, ils faisaient chaque jour de nouveaux efforts pour la propagation de la foi, et pour y contribuer par leurs aumônes. Voilà comment le christianisme a commencé.

Or, il ne tient qu'à vous, Mesdames, que je puisse aujourd'hui vous

donner la même consolation et la partager avec vous. Il n'est pas juste que je sois continuellement employé à faire la censure de vos actions et de vos mœurs. Il n'est pas juste que vous n'entendiez jamais de moi que des reproches. Vous pouvez me mettre dans l'heureuse obligation de vous faire les mêmes conjouissances que saint Paul faisait à ceux de Thessalonique; car c'est par vous que la parole du Seigneur peut être prêchée, par vous que la grâce de ses sacrements peut être sagement et utilement dispensée, par vous que les peuples peuvent être instruits, convertis, sanctifiés, non-seulement dans ce diocèse, mais dans tous les diocèses du royaume, mais, si je l'ose dire, dans tout l'univers. Et c'est ce qui arrivera, quand vous aiderez de vos soins et de vos largesses ce séminaire institué pour fournir à toutes les églises des docteurs de la vérité et des directeurs dans les voies de Dieu : *A vobis diffamatus est sermo.* Partout où agiront ces ministres évangéliques, il y sera parlé de votre foi et de votre charité : *Sed et in omni loco fides vestra quæ est ad Deum, profecta est* (I. Thessal. 1). Ils publieront l'une et l'autre, ils les exalteront, et de toutes les personnes ici présentes dont ils auront en quelque sorte reçu leur mission, il n'y en aura pas une dont il ne soit vrai, par proportion, comme de Madeleine, que dans toutes les contrées et chez tous les peuples où l'Evangile sera annoncé, on annoncera ce qu'elle a fait pour ceux qui en étaient les prédicateurs : *Ubicumque prædicatum fuerit evangelium istud in universo mundo, et quod fecit hæc narrabitur in memoriam ejus* (Marc. 14).

Il ne tient qu'à vous que la connaissance de Dieu ne soit répandue aussi loin, et même plus loin qu'elle ne se répandit par la charité des chrétiens de Corinthe. Car vous devez être comme eux la bonne odeur de Jésus-Christ, selon l'expression de l'Apôtre; et malheur à vous, si vous ne pouviez pas dire dans le même sens qu'eux : *Christi bonus odor sumus in omni loco.* Or, le propre de l'odeur est de s'étendre et de remplir toute la capacité du lieu où elle est contenue. Combien de pays, je ne dis pas parmi les idolâtres et les sauvages, mais jusque dans la chrétienté, où Dieu n'est point encore connu, du moins n'est connu que très-obscurément et très-imparfaitement? combien de villages en France où l'on n'a presque nulle idée des articles les plus essentiels de la religion? Quel bonheur pour moi si je pouvais rendre ici par avance à Dieu d'humbles actions de grâces, et le bénir de ce que vous y allez pourvoir et de ce que l'odeur de votre charité pénétrera dans ces régions incultes et abandonnées! *Deo autem gratias, qui odorem notitiæ suæ manifestat per nos in omni loco* (II. Cor. 14). Vous imiterez en cela le zèle des premiers chrétiens, dont vous devez professer la foi. Comme les apôtres étaient chargés de parcourir le monde et d'instruire toutes les nations, les fidèles se croyaient obligés de penser à leurs besoins, tandis qu'ils travaillaient à l'accroissement de l'Eglise. Lisez les Epîtres de saint Paul : vous y verrez comment on recueillait pour cela tous les jours les aumônes, et avec quelle ardeur chacun s'intéressait à l'établissement du christianisme.

Vous me direz : J'ai des pauvres dans mes terres que j'assiste. Il est vrai, Mesdames, et à Dieu ne plaise que je blâme cette charité : elle est solide, elle est nécessaire, et j'avoue même que c'est par là que vous devez commencer : *Operemur bonum ad omnes, maximè autem ad domesticos fidei* (Galat. 6); Faisons du bien à tous, mais surtout aux domestiques de la foi, à ceux dont la conduite nous a été spécialement confiée, et qui nous appartiennent de plus près. Rien de plus raisonnable ni de plus juste que cette règle. Suivez-la, j'y consens; mais suivez-la toute entière, et ne vous contentez pas d'en prendre une partie et de laisser l'autre. Car elle renferme deux points : l'un particulier, c'est de soulager d'abord les nécessités de ceux qui relèvent de vous et qui vous sont soumis : *Maximè ad domesticos;* l'autre général, et c'est d'être charitables et bienfaisants envers tout le monde : *Operemur bonum ad omnes.* Si donc de ces deux devoirs vous vous en tenez au second, et vous abandonnez le premier, vous n'accomplissez qu'à demi la loi, et pécher dans un article de la loi, c'est, selon la parole du Saint-Esprit, violer la loi.

Et qui êtes-vous, pour prescrire ainsi des bornes à la providence du Seigneur et à sa miséricorde? *Et qui estis vos qui tentatis Dominum* (Judith. 8)? Je dis à sa providence et à sa miséricorde, qui doivent être le modèle de notre charité, et qui, étant infinies, exigent de nous une charité sans limites. Ce n'est pas que j'ignore qu'elle peut être resserrée dans ses effets par la médiocrité de la fortune et des biens; mais hors de là, c'est-à-dire, dans la disposition du cœur, elle doit être immense et embrasser tout. Car c'est en ce sens que nous sommes catholiques, et il ne suffit pas d'en porter le nom, si nous n'en remplissons la signification. Je m'explique, et observez cette pensée. Il ne suffit pas que ce nom de catholique convienne à notre foi, il faut encore qu'il convienne à notre charité. Je veux dire, que comme notre foi est la foi de tous les temps, de tous les pays, de toutes les nations du monde, et que c'est pour cela qu'elle est appelée catholique ou universelle; aussi notre charité, du moins dans le désir et la préparation de l'âme, ne doit avoir ni terme, ni mesure. Or, Mesdames, quand ce désir est bien allumé et bien sincère, il passe à la pratique autant qu'il le peut et selon qu'il le peut; et en vérité, ne pouvez-vous pas, sans rien retrancher des aumônes que vous distribuez dans tous les lieux de votre dépendance, trouver encore de quoi soutenir ce séminaire et de quoi rétablir par là tant d'églises désolées?

Peut-être ajouterez-vous qu'il y a d'autres séminaires dans tous les diocèses du royaume, ou presque dans tous, je le sais; mais là-dessus voici ce que j'ai à répondre. Car premièrement, c'est de là même que je tire la preuve de ce que j'ai avancé. Et en effet, d'où sont venus tant de séminaires institués depuis quelques années à la gloire de Dieu et à l'avantage du public? n'est-ce pas sur le modèle de celui-ci qu'ils ont été formés, et celui-ci n'en a-t-il pas été l'origine? ne sont-ce pas les fruits qu'on en a retirés qui ont excité la vigilance

et le zèle des prélats, pour procurer à leurs églises le même bien? La plupart ne s'en sont-ils pas expliqués de la sorte? ne l'ont-ils pas reconnu, et ne le reconnaissent-ils pas? Vous voyez donc comment la bonne odeur de cette maison et de la piété de toutes les personnes qui se sont intéressées en sa faveur, s'est déjà fait sentir jusqu'aux extrémités de la France, et quelles bénédictions elle y a portées : *Et domus impleta est ex odore* (Joan. 12). Mais en second lieu, je soutiens que les séminaires particuliers n'empêchent pas que celui-ci ne soit nécessaire, et qu'ils ont besoin que celui-ci subsiste comme le séminaire universel : pourquoi? afin d'entretenir l'uniformité d'esprit dans toutes les églises, en y entretenant l'uniformité de doctrine, de discipline, de cérémonie et de culte, d'observances et de lois. Car, puisque ce séminaire est la règle des autres, et qu'il l'a été jusqu'à présent, le même esprit qui règne en celui-ci doit régner dans tous les autres, et voilà le sûr moyen de maintenir partout l'unité de la foi.

Si cette foi vous est chère, Mesdames, comme elle le doit être, vous ne manquerez aucune occasion d'en étendre l'empire et de lui soumettre les cœurs. Tant d'ennemis en attaquent la pureté et en profanent la sainteté ! verrez-vous d'un œil tranquille les atteintes mortelles qu'elle reçoit tous les jours, et la laisserez-vous en proie à l'erreur qui la détruit et au péché qui la corrompt? Il lui faut des défenseurs, des propagateurs, et c'est ce qu'elle vous demande. Prenez garde : elle ne vous demande pas que entrepreniez vous-mêmes de combattre; elle se contente que vous y soyez disposées quand la nécessité le requiert. Elle ne demande pas que vous quittiez vos familles, et que vous alliez travailler vous-mêmes à l'établir dans des terres éloignées : elle a d'autres ministres que vous qu'elle y appelle; mais ces ministres ne peuvent rien sans vous. Quelle excuse vous justifierait un jour devant Dieu, lorsque, dans son jugement, il vous reprocherait votre indifférence pour l'honneur et le progrès d'une foi qui vous devait être plus précieuse que la vie; de cette foi que vous deviez défendre, non-seulement au péril de tous vos biens, mais au prix de votre sang? Vous vous plaignez quelquefois qu'elle s'affaiblit dans le christianisme, et cette plainte n'est que trop juste et trop véritable; mais que ne servez-vous donc, autant qu'il vous est possible et qu'on vous en présente les moyens, à la réveiller et à la fortifier? Vous vous plaignez même de temps en temps qu'elle est bien languissante dans vos cœurs, et qu'il vous semble à certains moments qu'elle y est morte; mais que ne travaillez-vous donc à la ressusciter dans vous-mêmes en contribuant à la ressusciter dans les autres? Car, selon que vous donnerez, on vous donnera; c'est-à-dire, que plus vous contribuerez à répandre au dehors ce don de la foi, plus Dieu le fera croître en vous. Telle sera dès cette vie la récompense de votre zèle, jusqu'à ce que vous receviez dans le séjour des bienheureux une gloire éternelle et la souveraine félicité, que je vous souhaite, etc.

AUTRE EXHORTATION

SUR LA CHARITÉ ENVERS UN SÉMINAIRE.

Zelus domûs tuæ comedit me.
Le zèle de votre maison me dévore. (Psaume 68.)

C'est un prophète qui parle, Mesdames; et sans être inspirées comme lui de l'esprit prophétique, j'ose dire que vous devez être animées du même zèle. C'était l'honneur de la maison de Dieu qui le touchait; et à quoi devez-vous être plus sensibles qu'aux besoins de ce séminaire, où Dieu habite d'une façon d'autant plus particulière, que c'est la demeure de ses ministres, et leur refuge dans la tribulation dont ils ont été affligés! Ils n'en ressentent encore que trop les effets; et si la charité ne s'intéresse pour eux et pour leur soulagement, ils ne doivent s'attendre désormais qu'à une ruine totale et à une entière désolation. La laisserez-vous tomber, cette maison de Dieu? Faudra-t-il qu'une œuvre si saintement entreprise soit tout à coup arrêtée par défaut de secours, lorsqu'il ne tient qu'à vous de la soutenir, de l'avancer, de la consommer? Non, Mesdames, vous ne l'abandonnerez point. Le zèle dont le prophète était consumé s'allumera dans vos cœurs, ou s'y réveillera; et c'est pour l'exciter que je veux vous faire voir deux choses : Qui sont ceux que vous devez ici assister; ce sera la première partie. Pourquoi vous les devez assister; ce sera la seconde. Fasse le ciel que vous sortiez de cette assemblée aussi ardentes pour la maison du Seigneur, que l'était ce saint roi, qui s'écriait dans le transport de son âme : *Zelus domûs tuæ comedit me.* Fasse le ciel que sans vous borner, ni à des désirs, ni à des paroles, vous en prouviez la sincérité et la solidité par une prompte et constante pratique. Voilà tout le sujet et tout le fruit de cette exhortation.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est vrai, Mesdames, et c'est une maxime de l'Apôtre dont vous êtes pleinement instruites : la charité, pour être chrétienne, doit être universelle, et faire, autant qu'il lui est possible, du bien à tout le monde. Mais sans déroger en aucune sorte à ce grand principe, ni l'affaiblir, il faut après tout reconnaître qu'il y a des pauvres plus dignes de nos soins les uns que les autres, et que vous êtes par là même plus fortement engagées à les soulager : or, tels sont les pauvres dont je parle; car, qui sont-ils? apprenez, s'il vous plait, à les connaître, et suivez-moi.

Ce sont de véritables pauvres, associés en cette qualité de pauvres, et réunis dans une communauté spécialement formée pour les pauvres; qui n'y sont admis qu'après un examen de leurs personnes, de leur état, et surtout de leur pauvreté; par conséquent, qui n'en imposent point par des misères feintes et apparentes, et dans le discernement desquels vous ne pouvez être trompées.

Je sais que la charité n'est point défiante ni soupçonneuse; je sais même qu'elle doit être, au contraire, facile à croire : *Omnia credit* (I. Cor. 13); qu'elle doit plutôt courir le hasard de se tromper en assistant le prochain, que de manquer au moindre de ses devoirs; mais, du reste, elle a des mesures à garder et des extrémités à éviter; elle doit être éclairée, sage, circonspecte, pour préférer les vrais pauvres à ceux qui ne le sont pas, les plus pauvres à ceux qui le sont moins, les pauvres certains et déclarés, aux pauvres suspects et douteux. Une crédulité trop prompte pourrait dégénérer en imprudence, comme aussi, une défiance extrême et trop vigilante serait souvent inhumanité et dureté. Mais de ces deux écueils, vous n'avez à craindre, Mesdames, ni l'un ni l'autre, dans la charité que vous exercerez à l'égard de cette maison. Vous y trouverez des pauvres de bonne foi, des pauvres éprouvés; tout ce qu'ils recevront de vous, et tout ce que vous leur mettrez dans les mains, sera sûrement employé, parce qu'il sera employé avec connaissance. Je pourrais donc en demeurer là, et m'en tenir précisément à la raison générale du précepte de l'aumône, et de l'indispensable commandement que Dieu vous a fait, de prêter secours à l'indigent dans sa nécessité : commandement d'autant plus absolu et moins sujet aux excuses et aux prétextes, que cette indigence vous est plus connue, et que vous en avez de plus évidents témoignages.

Mais il a quelque chose ici, Mesdames, de plus particulier et de plus touchant encore pour vous. Car ce ne sont pas seulement de véritables pauvres; ce sont de saints pauvres, des pauvres qui vivent dans l'ordre, qui servent Dieu, qui édifient le public, qui ne scandalisent point par une pauvreté déréglée, à qui la licence et le libertinage ne tiennent point lieu de richesses; des pauvres qui observent une discipline exacte, qui joignent à la disette où les réduit leur condition, l'assujettissement de l'esprit, l'obéissance à leur supérieur, la pureté des mœurs et une parfaite régularité; des pauvres qui pratiquent la vie la plus austère, et toute la mortification, toute la perfection du christianisme : tellement que ce séminaire peut passer pour le modèle d'une pauvreté évangélique, d'une pauvreté contente du pur nécessaire, d'une pauvreté ennemie par profession de tout ce qui peut flatter les sens, et tant soi peu fomenter la mollesse et la délicatesse du corps. Or, par là c'est une pauvreté plus conforme à celle du Sauveur, plus spirituelle, plus intérieure, plus du caractère de cette pauvreté que Jésus-Christ a érigée en béatitude, et à qui le royaume du ciel appartient : *Beati pauperes spiritu.*

Il y a des pauvres en qui la pauvreté n'est nullement une vertu,

parce qu'elle n'est pas dans leur cœur, et qu'au contraire la cupidité y règne, l'avarice, l'injustice, un désir presque insatiable d'amasser par quelque voie, et à quelque prix que ce soit. Mais celle-ci, bornée à une simple subsistance, et ne voulant rien de plus, n'a ni vues, ni desseins, ni intrigues, ni sentiments qui puissent la corrompre en aucune sorte, et en altérer l'innocence. De là même, pauvreté respectable. La pauvreté par elle-même inspire la compassion sans inspirer le respect; bien loin de relever les sujets sur qui elle tombe, et qu'elle afflige de ses calamités temporelles, elle les rabaisse, elle les avilit, elle les dégrade dans l'estime des hommes : mais la pauvreté qui se présente ici à vos yeux, toute obscure et toute dépouillée qu'elle est, doit attirer le respect et non la compassion. Si nous sommes chrétiens, nous devons plutôt lui porter envie, ou du moins nous ne pouvons lui refuser l'honneur qui lui est dû et les éloges qu'elle mérite; mais encore moins pouvons-nous l'oublier et la délaisser.

Ce sont des pauvres qui ont choisi Jésus-Christ, et que Jésus-Christ a choisis. Car quoique Dieu, à parler en général, ait choisi les pauvres pour les enrichir des dons de sa grâce, et pour les faire héritiers de son royaume céleste : *Nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide et hæredes regni* (Jacob. 2)? Il ne les a pas néanmoins tous choisis également, et tous ne l'ont pas également choisi. Il y en a qu'il rejette et qu'il réprouve, parce qu'ils sont criminels, il y en a sur qui il n'a nulle vue particulière, et qu'il ne destine à rien autre chose dans le monde, qu'à y tenir le dernier rang que sa providence leur a marqué : mais il n'en est pas de même de ceux-ci. Ce sont des pauvres dont Dieu a fait un choix spécial, des pauvres qu'il a distingués entre les pauvres, en les appelant à lui, et les prédestinant pour son service par une vocation qui leur est propre; des pauvres qui, répondant à cette vocation, ont eux-mêmes fait choix de Dieu, ont embrassé pour cela l'état ecclésiastique, et ont ainsi consacré leur pauvreté même et leur personne au ministère des autels. Il n'y a point de pauvre dans la vie qui n'ait droit de dire comme le prophète : *Dominus pars hæreditatis meæ* (Psal. 15); Le Seigneur est ma portion et mon héritage : mais qui le peut dire avec un titre mieux établi que ces pauvres, qui là-dessus ont l'engagement le plus solennel?

C'est donc à vous, Mesdames, de prendre garde que ce titre ne leur manque pas; car Dieu vous en commet le soin, et vous ne pouvez, sans contrevenir à ses ordres, le négliger. Dans l'ancienne loi il y avait des terres, des villes mêmes, assignées aux lévites; mais ces lévites de la loi de grâce, si je puis ainsi les nommer, Dieu veut qu'ils n'aient pour entretien et pour appui que votre charité. D'autres ont des bénéfices, ont des pensions, ont des revenus : ceux-ci n'ont de revenus, n'ont de pensions, n'ont de bénéfices que vos libéralités dont ils n'abuseront jamais. Si ces aumônes et ces libéralités, si ces sources viennent à tarir pour eux, que feront-ils? à qui s'adresseront-

ils? Et ne pourront-ils pas se plaindre à Dieu qu'il les abandonne, qu'il les avait choisis pour leur tenir lieu de tout, et pour ne les attacher qu'à lui; que dans cette vue ils ont renoncé à toutes les affaires humaines, et n'ont voulu s'occuper que de lui; qu'ils se sont séparés du monde et retirés dans ce séminaire, comptant sur sa providence et se confiant en lui, mais que cette providence ne leur fournit rien, et qu'ils demeurent les mains vides, sans fonds et sans assistance? Plaintes qui retomberaient sur vous, Mesdames, et dont vous vous exposeriez à porter un jour toute la peine.

Que dirai-je encore? ah! voici, ce me semble, ce qui doit faire sur vos cœurs une impression toute nouvelle et plus sensible : ce sont des pauvres étrangers, bannis de leur patrie, en haine de leur religion et de leur foi; des pauvres persécutés, qui souffrent pour la cause de Dieu; des pauvres à qui le lieu de leur naissance n'est interdit que parce qu'ils sont prêtres, ou qu'ils se disposent à l'être, que parce qu'ils sont catholiques et qu'ils défendent les intérêts de l'Eglise. Dans les premiers siècles du christianisme, on les eût mis au nombre des martyrs et des confesseurs de Jésus-Christ. Car, dans le temps des persécutions, c'était une espèce de martyre d'être exilé pour la foi, d'être prisonnier et captif pour la foi. Or, voilà l'état et la situation de ces pauvres. La foi qu'ils professent leur a suscité autant d'ennemis que l'erreur a formé d'hérétiques parmi des peuples indociles et rebelles à la lumière. Ils ont enduré pour cette foi les traitements les plus rigoureux : *Angustiati, afflicti* (Hebr. 11). Ils ont été proscrits, poursuivis, emprisonnés : *Insuper et vincula et carceres.* Ils ont été obligés de se cacher dans des déserts et dans des cavernes; et ce n'est qu'après avoir essuyé mille périls, qu'ils ont pu parvenir jusqu'à nous, et chercher en ce royaume un asile : *In solitudinibus errantes, in montibus et cavernis terræ* (*Ibid.*).

Mais quel asile y trouvent-ils, s'ils n'y peuvent subsister? et que leur sert d'être échappés aux traits de leurs persécuteurs et aux attentats de l'hérésie, si nous les laissons languir dans la misère au milieu de la catholicité? Comprenez, Mesdames, comprenez bien qu'il ne s'agit point seulement ici de la charité et de la miséricorde chrétienne, qui vous oblige à secourir les pauvres; mais qu'il s'agit de votre religion, laquelle vous engage, par un devoir encore plus inviolable, à secourir des pauvres, qui ne sont pauvres que parce que leur constance à soutenir sa gloire les a réduits dans cette pauvreté. Quand les martyrs autrefois étaient arrêtés dans les fers, tout le corps des fidèles s'employait à leur soulagement. On les allait trouver dans les prisons; on imaginait mille moyens de leur adoucir leur captivité et leurs peines; on s'exposait pour cela soi-même au martyre : tant on les honorait, et tant on prenait de part à tous leurs besoins. Il n'y a plus présentement le même danger : ces ministres du Dieu vivant, ces généreux confesseurs de la foi, vous pouvez sans obstacle les aider; et s'il vous reste quelque zèle pour cette Eglise, dont vous êtes comme eux les membres et les enfants, combien vous doivent être chers et

vénérables des hommes préparés à lui faire le sacrifice de leur sang, après lui avoir déjà sacrifié toutes leurs espérances temporelles et leur repos?

Ce sont des pauvres envers qui vous pratiquerez tout à la fois et l'aumône corporelle, et l'aumône spirituelle, c'est-à-dire, envers qui vous pratiquerez toute la perfection de la charité. Car prenez garde, je vous prie : la charité, qui est la reine des vertus, ne se rend pas seulement attentive aux besoins corporels du prochain; et je puis dire même que ces besoins, qui regardent la vie présente, sont les moindres sujets de sa vigilance et de ses soins. Contribuer à l'instruction, à l'éducation, à la sanctification du prochain; lui procurer les secours du salut, et non-seulement de son salut, mais du salut d'autrui auquel il peut travailler : voilà l'objet principal de la charité. A l'égard des pauvres vagabonds, on n'exerce que cette charité commune qui soulage le corps. Il est vrai que Dieu l'ordonne et qu'il la récompense ; mais ce n'est du reste qu'une charité du dernier ordre, bien inférieure à celle qui va jusqu'à l'âme, puisque l'âme est infiniment plus noble que le corps. Dans les hôpitaux on joint l'une et l'autre, et l'on ajoute au soulagement du corps la conduite de l'âme ; mais après tout, la fin immédiate et directe de ces maisons de charité, et si j'ose ainsi m'exprimer, de ces infirmeries publiques, c'est la santé du corps. Tout ce qui concerne l'âme n'en est que l'accessoire, au lieu que l'aumône corporelle ne se fait ici qu'en vue de l'aumône spirituelle; qu'en vue d'affermir des hommes apostoliques dans leur attachement à la vraie créance, et de leur associer de zélés ouvriers qui puissent les seconder dans leurs saintes entreprises.

Enfin, Mesdames, ce sont des pauvres qui, par leurs prières, vous rendront au centuple ce qu'ils auront reçu de vous, et qui sans cesse feront monter en votre faveur, vers le trône de Dieu, les vœux les plus ardents et les plus puissants. Deux choses qu'il ne faut point séparer, et que vous devez bien remarquer : les vœux les plus sincères et les plus ardents, et les vœux auprès de Dieu les plus efficaces et les plus puissants. Car, ce ne sont point de ces pauvres grossiers et mal nés, tels que nous en voyons dans le monde, qui ne pensent qu'à leurs personnes, et dont vous ne pouvez attendre aucun retour. Ce ne sont point de ces pauvres tout matériels qui ne sentent que leurs misères, sans être touchés de leurs obligations envers les riches, et sans en avoir aucun sentiment. Ce ne sont point de ces pauvres libertins, qui, souvent, n'ont aucun usage des exercices de la religion, et ne prient presque jamais pour eux-mêmes, bien loin de prier pour ceux qui les assistent. Ce sont des pauvres reconnaissants, des pauvres sensibles aux bienfaits, des pauvres qui, par christianisme et par piété, encore plus que par une gratitude naturelle, se tiendront obligés de lever pour vous les mains au ciel et de lui offrir leurs sacrifices.

Oui, Mesdames, pendant que vous êtes dans le tumulte et l'agitation du monde, recueillis devant Dieu, ils imploreront pour vous sa miséricorde, lui représenteront, pour la fléchir, vos aumônes

et vos charités. Pendant que vous êtes au milieu de mille dangers, et dans des occasions si fréquentes de tomber et de vous perdre, prosternés au pied des autels, ils demanderont à Dieu pour vous des grâces de salut, et les grâces les plus fortes et les plus précieuses. Pendant que vous êtes peut-être hors des voies de Dieu et dans le désordre du péché, humiliés en la présence du Seigneur, ils solliciteront auprès de lui votre conversion, ils arrêteront les coups de sa justice, et l'engageront à jeter sur vous un regard favorable. Car, si leurs vœux sont sincères et ardents, ils ne seront pas moins efficaces ni moins puissants.

Nous savons de quel poids sont les prières des pauvres; nous savons, et l'Ecriture nous apprend que Dieu exauce jusqu'à leurs simples désirs : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus* (Psal. 9); mais il y a des pauvres néanmoins plus en état d'obtenir, et cela par leur mérite personnel et par leur sainteté. Quand le pauvre prie, dit saint Augustin, si c'est un pécheur, ce n'est pas lui que Dieu écoute en faveur du riche, mais c'est l'aumône même du riche, qui, mise comme un dépôt dans le sein de ce pauvre, se fait entendre, et a son langage pour s'exprimer. Au lieu que si c'est un juste, si c'est un homme de Dieu, agréable à Dieu, et uni avec Dieu, ce n'est plus seulement l'aumône qui touche le cœur de Dieu, mais le pauvre et l'aumône tout ensemble. De sorte que Dieu se trouve doublement engagé à ouvrir ses trésors et à les répandre. Que ne devez-vous donc pas attendre de la médiation et des prières de ces pauvres qui vous exposent aujourd'hui leurs besoins? Par le commerce de l'aumône, vous entrerez en société de tous les biens spirituels qu'ils acquièrent dans la retraite, comme ils entreront en société des biens temporels que vous possédez dans la vie. Ce sont de fidèles serviteurs de Dieu, qui, selon l'expresse doctrine de saint Paul, suppléeront à votre pauvreté, comme vous suppléerez à leur indigence. Il faut, disait ce grand Apôtre écrivant aux Corinthiens et leur recommandant la miséricorde et la charité, il faut que votre abondance soit le supplément de l'indigence de vos frères, afin que, dans votre pauvreté, vous soyez vous-mêmes soulagés par leur abondance. Ce maître des nations supposait que les pauvres étaient riches devant Dieu en mérites et en vertus : c'est pourquoi cette règle ne peut pas être appliquée à tous les pauvres, mais seulement à ceux qui se sanctifient par la pauvreté, à ceux qui sont pauvres de cœur et d'esprit, à ceux qui vivent dans un détachement parfait des biens de la terre et; ce même docteur des Gentils supposait au contraire que les riches sont communément très-pauvres en bonnes œuvres et en sainteté : d'où il concluait que par une communication mutuelle et utile aux uns et aux autres, ils devaient se prêter secours et s'entr'aider.

Or, voilà, Mesdames, la condition avantageuse que Dieu vous offre, ou que je vous offre moi-même de sa part. Autant que ces pauvres pour qui je m'emploie auprès de vous, sont pauvres selon le monde,

autant sont-ils riches selon Dieu, et autant peuvent-ils vous enrichir, non pas de biens passagers et périssables, mais de biens éternels et incorruptibles. Voilà les amis que vous devez vous faire, suivant la parole de l'Evangile, et que vous devez, pour user de cette expression, acheter au poids de l'or : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis* (Luc. 16); des amis agréables à Dieu, chéris de Dieu, spécialement élus de Dieu; des amis qui, dans leurs longues oraisons, dans leurs austérités et leurs mortifications, dans leurs saints exercices se souviendront de vous, et ne cesseront d'intercéder pour vous; des amis qui, comme les anges de la terre, se présenteront devant le trône du Très-Haut : je dis plus, qui revêtus du plus sacré caractère, et célébrant chaque jour le redoutable mystère de nos autels, immoleront pour le salut de vos âmes l'Agneau sans tache et la Victime de propitiation. Ah! Mesdames, quand au sang de ce divin Agneau, ils joindront vos aumônes et leurs humbles demandes, le ciel se tiendra-t-il fermé? et que faudra-t-il davantage pour vous mettre à couvert de tous ses foudres, et pour attirer sur vous toutes ses bénédictions? De là vous voyez qui sont ceux que vous devez assister, et je vais encore vous faire voir plus particulièrement pourquoi vous les devez assister. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est difficile, Mesdames, que vous ignoriez l'état déplorable où se trouve réduit un royaume jusqu'à présent si fidèle à l'Eglise, et si catholique. L'erreur a prévalu, non par la force de la persuasion, mais par la violence des armes. L'hérésie, après avoir désolé l'Angleterre et l'Écosse, pour comble de ses prétendus triomphes, a pénétré dans l'Irlande, et y a porté ses ravages. Il n'est permis à nul prêtre d'y entrer; tous les évêques en sont chassés, tous les missionnaires exilés. Si on y tolère encore quelques pasteurs, c'est seulement jusqu'à leur mort et sans espérance de succession. Voilà donc le troupeau de Jésus-Christ abandonné; voilà son héritage détruit; voilà, dans cette terre si longtemps éclairée des plus pures lumières de la foi, et si fertile en saints, la religion éteinte, à moins que Dieu, par son aimable providence, ne daigne y pourvoir. Or, il y pourvoit par l'établissement de ce séminaire, à quoi vous devez contribuer.

Car, dans cet établissement, qu'est-ce qu'on se propose? D'élever des sujets qui puissent un jour servir cette Eglise affligée, et en réparer les ruines; qui, malgré l'injustice des lois et la rigueur des arrêts, aillent remplacer les pasteurs qu'elle aura perdus, et dont elle est sur le point de se voir entièrement destituée; qui osent hasarder pour cela leur liberté, leur vie, et que nul péril, que nulle crainte ne soit capable d'arrêter; des sujets qui consolent, qui rassurent, qui maintiennent le troupeau, non pas encore absolument dispersé, mais à la veille de l'être; qui confirment les faibles dans la foi, qui ramènent ceux que l'orage aurait entraînés, qui inspirent un courage tout nou-

veau à ceux que la persécution n'aura pu ébranler. Car du moment qu'ils manqueront de ce soutien, que doit-on se promettre d'eux, et quel fond y a-t-il à faire sur des peuples intimidés, troublés, déconcertés ? Tel est, dis-je, le dessein que se sont tracé les zélés instituteurs de cette maison. Ils ont eu en vue d'établir un séminaire conçu et formé selon l'idée du concile de Trente, c'est-à-dire, de celui de tous les conciles qui s'est appliqué avec plus de soin à la réformation du clergé, qui nous a donné là-dessus de plus solides et de plus saintes règles, et en particulier celle qui regarde l'érection des séminaires : dessein qui n'a pu être que l'œuvre de Dieu, et de cet Esprit de vérité, lequel dispose tout avec autant d'efficace que de douceur et de sagesse.

Animés d'un vrai zèle pour la gloire du Seigneur, de vertueux ministres ont entrepris d'accomplir à la lettre tout ce que les Pères du concile ont prescrit, et de le suivre de point en point. Ils l'ont entrepris, et c'est ce qui s'exécute heureusement en cette sainte communauté. C'est là qu'on cultive de jeunes gens, comme de jeunes plantes, dans la maison de Dieu ; de jeunes hommes qui déjà ont assez de raison pour connaître leur état et ses devoirs, mais qui n'ont point encore assez d'usage, ni assez d'expérience pour en exercer les fonctions. C'est là qu'on dresse de jeunes clercs, dont on éprouve le mérite, dont on démêle les bonnes et les mauvaises qualités, les unes pour les faire croître, et les autres pour les retrancher et les corriger; dont on étudie le naturel, le génie, les forces, les talents, afin de les appliquer chacun à ce qui leur convient, et de leur partager utilement leurs emplois. C'est là qu'on forme de jeunes ecclésiastiques à servir l'Eglise dans l'esprit d'humilité, de pauvreté, de patience, de renonment à soi-même. Les gens de quatité entrent dans l'Eglise pour s'y agrandir, pour s'y enrichir, pour en posséder les honneurs, pour en percevoir les revenus; et selon la fausse opinion du monde dont ils ne se laissent que trop prévenir, ce serait une honte pour eux d'être ecclésiastiques, et de n'avoir nul autre titre qui les distinguât. Mais on fait entendre à ceux-ci que le plus grand honneur où ils puissent prétendre, est de rendre à l'Eglise les services qu'elle leur demande; qu'ils ne doivent avoir, en la servant, ni d'autres vues, ni d'autre ambition; qu'ils la doivent servir pour les fruits qu'elle en peut retirer, et non pour les avantages temporels qu'ils en peuvent espérer; et que, bien loin de vouloir profiter de ses dépouilles, ils doivent eux-mêmes se dépouiller de toutes choses, ou du moins consentir à en être dépouillés. C'est là, que dans un certain cours d'études, on leur fait acquérir toutes les connaissances nécessaires : sciences humaines, sciences divines, rien n'est omis, et rien n'échappe à leur application; car le zèle doit être éclairé, et sans les lumières de la doctrine, il ne peut se conduire lui-même, ni conduire les autres. C'est là que, par une pratique ordinaire et journalière de l'oraison, ils s'instruisent des voies de Dieu, et des plus secrets mystères de la vie intérieure; qu'ils se nourrissent d'utiles lectures, qu'ils y puisent de salutaires ensei-

gnements, et qu'ils se disposent à être un jour d'habiles directeurs des âmes. Enfin, c'est là que, par avance et en des exercices particuliers, ils font une espèce d'apprentissage des différents ministères où dans la suite ils doivent être employés; qu'ils s'accoutument à chanter l'office divin, à en observer toutes les cérémonies, à enseigner, à catéchiser, à exhorter, à prêcher. Quelle ressource pour cette Eglise, où ils sont destinés ! et sans cette ressource, en quelle décadence va-t-elle tomber, et que pourra-t-on recueillir de tant d'ouailles livrées au pouvoir et à la fureur du loup ravissant ?

Or, le moyen, Mesdames, de leur procurer ce secours, et de l'entretenir, si la charité n'y contribue? Comment cette maison subsistera-t-elle sans fonds, et quel autre fonds a-t-elle présentement que la Providence, et que les aumônes des fidèles? C'est donc à vous que s'adresse toute une Eglise autrefois si florissante, mais maintenant plongée dans l'amertume, et accablée sous l'oppression de ses ennemis. C'est vers vous qu'un nombre infini de catholiques tendent les bras, et c'est sur vous qu'ils appuient toute leur espérance. Il est rapporté aux Actes des Apôtres, que saint Paul vit en songe un homme de Macédoine. C'était l'ange tutélaire de cette province, qui l'invitait à y venir annoncer l'Evangile : *Transiens in Macedoniam, adjuva nos* (Act. 16). Aidez-nous, lui disait-il, et pensez à nous. Après cette vision, ajoute l'historien sacré, Paul ne tarda pas à partir; nous nous mîmes promptement en chemin, assurés que Dieu nous appelait pour intruire les Macédoniens : *Ut autem visum vidit, statim quæsivimus proficisci in Macedoniam, certi facti quòd vocasset nos Deus evangelizare eis* (*Ibid.*). Ce n'est point l'ange protecteur de l'Irlande qui vous parle ici, Mesdames; mais c'est le ministre du Seigneur envoyé de sa part, et chargé de vous recommander une des plus chères portions de son troupeau. Ce n'est point pour des idolâtres et des infidèles que je viens intercéder, ce n'est point pour des schismatiques et des hérétiques; c'est pour des enfants de la même Eglise que vous, c'est pour vos frères. Je ne demande point que vous couriez après ces brebis errantes, ni que vous alliez les chercher sur leurs montagnes. Je ne vous dis point en leur nom : *Transiens adjuva nos;* Passez les mers, hâtez-vous de nous apporter vous-mêmes la consolation que nous attendons. Quand je vous le dirais, le même zèle qui brûlait le maître des Gentils, et qui le pressait si vivement, devrait vous disposer à entreprendre les plus pénibles voyages; et retenues par de justes considérations, par des raisons de bienséance, de convenance, d'état, du moins dans le sentiment du cœur, et par le désir, devriez-vous être préparées à surmonter, s'il le fallait, tous les obstacles, et à soutenir, malgré votre faiblesse, toutes les fatigues qu'il y aurait à supporter. Mais on n'en exige pas tant de vous, et voici précisément où l'on se borne : *Adjuva nos;* c'est que vous fassiez par d'autres ce que vous ne pouvez faire par vous-mêmes. Or, vous le ferez, en fournissant par vos largesses de quoi assembler de dignes ministres, de quoi les nourrir, de quoi les vêtir, de quoi les envoyer comme une

sainte milice qui combatte pour l'Eglise, et qui achève, par l'efficace de la parole de Dieu, ce que vous aurez commencé par l'abondance de vos charités.

Mais on ne peut pas fournir à tout : vous le dites, Mesdames, et c'est un langage spécieux dont on se prévaut dans le monde; mais écoutez ce que j'ai à y opposer. Car je soutiens d'abord qu'il n'y a communément rien à quoi la charité chrétienne ne puisse satisfaire, lorsqu'elle agit par l'esprit de la foi, et qu'elle est secondée par la confiance en Dieu. Cette foi et cette confiance en Dieu rendent tout possible. Avec l'une et l'autre on est capable de faire des miracles; et c'est ce qui se vérifie tous les jours, surtout au sujet de l'aumône. Confiez-vous en Dieu, et il n'y aura point d'occasion d'exercer la charité, que vous n'embrassiez : ce que vous croyez aujourd'hui ne pas pouvoir, vous deviendra praticable, et peut-être facile. Mais je vais plus loin, et je prétends que celles qui s'autorisent de cette excuse, sont justement celles qui devraient moins l'alléguer : pourquoi? parce que ce sont ordinairement celles qui pratiquent moins les œuvres de miséricorde, celles qui donnent moins aux pauvres, celles qui, possédées du monde et remplies des maximes du monde, ont moins d'attention et moins de zèle pour le soulagement du prochain; et par conséquent, qui, bien loin d'être justifiées par l'impossibilité imaginaire de fournir à tout, devraient rougir et se confondre devant Dieu de ne contribuer et de ne fournir à rien. Je prétends que cette excuse cesserait, s'il était question de toute autre chose que de la charité et de l'aumône, s'il s'agissait de fournir à vos divertissements, de fournir à votre jeu, de fournir à votre luxe et à votre faste.

Mais pour cela on se retrancherait d'ailleurs : oui, Mesdames, on se retrancherait pour cela ; et que ne se retranche-t-on aussi pour une des œuvres les plus importantes, qui est celle que je vous propose. Vous savez ce qui se passa parmi les Israélites, lorsque Moïse étant sur la montagne où il s'entretenait avec Dieu, il leur vint dans la pensée de construire un veau d'or, et de l'adorer. Quel empressement, quelle ardeur de tout le peuple! il n'y en eut pas un qui ne s'employât à l'exécution de ce détestable dessein; et toutes les femmes, pour y concourir, se défirent de leurs plus précieux ornements. Voilà ce que leur inspira l'esprit d'idolâtrie, et que ne doit pas à plus juste titre vous inspirer l'esprit de religion? Ne remontons pas si haut, ne nous éloignons point des temps où nous vivons, et des affaires présentes : vous savez par quelle triste révolution trois couronnes ont été enlevées à l'un des plus saints et des plus déclarés protecteurs de l'Eglise. Providence de mon Dieu, vous l'avez permis par un de ces conseils impénétrables que toute la raison de l'homme ne peut approfondir! Quoi qu'il en soit, vous savez, Mesdames, quelles ont été, je ne dirai pas les contributions, mais les profusions du parti hérétique pour susciter une guerre où la justice a succombé, où tous les droits ont été violés, où l'usurpateur a détrôné le prince

légitime, et où l'Eglise, par la chute de ce prince, a perdu de si belles espérances. Hé quoi! à cet exemple, si toutefois c'est proprement un exemple, et non pas un sujet d'horreur; à cette vue, ne vous sentez-vous point piquées d'une pieuse et généreuse émulation? Quoi? l'hérésie n'aura rien épargné contre la foi que vous professez, elle aura travaillé de tout son pouvoir à en arrêter les progrès et à la détruire; et vous, pour la rétablir, pour en sauver au moins les débris, vous ne prendrez rien sur vous, tout vous coûtera, tout vous paraîtra excéder vos forces? Sur cela je vous renvoie au témoignage de cette foi même, qui vit encore assez dans votre cœur pour se faire entendre. Rendez-vous attentives à sa voix, à ses cris, à ses reproches. Que dis-je, Mesdames, soyez toujours de plus en plus sensibles à ses intérêts, comme je dois croire que vous l'avez été jusqu'à présent, et que vous l'êtes. Agissez pour sa cause et pour sa gloire en ce monde, et elle agira pour votre défense devant le tribunal de Dieu, et vous élèvera dans l'éternité à une gloire immortelle, que je vous souhaite, etc.

EXHORTATIONS

POUR DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

EXHORTATION

SUR L'OBSERVATION DES RÈGLES.

Et quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia.
Paix et miséricorde à tous ceux qui observeront cette règle.
(Aux Galates, ch. 6.)

C'est la promesse que l'apôtre saint Paul faisait aux Galates, en leur proposant l'excellente règle du renouvellement intérieur qu'ils devaient faire d'eux-mêmes en Jésus-Christ, et sans quoi il leur déclarait que toutes les observances et toutes les cérémonies de la loi leur étaient absolument inutiles. Je me sers aujourd'hui des mêmes paroles, mes très-chères sœurs, et à l'occasion du saint renouvellement de vos vœux, auquel vous vous préparez suivant l'usage de cette communauté, je ne crois pas pouvoir vous entretenir d'une matière plus importante que de l'observation de vos règles. Il y a deux choses à maintenir dans la religion : le vœu et la règle. L'un et l'autre sont sujets à déchoir; et par là même, nous devons, autant qu'il nous est possible, nous renouveler dans la pratique de l'un et de l'autre. Le vœu est comme le corps de cette forteresse mystérieuse où nous nous sommes retranchés en quittant le monde : *Urbs fortitudinis nostræ* (Isaï. 26); et la règle lui tient lieu de rempart, de défense, de dehors : *Ponetur in eâ murus et antemurale* (Isaï. 26). Je ne vous parlerai point ici du vœu. Je ne puis douter que parmi des âmes si religieuses, il ne se soit toujours conservé et ne se conserve dans toute son intégrité; mais à l'égard de la règle, nous confessons tous, chacun dans notre état, que comme elle est plus exposée aux atteintes de notre faiblesse naturelle, il nous est beaucoup plus commun aussi d'y faire des brèches d'une conséquence même dangereuse, et qui demandent tous nos soins pour les réparer, si nous voulons être fidèles à la grâce de notre vocation. Saint Paul assurait les premiers chrétiens, que quiconque suivrait exactement la même règle que lui, faisant profession du christianisme, jouirait d'une heureuse paix : *Et*

quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos; et moi, réduisant la proposition de ce maître des Gentils à la règle particulière que nous avons embrassée en entrant dans l'état religieux (car ceci me regarde aussi bien que vous, mes chères sœurs), je dis, par une juste opposition, que si nous venons à nous relâcher dans l'accomplissement de nos règles, à les négliger, à en secouer le joug et à nous faire une criminelle habitude de les violer, nous ne pouvons alors conserver la paix, ni avec Dieu, ni avec nous-mêmes, ni avec le prochain, c'est-à-dire, avec nos supérieurs et toutes les personnes qui vivent sous le même habit et dans la même maison que nous : ni avec Dieu, qui nous en demandera compte; ni avec nous-mêmes, qui sans cesse en ressentirons au fond de nos consciences le reproche; ni avec le prochain, puisque le lien qui nous unit tous dans une parfaite société, c'est la règle, et que ce lien se trouve rompu par le désordre d'une vie peu exacte et peu régulière. Trois points auxquels je me borne, et qui feront le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

A prendre la chose dans son principe, Dieu seul est la règle primitive et essentielle de toutes nos actions; et nous pouvons dire, que comme il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, il n'y a point aussi de règle, de constitution, de loi qui ne soit une participation de la loi de Dieu, et qui ne parte originairement de cette source divine. Qu'est-ce que la règle qui nous est prescrite dans la religion? est-ce une simple production de la sagesse des hommes? non, mes chères sœurs : du moment que les hommes ont été suscités de Dieu pour l'établir; du moment qu'il les a remplis de son esprit pour en être les fondateurs et les instituteurs; qu'il leur a donné pour cela un pouvoir légitime; que la règle qu'il leur a dictée lui-même a été ensuite juridiquement approuvée, autorisée et scellée par l'Eglise, nous ne la devons plus considérer comme leur ouvrage, ni par rapport à eux, et ils ne sont plus, selon le terme de l'Ecriture, que les ministres dont Dieu s'est servi en qualité de législateur et de souverain, pour nous déclarer ses desseins et nous intimer ses ordres.

Cette règle, conclut saint Thomas, est donc une volonté spéciale de Dieu, et les hommes, à notre égard, n'en sont que les interprètes. Volonté que saint Paul appelle de bon plaisir et de perfection, pour la distinguer d'une autre volonté plus absolue et qui nous impose une plus rigoureuse obligation : *Voluntas Dei bona, et beneplacens, et perfecta* (Rom. 12). Volonté par laquelle Dieu nous sanctifie, en nous marquant les voies où il veut que nous marchions, et nous préservant ainsi des égarements inévitables où notre conduite serait exposée, si nous étions abandonnés à nos propres lumières et même à la droiture de nos intentions. Volonté que Dieu n'a pas formée pour le commun des hommes, mais singulièrement pour nous, et que nous devons par conséquent envisager comme une grâce de choix.

Enfin, volonté dont nous nous sommes fait un mérite d'être dépendants, et dont nous avons préféré la bienheureuse servitude à tous les avantages de la liberté du siècle. Voilà ce que c'est que notre règle, je dis celle que nous avons à suivre dans la profession religieuse.

Que fais-je donc, quand, par un esprit de soumission et de ferveur, je m'attache à l'observer? Prenez garde, s'il vous plait : je m'unis à Dieu de la plus excellente manière dont une créature faible comme moi lui puisse être unie sur la terre ; et comment cela? parce que j'applique cette volonté parfaite qui est en Dieu aux moindres actions de ma vie, ou que je conforme les moindres actions de ma vie à cette volonté parfaite qui est en Dieu ; parce que je me fais à chaque moment une loi de ce qui lui plait, et qu'à chaque moment je rectifie mes sentiments et mes désirs par cette loi; parce que j'agis en toute chose selon son cœur, et que dans mes emplois, je ne dispose point autrement que selon son gré, de tout mon temps et de toute ma personne. Or, en cela consiste la paix que je suis capable d'entretenir avec lui, et dont je jouis tranquillement, tandis que je me tiens ainsi dans le devoir et dans une constante régularité. Mais par un effet tout contraire, quand je désobéis à ma règle, je me sépare en quelque sorte de Dieu; je m'affranchis de cette aimable sujétion qui m'attachait à lui; je ne veux plus que ce soit sa volonté qui me gouverne, je veux que ce soit mon amour-propre. Comme si je lui disais : Cette volonté, Seigneur, sous laquelle vous voulez que je me captive, est trop gênante pour moi, elle contredit en trop de rencontres mes inclinations, et j'aime mieux renoncer aux biens inestimables qu'elle me pourrait procurer, que me réduire dans un pareil esclavage. Elle me trace une telle route : elle m'ordonne le silence, et je veux parler; elle m'appelle à la prière, et je veux travailler; elle m'engage à l'action, et je veux le repos. Car l'infraction de la règle, sans qu'on s'en déclare si expressément, dit tout cela; et dans cette contrariété qui se trouve alors entre Dieu et nous, le moyen que la paix subsiste?

J'ai péché, mon Dieu, s'écriait le saint homme Job, pénétré du sentiment de ses misères, j'ai péché, et quelle réparation puis-je vous faire de tant d'offenses? *Peccavi : quid faciam tibi, ô custos hominum* (Job. 7)? Mais permettez-moi, ajoutait-il, sans prétendre accuser votre justice, de me plaindre respectueusement et humblement de votre providence. Pourquoi m'avez-vous créé dans des dispositions si différentes de celles où je devrais être envers vous? pourquoi, vous, qui êtes mon souverain auteur, m'avez-vous donné une volonté si opposée à la vôtre? *Quare posuisti me contrarium tibi* (*Ibid.*)? Ainsi parlait-il à Dieu dans l'amertume de son âme. Mais Dieu, dit saint Grégoire pape, aurait pu lui répondre : Non, je ne t'ai point créé avec cet esprit et ce cœur rebelle, et en vain voudrais-tu m'imputer cette opposition de ta volonté à la mienne. Ma providence n'y a point de part : c'est l'effet de ton péché. Quand je t'ai formé de mes mains, il n'y avait rien en toi qui ne fût réglé ; et si tu n'étais pas sorti de la dépendance où te bornait ta condition et où ma

grâce te contenait, il y aurait eu entre moi et toi une éternelle paix. Mais en péchant, tu l'as troublée, cette paix, et tu m'as donné lieu de tourner contre toi la même plainte que tu m'adressais : *Quare posuisti te contrarium mihi?* Pourquoi toi-même, détruisant l'œuvre de ma grâce et abusant de ta liberté, t'es-tu perverti jusqu'à me refuser l'obéissance qui m'est due? Voilà, mes chères sœurs, ce que Dieu peut dire par proportion à chacun de nous, et ce qu'il nous dit dans le secret de l'âme lorsque nous craignons si peu de transgresser ces saintes règles qu'il nous a marquées, et auxquelles nous nous sommes volontairement assujettis : *Quare posuisti te contrarium mihi?* Pourquoi, à force de vous émanciper des lois communes, vous faites-vous une conduite particulière qui renverse toutes mes vues sur vous? pourquoi, par un déréglement de vie où vous vous abandonnez, tombez-vous dans ce malheur, de vouloir presque toujours ce que je ne veux pas, et de ne vouloir presque jamais ce que je veux? pourquoi vous arrive-t-il, en me servant, moi qui aime l'ordre, et qui n'ai rien fait que dans l'ordre, d'être si souvent hors de l'ordre?

Il n'y a qu'une chose dont les âmes imparfaites pourraient ici se prévaloir, et qui semble dans un sens leur être favorable, savoir, que le péché seul trouble la paix de l'homme avec Dieu. Or, la règle, ainsi qu'on nous la fait entendre, séparée du vœu et du précepte, n'oblige point sous peine de péché. On nous l'a dit, mes très-chères sœurs, et il est vrai; mais vous savez aussi bien que moi le correctif important et nécessaire dont, en même temps, on a eu soin de nous prémunir, pour ne pas abuser de cette maxime. Je n'entre point dans l'examen d'un sentiment qui pourrait faire impression sur vos esprits, et que de savants théologiens ont soutenu : qu'un religieux, qui, de dessein formé et par état, viole ouvertement sa règle et la néglige, dès-là tombe dans un péché grief; pourquoi? parce que dès-là, disent-ils, il n'est plus dans la voie de la perfection où il doit tendre; parce que dès-là il renonce à ce qu'il est, et qu'il déshonore son caractère; parce que dès-là il se met dans une impuissance morale d'accomplir son vœu, et par conséquent dans un danger prochain de se damner et de se perdre. Mais sans m'arrêter à cette question, ni vouloir la décider, je m'en tiens à la belle remarque de Hugues de Saint-Victor. Car, dit ce saint docteur, il y a ici deux choses à distinguer : une rupture entière de l'homme avec Dieu, et un simple refroidissement entre l'homme et Dieu. L'un est l'effet du péché, j'entends du péché mortel; est l'autre est la suite de certaines fautes moins grièves, de certaines imperfections qui ne vont pas jusqu'à ce divorce, mais qui ne laissent pas d'éloigner Dieu de l'homme. Or, pour troubler la paix avec Dieu, cet éloignement suffit. Je ne dis pas qu'il suffit pour la rompre absolument, mais pour la troubler : c'est-à-dire, pour entretenir l'âme religieuse dans un état de contrariété avec Dieu; pour interrompre le commerce intime et secret qu'elle avait, ou qu'elle pouvait avoir avec Dieu; pour arrêter le cours des communications de Dieu, des grâces de Dieu, des lu-

mières de Dieu; et voilà ce que fait au moins la transgression de la règle. Dieu n'est pas content d'une âme, et ne doit pas l'être. Plus donc pour elle de ces faveurs particulières qu'il accorde aux âmes exactes, et qui sont la récompense de leur fidélité. Plus de goût dans la prière, plus de vues dans l'oraison, plus de bons mouvements dans la communion, plus de ferveur dans tous les exercices de religion : aridité, sécheresse, insensibilité. L'âme, de sa part, si je puis m'exprimer de la sorte, n'est pas contente de Dieu, parce qu'elle s'en trouve ainsi délaissée, et que souvent elle est assez aveugle, pour ne pas voir qu'elle s'est elle-même attiré ce châtiment. Elle ose se plaindre que Dieu l'abandonne, qu'elle n'en reçoit rien, qu'elle ne sent rien, que tout lui devient insipide, et que rien ne lui adoucit le fardeau : ah! vous vous en étonnez, âme négligente et infidèle, mais en devez-vous être surprise? Car dites-moi, pour qui est la paix de Dieu? pour ceux qui aiment Dieu; et c'est à proportion de leur amour, que Dieu leur fait goûter ses douceurs célestes : *Pax multa diligentibus legem tuam* (Psal. 118). Or, comment l'aimez-vous? Si vous n'avez pas encore perdu ce fond d'amour absolument nécessaire pour vous préserver de sa haine et vous maintenir en grâce avec lui, du reste, avez-vous cet amour vigilant qui étudie toutes ses volontés, cet amour agissant qui se porte à tout ce qui peut lui plaire, cet amour prévenant qui n'attend pas même ses ordres, et qui les exécute, pour ainsi parler, avant que de les avoir reçus? Avez-vous cet amour généreux à qui rien ne coûte, dès qu'il y va de sa gloire; cet amour libéral qui ne ménage rien, dès qu'il est question de ses intérêts; cet amour prompt, fervent, constant que rien n'arrête et que rien ne lasse, dès qu'il faut, et dans les grandes occasions, et dans les plus petites choses, lui obéir? L'avez-vous, dis-je, cet amour parfait, ou travaillez-vous à l'avoir? Si cela était, n'auriez-vous pas toute une autre exactitude dans la pratique de la règle où Dieu vous déclare ce qu'il veut de vous, et de quelle manière il veut être servi? Sachant qu'il en est l'auteur et qu'elle vient de lui, ne la respecteriez-vous pas, et oseriez-vous en omettre un point? Est-il donc étonnant, lorsque vous la violez avec tant de liberté, qu'il vous traite comme vous le traitez lui-même, et qu'il laisse son amour se ralentir pour vous, comme à son égard vous avez laissé ralentir le vôtre? Or, cet état est ce que j'appelle une espèce de guerre entre lui et vous; et c'est alors que doit s'accomplir dans votre personne cette parole de l'Ecriture, que quiconque résiste à Dieu, ne peut être en paix avec Dieu : *Quis restitit ei, et pacem habuit* (Job. 7)?

Mais, dites-vous, de transgresser ma règle, ce n'est pas même une offense de Dieu vénielle. Je le veux : car je ne prétends point, mes chères sœurs, vous rendre le joug plus pesant qu'il n'est, et en toutes choses je fais profession de m'en tenir à la plus exacte vérité. Il est donc certain, et je le reconnais, que ni votre règle, ni la mienne, ne sont point en soi des sujets de péché, et pas même du moindre péché; mais en même temps que je le dis comme vous,

voici ce que j'ajoute, et de quoi vous devez convenir avec moi : c'est que l'infraction de la règle peut n'être pas péché prise en elle-même, et l'être par rapport aux circonstances qui l'accompagnent. Ainsi, que ce ne soit point précisément un péché de parler, de s'entretenir, de converser à une heure et dans un lieu où la règle ordonne de se taire, j'y consens; mais le scandale que vous causez alors est un péché; mais le mépris que vous faites alors de votre règle est un péché; mais l'immortification, la dissipation, la curiosité, peut-être la passion, l'animosité, l'esprit de censure, tous les sentiments du cœur, qui vous font alors parler, sont des péchés. Or, qui ne sait pas combien il est facile et ordinaire que ces circonstances, ou d'autres semblables, se rencontrent dans la transgression de nos règles? Ah! mes chères sœurs, rentrons en nous-mêmes, et faisons une sérieuse réflexion sur nous-mêmes; nous nous trouverons beaucoup plus coupables devant Dieu que nous ne l'avions cru jusqu'à présent. Quoi qu'il en soit, des âmes dévouées à Dieu doivent-elles donc compter si exactement avec Dieu? et pour me faire observer ma règle dans toute son étendue, pour m'engager à n'en pas omettre l'article le plus léger, ne doit-il pas me suffire, Seigneur, que ce soit au moins une imperfection de la violer, que ce soit m'opposer à l'exécution de vos desseins, et agir contre vos vues? Dans cet état de contradiction, d'opposition mutuelle et habituelle entre vous et moi, que puis-je attendre de vous? et par quel titre pourrais-je me promettre de conserver une sainte union avec vous? Ne serait-ce pas, si je m'en flattais, le dernier aveuglement? Ne serait-ce pas la plus grossière et la plus dangereuse illusion? Il faut donc, si je veux avoir la paix de Dieu, comme parle saint Paul : *Pax Dei* (Philip. 4), cette paix qui est au-dessus de tous les sens; cette paix plus précieuse que toutes les richesses, que toutes les grandeurs, que tous les plaisirs du monde; cette paix que j'ai dû chercher dans la retraite religieuse, et que j'y dois chérir comme mon unique trésor; il faut, dis-je, pour l'avoir, cette paix divine, que je me soumette à ma règle. La nature y répugnera, et cette condition lui paraîtra onéreuse; mais le fruit que je retirerai, ce fruit de paix, et d'une telle paix, est un assez grand bien pour me dédommager de tout ce qu'il m'en coûtera de violence et d'efforts. Avançons : sans l'observation de la règle, point de paix avec Dieu; et point de paix avec nous-mêmes : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Comment une âme peut-elle être bien avec elle-même, lorsque dans elle-même elle est déréglée; et le moyen qu'elle jouisse de la paix intérieure, tandis qu'elle entretient au milieu d'elle-même deux ennemis qui se combattent sans cesse et se livrent les plus rudes assauts? Or, voilà l'état d'une âme religieuse qui ne vit pas conformément à sa profession, et qui veut s'affranchir des observances de sa règle. Saint Bernard parlant de lui-même, s'expliquait en

des termes qui devraient nous surprendre, si nous ne savions pas quel esprit les lui inspirait, et qu'ils partaient du fond de son humilité. Vous me voyez, mes frères, disait-il à ses religieux; mais me connaissez-vous et savez-vous qui je suis? Ah! poursuivait cet humble serviteur de Dieu, j'aurais peine à le dire moi-même, et à me bien définir. Car de la manière que je vis, je ne suis, ni du monde, ni de la religion. Je ne suis pas du monde, puisque j'y ai renoncé; et je ne suis pas proprement de la religion, puisque toute ma conduite est si peu religieuse. J'étais appelé de Dieu à la solitude, et il n'y a point d'homme si dissipé que moi. J'ai fait vœu de vivre dans le cloître, et toute ma vie se passe au dehors, dans les voyages, dans les cours des princes, dans les assemblées publiques. Mon emploi devrait être de vaquer à la contemplation des choses du ciel, et je me trouve chargé de toutes les affaires de la terre. Qu'est-ce que tout cela, et dans une telle disposition, ne dois-je pas me regarder comme un monstre? Ainsi le pensait ce grand saint, ainsi le confessait-il; et c'était, encore une fois, son humilité seule qui lui inspirait ce sentiment et lui faisait tenir ce langage. Car il n'agissait en tout que par l'ordre de Dieu. S'il traitait avec les rois et les potentats du siècle, ce n'était que pour travailler à leur conversion. S'il se trouvait dans les plus célèbres assemblées, ce n'était que pour terminer les schismes et pour accommoder les différends. Occupations où la cause de Dieu l'engageait, et qui valaient mieux que le repos de sa solitude : outre qu'il la portait toujours dans son cœur, cette solitude si chère, qu'il l'y conservait au milieu de tous les embarras, et que s'il sortait de son monastère, c'était pour aller répandre dans le monde l'esprit de la religion et non point pour apporter dans la religion l'esprit du monde.

Mais nous, mes chères sœurs, quand nous négligeons notre règle, et que nous en abandonnons la pratique, ne pouvons-nous pas dire à notre confusion et avec vérité, ce que saint Bernard disait pour son instruction et pour s'humilier? Car qu'est-ce qu'une personne religieuse sans régularité? n'est-ce pas comme un fantôme et une chimère? Elle est du corps de la religion, et elle n'en est pas. Elle n'est pas du monde, et elle en est. Prenez garde : elle est du monde, puisqu'elle a l'esprit du monde, qui est de vivre sans règle; et elle n'est pas du monde, puisque son état l'en sépare. Elle est du corps de la religion, puisqu'elle a les engagements de la religion; et néanmoins elle n'est pas membre de la religion, puisqu'elle n'est pas animée de l'esprit de la religion. Elle est l'un et l'autre tout à la fois; car elle tient quelque chose de l'un et de l'autre : et elle n'est tout à la fois ni l'un ni l'autre; car elle ne veut pas être l'un, et ne peut pas être l'autre. Or, dans cette contrariété, je prétends qu'il est impossible qu'elle ait la paix : pourquoi? parce que de là doivent naître dans elle des affections, des désirs, des sentiments tout opposés, et que cette diversité de sentiments, de désirs, d'affections, doit exciter dans son cœur une guerre perpétuelle.

Vous savez ce qui faisait gémir saint Paul. Malheureux que je suis,

s'écriait ce grand Apôtre, qui me délivrera de ce corps mortel, où j'ai tous les jours de si violents combats à soutenir ? Je sens presque à chaque moment la chair s'élever contre l'esprit, et l'esprit contre la chair : tellement qu'ils ne s'accordent jamais, et que j'en porte toute la peine : *Caro enim concupiscit adversùs spiritum, spiritus autem adversùs carnem : hæc enim sibi invicem adversantur* (Galat. 5). Hélas! mes chères sœurs, ne sommes-nous pas encore dans un état plus fâcheux, quand deux esprits contraires, et absolument incompatibles, se trouvent tout ensemble au milieu de nous pour nous tourmenter : l'esprit de la règle, et l'esprit de la liberté ? l'esprit de la règle, que nous avons reçu dès notre enfance spirituelle, si je puis m'exprimer de la sorte, c'est-à-dire, dès notre entrée dans la maison de Dieu; et l'esprit de la liberté, qui, dans la suite, a repris sur nous son empire, et s'est emparé de notre cœur. L'esprit de la règle, qui nous inspire la soumission; et l'esprit de la liberté, qui nous porte à l'indépendance. L'esprit de la règle, qui nous captive, et par là nous devient insupportable; et l'esprit de la liberté, qui nous flatte, et qui, par là même, nous corrompt. Car c'est bien alors que nous pouvons nous écrier avec tout un autre sujet que le Docteur des nations : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus* (Rom. 7)? Hé! Seigneur, jusques à quand serai-je dans le trouble, et en de si cruelles agitations? Je ne suis plus d'accord avec moi-même. Je suis combattu par mes propres sentiments. Je condamne ce que j'aime, et j'aime ce que je condamne. Je veux, et je ne veux pas; et tant que je demeure ainsi partagé, puis-je avoir la paix et m'établir dans une situation tranquille.

Non, mes chères sœurs, nous ne l'aurons jamais; et quelles douceurs pourrions-nous goûter? Les douceurs du monde nous sont interdites, et nous nous privons des douceurs de la religion. Nous n'avons pas les joies apparentes du monde, parce que nous ne le pouvons pas, et nous n'avons pas les joies solides de la religion, parce que nous ne le voulons pas. Le monde a ses divertissements et ses plaisirs, mais nous n'y pouvons prétendre, puisque nous l'avons quitté. La religion a ses consolations toutes spirituelles et toutes saintes; mais elles ne sont pas pour nous, puisque nous vivons sans règle. Car, de mépriser la règle et d'en ressentir l'onction, c'est ce qui ne fut jamais, et ce qui ne peut-être. Or, n'ayant plus ni consolation, ni douceur dans la vie religieuse, n'est-ce pas une conséquence nécessaire que nous n'ayons plus ni calme, ni repos dans le cœur. De sorte, mes chères sœurs, pardonnez-moi si j'applique ici ces paroles de saint Bernard, et si j'use de cette comparaison, dont vous pourriez justement être blessées, si je l'entendais à la lettre et que je n'y misse pas toute la proportion convenable : de sorte que ce qui se passe à l'égard de l'âme réprouvée dans le lieu de son supplice éternel, se vérifie en quelque manière dès maintenant à l'égard de l'âme religieuse, dans le lieu même où le centuple lui était destiné, et où elle devait trouver son bonheur. Voulant se soustraire

à sa règle, elle ne veut jamais ce qu'elle devrait vouloir, et elle veut toujours ce qui lui est défendu et ce qu'elle ne peut avoir. Elle voudrait vivre à sa discrétion, ordonner elle-même selon son gré de toutes ses actions, ne faire que ce qu'il lui plait, que comme il lui plait, que lorsqu'il lui plait; et c'est ce qui ne peut lui être permis. Elle ne voudrait point dépendre, se captiver, se gêner; et c'est à quoi néanmoins elle est indispensablement obligée. Or, dit saint Bernard, qu'y a-t-il de plus pénible qu'une volonté réduite à cette double nécessité, n'est-ce pas là l'image de l'enfer? *Quid tam pœnale, quàm semper velle quod nunquam erit, et semper nolle quod nunquam non erit? Quid tam damnatum, quàm voluntas addicta huic necessitati?*

Cependant, que fait la conscience? ne parle-t-elle point? n'agit-elle point? et dans ce désordre ne vient-elle pas ajouter peine sur peine, et percer une âme de ses pointes les plus douloureuses? Ah! mes chères sœurs, il n'y a que Dieu et nous qui soyons témoins de ce qu'elle nous fait sentir quand nous sortons des voies que notre règle nous a tracées, et que nous nous abandonnons à nous-mêmes. Si peut-être, à certains moments où les objets nous dissipent et nous entraînent, nous ne sommes point touchés de ses remords secrets, que ces moments sont suivis de retours amers, de traits vifs et piquants, de pensées tristes et affligeantes! Car, au milieu de tant de bons exemples qu'on a devant les yeux, au milieu de tout ce qu'on voit et de tout ce qu'on entend, dans la confession, dans la communion, dans l'oraison, dans tous les exercices dont on ne peut s'absenter, et où l'on assiste au moins de corps, si l'on n'y est pas de cœur, il n'est pas possible qu'il ne vienne à l'esprit mille réflexions qui l'inquiètent, et mille reproches qui le piquent : Je ne suis pas ce que je dois être, je ne vis pas en religieux, je n'en ai que l'habit. Pourquoi me distinguer ainsi des autres, et ne pas faire ce qu'ils font? Pourquoi m'exempter des lois communes? et qui m'autorise à prendre toutes les libertés que je me donne? Que serait-ce si chacun en usait comme moi? et quelle forme de religion y aurait-il dans une communauté? Mais enfin, à quoi se terminera la vie lâche que je mène, et que me servira d'avoir quitté le monde? Que deviendrais-je si Dieu m'appelait à lui, et quelle consolation aurais-je de mourir en cet état? Est-ce un état de perfection? Est-ce même, par rapport à moi et à mes engagements, un état de salut? Tout cela, mes chères sœurs, ce sont autant de vues dont on ne peut se défendre, et qui nous causent malgré nous les plus mortelles alarmes. Car vous l'avez sagement ordonné, mon Dieu, disait saint Augustin, et c'est un effet de votre miséricorde aussi bien que de votre justice, que tout esprit hors de la règle trouve dans soi-même son châtiment et sa peine : *Jussisti, Domine, et sic est, ut omnis inordinatus animus pœna sit ipse sibi.*

N'en cherchons point d'autre témoignage que l'expérience : elle suffit ici pour vous convaincre; et souffrez qu'outre les connaissances propres que vous pouvez avoir, je vous fasse encore part des miennes, et de ce qu'un long usage doit m'avoir appris. La Providence qui m'a

honoré du saint ministère où je m'emploie par ses ordres, et dont je tâche à m'acquitter, cette Providence divine m'a conduit en bien des lieux différents; elle m'a fait connaître l'intérieur de bien des maisons religieuses; elle m'a confié bien des âmes, qui n'ont pas dédaigné de m'accepter pour leur servir de conseil et pour être le dépositaire de leurs plus secrets sentiments. J'en ai été édifié, j'en ai été touché, j'ai eu mille occasions de me confondre moi-même, et malheur à moi si je n'en ai pas profité! Mais au milieu de tant d'exemples édifiants et touchants, on trouve quelquefois de ces personnes mal contentes et chagrines, à qui tout déplaît dans leur profession, et dont la vie, par là même, n'est qu'amertume et que dégoût. Il y en a beaucoup moins que le monde ne veut se le persuader; et c'est une injustice qu'il fait à notre état, de croire que ce soit là le grand nombre, mais enfin il y en a eu de tout temps, et il y en a encore. Or, voici, mes chères sœurs, ce que vous pouvez observer avec moi : c'est que de ces âmes ainsi rebutées et affligées, la plupart ne le sont que parce que ce sont des âmes paresseuses et négligentes, que parce que ce sont des âmes immortifiées et indociles, que parce que ce sont des âmes ennemies de toute contrainte, et qui n'ont jamais su se faire quelque violence pour se former à l'ordre d'une communauté et pour s'y accoutumer. Car, tout ce qu'il y a de religieuses ferventes et fidèles à leurs devoirs, bien loin de trouver le joug pesant et de se plaindre, ne cessent point au contraire de rendre gloire à Dieu et de le bénir de ses miséricordes envers elles; tout leur devient praticable, tout leur devient aisé; elles se plaisent à tous les exercices de la religion, parce qu'elles les aiment; et elles les aiment, parce qu'elles aiment la règle, et que ce sont des exercices que la règle ordonne. Mais ces âmes tièdes, volages, dissipées, répandues au dehors, sans exactitude et sans fidélité à leurs pratiques et aux fonctions de leurs emplois; voilà celles à qui les moindres observances paraissent insoutenables, et qui s'épanchent là-dessus en de si fréquents murmures.

D'autant plus aveugles que, par une erreur dont on ne peut presque les détromper, elles se persuadent que ce sera en se mettant plus au large, si je puis parler ainsi, en se rendant moins sujettes aux pratiques d'une maison, et en s'attribuant comme de plein droit des priviléges particuliers, qu'elles se procureront du soulagement et qu'elles diminueront leurs peines : illusion la plus spécieuse dans l'apparence, mais, dans le fond, la plus fausse et la plus trompeuse. Car je dis, moi, que plus elles chercheront à s'émanciper et à se licencier, plus elles seront exposées aux mécontentements et aux ennuis : la raison est que tout ce qu'elles voudront avoir de commodités et de vaines satisfactions aux dépens de leurs devoirs, ne servira qu'à les rendre encore plus sensibles, plus délicates; et que plus leur délicatesse, plus leur sensibilité augmentera, plus elles sentiront augmenter pour elles le poids de la règle. Il est vrai qu'elles se déchargeront d'une partie de cette règle; mais, quoi qu'elles fassent, il y aura toujours mille exercices dont elles ne pourront se dispenser;

il faudra toujours garder certains dehors, il faudra toujours suivre un certain plan de vie, et, n'agissant alors que par nécessité et par contrainte, vous jugez assez ce que chaque pas, dans une voie si difficile et si contraire à leurs inclinations, leur doit coûter. Ce n'est donc point un paradoxe de dire que dans l'état religieux, plus on ôte de la charge qu'on a à porter, plus elle pèse; que plus on élargit la route où l'on marche, plus on l'étrécit; et que, moins on veut se mortifier, plus on s'attire de mortifications. Et c'est en ce sens que nous devons entendre cette belle et consolante parole du Sauveur du monde : *Tollite jugum meum super vos : et invenietis requiem animabus vestris* (Matth. 11). Voulez-vous vous établir dans un repos solide et véritable? en voici le moyen et l'unique moyen : c'est de prendre sur vous mon joug, et de n'en rien retrancher : maxime que vous ne pouvez trop méditer, mes chères sœurs, et qui mérite toutes vos réflexions. Il y en a parmi vous qui depuis de longues années en ont fait l'épreuve, et la font tous les jours; il ne tient qu'aux autres d'en connaître la vérité par elles-mêmes, et par la pratique encore plus que par les raisonnements : puissiez-vous toutes en profiter, et bien comprendre enfin de quelle importance il est que vous vous attachiez à l'observation de la règle, pour avoir la paix avec le prochain. Je conclus par cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Tous les hommes, de quelque condition qu'ils soient, nous tiennent lieu de prochain; et quand ce docteur de la loi, dont il est parlé dans l'Evangile, vint demander à Jésus-Christ qui il devait regarder comme son prochain : *Et quis est meus proximus* (Luc. 10)? que lui répondit ce divin Maître? Il lui représenta le prochain sous l'idée d'un pauvre inconnu, d'un voyageur, d'un passant trouvé par hasard dans le chemin de Jéricho, d'un homme sans nom : *Homo quidam* (*Ibid.*); voulant par là nous apprendre, remarque saint Jérôme, que la charité ne faisait aucune distinction, et qu'il n'y avait point d'homme sur la terre à qui elle ne dût s'étendre, parce qu'il n'y en a point qui ne soit notre prochain. Mais il faut après tout convenir que, dans la profession religieuse, il y a deux sortes de personnes qui nous appartiennent et auxquelles nous appartenons plus particulièrement, vous et moi, en qualité de prochain : savoir, nos frères ou nos sœurs qui vivent avec nous sous le même habit, et nos supérieurs, que Dieu a revêtus de son autorité pour nous conduire. Or, je prétends que, sans une fidélité parfaite et une sainte soumission à la règle, nous ne pouvons bien conserver la paix ni avec les uns, ni avec les autres; et que, dès l'instant que la règle est négligée, la paix en doit être nécessairement altérée. Encore un moment d'attention.

Et d'abord, violer la règle et être en paix avec les supérieurs, n'est-ce pas une contradiction? car, qu'est-ce, dans une communauté religieuse, qu'un supérieur? c'est le protecteur et le tuteur de la règle,

qui, par une obligation propre et spéciale, doit la soutenir, doit l'autoriser, doit la défendre et la venger : qui doit, dis-je, la défendre; et contre qui? contre ceux qui voudraient entreprendre sur elle et la transgresser; qui doit la venger, et de quoi? de ces transgressions et des transgresseurs. Voilà pourquoi Dieu l'a choisi; et, comme dit saint Paul, ce n'est pas sans cause qu'il a le pouvoir en main : *Non sine causâ gladium portat* (Rom. 13). Il a droit de me commander, il a droit de me punir, et je dois obéir à ses ordres, je dois subir telle peine qu'il lui plait sagement et utilement de m'imposer : tout cela fondé sur la commission qu'il a reçue de maintenir cette règle, qui lui a été confiée et dont il est responsable. Si donc je ne la garde pas, et surtout si je m'obstine à ne la pas garder, il doit s'élever contre moi; il doit s'opposer à l'injuste possession où je voudrais m'établir de l'enfreindre impunément; il doit me déclarer une espèce de guerre, m'avertir, me reprendre, et user d'une salutaire correction : car c'est à quoi l'engage indispensablement son ministère; et s'il manquait là-dessus de fermeté, il serait encore plus criminel que moi, parce qu'il nuirait plus à la règle par sa molle condescendance, que je ne lui puis nuire par ma désobéissance. Or, il ne peut me contredire de la sorte sans qu'il y ait de la division entre lui et moi : ainsi je le mets dans la nécessité, ou de m'être contraire, ou de se rendre coupable; s'il me souffre dans mon irrégularité, et qu'il la tolère, le voilà prévaricateur; s'il parle, s'il agit, et qu'il veuille me réduire, le voilà mon adversaire et ma partie; et parce qu'il doit toujours préférer la règle, qui est l'ordre de Dieu, à toutes mes volontés et à tous mes intérêts, il se trouve obligé en mille rencontres de me traverser, jusqu'au péril même de me voir moins uni que je ne l'étais et moins attaché à sa personne : c'est ce que saint Bernard témoigne avoir éprouvé lui-même dans le gouvernement de ses religieux, et ce qui lui faisait déplorer la condition des supérieurs.

Ce n'est pas que leur exactitude et leur sévérité à tenir la règle dans sa première vigueur et à ne la pas laisser déchoir, dût jamais nous aliéner d'eux, et nous causer à leur égard la moindre altération. Je dis plus, et je prétends que c'est même par là qu'ils nous devraient être plus respectables et plus chers, puisqu'en cela ils ne travaillent que pour notre avancement et pour notre bien. Mais qu'arrive-il? ah! mes sœurs, ce que nous n'avons peut-être reconnu et expérimenté que trop de fois : c'est que notre imperfection nous fait prendre, pour ainsi dire, ce zèle des supérieurs à contre-sens, et qu'au lieu de l'approuver et de l'aimer comme moyen de sanctification par rapport à nous, nous le condamnons et nous nous en choquons, parce que nous sommes mal disposés à y correspondre. De là tant de plaintes, tant de fausses idées et de malignes interprétations; ce qui est zèle et zèle le plus pur, nous le traitons de caprice, de prévention, d'imprudence, d'excès; si, pour nous redresser, un supérieur nous fait une juste et sage réprimande, nous nous excusons, nous disputons avec lui; s'il est forcé d'en venir à quelque punition

qui nous humilie et qui nous mortifie, nous nous révoltons, non pas toujours d'effet et d'action, mais de cœur, mais de paroles; quoique ce soit une charité toute paternelle qui l'anime, nous nous mettons dans l'esprit que c'est une mauvaise volonté, et cette persuasion dont nous ne pouvons revenir, combien fait-elle naître de dépits, d'animosités, de desseins même et d'intrigues secrètes? Autrefois nous agissions simplement avec ce supérieur, et nous lui marquions de la confiance, mais maintenant ce n'est plus pour lui de notre part qu'indifférence et que froideur; autrefois nous nous comportions avec lui comme avec un père; mais maintenant nous ne l'envisageons plus que comme un censeur incommode; nous nous retirons de lui, nous nous en défions, et si nous gardons quelques mesures pour ne le pas offenser ouvertement, ce ne sont que des dehors affectés et de trompeuses apparences. Lui, cependant, témoin de notre conduite, ne peut plus se confier en nous, et c'est, de part et d'autre, une défiance mutuelle : or, dans cet état, est-il possible qu'il y ait entre lui et nous de l'intelligence et de la concorde?

Quel remède? vous le savez, mes chères sœurs : l'esprit de régularité. Soyons fidèles à nos règles, nous serons soumis à nos supérieurs, et nos supérieurs, touchés de notre soumission, s'uniront à nous et ne penseront qu'à nous contenter : voilà le nœud qui nous rapprochera d'eux et qui les rapprochera de nous; toute autre liaison que nous aurions ensemble, ne pourrait être que l'effet d'une politique humaine, et de la prudence de la chair. Entrons dans leur cœur par la voie de la sainteté; quand ils nous verront aussi zélés pour la règle qu'ils le sont eux-mêmes, ils nous estimeront et ils honoreront notre vertu. Nous ne devons rechercher ni cette estime, ni ces éloges; mais, sans que nous les recherchions, ce sera nécessairement le fruit de notre assiduité et de notre vigilance. Je dis nécessairement, car, prenez-y garde, à peine verrez-vous jamais une fille régulière être mal avec sa supérieure; et à peine voit-on jamais une supérieure être bien avec une fille qui se dérange et qui ne vit pas selon sa règle : vous voyez néanmoins de quelle conséquence cela nous doit être devant Dieu. Pour moi, disait un saint religieux de notre compagnie, c'est le bienheureux Louis de Gonzague, j'aimerais mieux encourir la disgrâce de tous les hommes, et m'entretenir dans un parfait accord avec mon supérieur, que de m'en séparer, et de m'attacher par là tout ce qu'il y a d'hommes au monde : pourquoi? parce qu'un supérieur et Dieu, ajoutait-il, ne sont à mon égard qu'une même chose : or, pourvu que je sois bien avec Dieu, que m'importe tout le reste? Ainsi en jugeait, dès la fleur de son âge, et ainsi parlait ce jeune serviteur de Dieu, encore plus illustre par sa rare piété que par la noblesse de son sang et l'éclat de sa naissance.

Mais moi, mes chères sœurs, je vais même plus loin, et je soutiens que sans l'observation des règles, outre qu'on ne peut avoir la paix avec ses supérieurs, on ne peut non plus la faire subsister entre les particuliers et les divers membres qui composent une maison religieuse.

Ecoutez-en la preuvre; car il n'est rien, dit saint Bernard, de plus efficace et de plus puissant pour lier les hommes ensemble, que la pratique d'une même règle. Aussi voyons-nous, dans l'état religieux, tant de personnes qui ne se connaissaient point, dès qu'elles ont embrassé le même institut et les mêmes observances, s'affectionner comme frères ou comme sœurs, et contracter une alliance spirituelle plus forte que toutes les alliances de la nature. Qui fait cela, demande saint Bernard? c'est l'engagement au même genre de vie et aux mêmes exercices. Nous combattons sous les mêmes étendards, et nous avons tous les mêmes intérêts. Chaque règle a son esprit propre, et cet esprit de la règle, est le même dans tous les sujets qu'elle dirige et qu'elle conduit. Tel est le principe de notre union. Mais que ce fondement soit renversé, que ce lien soit rompu par l'infraction de la règle; comme les contraires doivent avoir des conséquences toutes contraires, ce qui s'ensuit infailliblement alors, c'est que les cœurs se divisent, et que le trouble bannit la tranquillité.

En effet, supposons une communauté semblable à la vôtre, mes très-chères sœurs; je veux dire une communauté où la règle se soit conservée jusqu'à présent dans toute sa force et dans toute son intégrité, est-il rien de plus paisible? N'est-ce pas une Jérusalem, n'est-ce pas sur la terre un paradis et un jardin de délices? Mais si c'était une maison où il n'y eût ni ordre, ni règle, permettez-moi de le dire, ne serait-ce pas bientôt une Babylone? ne serait-ce pas un lieu de confusion, plus exposé que le monde même aux schismes et aux partialités? Car ce que saint Chrysostome a remarqué de l'homme en général, nous peut bien être appliqué en particulier. Rien de plus sociable que l'homme, dit ce saint docteur, quand il use de sa raison; mais dès qu'il l'oublie, rien de plus opposé à la paix, ni de plus sujet aux dissensions et aux discordes. Il en est de même des personnes religieuses, et nous ne devons point craindre de le reconnaître ici pour notre instruction. Point de liaison plus étroite ni plus constante, que celle qui les attache les unes aux autres, tant qu'elles persévèrent dans la règle; mais qu'elles viennent à en sortir, rien de plus irréconciliable, de plus opiniâtre, de plus scandaleux que les factions qui se forment entre elles, et que produit la diversité des partis. Vérité qui n'est que trop connue; et plût au ciel que dans l'Eglise du Dieu de la paix, on n'en eût pas eu des témoignages si fréquents et si éclatants!

Ah! mes chères sœurs, souvenons-nous de ce que nous sommes, souvenons-nous que nous avons succédé à ces premiers chrétiens dont on nous raconte tant de merveilles, et que nous représentons dans la religion l'état florissant de l'Eglise naissante. A quoi reconnaissait-on ces fidèles des premiers siècles? à la charité. Ils n'avaient entre eux qu'un cœur et qu'une âme : *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una* (Act. 4). Et sur quoi était fondée leur charité? sur ce qu'ils observaient une même règle de vie. Car du moment qu'ils se relâchèrent là-dessus, on vit croître parmi ce bon grain la

zizanie : et quels désordres suivirent la triste désunion qui se fit des cœurs? C'est par votre infinie miséricorde, ô mon Dieu! que la paix jusqu'à ce jour, depuis son établissement, a régné dans cette sainte maison, parce que la règle n'y a jamais reçu nulle atteinte. Soutenez, Seigneur, ce que vous avez si heureusement commencé; soutenez-le vous-mêmes, mes chères sœurs, et ne laissez pas dépérir entre vos mains l'œuvre de Dieu. Secondez les pieuses intentions, et marchez sur les traces de tant de ferventes religieuses qui vous ont précédées, et dont on vous propose les exemples. Que loue-t-on en elles? la fidélité à la règle. Par où se sont-elles sanctifiées? par l'accomplissement de la règle. Quelle a été dès ce monde leur récompense? la paix avec Dieu, la paix avec elles-mêmes, la paix avec le prochain, fruits ordinaires de la règle. Et qu'ont-elles enfin trouvé après la mort? cette paix éternelle où nous conduise, etc.

EXHORTATION

SUR LE RENOUVELLEMENT DES VOEUX DE RELIGION.

Renovamini spiritu mentis vestræ.
Renouvelez-vous en esprit. (Éphésiens, ch. 4.)

Ce n'est pas moi qui vous le dis, mes chères sœurs, c'est Jésus-Christ lui-même (1), c'est votre Dieu que je vous présente et qui se présente à vous, pour honorer en personne la sainte et édifiante cérémonie du renouvellement de vos vœux. C'est lui qui, spectateur aussi bien que juge et rémunérateur fidèle de l'action que vous allez faire, vous dit à toutes en général et à chacune en particulier : Renouvelez-vous en esprit et de cœur. Ne vous contentez pas d'accomplir en apparence ce qui vous est ordonné, et ce que vous avez coutume de pratiquer dans ce saint jour. Accomplissez-le en effet; et par l'impression de ferveur que ce renouvellement produira en vous, rendez-le aussi solide et aussi complet qu'il le doit être : *Renovamini spiritu mentis vestræ*. C'est, dis-je, Jésus-Christ qui vous parle; c'est le Dieu que vous adorez, c'est l'unique époux à qui, en qualité de vierges, vous êtes dévouées. Ecoutez-le non-seulement avec respect et comme ses humbles servantes, prêtes à lui obéir, mais avec un zèle affectueux, et comme ses chastes épouses, touchées du désir de lui plaire.

(1) Le Père Bourdaloue, selon la coutume de la communauté où il parlait, prononça cette Exhortation le Saint-Sacrement à la main.

Car il s'agit de sa gloire aussi bien que du plus essentiel de vos intérêts; et prenez garde à quatre pensées, où je réduis tout le fond de cette courte exhortation. Je vous ferai voir comment et combien le renouvellement de vos vœux honore Dieu; comment il vous sanctifie vous-mêmes, et à quel degré de perfection il vous élève; comment Jésus-Christ, présent à vos yeux, a spécialement droit dans cet état de l'exiger de vous, et comment enfin vous n'avez jamais été mieux disposées à le faire d'une manière digne de lui. Pensées infiniment propres à vous inspirer aujourd'hui une dévotion aussi fervente que solide. Méditez-les; elles achèveront de vous mettre dans toute la préparation nécessaire pour l'important devoir dont vous avez à vous acquitter.

I. N'en doutez point, mes chères sœurs, ce renouvellement de vos vœux honore Dieu : Comment cela? parce qu'en renouvelant vos vœux, vous allez ratifier le sacrifice que vous avez fait à Dieu de vos personnes, en entrant dans la religion. Vous allez lui témoigner que vous ne vous repentez point de vous être données à lui, que vous ne vous lassez point de le servir; au contraire, que plus vous éprouvez son joug, plus il vous paraît aimable; que vous ne le trouvez ni dur, ni pesant; que la suite des années ne sert qu'à vous l'adoucir et à vous le faire porter avec plus de joie; que bien loin de vouloir le rejeter, vous seriez encore disposées à le prendre tout de nouveau, et à vous en charger; que bien loin de vous en plaindre, vous le regardez en cette vie comme votre bonheur; que toute votre gloire enfin, dans le saint état que vous avez embrassé, est de pouvoir dire comme le grand Apôtre : *Ego vinctus in domino* (Ephes. 4). Je suis dans les liens, mais j'y suis en Jésus-Christ, pour Jésus-Christ, avec Jésus-Christ. Car voilà ce qui est renfermé dans cette protestation publique et solennelle, que vous venez ici renouveler en sa présence. D'où il vous est aisé de conclure combien elle lui doit être glorieuse.

En effet, c'est par là que vous justifiez pleinement ce qu'il a dit dans son Evangile, que son joug est doux, et que son fardeau est léger : *Jugum meum suave est, et onus meum leve* (Matth. 11); par-là que vous lui servez dans le monde d'une preuve sensible, que c'est un Dieu sage et infaillible dans toutes ses paroles, puisque la parole de son Evangile la plus incroyable, selon les apparences, se vérifie parfaitement en vous : *Jugum meum suave est.* Car il n'y a point de servitude qui ne devienne, du moins avec le temps, onéreuse et fatigante. Il n'y a que celle de Jésus-Christ qui soit toujours également agréable, où l'on trouve toujours le même goût, dont on ressente toujours la douceur; et n'est-ce pas ce que vous donnez hautement à entendre, en vous y engageant plus que jamais, et serrant encore, pour ainsi dire, les nœuds qui vous y attachent?

C'est par là que vous faites connaître combien Dieu est un bon maître, et qu'il est même de tous les maîtres le meilleur et le plus digne d'être servi. Or, est-il rien pour lui de plus glorieux que d'être

reconnu tel? Est-il rien pour lui de plus honorable que de voir des âmes qui renoncent sans cesse à elles-mêmes, afin de se consacrer tout entières à lui; qui se fassent une béatitude d'être à lui, et de n'être qu'à lui, de ne vivre que pour lui, de ne dépendre que de lui? On sait assez combien, à l'égard des hommes, il est naturel de haïr la dépendance et de la fuir. Quels moyens n'imagine-t-on pas pour cela? de quelles violences n'use-t-on pas? à quelles révoltes et à quels excès n'en vient-on pas? Mais cette dépendance si odieuse et si peu supportable par rapport aux hommes, vous est plus chère à l'égard de votre Dieu, que toute la liberté où vous étiez nées, et dont vous auriez pu jouir dans le monde. Vous ne croyez pas devoir être jamais plus libres que lorsque vous serez plus étroitement liées à ses ordres, et plus constamment dévouées à son souverain empire.

C'est par là que vous reconnaissez combien il est fidèle dans ses promesses et magnifique dans ses récompenses; que ce centuple qu'il a promis à ceux qui le suivent, n'est point un bien imaginaire, puisque déjà vous le possédez; que ce n'est point un bien de peu de valeur, et incapable de vous contenter, puisque dès maintenant vous y trouvez votre félicité; que dans l'attente des biens éternels où vous aspirez, et qu'il vous destine, vous vous estimez dès-à-présent heureuses et abondamment dédommagées de tout ce que vous avez quitté, et que vous ne voyez rien à quoi vous ne préfériez le saint engagement que vous avez contracté avec lui. Engagement qui vous tient lieu de toutes choses, et que vous mettez en ce monde au-dessus de toutes choses; engagement qui vous détache de toutes les grandeurs, de tous les établissements, de toutes les fortunes du siècle. Engagement au prix duquel vous ne considérez, aussi bien que le maître des Gentils, et selon son expression, tous les trésors de la terre que comme de la boue, et en vertu duquel vous n'enviez rien aux mondains de toutes leurs prospérités ni de tous leurs plaisirs. Engagement donc, qui, dès cette vie, est pour vous le vrai centuple, et où vous fixez toutes vos prétentions. Or, quel honneur doit revenir à Dieu de cette préférence que vous lui marquez, et du temps même où vous la lui marquez?

Je dis du temps où vous la lui marquez, et observez bien ceci, mes chères sœurs. Quand, pour la première fois, vous fîtes la profession de vos vœux, vous n'étiez pas encore en état de rendre à Dieu de si glorieux témoignages, parce que vous n'aviez presque nulle expérience de la vie religieuse. Vous suiviez la voix de Dieu qui vous appelait; vous vous abandonniez à lui avec une foi pleine de mérite, avec une confiance généreuse, avec un amour ardent; mais après tout vous ne pouviez encore, ni vous répondre à vous-mêmes, ni servir aux autres de témoins des avantages inestimables de la religion, et des miséricordes infinies du Seigneur qui vous y appelait. On vous en faisait des peintures qui vous touchaient, on vous en disait des choses dont vous étiez édifiées, dont vous étiez pénétrées, dont vous étiez charmées. Tout cela était vrai, et vous vous en laissiez aisément per-

suader : *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei* (Psal. 86). Mais aujourd'hui, que vous renouvelez la cérémonie de votre première consécration, vous n'y êtes plus attirées par ce qu'on vous dit, mais par ce que vous avez vu, par ce que vous avez connu, par ce que vous avez vous-mêmes éprouvé et senti : *Nunc cognovi* (Exod. 18). Ah ! Seigneur, ceux qui nous parlaient en votre nom ne nous ont point trompées, et vous ne nous avez point trompées vous-même. On ne nous a rien fait espérer que nous n'ayons trouvé, et l'effet répond pleinement à notre attente. Oui, mon Dieu, le plus doux repos d'une âme est en vous; son bonheur le plus solide est de s'attacher à vous. Or, il faut, pour votre gloire, que le monde en soit instruit; et c'est pour cela qu'à la vue du monde nous venons ici le publier. On peut bien nous en croire, Seigneur, puisque nous ne nous en expliquons qu'avec la plus parfaite connaissance; et notre témoignage aura d'autant plus d'efficace, qu'il est fondé sur une expérience personnelle. Puissions-nous engager ainsi le monde à vous bénir comme nous, et puisse-t-il apprendre de nous à vous connaître et à vous glorifier !

II. Ce n'est pas là, mes chères sœurs, le seul avantage du renouvellement de vos vœux; et s'il honore Dieu, il n'est pas moins propre, ni ne contribue pas moins à vous sanctifier. En voici la preuve : c'est que par ce renouvellement, de la manière que vous le pratiquez, vous entretenez dans vous le salutaire et précieux souvenir de vos obligations. Au lieu que les chrétiens du siècle, dissipés et emportés par le torrent du monde, vivent dans un profond oubli de ce qu'ils doivent à Dieu comme chrétiens; au lieu qu'ils n'y pensent que très-rarement et que très-superficiellement, votre occupation continuelle, surtout aux approches de ce saint jour, est de rappeler dans vos esprits ce que vous devez à votre Dieu comme religieuses, de le repasser, de l'étudier, de le considérer, de vous en rafraîchir la mémoire, afin d'en remplir vos cœurs et de les affectionner. Ainsi, dans le renouvellement de vos vœux, vous gardez à la lettre ce que Dieu, dans l'ancienne loi, recommandait si expressément aux Israélites, lorsqu'après les avoir fait passer à la terre de promission, il leur disait par la bouche de Moïse : *Memento, Israel, et ne obliviscaris* (Deuter., 9, v. 7); Souvenez-vous-en, ô Israël ! et ne l'oubliez jamais. Souvenez-vous que je vous ai choisi, parce que je veux être votre Dieu, et parce que je veux que vous soyez mon peuple et mon peuple particulier. Or c'est vous, mes chères sœurs, qui accomplissez aujourd'hui cette figure, et qui allez dire à Dieu : Oui, Seigneur, je m'en souviens, et malheur à moi si, dans le cours de ma vie, je venais à l'oublier. Car j'ai encore plus d'intérêt que David, et plus de sujet de m'écrier : *Si oblitus fuero tui, oblivioni detur dextera mea : adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui* (Psal. 136); Si je vous oublie jamais, ô mon Dieu ! que ma main droite s'oublie elle-même; que ma langue demeure attachée à mon palais, si je ne me souviens pas toujours du choix que vous avez

fait de moi, et du choix que j'ai fait de vous. Mais tandis, Seigneur, que je renouvellerai ce sacrifice de la profession de mes vœux, je m'en souviendrai et je ne l'oublierai pas, puisque c'en est pour moi comme un monument sensible et perpétuel.

Or, ce souvenir, mes chères sœurs, conservé de la sorte et renouvelé, est le plus excellent moyen, le plus puissant et le plus sûr, pour ne pas tomber dans le désordre et le relâchement d'une vie tiède et languissante. Souvenez-vous, disait le Sage, de votre dernière heure, et vous ne pécherez plus. Mais moi, je me dis à moi-même aussi bien qu'à vous : Souvenons-nous des promesses que nous avons faites à Dieu, et nous lui serons éternellement fidèles. Souvenons-nous-en dans toutes nos actions, et toutes nos actions seront parfaites. Souvenons-nous-en dans les occasions importantes, où il s'agit de remplir les devoirs les plus pénibles de notre état, et nous les remplirons sans peine. Souvenons-nous-en dans les épreuves où Dieu de temps en temps nous expose, et ces épreuves ne serviront qu'à nous rendre encore plus fervents. Car avec un tel souvenir, comment pourrions-nous une fois nous relâcher dans l'observance de nos règles, dans l'amour de la pauvreté, dans le détachement de nous-mêmes, dans l'esprit de mortification, dans la pratique de la plus soumise et de la plus aveugle obéissance? J'en appelle à vous-mêmes, mes chères sœurs, et à vos connaissances particulières. Ce souvenir retracé et fortement imprimé dans vos âmes par le renouvellement de vos vœux, ne vous a-t-il pas cent fois relevées après certaines chutes presque inévitables? et ne vous a-t-il pas fait, si je puis parler ainsi, redoubler le pas pour vous avancer dans les voies de sainteté?

Vous n'avez donc qu'à profiter d'un souvenir si utile et de la religieuse cérémonie qui vous l'inspire, pour être assurées de conserver l'esprit de régularité et de piété. Ces deux paroles : J'ai choisi le Seigneur, et le Seigneur m'a choisie, vous soutiendront et vous fortifieront. Avec cela, il n'y aura point de difficulté que vous ne surmontiez, point de tentation à quoi vous ne résistiez, point de chagrins ni de dégoûts au-dessus desquels vous ne vous éleviez. J'ai choisi le Seigneur, et le Seigneur, en acceptant mes vœux, a mis le sceau au choix que j'ai fait de lui; le Seigneur m'a choisie, et par un libre consentement, j'ai agréé le choix qu'il a fait de moi : voilà, dis-je, ce qui vous fera goûter tout le bonheur de votre état, et travailler avec une constance infatigable à en acquérir toute la perfection

Oui, mes chères sœurs, par le renouvellement de vos vœux, vous vous affermirez de plus en plus dans la volonté de satisfaire à tout ce qu'il vous impose, et que vous vous êtes imposé vous-mêmes; c'est-à-dire, dans la volonté et l'inviolable résolution de vous dépouiller de tout ce qui pourrait avoir quelque apparence de propriété; de crucifier votre chair, qui ne peut être sans cela l'hostie vivante du Seigneur; d'être sans exception et sans réserve obéissantes jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix : *Usque ad mortem, mortem autem crucis* (Philip. 2). Par le renouvellement de vos vœux, vous

vous maintiendrez dans la disposition la plus sainte où puissent être sur la terre des créatures mortelles, puisque, sans vous comparer avec l'Apôtre, vous pourrez dire comme lui : Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ? ce ne sont ni les richesses du siècle, ni ses plaisirs : *Quis nos separabit à charitate Christi* (Rom. 8)? Par le renouvellement de vos vœux, vous vous ferez dans la religion une heureuse habitude de persévérance; vous donnerez chaque fois à ces vœux mêmes un degré nouveau de stabilité; vous vous attacherez toujours plus étroitement à Dieu par ce triple lien dont il est dit : *Funiculus triplex difficilè rumpitur* (Eccl. 4). Par le renouvellement de vos vœux, vous reprendrez des forces pour fournir toute la carrière où vous marchez; et ce sera à votre égard comme le renouvellement de l'aigle, qui, selon le texte sacré, semble renaître et rajeunir. Quel redoublement de ferveur! quel feu, quelle émulation va-t-on apercevoir dans toute cette communauté! Quelle édification pour le public! C'est la grâce visible que Dieu dans tous les temps, depuis votre institution, a répandue sur l'Ordre de Sainte-Marie, et qu'il ne cessera point d'y répandre : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua* (Psalm. 102). Par le renouvellement de vos vœux, vous réparerez avec avantage jusqu'aux moindres brèches que l'ennemi peut avoir faites dans vos cœurs. Si le soin des commodités de la vie avait donné quelque atteinte à l'esprit de pauvreté, si le plus léger attachement à des objets créés avait terni tant soit peu l'éclat et le lustre d'une entière pureté; si l'abondance du propre sens, ou l'ennui de la dépendance, avait rendu le joug un peu plus incommode, et porté à quelques sentiments contre l'obéissance et son aveugle simplicité, vous allez tout régler et tout réformer, en réformant l'intérieur de vos âmes : tellement que vous sortirez de ce saint lieu comme des créatures toutes nouvelles en Jésus-Christ : *In Christo nova creatura* (II. Cor. 5). Enfin, par le renouvellement de vos vœux, vous imiterez l'Eglise dans l'usage qu'elle observe de célébrer chaque année la dédicace des temples consacrés à Dieu. Car vous êtes, mes chères sœurs, les vrais temples du Saint-Esprit; et la solennité de ce jour est la fête particulière de la dédicace ou de la consécration de vos personnes. Or, vous voyez combien tout cela doit contribuer à votre sanctification.

III. Ce renouvellement, il est vrai, mes chères sœurs, vous coûtera; mais Dieu, dans l'état où je vous le présente, n'a-t-il pas droit d'exiger et d'attendre tout de vous? Le voilà sacrifié pour vous : le voilà, non pas en figure, mais véritablement et réellement immolé pour vous; le voilà sous ces adorables espèces, qui renouvelle actuellement tout ce qu'il a fait pour vous sur la croix. Que vous demande-t-il? sacrifice pour sacrifice, renouvellement pour renouvellement; c'est-à-dire, qu'il vous invite à renouveler pour lui le sacrifice de vos vœux, comme il renouvelle ici pour vous le sacrifice de son humanité sainte. Jamais vous demande-t-il rien de plus juste, et peut-il

jamais vous rien demander qui lui soit de votre part plus légitimement dû?

Pour faire en esprit et en vérité ce renouvellement, il vous fallait un grand exemple qui vous animât; le voici : c'est Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de votre foi; c'est Jésus-Christ, l'époux de vos âmes et votre Sauveur. Il a les yeux actuellement attachés sur vous, et il est témoin des plus secrets sentiments de vos cœurs. Disons plutôt qu'il se présente lui-même à vos yeux, et qu'il veut que je vous le montre dans l'état de victime où il s'est réduit sur son autel; dans cet état où il s'est offert, et où je viens moi-même de l'offrir en votre nom. Que vous dit-il, et qu'avez-vous à lui dire? Car il vous parle, mes chères sœurs; et sans les accents de la voix, par sa seule présence, il se fait entendre. Il vous témoigne dans le secret de la conscience, combien votre sacrifice lui est agréable; mais en même temps il vous donne à juger s'il ne le mérite pas bien de vous. Vous lui dévouez vos personnes, et lui, il se livre tout entier à vous. Ce qu'il reçoit de vous lui appartenait déjà par un droit inaliénable comme au souverain Etre; et ce que vous recevez de lui, son corps, son sang, son âme, sa divinité, contenus dans cette hostie, ce sont de purs dons de son amour. Vous consentez pour lui et vous vous engagez à demeurer jusqu'à la mort cachées dans la retraite et sous le voile; et lui pour vous s'engage à se tenir jusqu'à la consommation des siècles, renfermé dans son tabernacle, et enseveli dans la plus sombre obscurité. Vous vous faites pour lui pauvres et soumises; et lui, pour vous, il se dépouille en quelque sorte de tout l'éclat de sa majesté; il se revêt des plus viles apparences, il se soumet, si j'ose le dire, à ses ministres, à des hommes qu'il a formés de sa main. En quittant pour lui le monde, vous avec voulu vivre avec lui dans sa sainte maison, et auprès de lui : vous le voulez encore, et lui, sortant à cette heure même de son sanctuaire, il vient à vous, non-seulement pour vivre avec vous, mais dans vous. Ah! mes chères sœurs, je vous laisse porter vous-mêmes cette comparaison aussi loin que vous pouvez l'étendre : que penserez-vous sur cela, et en quels termes vous expliquerez-vous? Compterez-vous pour beaucoup ce que vous rendez, voyant ce que vous avez tant de fois reçu et ce que vous allez recevoir? Je ne vous ai sacrifié qu'un monde, Seigneur, lui direz-vous chacune en particulier; et de ce monde, je ne vous ai sacrifié qu'une faible partie, où toutes mes espérances étaient bornées. Mais que n'ai-je, ô mon Dieu, tous les trésors et toutes les grandeurs du monde! que n'ai-je mille mondes en mon pouvoir, non point pour m'y attacher, mais afin d'y renoncer, et de vous faire, par ce renoncement, un sacrifice plus digne de vous! Que dis-je, Seigneur, quoi que je fasse, je ne vous ferai jamais un sacrifice tel que vous le méritez; mais ce serait au moins un sacrifice tel que je le pourrais faire et que je le voudrais faire. Car, dans le fond, mon Dieu, je ne désire que vous, je n'aspire qu'à vous, je ne soupire qu'après vous; et si je souhaitais quelque chose hors de vous, ce n'est que pour avoir dans

ce renouvellement de mes vœux une nouvelle offrande à vous présenter, et pour vous donner une preuve plus convaincante et plus éclatante que je ne veux rien que vous.

IV. Il n'est pas besoin, mes chères sœurs, que vous présentiez rien à Dieu de nouveau. C'est assez que vous renouvelliez dignement le sacrifice que vous lui avez déjà fait. Or, pouvez-vous être mieux disposées que vous ne l'êtes à ce saint renouvellement? Dernière pensée par où je finis, et qui doit être pour vous d'une grande consolation. Car si vous venez ici renouveler votre premier dévouement à Dieu, c'est après vous y être préparées par la retraite, où vous vous êtes éprouvées vous-mêmes, où Dieu vous a parlé au cœur, où il vous a fait connaître ce qu'il voulait de vous, où vous avez pris avec lui toutes les mesures pour entrer dans une vie encore plus religieuse et plus exemplaire. Je ne vous dirai donc point ce que Samuel disait aux Israélites, quand il les exhortait à se mettre en état d'obéir au Seigneur et de ne servir que lui seul : *Præparate corda vestra Domino, et servite illi soli* (I. Reg. 7); car il n'y en a pas une de vous qui ne soit déjà dans cette préparation, et qui ne puisse s'écrier comme David : *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum* (Psalm. 56); Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt. Voilà à quoi vous vous êtes appliquées dans les exercices de la solitude. Mais je dis plus : Si vous venez ici renouveler votre premier dévouement à Dieu, c'est après vous être purifiées par une revue générale de toutes vos actions et de toute votre conduite, par une confession exacte, par une déclaration sincère et douloureuse des plus légères fautes qui ont pu échapper à votre fragilité; et cela dans le dessein que vous avez eu de ne vous offrir à Jésus-Christ que comme des hosties pures et sans tache. Je ne vous dirai donc point ce que Dieu, dans le Lévitique, disait à son peuple : *Sanctificamini, et estote sancti* (Levit. 20); Sanctifiez-vous, ne souffrez rien dans vos âmes qui en puisse flétrir la pureté. Car je vous trouve déjà toutes sanctifiées, et c'est à quoi vous avez pourvu par l'amertume de vos regrets, par l'abondance de vos larmes, par les austérités de la pénitence.

J'ajoute encore, mes chères sœurs, que si vous renouvelez ici votre premier dévouement à Dieu, ce n'est point en secret, mais dans une cérémonie publique et aussi solennelle qu'elle le peut être parmi vous, mais à la face des autels du Dieu vivant, mais au milieu du plus redoutable mystère de notre religion. Or, toutes ces circonstances ont je ne sais quoi d'auguste et de vénérable qui doit encore plus animer votre foi, recueillir vos esprits, toucher vos cœurs. Dans tous les autres jours de l'année, vous pouvez saintement et utilement renouveler vos vœux à Dieu, et par là vous renouveler vous-mêmes; car la maxime du grand Apôtre est universelle, et n'a point de temps limité : *Renovamini spiritu mentis vestræ* (Ephes. 4). Mais aujourd'hui, c'est le temps favorable et privilégié; c'est le jour spécialement destiné à chercher le Seigneur et à le trouver : *Ecce nunc*

tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis (II. Cor. 6). Vous voilà toutes assemblées et toutes réunies. L'exemple de l'une soutient l'autre, le zèle de l'une se communique à l'autre, la prière de l'une seconde la prière de l'autre : de tous les cœurs, il ne s'en fait qu'un ; et que ne peut point auprès de Dieu ce concours unanime d'une communauté si nombreuse et si religieuse?

Approchez donc, mes chères sœurs, approchez du trône de la grâce de votre Dieu : *Adeamus ergo ad thronum gratiæ* (Hebr. 4). Car voici le trône de sa grâce : c'est l'adorable Eucharistie, où lui-même, auteur de la grâce, et grâce substantielle et incarnée, réside personnellement. Approchez-en avec toute la confiance et tout l'amour qui convient à ses chastes épouses ; puisqu'il n'est ici que pour se donner à vous, après que vous aurez renouvelé le sacrifice et l'hommage qu'il va recevoir de vous. Approchez, et vous serez éclairées, et vous serez de plus en plus sanctifiées. Ce Dieu de gloire vous remplira de ses lumières, et ce Saint des saints vous fera part de sa sainteté. Approchez; mais ne venez pas les mains vides : *Vovete et reddite Deo vestro, omnes qui in circuitu ejus affertis munera* (Ps. 75). Offrez-lui vos vœux, vous toutes qui êtes autour de lui, et qui environnez son sanctuaire pour y apporter vos présents. Il n'en veut point d'autres que vous-mêmes. Présentez-vous à lui dans le même esprit que Marie, la Reine des vierges, lorsqu'elle fit à Dieu la première oblation de sa personne. C'est votre mère : adressez-vous à cette mère si miséricordieuse et si tendre. Demandez-lui qu'elle vous présente elle-même, comme ses enfants et une des plus chères portions de son troupeau. Refusera-t-elle de s'employer en votre faveur? et par combien de titres est-elle engagée à vous accorder sa médiation? Son nom que vous portez, ce nom qui vous honore et que vous honorez, l'importance du sujet pour quoi vous la réclamerez, tout l'intéressera à vous écouter. Elle agira, elle parlera pour vous ; et selon le terme de l'Evangile, elle vous confessera hautement devant son Fils. Les trésors du ciel vous seront ouverts, et toute cette maison sera comblée des plus abondantes bénédictions. Ainsi soit-il.

EXHORTATION

SUR L'OBÉISSANCE RELIGIEUSE.

Obedite Præpositis vestris, et subjacete eis.
Obéissez à vos Supérieurs, et soyez-leur soumis. (Ép. aux Hébr., ch. 43.)

C'était une règle générale que prescrivait l'Apôtre à tous les fidèles, d'obéir aux puissances et de se soumettre sans distinction à toute personne établie de Dieu pour la conduite et le gouvernement du

monde. Mais cette règle commune est pour nous, mes chères sœurs, un devoir particulier à l'égard de ces supérieurs dont nous reconnaissons l'autorité légitime, et à qui nous nous sommes assujettis par un vœu authentique et solennel. De tous les vœux qui nous engagent à la religion, c'est sans doute le plus parfait; et il en est, en quelque manière, de l'obéissance, par rapport à la pauvreté et à la chasteté religieuse, comme il en est, selon saint Paul, de la charité, par rapport à la foi et à l'espérance. La charité est au-dessus de ces deux vertus, quoiqu'elles la précèdent : *Major autem horum est charitas* (I. Cor. 13); et malgré tous les avantages de cette pauvreté évangélique que le Fils de Dieu a béatifiée; malgré toutes les prérogatives de cette chasteté qui rend l'homme semblable aux anges, il faut convenir que l'obéissance est une vertu souveraine, et qu'elle tient dans l'estime de Dieu le premier rang. Il est donc d'une conséquence infinie que vous appreniez à la pratiquer; et pour vous tracer en trois mots tout le plan de cet entretien, je m'arrête à l'observation de saint Bernard. Car il y a, remarque cet incomparable maître de la sainteté monastique et régulière, trois degrés, ou, pour parler plus juste, trois espèces d'obéissances : l'obéissance de l'action, l'obéissance de la volonté, et l'obéissance du jugement. Obéissance de l'action, qui nous fait exécuter ce qui nous est ordonné; obéissance de la volonté, qui nous fait conformer notre volonté à ce qui nous est ordonné; obéissance du jugement, qui nous fait approuver ce qui nous est ordonné. Trois sortes d'obéissances où le religieux sacrifie tout à la fois à Dieu ses œuvres, son cœur, son esprit. Par l'obéissance de l'action, il lui sacrifie ses œuvres; par l'obéissance de la volonté, il lui sacrifie son cœur; et par l'obéissance du jugement, il lui sacrifie son esprit. Voilà, mes chères sœurs, ce que Dieu attend de nous, et à quoi je viens aujourd'hui vous exhorter.

PREMIÈRE PARTIE.

De tous les degrés d'obéissance, le premier et tout ensemble le dernier, est ce que j'appelle, après saint Bernard, l'obéissance de l'action. C'est le premier degré, puisque c'est par là que le religieux doit commencer, et qu'il ne peut être obéissant et soumis, s'il n'accomplit, autant qu'il lui est possible, et selon qu'il lui est possible, l'ordre de son supérieur. Mais dans un autre sens, c'est le dernier degré, je veux dire, le moins parfait, puisque cette action, cette exécution pure et simple n'est encore proprement que le corps de l'obéissance, et qu'il y a, comme nous l'expliquerons dans la suite, un esprit qui doit l'animer et la vivifier.

Quoi qu'il en soit, mes chères sœurs, cette première obéissance est absolument nécessaire et d'une obligation indispensable : comment cela? Vous l'entendez, ce me semble, assez. Car je sais bien, et je conviens avec vous, qu'antécédamment à l'état que vous avez embrassé, ces règles, ces observances, ces volontés d'autrui à quoi vous êtes

sujettes, n'étaient point des devoirs pour vous. Je sais de plus, et je reconnais à votre gloire, ou plutôt à la gloire de Dieu qui vous a inspirées et appelées, que si vous vous êtes assujetties à ce joug de l'obéissance religieuse, c'est de vous-mêmes et avec une pleine liberté. Mais aussi, vous n'ignorez pas qu'en conséquence du choix que vous avez fait, qu'en conséquence du vœu que vous avez prononcé, ce qui vous était libre, vous est devenu d'une nécessité rigoureuse; que vous avez renoncé à tout droit sur vos personnes et sur votre conduite; que vous l'avez cédé et déposé entre les mains des ministres de l'Eglise, qui, solennellement et à la face des autels, au nom de Dieu et au nom de la religion, ont reçu votre sacrifice. D'où il s'ensuit que vous n'êtes plus à vous, mais au saint ordre où vous vous êtes dévouées : *Non estis vestri* (1. Cor. 6); que vous êtes liées par votre profession, encore plus particulièrement et plus étroitement que ne l'est le reste des chrétiens par les promesses du baptême : *Propriâ professione teneris* (Bern.); en un mot, que vous êtes dépendantes : or, dépendre, c'est selon la plus claire notion et la plus évidente, être tenu d'obéir; et qu'est-ce qu'obéir, si ce n'est pas faire ce qui est légitimement ordonné? Donc, obéissance de l'action, obéissance si essentielle, qu'il y va du salut, qu'il y va d'une éternelle damnation. Ce que je dis, mes chères sœurs, et ces expressions dont je me sers, quelque fortes qu'elles soient, ne vous étonneront point dans la préparation de cœur où vous vous trouvez, et dans la disposition où je ne puis douter que vous ne vous soyez toujours maintenues, d'exécuter à la lettre tout ce qui vous est prescrit, et de vous y conformer par la pratique la plus exacte et la plus fidèle.

Mais vous allez plus loin, et vous voulez savoir quelles sont les qualités de cette obéissance, qui consiste précisément à pratiquer et à faire. Car est-ce assez d'agir? Je prétends que ce doit être une obéissance prompte et sans retardement, universelle et sans borne, indépendante de toute considération humaine et sans acception de personnes. Appliquez-vous à toutes ces circontances. Il n'y en a pas une qui ne renferme une leçon particulière, et qui ne soit comprise dans le point que je traite.

Obéissance prompte et sans retardement : pourquoi? parce que, dès que Dieu parle, ou par lui-même, ou par la bouche de ses ministres qu'il a constitués en sa place, il n'y a point à délibérer ni à différer : toute lenteur alors ne lui peut être qu'injurieuse, et il est de l'honneur et de la grandeur du Maître qui ordonne, d'être obéi sur l'heure, et de ne pas voir dans l'accomplissement de ses volontés le moindre délai. Et en effet, hésiter d'obéir, tarder à obéir, remettre à obéir, c'est faire l'œuvre de Dieu avec négligence, c'est ne s'en acquitter que par une espèce de violence et de contrainte : or, suivant l'oracle et la menace du Saint-Esprit, malheur à quiconque fait négligemment l'œuvre du Seigneur : *Maledictus qui facit opus Dei negligenter* (Jérem. 48). Quel est donc le vrai obéissant, dit saint Bernard? celui qui ne balance jamais, qui ne réplique jamais, qui ne demeure

jamais, qui ne connaît point de lendemain, quand il peut satisfaire dans le jour présent; qui n'attend pas même qu'on lui commande, mais prévient le commandement aussitôt qu'il l'a entrevu, et court au devant; enfin, qui, par une vigilance continuelle, et transporté d'une sainte ardeur, a toujours les yeux ouverts pour considérer, toujours les oreilles attentives pour écouter, toujours les pieds levés pour marcher, toujours les mains préparées pour travailler au gré des supérieurs qui le gouvernent, et qui peuvent disposer de lui comme il leur plait. Que faut-il pour lui faire tout quitter, et pour l'appeler? le son de la cloche, et le premier son, rien davantage. Ce son de la cloche, c'est pour lui la voix de Dieu; l'a-t-il entendue? il y répond dans le moment, et il la suit : *Ut audivit, surgit citò, et venit* (Joan. 11); ce son de la cloche, c'est le signal qui lui annonce la venue de ce grand Maître auprès de qui il doit se ranger; il part dans l'instant, et lui va rendre ses devoirs : *Hoc signum magni Regis est, eamus* (Offic. Epiph.). Obéit-on autrement dans le monde, et surtout obéit-on autrement dans les cours des princes? qu'ils aient prononcé une parole, cela suffit; on use de toute la diligence possible, et l'on s'en fait un mérite; on s'empresse, on se precipite, on vole. Or, ne serait-il pas bien honteux pour nous, mes chères sœurs, de servir notre Dieu avec moins de zèle? ne serait-ce pas le déshonorer lui-même? et comment pourrait-il agréer une obéissance que les maîtres de la terre ne compteraient pour rien, et dont souvent ils se tiendraient offensés.

Obéissance universelle et sans borne, c'est-à-dire, obéissance qui s'étende à tout, soit grandes, soit petites choses, soit faciles, soit difficiles, soit commodes, soit incommodes, soit praticables, et soit en quelque manière impraticables. Car le même motif de la volonté de Dieu intimée et déclarée par l'organe du supérieur, cette même raison se trouve partout, aussi bien, selon la belle réflexion d'un des plus savants et des plus saints directeurs des âmes religieuses, aussi bien lorsqu'il faut reposer, que lorsqu'il faut veiller; aussi bien lorsqu'il faut parler, que lorsqu'il faut se taire; aussi bien lorsqu'il faut cesser que lorsqu'il faut commencer; aussi bien lorqu'il faut prendre quelque relâche et se récréer, que lorsqu'il est question de subir une pénitence et de se mortifier. Tout cela, dis-je, marqué du même sceau, est également du ressort de l'obéissance; et vouloir y faire le moindre retranchement, vouloir user sur tout cela de restrictions, d'exceptions, d'interprétations, c'est entreprendre sur les droits de Dieu, c'est s'attirer sa haine et s'exposer à ses châtiments, ainsi qu'il s'en est expliqué lui-même, quand il nous défend de rien dérober du sacrifice qui lui doit être offert tout entier et sans réserve : *Odio habens rapinam in holocausto* (Isaïe, 61). Mais ce que je retranche n'est rien en effet. Non, si vous le voulez, ce n'est rien, à le regarder en lui-même et dans sa substance; mais, dès que vous le considérerez comme faisant partie de la loi qui vous est imposée, comme enfermé dans la règle que Dieu vous a tracée, comme matière et sujet de l'obéissance que vous avez vouée, ce rien

vous deviendra respectable et sacré, et vous vous efforcerez de mériter l'éloge et la récompense de ce bon serviteur de l'Evangile, à qui le maître dira : Parce que vous avez été fidèle dans les plus légères occasions, et que vous n'avez pas négligé un seul point de tout ce qui vous était marqué, entrez dans la joie du Seigneur : *Quia super pauca fuisti fidelis, intra in gaudium Domini tui* (Matt. 25). Mais cette suite de menues observances, qui se succèdent perpétuellement les unes aux autres, est bien gênante et d'une sujétion bien importune. Il est vrai, et c'est justement en cela qu'est le mérite : voilà le joug. Prenez chaque article en particulier, vous n'y trouverez nulle peine, il n'y a que cet assemblage, que cette totalité qui coûte; et autant que vous diminuerez de ce poids, autant devez-vous perdre du prix de votre obéissance. Mais ce qu'on exige de moi m'est insupportable, je ne le puis soutenir. Hé! mes chères sœurs, nous sommes-nous donnés à Dieu pour ne rien souffrir, pour ne nous faire nulle violence, pour ne voir en aucune rencontre nos inclinations combattues et contredites? Avons-nous promis une obéissance dont nous n'eussions jamais à sentir la pesanteur, et qui ne demandât de nous nul effort? Quelques difficultés que nous ayons à vaincre dans l'obéissance religieuse, y en a-t-il qui égalent celles qu'on surmonte tous les jours dans l'obéissance militaire? Quoi! pour une couronne corruptible, pour une gloire mondaine, des gens obéissent jusqu'à l'effusion de leur sang, jusqu'au péril de leur vie! Que leur exemple au moins nous instruise, et souvenons-nous à qui nous devons obéir, et pourquoi nous devons obéir; que c'est à Dieu que nous devons cette soumission, que le fruit de cette soumission doit être une couronne immortelle : du moment que nous aurons compris ces deux vérités, il n'y aura plus rien qui nous arrête, car c'est ainsi que tout devient possible à l'homme obéissant : *Et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam* (I. Cor. 9).

Obéissance indépendante de toute considération humaine et sans acception de personne. Je m'explique : les supérieurs qui nous conduisent peuvent être considérés en deux manières, ou comme hommes, ou comme supérieurs. En tant qu'hommes, ils peuvent avoir des qualités toutes différentes : l'un peut être plus prudent, et l'autre moins éclairé, l'un plus insinuant, et l'autre moins affable, l'un plus saint, et l'autre moins parfait. Mais en tant que supérieurs, ils ont tous le même pouvoir et la même autorité, parce qu'ils occupent tous la même place, qui est celle de Dieu. De là je puis bien, à ne les envisager que par leurs qualités personnelles, et les comparant comme hommes, estimer l'un plus que l'autre, mais ce n'est point là ce que je dois avoir en vue quand il s'agit de leur obéir; je ne dois me les proposer alors que comme supérieurs, je ne dois avoir égard qu'à leur autorité; et puisque cette autorité est en tous la même, je leur dois par conséquent à tous le même respect et la même obéissance. Règle admirable que nous donne le grand apôtre : Obéissez à vos maîtres; mais prenez garde comment vous leur obéirez : car, en leur

obéissant, vous ne devez pas les regarder comme des hommes, et votre principale attention doit être, au contraire, de ne chercher pas à leur plaire, ni à leur obéir comme à des hommes, mais comme à Dieu, le souverain Seigneur que vous reconnaissez dans eux, et qu'ils vous représentent : *Non sicut hominibus placentes, sed ut Domino servientes* (Ephes. 6). Suivant ce principe, à quels maîtres le christianisme nous oblige-t-il de rendre obéissance? souvent à des maîtres vicieux, impies, libertins; à des maîtres durs, cruels, impitoyables; à des maîtres sans probité, sans équité, sans lumières, sans talents : fussent-ils mille fois encore plus déréglés et plus imparfaits, saint Paul veut qu'avec l'œil de la foi nous découvrions dans leurs personnes Jésus-Christ même, et que dans leurs personnes, quels qu'ils puissent être, nous obéissions à Jésus-Christ même. Voilà, si nous sommes chrétiens, notre devoir : *Domino Christo servite* (Colos. 3). Si donc, à plus forte raison, je suis religieux, que m'importe à qui j'obéis, et en quel examen ai-je droit là-dessus d'entrer? n'est-ce pas assez pour moi qu'un supérieur, qu'une supérieure ait parlé; et que reste-t-il autre chose que d'exécuter l'ordre que j'ai reçu, comme étant l'ordre du Seigneur; *Domino servientes* (Rom. 12).

Telle doit être, mes très-chères sœurs, cette obéissance d'exécution : telle a été l'obéissance du divin Epoux que vous avez choisi. Il ne s'est pas contenté de vous faire des leçons sur une des vertus les plus nécessaires dans toutes les sociétés, il a voulu vous en donner l'exemple; et pour renverser tous les prétextes de la nature indocile et ennemie de la gêne, pour lever tous les obstacles qu'elle formerait et qui pourraient étonner votre faiblesse, il a voulu, par son exemple, vous exciter et vous fortifier. Car, sans autre motif, il doit me suffire ici de vous mettre devant les yeux cet exemple d'un Homme-Dieu : tout Dieu qu'il était, il a obéi, et quels ont été les caractères de cette obéissance de mon Sauveur? voilà ce que je me demande à moi-même, ou pour m'instruire et m'édifier, ou pour me confondre et me condamner : reprenons, et suivez-moi.

Obéissance la plus prompte. Dès le moment de son incarnation, il s'est fait une loi inviolable d'accomplir la volonté de son Père : loi écrite pour lui à la tête du livre, c'est-à-dire, loi qu'il a observée et à laquelle il s'est soumis dès le premier instant de sa vie mortelle; se revêtant de notre chair pour obéir à la volonté de son Père, se chargeant de toutes nos infirmités pour obéir à la volonté de son Père, se faisant la victime de notre salut pour obéir à la volonté de son Père : car c'est ainsi qu'il s'en est expliqué par son prophète : *In capite libri scriptum est de me, ut facerem, Deus, voluntatem tuam* (Psalm. 39). Obéissance la plus universelle et la plus complète. Comme il était venu, non pour détruire la loi, mais pour l'établir, avec quelle exactitude ne l'a-t-il pas gardée? en a-t-il omis une lettre? *Iota unum non præteribit à lege* (Matth. 5). Mais encore quelle était à son égard cette loi qu'il a remplie dans toute son étendue? à quoi l'engageait-elle, et jusqu'à quel point s'est-il fait obéissant?

Ah ! mes chères sœurs, plaignons-nous de la rigueur de nos observances, et prévalons-nous de dispenses imaginaires et prétendues, lorsque nous voyons notre Dieu obéir jusques à prendre la forme d'un esclave, obéir jusques à la mort de la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* (Philip. 2). Enfin, obéissance sans distinction des personnes, et sans attention à leurs bonnes ou à leurs mauvaises qualités, à leurs perfections ou à leurs défauts, à leurs vertus ou à leurs vices ; il s'est soumis à Marie toute sainte, et il s'est soumis à Hérode, le plus impie et le plus barbare des hommes ; il s'est soumis à Joseph, simple artisan, mais, du reste, plein de religion et de mérites ; il s'est soumis à Auguste, empereur de Rome, mais idolâtre et païen ; que dis-je? n'a-t-il pas obéi aux juges qui le condamnaient, aux soldats qui l'outrageaient, aux bourreaux qui le crucifiaient? Quel modèle pour nous, mes chères sœurs ! étudions-le, méditons-le souvent, et par une utile comparaison, apprenons ce que nous devons faire, et humilions-nous de ne l'avoir pas encore assez fait jusques à présent.

Grâces à la Providence, qui veille spécialement sur cette maison, je sais que la règle y est en vigueur, et que l'obéissance s'y maintient. Je sais qu'il ne s'y trouve point de ces âmes inflexibles qu'on ne peut plier, et qui n'ont de l'état religieux que la clôture et que l'habit. Je le sais, et vous ne pouvez trop bénir le ciel de n'avoir point au milieu de vous de ces scandales qui causent tant de désordres dans les communautés. Esprits intraitables, que des supérieurs sont quelquefois obligés d'abandonner à eux-mêmes, parce qu'ils ne peuvent rien obtenir d'eux ni les réduire à rien. Non, mes chères sœurs, vous n'avez point de tels objets devant les yeux, et si je l'ose dire, vous n'êtes point infectées de cette contagion. Mais après tout, dans les maisons mêmes où se conserve toujours un certain fonds de régularité, l'obéissance, en mille occasions et en mille sujets particuliers, ne laisse pas de recevoir bien des atteintes. On obéit, mais lentement : de tout ce qu'on fait et qu'on doit faire, on ne fait rien dans le temps précis, on ne fait rien qu'à l'extrémité, on ne fait rien que lorsqu'il n'y a plus à reculer ni à remettre. Une fille est la dernière à tout, et si l'on voulait se conformer à ses heures, il faudrait changer toute la discipline religieuse, et en former une nouvelle. Encore ne s'y rendrait-elle pas plus assidue et plus diligente ; et c'est assez qu'une chose soit de la règle et du devoir de l'obéissance, pour qu'elle y apporte des retardements infinis, et qu'elle diffère toujours à s'en acquitter. On obéit, mais imparfaitement ; on ne fait qu'à demi ce qui est prescrit. On veut bien s'assujettir à telle et telle pratique, mais on néglige cette autre, parce qu'elle paraît trop légère, et qu'elle n'est bonne, dit-on, que pour des commençantes et pour des novices. On veut bien accepter tel et tel emploi, où l'on n'est pas destiné, et cet autre où l'obéissance nous destine, c'est justement celui dont on s'excuse, parce qu'on prétend qu'il est trop pénible et trop fatigant : parce qu'on se persuade que la santé y sera intéressée,

qu'on n'en pourra soutenir le travail; parce qu'on se figure, chacun selon son idée, mille causes de refus qu'on est éloquent à exagérer et à faire valoir. De là tant d'allées et de venues, tant de remontrances à une supérieure, qui se voit enfin comme obligée de se rendre, et de céder à l'importunité de ces longues et ennuyeuses représentations. On obéit, mais pourquoi? c'est qu'on estime cette supérieure, c'est qu'on lui est plus étroitement attachée, c'est qu'on lui trouve un air et des manières qui la font goûter davantage et qui plaisent; c'est qu'elle a des dispositions naturelles, une habileté, une sagesse, des talents qui préviennent en sa faveur, et qui lui attirent la confiance. Une autre n'est pas pourvue des mêmes dons, et l'on ne découvre dans elle qu'un mérite très-borné : on la méprise intérieurement, et ce mépris de la personne porte au mépris de ses ordres : comme si c'était aux personnes qu'on doit obéir, et non pas à Dieu dans les personnes, de quelques vertus qu'elles soient douées, ou quelques défauts qu'on y puisse remarquer. Obéissons, mes chères sœurs, mais obéissons religieusement, c'est-à-dire, obéissons pour Dieu et en vue de Dieu. Dès que vous aurez cette vue de Dieu, il vous sera indifférent d'obéir à celle-ci ou à celle-là : et de même qu'en matière de foi nous ne devons être précisément, ni à Pierre, ni à Paul, mais à Jésus-Christ; ainsi en matière d'obéissance, vous ne ferez nul discernement des supérieures; vous les écouterez toutes avec la même docilité; vous exécuterez ce qu'elles vous ordonneront avec la même exactitude; et sans vous contenter de l'obéissance d'action, vous y ajouterez l'obéissance de volonté, dont j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'était pour la consolation des Apôtres, et pour leur inspirer des sentiments dignes de leur ministère, et conformes à la sainteté de leur vocation, que le Fils de Dieu leur disait, qu'il ne les regarderait point désormais comme des esclaves, ni comme des serviteurs, mais comme des amis : *Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos* (Joan. 15). Et c'est pour relever votre obéissance et pour la sanctifier, que vous ne devez pas seulement, mes très-chères sœurs, vous considérer comme servantes de Dieu, pas même seulement comme amies de Dieu, mais comme enfants de Dieu. Qualité commune à tous les chrétiens unis au corps mystique du Sauveur et adoptés de Dieu par la grâce du baptême : mais qualité spécialement attribuée aux personnes religieuses, que des nœuds encore plus étroits attachent à Jésus-Christ, et qui n'ayant plus sur la terre, à proprement parler, ni pères, ni mères, ni parents, ni familles, puisqu'elles y ont renoncé, peuvent dire avec un droit particulier et dans le même esprit que le séraphique François d'Assise : Notre Père, qui êtes dans les cieux : *Pater noster, qui es in cœlis.* Or s'il est vrai que Dieu est singulièrement votre père, et que vous êtes singulièrement les enfants

de Dieu, il s'ensuit que vous devez donc à Dieu une obéissance toute filiale, je veux dire une obéissance du cœur, une obéissance de la volonté, qui, jointe à l'obéissance de l'action et aux œuvres, les anime et les vivifie.

Car ne vous y trompez pas, je vous prie, et gardez-vous d'une des plus dangereuses illusions où vous puissiez tomber, en vous persuadant que d'agir, c'est obéir. Nous pouvons encore raisonner ici de l'obéissance comme de la foi. Si je me flatte d'avoir la foi dans le cœur, et que dans la pratique je n'en aie pas les œuvres, l'apôtre saint Jacques m'annonce que cette foi oisive et stérile n'est qu'une foi morte; et si je pense être obéissant dans la disposition intérieure de l'âme, et que dans l'effet je laisse les ordres que je reçois sans les accomplir, mon obéissance n'est qu'un fantôme qui s'évanouit de lui-même, et n'a rien de solide. Principe universellement reconnu parmi les pères et les maîtres de la vie spirituelle. Mais par une règle toute contraire et par un autre principe tout opposé, de même aussi que les œuvres ordonnées par la foi, mais faites sans l'esprit de la foi, ne sont plus dès-lors des œuvres de foi, ni des vertus chrétiennes; ainsi tout ce que je puis faire de conforme à l'obéissance, mais sans l'esprit d'obéissance et sans la soumission de ma volonté, ne doit point être réputé pour obéissance, et n'est devant Dieu de nulle valeur. C'est la lettre, c'est le corps de l'obéissance; mais selon saint Paul, la lettre tue : *Littera occidit* (II. Cor. 3); et ce corps n'est qu'un cadavre, si l'âme ne lui donne la vie : *Spiritus autem vivificat* (*Ibid.*).

Disons autrement, mes chères sœurs : c'est obéissance, si vous le voulez : mais une obéissance d'esclave. Or, je vous ai déjà fait entendre, et ce serait bien dégénérer de la dignité de votre état si vous ne le compreniez pas, que l'obéissance religieuse est l'obéissance des enfants. Dans l'une, la volonté n'a point de part; et dès-là ce n'est plus une vertu, mais une servitude, mais un esclavage dont Dieu ne vous peut savoir aucun gré. Et dans l'autre, c'est la volonté qui domine, non pas en s'élevant, mais en s'abaissant, mais en s'immolant et se sacrifiant. Sacrifice plus agréable à Dieu que tous les sacrifices de l'ancienne loi. Car, dans les sacrifices de l'ancienne loi, remarque saint Grégoire, on n'offrait à Dieu qu'une chair étrangère, au lieu que par le sacrifice de l'obéissance religieuse, c'est ce qu'il y a dans l'homme de plus noble qu'on présente à Dieu, puisque c'est le cœur et la propre volonté : *Per victimas aliena caro, per obedientiam voluntas propria mactatur.*

Vérités importantes, mes très-chères sœurs; vérités d'où je tire des conséquences qui demandent toutes vos réflexions, et qui sont autant de maximes fondamentales pour la conduite de votre vie. Les voici réduites en quelques articles plus essentiels. Ecoutez-les : vous n'y trouverez rien d'outré, et qui ne vous paraisse solidement établi.

De là donc, première conséquence, il s'ensuit que je dois trembler, quand un supérieur m'ordonne des choses selon mon inclination et

selon mon goût : pourquoi? parce que je dois craindre alors que ma volonté ne soit pas sacrifiée, et que le fruit de mon obéissance soit perdu pour moi. Mais, dites-vous, ce qu'on me commande étant selon mon goût et mon inclination, je l'embrasse avec plaisir, je m'y porte avec plus d'ardeur, et j'ai certainement l'obéissance de volonté. Il est vrai, mais ce n'est pas en ce sens que l'obéissance de volonté est une obéissance religieuse et méritoire. C'est dans un sens tout différent, et concevez, s'il vous plait, ma pensée. Quand on me demande une obéissance de volonté, on me demande une obéissance où ma volonté acquiesce à la volonté de mon supérieur, et non pas à mes propres désirs, on me demande une obéissance où ma volonté s'affectionne à ce que veut mon supérieur, précisément parce qu'il le veut, et non point parce que je le veux moi-même d'ailleurs, et que le commandement qu'il me fait s'accommode à mon penchant naturel et à mes desseins. Car si ce penchant naturel, si cette inclination et ce goût étaient le principal motif de mon obéissance, ce ne serait plus la volonté de mon supérieur, ni la volonté de Dieu que je ferais, mais la mienne. Or, vous voyez néanmoins combien il est aisé que ce soit ce penchant, que ce soit cette inclination, ce goût qui me détermine et qui m'engage, quand il se trouve en effet dans l'exercice auquel on m'applique, et dans l'observance particulière dont on me charge.

De là, seconde conséquence, il s'ensuit que je dois me réjouir selon Dieu et en Dieu quand il arrive qu'un supérieur, sans examiner dans les vues qu'il a sur moi, si elles m'agréeront ou si elles ne m'agréeront pas, mais comptant sur mon obéissance et ma docilité, m'emploie à des fonctions qui me mortifient, qui me gênent et à quoi répugnent tous les sentiments de la nature. La raison en est évidente : car c'est alors que le sacrifice de ma volonté, si je me soumets intérieurement et de bonne foi, est beaucoup plus certain, beaucoup plus pur, beaucoup plus excellent. Plus certain, parce qu'il ne peut être sujet à mille illusions de l'amour de moi-même, puisque je me renonce moi-même; plus pur, parce qu'il n'y entre rien d'humain, et qu'au contraire tout ce qu'il y a d'humain dans mon cœur, y est contredit; plus excellent, parce qu'il me coûte davantage, et que je me fais plus de violence. A chaque pas il faut un nouvel effort, et tout acte, tout effort nouveau ajoute sans cesse un nouveau mérite. Les martyrs n'ont donné leur vie qu'une fois, et la mort dans un moment a fini leurs peines et commencé leur éternelle béatitude : mais dans la conjoncture où je suppose l'âme religieuse et obéissante, son martyre est continuel. On ne vit plus longtemps que pour avoir à se combattre soi-même, et à se vaincre plus longtemps et plus souvent. Que de triomphes, et que de couronnes! Or est-il rien, mes chères sœurs que nous devions souhaiter avec plus d'ardeur, que d'avoir ainsi occasion de grossir notre trésor pour l'éternité? De sorte que dans la comparaison et dans le choix, un religieux qui n'aurait égard qu'à ses intérêts

personnels, devrait préférer un supérieur qui le contrarie, un supérieur qui l'éprouve et qui l'exerce, un supérieur ferme et sévère, à un autre plus modéré et plus indulgent. Cette morale est bien parfaite, je l'avoue : mais elle est fondée sur les principes de la sagesse de l'Evangile, et c'est cette sagesse que je dois prêcher à des âmes que leur état appelle à la plus haute perfection.

De là, troisième conséquence, il s'ensuit qu'une des plus grossières erreurs dans les personnes religieuses, est de croire qu'elles pratiquent l'obéissance, lorsque par elles-mêmes, ou par d'autres, par des sollicitations et des poursuites ouvertes, ou par des intrigues secrètes et des ressorts cachés, elles travaillent à gagner une supérieure, et qu'après mille mouvements, elles l'amènent enfin à ce qu'elles veulent. Abus, dit saint Bernard : ce n'est pas vous qui obéissez à cette supérieure, c'est cette supérieure qui vous obéit : comment cela? parce que ce n'est pas vous qui suivez la volonté de cette supérieure, mais cette supérieure qui suit la vôtre. Vous en répondrez l'une et l'autre à Dieu ; vous, d'avoir si fortement pressé, et peut-être si adroitement engagé votre supérieure, et elle de n'avoir pas eu plus de vigilance et plus de fermeté. Mais si je me suis procuré de sa part tel emploi, direz-vous, c'est que je m'y sentais plus de disposition, c'est que j'espérais y mieux réussir; et en effet, le succès répond assez à mes espérances. Tant de succès qu'il vous plaira : ce n'est point ce que Dieu voulait de vous. Ce succès, dans le fond, lui importe peu, et il ne le demande pas absolument; mais ce qui lui importe, c'est que sa volonté soit faite, et que la vôtre lui soit en tout subordonnée : voilà ce qui l'honore. Voilà l'hommage dont il est jaloux; car voilà en quoi paraît son suprême domaine, et par où vous le devez glorifier comme souverain maître. Du reste, que vous réussissiez ou que vous ne réussissiez pas, c'est un soin dont il vous décharge en quelque sorte, et qu'il faut abandonner à sa providence. Faites ce qui dépend de votre travail, de votre application, de votre fidélité; cela suffit. Mais ce que j'ai entrepris est une œuvre sainte : point de sainteté qui ne soit réglée par la volonté de Dieu, et par la volonté de ceux qui nous tiennent la place de Dieu : c'est une œuvre sainte; mais il y aurait encore pour vous quelque chose de plus saint, et ce serait de renoncer à vos volontés, même les plus saintes en apparence, dès qu'il s'agit de la volonté du Seigneur et de celle de vos supérieurs. Qu'y a-t-il de plus saint que le sacrifice? Cependant sans l'obéissance, le sacrifice perd aux yeux de Dieu tout son mérite, et devient une abomination. Allez, répondit le prophète à Saül, en le rejetant, toutes vos victimes sont réprouvées du ciel. Avant que de les offrir, et plutôt que de les offrir, il fallait obéir : *Melior est obedientia quàm victimæ* (I. Reg. 15).

Obéissance de volonté, dont nous avons le parfait modèle dans la personne de notre adorable Maître. S'il est descendu de sa gloire, et s'il a vécu parmi nous, c'est qu'il l'a voulu : *Deus meus, volui* (Psalm. 39); mais pourquoi l'a-t-il voulu? parce que son Père le vou-

lait. Car je ne suis pas venu, disait-il, pour faire ma volonté, mais la volonté de mon Père qui m'a envoyé : *Descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me* (Joan. 6). Toutefois la volonté de cet Homme-Dieu était toute sainte; mais c'est pour cela même qu'elle ne devait jamais être séparée de la volonté de son Père. Nous l'avons voulu comme lui, mes chères sœurs, c'est-à-dire, nous avons dit, en entrant dans la religion, ce qu'il dit en entrant dans le monde : *Deus meus, volui;* Ordonnez, mon Dieu, ou immédiatement par vous-même, ou par l'organe de vos ministres et de vos substituts; je recevrai toujours vos ordres avec soumission, et j'y attacherai mon cœur. Oui, nous l'avons dit, mais combien de vous l'ont peut-être oublié? combien n'y ont plus pensé? combien dans la pratique l'ont rétracté? combien se sont accoutumées à faire leur volonté et à vouloir qu'on fît leur volonté? Au lieu de dire à une supérieure, dans un plein abandonnement d'elles-mêmes : Que voulez-vous que je fasse? *Quid me vis facere* (Act. 9)? combien l'ont réduite à leur dire, par une condescendance forcée : Puisque rien ne vous contente, expliquez-vous donc, et marquez-moi comment vous prétendez que je me comporte à votre égard : *Quid tibi vis faciam* (Luc. 18)?

Quoi qu'il en soit, mes chères sœurs, comme il n'est rien de plus héroïque ni de plus grand devant Dieu, qu'un entier assujettissement de la volonté, aussi n'est-il rien communément de plus rare. Car qu'est-ce souvent que notre obéissance? faisons-en dans le fond de nos âmes l'humble confession. Ce que c'est? une obéissance de politique, une obéissance de respect humain, une obéissance contrainte, une obéissance d'habitude, une obéissance d'artifice, ou d'une espèce de violence. Vous me pardonnerez toutes ces expressions; et sans vous scandaliser des termes, vous vous arrêterez aux choses qu'ils expriment, et vous vous appliquerez ou à les corriger, ou à vous en préserver. Obéissance de politique : on veut être en grâce auprès des supérieurs et des supérieures; on veut par là s'établir dans un certain crédit; on a ses vues pour l'avenir, on a ses intérêts à ménager; et c'est pour cela qu'on se rend si souple, si flexible, et que passant même les bornes d'une dépendance raisonnable, on va jusqu'à la flatterie et à la servitude. Obéissance de respect humain : on ne veut pas se distinguer des autres, ni faire parler de soi dans une maison, on est bien aise de s'y conserver la réputation de fille régulière et sage; et dans cet esprit on garde tous les dehors de l'obéissance, sans en avoir les sentiments. Obéissance de contrainte : on n'aime pas à recevoir des avis, et l'on est sensible aux répréhensions, on les craint, et l'on se captive pour les éviter; c'est-à-dire, mes chères sœurs, qu'on se réduit à l'obéissance la plus indigne de vous, et selon le monde, et selon la religion. Selon le monde (car je puis ici vous rappeler les idées même du monde) : hé quoi? étiez-vous donc nées pour vous avilir de la sorte, et pour vous abaisser jusqu'au rang des serviteurs que la crainte fait obéir? Selon la religion : malgré les

engagements qui vous y attachent, n'est-ce pas un état de liberté, je dis de la sainte liberté de l'Evangile? et si vous êtes liées, n'est-ce pas comme saint Paul dans le Seigneur, et par amour pour le Seigneur? *Vinctus in Domino* (Ephes. 4). Obéissance d'artifice : on a des patrons qu'on interpose, on a des raisons ou des prétextes spécieux dont on s'autorise, on a des manières insinuantes, des déférences et des soumissions étudiées : tout cela, pourquoi? pour obéir, à ce qu'il paraît; mais réellement et dans la vérité, pour faire tout ce qu'on veut, et ne rien faire de tout ce qu'on ne veut pas, et qu'on devrait vouloir. Enfin, obéissance que je traite de violence, et qui l'est en effet. Il y a quelquefois de ces esprits hauts et obstinés, sujets aux éclats dans une communauté, et devenus redoutables, si je l'ose dire, aux supérieures qui, par sagesse, les épargnent et s'accommodent, pour ne les pas choquer, à toutes leurs idées. Ils sont disposés à obéir, ou ils se vantent de l'être; mais à cette condition, qu'on ne leur imposera point d'autre loi que celle qu'ils auront eux-mêmes dictée.

Concevons mieux, mes chères sœurs, le devoir de l'obéissance. Le prophète disait : Si vous cherchez le Seigneur, cherchez-le véritablement : *Si quæritis, quærite* (Isaï. 21); et moi je vous dis : Si vous obéissez, obéissez religieusement. Que le Seigneur qui vous a rassemblées dans sa sainte maison, vous donne à toutes un même esprit pour l'honorer, et pour exécuter ses ordres d'un grand cœur et d'une pleine volonté : *Det vobis cor unum ut colatis eum, et faciatis voluntatem ejus corde magno et animo volenti.* (II. Mach. 1). Ayez la consolation de pouvoir vous rendre le même témoignage que Jésus-Christ se rendait : Je fais toujours ce qui plait à mon Père et à mon Dieu : *Quæ placita sunt ei, facio semper* (Joan. 8). Il ne tient qu'à vous, et c'est un des plus grands avantages de la profession religieuse. Depuis le matin jusqu'au soir toutes vos actions sont réglées par l'obéissance; il n'y en a pas une qui ne soit marquée du sceau de la volonté de Dieu : de sorte que vous n'avez pas un moment dont vous puissiez disposer selon votre volonté propre. Si quelquefois elle se révolte, si elle murmure, répondez-vous à vous-mêmes : N'ai-je fait vœu d'obéir que pour vivre et pour agir en tout à mon gré? Fallait-il un vœu pour cela; et si mon vœu se bornait à cela, en quoi serait-il saint? Que la propre volonté cesse, dit saint Bernard, et qu'on y substitue la volonté de Dieu, il n'y aura plus d'enfer, parce qu'il n'y aura plus de péché. Cette volonté propre, poursuit le même Père, est un mal bien pernicieux, puisqu'elle enlève même à nos bonnes œuvres leur mérite et leur bonté : *Grande malum propria voluntas, quâ fit ut bona tua non sint tibi bona.* Au contraire, l'obéissance relève tout, sanctifie tout, perfectionne tout; j'entends une obéissance, non-seulement d'action et de volonté, mais de jugement, ainsi qu'il me reste à vous l'expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est la dernière ressource de la nature, quand l'esprit de religion est assez puissant pour nous faire sacrifier notre volonté, de se réserver au moins le pouvoir de raisonner et de juger. La volonté embrasse avec respect les ordres qui nous sont légitimement et juridiquement intimés : elle les accepte et s'y soumet, et voilà son sacrifice. Mais la nature n'est pas encore, par ce sacrifice, quelque généreux qu'il puisse être, tout à fait détruite; elle a comme un asile où elle se retranche, et c'est l'entendement. De là, de cette partie supérieure de l'âme, elle prononce ses arrêts et elle donne ses décisions. On examine la conduite des supérieures; et selon les idées particulières qu'on s'en forme, on les approuve ou on les condamne. Si l'on se fait une prudence et un devoir de n'en rien témoigner au dehors, on n'en pense pas moins dans l'intérieur, et si la langue se tait, l'esprit n'en devient que plus fécond en réflexions dont il aime à s'entretenir. Combien même ne peuvent se réduire à ce silence? on parle, on blâme, on murmure, on y trouve un vain soulagement, et ce qu'il y a de plus déplorable, on croit souvent y trouver, du moins y chercher, la gloire de Dieu et l'intérêt de la communauté. Or, mes chères sœurs, l'obéissance a un dernier sacrifice à faire; et c'est d'arrêter tous ces jugements de l'esprit, d'éteindre toutes ses lumières, et de lui ôter la faculté de voir; de ne lui permettre nul usage de sa raison, que pour se soumettre à la raison du supérieur, estimant que tout ce qu'il ordonne est bien ordonné, et que tout ce qu'il défend est bien défendu. Voilà jusqu'où cette obéissance tant recommandée dans l'état religieux, doit monter; et sans cela elle ne peut être une obéissance parfaite.

Car, comme je vous l'ai déjà fait remarquer, la perfection de l'obéissance demande que tout l'homme soit soumis à Dieu. Or, ce qu'il y a dans l'homme de plus excellent, c'est la raison, c'est l'esprit. Par conséquent ne pas assujettir l'esprit, c'est ne pas assujettir tout l'homme, mais refuser à Dieu ce qu'il y a de meilleur dans la victime qui lui est offerte. Je conviens que le sacrifice de la volonté est un vrai sacrifice et un grand sacrifice; mais après tout, si vous n'y ajoutez le sacrifice de l'entendement, qui en est la consommation, votre sacrifice ne peut être cet holocauste que Dieu attend de vous. Dans les sacrifices ordinaires de l'ancienne loi, une portion de l'hostie était consumée, et l'autre réservée aux prêtres; mais dans l'holocauste, point de partage : tout passait par le feu, et la destruction était entière. Belle image de l'âme parfaitement obéissante! Victime toute dévouée au Seigneur qui l'a choisie et qu'elle a choisi elle-même, elle ne laisse rien échapper au sacré feu qui la brûle. Sa charité ne se prescrit point de terme; et tant qu'il lui reste quelque nouvelle offrande à présenter, elle ne peut être contente qu'elle ne l'ait portée à l'autel.

Expliquons-nous, mes chères sœurs, et parlons plus simplement :

je prétends que cette soumission et cette obéissance du jugement est d'une telle nécessité, que sans cela, toute autre obéissance, soit celle de l'action, soit celle de la volonté, ne peut se soutenir, et la preuve en est sensible. Car je vous l'ai dit, l'obéissance de l'action doit être prompte, doit être exacte, doit être universelle. Or, le moyen que j'obéisse avec cette promptitude, avec cette exactitude, avec cette plénitude, tandis que mon esprit se soulève contre le commandement qu'on me fait; tandis que je désapprouve, et conséquemment que je méprise celui qui me le fait; tandis que je demeure persuadé qu'il se trompe dans ses vues; que ses mesures ne sont pas justes; que ses intentions ne sont pas droites; qu'il agit, ou par prévention, ou par passion, ou par défaut de connaissance et sans réflexion? L'obéissance de la volonté doit être une obéissance filiale et affectueuse. Or, comment mon cœur s'affectionnera-t-il à ce qui me paraît mal conçu, mal imaginé, mal disposé; à ce qui me blesse et qui me choque; à ce que je traite secrètement d'injustice, de mauvaise foi, de témérité, d'imprudence, de faiblesse; à ce qui excite ou mes plaintes, ou mes railleries? Dès-là donc que chacun dans une maison se donnera la liberté d'appeler en quelque manière les supérieurs à son tribunal, de leur demander compte de leur conduite, de dire comme le serpent disait à Eve : *Cur præcepit* (Genes. 3)? Pourquoi cet ordre? pourquoi cette défense? dès que chacun s'attribuera le droit de censurer tout ce qui ne lui plaira pas, et de s'attacher là-dessus à ses sentiments, il ne peut plus y avoir de véritable obéissance.

Mais quoi! faut-il que l'obéissance soit aveugle? Appliquez-vous, mes chères sœurs : je vais vous répondre et vous développer un des plus beaux mystères de la vie spirituelle et de la sainteté religieuse : le voici. C'est qu'en effet la vraie obéissance est aveugle; mais d'ailleurs qu'elle est dans son aveuglement plus éclairée, plus droite, plus sûre, que toute la sagesse de l'esprit humain, quelque clairvoyant qu'il puisse être ou qu'il se flatte d'être. Je reprends, et je le répète : oui, elle est aveugle cette sainte obéissance. Aveugle comme celle d'Abraham, lorsque, sans égard à la parole de Dieu, qui lui promettait de multiplier sa race par Isaac, et sans entrer dans la moindre défiance touchant la vérité de cette promesse, il se mit en devoir d'immoler ce fils unique sur qui il comptait, espérant contre toute raison d'espérer : *Contra spem in spem credidit* (Rom. 4). Aveugle comme celle de saint Paul, lorsque Dieu, sans lui déclarer autrement ses volontés, se contenta de l'envoyer à Damas, où il apprendrait ce qu'il aurait à faire : *Ingredere civitatem, et ibi dicetur tibi quid te oporteat facere* (Act. 9). Aveugle comme celle de ces soldats que le centenier de l'Evangile tenait sous son pouvoir, disant à l'un : Marchez, et il marchait; à l'autre : Venez, et il venait : *Dico huic : Vade, et vadit; alii : Veni, et venit* (Matth. 8). Aveugle pour n'exiger jamais d'un supérieur aucune justification; pour ne s'engager jamais avec lui dans aucune recherche, dans aucune discussion, dans aucun éclaircissement; pour ne savoir que ces deux choses essentielles, l'ordre

qui est porté, et l'obligation de l'accomplir. Non pas qu'en certaines conjonctures elle ne puisse découvrir ce qu'elle pense et le représenter, pourvu que ce soit avec humilité, avec simplicité, avec docilité. Voilà, dis-je, en quoi consiste cette obéissance aveugle dont les Pères nous font tant d'éloges, et dont le mérite devant Dieu est si relevé.

Cependant, mes chères sœurs, admirez-en l'avantage inestimable. Car autant qu'elle est aveugle d'une part, autant de l'autre est-elle éclairée. C'est cette lumière dont parle saint Pierre dans sa seconde épître : *Habemus firmiorem propheticum sermonem cui benè facitis: attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco* (II. Petr. 1); Vous avez les prophètes, vous avez les oracles de l'obéissance, mille fois plus assurés que toutes vos vues. Arrêtez-vous là; et si ce n'est encore qu'une lueur obscure et ténébreuse, elle vous conduira mieux néanmoins que toutes vos connaissances propres et tous vos raisonnements. En effet, il en est toujours ici, par proportion, de l'obéissance comme de la foi. Point de conduite plus sage ni plus sûre pour tout homme chrétien que la conduite de la foi; et point de voie plus courte ni plus droite pour tout religieux, que la voie de l'obéissance. En la suivant je ne m'égare jamais, parce que je suis dans la voie où Dieu veut que je marche. Mon supérieur peut se tromper en ce qu'il me commande, ou du moins peut toujours craindre de s'y tromper : mais moi je suis certain de ne me point tromper en l'exécutant, parce que Dieu veut que j'obéisse à ce qui m'est commandé. De se tromper ou de ne se pas tromper dans la disposition que mon supérieur fait de moi, c'est un soin qui le regarde, c'est son affaire : mais la mienne est de faire ponctuellement ce qu'il m'enjoint, dès que je n'y vois rien qui me paraisse évidemment criminel. Il est chargé de tout le reste; mais moi j'en suis quitte, et je ne réponds de rien autre chose que de ma soumission. S'il agit imprudemment dans les desseins qu'il forme et dans les mesures qu'il prend, j'agis prudemment dans l'obéissance que je lui rends; et si le succès n'est pas tel qu'il l'espérait, il est toujours tel pour moi que je le dois désirer, savoir de contenter Dieu, et d'en recevoir la récompense.

Il y a plus, mes chères sœurs : car comme Dieu dispense ses lumières et partage ses grâces selon les divers ministères où il nous emploie, on peut dire qu'il éclaire plus abondamment ceux qui doivent éclairer les autres et les gouverner, qu'il les inspire et qu'il les conduit lui-même. Ainsi en agissant selon leurs vues, j'agis selon les vues de Dieu, je suis dirigé dans toutes mes démarches par la lumière de Dieu, je me mets à couvert de tous les égarements et de toutes les illusions de mon propre sens, et je me trouve en assurance contre tant d'écueils où il lui est si ordinaire d'échouer, lorsqu'il n'a point d'autre guide que ses idées toujours incertaines et trompeuses. Solide sagesse de l'âme obéissante! Fût-elle d'ailleurs dépourvue de tous les dons naturels et de tous les trésors de la science, fût-ce de tous les génies le plus petit et le plus borné, en se laissant conduire, elle est mille fois moins exposée à s'écarter du chemin et à se perdre

que ces prétendus esprits forts qui se confient en eux-mêmes, et qui se prévalent de leur vaine suffisance. Ne le voyons-nous pas tous les jours? telle âme simple et peu pénétrante vit des quarante et des cinquante années dans une communauté sans aucun reproche. Elle est toujours discrète dans ses paroles, toujours circonspecte dans ses actions, toujours du bon parti : pourquoi? parce que c'est une âme soumise, qui ne s'ingère en rien, qui ne dispute sur rien, qui ne prend jamais d'autres sentiments que ceux de ses supérieurs, qui ne suit point d'autre route que celle qu'ils lui ont marquée. Mais si c'était une de ces âmes présomptueuses qui, de leur autorité privée, se font arbitres de tout : car il n'y en a que trop de ce caractère jusque dans les plus saintes sociétés; si c'était une de ces âmes orgueilleuses qui ne croient pas qu'il y ait rien de bien, à moins qu'elles n'y aient eu part, et que ce ne soit par leur conseil qu'on l'ait entrepris; que lui serait-il cent fois arrivé, et que lui arriverait-il en cent autres rencontres? ce qui arrive à ces esprits si habiles et si jaloux de leur fausse habileté. A les entendre parler et décider, ce sont les sages d'une maison; mais dans la pratique, ce sont les plus inconsidérés et les plus déréglés : mille fautes leur échappent qui font pitié, et qui vérifient le mot de l'Ecriture, que Dieu confond les superbes, et qu'il renverse leurs projets : *Dispersit superbos mente cordis sui* (Luc. 1).

Mais enfin peut-on s'empêcher d'apercevoir les erreurs d'un supérieur ou d'une supérieure, lorsqu'elles sont sensibles et qu'elles frappent les yeux? Voilà, mes chères sœurs, ce que vous pouvez m'opposer de plus apparent; mais comprenez la réponse que je vous fais. Car je vous demande, moi, quelle preuve si certaine vous avez, que ce supérieur se trompe, ou que cette supérieure est dans l'erreur. J'en juge, dites-vous, par ce que je vois : mais ce que vous voyez est-il toujours suffisant pour en bien juger? Vous voyez les dehors; mais voyez-vous le fond? Dans le même fait, et par rapport au même fait, combien y a-t-il de choses que vous ne savez pas, et dont une supérieure est instruite? Est-elle obligée de vous en instruire vous-mêmes, et souvent, au contraire, n'est-elle pas obligée de les tenir secrètes et de vous les cacher? Or, parce qu'elle en est instruite, elle n'ordonne rien qui ne soit très à propos; et vous qui ne les savez pas, vous la condamnez très-injustement, et vous êtes inexcusables, quelque spécieuses que soient vos raisons, de ne pas faire cette réflexion, qu'il peut y en avoir d'autres plus importantes encore dont vous n'êtes pas informées, et qui changent tout l'état de l'affaire.

Ah! mes chères sœurs, que cette réflexion bien faite et cette règle bien suivie arrêteraient de jugements précipités, de discours mal fondés, de bruits et de mouvements qui troublent la paix des communautés? Les supérieures en souffrent, et ce n'est pas là sans doute pour elles une petite croix : mais leur consolation doit être dans le témoignage de leur conscience, et dans la promesse que Dieu leur a faite de prendre leur cause en main, parce que c'est sa propre cause. Car elles peuvent dire ce que disaient les conducteurs du peuple Juif

à cette nation opiniâtre et rebelle : Ce n'est pas contre nous que se tournent vos murmures, mais contre le Seigneur même, qui nous a mis à votre tête : *Nec contra nos est murmur vestrum, sed contra Dominum* (Exod. 16). C'est votre juge et le nôtre; et puisque les outrages que nous recevons de vous retombent sur lui, craignez son juste ressentiment et ses vengeances.

Daigne le ciel en préserver cette maison, et y maintenir toujours l'ordre en y maintenant l'obéissance! C'est par son obéissance que Jésus-Christ nous a sauvés, et c'est par notre obéissance que nous nous sanctifierons et que nous nous sauverons. Non, ce n'est point précisément aux miracles du Fils de Dieu, ce n'est point précisément à ses prédications ni aux autres actions de sa vie les plus éclatantes que nous sommes redevables de notre salut, mais à son obéissance et à sa mort. Ainsi, mes chères sœurs, ce ne sera point absolument par les austérités que nous parviendrons à la perfection religieuse, ce ne sera point par les jeûnes et par les veilles, ce ne sera pas même par la prière ni par tous les autres exercices de piété; mais par l'obéissance répandue en tout cela. Ou ce sera, si vous voulez, par tout cela, mais autant qu'il se trouvera conforme à l'obéissance, et réglé selon l'esprit de l'obéissance. Tout cela, hors de l'obéissance, n'est rien devant Dieu : tout cela, contre l'obéissance, est rejeté de Dieu. Attachons-nous donc à une vertu qui doit être le principe de toutes nos vertus, qui en doit être la perfection, et qui, par une humble dépendance, nous fera mériter le royaume éternel, que je vous souhaite, etc.

EXHORTATION

POUR UNE COMMUNAUTÉ DE CARMÉLITES.

Sur sainte Thérèse.

Et ipse præcedet in spiritu et virtute Eliæ, parare Domino plebem perfectam.

Il viendra avec l'esprit et la vertu d'Elie, pour former au Seigneur un peuple parfait. (S. Luc, ch. 1.)

C'est une question parmi les interprètes, quel est ce double esprit qu'Elisée demanda avec tant d'instance à Elie, lorsqu'il le vit sur le point de son ravissement, et qu'il lui dit ces dernières paroles : *Obsecro, ut fiat in me duplex spiritus tuus* (IV. Reg. 2). Dans la pensée du docteur angélique saint Thomas, ce double esprit ne fut autre chose que le don de prophétie et celui des miracles; mais outre qu'Elisée possédait déjà l'un et l'autre, il y a quelque peine à se persuader

qu'un homme aussi éclairé que ce prophète, pouvant obtenir toute autre grâce en conséquence de la promesse que lui avait faite Elie : *Postula quod vis, ut faciam tibi* (IV. Reg. 2), se fût borné à demander des grâces stériles, et qui, par elles-mêmes, ne contribuent en rien à la sainteté. C'est donc à l'explication de saint Paulin que je m'en tiens, et c'est de ses Epîtres que je la tire. Il parle de la forme de vie qu'observaient les anciens prophètes; et insistant sur Elie, leur patriarche et leur maître : C'était, dit-il, un ange sur la terre, et il n'avait de commerce avec les hommes que pour leur porter les ordres de Dieu. Il demeurait sur le Carmel, dégagé de tous les soins du monde, et là se repaissait de la rosée du ciel, qui lui faisait sans cesse goûter une douce et fréquente méditation des choses divines. Afin que son corps ne pût arrêter le vol de son esprit, il l'exerçait par une continuelle pénitence, le traitant comme un esclave, le domptant comme un ennemi, le châtiant comme un criminel. Qu'était-ce que sa nourriture? le jeûne; qu'était-ce que son repos? les veilles et le travail; qu'était-ce que son vêtement? un rude cilice. D'où ce Père conclut, que le double esprit d'Elie fut donc, par rapport au corps, l'esprit de mortification, et par rapport à l'âme, l'esprit d'oraison et de contemplation. C'est de l'un et de l'autre que le divin précurseur Jean-Baptiste fut rempli dès qu'il parut sur la terre, et c'est pour cela que l'Evangile nous l'a représenté comme un second Elie : *Et ipse præcedet in spiritu et virtute Eliæ*. Eloge magnifique dans le peu de paroles qu'il contient : mais pour l'appliquer, tout grand qu'il est, à l'illustre Thérèse, je n'ai, mes très-chères sœurs, qu'à vous mettre devant les yeux, en quelques traits, son histoire, et qu'à vous faire suivre l'ordre de sa vie. Qu'y trouverons-nous autre chose qu'une mort perpétuelle des sens par l'austérité la plus rigoureuse, et que de sublimes élévations de l'âme par toutes les ferveurs et toutes les extases de la prière? Ce fut avec ces ailes mystérieuses qu'elle s'éleva au-dessus d'elle-même, et qu'elle alla se reposer dans le sein de son bien-aimé. En deux mots, double caractère de sa sainteté : un corps sacrifié comme une hostie vivante par la mortification, et une âme transformée en Dieu par l'oraison. Voilà tout le partage et tout le fond de cette exhortation; voilà ce qui vérifie les paroles de mon texte et l'application que j'en fais, savoir, que Thérèse fut dans ces derniers siècles l'héritière, et pour ainsi dire, la dépositaire de tout l'esprit d'Elie : *In spiritu et virtute Eliæ*. Mais à cela, j'ajoute que c'est par ce même esprit qu'elle a fait dans l'Ordre du Carmel cette fameuse réforme dont l'Eglise a reçu et reçoit encore de nos jours tant d'édification : *Parare Domino, plebem perfectam*. Car, commençant par sa propre personne qui devait servir de modèle, elle a réformé le corps par l'austérité de vie qu'elle a pratiquée avec une constance héroïque, et elle a perfectionné l'esprit par l'usage de l'oraison où elle s'est exercée avec de si merveilleux progrès. Dans ces deux points, je vous proposerai de grands exemples à imiter, et c'est de quoi j'ai cru devoir vous entretenir aux approches de cette

fête que vous allez célébrer en l'honneur de votre glorieuse Mère. Le sujet vous intéressera, et mérite toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut convenir qu'une vie austère et mortifiée a quelque chose de grand, et qu'elle sert beaucoup à relever le lustre et le mérite de la sainteté. Nous avons de la vénération pour ceux qui, dans leurs personnes, en portent les caractères, et quelque indulgence que nous ayons pour nous-mêmes, nous admirons cette sévérité dans les autres, et nous ne croyons pas pouvoir mieux exprimer une vertu rare et singulière, qu'en la représentant comme une vertu rigoureuse dans sa conduite, toute opposée aux inclinations de la nature, et ennemie des sens et de la chair. Et en effet, cette guerre que l'homme se fait à lui-même, ce détachement de son corps, cette application infatigable à le contredire en tout, et cette généreuse résolution de le persécuter sans relâche, de le crucifier, de le détruire : ce sont autant de miracles qui surpassent la faiblesse de notre humanité, et qui ne peuvent avoir d'autre principe que la grâce toute-puissante de Dieu. Jésus-Christ demandait aux Juifs ce qu'ils cherchaient dans le désert, quand ils y allaient en foule pour y voir son glorieux précurseur : *Quid existis in desertum videre* (Matth. 11)? Prétendez-vous trouver, leur disait-il, un homme mollement vêtu? vous vous trompez : c'est chez les grands que règne cette mollesse, et Jean-Baptiste n'a point appris à se traiter de la sorte. Peut-être même vous fera-t-il horreur sous l'habit dont il est couvert; mais c'est en cela que vous devez le considérer, non-seulement comme prophète, mais comme plus que prophète : *Etiam dico vobis, et plus quam prophetam* (*Ibid.*). Parole, remarque saint Chrysostome, qui leur fit croire que c'était le Messie, tant ils étaient prévenus en faveur d'une vie pénitente, et tant ils s'en formaient une haute idée.

Permettez-moi, mes chères sœurs, de vous faire aujourd'hui la même demande : *Quid existis in desertum videre?* Vous voici assemblées au Carmel : c'est un désert et une sainte solitude; et conduites par l'Esprit de Dieu, vous y êtes venues chercher Thérèse. Mais qu'avez-vous cru trouver en elle? une fille sujette aux délicatesses de son sexe, et qui, selon sa condition et sa naissance, ait su accommoder la piété avec les aises et les douceurs de la vie? Ah! vous le savez : c'est dans les cours des princes, c'est dans le grand monde que se trouvent ces dévotions aisées et commodes, ces dévotions que l'on veut accorder avec les maximes du siècle, et que l'on n'accorde jamais avec les maximes de Jésus-Christ : *Ecce in domibus regum sunt* (Matth. 11). Mais ce n'est point à cela que Thérèse s'est bornée. Ce chemin étroit qui mène au ciel, et que nous a marqué l'Evangile, lui parut encore trop large, et toute sa vie, elle s'étudia à le rétrécir autant qu'il lui fut possible. Je vais vous la représenter dans son image naturelle, ou plutôt, je vais vous la représenter dépouillée de toute la nature, et

vous verrez que, si pour être à Jésus-Christ, comme dit l'Apôtre, il faut crucifier sa chair : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt* (Galat. 5), elle a rempli toute l'étendue de son nom ; et que ce ne fut point en vain qu'elle fut nommée Thérèse de Jésus : car elle a levé, pour m'exprimer ainsi, l'étendard de la plus sévère austérité. Elle l'a portée, cette sainte austérité, sur son propre corps; elle l'a fait triompher de tous ses sens, et jamais la pénitence n'eut de sujet plus soumis à toutes ses rigueurs : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* (II. Cor. 4).

Vous n'ignorez pas, mes chères sœurs, l'essai qu'elle en voulut faire. Le martyre, qui est la consommation de la charité et la dernière épreuve du christianisme, fut le premier objet de ses désirs. Thérèse était encore enfant quand elle les conçut; mais si elle était à peine capable de raisonner et de choisir, elle était déjà capable de souffrir. Allons, disait-elle à son frère, confident de son cœur et dépositaire de la sainte résolution qu'elle avait formée, allons chercher dans l'Afrique les palmes que l'Espagne a cessé de porter. Jamais nous ne verserons de sang plus pur pour Dieu. Moins nous avons goûté de la vie, plus il nous en reste à sacrifier. Les premiers martyrs de l'Eglise ont été des enfants, et le ciel se plut à les couronner dès le berceau. Nous trouverons un persécuteur aussi bien qu'eux, et la faiblesse de notre âge sera une preuve invincible de la force de notre foi. Ainsi parlait Thérèse, et si elle eut assez de connaissance pour former ces sentiments, elle avait plus de courage qu'il n'en fallait pour les exécuter. Que fait-elle donc? le Saint-Esprit animant cette jeune vertu, elle sort de la maison de son père, aussi dégagée de tout qu'Abraham, lorsqu'il renonça à l'héritage de ses ancêtres, et aussi généreuse qu'Isaac, lorsqu'il voulut être lui-même la victime de son sacrifice.

Mais après tout, où va t-elle, et qu'entreprend-elle ? L'Afrique n'est pas le lieu de son martyre. C'est dans l'Espagne même qu'elle le doit accomplir. Elle n'y trouvera ni tyran, ni bourreau; mais elle en fera elle-même et pour elle-même l'office. La Providence ne veut pas la frustrer de son attente; mais il y a un autre genre de martyre à quoi Dieu la destine. Martyre qui ne dépendra ni de l'injustice, ni de l'infidélité des hommes, mais de la seule charité qui la consume. Martyre moins cruel dans son action présente, mais beaucoup plus rigoureux dans sa durée. C'est la mortification de la chair par où elle ne mourra pas une fois seulement, mais tous les jours, pour dire avec le grand Apôtre : *Quotidiè morior* (I. Cor. 15). Or, voilà, mes très-chères sœurs, le martyre où vous avez vous-mêmes aspiré, et voilà de quoi je ne puis assez vous féliciter. Dès une première et florissante jeunesse, vous l'avez cherché ; et pour le trouver comme Thérèse, vous avez renoncé comme elle à toutes les espérances du siècle. Remplies de l'esprit de l'Evangile, vous ne regrettez point ce que vous avez quitté ; et détrompées des fausses idées du monde, où faites-vous consister sur la terre votre bonheur, si ce n'est à sacrifier au maître qui vous a appelées tout le bonheur humain, et à pouvoir, dans le

même sens que votre sainte Mère, vous rendre le consolant témoignage que chaque jour vous mourez pour Dieu ? car votre vie, qu'est-ce autre chose qu'une mort ? *Quotidiè morior.*

Quoi qu'il en soit, ce fut là que Thérèse devint la plus implacable et la plus irréconciliable ennemie de son corps. Je ne dis point avec quel avantage et quelle victoire sur soi-même elle embrassa la profession religieuse. Dieu, qui, selon la conduite ordinaire de sa providence, y fait entrer les âmes chrétiennes comme dans un lieu de délices spirituelles, voulut qu'elle y entrât comme dans un purgatoire, et c'est d'elle-même que nous l'avons appris. Son corps, par un pressentiment de ce qu'il y devait souffrir, résista longtemps à ce dessein ; mais c'était à ce corps mortel de recevoir la loi, et non pas de la donner. Thérèse lui en préparait une bien dure, mais c'est du ciel même que cette loi lui fut apportée ; c'est, comme Moïse, par le ministère des anges qu'elle la reçut. Ce séraphin avec lequel on la dépeint, lui grava cette loi sainte dans le cœur : *Non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis* (II. Cor. 2) ; et pour cela, il se servit de cette flèche ardente, qui fut, pour user de ces expressions figurées, comme le style de l'amour détrempé dans le fiel du Calvaire, afin que tous ses traits représentassent mieux Jésus crucifié. Si vous me demandez pourquoi il n'imprima pas visiblement les sacrés stigmates sur la chair toute pure de cette vierge, ainsi qu'il les avait imprimés sur celle du séraphique François d'Assise, c'est afin que Thérèse le fît encore mieux par elle-même, et parce qu'en effet elle le devait faire, sans nul secours étranger, avec autant d'efficace et beaucoup plus de mérite.

C'est une merveille bien digne de notre admiration, mes chères sœurs, de voir par quels puissants attraits de la grâce Dieu inspirait à cette grande âme l'esprit de pénitence, et par quels accroissements il l'entretenait sans relâche, et l'augmentait. Au lieu que David était continuellement prévenu par des bénédictions de douceur, il n'y avait pour Thérèse que des bénédictions de rigueur et de souffrances. Jésus-Christ daigne-t-il lui apparaître ? c'est toujours tel qu'il était au Calvaire, et jamais tel qu'il apparut sur le Thabor ; c'est toujours couvert de plaies, et jamais éclatant de gloire. La choisit-il pour son épouse ? (honneur réservé aux âmes les plus pures), il veut qu'elle signe de son sang cette glorieuse alliance ; et, sans rien perdre ni de l'amour, ni du respect qu'elle lui doit, elle ose bien lui faire la même plainte que Séphora : *Sponsus sanguinum tu mihi es* (Exod. 4). Il est vrai, lui répond ce divin Epoux, la croix est comme le lit nuptial où vous devez prendre désormais votre repos ; mais je n'en ai point eu d'autre pour moi, et quelque part ailleurs que vous me cherchiez, vous ne me trouverez jamais. Ainsi, dis-je, lui parle cet Homme-Dieu, et ce ne sont point là les productions de mon esprit, ni de vaines imaginations ; ce furent des communications réelles et véritables : Thérèse a pris soin elle-même de nous les marquer, et presque dans les mêmes termes. Nous devons à son obéissance le

récit fidèle qu'elle nous en a fait, et la vérité de son témoignage n'est que trop sûrement garantie par le mérite de son éminente sainteté.

Telle fut l'essentielle condition de l'alliance sacrée que lui proposa son Sauveur, et qu'elle accepta. En devenant l'épouse de Jésus-Christ, elle voulut épouser la croix ; et comme, par un sentiment de religion, nous rendons un culte à la croix aussi bien qu'à Jésus-Christ, elle se consacra également à l'un et à l'autre. On nous a dit cent fois quelle était sa grande maxime ; mais la peut-on assez répéter, pour la gloire de cette sainte pénitente et pour notre instruction? *Aut pati, aut mori ;* Ou souffrir, ou mourir ! Voilà l'unique désir de Thérèse; et n'est-ce pas en cela que paraît toute la force de l'esprit évangélique? Vaincre, ou mourir, c'est la maxime des conquérants, et du moins dans l'un des deux leur ambition se trouve satisfaite ; mais, entre souffrir ou mourir, quel choix de sagesse y a-t-il à faire, sinon de cette sagesse qui s'apprend à l'école de la croix, et dont Thérèse eut une si parfaite connaissance? Voilà, encore une fois, quelle fut sa devise ordinaire : *Aut pati, aut mori ;* aussi était-elle persuadée que, dans le christianisme, souffrir ou mourir signifiait tout ce qu'exprime vaincre ou mourir : pourquoi? parce qu'une âme chrétienne ne peut vaincre sans combat, et qu'elle ne peut combattre sans violence et sans effort.

Non, mes chères sœurs, dans cette guerre que vous avez entreprise contre vous-mêmes, vous ne vaincrez jamais autrement ; il y a dans la voie où vous marchez bien des assauts à donner, et bien des assauts à soutenir. Malgré l'ardeur qui vous a conduites dans la maison de Dieu, et qui vous a fait surmonter tant d'obstacles; malgré ces renouvellements de zèle et de ferveur qui vous animent à certains temps, et qui semblent vous inspirer une fermeté inébranlable, il y a des moments où cette constance est rudement attaquée et dangereusement exposée ; il y a des jours de tentation, des jours de tribulation, des jours de trouble et de désolation, où le cœur, sec et aride, tombe dans une défaillance qui l'abat ; où l'esprit, agité de pensées tristes et sombres, n'a que des vues affligeantes qui le déconcertent et le rebutent ; où la nature se réveille toute entière et avec toute sa sensibilité. Or, vous ne sortirez victorieuses et avec avantage de ces combats, qu'autant que vous vous serez bien établies dans ce sentiment, et bien affermies dans cette résolution toute héroïque, et, si je l'ose dire, toute divine : ou souffrir, ou mourir : *Aut pati, aut mori ;* c'est-à-dire, qu'autant que vous vous serez bien déterminées à porter toute l'austérité de votre état, quoi qu'il exige de vous, et quelque sacrifice qu'il y ait à faire; qu'autant que vous aurez bien compris que la croix est tout votre partage en ce monde, et qu'il n'y a ni conjoncture, ni occasion, ni exercice, ni emploi, où vous ne deviez la prendre avec courage et l'embrasser ; qu'autant que vous vous trouverez disposées à renoncer pour cela au soin de votre santé, et même au soin de votre vie. Dès que vous viendrez à hésiter sur ce point capital, dès que vous voudrez y appor-

ter des tempéraments, des ménagements, des adoucissements, il n'y aura plus de victoires que l'ennemi de votre salut et de votre perfection ne remporte peu à peu sur vous. Aujourd'hui ce sera l'une, et demain l'autre : les inclinations naturelles trop favorablement écoutées, ne manqueront jamais de prétextes à vous suggérer; vous vous laisserez surprendre en mille rencontres aux illusions des sens, et plus vous leur accorderez, plus ils demanderont; plus vous les seconderez, plus ils se révolteront; plus vous leur permettrez de défendre leurs intérêts et de se fortifier, plus ils vous affaibliront, ou plus vous vous affaiblirez vous-mêmes. Il n'y a donc qu'un vrai moyen, qu'un moyen également court et infaillible de les réprimer, de vous délivrer de leurs retours fréquents et de leurs sollicitations importunes, de vous rendre invincibles à toutes leurs attaques : c'est de dire comme Thérèse, et de le penser comme elle : *Aut pati, aut mori.* Oui, je vivrai sur la croix; et si je n'y puis vivre, j'y mourrai : l'un ou l'autre, voilà où je m'attache, et de quoi je ne me départirai jamais. Du moment que vous serez ainsi résolues, l'ennemi confondu se retirera, la nature désespérée se taira, les sens n'ayant rien à prétendre, cesseront leurs poursuites; votre triomphe, ou plutôt le triomphe de la grâce dans vous sera complet.

Qui l'eût cru, mes chères sœurs, qu'un tel amour de la gloire pût passer du cœur de Thérèse dans le cœur de tant d'autres? c'est néanmoins le prodige que nous voyons, et dont nous devons bénir le ciel. Non, cette fidèle amante de Jésus crucifié ne sera pas seule embrasée des saintes ardeurs qui la consument : *Adducentur virgines post eam* (Psalm. 44); un nombre presqu'infini de vierges brûleront du même feu, et leurs corps innocents seront immolés sur le même autel : *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii* (*Ibid.*); l'alliance qu'elle a contractée avec Jésus souffrant, par une merveilleuse fécondité, lui donnera pour enfants dans l'ordre de la grâce, ceux mêmes qu'elle honorait d'ailleurs comme ses pères. Expliquons-nous : il s'agissait de la réformation du Carmel; il fallait relever ou planter tout de nouveau la croix sur cette sainte montagne, et c'est à ce grand ouvrage que Thérèse devait être employée. Dieu la piqua d'une émulation toute religieuse pour établir l'ancienne discipline de son Ordre, et pour s'opposer aux attentats de ces faux prophètes que l'hérésie, dans ces temps ténébreux, souleva contre l'Église, et qui, sans avoir ni l'esprit d'Élie, ni celui d'Élisée, ne furent pas moins écoutés que l'un et l'autre, ni moins suivis. Vains réformateurs! je parle de Luther et de Calvin : à les en croire, ils étaient députés de Dieu pour corriger les abus, pour arrêter les désordres, pour sanctifier le peuple chrétien, c'est-à-dire, qu'ils étaient députés pour abolir dans l'Église les plus salutaires et les plus solides observances : les jeûnes, les abstinences réglées, la profession des vœux, les mortifications de la chair; de là cette application à décrier partout, dans leurs discours, dans leurs écrits, les austérités corporelles; de là ces sanglantes satires contre le carême, contre le discernement des viandes à certains jours,

contre les pratiques de pénitence les plus usitées par les saints, et même les plus autorisées par le témoignage de l'Écriture. Au lieu qne les vrais prophètes du Dieu vivant criaient sans cesse aux ministres des autels, qu'ils prissent le sac et la cendre : *Accingite vos, sacerdotes; et cubate in sacco, ministri altaris.* (Joel. 1). Ceux-ci les invitaient à satisfaire leur cupidité, et à se permettre les plaisirs qui leur étaient le plus expressément et le plus sagement défendus. Plus de célibat pour eux, plus de continence pour les personnes religieuses : voilà ce qui s'appelait réformer l'Église, et la remettre dans sa première pureté. Ah! esprit d'Élie, où étiez-vous dans ce pressant besoin et dans cette déplorable décadence? Autrefois vous vous élevâtes avec tant de zèle contre la fausse divinité de Baal; ne revivrez-vous point pour détruire cette idolâtrie de la chair, déguisée sous l'apparence de religion? Disons mieux, où étiez-vous, esprit de Jésus, lorsque l'erreur et le vice conjuraient ainsi contre vous et contre la sévérité de votre Evangile?

Il était, mes chères sœurs, dans le cœur de Thérèse, et c'est de là, comme d'une place d'armes, si je puis parler de la sorte, qu'il allait faire de glorieuses sorties sur les ennemis de la croix. Pendant que le ciel préparait de savants hommes, des hommes apostoliques, pour confondre ces nouveaux docteurs par l'efficace et la vertu de la parole, Dieu disposait cette sainte institutrice à les combattre par la force de l'exemple, et par une austérité de vie dont toute l'Eglise fut édifiée. Le Sauveur lui-même se fit là-dessus entendre à elle. Hé quoi! lui dit cet adorable Maître, dans un de ces entretiens secrets qu'il eut si souvent avec cette âme choisie et prédestinée, vous souffrirez que, sans nul obstacle de votre part, le scandale de ma croix soit anéanti? *Ergó evacuatum est scandalum crucis* (Galat. 5)? on fera des réformes au gré des sens, pour les affranchir de la servitude, et leur donner une pleine liberté, et l'on n'en fera point pour les assujettir et les tenir sous le joug de ma loi? pensée la plus touchante pour Thérèse! Elle entreprend la réforme de son Ordre; réforme que je pourrais appeler la ruine du corps humain; réforme qui, dans une règle étroite et mortifiante, ménageant à peine de quoi satisfaire à la loi naturelle, comprend toutes les rigueurs de la loi évangélique. Mais, providence de mon Dieu, que faites-vous? Je vois Thérèse déjà toute épuisée des austérités communes et ordinaires, et vous voulez qu'elle en embrasse de nouvelles. Il y a vingt ans qu'elle est dans la religion, c'est-à-dire, dans la rigueur et dans l'infirmité; vous l'avez jusqu'à présent accablée de maladies, sans qu'il lui soit jamais échappé une plainte; mais ici ne peut-elle pas s'écrier avec le patriarche Job, que vous la faites souffrir d'une étrange manière : *Mirabiliter me crucias* (Job. 10). Toute faible qu'elle est, vous la destinez encore à des exercices qui feraient trembler les plus robustes, et quoiqu'elle soit prête à succomber sous la croix dont elle est chargée, vous lui en présentez une autre plus pesante, et vous lui ordonnez de la porter.

Que dis-je, mes chères sœurs? c'est pour cela même que Dieu

choisit Thérèse; c'est parce que, dans un corps infirme, la croix qu'on lui impose lui fera mieux sentir ses impressions; c'est parce que, dans sa faiblesse même, sa vertu se perfectionnera, et que, dans son infirmité, l'esprit de mortification dont elle sera animée paraîtra avec plus d'éclat; enfin, c'est parce que l'exemple d'une fille, et d'une fille déjà si exténuée, sera pour le monde sensuel un reproche plus pressant et une plus évidente conviction. De vous dire tout ce que l'amour de la pénitence lui inspira pour affliger sa chair, ce serait une matière infinie; et ce qui ne put lasser, ni ralentir sa charité, lasserait peut-être votre attention. Lisez ce que les Pères, sur ce point, ont écrit de plus singulier : saint Epiphane, de la vie des premiers Pharisiens, religieux de l'ancienne loi; Tertullien, de la vie des premiers chrétiens; saint Grégoire de Nysse, de celle de saint Basile son frère; saint Jérôme, de celle de sainte Paule : tout cela ne vous retracera point encore l'idée des austérités de Thérèse; je dis des austérités qu'elle a pratiquées et qu'elle a fait pratiquer dans le christianisme à tant d'imitateurs et d'imitatrices de sa pénitence : solitude profonde, clôture la plus exacte, rigoureuse sujétion du corps, jeûnes continuels, retranchement absolu de toutes les commodités et de toutes les aises, vêtements grossiers, nudité des pieds, au milieu des froids les plus piquants; fréquentes macérations.

Ce n'est pas que dans l'établissement d'une règle aussi austère que la proposa Thérèse, et que Dieu la lui dicta, elle n'ait trouvé bien des difficultés et bien des contradictions. Le monde, dit S. Bernard, se contente de révérer la croix en figure et en représentation; mais il ne la peut souffrir dans la réalité et dans l'effet. Or, cette parole, mes chères sœurs, ne se vérifia que trop à l'égard de votre bienheureuse fondatrice. Jamais entreprise fut-elle plus traversée que la sienne? Luther eut partout des approbateurs de sa réforme : où celle de Thérèse fut-elle reçue sans opposition et sans combat? A lire l'histoire de ses fondations, ne croirait-on pas lire les persécutions de saint Paul? Combien de calomnies eut-elle à essuyer, combien d'outrages à dévorer? en quelles extrémités se vit-elle souvent réduite, en quelle disette? Combien de fois fut-elle citée devant les tribunaux, et obligée de répondre à de sévères inquisiteurs? On eût dit qu'au lieu de réforme, elle allait pervertir toutes choses. Mais c'est le caractère des œuvres de Dieu d'être ainsi contredites; et nous n'en devons jamais attendre un plus heureux succès, que lorsqu'il y a moins lieu, selon les vues humaines, de l'espérer. Thérèse triompha de tout, vint à bout de tout, et exécuta tout.

Que reste-t-il, mes très-chères sœurs, pour l'entière consommation de ce grand ouvrage? c'est que vous le souteniez vous-mêmes : car c'est en vos mains que cette glorieuse et sainte Mère l'a déposé. Or, vous ne le soutiendrez jamais que par le même esprit qui en a été le principe, je veux dire que par un esprit de sévérité pour vous-mêmes, et par une pleine abnégation de vous-mêmes. Esprit qui fut toujours le propre des âmes spécialement dévouées à Dieu. Esprit qui, par

une grâce anticipée, forma ces héros de l'Ancien Testament, dont l'apôtre saint Paul faisait un si bel éloge aux Hébreux, en décrivant leurs combats et leurs souffrances : *Circuierunt in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti* (Hebr. 11). Esprit qui, dans le cours des siècles a rempli l'Eglise de martyrs, a peuplé les déserts d'anachorètes et de pénitents. Esprit de vos pères, et de tous ceux qui, selon le langage du Docteur des nations, vous ont engendrées à l'Evangile. Mais en particulier, mes chères sœurs, et par-dessus tout, esprit de Thérèse, dont vous faites gloire d'être les filles en Jésus-Christ, et par conséquent esprit de votre vocation.

Elle ne vous a point tracé une voie où elle n'ait elle-même marché avant vous. Elle ne vous a point chargées d'un fardeau dont elle n'ait pas elle-même éprouvé toute la pesanteur. Elle n'a point commencé par dire, mais par faire; et quel soutien pour vous que la vue d'un tel modèle ! Si donc au milieu des violences et des efforts que demande nécessairement et incessamment une vie aussi mortifiée que la vôtre, et une observance aussi étroite et aussi contraire aux sens; si, dis-je, vous vous trouvez quelquefois dans ces découragements et ces abattements involontaires, où la plus ferme vertu est déconcertée, et où le cœur, ce semble, est sur le point de succomber : si la croix que vous avez choisie, vous paraît moins supportable; si l'amour-propre (car il s'introduit partout, et en vain nous flattons-nous de lui avoir donné la mort : il conserve toujours une étincelle de vie, qui se rallume bientôt jusque dans les lieux les plus consacrés à la pénitence), encore une fois, si cet amour de vous-mêmes se ranime et vous livre de dangereuses attaques, ce que vous avez à lui opposer, c'est l'exemple de cette conductrice que vous voyez à votre tête, et qui d'un pas si assuré et avec tant de résolution, sut fournir toute la carrière qu'elle vous a ouverte.

Hé quoi ! doit se dire alors une âme qui veut s'encourager et se relever, Thérèse dont je porte l'habit, dont je professe la règle, dont je prétends suivre l'esprit et la conduite, avait-elle une obligation particulière d'embrasser la croix ? Les mêmes motifs qui l'y ont engagée, ne me sont-ils pas communs avec elle ? Que dis-je, et la croix avec toutes ses rigueurs ne m'est-elle pas encore plus justement due, à moi coupable de tant d'infidélités, à moi responsable au tribunal de Dieu de tant de lâchetés et de tiédeurs, de tant de chutes et de dettes, qu'à cette âme pure et innocente, qu'à cette âme enrichie de toutes les vertus, qu'à cette âme comblée de mérites ? Elle l'a portée par amour; ne la dois-je pas au moins porter par justice ? oui, c'est un devoir pour moi, et un devoir indispensable : il faut m'acquitter auprès de Dieu; et le puis-je mieux que par là ? Mais à Dieu ne plaise que je m'en tienne là-dessus au devoir ? ah ! ce sera comme Thérèse, ce sera par amour que je la porterai, cette croix; ce sera pour ne pas dégénérer des sentiments d'une telle mère; ce sera pour ne pas renverser ses desseins, pour ne pas ébranler le principal fondement du saint édifice qu'elle a bâti à si grands frais, pour ne pas dissiper le

précieux héritage qu'elle nous a acheté si cher et qu'elle a remis dans nos mains; pour ne pas m'attirer le sanglant et l'accablant reproche d'avoir détruit, autant qu'il était en moi, par ma délicatesse, par ma faiblesse, par le soin de ma personne, ce qu'elle avait édifié par un abandonnement total d'elle-même.

Reproche, mes chères sœurs, à quoi vous exposeraient ces relâchements qui se glissent, je ne dirai pas dans les communautés les plus régulières, mais dans quelques-uns des membres qui les composent. Car dans les communautés les plus saines, si je puis parler de la sorte, il y a des membres infirmes et capables de gâter tout le corps, si l'on n'apportait à leur maladie le remède nécessaire, et si l'on donnait à la contagion le temps de se répandre. Or, le remède ici le plus prompt, le plus présent, le plus efficace, c'est, à l'occasion de cette fête, un regard sur la glorieuse Mère que vous honorez. Il n'est pas possible qu'ayant devant les yeux sa vie pénitente et crucifiée, une âme trop indulgente pour elle-même ne s'en confonde en la présence de Dieu, et qu'elle ne conçoive un nouveau zèle pour l'accomplissement des plus rigoureuses pratiques de son état. Car voilà, dit saint Chrysostome, pourquoi nous célébrons les fêtes des saints, et pourquoi nous en rappelons à certains temps la mémoire. C'est afin que le souvenir de ce qu'ils ont été nous apprenne ce que nous devons être; et que n'étant pas ce qu'ils ont été, ni par conséquent ce que nous devons être, nous nous excitions à le devenir. Et ne serait-ce pas en effet une contradiction insoutenable de louer, par exemple, et de canoniser dans Thérèse ce renoncement parfait, où elle a vécu, à tout ce qui peut flatter les sens, tandis qu'on cherche à les satisfaire; tandis qu'on ménage autant qu'on peut leurs intérêts; tandis qu'on imagine pour cela mille prétextes, qu'on prend pour cela mille détours, qu'on use pour cela de vaines dispenses, qu'on se trompe pour cela et sur cela soi-même, et qu'on tâche, sans y vouloir prendre garde, à tromper des personnes supérieures, que leur charité, peut-être trop aveugle, rend également faciles, et à convenir des besoins qu'on leur expose, et à condescendre aux soulagements qu'on leur demande? Ne portons pas plus loin cette morale, mes chères sœurs, vos réflexions particulières y pourront suppléer; et moi cependant, après vous avoir représenté dans Thérèse un corps sacrifié à Dieu par la mortification, je dois faire voir une âme transformée en Dieu par l'oraison; c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

J'entre, mes très-chères sœurs, dans un sujet de la plus haute élévation. Parler de l'oraison de Thérèse et de ses contemplations, c'est vouloir pénétrer dans le sanctuaire même de la divinité où cette grande âme habitait, et entreprendre de découvrir ces profonds mystères, dont saint Paul disait qu'il n'était permis à nul homme mortel de révéler les secrets admirables et ineffables : *Arcana verba, quæ*

non licet homini loqui (II. Cor. 11). Je m'expliquerai, néanmoins, sans contrevenir en aucune sorte à la parole de l'Apôtre ; et ce qui peut-être vous surprendra, c'est que sur une matière si sublime par elle-même et si abstraite, je ne vous dirai rien que de pratique, rien que d'instructif, rien qui ne se fasse aisément comprendre, et dont vous ne puissiez profiter dans votre état et selon votre état.

Il s'agit ici de cette oraison extraordinaire et excellente, où l'âme, suivant la doctrine de saint Denys, reçoit les opérations divines, plutôt qu'elle n'opère elle-même. C'est à celle-là que Thérèse était appelée de Dieu, et c'est en celle-là qu'elle s'est distinguée, et qu'elle va vous servir de modèle. Je sais que saint Thomas, au quatrième livre des Sentences, prétend et prouve solidement que ce genre d'oraison n'est pas une vertu, mais un don du ciel; qu'il ne consiste dans aucun exercice des facultés humaines, mais dans une impression de l'Esprit de Dieu; que l'homme n'y contribue en rien, mais qu'il le souffre seulement et qu'il le ressent. Tout cela est vrai; et si vous concluez de là qu'on n'en peut donc pas prescrire des règles, j'en conviendrai avec vous, et j'avouerai, comme je l'avoue en effet, qu'il ne nous appartient pas d'expliquer ce qui se passe dans ce commerce intime de l'âme avec Dieu, beaucoup moins d'en donner des préceptes et d'entreprendre de le réduire en art. Mais cela même n'empêche pas que je ne puisse vous faire trouver, dans l'exemple de Thérèse et dans sa conduite, de très-utiles instructions touchant cette vie contemplative. Car si cette oraison toute extatique est un don de Dieu, comme le Docteur angélique le reconnaît, il vous est important d'apprendre trois choses : premièrement, par où l'on s'y doit disposer; secondement, avec quel esprit il le faut recevoir; et en dernier lieu, comment on en peut faire le juste et vrai discernement pour se garantir des illusions de l'ange de ténèbres, et se mettre à couvert de ses prestiges. Saintes filles de Thérèse, voilà ce qui vous regarde encore plus particulièrement que le reste des fidèles. Dans la profession religieuse que vous avez embrassée, vos plus communs entretiens sont avec Dieu, ou y doivent être. J'ose même ajouter que le bras de Dieu n'étant point raccourci, et que ses miséricordes n'ayant point de bornes ni de temps limités, il n'y a rien de si relevé dans l'oraison, où sur les vestiges de votre bienheureuse Mère vous ne puissiez parvenir. Ecoutez-moi donc, et profitez des trois instructions les plus nécessaires dans le désir que vous avez conçu de vous avancer, selon votre vocation et par le secours de la grâce, aux degrés les plus éminents de la vie intérieure et spirituelle.

Avant que Thérèse eût paru au monde, il y avait eu des visions, des ravissements, des extases. Ces grâces, dit saint Bonaventure, n'ont jamais manqué dans l'Eglise. Dieu les y a toujours conservées; mais il semble qu'il réservait à notre sainte de nous faire connaître les dispositions qu'il y faut apporter. Tout gratuit qu'est le don de contemplation, il ne le fut jamais moins que dans la personne de Thérèse ; et si Dieu peut être engagé par la fidélité d'une âme à l'en

gratifier, nulle autre n'eut plus de quoi l'attirer dans elle, ni ne se mit plus en état de l'obtenir. Que faut-il pour cela? demande saint Bernard. Ah! répond ce Père, il faut être d'abord un Jacob luttant avec l'ange, afin d'être ensuite un Israël voyant Dieu. Frappez assidûment à la porte du ciel par la prière, dit saint Augustin, et l'on vous ouvrira par la contemplation : *Pulsate orando, et aperietur vobis contemplando.* Voilà ce qu'a pratiqué Thérèse, et comment elle s'est préparée aux faveurs divines. Vingt-deux ans de persévérance dans l'oraison commune et ordinaire, lui méritèrent enfin le précieux avantage d'être introduite dans la chambre de l'Epoux.

Comprenez-vous bien, mes chères sœurs, ce que je dis? Ces paroles sont bientôt prononcées, vingt-deux ans de persévérance et d'oraison; mais pour une âme qui aime Dieu, et qui n'aime que lui, employer tout ce temps à le chercher, sans le trouver jamais : *Quæsivi illum, et non inveni* (Cant. 3), quelle épreuve et quelle matière de combats! N'examinons point pourquoi Dieu, qui fait ses délices de converser avec les enfants des hommes, la laissa tant attendre, et se refusa si longtemps à elle : sa sagesse a des vues supérieures aux nôtres, et c'est ainsi que sa bonté l'ordonne aussi souvent que sa justice. Mais admirons la constance de Thérèse à soutenir ces retardements. Jamais cette Chananéenne de l'Évangile ne se vit exposée à de tels rebuts : ni sentiment, ni goût, ni consolation; le ciel est fermé pour elle, et son cœur demeure toujours comme une terre sèche et aride : *Anima mea sicut terra sine aquâ tibi* (Ps. 142). Que fera-t-elle, et n'est-il point à craindre que cette âme désolée et sans appui, ne vienne enfin à se démentir? Quelle foi si courageuse et si ferme ne serait pas ébranlée, et le moyen de suivre toujours un Dieu qui ne daigne pas la favoriser d'un regard? Mais non, mes chères sœurs; Thérèse peut être éprouvée, mais les plus fortes épreuves n'épuiseront point son invincible patience. Quelque insipides que lui deviennent les choses célestes, elle s'y attachera, et elle en fera toute la nourriture de son âme; car que serait-ce de moi, disait-elle, si je ne méditais incessamment la loi de mon Dieu? *Nisi quòd lex tua meditatio mea est, tunc fortè periissem in humilitate meâ* (Ps. 118). Puis-je mieux employer ma vie, que de rendre chaque jour mes hommages à un si grand Maître? S'il ne m'écoute pas, du moins il souffre ma présence, et s'il ne pense pas à moi, du moins il me permet de penser à lui. Ainsi raisonnait Thérèse, et de là cette assiduité à la prière, que les plus nombreuses occupations ne purent interrompre. De là tant de jours et tant de nuits passés au pied de l'oratoire ou devant l'autel du Seigneur. De là ce soin de recueillir son esprit et de purifier son cœur, selon le conseil du Sage, avant que de se présenter à Dieu et d'approcher d'une si haute majesté. Préparation qu'elle estimait d'autant plus nécessaire, que Dieu se communiquait moins à elle. Or, n'est-ce pas là se rendre digne de ses grâces les plus signalées? N'est-ce pas le forcer par une sainte violence, à rompre le voile qui le couvrait, et à se faire voir dans son plus bel éclat? Et s'il n'eût pas

exaucé les vœux de Thérèse, s'il ne se fût pas laissé gagner à une telle persévérance, et qu'il y eût toujours paru insensible, comment la parole de saint Paul se serait-elle vérifiée, qu'il est riche, et qu'il se montre infiniment libéral envers tous ceux qui l'invoquent : *Dives in omnes qui invocant illum* (Rom. 10)? Comment cet ordre qu'établissait le prophète royal entre la réflexion et la contemplation : *Vacate et videte* (Ps. 45), n'eût-il pas été troublé et déconcerté?

Ne nous étonnons donc point, mes chères sœurs, que Thérèse, dans la suite de ses années, ait fait des progrès si merveilleux, qu'elle ait été éclairée des plus pures lumières du ciel, qu'elle ait découvert les plus impénétrables secrets de la sagesse de Dieu, que par la sublimité de ses connaissances elle ait vu presque jusqu'à l'essence divine. Mais étonnons-nous que dans tous les états, même les plus retirés, même les plus religieux, il y ait maintenant si peu d'âmes contemplatives : ou plutôt n'en soyons point surpris, puisque dans tous les états, je ne dis pas seulement dans tous les états du monde, mais dans tous les états de l'Eglise, et dans tous ceux de la religion, il y en a très-peu qui prennent la voie nécessaire pour atteindre à ce sublime degré; car la voie qui conduit là, et par où tous les saints ont marché, ce sont les exercices ordinaires de l'oraison : exercices solidement pratiqués et constamment soutenus, malgré les stérilités, malgré les ennuis, malgré les vivacités naturelles de l'esprit, et les difficultés qu'il trouve à se captiver et à s'appliquer. C'est ainsi que Dieu veut être recherché; et n'est-il pas bien juste qu'il le soit, puisqu'il est le centre de toute perfection? *Quærite Dominum.*

Mais disons la vérité, mes chères sœurs, et ne craignons point d'en porter devant Dieu la confusion salutaire; quoique dans toutes les maisons religieuses il y ait des pratiques d'oraison marquées et ordonnées, est-il rien néanmoins, même parmi les personnes religieuses, de plus négligé et de plus abandonné que l'oraison? On voudrait qu'elle ne coûtât aucune violence, aucune contrainte, aucune victoire sur soi-même. On voudrait du premier pas arriver à la terre de promission, et y être admis sans passer par le désert. On voudrait toujours avancer dans la clarté d'un beau jour, et ne tomber jamais dans les obscurités et dans les ténèbres. On voudrait que d'abord et à chaque moment l'Esprit de Dieu nous transportât; qu'il nous enivrât de ses saintes douceurs; qu'il nous ravît, comme saint Paul, au troisième ciel; qu'il nous donnât, si je l'ose dire, dès cette vie, une claire vision de l'Etre divin et de ses adorables attributs. Mais parce que ce n'est point là l'ordre de la Providence, et que pour s'élever au point où l'on aspire, il y a des démarches à faire, il y a des épreuves à essuyer, il y a des méthodes à garder, il y a des répugnances, des tristesses, des abattements, des langueurs, mille évagations, mille distractions, mille légèretés d'une imagination inconstante et volage à supporter, de là vient qu'on se rebute et qu'on demeure dès l'entrée de la carrière. On conçoit pour l'oraison un éloignement presque insurmontable; on la regarde comme une gêne, comme un escla-

vage, comme un tourment de l'esprit et du cœur; on se persuade que tout ce qu'on y emploie de temps n'est qu'inutilité et qu'oisiveté; on se sert de tous les prétextes qui se présentent, pour l'abréger, pour en retrancher, pour s'en dispenser: ou bien on satisfait extérieurement à son devoir, on garde les apparences et les dehors; rien davantage, c'est-à-dire, qu'on fait l'oraison sans la faire; qu'on y est présent selon la coutume, et de corps, tandis que l'esprit, ou s'entretient dans une dissipation continuelle et volontaire, ou s'appesantit dans une indolence paresseuse et lâche. Ni retour sur soi-même, ni réflexion, ni effort pour se recueillir, pour se relever et s'exciter. Après cela, plaignons-nous du peu d'union que nous avons avec Dieu; envions le sort de ces âmes bien-aimées et prédestinées, qui, dans la prière, semblent le voir face à face : tel est le fruit de leurs soins, telle fut la récompense de la fidélité de Thérèse. Au milieu de tout ce qui pouvait la détacher du saint exercice de l'oraison, voilà par où elle s'ouvrit le chemin jusque dans le sein de Dieu, pour y jouir des plus insignes faveurs; et comme elle vous apprend par là même quelle disposition vous y devez apporter, elle va encore vous apprendre la manière dont vous les devez recevoir.

En effet, mes chères sœurs, Dieu, tout miséricordieux et tout bon, ne pouvait être insensible aux vœux d'une âme qui le désirait uniquement et si ardemment. Vingt-deux ans écoulés dans un travail perpétuel furent enfin suivis du repos. Dieu se communique à Thérèse avec toute la plénitude de ses dons, et sans vouloir s'égaler à Marie, elle peut bien dire comme cette Mère du Sauveur, que le Tout-Puissant a fait pour elle de grandes choses : *Fecit mihi magna qui potens est* (Luc. 1). Elle peut ajouter avec l'Apôtre, que ni les sens, ni l'esprit, ni le cœur de l'homme ne peuvent pénétrer ces mystères, et qu'ils peuvent encore moins les exprimer : *Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit* (I. Cor. 2). Quelle abondance de lumières au-dessus de toutes les connaissances humaines! Elle voit Dieu aussi clairement que les prophètes, elle traite avec Dieu aussi familièrement que les patriarches de Dieu, elle parle plus hautement que les docteurs.

Il n'y a qu'à lire ces merveilleux ouvrages qu'elle nous a laissés. Ils ont autrefois servi à convaincre et à gagner des hérétiques. Ils enflamment encore tous les jours la piété des fidèles. Pour peu qu'on entre dans ce mystérieux château dont elle nous a tracé le plan, on se trouve tout investi des splendeurs célestes, et l'on croit être dans ces demeures éternelles où règnent les saints : *In splendoribus sanctorum* (Psal. 109). Ne l'avez-vous pas éprouvé cent fois, mes chères sœurs, que, sans bien comprendre la doctrine de ces excellents traités, on se sent néanmoins, à la seule lecture qu'on en fait, le cœur tout ému, et que l'on conçoit pour Dieu des ardeurs secrètes dont on ignore même le principe? C'est ce qu'avait remarqué avant nous ce savant maître de la vie mystique, Jean Avila; et c'est sur quoi nous ne pouvons trop bénir le Seigneur, de ce qu'ayant mis souvent sa

toute-puissance dans les mains d'une femme : *Tradidit eum in manus feminæ* (Judit. 16), il a bien voulu combler celle-ci des trésors de sa science. Oui, grande sainte, nous le reconnaissons; et abaissant l'orgueil de nos esprits, nous rendons hommage à la supériorité de vos vues, sans entreprendre d'y atteindre. La contemplation a été pour vous comme le char d'Elie, qui vous a transportée au-dessus de nous. C'est assez que nous demeurions au pied de la montagne pendant que vous conversez avec Dieu. Ce vol d'esprit dont vous nous parlez, ce sommeil de toutes les puissances, cette quiétude, cette suspension de l'âme toute entière, ces assauts, ces blessures intérieures : tout cela ce sont des secrets que nous révérons. Mais après tout, j'ose le dire, voici ce que nous admirons encore davantage, et ce qui doit plus contribuer à notre édification : c'est que vous ne soyez point éblouie de tant de clartés, et que dans un rang si distingué où vous a portée la grâce de votre Dieu, vous ayez su ne rien perdre de vos plus humbles sentiments.

Chose étonnante, mes chères sœurs! toutes les bénédictions du ciel sont désormais pour Thérèse, mais elle ne les reçoit qu'avec crainte; et quelque gage que Jésus-Christ lui donne de sa présence, jusqu'à lui dire comme aux apôtres : C'est moi, elle lui demande la permission d'en douter. Plus il redouble ses faveurs, plus elle se tient dans l'humiliation et dans la confusion. Elle ne peut se persuader qu'il n'y ait pas de l'illusion dans ce qu'elle ressent, tant elle s'en croit indigne, et tant elle est touchée de sa propre misère. Il lui faut des assurances; et pour les avoir, tout instruite qu'elle est des voies de Dieu, elle ne fait point difficulté de prendre des guides et des conducteurs qui la dirigent. Elle se souvient que Saul, converti par Jésus-Christ, fut toutefois envoyé auprès d'Ananias pour être formé au christianisme : *Ingredere civitatem, et ibi dicetur tibi quid te oporteat facere* (Act. 9). Saul obéit, et c'est dans le même esprit que Thérèse, quoique possédée et toute remplie de Dieu, se soumet à la conduite des hommes. Et comment s'y soumet-elle? jusqu'à se laisser condamner par des confesseurs ignorants; jusqu'à résister par leurs ordres aux divines opérations; jusqu'à brûler par obéissance ce qu'elle avait tracé sur le papier, et qui lui avait été inspiré d'en-haut; jusqu'à rejeter les visions de son Dieu, comme des apparitions du démon. Fais ce qu'ils te diront, lui dictait intérieurement le Seigneur. S'ils se trompent, leur erreur perfectionnera ta soumission, et ta soumission te fera mieux encore, dans la suite, découvrir la vérité. Maxime qu'elle entendit dans le vrai sens où elle lui fut donnée, et qu'elle suivit avec toutes les précautions convenables; car ce n'est pas, du reste, que l'esprit de sagesse ne la portât à choisir toujours, autant qu'il était possible, pour la direction de son âme, des hommes capables et d'habiles ministres. Elle n'eut rien plus à cœur dans toute sa vie, aimant mieux, disait-elle, plus de vertu dans elle-même que de lumière, mais dans un directeur, plus de lumière que de vertu; et ajoutant même, ce que nous ne pouvons trop remarquer, qu'elle avait plus souffert du zèle

aveugle de quelques personnes, que de leurs vices et de leurs passions. Ainsi en jugeait Thérèse; et la Providence, en ce point comme dans les autres, ne lui manqua pas. Mais à quelque maître qu'il plût au ciel de l'assujettir, fut-il une âme plus docile, en fut-il une moins attachée à son sens et moins présomptueuse?

Humilité, mes chères sœurs, et docilité beaucoup plus rares que vous ne le pensez peut-être, dans les âmes que Dieu gratifie de certaines faveurs, ou qui s'en croient gratifiées. A-t-on, dans une retraite, dans une communion, entrevu quelque lueur d'une grâce passagère; a-t-on versé quelques larmes, poussé quelques soupirs; a-t-on senti quelques impressions de l'Esprit divin et quelques transports d'un cœur sensiblement touché, il semble que tout à coup l'on soit monté jusqu'à la région supérieure du ciel, et qu'on ne tienne plus à la terre. Il semble qu'on ait droit de se regarder comme séparé du commun des chrétiens, et qu'on puisse, en se mettant au-dessus d'eux, dire comme le pharisien : *Non sum sicut cæteri* (Luc. 18). Il semble qu'on n'ait plus besoin ni de règle, ni de méthode, ni de guide, ni de conseil, et qu'on se suffise à soi-même. Il semble que ce serait se dégrader et se rabaisser au-dessous de son état, que de s'en tenir aux pratiques usitées et de se borner à certains sujets plus connus et plus sensibles. A peine même daigne-t-on s'occuper des mystères de la vie de Jésus-Christ. L'être de Dieu, l'essence infinie de Dieu, sa présence toute simple et dégagée de toute image, telles autres matières bonnes en elles-mêmes, mais dangereuses par leur subtilité, et très-souvent mal conçues, voilà où l'on s'élance d'abord, et la sphère que l'on se propose. Voilà sur quoi l'on s'exprime dans des termes d'autant plus fastueux que l'on prononce avec d'autant plus d'ostentation, qu'ils sont obscurs et moins intelligibles. Tout cela veut dire qu'on s'évanouit dans ses vaines idées; et ce qui arrive de là, c'est que Dieu, qui donne sa grâce aux humbles et qui résiste aux superbes, laisse tomber ces âmes hautaines dans des égarements pitoyables : *Dispersit superbos mente cordis sui* (Luc. 1).

N'est-ce pas ce qu'on a vu dans tous les siècles de l'Eglise, et quel autre principe a formé tant de sectes de faux illuminés et de visionnaires? Ah! mes chères sœurs, je ne puis douter qu'il n'y ait parmi vous bien des âmes que Dieu appelle par un attrait particulier aux plus sublimes exercices de l'oraison. C'est votre nourriture dans la sainte solitude où vous vous êtes enfermées, c'est votre aliment spirituel; et plaise au ciel de conserver toujours dans votre communauté cet esprit de prière? Il en sera le soutien, il en fera tout le bonheur. Mais un avis sur lequel je ne puis trop insister, et que vous ne devez jamais oublier, c'est de joindre à cet esprit de prière l'esprit de soumission, une défiance salutaire et un bas sentiment de vous-mêmes. C'est de vous souvenir toujours de cette parole du Sauveur du monde à ses apôtres, lorsqu'ils lui témoignaient quelque complaisance des miracles qu'ils avaient opérés en son nom : *Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem* (Luc. 10); J'ai vu Satan, ce premier ange,

précipité du plus haut des cieux. C'est de rentrer dans votre néant à mesure que Dieu paraît vous en tirer, de cacher dans le secret de votre cœur tout ce que la grâce y peut produire, et de n'en faire part qu'à Dieu même dans la personne de ses ministres; surtout de ne vous attacher à rien avec obstination, et d'avoir pour suspecte toute singularité, toute voie extraordinaire, tout ce qui éloigne des chemins les plus battus. Je ne veux pas dire que vous renonciez à toutes les faveurs du ciel, mais que vous les examiniez, mais que vous les soumettiez au jugement de ceux que Dieu a constitués pour en juger, mais que vous appreniez enfin de Thérèse à les discerner. C'est la dernière leçon par où je finis, et qu'elle vous fait par son exemple.

Saint Paul exhortait les fidèles à ce discernement des esprits, comme à un point d'une extrême conséquence ; et rien en effet, mes chères sœurs, n'est plus important, soit en général pour le gouvernement de l'Eglise, soit en particulier pour la conduite des âmes. Or, à quoi votre sainte et glorieuse Mère reconnut-elle l'Esprit de Dieu, qui lui parlait, qui l'animait, qui la dirigeait? Admirables instructions pour nous ! c'est qu'elle observa que dans toutes les vues qu'il lui inspirait, il n'y eut jamais rien de contraire, ni aux coutumes, ni aux règles, ni aux vérités de la religion. C'est qu'elle remarqua que jamais elle ne sortait de ses extases, sans en être plus confirmée dans la foi et sans brûler d'un nouveau zèle pour la propagation de l'Eglise. C'est qu'elle s'aperçut que ces contemplations, où Dieu l'élevait, augmentaient en elle le désir de sa perfection et le soin de purifier son âme, d'en effacer jusqu'aux moindres taches, de travailler à acquérir les vertus, et de chercher en toutes ses actions la pure volonté de Dieu, et ce qui lui devait plaire davantage. C'est qu'elle éprouva que Dieu ne lui communiquait ses lumières que dans le besoin et selon le besoin qu'elle en avait pour l'avancement de quelque œuvre sainte, pour l'établissement de sa réforme, pour la conversion des âmes et pour leur sanctification. Témoignages solides, qui lui faisaient conclure avec l'Epouse des cantiques, qu'elle avait heureusemeut trouvé l'Epoux qu'elle aimait : *Inveni quem diligit anima mea* (Cant. 3). Non, non, pouvait-elle dire alors, comme le disciple bien-aimé, ce n'est point un fantôme, c'est le Seigneur lui-même que je vois et qui me parle; c'est mon Dieu : *Dominus est* (Joan. 21). Car le démon, cet esprit de mensonge, ne s'intéresse point pour le progrès de la vraie foi, ne porte point les âmes à la sainteté, n'inspire point de combattre les vices, de corriger les abus et de répandre le culte de Dieu.

Ainsi Thérèse avait-elle de quoi se rassurer; et voilà les principes certains qui doivent nous rassurer nous-mêmes : voilà par où nous pouvons connaître les dons du ciel. Car ne vous y trompez pas, mes chères sœurs, et faites-y toute l'attention nécessaire : il y a des dons du ciel apparents, et il y en a de véritables. De n'avoir que l'apparence sans la réalité, c'est illusion; d'autant plus dangereuse, que sous l'image d'un faux bien elle nous égare et nous perd. Il est donc

d'une conséquence infinie de savoir démêler l'un de l'autre, et de ne prendre pas l'un pour l'autre. Or, encore une fois, je n'ai point là-dessus de règles plus sûres à vous donner, que celles dont se servit si utilement et si sagement votre bienheureuse institutrice. Tant que l'oraison vous rendra plus fermes dans la foi de Jésus-Christ, plus respectueuses envers l'Eglise de Jésus-Christ, plus sensibles aux intérêts de l'Eglise de Jésus-Christ, plus soumises à ses décisions et plus exactes à ses observances et à ses pratiques; tant que vous deviendrez par l'oraison plus zélées pour l'accomplissement de vos devoirs, plus assidues à vos fonctions, plus attentives à mortifier vos désirs, vos inclinations, vos passions, plus vigilantes sur vous-mêmes et plus appliquées à vous perfectionner selon l'esprit de votre état; tant que vous profiterez de l'oraison pour avoir plus de charité envers le prochain, plus d'obéissance aux ordres des supérieurs, plus de patience dans les contre-temps et les chagrins de la vie, plus de douceur, de modération, de retenue, d'empire sur les mouvements de votre cœur et sur les paroles de votre bouche : à ces caractères, je reconnaîtrai le sceau de Dieu, et sans faire de longues perquisitions de la méthode d'oraison que vous gardez, ni de tout ce qui s'y passe, je vous dirai d'abord et sans hésiter : Ne craignez pas, le Seigneur est là : *Dominus est.*

Mais par une raison toute contraire, en vain me dira-t-on de celle-ci ou de celle-là, que c'est une âme privilégiée, une âme prévenue de grandes grâces, que c'est une fille d'oraison : si je sais d'ailleurs que c'est une fille d'une foi équivoque, attachée à ses propres idées, infatuée de doctrines étrangères et d'opinions réprouvées de l'Eglise, n'écoutant rien de tout ce qu'on lui veut faire entendre pour la guérir de ses erreurs, et ne cherchant qu'à en infecter les autres, bien loin d'y renoncer elle-même; si je sais que c'est une fille de parti, engagée dans des cabales et dans des intrigues qu'elle est aussi ardente à soutenir, qu'elle le devrait être à les attaquer et à les combattre; si je vois qu'après tant d'oraisons et de contemplations, elle n'en est ni plus charitable, ni plus condescendante aux faiblesses d'autrui, ni moins maligne dans ses jugements, ni moins aigre dans ses discours, ni plus régulière, ni plus fidèle à la discipline domestique, ni plus souple aux volontés et aux avis des personnes qui la conduisent; en un mot, qu'elle est toujours sujette aux mêmes imperfections et aux mêmes défauts, sans prendre nul soin de se réformer et de changer : ah! mes chères sœurs, eût-elle tous les transports d'Elie, tous les ravissements de saint Paul, toutes les révélations des prophètes, ou parût-elle les avoir, je me défierai de tout cela, et l'on ne me convaincra jamais que l'Esprit de Dieu s'y trouve, ni qu'il en soit l'auteur : pourquoi? parce que l'Esprit de Dieu est un esprit de religion, et d'une religion pure et sans tache; parce que l'Esprit de Dieu est un esprit de charité, un esprit d'obéissance, un esprit de règle, un esprit de sainteté, et que je ne découvre aucun de ces fruits dans ces vides spéculations et dans ces contemplations prétendues.

Mais que fais-je, et qu'est-il nécessaire de m'étendre davantage sur un point qui ne peut regarder une maison aussi sainte et aussi édifiante que celle-ci? Quoi qu'il en soit, il était toujours bon, mes chères sœurs, de vous prévenir contre des illusions et des désordres qui se glissent partout, et dont il y a partout à se défendre. Du reste, que l'esprit de Thérèse vive parmi vous, qu'il s'y ranime aujourd'hui, et qu'il y fasse sans cesse de nouveaux progrès. Sans cet esprit de mortification, l'oraison dégénère dans un pieux, mais vain amusement; et sans cet esprit d'oraison, la mortification ne peut subsister, et tombe enfin dans la langueur et le relâchement. L'un et l'autre fait la perfection de l'âme religieuse, et l'unit étroitement à Dieu dans ce monde, pour lui être encore plus inséparablement et plus intimement unie dans la félicité éternelle, que je vous souhaite, etc.

EXHORTATION

SUR LA DIGNITÉ ET LES DEVOIRS DES PRÊTRES.

Sacerdotes tui induantur justitiam.
Que vos prêtres, Seigneur, soient revêtus de justice et de sainteté.
(Psaume 131.)

C'est ainsi, Messieurs, que le prophète vous fait tout à la fois connaître l'excellence de votre sacerdoce et ses devoirs (1); et c'est là-dessus que saint Ambroise, traitant de la dignité des prêtres, leur adresse des paroles aussi éloquentes pour exprimer la grandeur de leur ministère, qu'elles sont instructives pour en exercer saintement les fonctions : *Audite me, stirps Levitica, germen sacerdotale, propago sanctificata, duces ac rectores gregis Christi*; Écoutez-moi, vous qui êtes les vrais héritiers de la tribu de Lévi, issus de la branche sacerdotale, sanctifiés par votre caractère et constitués les chefs du troupeau de Jésus-Christ : *Audite me rogantem pariter et verentem;* Écoutez la prière que je vous fais, accompagnée du respect et de la vénération que je dois avoir pour vos personnes : *Ut cùm honoris vobis prærogativam monstramus, congrua etiam merita requiramus;* afin que vous ayant montré l'éminence du rang où vous êtes élevés, je puisse exiger de vous toutes les vertus et toute la sainteté nécessaire pour la soutenir avec honneur. Paroles dignes d'un évêque, qui, honoré d'un caractère supérieur encore à celui des prêtres que la Providence lui avait subordonnés, les instruisait en maître et s'expliquait avec autorité. Pour moi, Messieurs, qui n'ai parmi vous, ni

(1) Cette exhortation fut faite pour une assemblée d'ecclésiastiques.

la même distinction, ni les mêmes droits, je n'entreprendrai point de vous prescrire ici des règles; mais sans m'oublier moi-même, et gardant toutes les mesures convenables, je puis du reste vous représenter les obligations qui se trouvent indispensablement attachées à votre état, et je n'aurai, pour m'en tracer l'idée juste, qu'à me tracer l'idée de votre conduite la plus ordinaire. C'est donc dans cet esprit, qu'usant de la liberté que vous me donnez, je ne craindrai point de vous dire ce que vous devez être, parce que je sais qu'en même temps je vous dirai ce que vous êtes. Je pourrais, dans un récit pompeux et en de magnifiques expressions, relever les avantages infinis et toutes les prérogatives du sacerdoce de la loi de grâce. Mais si j'en parle, ce ne sera que pour établir cette proposition si solide et si vraie, savoir, que tous les titres d'honneur qui rehaussent l'éclat et le prix du sacerdoce, sont autant de raisons et de puissants motifs qui nous obligent, comme prêtres du Dieu vivant, à travailler sans relâche à la sanctification de notre vie et à notre propre perfection. Et parce que tous ces titres se réduisent à deux pouvoirs que le prêtre exerce en vertu de son ministère : le premier, que les théologiens appellent communément pouvoir de l'ordre, et le second, appelé, selon le même langage de la théologie, pouvoir des clefs ou pouvoir de juridiction; celui-là, par rapport au corps réel de Jésus-Christ, qui est son sacrement; et celui-ci, par rapport au corps mystique de Jésus-Christ, qui est son Église composée de tous les fidèles : je veux vous faire voir quel fonds de sainteté demandent indispensablement l'un et l'autre. En deux mots, sacrés ministres du Seigneur, soyez saints : pourquoi? et parce que vous êtes les sacrificateurs du corps de Jésus-Christ, c'est la première partie; et parce que vous êtes les pasteurs de l'Église de Jésus-Christ, c'est la seconde : *Sacerdotes tui induantur justitiam.* Voilà tout le sujet de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

J'ai, ce me semble, compris tout ce qui se peut dire de plus grand à l'avantage du sacerdoce, quand j'ai dit qu'il donne au prêtre une espèce de pouvoir sur la personne même du Sauveur : mais par là, Messieurs, je crois aussi vous faire assez entendre la plus essentielle et la plus étroite de vos obligations, qui est de vous purifier sans cesse, de veiller sans cesse sur vous-mêmes, et de soutenir par une vie sainte la sainteté de votre ministère.

Le Fils de Dieu se présentant lui-même à son Père, se mit tout à la fois en deux états, ou fit tout ensemble deux offices bien différents : celui de prêtre, et celui de victime. Dans les sacrifices de l'ancienne loi, remarque saint Augustin, le prêtre n'immolait qu'une victime étrangère; mais dans le sacrifice de la loi nouvelle, c'est le même Dieu qui offre et qui est offert; qui offre comme prêtre, et qui est offert comme hostie : *Idem sacerdos et hostia.* D'où il s'ensuit, que le Sauveur des hommes, en se sacrifiant, exerce sur sa personne ado-

rable une autorité propre, puisqu'on ne peut sacrifier une victime, sans avoir droit sur son sang et sur sa vie. Et de là même encore suit une autre conséquence, qu'ayant substitué les prêtres à sa place pour continuer le même sacrifice qu'il offrit sur la croix, il leur a transporté le même droit sur sa sainte humanité; qu'il leur a ordonné d'user de ce droit tout divin, et que c'est pour cela qu'il les a établis : *Hoc facite in meam commemorationem* (Luc. 22). Or, ceci posé comme une vérité incontestable dans les principes de notre religion, je vous demande, Messieurs, s'il y a, hors la sainteté de Dieu, une sainteté assez éminente, pour répondre à l'honneur d'un ministère si relevé? L'ordre de la Providence est, que quiconque a pouvoir sur un autre, ait quelque avantage et quelque perfection au-dessus de lui. Si par rapport à Jésus-Christ, Fils de Dieu et vrai Dieu, notre misère infinie et notre bassesse nous rendent cet ordre impossible, du moins ne nous dispensent-elle pas de diminuer, autant qu'il nous est libre et qu'il dépend de nos soins, l'extrême disproportion qui se rencontre entre ce Dieu-Homme et nous. Du moins faut-il que, comme il n'a point mis de bornes à notre pouvoir, nous n'en mettions point à notre sanctification; qu'à l'indignité qui nous est commune avec tous les hommes, nous n'en ajoutions pas une personnelle, et que si elle est nécessaire par la condition de notre nature, elle ne soit pas volontaire par le relâchement de nos mœurs.

Il est vrai, nous n'avons ce pouvoir qu'en qualité de vicaires de Jésus-Christ, et comme représentant Jésus-Christ, dont il est primitivement émané; mais cela même à quoi ne nous engage-t-il pas? Car pour représenter Jésus-Christ, il faut avoir quelque ressemblance avec Jésus-Christ, et quelle monstrueuse indécence, que le Saint des saints fût représenté par des pécheurs! Voici donc ce que je me dis à moi-même, et ce que je dois me dire, en approchant de l'autel et me disposant à célébrer le plus redoutable de tous les mystères : C'est la place d'un Dieu que je vais tenir, non point seulement par commission, non point seulement pour déclarer la volonté qu'il a de s'immoler à son Père, mais comme s'il résidait lui-même en moi, ou que je fusse transformé en lui. Je vais parler comme lui, agir comme lui, opérer le même sacrement avec lui, et consacrer le même sang. Quelle honte, si je profanais par mon péché une telle fonction, et si la sainteté de mon Sauveur se trouvait ainsi déshonorée par l'iniquité de son ministre! Tous ceux qu'il a spécialement choisis pour avoir quelque rapport à lui, ont été saints. Jean-Baptiste, pour être son précurseur, fut sanctifié dès le ventre de sa mère. Joseph, pour être le gardien de son humanité, fut comblé de vertus et de mérites. Il fallut que les apôtres fussent confirmés en grâce, et remplis de l'Esprit céleste, pour être les prédicateurs de sa parole. Que dois-je donc être comme son substitut et son agent dans le plus redoutable sacrifice?

Au reste, quoique le prêtre ne soit dans ce sacrifice que le substitut de Jésus-Christ, il est certain néanmoins que Jésus-Christ se soumet

à lui, qu'il s'y assujettit, et lui rend tous les jours sur nos autels la plus prompte et la plus exacte obéissance. Si la foi ne nous enseignait ces vérités, ne passeraient-elles pas dans nos esprits pour des fictions, et pourrions-nous même nous figurer de la part d'un Dieu un si prodigieux abaissement? Pourrions-nous penser qu'un homme pût jamais atteindre à une telle élévation, et être revêtu d'un caractère qui le mît en état, si je l'ose dire, de commander à son souverain Seigneur, et de le faire descendre du ciel? Nous ne lisons qu'avec étonnement ce qui est rapporté dans l'Evangile, que Jésus obéissait à Marie: *Et erat subditus illis* (Luc. 2). Il y a moins lieu toutefois de s'en étonner, puisque c'était le Fils de Marie, et que la nature semblait donner pouvoir à cette mère sur son Fils. Mais qu'est-ce que le prêtre, et quel titre a-t-il à l'égard de son Dieu, qui ne soit un titre de dépendance et de servitude? Cependant à la parole de ce serviteur, de cet esclave, la Majesté divine vient tous les jours s'humilier dans le sanctuaire, et y renfermer toute sa gloire. Voilà, Messieurs, à quoi vous êtes employés : mais prenez garde, s'il vous plait, et revenez-en toujours à la même conséquence. S'il faut des qualités éminentes pour exercer un empire légitime sur des hommes, que faut-il pour un empire qui s'étend jusqu'à Dieu même?

C'est sur cela que saint Augustin s'écrie : *O veneranda sacerdotum dignitas!* O dignité des prêtres, que vous êtes vénérable! Mais encore, quelle raison en apporte ce saint docteur? Elle mérite une attention particulière : *In quorum manibus, velut in utero Virginis Filius Dei incarnatur.* Car, dit ce Père, c'est en quelque sorte dans les mains du prêtre, comme dans le sein virginal de Marie que le Verbe de Dieu est conçu, et qu'il s'incarne tout de nouveau. Expression figurée, mais dont le sens n'en est pas moins solide, ni moins réel. Et de là quelle conclusion? que la charité du Fils de Dieu n'a point de borne? c'est celle que tout le monde en doit tirer. Qu'il n'est rien de plus respectable que le caractère des prêtres? c'est l'idée que tout le peuple chrétien doit s'en former. Mais que ce caratère suréminent engage donc les prêtres à une vie toute angélique; c'est ce qu'ils doivent conclure eux-mêmes, pour leur propre édification.

Ecoutez, je vous prie, Messieurs, le raisonnement du même saint Augustin, écrivant aux anachorètes. Le plus grand obstacle au dessein de l'incarnation du Verbe, fut l'impureté de notre nature. Mais que fit l'amour de Dieu? Pour surmonter cet obstacle, il prédestina, avant tous les siècles, une femme, ou plutôt un miracle de pureté, qui devait être la mère de l'Homme-Dieu. Il la sépara de la masse commune, et la conserva toute sainte jusqu'au milieu de la corruption. Ce n'était pas assez : il changea tout l'ordre et toutes les lois de la nature, et il ordonna que par le prodige le plus singulier, la virginité subsisterait avec la maternité; c'est-à-dire, qu'une vierge serait mère, et qu'une mère ne cesserait point d'être vierge. Qui jamais entendit rien de semblable? Mais après toutes ces merveilles qui sanctifièrent Marie, savez-vous néanmoins quel sentiment l'Eglise attribue

au Verbe divin, quand il fallut accomplir le grand mystère de notre salut? Elle croit en avoir beaucoup dit, quand elle chante qu'il n'eut point horreur de demeurer dans le sein de cette vierge : *Non horruisti virginis uterum.* N'est-ce pas le même Dieu qui descend sur l'autel, et que les prêtres portent dans leurs mains? n'est-il pas toujours également saint et ennemi du péché? la pureté n'est-elle pas toujours également l'objet de ses complaisances? Pourquoi donc n'a-t-il pas fait les mêmes miracles, pour sanctifier ceux qui coopèrent à ce mystère? c'est pour leur en laisser l'obligation et le mérite : de sorte que considérant à quoi ils sont élevés, ils se confondent en eux-mêmes de se voir si éloignés de la sainteté de leur ministère, et qu'ils travaillent sans relâche à l'acquérir.

Mais qu'arrive-t-il? permettez-moi de m'expliquer, Messieurs : je ne dirai rien que vous ne remarquiez aussi bien que moi, et que vous ne déploriez avec la même douleur et le même zèle que moi. Qu'arrive-t-il donc, encore une fois? On sépare l'honneur d'avec la charge et le fardeau, et de deux choses essentiellement jointes ensemble, on prend celle qui flatte l'avarice, l'ambition, et l'on se dispense de celle qui engage à la réformation des mœurs, et à leur sanctification. Désordre dont nous ne pouvons assez gémir, et qui devient tous les jours plus commun dans le christianisme. Tellement que le sacerdoce aujourd'hui se trouve comme abandonné à toutes les convoitises des hommes. On en fait le partage des enfants, et c'est la ressource d'un père et d'une mère chargés d'une nombreuse famille. Pour les pauvres, c'est une fortune et un moyen de se garantir de la misère. Pour les riches, c'est une voie à des rangs honorables et à des distinctions éclatantes. De là combien voyons-nous de prêtres intéressés, de prêtres ambitieux, de prêtres vains et présomptueux, de prêtres oisifs et voluptueux, de prêtres tout mondains? Vous ne vous offenserez point, Messieurs, de cette morale, que je dois par proportion, m'appliquer à moi-même, autant qu'elle me peut convenir, et dont nous devons tous profiter. Reprenons.

Je dis des prêtres mercenaires et intéressés. Je n'ignore pas la maxime de saint Paul; elle est juste, elle est raisonnable : quiconque sert à l'autel, doit vivre de l'autel. Qu'un ministre du Seigneur, en faisant les fonctions de son ministère, reçoive donc certaine rétribution qui y est assignée, c'est ce que l'Eglise approuve, et ce que je ne pourrais condamner sans une extrême témérité. Mais que dans des fonctions si excellentes et si sacrées, ce ministre n'ait en vue que la rétribution qu'il en tire; qu'il ne s'y adonne que pour cette rétribution; qu'il ne paraisse les estimer que par cette rétribution; qu'il en fasse comme un trafic, comme un commerce; et que dès que cette rétribution viendrait à manquer ou à diminuer, il soit disposé à les négliger et à s'en exempter : voilà ce que toute l'Eglise réprouve, et ce que je ne saurais trop hautement réprouver moi-même. Car voilà le principe malheureux de tant de profanations du plus saint mystère. On le célèbre sans dévotion, sans onction, sans attention, souvent

sans préparation, et sans la plus nécessaire préparation, qui est l'innocence du cœur. On a ce que l'on prétendait, dès qu'on ne se retire pas les mains vides. Tout le reste n'était que comme l'accessoire : mais c'était là le capital.

Je dis des prêtres ambitieux. Il y a dans l'état ecclésiastique des degrés où l'on ne peut monter sans le sacerdoce. C'est une condition absolument requise pour obtenir tel bénéfice, et pour parvenir à telle dignité. Il faut donc entrer dans les ordres sacrés, et l'on y entre : pourquoi? est-ce pour avoir le précieux avantage d'offrir le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ? c'est à quoi l'on ne pense guère; et si le saint caractère n'était bon qu'à cela, on ne s'empresserait pas de le demander. Mais il peut servir à autre chose, et on ne le recherche que pour cette autre chose. Non-seulement on est prêtre avec ambition; mais on ne l'est que par ambition. Est-on venu à bout de ses desseins, et se voit-on au terme où l'on aspirait? on ne se souvient plus en quelque manière de la qualité de prêtre, parce qu'elle n'est plus de nul usage. On passe les mois, on passe presque les années sans en faire nul exercice. On vit en laïque; et plût à Dieu que l'on vécût au moins en laïque pieux et chrétien! c'est le dernier souhait où nous réduisent tant de bénéficiers. Une courte messe où ils n'assistent qu'aux jours ordonnés, voilà souvent tout le fonds de leur piété et toute leur religion.

Je dis des prêtres vains et présomptueux. Jésus-Christ ne recommandait rien davantage à ses apôtres, qui furent les premiers prêtres de la loi nouvelle, que l'humilité. Saint Paul ne voulait pas qu'un ministre de l'Eglise cherchât à dominer dans l'Eglise même, beaucoup moins à dominer dans le monde. Mais depuis Jésus-Christ, et depuis saint Paul, cet esprit de domination a fait dans le sacerdoce des progrès qu'il n'est pas aisé d'arrêter. Parce qu'on est prêtre, on est délicat et sensible sur le point d'honneur; et tel dans la condition où il est né, eût conservé toute la modestie de son état, qui n'a commencé à la perdre que du moment qu'il s'est vu couvert d'un habit qui devait le rendre plus modeste encore et plus humble. Parce qu'on est prêtre, on s'arroge le droit de juger de tout, de décider de tout, de l'emporter partout et sur tout. A l'exemple de ces Pharisiens qui ne voulaient pas qu'on les approchât, on traite le reste des hommes de profanes, et l'on en exige des déférences que l'on s'attirerait bien mieux si l'on y était moins attentif, et si l'on en paraissait moins jaloux. Je sais de quel prétexte on veut s'autoriser. Ce n'est pas pour ma personne, dit-on, c'est pour mon caractère. Distinction spécieuse, mais sujette à la plus subtile illusion. Car, dans cette union si étroite du caractère et de la personne, est-il rien de plus facile et rien de plus ordinaire que de confondre l'un avec l'autre? et en mille rencontres ne pourrait-on pas, avec plus de vérité, renverser la proposition, et dire tout au contraire : ce n'est pas pour mon caractère, mais pour ma personne? Quoi qu'il en soit, jamais ni votre personne, ni votre caractère ne seront plus respectés, que lorsque vous ne ferez plus

apercevoir tant de vivacité et tant d'exactitude sur les respects qui leur sont dus. Il est permis de soutenir les prérogatives de votre sacerdoce, et d'en défendre les priviléges; mais moins vous voudrez vous en prévaloir, moins s'attachera-t-on à vous les contester.

Je dis des prêtres oisifs et voluptueux. Ont-ils satisfait à un office, qu'ils abrégent autant qu'il leur est possible, et qu'ils récitent très-légèrement, ils se tiennent quittes de tout. A quoi, du reste, se consument toutes les heures de la journée? ni pratique de l'oraison, ni étude des sciences divines; visites fréquentes, conversations inutiles, parties de divertissement, vie molle, et par là vie très-dangereuse, et exposée à tous les écueils où l'oisiveté peut conduire : car l'oisiveté est la source de bien des maux dans tous les états, et si je vous faisais ici le dénombrement de ceux qu'elle a causés dans l'état ecclésiastique, et qu'elle y cause, je vous tracerais une peinture bien affreuse et bien affligeante; et le moyen que des prêtres sans occupation au milieu du siècle, se maintiennent dans la pureté de leur profession? Un solitaire a sa solitude, un religieux sa retraite pour rempart contre les occasions et les tentations; cependant, ni la solitude, ni la retraite, ne suffisent pas encore pour préserver l'un et l'autre; et sans le secours des saintes observances qui partagent tout leur temps et qui le remplissent, ils ne se croiraient pas en sûreté et ils n'y seraient pas. Que sera-ce d'un prêtre abandonné à lui-même, maître de lui-même et de ses actions; n'ayant pour l'éclairer d'autre inspecteur que Dieu, qu'on oublie aisément, ni pour le retenir, d'autre frein que le devoir, dont on perd aussi facilement le souvenir?

Enfin, je dis des prêtres tout mondains. Mondains dans les affaires où ils s'emploient, vivant dans une agitation perpétuelle de procédures, de poursuites, de soins temporels, dont quelquefois ils s'accablent, soit que ce soit pour eux ou pour leurs proches; mondains dans leurs habitudes et leurs sociétés, voulant être de toutes les assemblées, de tous les jeux, de tous les plaisirs, de tous les spectacles; mondains dans leurs manières et leurs discours, affectant de se distinguer par des airs dissipés, par des paroles indécentes, par des excès de joie et des libertés dont ils se flattent qu'on leur applaudit, et dont ils se font un faux mérite; mondains jusque dans leurs vêtements : et par où? par toute la propreté, par tout l'ajustement, par tout le luxe qu'ils peuvent joindre à la simplicité évangélique. Ah! Seigneur, sont-ce donc là ces ministres que vous avez spécialement consacrés? sont-ce là les dépositaires de votre puissance, et est-ce en de telles mains que vous avez prétendu livrer votre corps et votre sang?

Honte du christianisme! disons plutôt, honte de ceux qui déshonorent ainsi ce qu'il y a de plus vénérable dans le christianisme? Quand je lis ce que saint Augustin raconte de certains prêtres éthiopiens, ou ce que saint Jérôme reprochait à Jovinien touchant les mœurs des prêtres d'Egypte, et que je viens à considérer que ces infidèles s'assujettissaient à une vie si rigoureuse et si austère pour mériter seulement l'estime des peuples, et pour se mettre en crédit

auprès d'eux, j'ai compassion de leur aveuglement. Mais tandis que je le déplore avec saint Augustin, je déplore encore plus, comme ce saint docteur, notre misère, de ce que les infidèles nous font des leçons, qu'ils devraient recevoir de nous : *O grandis christianorum miseria! Ecce pagani doctores fidelium facti sunt.* Quel assemblage, dit saint Ambroise ! et comment accorder ensemble deux choses si opposées : l'éminence de la dignité et l'imperfection de la vie, une profession toute divine et une conduite toute criminelle? *Honor sublimis et vita deformis, deifica professio et illicita actio.* Abus dont saint Bernard se plaignait si amèrement et avec tant de sujet au pape Eugène. Chacun travaille, lui disait-il, à devenir plus grand; mais aucun ne s'étudie à devenir plus saint : *Altiorem unumquemque, non meliorem esse delectat.* Cependant la vraie grandeur, surtout la vraie grandeur du sacerdoce, consiste dans la sainteté. Otez-lui ce fond, vous la détruisez : du moins autrefois était-elle soutenue par la noblesse. Dans la loi de nature, le droit d'aînesse lui servait de titre; et dans la loi de Moïse, c'était une prérogative de la tribu de Lévi. Mais dans la loi de grâce, où sans acception de personnes, les prêtres sont admis aux mêmes mystères, c'est la sainteté qui en fait le plus bel ornement. Sainteté requise, non-seulement par rapport au pouvoir de l'Ordre dont le prêtre est revêtu comme sacrificateur du corps de Jésus-Christ, mais encore par rapport au pouvoir de juridiction qu'il exerce comme pasteur de l'Eglise de Jésus-Christ. Renouvelez votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce ne fut point une parole sans effet, que celle de Jésus-Christ à ses apôtres, lorsqu'il leur dit : Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel. Les Pères et les interprètes reconnaissent que par là le Fils de Dieu soumit aux prêtres, dans la personne des apôtres, toute l'Eglise; qu'il les revêtit d'un pouvoir qui s'étend sur tous les membres du corps mystique de ce Sauveur, et qu'il n'y a dans le monde ni prince, ni monarque, qui ne relève de cette juridiction, aussi souveraine qu'elle est universelle.

En voulez-vous, Messieurs, concevoir une légère idée? Imaginez-vous un homme qui, d'une fortune médiocre et d'une condition obscure, se trouve tout à coup élevé au premier ministère d'un grand Etat, et cela par la pure libéralité du maître, lequel veut faire éclater sa puissance dans l'élévation de son sujet : *Sic honorabitur quemcumque voluerit rex honorari* (Esth. 6). Le voilà l'arbitre de toutes choses, et les plus importantes affaires ne se conduisent que par lui; c'est lui qui distribue les faveurs, lui qui assigne les récompenses, lui qui fait les heureux et les malheureux; ses ordres sont reçus comme des ordres supérieurs, et tous les intérêts du prince lui sont confiés. Qu'un rebelle, qu'un criminel ait sa grâce à obtenir, c'est

à ce médiateur qu'il s'adresse, et par l'efficace de cette médiation, le plus coupable est en un moment rétabli dans tous ses droits et dans toutes ses espérances. Jamais entendit-on parler d'un tel crédit? et dans ce que l'Ecriture nous a marqué de celui d'Aman, y a-t-il rien qui puisse l'égaler? Je ne m'en étonne pas : car les princes de la terre n'ayant qu'un pouvoir borné, ils n'ont garde de le communiquer avec si peu de réserve. Mais il en est tout autrement à l'égard de Dieu : comme sa grandeur est infinie, il peut, sans lui rien ôter, en faire part à qui il lui plait; or, il l'a, pour ainsi dire, déposée toute entière entre les mains de ses ministres, et c'est la belle réflexion de saint Chrysostome dans ses doctes commentaires sur le sacerdoce. Quelle merveille! et qui le croirait? Le serviteur est établi juge sur la terre, et le Maître dans le ciel ratifie toutes les sentences qu'il porte : *Servus sedet in terrâ, et Dominus sequitur sententiam;* le ciel reçoit de la terre la règle et la forme de justice qu'il doit suivre : *A terrâ judicandi formam cœlum accipit.* De sorte, ajoute saint Cyprien, que le jugement des prêtres est comme le jugement anticipé de Jésus-Christ même : *Anticipatum Christi judicium;* encore ce jugement du prêtre a-t-il cet avantage, qu'il confère la grâce, qu'il efface les péchés, qu'il convertit les pécheurs en saints : ce que n'aura point le dernier jugement que prononcera le Sauveur du monde à la fin des siècles.

Voilà, Messieurs, le ministère de réconciliation que Dieu vous a commis. Vous êtes ses délégués, et si j'ose user de ce terme, vous êtes ses plénipotentiaires, pour conclure cette grande paix qui se traite entre le ciel et la terre, entre Dieu offensé et l'homme pécheur. C'est à vous que le Créateur du monde remet sa cause et ses intérêts; c'est à vous qu'il dit, encore plus qu'à ses prophètes : *Judicate inter me et vineam meam* (Isaï. 5); Cet homme est pécheur, il m'a outragé, il a blessé ma gloire; je pourrais le juger moi-même, mais je m'en rapporte à vous. Tout ennemi qu'il était, je le tiendrai pour ami dès que vous l'aurez déclaré tel; il ne s'agit pour lui que de se rendre digne de l'absolution que vous lui donnerez; du moment que vous lui aurez pardonné, je lui pardonne, et toutes les portes du ciel, qui lui étaient fermées, s'ouvriront pour le recevoir. Voilà, dis-je, ministres de Jésus-Christ, comment Dieu vous parle; et voilà de quoi toute l'Eglise le doit glorifier, comme ces troupes fidèles de l'Evangile : *Et glorificaverunt Deum, qui dedit potestatem talem hominibus* (Matth. 6); car, en conséquence de ce pouvoir absolu, on peut dire que tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré est en votre disposition. Les grâces sont les richesses inestimables que le Sauveur des hommes nous a acquises par son sang; mais vous en êtes les dispensateurs; c'est vous qui conférez aux âmes leur première innocence, vous qui la leur faites retrouver lorsqu'elles l'ont perdue, vous qui leur partagez le pain de vie pour les nourrir, qui les dirigez dans les voies de l'éternité, et qui les conduisez jusque dans le sein de Dieu.

Après cela serons-nous surpris que les plus grands monarques du

monde aient eu tant d'égards, et témoigné tant de révérence pour les prêtres; qu'un Constantin, revêtu de la pourpre royale, n'ait pas osé s'asseoir le premier en présence des Pères d'un concile; qu'une impératrice se soit fait un honneur et un mérite de servir à sa table un évêque; et que de tout temps le respect des princes envers les prêtres ait été la plus illustre marque de leur religion? Non, Messieurs, tout cela n'a rien que je ne comprenne aisément, puisque la foi leur découvrait dans les prêtres une puissance bien au-dessus de leur grandeur. Mais ce qui m'étonne et ce qui me paraît inexcusable, c'est que ces prêtres, si distingués des autres hommes par leur ministère, n'aient pas la pureté des anges, ou ne s'efforcent pas d'y parvenir : car dans toutes ces prééminences, j'aperçois tant de motifs de sainteté, que je ne sais de quoi ils doivent être plus accablés, ou du poids de leurs honneurs, ou du poids de leurs obligations.

Venons au détail. Comment un homme peut-il s'entremettre d'une réconciliation aussi sainte que celle des pécheurs avec Dieu, s'il est lui-même ennemi de Dieu? C'était le raisonnement de saint Grégoire, s'instruisant soi-même, et se considérant comme l'intercesseur et le patron de tout le peuple chrétien : *Quâ enim fiduciâ pro peccatis alienis intercessor venio, apud quem de propriis securus non sum?* De quel front, disait-il dans un sentiment d'humilité, et avec quelle assurance irai-je demander grâce pour les péchés de mes frères, lorsque j'ai à trembler pour mes propres péchés? C'est pour cela que le Sage nous représente d'abord le prêtre uni à Dieu par la grâce, agréable à Dieu par la sainteté de ses vertus : *Ecce sacerdos magnus, qui in diebus suis placuit Deo, et inventus est justus* (Eccli. 44); et ensuite qu'il nous le fait voir devant le trône de Dieu, en qualité de pacificateur et de réconciliateur : *Et in tempore iracundiæ factus est reconciliatio* (*Ibid.*).

Comment un homme peut-il s'ingérer dans l'administration des sacrements de Jésus-Christ, et verser sur les fidèles les mérites et le sang de ce Dieu sauveur, avec des mains impures? Il est vrai, malgré l'indignité du ministre, ce sang a toujours son prix, et l'efficace des sacrements est indépendante. Aussi ne veux-je rien conclure au préjudice du fidèle qui les reçoit, mais du prêtre dont il les reçoit : car, comme le prédicateur, selon la terrible parole de l'Apôtre peut devenir un réprouvé en convertissant tout le monde, ainsi arrive-t-il (ô pensée bien humiliante pour nous, Messieurs, et vérité d'autant plus capable de nous confondre, qu'elle est confirmée par de plus fréquents et de plus funestes exemples!) ainsi arrive-t-il souvent que le prêtre, enrichissant les autres des trésors de l'Eglise, n'en retienne rien pour lui; que le même sang avec lequel il purifie les autres, et leur fournit de quoi acquitter leurs dettes, serve à augmenter les siennes; que ce qu'il présente aux autres comme les sacrements et les moyens de leur salut, lui soit une occasion de ruine et une matière de damnation. Je ne m'explique pas davantage : poursuivons.

Comment un homme peut-il entreprendre de juger, de condamner, d'absoudre, dans des dispositions toutes criminelles? Car pour être juge et pour en faire l'office, il doit être exempt de toute passion, exempt de tout intérêt, exempt de tout respect humain, exempt de tout reproche. Ce sont les qualités qu'exige de ses ministres la justice des hommes : tirez la conséquence, et voyez ce qu'exige à plus forte raison la justice de Dieu. Je vous le laisse à méditer, et je m'arrête à la remarque de S. Augustin. Elle m'a frappé, et elle convient parfaitement à mon sujet. Ce Père examine pourquoi le Fils de Dieu ne voulut pas porter un arrêt de condamnation contre cette femme adultère que les Juifs produisirent devant lui : *Nemo te condemnavit, nec ego te condemnabo* (Joan. 8) : et après avoir exposé là-dessus les raisons ordinaires, il en ajoute une qui, pour n'être pas la plus naturelle, n'est pas la moins mystérieuse ni la moins instructive. C'est, dit ce saint docteur, parce que le Sauveur du monde était encore chargé de nos péchés, et que portant sur sa personne innocente le caractère de pécheur, il ne croyait pas devoir se constituer juge, mais se réservait au temps où il aurait satisfait pour nos offenses. Belle leçon, mes frères, reprend saint Augustin : nous apprenons de là quels doivent être ces juges que Dieu a choisis pour exercer son autorité et sa justice dans le tribunal de la conscience. Si ce ne sont pas des saints, c'est-à-dire, si ce sont des hommes semblables au reste des hommes, des hommes faibles, des hommes passionnés, des hommes impatients et colères, des hommes sensuels et amateurs d'eux-mêmes, des hommes sujets aux intempérances, aux médisances, aux ressentiments et aux vengeances, à tous les vices, quelle confiance mériteront-ils, quelle créance s'attireront-ils, quels jugements donneront-ils?

Enfin, comment un homme peut-il répandre l'édification dans l'Eglise et y servir de modèle, avec une conduite peu régulière et même absolument déréglée? Voici, Messieurs, un des points les plus essentiels, et qui regarde un de vos devoirs les plus indispensables : ne le perdez pas. Quelles idées devons-nous concevoir des prêtres, selon l'esprit et les figures de l'Evangile? Ce sont des flambeaux allumés pour éclairer l'Eglise : *Vos estis lux mundi* (Matth. 5). Ce sont des villes placées sur le sommet des montagnes, afin qu'on puisse de toute part les apercevoir : *Civitas supra montem posita* (*Ibid.*). C'est le sel de la terre ,dont la vertu communiquée aux corps les préserve de la corruption : *Vos estis sal terræ* (*Ibid.*). En un mot, ce sont, dans le christianisme, des règles sensibles et animées. Titres spécieux, mais titres qui, bien loin de rehausser par leur éclat notre gloire, redoublent, si nous ne les soutenons pas, notre confusion, et nous rabaissent dans l'estime commune autant qu'ils devraient nous y élever. Prenez garde, je vous prie. Oui, tout homme adapté au sacerdoce de Jésus-Christ, doit se regarder comme un exemple public, et vivre comme si toute la terre avait les yeux attachés sur lui et était témoin de ses actions. Il doit être persuadé qu'il n'y a rien de médiocre dans les fautes qui lui échappent, parce qu'elles sont accompagnées de scan-

dale; et que si les injures faites à sa personne en deviennent plus grièves et sont d'une nature particulière, de même les péchés qu'il commet, contractent une indignité personnelle par la sainteté de son état. Il doit s'humilier de voir des laïques qui l'égalent en perfection, mais surtout il doit se confondre d'en voir qui le surpassent. Il doit bien se convaincre que mille choses peuvent être permises aux gens du monde, et lui être défendues; qu'elles peuvent être sans conséquence dans les gens du monde, et être des crimes dans lui selon l'opinion même du monde. Car le monde, tout profane qu'il est, n'en juge point autrement que nous, et souvent il en juge encore plus rigoureusement que nous : ou si le monde ne nous condamne pas, ce n'est que pour tirer de nous une prétendue justification de ses désordres.

Ah! combien de fois (je n'y puis penser qu'avec la plus vive douleur, et vous en êtes touchés comme moi, Messieurs), combien de fois les déréglements des prêtres ont-ils autorisé les vices, et servi de prétexte à la licence des mœurs? Le libertinage qui n'osait se montrer, et se tenait caché dans les ténèbres, a levé le masque depuis qu'il s'est vu introduit jusque dans le sanctuaire. L'impiété n'attendait que ce secours de la mauvaise édification des prêtres pour se fortifier et pour s'étendre. Les simples ont cru qu'ils pouvaient les imiter et les suivre, puisque ce sont leurs conducteurs; les libertins ont conclu qu'ils pouvaient pratiquer ce que les prêtres pratiquaient, puisque ce sont les docteurs de la loi. Les premiers se sont émancipés à faire ce qu'ils avaient auparavant en horreur; les autres se sont confirmés dans ce qu'ils faisaient, et l'ont fait avec plus d'audace. Le scandale a été général : le sacerdoce est tombé dans le décri, les ecclésiastiques dans le mépris. L'Eglise en a gémi, et jamais Jérusalem pleurant ses prêtres réduits dans une dure captivité, ne versa plus de larmes, ni ne fut plus sensiblement affligée.

Mais si les prêtres ont été ainsi exposés au mépris des peuples, à qui doit-on s'en prendre? est-ce aux peuples mêmes? Mais, répond saint Ambroise, comment les peuples respecteraient-ils un homme qui avilit son caractère, et qui dans sa conduite se rend en tout semblable à eux? *Quomodò enim potest observari à populo, qui nihil habet separatum à populo?* Qu'admireront-ils dans sa personne, s'ils s'y reconnaissent eux-mêmes, et toutes leurs imperfections? *Quid in illo miretur, si sua in illo recognoscat?* Et le moyen qu'ils aient de la vénération pour celui en qui ils retrouvent tout ce qui les fait rougir dans eux-mêmes? *Et si quæ in se erubescit, in eo quem venerandum arbitratur offendit?* A qui donc, je le répète, l'Eglise adressera-t-elle ses plaintes, si ce n'est aux auteurs de ce scandale, et quel droit n'a-t-elle pas de leur dire avec le même zèle et la même indignation que le prophète : *Vos autem recessistis de viâ, et scandalizastis plurimos in lege* (Malac. 1); Vous, ministres de mes autels, vous qui deviez sanctifier le monde par vos exemples, aussi bien que par vos paroles et vos instructions, vous êtes sortis de mes voies, et vous avez entraîné après vous les faibles. Vous avez détruit d'une main ce que

vous bâtissiez de l'autre; et tant d'âmes que vous aviez fait naître en Jésus-Christ par l'efficace et la vertu des sacrements, ont reçu de vous la mort par la liaison qu'elles ont eue avec vous, et par les effets contagieux de votre conversation. Justes reproches, mais reproches encore plus terribles, si nous y ajoutons les menaces du Dieu vivant. Car si la justice de Dieu doit être si exacte dans le compte qu'elle demandera à tous les hommes des devoirs de leur profession, elle ira jusqu'à la rigueur par rapport aux prêtres. Jésus-Christ leur avait confié ce qu'il avait sur la terre de plus cher: ses frères, le prix de sa croix, les brebis de son troupeau. Ils en devaient être les sanctificateurs : que sera-ce d'en avoir été les corrupteurs? Il faudrait peut-être, Messieurs, adoucir cette expression : mais laissons-lui toute sa force. Elle ne vous donnera rien à entendre qui passe vos connaissances, et qui ne vous ait plus d'une fois rempli le cœur d'amertume.

Voilà ce qui faisait trembler les saints; et entre les autres, voilà ce qui faisait trembler saint Jérôme. C'était l'ornement du désert, bien loin d'en être le scandale; c'était dans l'Eglise, non-seulement un docteur consommé, mais un modèle de pénitence et de sainteté. Toutefois ce docteur, ce pénitent, ce saint ne laissait pas d'être saisi de crainte, dès qu'il venait à faire cette réflexion *: Grandis dignitas sacerdotum, sed grandis ruina eorum*; C'est une grande dignité que celle des prêtres, mais leurs chutes n'en sont que plus profondes. Glorifions Dieu de la sublimité du rang où il nous a appelés; mais craignons encore plus le précipice où nous pouvons tomber : *Lætemur ad ascensum, sed timeamus ad lapsum.* Saint Chrysostome va plus loin, et j'aurais peine à user ici de sa pensée, s'il ne nous assurait lui-même avoir fait à ce qu'il avance une sérieuse attention.C'est dans la seconde homélie sur les Actes des Apôtres. Non, dit ce docteur si éloquent et si solide, ce n'est pas sans y avoir bien réfléchi que je parle : *Non temerè dico.* Je ne crois pas que dans l'état du sacerdoce il y en ait beaucoup qui se sauvent; et selon mon sentiment, le plus grand nombre parmi les prêtres est de ceux qui périssent. Quoi qu'il en soit de l'opinion de ce Père, c'est ainsi qu'il s'en est formellement et hautement expliqué : *Ut affectus sum ac sentio, non arbitror inter sacerdotes multos esse qui salvi fiant, sed multò plures qui pereant.*

La conclusion de tout ceci, Messieurs, c'est ce que nous recommande saint Grégoire : écoutez-le, et n'oubliez jamais le salutaire avis qu'il vous donne. Voici en quels termes il s'exprime, et ce qui comprend tout le fruit de cette exhortation. Craignons donc, mes chers frères, craignons, et appliquons-nous à nous-mêmes cette importante leçon de l'Apôtre, d'opérer notre salut avec tremblement. Craignons qu'après avoir été prêtres à l'autel, nous ne soyons les victimes de l'enfer; et qu'après avoir eu pouvoir sur le ciel et sur la terre, nous ne devenions les esclaves des démons. Pour prévenir ce malheur, accordons notre vie avec notre ministère, et faisons ré-

pondre la piété de l'une à la sainteté de l'autre. Voulez-vous encore un précis et un abrégé de tous vos devoirs? Le bienheureux Justinien nous l'a tracé en peu de mots : remportez-les avec vous, et méditez-les. *Accedat sacerdos ad altaris tribunal ut Christus, assistat ut angelus, ministret ut sanctus, offerat vota populorum ut pontifex, interpellet pro pace ut mediator, pro se autem exoret ut homo* : Que le prêtre approche de l'autel comme Jésus-Christ, par sa puissance; qu'il y assiste comme un ange, par son respect, qu'il y serve comme un saint, par la pureté de sa vie; qu'il y offre les vœux du peuple comme un pontife, par sa charité envers le prochain; qu'il y moyenne la paix comme médiateur, par son zèle pour la gloire de Dieu; et qu'il y prie pour lui-même comme homme, par son humilité et par la connaissance de ses faiblesses. De cette sorte, non-seulement il ne sera pas condamné au jugement de Dieu, mais il ira continuer l'exercice de son pouvoir auprès du souverain Juge, et il s'assiéra sur le tribunal qui lui est préparé, pour juger avec Jésus-Christ les douze tribus d'Israël. Il accompagnera ce Dieu sauveur dans sa gloire, et il recevra de sa main la couronne d'immortalité, que je vous souhaite, etc.

EXHORTATIONS POUR LE CARÊME,

SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

EXHORTATION

SUR LA PRIÈRE DE JÉSUS-CHRIST DANS LE JARDIN.

Et progressus pusillum procidit in faciem suam, orans et dicens : Pater mi, si possibile est, transeat à me calix iste : verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.

S'étant avancé un peu plus loin, il se prosterna le visage contre terre, priant et disant : Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice passe, et qu'il ne soit point pour moi : cependant, que votre volonté s'accomplisse, et non la mienne. (S. Matth., ch. 26.)

Voilà, chrétiens, le premier mystère et comme l'entrée de tous les mystères de la passion du Fils de Dieu, que nous devons méditer pendant le cours de ce carême. C'est la grande dévotion des âmes fidèles, surtout en ce saint temps, de considérer les souffrances de leur Sauveur ; et c'est de cette méditation que les saints ont retiré des fruits si merveilleux de grâce et de sainteté. Pour moi, mes frères, disait saint Bernard, depuis le jour de ma conversion, mon soin le plus ordinaire et le plus fréquent a été de cueillir, comme l'épouse, ce bouquet de myrrhe, composé de toutes les amertumes et de toutes les douleurs de Jésus-Christ, mon souverain Seigneur. Je l'ai mis dans mon sein, et je l'ai appliqué à toutes mes plaies : *Hunc mihi fasciculum colligere et intra viscera mea collocare curavi, collectum ex amaritudinibus Domini mei.* Car, comment pourrais-je oublier les miséricordes d'un Dieu souffrant, ajoutait ce saint docteur, puisque ce sont elles qui m'ont donné la vie ? et quel intérêt n'ai-je pas à les tenir profondément gravées dans mon souvenir, puisque c'est là que je trouve la vraie sagesse, que je trouve la plénitude de la science, que je trouve des trésors de salut, que je trouve enfin un fonds inépuisable de mérites ? *In his sapientiam, in his plenitudinem scientiæ, in his divitias salutis, in his copiam meritorum.* De là, mes frères, continuait encore le même Père, parlant à ses religieux, de là vient que je les ai si souvent dans la bouche, comme vous le savez ; et que je les ai encore plus dans le cœur, comme Dieu le sait : car c'est là toute ma philosophie, c'est à la seule connaissance de Jésus qu'elle se réduit, et de Jésus crucifié : *Hæc philosophia mea, scire Jesum, et hunc crucifixum.* Tels étaient les sentiments de saint Bernard : faisons-en

les nôtres, mes chers auditeurs ; et puisque c'est pour cela que nous sommes ici assemblés, commençons dès aujourd'hui à étudier cette science sublime et suréminente de la charité de notre Dieu et de sa douloureuse passion. Ce que nous présente d'abord l'Evangile, c'est Jésus-Christ priant dans le jardin, et acceptant avec une pleine soumission le calice que son Père lui a destiné et préparé : *Verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.* Arrêtons-nous là, et pour notre édification, apprenons nous-mêmes comment nous devons en tout nous conformer aux ordres de Dieu, et nous résigner à ses adorables volontés. Soumission d'une nécessité indispensable ; soumission que tout chrétien doit conserver jusqu'à la mort, et sans laquelle il n'y a point de salut, puisque le salut devient impossible à quiconque refuse d'obéir à Dieu, et ne veut pas dépendre de Dieu ; mais soumission qui, de toutes les vertus, est peut-être la moins connue dans le christianisme et la moins pratiquée. Elle renferme deux choses qui vont partager cet entretien, savoir : le sentiment et l'action ; le sentiment dans le cœur, et l'action dans la pratique ; le sentiment dans le cœur, pour vouloir tout ce que Dieu veut ; et l'action dans la pratique, pour exécuter ensuite et pour faire tout ce que Dieu veut : deux devoirs que nous enseigne par son exemple le divin Maître qui s'est anéanti pour nous, et rendu obéissant jusques à la mort. Donnez, s'il vous plait, à l'un et à l'autre une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour comprendre ce que c'est qu'une résignation parfaite aux ordres de Dieu, et que cette soumission du cœur qui consiste dans le sentiment, nous n'avons, chrétiens, qu'à contempler le Fils de Dieu prosterné en la présence de son Père, et lui adressant l'humble prière que les évangélistes ont pris soin de rapporter. C'est là que ce Dieu sauveur nous donne la plus haute idée d'une sainte conformité aux arrêts du ciel et à toutes les dispositions de la divine Providence ; c'est là qu'il nous fait connaître toute l'étendue qu'elle doit avoir, et à quel degré de dépendance elle nous doit réduire ; tellement qu'il n'y ait, ni circonstances si rigoureuses, ni répugnances si vives et si naturelles, ni temps, ni conjonctures, où notre volonté ne soit soumise, et où nous ne réprimions toutes ses révoltes. Remarquez ceci, mes chers auditeurs ; car voilà, j'ose le dire, un des points les plus importants de la morale chrétienne, et un des plus salutaires enseignements.

Que fait donc notre adorable Maître, retiré dans le jardin de Gethsémani, et se disposant à consommer par une mort également ignominieuse et violente, le grand ouvrage de notre rédemption ? il prie, non pas pour une fois, mais jusques à trois fois ; non pas pour quelques moments, mais pendant trois heures entières ; et dans tout le cours de cette oraison si souvent réitérée et si longtemps prolongée, que demande-t-il ? une seule chose, et rien de plus ; une chose qu'il

préfère à toutes les autres, une chose pour laquelle il est descendu sur la terre, une chose qu'il a cherchée dans toute sa vie mortelle, et qu'il ne cessera point de chercher jusques à son dernier soupir ; c'est : Mon Dieu, Père tout-puissant, Père souverainement sage, souverainement juste, souverainement saint, que votre volonté soit faite, et non la mienne : *Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.* Prenez garde, chrétiens : il se soumet, ce Fils unique de Dieu, au bon plaisir de son Père ; il s'y soumet dans le dernier accablement de l'affliction, et lorsqu'il semble qu'un déluge de maux ait inondé son âme ; il s'y soumet dans un temps où ce Père même qu'il veut glorifier par sa soumission, s'est retiré sensiblement de lui, et paraît l'avoir abandonné ; il s'y soumet, sans trouver nulle consolation auprès des créatures ; et il s'y soumet enfin de telle sorte, qu'il agrée tout, sans exception et sans réserve. Je reprends et je m'explique, pour vous faire encore mieux connaître tout le mérite d'une résignation si généreuse et si héroïque.

Il se soumet au bon plaisir de son Père : car le bon plaisir de son Père était qu'il souffrît, qu'il mourût, et que, par ses souffrances et et sa mort, il procurât le salut de l'homme. Or, voilà ce qu'il accepte, malgré la nature qui s'y oppose, et malgré tous les sentiments contraires qu'elle lui inspire. En vain se révolte-t-elle, en vain par la violence de ses révoltes, lui fait-elle dire : *Transeat à me calix iste* ; Que ce calice passe, et que je ne sois point réduit à le boire. La grâce, par un effort supérieur, prévaut et l'emporte : le retour est prompt, et, sans égard à la parole que les sens lui ont en quelque sorte arrachée, il en revient bientôt au point capital qu'il s'est tracé comme la grande règle de sa vie, et qui est de ne vouloir que ce que le ciel a résolu, et que ce qu'il a déterminé dans ses immuables décrets : *Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.*

Il se soumet : et en quelles conjonctures? ah! chrétiens, en pouvons-nous imaginer de plus tristes et de plus désolantes? c'est dans un soulèvement général de toutes ses passions contre lui-même; c'est au milieu des plus rudes combats que lui livrent tour à tour, tantôt la douleur la plus mortelle : *Cœpit contristari* (Matth. 26); tantôt l'ennui le plus profond : *Cœpit tædere* (Marc. 14); tantôt la crainte et les plus vives frayeurs : *Cœpit pavere* (*Ibid.*); c'est au plus fort de son agonie, et dans une telle défaillance que le sang coule de tous les membres de son corps, et que la terre en est arrosée : *Factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram* (Luc. 22); c'est, à ce qu'il semble, dans un délaissement total, et de la part du ciel, et de la part des hommes. Il s'adresse à son Père, et son Père ne lui répond rien; les trois apôtres qui l'ont accompagné s'endorment et le laissent seul dans la plus sombre nuit et la plus affreuse solitude. De là donc il se soumet sans recevoir nulle consolation, surtout nulle consolation humaine. S'il persiste dans la prière, ce n'est pas en vue d'y trouver un soulagement à sa peine, mais dans le dessein d'y prendre de nouvelles forces pour la supporter. Aussi l'ange que le

ciel lui envoie ne lui rend-il point d'autre office que de le soutenir et de l'encourager : *Apparuit autem angelus de cœlo confortans eum* (Luc. 22). Observez cette parole, dit saint Augustin : l'Evangéliste en nous fait pas entendre que l'ange le consola, mais seulement qu'il le fortifia : *Confortans eum.* Enfin, il se soumet : et à quoi? à tout : c'est-à-dire, non-seulement à la chose, mais à toutes les circonstances qui y doivent être jointes; non-seulement à la substance de ce que Dieu veut, mais à la manière dont il le veut; non-seulement à la croix, mais à tous les opprobres et à toutes les ignominies particulières de la croix. D'où vient qu'il ne se contente pas de dire : Que ce que vous voulez se fasse; mais il ajoute : Qu'il se fasse, et qu'il en soit comme vous le voulez : *Non sicut ego volo, sed sicut tu.*

Voilà, mes chers auditeurs, le vrai modèle de la soumission chrétienne; voilà en quoi consiste cette conformité de cœur et de sentiment qui nous tient toujours unis à Dieu, quoi qu'il ordonne de nous, et en quelque situation qu'il lui plaise de nous mettre. Etre soumis dans l'adversité comme dans la prospérité, dans le trouble de la passion comme dans la paix; être soumis quand Dieu nous traite en apparence dans toute la rigueur de sa justice, qu'il ne prend nul soin de nous, ou plutôt qu'il en use avec nous comme s'il n'en prenait nul soin, et qu'il nous eût absolument oubliés; être soumis sans recourir au monde, à une famille, à des proches, à des amis qui pourraient nous être de quelque soutien, et apporter quelque remède au mal qui nous presse; sans rien même attendre de la grâce, je dis rien de sensible, qui puisse nous adoucir l'amertume du calice que Dieu nous présente; sans avoir d'autre ressource, ni d'autre asile que l'autel et que l'oratoire, non pas pour y demander à être déchargé, mais à être secondé et conforté, et du reste, pour y témoigner une fidélité inébranlable et une pleine résignation; être soumis avec une détermination entière à tout ce que Dieu voudra, comme il le voudra, et dans l'ordre qu'il le voudra : c'est là, encore une fois, ce que j'appelle une véritable conformité d'esprit et de volonté avec l'esprit et la volonté de Dieu. De tous ces points, qu'il en manque un seul, je n'ai plus cette soumission que mon Sauveur m'a enseignée par son exemple, et je ne satisfais pas au devoir de la religion que je professe, ou je n'y satisfais qu'à demi.

Car, pour en venir au détail, de me conformer au bon plaisir de Dieu quand rien ne me mortifie, quand rien ne contredit mes inclinations, quand je me vois dans un état commode par lui-même, et qu'il ne m'arrive rien de désagréable et de fâcheux, est-ce là une vertu de chrétien, et serait-ce même une vertu de philosophe et de païen? Il est vrai néanmoins que je dois, en cet état comme en tout autre, me soumettre au gré de Dieu; mais en même temps ma soumission me doit être bien suspecte : j'ai bien lieu de m'en défier, et je dois dire à Dieu : Seigneur, je veux maintenant ce que vous voulez; mais après tout, parce que vous ne voulez que ce qui me plait, je n'ose presque compter sur une résignation si douce et si aisée : car

c'est plutôt vous qui vous conformez à moi, que moi qui me conforme à vous; et selon que les choses succèdent, c'est vous qui faites ma volonté, plutôt que je ne fais la vôtre. C'est trop, mon Dieu, c'est trop me ménager et trop m'épargner; mais afin de me connaître, afin de voir si je suis en effet dans la disposition d'un cœur solidement et chrétiennement soumis, frappez-moi, éprouvez-moi, affligez-moi : *Proba me, Domine, et tenta me* (Psal. 25). Faites-moi passer par le creuset et par le feu de la tribulation : *Ure renes meos et cor meum* (*Ibid.*); c'est ainsi que je pourrai savoir si ce n'est point par un effet de mon amour-propre que j'accepte ce que vous m'envoyez et que je m'y résigne; si ce n'est point parce qu'il m'est utile selon le monde, parce qu'il m'est honorable et agréable. Sans cette épreuve de l'affliction et de la souffrance, je n'oserais vous répondre de mon cœur, ni en être garant : *Proba me, Domine, et tenta me.*

De même, chrétiens, si je ne me trouve docile et souple sous la main de Dieu que lorsque mes passions sont dans le calme, que lorsque je ne sens en moi nulle agitation, que lorsqu'il ne s'élève dans mon âme nul mouvement qui me porte au murmure et à la résistance, quel sacrifice fais-je à Dieu, et ma patience peut-elle être à ses yeux d'un grand prix? Je n'ai nul ennemi à vaincre, je n'ai nulle victoire à remporter, je n'ai presque qu'à suivre le sentiment naturel qui me conduit. Il ne m'est pas difficile alors de m'écrier dans la ferveur de la méditation : Que votre volonté s'accomplisse, ô mon Dieu : *Fiat volontas tua* (Matth. 26). Mais quand je suis dans l'ardeur d'une passion violente, qui s'est emparée de mon esprit : quand toutes les puissances de mon âme sont dans le désordre et dans la confusion; quand la raison elle-même paraît choquée, et que toutes mes réflexions, que toutes mes connaissances ne servent qu'à m'aigrir davantage et à m'animer : au milieu de cette tempête et de ces soulèvements involontaires, m'arracher en quelque sorte à moi-même, me renoncer moi-même, pour rendre hommage à la providence de Dieu, et pour lui dire : *Non sicut ego volo, sed sicut tu.* Il n'importe, Seigneur; n'ayez point d'égard à ce que je souhaiterais, ni à ce qui me semblerait même plus raisonnable, plus juste, plus saint; vous l'avez autrement réglé, cela me suffit : demeurer ferme dans cette disposition, et ne m'en pas départir un moment, c'est ce qui me distingue devant lui et ce qui m'élève auprès de lui : pourquoi? parce que c'est ce qui l'honore, parce que c'est ce qui le fait triompher dans moi de tout moi-même, en le faisant triompher de tout ce qu'il y a de plus vif et de plus intime dans mes inclinations et dans mes désirs. Heureux qu'il m'en coûtât une agonie pareille à celle de mon Sauveur! heureux que tout couvert comme lui de mon sang, je pusse mille fois redire après lui, et par proportion, comme lui : *Verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu!*

Mais si Dieu, dans l'orage dont nous sommes assaillis, s'éloigne de nous, ou, pour parler plus juste, si Dieu se comporte envers nous comme s'il s'était éloigné de nous : car voilà quelquefois comment il

traite une âme affligée, la livrant en apparence à elle-même, ne lui donnant ni vues, ni lumières, ni goûts : tout la rebute, tout contribue à lui faire sentir le poids de sa peine ; en quel abattement elle tombe ! *Cœpit contristari ;* quel ennui la saisit et la désole ! *Cœpit tædere*; quelles sombres réflexions l'inquiètent et la tourmentent ! *Cœpit pavere.* Sa foi vient au secours, et lui dicte intérieurement d'aller à Dieu : elle y va ; mais elle le cherche et ne le trouve point. Elle frappe à la porte; mais il semble que le ciel est fermé pour elle, il semble qu'il n'y a point de Dieu qui l'écoute. Du moins c'est ce que les ennemis de son salut lui reprochent ; c'est ce que la nature et les sens ne cessent point de lui suggérer : *Dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus?* (Psalm. 41). Peut-être se rencontre-t-il un ministre du Seigneur qui, comme l'ange envoyé d'en-haut, la relève, la rassure, la ranime : *Apparuit ei angelus confortans ;* mais c'est seulement un appui pour ne pas succomber, et non point un adoucissement qui lui rende la paix et qui fasse couler sur elle quelques gouttes de l'onction divine. Or, dans cette sécheresse et dans cet accablement, puis-je être bien résigné aux ordres de Dieu? oui, je le puis, et je le dois. Car quand on me dit qu'il faut être soumis au bon plaisir de Dieu, il ne s'agit pas du temps de la consolation spirituelle, lorsque Dieu me remplit des douceurs de son esprit et de l'abondance de ses grâces. On sait assez que rien ne nous est pénible en cet état, et que nous disons avec la même confiance que David : *Ego dixi in abundantiâ meâ : Non movebor in æternum* (Psalm. 29). Combien de fois dans une communion où Dieu se faisait sentir à moi, dans les saintes ardeurs d'une prière où je m'entretenais avec Dieu, dans un ravissement de mon cœur que Dieu touchait, que Dieu embrasait, que Dieu transportait, lui ai-je protesté que je n'aurais éternellement d'autre volonté que la sienne? et fallait-il beaucoup prendre sur moi pour lui parler de la sorte? Que dis-je? et était-ce moi qui parlais alors, ou n'était-ce pas l'Esprit de Dieu qui parlait en moi et pour moi? En quoi donc je puis bien marquer ma soumission, mais une soumission ferme et constante, mais une soumission solide et de quelque valeur dans l'estime de Dieu, c'est lorsque toutes les lumières qui m'éclairaient viennent à s'éteindre ; c'est lorsque toute la ferveur qui m'excitait et qui m'emportait, vient à se refroidir ; c'est lorsque toutes ces larmes qu'une certaine tendresse de cœur et de dévotion me faisait répandre, sont venues à sécher, et que toutes ces douceurs secrètes qui m'attachaient, se sont tournées en aridités et en dégoûts. Car voilà l'écueil où les âmes qui paraissent les mieux affermies ne sont que trop sujettes à échouer : c'est là qu'elles commencent à se démentir : *Avertisti faciem tuam, et factus sum conturbatus* (Psalm. 29). Mais c'est en ces temps d'épreuve que je dois m'armer de toute la force chrétienne, et faire à Dieu une sainte violence pour m'approcher de lui, malgré ses rebuts apparents : *Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.* Vous me délaissez, mon Dieu, mais je ne vous délaisserai point. Vous me délaissez en me privant de cette présence sen-

sible dont vous favorisez vos élus; mais je ne vous délaisserai point en perdant cette union inviolable et essentielle que vos élus ont avec vous et qu'ils doivent toujours conserver. Au contraire, plus je me verrai abandonné de vous, ou plus je croirai l'être, plus je m'abandonnerai à vous; et avec les simples vues de la foi qui me restent, je vous dirai tout ce que je vous disais en ces jours de bénédiction et de paix, où vous daigniez vous communiquer à moi et me gratifier de vos plus doux entretiens et de vos plus consolantes visites : *Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.*

De là, sans chercher les vaines consolations du monde, et sans avoir recours à des parents, à des amis qui pourraient la dissiper, et en quelque manière la dédommager de ce qu'elle ne trouve point auprès de Dieu, une âme soumise ne veut que Dieu; et de quelques épines que la voie où elle marche soit semée, il lui suffit de savoir que c'est la voie de Dieu, et qu'elle y est par la volonté de Dieu. Cette seule pensée lui inspire un courage qui la dispose à tout, et qui lui fait accepter tout. Je dis tout, sans restriction et sans choix. Car à quoi je ne puis trop prendre garde, c'est que ce ne serait point encore assez, et même que ce ne serait rien pour moi de me soumettre, si ma soumission n'était universelle, et si je prétendais me résigner à une chose et non à l'autre. Dès que l'une et l'autre se trouvent également marquées du sceau de la volonté de Dieu, l'une et l'autre, sous cet aspect, me doivent être également sacrées, puisque la volonté de Dieu est, dans l'une comme dans l'autre, également respectable et adorable. Quel calice le Fils de Dieu consent-il à boire? celui que son Père lui présente, celui que son Père lui a choisi, celui que son Père lui envoie par le ministère de l'ange, et non pas celui qu'il s'est préparé, ni qu'il a choisi lui-même : *Calicem quem dedit mihi Pater* (Joan. 18). Si j'avais moi-même à me prescrire mes peines, mes disgrâces, mes mortifications, mes humiliations; si je pouvais, à mon gré et selon mon goût, prendre l'une et laisser l'autre, autant qu'il y aurait de mon goût et de mon gré, autant y aurait-il de ma volonté, j'entends de ma propre volonté. Or, ce qui s'appelle ma propre volonté ne peut compatir avec la volonté de Dieu, ou plutôt avec une sincère et véritable soumission à la volonté de Dieu : pourquoi? parce que l'essence de cette soumission est, que toute propre volonté soit anéantie dans moi, et comme absorbée dans la volonté de Dieu.

Ainsi je dois reconnaître l'illusion de ce langage si commun dans le christianisme, et que tiennent tant d'âmes pieuses du reste, et régulières dans leur conduite. On dit : Je veux bien souffrir, puisque Dieu l'ordonne; mais je voudrais que ce ne fût point ceci ou cela. On dit : Que Dieu m'afflige d'une infirmité, d'une maladie, je la porterai sans me plaindre; mais je ne puis vivre dans l'abaissement où je suis, ni digérer les outrages que je reçois et les traitements indignes qu'on me fait. On dit : Que Dieu me frappe dans mes biens, je les lui offre tous, et il est le maître; mais que ma réputation soit

attaquée, mais que cet homme l'emporte sur moi, et que mes droits soient si injustement blessés; mais que le repos de ma vie soit sans cesse troublé par les chagrins, par les humeurs, par les contradictions perpétuelles de cet esprit bizarre et inquiet, c'est ce qui ne me paraît pas soutenable. Voilà comment on s'explique et le sentiment où l'on s'entretient : mais c'est en cela même qu'on s'égare et qu'on perd toute soumission, parce qu'on n'en a qu'une imparfaite et bornée. Car ce calice qu'on rejette, c'est justement celui que Dieu nous a destiné par sa providence; et par conséquent, celui qui nous doit sanctifier, celui qui doit être la matière de notre obéissance et qui en doit faire le mérite : *Calicem quem dedit mihi Pater*. Tout autre nous serait inutile, parce qu'il ne nous viendrait pas de la main de Dieu, et que ce n'est point par celui-là qu'il lui a plu d'éprouver notre soumission, ni à celui-là qu'il a voulu attacher notre salut et notre perfection. D'où il s'ensuit que si je veux être soumis à Dieu, je ne dois rien excepter : rien, dis-je, non-seulement par rapport aux choses, mais même par rapport aux moindres circonstances des choses. Et en effet, remarque saint Thomas, ce que Dieu veut, hors des conjonctures où il le veut, et sans les circonstances avec lesquelles il le veut, n'est plus, à le bien prendre, ce qu'il veut. Dire donc : De la part d'un autre, je supporterais cette parole, ce mépris, ce refus; mais de la part de telle personne, c'est ce que je ne saurais dissimuler ni tolérer. Dire : En d'autres rencontres et dans un autre temps, je me tairais; mais maintenant, il faut que je me contente et que j'éclate. Penser de la sorte, et être ainsi disposé, n'est-ce pas vouloir faire la loi à Dieu? Cette circonstance du lieu, du temps, de l'occasion, de la personne, est-elle moins dépendante de lui et de sa suprême volonté que tout le reste?

Ah! Seigneur, que la nature est ingénieuse pour défendre ses intérêts; et que le cœur de l'homme, jaloux de sa liberté et impatient sous le joug, devient adroit à s'autoriser contre vous et à justifier ses révoltes! Trop longtemps, mon Dieu, et trop souvent j'ai moi-même écouté les faux prétextes d'un esprit aigri, d'un esprit animé, d'un esprit rebelle, et j'en ai suivi les mouvements : mais il faut enfin qu'il plie; et après un exemple comme le vôtre, il ne lui est plus permis d'avoir d'autre sentiment que celui d'une humble et d'une aveugle soumission. Soumission dans les plus fâcheux revers et dans les plus tristes accidents; soumission dans les calamités, dans les besoins, dans les traverses, dans toutes les misères de la vie; soumission malgré les répugnances, malgré les soulèvements de cœur, malgré tout le bruit et tous les retours des passions les plus vives et les plus ardentes; soumission au milieu des plus profondes ténèbres, au milieu des découragements, des désolations, des langueurs, et sans nulle goutte de cette rosée céleste que vous faites couler, Seigneur, à certains moments et sur certaines âmes; soumission toute pure et toute surnaturelle, où ne se mêle rien d'humain, rien de tout ce que le monde me peut offrir pour me soulager ou pour me distraire;

soumission générale et complète qui embrasse tous les événements, quels qu'ils soient ou qu'ils puissent être, et dans chaque événement, jusques aux plus légères particularités. Car telle est, mon Dieu, la soumission que je vous dois, et dont je ne puis me départir sans oublier ce que vous êtes et ce que je suis. Elle a pour moi bien des difficultés, et j'y trouve dans moi bien des obstacles. Tout ce qu'il y a de charnel dans mon cœur y forme de continuelles oppositions, et cette guerre intestine m'expose à de rudes assauts. Mais avec votre grâce, Seigneur, la raison et la religion réprimeront la chair; ou si elles ne peuvent lui imposer silence, au milieu de ses cris, et sans prêter l'oreille à ses murmures, je ne cesserai point de répéter cette parole que je vous ai déjà bien des fois adressée, et dont je comprends aujourd'hui le sens mieux que jamais : *Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.* Quand je ne chercherais que le repos de mon âme, c'est dans cette disposision que je le trouverai; et sans cette disposition, je ne puis l'avoir. Car vous êtes, Seigneur, le centre de mon repos; et par conséquent, il n'y a de repos à espérer pour moi, qu'autant que je serai uni à vous. Le supplice des damnés dans l'enfer, est d'avoir une volonté contraire à la vôtre, et par là même, de vouloir éternellement ce qui jamais ne sera, et de ne vouloir jamais ce qui sera pendant toute l'éternité. Le bonheur des prédestinés dans le ciel, est de n'avoir qu'une même volonté avec vous. Ils vous voient, ils vous aiment, ils vous possèdent; mais cette vision, cet amour, cette possession ne les rendent bienheureux que parce que ce sont les principes de cette admirable et ineffable conformité qu'ils ont avec vous. De sorte que si quelqu'un de ces bienheureux n'était pas content de l'état où vous l'avez mis, et qu'il désirât un autre degré de gloire que celui qu'il a reçu, il ne serait plus bienheureux. Or, il ne tient qu'à moi d'entrer dès à présent, par une soumission chrétienne, en participation de ce bonheur; et d'acquérir par choix et par mérite cet avantage dont les bienheureux jouissent par récompense et par nécessité. Soumission dans le sentiment, pour vouloir tout ce que Dieu veut, et soumission encore dans l'action, pour faire tout ce que Dieu veut : c'est ce que j'ai maintenant à vous expliquer.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a, disent les théologiens, deux sortes de vertus : les unes, selon le langage de l'école, vertus affectives; et les autres, vertus effectives : c'est-à-dire, qu'il y a des vertus qui sont toutes renfermées dans le cœur, et qui ne consistent qu'en de simples complaisances, dans le désir, l'affection, le sentiment; et qu'il y a des vertus qui se produisent au dehors par des effets, et dont le mérite est d'exécuter, d'accomplir, de pratiquer. La conformité chrétienne et la soumission aux volontés de Dieu, comprend l'une et l'autre espèce : non-seulement elle nous fait aimer et accepter ce que Dieu veut; mais, dans la pratique elle nous fait agir conséquemment à ce que

Dieu veut, et selon qu'il le veut. Voyons-le dans la conduite de notre divin Maître, et tirons de son exemple cette nouvelle instruction.

Il était marqué dans les décrets de la Sagesse divine que cet Homme-Dieu serait livré à la mort. L'ange venait encore de lui annoncer là-dessus l'ordre du ciel : c'était un commandement exprès, et par l'effort le plus généreux, il s'y était résigné, il y avait consenti. Mais dans l'extrême défaillance où il se trouvait, épuisé de forces, et ayant presque déjà perdu tout son sang, était-il en état de se présenter si tôt à cette cruelle passion dont il avait ressenti si vivement les approches? La seule idée qu'il en avait conçue l'avait consterné, l'avait accablé, l'avait jeté dans un trouble, et réduit dans une faiblesse où il se connaissait à peine lui-même. Il avait été plus d'une fois obligé d'avoir recours à ses apôtres pour le soutenir, il les avait avertis de veiller, de se tenir prêts et sur leurs gardes, de ne le point abandonner : *Sustinete hic, et vigilate mecum* (Matth. 26); comme s'il se fût défié de sa résolution, dit saint Chrysostome, et qu'il eût cru avoir besoin de leur présence. Y avait-il donc lieu d'attendre qu'il osât entrer dans un combat où il semblait si mal disposé; qu'il osât se mettre lui-même entre les mains de ses ennemis; que bien loin de prendre la fuite au bruit des soldats qui le cherchaient, il allât le premier à eux et qu'il les prévînt, tout cela, par un saint empressement de satisfaire à ce que son Père demandait de lui, et de se conformer à ses desseins sur lui? Non, chrétiens, à en juger selon les vues humaines, on ne pouvait guère l'espérer; mais c'est là même aussi que nous devons reconnaître, et que nous ne pouvons assez admirer l'efficace toute-puissante d'une résignation parfaite, et secondée de la grâce. Il n'y a rien à quoi elle ne nous porte; rien, dis-je, de si pénible qu'elle ne nous fasse entreprendre, rien de si rebutant qu'elle ne nous fasse embrasser, rien de si ennuyeux et de si fatigant où elle ne nous fasse persévérer, jusqu'à ce que l'ordre de Dieu, que sa volonté ait tout l'accomplissement qui dépend de nous, et que nous lui pouvons donner. En voici la preuve, et pour nous en convaincre, ayons toujours les yeux attachés sur Jésus-Christ, notre exemplaire et notre guide.

Quel prodige, en effet, et quel changement merveilleux! quelle intrépidité dans cet homme auparavant si timide, à ce qu'il paraissait, et saisi de si mortelles alarmes! quelle constance et quelle fermeté dans cet homme auparavant tout abattu, tout interdit, et prêt à succomber sous le poids de sa douleur! quelle promptitude et quelle activité dans cet homme auparavant tout appesanti selon les sens, tout atténué, étendu par terre et sur le point de rendre l'âme! Qu'est-il arrivé, et qui en a pu faire de la sorte comme un autre homme? Voici le mystère, chrétiens auditeurs, et l'une des plus salutaires instructions pour nous. C'est toujours le même Homme-Dieu, et ce l'a toujours été; toujours pénétré des mêmes sentiments de soumission à la volonté de Dieu; mais cette soumission demeurait renfermée dans le cœur, parce que ce n'était pas encore le temps de la

prouver par les œuvres, et d'agir. Elle a été rudement attaquée, fortement combattue, violemment agitée, et presque déconcertée; mais dans le fond elle ne fut jamais altérée, ni jamais elle ne s'est démentie. De là, l'heure est-elle venue où il faut enfin accomplir le commandement de Dieu, c'est alors que cette soumission se montre dans tout son éclat, et qu'elle déploie toute sa vertu. A ce moment toutes les frayeurs de Jésus-Christ se dissipent, tous ses inquiétudes se calment, toutes ses répugnances s'évanouissent; rien ne l'étonne, rien ne l'arrête. A ce moment toutes les puissances de son âme se réveillent et se fortifient. Suivons-le, voyons-le marcher vers ses apôtres, écoutons-le parler. Il ne leur dit plus : Ne vous endormez pas, observez exactement toutes choses, et ne me quittez point, comme s'il eût voulu qu'ils fussent toujours attentifs à sa défense; mais : Dormez maintenant, leur dit-il, et reposez : *Dormite jam et requiescite* (Matth. 26); voulant ainsi, selon la pensée de saint Chrysostome, leur donner à connaître qu'il ne comptait point sur eux, qu'il n'y avait point pour lui à reculer, que son parti était pris, que son jour était marqué, que c'était celui-là, et qu'il ne cherchait point à l'éviter : *Ecce appropinquavit hora* (*Ibid.*). Il ne leur témoigne plus ni tristesse, ni crainte, ni irrésolution ; mais dans le feu et l'ardeur qui le transporte, il hausse la voix, il les presse, il les excite. Allons, reprend-il d'un ton vif et assuré, levez-vous, et avançons : *Surgite, eamus* (*Idid.*) : pourquoi? c'est que le perfide qui doit me trahir n'est pas loin, et que je ne veux pas qu'il ait l'avantage d'avoir été plus prompt à me trouver, que je ne l'aurais été à m'offrir moi-même. C'est que la troupe qu'il conduit va bientôt paraître, et qu'il ne convient pas qu'ils fussent plus déterminés à se saisir de ma personne, que je ne l'aurais été moi-même à la leur abandonner: *Surgite, eamus: ecce appropinquavit qui me tradet* (Matth. 26). Il ne se retire plus à l'écart, ni dans le lieu du jardin le plus solitaire, comme s'il eût eu peur d'être découvert et aperçu de ses ennemis; mais il va au devant d'eux, mais il les aborde, il les interroge, il leur demande quel dessein les amène, et contre qui ils sont envoyés : *Quem quæritis* (Joan. 18)? S'ils lui répondent que leur commission regarde Jésus de Nazareth, et qu'ils viennent à lui, il ne dissimule point, il ne se déguise point : C'est moi; me voilà : *Ego sum* (*Ibid.*). Si la majesté de son visage, si sa parole toute divine leur imprime d'abord du respect, et leur donne même une telle épouvante qu'ils en sont tous renversés, il leur permet de se relever, il leur parle une seconde fois : De quoi s'agit-il? je vous ai dit que je suis ce Jésus que vous cherchez; faites tout ce qui vous est ordonné : *Dixi vobis, quia ego sum* (*Ibid.*). S'il se met de la sorte en leur pouvoir, il leur défend de rien entreprendre contre ses apôtres, et de les arrêter avec lui, parce qu'ils ne lui sont point nécessaires, et qu'il ne les considère point comme des appuis. Pour moi, vous me traiterez de la manière qu'il vous plaira, puisque c'est à moi que vous en voulez; mais pour ces disciples, laissez-les aller : *Si ergo me quæritis, sinite hos abire* (*Ibid.*). Enfin, quand par un excès de zèle pour

son maître, Pierre tire l'épée et frappe un des gens du pontife, on dirait, selon la belle expression de Tertullien, que du même coup la soumission de Jésus-Christ, et sa patience est blessée : *Patientia Domini in Malcho vulnerata est.* Il condamne l'impétuosité de cet apôtre trop ardent, il lui retient le bras, et dans le moment même il fait un miracle pour guérir la blessure que Malchus avait reçue. Car il ne peut souffrir qu'on forme le moindre empêchement à ce que son Père désire de lui, et à l'ouvrage dont il est chargé. Il ne pense plus qu'à cela, il ne soupire plus qu'après cela, il ne s'occupe plus que de cela. Dès qu'il y envisage la volonté de son Père, il ne lui faut point d'autre motif, d'autre intérêt, d'autre soutien; et c'est lui-même qui s'en déclare le plus hautement et le plus expressément dans cet admirable passage de l'Evangile de saint Jean : *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio : surgite, eamus* (Joan. 14). Ne balançons point, et ne différons point. Je sais ce qui m'est réservé et à quoi je suis appelé; mais il n'y a rien de si rigoureux que je ne veuille subir, point de supplice si cruel que je ne sois résolu d'endurer, afin que le monde sache que j'aime mon Père, afin de faire voir au monde combien les ordres de mon Père me sont vénérables et me sont chers, afin d'instruire le monde, et de lui apprendre comment il doit respecter les volontés de mon Père, et s'y conformer dans toutes ses démarches : *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio.*

Or, mes frères, ce monde que le Fils de Dieu a voulu instruire aux dépens de sa propre vie, c'est nous-mêmes. Il y a, comme vous l'avez pu déjà comprendre, il y a des volontés de Dieu qui n'exigent de nous autre chose que le gré du cœur, qu'une acceptation volontaire et libre, que la patience à recevoir et à supporter. Mais il y en a qui tendent à l'action, qui nous imposent certains exercices, certains devoirs, et qui nous obligent à les remplir : volontés de pratique, volontés dont il est présentement question, et là-dessus voici ce que nous enseigne l'excellent modèle que je viens de vous proposer; car dès qu'une fois elles nous sont connues, ces divines volontés, et que nous sentons le mouvement de la grâce qui nous presse de les exécuter et de les suivre, malheur à quiconque délibère et demeure dans une oisiveté lente et paresseuse. En vain d'ailleurs nous flattons-nous d'une prétendue résolution d'être fidèles à Dieu; du moment que cette résolution est sans effet, c'est une résolution chimérique et une erreur qui nous trompe. Dans l'ordre de la grâce, vouloir et faire n'est qu'une même chose, puisque si la grâce, dit saint Augustin, n'est donnée de Dieu que pour vouloir, le vouloir n'est donné par la grâce que pour faire. Si donc ce vouloir dont nous nous prévalons n'opère rien, ce n'est plus qu'un vouloir imaginaire; et l'on ne peut mieux nous comparer qu'à ces idoles dont parle Moïse, qui ont des bras, mais qui n'agissent jamais, qui ont des pieds, mais qui ne marchent jamais, qui ont une bouche, et qui jamais ne prononcent une parole.

Tel est néanmoins, mes chers auditeurs, le pitoyable aveuglement où tombent une infinité de chrétiens. Ils disent cent fois le jour à Dieu : *Fiat voluntas tua ;* Seigneur, que votre volonté soit faite : ils le disent, et se font un mérite de l'avoir dit ; tellement qu'à les en croire, ce sont autant d'actes de soumission et de résignation. Cependant que font-ils de tout ce que Dieu veut, et de tout ce qu'il leur a prescrit dans leur état? à quoi se montrent-ils assidus et réguliers? combien d'obligations indispensables négligent-ils? et de celles même qu'ils accomplissent peut-être en partie, que ne retranchent-ils point, et que n'oublient-ils point? Or, se dire soumis à Dieu, et toutefois ne se conduire presque en rien selon les vues de Dieu; témoigner à Dieu qu'on est résigné à tout ce qui lui plait, et ne pratiquer presque rien de ce qui lui plait, et que nous savons lui devoir plaire; demander chaque jour à Dieu que tout se fasse dans le ciel et sur la terre, dans nous et hors de nous, conformément à sa volonté, et s'écarter sans cesse de cette volonté divine, et ne garder presque rien des règles que nous a tracées cette volonté divine, et vivre dans une omission fréquente, ordinaire, presque universelle de ce que nous inspire cette volonté divine, n'est-ce pas se jouer de Dieu même, et vouloir faire un fantôme d'une des plus solides et des plus saintes vertus du christianisme?

Rendons-nous justice, chrétiens auditeurs, et jugeons-nous de bonne foi nous-mêmes. Nous professons une religion dont les maximes, les conseils, les préceptes, toutes les observances sont à notre égard des déclarations formelles et précises de la volonté de Dieu. Nous sommes dans des conditions, dans des ordres, dans des sociétés où Dieu nous a appelés, où Dieu nous a marqué nos voies, où Dieu nous a distribué nos fonctions et nos emplois. En mille occasions particulières et en mille conjonctures, nous nous sentons intérieurement touchés, sollicités, pressés de Dieu qui nous fait connaître ce qui lui agréerait, ce qui l'honorerait, ce qui nous sanctifierait, ce qui coopérerait aux vues de miséricorde et de salut qu'il a conçues en notre faveur. Si nous l'écoutons, si nous entrons dans la route qu'il nous ouvre, et où il nous attire par sa grâce; si nous nous acquittons chrétiennement et constamment du ministère dont il nous a chargés, et que nous nous adonnions sans relâche à tout ce qui est de notre profession ; si nous accordons nos mœurs et tout le plan de notre vie avec son Evangile, avec notre foi, avec le culte qui lui est dû, et que jusqu'au dernier soupir nous nous attachions à le servir comme il mérite de l'être, et comme il veut l'être : alors prenons confiance; nous pouvons avec quelque certitude nous répondre que nous lui sommes unis d'esprit et de volonté. Sans cela, nous avons beau nous humilier devant ses autels, nous avons beau le reconnaître pour le souverain arbitre et le maître de toutes choses, nous avons beau là-dessus, à certains moments, nous épancher dans les protestations les plus animées et les plus spécieuses; ce n'est qu'un pur langage; ce ne sont que de simples complaisances, qui, séparées des

œuvres qu'elles devraient produire, ne peuvent être réputées devant Dieu ni comptées pour une véritable soumission.

Vous me direz que cette soumission en pratique et en œuvres demande bien de la contrainte et de la gêne; qu'il y a des exercices très-laborieux et très-fatigants; qu'il y a des temps où ils sont supportables, et qu'il y en a d'autres où ils ne le sont plus; qu'on n'est pas toujours en disposition de se faire violence, et d'agir de la même manière, avec la même promptitude et le même zèle, dans la même étendue et la même exactitude. Ah! chrétiens, en parlant de la sorte et voulant vous prévaloir de telles excuses, pensez-vous au maître à qui vous appartenez comme ses créatures, et dont vous relevez nécessairement et essentiellement? comprenez-vous sa grandeur et ses droits? n'est-il pas toujours votre Dieu? ne l'est-il pas partout et dans tous les lieux? ne l'est-il pas en toutes rencontres, et en quelque situation, ou intérieure ou extérieure, que vous puissiez vous trouver? La volonté de ce premier Etre n'est-elle pas une volonté supérieure? et par quel renversement faudra-t-il que cette volonté suprême, cette première volonté, dépende de nos faiblesses et de nos lâchetés, dépende de nos humeurs et de nos caprices, dépende de nos légèretés et de nos inconstances? Quoi donc! ce Dieu si puissant et si digne d'être servi et obéi, ne verra ses ordres suivis que lorsqu'ils nous plairont, que lorsqu'ils nous seront aisés et faciles, que lorsqu'ils ne nous exerceront point, qu'ils ne nous captiveront point, qu'ils ne nous mortifieront point? il se conformera à nos changements et à nos variations? il attendra le temps favorable où notre ferveur se rallumera, et où nous serons touchés d'un attrait tout nouveau : comme si c'était à lui de s'accommoder à nous, et non pas à nous de nous accommoder à lui et à toutes ses ordonnances? Non, Seigneur, il n'en doit pas être ainsi, et ce serait non-seulement un désordre, mais une indignité. Car pourquoi vous serais-je soumis plutôt aujourd'hui que demain, plutôt dans une occasion que dans une autre, plutôt sur tel sujet que sur tel autre? N'êtes-vous pas toujours pour moi le même Dieu, et ne suis-je pas toujours à votre égard dans la même dépendance? Votre volonté est une volonté éternelle, et je suis l'instabilité même : mais il faut que mon instabilité soit fixée par votre éternité, et qu'en tout ce qui sera de votre bon plaisir, ma volonté soit immuable par vertu, comme la vôtre est immuable par nature. Le même empire impose toujours la même obligation, et le même maître m'engage toujours à la même obéissance.

Sur cela, chrétiens, qu'avons-nous à faire? c'est de rentrer en nous-mêmes et de nous examiner sérieusement nous-mêmes; c'est de voir en quoi particulièrement nous sommes plus lâches à pratiquer la volonté de Dieu, et plus libres à nous affranchir des règles et des devoirs qu'il nous a prescrits. Est-ce dans les exercices de piété, dans la prière, dans la pénitence, dans l'usage des sacrements et dans les divins mystères? est-ce dans les soins temporels, dans les fonctions d'une charge, dans l'administration d'un bien, dans la conduite d'un

ménage, dans l'éducation des enfants? De même, quels sont les accidents de la vie, les événements, les disgrâces, où nous sommes plus sujets à nous troubler et à murmurer? Sont-ce les maladies dont Dieu nous afflige? sont-ce les injustices que nous font les hommes, et les persécutions qu'ils nous suscitent? sont-ce les pertes qui nous arrivent dans un commerce et dans les affaires que nous entreprenons? sont-ce les mépris qu'on nous témoigne, et les humiliations où nous sommes exposés? sont-ce les travaux dont on nous charge, et les fatigues dont on nous accable, ou dont nous nous croyons accablés? Reconnaissons-le en la présence de Dieu; car il ne tient qu'à nous de le découvrir, et nous savons assez ce qui altère plus communément notre cœur, et ce qui nous fait plus de peine. Ne nous contentons pas de le savoir, mais prémunissons-nous contre cela même; et toutes les fois que la chose en effet se présente, et qu'il faut mettre la main à l'œuvre, qu'il faut baisser la tête et porter le fardeau, qu'il faut se renoncer soi-même et s'assujettir, qu'il faut se réprimer, ou faire effort, imaginons-nous que nous nous trouvons à la place des trois disciples, et que Jésus-Christ, marchant devant nous comme notre conducteur, nous dit : *Surgite, eamus : ecce appropinquavit hora.* Hâtez-vous, âmes chrétiennes, et ne tardez pas un moment; voilà l'heure où votre Dieu vous appelle, et où vous devez me suivre. C'est dans cette occasion, dans cette action, que vous avez à montrer votre amour, votre attachement, votre obéissance, et à en donner un témoignage certain. Gardez-vous de vous comporter ici avec négligence et avec un esprit chagrin et chancelant. Gardez-vous de faire un pas en arrière, ou de vous tenir dans un lâche assoupissement et dans un repos oisif : *Surgite, eamus.* Souvenez-vous de la grandeur du Maître qui veut cela de vous, et qui vous l'enjoint. Souvenez-vous de la gloire qu'il en attend, et de la récompense que vous en recevrez. Souvenez-vous que vous l'aurez pour témoin, pour spectateur, pour juge. Souvenez-vous que c'est de là peut-être qu'il a fait dépendre votre sanctification, votre salut, votre prédestination éternelle. Souvenez-vous qu'il y a peut-être attaché les dons les plus précieux de sa grâce, et que peut-être, manquant là-dessus de soumission, vous vous priverez de ses plus insignes faveurs et de ses plus abondantes bénédictions : *Surgite, eamus.* Figurons-nous, dis-je, mes frères, que c'est le Sauveur même qui nous presse de la sorte, et qui nous sollicite. S'il nous reste un degré de foi, y a-t-il rien à quoi ces motifs ne soient capables de nous déterminer? Plus résolus alors que jamais et plus résignés à toutes les volontés de notre Dieu, nous nous écrierons comme saint Paul : *Domine, quid me vis facere* (Act. 9)? Expliquez-vous, Seigneur, et me déclarez, ou me faites annoncer de votre part, ce que vous désirez de moi : quoi que ce soit, j'y consens; je vous tends les bras et mon cœur est prêt. Pour nous confirmer dans cette disposition, nous en reviendrons au sentiment du Fils de Dieu; et quelque victoire qu'il y ait à remporter, ou sur nous-mêmes, ou sur le monde, nous dirons : *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi*

Pater, sic facio. Ah ! Seigneur, le monde n'a guère connu jusqu'à présent si je vous aimais, et je ne l'ai guère connu moi-même : mais il est temps enfin de l'en convaincre pour son édification, et de m'en convaincre moi-même pour ma consolation. Car jamais je ne donnerai au monde, ni moi-même je n'aurai jamais de preuve plus convaincante que je vous aime sincèrement, efficacement, pleinement, que lorsque je me trouverai, et dans le sentiment et dans la pratique, comme transformé en vous par une inviolable et entière conformité de volonté. Ce ne sera pas en vain ; et jamais aussi n'aurai-je de meilleur titre pour aspirer à votre gloire, et pour être reçu dans votre royaume, où nous conduise, etc.

EXHORTATION

SUR LA TRAHISON DE JUDAS.

Adhuc eo loquente, ecce Judas unus de duodecim venit, et cum eo turba multa, missi à principibus sacerdotum. Qui autem tradiderat eum, dedit illis signum, dicens : Quemcumque osculatus fuero, ipse est, tenete eum.

Le Sauveur du monde n'avait pas encore achevé de parler, que Judas, l'un des douze apôtres, arriva, et avec lui une troupe d'hommes armés, qui étaient envoyés par les princes des prêtres. Or, le disciple qui le trahissait leur avait donné ce signal, et leur avait dit : Celui que je baiserai, est celui que vous cherchez. (S Matt., ch. 26.)

Que puis-je, chrétiens, ajouter à ces paroles? et pour vous faire concevoir une juste horreur de la trahison de Judas, quelle autre image vous en tracerais-je, et en quels caractères plus marqués pourrais-je vous la représenter? C'est un disciple de Jésus-Christ, et c'est même un des disciples favoris, puisque c'est un des douze apôtres : *Unus de duodecim.* Il paraît à la tête d'une troupe armée : contre qui? contre son Maître; et envoyé par qui? par les ennemis de son Maître : *Et cum eo turba multa, missi à principibus sacerdotum.* C'est lui-même qui le trahit, cet adorable Maître, et lui-même qui l'a vendu aux Juifs : *Qui autem tradiderat eum.* Enfin le signal qu'il leur donne pour le connaître et pour le prendre, c'est un baiser : *Quemcumque osculatus fuero, ipse est, tenete eum.* Voilà sans doute, entre les souffrances de Jésus-Christ dans sa passion, ce qui lui dut être plus sensible; et c'est de quoi je viens aujourd'hui vous entretenir. Je ne prétends point m'arrêter à une longue et inutile déclamation contre l'attentat de cette âme lâche et sans foi. Une simple vue en découvre d'abord toute l'énormité. Mais, afin d'en tirer des leçons qui nous soient profitables, nous devons considérer dans le crime de

Judas surtout deux choses, savoir : ce qui en a été le principe, et ce qui en a été le comble. Or, le principe de son crime, ce fut une passion mal réglée, vous le verrez dans la première partie; et le comble de son crime, ce fut un aveugle désespoir, je vous le montrerai dans la seconde partie. De là nous apprendrons, en premier lieu, de quelle conséquence il est de ne souffrir dans notre cœur nulle passion qui le puisse corrompre; et en second lieu, qu'à quelques excès néanmoins que la passion nous ait conduits, il n'y a jamais sujet de perdre espérance, et de se croire absolument abandonné de Dieu. Deux points que je vous prie de bien remarquer, et qui vont partager cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

Rien de plus dangereux, chrétiens, ni rien qui traîne après soi de plus funestes conséquences qu'une passion mal gouvernée, et à qui peu à peu nous laissons prendre l'ascendant sur nous. C'est un serpent qui se nourrit dans notre sein, mais qui n'en sort ensuite qu'en le déchirant. C'est une étincelle de feu qui s'entretient sous la cendre, mais qui peut causer un incendie général. C'est ce lion domestique et familier dont parle l'Écriture, qui, venant à croître, porte la désolation partout, et dévore tout ce qu'il rencontre. Vérité dont le perfide Judas sera dans tous les âges un exemple mémorable. Il a trahi le Sauveur du monde, en le livrant à ses ennemis : voilà de tous les crimes le plus abominable. Mais quel en a été le principe? Si l'Évangéliste ne nous l'avait marqué en termes exprès, nous ne pourrions nous le persuader, et nous aurions formé sur cela mille conjectures, sans jamais découvrir la cause d'une si détestable entreprise. Car voyant un disciple se tourner contre son Maître, et travailler à le perdre, nous aurions cru qu'il s'était déterminé à cet attentat par quelqu'un de ces violents transports qui aveuglent l'esprit et troublent les sens : par un emportement de colère, par une ardeur de vengeance, dans le ressentiment vif et tout récent d'une offense reçue. Supposé même toute l'énormité du fait, du moins aurions-nous jugé qu'il y eut quelque chose en cela de plus qu'humain, et que Judas, en s'abandonnant à cette perfidie, était possédé du démon qui agissait en lui, et dont il n'était que l'instrument et le ministre. Mais non, chrétiens, ce n'a rien été de tout cela. Judas a trahi le Fils de Dieu sans emportement, sans ressentiment, sans vengeance, sans haine et sans aversion de sa personne. Car quel sujet en eût-il pu avoir? Pendant les trois années de son apostolat, de quelles grâces ne l'avait pas comblé ce Dieu sauveur, et qu'était-il arrivé qui dût l'aigrir contre lui et l'engager à une si noire trahison? Comment donc oublia-t-il tant de bienfaits, et sacrifia-t-il si indignement son bienfaiteur? Encore une fois, mes frères, l'eussiez-vous jamais pensé, si le Saint-Esprit ne vous l'avait pas fait entendre? Une avare convoitise, l'esprit d'intérêt, la passion d'avoir, voilà ce qui

corrompit le cœur de ce traître, et ce qui le précipita dans le plus profond abîme de l'iniquité. Reprenons la chose d'un peu plus haut, et expliquons-nous.

Il avait été présent lorsque Marie-Madeleine vint répandre sur les pieds de Jésus-Christ un parfum de très-grand prix. Il en avait conçu de la peine, et s'en était hautement déclaré. Son avarice lui avait fait traiter de profusion, et condamner une action si sainte : *Ut quid perditio hæc* (Matth. 26)? Pour justifier son sentiment, il l'avait coloré d'une apparence de piété et de charité : Hé quoi! ne pouvait-on pas vendre cette liqueur? on en eût retiré une somme considérable, et cette somme eût servi au soulagement des pauvres : *Potuit enim istud venumdari multo, et dari pauperibus* (*Ibid.*). Rien de plus spécieux que ce prétexte : mais ce n'était qu'un prétexte ; et si vous voulez savoir la vraie raison qui le touchait, le texte sacré va vous l'apprendre. Car, dit saint Jean, il n'avait guère en vue les misères des pauvres ; et en parlant d'eux, ce n'était pas pour eux qu'il parlait. Mais il amassait et il thésaurisait; mais ayant soin de recueillir les aumônes faites à Jésus-Christ, il les gardait et se les appropriait : *Non quia de egenis pertinebat ad eum, sed quia fur erat et loculos habens* (Joan. 12). De là que fait-il? et quelle résolution, et quelle affreuse extrémité! Judas se voit frustré de son espérance; ce gain qui lui fût revenu de ce baume précieux qu'avait apporté Madeleine, ce gain sordide qu'il se proposait, lui échappe des mains. Il veut s'en dédommager ; et parce qu'il en trouve l'occasion prompte et commode, en vendant son Maître même, ce parricide ne l'étonne point. Il en a bientôt formé le dessein, il se met bientôt en état de l'exécuter ; le voilà dans le conseil des princes des prêtres; du sacré collége des apôtres qu'il a quitté, le voilà dans la synagogue des Juifs avec qui il vient délibérer et négocier. Que me donnerez-vous? et je vous réponds de ce Jésus que vous cherchez : je vous l'amènerai : *Quid vultis mihi dare? et ego eum vobis tradam* (Matth. 26). Ah! disciple ingrat, que promettez-vous? que dites-vous? ou plutôt, mes chers auditeurs, que dis-je moi-même? et comment pourrais-je fléchir un cœur que la cupidité domine? Cette âme intéressée n'écoute que ce qui peut la satisfaire. On convient de part et d'autre : trente deniers sont offerts, et sont acceptés : tout est conclu. Judas prend des mesures, il agit, il livre Jésus, et ne s'estime pas moins heureux de pouvoir, aux dépens de cet adorable Sauveur, contenter l'insatiable désir qui le dévore, que les Juifs de pouvoir, à si peu de frais, contenter leur animosité et leur envie.

Voilà, chrétiens, tout le fond de son crime, en voilà l'origine. C'a été un déicide, parce que c'était un voleur : *Fur erat;* et c'était un voleur, parce qu'il était avare. De son avarice sont venus tous ses larcins, et ses larcins ont enfin abouti jusqu'à mettre la vie et le sang d'un Dieu au prix des esclaves ; car le prix des esclaves était de trente deniers. Faut-il s'étonner qu'étant avare, il soit devenu traître? non certes, puisqu'il est comme essentiel à l'avare de n'avoir point de foi. Faut-il s'étonner qu'étant avare il ait violé lâchement tous les devoirs

de la reconnaissance et de l'amitié? il n'y a rien en cela que de très-naturel, puisque l'amitié et l'avarice sont incompatibles : car le caractère de l'une est de se communiquer et de vouloir du bien à autrui, au lieu que le caractère de l'autre est de se renfermer toute dans elle-même, et de ne vouloir que son propre bien. Faut-il s'étonner qu'étant avare, il ait renoncé son Maître? Je n'en suis point surpris, répond S. Chrysostome, puisque, selon l'oracle de la vérité éternelle, on ne peut servir deux maîtres, et que tout avare est asservi à son avarice. Faut-il même s'étonner qu'étant avare, il ait vendu jusqu'à son Dieu? Je n'ai pas non plus de peine à le comprendre, poursuit saint Chrysostome, puisque l'avare ne veut point d'autre Dieu que son avarice, ou que son argent. Or, il n'est pas difficile de concevoir qu'on vende le Dieu véritable pour un Dieu prétendu, quand ce Dieu prétendu est le seul qu'on reconnaît, et à qui l'on est dévoué. Tout cela, chrétiens, ce sont des réflexions solides : mais sans nous arrêter à ce point particulier, ni davantage insister sur la passion de l'intérêt, concluons de l'exemple de Judas, trois choses qui regardent toute passion en général; et apprenons premièrement combien il est pernicieux de fomenter une passion dans notre cœur, et de s'y assujettir, puisqu'elle peut nous conduire aux plus grands désordres; secondement, de quelle importance il est de l'attaquer de bonne heure, et de l'étouffer dès sa naissance, puisque lorsqu'elle s'est une fois établie et fortifiée, il faut une espèce de miracle pour la détruire et la surmonter; en troisième lieu, combien il est nécessaire de n'en épargner aucune, quelle qu'elle soit, et de les réprimer toutes, puisqu'une seule suffit pour nous pervertir et pour nous perdre. Trois maximes d'une conséquence extrême dans le réglement de notre vie. Plaise au ciel que je puisse bien les imprimer dans vos cœurs, et que vous sachiez dans la pratique en profiter!

Car j'en appelle d'abord à vous-même, mon cher auditeur, et je vous demande ce que peut la passion, ou pour mieux dire, ce qu'elle ne peut point, quand elle s'est emparée d'un cœur? Quelles entreprises, et quels desseins criminels ne lui inspire-t-elle pas? Elle a fait de Judas un apostat et un homicide : que ne fera-t-elle point de moi? Je n'ai qu'à rappeler ma conduite passée, et qu'à voir où m'a mené en mille rencontres une passion qui m'entraînait. N'est-ce pas là le principe de tous les déréglements de ma vie? Si j'avais été guéri de cette passion, je n'aurais pas fait cent démarches dont je n'ai que trop lieu maintenant de me repentir; je ne me serais jamais engagé en telles et telles habitudes; je ne serais jamais allé jusqu'à ces excès; ma raison s'y serait opposée, ma volonté en eût eu horreur : mais la passion m'a tout persuadé, et m'a fait franchir toutes les barrières qui pouvaient me retenir. Aussi quand Dieu a voulu punir les hommes sur la terre, et les plus grands hommes, il n'y a point employé de plus terrible châtiment, que de les livrer à leurs passions : *Tradidit illos Deus in desideria cordis eorum* (Rom. 1). C'étaient des impies, dit saint Paul, parlant des philosophes païens; et c'est pour cela que Dieu les a abandonnés au gré de leurs désirs. Il ne les a pas

livrés aux afflictions et aux adversités temporelles; au contraire, il les a comblés d'honneurs et de prospérités. Il ne les a pas livrés aux démons, ministres de sa justice, et les exécuteurs de ses vengeances : à qui donc? à eux-mêmes et à leurs passions déréglées : pourquoi? parce qu'une passion, répond saint Chrysostome, est pire qu'un démon, et que Dieu se tient plus vengé par ce démon intérieur et naturel, que par tous les démons de l'enfer. Et en effet, poursuit l'Apôtre, de quelles passions ont-ils été esclaves? des plus brutales et des plus honteuses : *Tradidit illos in passiones ignominiæ* (*Ibid.*).

Or, ce que Dieu a fait au regard de ces infidèles par de si sales passions, il l'a fait au regard de Judas par la passion de l'intérêt, et c'est ce qu'il fait encore tous les jours à notre égard par tant de passions différentes qui nous tyrannissent. Hé bien! dit Dieu dans l'ardeur de sa colère, vis donc, et agis comme tu le voudras; suis le torrent qui t'emporte, et lâche impunément la bride à tes appétits les plus injustes et les plus désordonnés. Je t'avais jusques à présent arrêté par la force de ma grâce; mais je te laisse désormais la carrière ouverte. Puisque tu veux être pécheur, sois-le tout à fait, et puisque tu veux obéir à ta passion, qu'elle te maîtrise, et qu'elle te plonge dans tout ce qu'elle a de plus vicieux et de plus odieux. Car voilà, chrétiens, le vrai sens de cette terrible parole du Docteur des nations : *Tradidit illos in passiones;* et voilà ce que le Sauveur fit entendre à Judas, lorsqu'après avoir tenté toutes les voies pour le ramener à son devoir, il lui permit enfin, ou sembla lui permettre d'exécuter son exécrable projet : *Quod facis, fac citiùs* (Joan. 13); Achève, perfide, achève ce que tu as médité et commencé. Depuis ce moment, ressentit-il la moindre peine au fond de son âme? hésita-t-il à se rendre auprès des pontifes conjurés contre le Fils de Dieu? disputa-t-il quelque temps sur la convention qu'ils firent avec lui, et vendit-il au moins chèrement la sacrée personne de Jésus-Christ? Montra-t-il quelque répugnance à conduire lui-même les soldats dans le jardin, et fut-il ému de la présence du Maître le plus aimable, de l'accueil qu'il en reçut, et de ce reproche si tendre : *Amice* (Matth. 26); Mon ami; *Juda, osculo Filium hominis tradis* (Luc. 22)? Quoi! Judas, vous me trahissez, et c'est par un baiser? Ah! la passion soutient tout cela, dévore tout cela, l'endurcit sur tout cela. Vous en êtes effrayés; mais, chrétiens, n'y a-t-il eu qu'un Judas où la passion ait produit de si damnables effets? et combien voyons-nous encore dans le christianisme d'hommes passionnés vendre Jésus-Christ, le trahir, le sacrifier à leurs aveugles convoitises? Supposez les crimes les plus énormes et les plus monstrueux attentats : l'homme en devient capable dès que la passion le gouverne. Supposez l'homme le plus vertueux et le plus attaché à ses devoirs; dès que la passion commencera à le solliciter, et qu'il lui prêtera l'oreille, il est en danger, et dans le danger prochain d'une ruine entière de sa conscience et de son âme. La raison est que le caractère de la passion est de n'avoir point de bornes. Car les bornes que Dieu nous a

prescrites, ne peuvent nous être appliquées que par deux règles, qui sont la raison et la foi. Or, le propre de la passion est de prévenir la raison et la foi; et que les prévenant, elle prend l'avantage sur l'une et sur l'autre, et rend inutiles toutes leurs lumières.

Quel remède, mes chers auditeurs? Celui même que je vous ai marqué dans la seconde maxime, et que je trouve si bien exprimé dans ces belles paroles de l'Ecriture : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram* (Ps. 136); Bienheureux celui qui écrasera tes petits contre la pierre. Expressions figurées : et voici, selon saint Augustin, ce qu'elles nous représentent. Ces petits, remarque ce saint docteur, sont les passions de l'homme qui commencent à naître, et qui n'ont pas encore pris leur accroissement. Or, c'est alors que nous devons les écraser, les briser, les mortifier, parce qu'elles sont faibles, et qu'il est par conséquent beaucoup plus aisé de les vaincre et de s'en défaire. Mais si nous leur permettons de s'établir et de se fortifier, si nous les laissons se former en habitudes, dans peu nous n'en serons plus maîtres, et jusques au dernier soupir de notre vie, elles nous tiendront sous le joug et nous feront éprouver leur malheureuse et cruelle domination : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram.*

Ce que je dis, au reste, mes frères, regarde toutes les passions, sans en excepter aucune : pourquoi? parce qu'il n'en faut qu'une pour faire en nous d'étranges ravages, et qu'une seule peut nous égarer de la voie du salut et nous damner; parce qu'il n'en faut qu'une pour susciter toutes les autres, autant qu'elles peuvent lui être utiles et servir à ses fins; parce que celle dont nous nous défions peut-être le moins, est justement celle dont nous avons le plus à craindre, et qui souvent a des suites plus funestes. Troisième et dernière maxime, non moins incontestable que les deux premières. Judas n'était ni ambitieux, ni impudique, ni sensuel, ni emporté : l'Evangile ne lui attribue aucun de ces vices; mais il était intéressé, et ce fut assez pour l'engager dans l'intrigue la plus criminelle, et la plus sacrilége conspiration. C'est donc fort mal raisonner que de dire : Je n'ai qu'une passion, et Dieu m'a fait la grâce d'être, du reste, peu sujet aux passions ordinaires qui règnent dans le monde. C'est comme si je disais : Je n'ai qu'une maladie mortelle; et que me croyant en sûreté, je n'usasse contre cette maladie de nulle précaution. Mais dès que c'est une maladie mortelle, pourrait-on me répondre, cela ne suffit-il pas, et ne devez-vous pas prendre tous les soins nécessaires pour en arrêter le cours? Car dans le fond, qu'importe que ce soit de plusieurs maladies compliquées ensemble, ou d'une seule, que vous mouriez, si vous venez en effet à mourir? Disons de même, chrétiens, par rapport à la passion : c'est une maladie de l'âme, et une maladie qui peut nous donner la mort; en faut-il davantage, et qu'importe que d'autres l'accompagnent ou qu'elle agisse seule? qu'importe que ce soit celle-ci ou celle-là, si nous périssons par celle-ci aussi bien que par celle-là, et s'il y a dans

chacune séparément un poison assez malin et assez contagieux pour éteindre dans nous tous les principes de la vie ?

Quelle prière faut-il donc faire plus souvent et plus ardemment à Dieu, que celle du prophète royal? *Ne tradas bestiis animas confitentes tibi* (Ps. 73). Ah ! Seigneur, je le reconnais devant vous, et je le confesse; j'ai mérité mille fois, en me révoltant contre vous, de ressentir la révolte de mes passions contre moi-même. Ce sont des bêtes féroces qui m'agitent, qui me tourmentent; et il est bien juste qu'une âme qui n'a pas voulu obéir à votre loi, ne soit pas elle-même obéie par ses propres convoitises. Mais après tout, mon Dieu, si vous avez à me châtier, que ce ne soit pas en me livrant à leurs désirs insensés : *Ne tradas.* Que j'aie de leur part des combats à soutenir; que j'aie, pour leur résister, des efforts à faire, et de grands efforts; que je sois obligé, pour ne pas succomber à leurs attaques, de vivre dans une attention continuelle sur moi-même et dans un renoncement perpétuel à moi-même, c'est une peine qui m'est due; et tant que j'en serai là, et que vous voudrez m'éprouver par là, je ne penserai qu'à me soumettre et qu'à bénir votre souveraine justice. Mais, Seigneur, si jamais vous allez plus avant, et que dans cette guerre intestine vous m'abandonniez à ces ennemis de mon salut, que sera-ce de moi? Tout autre châtiment, mon Dieu, je l'accepte de votre main. Vous en avez de toutes les sortes; et quel que soit celui que vous choisirez, je m'y soumets; mais ce fatal abandonnement à mes passions, c'est, je l'ose dire, Seigneur, à quoi je ne puis consentir; c'est sur quoi je ne cesserai point d'implorer votre miséricorde, et de vous adresser mes vœux : *Ne tradas bestiis animas confitentes tibi.* Ce ne seront point, chrétiens, des vœux stériles et sans fruit, pourvu qu'ils soient sincères. Dieu les écoutera : prenons confiance, et gardons-nous de l'autre malheur de Judas. La source de son crime, ce fut la passion, mais le comble et la consommation de son crime, ce fut son désespoir, comme vous le verrez dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'est pas surprenant que l'attentat commis contre la personne de Jésus-Christ, ait été la cause de la réprobation de Judas; car, selon que saint Chrysostome l'a très-judicieusement remarqué, un homme perdu, un homme réprouvé de Dieu, est quelque chose de bien moins qu'un Dieu trahi et un Dieu vendu. Mais ce qu'il y a de plus étrange et de plus effrayant pour nous, c'est qu'un apôtre de Jésus-Christ se soit porté jusqu'à cette perfidie; et que, par une telle perfidie, il soit tombé dans l'affreux état d'une damnation éternelle. Voilà ce que nous pouvons regarder comme un abîme des jugements de Dieu. Ces deux termes d'apôtre et de réprouvé joints ensemble et néanmoins si opposés, sont capables de jeter la terreur dans tous les esprits. Car qu'est-ce qu'un apôtre? un élu de Dieu, un ministre de Jésus-Christ, un dépositaire de ses secrets, un dispensateur de ses mystères, un

prédicateur de l'Evangile, un prince de son Eglise, un pasteur de son troupeau, un homme rempli des plus riches dons de la grâce. Et qu'est-ce qu'un réprouvé? l'abomination de Dieu, l'objet de la colère et de la vengeance de Dieu, une victime de l'enfer, un vase d'ignominie, selon l'expression de saint Paul, un homme frappé de la malédiction du ciel et livré à sa plus rigoureuse justice. Or, qui peut sans effroi voir tout cela réuni dans un même sujet? La réprobation d'un homme, quel qu'il soit et en quelque état que je me le figure, est sans doute bien terrible; celle d'un juste qui, de l'état de grâce où il était élevé, tombe dans l'état de perdition, est encore beaucoup plus affreuse : que sera-ce de la réprobation d'un disciple du Sauveur, qui, de l'éminence du trône apostolique, si je puis parler de la sorte, est précipité dans un feu qui ne s'éteindra jamais, et condamné à un opprobre que rien jamais ne pourra effacer?

C'est là toutefois, mes frères, que s'est terminée la trahison de Judas. Elle en a fait d'abord un apostat, son apostasie l'a conduit au désespoir, son désespoir lui a inspiré la pensée d'attenter lui-même à sa propre vie; et cette mort pleine d'horreur, en mettant le comble à son crime, a mis le comble à la damnation de son âme, et doit être suivie d'une éternité de supplice. Encore une fois, n'est-ce pas là qu'il faut s'écrier avec le maître des Gentils : *O altitudo* (Rom. 11)! O profondeur impénétrable! et jamais cette parole fut-elle mieux appliquée et vérifiée plus à la lettre? car une profondeur suppose une élévation : or, que concevons-nous, dans l'ordre du salut et de la grâce, de plus relevé que l'apostolat? et par conséquent, que pouvons-nous concevoir de plus profond et de plus bas que la chute et la réprobation d'un apôtre? *O altitudo!* O profondeur! mais de quoi? non pas des richesses de la miséricorde et de la bonté de Dieu, mais des trésors de la justice et de la colère de Dieu : *O altitudo divitiarum* (*Ibid.*)! Car Dieu a des trésors de colère comme des trésors de bonté, et les uns et les autres sont également des trésors de sagesse et de science ; *Sapientiæ et scientiæ Dei* (*Ibid.*), parce que Dieu n'est pas moins sage, ni moins éclairé en réprouvant, qu'il l'est en prédestinant. Il a voulu nous découvrir ses trésors de colère dans la personne de Judas, pour nous apprendre à les craindre et à nous en garantir. Voyons donc encore plus en détail les circonstances de la réprobation de ce malheureux.

Après avoir traité avec les princes des prêtres, il renonce à Jésus-Christ et à sa compagnie; d'où vient qu'il est appelé par saint Ambroise le chef des apostats : *Apostatarum caput*; et que, selon le cardinal Pierre Damien, tout ce qu'il y a de chrétiens qui perdent la foi et qui apostasient, sont comme les descendants et la postérité de Judas : *Judæ execranda progenies.* Et ne fallait-il pas en effet qu'il portât dès-lors le caractère des réprouvés, puisqu'au moment qu'il communia de la main du Fils de Dieu, il fut possédé du démon, qui entra dans lui; et c'est ce que saint Jean nous déclare expressément : *Et post bucellam introivit in eum Sanatas* (Joan. 13). Or, qu'était-ce,

mes frères, demande saint Cyrille d'Alexandrie, qu'un homme qui venait tout à la fois de recevoir dans son cœur Satan et Jésus-Christ? Satan, pour l'y faire régner; et Jésus-Christ, pour l'y faire mourir : Satan, à qui il donnait dans lui-même un empire absolu; et Jésus-Christ, qu'il y crucifiait : Satan, qu'il exaltait au-dessus de Jésus-Christ; et Jésus-Christ, qu'il lui présentait comme une victime et qu'il lui sacrifiait ! n'était-ce pas là le sceau de la réprobation? n'en était-ce pas le dernier terme?

Mais cette réprobation, après tout, ne fut pas l'effet nécessaire, ni du sacrilége de Judas, ni de son apostasie, ni de sa trahison, Car, après avoir abandonné Jésus-Christ, après avoir trahi Jésus-Christ, après l'avoir livré au pouvoir des Juifs, il y avait une ressource pour lui dans la miséricorde de Dieu; et s'il eût bien ménagé les grâces qui lui restaient, il pouvait encore rentrer dans la voie de la justification, et par là même dans la voie du ciel. Que ne fit point le Fils de Dieu pour l'y rappeler? Comment lui parla ce Dieu sauveur, et quels retours ne lui donna-t-il pas occasion de faire sur lui même? Mais le cœur de cet apostat et de ce traître s'était fermé pour jamais aux grâces divines; et de là son désespoir. Non pas qu'il ne reconnaisse son crime; au contraire, c'est parce qu'il le reconnaît, parce qu'il le déteste, mais par une fausse pénitence, qu'il se désespère. Il le reconnaît, mais il ne le reconnaît qu'à demi. Il le reconnaît comme une production de sa malice, mais il ne le reconnaît pas comme sujet capable encore d'exciter la bonté de Dieu. Le voilà touché de repentir : *Pœnitentiâ ductus* (Matth. 27); mais repentir, disent les Pères, qui outrage Dieu, bien loin de l'apaiser : pourquoi? parce qu'il procède d'un faux jugement, que Dieu est moins miséricordieux qu'il n'est juste; et parce que ce jugement faux et erroné, au lieu d'attendrir le pécheur pour Dieu et de le toucher d'un saint amour, ne lui inspire que de l'aversion et de la haine.

L'eussiez-vous jamais cru, mes chers auditeurs, que le démon, qui est l'auteur du péché, pût être l'auteur de la pénitence, et que la pénitence, qui doit réconcilier l'homme avec Dieu, ne dût servir qu'à l'en éloigner? Voilà néanmoins le mystère qui s'est accompli dans Judas. Sa pénitence a été l'ouvrage du démon : c'est le démon qui la lui a suggérée, le démon qui lui en a donné les règles, le démon qui la lui a fait exécuter. Car tout y a été de son esprit. Ce fut une pénitence sincère, puisque Judas se repentit véritablement de son péché; ce fut une pénitence vive et affectueuse, puisqu'il conçut une sensible douleur de son péché; ce fut même une pénitence beaucoup plus efficace que ne le sont communément les nôtres, puisqu'il alla trouver les princes des prêtres, qu'il leur témoigna l'innocence de Jésus-Christ, et qu'il leur rendit l'injuste salaire qu'il avait reçu : *Pœnitentiâ ductus, retulit triginta argenteos* (Matth. 26); mais avec toutes ces qualités, ce fut une pénitence de démon : comment cela? parce qu'elle ne fut pas animée de l'espérance chrétienne. Il y a près de six mille ans que tous les démons, dans l'enfer, font une pareille pénitence :

ils reconnaissent toujours leur péché, et le reconnaîtront toujours; mais sans nul amour pour Dieu, ni nul sentiment de confiance en Dieu. Le grand artifice de l'esprit de ténèbres, est de nous inspirer cette pénitence défectueuse et de nous porter à faire par volonté ce qu'il fait par une sorte de nécessité.

Ainsi Judas proteste qu'il est pécheur, il s'en déclare publiquement : J'ai péché, dit-il, j'ai vendu le sang du juste : *Peccavi tradens sanguinem justum* (Matth. 26). Mais ce n'est point assez, répond saint Bernard, de confesser que tu es pécheur; il faut confesser que Dieu est bon, et joindre cette confession de la miséricorde de ton Dieu à la confession de ton crime, parce que c'est dans ces deux confessions que consiste le retour à la grâce. Judas fait l'un, mais il laisse l'autre; et de là il se repent, mais il ne se convertit pas. Il jette dans le temple les trente deniers dont on a payé sa trahison; mais il n'a pas recours au trésor inépuisable de l'infinie bonté du Dieu qu'il a trahi; il jette le prix pour lequel il a vendu son maître, et il ne connaît pas le prix dont son maître l'a racheté : *Pretium reddit quo vendiderat Dominum* : ces paroles sont de saint Augustin, *non agnoscit pretium quo redemptus est à Domino*. Enfin, confus et interdit, n'espérant rien de la part de Dieu, il se tourne contre soi-même; et dans l'horreur qu'il conçoit de lui-même, il devient lui-même son propre bourreau. Les pharisiens et les scribes l'avaient renvoyé, et lui avaient dit en le renvoyant qu'ils ne se mêlaient point de ce qui le regardait, et qu'ils n'y prenaient aucun intérêt : Que nous importe? c'est à vous de voir ce que vous avez à faire : *Quid ad nos? tu videris* (Matth. 27). Il y pourvoit en effet, mais de la manière que lui dicte son aveugle fureur. Il se croit indigne de vivre, il se condamne à la mort; mais à quelle mort? à la plus infâme. De la même main dont il a reçu le prix du sang : *Pretium sanguinis* (*Ibid.*), il forme le nœud qui doit finir le cours de ses années et lui ravir le jour. Il meurt, et expirant par un nouveau crime, il laisse sa mémoire en exécration à tous les siècles : *Et suspensus crepuit medius* (Act. 1).

Tel fut le sort de cet apôtre, déchu de son apostolat et dépouillé de toutes les grâces qui y étaient attachées. Or, là-dessus, mes frères, que de réflexions à faire, que de conclusions à tirer, que de résolutions à prendre! Appliquons-nous bien à cet exemple, pour le considérer et l'étudier. C'est l'exemple d'un réprouvé; mais l'exemple d'un réprouvé peut être pour nous une leçon aussi salutaire que les exemples des saints, et la vue des damnés peut nous servir à connaître les voies de notre prédestination. Judas s'est perdu aux côtés de Jésus-Christ, et au milieu des apôtres : il n'y a donc plus d'état dans le monde qui soit assuré; il n'y a donc plus de lieu où l'on soit à couvert du péril; on peut donc se damner jusque dans les plus saintes professions; on ne peut donc plus compter sur rien. Et en effet, sur quoi compterais-je? est-ce sur les grâces de Dieu? Judas en a eu de plus abondantes que moi. Est-ce sur l'usage des sacre-

ments? Judas a vécu et conversé avec l'auteur même des sacrements; il a mangé à la table de Jésus-Christ, et y a eu la même part que les autres disciples. Est-ce sur ma pénitence? Judas en a fait une infructueuse, et puis-je me promettre que la mienne aura plus de mérite et plus de pouvoir auprès de Dieu? Sur quoi donc, encore une fois, ferai-je fond? Ah! Seigneur, mon plus solide appui sera la crainte de vos jugements; car voilà par où vous voulez que le juste se soutienne aussi bien que le pécheur, et c'est en cela que votre grâce est admirable, d'avoir fait de la crainte, dont le propre est d'ébranler, l'affermissement de toutes les vertus. Il n'appartenait qu'à vous, ô mon Dieu! de lui donner une qualité si rare et si excellente. Dans l'ordre naturel, la crainte affaiblit; mais dans l'ordre du salut, elle fortifie; et c'est par cette raison, remarque saint Ambroise, que le Fils de Dieu a souffert Judas, et qu'il l'a admis au nombre de ses disciples. Car ce choix n'a pas été sans un dessein particulier de sa providence: *Eligitur Judas, non per imprudentiam, sed per providentiam.* Dieu a voulu que sa chute nous fût une preuve sensible de cette grande vérité, que nous devons opérer notre salut avec tremblement : *Cum metu et tremore* (Philip. 2). Le premier ange nous avait déjà servi sur cela d'exemple, en se pervertissant dans le ciel; mais son exemple, dit saint Bernard, n'était pas assez sensible pour nous. Le premier homme nous en avait donné un témoignage plus touchant en se perdant lui-même, et toute sa postérité avec lui, dans le paradis terrestre; mais c'était un témoignage trop éloigné de nous : il en fallait un qui nous fût plus présent, et qui nous fît voir que dans le christianisme même, où la grâce abonde, et dans les sociétés du christianisme les plus régulières et les plus parfaites, il y a toujours des dangers et des écueils à éviter. Or, c'est de quoi nous avons la plus évidente conviction dans la personne de Judas; et si nous présumons encore des miséricordes de notre Dieu, si nous oublions ses jugements redoutables, pour nous entretenir dans une vaine confiance; si nous négligeons l'affaire du salut, et que nous nous en reposions sur la providence du Seigneur qui ne manque point aux hommes en cette vie, n'est-ce pas un aveuglement criminel, et une témérité sans excuse?

Mais devons-nous tellement craindre, que nous bannissions de notre cœur toute espérance? A Dieu ne plaise, chrétiens! craignons, mais d'une crainte filiale : or cette crainte des enfants, bien loin d'exclure l'espérance, la demande au contraire, et la suppose comme une compagne inséparable. Judas a désespéré, et c'est son désespoir qui a consommé sa condamnation; d'où il s'ensuit qu'il n'y a donc point de désordre, point d'habitude si invétérée, où il soit permis de se défier de la bonté divine, et de n'en plus attendre de grâce. Quand je serais aussi coupable, et même plus coupable que Judas, tant que je suis sur la terre, je suis toujours dans la voie; et tant que je suis dans la voie, Dieu veut que je le regarde comme ma fin, et que j'y aspire. Mais comment pourrais-je aspirer à ce que je n'espère plus? David était devenu adultère; David à son adultère avait ajouté l'homi-

cide; David avait scandalisé tout son peuple; David avait abusé de tous les dons de Dieu : mais entra-t-il pour cela dans le moindre sentiment de désespoir? Que dis-je? plus il se reconnut criminel, plus il ranima son espérance, plus il la redoubla. Avant son péché, il appelait Dieu son Seigneur, son souverain, son roi; mais depuis son péché il usa d'un nom plus engageant et plus tendre, et commença de l'appeler sa Miséricorde : *Deus meus misericordia mea* (Psalm. 59). Car, selon la pensée de saint Augustin, étant pécheur devant Dieu, il ne trouva point de terme plus propre pour exprimer ce que Dieu lui était et lui voulait être : *Non invenit quid appellaret Dominum, nisi misericordiam suam.* D'où ce saint docteur conclut, en s'écriant : *O nomen sub quo nemini desperandum!* O le grand nom, mes frères! nom qui condamne toutes les défiances des hommes, et qui nous apprend que personne, qui que nous soyons, ne peut, sans faire outrage à Dieu, se croire hors d'état de retourner à lui, et d'en obtenir une pleine rémission.

Pécheurs qui m'écoutez, comprenez ce que je dis, et ne l'oubliez jamais : ce qui a damné Judas, ce n'est point proprement la trahison qu'il avait commise, mais le désespoir où il s'abandonna après sa trahison; car sans ce désespoir, tout traître qu'il était, il pouvait néanmoins encore se sauver. S'il eût espéré, sa trahison même eût pu servir à sa justification, en servant à exciter sa pénitence et sa contrition. Son malheur est de s'être persuadé qu'il n'y avait plus de pardon pour lui; et voilà ce qui perd tous les jours les grands pécheurs du monde. Les pécheurs ordinaires se perdent par un excès de confiance; mais les libertins et les impies déclarés se perdent par un défaut de confiance. Les uns périssent parce qu'ils espèrent trop, et les autres parce qu'ils n'espèrent point du tout. Car voici la plus dangereuse illusion de l'esprit séducteur, qui ne cherche qu'à nous attirer dans le précipice par quelque voie que ce puisse être. Avant le péché, il nous donne de la confiance, et il nous l'ôte après le péché, c'est-à-dire, qu'il nous donne de la confiance quand elle nous peut être préjudiciable, et qu'il nous l'ôte quand elle nous est salutaire et nécessaire. De même, avant le péché il nous ôte la crainte des jugements de Dieu; mais il nous la rend après le péché, et nous la rend au double. De sorte, si je puis le dire, qu'il nous fait comme une espèce de restitution, en nous rendant après le péché ce qu'il nous avait ôté avant le péché. Mais, je me trompe; il ne nous rend point ce qu'il nous ôte, et il ne nous ôte point ce qu'il nous donne; car il nous rend après le péché une fausse crainte, au lieu de la crainte véritable et religieuse qu'il nous a ôtée avant le péché; et ne nous ayant donné qu'une confiance présomptueuse avant le péché, il nous ôte après le péché la vraie confiance qui pourrait nous retirer de notre égarement et nous ramener à Dieu.

Ah! pécheurs, encore une fois, qu'il est important que vous conceviez bien ceci et que vous y fassiez une sérieuse attention! Si vous saviez espérer en Dieu, tout pécheurs que vous êtes, j'oserais vous

répondre de votre salut; car si vous saviez espérer, vous espéreriez chrétiennement; c'est-à-dire, que malgré la multitude et la grièveté de vos offenses, vous espéreriez assez pour vous toucher, assez pour vous inspirer un saint désir de rentrer en grâce avec Dieu, assez pour vous en faire prendre la résolution et l'unique moyen, qui est la pénitence, assez pour vous soutenir, pour vous consoler, pour vous encourager dans votre retour; mais non point assez pour vous endurcir dans vos désordres, et pour vous confirmer dans vos habitudes vicieuses. C'est-à-dire, que ne perdant jamais l'idée de la miséricorde divine, et qu'au milieu des déréglements de votre vie, rappelant le souvenir de cette bonté souveraine qui s'intéresse encore pour vous, qui vous ouvre son sein, qui vous tend les bras, qui vous invite et qui vous promet une prompte et entière abolition, dès que vous voudrez revenir, et que vous le voudrez bien, vous vous sentiriez émus jusque dans le fond de l'âme, pénétrés, attendris, piqués de reconnaissance envers le meilleur de tous les maîtres, confus de vos ingratitudes et indignés contre vous-mêmes, déterminés à tout pour profiter de la grâce qui vous est offerte, et pour achever l'ouvrage de votre conversion. Plaise au ciel que ce soit là le fruit des saintes vérités que je viens de vous annoncer! plaise au ciel que tout ce qu'il y a de pécheurs dans cet auditoire, prosternés devant Dieu, et humiliés au pied de cet autel, commencent dès aujourd'hui à mettre en œuvre cette espérance si avantageuse et si efficace que je leur prêche! Allons, mes frères, et ne différons plus; le Seigneur nous attend, et il est prêt à nous recevoir. Nous sommes chargés de crimes, et c'est justement ce que nous devons d'abord confesser en sa présence. *Peccavi, tradens sanguinem justum.* Oui, Seigneur, j'ai péché, et le perfide qui vous a vendu a-t-il plus péché que moi? J'ai déshonoré votre nom, j'ai violé votre loi, j'ai abusé de vos grâces, j'ai négligé vos sacrements, et combien de fois peut-être les ai-je profanés? J'ai sacrifié mon âme à mes passions, cette âme que vous aviez rachetée de votre sang: *Tradens sanguinem justum.* Je ne viens donc point m'excuser, mon Dieu; je viens plutôt m'accuser comme Judas; mais du reste, dans un autre sentiment que Judas: *Peccavi.* J'ai péché contre vous; mais je ne cesserai point pour cela d'espérer en vous. J'ai péché, mais comme votre miséricorde est au-dessus de vos jugements, elle est au-dessus de tous mes péchés, et au-dessus de tous les péchés du monde. J'ai péché; mais plus j'ai péché, plus ma douleur augmente; et plus mon repentir est vif, plus vous êtes disposé à me pardonner. Dans cette confiance je vous réclamerai, et vous m'écouterez; je vous adresserai mes vœux, et vous les agréerez; je travaillerai à vous satisfaire, je vous vengerai de moi-même, et vous me préserverez de vos vengeances pour me recevoir parmi vos élus, et me faire part de votre gloire, où nous conduise, etc.

EXHORTATION

SUR LE RENIEMENT DE SAINT PIERRE.

Et post pusillum, rursùs qui astabant dicebant Petro : Verè ex illis es : nam et Galilæus es. Ille autem cœpit anathematizare, et jurare : Quia nescio hominem istum quem dicitis.

Quelque temps après, ceux qui se trouvèrent-là dirent à Pierre : Assurément vous êtes de ces gens-là; car vous êtes aussi de Galilée. Mais il se mit à faire des imprécations, et à dire avec serment : Je ne connais point cet homme-là dont vous me parlez. (S. Marc, ch. 14.)

N'était-ce donc pas assez pour le Sauveur du monde qu'un de ses apôtres l'eût trahi et vendu, et fallait-il que, dans son affliction, il eût encore la douleur de voir le prince même des Apôtres le renoncer, et d'entendre celui qu'il destinait à être un jour le souverain pasteur des fidèles, le charger d'anathèmes et le blasphémer? Providence de mon Dieu! vous le permîtes ainsi, selon les décrets éternels de cette justice impénétrable dont nous devons adorer les jugements, sans entreprendre d'en découvrir le fond et de les examiner. Quoi qu'il en soit, cette colonne, sur laquelle devait porter le saint édifice de l'Eglise, fut ébranlée; Pierre tomba, et nous donna tout à la fois dans sa chute, et un exemple sensible de la fragilité humaine, et une triste image de ce qui se passe tous les jours parmi nous. Car au milieu du christianisme, combien de chrétiens renoncent tout de nouveau Jésus-Christ; mais avec cette différence bien essentielle et bien funeste pour nous, que Pierre ne renonça son maître que dans une rencontre, et que par une prompte pénitence il prévint les suites malheureuses de son infidélité; au lieu que nous renonçons ce Dieu sauveur habituellement, constamment, et que par là nous nous exposons à être renoncés nous-mêmes? En deux mots, qui comprennent tout le sujet de cet entretien, Jésus-Christ renoncé par les mauvais chrétiens, ce sera la première partie; et les mauvais chrétiens renoncés par Jésus-Christ, ce sera la seconde. Deux vérités affligeantes que je prends ici occasion de traiter, et qui pourront vous engager à faire un retour salutaire sur vous-mêmes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce fut sans doute un changement bien subit et bien étrange, que celui de Pierre; ce fut une faiblesse bien condamnable, lorsque, voyant Jésus-Christ entre les mains des Juifs, et craignant d'être arrêté lui-même comme son disciple et enveloppé dans le même sort,

il ne se contenta pas de méconnaître publiquement ce divin Sauveur, mais qu'il en vint jusqu'aux imprécations et aux serments. Etait-ce là cet homme auparavant si résolu, ainsi qu'il le protesta plus d'une fois, et si déterminé à perdre la vie, plutôt que d'abandonner jamais le Fils de Dieu : *Etiam si oportuerit me mori, non te negabo* (Matth. 26). Etait-ce cet apôtre si ferme et si intrépide, qui, seul, dans le jardin, s'était présenté au combat contre une multitude de gens armés, et qui n'attendait qu'un ordre de son maître pour se jeter au milieu d'eux? *Domine, si percutimus in gladio* (Luc. 22)? Après de si belles démonstrations, après une conduite si hardie et des sentiments si généreux, une parole l'étonne; une simple fille le fait trembler; dans le trouble où il entre et la frayeur dont il est saisi, il devient blasphémateur et parjure; il renonce son Dieu et sa foi : *Nescio hominem istum* (Matth. 26). De dire qu'en ce moment la grâce lui avait manqué, ce serait renouveler une erreur proscrite dans l'Eglise et flétrie de ses censures; mais disons avec plus de vérité, que dans cette fatale conjoncture il manqua à la grâce, qui pouvait le confirmer et le soutenir. De dire que sa chute fut une suite et le juste châtiment de sa présomption, c'est la pensée de tous les Pères et de tous les interprètes, autorisée par l'Evangile et fondée sur l'oracle du Saint-Esprit. Mais sans rechercher la source de son désordre, considérons le nôtre, et confondons-nous d'avoir tant de fois nous-mêmes renoncé Jésus-Christ, et de le renoncer peut-être encore tous les jours. Vous me demandez comment, et je vais vous l'expliquer.

C'est une plainte que faisait saint Paul écrivant à Tite son disciple, et déplorant la conduite de quelques chrétiens, fidèles tout à la fois et infidèles; fidèles dans les paroles, mais infidèles dans la pratique et dans les œuvres : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant* (Tit. 1). Il est vrai, disait ce docteur des nations, ils parlent comme nous; mais ils n'agissent pas comme nous : ils confessent comme nous Jésus-Christ, Fils de Dieu et vrai Dieu; mais ils n'observent pas comme nous sa loi, et par leurs mœurs ils blasphêment, non plus ce qu'ils ignorent, mais ce qu'ils connaissent et ce qu'ils croient. Or, tel est le déplorable désordre où nous sommes tombés dans le christianisme, et voilà comment le monde même chrétien a renoncé et renonce sans cesse Jésus-Christ. Renoncement le plus universel, et renoncement le plus criminel. Développons ces deux points, qui nous donneront bien lieu de gémir, pour peu que nous soyons sensibles aux intérêts de la sainte religion que nous professons.

Renoncement le plus universel : car à quoi ne s'étend-il pas, et jusqu'où ne le porte-t-on pas? On le renonce, cet adorable et divin Maître, en tout : c'est-à-dire, qu'on le renonce dans sa vie et dans ses exemples, qu'on le renonce dans sa mort et dans sa croix, qu'on le renonce dans son Evangile et dans sa morale, qu'on le renonce dans ses sacrements, et en particulier dans le plus auguste et le plus saint de ses mystères, enfin qu'on le renonce jusque dans ses disciples et ses sectateurs. Et pour en venir à la preuve, qu'est-ce que

renoncer Jésus-Christ, ainsi que nous le devons présentement entendre? c'est tenir une conduite toute contraire à celle de Jésus-Christ; c'est suivre, dans l'usage ordinaire de la vie, des maximes et des règles incompatibles avec l'esprit de Jésus-Christ; c'est rejeter ce qu'il a recherché, fuir ce qu'il a aimé, négliger sans attention et sans soin ce qu'il nous a laissé de plus salutaire et de plus précieux, l'attaquer jusque dans ses membres, et faire de ces imitateurs et de ce petit nombre de fidèles qui lui sont dévoués, le sujet, ou des plus malignes railleries, ou des plus violentes persécutions. Or, n'est-ce pas là comment le traitent une multitude innombrable de mondains, quoique éclairés des lumières de la foi et nourris dans le sein de son Eglise? Nous n'avons qu'à ouvrir les yeux et qu'à les jeter autour de nous pour nous en convaincre : l'expérience ne nous en instruit que trop, et il serait à souhaiter que nous n'en eussions pas des témoignages si sensibles et si communs.

On le renonce dans sa vie et dans ses exemples. Il nous les a proposés pour modèles, et c'est à nous aussi bien qu'à ses apôtres qu'il a dit : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis* (Joan. 13); Je suis venu et j'ai vécu parmi vous, afin que vous puissiez vous former sur moi, et que par une sainte conformité de pratiques et d'actions, on pût me reconnaître en vous. L'Apôtre, dans le même sens, voulait que la vie de Jésus-Christ parût dans la vie des chrétiens, qui composent le corps mystique dont il est le chef : *Ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris* (II. Cor. 4). Et ce maître des Gentils, prenant pour lui-même ce qu'il enseignait aux autres, et se l'appliquant dans toute son étendue et toute sa force, croyait, sans perdre l'humilité chrétienne, pouvoir dire de lui : Ce n'est pas moi qui vis, mais Jésus-Christ qui vit en moi : *Vivo autem, jam non ego, vivit verò in me Christus* (Galat. 2). Pouvons-nous parler de la sorte, et y a-t-il dans toute notre vie un seul trait qui ne soit pas directement opposé à la vie de Jésus-Christ pauvre et amateur de la pauvreté, de Jésus-Christ humble et amateur de l'humiliation et de l'obscurité, de Jésus-Christ ennemi du siècle et de ses fausses prospérités?

On le renonce dans sa mort et dans sa croix. Cette croix, selon le langage de saint Paul, a été une folie pour les Gentils et un scandale pour les Juifs; mais, dit saint Chrysostome, elle est souvent pour nous l'un et l'autre tout ensemble : une folie, quand nous devrions la rechercher nous-mêmes; et un scandale, quand nous sommes forcés de la porter : une folie, quand nous devrions la rechercher nous-mêmes, parce que bien loin de la rechercher en effet, nous mettons toute notre sagesse à la fuir et à ne rien souffrir; un scandale, quand nous sommes forcés de la porter, parce que nous en faisons le sujet de nos révoltes intérieures et de nos murmures. Que Dieu nous envoie une affliction, et que par là il veuille nous associer à Jésus-Christ souffrant et crucifié, en quelle désolation ne tombons-nous pas? à quels excès, et quelquefois à quels désespoirs ne nous emportons-

nous pas? On a beau nous dire que cette croix, cette peine qui nous arrive, est une portion de la croix du Sauveur; elle nous paraît insoutenable, et quoiqu'elle nous soit présentée de la main même du Fils de Dieu, quelque légère d'ailleurs qu'elle puisse être, au lieu de la recevoir avec respect, nous la rejetons avec horreur.

On le renonce dans son Evangile et dans sa morale. Il y a deux morales qui se contredisent formellement, la morale de Jésus-Christ et la morale du monde. Parcourons les maximes de l'une et de l'autre, nous n'en trouverons point entre lesquelles il ne se rencontre une contrariété absolue. Selon la morale de Jésus-Christ, toute affection aux biens de la terre et aux richesses temporelles est réprouvée; et selon la morale du monde, il faut avoir, et avoir le plus qu'on peut, et avoir le plus tôt qu'on peut, et avoir comme on peut. Il y faut tourner tous ses désirs et toutes ses réflexions, il y faut appliquer tous ses soins; car on ne vaut, et l'on n'est heureux qu'autant qu'on se voit à son aise et bien pourvu. Selon la morale de Jésus-Christ, c'est une béatitude que d'être doux et débonnaire, que d'être pacifique et patient, que d'endurer les injures et de les pardonner; et selon la morale du monde, c'est une lâcheté que de supporter la moindre offense. Il n'y a point là-dessus de ménagement à garder, il n'y a point de satisfaction qu'on ne doive exiger, point de paix qu'on ne doive pour cela troubler, point d'intérêts qu'on ne doive sacrifier. Autrement, ce serait se couvrir d'une tache ineffaçable, et se mettre dans un opprobre dont on ne se laverait jamais. Selon la morale de Jésus-Christ, nous n'entrerons point dans le royaume du ciel, si nous ne nous faisons petits comme des enfants; et selon la morale du monde, c'est une bassesse de cœur que de ne travailler pas, autant qu'il est possible, à se distinguer, à se faire de la réputation, à s'attirer du respect, à s'établir dans l'autorité et dans le crédit, à se pousser dans les emplois, dans les dignités: l'ambition est une noblesse d'âme, et c'est n'avoir point d'honneur, que de ne se sentir pas piqué d'une si belle passion. Selon la morale de Jésus-Christ, l'état de ceux qui pleurent en cette vie, de ceux qui mortifient leurs sens, de ceux qui font pénitence, est préférable à tous les plaisirs et à toutes les joies du siècle; mais là-dessus quelle est la morale du monde, et à quoi nous porte-t-elle? à se divertir, à jouir du temps, à se procurer tous les agréments de la vie; à être des jeux, des compagnies, des spectacles, des repas; à ne se faire aucune violence, à ne se gêner en rien. Il en est de même de tous les autres articles, qu'il serait trop long de parcourir en détail, et où la morale de Jésus-Christ et celle du monde, ont des principes tout différents. Par conséquent, s'attacher à l'une, c'est renoncer à l'autre. Or des deux laquelle suivons-nous? quelles maximes débitons-nous dans les entretiens? à nous entendre parler, et à voir la manière dont nous nous comportons en tout, peut-on se former quelque idée du christianisme, et si d'ailleurs l'on ne savait que nous en faisons une certaine profession, s'imaginerait-on jamais que nous avons été élevés à l'école de Jésus-Christ, et que nous croyons à son Evangile?

On le renonce dans ses sacrements, et surtout dans le plus auguste et le plus saint de ses mystères, qui est la divine Eucharistie. Dans ce mystère adorable, il se propose à nous comme l'objet de notre culte; mais au lieu des honneurs qui lui sont dus, quels outrages ne lui fait-on pas? Point de respect en sa présence, point d'attention ni de recueillement : encore si l'on ne le déshonorait que par de simples dissipations et de simples immodesties; mais jusque dans son sanctuaire, à quelles abominations n'en vient-on pas? quels discours y tient-on? quels sentiments y conçoit-on? quelles scènes y donne-t-on? quels scandales y cause-t-on? Les hommages qu'on devrait lui rendre, on les rend à une idole mortelle; l'encens qu'on devrait lui offrir comme au vrai Dieu, on l'offre à une fausse divinité. Ce n'est pas tout; dans ce mystère, dans ce sacrement où il réside en personne, il a voulu demeurer avec nous jusqu'à la fin des siècles; il s'est attendu que nous irions l'y visiter, et que, dans ces saintes et salutaires visites, il serait notre conseil, notre consolation, notre ressource; il nous a promis que nous trouverions tout en lui, et nous l'abandonnons comme s'il ne devait rien être pour nous. N'est-il pas étrange que ses temples soient si solitaires et si délaissés? A peine y voit-on quelques personnes s'entretenir avec lui; à peine y sommes-nous entrés à certains jours, que l'ennui nous prend, et que nous pensons à nous retirer. S'il n'y avait un précepte qui nous obligeât quelquefois d'y paraître, nous nous en absenterions durant des années entières. Il y a encore plus : c'est qu'il nous a donné ce sacrement de son corps et de son sang comme un pain, comme une nourriture, comme le soutien de nos âmes; mais ce pain de vie, nous ne le mangeons presque jamais; mais cette nourriture céleste, nous la négligeons, nous la rebutons, nous n'en usons qu'avec dégoût; mais ce soutien de nos âmes, souvent par de sacriléges profanations, nous nous en faisons un poison; en sorte que ce qui devait être notre salut, devient notre mort : ainsi renversons-nous toutes les vues de Jésus-Christ, et abusons-nous de ses grâces contre lui-même et contre nous.

Enfin, on le renonce jusque dans ses disciples et dans ses sectateurs. Quoiqu'il n'y ait plus, comme autrefois, de tyrans qui persécutent l'Eglise de Jésus-Christ, il y a néanmoins dans l'Eglise même, une espèce de persécution moins sanglante, mais, du reste, non moins dangereuse, qu'ont à soutenir les vrais chrétiens. Il semble que ce soit une honte dans le monde, de se conduire selon les principes de la religion, et d'en pratiquer les devoirs. Qu'une personne prenne le parti de la piété, qu'elle en fasse une profession particulière; qu'une femme se détache de ses habitudes, et qu'elle se réduise à une vie moins mondaine et plus conforme à l'esprit de l'Evangile; qu'un homme refuse de s'engager dans une affaire, parce qu'elle lui paraît délicate pour la conscience, et qu'elle blesse la pureté de la loi chrétienne, cela suffit pour être exposé à mille discours et à mille jugements : d'où il arrive que, comme aux premiers siècles de

l'Eglise, les fidèles qui confessaient Jésus-Christ étaient souvent dans la nécessité de se cacher pour se mettre à couvert des arrêts et des violences de leurs persécuteurs, ceux maintenant qui veulent vivre selon les règles et la sainteté de la foi qu'ils professent, sont quelquefois dans une espèce d'obligation de dérober leurs pieuses pratiques et leurs bonnes œuvres à la connaissance du public, pour se garantir de la malignité des chrétiens mêmes, et de leurs mépris.

Voilà donc le renoncement le plus universel, et il est encore évident que c'est le renoncement le plus criminel. Car, comme la qualité d'apôtre dont Pierre était revêtu, ne servit qu'à redoubler le crime de sa désertion, ainsi la qualité de chrétiens dont nous sommes honorés, n'a point d'autre effet alors, que de nous rendre plus coupables devant Dieu, et plus condamnables. Il est vrai, et il en faut convenir, tout ce qu'il y a eu d'infidèles ont renoncé Jésus-Christ; ils s'en sont hautement déclarés, et quelque différents qu'ils fussent de secte et de religion, ils sont tous convenus en ce point de faire la guerre à cet Homme-Dieu : *Convenerunt in unum adversùs Dominum et adversùs Christum ejus* (Psal. 2). Mais, après tout, il y a là-dessus une réflexion à faire, qui est essentielle : c'est que ces infidèles, qui se sont ligués contre le Fils de Dieu, ne le connaissaient pas pour ce qu'il était, et qu'ils n'y avaient pas la même créance que nous. Si donc, par exemple, les païens l'ont renoncé dans sa personne et dans sa divinité, c'est qu'en effet ils ne le regardaient pas comme un Dieu, et qu'ils traitaient les honneurs divins qu'on lui rendait, de superstition et de profanation. En cela ils étaient aveugles, et malheureux dans leur aveuglement; ils étaient même coupables; mais, du reste, tout coupables qu'ils pouvaient être, ils agissaient conséquemment, et péchaient autant par erreur que par une malice délibérée. Si les Juifs l'ont renoncé dans sa doctrine et dans sa loi, c'est qu'ils ne le prenaient pas pour le Messie et l'Envoyé de Dieu, et que, trop prévenus en faveur de la loi de Moïse, ils rejetaient, comme une loi supposée le nouvel Evangile qu'il leur annonçait. Car, dit saint Paul, s'ils avaient été persuadés qu'il leur parlait de la part de Dieu, et qu'il était Dieu lui-même, ils ne l'auraient pas crucifié. C'était opiniâtreté dans eux de ne pas écouter sa parole, confirmée par tant de miracles, et leur ignorance était inexcusable; mais enfin l'animosité qu'ils témoignèrent contre lui était une suite naturelle de cette ignorance, et ils ne se portèrent à de si cruels excès, que par un faux principe où ils pensaient être bien fondés. Si les hérétiques l'ont renoncé dans ses principaux mystères, et pour ne rien dire des autres, si les hérétiques de ces derniers siècles le renoncent dans le sacrement de ses autels, et s'ils refusent de l'y adorer, c'est qu'ils ne croient pas qu'il y soit réellement; ils se trompent, ils s'égarent, et ils sont condamnables dans leur égarement, parce qu'ils s'obstinent contre les témoignages les plus certains; mais après tout, selon leur intention, ce n'est pas à lui directement qu'ils s'attaquent, et ils ne manqueraient pas de lui rendre tout l'honneur qu'il mérite, du

moment qu'ils viendraient à se détromper et à s'apercevoir de l'illusion où ils sont engagés.

De là il nous est aisé de conclure que, de toutes les contradictions où l'on tombe à l'égard de ce Dieu sauveur, il n'en est point de plus injurieuse, ni par conséquent de plus criminelle que la nôtre : car, en même temps que nous le renonçons, soit dans sa vie et dans ses exemples par une vie toute profane et toute mondaine, soit dans ses souffrances et dans sa croix par notre extrême délicatesse et nos sensualités, soit dans son Evangile et dans sa morale, par des maximes et une conduite formellement opposées, soit dans son adorable sacrement et le précieux sacrifice de son corps et de son sang, par nos négligences et nos irrévérences, soit dans ses disciples et ses sectateurs par nos mépris et la malignité de nos jugements, nous savons néanmoins, ainsi que la foi nous l'enseigne, que sa vie et ses exemples nous doivent servir de règle; qu'il a souffert et qu'il est mort sur la croix, pour nous inspirer le détachement de nous-mêmes, et l'esprit de patience et de mortification; que son Evangile est une parole de vérité, et que sa morale contient nos plus essentielles obligations; qu'il est en personne dans son sacrement, ou plutôt que ce divin sacrement n'est autre chose que lui-même, vrai Dieu et vrai homme; enfin, que ses disciples et ses sectateurs sont ses élus, ses favoris, et qu'en s'attachant à lui ils ont pris le meilleur parti, et même le seul qu'il y ait à prendre. Or, savoir tout cela, et cependant le renoncer en tout cela, n'est-ce pas le traitement le plus indigne et l'injure la plus outrageante?

Voilà ce que nous ne pouvons assez méditer, et c'est à quoi saint Paul exhortait les Hébreux de penser incessamment : *Recogitate eum qui talem sustinuit à peccatoribus adversùs semetipsum contradictionem* (Hebr. 2). Mes frères, leur disait ce grand Apôtre, pensez à celui qui a souffert de la part des pécheurs une telle contradiction. Il ne leur dit pas qu'ils pensent aux affronts et aux outrages que Jésus-Christ a reçus de la part des Juifs, ni à la violence du supplice dont ils le firent mourir, mais à la contradiction des pécheurs, parce que cette contradiction lui est mille fois plus sensible. Il ne leur dit pas seulement : Pensez-y; mais, pensez-y continuellement : *Recogitate;* n'en perdez jamais le souvenir, parce que ce souvenir, bien imprimé dans vos esprits, y produira des fruits infaillibles de conversion. Occupons-nous sans cesse nous-mêmes de cette pensée, conservons-la, entretenons-la dans notre cœur : *Recogitate.* A force de nous représenter souvent le désordre d'une contradiction qui dément toute notre foi, nous en concevrons de l'horreur, nous nous humilierons en la présence de Jésus-Christ, nous lui dirons : Ah! Seigneur, il n'est que trop vrai, et je suis obligé de le reconnaître à ma confusion, j'ai contredit votre loi, j'ai contredit vos actions, je vous ai contredit en tout ce que vous avez voulu être pour moi; et en vous contredisant de la sorte, je me suis contredit moi-même : car il ne m'était pas possible d'être bien d'accord avec moi-même, tandis que j'étais en

contradiction avec vous, et voilà ce qui a fait le trouble de mon âme. Si j'avais été tout à fait athée et sans religion, j'aurais eu du moins quelque sorte de paix dans les déréglements de ma vie; mais ce reste de foi que je n'ai point perdu, joint au désordre de ma conduite, a fait naître dans mon esprit des contradictions qui m'ont jeté en de cruelles inquiétudes. Ainsi, Seigneur, ou je dois me conformer désormais à vous, ou il faut renoncer à mon propre repos et à mon bonheur éternel : car, que puis-je attendre en contredisant et en renonçant l'auteur de mon salut, sinon d'en être à jamais renoncé moi-même et réprouvé? Jésus-Christ renoncé par les mauvais chrétiens, c'a été le premier point; mais aussi les mauvais chrétiens renoncés par Jésus-Christ, c'est l'autre point, dont nous devons être d'autant plus touchés, qu'il y a plus de quoi nous intéresser.

DEUXIÈME PARTIE.

Quoique Pierre ait renoncé Jésus-Christ, ce n'est pas, dans le sens où je l'entends, une conséquence qu'il ait été renoncé de Jésus-Christ : pourquoi? parce que le repentir de cet apôtre suivit immédiatement son péché, et le rétablit promptement dans la grâce qu'il avait perdue. Vous savez comment le Sauveur se tourna vers lui, et le regarda : *Et conversus Dominus respexit Petrum* (Luc. 22). Vous savez quelle impression fit ce regard sur le cœur de ce disciple infidèle. Pierre en fut pénétré : il se reconnut, il se retira à l'écart, il pleura amèrement. Ses larmes effacèrent le crime que sa bouche avait commis en reniant son Maître, et bientôt sa douleur le remit auprès du Fils de Dieu dans l'heureux état d'où l'avait précipité une crainte immodérée : *Et egressus foràs, flevit amarè* (*Ibid.*). Mais nous, mes frères, si nous renonçons Jésus-Christ, c'est souvent avec une obstination sans retour : nous demeurons dans cette disposition criminelle, nous y vivons, nous y mourons, et voilà pourquoi je dis que nous sommes aussi renoncés de Jésus-Christ. Je m'explique, et suivez-moi, s'il vous plait.

C'est un secret de prédestination bien surprenant que Jésus-Christ, le Rédempteur et le Sauveur du monde, doive être un jour la ruine de plusieurs, et servir à leur réprobation : mais c'est un autre secret encore plus étonnant, que de tous les réprouvés il n'y en ait point pour qui Jésus-Christ soit le sujet d'une plus grande ruine et d'une plus grande damnation que pour les mauvais chrétiens. Toutefois, ces deux secrets nous sont révélés par le Saint-Esprit. Car l'Évangile ne nous a pas seulement fait entendre que cet Homme-Dieu sera la perte éternelle d'un grand nombre d'hommes : *Positus est in ruinam multorum* (Luc. 2); mais il a ajouté que ce serait dans Israël, c'est-à-dire parmi le peuple de Dieu, parmi le peuple choisi de Dieu, parmi le peuple spécialement aimé de Dieu, et favorisé de la connaissance de Dieu : *In Israël.* Or quel est ce peuple? le peuple chrétien, qui a succédé au peuple juif, et qui, selon saint Paul, tient

maintenant la place des vrais Israélites. Pour mieux comprendre ceci, souvenons-nous d'une chose bien terrible qui doit arriver à la fin des siècles : c'est que le Fils de Dieu, après avoir été renoncé par les hommes, les renoncera à son tour dans le jugement dernier, et que ce renoncement de la part de Jésus-Christ sera justement leur ruine et comme le sceau de leur réprobation. De sorte que le renoncement doit-être mutuel et réciproque. Quiconque aura renoncé Jésus-Christ, en sera renoncé; quiconque aura désavoué Jésus-Christ, en sera désavoué; quiconque aura, pour ainsi dire, réprouvé Jésus-Christ, en sera réprouvé. Sa parole y est expresse : *Qui negaverit me, negabo eum* (Matt. 10). Dès le temps même que ce Dieu Sauveur était sur la terre, il a commencé à vérifier cet oracle. Qu'a fait Jésus-Christ dans le monde, demande l'abbé Rupert? il a contredit et renoncé le monde : *Propterea exhibuit se mundo, ut contradiceret mundo.* Voilà son emploi et sa mission. Il a contredit et renoncé les sensualités du monde; il a contredit et renoncé l'orgueil du monde; il a contredit et renoncé les convoitises du monde; il a contredit et renoncé les vengeances, les perfidies, les injustices du monde; en un mot, toute sa vie n'a été qu'une contradiction et un renoncement perpétuel à l'égard du monde. Mais après tout, remarque saint Augustin, tous les arrêts qu'il prononçait alors contre le monde, n'étaient que comminatoires. Ils sortaient de sa bouche et de son cœur, mais ils ne passaient pas outre. C'étaient des foudres qu'il faisait seulement gronder contre les pécheurs, sans les faire éclater sur eux. Mais dans son dernier jugement, poursuit le même saint docteur, il les renoncera pour les perdre, pour les détruire, pour les ruiner. Ce ne seront plus de simples menaces, ni de simples paroles : mais ce sera l'accomplissement et l'exécution de toutes ses paroles et de toutes ses menaces. Et comme il n'est rien de plus formidable que ses menaces et que ses paroles, jugeons de là combien à plus forte raison nous en devons craindre l'exécution et l'accomplissement. Autrefois David demandait à Dieu qu'il le préservât des contradictions du peuple : *Eripies me de contradictionibus populi* (Ps.17). Mais moi, mon Dieu, je vous demande tout autre chose. Je n'appréhende point les contradictions ni les jugements des hommes; mais pour les vôtres, je les crains souverainement. Que les hommes s'attachent à condamner ma vie et toute ma conduite, peu m'importe, pourvu que je ne sois pas condamné de vous. Car que peuvent contre moi tous les peuples de la terre, si vous êtes pour moi, si vous vous déclarez pour moi, si vous vous joignez à moi? Mais du moment que vous viendrez, en me renonçant, à me rejeter et à vous retirer de moi, me voilà perdu sans ressource, et frappé d'une malédiction éternelle : *Qui negaverit me, negabo eum.*

Cependant, à qui est-ce que ce renoncement de Jésus-Christ sera plus funeste, et de tous les impies que le Fils de Dieu, comme dit saint Paul, exterminera dans son jugement, qui sont ceux contre qui il s'élèvera avec plus de rigueur? Ah! mes frères, ce sont ceux qui

auront été dans Israël, mais qui n'auront pas vécu en Israélites; ceux qui ayant été éclairés de la foi, ne se seront pas mis en peine de suivre ses lumières, et qui ayant connu Dieu, ne l'auront pas glorifié comme leur Dieu; ceux enfin que nous comprenons sous le terme de mauvais chrétiens. La raison en est évidente, et la chose s'explique assez d'elle-même. Car il est juste, c'est la réflexion de Tertullien, que ceux qui auront été les plus rebelles à Jésus-Christ, sentent à proportion les plus rudes effets de ses vengeances. Il est de la droite équité, c'est la pensée de saint Chrysostome, que ceux qui lui auront montré plus d'ingratitude, en reçoivent aussi de plus rigoureux châtiments. Et il est de l'ordre, conclut saint Bernard que ceux qui auront eu part aux avantages de sa loi, soient jugés selon toute la sévérité de sa loi. Or, entre les réprouvés, il n'y en aura point à qui tout cela convienne plus sensiblement, ni plus incontestablement, qu'aux mauvais chrétiens.

En effet, qu'appelons-nous mauvais chrétiens, sinon des hommes rebelles par profession et par état au Sauveur du monde, et dont par conséquent le Sauveur du monde doit se venger d'une manière plus éclatante? Souvenons-nous de la parabole et de la figure dont se servit là-dessus Jésus-Christ même, parlant aux Pharisiens. Il leur dit qu'il était la pierre angulaire sur laquelle devait porter tout l'édifice de notre salut, mais qu'ils l'avaient rebuté; et pour leur faire concevoir à quoi ils s'étaient exposés par leur obstination : Quiconque, ajouta-t-il, ira heurter contre cette pierre, elle le brisera; et sur qui que ce soit que tombe cette pierre, elle l'écrasera. Les Pharisiens, au lieu de profiter d'un avertissement si salutaire, n'en devinrent que plus animés contre ce divin Maître; et selon l'expression de l'Evangéliste, leur ressentiment passa jusqu'à la fureur. Ne nous endurcissons pas de la sorte, mais détournons, par une sainte pénitence et un prompt changement de vie, l'affreux malheur dont nous sommes menacés. C'est à nous-mêmes que le Fils de Dieu prétendait parler, aussi bien qu'aux Pharisiens. Il est pour nous-mêmes, comme pour eux, cette pierre mystérieuse, cette pierre fondamentale. Or, Dieu nous déclare que si jamais elle vient à tomber sur nous, nous en serons accablés; et d'ailleurs il est indubitable qu'elle y tombera, si nous continuons à faire de criminels efforts pour la rejeter. Combien y en a-t-il déjà qu'elle a brisés? combien de grands de la terre? combien de potentats et de monarques? Quand un Julien s'écriait dans l'extrémité de son désespoir : *Vicisti, Galilæe :* Tu as vaincu, Galiléen; ne confessait-il pas qu'il succombait sous le poids de la colère de ce Dieu vengeur, et que c'était son bras tout-puissant qui le frappait? Combien de particuliers dans le christianisme ont éprouvé le même sort, ou sont en danger de l'éprouver bientôt?

Car non-seulement ce sont des rebelles à leur Sauveur, mais des ingrats, d'autant plus condamnables en qualité de chrétiens, qu'ils ont été plus comblés de grâces. Abus de se persuader que Jésus-Christ, dans le jugement qu'il fera de nous, nous doive être plus favorable,

parce que nous aurons eu plus de part à ses bienfaits et à son amour. C'est pour cela même, au contraire, qu'il se rendra plus inflexible à notre égard. Que disait-il à ces villes de Bethsaïde et de Corozaïn, lorsqu'il lançait contre elles ses anathèmes, parce qu'elles étaient demeurées dans leur aveuglement, malgré ses miracles? Il leur reprochait que si des païens et des idolâtres eussent été témoins des mêmes merveilles, ils auraient pris le sac et le cilice pour faire pénitence, et par là même il leur annonçait qu'elles seraient plus sévèrement punies que ces idolâtres et ces païens. Or, qu'avait fait Jésus-Christ dans Bethsaïde, qu'avait-il fait dans Corozaïn, en comparaison de ce qu'il a fait dans nous et pour nous? Il ne visita qu'une fois Bethsaïde, et combien de fois nous a-t-il honorés de ses visites intérieures? Il ne fit entendre qu'une fois sa parole dans Corozaïn; et ne l'avons-nous pas mille fois entendue? Que répondra donc un chrétien, quand Jésus-Christ lui dira : Vois, malheureux, et compte toutes les grâces que tu as reçues de moi. Avec ces seules grâces, j'aurais converti dans le paganisme des nations entières, et tu n'en as pas été meilleur. A quoi t'ont servi tant d'avis, tant d'instructions, tant de connaissances, tant de bons sentiments, tant de moyens de salut? Tout cela me demande justice contre toi, et cette justice sera mesurée selon ma miséricorde. Or ma miséricorde pour toi n'a point eu de bornes : apprends quelle justice tu dois attendre.

Justice d'autant plus redoutable pour nous, qu'ayant vécu dans la loi de Jésus-Christ, nous serons jugés selon la loi de Jésus-Christ. Quel titre de condamnation, et quel sujet de frayeur! y avons-nous jamais fait une réflexion sérieuse? Etre jugé selon la loi la plus sainte, selon la loi la plus pure, selon la loi la plus irrépréhensible! Tellement que cette loi de Jésus-Christ, qui devait être pour nous un fond de mérite et un principe de vie, servira, contre l'intention de Dieu et de Jésus-Christ même, à notre réprobation et à notre perte. Ce n'est pas au reste, que la loi de Jésus-Christ soit mauvaise en soi, ni que ce qui est bon en soi puisse être mauvais en nous : mais, dit l'Apôtre, c'est que la concupiscence et nos passions, dont nous nous laissons dominer, s'élèvent en nous contre cette loi, et qu'à l'occasion de cette loi qu'elles nous font violer, elles nous deviennent des sources plus abondantes de péché.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que nous ne pouvons prévenir avec trop de soin. Ne sommes-nous donc chrétiens que pour être un jour plus réprouvés? Cette glorieuse qualité que nous portons, ne sera-t-elle pour nous qu'un caractère de damnation? A qui nous en pourrons-nous prendre, et qui en pourrons-nous accuser? Sera-ce Dieu qui nous a donné un Sauveur, et qui nous a aimés jusqu'à livrer pour notre salut son Fils unique? Sera-ce ce Sauveur que Dieu nous a donné, ce Fils unique du Père, lequel a bien voulu quitter le séjour de sa gloire, et venir sur la terre pour travailler à l'ouvrage de notre rédemption? Reconnaissons que nous serons nous-mêmes les auteurs de notre ruine, et que nous ne pourrons l'imputer qu'à

nous-mêmes. Dans le juste effroi dont nous devons être saisis, adressons-nous à ce même Sauveur que nous avons tant de fois renoncé, et qui veut bien encore nous recevoir, malgré toutes nos infidélités. Ce n'est présentement qu'un Dieu de miséricorde : profitons de cette heureuse disposition, et ne laissons pas échapper un temps si favorable. Pleurons nos égarements passés : ce ne sera pas en vain, si nos larmes sont accompagnées d'une sainte résolution pour l'avenir. Faisons à Jésus-Christ la même protestation que Pierre, mais faisons-la avec plus d'humilité, et par là même avec plus d'efficace et plus de constance que ce disciple présomptueux : *Etiam si oportuerit me mori, non te negabo* (Matth. 26). Je suis un infidèle, Seigneur, ou plutôt je l'ai été, et je ne le veux plus être. Vous êtes encore assez miséricordieux pour oublier toutes mes révoltes; et c'est ce qui m'attache à vous pour jamais : *Non te negabo.* Non, Seigneur, quoi qu'il arrive, et quoi qu'il m'en puisse coûter, je ne vous renoncerai plus. Que dis-je? et me suffit-il de ne vous plus renoncer? Il faut désormais me déclarer ouvertement pour vous; il faut pour la juste réparation de tant de scandales, et pour l'honneur de votre loi, la professer hautement, la pratiquer exactement, l'accomplir parfaitement et dans toute son étendue. Il le faut malgré toute considération humaine; il le faut malgré tous les discours et tous les respects du monde; il le faut aux dépens de ma fortune, au péril de ma vie, au prix de mon sang : *Etiam si oportuerit me mori.* J'en serai bien payé, Seigneur, et bien récompensé, puisque vous me promettez de me reconnaître devant votre Père, après que je vous aurai confessé devant les hommes, et de me mettre en possession de votre royaume, où nous conduise, etc.

EXHORTATION

SUR LE SOUFFLET DONNÉ A JÉSUS-CHRIST

DEVANT LE GRAND-PRÊTRE.

Hæc cùm dixisset, unus assistens ministrorum dedit alapam Jesu, dicens : Sic respondes pontifici?

Jésus ayant parlé de la sorte, un des soldats qui était à son côté lui donna un soufflet, en disant : Est-ce ainsi que vous répondez au grand-prêtre?

(S. Jean, ch. 18)

Qu'avait donc répondu le Sauveur du monde, interrogé par le grand-prêtre, et qu'avait-il dit qui méritât une si prompte punition et qui dût lui attirer un tel outrage? Anne lui demandait compte de sa doctrine; et pour la justifier devant ce pontife, il l'avait renvoyé à ses

disciples, et voulait que sur ce point ils fussent appelés en témoignage. Etait-ce là son crime, et fallait-il pour cela l'insulter et lui meurtrir le visage d'un soufflet? Mais, chrétiens, ne raisonnons pas ici selon les lois de la justice : elles y sont toutes violées; et le moyen que le bon droit eût quelque part dans un jugement où la passion domine, et l'une des plus violentes passions, qui est l'envie? Ce que nous devons uniquement considérer comme le sujet tout ensemble et de notre admiration et de notre imitation, c'est l'invincible constance du Fils de Dieu dans une conjoncture capable de déconcerter et de troubler l'homme le plus ferme et le plus maître de lui-même. Voilà ce qu'il avait prévu, et sur quoi il s'était déjà si clairement expliqué, quand il disait par la bouche de son prophète : *Faciem meam non averti ab increpantibus, et conspuentibus in me* (Isaï. 50) : Je n'ai point détourné mon visage pour me mettre à couvert des coups de mes ennemis, et de toutes les extrémités où ils se portaient contre moi. Voilà par où il a prétendu nous former nous-mêmes aux injures, et nous apprendre comment nous les devons recevoir. Leçon, mes chers auditeurs, si nécessaire dans le commerce de la vie! Recevoir les injures comme Jésus-Christ les a reçues, c'est-à-dire, les supporter, et même les agréer : les supporter, en les recevant avec patience, et même les agréer, en les recevant avec joie : les supporter sans en poursuivre la vengeance et sans éclater; et même les agréer, surtout en certaines rencontres, jusqu'à s'y exposer, et à les aimer. Que je m'estimerais heureux, si je pouvais bien aujourd'hui vous imprimer l'un et l'autre dans le cœur! C'est le dessein que je me propose, et tout le partage de cette exhortation.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelle épreuve pour la patience de Jésus-Christ! un soufflet reçu, et reçu devant une nombreuse assemblée, et reçu comme un châtiment et une correction, et reçu de la main d'un soldat et d'un homme méprisable! Car toutes ces circonstances sont remarquables, et prenez garde encore, s'il vous plaît. De qui s'agit-il, et de quoi s'agit-il? De qui, dis-je, s'agit-il? du Messie, de l'Envoyé de Dieu, d'un Homme-Dieu, d'un Dieu. Et de quoi s'agit-il? de l'outrage le plus sanglant, d'une injure qui, parmi les hommes, est une insulte, est une flétrissure, est un opprobre et une ignominie. Le Sauveur du monde n'en pouvait-il pas tirer une vengeance éclatante? Ah! chrétiens, il n'a qu'à prononcer une parole, et le feu du ciel descendra pour foudroyer cet audacieux qui l'a frappé; il n'a qu'à prier son Père, et son Père, s'il est besoin, lui enverra des légions d'anges pour le seconder; il n'a qu'à mettre en œuvre sa propre vertu, et elle fera des miracles pour sa défense. Je dis plus, et non-seulement il est en pouvoir de venger sur l'heure un tel affront, mais selon toute la raison, il semble y être engagé, et le devoir. Car il est question de prévenir un scandale, ou de le réparer. On l'accuse d'avoir offensé le pontife, et

blessé le respect dû à cette suprême dignité. C'est pour cela qu'on s'élève contre lui, et qu'on le maltraite. Le souffrira-t-il? mais ce sera autoriser le reproche qu'on lui fait, mais ce sera en quelque sorte justifier le traitement indigne qu'il reçoit, mais ce sera laisser impunément répandre une tache sur sa sainteté, dont on cherche à ternir l'éclat. Tout cela est vrai, mes chers auditeurs, et tout cela néanmoins ne le peut porter à se faire justice, pourquoi? parce que la justice qu'il se ferait, quoique juste et fondée sur le droit le plus certain, aurait toujours quelque couleur de ressentiment propre et de vengeance. Or il veut détruire dans le cœur des hommes et dans leur conduite tout ressentiment et toute vengeance, et même toute couleur de ressentiment et de vengeance.

Ce n'est pas que la vengeance ne lui appartienne : car en qualité de Dieu et de souverain Maître, il a dit, et il a pu dire : *Mihi vindicta* (Rom. 12). Mais si elle lui appartient en qualité de Dieu, elle ne lui appartient pas en qualité d'homme. Or, étant homme et Dieu tout ensemble, il y avait à craindre que ce qui viendrait de Dieu ne fût imputé à l'homme; et parce qu'il était important que jamais l'homme n'entreprît de se venger, et qu'il n'eût pour cela aucun titre apparent, voilà pourquoi ce Dieu-Homme ne se venge pas lui-même. Il avait fait un miracle dans le jardin, en renversant d'une parole les soldats envoyés pour se saisir de sa personne : mais il l'avait fait avant qu'ils l'eussent attaqué, et qu'ils eussent porté les mains sur lui; c'est-à-dire, dans un temps où l'on ne pouvait regarder ce miracle comme une vengeance. Maintenant qu'il a reçu l'injure, il demeure, pour ainsi dire, sans action. S'il faisait un nouveau miracle, il ferait redouter à ses ennemis sa toute-puissance; mais il aime mieux paraître faible, que de paraître agir avec aigreur et par passion. Si donc il répond à cet insolent qui l'outrage, ce n'est point en s'élevant, ni en se récriant, mais avec une modestie et une douceur que rien n'altère. Si j'ai mal parlé, lui dit-il, faites voir en quoi : sinon, pourquoi me frappez-vous? *Si malè locutus sum, testimonium perhibe de malo : si autem benè, cur me cædis* (Joan. 18)? Voilà où il s'en tient, et toute la satisfaction qu'il demande. Mais de prendre lui-même sa cause et ses intérêts, de rendre à l'injuste agresseur qui l'offense, mal pour mal, et de réprimer son audace par une punition exemplaire; c'est ce qu'il ne fera pas, parce que cette punition, ainsi que je vous l'ai fait remarquer, quelque légitime d'ailleurs et quelque équitable qu'elle fût, pourrait être faussement interprétée, et confondue avec une vengeance toute naturelle.

Ainsi, mes frères, ce divin Sauveur évite, autant qu'il est possible, et fuit jusqu'à l'ombre de la vengeance, parce qu'il est venu abolir la vengeance même, et l'extirper de la société des hommes. Or, en matière de vengeance, l'ombre et le corps sont presque inséparables; et pour détruire le corps, qui est un corps de péché, il en faut détruire l'ombre la plus légère. Comme législateur de la loi nouvelle il avait fait là-dessus son commandement, et il s'en était déclaré dans ses divines instructions : mais, dit saint Chrysostome, cela ne suffisait pas.

Il fallait pourvoir à la sûreté de ce commandement, et mettre ce précepte à couvert de tous les stratagèmes et de toutes les subtilités dont la passion des hommes se sert pour en éluder l'obligation et la pratique. Car il n'est pas croyable, ajoute ce saint docteur, combien de ruses et combien d'artifices l'amour-propre sait là-dessus imaginer : tantôt nous persuadant qu'on nous fait injure, lorsque ce n'est qu'une injure chimérique ; tantôt, s'il y a quelque chose de réel, nous l'exagérant, l'augmentant, le défigurant, l'empoisonnant; tantôt, pour colorer nos vengeances, nous les déguisant sous le masque de zèle et d'équité, nous les proposant comme permises, comme raisonnables, comme saintes; nous fournissant des prétextes pour les exécuter, des autorités pour s'y conformer, mille adoucissements pour les pallier. Il était, dis-je, nécessaire de renverser tout cela : et parce que, pour le renverser et l'anéantir, il était d'une égale importance d'ôter à l'homme sur ce point la liberté de son raisonnement; parce que, s'il y a chose pernicieuse et trompeuse, c'est le raisonnement d'un esprit piqué et animé; parce qu'il n'y a que la passion alors qui raisonne, et que rien n'est plus faux ni plus outré que le raisonnement de la passion, il fallait que Dieu, ou que Jésus-Christ, Fils de Dieu, fortifiât sa loi d'une conviction qui fût au-dessus de tout le raisonnement humain. Or, cette conviction sans réplique, poursuit saint Chrysostome, c'est son exemple.

Oui, chrétiens, c'est l'exemple de ce soufflet qu'il laisse impuni, et dont il ne demande nulle réparation. Car, s'il ne voulait pas lui-même tirer raison d'une injure si publique et si atroce; s'il ne voulait pas y employer cette vertu souveraine qui, dans un moment, forme les tonnerres, et les lance sur la tête des criminels pour punir leurs crimes, et leur faire sentir la sévérité de ses châtiments, du moins ne pouvait-il pas s'adresser au juge? ne pouvait-il pas lui porter sa plainte? ne pouvait-il pas le prendre à témoin, et de son innocence outragée, et de la dignité même de ce pontife, blessée par un attentat commis au pied de son tribunal et sous ses yeux? Mais il abandonne tous ses droits, il oublie tous ses intérêts, il sacrifie toute sa gloire, et n'est attentif qu'à nous donner un modèle sensible de la patience la plus héroïque et la plus parfaite.

Exemple, encore une fois, si convaincant, qu'il ne nous laisse nulle ressource où nous puissions nous retrancher. Car vous avez beau, mon cher auditeur, raisonner et vous défendre : après l'exemple de Jésus-Christ, il faut se taire et céder. il n'y a point d'autre règle à suivre que celle-là, point d'autre principe de morale. Principe d'une évidence entière et absolue; principe d'autant plus incontestable, qu'il est plus proportionné à nos connaissances et plus palpable; principe selon lequel nous devons juger de tous les autres, auquel nous devons rapporter tous les autres, sur lequel nous devons rectifier tous les autres; principe seul capable de réprimer tous les mouvements et toutes les saillies du cœur le plus irrité et le plus emporté, pour peu que ce soit encore un chrétien.

En un mot, principe d'où suit nécessairement cette grande conséquence exprimée dans l'Evangile, et marquée par le Sauveur du monde comme un article capital de la doctrine toute céleste qu'il est venu nous enseigner : *Ego autem dico vobis non resistere malo ; sed si quis percusserit te in dexteram maxillam tuam, præbe illi et alteram* (Matth. 5) ; Pour moi, je vous dis de ne point repousser la violence par la violence ; mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore la gauche, c'est-à-dire, souffrez-le sans bruit, sans animosité, sans fiel. Si Jésus-Christ eût seulement parlé de la sorte en maître et en docteur, ce serait toujours une parole respectable pour nous, puisqu'elle serait toujours pleine de sainteté et de sagesse : mais après tout, en la respectant, nous aurions pu dire que c'est une parole de sainteté bien sévère et d'une pratique bien dure : *Durus est hic sermo.* Ainsi s'expliquaient, quoique sur un autre sujet, les Capharnaïtes ; et ainsi nous en serions-nous expliqués nous-mêmes. Le Fils de Dieu l'a prévu, et voici le remède qu'il y apporte. Hé bien ! nous dit-il, s'il faut tempérer la dureté apparente de ma parole, je la tempérerai, je l'adoucirai, et par où ? par mon exemple. Car je ne veux pas qu'elle devienne un scandale pour vous, et que cette parole, qui est parole de vie, vous donne lieu de me quitter, et de vous perdre en vous éloignant de moi. Est-il rien de plus outrageant qu'un soufflet ? or, je m'exposerai à cet outrage, et ma patience sera le tempérament et l'adoucissement de cette parole que vous trouvez si rigoureuse, et qui vous semble si impraticable.

En effet, chrétiens, il est impossible de ne pas goûter cette parole du Sauveur des hommes, tout amère qu'elle paraît, quand on le voit l'accomplir lui-même avant nous. Et ne me répondez point qu'il en a trop exigé de nous, lorsqu'il a voulu que son exemple nous servît de règle : comme si l'exemple de cet Homme-Dieu, ne devait pas être la règle de toute notre vie ; comme s'il n'avait pas prétendu réformer le monde, autant par la force de son exemple que par l'efficace de sa prédication ; comme si ce n'était pas dans cette vue qu'il s'est fait semblable à nous et de même nature que nous ; afin que nous puissions aussi nous-mêmes nous conformer à lui, et que son exemple fît plus d'impression sur nous ; comme si en particulier cet exemple d'un Dieu supportant la plus grièvе offense, n'était pas le plus pressant reproche et la plus haute condamnation de nos délicatesses infinies, de nos sensibilités extrêmes sur tout ce qui concerne le faux honneur du siècle, de nos impatiences et de nos vivacités que rien ne modère, que rien n'apaise, que rien ne peut satisfaire.

Car voilà, mes chers auditeurs, le désordre où nous sommes tombés, et qui croît tous les jours ; voilà ce que tous les prédicateurs de l'Evangile, avec tout leur zèle et toute leur éloquenee, n'ont pu corriger ; voilà, de tous les vices, le dernier dont nous travaillons à nous défaire, et dont nous croyons devoir nous défaire. Il y a des

sages dans le monde, qui, par raison et même par christianisme, mènent une vie assez réglée : point d'intrigues ni d'habitudes criminelles; point d'excès, de débauches, de scandales : bonne foi, droiture, fidélité en tout; il y a des âmes pieuses et dévotes qui s'adonnent avec édification à toutes les pratiques saintes, qui visitent les autels, qui écoutent la parole de Dieu, qui vaquent à l'oraison, qui fréquentent les sacrements, qui exercent la charité envers les pauvres; il y a des âmes religieuses qui vont encore plus loin, et qui, en vue de s'élever et de parvenir à la plus sublime perfection, se dépouillent de tous les biens de la terre, renoncent à tous les plaisirs des sens, se renferment dans le cloître, et là passent leurs jours dans la pauvreté, dans l'obscurité, dans la sujétion et la dépendance, dans la pénitence et la mortification : effets de la grâce du Seigneur, qui se sont perpétués jusque dans ces derniers siècles, et dont nous ne pouvons trop le bénir. Mais, oserai-je le dire? parmi ces sages chrétiens, parmi ces âmes vertueuses, ou faisant profession d'une piété particulière, parmi ces âmes parfaites, ou voulant l'être, et pour cela retirées dans les solitudes et dans les monastères, à peine peut-être s'en trouvera-t-il un seul qui sache dissimuler une injure, qui sache l'oublier et la pardonner. On apprend tout le reste, on se forme à tout le reste, on s'exerce dans tout le reste; on apprend à jeûner, on apprend à veiller, on apprend à prier, on apprend à méditer, on apprend à macérer sa chair et à la mortifier; mais le silence, mais la patience, mais la charité, mais la modération, l'empire sur soi-même et sur les mouvements de son cœur, dans les occasions et sur les matières où l'on se croit offensé, c'est en toutes les conditions et en tous les états ce qu'on n'apprend presque jamais, et ce qu'on ne veut pas même apprendre. On se fait un point de conduite et de sagesse de n'être pas si bon ni si endurant; on n'aime point à passer pour une personne que l'on puisse aisément attaquer, et qui ne sache pas se défendre; on s'applaudit au contraire de s'être rendu comme invulnérable, et d'avoir accoutumé les gens à nous craindre et à nous ménager; on a là-dessus mille raisons de prudence, de bienséance, de justice; mais raisons qui, bien examinées et bien pensées, se réduisent toutes à une seule, savoir, qu'on ne veut rien souffrir.

Avec cela néanmoins, on est déclaré pour la plus étroite morale, on demeure les heures entières aux pieds du Seigneur; on est dans un quartier, dans une société, dans une maison un modèle de vertu; on a des ravissements et des extases; c'est-à-dire, qu'on est comme ces montagnes dont parle l'Ecriture, qu'il suffit de toucher, pour faire sortir de leur sein d'épaisses fumées et des flammes ardentes : *Tange montes, et fumigabunt* (Psalm. 143). Ah! ce sont des montagnes que ces âmes si pures et si saintes, ou prétendues telles; ce sont de hautes montagnes, des montagnes élevées presque jusqu'au troisième ciel, par la sublimité de leurs sentiments et de leurs vues; mais allez tant soit peu heurter contre elles, qu'il vous échappe une

parole, un geste, un air de mépris, une légère contradiction qui les choque, ce sont alors des montagnes fumantes et tout embrasées ; ou si elles se resserrent dans elles-mêmes, et ne produisent rien au dehors, c'est pour nourrir en secret un venin caché, qui agit lentement, mais pour n'agir ensuite et selon les rencontres, que plus efficacement et que plus malignement. Ecueil fatal à l'innocence de tant d'âmes, du reste les plus irréprochables ; écueil capable de les perdre, et de les perdre partout, parce qu'on n'en est nulle part à couvert, et que c'est souvent dans les assemblées les plus régulières d'ailleurs, qu'il est plus à craindre.

Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, et qui que vous soyez, j'en reviens à l'exemple que notre mystère nous présente : c'est celui de Jésus-Christ. Car ce que le prophète disait à Dieu, je ne ferai point difficulté de vous l'appliquer ici, et de vous le dire à vous-même : *Respice in faciem Christi tui* (Psal. 83). Vous êtes touché, mon cher frère, de la manière dont on a parlé de vous, dont on s'est comporté envers vous, et vous avez bien de la peine à modérer là-dessus votre chagrin, et à le digérer. Mille considérations devraient vous retenir, et je pourrais les produire et les employer pour adoucir l'amertume de votre cœur ; mais il ne m'en faut qu'une : envisagez votre Christ ; voyez cette face respectable et adorable aux anges mêmes, couverte d'un soufflet : *Respice in faciem Christi tui ;* c'est votre Christ, puisque c'est pour vous qu'il a reçu l'onction divine ; votre Christ, puisque c'est à vous qu'il s'est donné, et pour vous qu'il s'est livré et immolé : *Christi tui* ; mais je dis plus, c'est votre Dieu. Or, comparez personne à personne, injure à injure ; la personne sacrée d'un Homme-Dieu et la vôtre, faible et vile créature ; un soufflet, et l'offense peut-être assez peu remarquable par elle-même, que vous relevez néanmoins avec tant de bruit, et dont vous vous plaignez avec tant d'exagération et tant de chaleur. Il y va de votre honneur, dites-vous ; mais votre honneur est-il plus précieux que celui du Fils de Dieu, et que celui de Dieu même ? il y va de votre intérêt, ajoutez-vous ; mais votre intérêt est-il plus important que celui de toute la religion intéressée dans l'injure faite à son chef et à son divin auteur ? On vous a traité indignement, et sans nul respect de votre rang, de votre nom, de votre naissance : mais l'indignité est-elle plus grande à votre égard qu'elle ne l'était à l'égard de la souveraine Majesté ? Imaginez tout ce qu'il vous plaira ; l'exemple que je vous mets devant les yeux aura toujours la même force, et quoi que vous puissiez alléguer, j'aurai toujours droit de vous répondre : *Respice in faciem Christi tui.* Oui, regardez-le, ce Christ, et apprenez de lui non-seulement à supporter les injures avec patience, mais avec joie, et même, selon les conjonctures et les besoins, à vous y exposer et à les aimer ; c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Non, chrétiens, ce n'est point assez que l'exemple du Fils de Dieu fasse mourir dans nos cœurs tout sentiment de vengeance, je prétends qu'il y doit produire quelque chose encore de plus; je prétends qu'il doit nous préparer aux affronts, aux mépris, à tout ce qu'il y a de plus sensible en matière d'honneur; et pour mieux déclarer ma pensée, qu'est-ce, dans le sens où je l'entends, que de nous préparer à tout cela? est-ce nous mettre dans la disposition d'endurer généreusement tout cela? c'est trop peu; d'accepter de la main de Dieu, et volontairement tout cela? ce n'est point encore à quoi je me borne; d'agréer tout cela, de l'honorer, d'en faire gloire et de le rechercher? voilà le point où nous devons tendre, et que j'ose ici vous proposer comme un point essentiel et souvent indispensable. On ne peut, ce semble, porter la perfection à un plus sublime degré; mais après tout, la loi chrétienne va jusque-là, et cette perfection qui nous paraît si relevée, est, en je ne sais combien d'occasions qui se présentent tous les jours, un précepte évangélique et une obligation. Développons cet article important, et donnons-lui tout l'éclaircissement nécessaire, afin que vous le puissiez bien comprendre.

Ainsi, par exemple, pour être déterminé, comme je le dois être, à pardonner de bonne foi, et à m'interdire toute vengeance; pour être prêt, en mille rencontres, à soutenir la cause de Dieu, et à la défendre; pour m'opposer à des scandales que je vois naître à toute heure dans le commerce du monde, et que ma charge, que ma dignité, que mon ministère m'engage à réprimer, autant qu'il est en moi et qu'il dépend de moi; pour me dégager de tant de considérations particulières, qui pourraient m'arrêter, lorsqu'il s'agit de l'honneur de la religion et de ses intérêts; en un mot, pour être dans une résolution inébranlable, quoi qu'il arrive, et quoi qu'on en puisse dire, de me comporter en chrétien, et de n'en pas démentir une fois la glorieuse qualité : pour cela, dis-je, et pour bien d'autres devoirs dont le détail serait infini, combien y a-t-il de contradictions, de chagrins, de retours fâcheux, de faux jugements, de railleries, de médisances, de paroles aigres, de reproches, enfin d'outrages à essuyer? Or, le moyen de n'en être point ébranlé, si l'on n'est dans la disposition de les aimer pour Dieu, de les agréer pour Dieu, de les honorer, de les glorifier pour Dieu? Car voilà comment la foi que nous professons exige de nous les mêmes sentiments que témoignaient les apôtres lorsqu'on les calomniait, qu'on les insultait dans les places publiques, et qu'ils se tenaient heureux d'endurer toutes sortes d'opprobres pour le nom de Jésus-Christ : *Ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* (Act. 5).

Il est vrai, chrétiens, et je l'ai reconnu d'abord, que pour en venir là, il faut une vertu bien pure et bien généreuse, et c'est néanmoins

une vertu nécessaire. Mais si la religion nous impose une loi si difficile, et si contraire aux sens et à la nature, elle a bien aussi de quoi nous en faciliter la pratique; et sans parler des autres motifs qu'elle nous fournit, en est-il un plus puissant et plus capable de nous consoler dans les humiliations de la vie, et de nous animer, que le soufflet donné au Sauveur du monde, et malgré toute l'ignominie qui y était attachée, désiré et recherché par cet Homme-Dieu? Prenez garde, en effet, qu'il ne l'a reçu que parce qu'il l'a voulu recevoir : car il ne tenait qu'à lui d'arrêter le bras sacrilége de l'insolent qui le frappa. Non-seulement il n'a point voulu se défendre de cet outrage, mais il l'a souhaité, mais s'y est disposé; mais il en a fait le sujet de ses vœux les plus ardents, et comme ses délices. D'où vient que le prophète Jérémie parlant de ce divin Sauveur et de ses souffrances, se servait d'une expression bien propre et bien énergique, savoir, qu'il serait rassasié d'opprobres : *Saturabitur opprobriis* (Lam. 3). Une viande dont nous avons horreur, nous la rejetons; ou si le besoin nous force d'en user, du moins n'en prenons-nous qu'autant qu'il suffit selon la nécessité présente, et rien davantage. Mais que ce soit une viande à notre goût, nous la mangeons avec appétit, et même avec avidité, jusqu'à nous en remplir, et nous en rassasier. Voilà comment notre adorable Maître s'est, pour ainsi dire, nourri de la confusion; voilà comment il en a contenté sa faim. *Saturabitur*. Or, ce qui a été la nourriture d'un Dieu et l'objet de ses désirs, pour procurer la gloire de son Père, et le salut des hommes, ne doit-il pas nous devenir respectable, nous devenir vénérable, nous devenir aimable, partout où la même gloire et le même salut se trouvent intéressés?

C'est pour cela que les saints se sont réjouis d'être en butte aux persécutions et aux mépris du monde; et que bien loin de s'en offenser, ils les regardaient comme des faveurs. C'est pour cela que saint Paul, qui sentait autant que personne, et qui connaissait le véritable honneur, puisqu'il était d'un sang noble et citoyen romain, se faisait néanmoins, ainsi qu'il l'a hautement et si souvent déclaré, un plaisir des affronts mêmes les plus sanglants : *Propter quod placeo mihi in contumeliis* (I. Cor. 12). Il ne disait pas seulement : Je me console, je me résigne, je me fortifie dans les outrages; mais : Je m'y plais; pourquoi? parce que mon Sauveur les a sanctifiés et me les a rendus précieux. C'est pour cela que David, tout roi qu'il était, dans la seule vue de ce mystère, je veux dire d'un Dieu si indignement et si violemment insulté, au lieu de fuir les opprobres, les attendait, les demandait, les recevait avec actions de grâces et comme des bienfaits : *Improperium expectavit cor meum* (Ps. 68). Séméi, l'un de ses sujets, le chargeait de malédictions et de reproches; mais ce prince en bénissait Dieu. Toute sa cour justement irritée, voulait réprimer l'audace et la violence de cet emporté : mais ce prince les retenait : Laissez-le, leur disait-il, c'est une humiliation que Dieu m'envoie, c'est un don de sa main, ne me l'enlevez pas. Qui pouvait inspirer à David un sen-

timent si peu ordinaire dans un roi, et même si opposé à toutes les raisons d'état? Ah! chrétiens, rien autre chose que la considération de son Dieu et de son Sauveur, qui se faisait déjà connaître à lui par les lumières de l'esprit prophétique, et qui en particulier lui révélait toutes les ignominies de sa passion. Il voyait ce Dieu de gloire, cette souveraine majesté déshonorée par un soufflet, et à ce spectacle, touché d'un saint zèle : Hé! Seigneur, s'écriait-il, qui craindrait après cela toutes les injures du monde, et qui ne les souhaiterait pas, puisque vous les prenez pour vous-même, et que vous en faites les apanages de votre adorable humanité? Voilà pourquoi, mon Dieu, je les reçois, non plus précisément comme une épreuve de ma patience, car je n'ai plus en quelque manière besoin de cette vertu; mais comme l'accomplissement des vœux de mon âme, qui les attend et qui aspire : *Improperium expectavit cor meum.* Prenez garde, chrétiens, à la raison qu'il en apporte : elle contient en abrégé tout le précis de la doctrine évangélique : *Quoniam opprobria exprobrantium tibi, ceciderunt super me* (Ps. 68) : C'est, mon Dieu, ajoutait-il, que tous les outrages qui vous ont été faits dans votre douloureuse passion, sont par avance retombés sur moi. C'est que j'y ai pensé attentivement, que je les ai considérés, et qu'en y pensant, qu'en les considérant, je les ai vivement ressentis moi-même. C'est qu'ils ont fait sur mon cœur une impression de grâce, et que cette grâce, que cette impression divine m'a porté à les aimer. Je ne dis pas seulement (c'est saint Augustin qui développe ainsi les paroles de ce prophète-roi, dans l'exposition du psaume soixantième), je ne dis pas seulement, Seigneur, à les aimer dans vous, mais dans moi. Car lors même que c'est à moi qu'on s'attaque, et que par là les injures me deviennent personnelles, je les regarde néanmoins comme les vôtres, et les envisageant de cette sorte, comment ne les aimerais-je pas? Oui, Seigneur, ce sont les vôtres, puisque vous les avez fait passer de vous en moi, et qu'après les avoir éprouvées d'abord, vous les avez fait rejaillir sur moi : *Quoniam opprobria exprobrantium tibi, ceciderunt super me.*

Il faut toujours convenir, mes chers auditeurs, qu'il n'y a que la religion, et que la religion la plus sainte, qui puisse établir une âme dans une telle disposition; et ne nous en étonnons pas : car il n'y a que la religion qui puisse nous faire rendre hommage aux opprobres d'un Homme-Dieu. Il faut convenir que ce n'est ni la chair ni le sang qui révèle ces grandes maximes et cette haute morale, mais le Père qui est dans le ciel, mais le Fils qui est descendu sur la terre, mais le Saint-Esprit qui réside en nous. Il faut convenir que c'est là comme le chef-d'œuvre de la grâce toute-puissante du Seigneur. Mais, persuadons-nous bien encore une fois, et convainquons-nous fortement de cette vérité fondamentale, que sans cela l'on ne peut avoir l'Esprit de Jésus-Christ, et, par conséquent, que sans cela même on ne peut pas être véritablement chrétien. C'est ce que toute l'Ecriture nous annonce, et ce que chacun de nous doit s'appliquer à lui-même. Car voilà le point sur lequel je ne puis trop insister, et que nous ne pou-

vons trop méditer : qu'il est impossible d'être chrétien, et même simplement chrétien, si l'on n'est préparé de cœur à toutes les injures, puisqu'il y a mille occasions dans la vie, où, sous peine de damnation, on est obligé de s'y exposer pour l'acquit de sa conscience et la sûreté de son salut; qu'il est impossible que nous y soyons sincèrement préparés et de cœur, tandis que nous en conservons une aversion et une horreur volontaire; et qu'il n'est pas enfin possible que nous n'en ayons toujours le même éloignement et la même horreur, à moins que nous n'en concevions la juste estime qui leur est due, et que nous ne les aimions que selon Dieu et en Dieu. Tout cela est d'une suite et d'une liaison nécessaire : pourquoi? parce que nous fuyons naturellement ce que nous n'aimons pas, et que nous n'aimons pas ce que nous n'estimons pas, et que nous ne pouvons estimer ce que nous jugeons vil et méprisable. C'est donc par l'entendement qu'il faut commencer d'abord, afin de former ensuite dans le cœur les vrais sentiments que Dieu exige de nous. Selon l'estime que nous ferons de tout ce qui s'appelle dans le monde injures et outrages, nous apprendrons plus ou moins à les révérer et à les agréer.

Mais, dites-vous, comment estimerons-nous, et comment aimerons-nous ce qui nous rabaisse dans l'opinion des hommes, ce qui nous humilie et ce qui nous perd d'honneur, ce qui passe dans la société civile pour une tache et une flétrissure? J'en conviens : tant que nous le regarderons en soi, et que nous ne porterons pas plus loin nos vues, nous ne le trouverons jamais estimable; mais ce n'est point en soi que nous le devons considérer, c'est en Jésus-Christ, et par rapport à Jésus-Christ. Je veux dire que nous le devons regarder comme une portion des opprobres de Jésus-Christ, comme un état de ressemblance avec Jésus-Christ, comme une matière de sacrifice à Jésus-Christ, et comme un sujet qu'il nous fournit de lui marquer notre attachement et notre constance. Or, sous ce regard, il n'y a rien de si outrageant et de si infamant selon l'esprit du siècle, qui ne nous devienne glorieux selon l'esprit de la foi, et que nous n'embrassions comme un avantage pour nous et comme un bonheur.

Ceci néanmoins demande encore quelque explication, et cette doctrine que je vous prêche est si fort au-dessus de l'homme, que je ne puis trop vous la rendre intelligible, ni trop vous faire connaître où dans la pratique elle doit s'étendre, et où elle peut se borner. Car, à quoi se réduit ce langage si inconnu au monde, et que signifient ces expressions si nouvelles peut-être pour vous, et dont votre faiblesse est étonnée : estimer les injures, aimer les injures, se réjouir dans les injures, recevoir de bon gré les injures, et même avec plaisir? Je ne prétends pas vous faire entendre par là qu'il soit absolument nécessaire d'étouffer toutes les répugnances que nous y avons; je ne prétends pas que nous y devions être tout à fait insensibles, tellement qu'elles ne nous causent nulle altération, même involontaire, nul de ces retours intérieurs, nulles de ces peines

presqu'inséparables de notre humanité ; je ne prétends pas que nous y trouvions un goût qui flatte le cœur, et qui soit conforme aux inclinations de la chair. Je sais que les saints ont été jusque-là ; qu'ils ont si bien réprimé dans eux et fait mourir la nature, que toutes les insultes et tous les affronts n'étaient pas capables de troubler un moment la paix de leur âme ; qu'ils s'y étaient comme endurcis, ou pour mieux dire, qu'ils les goûtaient aussi sensiblement, aussi agréablement, aussi délicieusement, qu'un esprit ambitieux goûte les vaines distinctions et les faux honneurs du siècle : je le sais, et combien d'exemples en pourrais-je produire? Mais je ne puis ignorer aussi que ces vertus extraordinaires et singulières, que ces miracles de l'humilité chrétienne, ne sont point d'une nécessité indispensable ; et puisque je m'en tiens ici à la nécessité, je dis qu'estimer en chrétien les injures, les estimer, s'y complaire, c'est dans un esprit de religion, malgré tous les raisonnements du monde et malgré toutes les révoltes des sens, se croire heureux de participer aux ignominies du Fils de Dieu, surtout lorsqu'il s'agit de la gloire de Dieu et de la défense de sa loi ; que c'est aimer mieux se voir méprisé, se voir moqué et raillé, se voir condamné et persécuté pour la justice, que d'être élevé et applaudi en commettant l'iniquité ; que c'est être dans la résolution, et dans une forte résolution, de ne se départir jamais de la plus exacte vertu, soit par l'espérance d'un éclat mondain, soit par le dégoût d'une vie cachée et d'une condition obscure.

Ce n'est pas que le cœur ne soit alors bien combattu ; qu'il ne se trouve exposé à de violentes agitations et à de grandes tentations ; que s'il s'écoutait lui-même, il ne franchît bientôt toutes les barrières qui l'arrêtent, ou qu'au moins il ne se laissât emporter aux reproches, aux dépits, aux saillies de la colère et à toutes ses vivacités. Ce n'est pas même qu'à des moments fâcheux et critiques, où toute sa force semble l'abandonner, il ne tombe dans l'abattement, dans l'ennui, dans la désolation et une défaillance presque entière ; car voilà, quelque résolu et quelque déterminé qu'il puisse être, ce que lui fait éprouver malgré lui la passion. Mais au milieu de ces sentiments, que la raison désavoue et où la volonté n'a point de part, au milieu de ces assauts, une âme demeure toujours fixe et comme immobile dans les mêmes principes, qui sont les principes évangéliques. Elle se dit toujours à elle-même, que c'est un bien et le souverain bien en cette vie, de pouvoir marquer à Dieu sa fidélité dans l'abjection. Elle se soutient par les paroles du Sauveur du monde à ses apôtres : On vous accusera, on vous calomniera, on dira de vous toute sorte de mal ; mais pour cela ne vous relâchez point dans l'exercice de votre ministère, et ne vous affligez point, puisqu'au contraire, vous devez vous en glorifier, et que vous en devez triompher de joie : *Gaudete et exultate* (Matth. 5). Elle se nourrit de ces pensées si vraies et si consolantes, que la plus belle gloire d'un chrétien est de faire à Dieu le sacrifice de toute propre gloire ; que si c'est le sacri-

fice le plus difficile, c'est aussi le plus méritoire pour l'éternité; qu'une confusion soutenue pour une bonne cause et dans une vue si sainte, est un fonds qui profite au centuple devant le Seigneur; qu'on ne peut mieux lui témoigner que par là son dévouement inviolable et la préférence qu'on donne à son devoir par-dessus toute autre considération; que s'il y a quelque amertume à ressentir d'abord, cette amertume se change bientôt dans une douceur solide, et quelquefois même très-sensible, dès qu'on vient à ouvrir les yeux de la foi, ou à prendre la balance du sanctuaire, pour juger d'une injure qui nous est faite et de l'humiliation qui nous en reste. Tout cela, encore une fois, et mille autres réflexions que fournit à une âme, non l'aveugle prudence du siècle, mais une sagesse toute divine, la rassurent, la fortifient, la ramènent de ses premiers troubles et de ses premiers mouvements, la rétablissent dans le calme et lui font goûter la paix au milieu de ce qui excite tant de guerres et tant de dissensions parmi les hommes.

Dieu, de sa part, ne lui manque pas, et autant que cette âme lui est fidèle, autant et plus encore se montre-t-il libéral envers elle. Il fait couler sa grâce avec abondance; et qu'y-t-il de si désagréable et de si rebutant que cette grâce ne puisse adoucir? Avec l'onction de cette grâce, on est en état, si j'ose le dire, d'affronter, pour l'honneur de Dieu, pour la défense de l'Eglise, pour le progrès de la religion, pour la pratique et l'observation de ses devoirs, tous les outrages et tous les opprobres. Plus il s'en présente, plus on s'écrie avec le prophète royal : *Bonum mihi quia humiliasti me* (Psalm. 118); Soyez béni, Seigneur, d'avoir permis que je fusse ainsi humilié, puisque je le suis pour vous. On se rend, intérieurement et devant Dieu, le même témoignage que se rendait le grand Apôtre, et l'on dit avec la même confiance que lui : *Maledicimur, et benedicimus* (I. Cor. 4); Nous sommes chargés de malédictions, et nous ne croyons pas devoir autrement y répondre que par des bénédictions et des actions de grâces : *Blasphemamur, et obsecramus* (I. Cor. 4); On prononce contre nous mille blasphèmes, et nous ne faisons entendre au ciel que des prières en faveur de nos calomniateurs, et que des vœux : *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus* (*Ibid.*); On nous regarde comme les derniers hommes du monde, et au lieu d'en concevoir de la peine nous nous en félicitons nous-mêmes. Car, nous savons pourquoi l'on nous traite de la sorte, que c'est parce que nous sommes à Dieu, et que nous y voulons toujours être; parce que nous ne voulons jamais sortir de l'obéissance qui est due aux commandements de Dieu ni nous détacher de sa loi; parce que nous employons l'autorité que nous avons reçue de Dieu à maintenir le bon ordre et la règle, l'équité et le bon droit, et que nous n'avons là-dessus ni ménagements, ni égards; parce que nous usons des talents que Dieu nous a donnés et du zèle que sa grâce nous a inspiré, pour attaquer le vice, pour combattre l'erreur, pour démasquer le mensonge et le détruire en le dévoilant. Or, être décrié pour cela, être

pour cela noté dans le monde et marqué des plus noirs caractères, être exposé aux discours, aux satires, aux jugements les plus injurieux, aux traitements les plus iniques et les plus outrés, voilà notre consolation, voilà en quelque manière notre triomphe, voilà de quoi nous ne pouvons assez remercier le Seigneur qui nous éprouve, et sur quoi nous ne pouvons trop lui dire : *Lætati sumus pro diebus quibus nos humiliasti, annis quibus vidimus mala* (Ps. 89).

Plaise au ciel, mes chers auditeurs, que vous soyez animés de cet esprit. S'il ne vous porte pas jusqu'à vous réjouir dans les injures, du moins vous affermira-t-il contre une faiblesse bien ordinaire dans le christianisme, je veux dire, contre ce respect humain qui arrête tant de bonnes œuvres, et qui cause tant de désordres et tant de maux. Parce qu'on craint une parole, une raillerie, on néglige tous les jours ses obligations les plus essentielles, et souvent même on se laisse entraîner au crime et à des déréglements dont on a d'ailleurs horreur. On n'a pas la force de surmonter je ne sais quelle honte, et peut-être en avez-vous mille fois éprouvé les pernicieux effets. Mais voulons-nous nous affranchir de cette servitude, suivons le conseil de l'Apôtre par où je finis, et revenons-en toujours à l'exemple de notre Sauveur : *Aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum* (Hebr. 12). Attachons sans cesse nos regards sur ce Maître adorable, l'auteur et le consommateur de notre foi. Il en est l'auteur par sa sagesse et le consommateur par son amour. Il en est l'auteur par sa doctrine toute sainte, et le consommateur par ses exemples tout divins. Il n'a point voulu séparer ces deux qualités, ni être l'auteur de notre foi sans en être le consommateur : non-seulement afin qu'il ne nous vînt pas en pensée qu'il lui avait été bien facile d'en ordonner ainsi et d'établir des règles pour les faire garder aux autres sans les observer lui-même ; mais surtout parce que la qualité de consommateur lui a paru aussi glorieuse et aussi digne de lui que celle d'auteur. De sorte qu'il n'a pas cru devoir nous la laisser, mais qu'il l'a prise par droit de préférence : voulant bien que nous fussions les observateurs et les sectateurs de cette foi, mais se réservant la gloire d'en être le consommateur. Or, en quoi particulièrement et par où l'a-t-il consommée? saint Paul nous l'apprend et nous le marque en termes exprès : *Qui, proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contemptâ* (Hebr. 12) ; ç'a été en méprisant la confusion, en s'élevant au-dessus et en la portant avec un courage et une constance inébranlable. Mais oserais-je, grand Apôtre, ajouter quelque chose à cette parole, et ne pourrais-je pas dire sans en altérer le sens, que ce n'a pas même seulement été par le mépris de la confusion, mais par l'amour de la confusion? De là je ne dois pas espérer d'avoir jamais une foi bien ferme, ni une piété bien solide, tant que je me laisserai dominer par le respect du monde et par la crainte qu'il ne parle de moi, qu'il ne se tourne contre moi, qu'il ne lance ses traits sur moi. Mais du moment que je me serai dégagé de cet esclavage, du moment que je ne rougirai point de mon Dieu et de mon devoir, c'est alors que je

commencerai à être chrétien, et que marchant, s'il le faut, par la voie de la confusion selon les fausses idées des hommes, je parviendrai à la vraie gloire, qui est la gloire éternelle, où nous conduise, etc.

EXHORTATION

SUR LES FAUX TÉMOIGNAGES RENDUS CONTRE JÉSUS-CHRIST.

Multi testimonium falsum dicebant adversùs eum, et convenientia testimonia non erant.

Plusieurs rendaient de faux témoignages contre Jésus, et tous ces témoignages ne s'accordaient point (S Marc, ch. 14.)

Le moyen que tous ces témoignages pussent convenir ensemble, puisqu'ils étaient contraires à la vérité, et qu'il n'y a que la vérité qui s'accorde bien avec elle-même, au lieu que l'imposture est tous les jours sujette à se contredire et à se démentir : *Mentita est iniquitas sibi* (Psal. 26). C'est ce que nous voyons dans ces faux témoins qui déposent contre Jésus-Christ, et qui se font ses accusateurs devant le tribunal de Caïphe, alors grand-prêtre, et revêtu de l'autorité pontificale, pour connaître de toutes les causes qui concernaient la religion. Ils allèguent bien des faits, ils produisent bien des preuves, ils s'étendent en de longs discours; mais rien ne se soutient, et ce que dit l'un, l'autre le détruit, parce qu'ils ne sont inspirés, les uns et les autres, que par l'esprit de mensonge et par la passion qui les aveugle. Cependant Caïphe les écoute, lui qui devait, en juge équitable, réprimer leur audace; et les scribes, les pharisiens, les princes des prêtres, les anciens de la synagogue, tous assemblés pour délibérer avec le pontife, bien loin d'imposer silence à ces imposteurs et de les confondre, se déclarent en leur faveur, et deviennent les plus zélés à les exciter : *Sumni verò sacerdotes et omne concilium quærebant adversùs Jesum testimonium* (Marc. 14). Voilà, chrétiens, quoique d'une manière en apparence moins odieuse, ce qui arrive encore chaque jour dans la société humaine et dans les conversations du monde. Il est vrai qu'on ne se porte pas communément à des calomnies atroces, et qu'il est moins ordinaire de vouloir, en parlant du prochain, lui imputer des crimes dont on le croit innocent; mais du reste, est-il rien de plus commun dans le commerce des hommes, que de se déchirer mutuellement par de cruelles et d'injurieuses médisances? et tout injustes, toutes criminelles qu'elles sont, en a-t-on quelques remords dans l'âme, et s'en fait-on quelque scrupule? Avec quelle liberté les débite-t-on? avec

quelle facilité les écoute-t-on? Deux désordres dignes de tout le zèle évangélique, et contre lesquels je ne puis ici m'élever avec trop de force. C'est aussi de quoi je prétends vous entretenir. Désordre de la médisance dans celui qui la fait, et désordre de la médisance dans celui qui l'écoute. Désordre de la médisance dans celui qui la fait, et qui souvent ne se rend pas moins coupable que ces faux accusateurs qui temoignent contre le Fils de Dieu : ce sera la première partie. Désordre de la médisance dans celui qui l'écoute, et qui souvent n'est pas moins condamnable que ce pontife et que tout son conseil, qui prêtent si volontiers l'oreille aux accusations formées contre le Fils de Dieu : ce sera la seconde partie. La matière est d'une extrême conséquence, et mérite toutes vos réflexions.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est le caractère de l'iniquité de se parer autant qu'elle le peut des dehors de la plus exacte justice, et d'en affecter les plus belles apparences, lorsque dans le fond on en viole les règles les plus essentielles. Ainsi, quoique la mort du Fils de Dieu eût été déjà résolue dans un conseil secret des pharisiens et des pontifes, ils feignent néanmoins d'agir contre lui dans toutes les formes, et de ne manquer à aucune des procédures ordinaires. Il faut donc qu'il soit déféré au tribunal du grand-prêtre; qu'il y soit accusé publiquement, et juridiquement examiné. C'est pour cela qu'on cherche des preuves; et dans ce jugement où la passion domine, on ne trouve que trop de délateurs et de prétendus témoins.

Que ne disent-ils point contre Jésus-Christ, et sous quels traits le dépeignent-ils? Cet homme dont toute la conduite fut toujours la plus droite et la plus irréprochable; cet homme qui, dans ses paroles et dans ses actions, fut toujours la douceur même, la patience, la charité, l'humilité, la sainteté même; cet Homme-Dieu, pour qui le font-ils passer? pour le plus méchant des hommes; pour un perturbateur du repos public, qui veut changer le gouvernement et révolter toute la nation; pour un usurpateur qui prétend se faire roi, et ose attenter aux droits et à l'autorité du prince; pour un impie qui blasphème la loi de Moïse, et qui parle même de renverser le temple de Dieu. Une parole qu'il a dite dans le sens le plus juste, et avec l'intention la plus pure et la plus innocente, ils la relèvent, ils l'empoisonnent, ils l'interprètent à leur gré, et lui en font un sujet de condamnation. Ne nous étonnons pas : c'est que ce sont des gens prévenus; c'est qu'ils ont le cœur envenimé, et qu'ils sont remplis contre lui d'amertume. Pourvu qu'ils contentent leur haine et qu'ils puissent venir à bout du dessein qu'ils ont formé de le perdre, rien du reste ne les arrête, et ils ne suivent que leur animosité et leur ressentiment. C'est de quoi le prophète, s'expliquant au nom de ce divin Sauveur, se plaignait avec tant de raison : Ils ont aiguisé leurs langues, ils les ont rendues aussi subtiles et aussi pénétrantes que le

glaive le mieux affilé, pour me percer des coups les plus mortels : *Lingua eorum gladius acutus* (Ps. 56).

Or, mes frères, le même crime que commirent à l'égard de Jésus-Christ ces faux témoins, je dis que c'est, par proportion, celui dont tous les jours nous devenons coupables nous-mêmes dans les discours que nous tenons du prochain, et dans les médisances que nous en faisons avec si peu de retenue et si peu de modération. Car prenez garde, s'il vous plait, et faites-en avec moi la comparaison autant qu'elle nous peut convenir. Ces accusateurs du Fils de Dieu avançaient contre lui mille impostures, et je soutiens que rien ne nous est plus ordinaire dans nos médisances, que d'y mêler des faussetés, que peut-être nous ne connaissons pas comme telles, mais qui le sont en effet, et dont nous aurions dû mieux nous instruire, pour en parler du moins avec plus d'exactitude, et pour n'y être pas trompés. Ces accusateurs du Fils de Dieu voulaient le noircir dans l'esprit de ses juges, et le faire condamner; et vous savez que l'injustice de la médisance est de s'attaquer à la réputation d'autrui, de la détruire dans l'estime publique, et d'exposer le prochain aux mépris et aux jugements les plus désavantageux. Ces accusateurs du Fils de Dieu n'agissaient que par passion; et l'expérience de la vie nous apprend assez que le principe le plus commun de tant de médisances où l'on se porte si aisément et si impunément dans tous les états, même les plus saints, c'est une secrète passion qui nous anime et qui veut se satisfaire. Expliquons-nous, et considérons encore chacun de ces trois articles plus en détail.

Je sais combien la calomnie, je dis la calomnie délibérée et préméditée, nous paraît odieuse; et je ne puis ignorer que pour peu qu'on ait de droiture d'âme et de probité, on ne voudrait pas imaginer des titres d'accusation contre le prochain, ni lui attribuer de pures fictions comme des faits réels et comme des vérités. Ce n'est pas que nous n'en ayons vu de nos jours, et que nous n'en voyons encore des exemples en certaines rencontres et sur certains sujets. Il n'y a rien qu'un faux zèle de religion n'ait employé et qu'il n'emploie pour décréditer, non point seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières qui s'opposent à ses progrès. Les plus évidentes suppositions ne lui coûtent plus alors à soutenir, et lui semblent suffisamment justifiées, dès-là qu'elles peuvent servir à ses desseins et favoriser ses entreprises. Cependant, chrétiens, je veux bien reconnaître que la médisance ne va pas toujours jusque-là, et que ce sont des excès dont nous avons naturellement horreur. Mais voici en même temps ce que j'ose avancer, et de quoi le seul usage du monde doit pleinement nous convaincre. C'est qu'il n'y a guère de médisances où la vérité même, outre la justice et la charité, ne soit au moins blessée en quelque manière; où elle ne soit au moins altérée, déguisée, diminuée. Combien d'histoires se racontent dans les entretiens, comme des choses certaines et avérées, et ne sont néanmoins que de faux bruits et de simples imaginations? On les croit comme on les entend, et on

les répète de même. Elles deviennent communes par une démangeaison extrême qu'on a de les publier, et d'en informer toutes les personnes à qui elles ne sont point encore parvenues. S'il était question de les vérifier, quelle preuve en pourrait-on produire ? point d'autre que le récit qu'on nous en a fait à nous-mêmes. Récit aussi mal fondé que la créance que nous lui avons donnée. Mais tout s'éclaircit enfin avec le temps, et l'on a la confusion d'apercevoir l'erreur dont on s'était laissé prévenir, et dont on a prévenu les autres. Je le pensais ainsi, dit-on, et j'en avais ouï parler de la sorte. Belle et solide excuse ! comme si c'était une raison suffisante pour former votre jugement et pour l'appuyer, que quelques rapports vagues et sans autorité ; comme si vous ne deviez pas savoir qu'il n'est rien de plus incertain ni de plus trompeur ; comme si la sagesse ne demandait pas d'autre examen, lorsqu'il s'agit de flétrir votre frère et de l'outrager. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que des gens, après y avoir été trompés cent fois, n'en sont dans la suite ni plus réservés, ni plus circonspects, et qu'on les trouve toujours également disposés à recevoir tous les mauvais discours qu'on leur tient, et à les répandre.

Accordons-leur néanmoins qu'ils ne disent rien qui, dans le fond, ne soit vrai : mais ce fond qui peut être véritable, combien l'exagère-t-on ? quelles circonstances y ajoute-t-on ! sous quelles couleurs empruntées le représente-t-on ! de quels prétendus embellissements l'orne-t-on, ou plutôt le défigure-t-on ! On fait là-dessus mille raisonnements ; on en tire des conséquences ; on en veut pénétrer les motifs, les vues, les intentions, les principes les plus secrets : tout cela, autant de fantômes qu'on se figure, et autant d'idées vaines et chimériques où l'esprit s'égare et se perd. Or, n'est-ce pas là ce qui arrive presque sans cesse dans ces conversations où l'on met si volontiers en jeu le prochain ? et n'est-ce pas ainsi que, sans vouloir être calomniateur, et sans croire l'être, on l'est toutefois, sinon absolument, du moins en partie et sur des points très-essentiels ?

Mais sans aller plus loin, et à se renfermer précisément dans les bornes de la médisance, je n'ai, mes frères, qu'à vous la faire considérer en elle-même, pour vous en faire connaître l'injustice ; injustice la plus griève : pourquoi ? parce qu'elle ravit au prochain, de tous les biens naturels, le plus précieux, le plus délicat, le plus difficile et à conserver et à réparer, qui est l'honneur. Et en effet, qui ne sait pas que l'honneur, dans l'opinion du monde, est un bien du premier ordre ? Qu'est-ce qu'un homme sans honneur ? eût-il tous les autres biens, fût-il comblé de richesses, pût-il goûter dans son état tous les plaisirs, si c'est un homme noté et déshonoré, on le regarde comme le dernier des hommes. Ainsi, tout ce qu'un homme du siècle oppose à l'Evangile sur le pardon des injures, qu'il se le dise à lui-même sur la médisance, et qu'il mesure son péché par les maximes qu'il établit et qu'il suit en matière du point d'honneur. Il a horreur des concussions, des usurpations violentes ou frauduleuses, des vols, des assassinats, des meurtres ; mais tout cela n'attaque, après tout,

que les biens de fortune, ou que la vie. Or, il préfère l'honneur à tous ces biens : d'où il s'ensuit qu'il doit donc avoir encore plus d'horreur de la médisance, que de tout cela.

Est-il, mes chers auditeurs, souffrez que je m'exprime de la sorte, est-il une bizarrerie pareille à la nôtre? Nous mettons l'honneur à la tête de tous les autres biens; nous sommes sur cet honneur sensibles à l'excès; il n'y a rien, pour sauver cet honneur, à quoi nous ne fussions prêts de renoncer; nous nous en déclarons hautement; nous le témoignons dans toutes les rencontres, et la moindre atteinte faite à cet honneur, est capable d'exciter dans nos cœurs les ressentiments les plus amers : mais, par une contradiction qui ne se peut comprendre, et que nous ne justifierons jamais, nous traitons de péché léger ce qui enlève aux autres ce même honneur, ce qui le ternit, ce qui le détruit. Est-ce là raisonner conséquemment? Ou bien abandonnons ces grands principes auxquels nous paraissons si attachés, et que nous faisons tant valoir touchant l'honneur, ou bien reconnaissons notre injustice, lorsque nous le blessons si aisément dans autrui, et que nous en tenons si peu de compte.

Injustice d'autant plus condamnable, que l'honneur est un bien plus délicat, un bien plus difficile à acquérir, à maintenir, à rétablir. Il n'y a qu'à voir combien il en coûte pour se faire dans le monde une bonne réputation. On n'en vient à bout qu'après de longues années d'épreuves, et des épreuves les plus critiques et les plus rigoureuses. Est-elle faite? que ne faut-il point pour s'y confirmer et pour la défendre de tout ce qui en pourrait obscurcir l'éclat? Car cet éclat d'une réputation saine et heureusement établie, est comme la glace d'un miroir, à qui la plus faible haleine ôte dans un moment tout son lustre. Nous avons un tel penchant à croire le mal, nous sommes même si accoutumés à l'augmenter et à l'exagérer, qu'une parole suffit pour perdre un homme, une femme dans notre estime. Nous prenons cette parole dans tous les sens, et toujours dans les plus mauvais, parce que c'est la perversité naturelle de notre cœur qui nous la fait interpréter. De sorte que la meilleure réputation et la plus juste, est tout d'un coup renversée, et que souvent il n'est presque plus possible de la relever. Pour peu que vous touchiez à certain fruit, il perd toute sa fleur, et ne la peut plus reprendre; et dès qu'une fois l'honneur est endommagé, la tache est presque ineffaçable et le dommage sans remède. Vous direz dans la suite tout ce qu'il vous plaira; vous prendrez tous les soins imaginables pour guérir le coup que vous avez porté, et pour en fermer la plaie : malgré toutes vos réparations et tous vos soins, on se souviendra toujours de tel mot qui vous est échappé; on s'en tiendra là, et l'on traitera tout le reste de discours étudiés et de cérémonies.

Qu'est-ce donc que la médisance? c'est comme une grêle, qui ruine dans un jour, et même en beaucoup moins de temps, l'ouvrage de vingt années de travaux, de précautions, de mesures. On regarde comme une cruauté de ravager des terres cultivées : que sera-ce de

détruire une réputation achetée si cher et au prix de tant de peines? Mais vous ne la détruisez, dites-vous, que par une vérité, et la vérité ne peut être contre la justice. Erreur : car il ne vous est pas permis de faire connaître toute vérité. Quoi que ce soit une vérité, tant qu'elle demeure secrète, ma réputation est entière, et vous l'entamez; j'ai droit à cette réputation, et vous m'en privez; je suis dans une possession actuelle de cette réputation, et vous m'en dépouillez; ce que j'ai fait est caché, et vous le révélez. Voilà votre injustice, et envers Dieu, et envers moi-même : envers Dieu, puisqu'il vous avait défendu de me ravir un bien dont j'étais le maître, et que vous violez sa loi; envers moi-même, puisque sans raison vous attentez sur ce qui m'appartenait le plus légitimement, et que par une espèce d'oppression, vous me l'arrachez des mains et le dissipez.

Oui, chrétiens, c'est sans raison que le médisant se porte à de pareils attentats contre la réputation de son frère, et c'est aussi ce qui met le comble à son crime. Car je n'ai garde d'appeler de véritables raisons une vengeance outrée, une haine envenimée, une aveugle antipathie, une jalousie mortelle, un esprit d'intérêt, une humeur chagrine et critique, un zèle mal entendu, une envie démesurée de parler, de railler, de plaisanter, une légèreté sans attention, sans réflexion, sans ménagement ni discrétion. Or, ne sont-ce pas là les principes de la médisance? Reprenons.

Une vengeance outrée : on se croit bien fondé à rendre médisance pour médisance. Il a dit ceci de moi, et je dis cela de lui; il ne m'épargne pas, pourquoi l'épargnerais-je? Conduite en quelque sorte tolérable parmi des Juifs, parmi des idolâtres et des païens; mais si expressément réprouvée dans des chrétiens, à qui Jésus-Christ a donné cette grande règle de pardonner toute injure, et de bénir ceux qui les chargent d'imprécations. Du moins si l'on y observait quelque proportion; mais, pour une chose qu'on a dite de vous, et qu'on n'a dite qu'une fois, peut-être même pour le seul soupçon que vous en avez, il y a des années entières que vous poursuivez sans relâche cette personne et que vous la déchirez.

Une haine envenimée : c'est assez d'être mal ensemble, d'avoir ensemble quelque dispute, quelque contestation, quelque procès, pour conclure qu'on peut publier contre son ennemi tout ce qu'on en sait, ou tout ce qu'on en croit savoir. De là, dans la défense d'une cause, tant de faits scandaleux que l'on recueille et que l'on produit, sans autre sujet ni d'autre avantage que de contenter son animosité et de couvrir l'adverse partie de confusion.

Une aveugle antipathie : certaines gens ne nous plaisent pas, et dès-lors on n'en peut dire de bien. Mais pourquoi ne nous plaisent-ils pas? il ne faut point nous demander pourquoi, car nous ne le voyons guère nous-mêmes, et nous aurions de la peine à le marquer. Quoi qu'il en soit, dès qu'ils ne nous reviennent pas, et que nous en avons je ne sais quel éloignement, on ne leur passe rien, on ne leur pardonne rien, on ne les ménage en rien. C'est un plaisir de les faire

sans cesse paraître sur la scène et d'en divertir les compagnies.

Une jalousie mortelle : on ne l'avoue pas, parce que de soi-même c'est un vice honteux et humiliant; mais sans l'avouer, on ne la sent pas moins. Jalousie ingénieuse à déguiser la médisance sous les plus beaux dehors et à lui donner les couleurs les plus spécieuses; jalousie du mérite d'autrui, de ses succès, de ses vertus et de ses perfections; jalousie entre des partis différents, surtout entre des personnes du sexe, plus susceptibles que les autres de cette passion, et par là même plus sujettes à médire et plus piquantes dans leurs traits satiriques et médisants.

Un esprit d'intérêt : examinez bien pourquoi dans la même vocation, dans le même emploi, celui-ci s'étudie tant à rabaisser l'autre et à le décréditer; c'est qu'il voudrait tout attirer à soi et profiter aux dépens de celui-là qui lui fait ombrage. Examinez bien pourquoi, dans la cour d'un prince, la médisance est si fort en règne, et pourquoi il s'y répand tant de mémoires injurieux : c'est que chacun pense à s'avancer, et que tous ne pouvant occuper telle et telle place, vous vous trouvez par conséquent intéressé à flétrir quiconque pourrait y aspirer préférablement à vous, et les obtenir. Examinez même, si je puis user ici de cet exemple, examinez bien pourquoi dans le cours d'une intrigue criminelle, ce rival se déchaîne à toute occasion et avec tant de violence contre son rival : c'est qu'il travaille à l'écarter, et qu'il prétend posséder seul l'infâme et malheureux objet de ses désirs.

Que dirai-je encore? une humeur chagrine et critique : le monde est plein de ces censeurs par état, qui ne voient dans le prochain que ce qu'il y a de défectueux, ou ce qui en a l'apparence. Du moins est-ce à cela qu'ils s'attachent, sans égard à tout le reste : n'ayant, ce semble, d'autre occupation, ni d'autre satisfaction dans la vie, que de déclamer, tantôt contre l'un, tantôt contre l'autre; cherchant en tout et y trouvant, selon leurs bizarres idées, de quoi exciter le fiel qui les dévore, et sur quoi le faire couler.

Un zèle mal entendu : ô que de médisances par là sont justifiées, sont consacrées, sont sanctifiées! Un médisant dévot, un médisant zélé ou prétendu tel, est le plus à craindre. D'un air tranquille et composé, d'un ton pieux et modeste, il en dira plus que l'emportement le plus passionné et la plus ardente colère n'en peut inspirer. Encore se flattera-t-il d'avoir en cela rendu service à Dieu, et s'en fera-t-il un mérite auprès du Seigneur. Content de lui-même, il ira devant un autel ou au pied d'un oratoire, épancher son âme, et croira pouvoir dire comme David : Dans un matin, ô mon Dieu, sans autre glaive que celui de la langue ou que celui de la plume, je combattais tous les ennemis de votre loi et j'exterminais tous les pécheurs de la terre (Ps. 100).

Une envie démesurée de parler, de railler, de plaisanter. Je n'ai rien contre cet homme, dit-on, je ne lui veux point de mal; et si j'en parle, ce n'est que pour me réjouir. Divertissement sans doute bien

charitable et bien chrétien! Vous n'avez rien contre lui, et vous le frappez aussi rudement que s'il y avait entre lui et vous l'inimitié la plus déclarée! vous ne lui voulez point de mal, et vous lui en faites! vous n'avez en vue que de vous réjouir : hé quoi! de le noircir et de le diffamer; de le rendre au moins un sujet de risée, et de lui ôter par là toute la douceur de la société humaine; de lui causer mille chagrins et de lui aigrir le cœur contre vous, est-ce donc si peu de chose que vous en deviez faire un jeu! Esprit railleur dont on s'applaudit, dont on tire une fausse gloire, dont on se laisse tellement posséder, qu'on n'est plus maître de le retenir. Esprit pernicieux qui trouble la paix, qui rompt les amitiés les plus étroites, qui suscite les querelles et les dissensions.

Enfin, une légèreté sans attention, sans réflexion, sans ménagement ni discrétion : on raisonne de tout à propos et hors de propos; on dit tout ce qu'on sait, et souvent tout ce qu'on ne sait pas; on n'a rien de secret, et quoi que ce soit qui s'offre à la pensée, on le jette d'abord tel qu'il se présente. Ce n'est point dessein prémédité, j'en conviens : c'est vivacité; mais cette vivacité, ne fallait-il pas la modérer? ne fallait-il pas vous en défier? ne fallait-il pas profiter de tant d'occasions, où vous avez reconnu vous-même qu'elle vous avait emporté au delà des bornes? En serez-vous quittes quand vous direz à Dieu : Je n'y pensais pas. Il vous répondra que vous deviez y penser. Car que vous n'y ayez pas pensé, le prochain n'en souffre pas moins; et c'est à vous de voir par où vous pourrez le dédommager.

Concluons, chrétiens : voilà les principes de la médisance; or, de tels principes, que peut-il venir que de mauvais et de corrompu? Si donc nous voulons acquérir la vie éternelle et nous garantir d'un des dangers les plus présents d'en être exclus pour jamais; si même dès ce monde nous voulons couler d'heureux jours et couper la racine de mille peines, de mille disgrâces, de mille affaires désagréables : *Qui vult diligere vitam, et dies videre bonos* (I. Petr. 3); que ferons-nous pour cela? c'est de suivre l'important avis que nous donne le prophète en ces courtes paroles : *Prohibe linguam tuam à malo* (Ps. 33). C'est, dis-je, de veiller sur notre langue et de la régler, d'y mettre un frein, et, si je puis m'exprimer de la sorte, un frein d'équité, un frein de charité, un frein de circonspection et de sagesse qui en arrête l'intempérance et qui en réprime les saillies. Ainsi nous éviterons le désordre de celui qui fait la médisance, et vous allez encore apprendre à éviter le désordre de celui qui l'écoute : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Qu'il se trouve des hommes assez perdus d'honneur et de conscience pour s'attaquer à l'innocence même, et pour imaginer contre elle des faits supposés et de prétendus sujets d'accusation, c'est une des iniquités les plus criantes et les plus dignes de toute la sévérité des lois. Mais que ceux encore que Dieu à établis et qu'il a revêtus de

sa puissance pour réprimer cette audace, l'autorisent au contraire, l'appuient et lui laissent la liberté d'inventer tout ce qu'il lui plait, et de l'avancer impunément, c'est le comble et le dernier degré de l'injustice. Or, voilà néanmoins ce que fait Caïphe dans la cause de Jésus-Christ, et à l'égard des faux témoins qu'on a subornés contre cet Homme-Dieu. Comme grand-prêtre et souverain juge, Caïphe devait les rejeter et même les châtier. Il était évident que leurs témoignages se contredisaient, et par conséquent, qu'il y avait dans leurs dépositions de l'imposture et du mensonge. Il n'ignorait pas au nom de qui ils parlaient, ni de qui ils étaient les ministres et les suppôts. Il savait qu'ils étaient gagés par les ennemis du Fils de Dieu pour l'opprimer et le faire périr. Mais bien loin de s'opposer à une si damnable entreprise et de confondre ces calomniateurs, il les reçoit favorablement, il les écoute, il se joint à eux, et tire de la bouche du Sauveur du monde un aveu touchant sa divinité, dont il lui fait un crime et qu'il traite de blasphême : *Quid adhuc desideramus testes? Audistis blasphemiam* (Marc. 14). Pourquoi tout cela? c'est qu'il entrait dans toutes les passions des scribes et des docteurs de la synagogue; c'est qu'il était lui-même d'intelligence avec les Juifs, piqués contre Jésus-Christ; c'est qu'il était bien aise d'avoir, pour le condamner, des preuves au moins apparentes, s'il ne pouvait en avoir de réelles et de solides. Voilà ce qui le rend si facile à entendre tout, quelque peu de vraisemblance qu'il y découvre, et quelque persuadé qu'il soit que ce sont autant d'inventions et autant d'artifices de la plus injuste et de la plus violente cabale.

De là, chrétiens, que viens-je vous enseigner, ou de quelle erreur voudrais-je aujourd'hui vous détromper? Appliquez-vous à ce point de morale, dont on n'a pas dans le monde une idée assez juste, et sur lequel on suit sans scrupule des principes très-contraires néanmoins, et à la raison, et à la religion. D'être auteur de la médisance, de la faire et de la débiter, c'est ce que les âmes vraiment chrétiennes reconnaissent aisément pour une injustice et un désordre; mais d'y prêter seulement l'oreille, de s'y rendre attentif, de ne l'arrêter pas autant qu'il est possible, et de n'y former nulle opposition, c'est ce qu'on ne pense guère à se reprocher, et ce qu'on met au rang des fautes les plus légères et les plus pardonnables. Or, je soutiens que sans rien dire soi-même au désavantage du prochain, on peut toutefois, par la seule attention qu'on donne à la médisance, pécher très-grièvement. Je soutiens que si c'est un crime d'attaquer et de blesser l'honneur d'autrui, s'en est pareillement un de ne le défendre pas de tout son pouvoir et de ne le pas maintenir. Je soutiens que Dieu, là-dessus, nous a chargés de l'intérêt de nos frères; que c'est un devoir, sinon de justice, au moins de charité; et que de manquer à cette loi indispensable, c'est désobéir à un précepte divin, et par là même, s'exposer à une éternelle damnation.

Je le soutiens, dis-je; et voilà pourquoi saint Bernard disait de la médisance, que c'est un étrange mal et bien funeste, puisque du

même trait elle cause la mort à trois personnes : à celui qui médit, à celui dont on médit, à celui devant qui l'on médit : à celui qui médit, et qui perd la vie de l'âme en perdant la grâce de Dieu; à celui dont on médit, et qui perd en quelque sorte la vie civile en perdant la réputation qui l'y entretenait; enfin, à celui devant qui l'on médit, qui perd la charité, dès-là qu'il en abandonne les intérêts, et qu'il permet qu'elle soit violée en sa présence. Tout ceci ne souffre nulle contestation; mais il faut le développer encore davantage, afin que vous en ayez une intelligence plus parfaite, et que vous sachiez précisément à quelles règles vous pouvez dans la pratique et vous devez vous en tenir.

Je dis donc qu'il y a, selon la distinction commune, trois états différents, soit à l'égard de celui qui fait la médisance, ou à l'égard de celui qui l'écoute : un état de supériorité, un état d'égalité, et un état de dépendance. Comme je ne veux rien outrer, je conviens que chaque état a ses obligations particulières, et que dans tous ce ne sont pas les mêmes. Suis-je dans un état supérieur à celui du médisant? Je puis lui fermer la bouche; je puis user de mon autorité pour interrompre ses discours trop libres et trop mordants; je puis hautement lui déclarer et lui faire entendre que ce n'est point par de tels entretiens qu'on me peut plaire, que le christianisme nous les interdit, et qu'étant chrétien, je ne suis pas dans une disposition à les tolérer, ni à les agréer. Suis-je dans un état égal, ou même dans un état inférieur? je n'ai pas le même droit alors de résister en face à la médisance, ni de m'élever aussi ouvertement contre elle et avec la même force : mais je puis au moins me taire, et par mon silence la laisser tomber; mais je puis, par un air grave et sérieux, donner à connaître que je n'entre point en tout ce qu'on me dit, et que je n'y prends point de part; mais je puis, par des propos éloignés, couper la conversation, et peu à peu la tourner sur d'autres sujets; mais je puis même, par quelques paroles d'excuse, couvrir les choses, les justifier ou les adoucir : car c'est ainsi que la charité le demande. Sans cela, que fais-je? Je me rends responsable devant Dieu de la médisance qui se commet, et j'en fais retomber sur moi l'iniquité. Voulez-vous savoir comment? vous n'aurez pas de peine à le comprendre.

Et en effet, c'est une illusion de penser que nous n'ayons à répondre que de nos propres péchés. Les péchés d'autrui, selon la part que nous y avons, doivent entrer dans le compte que Dieu exigera de nous; ou, pour mieux dire, les péchés d'autrui nous deviennent propres et personnels, dès-là que nous y participons, que nous y coopérons, que nous les favorisons, et que nous les fomentons. Or, écouter la médisance, je dis l'écouter sans nécessité, sans contrainte, d'une volonté délibérée et d'un plein gré, quand on pourrait, ou la repousser directement et la combattre, ou l'éluder adroitement et la détourner, c'est sans contredit y participer, c'est y coopérer, c'est la favoriser et la fomenter.

Pour vous en convaincre d'une manière sensible, supposons l'esprit de charité tellement répandu dans le christianisme, que la médisance y trouvât partout des contradictions; que la plupart des chrétiens fussent prévenus de telle sorte et disposés contre elle, que personne ou presque personne ne lui applaudît; que le pouvoir des maîtres fût employé à la bannir de devant eux et à la proscrire; que la fermeté des égaux et même des inférieurs fût assez constante pour y témoigner toujours une certaine répugnance, pour y former toujours quelque obstacle, du moins pour n'y consentir jamais, pour ne l'approuver jamais, pour ne marquer jamais par aucun signe, ni par aucune parole, qu'on y fît réflexion, et que l'esprit y fût appliqué : ah ! mes frères, dites-moi s'il y aurait alors beaucoup de médisants, et même dites-moi s'il y en aurait un seul? La médisance, ne trouvant point d'auditeurs favorables, ne recevant point d'éloges capables de la flatter et de l'exciter, se voyant au contraire, ou honteusement rebutée, ou reçue froidement et négligée, oserait-elle se produire? le chercherait-elle avec tant d'ardeur? serait-elle si hardie et si téméraire à s'expliquer? n'y garderait-elle pas plus de mesure, n'y apporterait-elle pas plus de réserve? Il est donc incontestable que ce qui l'entretient, et ce qui lui donne dans le monde un empire si étendu, c'est le bon accueil qu'on lui fait, et l'accès facile qu'elle rencontre dans tous les lieux où elle se présente. D'où il s'ensuit que la malice n'en doit pas être seulement attribuée au médisant, mais qu'elle doit rejaillir encore sur tous ceux qui contribuent à la médisance, en lui laissant une pleine liberté de lancer ses traits sur qui il lui plait, et comme il lui plait. C'est pour cela que saint Jérôme s'écriait : Heureuse la conscience qui ne s'attache, ni à voir le mal, ni à l'entendre ! *Felix conscientia quæ nec audit, nec aspicit malum* ! Prenez garde, je vous prie : ce saint docteur ne se contente pas de dire, qu'heureux est l'homme qui ne se porte point à mal parler, mais qui ne s'arrête pas même à écouter le mal : pourquoi? parce qu'il se met par là à couvert d'un des péchés les plus griefs, et en même temps les plus ordinaires.

Non, mes chers auditeurs, rien de plus ordinaire que d'avoir les oreilles ouvertes à tous les mauvais contes qui se font, et à toutes les histoires scandaleuses qui se récitent. Je puis ajouter, que c'est aussi l'un des plus dangereux écueils où l'innocence soit exposée dans le commerce du monde. Une âme chrétienne et prévenue des sentiments de la religion, peut, avec moins de difficulté, s'abstenir de la médisance et ne la prononcer jamais elle-même; mais de ne la pas entendre, c'est de quoi il n'est pas possible de se garantir sans une vigilance continuelle sur soi-même, et sans une résolution à l'épreuve de toutes les occasions et de toutes les tentations. De là vient, pour peu qu'on ait la conscience timorée, qu'il est rare que nous allions parmi le monde, et que nous nous mêlions dans les conversations du monde, sans en revenir avec quelque scrupule dans le cœur sur ce qui s'est dit du prochain, et sur la manière dont nous

l'avons reçu. Je me trompe, chrétiens, et je devrais plutôt reconnaître, en le déplorant, qu'il est rare et très-rare que nous ayons là-dessus le moindre scrupule, parce que la plupart ne comptent pour rien d'écouter une médisance, et d'en raisonner avec celui qui la fait. On l'écoute avec indifférence, on l'écoute avec complaisance, on l'écoute par un respect humain et par une lâche condescendance, on l'écoute par une vaine curiosité; et ce qu'il y a de plus criminel enfin, on l'écoute par une secrète malignité. Autant de caractères, ou autant de degrés à distinguer dans le péché dont on se charge devant Dieu. Suivez-moi.

On l'écoute avec indifférence. Comme on n'est guère touché des intérêts du prochain, et qu'on ne se croit nullement engagé dans sa cause, on laisse parler chacun ainsi qu'il juge à propos. Ce n'est pas mon affaire, dit-on, et cela ne me regarde point; ce n'est point moi qui ai entamé cette matière, et dans tout cet entretien, je n'ai été qu'auditeur et que témoin. Sur ce beau principe, on se rassure, et l'on se tient quitte de tout. Si, dans les visites qu'on rend et qu'on reçoit, si dans les compagnies que l'on fréquente, la charité est fidèlement observée et l'honneur d'autrui ménagé, on en est bien aise, et l'on en bénit le Seigneur; mais du reste, que la médisance y vienne prendre place, que la réputation de celui-ci ou de celle-là y soit impitoyablement déchirée, on en est peu en peine : pourquoi? parce qu'on ne peut se figurer qu'on en soit complice; parce qu'on ne peut se mettre dans l'esprit qu'on ait sur cela d'autre obligation que de se tenir neutre et de ne se point déclarer : comme si, voyant mon frère attaqué avec violence et sur le point de périr, je pouvais sans crime l'abandonner à l'ennemi qui le poursuit, et lui refuser mon secours, lorsque je suis en état de le sauver. Il n'est pas nécessaire, pour connaître l'indignité d'une telle conduite et pour la condamner, d'avoir recours à la religion : il suffit de consulter la loi de la nature et la raison.

On l'écoute avec complaisance. De tout temps la médisance a été, et est encore plus que jamais l'assaisonnement des conversations. Tout languit sans elle, et rien ne pique. Les discours les plus raisonnables ennuient, et les sujets les plus solides causent bientôt du dégoût. Que faut-il donc pour réveiller les esprits et pour y répandre une gaîté qui leur rende le commerce de la vie agréable? Il faut que dans les assemblées le prochain soit joué et donné en spectacle par des langues médisantes; il faut que par des narrations entrelacées des traits les plus vifs et les plus pénétrants, tout ce qui se passe de plus secret dans une ville, dans un quartier, soit représenté au naturel et avec toute sa difformité; il faut que toutes les nouvelles du jour viennent en leur rang et soient étalées successivement et par ordre. C'est alors que chacun sort de l'assoupissement où il était, que les cœurs s'épanouissent, que l'attention redouble, et que les plus distraits ne perdent pas une circonstance de tout ce qui se raconte. Les yeux se fixent sur celui qui parle; et quoiqu'on ne lui marque pas

expressément le plaisir qu'on a de l'entendre, il le voit assez par la joie qui paraît sur les visages, par les ris et les éclats qu'excitent ses bons mots, par les signes, les gestes, les coups de tête. Tout l'anime; et se trouvant en pouvoir de tout dire, sans que personne l'arrête, où sa passion, où son imagination ne l'emportent-t-elles pas? On ne se retire point qu'il n'ait cessé, et l'on s'en revient enfin d'autant plus content de soi, que sans blesser, à ce qu'on prétend, sa conscience, on a eu tout le divertissement de la conversation la plus spirituelle et la plus réjouissante. Voilà ce qu'on met au nombre des amusements permis, et de quoi l'on s'imagine être en droit de goûter toute la douceur, sans que l'innocence de l'âme en soit endommagée.

On l'écoute par un respect tout humain et par une lâche condescendance. C'est un ami qu'on craint de choquer, c'est un maître qu'on ménage et qu'on veut flatter, c'est même un inférieur qu'on n'a pas la force de reprendre, et dont on se laisse dominer. On sait bien ce qui serait du devoir de la charité, et l'on voudrait y satisfaire; mais l'assurance et le courage manquent. On gémit intérieurement de la contrainte où l'on est, et l'on se reproche sa faiblesse, mais on ne peut venir à bout de la surmonter. De là ce consentement forcé, mais apparent, qu'on donne à la médisance. On la condamne dans le fond du cœur : mais de la manière dont on y répond, il semble au dehors qu'on l'approuve; il semble qu'on entre dans toutes les pensées du médisant, dans toutes ses idées et tous ses sentiments. Or, par là même on l'y confirme; et bien loin de le guérir, on le perd, et l'on se perd soi-même avec lui.

On l'écoute par une vaine curiosité. Combien de gens veulent être informés de tout et tout savoir? je dis tout ce qui ne les regarde point, et qui ne les intéresse en rien. Car voici ce qu'il y a souvent de plus étrange et de plus bizarre : c'est qu'on ignore ses propres affaires, qu'on n'a nul soin de les apprendre ni d'examiner ce qui se fait dans sa propre maison, tandis qu'on veut avoir une connaissance exacte des affaires des autres, et qu'on tient, en quelque sorte, registre de tout ce qu'ils font et de tout ce qui se fait chez eux. Au lieu donc de rejeter mille rapports, non-seulement inutiles, mais très-injurieux et très-pernicieux, on en est avide, on les recherche, et l'on en recueille jusqu'aux moindres particularités. C'est ce qu'on appelle ouvertures de cœur, confidences; et moi, c'est ce que j'appelle perfidies et médisances. C'est ce qu'on tâche de justifier par le droit de l'amitié; et moi, c'est ce que je réprouve par le droit de la charité. Et où est-elle cette charité évangélique? comment l'accorder avec ces tours d'adresse, avec ces perquisitions, ces questions subtiles et captieuses avec ces longs circuits, pour amener une personne dans le piége, pour lui tirer ce qu'elle a de plus caché dans l'âme, pour l'engager insensiblement à vous le révéler, pour abuser de son ingénuité, ou plutôt de sa simplicité? Il faudrait lui enseigner à se taire, et l'on use de toutes les industries et de toutes les instances, pour lui arracher une parole qu'elle devrait retenir. Cependant on se sait bon gré d'a-

voir découvert telle chose qui n'est pas connue; on en triomphe, on s'en fait un faux mérite; et ce sera beaucoup si dans peu l'on ne la rend pas publique, et l'on ne produit pas au jour tout le mystère. Achevons.

On l'écoute par une secrète malignité. Un homme a des précautions à prendre et des mesures à garder; il n'aurait pas bonne grâce de s'élever hautement contre cet autre, et de déclamer contre lui; on ne l'en croirait pas, et tout ce qu'il dirait ne ferait nulle impression, on l'attribuerait à chagrin, à ressentiment, à prévention, à mauvaise volonté, parce qu'ils sont mal ensemble, et qu'ils ne se voient point; parce qu'ils sont liés à des partis tout contraires, et que le monde est instruit de leur division; parce qu'ils sont actuellement en concurence pour un emploi, pour une charge, pour quelque avantage que ce puisse être. Mais s'il ne peut s'expliquer lui-même, et s'il ne lui convient pas, qu'il lui est doux de trouver quelqu'un qui prennent sa place et qui parle pour lui! Peut-être par bienséance en fera-t-il paraître quelque peine; peut-être même affectera-t-il d'excuser ce qu'il entend, et d'y donner un bon sens. Mais que la malignité est artificieuse! il en dira trop peu pour une solide justification, et assez pour animer l'entretien, et pour engager encore à de plus amples détails et à de nouvelles médisances. Voilà le fruit de cette prétendue modération. Autant et mieux vaudrait-il qu'il eût ouvert son cœur, qu'il en eût suivi tous les sentiments, et qu'il eût jeté au dehors tout le fiel dont il est rempli.

Quoi qu'il en soit, mes frères, préservons-nous de la médisance comme du poison le plus contagieux et le plus mortel. C'est l'idée que nous en fait concevoir le Saint-Esprit, en comparant la langue du médisant avec la langue du serpent : *Acuerunt linguas suas sicut serpentis* (Ps. 139). Le serpent pique; ce n'est qu'une morsure : mais de cette morsure le venin se communique dans toutes les parties du corps. Le médisant parle; ce n'est qu'une parole : mais bientôt cette parole retentit partout; on se la redit les uns aux autres, et pour user de cette figure, comme un souffle empesté, elle infecte également, et toutes les bouches d'où elle sort, et toutes les oreilles où elle entre. Ne nous arrêtons point tant à examiner ce que fait le prochain et ce qu'il ne fait pas. Si Dieu nous en a confié la conduite, veillons-y avec toute l'attention nécessaire; mais du reste, en y observant toutes les règles d'une correction charitable; c'est-à-dire, en l'avertissant, en le reprenant de lui à nous, et non en publiant ses imperfections et ses vices, ni en le décriant. S'il ne dépend point de nous, et que nous n'en soyons point responsables, qu'avons-nous à faire de rechercher ses actions? de quelle autorité entreprenons-nous de le juger et de le censurer? Chacun devant Dieu portera son fardeau; c'est à chacun de penser à soi, sans vouloir étendre plus loin ses vues. Que de soins superflus dont on se délivrerait! que de retours fâcheux qu'on s'épargnerait! que de querelles et de démêlés qu'on préviendrait, que de péchés qu'on éviterait! Combien une médisance

a-t-elle troublé de familles, de sociétés, de communautés ? combien a-t-elle blessé de consciences, et combien d'âmes a-t-elle damnées? De toutes les tentations dont nous avons à nous garantir, on peut dire que celle-ci est, non-seulement la plus universelle, mais la plus dangereuse et la plus difficile à vaincre. L'Apôtre saint Jacques en était bien persuadé, et nous n'éprouvons que trop tous les jours la vérité du témoignage qu'il en a rendu, quand il nous dit que la langue est un feu qui ne cherche qu'à s'échapper et à consumer tout: *Et lingua ignis est* (Jacob. 3); que c'est un mal inquiet, qui n'a point de repos et qui n'en donne point : *Inquietum malum;* qu'il n'y a aucune espèce de bêtes si sauvages et si farouches que l'homme n'ait su réduire; mais que pour la langue, on ne la peut dompter : *Linguam autem nullus hominum domare potest.* Et n'est-ce pas elle en effet qui fait tomber les plus sages, et qui entraîne les plus vertueux? Il n'y a point d'état où elle n'ait causé des dommages infinis.

Au reste, mes chers auditeurs, si nous nous sentons quelquefois atteints de ses coups, et si nous nous voyons en butte à la médisance, nous avons dans Jésus-Christ un beau modèle de patience. Imitons ce divin Maître, et ne soyons point plus jaloux de notre réputation qu'il ne l'a été de la sienne. Ou ce qu'on dit de nous est vrai : reconnaisons-le humblement devant Dieu, et consentons, puisqu'il le permet,à en porter devant les hommes toute la confusion. Ou c'est sans fondement et sans raison qu'on nous accuse : contentons-nous, pour notre défense, d'une simple exposition de la vérité, et laissons au Seigneur le soin d'une plus entière justification; il y pourvoira dès cette vie même, au moins dans l'autre. Quand le monde nous comblerait de ses malédictions, nous sommes heureux si nous pouvons à ce prix mériter les bénédictions du ciel, et obtenir la gloire éternelle, que je vous souhaite, etc.

EXHORTATION

SUR LE JUGEMENT DU PEUPLE CONTRE JÉSUS-CHRIST, EN FAVEUR DE BARABBAS.

Respondens autem præses, ait illis : Quem vultis vobis de duobus dimitti? At illi dixerunt : Barabbum. Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu, qui dicitur Christus? Dicunt omnes : Crucifigatur... Sanguis ejus super nos et super filios nostros?

Pilate leur dit : Qui voulez-vous qu'on vous remette des deux? Barabbas, Barabbas, dirent-ils. Pilate leur répartit : Que ferais-je donc de Jésus, qu'on appelle Christ? Tous lui répondirent : Qu'il soit crucifié... Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. (S. Matth., ch. 27.)

S'il y a une image naturelle du péché, et du pécheur qui le commet, n'est-ce pas celle-ci, chrétiens, où nous voyons tout un peuple animé de la plus aveugle passion, donner, sur le Fils même de Dieu, la préférence à un insigne voleur, et consentir à porter toute la malédiction que doit attirer sur leur tête le sang de ce Dieu-Homme si injustement répandu, et sa mort poursuivie avec tant de violence? Combien d'autres réflexions me fournirait l'inconstance de cette nation, qui, depuis peu de jours, avait reçu le Sauveur du monde avec tant d'applaudissements et de cris de joie, et l'avait comblé de bénédictions; l'obstination invincible et l'animosité des Pharisiens, qui, non contents de tout ce qu'ils avaient déjà entrepris contre Jésus-Christ, veulent achever de le perdre, et forment le détestable dessein de le faire crucifier; la faiblesse de Pilate, qui n'a pas la force d'employer son autorité à défendre ce prétendu criminel, dont il connaît toute l'innocence, et qui, pour le tirer de leurs mains, use d'artifice, et lui fait l'affront de le mettre en parallèle avec Barabbas : que ne pourrais-je pas, dis-je, vous représenter sur tout cela, et quels sujets de morale n'aurais-je pas à traiter? mais je m'en tiens à la pensée de saint Chrysostome; et dans une juste application de la conduite des Juifs à la nôtre, quand nous nous élevons contre Dieu par de grièves transgressions de sa loi, il me suffit aujourd'hui de vous apprendre à craindre le péché, à le haïr et à le fuir, à le regarder comme le plus mortel ennemi de vos âmes, et à vous en préserver comme du plus grand de tous les maux. Nous avons deux choses à considérer dans le péché : premièrement, la malice du péché, et secondement, la peine du péché. Or, l'une et l'autre ne se trouvent ici que trop bien exprimées, et ce sera le partage de cet entretien. Les Juifs, en renonçant Jésus-Christ, lui préfèrent Barabbas : voilà la malice du péché. Et par une si indigne préférence, ils se rendent devant Dieu responsables du sang de Jésus-Christ : voilà

la peine du péché. Je dis la malice du péché, dont nous devenons nous-mêmes coupables, en sacrifiant à nos passions tous les intérêts de Dieu. Je dis la peine du péché, dont nous nous chargeons nous-mêmes, et à quoi nous nous exposons, en suscitant contre nous le sang de Jésus-Christ et toute la justice de Dieu. C'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pilate était trop éclairé pour ne pas voir la fausseté des accusations que formaient les Juifs contre le Fils de Dieu. Après l'avoir interrogé lui-même, il ne trouvait rien qui lui parût digne de mort; et selon un reste d'équité que son cœur ne pouvait démentir, il pensait aux moyens de sauver le juste opprimé par la calomnie, et de le délivrer des mains de ses persécuteurs. C'était une coutume depuis longtemps établie et constamment observée, qu'à la solennité de Pâques on élargît un prisonnier, et qu'on en laissât au peuple le choix. Or, entre les autres, il y en avait un plus connu par ses crimes : c'était Barabbas, homme convaincu de meurtre, de sédition, des attentats les plus noirs, et pour cela réservé au dernier supplice. Que l'occasion, ce semble, était favorable au dessein de Pilate ! Il ne la manqua pas. Il s'adresse en particulier aux princes des prêtres et aux anciens de la synagogue, il s'adresse en général à tout le peuple assemblé devant lui : Qui des deux, leur dit-il, mettrai-je en liberté à cette fête, et qui voulez-vous que je renvoie, ou de Barabbas, ou de Jésus? *Quem vultis vobis de duobus dimitti* (Matth. 27)? S'il eût eu à traiter avec des esprits moins prévenus et moins possédés de leur barbare envie contre le Sauveur des hommes, y avait-il lieu de douter qu'ils ne se déclarassent en sa faveur, et que dans une telle comparaison ils ne prissent au moins des sentiments assez équitables pour ne le pas abaisser au-dessous d'un scélérat et d'un infâme? Pilate l'espérait, il se l'était promis; mais que peut-on se promettre d'une populace émue, conjurée, furieuse, surtout quand de faux docteurs secondent ses emportements, et qu'elle se voit autorisée des mêmes chefs qui devaient l'arrêter et la réprimer? Ce n'est donc de toutes parts qu'une même voix, qu'un même cri, pour demander le coupable et pour condamner l'innocent : *Non hunc, sed Barabbam* (Joan. 18); Ne nous parlez point de cet homme, mais donnez-nous Barabbas; c'est celui que nous voulons préférablement à l'autre.

Quelle surprise pour Pilate ! et une si étrange résolution ne dut-elle pas le troubler et le déconcerter? En vain, pour calmer cette émotion populaire, fait-il de fortes instances, et veut-il, pour les convaincre, entrer en raisonnement avec eux. Dans l'ardeur forcenée qui les transporte, ils sont incapables d'entendre aucune raison et de s'y rendre. S'il leur dit : Que prétendez-vous donc que je fasse de ce Jésus que vous m'avez amené, et qui porte la qualité de Christ? sans hésiter un moment et sans autre procédure, ils prononcent l'arrêt de sa mort, et concluent qu'il le faut crucifier : Défaites-nous-

en, et crucifiez-le : *Tolle*, *tolle*, *crucifige* (Luc. 23). Si prenant une seconde fois la parole, il exige d'eux qu'ils produisent ce qu'ils ont à déposer, et qu'ils en viennent à la preuve de leurs dépositions : Car quel mal a-t-il fait? *Quid enim mali fecit* (Matth. 27)? ils croient ce détail inutile, et ne daignent pas s'y engager, tant ils sont persuadés de la vérité de leur témoignage : Si ce n'était pas un méchant homme, nous ne l'aurions pas conduit à votre tribunal, ni ne vous l'aurions pas livré. Sur cela, nouveaux mouvements, nouvelles poursuites, nouvelles clameurs : Qu'on le mette en croix, et qu'il périsse : *At illi magis clamabant, dicentes* : *Crucifigatur* (*Ibid.*). Enfin, si Pilate ose leur remontrer que c'est le Roi des Juifs, et que d'attenter à sa vie c'est pour eux le crime le plus énorme, ils protestent hautement qu'ils ne le reconnaissent point, qu'ils n'en dépendent point, qu'ils n'ont point d'autre roi que César, et qu'ils ne souffriront jamais que celui-ci ait dans la Judée le moindre pouvoir : *Non habemus regem*, *nisi Cæsarem* (Joan. 19).

Ah! peuple indocile et rebelle, c'était en effet votre roi, et c'était en même temps le roi de gloire; mais vous n'en avez point voulu : pourquoi? parce qu'il vous apportait la lumière, et que vous aimez les ténèbres; parce qu'il vous annonçait des vérités auxquelles vous refusiez de vous soumettre, et que, par sa parole toute divine et ses œuvres merveilleuses, il confondait votre incrédulité; parce qu'il vous prêchait une loi dont vous aviez peine à vous accommoder, et dont vous vous faisiez un scandale; parce qu'il rabattait l'orgueil de vos pharisiens et qu'il démasquait leur hypocrisie; parce qu'ils vous aigrissaient, qu'ils vous envenimaient, qu'ils vous soulevaient contre lui, et vous inspiraient toutes leurs passions. Voilà, dis-je, pourquoi vous l'avez rejeté, et vous lui avez fait le plus sanglant outrage qu'il ait reçu dans tout le cours de ses souffrances. Car, jamais fut-il plus humilié, que dans ce jugement, où vous l'avez couvert d'opprobre et d'ignominie? D'être comparé avec Barabbas, c'était déjà une des plus grandes humiliations; mais le dernier degré et le comble de l'humiliation, n'a-ce pas été de voir encore Barabbas obtenir sur lui l'avantage? et le Fils unique de Dieu pouvait-il être traité avec plus d'indignité et plus de mépris?

Ne nous flattons point, mes chers auditeurs, et sans nous épancher en d'inutiles reproches contre les Juifs, tournons toute notre indignation contre nous-mêmes, et convenons que cette rebelle nation n'a point méprisé plus outrageusement Jésus-Christ, que nous méprisons notre Dieu sur tant de sujets et en tant d'occasions où nous nous laissons entraîner, et où nous nous abandonnons au désordre du péché. Quand Tertullien parle du péché de rechute après la pénitence, il en fait consister la grièveté et la malice en ce que l'homme, dit-il, après avoir éprouvé l'empire du démon et celui de Dieu; l'empire du démon, lorsqu'il était dans l'état du péché, et celui de Dieu, tandis qu'il vivait dans l'état de la grâce, se détermine enfin, et se livre au démon préférablement à Dieu; de sorte que, faisant la com-

paraison de l'un et de l'autre, il semble conclure que le joug de Dieu est moins avantageux et moins souhaitable que celui du démon, puisqu'après avoir secoué dans sa pénitence le joug du démon pour se convertir à Dieu, il quitte tout de nouveau le joug de Dieu, et se réduit sous l'esclavage et la servitude du démon. Ainsi raisonnait ce savant africain.

Mais il n'est pas nécessaire, pour justifier ma pensée, de la renfermer dans cette espèce de péché. Je prétends que tout péché, je dis tout péché mortel, est une préférence refusée à Dieu et donnée à la créature. Je prétends que tout homme qui, par une offense grièvе, pèche contre Dieu, est aussi coupable envers Dieu que le furent les Juifs envers le Fils de Dieu, dans le choix qu'ils firent de Barabbas au préjudice et à la ruine de cet adorable Sauveur. Je prétends que c'est la même injure de part et d'autre, que c'est le même jugement, le même crime : comment cela? comprenez-en la preuve; elle est incontestable et sans réplique. Car, selon toute la théologie, qu'est-ce que le péché? un éloignement volontaire de Dieu, et un attachement libre et délibéré aux objets créés. Dès-là que nous péchons, nous quittons Dieu, nous nous séparons de Dieu, et pourquoi? l'un pour une volupté sensuelle, l'autre pour un vil intérêt; celui-là pour un fantôme d'honneur, celui-ci pour un caprice, pour une vaine idée, pour un rien. Or, n'est-ce pas une vraie préférence, où des objets périssables et mortels, où d'indignes créatures, plus méprisables souvent et plus abominables que Barabbas, l'emportent sur tous les droits de Dieu?

En effet, je ne puis pécher que je ne connaisse le mal que je vais commettre. Je sais, en péchant, que telle action est criminelle, que telle liberté, que telle injustice, que telle médisance, que telle vengeance est défendue et contre la loi de Dieu. Quand donc, indépendamment de la loi et malgré la loi qui condamne tout cela, je m'y porte néanmoins, c'est que j'aime mieux me contenter en tout cela, que d'obéir à cette loi; par conséquent, c'est qu'en vue de tout cela, je la méprise, cette loi divine, et le souverain auteur qui me l'a imposée. Sans me déclarer aussi ouvertement qne les Juifs ni m'en expliquer en des termes si formels, je dis comme eux dans mon cœur : *Non hunc, sed Barabbam.* C'est un maître trop exact et trop sévère qu'on me propose à servir : la voie de ses commandements est trop étroite pour moi, et il m'en faut une plus large. Le monde est mille fois plus commode; et en le suivant, il n'y a point tant de gêne ni de contrainte. Il se conforme à mes inclinations, il seconde mes désirs, il me laisse une licence entière pour vivre à mon gré et selon mes volontés : voilà le Dieu qui me plait, et que je demande. *Tolle, tolle :* Otez-moi ce Dieu si saint, qu'une œillade, qu'un geste, qu'une parole est capable de blesser; ce Dieu si clairvoyant, qui ne pardonne rien. *Tolle* : Otez-moi cet Evangile, cette loi si rigoureuse et si opposée à tous mes sentiments naturels. *Non habemus regem, nisi Cæsarem* : Je n'ai point d'autre loi que mon ambition, point d'autre loi

que ma convoitise, point d'autre loi que mon amour-propre, point d'autre loi que toutes mes cupidités, et tout ce qui peut me rendre la vie plus douce et plus agréable. Ce sont là mes guides, mes docteurs, mes maîtres : *Non habemus regem, nisi Cæsarem.* Ces pensées, chrétiens, font horreur; mais à bien considérer la nature du péché, voilà dans la pratique où il se réduit, en voilà le fond et le caractère le plus essentiel.

Vous me direz qu'on n'y procède pas communément avec tant de délibération, et qu'on n'y fait pas toutes ces réflexions. Ah! mes frères, c'est ici le prodige, et de la malice de l'homme pécheur, et de l'énormité de son péché. Car, écoutez deux choses que j'ai à vous répondre. Je soutiens d'abord, et j'en prends à témoin la conscience d'un nombre infini de pécheurs, et même de plusieurs qui m'écoutent actuellement : encore une fois, je soutiens qu'il y en a qui pèchent avec toutes ces vues, qui délibèrent, qui raisonnent, qui combattent en eux-mêmes et contre eux-mêmes, et qui ne s'abandonnent à leurs désordres que par cette conclusion formée : Je le veux. Péchés d'un plein choix, d'une pleine résolution et de la volonté la plus parfaite : mais en même temps, péchés les plus pernicieux par rapport au salut; péchés qui conduisent le plus directement à la réprobation, ou qui sont déjà comme une réprobation, anticipée; péchés que Dieu souvent ne remet ni en cette vie ni en l'autre, et qu'il punit dans toute la rigueur de sa justice. Quelle abomination, quelle désolation!

Du reste, et c'est l'autre réponse, je conviens aussi que tous ne vont pas jusqu'à cet excès, et n'embrassent pas de la sorte le péché. Je ne ferai pas même difficulté de reconnaître qu'une grande partie de ceux qu'il entraîne, s'y engagent plus légèrement : c'est-à-dire, qu'ils s'y engagent avec moins d'advertance et moins d'attention ; qu'ils s'y engagent par un premier mouvement et par précipitation, soit parce que les objets présents les frappent tout à coup et les excitent, soit parce que le penchant les domine, et que le poids de l'habitude les emporte. Tel est, je veux bien l'avouer, tel est l'état de la plupart des pécheurs du siècle. Mais cela même les excuse-t-il, et cela diminue-t-il l'injure que fait à Dieu le péché? Quoi! je prétendrais tirer avantage de mon inadvertance et de ma légèreté dans un sujet qui demandait toute mon attention et toute ma précaution! Quoi! lorsqu'il s'est agi de perdre mon Dieu et de le sacrifier aux sales appétits d'une sensibilité brutale, je me croirai bien justifié de dire que je ne pensais guère à ce que je faisais! Quand il était question d'immoler Jésus-Christ et de le crucifier dans mon cœur, je me tiendrai moins coupable, parce que je n'examinais rien là-dessus, et que je ne m'appliquais pas à en prévoir les affreuses conséquences! et où est-ce donc que j'emploierai toutes mes lumières, que j'apporterai toute ma vigilance, que j'userai de toute ma circonspection? La passion m'a entraîné! et voilà justement ce qui offense mon Dieu, et ce qui l'outrage. Car le respect d'un tel Maître et l'honneur qui lui est dû par tant de titres, ne devait-il pas être plus puissant pour m'arrêter, que toute

l'ardeur de la plus violente passion, pour me précipiter et m'emporter? Si les Juifs tumultuairement assemblés criaient à Pilate : *Tolle hunc, et dimitte nobis Barabbam* (Luc. 23); Faites-le mourir, et remettez-nous Barabbas, c'était dans un transport qui les aveuglait; mais en étaient-ils moins criminels? Ainsi, j'ai commis ce péché par vivacité de tempérament, par inconsidération, et presque sans y prendre garde; mais, ce qu'il y a de bien surprenant et de bien étrange, c'est que j'aie pris si peu garde à ne faire aucune démarche qui pût être préjudiciable à la gloire et aux intérêts d'un Dieu, de qui j'ai tout reçu et à qui je dois tout. Mon devoir capital, n'était-ce pas d'étudier toutes ses volontés, et de me rendre continuellement attentif à les accomplir, et à ne m'en départir jamais? Il fallait que j'y fusse bien peu attaché, pour en perdre si aisément le souvenir; et si je veux de bonne foi me consulter moi-même, si je veux sonder le fond de mon cœur et ses véritables dispositions, je trouverai que je n'ai franchi si précipitamment et si hardiment le pas, que parce que la loi de Dieu ne me touchait guère, et que j'étais beaucoup plus sensible à mes désirs déréglés, et aux sujets malheureux qui les allumaient.

De tout ceci donc, chrétiens, vous comprenez l'énormité du péché et le degré de malice qui lui est propre. Que dis-je? et quel esprit humain la peut comprendre telle qu'elle est? Car, pour concevoir toute la grièveté de cette préférence donnée à la créature au-dessus de Dieu, il faudrait en même temps concevoir toute la grandeur de Dieu au-dessus de la créature. Tellement que la malice du péché doit être aussi grande par proportion que Dieu est grand, que Dieu est juste, que Dieu est bon, que Dieu est parfait dans tous ses attributs : or, tout cela est infini, et par conséquent hors de la portée d'une raison aussi faible et aussi bornée que la nôtre. Et comme il est de l'essence de Dieu, que quelque idée que je me forme de son souverain être, il passe toujours infiniment tout ce que j'en connais; il est de l'essence du péché, que, quoique j'en imagine, il soit toujours plus difforme et plus odieux que tout ce que je m'en puis figurer. Quand je conçois qu'il a converti les anges en démons; qu'il a ruiné pour jamais l'état d'innocence où furent créés nos premiers parents, et qu'il les a perdus avec toute leur postérité; qu'il dépouille l'âme de tous ses mérites, en eût-elle amassé des trésors sans nombre, et qu'il l'expose à des supplices éternels; quand je me représente tout cela, ce n'est rien encore, dit saint Augustin, parce que tout cela n'est rien en comparaison de ce que je ne puis me représenter, qui est la majesté du Créateur offensée et comme dégradée dans l'estime du pécheur.

Ah! chrétiens, que ne connaissons-nous mieux le péché, ou que n'en perdons-nous absolument toute la connaissance! notre malheur est de le connaître, et de ne le pas connaître assez. Si nous ne le connaissions point du tout, nous ne serions plus en danger de le commettre; ou si nous le connaissions mieux et dans toute sa laideur,

bien loin de le rechercher et de nous y plaire, nous ne penserions qu'à nous en préserver et à le fuir. Mais, hélas! nous le connaissons autant qu'il faut pour pouvoir devenir coupables devant Dieu, et nous ne le connaissons pas autant qu'il serait nécessaire, pour être en état de ne le pouvoir plus aimer et de n'y pouvoir plus tomber. État d'impeccabilité, état bienheureux! Quand est-ce que nous y serons? ce sera quand nous verrons Dieu, et que nous le contemplerons dans toute sa gloire, parce qu'alors nous aurons une connaissance du péché beaucoup plus vive et plus étendue, puisque nous le connaîtrons dans Dieu même; et que d'ailleurs attachés à Dieu d'un lien désormais indissoluble, nous nous trouverons par là dans la sainte nécessité de haïr tout ce qui peut nous en éloigner et nous l'enlever. Cependant, mes frères, sans être dès maintenant en cet état, il ne tient qu'à nous de quitter le péché, de nous retirer du péché, de ne plus retourner au péché, parce que la grâce ne nous manque pas pour cela, et qu'avec la grâce tout nous est possible. C'est ainsi qu'exempts de la malice du péché, nous nous mettrons à couvert de la peine qui le suit, et dont j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'était une espèce d'imprécation parmi les Hébreux, de souhaiter à un homme que le sang d'un autre homme retombât sur lui. Nous en voyons l'usage dans le Lévitique; et si quelqu'un se la faisait à soi-même par forme de serment, et qu'il dit : Je veux que le sang de celui-ci ou de celui-là retombe sur moi, c'est comme s'il eût dit : Je veux que tout le crime qu'il peut y avoir en le répandant, me soit imputé. S'il y a des peines et des malédictions qui y soient attachées, je veux m'en charger. Si ce sang est innocent, je m'en fais le coupable, et je m'engage à être la victime et l'anathème de son expiation. Voilà, chrétiens, l'affreuse extrémité où la fureur des Juifs les porta; jusqu'à consentir, après l'indigne préférence qu'ils avaient donnée à Barabbas, que le sang de Jésus-Christ, non-seulement retombât sur eux, mais sur leurs enfants : *Sanguis ejus super nos et super filios nostros* (Matt. 27).

Imprécation dont le sens est plein d'horreur; car c'est-à-dire : si cet homme que vous appelez juste, et qui s'appelle Dieu, est aussi juste que vous le croyez, et qu'il soit, ainsi qu'il le prétend, égal à Dieu et Dieu lui-même, nous voulons bien, en vous demandant sa mort, devenir responsables de toute l'injustice qu'elle renferme, et nous consentons à être traités, nous et toute notre postérité, comme des déïcides. Imprécation que je ne puis prononcer, et que vous ne pouvez entendre, sans en être saisis d'effroi, puisqu'elle nous fait voir dans ce peuple le plus violent transport de haine, et qu'elle nous présage pour eux dans l'avenir et pour leurs descendants les plus terribles malheurs. Imprécation où Pilate, tout païen qu'il était, craignit d'avoir part, et dont il voulut se mettre à couvert, lorsqu'en

présence de cette multitude, et au milieu des cris qu'ils redoublaient sans cesse et qu'ils lui adressaient, il se fit apporter de l'eau, qu'il se lava les mains et leur déclara hautement, qu'il se tenait quitte de l'énorme attentat qu'ils allaient commettre, qu'il n'y contribuait en aucune sorte, que c'était à eux d'en rendre compte, et que pour lui il s'en croyait innocent : *Innocens ego sum à sanguine justi hujus* (Matth. 27). Mais enfin, imprécation dont l'effet, dans le cours des siècles, n'a été que trop réel et que trop visible. Nation réprouvée, race maudite du ciel et de la terre, vous l'éprouvez encore maintenant! Ce n'était pas seulement un souhait que formaient vos pères, c'était une vérité qu'ils annonçaient. Ce sang qu'ils ont versé, en retombant sur eux, a rejailli sur vous, et prophètes contre leur pensée et contre leur intention, ils n'ont rien prédit qui ne soit accompli, et qui ne s'accomplisse tous les jours.

Cependant, chrétiens, voyons la chose plus en détail quoique toujours en abrégé; et par l'application que j'en vais faire, apprenons quels sont les redoutables jugements de Dieu sur les pécheurs, et à quoi nous nous exposons en profanant par le péché le sang de Jésus-Christ, et en le suscitant contre nous. Car prenez garde, s'il vous plait; en vertu de ce sang divin si injustement répandu par les Juifs, et si justement retombé sur cette nation sacrilége, Dieu les a affligés de trois grands maux, ou plutôt Dieu les a affligés de tous les maux, que nous pouvons réduire à trois espèces : ruine temporelle, aveuglement spirituel, réprobation éternelle. Je m'explique, et ceci, sans doute, mérite bien nos réflexions, et doit bien nous faire connaître quelle vengeance le Seigneur sait tirer de ses ennemis, et comment il sait punir les offenses qu'il reçoit.

Ruine temporelle. Jamais il n'en fut de plus entière; et en pouvons-nous avoir une peinture plus vive, que celle même qu'en avait tracée le Fils de Dieu avant sa dernière entrée en Jérusalem? Car il vit dès-lors tout ce qui devait arriver à cette ville criminelle : il en parut touché jusqu'aux larmes; et quelle désolation lui annonça-t-il? Qu'il viendrait un temps où les étrangers l'assiégeraient; qu'ils en seraient bientôt maîtres, qu'ils la pilleraient, qu'ils la saccageraient, qu'ils la renverseraient de fond en comble, qu'ils ne laisseraient pas pierre sur pierre; que ces calamités s'étendraient sur toute la nation, qu'elle serait séparée, dispersée, et qu'il ne lui resterait ni empire, ni demeure, ni temple. Or, personne n'ignore comment tout cela de point en point s'est vérifié. Nous en sommes témoins; et si nous voulons remonter à la cause, le même Sauveur a pris soin de la marquer: parce que ce peuple malheureux n'a pas connu la visite du Seigneur; parce que n'écoutant ni reproches intérieurs de la conscience, ni remontrances tant de fois réitérées de la part de Pilate, ni droit, ni équité, ils n'ont suivi que leur passion et que la haine qui les transportait; parce que depuis tant de siècles qu'ils ont trempé leurs mains parricides dans le sang d'un Dieu, ce sang adorable n'a point cessé, ni jamais ne cessera dans tous les siècles, de crier au ciel ven-

geance contre eux. De sorte que ce même sang qui devait être la ressource de tout Israël et leur rédemption, est devenu, selon qu'ils s'y étaient eux-mêmes condamnés, leur perte et leur destruction : *Sanguis ejus super nos et super filios nostros.*

Aveuglement spirituel. C'est ce voile dont a parlé saint Paul; ce voile qu'ils ont sur les yeux, et qui, jusques à présent les a empêchés d'apercevoir la lumière qui les environne de toutes parts, et se montre à eux dans toute sa clarté. Et n'est-il pas étrange qu'après tant de témoignages les plus sensibles et les plus évidents de la justice divine qui les poursuit, et qui voudrait leur faire enfin reconnaître la grièveté de leur crime, ils ne se rendent point encore; que toujours également obstinés et endurcis, ils conservent le même ressentiment contre le vrai Messie qu'ils ont renoncé, et s'en promettent un autre qu'ils ne verront jamais; que de génération en génération, cette inflexible dureté de cœur et cette impénitence se perpétuent comme un héritage; que par là ils irritent toujours de plus en plus la colère du Seigneur, et qu'ils achèvent, ainsi qu'il est dit dans l'Evangile, de remplir la mesure de leurs pères? A quoi devons-nous attribuer ce mortel assoupissement, et d'où a-t-il pu venir? c'est qu'ils se sont retirés de Dieu, et que Dieu s'est retiré d'eux; c'est qu'ils ont abandonné Dieu, et que Dieu les a abandonnés. Car c'est en ce sens que le Seigneur disait à son prophète : Aveuglez-les, et rendez-les sourds, afin qu'ils voient comme s'ils ne voyaient point, et qu'ils entendent comme s'ils n'entendaient point. Ils ont méconnu leur libérateur, et son sang qu'ils ont fait couler est encore tout fumant. Au lieu d'être pour eux une source inépuisable de grâces, comme il pourrait l'être après tout, s'ils en voulaient profiter, c'est lui qui en détourne le cours et qui les arrête. Au lieu de servir à leur guérison, c'est lui qui aigrit leurs plaies et qui les envenime. Suite funeste de cet arrêt qu'ils ont porté contre eux-mêmes, et qui s'exécute dans toute son étendue et toute sa force : *Sanguis ejus super nos et super filios nostros.*

Réprobation éternelle. Je ne dis pas que ce soit dès la vie une réprobation déjà parfaite et consommée ; mais je veux dire que Dieu les ayant livrés à leur sens réprouvé, il arrive de là qu'ils marchent dans la voie de perdition, et qu'il est d'une difficulté extrême de les en faire jamais revenir. On gagnerait à Jésus-Christ des millions de païens et d'idolâtres, plutôt qu'on ne lui ramènerait un seul de ce peuple perverti et marqué du plus visible caractère de la damnation. C'est le triste sort où ils sont réservés. Au jugement de Dieu, à ce jugement où Jésus-Christ présidera en personne, ils paraîtront devant lui tout couverts, ou pour mieux dire, tout souillés de son sang. La tache alors en sera ineffaçable : tous les feux de l'enfer ne la purifieront pas; sans cesse elle se présentera à leurs yeux, et sans cesse ils s'écrieront pendant toute l'éternité, non plus en insultant à ce Dieu Sauveur, mais en se désespérant : *Sanguis ejus super nos et super filios nostros.*

Or, mes frères, pour en venir à nous-mêmes, pour tirer de là une instruction qui nous retienne dans le devoir, ou qui nous engage fortement et promptement à y rentrer, il est certain, et c'est l'expresse doctrine du grand Apôtre, que par le péché nous faisons outrage au sang de Jésus-Christ, comme si nous le répandions tout de nouveau et nous le foulions aux pieds. D'où il s'ensuit que nous l'attirons contre nous-mêmes, ce sang précieux; que nous le faisons retomber sur nous-mêmes, et que par proportion nous nous exposons aux mêmes châtiments que les Juifs et aux mêmes vengeances du ciel.

Je n'exagère point, et ce que j'avance ici n'est que trop vrai et que trop solidement fondé. Car, quoique nous ne soyons plus à ces temps où Dieu gouvernant un peuple grossier et tout charnel, faisait plus communément éclater contre lui sa justice par des maux temporels, comme il le récompensait par des prospérités humaines, nous ne pouvons néanmoins douter qu'il ne punisse encore de la même sorte bien des pécheurs, et qu'il ne les afflige des mêmes misères. Tant de malheurs publics qui désolent les Etats, tant de fléaux qui y portent le ravage, guerres, pestes, famines, ne sont-ce pas souvent les effets de la licence des peuples et de la corruption de leurs mœurs? Tant d'accidents particuliers et de revers qui renversent des familles, qui en dissipent les biens, qui en ternissent l'éclat, qui en troublent la paix, qui font échouer les desseins les mieux concertés, qui font évanouir les espérances les mieux établies, qui empêchent que rien n'avance, que rien ne réussisse et ne succède heureusement : ne sont-ce pas souvent de justes punitions, ou des injustices d'un père, de ses fraudes et de ses mauvais tours, de ses excès et de ses débauches; ou des mondanités d'une mère, de son faste et de son orgueil, de ses intrigues et de ses scandales; ou de la conduite déréglée des enfants, les uns mal élevés et maîtres d'eux-mêmes, les autres rebelles à toutes les leçons qu'on leur fait, et emportés par le feu d'une jeunesse libertine et passionnée ? Combien de décadences, de chutes, de disgrâces ; combien d'humiliations, d'afflictions, de chagrins; combien de contre-temps fâcheux, de traverses, de contradictions; combien d'infirmités, de maladies, de morts subites; combien d'infortunes, et de toutes les espèces, que nous imputons, ou à la malice des hommes, ou aux caprices du hasard, sont des coups de Dieu et de secrètes malédictions dont il nous frappe ?

On ne le voit pas, on n'y pense pas, parce qu'on s'accoutume à regarder toutes choses avec les yeux de la chair, sans ouvrir jamais les yeux de la foi. On prend bien des mesures, on imagine bien des moyens pour se rétablir dans un meilleur état : mais le plus sûr, ce serait celui que donnait le prophète à Jérusalem : *Lavamini, mundi estote* (Isaï. 1) ; Purifiez-vous, et lavez-vous de tant d'iniquités : *Auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis meis* (*Ibid.*) ; Bannissez de votre cœur le péché qui l'infecte, et qui blesse la vue de votre Dieu : *Quiescite agere perversè, discite benè facere* (*Ibid.*). Cessez de faire le

mal, apprenez à faire le bien. Alors vous commencerez à jouir d'un sort plus heureux, même selon le monde. Dieu bénira vos entreprises, il adoucira vos peines; vous verrez votre maison se relever, vos affaires prospérer; tout ira selon vos vœux, et vous connaîtrez de quel avantage il est, non-seulement par rapport au salut, mais par rapport à la vie présente, d'avoir pour vous le Seigneur, et de vivre dans sa grâce :*Si volueritis et audieritis me, bona terræ comedetis* (Isaï. 1).

Je sais ce que vous me direz : que cette règle n'est pas générale. J'en conviens : on voit des pécheurs dans l'opulence, on en voit dans la splendeur, on en voit qui passent leurs jours dans le plaisir, et qui goûtent ou semblent goûter toutes les douceurs de la vie. Mais écoutez la réponse de saint Augustin : c'est que s'ils sont exempts de toute peine temporelle, ils n'en sont que plus rigoureusement punis; et que le plus grand de tous les châtiments, est que Dieu maintenant les épargne, et ne prenne pas soin de les châtier : pourquoi? parce qu'il les laisse par là tomber dans un aveuglement d'esprit et un endurcissement de cœur, qui leur ôtent presque toute espérance de retour, et qui les conduisent à l'impénitence finale. Si Dieu dès à présent envoyait à ce pécheur quelque adversité, il se dégoûterait du monde, il rentrerait en lui-même, il ferait des réflexions sérieuses sur la disposition de son âme, il comprendrait que c'est la main de Dieu qui s'est appesantie sur lui, il reconnaîtrait ses égarements et penserait à se remettre dans l'ordre et à reprendre la bonne voie qu'il a quittée; mais parce que le monde a toujours pour lui les mêmes agréments, parce que tout répond à ses désirs et que tout flatte ses inclinations, de là vient qu'il se plait dans son péché, qu'il s'y attache sans cesse par de nouveaux liens, qu'il s'y endort si profondément, que sans un miracle de la grâce, on ne peut plus attendre qu'il se réveille de ce sommeil léthargique.

Vengeance de Dieu d'autant plus funeste, qu'on la ressent moins, et que bien loin d'en être effrayé, on s'en applaudit, et on la prend pour un bonheur et une félicité. Les plus sages même s'y laissent surprendre, et ont peine de voir des gens sans piété, sans règle, peut-être sans religion et sans foi; des gens adonnés aux vices les plus honteux, et plongés en toutes sortes de désordres; des gens à qui rien ne coûte, ou pour leur fortune, ou pour leur plaisir, ni trahisons, ni mensonges, ni fourberies, ni chicanes, ni violences, ni concussions : de les voir, dis-je, en effet s'élever, s'agrandir, s'enrichir, venir à bout de tous leurs projets, quoique les plus iniques, et avoir tout à souhait. Dieu, dit-on quelquefois, est témoin de cela; et comment le souffre-t-il? Ah! mes frères, comment il le souffre? vous me le demandez, et moi je prétends que c'est par un des plus redoutables arrêts de sa justice. Car je m'imagine l'entendre prononcer contre ces pécheurs enivrés de leur prospérité prétendue, le même anathème qu'il prononça contre les peuples d'Ephraïm : *Væ coronæ superbiæ, ebriis Ephraïm* (Isaï. 28). Malheur à ces ambitieux, qui ne font que monter de degrés en degrés; malheur à ces volup-

tueux qui ne font que passer de plaisirs en plaisirs; malheur à ces riches avares et intéressés, qui ne font qu'ajouter héritages à héritages, et qu'entasser trésors sur trésors : pourquoi? parce que c'est ce qui les entretient dans leur ivresse, c'est-à-dire, dans leur attachement à la terre, dans leur insensibilité pour le ciel, dans toutes leurs cupidités. Aussi rien ne les touche, je dis rien de tout ce qui regarde leur éternité; et n'est-ce pas là l'état de tant de mondains et de mondaines? On a beau leur représenter le péril où ils se trouvent exposés : ils ont perdu là-dessus toute vue, tout sentiment. Ils marchent toujours du même pas sans s'alarmer, et suivent toujours le même train de vie, jusqu'à ce qu'ils se soient enfin précipités dans l'abîme.

Et en quel abîme? voilà chrétiens, le comble des vengeances divines contre le péché, et voilà le dernier coup de la justice du Seigneur qui le punit : une réprobation éternelle. Voilà le terme fatal où le pécheur se laisse entraîner et ce qui lui est dû. Vérité incontestable dans la religion que nous professons. Il n'est point ici question de douter, de raisonner, de disputer. Nous sommes chrétiens, et nous ne pouvons l'être, que nous ne reconnaissions cette éternité de peines comme le juste salaire du péché, comme la suite naturelle du péché, comme la fin malheureuse où mène par lui-même le péché. C'était pour nous délivrer de ce souverain malheur, que Jésus-Christ avait donné son sang, et tout son sang; mais par l'abus criminel que le pécheur en a fait, ce sang, qui devait le laver, ne sert qu'à le rendre aux yeux de Dieu plus difforme; ce sang, qui devait le réconcilier, ne sert qu'à le rendre devant Dieu plus coupable; ce sang, qui devait être son salut, devient la perte irréparable de son âme et sa damnation.

Ah! mes frères, qui pourrait exprimer, je ne dis pas la douleur, mais le désespoir du réprouvé sur qui coule le sang de son Sauveur, non plus pour éteindre les flammes qui le dévorent, mais pour les allumer! Car ce sang divin descendra jusque dans l'enfer; et c'est là que doit se vérifier dans toute son étendue cette parole de l'Ecriture, que le Seigneur, le Dieu tout-puissant, a fait distiller sa fureur sur ses ennemis, et sa plus grande fureur : *Magnus enim furor Domini stillavit super nos* (II. Paralip. 34). De vous expliquer quels sont les effets de cette colère du Seigneur, aigrie et irritée par cela même qui devait l'adoucir et l'apaiser, c'est ce qui me conduirait trop loin, et ce qu'on vous a fait mille fois entendre; c'est ce qu'éprouvent tant de pécheurs déjà condamnés; et plaise au ciel que nous nous mettions en état de ne l'éprouver jamais!

Pour cela que nous reste-t-il, mes chers auditeurs? contrition, réformation de vie, satisfaction. Contrition à la vue de tant de péchés qui nous ont éloignés de notre Dieu, de ce Dieu digne de tout notre amour, et dont nous n'avons payé les bienfaits que d'ingratitudes et d'offenses. Réformation : car il ne suffit pas de pleurer le passé, il faut penser à l'avenir. Il faut le régler, il faut le sanctifier, il faut

rendre à Dieu toute la gloire que le péché lui a ravie, il faut se dédommager de tous les mérites qu'on a perdus, ou qu'on n'a pas amassés : or, on ne le peut que par une vie toute nouvelle, et d'autant plus remplie de bonnes œuvres, qu'elle a été plus souillée de crimes. Satisfaction : n'allons point, mes frères, n'allons point chercher plus loin que dans ce saint temple, le prix nécessaire pour nous acquitter auprès de la justice divine. C'est dans ce tabernacle qu'il est renfermé; c'est là que repose ce sang, qui seul a pu expier tous les péchés du monde, et qui peut à plus forte raison expier les nôtres. Prosternons-nous devant lui, et adressons-nous à lui. Sang adorable, relique vivante de mon Dieu, remède souverain et tout-puissant, c'est en vous que je me confie et que je mets toute mon espérance. Quand je serais mille fois encore plus chargé de dettes, il n'est rien que vous ne puissiez payer pour moi, et c'est ce que j'attends de vous. Aussi coupable que je le suis, je devrais, pour l'expiation de mes iniquités, répandre tout mon sang; mais sans vous que servirait mon sang, et le sang de tous les hommes? Vous êtes donc ma ressource, et c'est à vous que j'ai recours. Non pas que je veuille m'épargner moi-même : je suis pécheur, et par conséquent, je veux désormais et je dois me traiter en pécheur. Mais ma pénitence tirera de vous toute sa vertu, et n'aura de mérite qu'autant qu'elle vous sera unie. Vous la sanctifierez, vous la consacrerez, vous me la rendrez salutaire pour l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

EXHORTATION

SUR LA FLAGELLATION DE JÉSUS-CHRIST.

Tunc apprehendit Pilatus Jesum, et flagellavit.
Alors Pilate fit prendre Jésus, et le fit flageller. (S. Jean, ch. 19.)

Quel nouveau spectacle, chrétiens, et quelle sanglante scène! on conduit notre divin Maître dans le prétoire de Pilate; on le dépouille de ses habits et on l'attache à une colonne : outre une nombreuse multitude de peuple qui l'investit de toutes parts, une troupe de soldats s'assemble autour de lui; ils sont armés de fouets, et ils se disposent à le déchirer de coups! Pourquoi ce supplice, et qui l'a ainsi ordonné? Comment s'y comportent les ministres du juge qui vient de rendre cet arrêt, et comment est-il exécuté? c'est ce que je me suis proposé de vous mettre aujourd'hui devant les yeux, et ce qui doit faire également le sujet de votre compassion et de votre instruction.

Pour y procéder avec ordre, observez, s'il vous plait, qu'un supplice devient surtout rigoureux, et par la honte qui l'accompagne, et par l'excès de la douleur qu'il est capable de causer. En quoi l'esprit et le corps ont tout à la fois à souffrir; car la honte afflige l'esprit, et la douleur fait impression sur les sens et tourmente le corps. L'une et l'autre ne se trouvent pas toujours jointes ensemble. La honte d'un supplice peut être extrême, sans qu'il y ait nulle douleur à supporter; ou la douleur en peut être très-cuisante et très-violente, sans qu'il s'y rencontre nulle confusion à soutenir. Mais voici ce que je dis touchant cette cruelle flagellation, où le Sauveur des hommes se vit condamné : c'est que ce fut tout ensemble un des supplices de sa passion, et le plus honteux, et le plus douloureux. Cette honte qu'il a voulu subir, tout Dieu qu'il était, nous apprendra à corriger les désordres d'une honte criminelle, qui souvent nous arrête dans le service de Dieu, et à nous prémunir contre le péché, de la honte salutaire que nous en devons concevoir. Et cette douleur qu'il a voulu ressentir dans tous les membres de son corps, nous animera à retrancher en nous les délicatesses de la chair, et à nous armer contre nous-mêmes des saintes rigueurs de la pénitence chrétienne. Voilà en deux mots tout le fond de cet entretien et tout le fruit que vous en devez retirer.

PREMIÈRE PARTIE.

C'était une nécessité bien dure pour Pilate, que celle où l'obstination des Juifs semblait le réduire, de trahir ses propres sentiments et d'agir contre tous les reproches de son cœur, en livrant à la mort un homme dont il ne pouvait ignorer la bonne foi, la candeur, la sainteté, et en l'abandonnant à toute la violence de ses ennemis. Il est vrai que ce gouverneur, revêtu de l'autorité du prince, pouvait repousser la violence par la violence; que dans la place qu'il occupait, et dans le crédit que lui donnait son rang, il ne tenait qu'à lui de se déclarer le protecteur du Fils de Dieu, de l'enlever d'entre les mains de ses persécuteurs, et de le mettre à couvert de leurs poursuites. Il est même encore vrai, que non-seulement il le pouvait, mais qu'il le devait : car il était juge, et selon toutes les lois de la justice, il devait défendre le bon droit contre l'iniquité et l'oppression. Mais il craignait le bruit; et par un caractère de timidité si ordinaire jusque dans les plus grandes dignités, il ne voulait point faire d'éclat : mais il craignait les Juifs; et par une lâche prudence, il ne voulait pas s'exposer à une émeute populaire : mais il craignait l'empereur, dont on le menaçait; et par un vil intérêt, il ne voulait pas qu'on pût l'accuser devant lui et le citer à son tribunal.

Quelle est donc sa dernière ressource, et quel est enfin l'expédient qu'il imagine pour fléchir des cœurs que rien jusque-là n'avait pu toucher? Ah! mes frères, l'étrange moyen! et fut-il jamais une conduite plus bizarre et plus opposée à toutes les règles de l'équité? c'est de condamner Jésus-Christ au fouet, dans l'espérance de calmer ainsi

les esprits et de leur inspirer des sentiments plus humains, en leur donnant une partie de la satisfaction qu'ils demandaient : car telle est la vue de Pilate. Quoi qu'il en soit, la sentence est à peine portée, qu'on en vient à la plus barbare exécution. Des mains sacriléges saisissent cet adorable Sauveur, lui déchirent ses vêtements et les arrachent, le lient à un infâme poteau, et se préparent à lui faire éprouver le traitement le plus indigne et le plus sensible outrage. Que vous dirai-je, chrétiens? et quelle horreur! ce corps virginal, ce corps formé par l'Esprit même de Dieu dans le sein de Marie, ce temple vivant de la divinité, est exposé aux yeux d'une populace insolente et à la risée d'une brutale soldatesque. Il l'avait prédit, ce Verbe éternel; il nous l'avait annoncé par son prophète, lorsque parlant à son Père, il lui disait : *Quoniam propter te sustinui opprobrium, operuit confusio faciem meam* (Psalm. 68); C'est pour vous, mon Père, c'est pour la gloire de votre nom que j'ai voulu être comblé d'opprobre, et couvert de honte et de confusion.

Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs, et sans nous retracer des images dont les âmes innocentes pourraient être blessées, considérons seulement, et en général, cette honte du Fils de Dieu comme le modèle ou le correctif de la nôtre. Dieu nous a donné la honte, ou du moins il nous en a donné le principe pour nous servir de préservatif contre le péché. La honte est une passion que la nature raisonnable excite en nous, et qui nous détourne, sans que nous remarquions même ni comment, ni pourquoi, de tous les excès et de toutes les impuretés du vice. C'est une bonne passion en elle-même; mais elle n'est que trop sujette à se dérégler dans l'usage que nous en faisons; et il nous fallait un aussi grand exemple que celui de Jésus-Christ pour en corriger le désordre. Or, je prétends que jamais cet Homme-Dieu ne nous a fait là-dessus de leçon plus solide ni plus touchante que dans le mystère que nous méditons.

En effet, chrétiens, savez-vous d'où lui vient cette confusion, qui le jette dans le plus profond accablement? Ah! mon Père, ajoutait-il, comme il n'y a que vous qui connaissiez toute la mesure de mes humiliations, il n'y a que vous qui, par les lumières infinies de votre sagesse, en puissiez bien pénétrer le fond et découvrir le véritable sujet : *Tu scis improperium meum et confusionem meam* (Ps. 68). Les hommes en ont été témoins, ils en ont vu les dehors, et rien de plus; mais vous, Seigneur, sous ces apparences et ces dehors qui n'en représentaient que la plus faible partie, vous avez démêlé ce qu'il y avait de plus intérieur et de plus secret, et vous en avez eu une science parfaite : *Tu scis confusionem meam.* Or, cette science des opprobres de Jésus-Christ et de la confusion qui lui a couvert le visage, c'est, mes frères, ce qu'il a plu à Dieu de nous révéler. Qu'est-ce donc ici qui l'humilie, et de quoi a-t-il plus de honte? est-ce d'avoir à subir un châtiment qui ne convient qu'aux esclaves? en consentant à prendre la forme d'un esclave, il a consenti à en porter toute l'ignominie. Est-ce d'être fouetté publiquement comme un scélérat? il

proteste lui-même qu'il y est tout disposé, et il est le premier à s'y offrir, parce que c'est obéir à son Père, parce que c'est pour honorer la majesté de son Père et pour satisfaire à sa justice : *Quoniam ego in flagella paratus sum* (Psalm. 37). Est-ce même de l'état où il paraît devant tout un peuple qui l'insulte et qui lance contre lui les traits de la plus piquante et de la plus maligne raillerie? voilà, je l'avoue, voilà de quoi faire rougir le ciel et de quoi confondre le Dieu de l'univers : mais j'ose dire après tout, et vous devez, mon cher auditeur, le reconnaître, que ce qui redouble sa confusion, que ce qui la lui fait sentir plus vivement, que ce qui la lui rend presque insoutenable, ce n'est point tant l'insolence des Juifs que la nôtre. Expliquons-nous, et confondons-nous nous-mêmes.

Oui, chrétiens, de quoi il rougit ce Saint des saints et ce Dieu de pureté, c'est de vos discours licencieux, c'est de vos paroles dissolues, c'est de vos conversations impures, c'est de vos libertés scandaleuses, c'est de vos parures immodestes, c'est de vos regards lascifs, c'est de vos attachements sensuels, de vos intrigues, de vos rendez-vous, de vos débauches, de vos débordements, de toutes vos abominations. Car c'est là ce qu'il se rappelle dans cet état de confusion où le texte sacré nous le propose : c'est de tout cela qu'il est chargé, de tout cela qu'il est responsable à la justice divine, et de tout cela, encore une fois, qu'il rougit d'autant plus, que par l'affreuse corruption du siècle et par l'audace la plus effrénée du libertinage, vous en rougissez moins.

De là, mes frères, j'ai dit que nous devions apprendre à réformer en nous les pernicieux effets de la honte et à sanctifier même cette passion pour l'employer à notre salut. Quel en est le déréglement et l'abus le plus ordinaire? Je le réduis à deux chefs : l'un, de nous porter sans honte à ce qu'il y a pour nous de plus honteux; et l'autre, de nous éloigner par honte de ce qui devrait faire notre gloire aussi bien que notre bonheur. Voici ma pensée, qui n'est pas difficile à comprendre. Nous n'avons nulle honte de commettre le mal, et nous en avons de pratiquer le bien. D'où il arrive que nous péchons le plus ouvertement, et que souvent même nous nous en glorifions : au lieu que s'il s'agit d'un exercice de piété, de charité, de quelque bonne œuvre que ce puisse être, ou nous l'omettons lâchement, parce qu'un respect tout humain nous retient, ou nous ne nous en acquittons qu'en particulier et secrètement, parce que nous craignons la vue du public et les vains jugements du monde. Deux dispositions les plus dangereuses et les plus mortelles. Car il n'est pas possible que j'entre jamais dans la voie de Dieu, ou que je m'y établisse, si je ne me défais de cette honte mondaine, qui me retire de l'observation de mes devoirs et de la pratique des vertus chrétiennes; si je n'acquiers cette honte salutaire, qui nous sert de barrière contre le vice, et qui nous en détourne. Il faut donc que je bannisse l'une de mon cœur, et que j'y entretienne l'autre. La honte du bien, dit saint Bernard, est en nous la source de tout mal, et la honte du mal est le principe de

tout bien. Par conséquent je dois apporter tous mes soins à maintenir celle-ci dans mon âme, et combattre celle-là de toutes mes forces. Sans la honte du péché, ajoute saint Chrysostome, bien loin de pouvoir me conserver dans l'innocence, je ne puis pas même après ma chute me relever par la pénitence : pourquoi? parce que la pénitence est fondée sur la honte du péché, ou plutôt, parce que la pénitence n'est autre chose qu'une sainte honte et qu'une horreur efficace du péché. D'où il s'ensuit que c'est par la honte du péché que je dois retourner à Dieu, que je dois me rapprocher de Dieu, que je dois commencer l'ouvrage de ma réconciliation avec Dieu.

Mais du reste, en vain le commencerai-je par là, si dans un assemblage monstrueux, je joins à la honte du péché une fausse et damnable honte de la vertu. Car alors ce que j'aurai commencé, je ne l'achèverai jamais, puisque cette honte de la vertu ruinera dans moi tout ce qu'aura produit la honte du péché. Ainsi, mes frères, voulons-nous consommer l'œuvre de notre sanctification? outre la honte du péché, revêtons-nous des armes du salut, c'est-à-dire, d'une fermeté, d'une intrépidité, d'une hardiesse, et, selon l'expression de saint Augustin, d'une sage et pieuse effronterie dans le culte de notre Dieu et dans l'accomplissement de tous les devoirs de la religion. Règles divines, et admirables enseignements, que nous recevons de Jésus-Christ même. Tournons encore vers lui les yeux, et formons-nous sur un modèle si parfait.

Le voilà, ce Sauveur adorable, dans la plus grande confusion : et ce qui fait sa honte, ce sont les péchés d'autrui : comment n'en aurais-je pas de mes propres péchés? Ah! malheureuse, disait le Seigneur par la bouche de Jérémie à une âme pécheresse, où en es-tu réduite? Je ne vois plus de ressource pour toi. Ton iniquité est montée à son dernier terme, et je suis sur le point de t'abandonner : pourquoi? parce que tu t'es fait un front de prostituée, et que tu ne sais plus ce que c'est que de rougir : *Frons meretricis facta est tibi; noluisti erubescere* (Jerem. 3). Tandis que tu n'étais pas tout-à-fait insensible à la honte que devaient te causer tes crimes et tes dissolutions, j'espérais de toi quelque chose, car cette honte était encore un reste de grâce, et un moyen de conversion : mais maintenant que tu l'as perdue, qui sera capable de te ramener de tes égarements, et qui pourra te rappeler à ton devoir? La crainte de mes jugements est bien forte, mais elle s'efface en même temps que la honte du péché. La vue de l'éternité est bien terrible, mais on n'y pense guère dès qu'une fois on a déposé toute honte du péché. Ma grâce est toute-puissante, mais elle ne l'est que pour inspirer la honte et la douleur du péché. De là, tant que tu demeureras sans honte et sans pudeur dans ton péché, il n'y a rien à attendre de ta part, et tes plaies deviennent incurables : *Frons meretricis facta est tibi; noluisti erubescere.*

En effet, chrétiens, s'il y a en cette vie un état de perdition et presque sans remède, c'est celui d'un pécheur qui ne rougit plus de son péché; et la raison qu'en apporte saint Bernard devrait faire trembler

tout ce qui se rencontre ici de pécheurs disposés à tomber en ce fatal endurcissement. C'est, dit-il, que la honte du péché est la dernière de toutes les grâces que Dieu nous donne; et qu'après cette grâce, il n'y a presque plus de ces grâces de salut, de ces grâces spéciales et de choix, qui font impression sur une âme criminelle, et qui, par une espèce de miracle, la retirent de l'abîme où elle est plongée. L'expérience nous le fait assez connaître, et la chose ne se vérifie que trop par la nature même des grâces. Si donc, reprend saint Bernard, je ne ressens plus cette grâce de honte et cette confusion qui me troublait autrefois à la présence du péché, et qui m'en éloignait, j'ai lieu de craindre que je ne sois bien près de ma ruine, et que Dieu ne me laisse dans un funeste abandonnement.

Mais le moyen de réveiller en moi cette grâce si précieuse, et d'y exciter cette confusion? Jésus-Christ, mes frères, Jésus-Christ : c'est celui qui la ranimera, qui la ressuscitera, qui la fera renaître, quand elle serait pleinement éteinte. Il nous suffit de le contempler dans le mystère de sa flagellation. Nous l'y verrons chargé d'opprobres pour nos péchés; mais beaucoup moins confus de ses opprobres que de nos péchés. Hé! mon frère, s'écrie saint Chrysostome, si tu ne rougis pas de ton crime, rougis au moins de la honte qui en retombe sur ton Sauveur! Si tu ne rougis pas de pécher, rougis au moins de ne pas rougir en péchant! Car le plus grand sujet de honte pour toi, c'est de n'en avoir point, et peut-être cette honte ne te sera pas inutile, puisqu'elle servira à faire revivre en toi la honte du péché même, et qu'à force d'avoir honte de n'en point avoir, tu pourras en avoir dans la suite et la reprendre.

Qui doute, chrétiens, que cette pensée ne pût être un frein pour le plus déterminé pécheur, s'il faisait dans son péché cette réflexion : Ce péché que je commets a fait rougir mon Dieu! Il en a porté la tache, et cette tache avec laquelle il s'est présenté aux yeux de son Père, lui fut, tout innocent qu'il était, plus ignominieuse que tous les coups de fouet dont l'accablèrent ses bourreaux. Combien plus encore doit-elle donc me défigurer devant Dieu? Ce qui fut plus sensible à Jésus-Christ dans le prétoire, ce n'était pas d'être exposé à la vue des Juifs, ni d'être en butte à tous leurs traits, mais de paraître avec mon péché devant tous les esprits bienheureux et toute la cour céleste. Or, n'ai-je pas actuellement moi-même tout le ciel pour témoin, et n'est-ce pas assez pour me confondre, et pour arrêter par cette utile confusion le cours de mon désordre? Veux-je me réserver à cette confusion universelle du jugement de Dieu, où ma honte éclatera aux yeux du monde entier? Et ne vaut-il pas mieux en rougir présentement avec fruit dans le souvenir d'un Dieu sauveur attaché à la colonne, que d'en rougir inutilement et avec le plus cruel désespoir, aux pieds d'un Dieu vengeur assis sur le tribunal de sa justice?

Mais ce n'est pas tout. La même honte que nous n'avons pas pour le mal, ou que nous travaillons à étouffer, nous l'avons pour le bien, et nous manquons de courage pour la surmonter. Du moins, en rou-

gissant du péché, nous rougissons également de la vertu. De sorte que par l'alliance la plus réelle, quoique la plus bizarre et la plus injuste, c'est pour nous tout à la fois une confusion, et de mal faire, et de bien faire : de mal faire, parce qu'il nous reste toujours un certain fonds de conscience; de bien faire, parce que nous nous conduisons selon les idées du monde, et que nous en craignons la censure. Etat le plus ordinaire dans le christianisme. Les libertins déclarés n'ont honte que du bien qu'il faudrait faire, et qu'ils ne font pas; les âmes vertueuses de profession et les vrais chrétiens n'ont honte que du vice, qui leur est odieux et dont ils tâchent de se préserver : mais la plupart, ni libertins tout à fait, ni tout à fait chrétiens, marchent entre ces deux extrémités, et réunissent dans eux l'une et l'autre honte, la honte du péché et la honte de la piété.

En combien d'occasions où Dieu exige que nous fassions connaître ce que nous sommes, nous tenons-nous renfermés dans nous-mêmes, et déguisons-nous nos sentiments, parce que nous avons de la peine à prendre parti contre telles personnes, et que nous ne voulons pas avoir à essuyer leurs raisonnements et leurs discours? Combien de fois parlons-nous et agissons-nous contre toutes nos lumières et tous les reproches de notre cœur, parce que nous n'avons pas la force de parler et d'agir autrement que celui-ci ou que celui-là avec qui nous vivons, et que nous n'avons pas l'assurance de le contredire? Un homme a de la religion, il a de la crainte de Dieu, et il voudrait vivre régulièrement et chrétiennement; il voudrait assister au sacrifice de nos autels avec respect; il voudrait fréquenter les sacrements avec plus d'assiduité, il voudrait accomplir avec fidélité tous les préceptes de l'Eglise; il voudrait s'opposer à certains scandales, abolir certaines coutumes, réformer certains abus; il voudrait s'absenter de certains lieux, rompre certaines liaisons, et s'engager en d'autres sociétés moins dangereuses et plus honnêtes; la grâce le presse, et il en voudrait suivre les mouvements; il le voudrait, dis-je, et il se sent de l'attrait à tout cela : mais toutes ces bonnes volontés et tous ces bons désirs, que faut-il pour les déconcerter et les renverser? une répugnance naturelle à se distinguer et à paraître plus religieux et plus scrupuleux, qu'on ne l'est communément à son âge et dans sa condition.

Honte du service de Dieu, où n'es-tu pas répandue, et quels dommages ne causes-tu pas jusque dans les plus saintes assemblées? Combien de desseins fais-tu avorter? combien de vertus retiens-tu captives? en combien d'âmes détruis-tu l'esprit de la foi, et combien de gloire dérobes-tu à Dieu? Or il faut, chrétiens, triompher de cet ennemi; il faut, à quelque prix que ce puisse être, vaincre cette honte, non-seulement parce qu'elle est indigne du caractère que nous portons, mais parce qu'elle est absolument incompatible avec les maximes et les règles du salut. Et pour nous fortifier dans ce combat, quel exemple est plus puissant que celui de Jésus-Christ? Car si toute la honte, disons mieux, si toute l'infamie de sa flagel-

lation n'a pu ralentir son zèle pour l'honneur de son Père, ne serais-je pas bien condamnable de trahir la cause de mon Dieu par la crainte d'une parole, d'un mépris que j'aurai à supporter de la part du monde? Si je dois rougir, ce n'est point des railleries du monde, ce n'est point des jugements et des rebuts du monde ; mais c'est de ma lâcheté, c'est de mon infidélité, c'est de mon ingratitude, quand un aussi vain respect que celui du monde me fait oublier tous les droits et tous les intérêts du Dieu que j'adore ; d'un Dieu à qui j'appartiens par tant de titres, d'un Dieu à qui je suis redevable de tant de biens ; d'un Dieu le souverain auteur de mon être et mon unique fin, mon unique béatitude dans l'éternité. N'insistons pas davantage sur un point si évident par lui-même ; et passons à un autre, où nous devons considérer la flagellation du Fils de Dieu, non plus comme un des supplices les plus honteux, mais les plus douloureux ; et apprendre de là à retrancher, par la mortification évangélique, toutes les délicatesses des sens et de la chair : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'était beaucoup pour le Sauveur des hommes d'avoir subi toute la honte d'un supplice aussi humiliant que celui de la flagellation ; mais il fallait encore qu'il en éprouvât toute la cruauté, et que sa chair, victime d'expiation pour tous les péchés du monde, fût immolée à la rage de ses bourreaux, et mise par là même en état d'être offerte à Dieu comme une hostie précieuse, et de fléchir sa colère : c'est le triste objet que nous avons présentement à considérer. Quand les amis de Job, instruits de son infortune et de la déplorable misère où il se trouvait réduit, vinrent à lui pour le consoler, l'Ecriture dit que le voyant couché sur un fumier, tout défiguré et tout plein d'ulcères, ils furent saisis d'un tel étonnement, qu'ils déchirèrent leurs habits, qu'ils se couvrirent la tête de cendres, et que, pour marquer la consternation où ils étaient, ils se tinrent là plusieurs jours dans un profond et morne silence. Il y aurait encore bien plus lieu, chrétiens, de tomber ici dans la même désolation, de garder la même conduite, et de demeurer sans parole à la vue du Fils unique de Dieu, accablé sous une grêle de coups, tout meurtri de blessures, et comme donné en proie à une troupe féroce et à toute leur inhumanité.

Que devait-on attendre de cette brutale soldatesque? C'étaient des hommes nourris dans le tumulte et la fureur des armes, et de là plus incapables de tout ménagement et de tout sentiment de compassion. C'étaient les ministres d'un juge timide et lâche, qui les abandonnait à eux-mêmes, et dont ils pouvaient impunément passer les ordres, s'il en eût porté quelques-uns, et qu'il leur eût prescrit des bornes. C'étaient des âmes vénales et mercenaires, des âmes intéressées et d'intelligence avec les Juifs, dont ils avaient à contenter la haine, pour en recevoir la récompense qui leur était promise et qu'ils espéraient. C'étaient les suppôts de ce peuple ennemi de Jésus-Christ,

c'est-à-dire, du peuple le plus cruel et le plus barbare, le plus envenimé dans ses ressentiments et le plus insatiable dans ses vengeances. C'était toute une cohorte assemblée, afin de se relever les uns les autres, et que reprenant tour à tour de nouvelles forces, ils pussent toujours frapper avec la même violence. Tout cela, autant de conjectures des excès où ils se portèrent contre cet innocent agneau qu'ils tenaient en leur pouvoir, et contre qui ils étaient maîtres de tout entreprendre.

Que ferai-je ici, mes chers auditeurs, et que vous dirai-je? m'arrêterai-je à vous dépeindre dans toute son étendue et toute son horreur une scène si sanglante? entrerai-je dans un détail où mille particularités nous sont cachées, et dont nous ne pouvons avoir qu'une connaissance obscure et générale? vous représenterai-je l'acharnement des bourreaux, le feu dont leurs yeux sont allumés, les fouets grossis de nœuds et tout hérissés de pointes dont leurs bras sont armés? compterai-je le nombre des coups qu'ils déchargent sur ce corps faible et déjà tout épuisé de forces par l'abondance du sang qu'il a répandu dans le jardin? Que de cris, que de nouvelles insultes de la part des prêtres, des pontifes, d'une populace infinie, témoins de tout ce qui se passe, et animant tout par leur présence! Mais je vous laisse, mes frères, à juger vous-mêmes de toutes ces circonstances, comme de mille autres, et à vous en retracer l'affreuse idée. C'est assez de vous dire que cette chair sacrée du Sauveur n'est plus bientôt qu'une plaie; que ce n'est plus partout que meurtrissures, que contusions, et qu'à peine y peut-on découvrir quelque apparence d'une forme humaine; qu'au milieu de ce tourment, cet homme de douleurs, après s'être soutenu d'abord, est enfin obligé de succomber; que dans une défaillance entière, il tombe au pied de la colonne; qu'il y demeure couché par terre, perclus de tous ses membres et privé de l'usage de tous ses sens; qu'il ne lui reste ni mouvement, ni action, ni voix, ni parole; et que bien loin de pouvoir s'expliquer et se plaindre, il conserve à peine un dernier souffle et une étincelle de vie.

Que dis-je, chrétiens? c'est en cet état qu'il s'explique à nous plus hautement et plus fortement qu'il ne s'est jamais expliqué. Il n'a qu'à se montrer à nos yeux : cela suffit. Il ne lui faut point d'autre voix que celle de son sang, pour nous instruire; il ne lui faut point d'autre organe que ses plaies; ce sont autant de bouches ouvertes pour nous redire ce qu'il s'est tant efforcé de nous persuader en nous prêchant son Evangile : que quiconque aime son âme en ce monde, c'est-à-dire, sa chair, que quiconque y est attaché, et veut l'épargner et la choyer, la perdra immanquablement; mais que, pour la sauver dans l'éternité, c'est une nécessité indispensable de la haïr en cette vie, de réprimer ses sensualités, de lui refuser ses aises et ses commodités, de lui faire une guerre continuelle en la mortifiant, en l'assujettissant, en la domptant : *Qui amat animam suam, perdet eam, et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam*

(Joan. 12). Maxime essentielle dans la morale de Jésus-Christ; maxime la plus juste, et fondée sur les principes les plus solides; parce que cette chair que nous avons à combattre, est une chair souillée de mille désordres, une chair de péché; et qu'étant criminelle, elle doit être punie temporellement, si nous ne voulons pas qu'elle le soit éternellement; parce que c'est une chair rebelle, et qu'il n'est pas possible de la tenir dans la soumission et dans l'ordre, si l'on ne prend soin de la réduire sous le joug, à force de la châtier et de la mater; parce que c'est une chair corrompue et la source de toute corruption; puisque c'est d'elle que vient tout ce que saint Paul appelle œuvres de la chair : les débauches et les impudicités, les querelles et les dissensions, les colères et les envies, et que nous ne pouvons nous mettre à couvert de ses traits contagieux, ni les repousser, que par de salutaires violences; parce c'est une chair conjurée contre Dieu et contre nous-mêmes : contre Dieu dont elle rejette la loi, contre nous-mêmes dont elle ruine le salut; et que nous devons par conséquent la regarder et la traiter comme notre plus mortelle ennemie.

La chair du Fils de Dieu n'avait rien de tout cela. C'était une chair sainte et sanctifiante, une chair sans tache et toute pure, une chair pleinement soumise à l'esprit; c'était la chair d'un Dieu, et toutefois nous voyons quels traitements elle a reçus : or, c'est sur cela même que cet Homme-Dieu baigné dans son sang, se fait entendre à nous du pied de la colonne, et qu'il nous reproche, tout muet qu'il est, nos délicatesses et l'extrême attention que nous avons à flatter nos corps; comme s'il nous disait : Jetez sur moi les yeux, et par une double comparaison, confondez-vous. Idolâtres de votre chair, vous ne voulez pas que rien lui manque, que rien la blesse, que rien l'incommode; et moi, me voici déchiré de fouets et tout ensanglanté. Mais encore, qu'est-ce que cette chair dont vous prenez tant les intérêts, et qu'était-ce que la mienne, que j'ai si peu ménagée? reproche le plus touchant, et dont l'Apôtre avait senti toute la force lorsqu'il traçait aux premiers fidèles ces grandes règles de la pénitence et de la mortification chrétienne : que si nous voulons être à Jésus-Christ, nous devons crucifier notre chair avec tous ses vices et toutes ses concupiscences : *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (Galat. 5); que nous ne devons nous conduire que selon l'esprit, sans écouter jamais la chair, ni avoir égard ou à ses répugnances ou à ses désirs : *Spiritu ambulate, et desideria carnis non perficietis* (*Ibid.*); qu'au lieu de la consulter et de la suivre, nous devons expressément y renoncer, et même en quelque sorte nous en dépouiller : *Expoliantes vos veterem hominem* (Coloss. 3); que, quelque effort qu'il y ait à faire pour cela, quelque sacrifice qu'il nous en puisse coûter, il ne doit être compté pour rien, et que nous ne devons jamais oublier, en considérant Jésus-Christ, que nous n'avons point encore comme lui répandu notre sang : *Nondum enim usque ad sanguinem restitistis* (Hebr. 12).

Quel langage, mes chers auditeurs! et qui de vous l'entend? Ne sont-ce pas là des termes dont le monde ignore souvent jusqu'à la signification, ou que le monde au moins croit ne convenir qu'à des solitaires et à des religieux? Or, prenez garde néanmoins à qui saint Paul donnait ces divines leçons, et à qui il enseignait cette excellente morale : car ce n'était ni à des religieux, ni à des solitaires qu'il parlait: c'était à des chrétiens comme vous, n'ayant au-dessus de vous d'autre avantage ni d'autre distinction, sinon qu'ils étaient de vrais chrétiens, et que vous ne l'êtes pas; c'était à des hommes employés comme vous, selon leur profession, aux affaires du monde; à des femmes engagées comme vous par leur état et leur condition dans la société et dans le commerce du monde. Voilà ceux à qui il recommandait de mener une vie austère, non-seulement selon le cœur, mais selon les sens; de mourir à eux-mêmes et à leur chair; de se contenter du nécessaire, ou pour le logement, ou pour le vêtement, ou pour l'aliment, et de retrancher tout ce qui est au delà comme superflu, comme dangereux, comme indécent dans la religion d'un Dieu qui, par ses souffrances, est venu consacrer l'abnégation de soi-même et de tout soi-même. Ces expressions ne les étonnaient point, ces propositions ne leur semblaient point outrées, ils les comprenaient, ils les goûtaient, ils se les appliquaient. Le christianisme a-t-il donc changé, et n'est-il plus le même? Ah! mes frères, le christianisme a toujours subsisté; mais reconnaissons, à notre confusion, que ce ne sont plus les mêmes chrétiens : nous en avons retenu le nom, et nous en avons laissé toute la substance et tout le fond.

Quoi qu'il en soit, c'est dans cette sainte mortification de la chair que les saints de tous les siècles et de tous les états ont fait consister une partie de leur sainteté. Parcourez leurs histoires, et trouvez-en un qui n'ait pas témoigné pour sa chair une haine particulière. Soit qu'ils eussent toujours vécu dans l'innocence, ou qu'après une vie mondaine ils se fussent convertis à Dieu; soit qu'ils eussent abandonné le siècle pour se retirer dans le désert et dans le cloître, ou qu'ils fussent restés au milieu du monde pour satisfaire à leurs engagements et à leurs devoirs : en quelque situation qu'ils aient été, et par quelque voie qu'ils aient marché, du moment qu'ils ont commencé à embrasser le service de Dieu, ils ont commencé à se déclarer contre leurs corps, et en sont devenus les implacables ennemis. Leurs vocations étaient différentes, et leur sainteté avait, ce semble, des caractères tout opposés : c'était, dans les uns, une sainteté de silence et de retraite, et dans les autres, une sainteté de zèle et d'action; dans les uns, une sainteté toute pour elle-même, et dans les autres, une sainteté presque toute pour le public; mais malgré cette diversité de vocation, ils sont convenus en ce point de haïr leur chair et de la traiter durement. La faiblesse du sexe, la complexion, le travail, les infirmités mêmes n'ont point été des excuses pour eux. Bien loin qu'il fallût les exciter, il fallait au contraire

leur prescrire des bornes et les modérer; tant ils étaient, je ne dirai pas seulement sévères, mais saintement cruels envers eux-mêmes.

D'où leur venait cette haine si vive et si universelle dont ils étaient tous animés? de l'ardent désir qu'ils avaient conçu de conformer, autant qu'il était possible, leur chair à la chair de Jésus-Christ; de la forte persuasion où ils étaient, que jamais leur chair ne participerait à la gloire de la résurrection de Jésus-Christ, si elle ne participait à sa mortification et aux douleurs de sa passion; du souvenir qu'ils portaient profondément gravé dans le cœur, que c'était pour notre chair et pour ses voluptés sensuelles, que la chair de Jésus-Christ avait été si violemment tourmentée; d'où ils concluaient qu'une chair ennemie de Jésus-Christ, qu'une chair coupable de tous les maux qu'avait endurés la chair de Jésus-Christ, était indigne de toute compassion, et ne pouvait être trop affligée elle-même, ni trop maltraitée. C'est ainsi qu'ils en jugeaient; mais pour nous, mes chers auditeurs, nous raisonnons, ou du moins nous agissons bien autrement : la maxime la plus commune et la plus établie dans toutes les conditions, est d'avoir soin de son corps, et de ne l'endommager en rien, de ne le point fatiguer, de ne le point affaiblir, de l'entretenir toujours dans le même embonpoint, d'en étudier les goûts, les appétits, et de lui fournir abondamment tout ce qui l'accommode : voilà notre principale, et souvent même notre unique occupation.

Ce qu'il y a de plus merveilleux et de plus étrange, c'est qu'avec cela l'on prétend être pénitent, l'on prétend être dévot, l'on prétend s'ériger en réformateur du relâchement des mœurs et de la doctrine. Appliquez-vous à ma pensée : c'est un point de morale à quoi vous n'avez peut-être jamais fait assez d'attention. Que des impies déclarés, que des libertins de profession, que des mondains par état, se rendent esclaves de leur corps, et lui accordent tout ce qu'il demande, je n'en suis point surpris : comme ils n'aspirent, ou du moins qu'ils ne pensent à nul autre bonheur qu'à celui de la vie présente, il est naturel qu'ils en recherchent toutes les douceurs. Dès-là que ce sont des mondains, ils sont possédés du monde et de l'esprit du monde : or, tout ce qui est dans le monde, dit saint Jean, n'est qu'orgueil de la vie, que concupiscence des yeux et que concupiscence de la chair; il est donc moins étonnant qu'ils soient si attachés à leur chair, et qu'ils la laissent vivre à l'aise et au gré de tous ses désirs.

Mais ce qui doit bien nous surprendre, et ce que je déplore comme un des plus grands abus du christianisme, je l'ai dit et je le répète, c'est qu'on prétende être pénitent sans pratiquer aucune œuvre de pénitence. Un homme est revenu de ses criminelles habitudes, une femme a quitté le monde, après l'avoir aimé jusqu'au scandale : il y a sujet de bénir Dieu d'un tel changement, et je l'en bénis. Ce ne sont plus les mêmes intrigues, ni les mêmes désordres; mais du reste, parlez à l'un et à l'autre de satisfaire à la justice de Dieu; représentez-leur avec l'Apôtre que, comme ils ont fait servir leur corps à l'iniquité, ils doivent le faire servir à la justice et à l'expiation de leurs

péchés; dites-leur, avec saint Grégoire, qu'autant qu'ils se sont procuré de plaisirs défendus et illicites, autant ils doivent s'interdire de plaisirs même permis et innocents : c'est une langue étrangère pour eux, et toute leur pénitence ne va qu'à corriger certains excès et certains vices, sans en être moins amateurs d'eux-mêmes, ni moins occupés de leurs personnes.

Ce qui doit bien nous surprendre, c'est qu'on prétende être dévot sans être chrétien; je veux dire, sans marcher par la voie étroite du christianisme : car le christianisme est une loi austère et mortifiante; et cependant tout dévot qu'on est, on ne veut rien avoir à souffrir : on renonce au luxe, au faste, à la pompe; mais d'ailleurs on veut être servi ponctuellement, nourri délicatement, couché mollement, vêtu et logé commodément. Rien que de modeste en tout : mais rien en tout que de propre, que de choisi, que d'agréable. Telle dans la dévotion mène une vie mille fois plus douce, et je pourrais ajouter, plus délicieuse, qu'une autre dans son déréglement et son libertinage.

Ce qui doit bien nous surprendre, c'est qu'on prétende s'ériger en censeur des mœurs et en réformateur des relâchements du siècle, sans penser d'abord à réformer le relâchement où l'on vit soi-même à l'égard de la mortification des sens : n'est-ce pas là l'illusion de nos jours? Crier sans cesse contre des doctrines prétendues relâchées; gémir à toute occasion et avec amertume de cœur sur le renversement de la morale évangélique; s'élever avec zèle, ou plutôt avec emportement et avec aigreur, contre ceux qu'on veut faire passer pour destructeurs de cette sainte morale; les regarder comme l'ivraie semée dans le champ de l'Eglise, et former de pieux desseins pour arracher ce mauvais grain : *Vis imus, et colligimus ea* (Matth. 13)? ne parler que de sévérité, et en lever partout l'étendard, dans les discours publics, dans les entretiens particuliers, dans les tribunaux de la pénitence, dans les ouvrages de piété : voilà les beaux dehors et les spécieuses apparences dont une infinité d'âmes, ou simples, ou prévenues, se laissent fasciner les yeux. Mais quand, moins crédule et moins facile à confondre les apparences avec la vérité, on vient à percer au travers de ces dehors; et que, prenant la règle de Jésus-Christ, on juge des paroles par les œuvres : *A fructibus eorum cognoscetis eos* (Matth. 7); que trouve-t-on? des gens sévères, ou réputés tels, mais en même temps bien pourvus de toutes choses, et ayant grand soin de l'être; des gens sévères, mais en même temps répandus dans le monde, et dans le plus beau monde, pour en goûter tous les agréments; des gens sévères, mais n'étant toutefois ennemis ni des divertissements profanes, ni des conversations plaisantes et enjouées, ni des bons repas; disons en deux mots, des gens de la dernière sévérité dans leurs leçons, mais de la dernière indulgence dans leurs exemples; anges dans leurs maximes, mais hommes, et très-hommes dans leur conduite. Ce n'est pas qu'ils ne veuillent que cette sévérité qu'ils prêchent avec tant d'emphase, soit mise en pratique, mais par d'autres, et non par eux : comme maîtres et comme docteurs, ils

s'en tiennent à l'instruction, et se déchargent sur leurs disciples de l'exécution.

Ah ! mes chers auditeurs, ne nous trompons point, et mettons-nous bien en garde contre les artifices et les prestiges de notre chair; tout animale et toute matérielle qu'elle est, il n'est rien de plus subtil et de plus adroit à défendre ses intérêts ; ne perdons jamais de vue le grand modèle que nous propose notre mystère, et faisons à notre égard ce que fit Pilate à l'égard des Juifs, lorsqu'après la flagellation de Jésus-Christ, il le leur présenta dans l'état le plus pitoyable, et qu'il dit : Voilà l'homme : *Ecce homo* (Joan. 19); disons-le-nous à nous-mêmes en le contemplant : Voilà l'homme, et voilà le Dieu de mon salut; voilà par où il m'a sauvé et par où je me sauverai. Les Juifs, en le voyant, n'en devinrent que plus endurcis ; mais je puis me promettre que nous en serons touchés, que nous nous sentirons animés d'une ardeur et d'une résolution toute nouvelle, pour ruiner en nous l'empire de la chair, afin de ne plus vivre désormais que de cet esprit de grâce qui nous élèvera à Dieu, et qui, par les saintes rigueurs de la mortification évangélique, nous conduira à la béatitude éternelle, que je vous souhaite, etc.

TABLE DES SERMONS

AVEC

L'ABRÉGÉ DE CHAQUE SERMON.

Nota. Le premier chiffre marque la page où commence l'article que l'on abrége, et le second, la page où ce même article finit.

SERMONS POUR LES DIMANCHES APRÈS LA PENTECOTE (*suite*).

Sermon pour le cinquième dimanche après la Pentecôte. Sur la vraie et la fausse piété, page 1.

Sujet. — *Je vous dis en vérité : si votre justice n'est au-dessus de celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.* — C'était une fausse piété que celle des Pharisiens, et la nôtre doit être solide et vraie. P. 1, 2.

Division. — Notre piété, pour être solide et vraie, doit être entière, 1re *partie*; désintéressée, 2e *partie*; intérieure, 3e *partie*. P. 2.

Ire Partie. — *Entière :* c'est-à-dire, qui embrasse les grandes et les petites choses, les préceptes et les conseils. Les Pharisiens, selon le reproche que leur en faisait Jésus-Christ, pratiquaient des œuvres de pure perfection, et manquaient aux devoirs capitaux de la justice et de la miséricorde. Abus où tombent encore tant de faux dévots. Un homme est assidu à certains exercices de piété : mais dans les conversations il tient les discours les plus satiriques et déchire impunément la réputation du prochain. Ainsi des autres. P. 3—5.

Sur quel fondement la sainteté chrétienne est-elle établie? sur l'observation des commandements, comme Jésus-Christ le fit entendre à ce jeune homme de l'évangile : *Serva mandata.* Nous pouvons donc appliquer ici ce que l'Apôtre disait de la charité : tout le reste, sans l'accomplissement des préceptes, n'est rien. P. 5, 6.

Gardons-nous aussi de donner dans une autre extrémité, qui est de se borner tellement aux obligations de la loi, qu'on néglige toutes les pratiques d'une ferveur chrétienne. Excès injurieux à Dieu, pernicieux pour nous-mêmes, et très-dangereux dans ses suites. La perfection, et par conséquent la vraie piété, est cette plénitude de fidélité qui réunit tout, le précepte et le conseil : le précepte par devoir, et le conseil par amour. Voilà ce que Jésus-Christ nous a enseigné, et ce qu'il a pratiqué. P. 6—8.

IIme Partie. — *Désintéressée.* Deux sortes d'intérêts conduisaient les Pharisiens dans leur prétendue piété. Ils voulaient être honorés, et ils voulaient être abondamment pourvus de tout ce qui peut contribuer aux commodités de la vie. Or cette piété mercenaire et intéressée est également criminelle devant Dieu, et odieuse devant les hommes. P. 8, 9.

Criminelle devant Dieu : car quelle profanation, remarque saint Chrysostome, et quel sacrilége, d'abuser ainsi, non plus seulement des choses saintes, mais de la sainteté même? C'est servir Dieu pour le monde. P. 9, 10.

Odieuse devant les hommes : rien de plus à craindre dans la société humaine que l'intérêt mêlé avec la dévotion, ou que la dévotion gouvernée par l'intérêt. Un dévot de ce caractère est capable de tout : 1° parce qu'il donne à tout, et quelquefois aux plus grandes iniquités, une apparence de religion qui le trompe lui-même. 2° parce que, quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir. P. 10.

Ne le dissimulons point : c'est cet intérêt qui, dans tous les siècles, a été le grand scandale de la religion, c'est ce qui a fait parler les hérétiques, et ce qui les a rendus si éloquents contre nous. Aussi le Fils de Dieu envoyant ses apôtres prêcher son Evangile, voulait qu'ils s'y employassent avec le plus parfait désintéressement. Et saint Paul, afin de rendre sa prédication plus efficace, avait bien soin de faire remarquer aux fidèles, qu'il ne s'y proposait pour lui-même nul intérêt temporel. Heureuse une âme qui, dans les choses de Dieu, cherche Dieu et n'y cherche rien avec Dieu! P. 10—13.

IIIe Partie. — *Intérieure.* La piété des Pharisiens n'était qu'une piété superficielle, tout sur le visage et sur les lèvres, mais rien dans le cœur. C'étaient, selon la figure de Jésus-Christ, des sépulcres blanchis. Qu'est-ce que Dieu attend de l'homme? le cœur. Et sans le cœur, qu'y a-t-il dans l'homme qui soit digne de Dieu? Dans l'ancienne loi, il exigeait de son peuple cette piété intérieure, comme l'Ecriture nous le fait connaître : à plus forte raison la demande-t-il de nous dans la loi nouvelle, où Jésus-Christ est venu former des adorateurs en esprit et en vérité. P. 13—15.

Cela supposé, jugeons de bien des œuvres que nous pratiquons dans le christianisme, ou que nous y voyons pratiquer. Quel fruit peut-on s'en promettre? Importante leçon pour les ministres de Jésus-Christ, sans cesse occupés à des fonctions saintes, mais sans esprit intérieur; et leçon non moins nécessaire à tant d'âmes dévotes, ou du moins en ayant la réputation et le nom. On tombe en deux espèces d'hypocrisies : on trompe le public, et on se trompe soi-même. Suivons donc l'avis de l'Apôtre : tout ce que nous faisons, faisons-le pour Dieu. P. 15—18.

Sermon pour le sixième dimanche après la Pentecôte : Sur la Tempérance chrétienne, page 19.

Sujet.—*Alors Jésus prit les sept pains qui lui avaient été présentés; et rendant des actions de grâces, il les rompit, et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple.*—Le Sauveur du monde, en nourrissant le peuple, nous enseigne la tempérance que nous devons garder dans les repas. P. 19, 20.

Division.—Dans le mystère de la multiplication des pains et dans le soin que prend Jésus-Christ de nourrir ces saintes troupes qui l'avaient suivi, il nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé, 1re *partie*. Et ce même Sauveur nous fait encore connaître de quelle sainteté cette réfection du corps est susceptible, et nous apprend à la perfectionner, 2e *partie*. P. 20.

Ire Partie.—Jésus-Christ nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé, savoir : l'attachement, l'excès, la délicatesse. P. 20, 21.

1° *L'attachement*, c'est-à-dire, une attention trop grande à ce qui regarde le soulagement et l'entretien du corps. Pour corriger ce défaut, Jésus-Christ mène le peuple qu'il traîne à sa suite, dans un lieu solitaire, inculte, dénué de tout : et c'est là en effet que ce peuple, bien différent des anciens Juifs, et uniquement attentif à écouter la parole de Dieu, se laisse conduire sans murmurer. Mais combien y a-t-il maintenant dans le christianisme de ces hommes, dont saint Paul a dit qu'ils font de leur corps leur divinité, ne pensant à rien autre chose, et ne s'occupant de rien autre chose? Comparons cette insatiable avidité avec la sobriété de ces religieux dont parle Cassien, et combattons cet attachement immodéré, comme saint Augustin nous témoigne lui-même qu'il était sans cesse obligé de le combattre. P. 21—24.

2° *L'excès.* La nature se contente du nécessaire, mais la convoitise cherche le superflu. Jésus-Christ ne pensa à la subsistance de ces quatre mille hommes dont il se trouvait chargé, que lorsqu'ils furent dans une nécessité extrême : mais aujourd'hui, comme dans tous les autres temps, on va bien au delà de cette nécessité. De sorte que la parole du Saint-Esprit ne se vérifie que trop en nous, lorsqu'il nous dit que l'homme s'est rendu semblable aux bêtes, encore les bêtes ont-elles cet avantage, qu'elles s'en tiennent à ce qui leur suffit. Quel opprobre pour nous, et en particulier pour les personnes du sexe, lesquelles se portent maintenant à des intempérances qui leur étaient autrefois inconnues! P. 24—27

3° *La délicatesse.* Jésus-Christ ne nourrit le peuple que de pain. Dieu, remarque l'abbé Rupert, avait fourni aux Israélites dans le désert, les mets les plus exquis : *Et pluit super eos volatilia pennata.* Mais ce n'était point par un effet de sa libéralité; c'était plutôt par un châtiment de sa justice et pour punir leurs murmures. Car il n'est rien de plus dangereux ni de plus pernicieux que cette délicatesse. Elle donne des forces à la chair pour se révolter et pour secouer le joug. Aussi les saints en ont-ils eu tant d'horreur : et c'est de là que les conditions les plus relevées et les plus aisées sont communément les plus corrompues. P. 27—29.

IIe Partie. Jésus-Christ nous fait encore connaître de quelle sainteté la réfection du corps est susceptible, et nous apprend à la perfectionner : par où? par la bénédiction des viandes et l'action de grâces, par sa présence adorable, et par les œuvres de charité. P. 29, 30.

1° *Par la bénédiction des viandes et l'action de grâces.* Il bénit les pains, et rendit grâces à son Père. Il est bien juste que nous nous acquittions de l'un et l'autre devoir, puisque c'est de Dieu que nous recevons notre nourriture. C'est par là que se faisaient distinguer les premiers fidèles; et saint Ambroise observe que ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs, le reconnurent dans la fraction du pain et à la bénédiction qu'il lui donna avant que de le manger. N'est-il pas étrange que nous jouissions des bienfaits de Dieu, sans penser à Dieu et sans le remercier? P. 30, 31.

2° *Par sa présence adorable.* Ce fut en la présence de Jésus-Christ, que le peuple prit la nourriture qui lui avait été distribuée. Dieu est présent partout pour tout voir : mais on peut dire qu'il redouble en quelque sorte son attention dans les lieux et dans les rencontres où nous pouvons plus aisément nous échapper, comme dans les repas. C'est donc là que nous devons le perdre moins de vue. Les païens eux-mêmes faisaient exposer leurs idoles devant leurs tables, afin que l'idée de ces faux dieux les tînt dans une juste modération. Mais parce que nous oublions notre Dieu, tout présent qu'il est, qu'arrive-t-il souvent? Jugeons-en par l'exemple de Balthazar. Si Dieu n'éclate pas ouvertement contre nous comme il éclata contre ce prince, ses jugements secrets n'en sont pas moins redoutables ni moins funestes. P. 31—33

3° *Par les œuvres de charité.* Jésus-Christ fit recueillir les restes pour ceux qui pouvaient survenir. Ainsi les riches doivent-ils entretenir les pauvres du superflu de leurs tables. Saint Louis en nourrissait tous les jours dans son palais un certain nombre. On laisse périr dans les maisons tant de choses dont les pauvres pourraient se nourrir. On les laisse périr eux-mêmes, et par là on s'expose au triste sort de ce mauvais riche de l'Evangile qui fut enseveli dans l'enfer. Puissions-nous, pour fruit de ce discours, nous affranchir de l'esclavage de nos corps! P. 33—36.

Sermon pour le septième dimanche après la Pentecôte : Sur l'Hypocrisie, page 36.

Sujet.—*Jésus dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravissants.*—Voilà en peu de paroles le caractère des hypocrites : mais du reste, ce n'est point tant de notre hypocrisie propre qu'il s'agit ici, que de l'hypocrisie d'autrui. P. 36, 37.

Division.—Montrons au libertin combien il est mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, 1re *partie;* au chrétien lâche, combien il est faible et coupable dans sa faiblesse,

quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, 2e *partie;* et au chrétien ignorant et simple, combien il est inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, 3e *partie.* P. 37.

Ire Partie.—Le libertin mal fondé, quand pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui. Parce que la vraie piété condamne le libertin, et que c'est un reproche de ses désordres, que fait-il? il tâche à se persuader que tout ce qui paraît piété dans le monde, n'est que fausse piété, ou du moins n'est qu'une piété très-suspecte. D'où il tire cette conséquence, que les autres ne valent pas mieux que lui, et qu'il n'a qu'à vivre toujours comme il vit. Or ce raisonnement se détruit en deux manières. P. 37—40.

1° Quand il n'y aurait point dans le monde de vraie piété, Dieu n'en serait pas moins Dieu, et par conséquent nous ne serions pas moins obligés à le servir; la loi n'en serait pas moins loi, et par conséquent nous ne serions pas moins obligés de la garder. Nous ne serons pas jugés sur la conduite des autres, mais sur la nôtre. Exemples de David et de Tobie. P. 40, 41.

2° Quoi qu'en puissent dire les libertins, il y a encore dans tous les états, de vraies vertus; et c'est par malignité que les mondains et les impies ne veulent pas les reconnaître. P. 41—43.

IIe Partie. — Le chrétien lâche et faible, coupable dans sa faiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu. Cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens lâches et faibles: 1° elle leur imprime une crainte servile de passer dans le monde pour hypocrites et faux dévots; et cette crainte leur est un obstacle à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion; 2° elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, disent-ils, sur ce que la piété, quoique solide en elle-même, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes et à la malignité de leurs jugements; 3° ils tombent par là dans un abattement de cœur, qui va souvent jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plutôt que de s'engager à soutenir la persécution. Or, ce scandale est très-déraisonnable, et à l'égard d'un chrétien il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs. P. 43—45.

1° Il ne tient qu'à un chrétien de vivre de telle sorte, qu'on ne le puisse soupçonner d'hypocrisie. Car il y a certains caractères de vertu qui ne peuvent être suspects. P. 45, 46.

2° Bien loin que le malheur qu'a la piété d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie, en doive dégoûter un chrétien, c'est ce qui doit au contraire allumer son zèle pour elle et l'exciter à prendre ses intérêts. P. 46, 47.

3° Au lieu donc de se décourager et de s'abattre, un chrétien doit s'animer, et se souvenir combien il lui sera glorieux et avantageux de combattre et d'être persécuté pour la cause de Dieu. Le monde même ne pourra s'empêcher de lui rendre justice. P. 47, 48.

IIIe Partie. — Le chrétien ignorant et simple, inexcusable devant Dieu, lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui. On s'y laisse en effet tous les jours surprendre, jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Or est-on excusable d'avoir ainsi été surpris? non, et pour deux raisons. P. 48, 49.

1° Jésus-Christ ne nous a rien recommandé davantage dans l'Evangile, que de nous garder des surprises d'une fausse piété, et d'y apporter une extrême vigilance. Or c'est à quoi nous ne pensons point assez. P. 49, 50.

2° Jésus-Christ nous a donné les règles nécessaires pour nous garantir de ces surprises de la fausse piété. Par exemple, il nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité, était l'attachement et la soumission à l'Eglise. Du reste ayons recours à Dieu, et demandons-lui qu'il nous découvre ses voies. P. 50—52.

Sermon pour le huitième dimanche après la Pentecôte : Sur l'Aumône, page 52.

Sujet. — *Et moi je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses, afin que quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.* — Tel est l'usage que nous devons faire des biens temporels, et tel est le fruit que nous en pouvons retirer par l'aumône. P. 52, 53.

Division. — Dans l'établissement de l'aumône, la providence de Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu par une loi particulière au soulagement de sa pauvreté, 1re *partie*. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité, 2e *partie*. P. 53.

Ire Partie. — Providence de Dieu bienfaisante envers le pauvre par l'établissement de l'aumône. Il y a dans la condition du pauvre trois grands désavantages, à en juger selon la nature et selon les vues du monde; 1° cette inégalité de biens, qui le fait manquer de tout, tandis que le riche est dans l'abondance; 2° les misères et les besoins attachés à cet état d'indigence, tandis que le riche goûte toutes les douceurs et toutes les commodités de la vie; 3° l'état de dépendance où la disette réduit le pauvre, et les mépris qu'elle lui attire, tandis que le riche est dans l'éclat et dans la grandeur. Or, voilà à quoi la Providence a suppléé par la loi de la charité, et en particulier par le précepte de l'aumône. P. 53, 54.

1° L'inégalité de biens a été nécessaire pour entretenir l'ordre de la subordination dans le monde. Mais du reste, Dieu, par le précepte de l'aumône, ordonne au riche de donner son superflu au pauvre, et par là tout devient égal, selon l'expresse doctrine de saint Paul : *Ut fiat æqualitas*. Les riches sont donc comme les économes de Dieu, et ont une obligation indispensable de fournir à toute sa maison la subsistance nécessaire. Or les pauvres font partie de cette maison de Dieu. P. 54—56.

2° Il est vrai que l'indigence expose les pauvres à de grandes misères, et nous ne le voyons que trop : mais si les pauvres souffrent, ce n'est point à Dieu qu'il s'en faut prendre ni à sa Providence. Car il a fait un commandement exprès aux riches de les soulager; et il a ajouté à son commandement la plus terrible menace, qui est celle d'une damnation éternelle. Que ne doivent pas craindre sur cela tant de riches impitoyables, et comment se justifieront-ils au jugement de Dieu? P. 56—58.

3° Si le monde méprise les pauvres, Dieu par son précepte nous apprend à les honorer, puisqu'il fait voir combien ils lui sont chers, et puisqu'il les établit auprès de nous comme ses substituts, dans lesquels il veut que nous le reconnaissions et que nous l'honorions lui-même. De là ces sentiments de vénération qu'une piété religieuse nous inspire pour eux. C'est donc ainsi que la condition des pauvres est relevée; et combien le sera-t-elle encore plus dans l'assemblée générale des hommes et dans la gloire, s'ils ont été sur la terre des pauvres patients et fidèles! P. 58—61.

IIe Partie. — Providence de Dieu bienfaisante envers le riche par l'établissement du précepte de l'aumône : comment? parce qu'elle lui donne par là, 1° de quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jésus-Christ pauvre; 2° de quoi réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, et surtout l'usage des biens du monde; 3° de quoi par conséquent se promettre quelque sûreté pour le salut et contre la malheureuse réprobation dont les riches sont menacés. P. 61.

1° De quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jésus-Christ pauvre : car dès-là que vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, vos biens sanctifiés par ce partage n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisqu'il entre ainsi comme en société de biens avec vous. P. 61, 62.

2° De quoi réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, et surtout l'usage des biens du monde. Rien, selon l'Ecriture, de plus sa-

tisfactoire auprès de Dieu que l'aumône. C'est pourquoi Daniel donna au roi de Babylone ce conseil si salutaire : *Rachetez vos péchés par vos aumônes.* Le riche a donc dans son état de quoi satisfaire à Dieu; il a dans ses richesses mêmes, qui avaient été pour lui l'instrument du péché, la matière de la réparation du péché; il a de quoi se faire auprès de Dieu de puissants intercesseurs. P. 62—65.

3° De quoi se promettre quelque sûreté pour le salut. Voilà en effet par où bien des riches se sont sauvés, voilà par où ils ont obtenu de Dieu ces grâces efficaces qui les ont retirés de leurs égarements et conduits au port de l'éternité bienheureuse. Mais il faut pour cela des aumônes qui aient toute l'étendue et toute la mesure convenable. P. 65, 66.

Sermon pour le neuvième dimanche après la Pentecôte : Sur les Remords de la conscience, page 67.

Sujet. — *Lorsque Jésus fut proche de Jérusalem, voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, et il dit : Oh! si du moins en ce jour, qui est pour toi, tu avais connu ce qui pouvait te donner la paix!* — C'est ainsi que Dieu parle intérieurement à une âme criminelle, et qu'il presse un pécheur par les remords de sa conscience. P. 67, 68.

Division. — Le remords du péché est une grâce de Dieu. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché, 1re *partie*. La malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grâce pour persévérer dans le péché, 2e *partie*. P. 68.

Ire Partie. — La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché. En voici les avantages. P. 68.

1° C'est une grâce : car c'est un secours que Dieu nous donne pour nous convertir. P. 68.

2° C'est une grâce intérieure, puisque c'est la voix même de l'Esprit de Dieu qui se fait entendre au fond de notre cœur. P. 69, 70.

3° C'est la première de toutes les grâces que Dieu donne au pécheur pour commencer l'ouvrage de sa conversion : c'est par cette grâce prévenante que Dieu le touche d'abord. Exemple de David et de Caïn. P. 70—72.

4° C'est entre les autres grâces la plus miraculeuse dans la manière dont elle est produite. Ce miracle consiste en ce que c'est le péché même qui donne naissance à cette grâce. P. 72.

5° C'est de toutes les grâces la plus digne de la grandeur et de la majesté de Dieu. Ce n'est point en suppliant que Dieu agit par ces remords, mais en maître et en juge, qui menace et qui répand dans une âme la terreur de ses jugements. Exemple d'Achab. P. 72, 73.

6° C'est de toutes les grâces la plus constante. Elle nous suit partout, et plus nous faisons d'efforts pour la repousser, plus elle s'attache à nous. P. 73. 74.

7° C'est la grâce la plus universelle. Il n'y a personne qui ne soit sujet aux reproches de sa conscience après le péché. P. 74, 75.

8° C'est la grâce la plus assurée pour l'homme pécheur et la moins sujette à l'illusion. L'ange de ténèbres se transforme quelquefois pour nous tromper, en ange de lumière; mais il se garde bien de représenter à un pécheur le désordre de son crime. P. 75, 76.

9° Sans cette grâce, tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, et avec elles ils sont tous efficaces : car si notre conscience ne forme ce remords : *Peccavi*; J'ai péché, tout le reste est inutile; et dès que ce remords est une fois bien conçu, il communique à tout le reste une vertu particulière et sanctifiante. P. 76.

10° C'est la grâce la plus convaincante pour disposer l'esprit de l'homme à la pénitence. La conscience est alors son propre témoin, et se trouve forcée de s'accuser elle-même et de se condamner. P. 76.

11° De là c'est la grâce la plus puissante sur le cœur. Elle le pique et le presse si fortement, que pour se délivrer du tourment secret qu'il ressent, il est enfin obligé de se rendre. Voilà le principe des plus grandes conversions. Que de trésors ren-

fermés dans une seule grâce ! et n'est-ce pas là que nous devons reconnaître toute la miséricorde de notre Dieu? 76, 77.

IIe Partie. — La malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grâce du remords de la conscience, pour persévérer dans le péché. En voici les divers degrés. P. 77, 78.

1° Puisque le remords de la conscience est une grâce, résister à ce remords, c'est donc résister à la grâce et au Saint-Esprit. P. 78.

2° Puisque le remords de la conscience est la première grâce du salut et le premier moyen de conversion pour un pécheur, résister à ce remords, c'est donc tarir à son égard toutes les sources de la divine miséricorde. P. 78.

3° Puisque le remords de la conscience est une grâce toute miraculeuse, plus devons-nous être coupables dans la résistance que nous y apportons. P. 78, 79.

4° Comme le remords de la conscience est la grâce la plus digne de la majesté de Dieu et la plus conforme à sa grandeur souveraine, rien aussi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, et qui emploie tous ses efforts à la repousser. Car plus Dieu agit en Dieu, plus suis-je criminel de ne me pas soumettre et de lui pas obéir. P. 79, 80.

5° Le remords de la conscience est la grâce la plus constante et la plus durable : par conséquent une pleine résistance à ce remords suppose la malice la plus invétérée et la plus insurmontable. P. 80, 81.

6° Le remords de la conscience est la grâce la plus commune et la plus universelle : c'est une grâce qui n'est pas même refusée au plus méchant homme et au plus impie. Que reste-t-il donc à un pécheur qui se prive de cette dernière espérance? P. 81.

7° Le remords de la conscience est la grâce la plus certaine pour un pécheur et la moins sujette à l'illusion : mais de là saint Bernard conclut que la résistance à ce remords est donc aussi la plus prochaine disposition au désespoir. P. 81.

8° Affreux désespoir que redoublera au jugement de Dieu cette même conscience dont nous aurons tant éludé les poursuites salutaires. Son remords est maintenant pour nous la grâce la plus convaincante ; mais cette conviction dont nous ne profitons pas, ne servira qu'à mettre devant Dieu le dernier sceau à notre condamnation. P. 81, 82.

La conclusion, c'est donc d'écouter les remords de notre conscience. Il nous en coûte plus pour y résister, qu'il ne nous en coûterait pour les suivre. Ce que nous avons surtout à craindre, c'est que par la force de l'habitude et par un juste châtiment de Dieu, la conscience ne vînt, non pas à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que faiblement. P. 82—84.

Sermon pour le dixième dimanche après la Pentecôte : Sur l'état de vie et le soin de s'y perfectionner, p. 85.

Sujet. — *Le Pharisien se tenant debout, faisait intérieurement cette prière : Seigneur, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes.* — Voilà l'esprit de l'ambitieux : il veut toujours monter, toujours s'élever au-dessus des autres, au lieu de demeurer sagement dans son état et de travailler à s'y perfectionner. P. 85.

Division. — L'ambition nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de notre état ; et elle nous entretient dans une négligence entière des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre et nous perfectionner. En deux mots, on veut être ce qu'on n'est pas, 1re *partie*; et l'on ne veut pas être ce qu'on est, 2e *partie*. P. 85, 86.

Ire Partie. — On veut être ce qu'on n'est pas : on veut s'élever au-dessus de son état. Ambition que les philosophes mêmes et les sages du paganisme ont condamnée. Mais tenons-nous-en aux maximes de la foi, qui nous apprend que rien n'est plus fatal pour le salut que ce désir de sa propre élévation. Cinq raisons. P. 86, 87.

1° Parce qu'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde, et de ne

pas oublier Dieu, ni s'oublier soi-même. C'est la belle leçon que faisait saint Bernard au pape Eugène. P. 87, 88.

2° Parce qu'en s'élevant, on s'attire par une suite nécessaire, des obligations infinies de conscience, auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement. Dans cette vie, disait Cassiodore, le pouvoir et le devoir sont deux choses inséparables. Être plus que nous n'étions, c'est devoir plus que nous ne devions, et à Dieu et aux hommes. Quelles sont, par exemple, dans l'Eglise, les obligations d'un prélat? Après cela ne nous étonnons pas que les saints aient fui ces dignités éclatantes dont la vue nous éblouit : mais ce qui doit nous étonner, c'est que des hommes mille fois moins capables qu'eux d'en remplir les obligations, les recherchent avec tant d'ardeur. P. 88, 89.

3° Parce que pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités et des vertus acquises qu'on a fort rarement, et dont alors le défaut est criminel. Rien de plus raisonnable que cette règle. Mais les emplois, dit-on, font les hommes : erreur; les emplois doivent perfectionner les hommes, et non pas les préparer. Or, a-t-on soin de s'éprouver soi-même, avant que de travailler à son agrandissement, pour voir si l'on a toutes les dispositions convenables, et pour s'appliquer à les acquérir? P. 89—91.

4° Parce que bien même qu'on eût du reste tout le mérite nécessaire pour être élevé, rechercher l'élévation, c'est s'en rendre indigne : car une des premières qualités requises, c'est l'humilité, et il y a une indécence positive à vouloir être supérieur aux autres. Chose si vraie, que ceux qui, par leurs intrigues, parviennent à certains rangs, affectent le plus de faire croire qu'ils n'y ont en rien contribué. Jésus-Christ, notre maître, ne s'est point attribué l'honneur, comme parle saint Paul : et nous, pécheurs, nous allons au devant des honneurs du monde, et nous nous les procurons. Cela est-il tolérable; et comment alors pouvons-nous paraître devant un Dieu humilié et anéanti? P. 91, 92.

5° Parce que le désir de s'élever est une source de désordres, qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes. De là les cabales, les perfidies, les querelles, les vengeances; et mille autres maux dont nous ne sommes que trop témoins tous les jours. Voilà néanmoins la grande maladie de notre siècle, ce désir de s'avancer et de se distinguer. P. 92, 93.

IIe Partie. — On ne veut pas être ce qu'on est, c'est-à-dire, qu'on néglige la perfection de son état. Cependant toute la prudence de l'homme, même en matière de salut, se réduit à s'avancer dans la perfection de son état, et à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Voici les preuves de cette importante vérité. P. 93, 94.

1° Parce que la perfection de notre état est ce que Dieu veut de nous : car il ne nous a appelés à cet état, que pour en accomplir les devoirs et pour nous y sanctifier. Hors de là, quoi que nous fassions, ce n'est plus proprement la volonté de Dieu. Si chacun dans le monde s'appliquait à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde serait parfait. Mais parce qu'on ne suit que son caprice et son inclination, de là vient un renversement général dans toutes les conditions. P. 94, 95.

2° Parce que ce n'est que par rapport à notre état et à la perfection de notre état, que Dieu nous a préparé des grâces. C'est la théologie expresse de saint Paul : et il est d'ailleurs de la foi, que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grâce. P. 95, 96.

3° Parce que c'est dans la perfection de notre état que notre sainteté est renfermée, et que c'est par conséquent à cela seul qu'est attachée notre prédestination. Voilà par où les saints se sont sanctifiés; voilà la règle que Jésus-Christ même a suivie; voilà ce que saint Paul a si fortement recommandé aux fidèles. P. 96, 97.

Trois avis importants : 1° de nous défaire du zèle d'une perfection chimérique et imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, et qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous; 2° de modérer ce zèle inquiet de la perfection d'autrui, qui nous fait négliger la nôtre, et que nous entretenons souvent au préjudice de la nôtre; 3° de réformer ce zèle tout païen que nous avons d'être parfaits et irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme et selon Dieu. P. 97, 98.

Sermon pour le onzième dimanche après la Pentecôte : Sur la Médisance, page 98.

Sujet. — *On lui amena un homme qui était sourd et muet, et on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir.* — Jésus-Christ fait parler un muet : mais souvent nous est-il plus difficile et plus expédient de nous taire. P. 98, 99.

Division. — Entre les péchés, il n'en est point de plus lâche ni de plus odieux que la médisance, 1re *partie.* Entre les péchés, il n'en est point qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses que la médisance, 2e *partie.* P. 99, 100.

Ire Partie. — Point de péché plus lâche, ni plus odieux que la médisance. Deux motifs dont le Saint-Esprit s'est souvent servi lui-même pour nous inspirer en général l'horreur du péché. P. 100.

1° *Point de péché plus lâche que la médisance.* Celui dont vous parlez, est, ou votre ennemi, ou votre ami, ou un homme indifférent à votre égard. Si c'est votre ennemi, dès-là c'est haine ou envie qui vous engage à en mal parler, et cela même a toujours été traité de bassesse. Si c'est votre ami, quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié! Et si c'est un homme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous? il ne vous a point offensé, et vous l'offensez; 2° le médisant attaque l'honneur d'autrui; et de quelles armes se sert-il? d'une sorte d'armes qui de tout temps a passé pour avoir quelque chose de honteux : ce sont les armes de la langue; 3° quel temps choisit-il pour frapper son coup? celui où l'on est moins en état de se défendre, et où la personne dont il médit, est absente; 4° la médisance, afin d'agir plus sûrement, commet encore trois autres lâchetés. Sur certains faits elle ne parle presque jamais qu'en secret. Elle affecte de plaire et de se rendre agréable. Et elle tâche de se couvrir de mille prétextes qui semblent la justifier. P. 100—105.

2° *Point de péché plus odieux, et à Dieu et aux hommes :* à Dieu, qui est amour et charité; aux hommes, que le médisant attaque avec tant de liberté. Aussi l'Ecriture nous le représente comme un homme terrible et redoutable par les maux infinis qu'il cause partout. Mais, dites-vous, on se plait à l'entendre. J'en conviens : mais en même temps qu'il plait et qu'on aime à l'entendre, on le hait et on l'abhorre. Car si l'on prend plaisir à l'écouter lorsqu'il s'agit des autres, on le craint pour soi-même, et l'on juge assez qu'on n'en sera pas mieux traité dans l'occasion. P. 105—107.

Après cela, n'est-il pas étrange que la médisance soit un péché si commun et si universel? Ç'a été le vice de tous les temps. C'est encore le vice de tous les états et de toutes les professions. P. 107—109.

IIe Partie. — Point de péché qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses. C'est un peché contre la justice. Toute injustice à l'égard du prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut; mais de toutes les espèces d'injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus étroit et plus terrible devant Dieu que celui de la médisance, et cela pour trois raisons. P. 109.

1° *Parce qu'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur.* Car il faut le réparer cet honneur que vous avez ravi à votre frère, et nulle puissance ne vous en peut dispenser. Il faut le reparer d'autant plus nécessairement, que c'est un bien plus précieux et plus excellent. Il faut le réparer aux dépens même de votre propre honneur. Or, on sait combien il est difficile de se résoudre à subir cette confusion. P. 109, 110.

2° *Parce que c'est l'engagement dont l'obligation souffre moins d'excuse, et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre.* Quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous pouvons quelquefois nous en défendre par la raison de l'impossibilité absolue. Mais quand il s'agit de l'honneur, qu'avons-nous à alléguer? Détail de divers prétextes dont on veut faussement s'autoriser. P. 110—113.

3° Parce que c'est un engagement qui s'étend à des suites infinies, dont il n'y a point de conscience qui ne doive trembler. Outre l'honneur que blesse la médisance, elle cause encore d'autres dommages. Cette jeune personne, par exemple,

n'est plus en état de penser à un établissement dans le monde, depuis que vous l'avez décriée. Toute la fortune d'un homme est perdue, pour un mot que vous avez dit de lui. Or, voilà ce que vous êtes obligé de réparer. N'est-il donc pas toujours bien surprenant qu'on se garde si peu d'un péché qui traîne après soi de telles obligations? et ce qui doit surtout nous surprendre, c'est que des gens qui du reste font profession de la morale la plus sévère, suivent les principes les plus larges sur un point aussi essentiel que l'est la restitution de l'honneur. Apprenons à nous taire quand la réputation du prochain y est intéressée, et apprenons à parler quand il est du même intérêt que nous lui rendions ce que nous lui avons enlevé. P. 113—115.

Sermon pour le douzième dimanche après la Pentecôte : Sur la Charité du prochain, page 116.

Sujet. — *Un Samaritain faisant voyage, se rencontra auprès de lui, et le voyant, il en fut touché de compassion. Il alla à lui, et banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin. Ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, et prit soin de lui.* — C'est la charité qu'exerce un Samaritain à l'égard d'un Juif; et telle est à plus juste titre, celle que nous devons exercer dans le christianisme les uns envers les autres. P. 116, 117.

Division. — Point d'intérêt propre que nous ne devions faire céder à la charité du prochain, 1re *partie*. Point d'intérêt du prochain que nous ne devions respecter pour le bien de la charité, 2e *partie*. P. 117.

Ire Partie. — Point d'intérêt propre que nous ne devions faire céder à la charité du prochain. Sans cela il est impossible de conserver la charité, et cette maxime est fondée sur quatre preuves. P. 117, 118.

1° *Sur la nature même de la charité en général.* Car la charité est une union des cœurs et des volontés. Or l'intérêt propre nous renferme au dedans de nous-mêmes, et par conséquent empêche cette union avec le prochain. C'est donc une illusion de dire, ce qu'on dit néanmoins tous les jours : J'aime cette personne parce que Dieu me le commande; mais du reste, je ne veux avoir avec elle ni habitude, ni société; qu'elle se tienne de son côté et moi du mien. Comme si toute la charité se réduisait à ne point vouloir de mal et à n'en point faire, et qu'elle ne dût pas aller jusqu'à entrer dans les intérêts du prochain, sans se resserrer tout entier dans les siens propres. C'est ainsi que la loi de Dieu nous le dicte. Il veut que nous n'ayons tous qu'un même cœur; et parce que rien ne divise plus les cœurs que l'attachement au propre intérêt, il veut que pour l'entretien de la charité nous nous dépouillions de cet intérêt et nous y renoncions. P. 118—121.

2° *Sur les qualités particulières de la charité chrétienne.* Toute charité n'est pas charité chrétienne; et le caractère de la charité, telle que Jésus-Christ nous l'ordonne par son précepte, a quelque chose de singulier. Il prétend que nous nous aimions les uns les autres comme il nous a aimés. Voilà son commandement. Or il nous a aimés jusqu'à sacrifier tous ses intérêts pour nous; et c'est à cette charité désintéressée qu'il veut qu'on reconnaisse ses disciples; comme en effet on les y reconnaissait autrefois, et comme on ne peut plus présentement les y reconnaître. P. 121—123.

3° *Sur les obligations rigoureuses qu'impose la charité selon les différents états et les diverses conditions.* Car il y a des occasions où elle nous oblige indispensablement de renoncer même à notre vie, de renoncer à l'honneur du monde et à notre réputation, de renoncer à nos biens et à nos droits. Morale sur les procès. P. 123—127.

4° *Sur les désordres qui, sans ce désintéressement, ruinent tous les jours dans le commerce de la vie et anéantissent la charité.* Pourquoi se hait-on, se déchire-t-on, se détruit-on les uns les autres? pour l'intérêt. Otez l'intérêt propre, on peut alors répondre de la charité des hommes : mais laissez cet intérêt, plus que division dans les familles, que factions dans les Etats, que schismes dans l'Eglise. P. 127, 128.

IIe Partie. — Point d'interêt du prochain que nous ne devions respecter pour le bien de la charité : pourquoi? trois raisons. P. 128, 129.

1° *Parce que tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en nous, ou qui y doit être.* Or, en cette qualité il nous doit donc devenir, non-seulement cher, mais, pour ainsi dire, vénérable. P. 129—131.

2° *Parce que cet intérêt d'autrui, quelque petit qu'il nous paraisse en lui-même, par rapport à la charité, est presque toujours important dans ses conséquences.* Or c'est par ses conséquences que nous devons l'envisager, pour bien juger des obligations qu'il nous impose selon Dieu. P. 131, 132.

3° Parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui dont le mépris ou le peu de soin, par la seule faiblesse des hommes, ne puisse être pernicieux à la charité. Or dès-là nous sommes inexcusables, si nous venons à le mépriser, et si nous n'y apportons pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne Plus notre prochain est faible, plus nous devons avoir d'égards pour ne le pas blesser. P. 132—134.

Sermon pour le treizième dimanche après la Pentecôte : Sur la Confession, page 135.

Sujet. — *Dès qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez ; faites vous voir aux prêtres.* — Ces lépreux guéris et obligés de se montrer aux prêtres, nous représentent les pécheurs appelés au tribunal de la pénitence pour y confesser leurs péchés, et y être absous. P. 135, 136

Division. — Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché, 1re *partie.* Et par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché, 2e *partie.* P. 136.

Ire Partie. — Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché. D'où tire-t-elle cette vertu? 1° De la volonté ou du don de Dieu; 2° d'elle-même et de son propre fonds. P. 136, 137.

1° *De la volonté ou du don de Dieu.* Un moyen de pénitence et de salut n'est efficace qu'autant que Dieu veut l'accepter. Or, il a voulu et il veut accepter pour la rémission des péchés, la confession; en quoi Dieu fait surtout paraître deux de ses divins attributs : sa grandeur et sa bonté. Sa grandeur, remettant le péché en souverain, et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Il lui suffit que nous nous reconnaissions coupables; sa bonté exigeant de nous si peu de chose, et se contentant, pour nous pardonner, du simple aveu de notre péché, et du repentir de notre cœur. Mais, dit-on, c'est à un homme qu'il faut faire cet aveu : il est vrai, c'est à un homme, mais à un homme tenant la place de Dieu, et le ministre des miséricordes de Dieu. Est-ce donc là une condition si difficile eu égard à la grâce que nous obtenons? P. 137—140.

2° *D'elle-même et de son propre fonds.* Car la confession du péché fait trois choses des plus capables de gagner le cœur de Dieu; 1° elle humilie le pécheur, et par là lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil. Différence entre l'esprit de l'hérésie et l'esprit de la vraie religion. Comme l'esprit de l'hérésie est un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir la confession des péchés aux prêtres. D'ailleurs, illusion de ceux qui fuient la confession par la honte qu'ils y trouvent, et de ceux qui voudraient ôter cette honte aux pénitents. 2° La confession excite en nous la douleur et la contrition du péché; car nous ne comprenons jamais plus vivement la malice du péché, que lorsque nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. Hors de là nous n'y pensons pas, ou nous n'y pensons qu'à demi. 3° Enfin il ne tient qu'a nous que la confession ne commence déjà à expier la peine du péché, et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car dès qu'elle nous est pénible, et que nous y sentons une répugnance qui nous coûte à surmonter, nous pouvons nous en faire un mérite auprès de Dieu. Aussi saint Ambroise n'a pas craint de dire que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines ordonnées de Dieu contre le péché : *Omnium pœnarum compendium.* Explication de cette parole. P. 140—145.

IIe Partie. — Par rapport à l'avenir, la confessiou est le préservatif le plus

infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché. Ceci se vérifie en considérant le sacrement de pénitence sous trois rapports; 1° par rapport à Jésus-Christ, qui en est l'auteur; 2° par rapport au prêtre qui en est le ministre; 3° par rapport à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. P. 145, 146.

1° *Par rapport à Jésus-Christ, qu'est-ce que le sacrement de pénitence?* C'est une de ces sources de grâces que ce Sauveur en mourant fit couler de son sacré côté. Mais quelles grâces sont particulièrement attachées à la confession sacramentelle? des grâces de défense et de soutien. Dieu veut que nous allions recueillir ces grâces dans son sacrement : et de là il s'ensuit qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession, renonce aux grâces du salut les plus essentielles, qui sont les grâces de précaution contre le péché, et que plus un chrétien approche du saint tribunal, plus il se fortifie contre la tentation. P. 146, 148.

2° *Par rapport au prêtre.* Car le prêtre, en qualité de ministre choisi de Dieu, a une grâce particulière pour la direction des âmes, et pour les maintenir dans la voie de la justice chrétienne. Et en effet, que ne peut point sur nous un directeur prudent et zélé, en qui nous avons confiance? Erreur ou mauvaise foi de ceux qui ne veulent prendre d'un confesseur nulle règle de direction. P. 148, 149.

3° *Par rapport à nous-mêmes.* L'expérience nous apprend que la confession est un frein pour arrêter notre cœur et pour réprimer ses désirs criminels. Cette seule pensée : Je dois demain ou dans quelques jours paraître au tribunal de la pénitence, est capable de nous retenir dans les plus dangereuses occasions. Au contraire, quand une fois on a secoué le joug de la confession, en quels abîmes ne se précipite-t-on pas? Les hérétiques ne l'ont que trop éprouvé. On me dira qu'il se glisse bien des abus dans la confession, mais de quoi ne peut-on pas abuser? Corrigeons les abus et conservons l'usage de la confession. P. 149, 151.

Sermon pour le quatorzième dimanche après la Pentecôte : Sur l'Eloignement et la Fuite du monde, page 151.

Sujet. — *Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres; car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre; ou il s'attachera à celui-là, et méprisera celui-ci.* — Dieu et le monde sont ces deux maîtres. Pour être à Dieu, il faut renoncer au monde. P. 151, 152.

Division. — Le monde nous distrait, ou même nous corrompt. Or, les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut, 1re *partie*. Tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur de n'avoir pas fui même absolument le monde qui le corrompait, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut, 2e *partie*. P. 152, 153.

Ire Partie. — Les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Car sans cet éloignement du monde à certains temps et sans cette retraite, il n'est pas moralement possible de connaître tous ses devoirs, de remarquer toutes les fautes qu'on y commet, et de se prémunir contre tous les dangers où l'on se trouve exposé : c'est-à-dire, qu'il n'est pas moralement possible de se sauver. Or, quand il s'agit du salut, l'importance de cette affaire doit évidemment l'emporter sur toutes les autres affaires. C'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe, lorsqu'il lui dit : *Marthe, vous vous embarrassez de beaucoup de choses, mais il n'y a qu'une seule chose nécessaire.* Cependant nous sommes assez aveugles pour vouloir justifier notre négligence à l'égard d'une telle affaire, par l'attention que demandent les affaires du monde. P. 153—157.

On dit qu'on est accablé d'occupations : mais c'est en cela même qu'est le désordre. Dieu ne veut pas que vous vous en laissiez tellement accabler, au préjudice de votre salut. Déchargez-vous d'une partie de ces occupations, si elles ne peuvent compatir avec le premier soin qui vous doit occuper. Belles maximes

de saint Bernard, écrivant là-dessus au pape Eugène. Le remède, c'est d'avoir certains temps de retraite, où l'on rentre en soi-même. P. 157—160.

Mais on ajoute : Je ne suis pas le maître dans ma condition de me retirer ainsi. Trois réponses : 1° quittez cette condition. Il n'est pas nécessaire que vous y soyez, mais il est nécessaire que vous vous sauviez; 2° d'autres que vous, dans les mêmes conditions que vous, ou dans des conditions plus exposées que la vôtre aux embarras du monde, ont su trouver du temps pour penser à eux-mêmes et à leur sanctification : David, saint Louis; 3° ces soins que vous faites tant valoir, ne vous empêchent pas de ménager des temps de retraite pour votre santé, pour votre intérêt, pour vos divertissements. Il faut bien distinguer dans nos conditions deux sortes de soins : ceux que Dieu y a attachés, et ceux que nous y ajoutons nous-mêmes. Si nous nous en tenions aux premiers, ils nous laisseraient tout le loisir que demande le soin de notre âme et de notre avancement dans les voies de Dieu. Confessons notre injustice, et corrigeons-la. P. 160—163.

IIe Partie. — Tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui même absolument le monde qui le corrompait, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. Rien de plus contagieux que le monde : nous en convenons nous-mêmes. La conséquence, c'est donc de renoncer au monde, afin de nous préserver de sa contagion, surtout lorsque nous remarquons qu'elle agit plus fortement sur nous. Voilà le préservatif nécessaire, et sans cela ne comptons point sur les grâces de Dieu. Mais nous nous excusons sur les engagements qui nous attachent au monde, et voici quelques réflexions qui détruisent ce prétexte et qui paraissent convaincantes. P. 163—165.

1° De quelque nature que puissent être les engagements qui vous arrêtent, l'intérêt de votre salut, comme on l'a déjà dit, est un engagement supérieur qui doit prévaloir. Nous raisonnons ainsi au regard de la vie du corps, et à plus forte raison devons-nous raisonner de même au regard de la vie de l'âme. Mais je suis résolu de me soutenir dans les dangers où m'engage le monde : vous le dites, mais fausse résolution, ou du moins résolution inefficace. Le passé doit vous l'apprendre, et l'avenir achèvera de vous le faire connaître. P. 165—167.

2° Si vous voulez bien examiner ces engagements qui vous retiennent dans le monde, vous trouverez que la plupart ne sont point des engagements nécessaires, mais des engagements de passion, d'ambition, de curiosité, de sensualité, de mondanité. Or, de tels engagements doivent-ils vous arrêter? Le monde parlera de votre divorce avec lui : hé bien! vous laisserez parler le monde. Ne le laissez-vous pas parler sur mille autres sujets, sans vous mettre en peine de ses discours? Fuyons donc le monde, et sortons de cette Babylone. Ce n'est pas après tout qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente, et avec qui nous pouvons converser. P. 167—169.

Sermon pour le quinzième dimanche après la Pentecôte : Sur la crainte de la mort, page 170.

Sujet. — *Lorsque Jésus-Christ était près de la ville, on portait en terre un mort, fils unique d'une femme veuve; et cette femme était accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus l'ayant vue, il en fut touché et lui dit : Ne pleurez point.* — La seule image de la mort nous contriste et nous effraie : mais nous devons combattre ou du moins régler cette crainte. P. 170, 171.

Division — Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin, qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité, 1re *partie*. Rien de plus déplorable que l'état du mondain, qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde, 2e *partie*. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien qui craint la mort, parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion, 3e *partie*. De là nous aurons lieu de parler, en concluant, à ceux mêmes qui craignent la mort par une trop vive appréhension des jugements de Dieu. P. 171.

Ire Partie. — Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin, qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité. Dès qu'il ne croit point de vie future, il en est plus attaché à la vie présente; et quoi qu'il en dise, ce doit être un objet bien affreux pour lui que la mort considérée comme une entière destruction de lui-même. Le juste l'envisage avec consolation, la voyant suivie d'une bienheureuse immortalité. P. 172, 173.

La condition de l'impie est d'autant plus malheureuse, que son infidélité, en lui faisant rejeter la créance d'une autre vie, n'exclut point de son esprit cette cruelle incertitude qui lui reste malgré lui, s'il y a une autre vie, ou s'il n'y en a point. Car il a beau faire, il n'a rien là-dessus qui lui paraisse certain, et il est forcé de craindre ce qu'il a fait profession de ne pas croire. Ainsi la mort ne se présente à ses yeux que sous deux images bien terribles : ou comme une ruine totale de son être, ou comme un passage à une damnation éternelle. Craignons la mort, mais selon la belle maxime de l'apôtre, en la craignant, soutenons-nous par l'espérance de l'avenir. Disons avec le saint homme Job : *Je sais que j'ai un Rédempteur vivant dans le ciel, et que je ressusciterai du sein de la terre.* Disons avec David : Seigneur, la mort à laquelle vous nous condamnez n'est point une véritable mort; ce n'est qu'*une ombre de la mort.* Armons-nous de cette pensée contre toutes les atteintes du libertinage et de l'incrédulité. P. 173—176.

IIe Partie. — Rien de plus déplorable que l'état du mondain, qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde. Ce ne sont point précisément les riches ni les grands qui craignent plus la mort, mais les riches attachés à leurs richesses, et les grands attachés à leurs grandeurs. Qu'il est triste en effet à un homme qui avait établi sa paix et sa félicité dans les biens temporels et dans les grandeurs humaines, de se voir condamné à les perdre! C'est ainsi que le Saint-Esprit s'en est lui-même expliqué dans la Sagesse. P. 177, 178.

L'état du mondain n'est pas seulement déplorable, parce qu'étant attaché aux biens de cette vie, il appréhende la mort; mais parce qu'envisageant la mort, il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui passent si vite, et que la nécessité de mourir ne l'en détache pas. S'il devait toujours vivre sur la terre, ou du moins s'il y devait vivre autant que les anciens patriarches, son attachement lui pourrait être plus pardonnable : mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, n'y a-t-il pas de la folie à compter sur le vain bonheur du monde et à y vouloir mettre son repos? C'est ce que nous devons sans cesse nous représenter à nous-mêmes, mais c'est à quoi nous ne pensons guère. Quel spectacle qu'un riche mondain aux prises avec la mort, et dont toutes les vues et tous les projets vont être renversés! Quelles agitations et quels combats! Mourons dès maintenant et de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet. P. 178—181.

IIIe Partie. — Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien qui craint la mort, parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion. Les sages mêmes du paganisme ont trouvé ou cru trouver dans leur philosophie de quoi s'affermir contre la crainte de la mort. Il n'a qu'à lire ce qu'ils en ont écrit. Or la religion que nous professons nous fournit encore des motifs bien plus puissants pour nous adoucir la mort, et nous la faire considérer d'un œil tranquille et assuré. Ces motifs sont, 1° la vue de Jésus-Christ mourant; 2° l'attente du royaume de Dieu; 3° l'exemple des saints et de tant de justes; 4° les trésors infinis de grâces dont la mort peut être enrichie. Quelle impression peuvent faire toutes ces considérations! Mais nous ne nous en servons pas. P. 181—185.

Je ne crains pas la mort en elle-même, dira-t-on, mais je la crains à cause de ses suites : car je ne sais quelle sera ma destinée éternelle dont elle doit décider. Il faut convenir qu'elle est en effet à craindre par là : mais d'une crainte modérée, mais d'une crainte mêlée d'amour et de confiance. De sorte qu'il en est, selon la pensée de saint Augustin, de la mort comme de Dieu même. Dieu est tout à la fois terrible et aimable : et tout terrible qu'il est, il doit encore être plus aimé que craint. Ainsi, quoique d'une part nous devions craindre la mort, nous devons de l'autre, dans les vues de la foi, encore plus l'aimer et la désirer. Sentiments de

saint Paul, de David, de saint Jérôme. Ayant toujours la mort devant les yeux, et occupons-nous volontiers de cette pensée, puisqu'il n'en est point de plus efficace, soit pour nous préserver du péché si nous y sommes exposés, ou pour nous en retirer si nous y sommes tombés. P. 185—188.

Sermon pour le seizième dimanche après la Pentecôte : Sur l'Ambition, page 188.

Sujet. — *Il adressa ensuite aux conviés une parabole, prenant garde comment ils choisissaient les premières places.* — C'est ainsi que l'ambition nous porte toujours à rechercher les premiers rangs et à vouloir partout dominer. P. 188, 189.

Division. — L'ambition aveugle dans ses recherches, 1re *partie*; présomptueuse dans ses sentiments, 2e *partie;* odieuse dans ses suites, 3e *partie*. P. 189, 190.

Ire Partie. — L'ambition aveugle dans ses recherches. Comment cela? parce qu'elle se propose dans les honneurs qu'elle recherche, 1° un prétendu bonheur, et qu'elle n'y trouve que des chagrins et des croix; 2° une véritable grandeur, et qu'elle n'y trouve qu'une grandeur vaine, et souvent même sa honte et son humiliation. P. 190, 191.

1° L'ambition se propose dans les honneurs qu'elle recherche un prétendu bonheur, et elle n'y trouve que des chagrins et des croix. Car pour parvenir à ce fantôme de bonheur où aspire l'ambitieux, il faut prendre mille mesures, toutes également gênantes et fatigantes. Pour contenter une seule passion, qui est de s'élever, il faut devenir la proie de toutes les passions. Pour se pousser à cet état que l'on ambitionne, il faut surmonter mille obstacles et soutenir autant de combats qu'il y a de compétiteurs. Dans l'attente de cet état, il faut supporter des retardements capables d'épuiser toute la patience d'un cœur, etc. Or voilà ce que l'ambition cache à l'ambitieux, et ce qu'il ne reconnaît que trop tard dans la suite. P. 191—194.

2° L'ambition se propose dans les honneurs qu'elle recherche une véritable grandeur, et elle n'y trouve qu'une grandeur vaine et souvent que sa honte et son humiliation. Grandeur vaine en elle-même : elle ne donne communément et ne suppose nul mérite réel. Vaine dans les moyens de l'acquérir : mille bassesses. Vaine dans sa durée : grandeur mortelle et passagère. Vaine dans les revers auxquels elle est sujette : chutes et décadences. Or l'aveuglement de l'ambitieux est de ne faire à tout cela nulle attention. P. 194, 195.

IIe Partie. — L'ambition présomptueuse dans ses sentiments. L'ambitieux prétend à tout: 1° il se croit donc capable de tout; 2° il se croit capable de tout, sans s'être auparavant éprouvé soi-même. P. 195, 196.

1° *Il se croit capable de tout.* Demandez-lui s'il aura de quoi remplir tous les devoirs d'une telle charge, il vous répondra sans hésiter comme les deux enfants de Zébédée : *Nous le pouvons.* Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce sont les sujets les plus incapables qui se tiennent les plus assurés d'eux-mêmes, et qui forment plus d'intrigues pour s'ingérer dans les premiers emplois. P. 196, 197.

2° *Il se croit capable de tout sans s'être auparavant éprouvé soi-même.* C'est assez qu'il ait de quoi acheter cette charge, pour croire qu'il est en état de la posséder et de l'exercer, sans avoir fait nul essai de son esprit, de ses talents, de son naturel. Il aspire même à des dignités, dont la première condition, selon le témoignage de saint Paul, est d'être irrépréhensible. D'où saint Grégoire conclut qu'il faut donc qu'il se juge en effet irrépréhensible et sans défaut. Suivons le grand principe de la prudence chrétienne, qui est de présumer peu de soi, ou plutôt de n'en point présumer du tout. P. 197—200.

IIIe Partie.—L'ambition odieuse dans ses suites. Il y a deux sortes de grandeurs, les unes légitimes et naturelles, comme par exemple celle des rois; les autres irrégulières, et, pour ainsi dire, artificielles, comme celle de tant d'ambitieux, qui ne s'élèvent que par brigues et par machines. Nous aimons les premières, mais les autres nous sont insupportables. Pour le mieux comprendre, il n'y a qu'à considérer l'ambitieux en deux états. P. 200, 201.

1° Dans la poursuite de la grandeur, lorsqu'il n'y est pas encore parvenu. Quels ressorts fait-il jouer? à quelles perfidies, à quelles iniquités ne se porte-t-il point? que ne sacrifie-t-il point à l'avancement de sa fortune et au succès de ses desseins? Or est-il rien qui doive plus exciter l'envie et l'indignation du public? P. 201, 202.

2° Dans l'usage de la grandeur, quand une fois il est arrivé au terme de ses espérances. Quelle fierté, et quelle hauteur! Et c'est ici que nous devons observer la différence de ces deux espèces de grandeur, que nous avons d'abord distinguées. La grandeur légitime et naturelle, qui est celle des princes et de ceux qui tirent de leur naissance et de leur sang leur supériorité; cette grandeur, dis-je, est communément civile, affable, douce, modeste, bienfaisante, et c'est ce qui la fait respecter et honorer. Mais l'autre, qui n'a pour fondement et pour appui que l'industrie et l'artifice, est une grandeur farouche, brusque, inaccessible, méprisante, tyrannique, et c'est ce qui lui attire la haine. Bienheureux les humbles : ils possèdent tout à la fois, et le cœur de Dieu, et le cœur des hommes. P. 202—204.

Sermon pour le dix-septième dimanche après la Pentecôte : Sur le caractère du chrétien, page 204.

Sujet. — *Les Pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette question : Que pensez-vous du Christ?* — N'examinons point aujourd'hui ce que c'est que le Christ; la foi nous l'apprend assez : mais voyons ce que c'est que le chrétien qui en doit être le fidèle imitateur. P. 204, 205.

Division. — Qu'est-ce qu'un chrétien? un homme par état séparé du monde, 1re *partie*; un homme par état consacré à Dieu, 2e *partie*. P. 205.

Ire Partie. — Un homme par état séparé du monde. Deux choses sont essentiellement requises pour faire un chrétien : la grâce ou la vocation du côté de Dieu, et une fidèle correspondance à cette vocation ou à cette grâce du côté de l'homme. Or l'une et l'autre n'ont point de caractère plus marqué que celui de la séparation du monde. Voici donc comment nous devons raisonner. La grâce de la vocation au christianisme, est une grâce de séparation. Ainsi nous l'a enseigné saint Augustin, après Jésus-Christ et saint Paul. Or, la correspondance à une grâce, doit être conforme à cette grâce. Par conséquent la correspondance à la grâce du christianisme doit être une correspondance de séparation, et voilà comment nous sommes chrétiens. De là s'ensuivent trois vérités. P. 206—208.

1° Il suffit précisément d'être chrétien, pour être obligé de vivre dans cet esprit de séparation du monde. Aussi dès notre baptême avons-nous renoncé au monde, et les Pères autrefois, pour détourner les fidèles des vains divertissements du siècle et de son luxe, ne leur en apportaient point d'autre raison, sinon qu'ils étaient, comme chrétiens, séparés du monde. Ne disons donc plus, par une grossière erreur : Je suis du monde, et je ne puis me dispenser de vivre selon le monde. Mais renversons la proposition, et disons : En qualité de chrétien je ne suis plus du monde, et il ne m'est plus permis de vivre selon le monde. P. 208, 209.

2° Plus un homme dans le christianisme se sépare du monde, plus il est chrétien; et plus il a de liaison avec le monde, je dis de liaison hors la nécessité de sa condition, moins il est chrétien : pourquoi? parce que selon la différence de ces deux états, il participe plus ou moins à cette grâce de séparation qui fait le chrétien. Chose si avérée, que ceux qui ont le plus aspiré à la perfection du christianisme, se sont retirés dans les cloîtres. P. 209, 210.

3° Il est impossible qu'une âme chrétienne se convertisse et retourne véritablement à Dieu, à moins qu'elle ne soit résolue de faire un certain divorce avec le monde, qu'elle n'a pas encore fait, et il y a de la contradiction à vouloir être autant du monde et aussi engagé dans le monde qu'auparavant, et néanmoins à prétendre marcher dans la voie d'une pénitence sincère qui produise le salut. C'est le monde qui vous a perdu, vous en convenez : il faut donc pour vous sauver que vous quittiez le monde. Je ne dis pas précisément le monde en général, mais surtout un certain monde particulier dont vous connaissez le danger par rapport à vous. Si cette séparation vous est douloureuse, vous l'offrirez à Dieu comme une

satisfaction de vos attachements criminels. Si le monde en parle, vous mépriserez ses discours. Vous vous occuperez de Dieu et des devoirs de votre état. P. 210—212.

Mais encore qu'est-ce que cette séparation du monde que demande le christianisme? Séparation intérieure, de l'esprit et du cœur, et séparation même extérieure et corporelle. Sans la séparation intérieure de l'esprit et du cœur, l'extérieure ne sert à rien : mais aussi sans la séparation extérieure, du moins à certains temps, l'intérieure ne se peut bien maintenir. Usage des retraites. Séparons-nous du monde avant que le monde se sépare de nous; séparons-nous-en tandis que cette séparation nous peut être méritoire devant Dieu : séparons-nous-en, afin que Dieu dans son jugement ne nous sépare point de ses élus. Nous trouverons dans la retraite des consolations plus pures et plus sensibles que toutes les fausses joies du siècle. P. 212—214.

IIe Partie. — Un homme par état consacré à Dieu. Sur cela trois considérations : 1° l'excellence de la consécration du chrétien; 2° l'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose au chrétien; 3° la tache particulière qui se répand, en conséquence de cette consécration, sur tous les péchés du chrétien. P. 214, 215.

1° *L'excellence de la consécration du chrétien.* C'est par l'onction du baptême que nous sommes consacrés à Dieu, mais consacrés en différentes manières que l'Ecriture et les Pères nous ont marquées. Consacrés comme rois, comme prêtres, comme temples de Dieu, comme enfants de Dieu, comme membres de Dieu. P. 215, 216

2° *L'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose au chrétien.* Car il faut soutenir tous ces caractères; et par où, si ce n'est par notre sainteté? C'est pour cela que l'Apôtre n'appelait point autrement les premiers fidèles que du nom de saints. C'est dans nous, selon le même Apôtre, que doit être édifié le temple de Dieu; et comment ce temple de Dieu peut-il être édifié dans nous, sinon par la sainteté? Si les prêtres de l'ancienne loi devaient être saints, à combien plus forte raison devons-nous travailler à le devenir, puisque nous offrons des victimes beaucoup plus nobles et l'Agneau même de Dieu. P. 216—218.

3° *La tache particulière qui se répand, en conséquence de cette consécration, sur tous les péchés du chrétien.* Car tout péché dans un chrétien est une espèce de sacrilége, puisque c'est la profanation d'une chose consacrée à Dieu et unie à Dieu. Vérité que saint Paul représentait si fortement aux premiers chrétiens. Rien néanmoins de plus ordinaire dans le christianisme que le péché : la corruption y est générale. Qu'avons-nous donc à craindre? c'est que Dieu qui noya le monde entier dans un déluge universel, pour punir les péchés des hommes, ne laisse le flambeau de la foi s'éteindre parmi nous. P. 218—220.

Sermon pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte : Sur la rechute dans le péché, page 220.

Sujet. — *Jésus voyant leur foi, dit au paralytique; Mon fils, prenez confiance, vos péchés vous sont remis.* — C'est ce que Dieu dit encore au pécheur pénitent : mais un des caractères de la vraie pénitence, c'est la fermeté et la persévérance. P. 220, 221.

Division. — Rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé, 1re *partie*; obstacle à la vraie pénitence dans l'avenir, 2e *partie*. P. 221,222.

Ire Partie. — Rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé. Si votre pénitence a été telle que vous la supposez, c'est-à-dire, une vraie pénitence, il faut que vous vous soyez engagé à Dieu par une protestation sincère de ne plus retomber dans le péché qui vous avait attiré sa disgrâce. Cette protestation sincère a renfermé une volonté sincère. Or, est-il croyable qu'un homme ait eu une volonté déterminée et absolue de renoncer à son péché, et qu'immédiatement après, lâchement et sans résistance, il y retourne tout de

nouveau ? Une volonté bien résolue est plus efficace. Ainsi raisonnait saint Bernard, et avant lui Tertullien. P. 222—225.

A cela on peut opposer trois choses. Car, 1° ne peut-il pas arriver que la volonté change? Il faut convenir que ce changement est possible; mais il faut en même temps ajouter, que quand les rechutes sont subites et fréquentes; il n'y a nulle vraisemblance que ce soit par un tel changement. En voici la preuve : c'est que dans tout le reste de notre conduite on ne voit point de ces légèretés si surprenantes. P. 225, 226.

2° On dit : Nous sommes faibles, et malgré la sincérité de nos résolutions, la violence de nos passions nous entraîne. Il est vrai que nos passions sont de puissants ennemis; mais si la promesse que nous avons faite à Dieu de persévérer dans sa grâce, a été véritable, elle a dû être plus forte que ces ennemis prétendus, et sa propriété la plus essentielle était de les pouvoir surmonter. Or, comment me persuaderai-je qu'elle a eu cette vertu, lorsqu'il ne m'en paraît rien. Jugez de vous par vous-mêmes. Vous sortez d'une maladie, et vous craignez une rechute : que ne faites-vous point pour la prévenir? Or, le propos que vous avez fait d'éviter la rechute dans le péché, doit être encore plus efficace que ce désir naturel de conserver votre vie. Oseriez-vous dire qu'il l'a été? Et ce qui doit être une dernière conviction, c'est que ces mêmes passions auxquelles vous succombez, vous sauriez bien les vaincre et y résister, s'il s'agissait de votre fortune et de votre intérêt temporel. P. 226—229.

Mais enfin, dit-on en troisième lieu, nous avons gémi, nous avons formé des regrets et des repentirs, nous avons versé des larmes, et ne sont-ce pas là des actes de pénitence? faux principe. Ce sont là, si vous le voulez, des grâces, des désirs de pénitence : mais ce n'en sont pas toujours les actes. Les Juifs croyaient en Jésus-Christ, et paraissaient s'attacher à lui, voyant les miracles qu'il faisait. Mais Jésus-Christ, remarque saint Jean, ne se fiait pas pour cela à eux, parce qu'il les connaissait. Ceci pourra troubler bien des consciences; mais il est bon de les troubler, pour les réveiller de l'assoupissement où elles sont. P. 229—233.

IIe Partie. — Rechute dans le péché, obstacle à la vraie pénitence par rapport à l'avenir. Ce n'est pas un obstacle invincible, et quand saint Paul dit qu'il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés des lumières du salut et sont après cela retombés, se relèvent par la pénitence, nous ne devons entendre ce terme d'impossible que d'une impossibilité morale ou d'une extrême difficulté. P. 233, 234.

Quatre choses rendent la pénitence très-difficile après la rechute : 1° c'est que la rechute éloigne Dieu de nous. Exemple de Samson. Après que Dalila lui eut coupé sa chevelure, il se croyait aussi fort qu'auparavant : mais il ne savait pas, remarque l'Ecriture, que le Seigneur s'était retiré de lui; 2° c'est que la rechute fortifie l'inclination que nous avons au mal. La volonté se pervertit, et l'habitude se forme; 3° c'est que la rechute affaiblit en nous la vertu de la grâce. Les plus grandes vérités ne font presque plus d'impression sur l'esprit d'un pécheur. Il les a cent fois entendues, et autant de fois néanmoins il s'est replongé dans ses premières abominations; 4° c'est que la rechute est d'elle-même et de sa nature, essentiellement opposée à la grâce de la conversion : car elle ajoute à la malice du péché, l'ingratitude envers Dieu et le mépris. Deux caractères que Dieu a le plus en horreur, et les plus capables de l'endurcir à notre égard comme nous nous sommes endurcis pour lui P. 234—238.

Conclusion qui regarde deux sortes de personnes; 1° que ceux qui depuis leur pénitence se sont heureusement soutenus, prennent garde à eux et redoublent encore leur vigilance; 2° que ceux qui sont retombés, ne perdent pas toute espérance. Leur conversion est difficile, mais elle n'est pas impossible. Parce qu'elle n'est pas impossible, il faut l'entreprendre; et parce qu'elle est difficile, il faut faire tous les efforts nécessaires. P. 238.

Sermon pour le dix-neuvième dimanche après la Pentecôte : Sur l'éternité malheureuse, page 239.

Sujet. — *Alors le roi dit à ses officiers : Jetez-le dans les ténèbres, pieds et mains liés. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. — Ce qu'il y a de plus intolérable dans les peines de l'enfer, c'est leur éternité.* P. 239, 240.

Division. — Voyons comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse, 1re *partie*; et comment la créance de l'éternité malheureuse, par le plus juste retour, doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi, 2e *partie* P. 240.

Ire Partie. — Comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse; 1° elle corrige sur le sujet de cette éternité nos erreurs; 2° elle perfectionne nos lumières. P. 240, 241.

1° *Elle corrige nos erreurs.* Trois erreurs faussement établies sur la bonté de Dieu, sur la justice de Dieu, et sur la puissance de Dieu. Dieu est trop bon pour affliger éternellement une âme pécheresse : première erreur. C'est parce que Dieu est bon, répond Tertullien, et souverainement bon, qu'il doit haïr souverainement le mal et le punir de même. Mais sans s'arrêter à cette réponse, tenons-nous-en à la foi. La même Ecriture qui nous enseigne que Dieu est souverainement bon, nous enseigne qu'il fera souffrir éternellement les âmes réprouvées Elle ne peut errer, ni dans l'un, ni dans l'autre. Donc, une peine éternelle dans l'enfer, peut s'accorder avec une bonté souveraine dans Dieu. Dieu est trop juste pour venger dans des siècles infinis ce qui s'est passé dans un instant : seconde erreur. On pourrait vous dire, que s'il n'y a pas entre l'éternité malheureuse et le péché une proportion de durée, il y a une proportion de malice d'une part, et de l'autre de satisfaction et de punition. On pourrait encore vous faire observer, que pour un crime d'un moment, la justice humaine condamne à une prison, à un bannissement perpétuel, et même à la mort, qui est une espèce de peine éternelle. Mais revenons-en toujours à la foi. Elle nous apprend deux choses sur lesquelles elle ne nous peut tromper, savoir : que Dieu est juste et que ses vengeances n'ont point de terme. Par conséquent, ces deux vérités ne se combattent point et concourent parfaitement ensemble. Dieu n'est pas assez puissant pour faire que la créature subsiste une éternité entière dans les souffrances et dans les tourments : troisième erreur. C'est la plus frivole, et la foi tout d'un coup la détruit par l'idée qu'elle nous donne de la toute-puissance de Dieu. P 241—246.

2° *Elle perfectionne nos lumières.* Car nous ne manquons pas de raisons pour justifier la conduite de Dieu touchant l'éternité malheureuse. La première est tirée de la volonté du pécheur, qui était, comme l'observent saint Jérôme et saint Augustin, de résister éternellement à Dieu, si Dieu l'eût laissé vivre éternellement sur la terre. La seconde est prise, selon saint Thomas, de la nature du péché, qui ne pouvant être réparé par une âme réprouvée, doit subsister toujours et toujours avoir sa peine. La troisième est encore prise de la nature du péché, qui offense une grandeur infinie : d'où saint Augustin et tous les théologiens concluent qu'il mérite donc une peine infinie. Et comme cette peine ne peut être infinie en elle-même et dans son essence, il faut qu'elle le soit dans son éternité. Telles sont sur l'éternité malheureuse, les lumières et les productions de l'esprit de l'homme : mais voici comment la foi les perfectionne et les confirme. C'est un de ces secrets qui ne sont connus qu'aux âmes humbles et aux vrais fidèles. Car si la foi donne à toutes ces connaissances une perfection et une force particulières, ce n'est point en élevant nos esprits, mais en les abaissant et en les soumettant à l'autorité de la parole de Dieu. C'est alors que faisant le sacrifice de notre raison, nous pouvons mieux raisonner que jamais. Ces grandes idées de la majesté de Dieu et de la malice de l'homme qui l'offense, n'étant plus affaiblies, ni par les préjugés de notre esprit, ni par les passions de notre cœur, font sans obstacle toute leur impression sur nous, et Dieu les seconde encore par sa grâce et par ses communications intérieures. Les plus simples et les plus dociles ont là-dessus les vues les plus claires et les plus relevées. Telle a été la foi des saints, et de tant de saints distingués par l'étendue de leur doctrine et la sublimité de leur génie. P. 246—250.

IIe Partie.— Comment la créance de l'éternité malheureuse doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi. Pour peu que nous nous aimions nous-mêmes d'un amour raisonnable et chrétien, il n'est rien que nous devions plus craindre que cette éternité malheureuse, ni dont nous devions nous préserver avec plus de soin. Or, nous ne pouvons l'éviter que par la pratique des œuvres de la foi, c'est-à-dire, par l'innocence et la sainteté de notre vie. Par conséquent, croire une éternité de peine, c'est un des plus puissants motifs pour nous remettre dans la règle ou nous y maintenir, et pour nous porter à vivre en chrétiens. Deux qualités particulières de ce motif : c'est 1° le plus universel, 2° le plus sensible. P. 250, 251.

1° *Motif le plus universel.* Il serait à souhaiter qu'on ne s'adonnât à ses devoirs et aux exercices du christianisme que par le pur motif de l'amour de Dieu. Mais ce motif, après tout, n'est guère le propre que des justes et des parfaits. Au lieu que tous, justes, lâches, pécheurs, sont touchés de la crainte salutaire des redoutables jugements de Dieu et de ses châtiments éternels. Exemples de tant de mondains qui par là ont été convertis, et de saints même que cette pensée de l'éternité a soutenus dans la tentation. P. 251—254.

2° *Motif le plus sensible.* Car ce qui se fait sentir à nous sur la terre plus vivement, c'est la peine et même la seule idée que nous nous en formons. Or, si cela est vrai à l'égard d'un mal passager, combien plus l'est-il à l'égard d'un mal éternel? L'éternité, dira-t-on, est incompréhensible, et le moyen de craindre ce qu'on ne comprend pas? Mais c'est justement ce qui la rend plus terrible. Un mal si grand qu'il est inconcevable, voilà ce qui doit nous saisir de frayeur, et nous faire tout entreprendre pour nous en garantir. Le désordre est qu'on n'y pense point, et l'impiété même va jusqu'à regarder avec mépris un homme qui s'occupe de cette pensée et qui en paraît touché. Mais quoiqu'en dise le mondain libertin et impie, je la crains cette affreuse éternité, je la crains souverainement, et plaise au ciel que je la craigne efficacement. P. 254—259

Sermon pour le vingtième dimanche après la Pentecôte: Sur le zèle pour l'honneur de la religion, page 259.

Sujet. — *Il crut en Jésus-Christ, et toute sa maison crut comme lui.* — Parce que ce maître ne se contenta pas de croire, mais qu'il parla selon sa créance, qu'il confessa Jésus-Christ de bouche et par ses œuvres, il engagea toute sa maison à croire comme lui. Tel est le zèle que nous devons avoir pour l'honneur de la religion. P. 259, 260.

Division. — Comme chrétiens, nous reconnaissons dans notre religion deux qualités essentielles, la vérité et la sainteté; la vérité de sa doctrine, et la sainteté de sa morale. De là suivent deux conséquences, qui doivent faire tout le fond de ce discours. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi, 1re *partie.* Notre religion est sainte : donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs, 2e *partie.* P. 260, 261.

Ire Partie. — Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi. C'est une décision de l'Apôtre, que pour acquérir la justice chrétienne et pour parvenir au salut, il faut deux choses : croire dans le cœur, et faire au dehors profession de sa créance. Voilà l'hommage qu'ont rendu à la religion les premiers fidèles; et selon le témoignage de Tertullien, rien n'a plus contribué à l'établir et à la répandre dans le monde, que la constance des martyrs à la professer hautement et aux dépens de leur vie. P. 261, 262.

Cette profession de notre foi et l'honneur qu'en retire la religion, est pour nous d'un devoir si rigoureux, que nous n'y pouvons manquer sans en devenir responsables à Dieu, à l'Eglise, et à toute la société des fidèles; 1° responsables à Dieu, qui ne doit pas seulement être honoré par un culte intérieur, mais par un culte visible et extérieur; 2° responsables à l'Eglise, qui demande de nous et a droit de demander une confession publique, comme une ratification authentique et solennelle de la promesse faite pour nous dans notre baptême et de l'engagement contracté en notre nom; 3° responsables à toute la société des fidèles, à qui nous re-

fusons l'exemple, et dans cet exemple, le soutien que nous nous devons les uns aux autres contre le libertinage. P. 262—265.

Voilà de puissantes raisons; mais par la plus criminelle prévarication, au lieu d'honorer notre foi en la professant, nous la déshonorons par nos scandales. Scandales directs, et ce sont des scandales de libertinage et d'irréligion. Scandales indirects, et ce sont des scandales d'indifférence, de négligence, de respect humain en matière de religion. 1° Scandales directs, scandales de libertinage et d'irréligion : railleries des choses saintes, préoccupation contre l'Eglise, discours et raisonnements sur les articles de la foi, livres contagieux où la foi est artificieusement corrompue, liaisons avec des gens connus pour être des incrédules et des athées, entretiens où se débitent des maximes formellement opposées à la morale de l'Evangile. 2° Scandales indirects. Scandale d'indifférence : qu'il s'élève sur des points importants quelques contestations, on dit qu'on ne prend point de parti. Scandale de négligence : on ne pratique nul exercice de religion. Scandale de complaisance : on prête l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis dont la foi est très-suspecte. Scandale de respect humain : on n'ose parler pour la religion en présence d'un maître, d'un grand. Soyons avec Dieu de bonne foi, et si nous sommes à lui, faisons-le connaître. P. 265—271.

IIe Partie. — Notre religion est sainte : donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs. Que notre religion soit sainte, c'est un principe que nous avons déjà établi dans un autre discours. De toutes les qualités qui la relèvent; il n'en est point de plus excellente que sa sainteté. D'où il s'ensuit que ce qui l'honore davantage, c'est ce qui fait plus éclater cette sainteté. Or, rien ne fait plus paraître la sainteté de la religion chrétienne, que la sainte vie des chrétiens; car on ne peut mieux juger de l'arbre que par ses fruits, ni du principe que par ses effets. Ce n'est pas qu'indépendamment de notre vie, elle ne puisse être sainte en elle-même; mais c'est notre bonne vie qui la fait plus paraître sainte. Voilà pourquoi saint Paul et tous les Pères de l'Eglise, ont tant exhorté les fidèles à se rendre irrépréhensibles dans leur conduite. Voilà ce qui a donné aux païens mêmes une si haute estime du christianisme. P. 271—273.

Mais qu'est-il arrivé dans le cours des siècles? C'est que nous avons dégénéré de cette première sainteté qui faisait autrefois fleurir le christianisme, et dont ses défenseurs se servaient pour en inspirer l'estime et pour l'autoriser. Voilà comment nous déshonorons la religion : car quoique dans le fond on ne puisse ni on ne doive rien lui attribuer de tout le mal que nous commettons, puisqu'elle le condamne, il n'est néanmoins que trop ordinaire à ses ennemis d'en prendre occasion de la décrier. Ne peut-on pas dire d'elle dans l'état présent où nous la réduisons, ce qu'on disait de Jérusalem dépeuplée et déserte : *Hæccine est urbs perfecti decoris?* Est-ce là cette religion jadis si florissante et si belle? P. 273—275.

Il faut après tout reconnaître qu'il y a encore des âmes fidèles, et des chrétiens réglés et pieux, dont la conduite semble devoir en quelque sorte dédommager et consoler l'Eglise. Mais qu'est-ce que cette consolation, si nous avons égard à deux choses : 1° à la multitude presque infinie de pécheurs qui déshonorent leur foi; 2° à l'injustice des hommes, surtout des ennemis de la vraie religion, qui ferment les yeux à tout ce qu'il y a d'édifiant pour n'en être point touchés, et qui ne les tiennent ouverts qu'aux désordres dont ils sont témoins. Fasse le ciel que notre zèle se rallume pour l'honneur de notre foi! C'est ainsi que sans passer les mers, nous pourrons participer au ministère des apôtres. Nous sommes si sensibles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance : ne le serons-nous point à l'honneur d'une religion où nous avons été régénérés? P. 275—277.

Sermon pour le vingt et unième dimanche après la Pentecôte : Sur le pardon des injures, page 277.

Sujet. — *Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en avez prié : ne fallait-il donc pas avoir pitié de votre compagnon, comme j'ai eu pitié de vous? Sur cela, le maître*

indigné le livra aux exécuteurs de la justice. — N'attendons pas un traitement moins rigoureux de la part de Dieu, si nous ne pardonnons pas les injures que nous prétendons avoir reçues. P, 277, 278.

DIVISION. — Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain le pardon des injures que nous en avons reçues, 1re *partie*. Si nous refusons au prochain ce pardon, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes, 2e *partie*. P. 278.

Ire PARTIE. — Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain le pardon des injures que nous en avons reçues, et il l'exige en effet de nous comme maître, comme père, comme modèle, comme juge. P. 279.

1° *Comme maître.* Il y a un précepte du pardon des injures. Précepte fondé sur les plus solides raisons : mais sans autre raison, l'autorité seule de Dieu nous doit suffire, et voilà d'abord la réponse la plus courte et la plus décisive pour renverser tous nos prétextes. Dieu le veut, c'est assez. P. 279—281.

2° *Comme père et bienfaiteur*. Cet homme ne mérite pas que vous lui pardonniez, mais Dieu, qui vous le demande, le mérite pour lui, après vous avoir comblé de ses grâces. Ce n'est pas à celui-ci ou à celle-là que vous accorderez ce pardon, mais à Dieu qui veut bien se mettre en leur place. Quel avantage pour vous de pouvoir donner à votre Dieu ce témoignage de votre reconnaissance et de votre amour! P. 281—283.

3° *Comme modèle.* Que ne pardonne-t-il point dans tout le monde à tant de pécheurs, et que ne vous a-t-il point pardonné à vous en particulier? Ne peut-il donc pas bien vous dire : *Omne debitum dimisi tibi; nonne oportuit et te misereri?* J'ai pardonné, et je vous ai pardonné : pourquoi ne pardonnez-vous pas comme moi? P. 283—285.

4° *Comme juge.* Peut-être doutez-vous que Dieu vous ait pardonné jusqu'à présent. Hé bien! voici le moyen d'obtenir dans la suite le pardon de toutes vos fautes, et cette rémission dont vous ne pouvez être encore certain. Dieu, en qualité de juge, vous dit : Pardonnez, et je vous pardonnerai moi-même : *Dimittite et dimittemini.* Cette parole est précise et formelle. P. 285—287.

IIe PARTIE. — Si nous refusons au prochain le pardon que Dieu nous ordonne et qu'il exige indispensablement de nous, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes. Car alors nous nous rendons singulièrement coupables, et coupables en quatre manières : envers Dieu, envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, envers le prochain substitué en la place de Dieu, et envers nous-mêmes. P. 287, 288.

1° *Coupables envers Dieu* : nous violons un de ses préceptes les plus essentiels. Or, comment pouvons-nous espérer alors qu'il se laisse fléchir en notre faveur? *Point de miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde.* P. 288, 289.

2° *Coupables envers Jésus-Christ, Fils de Dieu :* nous le renonçons en quelque manière dès que nous renonçons au caractère le plus distinctif du christianisme, qui est le pardon des injures et l'amour des ennemis. Or par là n'obligeons-nous pas ce Dieu sauveur à se tourner contre nous et à nous renoncer? et si Jésus-Christ notre médiateur, nous renonce, à qui aurons-nous recours? P. 289—291.

3° *Coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu* : nous lui refusons ce qui lui est dû en conséquence du transport que Dieu lui a fait de ses justes prétentions contre nous. Car Dieu lui a en effet transmis tous ses droits. P. 291, 292.

4° *Coupables envers nous-mêmes :* nous nous démentons nous-mêmes, et la prière que nous faisons tous les jours à Dieu, en lui disant : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Ainsi nous prononçons contre nous-mêmes, par cette prière, notre propre condamnation. Dieu nous répond alors : *C'est par vous-mêmes que je vous juge.* Parce que vous n'avez pas pardonné, ne comptez point que je vous pardonne. Méditons bien ce funeste arrêt, et prenons sur cela notre parti. P. 292—294.

Sermon pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte : Sur la restitution, page 295.

Sujet. — *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.* — Nous devons surtout à César, c'est-à-dire, au prochain, une juste restitution des biens que nous lui avons enlevés. P. 295, 296.

Division. — Rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injuste usurpation, et rien de plus difficile que de la réparer, 1re *partie*. Rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de faire cette réparation, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation, 2e *partie*. Donc rien sur quoi nous devions plus trembler et plus nous défier de nous-mêmes, que sur le sujet de la restitution. P. 296—298.

Ire Partie. — Rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injuste usurpation, et rien de plus difficile que de la réparer P. 298

1° *Facilité de commettre l'injustice et de se trouver chargé du bien d'autrui.* Deux raisons qu'en donne saint Chrysostome : la cupidité qui est en nous, et les occasions fréquentes qui sont hors de nous. La cupidité est insatiable, et veut toujours avoir : de là tant d'artifices qu'elle emploie, tant d'usures, de simonies, de contrats simulés. Ajoutez à cette convoitise les occasions très-fréquentes de la satisfaire. Un domestique a le bien de son maître entre les mains; un marchand négocie, donne et reçoit; un homme est dans une charge, dans une commission, où il peut prendre à son gré; un grand a des dettes, et par son crédit peut s'exempter de payer. Ainsi d'une infinité d'autres occasions. Ce qui redouble le péril, c'est que ces occasions si dangereuses, on les recherche, bien loin de les fuir. On veut se procurer certains emplois, on veut avoir certains maniements de deniers. Emplois avantageux selon le monde, mais bien pernicieux pour la conscience. P. 298—302.

2° *Difficulté de réparer l'injustice commise, et de rendre un bien dont on se trouve saisi.* Où voit-on en effet des gens qui restituent de bonne foi? Quelle peine même ne témoignent pas certains riches et certains grands du monde, quand il s'agit d'acquitter des dettes légitimement contractées? Voilà l'un des obstacles les plus invincibles à la conversion de tant de pécheurs. Dès qu'on leur parle de restitution, tous les bons sentiments où ils semblaient être s'évanouissent. D'où vient cela? c'est qu'il n'est rien dans le fond qui répugne davantage et qui soit plus contraire au naturel de l'homme, que de se dessaisir des choses qui flattent sa cupidité. Elle suggère mille prétextes que l'on écoute. P. 302—305.

IIe Partie. — Rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de réparer le dommage causé au prochain, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation. P. 305, 306.

1° *Impossibilité de restituer, communément fausse et prétendue.* On dit : Si je restitue, je ruine ma famille : il vaut mieux ruiner vos enfants, que de vous damner, est de les damner avec vous. On dit : Je dois maintenir mon état : votre premier devoir est de rendre au prochain ce qui lui appartient. On dit : Il ne me restera pas même de quoi vivre : abus, répond saint Augustin; car, suivant ce principe, un voleur public pourrait justifier ses larcins. Confiez-vous en la Providence; elle y pourvoira. On dit : Je me déshonorerais en restituant : il y a des voies secrètes pour faire une restitution, sans hasarder sa réputation. On dit : Où trouverai-je toutes les personnes à qui je suis redevable, et comment dédommagerai-je toute une ville, toute une province? 1° Concevez un vrai désir de le faire, autant qu'il dépendra de vos soins; 2° cherchez-en de bonne foi les moyens; 3° si vous ne pouvez restituer tout, restituez une partie; 4° consultez un homme intelligent et sage. Mais parce que la cupidité vous domine, vous vous contentez d'un examen superficiel, et vous n'en voulez croire que vous-même. P. 306—309.

2° *Impossibilité réelle et absolue du salut sans la restitution.* Car la restitution, autant qu'elle dépend de nous, est d'une obligation indispensable. Ni les prêtres n'en peuvent dispenser, ni Dieu même, selon de très-habiles théologiens : mais soit qu'il le puisse ou qu'il ne le puisse pas, il est certain qu'il ne le veut pas. Sans cela le monde ne serait plus qu'une retraite de voleurs. On me dira que la contri-

tion seule, et à plus forte raison jointe avec le sacrement de pénitence, suffit pour se réconcilier pleinement avec Dieu : j'en conviens; mais sans une volonté sincère et efficace de restituer, il ne peut y avoir de vraie contrition. Considérez que ces biens injustement acquis vous abandonneront un jour, mais que les crimes que vous aurez commis en les acquérant ne vous abandonneront jamais. Il faut, ou les perdre dès maintenant, ou perdre votre âme éternellement. Que répondrez-vous à Dieu, quand vous paraîtrez devant lui, et qu'il vous reprochera toutes vos iniquités ? il n'y a qu'une restitution prompte et parfaite, qui puisse vous préserver de ses anathèmes. P. 309—313.

Sermon pour le vingt-troisième dimanche après la Pentecôte : Sur le désir et le dégoût de la Communion, page 313.

Sujet. — *Elle disait en elle-même : si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie.* — La seule robe de Jésus-Christ guérit cette femme affligée d'une longue infirmité : que ne peut point à plus forte raison pour la sanctification de nos âmes cet adorable sacrement, où nous recevons Jésus-Christ même par la communion? P. 313, 314.

Division. — Deux sortes de dispositions ordinaires dans le christianisme, à l'égard de la communion : désir et dégoût. Nous avons besoin d'instruction sur l'un et sur l'autre. Désir de la communion, 1re *partie;* dégoût de la communion, 2e *partie.* P. 314, 315.

Ire Partie.— *Désir de la communion* : 1° motifs de ce désir; 2° avantages de ce désir; 3° règles de ce désir. P. 315.

1° *Motifs de ce désir.* Ils se réduisent tous à un motif général, où ils sont renfermés; savoir, que toute âme chrétienne doit désirer souverainement et par-dessus toutes choses d'être unie à Jésus-Christ, puisque c'est en Jésus-Christ qu'elle trouve tous les biens. Or, c'est la communion qui nous unit réellement et substantiellement à Jésus-Christ. Mais ce désir de la communion peut-il convenir à un pécheur dans l'état actuel de son péché? oui : car tout exclu qu'il est de la sainte table par son péché, il peut néanmoins désirer d'y être rétabli, non point avec son péché, mais après s'être lavé et purifié de cette tache. Plus même un homme est pécheur, plus il doit désirer la communion, de la manière que je le viens d'expliquer; parce que plus il est pécheur, plus il est malade et faible, et qu'il doit par conséquent plus désirer ce qui peut le guérir et le fortifier. P. 315—317.

2° *Avantages de ce désir :* 1° C'est la première disposition à la communion, quoique ce ne soit pas une disposition suffisante. Le sacrement de Jésus-Christ est une viande, et une viande ne profite jamais mieux, que lorsqu'on la mange avec appétit. Jésus-Christ se tient honoré de ce désir, puisque c'est une marque de l'estime que nous faisons de ce saint aliment qu'il nous offre. 2° C'est le principe et comme le mobile de toutes les autres dispositions. Car voulant communier, et ne voulant pas d'ailleurs communier indignement, je me trouve engagé par là à ne rien négliger de tout ce qui me peut disposer à une bonne communion. Abus de notre siècle : au lieu d'exciter ce désir dans les âmes, on travaille à l'y éteindre, et de là vient que l'usage de la communion est si négligé par la plupart des chrétiens. P. 317—320.

3° *Règles de ce désir.* Il faut que ce soit un désir humble, un désir éclairé ou demandant à l'être, un désir prudent et sage, docile et soumis, en un mot, un désir chrétien, et non point un désir présomptueux, aveugle, précipité, volage, opiniâtre et entêté. Dès que ce désir aura les qualités convenables, conservons-le, quoi qu'on puisse nous dire pour l'amortir en nous et nous le faire perdre. P. 321, 322.

IIe Partie. — *Dégoût de la communion.* Il y a un dégoût de la communion qui vient de Dieu, et il y en a un qui vient de nous-mêmes et de notre fonds. L'un n'est qu'une épreuve de Dieu, ou qu'un châtiment passager de Dieu, et ce n'est point de quoi il s'agit ici : mais l'autre procède d'une mauvaise disposition de notre

cœur, et c'est de cette sorte de dégoût qu'il est question. Voyons-en, 1° le principe; 2° les suites funestes; 3° les remèdes. P. 322—324.

1° *Principe de ce dégoût :* c'est le relâchement de la vie. On quitte ses exercices de piété; on ne veut plus tant se faire de violence, ni tant veiller sur soi; on s'accoutume à une vie sensuelle et délicate, à une vie dissipée et mondaine : on l'aime, et tout ce qui est capable de la troubler devient insupportable. De là donc l'on conçoit de l'éloignement pour la communion, parce qu'elle demande une autre vie que celle-là. Pourquoi tant de communions, dit-on? On se retire de la sainte table, et l'on se met ainsi plus au large. On parlait et l'on agissait tout autrement, à ces temps d'une ferveur chrétienne, où l'on était animé de l'Esprit de Dieu. P. 324—326.

2° *Suites de ce dégoût.* Comme le relâchement de la vie porte au dégoût de la communion, le dégoût de la communion, par le retour le plus naturel, mais le plus funeste, porte à un nouveau relâchement de vie. Car ce dégoût éloigne de la communion; et moins on communie, moins on a de grâces, moins on a de forces, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour son avancement, et par conséquent plus on se relâche. Voilà comment on a vu des personnes dans les plus saintes sociétés se dérégler, et comment on a vu les sociétés elles-mêmes tout entières se démentir et devenir le scandale de la religion. P. 326—328.

3° *Remèdes de ce dégoût :* 1° s'appliquer à bien comprendre le principe et les suites malheureuses du dégoût où l'on est tombé, et se faire là-dessus à soi-même d'utiles reproches; 2° ne point suivre le dégoût où l'on se trouve, et agir même contre ce dégoût; 3° se confier à un directeur dont la conduite soit à couvert de tout soupçon, et prendre ses avis; 4° avoir recours à Dieu même, et lui demander instamment qu'il fléchisse notre cœur et l'attire à lui. P. 328, 329.

Sermon pour le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte : Sur le Jugement de Dieu, page 330.

Sujet. — *Ils verront le Fils de l'Homme venir sur les nues, avec une grande puissance et dans une grande majesté.* — L'Eglise commence et finit son année évangélique par la peinture du jugement de Dieu, parce qu'il n'y a point de pensée qui puisse plus utilement nous occuper. P. 330.

Division. — La vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies, 1re *partie*. L'équité inflexible du jugement de Dieu opposée à nos faiblesses et à nos relâchements, 2e *partie*. P. 330, 331.

Ire Partie. — *La vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies.* Nous nous trompons nous-mêmes et ne voulons point nous connaître, voilà nos erreurs. Nous trompons le public et ne voulons point en être connus, voilà nos hypocrisies; mais Dieu, avec les lumières de sa vérité, nous détrompera de nos erreurs, et dévoilera nos hypocrisies. P. 331, 332.

1° *Il nous détrompera de nos erreurs, et il nous fera connaître nous-mêmes à nous-mêmes.* Connaissance qui nous sera insupportable et qui nous consternera. Venons au détail. Nous avons deux sortes d'erreurs en ce qui regarde Dieu et le salut : erreurs de fait et erreurs de droit. Erreurs de fait qui nous ôtent la connaissance de nos propres actions; mais Dieu nous les remettra toutes devant les yeux. Combien de péchés qui nous sont présentement inconnus, soit que nous ne les ayons amais remarqués, soit que nous les ayons oubliés? Si nous les connaissons, combien y a-t-il dans ces mêmes péchés, de circonstances, de dépendances, de conséquences, d'effets, à quoi nous ne faisons nulle attention? Or, rien de tout cela n'échappe à Dieu; et c'est ce qu'il nous retracera avec des caractères si sensibles, que nous le verrons malgré nous dans toute son étendue et dans toute sa difformité. Erreurs de droit qui nous font ignorer nos plus essentielles obligations : mais que fera Dieu? il renversera tous les faux principes que nous aurons suivis, et ces consciences que nous nous faisions, dont nous nous tenions assurés et sur lesquelles nous nous reposions, il nous les fera paraître pleines d'injustice, de préoccupation, de

mauvaise foi. Quelle sera notre surprise, et qu'aurons-nous à dire pour notre justification. P. 332—338.

2° *Il dévoilera nos hypocrisies, et nous fera connaître au monde, que nous avions trompé par de spécieux dehors.* C'est l'expresse menace qu'il nous fait par son prophète : *Je découvrirai à toute la terre ton opprobre,* c'est-à-dire, tes artifices, tes fraudes, tes impostures, tes cabales, tes abominations. Tel se croirait perdu sans ressource, et serait accablé de honte et de confusion, si ce qu'il cache avec tant de soin venait à être su, non pas du public, mais seulement de cette personne en particulier ou de cette autre : que sera-ce lorsqu'il faudra être connu du monde entier et donné en spectacle à tout l'univers! Soyons présentement de bonne foi avec nous-mêmes, pour travailler à nous bien connaître; et soyons-le avec les autres, pour vouloir aussi sincèrement nous faire connaître à qui nous le devons, je veux dire, aux ministres de la pénitence. Voilà le meilleur préservatif et le remède le plus certain dont nous puissions user. P. 338—340.

IIe Partie. — *L'inflexible équité du jugement de Dieu opposée à nos faiblesses et à nos relâchements.* Trois relâchements, lors même que nous semblons nous condamner. Car nous nous condamnons; mais en même temps nous nous faisons grâce, et nous voulons qu'on nous ménage jusque dans le tribunal de la pénitence. Nous nous reconnaissons pécheurs devant Dieu; mais en même temps nous considérons ce que nous sommes selon le monde, et nous prétendons qu'on ait égard à la qualité de nos personnes. Nous nous avouons coupables et punissables; mais en même temps nous exigeons qu'on ait pour notre faiblesse, ou plutôt pour notre délicatesse de la condescendance et de la douceur. Or Dieu nous jugera sans nous faire grâce, il nous jugera sans distinguer nos qualités, et les employant même contre nous; il nous jugera sans consulter notre délicatesse, et il en fera même le sujet principal de son jugement. P. 340, 341.

1° *Il nous jugera sans nous faire grâce* : pourquoi? parce que ce sera la seule justice alors qui agira. Et que nous serviront devant lui toutes ces grâces prétendues, que nous aurons extorquées des ministres de Jésus-Christ? P. 341—343.

2° *Il nous jugera sans distinguer nos qualités :* car il n'a acception de personne. Que dis-je? il distinguera les conditions, mais pour juger et pour punir les grands avec plus de sévérité que les autres. Ainsi nous le fait-il entendre dans l'Ecriture. P. 343, 344.

3° *Il nous jugera sans consulter notre délicatesse;* ou plutôt, c'est sur notre délicatesse même qu'il nous jugera, en nous reprochant, ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, que c'était une délicatesse affectée, une délicatesse outrée, et par conséquent une délicatesse criminelle. Aimons-nous nous-mêmes; mais aimons-nous d'un amour solide, nous traitant avec toute la sévérité évangélique, afin d'expier nos péchés. Voilà par où nous obtiendrons miséricorde, et comment nous engagerons Dieu à nous traiter avec toute sa bonté paternelle. P. 344—346.

EXHORTATIONS.

POUR DES ASSEMBLÉES DE CHARITÉ.

Exhortation sur la Charité envers les pauvres, page 349.

Sujet. — *Donnez, et vous serez entièrement purifiés.* — La corruption du siècle, selon saint Bernard, vient surtout de trois sources, qui sont l'orgueil des richesses, les attraits d'une vie sensuelle, et la dissipation des affaires humaines. Or, point de meilleur préservatif contre ces trois écueils, que les œuvres de la charité chrétienne. P. 349.

Division. — Rien de plus efficace que les œuvres de la charité chrétienne pour défendre notre humilité de l'orgueil des richesses, 1re *partie*; notre pureté,

des attraits d'une vie sensuelle, 2e *partie*; notre piété, de la dissipation des affaires humaines, 3e *partie*. P. 349.

Ire Partie. — Rien de plus efficace que les œuvres de la charité chrétienne pour défendre notre humilité de l'orgueil des richesses. Car si le riche a du bien, il doit, en vertu de l'obligation de l'aumône et des œuvres de charité, se dire à lui-même que ce bien n'est point proprement à lui, qu'il ne l'a que par commission, et qu'il en est comptable à Dieu et aux pauvres : à Dieu, dont il l'a reçu; aux pauvres, pour qui il l'a reçu. P. 350, 351.

De là il s'ensuit qu'il ne doit se considérer que comme le tuteur des pauvres, et comme ayant été établi de Dieu pour les servir. P. 351, 352.

Servir les pauvres, ministère honorable, puisque c'est servir Jésus-Christ même : mais du reste, ministère bien capable de rabattre les enflures de notre cœur, et les hauteurs de notre esprit. Exemples de saint Louis, et des deux saintes Elisabeth. P. 352, 353.

IIe Partie. — Rien de plus efficace que les œuvres de la charité chrétienne pour défendre notre pureté des attraits d'une vie sensuelle. La raison est que la pratique des œuvres de charité nous engage à voir les pauvres, et à être témoins de leurs misères. Or cette vue est le remède le plus prompt et le plus sûr contre l'amour de nous-mêmes et les sensualités du siècle. P. 353—355.

De là on apprend à s'occuper moins de sa personne, à retrancher les excès dans les ornements mondains et dans les repas, à souffrir dans les occasions, enfin à soutenir les austérités de la pénitence. P. 355—357.

IIIe Partie. — Rien de plus efficace que les œuvres de la charité chrétienne pour défendre notre piété de la dissipation des affaires humaines. Une vie agissante est à craindre par la dissipation où elle jette, non pas néanmoins qu'elle soit pour cela condamnable. Il y a des soins dans la vie, et des soins humains, dont on est obligé de se charger ; mais le moyen d'en éviter la dissipation, et d'y entretenir sa piété, c'est d'y joindre les œuvres de charité. P. 357, 358.

Car ces œuvres de charité étant plus communément pratiquées avec une intention sainte et en vue de Dieu, elles inspirent la dévotion, elles la nourrissent, ou elles la rallument lorsqu'elle commence à s'éteindre. P. 358—360.

Autre exhortation sur la Charité envers les pauvres, page 361.

Sujet. — *Le bon grain, c'est la parole de Dieu.* — Ce bon grain, cette parole de Dieu se dispense encore à certains jours dans les assemblées de charité, et dans les exhortations que les prédicateurs, figurés par le laboureur de l'Evangile, y font en faveur des pauvres. Mais d'où vient qu'on en retire si peu de fruit? c'est ce qu'il faut présentement examiner. P. 361.

Division. — Dans les différentes qualités de la bonne et de la mauvaise terre où le grain est jeté, nous pourrons reconnaître les divers caractères des personnes qui assistent aux assemblées de charité et aux exhortations qu'on y fait; et de là nous apprendrons pourquoi les pauvres retirent si peu d'avantage de tant de discours. Point d'autre partage de cet entretien. P. 361, 362.

1° Le laboureur alla semer son grain. C'était de bon grain; mais d'abord une partie de cette semence tomba près du chemin : les passants la foulèrent aux pieds, et les oiseaux la mangèrent. Qu'est-ce que ce grand chemin ouvert à tout le monde? ce sont ces âmes volages et dissipées, qui apportent aux assemblées de charité un esprit distrait et sans arrêt. Tout ce qu'on leur dit en faveur des pauvres ne fait nulle impression sur leur cœur. Elles n'en profitent, ni pour la réformation de leur vie, ni pour le soulagement des pauvres. P. 362, 363.

A cette dissipation que doivent-elles opposer? le remède d'une sérieuse réflexion. P. 363—365.

2° Une autre partie du grain tomba sur des pierres. Image de ces âmes dures que rien ne peut émouvoir. On a beau leur représenter les besoins des pauvres : elles y sont insensibles. S'agit-il d'elles-mêmes? elles sont délicates jusqu'à l'excès. S'agit-il d'autrui? elle n'y prennent aucune part. P. 365, 366.

Caractère de dureté, dont nous avons un exemple dans le mauvais riche, et que Dieu punit très-sévèrement. P. 366, 367.

3° Il y eut encore du grain qui tomba au milieu des épines. Ces épines, selon l'explication même de Jésus-Christ, ce sont les passions du siècle; et ces passions, suivant la pensée du même Sauveur, se réduisent à trois espèces, savoir : l'inquiétude des soins temporels, la cupidité ou le désir empressé d'amasser des biens de la terre, et l'attachement aux plaisirs de la vie. Trois obstacles qui énervent toute la force de la parole de Dieu, trois sortes d'épines qui éteignent la charité dans les cœurs. P. 367—369.

Sur cela trois avis : 1° point de soin plus essentiel que celui de satisfaire aux devoirs de la charité; 2° la charité est récompensée par les trésors du ciel, et même par les biens de ce monde; 3° de tous les plaisirs, le plus doux doit être de soulager les affligés. P. 369, 370.

4° Il y eut une bonne terre où le grain tomba et où il profita; et il y a des âmes où la parole de Dieu opère et produit des œuvres de charité : mais avec cette différence marquée dans la parabole de l'Evangile, qui est qu'elles rendent, les unes trente, des autres soixante, et d'autres cent pour un. C'est-à-dire, que les unes se bornent précisément au précepte de l'aumône; que les autres ajoutent aux aumônes d'obligation des aumônes de surérogation, et que d'autres enfin, vont jusqu'à une espèce de profusion. P. 370, 371.

Or de quel nombre sommes-nous? c'est ce que nous devons sérieusement examiner devant Dieu, qui lui-même nous en fera rendre un compte exact. P. 371, 372.

Exhortation sur la Charité envers les prisonniers, page 372.

Sujet. — *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi : c'est pour cela qu'il m'a envoyé prêcher l'Evangile aux pauvres, consoler ceux qui sont dans l'affliction, et annoncer aux captifs leur délivrance.* — Ces pauvres, ces affligés, ces captifs, ce sont les prisonniers, que les prédicateurs sont chargés de recommander à la charité des fidèles. P. 372, 373.

Division. — Assister les prisonniers, c'est un des plus excellents actes de la charité chrétienne : comment cela? parce que c'est Jésus-Christ qui nous en a donné l'exemple, 1re *partie;* parce que c'est Jésus-Christ qui nous en a fait le commandement, 2e *partie;* parce qu'en soi c'est un des moyens les plus efficaces de sanctification et de salut, 3e *partie.* P. 373.

Ire Partie. — C'est Jésus-Christ qui nous en a donné l'exemple : et où? dans tous les mystères de sa vie. Dans son incarnation; il est descendu sur la terre pour sauver des esclaves. Dans sa prédication; il est venu nous annoncer notre liberté. Dans sa passion; il a versé son sang pour nous racheter. Dans sa résurrection; il est allé visiter des captifs qui l'attendaient et qui soupiraient après lui. Dans son ascension; il a emmené avec lui cette troupe d'élus qu'il avait tirés des limbes, et les a mis en possession de sa gloire. P. 373—375.

Récapitulation et application de tous ces exemples. P. 375—378.

IIe Partie. — C'est Jésus-Christ qui nous en a fait le commandement : car c'est lui qui nous a fait le commandement de la charité, et de cette charité particulière. D'où vient que, dans l'arrêt qu'il prononcera un jour contre les réprouvés, il marquera ce point : *J'étais en prison, et vous ne m'avez pas visité.* P. 378, 379.

Il est vrai que cette obligation est enfermée dans le précepte général de l'aumône : mais ce précepte de l'aumône est fondé sur les besoins et les misères du prochain. Par conséquent, où les misères sont plus grandes, l'obligation est plus étroite : or y a-t-il une misère pareille à celle des prisonniers? P. 379—382.

IIIe Partie. — C'est en soi un des moyens les plus efficaces de sanctification et de salut. Outre le mérite de la charité et les bénédictions qu'elle attire de la part du ciel, pour peu qu'on fasse de réflexion aux objets qu'on a devant les yeux en visitant les prisons, on apprend à craindre Dieu, à redouter sa justice et ses jugements, à expier le péché qui en est le sujet, et à s'en préserver. P. 382—385.

Exhortation sur la Charité envers les Orphelins, page 385.

Sujet. — *La religion pure et sans tache aux yeux de Dieu notre père, est de visiter les orphelins dans leur affliction.* Point de paroles plus propres à exciter tout notre zèle en faveur des pauvres orphelins. P. 385.

Division. — Toute cette exhortation ne doit être, sans autre partage, qu'une exposition suivie de ces paroles de saint Jaques. P. 385, 386.

I. *La religion.* La charité commune envers les pauvres est sans contredit une partie essentielle de la religion, puisque c'est un devoir que la religion nous recommande, et sur lequel nous serons jugés de Dieu : mais cela est surtout vrai de la charité particulière envers les pauvres orphelins, puisqu'il n'y a qu'un esprit de religion qui nous porte à en prendre soin. P. 386, 387.

II. *La religion pure et sans tache.* Car la vraie religion doit glorifier Dieu et édifier le prochain. Or, est-ce glorifier Dieu que d'abandonner ces pauvres enfants? n'est-ce pas renverser l'ordre de sa providence? et de quelle édification peuvent être pour le prochain toutes les œuvres de piété que nous pratiquons d'ailleurs, si nous manquons à ce devoir important. P. 387, 388.

III. *La religion pure et sans tache aux yeux de Dieu notre père.* Dieu est le père des pauvres, et spécialement des orphelins. Donc la vraie religion doit engager toute âme chrétienne à aimer singulièrement les orphelins et à les secourir. P. 388.

IV. *La religion pure et sans tache est de visiter les orphelins.* Pourquoi les orphelins? parce que l'orphelin est, de tous les pauvres, le plus destitué de secours et de moyens. Aussi Dieu avait-il ordonné dans l'ancienne loi, que chaque famille adoptât un orphelin, et qu'il fut traité comme les autres enfants. Il voulait de plus, qu'une partie des dîmes fût affectée aux orphelins, et que les juges leur rendissent la justice préférablement à tous les autres. P. 389, 390.

V. *La religion est de visiter les orphelins dans leur affliction.* En quel état se trouve cette maison destinée à les recueillir, et que n'y souffrent-ils point? leur sang demandera justice à Dieu contre ceux qui les auront délaissés. P. 390—392.

Exhortation sur la Charité envers les nouveaux Catholiques, page 392.

Sujet. — *Que la paix soit sur nos frères avec la charité et la foi.* Tant de nouveaux catholiques et tant d'autres disposés à le devenir, ce sont nos frères, dont la Providence nous a chargés, et que nous devons assister. P. 392.

Division. — Il faut pourvoir à leurs besoins temporels, 1re *partie*; et il faut encore plus pourvoir à leur salut éternel, 2e *partie*. P. 392, 393.

Ire Partie. — Il faut pourvoir à leurs besoins temporels, en les assistant dans leur pressante nécessité. Sans cela ils doivent tomber dans une extrême misère. Car ils n'ont plus les secours qu'ils avaient dans l'Eglise protestante, et qui les faisaient subsister. Si donc ils ne reçoivent encore de nous aucune assistance, où en seront-ils? quelle honte sera-ce pour le service de Dieu et pour son Eglise? P. 393—395.

Leur nombre est trop grand, dit-on : mais le peut-il être trop? Il n'est trop grand que parce que plusieurs ne veulent en rien contribuer, ou ne veulent pas assez contribuer. On ne peut non plus s'excuser sur le malheur des temps, et il n'y a qu'à se consulter soi-même de bonne foi, pour découvrir l'illusion de ce prétexte. P. 395, 396.

IIe Partie. — Il faut pourvoir à leur salut éternel, en les confirmant dans la foi et en achevant leur conversion, qui n'est encore qu'imparfaite et qu'ébauchée. Il s'agit pour cela de gagner leur esprit et leur cœur : leur esprit, en leur persuadant toujours de plus en plus la vérité de notre religion; leur cœur, en les y affec-

tionnant et la leur faisant aimer. Or, jamais nous ne leur ferons mieux connaître la vérité de notre religion, que par la charité qui s'y pratique et dont il ressentiront les effets ; ni jamais nous ne les affectionnerons plus à cette même religion que par le zèle que nous témoignerons pour leur soulagement. P. 396—399.

De là concluons que nous y sommes très-étroitement obligés : car si nous devons assister nos frères dans les besoins du corps, à plus forte raison le devons-nous dans les besoins de l'âme. P. 399, 400.

Exhortation sur la Charité envers un séminaire, page 400.

Sujet — *Marie-Madeleine prit une livre d'huile de senteur, d'un nard excellent et de grand prix, et elle en arrosa les pieds de Jésus.* — Ce que fit Madeleine pour Jésus-Christ, c'est ce que nous devons faire pour ses ministres assemblés dans cette maison, en répandant sur eux nos charités. P. 400.

Division. — Notre charité aura ces trois avantages : quelle sera d'un plus grand mérite auprès de Jésus-Christ, que l'action même de Madeleine, 1re *partie*; qu'elle sera d'une utilité si évidente, qu'il n'y aura point d'esprits assez critiques pour ne la pas approuver, 2e *partie;* que le fruit s'en répandra dans toute l'Eglise, 3e *partie*. P. 401.

Ire Partie. — Charité d'un plus grand mérite auprès de Jésus-Christ que l'action même de Madeleine. L'action de Madeleine ne fut que l'ombre, que la figure de l'aumône et de la charité chrétienne. Or, la seule figure ayant été d'un si grand mérite auprès du Sauveur des hommes, combien plus est-il glorifié de la vérité même et de l'effet? P. 401, 402.

Madeleine ne se contenta pas de répandre ce parfum sur les pieds de Jésus-Christ : elle le répandit encore sur sa tête. Image de ce que nous faisons, en assistant les ministres de l'Eglise. Les autres pauvres sont comme les pieds de Jésus-Christ; mais ceux-ci en sont comme la tête. On a du zèle pour l'ornement des autels : les tabernacles et les autels vivants du Dieu de gloire, ce sont les prêtres. P. 402—405.

IIe Partie. — Charité d'une utilité si évidente, qu'il ne peut y avoir d'esprits assez critiques pour ne la pas approuver. On juge de l'utilité d'une entreprise par la fin et par les moyens. Or, la fin qu'on se propose ici, c'est la sanctification de l'Eglise; et le moyen qu'on y veut employer, c'est de former de dignes ministres et d'habiles ouvriers dans la vigne du Seigneur. P. 405.

Il y en a assez d'autres : mais d'habiles, de zélés, de laborieux, il y en a peu, et c'est pour en élever qu'on travaille à l'établissement de ce séminaire, qui ne peut être fondé que sur les libéralités des fidèles. P. 405—408.

IIIe Partie. — Charité dont le fruit se répandra partout. De cette maison, sortiront des troupes entières de prédicateurs, de directeurs, de docteurs vertueux et savants, qui se distribueront dans toute la France, et y porteront la parole de salut et la bonne odeur de Jésus-Christ. P. 409, 410.

Il ne faut point dire qu'on a d'autres pauvres à assister : si l'on veut bien mesurer ses charités, on trouvera de quoi pourvoir aux uns et aux autres. P. 411.

Il ne faut point ajouter qu'il y a d'autres séminaires dans tous les diocèses : ce sont des séminaires particuliers, mais celui-ci est comme un séminaire général. Si notre foi nous est chère, nous ne manquerons aucune occasion de l'étendre et de lui soumettre les cœurs. P. 411, 412.

Autre exhortation sur la Charité envers un Séminaire, page 413.

Sujet. — *Le zèle de votre maison me dévore.* — Nous pouvons regarder ce séminaire comme la maison de Dieu, et nous devons être là-dessus animés du même zèle que le prophète. P. 413.

Division. — Dans cette maison de Dieu nous avons deux choses à considérer : qui sont ceux que nous devons assister, 1re *partie;* et pourquoi nous les devons assister, 2e *partie*. P. 413.

Ire Partie. — Qui sont ceux que nous devons assister? ce sont de véritables pauvres, ce sont de saints pauvres, ce sont des pauvres qui ont choisi Jésus-Christ en embrassant l'état ecclésiastique, et que Jésus-Christ a choisis en les y appelant. P. 413—416.

Ce sont des pauvres étrangers, bannis de leur patrie en haine de leur religion. Ce sont des pauvres envers qui nous pratiquerons tout à la fois, l'aumône corporelle en contribuant à leur subsistance, et l'aumône spirituelle, en les affermissant dans leur attachement à la vraie foi, et en leur associant de zélés ouvriers qui les secondent. P. 416, 417.

Enfin ce sont des pauvres qui, par leurs prières, nous rendront au centuple ce qu'ils auront reçu de nous. En est-il donc qui méritent plus nos soins et notre assistance? P. 417—419.

IIe Partie. — Pourquoi particulièrement les devons-nous assister? parce qu'ils sont destinés à combattre l'erreur, et à maintenir, autant qu'il leur sera possible, la religion dans des royaumes hérétiques, où l'Eglise est persécutée et opprimée. Avant que d'agir, il faut qu'ils se disposent et qu'ils se forment. Voilà pourquoi on les retire dans ce séminaire, établi selon l'idée du Concile de Trente : mais de quoi y seront-ils entretenus, si les charités viennent à leur manquer? C'est donc à nous qu'ils s'adressent, comme l'ange de la Macédoine s'adressa à saint Paul. P. 419—422.

La charité, dit-on, ne peut pas fournir à tout. Faux prétexte : on trouve bien de quoi fournir à tant de dépenses inutiles. Ayons plus de foi et plus de confiance en Dieu. Mais, ajoute-t-on, il faudrait pour cela se retrancher bien des choses : eh bien! peut-on se les retrancher pour une œuvre plus importante? P. 422, 423.

POUR DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Exhortation sur l'Observation des Règles, page 424.

Sujet. — *Paix et miséricorde à tous ceux qui observeront cette règle.* Rien de plus important que de maintenir la règle dans une communauté religieuse. P. 424.

Division. — Dans la profession religieuse, nous ne pouvons, sans l'observation de nos règles, conserver la paix, ni avec Dieu, 1re *partie*; ni avec nous-mêmes, 2e *partie*; ni avec le prochain, 3e *partie*. P. 425.

Ire Partie. — *Dans la profession religieuse nous ne pouvons, sans l'observation de nos règles, conserver la paix avec Dieu.* Qu'est-ce que la règle qui nous est prescrite dans la religion? c'est une volonté spéciale de Dieu par rapport à nous et pour nous. Quand donc je m'attache à observer cette règle, je m'unis de volonté avec Dieu, et dès-là je suis en paix avec lui. Mais, par un effet tout contraire, quand je désobéis à ma règle, je me sépare en quelque sorte de Dieu, et par conséquent je romps la paix entre lui et moi. P. 425—427.

Si je ne la romps pas absolument, cette paix, parce que la transgression de ma règle ne va pas jusqu'au péché mortel, du moins je la trouble, et j'arrête ainsi le cours des communications et des grâces de Dieu. P. 427, 428.

Mais, dira-t-on, la transgression de la règle n'est pas même une offense de Dieu vénielle : à quoi je réponds que l'infraction de la règle peut n'être pas un péché prise en elle-même, et l'être dans ces circonstances. Quoi qu'il en soit, il suffit que ce soit une imperfection, pour empêcher d'avoir avec Dieu une union aussi étroite que je dois la souhaiter. P. 428, 429.

IIe Partie. — *Dans la profession religieuse nous ne pouvons, sans l'observance de nos règles, conserver la paix avec nous-mêmes.* La raison est que nous avons alors dans nous-mêmes deux esprits tout opposés qui se combattent sans cesse, savoir : l'esprit de la règle et l'esprit de la liberté : l'esprit de la règle qui nous inspire la soumission, et l'esprit de la liberté qui nous porte à l'indépendance. Or, dans cette contrariété, comment une âme religieuse aura-t-elle la paix? quelles

douceurs goûtera-t-elle? Les douceurs du monde lui sont interdites, et elle se prive des douceurs de la religion. P. 429—432.

Aussi l'expérience nous apprend-elle que des personnes religieuses qui se trouvent mal contentes dans leur état, la plupart ne le sont que parce qu'elles ne remplissent pas assez fidèlement leurs devoirs. P. 432—434.

III^e^ Partie. — *Dans la profession religieuse nous ne pouvons, sans l'observance de nos règles, conserver la paix avec le prochain, c'est-à-dire, avec nos supérieurs et avec nos frères.* Qu'est-ce, dans une communauté religieuse, que le supérieur? c'est le protecteur et le tuteur de la règle. Le moyen donc de la violer, et d'être en paix avec lui? Il est obligé d'agir contre les transgresseurs, et d'en venir à des punitions. Ces punitions aigrissent les esprits, et de là les mécontentements mutuels et les divisions. Une sainte régularité entretiendrait entre le chef et les membres une parfaite intelligence. P. 434—436.

La paix même ne peut longtemps subsister entre les inférieurs et les particuliers qui composent une maison, dès que la règle n'y est pas gardée. Il n'y a plus d'ordre alors; et sans l'ordre, tout est en trouble. Vérité qui n'est confirmée que par trop d'exemples. P. 436—438.

Exhortation sur le renouvellement des vœux de Religion, page 438.

Sujet. — *Renouvelez-vous en esprit.* C'est Jésus-Christ même qui nous parle par la bouche de son Apôtre, et qui nous demande un parfait renouvellement d'esprit et de cœur. P. 438.

Division. — Quatre choses à considérer, savoir : comment le renouvellement des vœux honore Dieu; comment il nous sanctifie nous-mêmes; comment Jésus-Christ surtout, présent aux yeux des personnes qui le font, a spécialement droit de l'exiger d'elles; et comment enfin elles n'ont jamais été mieux disposées à le faire dignement. P. 438, 439.

1° Le renouvellement des vœux honore Dieu. Car renouveler ses vœux, c'est ratifier le premier sacrifice qu'on a fait de soi-même à Dieu, et donner à connaître combien le joug du Seigneur est doux; combien Dieu est un bon maître, un maître fidèle dans ses promesses et magnifique dans ses récompenses; un maître digne de nos services, puisqu'après une longue épreuve on veut bien tout de nouveau se dévouer à lui. P. 439—441.

II. Le renouvellement des vœux nous sanctifie nous-mêmes. En effet, de la manière dont on le pratique, il entretient dans les esprits et dans les cœurs un souvenir salutaire des obligations qu'on a contractées devant Dieu. Or, ce souvenir est le plus excellent moyen pour se maintenir toujours dans une sainte ferveur. P. 441—443.

III. Jésus-Christ présent à ce renouvellement des vœux, a un droit spécial de l'exiger des personnes qui le font. C'est devant le sacrement de nos autels que se passe cette cérémonie. C'est donc en présence de Jésus-Christ sacrifié pour nous. Or, en cet état, n'a-t-il pas droit d'exiger de nous sacrifice pour sacrifice? P. 443—445.

IV. Jamais les personnes qui font ce renouvellement de leurs vœux, ne furent mieux disposées à le faire d'une manière digne de Dieu. Elles s'y sont préparées par la retraite, par la revue de leurs fautes, par des œuvres de pénitence; et elles y sont encore animées par la solennité de la cérémonie, et par les exemples les unes des autres. P. 445, 446.

Exhortation sur l'Obéissance religieuse, page 446.

Sujet. — *Obéissez à vos supérieurs et soyez-leur soumis.* — Cette règle générale que l'Apôtre donnait à tous les fidèles, convient particulièrement aux religieux. L'obéissance est une des plus excellentes vertus de leur état. P. 446, 447.

Division. — Obéissance de l'action, 1re *partie;* obéissance de la volonté, 2e *partie*; obéissance du jugement, 3e *partie*. P. 447.

Ire Partie. — *Obéissance de l'action.* Elle consiste à faire ce qui est ordonné. Obéissance nécessaire en vertu du vœu. P. 447, 448.

Mais de plus, obéissance qui doit être prompte et sans retardement P. 448, 449.

Universelle et sans bornes. P. 449, 450.

Indépendante de toute considération humaine et sans acception de personnes. P. 450, 451.

Telle a été l'obéissance de Jésus-Christ; mais souvent ce n'est pas la nôtre. On obéit, mais lentement, mais imparfaitement, mais trop humainement. P. 451—453.

IIe Partie. — *Obéissance de la volonté.* Sans cette disposition du cœur et cette volonté, nous n'avons qu'une obéissance servile et d'esclave. Or, une obéissance servile et d'esclave, n'est point une obéissance religieuse, ni une vertu. Tout le mérite d'une vraie obéissance est dans le sacrifice de la volonté. P. 453, 454.

De là trois conséquences : Que je dois trembler, quand un supérieur m'ordonne des choses selon mon inclination et selon mon goût, parce que je dois craindre alors que ma volonté ne soit pas sacrifiée. P. 454, 455.

Que je dois au contraire me réjouir selon Dieu et en Dieu, quand un supérieur m'emploie à des fonctions qui me mortifient et qui me gênent, parce qu'alors le sacrifice de ma volonté est plus certain et plus excellent. P. 455, 456.

Que c'est une erreur de croire pratiquer l'obéissance, quand, par des sollicitations et des poursuites, on amène les supérieurs à tout ce qu'on souhaite. P. 456.

Ce n'est point ainsi que Jésus-Christ a obéi. Il a pleinement soumis sa volonté à la volonté de son Père. Mais par un étrange renversement, quelle est quelquefois l'obéissance des personnes même religieuses? une obéissance de respect humain, une obéissance de contrainte, une obéissance d'artifice ou d'une espèce de violence. P. 456–459.

IIIe Partie. — *Obéissance du jugement.* C'est par là que nous achevons de soumettre tout l'homme à Dieu, en lui soumettant notre esprit et notre entendement. Soumission d'un prix inestimable, et sans laquelle toute notre obéissance, soit de l'action, soit de la volonté, ne peut se soutenir. Car comment ferai-je avec exactitude et avec promptitude ce que mon supérieur m'enjoint, et comment m'y affectionnerai-je, si je le condamne dans ma pensée? P. 459, 460.

Mais l'obéissance doit-elle être aveugle? oui. Non pas qu'en certaines conjonctures elle ne puisse découvrir ce qu'elle pense et le représenter, pourvu que ce soit avec humilité et avec docilité. Du reste, dans son aveuglement elle est plus éclairée, plus droite, plus sûre, que toute la sagesse de l'esprit humain. Le supérieur peut se tromper dans ce qu'il me commande, et c'est à lui d'y prendre garde; mais moi, je ne me trompe point en lui obéissant, puisque je fais ce que Dieu veut de moi. P. 460, 461.

De plus, nous ne pouvons douter que Dieu n'éclaire les supérieurs; et en agissant selon leurs vues, nous agissons selon les lumières de Dieu. Enfin nous ne devons pas aisément juger d'eux : car souvent ils ont des raisons très-solides, mais qui nous sont inconnues. P. 461—463.

Exhortation pour une Communauté de Carmélites : Sur sainte Thérèse, page 463.

Sujet. — *Il viendra avec l'esprit et la vertu d'Elie pour former au Seigneur un peuple parfait.* — C'est avec ce même esprit que Thérèse est venue, et pour le même dessein. P. 463.

Division. — Comment Thérèse, animée du double esprit d'Elie et réformatrice d'un grand Ordre, a réformé le corps par la mortification qu'elle a elle-même pratiquée avec une constance héroïque, 1re *partie*; et comment elle a perfectioné l'esprit par l'usage de l'oraison, où elle s'est exercée avec de si merveilleux progrès, 2e *partie*. P. 464, 465.

Ire Partie. — Comment Thérèse a reformé le corps par la mortification qu'elle

a elle-même pratiquée avec une constance héroïque. Son premier désir fut celui du martyre, et c'est pour cela que, dès son enfance, elle quitta la maison de ses parents, voulant aller en Afrique. P. 465, 466.

Ramenée bientôt dans la maison paternelle, là elle se condamna à un autre martyre plus rigoureux par sa durée, qui est une mortification entière de ses sens. Esprit de pénitence que Dieu lui inspira par un attrait particulier, par des signes visibles et des apparitions. P. 466—468.

De là cette devise qu'elle prit, *ou souffrir, ou mourir*. Sentiment qui lui fit surmonter tout; et c'est par ce même sentiment qu'une âme religieuse devient victorieuse de tout. P. 468, 469.

Cependant, de son cœur elle fait passer l'amour de la croix dans le cœur d'une infinité d'autres, par la réforme qu'elle établit au Carmel. Réforme qu'elle oppose à la fausse réforme de Luther et de Calvin. Réforme la plus mortifiante, et dont elle porte la première tout l'austérité. P. 469—471.

Ce ne fut pas sans de grandes difficultés et de grandes contradictions qu'elle entreprit ce saint ouvrage; mais enfin elle le conduisit à sa perfection, et le déposa, pour ainsi dire, entre les mains de ses filles, à qui elle le confia. Or, elles ne le soutiendront jamais mieux, que par ce qui en a été le principe, c'est-à-dire, par la mortification et une pleine abnégation d'elles-mêmes. Quel sujet de reproche, si elles le laissaient déchoir! P. 471—473.

IIe Partie. — Comment Thérèse a perfectionné l'esprit par l'usage de l'oraison, où elle s'est exercée avec de si merveilleux progrès. Il s'agit ici de cette oraison extraordinaire où elle fut élevée; et son exemple nous apprend trois choses : 1° par où l'on se doit disposer à ce don de Dieu; 2° avec quel esprit il le faut recevoir; 3° de quelle manière on en peut faire le discernement. P. 473, 474.

Elle s'y est disposée par l'oraison commune et ordinaire, où elle a persévéré pendant vingt-deux ans, malgré toutes les aridités et toutes les sécheresses dont elle a été éprouvée de la part de Dieu. Nous, au contraire, nous abandonnons souvent cette oraison commune, ou du moins nous la négligeons, dès que nous y sentons la moindre peine, et qu'il y a la moindre violence à nous faire. P. 474—478.

Elle a reçu ce don de contemplation, et d'une oraison sublime et extraordinaire, avec humilité, et sans rien perdre d'une docilité parfaite à la conduite de ses directeurs : mais nous, si nous n'y prenons garde, nous nous laissons enfler d'orgueil dès les premières faveurs que nous recevons de Dieu, et nous ne voulons plus d'autre guide que nous-mêmes. P. 478—480.

Elle en a fait le vrai discernement par trois signes non suspects, dont le premier est l'attachement à la foi de l'Eglise: le second, la fidélité aux devoirs de son état; et le troisième, l'utilité de ces faveurs célestes dont Dieu la gratifiait. C'est aussi à notre égard par où nous les pouvons discerner. Sans cela, on prend pour vrai don d'oraison, ce qui n'en a que l'apparence. P. 480—482.

Exhortation sur la Dignité et les Devoirs des Prêtres, page 482.

Sujet. — *Que vos prêtres, Seigneur, soient revêtus de justice et de sainteté.* — Rien de plus nécessaire aux prêtres que cette sainteté et cette justice. P. 482.

Division. — Les prêtres doivent être saints, parce qu'ils sont les sacrificateurs du corps de Jésus-Christ, 1re *partie;* et parce qu'ils sont les pasteurs de l'Eglise de Jésus-Christ, 2e *partie*. P. 483.

Ire Partie. — *Les prêtres doivent être saints, parce qu'ils sont les sacrificateurs du corps de Jésus-Christ.* — En cette qualité, ils tiennent la place de Jésus-Christ, qui fut lui-même le premier sacrificateur de son propre corps, lorsqu'il institua son adorable sacrement. Or, quelle sainteté est nécessaire pour occuper dignement une telle place, et pour exercer un tel ministère? D'autant plus que le prêtre, quoique substitut de Jésus-Christ, a néanmoins, dans l'exercice de son ministère, une espèce de pouvoir sur Jésus-Christ même. P. 483—485.

Quelle dignité, s'écrie saint Augustin! c'est en quelque sorte dans les mains des prêtres que le Verbe de Dieu s'incarne tout de nouveau. L'Eglise, poursuit ce même saint docteur, croit en avoir beaucoup dit, quand elle chante que le Verbe divin n'eut point horreur de demeurer dans le sein d'une vierge, toute sainte qu'elle était. N'est-ce pas le même Dieu qui descend sur l'autel, et que les prêtres portent dans leurs mains? Combien donc doivent-ils travailler à se sanctifier! P. 485, 486.

Mais par un étrange abus, on ne voit que trop de prêtres bien éloignés de la sainteté qui leur convient : c'est-à-dire, qu'on ne voit que trop de prêtres mercenaires et intéressés, de prêtres ambitieux, de prêtres vains et présomptueux, de prêtres oisifs et voluptueux, de prêtres tout mondains. Honte du christianisme, ou plutôt de ceux qui déshonorent ainsi ce qu'il y a de plus vénérable dans le christianisme! P. 486—489.

IIe Partie. — *Les prêtres doivent être saints parce qu'ils sont les pasteurs de l'Eglise de Jésus-Christ.* Ils réconcilient les hommes avec Dieu, ils confèrent les sacrements, ils remettent les péchés, ils instruisent le peuple de Dieu : car tout cela est renfermé dans ces paroles de Jésus-Christ à ses apôtres : *Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* P. 489, 490.

Après cela nous ne devons point nous étonner que les plus grands monarques du monde aient témoigné tant de révérence pour les prêtres. Mais ce qui doit nous surprendre, c'est que ces prêtres, si distingués par leur caractère, ne s'efforcent pas d'avoir toute la pureté et toute la sainteté des anges. Comment pourront-ils s'entremettre d'une réconciliation aussi sainte que celle des pécheurs avec Dieu, s'ils sont eux-mêmes ennemis de Dieu? Comment oseront-ils administrer les sacrements de Jésus-Christ, et verser sur les fidèles les mérites de son sang avec des mains impures? Comment entreprendront-ils de juger, de condamner, d'absoudre, dans des dispositions toutes criminelles? Enfin, comment instruiront-ils le peuple de Dieu, en détruisant par leurs exemples ce qu'ils enseignent par leurs paroles! P. 490—493.

Car leurs exemples font beaucoup plus d'impression que leurs paroles. Leurs moindres fautes sont remarquées, et les scandales des prêtres n'ont que trop de fois servi à autoriser le libertinage des laïques. De là le décri du sacerdoce. De là le compte rigoureux que Dieu exigera de tant de prêtres. Les saints eux-mêmes en ont tremblé. Terribles paroles de saint Grégoire et de saint Chrysostome. Avis important du bienheureux Laurent Justinien. P. 493—495.

Exhortation sur la Prière de Jésus-Christ dans le Jardin, page 496.

Sujet. — *S'étant avancé un peu plus loin, il se prosterna le visage contre terre, priant et disant : Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice passe, et qu'il ne soit point pour moi; cependant que votre volonté s'accomplisse, et non la mienne.* — Soumission de Jésus-Christ, modèle de la nôtre. P. 496, 497.

Division. — La soumission chrétienne renferme deux choses, savoir : le sentiment et l'action : le sentiment dans le cœur pour vouloir tout ce que Dieu veut, 1re *partie;* et l'action dans la pratique pour faire tout ce que Dieu veut, 2e *partie*. Deux devoirs que Jésus-Christ nous enseigne ici par son exemple. P. 497.

Ire Partie. — *Soumission dans le sentiment pour vouloir tout ce que Dieu veut.* Ainsi Jésus-Christ dans sa prière, 1° se soumet au bon plaisir de son Père : *Mon père*, dit-il, *qu'il n'en soit pas comme je le veux, mais comme vous le voulez;* 2° il s'y soumet dans un soulèvement général de toutes ses passions contre lui-même : ennui, crainte, tristesse, agonie; 3° il s'y soumet dans un délaissement total, à ce qu'il semble, et de la part du ciel, et de la part des hommes; 4° il s'y soumet de telle sorte qu'il agrée tout sans exception et sans réserve. P. 497—499.

Vrai modèle d'une sainte soumission. Etre soumis au bon plaisir de Dieu, lorsqu'il

n'y a rien que de contraire à nos inclinations. Etre docile et souple sous la main de Dieu, lorsque toutes nos passions se révoltent et se soulèvent. Se conformer à la volonté de Dieu, lorsque Dieu ne nous soutient par aucunes consolations sensibles, et que le monde nous abandonne. Enfin ne point mettre de bornes à notre soumission et embrasser tout également, sans accepter une chose parce qu'elle nous fait moins de peine, ni rejeter l'autre, parce qu'elle nous en fait davantage. Hors de là, notre conformité et notre patience ne peut être d'un grand prix, et n'est pas même souvent une vertu chrétienne. P. 499—504.

IIe Partie. — *Soumission dans la pratique et l'action pour faire tout ce que Dieu veut.* C'était la volonté de Dieu que Jésus-Christ fût livré aux Juifs et condamné à la mort. Jusque-là cet Homme-Dieu, malgré toutes ses répugnances naturelles, s'était contenté de recevoir là-dessus l'ordre du ciel, parce que le temps de l'exécution n'était pas encore venu; mais dès qu'il se trouve à cette heure marquée par son Père, et que les Juifs avancent pour se saisir de sa personne, quel merveilleux changement se fait en lui! Auparavant, tout soumis qu'il était de cœur, il tremblait néanmoins, il ressentait les plus violentes révoltes, il se troublait et demandait à être délivré de sa passion : mais tout à coup le voilà plein de courage, qui anime ses apôtres; qui, sans se cacher, se fait au contraire connaître à ses ennemis, se présente à eux, défend à Pierre de rien entreprendre pour les arrêter, et s'abandonne lui-même entre leurs mains : *Tout cela*, dit-il, *afin que le monde sache que j'aime mon Père, et que j'acco nplis fidèlement tout ce qu'il lui plait de m'ordonner.* P. 504—507.

Or, il y a par rapport à nous-mêmes des volontés de Dieu pratiques et qui tendent à l'action; mais les suivons-nous en effet, et agissons-nous conformément à ses vues? faisons-nous tout ce qu'il veut, et tout ce qu'il nous prescrit dans notre état? Nous manquons à nos plus essentielles obligations. En vain après cela disons-nous tous les jours à Dieu : *Que votre volonté soit faite*: ce n'est qu'un pur langage. P. 507—509.

Il est vrai que cette soumission en pratique et en œuvres, demande de la contrainte et de la gêne : mais Dieu ne mérite-t-il pas bien que nous nous contraignions et que nous nous gênions pour lui? ne lui obéirons-nous que lorsqu'il ne nous en coûtera rien? En quelque conjoncture que ce soit, imaginons-nous que Jésus-Christ nous dit comme aux apôtres : *Levez-vous et marchons.* Souvenons-nous de la grandeur du Maître que nous servons, de ses promesses et de ses récompenses; et dans la même résolution que saint Paul, disons-lui : *Que voulez-vous, Seigneur, que je fasse?* P. 509—511.

Exhortation sur la trahison de Judas, page 511.

Sujet. — *Le Sauveur du monde n'avait pas encore achevé de parler, que Judas, l'un des douze apôtres, arrive, et avec lui une troupe d'hommes armés, qui étaient envoyés par les princes des prêtres. Or le disciple qui le trahissait, leur avait donné ce signal, et leur avait dit : Celui que je baiserai est celui que vous cherchez; saisissez-le.* — Ces seules paroles expriment assez toute l'horreur de la trahison de Judas. P. 511.

Division. — Le principe du crime de Judas, ce fut une passion mal réglée, 1re *partie;* et le comble de son crime, ce fut un aveugle désespoir, 2e *partie.* P. 512.

Ire Partie. — *Le principe du crime de Judas, ce fut une passion mal réglée.* Quelle passion? sa seule avarice. Se voyant frustré du gain qu'il eût fait, si l'on eut vendu ce parfum que Madeleine répandit sur les pieds de Jésus-Christ, et qu'on lui en eût mis l'argent entre les mains, il voulut se dédommager, et vendit pour cela Jésus-Christ même trente deniers. P. 512, 513.

De là concluons trois choses, qui regardent toute passion en général : combien il est dangereux de fomenter une passion dans notre cœur, puisqu'elle peut nous conduire aux plus grands désordres. Elle a fait de Judas un apostat et un homicide. Aussi quand Dieu a voulu punir les hommes sur la terre, et les plus grands

hommes, il n'y a point employé de plus terrible châtiment, que de les livrer à leurs passions P. 513—516.

Combien il est important d'attaquer la passion de bonne heure, puisque lorsqu'elle s'est fortifiée, on ne peut, sans une extrême difficulté, la surmonter. P. 516.

Combien il est nécessaire de n'en épargner aucune et de les réprimer toutes, puisqu'une seule suffit pour nous perdre. C'est une maladie mortelle, et il ne faut qu'une maladie mortelle pour nous causer la mort. Prière à Dieu. P. 516, 517.

IIe Partie. — *Le comble du crime de Judas, ce fut un aveugle désespoir.* Un apôtre réprouvé, quel abîme des jugements de Dieu! C'est là néanmoins que s'est terminée la trahison de Judas : pourquoi? parce qu'il désespéra de la miséricorde de Dieu. Il fut touché de repentir, mais d'un repentir de démon, parce qu'il n'était pas accompagné de l'espérance chrétienne. Il reconnut son péché, mais il ne reconnut pas en même temps, remarque saint Bernard, la bonté de Dieu envers les pécheurs. Il rendit le prix pour lequel il avait vendu son maître; mais, dit saint Augustin, il ne fit point attention au prix dont son maître l'avait racheté. C'est ce qui le porta à ce dernier attentat, où s'arrachant lui-même la vie, il consomma son éternelle damnation. P. 517—520.

De là apprenons : 1° à craindre Dieu, et à opérer notre salut avec tremblement, en quelque état et en quelque profession que nous soyons; 2° à ne point séparer la confiance de la crainte, mais à espérer toujours en Dieu, quelque pécheur que nous ayons été. Le plus grand artifice de l'esprit séducteur, est de nous donner de la confiance avant le péché, et de nous l'ôter après le péché. Tant que le pécheur se confiera à la grâce divine, ce sera toujours pour lui une ressource, parce que ce sera un motif capable de l'attirer à Dieu, et de lui faire prendre une sainte résolution de se convertir. P. 520—523.

Exhortation sur le Reniement de saint Pierre, page 524.

Sujet. — *Quelque temps après, ceux qui se trouvèrent là dirent à Pierre : Assurément vous êtes de ces gens-là; car vous êtes aussi de Galilée. Mais il se mit à faire des imprécations, et à dire avec serment : Je ne connais point cet homme-là dont vous me parlez.* C'est ainsi que l'on renonce encore Jésus-Christ jusque dans le christianisme P. 524.

Division. — Jésus-Christ renoncé par les mauvais chrétiens, 1re *partie*; les mauvais chrétiens renoncés par Jésus-Christ, 2e *partie*. Deux vérités affligeantes, que le reniement de saint Pierre nous donne lieu de considérer. P. 524.

Ire Partie. — *Jésus-Christ renoncé par les mauvais chrétiens.* Faiblesse de Pierre, qui, malgré toutes les protestations qu'il avait faites au Fils de Dieu, d'une fidélité inviolable, le méconnut dans l'occasion et le renonça. Ainsi le renoncent tant de mauvais chrétiens. P. 524, 525.

Renoncement le plus universel. Car on le renonce en tout. C'est-à-dire, dans sa vie et ses exemples : on ne veut point s'y conformer. Dans sa mort et dans sa croix : c'est souvent pour nous, tout à la fois, et une folie et un scandale. Dans son Evangile et sa morale : on suit la morale du monde préférablement à la sienne. Dans ses sacrements, et surtout dans celui de son corps : on le déshonore par mille immodesties, par mille abominations, par un délaissement presque total. Dans ses disciples et ses sectateurs : on les méprise et on en raille. P. 525—529.

Renoncement le plus criminel. Pierre fut d'autant plus coupable en renonçant Jésus-Christ, qu'il était un de ses apôtres; et ce qui nous rend plus criminels quand nous renonçons ce Dieu sauveur, c'est la qualité de chrétiens dont nous sommes revêtus. Nous tombons alors dans une contradiction où ne tombent ni les infidèles mêmes, ni les hérétiques. P. 529—531.

IIe Partie. — *Les mauvais chrétiens renoncés par Jésus-Christ.* Il n'en fut pas ainsi de Pierre, parce que sa pénitence répara son péché. Mais comme les mauvais chrétiens ajoutent à leur péché l'impénitence, ils verront s'accomplir à leur égard cette terrible menace de l'Evangile, où il est dit du Fils de Dieu, qu'il sera *la ruine de plusieurs, même en Israël.* P. 531, 532.

Dès sa vie mortelle, il a commencé à contredire et à renoncer le monde et les partisans du monde; mais c'est dans son jugement dernier qu'il les renoncera avec plus d'éclat. P. 532.

Or, entre ses ennemis qu'il réprouvera, il n'y en aura point qu'il traite plus rigoureusement que les mauvais chrétiens : pourquoi? 1° parce qu'ils auront été les plus rebelles; 2° parce qu'ils auront été les plus ingrats; 3° parce qu'ils auront eu plus de part aux avantages de sa loi. Voilà ce que nous ne pouvons prévenir avec trop de soin. P. 532—535.

Exhortation sur le soufflet donné à Jésus-Christ devant le Grand-Prêtre, page 535.

Sujet. — *Jésus ayant parlé de la sorte, un des soldats qui était à son côté, lui donna un soufflet, en disant : Est-ce ainsi que vous répondez au Grand-Prêtre?* Jésus-Christ nous donne un bel exemple du pardon des injures. P. 535, 536.

Division. — Supporter les injures comme Jésus-Christ, sans en poursuivre la vengeance et sans éclater, 1re *partie*. Agréer même les injures comme Jésus-Christ, jusqu'à s'y exposer en certaines rencontres et à les aimer, 2e *partie*. P. 536.

Ire Partie. — *Supporter les injures comme Jésus-Christ, sans en poursuivre la vengeance et sans éclater.* Quelle injure! un soufflet reçu, et de la manière la plus outrageante! Combien de raisons semblaient engager le Sauveur du monde à venger sur l'heure cet outrage? Il le pouvait, puisque la vengeance lui appartient en qualité de Dieu; mais il aime mieux nous apprendre par son exemple à réprimer toutes nos vengeances, et il veut détruire par là tous les faux raisonnements et tous les prétextes dont notre passion cherche à s'autoriser. P. 536—538.

Exemple si convaincant, qu'il ne nous laisse nulle ressource où nous puissions nous retrancher. S'il se fût contenté de nous dire : *Je vous ordonne de ne point repousser la violence par la violence, mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite présentez-lui encore la gauche*, cette parole nous eût paru dure. Mais il nous l'adoucit en y ajoutant son exemple : car l'exemple de ce Dieu sauveur doit être la règle de toute notre vie. P. 538, 539.

Cependant, il y en a bien peu qui le suivent. On voit des hommes sages du reste, des hommes vertueux, des hommes religieux; mais où en voit-on qui soient patients dans les injures, et qui les reçoivent avec modération? On fait profession de piété et de la plus étroite morale, et néanmoins on est d'une sensibilité extrême sur les moindres offenses. Pour nous confondre, envisageons Jésus-Christ, et considérons cette face respectable et adorable aux anges mêmes, couverte d'un soufflet. P. 539—541.

IIe Partie. — *Agréer même les injures comme Jésus-Christ jusqu'à s'y exposer en certaines rencontres et à les aimer.* Ainsi, pour faire son devoir dans une charge, dans une dignité, dans un ministère, combien y a-t-il souvent de mépris, de railleries, de médisances, d'outrages à essuyer? Or, je m'en dois faire alors un mérite, je dois les aimer pour Dieu. P. 542.

Cela est bien parfait et bien difficile : mais souvenons-nous que notre divin Maître a voulu être rassasié d'opprobres, et qu'il en a fait ses délices. C'est pour cela que les saints, et entre les autres saint Paul et David, les ont reçus avec tant de joie, et sans cela même l'on ne peut avoir l'esprit de Jésus-Christ, ni par conséquent être véritablement chrétien. Mais le moyen d'aimer ce qui nous offense, ce qui nous humilie? en le regardant comme une portion des opprobres de Jésus-Christ, et comme une matière de sacrifice à Jésus-Christ. P. 542—545.

Mais encore à quoi dans la pratique se réduit-là-dessus notre obligation? à aimer mieux se voir méprisé, moqué, raillé, condamné, persécuté, que de se départir jamais d'une exacte vertu en consentant à l'iniquité. Ce n'est pas que le cœur ne soit alors bien combattu; mais au milieu de ces combats, mille considérations le soutiennent, et Dieu d'ailleurs ne lui refuse pas le secours de sa grâce. Avec la force et l'onction de cette grâce, on s'écrie comme le prophète : *C'est un bien, Seigneur,*

que j'aie été humilié, puisque je le suis pour vous. Plaise au ciel que nous soyons animés de ce sentiment. C'est par le mépris de la confusion, selon l'expression de l'Apôtre, que le Fils de Dieu a consommé notre foi; et c'est par l'amour de la confusion que nous la consommerons nous-mêmes, et que nous parviendrons au plus pur christianisme, et à la vraie gloire qui en est la récompense. P. 545—549.

Exhortation sur les faux témoignages rendus contre Jésus-Christ, page 549.

Sujet. — *Plusieurs rendaient de faux témoignages contre Jésus, et tous ces témoignages ne s'accordaient point.* — Voilà ce qui nous arrive à nous-mêmes en tant de médisances que nous faisons du prochain. P. 549.

Division. — Désordre de la médisance en celui qui la fait, et qui souvent ne se rend pas moins coupable que ces faux accusateurs qui témoignent contre Jésus-Christ, 1re *partie*. Désordre de la médisance en celui qui l'écoute, et qui souvent n'est pas moins condamnable que Caïphe et que tout son conseil, qui prêtent si volontiers l'oreille aux accusations formées contre Jésus-Christ, 2e *partie*. P. 550.

Ire Partie. — Désordre de la médisance en celui qui la fait, et qui souvent ne se rend pas moins coupable que ces faux accusateurs qui témoignent contre Jésus-Christ. Ces accusateurs du Fils de Dieu avancent contre lui mille impostures, et rien ne nous est plus ordinaire dans nos médisances, que d'y mêler des fausse-tés : car il n'y a guère de médisances où la vérité ne soit blessée en quelque manière. Si ce n'est pas toujours à l'égard du fond des choses, c'est au moins à l'égard des circonstances. P. 550, 551.

Ces accusateurs du Fils de Dieu veulent le noircir dans l'esprit de ses juges et le faire condamner; et l'injustice de la médisance est de s'attaquer à la réputation d'autrui et de la détruire dans l'estime publique. Injustice d'autant plus grève, qu'elle ravit au prochain, de tous les biens naturels, le plus précieux, le plus délicat, le plus difficile et à conserver et à réparer, qui est l'honneur. P. 551—553.

Ces accusateurs du Fils de Dieu n'agissaient que par passion; et le principe le plus commun de tant de médisances où l'on se porte, n'est-ce pas une secrète passion qui nous anime? C'est une vengeance outrée, une haine envenimée, une aveugle antipathie, une jalousie mortelle, un esprit d'intérêt, une humeur chagrine et critique, un zèle mal entendu, une envie démesurée de parler, une légèreté indiscrète et sans réflexion. P. 553—556.

IIe Partie. — Désordre de la médisance en celui qui l'écoute, et qui souvent n'est pas moins condamnable que Caïphe et tout son conseil, qui prêtent si volontiers l'oreille aux accusations formées contre Jésus-Christ. Ecouter volontairement la médisance et sans nécessité, c'est y participer, c'est la favoriser et la fomenter. Or, participer à un péché, le favoriser et le fomenter, c'est sans contredit un péché. Si chacun faisait son devoir à l'égard du médisant, et qu'on refusât de l'entendre, il serait obligé de se taire. P. 556—559.

Voilà néanmoins de quoi l'on ne se fait nul scrupule. Content de n'être point auteur de la médisance, on ne compte pour rien de l'écouter. On l'écoute avec indifférence; on l'écoute avec complaisance, on l'écoute par un respect humain et une lâche condescendance, on l'écoute par une vaine curiosité, et ce qu'il y a de plus criminel, on l'écoute par une secrète malignité. P. 559—562.

Préservons-nous donc de la médisance comme du poison le plus mortel, soit pour celui qui la fait, soit pour celui qui l'écoute. Quels maux ne cause-t-elle pas? Du reste, si elle nous attaque, imitons la patience de Jésus-Christ. P. 562, 563.

Exhortation sur le Jugement du peuple contre Jésus-Christ, en faveur de Barabbas, page 564.

Sujet. — *Pilate leur dit : Qui voulez-vous qu'on vous remette des deux? Barabbas, dirent-ils. Pilate leur repartit : Que ferai-je donc de Jésus qu'on appelle Christ?*

Tous lui répondirent : Qu'il soit crucifié..... Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. — Image naturelle du péché et du pécheur qui le commet. P. 564.

Division. — Malice du péché, 1re *partie*. Peine du péché, 2e *partie*. L'une et l'autre ne se trouvent ici que trop bien exprimées. P. 565.

Ire Partie. — *Malice du péché*. Les Juifs renoncent Jésus-Christ, et lui préfèrent Barabbas, malgré toutes les instances et toutes les remontrances de Pilate. P. 565—567.

Ainsi par le péché sacrifions-nous à nos passions tous les intérêts de Dieu. Car qu'est-ce que le péché? une préférence refusée à Dieu et donnée à la créature. On dit comme les Juifs : Otez-moi ce Dieu, dont la loi m'importune, et laissez-moi mon plaisir, dont j'ai fait ma divinité. P. 567, 568.

Et il ne faut point répondre qu'on n'y procède pas communément avec tant de délibération, et qu'on ne fait point ces réflexions. Car 1° combien de pécheurs les font en effet, et pèchent d'une volonté délibérée? 2° Si d'autres pèchent avec moins d'attention, peuvent-ils tirer avantage de leur inadvertance et de leur légèreté dans un sujet qui demandait toute leur vigilance et toute leur précaution? P. 568, 569.

De tout ceci, concluons que l'énormité du péché est aussi grande par proportion, que Dieu est grand et au-dessus de tout être créé. Pour la comprendre toute entière, il faudrait être en état de comprendre ce que c'est que Dieu. P. 569, 570.

IIe Partie. — *Peine du péché*. En conséquence du crime des Juifs, lorsqu'ils renoncèrent Jésus-Christ et qu'ils lui préférèrent Barabbas, le sang de cet Homme-Dieu est retombé sur eux et sur toute leur postérité. P. 570, 571.

De là tous les maux dont cette malheureuse nation a été affligée, et l'est encore : 1° ruine temporelle: 2° aveuglement spirituel; 3° réprobation éternelle. P. 571, 572.

Voilà, dans une comparaison qui n'est que trop juste, à quelles vengeances de la part du ciel et à quels châtiments le péché nous expose. Pour nous en préserver, que nous reste-t-il? contrition, réformation de vie, satisfaction. P. 573—576.

Exhortation sur la Flagellation de Jésus-Christ, page 576.

Sujet. — *Alors Pilate fit prendre Jésus, et le fit flageller.* — Pourquoi ce supplice, et comment fut-il exécuté? P. 576, 577.

Division. — Flagellation la plus honteuse et la plus douloureuse. Cette honte que voulut subir Jésus-Christ, nous apprendra à corriger les désordres d'une honte criminelle, qui souvent nous arrête dans le service de Dieu, et à nous prémunir contre le péché de la honte salutaire que nous en devons concevoir, 1re *partie*. Et cette douleur qu'il a voulu ressentir dans tous les membres de son corps, nous animera à retrancher en nous les délicatesses de la chair, et à nous armer contre nous-mêmes des saintes rigueurs de la pénitence chrétienne. 2e *partie*. P. 577.

Ire Partie. — *Flagellation la plus honteuse*. Quelle confusion pour un Homme-Dieu, de paraître devant les Juifs dans l'état où il parut! Qu'a-t-il prétendu par là? corriger les désordres d'une mauvaise honte qui nous retient en mille rencontres où il s'agit des intérêts de Dieu, et nous enseigner l'usage que nous devons faire d'une honte raisonnable et utile pour nous garantir du péché. P. 577, 578.

En effet, d'où vint au Fils de Dieu cette confusion qui le jeta dans un si profond accablement? de nos péchés, dont il était chargé. Mais nous, par un sentiment tout contraire, nous n'avons nulle honte de commettre le mal, et nous en avons de pratiquer le bien. Deux dispositions les plus funestes. P. 578—580.

Pour les corriger, considérons toujours Jésus-Christ. Point de frein plus puissant pour nous arrêter et nous retirer du péché, que cette pensée : Ce péché, que je commets sans pudeur et sans honte, a fait rougir mon Dieu. Point de meilleur soutien contre le respect humain et la honte de pratiquer le bien, que

cette réflexion : Toute la honte de la flagellation de mon Sauveur n'a pu ralentir son zèle pour l'honneur de son Père. P. 580—583.

IIe Partie. — *Flagellation la plus douloureuse.* Il fut livré à toute la barbarie d'une brutale soldatesque, qui le déchira de coups; et c'est en cet état qu'il nous prêche la mortification de la chair. P. 583—585.

La chair de Jésus-Christ était une chair innocente, au lieu que la nôtre est une chair criminelle. Combien donc mérite-t-elle plus d'être mortifiée, que celle de ce Dieu Sauveur? Aussi saint Paul recommandait-il si souvent et si fortement aux premiers fidèles de mortifier leur chair. Et c'est dans cette mortification de la chair que tous les saints ont fait consister une partie de leur sainteté. P. 585—587.

Mais nous raisonnons, ou du moins nous agissons bien autrement. La maxime la plus commune et la plus établie dans toutes les conditions, est d'avoir soin de son corps, et de lui procurer toutes ses aises. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'avec cela l'on prétend être pénitent, l'on prétend être dévot, l'on prétend s'ériger en réformateur du relâchement des mœurs et de la doctrine. P. 587—589.

FIN DU TOME TROISIÈME.

SERMONS

contenus dans le tome troisième.

DOMINICALE (DEUXIÈME PARTIE).

DEPUIS PAQUES JUSQU'A LA PENTECOTE.

Pages.

Pour le cinquième dimanche après la Pentecôte : *Sur la vraie et la fausse Piété* 1

Pour le sixième dimanche après la Pentecôte : *Sur la Tempérance chrétienne*. 19

Pour le septième dimanche après la Pentecôte : *Sur l'Hypocrisie*..... 36

Pour le huitième dimanche après la Pentecôte : *Sur l'Aumône*..... 52

Pour le neuvième dimanche après la Pentecôte : *Sur les Remords de la conscience*..... 67

Pour le dixième dimanche après la Pentecôte : *Sur l'Etat de vie et le soin de s'y perfectionner*..... 83

Pour le onzième dimanche après la Pentecôte : *Sur la Médisance*..... 98

Pour le douzième dimanche après la Pentecôte : *Sur la Charité du prochain*. 116

Pour le treizième dimanche après la Pentecôte : *Sur la Confession*... ... 135

Pour le quatorzième dimanche après la Pentecôte : *Sur l'Eloignement et la Fuite du Monde*..... 151

Pour le quinzième dimanche après la Pentecôte : *Sur la Crainte de la Mort*. 170

Pour le seizième dimanche après la Pentecôte : *Sur l'Ambition*..... 188

Pour le dix-septième dimanche après la Pentecôte : *Sur le Caractère du Chrétien*..... 204

Pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte : *Sur la Rechute dans le péché*..... 220

Pour le dix-neuvième dimanche après la Pentecôte : *Sur l'Eternité malheureuse*..... 239

Pour le vingtième dimanche après la Pentecôte : *Sur le Zèle pour l'honneur de la religion*..... 259

Pour le vingt et unième dimanche après la Pentecôte : *Sur le Pardon des injures*..... 277

Pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte : *Sur la Restitution*. 295

Pour le vingt-troisième dimanche après la Pentecôte : *Sur le Désir et le Dégoût de la Communion*..... 313

Pour le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte : *Sur le Jugement de Dieu*..... 330

EXHORTATIONS

SUR LA CHARITÉ.

Pages.

Sur la Charité envers les Pauvres..... 349
Autre sur la Charité envers les Pauvres..... 361
Sur la Charité envers les Prisonniers..... 373
Sur la Charité envers les Orphelins..... 385
Sur la Charité envers les nouveaux Catholiques..... 392
Sur la Charité envers un Séminaire..... 400
Autre sur la Charité envers un Séminaire..... 413

POUR DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Sur l'Observation des règles..... 424
Sur le Renouvellement des vœux de Religion..... 438
Sur l'Obéissance religieuse..... 446
Sur sainte Thérèse, pour une communauté de Carmélites..... 463
Sur la Dignité et les Devoirs des Prêtres..... 482

POUR LE CARÊME.

Sur la Passion de Jésus-Christ.

Sur la Prière de Jésus-Christ dans le Jardin..... 496
Sur la Trahison de Judas..... 511
Sur le Reniement de saint Pierre..... 524
Sur le Soufflet donné à Jésus-Christ..... 535
Sur les Témoignages rendus contre Jésus-Christ..... 549
Sur le Jugement du peuple contre Jésus-Christ en faveur de Barabbas..... 564
Sur la Flagellation de Jésus-Christ..... 576

Bar-le-Duc. — Imprimerie Contant-Laguerre et Cie, rue Rousseau, 36.

252.1
B 666
9151
BOURDALOUE, L.
AUTHOR
Oeuvres Completes III
TITLE
Dominicale-Exhortat
DATE LOANED
BORROWER'S NAME
10/23 Allbritt 126 NOV
STORAGE -
9151